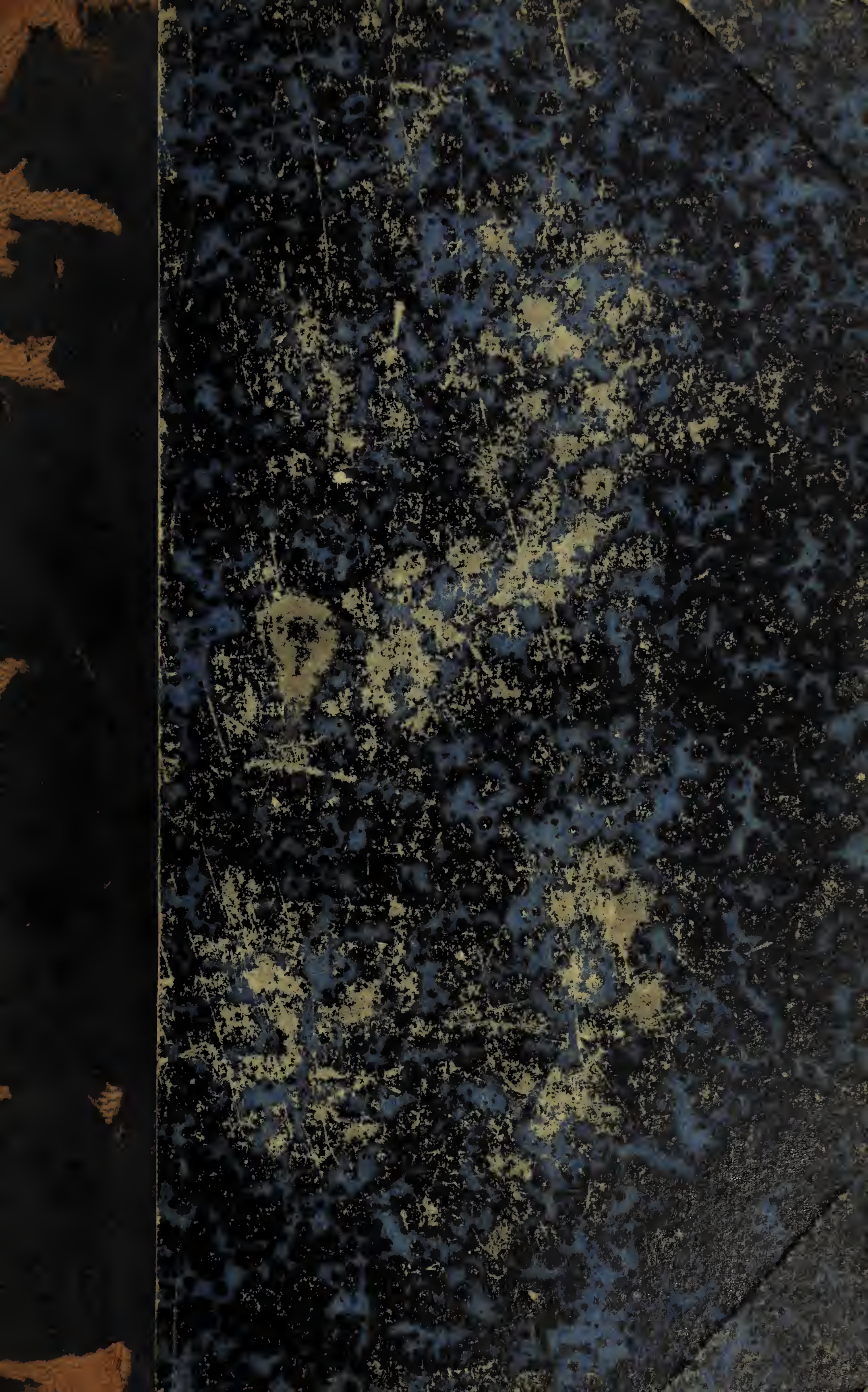


THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY
054
CO
v.165



LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME CENT SOIXANTE-CINQUIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT VINGT-NEUVIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

1891

Digitized by the Internet Archive
in 2016 with funding from
University of Illinois Urbana-Champaign Alternates

https://archive.org/details/lecorrespondant1651unse

054
C0
v.165

LE
CORRESPONDANT

UNE RÉVOLUTION EN ISRAËL

Le roi à qui deux révolutions avaient l'une après l'autre, en 1830 et en 1848, donné et repris le trône de France, repassant dans son esprit les actes du drame dont il venait en trois jours d'être victime, répétait incessamment sur le bateau qui l'emportait vers l'Angleterre ces deux mots significatifs : « Comme Charles X! comme Charles X! »

Non seulement il traversait la même mer, gagnait la même plage où avait débarqué l'infortuné monarque dont il avait un jour pris la place; mais encore, comme lui au sein de l'aveuglement et de l'exaltation d'une fausse confiance, il était tombé du faîte des honneurs dans les infortunes de l'abandon et de l'exil. « Sire, lui disait Guizot, si vous mettez résolument le pied sur les prétentions des factieux, elles seront écrasées; si vous les ménagez, elles s'exalteront jusqu'au ciel. »

Que 1848 ait rappelé 1830 à beaucoup d'égards, la ressemblance de deux révolutions accomplies en dix-huit ans s'expliquera peut-être en partie par le rapprochement des temps, par le caractère des mêmes hommes animés des mêmes passions.

La merveille serait qu'en nous transportant à près de trois mille ans en arrière, dans les âges écoulés, l'histoire nous montrât, sous d'autres noms et avec des mots d'ordre différents, une révolution presque semblable dans ses lignes générales, accomplie suivant la même méthode, les mêmes agissements, avec les mêmes promesses et les mêmes déceptions.

Une révolution est une pièce jouée, sur des théâtres multiples, en des langues différentes avec d'autres acteurs et d'autres décors. Mais l'intrigue, le dénouement, les passions, sont les mêmes. Tout se ressemble, dirait-on, jusqu'au machiniste et au souffleur. Le public devrait se lasser de ces éternelles répétitions. A notre époque surtout, le spectacle se reproduit avec une fréquence inouïe,

386726

non seulement sur l'ancien, mais aussi sur le nouveau continent, en Amérique.

Combien de temps encore serons-nous victimes de la réclame révolutionnaire, et subirons-nous sans dégoût les procédés dont on use pour nous servir un festin aussi maigre qu'il est indigeste, et qui n'a pas même à nous offrir l'attrait de la variété? Nous croyons au progrès. Les révolutions l'ont en vue. Mais le progrès est dans le monde comme l'or dans les filons de la mine. Ce n'est pas par des explosions violentes qu'on le dégage du minerai, mais par des soins intelligents, par de longs et patients efforts.

Les révolutions sont moins un progrès qu'un châtiment. C'est ainsi que la sainte Écriture les considère.

Nous achevons en ce moment, sur un plan nouveau, une histoire d'Israël, hâtons-nous de le dire, dans un tout autre but que d'y trouver des rapprochements entre les événements actuels et ceux du passé. Si nous signalons aux lecteurs du *Correspondant* ce petit côté d'une révolution en Israël, c'est simplement parce qu'il nous paraît instructif.

Rétablir l'histoire d'Israël, dans sa vérité, alors que, pour les besoins de sa cause, la critique négative vient de la défigurer : telle est la tâche que nous avons en vue, non seulement dans ce premier épisode, mais dans tout le cours d'un livre où nous nous proposons de montrer dans sa grandeur le prophétisme en Israël aux prises avec les cultes syriens.

I

Il ne faut pas perdre de vue, si l'on veut apprécier sainement le caractère et l'action des prophètes, que la constitution de Moïse les avait créés gardiens et défenseurs du monothéisme, promoteurs de la gloire de Jéhovah, et que, à cet égard, il leur était enjoint de ne se désintéresser d'aucune question politique se rapportant à leur mission.

Deux pouvoirs présidaient ensemble aux destinées du peuple d'Israël : le pouvoir religieux, dont les prophètes étaient les représentants les plus influents, et le pouvoir politique et civil. Moïse réunit cette double autorité en sa personne. Après lui, les deux pouvoirs apparaissent dans l'histoire tantôt séparés et tantôt unis. Aux premiers temps de Samuel, ils se confondent; mais sous Saül, la puissance du prince est distincte de celle du prophète, et les deux autorités finissent par se heurter, comme l'on sait, par suite des ambitions, des jalousies du roi et des justes reproches des prophètes.

Non confondus au temps de David, mais revenus à l'accord, vivant dans une merveilleuse entente, ils servirent leurs intérêts respectifs et l'intérêt général. Leur union éleva à une grande hauteur l'honneur et la prospérité d'Israël. Elle ajouta à l'autorité de David, à la grandeur de sa personnalité et à son ascendant sur le peuple et sur le sacerdoce. David savait écouter les prophètes et les entourait d'une grande considération. Il participait même à leur autorité, car David, sans faire partie de la corporation, était aussi prophète. Salomon fut pendant la plus grande partie de sa vie le représentant de Jéhovah, comme prophète et comme roi. On peut dire même qu'au point culminant de son règne, il absorbait en lui le prophétisme.

Il n'en pouvait être ainsi longtemps sans danger. La royauté, en s'identifiant au prophétisme, aurait été, contrairement aux lois de Moïse, sans contrepoids.

Au reste, quand Salomon devint vieux et que, aux démentis qu'il donnait aux vertus de son âge viril, on s'aperçut bien que sa mission de prophète était finie, le prophétisme reprit aux yeux de la nation la situation que lui avait faite la loi et son rôle de censeur des princes prévaricateurs.

La charge de censurer à la fois les rois et le peuple, confiée à des hommes sans défense, eût été impossible, si Israël n'avait pas été persuadé que dans le prophète vivait cachée une énergie divine. Malgré cela, leur mission était, dès le temps de Salomon, devenue périlleuse. La foi religieuse avait baissé et les infidélités se multipliaient. La tolérance à l'égard des religions idolâtriques s'étendait fort loin ; l'amour du luxe et des plaisirs n'était plus un mal particulier à Salomon et aux officiers de sa cour. La nation en offrait le spectacle presque partout. Ce mal qui s'attache aux progrès d'un peuple qui s'enrichit, résultat presque inévitable du mouvement industriel, commercial et social, scandalisait le vieil Israël, qui se voyait débordé et emporté dans l'inconnu. N'entendait-on pas répéter partout que la loi mosaïque devenait étroite et gênante? Elle comprimait, disait-on, le développement des intérêts d'un peuple.

Les prophètes et les hommes pieux se trouvaient souvent impuissants devant le mal envahissant. A la fin du règne de Salomon, il y avait déjà en Israël deux sociétés en présence, deux royaumes : le royaume de la terre et le royaume du ciel, quelque chose de semblable à ce que nous appelons aujourd'hui le cléricalisme et la société laïque.

Salomon, aux beaux temps de sa vie, fit un grand effort pour contenir et diriger parallèlement ces deux courants. Mais, vieilli, il perdit son énergie intellectuelle et morale. Il cessa de s'opposer

aux excès : il finit même par donner de fort mauvais exemples. Entre les intérêts de la piété et les intérêts de l'ordre profane, l'antagonisme allait toujours croissant.

C'est alors que les prophètes sortirent de l'ombre qu'ils avaient cherchée, et montrèrent aux yeux des Israélites que les chefs de la vieille théocratie étaient toujours là pour défendre la morale et le dogme monothéiste dans sa pureté. Le mécontentement, contenu longtemps par le respect du roi, allait éclater.

Les prophètes n'étaient pas seuls; leurs reproches et leurs plaintes trouvaient beaucoup d'échos. Ils avaient cru naturel que Salomon s'appliquât, au commencement de son règne, à promouvoir les intérêts matériels. Mais puisque les entreprises commerciales, ce que l'on appelait progrès, engendraient le luxe et la transgression de la loi; puisque la prospérité terrestre était nuisible aux intérêts de Dieu, puisque les mœurs du peuple et la religion en étaient atteintes, puisque le roi prévariquait, ne convenait-il pas, disaient les gens pieux, que les prophètes se levassent et se souvinssent qu'ils étaient les successeurs de l'incorruptible et inexorable Nathan.

Déjà en Israël, 900 ans avant Jésus-Christ, se posait le problème d'un prétendu antagonisme entre la vertu et la richesse, entre les intérêts matériels et les intérêts moraux. Puisque nous n'avons pas pu faire accepter, au dix-neuvième siècle de l'ère chrétienne, une conciliation pratique et satisfaisante, pourrions-nous nous étonner que les pieux Israélites du temps de Salomon aient cru à l'antagonisme des richesses et de la vertu.

Quand Salomon eut fini ses grandes œuvres, il négligea les prophètes, comme s'il eût pensé qu'il n'avait plus besoin d'eux. L'union des deux pouvoirs ne lui paraissait plus une nécessité politique. La nation était assise sur de fortes bases : elle était armée, ennoblie. Dans l'excès de sa confiance, devenu téméraire, Salomon fit entendre aux prophètes qu'il voulait se soustraire à leur influence gênante. Leur amour pour le bien et leur zèle ardent déplaisaient. On les repoussait comme des surveillants incommodes et malveillants. Le peuple ne voyait plus depuis bien longtemps les représentants officiels de la religion mêlés aux actes publics. Graduellement, silencieusement, s'était creusé un fossé de séparation entre les prophètes et la royauté infidèle à Jéhovah. Les prophètes avaient commencé par souffrir en silence; ils avaient ensuite gémi entre eux; puis la séparation arriva subitement, comme si un effondrement du sol eût créé tout à coup un abîme entre la royauté et les prophètes.

C'est, en effet, à l'état d'adversaires et de porteurs de prophéties sinistres et vengeresses qu'après leur effacement ils réapparaissent

devant les rois. C'est quand le règne de Salomon va finir que surgissent Ahias de Silo, Sémaïas et Addo.

II

Les esprits étaient déjà fort animés quand, dans le silence et le mystère, s'accomplissaient des faits précurseurs et préparateurs d'une révolution. Nous les racontons d'après la Bible.

Parmi les ouvriers qui, dans les dernières années de Salomon, travaillaient au Mello et aux murs de Jérusalem, un jeune Ephraïmite, Jéroboam, fils de Nabath, s'était fait remarquer du roi par son entrain et son habileté.

Frappé de son air de résolution, Salomon le mit à la tête des travailleurs de Joseph, c'est-à-dire des tribus d'Ephraïm et de Manassé. Ces ouvriers, dans leurs labeurs excessifs, murmuraient ensemble de la dureté du régime qu'ils subissaient, et Jéroboam, leur compatriote, gémissait secrètement avec eux.

Un jour que Jéroboam sortait de Jérusalem pour gagner les tribus dont il avait le commandement, il rencontra sur son chemin le prophète Ahias de Silo [1]. Ce jour-là, l'homme de Dieu était vêtu d'un manteau neuf. Or ils étaient seuls dans la campagne. Ahias déposa son manteau; à la vue du jeune homme, il le partagea en douze morceaux et dit à Jéroboam : « Prends dix de ces morceaux, ils sont à toi, car voici la parole de Jéhovah, le Dieu d'Israël : Je déchirerai le royaume dans la main du fils de Salomon, et tu régneras sur dix tribus. Celle de Juda restera seule à l'héritier de Salomon, en souvenir de mon serviteur David, et par affection pour Jérusalem, la cité sainte que j'ai choisie. Ainsi je punirai le prince qui m'a abandonné, qui a porté ses adorations à Astarté, à Chamos et à Moloch. Je n'ai pas voulu éteindre la lampe de David, mon serviteur; elle continuera de briller sur Jérusalem, la ville de mon élection. Mais, après la mort du fils de David, mon serviteur, son héritier ne régnera plus que sur une tribu. Pour toi, tu seras roi d'Israël, et ton âme jouira de ce qu'elle désire. Si tu demeures

[1] La Bible ne nous apprend de l'origine d'Ahias que le nom de sa ville natale : Silo, dans la tribu d'Éphraïm, était située sur la route de Béthel à Sichem. L'arche y avait demeuré quelque temps. On peut conclure de divers passages du texte sacré que Ahias avait été en considération à la cour, aux beaux temps du règne de Salomon. Quelques auteurs veulent que ce soit lui qui ait adressé la parole à Salomon au nom de Jéhovah, quand il est dit que le Seigneur apparut deux fois au monarque. Ahias fut un de ceux qui écrivirent les Annales de la vie de Salomon. (II Paral., IX, 29.)

fidèle à mes commandements, si tu marches dans mes voies, si tu observes les règles de la justice et les lois que j'ai données à mon peuple, je serai avec toi comme je fus avec David; j'élèverai ta maison comme j'ai élevé la sienne; Israël te sera soumis, et je punirai ainsi la race de David, mais non pour toujours [1]. »

Ainsi parla le prophète Ahias. En accomplissant une telle mission, il n'obéit qu'à Dieu. Il nourrissait au fond du cœur des sentiments inquiets et chagrins à l'égard de Salomon; cependant il ne laisse échapper aucun reproche inutile, aucun ressentiment contre le vieux roi prévaricateur et peut-être déjà persécuteur. C'est tristement et, il semble, avec quelque effroi qu'il accomplit sa mission divine. Il importe de mettre ce fait en lumière, afin de combattre l'opinion des modernes qui transforment les prophètes, ces vrais amis des rois fidèles, en ennemis de la royauté, en factieux incorrigibles.

Ahias, Sémaïas, Addo, n'étaient point les ennemis de Salomon et de Roboam. Ils s'éloignèrent ou ils furent éloignés de leurs princes sans pour cela témoigner d'autres sentiments que ceux du regret et du respect. Ils ne combattaient dans les rois que l'infidélité à Jéhovah, parce que, comme le dit Ahias, ils se faisaient adorateurs d'Astarté, de Moloch et de Chamos. Leurs missions de sévérité leur furent imposées par Dieu; ils ne les recherchèrent point. Personne plus qu'eux ne gémissait du discrédit où tombait chaque jour davantage la maison de David. Que les temps étaient changés! Combien ces agissements, on le dirait, de conjurés, ces rencontres dans l'ombre, dans des lieux écartés, avec les ennemis du fils de David, différaient des jours où Nathan, l'ami plein de sollicitude pour son prince, allait lui-même trouver son maître et ne révélait qu'à lui les vengeances de Dieu prêtes à éclater! Tant d'abandon et de confiance, possible avec David, ne l'était plus avec son fils et son petit-fils. Ahias n'avait point, comme Nathan, élevé le roi qu'il avait à reprendre. Toutefois, Ahias, en songeant au passé d'entente et d'harmonie qu'il avait connu, quand le pouvoir civil et l'autorité religieuse étaient encore amis, quand aucun point noir ne paraissait à l'horizon, dut plus d'une fois gémir, pleurer peut-être comme Jérémie, et s'écrier : *Quomodo mutatum est!*

C'est un fait hors de doute : la prophétie d'Ahias n'a pas eu pour cause un sentiment de haine personnelle ni de rancune : la cause en était la volonté sévère, mais juste, de Dieu, décidé à punir la maison de Salomon. Il ne sert à rien de dire qu'un vrai conspirateur n'eût pu mener plus habilement une conjuration. Ahias

[1] III Reg., xi, 29-39.

exécutait les ordres de Dieu; il prédisait au fils de Nabath son élévation. Approuvait-il tout ce que Jéroboam allait faire pour réussir? Non. La conduite de Jéroboam peut être jugée sévèrement : ni Dieu ni Ahias ne l'ont justifiée. Ahias exhortait Jéroboam à demeurer dans la ligne du juste et du licite. Le prétendant ne l'a pas voulu. Ainsi la parole d'Osée demeurera toujours vraie :

Les princes ont régné par eux-mêmes
Et non par moi :
Ils ont été rois,
En suivant leurs voies, non les miennes [1].

Toutefois, la prédiction faite à Jéroboam, par un prophète, de la part de Dieu, était un événement que le fils de Nabath ne manqua pas d'exploiter à son profit. On disait partout qu'elle rappelait l'élection de Saül et de David. Quoi de plus propre à exalter Jéroboam, à détruire les résistances et, dans cet Orient où tout prend facilement un caractère de fatalité, à faire considérer son élévation au trône inévitable comme le destin? La prophétie d'Ahias, partout où elle fut connue, dut être considérée comme une signification de déchéance à l'adresse de la maison de David, condamnée à la perte de l'hégémonie de dix tribus sur douze, et à l'impuissance.

Le secret de la rencontre dut être gardé comme celui d'une conjuration; le peuple, en Juda, n'en sut généralement rien pour le moment. Mais, toujours présentes à l'esprit de Jéroboam, les paroles d'Ahias enflammaient ses désirs. Ce fut là, sans doute, ce qui l'entraîna à des imprudences qui le firent exiler en Egypte[2]. On ne peut guère douter qu'il ne révélât son secret au pharaon Seschonq, son protecteur; celui-ci, d'après les indices, crut aux destinées de Jéroboam et agit en conséquence.

Si, d'ailleurs, on admet qu'Ahias donna aux autres prophètes communication des volontés de Jéhovah, l'affaire prit dès lors de grandes proportions. On a soutenu que la prophétie faite à Jéroboam était non un arrêt, mais une menace conditionnelle : il est difficile d'admettre cette interprétation, si on considère les termes de la prophétie. Mais peut-être que ceux qui les ignoraient donnèrent un sens conditionnel à l'arrêt divin. Cette hypothèse aide à comprendre les suites de l'histoire, puisque tout s'est passé en

[1] Os., VIII, 3 et 4.

[2] Josèphe et les commentateurs supposent qu'immédiatement après avoir entendu les paroles d'Ahias, Jéroboam, excité dans son ambition, pressa les tribus du Nord, Ephraïm en particulier, d'abandonner Salomon, qui, apprenant ses menées, voulut le mettre à mort. (Voy. Pineda, *De reb. Sal.*, VIII, 23.)

public comme si la prophétie n'eût rien contenu de définitif.

Quoi qu'il en soit, cette prophétie témoigne par un document irrécusable que les prophètes étaient engagés dans le mouvement qui prépara et détermina la révolution et le schisme d'Israël.

Combien de temps couva la révolution? Il est difficile de le dire. Le fait est que le châtiment s'approchait sans que Salomon semblât s'en apercevoir. Cette sécurité des rois à la veille des écroulements définitifs est un phénomène fréquent, mais qui n'en étonne pas moins quand il se produit : il montre combien les aveuglements sont faciles aux grands vivant au sein de l'optimisme des flatteurs intéressés : Dieu aveugle ceux qu'il veut perdre.

Salomon prolongeait son règne en gardant tous les dehors de la fidélité officielle aux prescriptions mosaïques. Il allait au temple trois fois l'an offrir des sacrifices. Il trompait le peuple en se trompant lui-même sur la situation vraie, à l'aide d'un formalisme que Dieu n'acceptait point.

Les prophètes continuaient de gémir, de se tenir loin du roi et d'attendre quelque grand événement. On se demande s'ils prévoyaient les extrêmes conséquences d'une révolution. Non assurément; mais, malgré une crainte vague que si Ephraïm remplaçait Juda, Ephraïm serait plus despote et moins religieux, les prophètes entraient de plus en plus dans un mouvement décidé d'opposition à la maison de David.

Derrière la richesse[1] s'introduisait dans les hautes classes, à la cour, dans le royaume tout entier, une polygamie effrénée. Israël devenait tous les jours plus semblable aux royaumes idolâtres. Les doléances des prophètes étaient trop justifiées.

III

On vient de voir comment les prophètes entrèrent insensiblement, et comme malgré eux, dans le parti de l'opposition à Salomon. Après avoir éloigné les prophètes et s'être soustrait à leur légitime contrôle, Salomon, qui avait d'abord toléré les cultes étrangers, avait fini par les entourer de ses faveurs. Le prophète Ahias avait annoncé la défection de dix tribus. Mais, il faut le reconnaître, tout cela n'eût peut-être pas ému jusqu'à la révolte un peuple souvent complice de son roi, si les divisions,

[1] La richesse en Orient va de pair avec la multiplication des femmes. On dit indifféremment : il est riche, pour indiquer le grand nombre des femmes d'un Oriental; ou : il a beaucoup de femmes, pour dire qu'il a beaucoup de biens.

les jalousies, les doléances du public, ne fussent venues fortifier les plaintes des prophètes et des pieux Israélites.

Il régnait une émulation vivace et invétérée entre Ephraïm et Juda, émulation partagée par les autres tribus du Nord contre celles du Sud. La perspective d'une révolution était celle d'une revanche offerte au vieil et sauvage esprit du temps des Juges contre les mœurs adoucies et amollies de Jérusalem et de Juda. Ainsi la réunion des mécontents finit par devenir une ligue.

Quand la faveur populaire se retire, quand une nation croit avoir de justes motifs de se plaindre, la passion arrive, le dénigrement devient général, et l'on voit les populations aller aussi loin dans le reproche qu'elles s'étaient avancées dans les flatteries. Elles en viennent à condamner ce qu'elles avaient le plus applaudi et glorifié. Quelles louanges et quelles félicitations n'adressa-t-on pas à Salomon, quand il eut construit le temple et donné au sacrifice et au culte de Jérusalem un éclat qui rendait jalouses les nations voisines? Eh bien! il ne manqua pas de gens, surtout dans les tribus du Nord, qui, au moment de l'histoire où nous sommes parvenus, reprochaient au roi vieilli, à ce lion devenu vieux, l'érection du temple, les additions faites au culte de Moïse. On allait plus loin encore : on critiquait non seulement les constructions de luxe, mais on blâmait ce qui faisait Israël respecté et redouté, à savoir : les forteresses de Jérusalem et des frontières [1].

Sans doutes ces reproches n'étaient pas ceux du peuple entier; les Israélites pieux et sensés savaient que le jeune et magnifique temple de Jérusalem était le cœur et la vie du royaume : c'était comme un boulevard pour la foi, un rempart pour la religion; grâce à lui, le royaume pourrait, à travers les siècles, conserver et faire admirer le culte de Jéhovah. Il se rendait bien compte que la famille de David était le soutien naturel de ces créations.

Mais d'autres, moins raisonnables, voyaient, dans l'importance qu'avaient prise Jérusalem et son temple, un excès de centralisation gênante et contraire aux antiques habitudes, non seulement du pays de Chanaan, mais même du vieil Israël?

D'une manière générale, dans les tribus, les anciennes coutumes religieuses n'avaient point été détruites par la construction du temple de Jérusalem. Ces anciennes tolérances continuaient, et il fallait du temps pour que l'unité de sanctuaire fût établie conformément à toutes les prescriptions de Moïse. On trouvait presque partout dans le pays de petits sanctuaires ou édicules sacrés. L'espace de terrain où ils s'élevaient était regardé comme un sol

[1] III Reg., xi, 27; cf. ix, 15.

béni et inviolable. C'étaient des lieux réservés et tranquilles servant de refuge. On les fréquentait avec une parfaite liberté; on les appelait les hauteurs, les hauts lieux, *bamoth*. Aussi bien que le temple de Jérusalem, ces sanctuaires avaient, aux yeux du peuple, un caractère de consécration officielle à Jéhovah. Silo[1], Dan, Béthel[2], Jérusalem[3] même, possédaient de ces *bamoth*, où l'on adorait le Seigneur.

Les visites à ces hauts lieux étaient fréquentes et entraient dans les habitudes ordinaires de la vie[4].

C'était dans ces circonstances qu'une grande ville avait surgi au milieu du royaume de David et de Salomon, et qu'un temple y avait été construit, écrasant de sa majesté les modestes asiles où l'on cherchait la divinité et le recueillement de la prière. Autour du temple de la grande cité vivait désormais tout ce que le sacerdoce comptait de plus élevé. C'était là qu'il fallait offrir les solennels sacrifices et tous les dons sacrés. Les provinces s'en sentaient amoindries et regrettaient les coutumes passées. Il n'était pas douteux que les tribus éloignées, les habitants des petites villes et des campagnes ne fussent disposés à écouter un jour favorablement les déclamations séparatistes, quand les agitateurs leur représenteraient les innovations de David et de Salomon comme un renversement des traditions des pères en matière de culte, c'est-à-dire en une chose à laquelle il est si délicat et si périlleux de toucher.

Les Israélites du Nord avaient souvent dit et répétaient en ce moment avec passion : Pourquoi la fréquentation du temple de Jérusalem est-elle rendue obligatoire chaque année pour ceux qui ont des *bamoth* dans leur voisinage? Que l'arche et le tabernacle restent à Sion; qu'on élève une *cella* définitive à la place d'une

[1] Judic., xxi, 19-23; I Reg., i, 3; Jerem., viii, 12, 14; xxvi, 6, 9.

[2] II Reg., xii, 26 et seqq.; Amos, vii, 10.

[3] IV Reg., xxiii, 8.

[4] Les visites aux hauts lieux, pourvu qu'on y adorât Jéhovah, n'étaient point défendues par la loi, ni avant que le temple fût bâti (Cf., III Reg., 2-4); I Reg., ix, 12-25; x, 4-13; I Paral., xxvi, 39; xxi, 29; II Paral., xxxiii, 17), ni après sa construction, car nous voyons le culte des *bamoth* toléré par Asa et Josaphat (III, Reg., xxii. 44). Si Josaphat fit abattre quelques bois sacrés (II Paral., xvii, 6), c'est qu'ils étaient dédiés aux idoles; il laissa subsister ceux où l'on adorait Jéhovah. Ezéchias les détruisit tous (IV Reg., xviii); mais Manassé, son fils, les rétablit (II Paral., xxviii), et les Israélites du Nord continuèrent à sacrifier, selon leur coutume, au vrai Dieu, sur les hauts lieux, n'osant ou ne voulant se rendre au temple qui était aux mains de leurs ennemis. Théodoret dit des *bamoth* qu'ils existaient *præter leges :* « Ils étaient licites, ajoute-t-il, si le vrai Dieu y était adoré. » (*Quæst. in II Paral.*)

tente provisoire : cela convenait; Moïse l'avait prescrit[1]. Mais le nouveau culte devait-il détruire l'ancien, et les *bamoth* ne devaient-ils pas demeurer les asiles toujours ouverts, toujours faciles pour la prière et les sacrifices?

La popularité du temple n'était pas détruite universellement par ces mécontentements des populations lointaines et mal éclairées, Jérusalem demeurait une attraction pour le grand nombre[2]. Mais plus l'attraction avait de succès, plus croissait la jalousie chez les partisans fanatiques des vieilles coutumes. C'était cette jalousie des pays du Nord contre Jérusalem qui échauffait les plaintes et faisait blâmer le luxe et les forteresses.

Les griefs que, d'après les commentateurs, le peuple formulait contre la maison de David partaient des provinces; en plus d'un point, elles correspondaient à l'inévitable émulation des petites villes et des campagnes contre les capitales. Elles eussent été inoffensives, si elles ne s'étaient fortifiées des torts réels que Salomon s'était donnés en se livrant au sensualisme et en favorisant l'idolâtrie.

Nous ne serions pas complet, si nous ne signalions aussi comme cause de la révolution l'accroissement énorme de l'impôt sous Salomon, ses entreprises démesurées et les corvées, particulièrement odieuses au peuple. Mais comme ces abus sont l'objet des doléances de l'assemblée des notables et que nous aurons occasion d'en parler bientôt, nous ne les mentionnons ici que pour mémoire.

Observons enfin que le peuple ne parut jamais attaché à Salomon comme il s'était attaché à David. Salomon était de sa personne assez étranger à la masse populaire, et il ne s'y mêlait pas autant que son père, qui ne rougissait point à l'occasion, sans renoncer aux pompes royales, à paraître au milieu du peuple comme un simple Israélite, et de se réjouir avec lui.

Cette conduite, jointe aux causes que nous avons déjà énumérées, faisait que l'éclat jeté par la vie de Salomon laissait le peuple assez indifférent envers la maison de David et la continuation de sa royauté. On voyait que le prestige des œuvres de Salomon, Jérusalem, son temple, l'unité et la puissance du royaume, tout cela ne serait point des raisons ni des barrières assez puissantes pour défendre, aux yeux du peuple, la dynastie salomonienne.

C'est au milieu des mécontentements des prophètes et des populations que s'éteignit Salomon.

[1] Deut., XII.
[2] III| Reg., XII, 27.

Comme un météore brillant, il avait traversé le ciel israélite, mais quand il disparut, le royaume se trouva plongé dans l'incertitude et les ténèbres.

IV

Il existait, d'après l'Ecriture, dans l'ancien Israël, un corps de notables distingués par leur naissance et leur position ; ils formaient comme les états généraux de la nation. C'était une assemblée délibérante, et ses résolutions étaient soumises aux votes et aux acclamations populaires. Cependant ils n'entraient point dans les moyens ordinaires du gouvernement. David et Salomon gouvernaient seuls avec leur conseil, les chefs de corps et quelques sages dont ils s'entouraient. Les notables ne se réunissaient guère qu'à l'avènement d'un roi, pour lui donner une consécration populaire et lui jurer fidélité. Mais, précisément parce que ces assemblées étaient rares, les affaires qu'on y portait étaient graves et résolues sans qu'on pût y revenir. La nation avait parlé. On vivait dix ans ou quarante ans, d'après ce qui avait été décidé dans ces assemblées. Elles étaient toutes-puissantes, soit pour le mal, soit pour le bien. La dernière réunion datait de l'avènement de Salomon au trône : c'était au lendemain de sa mort que les États allaient de nouveau entrer en session.

Combien de temps s'écoula-t-il entre la mort de Salomon et la réunion des notables? L'Ecriture ne le dit pas. Mais en mentionnant la réunion de l'assemblée aussitôt après avoir annoncé la mort du roi, elle laisse supposer que les notables se réunirent sans tarder beaucoup.

Quel que soit le temps qui s'écoula, il dut, dans l'intervalle, se tramer plus d'un complot contraire au fils de Salomon. L'exilé Jéroboam, appelé par ses partisans, s'était, dès les premiers jours, trouvé présent aux délibérations d'un parti décidé depuis longtemps à en faire un roi. De ce côté, on ne restait pas inactif. Les prophètes, Ahias à leur tête, savaient maintenant les desseins de Dieu et se consultaient sur ce qu'il y avait à faire. Le parti de la cour était peut-être le seul croyant qu'il n'y avait rien à prévoir, qu'il suffirait de se montrer; selon toute apparence, la cour se laissa devancer et ne comprit pas que, dans les moments d'ébullition populaire, il n'y a rien à remettre et que les grands résultats dépendent d'un jour ou d'une heure.

On doit croire que la révolution était déjà accomplie dans les esprits, que, chez un grand nombre, les résolutions étaient irrévocablement prises quand Roboam se rendit à l'assemblée. Cette hypothèse explique tout, et en particulier la solitude et le délaisse-

ment anticipé de Roboam. Les textes de la Bible sont bien près de donner à cette hypothèse le caractère d'un fait historique.

Seschonq avait laissé Jéroboam rompre son ban quand celui-ci l'avait voulu ; loin de mettre obstacle à son départ, il l'avait favorisé[1]. Jéroboam traversa sans obstacle la Palestine presque entière : personne ne l'inquiéta quand il revint prendre tranquillement possession de sa maison paternelle à Saréda, en Ephraïm. Fait bien plus significatif encore : l'assemblée, qui paraissait l'attendre, le mit à sa tête.

Les récits qui parlent de l'assemblée des notables s'offrent à nous dans des conditions telles que nous devons estimer probable que ce ne fut pas Roboam qui convoqua l'assemblée, mais l'assemblée qui appela Roboam comme un prévenu à sa barre. On peut facilement se représenter ce qui se passa.

A la nouvelle de la vacance du trône, le peuple, abandonné à lui-même, n'aurait sans doute rien entrepris et se serait, suivant l'usage, perdu en propos discordants. Mais les partisans de Jéroboam durent se répandre et influencer les esprits. Les prophètes parlaient aussi et n'avaient plus à taire ce qui était arrivé à Ahias.

Il semble que les notables, dès le moment où ils purent échanger leurs idées, se trouvèrent d'accord d'accueillir le nouveau roi par des doléances, et de lui demander des allègements et des réformes. On s'était interrogé sur ce qu'il y aurait à faire dans le cas d'un refus.

Comme les prophètes avaient reçu des lumières surnaturelles de Dieu, ils savaient ce qu'ils avaient à déclarer dans ce cas. Si le jeune prince, refusant de prendre des engagements, voulait continuer la politique impie de son père, on devait, suivant l'avis de Dieu, se séparer de lui et le laisser avec la seule tribu de Juda. Mais comme Dieu tient ouvertes jusqu'à la fin les portes de sa miséricorde, et que le repentir des rois a plus d'une fois détourné le châtiment, les prophètes voulaient voir, dans les déclarations faites à Ahias, des menaces conditionnelles. A leur avis, la situation exigeait des ménagements, aussi rien ne montre que les prophètes aient poussé les foules. Les commentateurs pensent que leurs efforts furent, pour une part, employés à contenir les fougueux partisans de Jéroboam. Il fallait avant tout savoir si l'héritier de la maison de David se refuserait à donner les satisfactions nécessaires.

[1] Jéroboam revint d'Égypte assuré de la protection efficace du pharaon : Sésac ou Seschonq venait de fonder une nouvelle dynastie, ennemie de celle de David, et il avait accordé au proscrit plus qu'une simple hospitalité : d'après l'édition romaine des Septante, il avait marié Jéroboam à la sœur de la reine son épouse.

Aux yeux des prophètes rien n'était encore désespéré. Que le nouveau roi d'Israël promette de se montrer fidèle aux vertus de David, et sa maison tant bénie, tant respectée durant trente années, règnera encore sur Israël. Les hommes de Dieu pensaient que l'on pouvait rappeler à propos un passé glorieux, pour atténuer la mauvaise impression que les dernières années de Salomon avait laissée.

Malheureusement Roboam était un esprit borné et un caractère obstiné. L'Écriture l'insinue dans ces paroles : « C'était un enfant; il fut la sottise obstinée de sa race, *stultitiam gentis*[1]. »

Les états convinrent que dès l'arrivée du roi au milieu d'eux à Sichem, on lui proposerait un changement de régime et en particulier la suppression des corvées. Selon les commentateurs, le joug très dur, *durissimum jugum*, ne désignait pas autre chose qu'un système de corvées particulièrement dures établies par Salomon[2].

Ainsi qu'il arrive quand on prépare et que l'on fait les révolutions, le but, les raisons, mises en avant comme principales et à l'aide desquelles on passionne les esprits, ne sont pour les habiles ni le but à atteindre ni les vrais motifs d'action. Les habiles, ici, furent les Ephraïmites. Le but à atteindre n'était pour eux ni la réforme religieuse ni la réforme morale. Leur dessein était celui dont ils ne parlaient pas : usurper un trône et arriver à la domination. Ce fut, en effet, le grand résultat de la révolution, comme aussi son facteur le plus puissant, mais le plus caché.

Au milieu du trouble des esprits, Roboam venant aux états avec des sentiments conciliateurs, parlant avec sagesse et autorité, pouvait réunir les pensées, faire cesser les hésitations et créer dans l'assemblée populaire un grand courant conservateur, religieux et patriotique. Le moment était des plus graves et des plus menaçants. Les symptômes de l'état des esprits étaient mauvais pour Roboam. Pourquoi les notables se réunissaient-ils à Sichem et non à Jéru-

[1] II Paral. XIII, 7, selon l'hébreu; Eccli., XLVII, 27. — D'après l'Ecclésiaste, Salomon avait eu de grands doutes sur la sagesse de son fils : « J'ai détesté, dit-il, toute application où je me suis fatigué, devant laisser après moi un héritier tel, que je me demande s'il sera sage ou insensé, et s'il profitera de mes travaux. (Ecclé., II. 18.)

[2] Dieu a voulu faire voir à Israël, dans la corvée, le signe d'une déchéance et d'un abandon de sa liberté et de ses destinées. Il l'avait déjà arraché une première fois à la corvée en Égypte. Il y a lieu ici à un rapprochement : la cause apparente qui ranima les sentiments de la nationalité d'Israël endormi dans la servitude d'Égypte et les causes qui réveillèrent les instincts nationaux du vieil Israël furent la corvée. Les commentateurs catholiques ne veulent pas condamner en principe la corvée; ils la considèrent néanmoins comme le symbole de l'abaissement moral.

salem[1]? Pourquoi l'armée, toujours si empressée à saluer un nouveau monarque, n'apparaît-elle nulle part? Comment Roboam, se rendant à l'assemblée, vient-il presque seul et comme abandonné? Comment l'assemblée de Sichem se trouve-t-elle bientôt, sans qu'on sache ni comment ni pourquoi, présidée par Jéroboam, exilé par Salomon en Egypte? Comment et pourquoi Jéroboam y prend-il la parole?

Roboam et sa maigre escorte, arrivant aux portes de Sichem, n'entendirent point les acclamations chaleureuses par lesquelles on salue d'ordinaire un monarque nouveau. Partout un silence de mauvais augure. Tout au plus un respect de convenance et de bienséance. Les commentateurs, en remarquant ces pronostics fâcheux, n'ont pas craint d'expliquer le fait de l'arrivée du roi, sans une escorte suffisante, par des conseils impératifs donnés à Roboam. L'assemblée voulait son entière liberté et, sous des formes polies, elle enjoignait au roi d'arriver à Sichem sans sa garde. On lui laissait la faible consolation de se faire un mérite de ce qui n'était qu'une conformité à l'exigence des représentants de la nation : quand un roi n'est pas encore découronné, mais quand il va l'être, on suppose, par une dernière politesse ou une dernière ironie, qu'il a ordonné tout ce qu'on a disposé contre lui.

Roboam vint donc presque seul. La multitude d'Israël était rangée autour de Jéroboam. La Bible, par son laconique récit, laisse supposer qu'on réduisit extrêmement le cérémonial de la réception et les discours. Les notables lui dirent : « Ton père nous a imposé le joug le plus dur; mais toi, diminue en quelque chose la sévérité de ses ordres et du joug qu'il nous a imposé, et nous te servirons. »

Etait-ce là une prière ou un ultimatum? Le roi ne bondit pas de colère; il la dévora en lui-même. Il se contenta de congédier l'assemblée non en la dissolvant, mais en l'ajournant à bref délai : « Allez-vous-en, dit-il, revenez dans trois jours me retrouver ici. »

L'Écriture nous fait entendre ce qui se passa à Jérusalem. Roboam tint conseil avec les vieux serviteurs de Salomon. « Ces vieillards qui connaissaient, dit Bossuet[2], l'état des affaires et

[1] Sichem, aujourd'hui Naplous, dans la tribu d'Éphraïm, au centre de la Palestine. Cette ville avait été choisie par les Israélites, parce qu'il s'y trouvait un plus grand nombre de mécontents et qu'ils s'y voyaient plus libres qu'à Jérusalem pour exiger des réformes. C'était, d'ailleurs, une ville célèbre dans les annales d'Israël. Abraham y habita, Jacob acheta un champ dans ses environs. Le peuple y bâtit un autel. Elle fut ville sacerdotale et de refuge. Abimélech s'y était fait proclamer chef d'Israël Le chêne de Sichem était célèbre dans la nation; c'est à son ombre que se tint sans doute l'assemblée, comme déjà il était arrivé sous les Juges, (Jud., IX, 6; cf. Jos. XXIV, 26; Gen., XXXV, 4, 8.)

[2] *Politique sacrée,* l. IV, art. II, 2e prop.

l'humeur du peuple juif, lui conseillaient de l'apaiser avec de douces paroles suivies de quelques effets : « Si vous donnez quelque « chose à leurs prières, et que vous leur parliez doucement, ils « vous serviront toute votre vie. »

Mais après les vieillards, Roboam consulta la foule des jeunes courtisans arrivés en même temps que lui au pouvoir. Ils persuadèrent au roi de résister. C'est dans des dispositions d'absolue résistance que Roboam se rendit une seconde fois à Sichem. D'après l'Écriture, il ne prit pas même la peine d'adoucir l'expression de ses résolutions; il n'eut pas recours aux justifications puisées dans les nécessités du royaume et du bien public. Il n'eut pas recours à la phraséologie par laquelle les tyrans colorent les injustices et parviennent à abuser les peuples. Voici le texte du discours que les courtisans mirent sur ses lèvres : « Mon petit doigt est plus gros que la taille de mon père. Mon père a rendu votre joug pesant; moi, je le rendrai plus pesant encore. Mon père vous a menés avec des fouets; moi je vous châtierai avec des scorpions[1]. » — « Réponse orgueilleuse et inhumaine qu'il faut attribuer, continue Bossuet, à un de ces aveuglements permis de Dieu et regardés comme un effet de cette justice qui met l'esprit de vertige dans les conseils des rois. Le roi n'acquiesça pas à la prière de son peuple, parce que le Seigneur s'était éloigné de lui pour accomplir la parole d'Ahias de Silo, qui avait prédit sous Salomon la division du royaume. Ainsi, quand Dieu veut punir les pères, il livre leurs enfants aux mauvais conseils, et châtie tout ensemble les uns et les autres.

« Par un seul trait, la dureté de Roboam effaça le souvenir de David et de toutes ses bontés, aussi bien que celui de ses conquêtes et de ses autres grandes actions. Jérusalem, le temple, la religion, la loi de Moïse, sont oubliés en même temps, et le peuple ne fut plus sensible qu'à sa vengeance[2]. »

L'ancien cri des tribus d'Israël, celui qu'avait poussé, sous David, Séba, fils de Bokri[3], et qui paraît avoir été le cri de ralliement d'Israël en révolte, retentit de toutes parts :

A tes tentes, Israël!
Qu'y a-t-il de commun entre toi et David?
Qu'avons-nous à faire avec le fils d'Isaï?
Soigne ta maison, David[4].

[1] On donnait ce nom a des fouets armés de pointes de fer.
[2] *Polit. sacrée*, l. X, art. 1, 7e prop.
[3] II Reg., xx, 1. Cf. *David*, 1re partie, ch. IX.
[4] On pourrait regarder ce chant comme la *Marseillaise* du temps.

Roboam eut de la peine à remonter dans son char et à gagner Jérusalem. Adoniram, l'intendant des corvées, envoyé par le roi son maître, soit pour apaiser l'émeute, soit pour la braver en remplissant aussitôt son office, fut assommé à coups de pierres.

V

La Providence a des consolations pour celui qu'un grand désastre a frappé : elle lui cache une large part des conséquences que son échec entraîne, en même temps qu'elle lui met au cœur l'espérance, la confiance du rétablissement de tous les avantages perdus.

Roboam eut part à ce double bienfait. Rentré à Jérusalem, le cœur plein de honte et de colère, il fut loin de se rendre compte de tout ce que la journée lui avait ravi d'honneur et d'avenir pour lui, pour Juda et Israël tout entier. On lui disait et il se disait à lui-même : il faudra peu de temps pour réduire à l'obéissance les foules qui ont osé se révolter. Tout frémissant et sur l'heure même, il décida le rassemblement de l'armée, dont il se croyait alors absolument maître. Il voulait incontinent marcher contre l'émeute et tirer une vengeance éclatante des tribus du Nord.

Cependant que se passait-il à Sichem? Jéroboam avait su utiliser le répit qui lui était laissé. La révolution faisait son œuvre. On proclamait partout le nom de Jéroboam comme celui de l'élu de Dieu. « Il revient, disait-on, de son exil d'Égypte pour sauver la nation. » Des hommes qu'il était aisé à Roboam de retenir fidèles à sa cause, ceux qui ne voulaient que des réformes religieuses et morales faciles à réaliser étaient en ce moment ralliés au parti de Jéroboam; ils ne se distinguaient plus de ces Ephraïmites qui, par pure jalousie contre Juda et sa domination de soixante ans, voulaient l'hégémonie d'une autre tribu et l'avènement d'une maison royale sortie d'Éphraïm.

Les Ephraïmites avaient atteint leur but; ils triomphaient. Il n'en était point ainsi des prophètes, qui ne tenaient entre leurs mains aucun gage de Jéroboam. Dieu avait permis, dans des desseins de sévérité pour son peuple, que les prophètes ne comprissent pas qu'ils servaient les complots d'ambitieux conduits par des pensées égoïstes et révolutionnaires et faisant paraître pour la pureté du culte de Jéhovah un zèle qu'ils n'avaient pas au fond du cœur. C'est ainsi que les prophètes, le sacerdoce et les gens de bien, aspirant à de justes réformes, favorisèrent une révolution qui tourna contre eux et qu'ils déplorèrent plus tard.

Dix tribus se réunirent pour saluer la royauté de Jéroboam. Seules, la tribu de Juda et une partie des tribus de Benjamin et

de Siméon résistèrent aux instances et refusèrent leur adhésion [1]. Cette scission s'accomplit silencieusement, au milieu d'une grande tristesse; mais, de part et d'autre, on ne pouvait croire qu'on en resterait là.

A Jérusalem, Roboam rassemblait fiévreusement son armée. Hélas! dans les derniers jours de Salomon, l'armée négligée s'était fondue peu à peu et était rentrée dans les habitudes civiles. La Bible ne parle d'aucun enthousiasme guerrier. On pourrait même croire que les troupes d'Israël ressemblaient en ce moment, qu'on nous permette cette expression, peut-être à une de ces gardes

[1] Il convient de se faire une juste idée de l'étendue et des forces des deux royaumes, bien qu'il soit à peu près impossible de déterminer exactement la ligne de leurs frontières Que faut-il entendre par les dix tribus qui s'attachèrent à Jéroboam? On s'accorde à laisser la tribu de Lévi en dehors de celles qui s'étaient déclarées pour l'un ou pour l'autre des royaumes : on sait qu'elle n'avait pas de territoire. Il ne faut point non plus parler de la tribu de Siméon; car le royaume d'Israël ne s'en était approprié qu'une fraction. Il est difficile de prouver que dans cet état elle comptât pour une unité parmi les dix tribus. La tribu de Dan fut en partie incorporée à celle de Juda; mais il lui restait assez de territoire pour que son adhésion à Jéroboam fût considérée comme celle d'une tribu entière. Quant à Benjamin, cette tribu, par son origine, se rattachait à celle d'Ephraïm. Il est vrai que, par suite de son voisinage de Jérusalem, la partie méridionale de son territoire avait été incorporée à Juda : la forteresse de Jérusalem ne laissait pas à cette portion la liberté de l'option. Mais la plus grande partie de son territoire fut rattachée à celui des dix tribus et c'était de toutes les régions de la Palestine celle où la religion avait laissé le plus de souvenirs et de monuments : Béthel, Galgal, Jéricho furent enclavées dans le royaume du Nord. De ce côté la ligne des frontières resta presque toujours indécise, et des combats furent livrés pour leur possession. (V. Dom Calmet, III Reg., XVI, 17.) Ahias promet *une seule* tribu à Roboam, alors qu'il a partagé son manteau en douze et qu'il n'en donne que dix parts à Jéroboam. Ahias ne pouvait donner à Roboam ce qu'il possédait par droit d'hérédité, la tribu de Juda La seule tribu qu'il lui assure, au nom de Jéhovah, paraît avoir été la tribu de Siméon. Avec elle, il posséda la portion de la tribu de Benjamin qui se confondait avec le terrtoire de Juda.

Voyons maintenant comment les deux royaumes se partageaient les peuples tributaires. Les populations habitant au nord et à l'est de la mer Morte, jusqu'au pays de Moab, appartenaient au royaume du Nord. Les contrées du sud et le pays d'Edom, très important à cause de son port, ne pouvaient facilement être arrachées des mains de Juda. Les conquêtes de David avaient assujetti de ce côté de vastes contrées, jusqu'aux rives de la mer Rouge Le royaume de Juda dut faire de grands efforts pour s'attacher ces pays. (III Reg., XXII, 48-50; IV Reg., XIV, 7-22.) Les territoires philistins durent en grande partie être soumis à Juda. Comme ils s'étendaient au nord, le long des frontières des dix tribus, leur possession dut être un objet de luttes entre les deux royaumes rivaux, luttes désirées par les Philistins, et dont ils tirèrent parti pour leur affranchissement.

nationales que l'on convoque trop tard, et qui, loin de dissiper les révolutions, finissent par en aider les succès. L'Écriture élève cette armée au chiffre de cent quatre-vingt mille soldats [1]. Mais son rassemblement fut lent et difficile.

Au moment où une nation se partage en deux, l'armée, qui représente tout le pays, reçoit le contre-coup de cette division, et si elle n'est pas immédiatement engagée et distraite par les combats, elle se désorganise bientôt. Tel était l'état des cent quatre-vingt mille hommes qui s'avançaient contre Jéroboam. Tout porte à croire que si l'engagement avait eu lieu, Roboam eût été vainqueur. L'état-major militaire était avec Roboam, et son adversaire n'avait même pas eu le temps d'organiser une armée.

La Providence avait décidé qu'on ne se battrait pas. Ce fut un prophète qui termina dans la paix la révolution qu'un autre prophète avait commencée dans une entrevue secrète avec Jéroboam.

En effet, la voix de Jéhovah se fit entendre à Sémaïas, l'homme de Dieu, en ces termes : « Va trouver Roboam, fils de Salomon, roi de Juda, les soldats de Juda et de Benjamin, et les autres qui ont suivi l'armée; dis-leur : Voici la parole du Seigneur : non, vous n'avancerez pas plus loin et vous ne combattrez pas vos frères, les fils d'Israël. Que chacun retourne chez soi. Voici que le Seigneur a parlé [2]. »

On ne sait si les deux armées étaient en vue l'une de l'autre au moment où Sémaïas tint ce discours; mais on voit, d'après le texte, que la campagne était déjà commencée. Qu'on se représente Sémaïas, l'homme de Dieu, connu de tous, paraissant en parlementaire, marchant droit au roi et, d'un geste énergique, commandant aux soldats de Juda et de Benjamin d'arriver autour de lui et les haranguant. Suivant les ordres de Jéhovah, il leur rappelle qu'ils sont frères, que Dieu leur défend de faire un pas de plus : que chacun retourne chez soi et que la terre ne boive pas le sang d'une famille qui s'égorge elle-même.

La Bible ne nous fait connaître que par de brèves paroles cette

[1] III Reg., XII, 21. — La note précédente explique les chiffres qui, à première vue, semblent exagérés. Juda, avec ses lambeaux de tribus et ses provinces tributaires, n'était guère moins fort que tout le reste d'Israël. (V. Dom Calmet, III Reg., XII, 17.)

[2] III Reg., XII, 13. Sémaïas ou Sémaïa apparaîtra bientôt encore sur la scène. La Bible ne nous en dit pas plus sur son origine et sur celle d'Ahias. Comme ce dernier, Sémaïas écrivit l'histoire des rois, en particulier celle de Roboam. (II Paral., XII, 15.) L'appellation d'homme de Dieu que lui donne l'Écriture désigne un homme d'une vertu extraordinaire : « Homo Dei appellatus non est quilibet propheta, dit Theodoret, sed qui perfectam habent virtutem, ut Moses et Elias, et si quis illorum similis. » (In III Reg., XII, 31.)

scène grandiose qui, si nous en avions les détails, serait l'une des plus curieuses de l'histoire du peuple de Dieu. Un artiste voudrait la peindre. Elle montrerait, par un fait mémorable, quelle était la puissance du rôle des prophètes dans les grandes crises religieuses, politiques et morales d'Israël.

Ainsi se termina la révolution qui marqua en Israël la 962e année avant Jésus-Christ.

Depuis cette époque les révolutions dans les sociétés humaines ont été innombrables. Mais toutes se sont ressemblées et se ressembleront toujours. Elles sont un châtiment de Dieu, punissant ordinairement dans les peuples les fautes de leurs chefs :

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.

Des griefs divers réunissent une multitude dont les membres ne s'accordent qu'en un point : la haine d'un gouvernement, d'un ordre de choses dont on a souffert. On jette à la foule des formules assez élastiques pour promettre satisfaction à tous les griefs et à toutes les revendications. On l'excite par un mot indécis et, la plupart du temps, incompris : le mot jeté à la foule par Jéroboam fut *durissimum jugum :* plus de corvées! Au fond, on entreprend, sans savoir où l'on va. Les habiles s'échauffent et arment les ressentiments. L'œuvre de destruction s'accomplit. Mais parmi ceux qui ont contribué à la révolution, le grand nombre n'obtient point ce qu'il désire. Les habiles ont conquis pouvoir, influence et richesses; et le nombre des dupes est incalculable. Ce qui est particulièrement triste, c'est de voir combien de victimes innocentes, frappées dans leurs intérêts et leur existence, payent pour des fautes qui leur sont étrangères.

Quant aux conséquences de cette révolution pour Israël, elles furent la destruction de sa puissance, de sa fortune et de sa gloire. Tout ce que la royauté avait conquis avec tant d'efforts depuis un siècle, était désormais voué à l'amoindrissement successif et à la destruction. Aux temps les plus mauvais des Juges, Israël n'avait point connu de malheur aussi grand que celui du schisme, cette plaie dévorante que rien ne pouvait guérir ni arrêter dans son progrès. La rayonnante et glorieuse monarchie de Salomon tombait dans un désastre tel, qu'aucun peuple civilisé n'en éprouva de pire. Les dix tribus chantaient leur triomphe et exultaient de joie. Avec plus de raison que ces révoltés victorieux, Seschonq, dans son palais, se félicitait des conseils séparatistes qu'il avait donnés à Jéroboam. La nation rivale, Israël, avait été frappée au flanc d'une flèche mortelle, et laissait désormais ouvertes pour l'armée égyptienne les routes de Jérusalem.

G. MEIGNAN,
Archevêque de Tours.

M. ALEXANDRE DUMAS FILS [1]

Un écrivain de théâtre qui s'est servi du théâtre comme d'une tribune, de l'art dramatique comme d'un moyen de propagande, et qui pourtant a fait œuvre d'art, œuvre vivante et solide, cela n'est pas très ordinaire, et cela même ne s'est vû qu'une fois, dans le cas de M. Alexandre Dumas fils. Ce dramatiste très célèbre qui envie la destinée de législateurs très obscurs est un des esprits les plus curieux de ce temps, tout en contrastes, et d'une complexité qui réjouit l'analyste. Parti à la recherche de la vérité avec le zèle le plus sincère et la plus ardente loyauté, on ne saurait dire s'il en a rapporté plus d'erreurs ou plus de vues justes, profondes et neuves. Car peu d'hommes ont eu plus de bon sens que cet auteur réputé paradoxal, mais aussi n'en cite-t-on guère qui aient eu dans l'esprit plus de bizarrerie que cet homme de bon sens. Il est remarquablement organisé pour voir hommes et choses dans leur réalité

[1] Né à Paris en 1824. — Œuvres : *Péchés de jeunesse* (poésies). *Aventures de quatre Femmes et d'un perroquet* (roman), 1847. — *La Dame aux Camélias*, 1848. — *Le Docteur Servans. Antonine. Le Roman d'une Femme*, 1849. — *Tristan le Roux*, 1850. — *Trois Hommes forts. Diane de Lys*, 1851. — *Le Régent Mustel.* La Dame aux Camélias, 1852. — *La Dame aux Perles. Contes et Nouvelles. Sophie Printemps.* Diane de Lys, 1853. — *La Vie à vingt ans*, 1854. — Le Demi-Monde, 1855. — La Question d'argent, 1857. — Le Fils naturel, 1858. — Un Père prodigue, 1859. — L'Ami des Femmes, 1864. — Le Supplice d'une Femme (en collaboration avec Emile de Girardin,) 1865. — Héloïse Paranquet (avec Durantin). *L'Affaire Clémenceau*, 1866. — Les Idées de Madame Aubray, 1867. — Préface de *la Dame aux Camélias*, 1867; de *Diane de Lys*, du *Demi-Monde*, de la *Question d'argent*, du *Fils naturel*, du *Père prodigue*, 1868; de *l'Ami des Femmes*, 1869; des *Idées de Madame Aubray*. — *Lettre de Junius*, 1870. — La Visite de noces. La Princesse Georges, 1871. — *Lettre sur les choses du jour. L'Homme-femme*, 1872. — La Femme de Claude. *Lettre à M. Cuvillier-Fleury*. Monsieur Alphonse, 1873. — *Discours de réception à l'Académie française*, 1875. — L'Étrangère, 1876. — Les Danicheff (avec M. Pierre Newski), 1876. — La Comtesse Romani (avec Gustave Fould). *Discours sur les Prix de vertu*, 1877. — Préface de *l'Étrangère*. *La Question du divorce*, 1879. — *Les Femmes qui votent et les femmes qui tuent. Lettre à M. Naquet*, 1880. — La Princesse de Bagdad, 1881. — Denise, 1885. — Francillon, 1887. — Chez Calmann-Lévy.

concrète, et il se perd dans les abstractions. Il s'intéresse à toutes les questions et se confine dans l'étude des problèmes les plus spéciaux. Intelligence lucide, cerveau trouble, il a écrit dans le style le plus net et dans le pathos le plus amphigourique. Depuis quarante ans il bataille par le livre, par le journal, par le théâtre : il disserte, il discute, il déclame, il prêche; et tout en prêchant il amuse, il émeut, il irrite, il passionne; il fouille la société, scrute la nature humaine, interroge son art; il dispose ses arguments et pose ses personnages, il serre ses démonstrations et soigne ses fins d'actes. Il ne sent pas encore la fatigue. Il est à la disposition de tout auteur qui a besoin d'une préface; il est prêt chaque fois qu'une pécheresse dans l'embarras a besoin d'une consultation. Il est l'unique espoir de la Comédie qui, chevronnée de désastres, n'a plus de confiance qu'en ce sauveur. Le théâtre contemporain s'incarne en lui. Dès la première rencontre il s'est imposé au public, bousculant toutes les conventions, qu'il a d'ailleurs remplacées par d'autres. Il a si impérieusement mis la main sur cette partie de l'art, que tous les progrès qui s'y sont faits y ont été faits par lui, et qu'il a retardé l'avènement de quelques autres qui restent à faire. Il ne compte plus ses imitateurs, de même que ses héros et ses héroïnes ne peuvent plus nombrer leur descendance. C'est lui qui a fait sortir des dessous du théâtre ces fils qui redemandent un père, ces filles coupables et vertueuses, ces courtisanes à l'assaut de la famille, ces femmes éplorées, ces maris armés jusqu'aux dents. Son œuvre, disparate, qui semble tour à tour d'un sceptique, d'un croyant, d'un boulevardier, d'un médecin, d'un illuminé, contient des figures prises en pleine humanité, et des bonshommes en carton, de jolis mots et de beaux cris, des tirades éloquentes et des aphorismes cyniques. Quelques parties en sont ruinées déjà; d'autres résistent; d'autres ont pris avec le temps un relief qu'on n'attendait pas. L'ensemble reste considérable. C'est appuyé sur cette œuvre que M. Dumas peut à bon droit regarder d'un peu haut ses contemporains, de ce regard qu'on retrouve dans tous ses portraits, et où il y a de la dureté, de l'assurance et du défi.

I

De la biographie de M. Alexandre Dumas, nous n'avons à retenir que deux faits, mais qui sont d'une importance capitale. Ils ont eu sur sa carrière d'écrivain une influence décisive. Ils ont fixé la direction de son esprit, délimité le champ de ses observations, de ses réflexions, de ses déductions, et une fois pour toutes déterminé la nature de son œuvre.

M. Dumas est un enfant naturel. — Envoyé à la pension Goubaux, il y subit pendant plusieurs années le supplice qu'il a décrit avec tant d'âpreté au début de l'*Affaire Clémenceau*. Il est en butte aux injures et aux coups. Son premier contact avec la société est pour lui apprendre que cette société est injuste et qu'elle fait souffrir des innocents. Le premier spectacle que lui donnent les hommes est celui de la lâcheté et de la cruauté. De cette première empreinte son âme restera marquée à jamais. Il ne pardonnera pas. Il dénoncera le pharisaïsme de cette société. Il traitera les hommes suivant leurs mérites. Il leur rendra les coups reçus par l'enfant.

Très jeune il devient le camarade de son père, et se trouve lancé dans un monde qui est celui du plaisir et de la vie facile. — C'est là en vérité qu'il a « fait ses classes ». Il a étudié *in anima vili*. Il a ainsi appris beaucoup de choses, bonnes à savoir, qui ne sont pas dans les livres, et qui surtout n'y étaient pas encore. A cette liberté dont il a joui de très bonne heure, à cette éducation faite par le monde et par un certain monde, il a gagné sans doute d'acquérir une expérience rapide et solide. Mais encore cette expérience est-elle étroite. Elle ne porte que sur l'amour, et sur celui qui n'a de commun avec l'amour vrai que le nom. Elle ne s'adresse qu'à la femme, et en tant qu'elle n'est ni l'épouse ni la mère. Plus tard M. Dumas continuera à décrire l'amour et à représenter la femme tels que les lui a montrés une première rencontre. Son horizon est borné pour toujours.

M. Dumas est là tout entier. Il a vingt ans. Il n'a pas encore écrit une ligne. Et déjà, en germe du moins, son expérience passée contient toute son œuvre future.

Il ne suffit pas que certains problèmes se posent, que certains milieux agissent. Il importe de savoir comment est constitué intellectuellement celui qui subit l'influence de ce milieu. — Dans le *Père prodigue*, M. Dumas a mis en scène et opposé l'un à l'autre, non pas seulement deux individus, mais les représentants de deux générations. Le comte de la Rivonnière est « né à une époque où la France entière avait la fièvre et où les individus comme les masses cherchaient à dépenser par tous les moyens possibles une surabondance de vitalité, poussés vers la vie bruyante par nature, par curiosité, par tempérament[1]. » Les hommes de ce temps-là s'en tenaient au décor de la vie, à la surface, qui est en effet attrayante et plaisante. Ils n'avaient garde de chicaner avec leurs jouissances et de gâter leurs sensations en leur demandant compte

[1] *Le Père prodigue*, I.

d'elles-mêmes. Ils avaient une santé robuste, le cœur chaud, l'imagination riche : ils profitaient de tout ensemble. Ils s'enchantaient de beaux rêves, et conservaient une foi inébranlable en de grands mots vides de sens. Jusqu'à la fin ils restaient jeunes, d'une jeunesse incorrigible, et arrivaient à la mort, sans avoir rien appris, peut-être sans avoir rien compris. Or il se trouva que par un curieux phénomène de transmission, cette expérience qu'ils n'avaient pas eue, leurs enfants l'apportèrent en naissant. Lassés avant le temps, épuisés par des dépenses que d'autres avaient faites pour eux, revenus d'illusions qui n'avaient pas été les leurs, ceux-ci s'étonnèrent de trouver sans attrait les plaisirs où on les conviait, et d'où ils ne retiraient qu'ennui et dégoût. Chez eux la faculté de sentir était émoussée. Ne sachant plus goûter et jouir, dédaignant d'imaginer, ils voulurent savoir. — M. Dumas est l'un de ceux en qui s'est le plus exactement incarné ce tour d'esprit positif, ou si l'on veut, positiviste, auquel on reconnaît la génération arrivée vers 1850 à la vie littéraire.

La faculté qui s'éveille d'abord en lui, celle dont il a été pourvu le plus abondamment, c'est une merveilleuse faculté d'observation. Il est de ceux qui aperçoivent dans les actions leurs mobiles, derrière les conventions le fait, derrière les situations le caractère, sous le masque la personne, sous le mot la chose, et enfin sous toutes les apparences qui la voilent, la parent et la dénaturent, la réalité elle-même. Or ce n'est rien de beau que la réalité toute nue. Les observateurs ont été de tout temps et sans exception des pessimistes. « Le résultat de la science et le prix dont on la paie, c'est le mépris du sujet. » Ce mépris se traduit dans l'attitude, dans l'air du visage, dans le son de la voix et dans l'accent de la parole. Il est naturel que nous le prenions de haut quand nous discutons d'une question qui nous est familière, avec ceux qui l'ignorent, et qui par ignorance se trompent. C'est notre droit d'être avec eux affirmatifs, catégoriques et voire tranchants. Que s'ils ne veulent pas se laisser instruire, et s'ils s'obstinent dans leur erreur, ils deviennent risibles. Inutile désormais d'employer les arguments et de faire une vaine dépense de logique : où le raisonnement n'est plus admis, le rire suffit. Contre ceux qui ne veulent pas entendre, nous avons une dernière ressource, vengeance ou consolation : c'est la raillerie, l'ironie, l'impertinence. — M. Dumas est d'abord cet observateur à la clairvoyance implacable, au coup d'œil net, précis et sûr, ce railleur au rire âpre et amer. Il est Olivier de Jalin, M. de Ryons et Lebonnard.

Mais à mesure que M. Dumas avance en âge, un autre côté de sa nature se dessine qui, avec le temps, s'accentue et s'accuse.

Un jour vient où il s'aperçoit que la méthode d'observation directe est insuffisante pour tout voir. Il se prend de goût pour les sciences et d'abord pour la physiologie. La littérature n'est pleine que de la description des sentiments : elle nous trouble avec les tourments du héros fatal, elle nous apitoie sur les mélancolies de la femme incomprise, elle nous transporte avec les élans de folie des grandes amoureuses. A toutes ces études sentimentales il manque une base, qui serait l'étude du tempérament. Nous restons surpris devant certaines attractions, ou devant certaines antipathies qui nous semblent également inexplicables. La physiologie en possède le secret. « Cœur humain, corps humain, mystère... » De la physiologie M. Dumas passe à la phrénologie, et aussi à la chimie, à l'histoire naturelle, aux mathématiques. Il cite Lavater et Hahnemann plus souvent que La Rochefoucauld. Il pense maintenant qu'il peut trouver son compte dans les livres, à condition que ce soient des livres de science. Seulement on peut se demander ce que vaut cette science acquise sur le tard et en bloc par des esprits qui n'ont pas été préparés pour la recevoir. Je crains qu'elle n'ait égaré plus d'écrivains qu'elle n'en a dirigés, qu'elle ne les ait amenés à prendre des analogies superficielles pour des affinités profondes, et qu'enfin la science sans l'esprit scientifique ne soit la pire duperie. Pour ce qui est de M. Dumas, il fait quelque part un raisonnement que je n'ai jamais pu lire sans inquiétude. « Si avec une voiture à deux chevaux je vais de Paris à Saint-Cloud en une demi-heure, avec quatre chevaux j'y serai en un quart d'heure, avec huit chevaux j'y serai tout de suite, avec seize chevaux me voilà revenu avant d'être arrivé et même parti [1]. » Je me défie d'un savant qui, de bonne foi, me donne cette plaisanterie pour un parfait exemple du raisonnement mathématique. Je suis en garde contre les résultats auxquels il arrivera, et contre le genre d'attrait que les sciences ont pu avoir pour lui. — A y regarder de près, le goût des sciences, si commun aux écrivains de ce temps, n'a été chez eux qu'une autre forme du goût pour le merveilleux.

L'homme n'est pas tout matière. Il est esprit. La forme la plus haute des aspirations de l'esprit est le sentiment religieux. L'auteur des *Idées de Madame Aubray* le sait bien ; et il a beau n'être qu'un chrétien du dehors, il est juste de reconnaître que sa pensée restera jusqu'au bout profondément imprégnée de christianisme. Il sait que les conducteurs de l'esprit humain, quand ils n'ont pas été les grands savants, ont été les grands prêtres. Visiblement cette idée le hante; il en vient à prendre les attitudes, le ton et le langage

[1] Préface de *l'Etrangère.*

qui ont été, de tout temps, ceux des hiérophantes. « Donc ceux qui voient, ayant reconnu à ces signes évidents ce qui va se passer, se sont regardés d'une certaine manière et se sont dit tout bas : Il est temps!... Les temps prédits sont proches. Dieu a de nouveau prévenu Noé. Il va falloir être avec les hommes dans le déluge, ou avec l'homme dans l'arche[1]. » Désormais, les tournures empruntées à la Bible et à l'Apocalypse viennent naturellement sous sa plume; elles s'y rencontrent avec les termes techniques échappés des livres de médecine et s'y amalgament comme elles peuvent. Les évènements de la guerre franco-allemande, les malheurs de l'année terrible ont pour effet tout à la fois d'exalter sa sensibilité et de fortifier la confiance où il est de posséder un don de seconde vue. Une des causes de l'universel bouleversement, la corruption de la société par la femme, lui avait été révélée. Elle lui avait montré, « lorsque personne ne les voyait encore, les barbares en marche sur Paris, et le triomphe de la populace[2] ». A partir de 1870, il prophétise. C'est à dater de ce moment qu'il multiplie les brochures, intervient dans toutes les questions, traitant de tout à propos de l'adultère : réforme des lois, tradition évangélique, destinées de la France, avenir de l'Europe, avenir de l'humanité. Il a ses visions, et justement les mêmes que saint Jean. Il a vu « une Bête colossale qui avait sept têtes et dix cornes, et sur ses cornes, dix diadèmes. Et les sept têtes de la Bête dépassaient les plus hautes montagnes, et, formant une immense couronne, plongeaient dans tous les horizons ». Entre Dieu et lui, il n'admet plus d'intermédiaire. Il s'est établi au sein de la Vérité. C'est de là qu'il juge et décide de toutes choses. Il distribue le châtiment et le pardon. Il dispose souverainement de la vie humaine. Il déclare que cette femme doit être tuée, que cet homme doit mourir, que cet autre doit être épargné. Et il n'a plus ni une hésitation ni un doute. Il est le Justicier. Il a reçu mission de condamner et d'absoudre.

Sous ces deux aspects : curiosité pseudo-scientifique, exaltation quasi religieuse, c'est une même tendance de l'esprit de M. Dumas que nous avons suivie. Dans cet observateur précis et sec, il y a, en outre, un mystique. Le Parisien railleur pouvait écrire *le Demi-Monde* et le couplet des pêches à quinze sous; il ne pouvait écrire ni *la Femme de Claude* ni le couplet du vibrion. Et il arrive, le plus souvent, que les œuvres de M. Dumas procèdent entièrement de l'un ou de l'autre des deux courants; mais, parfois aussi, les deux courants se réunissent, comme dans *l'Etrangère*, mêlant la

[1] Préface de *l'Ami des femmes.*
[2] Lettre à M. Cuvillier-Fleury.

réalité toute crue (rôle de Septmonts) au symbolisme le plus étrangement visionnaire (rôle de mistress Clarkson), et produisent un composé d'une saveur unique.

C'est dans la forme dramatique que M. Dumas a trouvé la meilleure expression de ses idées. Dès lors, constater qu'il devait avoir apporté avec lui cette disposition naturelle et innée qui vous fait voir toutes choses sous un certain angle, et vous destine à être le « metteur en œuvre des mouvements purement extérieurs de l'homme, » c'est n'avoir rien dit, puisqu'il faudrait dire précisément la même chose à propos de tout auteur dramatique. Mais ceci est particulier à M. Dumas. Tandis que de coutume l'écrivain de théâtre est celui qui a le plus d'aptitude à sortir de soi et à se transformer en des personnages qui diffèrent de lui comme ils diffèrent entre eux, M. Dumas est incapable d'une telle abnégation. Son théâtre est le produit de ses observations, de ses réflexions, de ses impressions personnelles. Et c'est véritablement une portion de lui-même qu'il donne au public sur la scène. Aussi bien, dans toute son œuvre, le Moi s'étale. Qu'on se reporte plutôt à ses préfaces, et aux lettres qui ont précédé les préfaces, et aux notes qui les suivent. Qu'on voie comme il y explique ses intentions, comme il y discute et s'y défend. Jamais texte ne trouva commentaire plus abondant et plus ingénieux. Est-ce seulement de la part de M. Dumas l'effet d'une sorte d'admiration naïve? Non. Il déclare qu'il n'est jamais parvenu à se satisfaire; il a des découragements, des lassitudes, des colères qui écartent jusqu'au soupçon d'un si ridicule contentement de soi. Mais M. Dumas est un convaincu. Il est d'une absolue sincérité, d'une entière bonne foi. « J'aimerais mieux, dit-il, labourer l'arpent de terre que le travail m'a donné, que d'imprimer un mot que je ne penserais pas. » De là un impérieux besoin d'avoir raison. Il combat pour des idées auxquelles il tient. Il les expose afin de les imposer. Si la force n'y suffit point, il y emploie la violence. Ainsi s'explique l'atmosphère particulière des « salles » de M. Dumas : c'est une atmosphère de bataille. Ainsi s'explique l'impression qu'on emporte de ses pièces : on est moins persuadé que vaincu. Ajoutez que M. Dumas aime la lutte pour la lutte. Les aventures les plus périlleuses sont celles qui le tentent davantage. Il a le goût du danger. Comme le joueur qui recherche moins le gain que l'émotion, il ne se soucie pas d'une victoire facile. Il se crée volontairement des obstacles. Il pousse ses idées jusqu'au bout et les présente sous leur forme la plus ardue, dans le tour le plus paradoxal. Il veut sentir la résistance du public. Il ne consent à l'emporter que de haute lutte. Le métier d'auteur dramatique ainsi pratiqué, c'est justement un métier de dompteur.

II

On ignore assez généralement que M. Dumas a commencé par « sacrifier aux Muses ». Son premier livre est un recueil de vers : *Les péchés de jeunesse*[1]. Il contient des pièces lyriques, quelques vers d'amour, des impressions de voyage datées des bords du Rhin et d'Espagne. C'est la platitude et c'est la banalité elle-même. A chaque page se retrouve l'imitation de Hugo et de Musset. L'excuse de l'auteur, c'est d'abord qu'il est très jeune : les premières pièces étant datées de 1840, nous avons donc là des vers de la seizième

[1] *Les Péchés de jeunesse* (qui devaient d'abord porter le titre de *Préface de la vie*) ont paru en 1 vol. in-8° chez Fellens et Dufour, 1847. Ils n'ont pas été réimprimés. Ce volume, dont la Bibliothèque nationale ne possède pas d'exemplaire, est devenu très rare. J'en détache quelques vers, à titre de curiosité. Dans une pièce adressée à son père qu'il apostrophe ainsi : « O penseur! » M. Dumas indique de quelle façon il faut s'y prendre pour entrer au « palais que l'on trouve au bout du pont des Arts. »

Si tu veux quelque jour chez ces ombres descendre,
Prends ta belle jeunesse, et venant l'attacher,
Ainsi que Jeanne d'Arc sur le bois d'un bûcher,
Brûle-la tout entière et jette au vent sa cendre!

Reste seul en faisant le vide autour de toi,
Et tu seras reçu, c'est une ruse adroite.
Car on ne peut passer par cette porte étroite,
Si l'on a par hasard un bagage avec soi.

Notez que l'Académie comptait alors parmi ses membres Chateaubriand, Lamartine, Hugo, de Vigny. — Voici quelques vers sur la mort de Marie Duplessis (la Dame aux Camélias).

Maintenant vous avez parmi les fleurs, Marie,
Sans crainte du réveil le repos désiré.
Le Seigneur a soufflé sur votre âme flétrie,
Et payé d'un seul coup le sommeil arriéré...

Pauvre fille! On m'a dit qu'à votre heure dernière
Un seul homme était là pour vous fermer les yeux,
Et que sur le chemin qui mène au cimetière,
Vos amis d'autrefois étaient réduits à deux.

Eh bien! soyez bénis, vous deux qui tête nue,
Méprisant les conseils de ce monde insolent,
Avez jusques au bout, de la femme connue
En vous donnant la main mené le convoi blanc!

Vous qui l'aviez aimée, et qui l'avez suivie,
Qui n'êtes pas de ceux qui, duc, marquis ou lord,
Se faisant un orgueil d'entretenir sa vie
N'ont pas compris l'honneur d'accompagner sa mort!

année. Mais son excuse est surtout qu'il jugea ces vers à leur valeur, se contenta de cette unique épreuve et ne « pécha » plus. Garda-t-il rancune à la poésie? Toujours est-il que plus tard lorsqu'il eut l'occasion d'en parler, il le fit avec une sévérité qui serait impardonnable, si elle ne provenait de l'inintelligence la plus complète qui soit. Le hasard académique, qui a ses ironies, lui ayant un beau jour confié le soin d'apprécier l'œuvre de deux poètes, il profita de la circonstance pour faire les plus étonnantes déclarations. Pour sa part il aime les vers qui s'en vont deux à deux, comme les bœufs ou les amoureux [1]. La forme de Boileau lui suffit pleinement. A la rigueur il admet que les douze pieds de l'hexamètre puissent servir à marquer fortement une sentence; encore ne voit-il pas bien ce que le rythme et la rime ajoutent à la maxime d'un moraliste ou à celles qu'a dictées la sagesse des nations. En dehors du vers proverbe et de la géométrie mise en vers, il ne trouve que « bourdonnement harmonieux. » La poésie n'est à ses yeux que l'art de « dire d'une manière séduisante des choses qui ne signifient rien du tout »; art privilégié, art facile en somme où « les fautes grammaticales passent pour des audaces, quelquefois pour des beautés [2]. » En fait, si on peut dire que M. Dumas est un poète — au sens large du mot, et en tant que créateur d'âmes, — nul aussi n'a été moins poète que lui, au sens restreint du mot. Il n'a de goût que pour les idées. Il est parfaitement insensible au charme propre de la poésie qui consiste à éveiller des sensations par la couleur et le son des mots.

Cependant le jeune Dumas donnait des chroniques aux journaux et s'essayait au roman. Les *Aventures de quatre femmes et d'un perroquet* sont le récit des amours successives d'un jeune homme avec une jeune fille qu'il a enlevée pour l'épouser, avec une grande dame, avec une chanteuse, avec une bourgeoise énorme et sentimentale. La *Dame aux Camélias* est un roman de mœurs modernes. *Tristan le Roux* est une évocation du quinzième siècle personnifié dans Jeanne d'Arc et Gilles de Retz. *Sophie Printemps* met en scène une jeune fille qui épouse un épileptique par esprit de dévouement et de charité. Dans le *Régent Mustel*, qui plaisait fort à George Sand, l'auteur imagine de ressusciter Paul et Virginie, Manon et Des Grieux, Werther et Charlotte, de les réunir dans une même ville, et de rendre Des Grieux amoureux de Virginie. Le *Docteur Servans* est un conte mi-philosophique et mi-fantastique... M. Dumas nous a dit lui-même ce qu'il faut penser de ces « romans faciles » [3].

[1] Réponse à M. Leconte de Lisle.
[2] Préface du *Bijou de la Reine*.
[3] Notes de *la Dame aux Camélias*. Edition des comédiens.

Si l'on excepte la *Dame aux Camélias*, où il a été porté par le souvenir de faits récents et par une émotion personnelle, *Diane de Lys*, la première partie de la *Dame aux Perles*, quelques passages du *Roman d'une femme* et, çà et là, quelques pages brillantes, des dialogues d'un tour singulièrement vif, des mots à l'emporte-pièce, le reste semblera sans valeur. Le seul intérêt que ces romans aient pour nous, c'est qu'ils nous aident à mieux comprendre le théâtre de M. Dumas, dont ils sont comme la première ébauche. On y voit se profiler déjà certaines figures, courtisanes dangereuses, femmes trahies, filles séduites, amants indignes, maris patients, maris cléments, maris justiciers. L'auteur s'interrompt au milieu de son récit pour traiter *ex professo*, en de véritables dissertations, qui souvent tiennent peu au sujet, des questions relatives aux rapports des sexes. Il a toujours été sermonneur. Et il avait de bonne heure arrêté le texte de ses sermons.

Avec les seuls progrès que le temps aurait apportés à son talent, M. Dumas avait-il chance de devenir l'un des maîtres du roman? On répond en citant l'*Affaire Clémenceau*. Mais la réponse n'est pas décisive. Car on sent à toutes les pages de ce beau livre l'influence qu'a eue sur M. Dumas l'habitude de la scène. En fait, M. Dumas doit beaucoup aux nécessités du théâtre. Elles l'ont forcé à condenser, à contraindre, à diriger sa pensée, qui était naturellement diffuse et volontiers vagabonde.

Cependant, et quoi qu'on s'accordât dans l'entourage de M. Dumas à penser qu'il n'avait aucune des qualités nécessaires au théâtre, il avait, dès l'année 1849, tiré un drame de son roman, *la Dame aux camélias*. Il avait écrit en huit jours, au courant de la plume et en l'absence de toutes théories littéraires, cette pièce, la plus considérable sans doute dans l'histoire du mouvement dramatique de ce temps. Il lui fallut trois ans pour arriver à la faire représenter. Aujourd'hui encore, M. Dumas ne se souvient pas sans étonnement des difficultés qu'il rencontra alors. Il s'indigne que toutes les portes ne se soient pas ouvertes devant le fils de Dumas père, comme si le théâtre devait être un fief de famille. En réalité, il était un nouveau venu; il apportait une pièce d'un ton hardi et qui paraissait alors scandaleux. Il est vrai que c'était une œuvre de premier ordre; mais, en matière littéraire, cela n'a pas d'importance.

Enfin représentée le 2 février 1852 sur le théâtre du Vaudeville, *la Dame aux camélias* eut dès le premier soir un éclatant succès.

Si l'on veut comprendre par où cette pièce allait faire révolution, ce n'est pas au fond même de l'œuvre qu'il faut s'attacher. Par le choix du sujet, par la nature des sentiments, *la Dame aux*

camélias est bien loin d'apporter rien de nouveau. Tout au contraire, elle regarde vers le passé; c'est un legs du romantisme. M. Dumas s'est défendu maintes fois d'avoir jamais voulu se faire l'avocat des dames aux camélias, et songé à réhabiliter la courtisane. Et il cite la phrase sur laquelle se fermait le roman : « L'histoire de Marguerite est une exception; si c'eût été une généralité, ce n'eût pas été la peine de l'écrire. » Mais il néglige de citer cette autre phrase par laquelle s'ouvrait le même livre : « J'ai une indulgence inépuisable pour les courtisanes, et je ne me donne même pas la peine de discuter cette indulgence. » Or, l'indulgence pour la courtisane, réhabilitée ou non, est l'un des dogmes du romantisme. M. Dumas se proposait de prouver « qu'un sentiment pur et vrai peut subsister dans une créature momentanément avilie ». Cette antithèse est justement celle sur laquelle Hugo avait échafaudé tout son théâtre. Songez encore au rôle d'Armand Duval, le soupirant élégiaque, plus semblable aux Didier et aux Fortunio qu'à aucun personnage du théâtre de M. Dumas. Songez à la figure entrevue de Nichette, la grisette honnête. Songez à cette mise en scène de la phtisie, à cette poésie de la maladie et de la mort, et à tout ce vague sentimentalisme avec lequel, d'ailleurs, M. Dumas va rompre une fois pour toutes. C'est par là que *la Dame aux camélias* a vieilli, et qu'elle nous semble aujourd'hui un peu rengaine. J'emploie ce mot afin de faire plaisir à M. Dumas qui le préfère au mot : complainte.

C'est par la forme que *la Dame aux Camélias* était entièrement nouvelle. Jusqu'alors, chaque fois qu'on avait voulu mettre la courtisane au théâtre, on avait cru devoir rejeter l'action dans le passé. Hugo était remonté jusqu'à l'époque de Louis XIII. Tout récemment, pour son *Aventurière*, Augier avait adopté le cadre de l'Italie du seizième siècle. Et voici que tout d'un coup, avec l'audace de ses vingt-huit ans, un jeune auteur jetait sur la scène, non plus la courtisane historique, poétisée par la légende, ni l'aventurière, protégée par un pudique euphémisme, mais bien la fille entretenue. Il prenait pour modèle l'une de celles que tous les Parisiens, habitués du monde galant, se souvenaient d'avoir vue. Il la montrait flanquée de ses satellites ordinaires, entremetteuses, décavés et viveurs sur la figure de qui on pouvait mettre un nom et même plusieurs noms. Il ouvrait devant le public l'appartement d'Alphonsine Plessis, et le restituait tel qu'il l'avait vu un soir qu'il y avait été introduit. C'était le costume et le décor de la vie moderne. Or cette question du costume est capitale. C'est par la réforme du costume que se font toutes les réformes au théâtre. C'est de la vérité extérieure qu'on en arrive à la vérité intérieure.

La comédie moderne était fondée, celle qui consiste à représenter les mœurs de notre temps dans leur cadre vrai. En ce sens, il n'est aucune œuvre du théâtre dit réaliste qui ne procède de *la Dame aux Camélias*. Sans doute, le mouvement commencé se continuera, et on dépassera singulièrement le degré de réalité atteint dans cette première tentative. Mais ce qui importait, c'était de donner l'impulsion et d'ouvrir la voie. — Cette soirée du 2 février 1852 est, à vrai dire, la date de fondation de la comédie de mœurs moderne.

Le *Demi-Monde* est l'œuvre de M. Dumas où, débarrassé de toute influence sentimentale, il a réalisé pleinement sa conception de la comédie de mœurs. Parti en exploration à travers la société contemporaine, il a découvert un pays de formation récente, reconnu « une terre nouvelle qui manquait à la topographie parisienne ». Il montre où commence et jusqu'où va cette classe de la société : il en fixe les limites, il la décrit, il la définit, il lui trouve son appellation. Il montre quels types s'y rencontrent, quelles habitudes y sont usitées, quelles idées et déjà quels préjugés y ont cours. Il dégage le drame qui peut sortir du conflit des intérêts qui se heurtent dans ce monde spécial. Bref, il fait arriver toute une catégorie sociale à la vie littéraire. — Pour beaucoup M. Dumas est resté l'auteur du *Demi-Monde*. D'après eux, il aurait dû au choix d'une étude où il apportait des connaissances très spéciales, à la conception très claire de son sujet, à tout un heureux concours de circonstances, de faire un chef-d'œuvre qu'il n'a pas su recommencer... Ce qu'il faut dire, c'est qu'il n'a pas cherché à le recommencer. Deux pièces tout au plus : *la Question d'argent* et *le Père prodigue*, sont bâties sur le même plan que *le Demi-Monde*. Cette forme de théâtre qui l'avait d'abord séduit ne lui a plus semblé suffisante. Il l'a promptement abandonnée. Il l'a laissée à un autre qui, creusant dans le même sillon, mais à une plus grande profondeur, a été plus avant que lui dans l'étude de nos mœurs, et en a rapporté des œuvres plus solides et plus larges. Pour lui il était déjà sollicité par un idéal d'art très différent.

Le *Fils naturel* est le point de départ d'un genre nouveau où l'auteur allait tenter de développer une thèse sociale, et de rendre par le théâtre « plus que la peinture des mœurs, des caractères, des ridicules et des passions ». M. Dumas a maintes fois exposé par quel progrès d'idées il a été amené à cette conception qu'il entrevoyait tout au moins dès cette époque. Il lui a semblé que dans une société qui est, comme la nôtre, en mouvement, en fermentation continue, nul n'a le droit de se désintéresser de questions qui appellent une solution immédiate. Sous peine de n'être qu'un histrion et un farceur, l'écrivain de théâtre doit chercher avec tout

le monde la réponse à ces problèmes qui préoccupent tous les esprits. Il doit agiter et discuter sur la scène « les questions fondamentales de la société : le mariage, la famille, l'adultère, la prostitution, la conscience, l'honneur, les croyances, les nationalités, les races, le droit, la justice, l'héritage, la religion, l'athéisme, enfin le support, l'axe et l'atmosphère de l'âme humaine. » C'est ce que n'ont pas fait les maîtres de la comédie classique, attendu qu'ils ne le pouvaient faire dans les conditions où ils se trouvaient; et c'est donc ce qu'ils ont laissé à faire à leurs successeurs. Ils ont pour leur part inventorié la nature humaine, montré de quelles qualités et de quels défauts l'homme est composé, catalogué les penchants et les travers, donné des noms de personnes à des passions et à des vertus. Cette partie du travail est définitive et il n'y a plus à y revenir. « L'homme moral est déterminé, l'homme social reste à faire. » A ces maîtres et pour l'œuvre qu'ils voulaient accomplir, il a suffi du rire. Ils étaient des satiriques, ils montraient ce qu'on doit éviter, ils dénonçaient le mal. Ils se contentaient de résultats négatifs. Ils ne prétendaient à exercer sur les mœurs qu'une influence indirecte. Il reste à montrer ce qui doit être, à prêcher ouvertement le bien. L'auteur dramatique a « charge d'âmes », qu'il ne craigne donc pas de se poser en moraliste et en législateur. C'est ainsi qu'il pourra établir son autorité sur le milieu social. Il aura fait acte d'homme. Il aura substitué l'action à la littérature. — Telle est la théorie de la « pièce à thèse »; tel le programme du théâtre que M. Dumas appelle le « théâtre utile » [1].

Il faut d'abord s'entendre sur le sens des mots et écarter certaines interprétations fâcheuses auxquelles M. Dumas, par la façon dont il s'exprime, fournit plus qu'un prétexte. Prise au sens littéral, la théorie de l'art utile n'est pas moins fausse, et elle procède d'une conception plus grossière que la théorie de l'art pour l'art. M. Dumas déclare qu'il ne tient pas à la durée de son œuvre. Peu lui importe que ses pièces disparaissent, pourvu que les préjugés ou les injustices qu'il y a combattus disparaissent en même temps. Cela est très généreux : mais nous n'avons pas le droit d'être aussi désintéressés que l'auteur. Libre à lui d'envier la gloire obscure de l'ingénieur qui dote son département d'un canal et dont on oublie jusqu'au nom. Nous faisons moins bon marché de son œuvre. Et s'il nous fallait voir s'effacer et se perdre, vieillir et mourir ce théâtre que nous admirons, il ne suffirait pas pour nous consoler, d'un article nouveau inscrit dans le Code d'où les législateurs de

[1] Voy. préface du *Fils naturel* et lettre à M. Sarcey, *passim*.

l'avenir le feront disparaître. Or c'est un fait que ce qui est seulement utile ne survit pas au résultat obtenu. On rejette le moyen désormais sans application, l'instrument hors d'usage. D'autre part, les chefs-d'œuvre que nous a légués le théâtre de tous les pays et de tous les temps n'ont probablement servi à rien. A son tour, M. Dumas n'a pas fait avancer d'un pas les questions qu'il a touchées. S'il n'avait pas écrit *la Femme de Claude*, et si Augier n'avait pas écrit *Madame Caverlet*, nous y aurions perdu de très belles œuvres d'art, mais la loi sur le divorce n'aurait été votée ni un jour plus tôt ni un jour plus tard. Ce ne sont pas les Dumas qui soulèvent les questions sociales : c'est quand ces questions sont arrivées à leur point de maturité qu'elles trouvent leur expression littéraire dans l'œuvre d'un Dumas. Lui-même, et l'enthousiasme de la première heure étant passé, le théoricien de la pièce à thèse a dû reconnaître que ce n'est pas par les moyens dont dispose l'auteur dramatique qu'on travaille à la solution des problèmes sociaux, et il à dû confesser l'inutilité du théâtre utile, au point de vue des résultats pratiques.

C'est qu'il y a là une question générale, et qu'on n'a jamais pu décider, si la littérature, sous quelque forme que ce soit, peut contribuer à l'avancement des sociétés. Mais ce qu'on sait bien, c'est qu'une œuvre littéraire est placée d'autant plus haut qu'elle enferme plus de pensées, c'est qu'elle devient plus riche d'autant qu'elle contient plus d'éléments empruntés à la nature et à la vie de l'homme. En réclamant pour le théâtre le droit de discuter les questions sociales, M. Dumas a fait entrer dans la littérature dramatique un élément nouveau. C'est par là que se légitime la théorie du « théâtre utile », et donc par des raisons assez différentes de celles que son inventeur met en avant. Encore faut-il que l'idée trouve son moyen scénique, que la thèse n'excède pas le drame, que la dissertation n'étouffe pas l'action, que la pièce ne perde pas son aisance ni les personnages la souplesse, qui est le signe de la vie. Il y a là des écueils auxquels M. Dumas s'est plus d'une fois heurté. Mais c'est affaire à l'auteur de se jouer avec les difficultés. Il suffit que la forme qu'il vient de créer, plus complexe que les précédentes, marque un progrès et constitue pour l'art une acquisition.

Le Fils naturel, *les Idées de Madame Aubray*, *Monsieur Alphonse*, et plus tard *Denise*, seront les applications les plus exactes de ce système. Mais M. Dumas est un chercheur d'aventures. Il pousse des reconnaissances dans tous les sens. Il n'a pas de cesse qu'il n'ait arraché le dernier mot à son art. Encore qu'il sache, comme personne, que le théâtre vit d'action, il se demande

si on ne pourrait pas réduire et ramener à son minimum cet élément de l'action, qui n'est que le moyen, au profit de l'étude morale, qui est le but. Il met à la scène une pièce tout entière en conversations, en exposés de théories, en dissections de sentiments et de sensations, et qui n'est, à vrai dire, qu'une longue « étude » de psychologie. C'est cette pièce si curieuse et bizarre, si déconcertante, si irritante, si séduisante : *l'Ami des femmes*. L'épreuve resta indécise. Le public d'alors se montra sévère pour cette pièce à laquelle l'auteur gardait ses sympathies, et qui pourrait bien être la pièce des connaisseurs. Notons en tout cas que cette pièce tombée est celle à laquelle vont aujourd'hui toutes les complaisances des critiques nouveau-venus, et que le mouvement le plus intéressant du théâtre actuel se fait dans le sens de ce théâtre psychologique dont l'auteur de *l'Ami des femmes* avait eu tout au moins l'intuition.

Entre temps M. Dumas, dont on mettait à contribution la science théâtrale, faisait des expériences sous le nom des autres et pour son compte. Tout en s'occupant à rebâtir le *Supplice d'une femme* de M. de Girardin, il concevait la première idée d'une sorte de drame rapide, violent, et « qu'il faudrait subir comme un accès de fièvre ». On a noté l'importante modification qu'il apporte vers le milieu de sa carrière dans ses procédés de composition. Jusqu'alors le cadre de la comédie en cinq actes ne lui avait pas paru trop large. Il employait les deux premiers actes à poser les personnages, à établir le milieu, à préparer le drame qui allait ensuite se dérouler librement. Dans sa seconde manière, il lance le drame à toute vitesse. Il engage l'action dès la première scène, et dès les premières répliques comme dans la *Princesse Georges*, ou encore il se propose et il gagne cette gageure : la *Visite de noces*.

... Tout d'un coup, il semble que M. Dumas ait perdu pied. Des pièces telles que la *Femme de Claude* et l'*Étrangère* sont de véritables monstres dramatiques. Les personnages qui s'y meuvent ne sont pas de notre humanité : ils ne sont pas pétris de la même substance que nous, ils ne vivraient pas dans notre air. On demande à l'auteur où il a vu ces femmes-ogresses pour qui la trahison est un passe-temps et l'infanticide un jeu, ces hommes mystérieux agissant pour le compte d'une association formidable et innomée qui syndique tous les engins de destruction, ces juifs-errants qui recherchent à travers le monde le berceau de leur tribu ; ou cette étrangère, qui enflamme d'amour les deux mondes, ensanglante les capitales et passe toujours vierge à travers ces aventures de chair et de sang. Et il convient qu'il ne les a vus nulle part : ce sont créations sorties tout armées de son cerveau. Ce sont des

personnages-entités, chargés de symboliser la lutte du féminin et du masculin, et l'éternel conflit du mal et du bien. Ce n'est pas impunément qu'on se prête à ces rêveries qui assaillent M. Dumas hors du théâtre, et qu'on se penche sur le creuset où la Bête écrase les anthropomorphes. Il arrive que les vapeurs qui s'en exhalent vous montent au cerveau et troublent votre vision... Tel est le chemin parcouru par M. Dumas. Parti de l'observation directe de la réalité, séduit par les théories générales et les idées abstraites, il en arrive à un ambitieux symbolisme. Mais cette fois il avait trop demandé au théâtre : il avait voulu faire tenir dans le cadre trop de choses, et surtout des choses qui n'y pouvaient entrer. Il l'avait fait craquer. C'est ce qu'il constate dans ces pages de la *Préface de l'Étrangère*, empreintes d'un sentiment si élevé, d'une mélancolie si grave. Il se plaint que par une fâcheuse loi de compensation, l'auteur dramatique, à mesure qu'il gagne en connaissance du cœur humain, perde des qualités propres au théâtre : mouvement, clarté, vie.

Arrivé à ce moment difficile, l'auteur dramatique, qui n'est pas seulement un faiseur de tours d'esprit plus ou moins ingénieux, qui a cru à son art, qui l'a honoré et aimé, qui aurait voulu en faire non seulement un plaisir, mais un enseignement pour les hommes, se sent pris entre son idéal et son impuissance. Il comprend que ce n'est pas à la forme dont il s'est servi jusqu'à présent que l'humanité demandera jamais la solution des grands problèmes qui l'agitent, bien qu'il croie l'avoir trouvée pour lui-même ; que ce qu'il rêve maintenant est irréalisable sur le terrain fleuri mais étroit et mouvant où il s'est tenu longtemps en équilibre à force de souplesse et d'agilité, et il sent qu'il va y avoir un irréparable malentendu dont il sera la victime, s'il veut y bâtir le monument de ses dernières pensées. La seule chance qu'il ait de faire accepter les vérités qu'il a dites, c'est de ne pas essayer d'en ajouter de plus hautes à celles-là. Qu'il assiste de temps en temps à la représentation de ses œuvres passées si on les représente encore de son vivant, si quelque montreur d'animaux savants n'a pas pris sa place, comme à Weimar; et devant l'éternelle jeunesse du public qui rira de son beau rire et pleurera de ses douces larmes d'autrefois, il revivra quelques-unes des bonnes journées de sa jeunesse disparue; il comprendra bien vite qu'il ne faut rien dire de plus sérieux à ces spectateurs frivoles, et que le plus sage et le plus sûr, quand on approche si rapidement tous les jours de celui qui sait tout, c'est de se taire et d'écouter.

Il est vrai que M. Dumas ne s'est pas entièrement résigné à suivre ce parti « le plus sage et le plus sûr ». Il n'a pas congédié

le petit oiseau, Ariel. Seulement il a refusé de pousser plus loin sa marche en avant. *La Princesse de Bagdad*, *Denise*, *Francillon* marquent un retour vers des formules anciennes. Aujourd'hui M. Dumas est engagé sur la *Route de Thèbes*. Qu'en rapportera-t-il?...

Drame sentimental, comédie de mœurs réaliste, pièce à thèse, drame psychologique, drame symbolique, c'est de quoi se compose jusqu'ici le répertoire de M. Dumas. On a donc bien à tort accusé son talent de monotonie, trompé qu'on a été par la persistance de certaines idées et le retour de certains procédés. Son œuvre, à ne l'étudier, comme nous venons de le faire, qu'au point de vue technique, est beaucoup plus variée qu'on n'a coutume de le dire.

III

On voit assez par ce qui précède que chez M. Dumas l'homme de théâtre est subordonné au moraliste. Ses pièces ne sont que ses idées morales prenant une forme concrète. Et ce sont donc ces idées qu'il nous faut d'abord étudier.

Marivaux disait qu'il avait passé sa vie à faire sortir l'amour de toutes les niches où il se cache. M. Dumas pourrait dire qu'il a passé sa vie à dénoncer toutes les infamies qui se cachent sous le nom de l'amour. Il est, suivant son expression, un « homme qui sait », et il s'est donné la mission de nous renseigner sur ce qu'est l'amour en dehors du mariage. Sans doute il faut tenir compte de certains cas où la passion sincère et irrésistible emporte deux êtres l'un vers l'autre en dépit de toutes les lois, de toutes les règles et de toutes les conventions. Mais ces cas sont extrêmement rares. Ils ne se présentent pas une fois sur dix mille. Le reste du temps ce qu'on appelle l'amour, ce n'est que ruse, égoïsme et libertinage. S'agit-il en effet de l'amour qu'on va chercher auprès de celles qui en vendent? Mais cet amour n'est que le plaisir auquel nous sacrifions, avec le sérieux de la vie, fortune, santé, et jusqu'à l'espoir même de la famille. S'agit-il de l'amour du séducteur pour la jeune fille qui se laisse entraîner? Mais le séducteur est un misérable qu'on ne saurait trop flétrir. S'agit-il enfin de l'amour pour la femme mariée? C'est pour celui-là que la société se montre si tolérante. C'est celui-là que la poésie, le roman, le théâtre, non contents de l'excuser, ont exalté et divinisé. C'est celui aussi que M. Dumas, — par l'entremise de Cygneroi qui pour la circonstance est son porte-parole, — va soumettre à une analyse physiologico-philosophico- chimique. Or il a beau combiner les éléments qu'apportent l'amant et sa maîtresse; il triture, alambique, décompose,

précipite tous ces éléments sans y trouver un atome d'estime, un milligramme d'amour, une vapeur de dignité[1]. Ce que l'homme apporte, c'est surtout sa vanité. « Les hommes croient qu'ils sont jaloux de certaines femmes parce qu'ils en sont amoureux; ce n'est pas vrai; ils en sont amoureux parce qu'ils en sont jaloux, ce qui est bien différent. » C'est en outre l'appétit charnel, source des pires bassesses, celui qui fait écumer le prince de Birac comme une bête, celui qui va rendre à M. de Cygneroi du goût pour la maîtresse qu'il n'aimait plus fidèle et que prostituée il se reprend à désirer. Du côté de la femme, c'est ennui et c'est curiosité. Qu'elle n'invoque aucune des excuses dont les femmes coupables essaient de pallier leur faute! Une femme mariée ne saurait être surprise. Le jour où un homme lui dit le plus respectueusement possible qu'il l'aime, elle sait parfaitement à quoi tend cet homme. Et il n'y a aucun rapport entre ses déceptions de femme incomprise ou ses douleurs de femme trahie et les réalités matérielles de l'adultère. D'ailleurs au moment même où elle s'abandonne, cet amour auquel elle sacrifie son honneur lui échappe. Le mépris est entré dans l'amour à dose infinitésimale : il commence son œuvre de décomposition lente et sûre. Vous les retrouverez dans peu de temps, cet homme et cette femme, se baillant leur ennui l'un à l'autre, à moins qu'ils n'aient eu le courage de rompre un lien devenu insupportable. « Je m'ennuyais, voilà comment ça a commencé; il m'a ennuyée, voilà comment ça a fini. Telle est en deux mots l'histoire de la première faute des femmes. » — « Ça finit par la haine de la femme et par le mépris de l'homme. A quoi bon, alors? »

Grâce à la lâcheté de l'homme et à son aveuglement dans l'amour, la femme est en train de faire sa Révolution, et d'usurper une place qui ne lui appartient ni suivant l'ordre de la nature ni suivant le plan de toute société bien organisée. La femme, au dire de M. de Ryons, qui est un spécialiste en la matière, est un être illogique, subalterne et malfaisant. Or de cet être subalterne ou, si vous voulez encore, de cet être incomplet, faible, sans direction propre, passif, instrumentaire, inachevé, disponible, nous faisons dépendre toute notre existence. Questions de famille, questions de bonheur, questions d'honneur, nous laissons tout reposer sur elle. Nos projets, nos ambitions, notre fortune sont à sa merci. « Que de hautes et belles destinées sont tombées tout à coup, poussées par une petite main qu'eût broyée une main d'homme en la pressant[2]! » Que faire alors? L'homme « qui sait » échappe à la domination de la

[1] *La visite de noces*, 4, 3.
[2] *Trois hommes forts.*

femme; il dirige celles qui peuvent être dirigées, sauve les unes, profite des erreurs des autres. L'homme qui pense, le travailleur, le savant, s'entoure d'indifférence et ne permet pas à la femme de venir le troubler dans son œuvre. L'homme qui sent, celui qui n'a pu faire la paix dans son cœur, s'il s'aperçoit qu'au lieu d'épouser la « femme de foyer », il a rencontré la « femme de rue, la femelle, la guenon du pays de Nod », celui-là n'a plus qu'une ressource : c'est de la tuer. — Cependant, sous le regard distrait du moraliste, sous le regard complice du législateur, la prostitution envahit la société moderne. Elle ne se cache pas comme jadis, et n'a pas honte d'elle-même. Elle est escortée et adorée. Elle s'installe dans les meilleures maisons et dans les plus hauts parages. Sous les traits de la grande dame, de l'épouse, de la mère, aussi bien que sous les traits de la courtisane vulgaire, ce n'est partout que Prostitution. — Et sans doute, dans les éclats dont M. Dumas poursuit la Bête, il y a de l'emphase et de l'exagération. Il faut en convenir cependant. Il part d'une idée vraie. C'est que dans notre monde moderne où les classes sont définitivement mêlées, où l'argent est la seule puissance reconnue, rien absolument n'empêche la prostituée d'entrer ni dans une société dont les portes sont toutes grandes ouvertes, ni dans une famille dont les portes sont pour le moins entrebâillées. Et il part d'un fait vrai. Il a eu sous les yeux cette fameuse corruption impériale dont on a tant parlé, avec tant d'éloquence et tant de raison, et qui en effet n'aurait pas eu d'égale, si elle n'avait été dépassée par celle du régime qui a suivi.

Pour rendre compte de ce mépris de la femme qui se trahit dans toute l'œuvre de M. Dumas, on a eu recours à des explications très ingénieuses. M. Dumas, s'adressant quelque part à son père et lui faisant honneur de son extraordinaire puissance de travail, s'écrie : « C'est sous le soleil de l'Amérique, avec du sang africain, dans le flanc d'une vierge noire, que la nature a pétri celui dont tu devais naître [1]... » C'est de la vierge noire, de l'aïeule de couleur que M. Dumas, par un obscur et lointain atavisme, aurait hérité ce mépris de la femme commun à toutes les races, hors la blanche. On a dit aussi que chez lui c'est le chrétien qui redoute la femme, source de péché pour l'homme. Mais que n'a-t-on pas imaginé?... A mon avis, il est beaucoup plus simple et très suffisant de rattacher, ainsi que je l'ai fait plus haut, les origines de ce sentiment aux premières expériences féminines de M. Dumas. — Quoi qu'il en soit, la femme n'a pas tenu rigueur à M. Dumas. Elle ne lui en a pas voulu de lui avoir donné le fouet en public et d'avoir

[1] Préface du *Fils naturel.*

trahi le Sexe. Un proverbe dit qu'il ne faut jamais frapper les femmes, même avec des fleurs. Mais c'est un proverbe oriental. Le proverbe français dit le contraire. Qu'on la flagelle ou qu'on l'encense, ce qu'elle veut c'est qu'on s'occupe d'elle et qu'on reconnaisse son pouvoir. Elle ne hait que ceux qui restent indifférents. M. Dumas, par ses injures et ses anathèmes, ne fait que rendre le plus significatif des hommages à la toute-puissance de la femme. C'est pourquoi s'il a trouvé des critiques parmi nous, tout le public féminin s'est déclaré en sa faveur : toutes les femmes sont pour lui et avec lui.

Que si maintenant on examine l'amour au point de vue de ses conséquences sociales, on constatera avec stupeur que la société n'a d'indulgence et la loi de protection que pour ceux qui en sont indignes. La fille séduite, un peu plus coupable apparemment que M. Dumas ne la représente, a du moins des excuses : l'ignorance, la crédulité, la misère. Le séducteur n'en a aucune. Or la fille-mère, fût-elle la meilleure des mères, est mise au ban de l'opinion; pour ce qui est du séducteur, il continue librement le cours de ses exploits, jusqu'à ce que, ayant consenti à se ranger, il devienne bon époux, bon père d'une famille légale, honorable bourgeois, magistrat et marguillier, pour l'exemple de sa commune et l'édification de sa paroisse. L'enfant naturel, fût-il même adultérin, est absolument innocent. On lui impose tous les devoirs des autres enfants; on ne lui reconnaît aucun de leurs droits. Sa naissance reste pour lui une tare indélébile. Par une sorte de monstrueux illogisme, on lui en fait porter la responsabilité! Dans le mariage, tel qu'il était constitué avant l'adoption du divorce, l'épouse sans reproche restait éternellement rivée à un compagnon indigne, sans pouvoir reprendre ni sa liberté ni son nom. — C'est contre ces injustices que s'élève M. Dumas. Afin de les supprimer radicalement, il n'est pas de pénalités, pas de mesures préventives ou répressives dont il ne réclame l'application immédiate, depuis le divorce, dont il a été constamment l'avocat, et la recherche de la paternité, dont il a été le plus chaud partisan avant d'en devenir l'adversaire le plus convaincu, jusqu'à la conscription des femmes et à l'impôt sur la virginité-capital... Au moins, qu'on n'aille pas lui rappeler, retournant contre lui un de ses arguments, qu'il y a des lois contre le vol et l'assassinat, ce qui n'empêche pas les hommes de voler, d'assassiner et généralement de se comporter entre eux comme ont toujours fait les hommes et les loups.

C'est cet ensemble d'idées qui constitue la morale de M. Dumas. C'est pour faire entrer cette morale dans l'esprit du public qu'il a composé son théâtre, et c'est cette morale qui lui a valu la répu-

tation d'être l'un des auteurs les plus immoraux de son temps.

Comme il est naturel, M. Dumas a été très sensible à ce reproche. Il s'en est défendu en toute circonstance, à l'aide d'arguments d'inégale valeur. On connaît la fameuse phrase : « Il n'y a pas de pièces immorales, il n'y a pas de pièces indécentes, il n'y a pas de pièces dégoûtantes : il n'y a que des pièces mal faites [1]... » Ce qui est très spirituel, mais qui n'est pas sérieux. Ailleurs [2] il soutient qu'on a le droit d'être immoral à condition d'être utile, et que le résultat seul importe; théorie un peu trop commode, et qui, par exemple, sert aux naturalistes pour justifier même l'obscénité. Mais ce que M. Dumas peut le plus justement invoquer pour sa défense, ce sont ses idées elles-mêmes. Car on s'y est trompé, mais en dépit de l'apparence, et à les regarder de près, elles dénotent les intentions les plus pures. L'idéal dont elles procèdent est l'idéal le plus bourgeois. Les sentiments qu'elles accusent, c'est une fureur d'honnêteté et une rage de vertu. On peut les résumer en ces quelques conseils : « Ayez une jeunesse continente. Mariez-vous de bonne heure. Ne touchez pas aux femmes des autres et défiez-vous des femmes de tout le monde. N'ayez pas d'enfants hors du mariage; ayez-en dans le mariage, abondamment. » Ce sont les conseils de la morale la plus saine et de l'expérience la plus pratique. Afin de les vivifier et de les animer d'un peu de l'esprit venu d'en haut, M. Dumas ajoute : « Soyez justes et indulgents. Faites la distinction entre le pécheur endurci et le pécheur qui se repent. Ne croyez pas que vous soyez sans lien avec les autres hommes et que vous puissiez décliner toute responsabilité pour les fautes qu'ils ont commises. Faites toujours le bien. Quelquefois même réparez le mal causé par les hommes, vos frères... »

D'où vient donc ce reproche d'immoralité? N'est-ce qu'un malentendu? N'est-ce que l'hypocrite réponse par laquelle la société impose silence à ceux qui viennent la troubler dans sa quiétude? Je ne le pense pas. Et je crains au contraire que la querelle qu'on fait à M. Dumas ne repose sur de graves objections.

D'abord, si ses idées sont saines, la forme sous laquelle il les présente n'est point chaste. Il prend pour arriver aux conclusions les plus simples d'étranges détours. Qui eût cru que, pour recommander la modestie et le respect du foyer, il fallût la scabreuse mise en scène de l'*Ami des femmes* [3]? Pour prêcher la parole de Dieu, il emploie tous les artifices du diable. A force de nous montrer ses belles pécheresses, il nous familiarise avec elles, quand il ne

[1] Préface de l'*Ami des femmes*.
[2] Notes du *Fils naturel*, édition des Comédiens.
[3] Notes de l'*Ami des Femmes*, édition des Comédiens.

va pas même jusqu'à les rendre infiniment séduisantes. Les images sur lesquelles il nous arrête sont choquantes, et par l'habitude, nous choquent de moins en moins. Son langage est souvent cynique. Il emprunte ses termes aux livres de médecine, et ses tournures aux conversations de fumoir. En sorte que cette morale, bonne pour toutes les consciences, ne l'est pas pour toutes les oreilles. Ses conseils ne sauraient parvenir jusqu'aux jeunes filles ni même aux jeunes hommes, à qui pourtant ils seraient si profitables. Les honnêtes femmes elles-mêmes les entendent parfois avec quelque embarras. Ceux-là seuls peuvent les écouter sans scrupules, à qui ils ne serviront de rien : ce sont les mondains, les viveurs et les femmes entretenues. Encore ces dernières ont-elles les susceptibilités que l'on sait : un rien les fait rougir.

Une autre objection est plus grave, car elle tient aux conditions mêmes de l'art en tant qu'il s'attaque aux problèmes sociaux. L'art ne s'occupe que des individus, il ne peut que traduire leurs souffrances et interpréter leurs réclamations. Or, si les clients de M. Dumas sont, par eux-mêmes, fort intéressants, la société n'a-t-elle pas ses raisons pour les repousser? Va-t-elle faire au foyer la même place à celle qui a failli, ne fût-ce qu'une fois, et à celle qui est sans reproche? Une législation qui organise et sanctionne le mariage peut-elle reconnaître les mêmes droits à ceux qui sont nés en dehors de ses prescriptions et à ceux dont la naissance est régulière? La société repose sur certains principes; elle doit en maintenir l'intégrité. Il se peut que ces principes ne soient que des conventions et que leur intégrité ne soit, trop souvent, que fictive. Encore est-elle intéressée à conserver la fiction de la famille sans tache et de l'union indissoluble. La notion du devoir s'altère, les liens se relâchent, les bases fléchissent : c'est quelque chose encore que de sauver du moins les apparences et de veiller au maintien du mensonge social.

Et je comprends qu'un moraliste soit fâché de s'entendre reprocher son immoralité! Mais l'œuvre de Molière ou celle de La Fontaine est-elle une œuvre morale? Balzac, ni George Sand, ni Mérimée, ne sont des écrivains moraux. Octave Feuillet l'est un peu moins qu'eux tous. Ce sont pourtant d'assez bons écrivains. Et peut-être serait-il temps de nous souvenir que celui dont nous parlons est tout de même un écrivain, et un écrivain de théâtre.

IV

Si les théories morales de M. Dumas, prises en elles-mêmes, sont discutables, elles sont merveilleusement appropriées au théâtre. Notez en effet qu'il n'y est question que de l'amour et de la femme. Or, chez nous du moins, on n'a, depuis trois siècles, rien trouvé de plus intéressant à mettre au théâtre que l'amour; et l'auteur dramatique est justement « le confesseur public de la femme [1]. » On sait en outre que drame est synonyme de lutte. « Une action dramatique, dit M. Dumas, n'est pas autre chose qu'un individu, dans son tort ou dans son droit, en antagonisme avec une collectivité qui lui est incompatible [2]. » Chacune des pièces de M. Dumas est en effet l'histoire d'une de ces luttes individuelles : lutte de la courtisane contre la société qui la repousse, lutte du fils naturel contre le préjugé qui s'attache à sa naissance, lutte de la fille-mère contre les souvenirs et les conséquences de sa faute, lutte de la femme qui se débat dans l'impasse du mariage fermé, lutte contre une idée, lutte contre un fait, lutte contre une personne.

C'est encore à ce point de vue, d'une morale à répandre, qu'il faut se placer pour comprendre certaines théories dramatiques de M. Dumas, qui ne s'appliquent pas, quoi qu'il en dise, à toute espèce de théâtre, mais qui sont les formules mêmes de son théâtre. D'après lui, la première qualité du dramatiste est la logique. Or il y a dans la vie du décousu, de l'imprévu, de l'inexpliqué; à mesure qu'on rapproche une pièce de théâtre des conditions d'une rigoureuse logique, on l'éloigne du tableau plus mouvant, plus varié et plus libre de la vie. Il assimile l'œuvre de théâtre à une opération d'algèbre ou de géométrie : il s'agit de dégager l'inconnue et d'arriver au total. « Un dénouement est un total mathématique. Si votre total est faux, toute votre opération est mauvaise. J'ajouterai même qu'il faut toujours commencer la pièce par le dénouement, c'est-à-dire ne commencer l'œuvre que lorsqu'on a la scène, le mouvement et le mot de la fin [3]. » Tout converge vers ce dénouement, et le fameux « art des préparations » n'est que l'art d'amener peu à peu le public à accepter une solution qu'il eût, il y a quelques heures, certainement repoussée. Cette partie de la pièce, qui semblait à Molière et à d'autres si parfaitement négligeable, prend donc une importance toute nouvelle. A vrai dire, la pièce toute entière n'est faite que pour le dénouement.

[1] Expression de M. Dumas.
[2] Discours de réception à l'Académie française.
[3] Préface du *Père prodigue*.

Il y aurait une curieuse étude à faire sur les dénouements de M. Dumas; on constaterait que tous ces dénouements, sans en excepter un seul, sont en contradiction formelle avec l'issue probable qu'aurait eue dans la vie la situation posée par l'auteur. Dans la vie réelle, M. de Nanjac aurait épousé la baronne d'Ange; la petite Hermine aurait pleuré, mais elle se serait rendue aux remontrances de sa famille, et elle aurait convenu, sans y trop comprendre, qu'on n'épouse pas un homme qui n'a pas eu de père; Jane de Simerose aurait succombé aux persécutions de M. de Montègre, après quoi elle serait passée d'un premier amant à un second, et du second à la série de tous les autres; Mme Aubray, après avoir prêché à tous les indifférents les doctrines du plus pur évangélisme, aurait, du jour où il s'agissait de les faire appliquer par son fils, donné aux idées de toute sa vie le plus éclatant démenti... On pourrait continuer l'énumération et insister sur le désaccord qui existe entre la logique du théâtre de M. Dumas et la logique de la vie. La critique naturaliste, amie des besognes faciles, s'est complue à cet exercice. Pour agréable qu'elle soit d'ailleurs, cette démonstration n'en serait pas moins hors de propos et sans objet. Car M. Dumas ne prétend point nous montrer comment les choses se passent ordinairement, mais comment elles devraient se passer. Il ne veut pas nous montrer seulement l'homme tel qu'il est, mais aussi tel qu'il pourrait, tel qu'il devrait, tel qu'il doit être. Il institue une expérience et prend ses sûretés « pour que l'exemple domine, pour que le bien et l'idéal triomphent finalement[1]. » Il emprunte ses éléments à la société, les combine à nouveau, et met à la scène l'image d'une société refaite d'après les idées dont il s'est donné la mission de hâter l'avènement.

C'est dire que M. Dumas n'est pas à proprement parler ce qu'on appelle un réaliste. Tandis que le réaliste s'attache à reproduire ce qui dans la vie est le plus ordinaire et le plus commun, M. Dumas n'étudie que « des cas d'exception », persuadé que l'exception est seule intéressante. Tandis que le réaliste a pour constante préoccupation de s'effacer, de laisser les évènements se combiner d'eux-mêmes, et de n'intervenir en rien dans leur jeu naturel, M. Dumas arrange les faits. On n'a qu'à se rappeler la donnée de la *Visite de noces* pour apprécier combien il demande au spectateur de complaisance et jusqu'où il pousse l'artifice. Le réaliste emprunte ses types à l'humanité moyenne : M. Dumas réclame le droit de poser devant nous des personnages plus grands que nature. Le réaliste est frappé de voir que la plupart du temps nos

[1] Préface de *Monsieur Alphonse*.

intentions restent sans effet, nos projets n'aboutissent pas, nos entreprises ne se terminent pas, que tout reste incomplet, inachevé, que tout avorte. M. Dumas nous présente des actions complètes; il va jusqu'au bout de ses idées, et pousse la passion jusqu'à ses dernières conséquences. Il a moins de rapports avec Balzac qu'avec George Sand, dont il a dit : « Mme Sand ne veut pas représenter purement et simplement, comme Balzac, ce que voient les yeux de son esprit; elle veut montrer ce qu'entrevoient les yeux de son cœur. Elle part du vrai pour prouver le possible; elle dit : Voilà comme il faudrait que l'homme fût; voilà comme il faut qu'il soit un jour; ce qui ne l'empêche pas de donner une large part au réalisme, et de faire graviter autour de son idéal des personnages qui tiennent bien sérieusement à l'humanité et que nous connaissons tous [1]. » C'est la définition même de l'art de M. Dumas, qui part du réalisme, mais pour le dépasser, qui a pour base le réel, pour fin un idéal.

Avec cette conception de l'art, M. Dumas ne pouvait s'astreindre à reproduire la grisaille de la conversation courante. Il pense que les pièces de théâtre sont faites non seulement pour être entendues, mais encore, mais surtout pour être lues. A l'encontre de presque tous les auteurs dramatiques, c'est à l'approbation des lecteurs qu'il attache le plus de prix. En somme, le dialogue des personnages n'est qu'un moyen pour exprimer la pensée de l'auteur, et l'expression dépend toujours du génie particulier de celui-ci. De là ce dialogue très « écrit », fait de mots, de maximes, de définitions, de tirades et de couplets; dialogue très artificiel à coup sûr, mais aussi plein de sens et d'un admirable relief.

V

Ce théâtre ayant été écrit pour être lu, c'est-à-dire pour durer, il est naturel de se demander s'il en restera quelque chose, et ce qu'il en restera. Des juges à qui sans doute la postérité a fait ses confidences ont déclaré souvent qu'elle serait sévère pour M. Dumas, qu'elle serait dégoûtée par le fatras de ses théories, et que d'ailleurs celui-ci a mis sa gloire en viager, ayant rattaché son œuvre à des questions qui seront sans intérêt du jour où elles seront résolues. Je ne le crois pas. Une plaidoirie brillante, après que le procès est vidé, subsiste comme œuvre d'art. Au surplus, ce qui importe, ce n'est pas d'avoir de la vie une conception plus ou moins juste,

[1] *Entr'actes*, I, 299.

c'est d'en avoir une qui nous dirige dans l'étude à laquelle nous soumettons la réalité et nous permette d'y pénétrer plus avant. Nos partis-pris et nos systèmes ne sont que des points de vue où nous nous mettons pour découvrir une plus grande portion d'humanité vraie. Il me semble qu'on peut — avec la prudence qu'il convient d'apporter dans ce genre de critique toute conjecturale — indiquer dans l'œuvre de M. Dumas quelques-unes de ces parties qui étant solides seront durables.

C'est d'abord sa description du monde galant. Il a catalogué toutes les variétés connues de la courtisane. Courtisane amoureuse. Il paraît qu'au cimetière Montmartre, sur la tombe d'Alphonsine Plessis, on a scellé au marbre une couronne de camélias blancs artificiels. Le surnom inventé par l'auteur est revenu par ricochet à la femme qui ne l'avait jamais porté. « Cette tombe a maintenant sa légende. L'art est divin : il crée ou ressuscite[1]. » En effet Marguerite Gautier est entrée dans ce monde de l'art dont les créations sont plus vivantes que n'ont été les créatures humaines. Elle y fait un digne pendant à Manon Lescaut. — Grande courtisane, remplaçant pour une société démocratique la grande coquette de notre ancien théâtre. La baronne d'Ange est la Célimène du théâtre du second Empire. — Courtisane économe : Albertine Delaborde du *Père prodigue*; plus, un grand nombre de filles vulgaires et ineptes. — Courtisanes du grand monde : Iza de l'*Affaire Clémenceau*, monstre délicieux à figure de femme, fait d'impudeur, d'ingratitude et de sensualité, être de séduction et de perdition créé pour le mal; Sylvanie de Terremonde de la *Princesse Georges*, semblable « avec son regard impassible, son sourire fixe et ses éternels diamants à une de ces divinités de glace des régions polaires... Ces femmes-là sont sur la terre pour le désespoir des femmes et le châtiment des hommes. »

Les raisonneurs de M. Dumas, les de Jalin et les de Ryons, si insupportables d'ailleurs à la scène, témoigneront assez bien de la conception qu'on s'est faite à une certaine époque de « l'honnête homme » suivant la morale du monde. Riches, décorés de beaux noms, condamnés par le privilège de leur naissance à vivre inutiles, ils dépensent leur intelligence, qui n'est pas médiocre, en de frivoles bavardages. Ils étalent une science de la vie, dont ils sont très fiers, et qui est aussi bien la plus vaine, puisqu'elle ne se traduit jamais en action. Ils promènent leur ironie, du monde des filles dans celui des honnêtes femmes, et sont les intermédiaires grâce auxquels ces deux mondes se rapprochent, se mêlent et vont se

[1] Préface de *la Dame aux Camélias*.

confondre. Très capables d'emphase, ils disent : « Ma mère! » et « Dieu! » sans songer qu'ils font un pauvre emploi des facultés qu'ils doivent à l'un et de l'éducation qu'ils ont reçue de l'autre. Les convenances leur tiennent lieu de devoirs, sans les empêcher de commettre beaucoup d'inconscientes vilenies. Sceptiques et doutant de toutes choses, ils ne doutent néanmoins ni de leur clairvoyance, qui s'exerce souvent sur les pires niaiseries, ni de leur honneur, compromis en plus d'une aventure. Cette imperturbable confiance en soi est peut-être le trait le plus saillant de leur caractère. On les comparerait à ceux qui les ont remplacés, les modernes dilettantes, chercheurs de sensations. Et ceux-ci ont, du moins, sur leurs devanciers cette supériorité, qu'ils s'englobent eux-mêmes dans l'universel mépris où ils tiennent les hommes.

Enfin, je ne crois pas qu'on puisse trouver nulle part de plus parfaite incarnation de la lâcheté masculine que ce « Monsieur Alphonse », qui a, suivant l'expression de son parrain, « déshonoré un nom de baptême »; ou ce duc de Septmonts, que Sganarelle aurait appelé un grand seigneur méchant homme, et en qui le chimiste Rémonin ne voit qu'un vibrion.

Ce dont il faut surtout savoir gré à M. Dumas, c'est de l'impulsion qu'il a donnée au théâtre. Avant 1850, le théâtre appartenait entièrement à Scribe et à ses imitateurs; et le public, qui avait le Scribe dans les moëlles, en était arrivé à croire que le théâtre ne doit être en effet qu'un jeu sans rapport avec la vie, et que l'art a pour objet non pas de nous ramener à la vérité, mais de nous en distraire. C'est contre cette tendance, développée par la complicité du public et des auteurs, qu'il fallait réagir. M. Dumas avait le respect de son art, l'inquiétude des problèmes de la vie. Du premier jour il mit en déroute les marionnettes du théâtre Scribe. Cependant il avait une trop claire notion des exigences de la scène, pour méconnaître la valeur de l'œuvre de Scribe, envisagée au seul point de vue du métier. Il essaya donc de combiner en de justes proportions l'habileté scénique et la science du cœur, d'allier Scribe et Balzac; et puisque le théâtre n'est après tout qu'un grand Guignol, il chargea Polichinelle de traduire la philosophie qu'il voulait faire entendre. Cette formule, qui fait une part égale à l'action et à l'étude morale, a paru suffisante pendant trente années; elle nous a valu une des plus belles périodes qu'il y ait dans l'histoire de notre littérature dramatique. Sans doute elle ne pouvait prétendre à être définitive : et c'est contre son empire que sont dirigées aujourd'hui toutes les tentatives de rénovation dramatique. L'art ne s'arrête pas sur le chemin de la vérité où l'a engagé

M. Dumas. On veut aujourd'hui, et avec raison, que le théâtre serre de plus près les conditions de la vie. Encore faut-il remarquer que si le théâtre arrivait, ainsi que l'ont voulu les naturalistes, à n'être qu'une reproduction sans plus du réel, il perdrait quelques-uns des plus précieux éléments d'intérêt qu'il doit à M. Dumas. Ce prétendu progrès ne serait qu'un retour en arrière et se traduirait par une perte. Enfin, ce n'est pas seulement au théâtre que s'est fait sentir l'influence de M. Dumas. L'auteur des *Essais de psychologie contemporaine* le range justement au nombre des maîtres dont l'action s'est le plus profondément exercée sur les écrivains qui ont suivi. On la retrouverait, cette action, dans plus d'un livre daté d'hier. Elle n'est pas encore épuisée. C'est ainsi que M. Dumas peut revendiquer une grande part dans le mouvement contemporain. En dehors de ceux qui sont, par métier, des « penseurs » et dont les idées vont porter la vie dans toutes les branches de l'art, nul n'aura été pour la littérature de notre temps un plus vigoureux initiateur.

***.

LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

PENDANT LA CAMPAGNE DE CHINE

EN 1860

D'APRÈS LA CORRESPONDANCE INÉDITE DU GÉNÉRAL COUSIN DE MONTAUBAN

Peut-être serait-il intéressant d'étudier, dans l'histoire de nos rapports avec le Tsung-li-Yamen, le rôle joué par l'Angleterre, peut-être verrait-on, alors, que ce n'est pas seulement des Chinois que nous avons été les dupes...

(Lettre du prince Henri d'Orléans à M. Edouard Hervé, 14 septembre 1891.)

Ce serait, en effet, une étude bien curieuse et bien instructive à faire, et il faut espérer qu'elle tentera un jour la plume de quelque diplomate. Je souhaite même que ce travail ne tarde pas à se faire dans les bureaux du quai d'Orsay pour l'instruction de ceux de nos agents qui ont à traiter avec les fils du Ciel. Je n'ai pas la prétention de présenter ici une étude sur ce sujet : aussi bien, les documents me feraient défaut, car combien de petites vilenies, de petites tracasseries se sont passées là-bas sans que nous le sachions en France, et dont le souvenir ne se trouverait que dans les rapports de nos agents. Je veux seulement donner, sur cette question, quelques extraits de la correspondance du général de Montauban pendant la campagne de Chine, en 1860.

On n'a pas oublié que cette correspondance confidentielle du général de Montauban, comte de Palikao, avec le maréchal Randon, alors ministre de la guerre, devait paraître en 1883. Le gouvernement, qui avait autorisé tout d'abord le comte d'Hérisson à faire cette publication, revint sur sa décision la veille de la mise en vente. L'édition tout entière fut mise sous séquestre puis confisquée par l'État : tous les exemplaires furent détruits. Mais, dans tout cataclysme, il y a des heureux qui échappent au massacre, et c'est ainsi qu'il y a quelques années le hasard fit tomber entre mes mains, pour quelques heures, un exemplaire de ce livre proscrit.

Je pris rapidement quelques notes sur les points les plus curieux de cette brillante campagne. L'attention est malheureusement attirée de nouveau vers la Chine par d'horribles massacres, l'on parle d'une intervention commune des puissances européennes, il m'a donc semblé intéressant de livrer quelques-unes de ces notes aux lecteurs du *Correspondant*. La lettre du prince Henri d'Orléans, parlant de la duplicité de la diplomatie anglaise en Chine, m'a décidé à en extraire surtout ce qui avait trait aux rapports existant entre Français et Anglais dans cette campagne de 1860.

On verra les tours que nous jouaient les Anglais alors qu'ils étaient nos alliés et que, d'après les conventions solennellement signées, tout devait être commun pour les deux puissances. A en juger par ce qui se passait lorsqu'il y avait pour la France et l'Angleterre des intérêts identiques, on peut penser ce qui arrive lorsque ces intérêts sont différents.

Le comte d'Hérisson, dans son *Journal d'un interprète en Chine*, raconte qu'au pillage du palais d'Été, on trouva dans le cabinet de l'empereur de Chine les originaux des traités de Tien-tsin, et que le texte anglais, au lieu d'être identique au texte français, stipulait pour l'Angleterre des avantages particuliers. M. d'Hérisson nous l'affirme, soit; mais il est regrettable que, pour une accusation de cette importance, nous n'ayons pas les pièces mêmes sous les yeux; il est fâcheux que le général de Montauban n'en ait pas pris copie et qu'il ait eu la discrétion de n'y faire qu'une légère allusion dans sa correspondance confidentielle avec le ministre de la guerre. Le 8 octobre, il écrit de son quartier général devant Pékin : « Je ne puis vous dire quels sont les papiers que j'ai fait réunir dans le palais de l'empereur. Je ne puis les confier qu'à M. de Pina, mon officier d'ordonnance, qui vous les portera pour les remettre à Sa Majesté. »

Une note de M. d'Hérisson ajoute : « Ces papiers comprenaient toutes les négociations entamées par la France et l'Angleterre avec le gouvernement chinois et, notamment, des propositions faites à celui-ci par les Anglais à Tien-tsin, lesquelles différaient étrangement de ce qu'on avait laissé connaître au chef de l'expédition française. »

Un mois plus tard partait la mission chargée d'aller en France porter les objets pris au palais d'Été et offerts par l'armée à l'empereur et à l'impératrice. Cette mission avait pour chef M. Campenon, alors chef d'escadron d'état-major. Le général de Montauban y adjoignit un de ses officiers d'ordonnance, M. de Pina, qui avait été grièvement blessé. A cette date du 10 novembre, le général en chef écrivait de Tien-tsin : « Parmi les objets trouvés dans le

palais d'Été, il m'a été remis une cassette contenant des papiers qui m'ont paru très importants. Ce sont les différents traités conclus avec l'empereur de Chine. J'ai remis au baron Gros [1] les traités conclus avec la France, afin qu'il puisse en user dans l'intérêt de notre diplomatie, mais j'ai pensé que les autres pièces politiques devaient être remises directement à Sa Majesté par vos mains. »

Voilà tout ce que j'ai trouvé dans la correspondance du général relatif à ces papiers de Tien-tsin ; on voit qu'il les considérait comme très importants, mais il me semble qu'il ne témoigne pas assez de l'indignation qu'aurait dû lui causer la duplicité des Anglais en cette circonstance, et cette modération m'étonne de la part d'un homme qui, dans le reste de sa correspondance, ne ménage guère ses alliés. « Je suis ulcéré de toute la mauvaise foi que je remarque chez eux; il n'est pas de moyens déloyaux qu'ils n'emploient pour arriver à de petits résultats.

« Cependant je tiens bon et je reste dans de bons termes avec eux, faisant céder mes sentiments personnels, mais je souffre cruellement de marcher côte à côte avec ces gens orgueilleux et sans franchise aucune. J'espère que cela cessera bientôt, mais j'aimerais mieux les avoir pour ennemis que pour alliés. » (Octobre.) Nous ferons comme le général de Montauban. C'est lui, d'ailleurs, qui est notre guide, et en historien prudent et impartial nous écarterons le récit de M. d'Hérisson, non que nous n'y ajoutions foi à part nous, mais, quand on fait tâche d'écrire l'histoire, on ne doit admettre que les faits appuyés par des textes. Enfouis dans les profondeurs des archives les plus secrètes, ceux-là nous font défaut.

Mais si nous laissons de côté cet épisode qui aurait prouvé au plus haut point le manque de loyauté de nos alliés, bien d'autres faits nous restent qui montrent que dans cette expédition *la perfide Albion* cherchait à servir ses intérêts aux dépens des nôtres et voulait, en un mot, jouer une fois de plus avec nous la fable de *Bertrand et Raton.*

Le général de Montauban avait quitté la France le 22 janvier 1860, et après quelques arrêts à Hong-kong et à Macao, pour régler des questions d'approvisionnement et d'hospice, il arrive le 12 mars à Shang-haï, où se trouvaient déjà les chefs de l'expédition anglaise. Dès le 21, il y a des tiraillements entre les chefs des armées alliées : « La correspondance entre les ministres de France et d'Angleterre me confirme dans l'opinion que le gouvernement anglais cherche

[1] Le baron Gros, notre plénipotentiaire en Chine, suivait l'armée française et n'a pas interrompu un instant les négociations, même pendant les hostilités, conjointement avec lord Elgin, à qui l'Angleterre avait confié la même mission.

tous les moyens d'écarter notre action dans les événements qui se préparent, et de conserver aux yeux de la population et du gouvernement chinois la supériorité que lui ont assurée jusqu'ici l'activité de son commerce et la vue de ses vaisseaux. Comment, en effet, peut-on admettre que l'on puisse fixer la date du 15 avril comme celle du commencement des hostilités lorsqu'il est notoire qu'à cette époque nos premières troupes ne seront pas encore arrivées même à Hong-kong.

« Les Anglais qui tirent une partie de leurs troupes de l'Inde peuvent facilement se trouver prêts pour l'époque qu'ils prétendent fixer, mais nous, malgré toute notre diligence, nous n'aurons ni nos troupes ni les chevaux d'attelage de nos canons. »

Enfin, le général français parvint à calmer l'impatience de son collègue anglais, et il fut convenu qu'on attendrait l'arrivée de l'armée française pour entamer les hostilités; mais que de petites difficultés et de petits tiraillements naissent dans les relations de tous les jours! Au lieu d'aider les Français en toutes circonstances, ils cherchent à entraver leurs moindres actions, avec l'égoïsme dont ils font profession. « Ici les achats vont lentement pour deux raisons : 1° les autorités chinoises mettent sous main des obstacles aux ventes; 2° les Anglais nous font une concurrence très fâcheuse. J'ai écrit à M. Bruce[1], pour le prier de s'entendre avec moi, afin que nous puissions agir dans un intérêt commun et de ne pas nous entraver mutuellement dans nos opérations. J'ai reçu une réponse très polie, mais déguisant une fin de non-recevoir très évidente, sous le prétexte que cette affaire regardait exclusivement le général Grant, et je dois attendre l'arrivée du général avec lequel j'espère entrer dans d'excellentes relations. Nous n'avons ici que cent trois chevaux. M. Remi Schmidt en attend cinquante ce soir, mais l'agence anglaise est à l'affût ponr les arrêter au passage, ainsi que cela est arrivé dernièrement; elle les paye plus cher, et malgré les marchés passés, les Chinois, séduits par l'appât d'un bénéfice, livrent les chevaux aux agents anglais. J'ai voulu faire intervenir le consul d'Angleterre qui remplit les fonctions de juge dans ce pays, mais il est arrivé ce que j'avais prévu, à savoir qu'en dépit de l'évidence la plus palpable, notre agent a été débouté de sa plainte. En revanche, voici ce que je n'avais même pas soupçonné : cette affaire qui a pris au consul anglais une demi-heure de son précieux temps a été taxée par lui à 7 piastres de frais de justice qu'il a fallu payer : de sorte qu'à Shang-haï, la justice n'est pas seulement boiteuse, elle est aussi coûteuse. » (Shang-haï, 9 avril.)

[1] Ministre résident d'Angleterre en Chine et frère de lord Elgin.

C'était, d'ailleurs, l'habitude chez les Anglais de mettre en pratique la maxime *chacun pour soi*. Et quelques mois après, alors que les troupes alliées remontaient le Pey-ho en enlevant l'un après l'autre les forts chinois, où la flotte anglaise avait subi un si cruel échec en juin 1859, le général de Montauban avait encore à se plaindre de l'égoïsme des Anglais. « (23 août.) Je passe sous silence d'assez mauvais tours que nous ont joués nos alliés à notre arrivée à Tien-tsin et des manœuvres que je ne qualifierai pas, mais que j'ai déjouées par une attitude vigoureuse.

« Ainsi, certain M. Parkes, agent très habile, très versé dans la langue, les mœurs et les usages du pays et attaché à la personne de lord Elgin, n'avait rien trouvé de mieux que d'arriver à Tien-tsin vingt-sept heures avant tout le monde et de traiter avec les commissariats chinois qui approvisionnent l'armée tartare pour qu'ils missent toutes leurs ressources alimentaires à la disposition de l'armée anglaise, sans se préoccuper de ce qui pourrait rester pour nos soldats dans un pays où le besoin de viande fraîche se fait sentir plus vivement qu'ailleurs. J'écrivis tout de suite au baron Gros, afin qu'il voulût bien prévenir lord Elgin que nous étions convenus dès l'origine de partager au *prorata* de nos hommes les ressources des diverses localités que nous occuperions, et que si l'on ne tenait pas compte de la convention arrêtée, je n'hésiterais point à faire l'application des règlements militaires sur le service de l'armée en campagne et à faire enlever chez tous les paysans les bestiaux dont j'aurais besoin pour la nourriture de mon armée, sans remboursement, quels qu'en fussent les prétendus propriétaires. Cette mesure produisit l'effet que j'en attendais. On s'excusa et l'on prétendit qu'il y avait eu malentendu. »

L'armée française n'imitait pas cet exemple et mettait tout en commun avec les Anglais. Lorsque les alliés arrivèrent devant le splendide palais de Yuen-ming-yuen, ce palais d'été que lord Elgin fit brûler pour le simple plaisir de détruire, ne pouvant pas tout emporter, ce fut l'armée française qui arriva la première :

« Nous étions convenus, le général Grant et moi, de nous rendre à Yuen-ming-yuen, maison d'été que l'empereur occupe presque toujours, à 4 lieues nord de Pékin. Le pays est tellement coupé de routes, de bois, etc., que le général Grant s'est perdu avec son armée, et que je suis arrivé tout seul devant le palais gardé par des Tartares. Malgré une longue et assez pénible marche, j'ai fait occuper le palais à sept heures du soir ; et en y entrant de vive force, j'ai eu quelques hommes de blessés, dont deux de nos officiers.

« Je fis placer partout des sentinelles et je désignai deux officiers d'artillerie, les capitaines Schelcher et de Brives, pour veiller à ce

que personne ne pût pénétrer dans les appartements et que tout fût conservé intact jusqu'à l'arrivée du général Grant. A onze heures il arriva accompagné de lord Elgin et tous deux purent constater que tout était encore en place dans le plus grand ordre. Les choses ne s'étaient point passées ainsi quelques jours auparavant à Chang-kian-wan, où les Anglais avaient fait des prises importantes sans rien dire. Mais nous ne faisons pas la guerre pour le pillage, tandis que chez eux les hommes pillent par corvées conduites par des officiers, et c'est un spectacle affligeant que de voir l'âpreté qui préside à ces tristes opérations, dans lesquelles se distinguent surtout 6000 coolies, sikhes ou cipayes, employés comme domestiques par nos alliés. » (Quartier général devant Pékin, du 12 au 20 octobre.)

A plusieurs reprises le général de Montauban se plaint des rapines et des déprédations commises par les troupes anglaises.

« Votre Excellence doit se rappeler différentes appréciations sur le concours actif que les Anglais prêtent sous main aux rebelles qui ne sont, du reste, guère plus pillards que nos honorables alliés. Ceux-ci ont érigé le pillage et la destruction en principe, et il faut voir l'état des lieux partout où ils passent. Quant à moi, j'ai le cœur soulevé de voir la destruction inutile des plus belles choses, et je suis ulcéré de toute la mauvaise foi que je remarque chez eux : il n'est pas de petits moyens déloyaux qu'ils n'emploient pour arriver à de petits résultats. » (20 octobre.)

Nous croyons inutile de faire sur ce sujet de nouvelles citations, et nous nous bornerons à la suivante, parce qu'elle parle de la discipline de notre armée et que, écrite à la fin de la campagne, elle peut passer pour donner l'impression générale. (4 janvier 1861, Shang-haï.)

« Vous revenez, Monsieur le maréchal, sur quelques faits isolés qui se sont passés à Ché-fou et ont attiré toute ma sévérité. Ces faits sont peu nombreux et n'ont exercé aucune fâcheuse influence sur les relations de mes troupes avec les habitants.

« Il en a été de même à Pé-tang ; mais, là, comme toute la population avait fui et laissé la ville déserte, il a bien fallu loger les soldats dans les maisons plutôt que de les laisser exposés à des pluies torrentielles. Il n'y avait rien dans ces habitations très pauvres, et si quelques désordres peuvent être reprochés à nos troupes, les Anglais, les sikhes et surtout les Indous en ont donné le triste exemple, que fort heureusement nos hommes n'ont suivi que de loin. La discipline n'a jamais cessé de régner, et partout où l'armée française, sous mon commandement, s'est trouvée seule, les propriétés et les personnes ont été respectées. Nos alliés ont essayé de nous attribuer les méfaits qu'ils ont commis, mais le

journal anglais que je vous ai envoyé a dû démentir les faux bruits qu'il avait cherché à répandre, et le silence que l'on garde aujourd'hui prouve assez qu'il n'y a pas le plus léger reproche à nous faire. »

La meilleure preuve que notre armée ne commettait pas les exactions qu'on lui reprochait se trouve, en effet, dans les relations journalières des troupes avec les habitants des pays occupés. « Nos relations avec les habitants (à Chusan) sont les meilleures, et tous les jours, de cinq heures du matin à quatre heures du soir, il se tient un marché abondamment pourvu de poules, œufs, porc frais, légumes verts, etc. Les marchands s'entendent parfaitement avec nos soldats, bien que les uns et les autres ne sachent pas un mot de leur langue réciproque, mais tout se fait par signes, et l'intelligence de nos soldats, qui n'est pas inférieure à celle des Chinois, supplée à ce que la parole ne peut formuler. Tout est à des prix inférieurs, et il faut que ces bonnes gens possèdent des réserves immenses pour pouvoir apporter au marché de telles quantités de volailles de toute espèce. Les soldats dépassent de beaucoup l'idéal populaire d'Henri IV : ils mettent la poule au pot tous les jours de la semaine. Le poisson est également fort abondant... J'ai tenu la main à ce que tout fût payé exactement aux habitants. Je recueille les fruits de cette mesure d'équité, car la confiance en nous est entière, et l'administration de la guerre a trouvé à traiter pour différentes denrées. » (Ché-fou, 8 juillet.) Aussi, lorsque, plus tard, « l'évacuation de l'île de Chusan, dont l'occupation gênait les Anglais, leur fut accordée, *malgré moi* (souligne le général), ces populations expriment tout leur déplaisir de rentrer sous l'administration chinoise. » (Shang-haï, 4 janvier 1861.) Pareille sympathie n'était pas témoignée aux Anglais. « J'ai pu constater, écrit le général, en racontant la visite qu'il fit, le 13 juillet 1860, au camp anglais, que le vide le plus complet s'était fait autour de nos alliés, qui ne reçoivent rien de l'intérieur. » Il confirmait ainsi ce qu'on lui avait dit précédemment : « On affirme qu'à Ta-lien-wang, le vide s'est fait autour des Anglais qui ont eu le tort de s'emparer des maisons des habitants pour y loger un régiment de sikhes. »

Qu'importaient d'ailleurs aux Anglais les sentiments de la population : ils n'avaient guère besoin qu'un marché s'établît près de leur camp, puisqu'ils prenaient ce dont ils avaient besoin lorsque par hasard quelque chose manquait, dans leurs approvisionnements, nombreux et bien fournis. Il faut voir, dans la correspondance du général, ce qu'il dit à propos de ces approvisionnements, fort coûteux d'abord et qui, s'ils étaient utiles parfois, étaient le plus souvent des impedimenta

« Je suis allé visiter les transports sur lesquels les chevaux des Anglais ont été amenés de l'Inde en Chine et je me suis expliqué l'énigme d'une armée qui, bien que transportée de si loin, peut offrir l'aspect d'une parade passée à Hyde-Park, lorsque j'ai appris que le gouvernement anglais paye 125 000 livres par mois les transports de son expédition, en d'autres termes, que cette dépense s'élève à 30 millions par an. Nous sommes revenus sur *la Grenade* que le gouvernement anglais loue 10 000 francs par mois pour être à la disposition du général Grant et de son état-major. C'est un luxe un peu cher; ma tente et celle de mes officiers sont moins coûteuses, mais j'espère que nous n'en ferons pas plus mal la guerre. » (13 juillet.)

Plus tard, au moment du débarquement dans le Pé-tang : « J'ai pressé la marine et les Anglais d'en finir, car je n'avais pas à bord les mêmes ressources qu'eux pour la nourritnre de mes chevaux. Ils avaient cent vingt bâtiments de transport chargés de fourrage et de vivres de toute espèce pour leur armée... Je suis pressé d'arriver au but. Les difficultés que je prévois d'un hivernage à Tien-tsin me préoccupent. Aussi voudrais-je que nos alliés ne fussent pas pour nous une cause de retard. Il leur faut bien des choses pour marcher, et dans une guerre autre que celle-ci, je ne sais vraiment comment ils se tireraient de l'énorme encombrement causé par leurs bagages. Ils ont de fort belles troupes, bien commandées, mais rien ne se fait avec la décision ni la promptitude si nécessaires à la guerre. Mes relations sont, du reste, excellentes et notre entente parfaite. Je n'ai à me plaindre que d'une certaine résistance inerte, indépendante de la volonté des chefs, et qui tient uniquement à cette quantité énorme de bagages et d'hommes inutiles. Sur cette multitude, c'est à peine si nos alliés peuvent mettre en ligne 7000 baïonnettes, et moi j'en compte 5500, avec cinq fois moins de monde. Les vivres les préoccupent beaucoup trop. Ils consomment démesurément de viandes et de spiritueux. » (Août.)

Certainement la question de nourriture les préoccupait beaucoup, et quelques jours plus tard les troupes devaient s'arrêter en pleine victoire afin de permettre aux Anglais de déjeuner. Après avoir débarqué sur la rive droite du Pétang-ho, les troupes alliées avaient pénétré dans l'intérieur afin de rejoindre le Pey-ho, prendre à revers les forts qui défendaient son embouchure et s'assurer de la navigation du fleuve jusqu'à Tien-tsin et Pékin. Le 14 août l'on attaqua Tang-kho, gros village fortifié sur la rive droite du Pey-ho. On se mit en ligne à huit heures du matin; mais, après quelques coups de canon, les Chinois effrayés abandonnèrent le fort que l'on

occupa presque sans coup férir. « Cette affaire a eu le plus heureux résultat et a donné une grande confiance à toute notre armée. Je voulais profiter du premier élan et de l'animation des troupes pour poursuivre les Chinois et attaquer immédiatement le fort de Yiv-kia-pou, qui n'était qu'à 2000 mètres de nous et devant lequel les fantassins chinois et les cavaliers tartares couraient en tous sens comme des gens démoralisés, mais le général Grant, auquel j'ai proposé par deux fois de nous porter en avant, m'a objecté que les troupes avaient besoin de manger. Il n'était cependant que onze heures du matin et il a fallu la conviction dans laquelle je suis que le gouvernement de l'empereur veut que nous marchions toujours d'accord avec les Anglais pour reculer devant une opération dont le succès assuré aurait achevé la perte complète de cette partie de l'armée chinoise commandée par un certain Tsin, du grade de général de brigade..... J'ai vivement regretté l'inaction dans laquelle nous sommes restés au plus beau moment. Il est quelquefois bien dur d'être obligé de se concerter avec des voisins dont on ignore le fond de la pensée. »

Aussi y avait-il des conflits continuels, que l'on apaisait avec un peu de patience. « Je continue à être en bonnes relations avec nos alliés, dit la lettre du 3 octobre, malgré bien des ennuis qu'ils me donnent souvent; mais je passe par-dessus tout pour me conformer à l'esprit de mes instructions. Le baron Gros, avec lequel je marche du meilleur accord, est témoin des contrariétés que je supporte et supporterai tant qu'elles ne toucheront que moi. Je vous le répète, nos relations avec lord Elgin et le général Grant sont excellentes. »

La cause de ces conflits, on le devine sans peine, venait de ce que les Anglais tenaient à être considérés comme les chefs de l'expédition. Le prestige dont jouissaient leur marine et leur commerce dans les mers de Chine était, il faut bien l'avouer, supérieur au nôtre à la même époque. Nos vaisseaux n'allaient que rarement dans ces parages : nous n'y possédions aucune colonie, et notre commerce n'y était pas des plus florissants. Voici le tableau qu'en fait le général de Montauban à la date du 21 décembre 1860.

« Vous me demandez ce que nous pourrions faire dans les mers de la Chine et quelles devraient être les conséquences de cette expédition lointaine au point de vue des intérêts de la France. Vous me posez là, Monsieur le maréchal, une question bien difficile à résoudre... Je ne puis que vous faire part de la manière dont j'envisage quelques points de cette question. Ce ne peut être au point de vue des intérêts militaires de l'armée de terre que vous voulez être renseigné; reste donc l'influence de notre marine, mais celle-ci n'aurait pour objectif que la défense d'intérêts commerciaux déjà

créés ou à créer. Là est le véritable but à atteindre. Le commerce, qui doit être un échange de produits entre divers pays, se borne pour nous, en Chine, à l'exportation sans bénéfice d'importation. Les matières exportées sont pour la France le thé et la soie, et comme importation on ne peut compter que l'argent, puisque aucun de nos produits ne pénètre en Chine. L'Angleterre et l'Amérique exportent les mêmes objets que nous, mais elles importent en Chine l'opium et les cotonnades, et la Russie déverse dans le Nord ses draps et ses fourrures. Nos intérêts commerciaux sont donc jusqu'à ce jour très secondaires, aussi n'existe-t-il réellement qu'une seule grande maison française à Shang-haï, la maison Remi Schmidt. Le défaut de notre commerce est d'avoir peu d'initiative, c'est un enfant qui marche avec des lisières, et si le gouvernement ne le tient pas, rien ne va. Les Anglais et les Américains sont au contraire d'une étonnante hardiesse; ils osent beaucoup et réussissent souvent. Nos commerçants se découragent au premier échec et ne savent pas perdre en débutant pour se rattraper ensuite. Ainsi quand je commandais à Rouen, je m'entretenais souvent avec des fabricants de rouenneries et je leur disais que leurs produits devaient réussir dans l'Extrême-Orient. A cela ils me répondaient qu'ils avaient tenté quelques essais, mais qu'ils y avaient renoncé à cause de la concurrence anglaise. Depuis que je suis ici, j'ai pu me convaincre que s'ils avaient persévéré, ils auraient pu réussir. Mais comment persuader des gens qui ne voyagent jamais et ne peuvent voir de leurs propres yeux. Il est probable que nos vins trouveront aussi quelque jour des débouchés en Chine, mais il faut avant tout que la sécurité se rétablisse dans cet immense empire, et qu'après en avoir forcé les portes nous puissions y pénétrer partout.

« Indépendamment de ces obstacles, il en est un autre plus sérieux, sans doute, si nous parvenons à créer un commerce actif entre la France et la Chine, c'est la rivalité de l'Angleterre, qui comprendra bien que des intérêts aussi lointains nécessiteront un accroissement considérable de notre marine et, par conséquent, l'occupation de points intermédiaires capables de lui porter ombrage en temps de guerre. Il nous faudra des points de relâche dans la mer Rouge, sur les côtes de l'Inde, en Cochinchine. Celle-ci peut être à nous... L'opinion générale en Chine est que l'empire annamite possède tous les éléments de la richesse. »

J'ai tenu à faire cette longue citation, parce qu'elle montre bien le point de départ des événements qui se sont succédé depuis lors dans l'Extrême-Orient. En revenant de cette campagne de Chine, l'amiral Charner, qui commandait la marine française, s'arrêta, en effet, en Cochinchine et commença la conquête du pays.

Mais je ne veux pas quitter cette lettre sans citer encore un passage du général de Montauban, au sujet des missionnaires établis dans le pays. A plus d'une reprise, le commandant des troupes françaises parle avec éloge du dévouement et du zèle de ces prêtres, dont l'un, l'abbé Duluc, qui nous servait d'interprète, fut horriblement massacré dans le guet-apens de Tang-tché-ou (18 septembre), et la plupart de ses lettres parlent des nombreux services qu'ils nous rendaient, soit en servant d'intermédiaires avec les autorités locales, soit en nous renseignant sur le pays.

« Je crois devoir ajouter que l'un des résultats les plus favorables des traités que nous venons de conclure doit être la conséquence de l'article 2, car notre influence en Chine se base complètement sur les missions catholiques, et c'est en ce moment le seul contre-poids que nous puissions opposer à l'influence commerciale de l'Angleterre. La présence de notre légation à Pékin produira également un excellent effet, car elle trouvera un intermédiaire puissant auprès du prince Kong, frère de l'empereur, dans Mgr Mouly. »

« Ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de vous l'écrire, nos plus sérieux moyens d'influence dans ces vastes contrées sont entre les mains des missionnaires catholiques. Les Anglais ne l'ignorent pas, aussi font-ils tous leurs efforts pour la contre-balancer par l'envoi de missionnaires protestants. Mais ceux-ci réussissent assez mal, chez un peuple qui veut qu'on lui parle surtout aux yeux. Les pompes du culte catholique frappent beaucoup les Chinois, et le jour où les cérémonies religieuses ont pu être reprises, par suite du traité de paix, j'ai été tout surpris de voir une quantité considérable de prêtres chinois chrétiens de tout âge et de tout rang même parmi les mandarins. » (Pékin, 30 octobre.)

Et plus tard, après avoir visité à Nin-poo les établissements des Lazaristes et des sœurs, sous la conduite de Mgr de La Plane : « La plupart de ces dames, qui sont au nombre de quinze, appartiennent à de très bonnes familles et ont apporté ici leur fortune pour contribuer à la prospérité de leur œuvre de bienfaisance. En France, c'est un beau dévouement ; en Chine, ce dévouement est sublime, car le climat les y décime chaque année et elles se livrent aux travaux les plus pénibles avec les enfants qu'on dépose dans leurs crèches, couverts, la plupart du temps, des plus hideuses plaies. Mgr de La Plane est un des hommes les plus distingués parmi les missionnaires de la Chine. Jeune encore, instruit, parlant et écrivant le chinois comme un mandarin, non seulement il emploie toute sa haute intelligence à convertir les païens, mais il le fait dans un but aussi patriotique que religieux, en les entretenant constamment de la France et de sa grandeur. » (4 février 1861.)

C'est cette influence dont les Anglais étaient jaloux, car leurs ministres protestants ne réussissaient pas aussi bien. Aussi devons-nous déplorer que la protection de tous les missionnaires catholiques, sans distinction de nationalité, ne soit plus la prérogative de la France, et que certains pays, l'Allemagne par exemple, aient obtenu que leurs nationaux relevassent sans exception de leur ambassade en Chine.

Mais je me suis laissé entraîner un peu en dehors de mon sujet, et je reviens à la rivalité existant entre les deux alliés. Avant même le début de la campagne, les méfiances de l'Angleterre nous avaient empêché de mettre sur pied un corps d'armée trop considérable, et de 18 000 hommes qui devaient d'abord composer l'expédition, on était descendu à 6000, pour ne pas donner ombrage à nos trop susceptibles alliés. Ils voulaient avoir la supériorité numérique, n'étant pas fâchés de paraître les plus forts : « Je vous réponds, Monsieur le ministre, que si messieurs les Chinois s'imaginent qu'ils peuvent négliger de s'adresser à moi, je n'aurai nullement besoin de nos alliés pour leur donner une leçon qui leur profitera. Je me charge de leur faire voir qu'ils ont à compter avec nous, non moins qu'avec les Anglais, bien que je soupçonne fort que ces sortes d'idées leur sont inspirées par nos meilleurs amis. » (14 avril.)

C'est, d'ailleurs, « ce qu'on a l'audace d'écrire dans un journal anglais de Canton, à savoir : que nous n'étions venus en Chine que pour servir d'auxiliaires à l'armée anglaise. » (Lettre du 21 décembre 1860.)

Cette susceptibilité entre les deux armées ne cessait même pas au milieu des combats. Nous avons vu plus haut le général de Montauban raconter comment il dut s'arrêter en pleine victoire, parce que les Anglais voulaient déjeuner. Un jour, lors du débarquement sur les bords du Pétang-tsien (1er août), les Français se trouvèrent arrivés les premiers près d'un pont qu'il fallait prendre avant que les Tartares qui l'occupaient ne l'eussent détruit. Au moment où la petite troupe française, commandée par le lieutenant-colonel Du Pin, allait s'en emparer, le clairon sonna *halte!* car il était convenu que les Anglais *devaient* prendre ce pont *avec* les Français, et les Anglais n'étaient pas là. Heureusement que le colonel Folley se trouvait à peu de distance et vint rejoindre avec trois officiers anglais le colonel Du Pin, qui s'était avancé seul sur le pont. Arrrivé au bout, M. Du Pin poussa la barrière à claire-voie et s'effaça pour laisser passer l'officier anglais le premier. Celui-ci fit un pas en avant et se retourna en tendant la main au colonel Du Pin, qui marcha avec lui sur la chaussée. Cet incident se termina ainsi à l'amiable, par la courtoisie de deux hommes d'esprit;

mais que serait-il arrivé si, au lieu de fuir à la vue de nos troupes, les Tartares avaient résisté? Le général de Montauban ne raconte pas cette anecdote dans sa correspondance, je l'ai empruntée à l'ouvrage de M. Varin sur la campagne de Chine, comme preuve nouvelle des difficultés suscitées pour la moindre chose. Parfois pris d'un beau zèle, ce sont alors les Anglais qui s'aventurent seuls, espérant des succès dont ils n'auraient pas à partager la gloire. C'est à notre tour alors de réclamer notre part aux combats et il en résulte d'amusantes aventures. Laissons la parole au général de Montauban, pour raconter la singulière course au clocher que firent sur le Pey-ho l'amiral anglais et l'amiral français.

« Après l'affaire du 21 (prise par terre des forts du Pey-ho, par la brigade Collineau), j'appris que l'amiral Hope, furieux du rôle très secondaire que les événements avaient assigné à la marine, avait profité de l'ouverture du Pey-ho pour remonter cette rivière sans consulter ni s'entendre avec personne, contrairement à toutes nos instructions. Il était accompagné de deux autres canonnières. Le général Grant et lord Elgin lui-même parurent fort surpris de ce procédé. Était-ce sincère? Était-ce un jeu convenu pour chercher à attaquer Tien-tsin par eau et obtenir un succès non partagé? Toujours est-il que ce trait de folie aurait pu amener un second désastre de Pey-ho, car l'entrée de Tien-tsin est défendue par deux forts considérables armés de canon de gros calibre croisant leurs feux sur le fleuve, qui aurait pu être barré comme le Pey-ho, si les Chinois eussent eu l'intention de se défendre. Fort heureusement pour l'amiral Hope que l'armée tartare, frappée de terreur, s'est retirée entre Tien-tsin et Pékin, et qu'au lieu de guerroyer comme il l'espérait, il a trouvé les portes ouvertes et les habitants ne demandant que la paix.

« L'amiral Charner, apprenant la fugue de son collègue, a couru immédiatement après lui, et c'était véritablement un singulier spectacle que ce steeple-chase sur une ville ouverte, bien que l'amiral Charner eût toutes les raisons du monde de montrer à Tien-tsin le pavillon français en même temps que celui de l'Angleterre. » Plus tard ce désir de paraître partout les premiers faillit amener un conflit au moment où les troupes alliées pénétraient dans Pékin. Les troupes se préparaient à faire le siège de la ville et à s'en emparer de vive force, lorsque, dans la nuit du 12 au 13 octobre, le mandarin Han-ki vint déclarer, au commandant Campenon et à M. Parkes, qu'une des portes de la ville serait ouverte le 13 à midi, et que deux détachements semblables et égaux des deux armées pénétreraient dans la capitale de la Chine. Lorsque les Français se présentèrent au lieu fixé et à l'heure con-

venue, ils se trouvèrent seuls, les Anglais ayant devancé l'heure et étant entrés avant nous, au grand mécontentement de nos soldats. Quelques explications furent échangées : on attribua le tout à un malentendu. Les musiques jouèrent la *Reine Hortense* et le *God save the queen*, et officiellement tout fut apaisé; mais l'armée française en ressentit un profond mécontentement, d'autant plus que, dès le début de la guerre, cette entrée à Pékin, considérée comme le couronnement de la campagne, faisait le sujet de toutes les conversations et était attendue avec impatience. Dès l'arrivée à Tien-tsin, un certain mandarin à bouton de corail, nommé Koué, était venu négocier, avec le baron Gros et lord Elgin, un traité de paix que l'on devait aller ratifier à Pékin même. Au moment désigné, on s'aperçut qu'on avait été joué par un émissaire habile n'ayant aucun pouvoir et dont le but était de faire perdre du temps aux troupes alliées : ce à quoi le rusé mandarin ne réussit que trop bien. Mais, enfin, il y eut un moment où l'on crut à la prochaine entrée dans la capitale de la Chine. « En ce moment la grande préoccupation de nos alliés est le voyage à Pékin. Ils voudraient y aller avec leur cavalerie et une partie de leur artillerie. Je sais qu'ils font de grands préparatifs de luxe pour éblouir les Chinois, mais je travaille aussi pour paraître sinon avec le brillant de leur cavalerie, du moins avec ce qu'il y a de meilleur en fait de tenue militaire, le luxe du vrai soldat. Tout est prêt, car il paraît que nous serons en route dans cinq ou six jours pour la capitale de l'Empire céleste. » Et peu après. « Nous sommes aujourd'hui en plein débat avec nos alliés pour le voyage à Pékin. En vertu de cette morgue qui passe par-dessus toute autre considération, les Anglais veulent se rendre à Pékin avec une escorte de 1000 hommes, artillerie, cavalerie, infanterie. J'ai exprimé toutes mes réserves sur les fatales conséquences que pourrait entraîner un pareil développement de forces, quand il s'agit d'aller signer un traité de paix. Le baron Gros et l'amiral Charner sont complètement de mon avis. » (Septembre.) Les tristes événements qui suivirent, et le massacre d'une partie des négociateurs européens, retardèrent cette entrée à Pékin et lui donnèrent non plus le caractère d'une fête diplomatique, mais, en quelque sorte, de la prise de possession par une armée victorieuse. Mais les Anglais ne renoncèrent pas pour cela à éblouir les Chinois et à bien établir leur supériorité par leur orgueil et leur arrogance. « Je puis vous affirmer, dès aujourd'hui, que tout ce que je vous ai écrit relativement à une plus grande sympathie pour nous du gouvernement et du peuple chinois se sera complètement réalisé, et que nos relations avec eux sont bien meilleures que celles de nos voisins. Il faut

du reste reconnaître que ceux-ci se sont conduits de manière à blesser profondément un gouvernement qui ne vit guère plus que du prestige qu'il a conservé aux yeux des foules. » (30 octobre.) La manière dont furent échangées les signatures du traité de paix mérite d'être citée. « 25 octobre. — La paix a été signée hier par les Anglais, aujourd'hui nous devons signer à midi. — Hier les Anglais ont déployé un grand luxe de troupes. Lord Elgin est entré en chaise, entouré de dix-huit porteurs [1] en tenue très élégante. Il s'est montré méticuleux sur le cérémonial. Il a exigé que le prince Kong vînt au-devant de lui : celui-ci n'y a consenti qu'avec une certaine répugnance. Ils se sont salués très froidement, il y a eu quelques difficultés pour savoir lequel s'assoirait et se lèverait le premier. Il a fallu des pourparlers pour régler cette question d'étiquette : enfin, on s'est assis et levé ensemble au moment de la signature; les officiers qui étaient dans la salle se sont écartés, et M. Benton, photographe anglais très habile, a saisi l'ensemble du groupe, composé du prince Kong, du ministre chinois et des mandarins assis d'un côté de la table, tandis que lord Elgin, le général Grant et deux autres généraux anglais se tenaient de l'autre côté. On a remarqué que le prince Kong, en prenant congé de lord Elgin lui a lancé un regard des plus haineux.

« Le 25, à neuf heures du soir. — Je rentre de la signature, tout est terminé. Le prince Kong a été fort gracieux pour l'ambassadeur et pour moi. C'est un jeune homme de vingt-deux à vingt-cinq ans, d'une figure douce et spirituelle. Il semble un peu fatigué du lourd fardeau dont son auguste frère s'est déchargé sur lui. »

Ces deux tableaux rapides et à peine esquissés de deux cérémonies identiques ne montrent-ils pas mieux que de longs discours la différence des caractères des deux races : l'Anglais orgueilleux, susceptible, dur au vaincu; le Français, ne voyant dans celui qu'il a vaincu que l'ami possible du lendemain, oublieux, aimable, léger peut-être et trouvant dans la gloire acquise une satisfaction suffisante de ses efforts.

« J'ai toujours tenu mon drapeau plus haut que le leur dans les affaires de guerre qui ont eu lieu », écrit le général avec un légitime orgueil à la fin de la campagne.

Mais on peut se demander si parfois trop de complaisance n'est

[1] En Chine où toutes les questions d'étiquette sont méticuleusement réglées, l'empereur n'a droit qu'à huit porteurs. Lord Elgin en exagéra le nombre, afin de bien montrer sa puissance; de même qu'il arriva avec deux heures de retard, sans même s'excuser, pour établir sa position de vainqueur.

pas prise pour de la faiblesse, et si aux yeux de certains l'orgueil et l'arrogance ne sont pas, au contraire, regardés comme une force qu'on doit craindre et à laquelle, par conséquent, on doit céder parfois. Ne serait-ce pas le cas pour la Chine? « Qu'a fait de bon jusqu'à ce jour la diplomatie en Chine, et quand cessera-t-on de croire en France que l'on peut traiter avec un semblant de gouvernement chinois autrement qu'avec le canon? » (Mai.) En effet, devant la force le gouvernement chinois s'était incliné, et donnait toutes les satisfactions exigées par les puissances alliées. Mais il y avait parité entre les traités français et anglais, ce qui ne faisait pas le compte de l'Angleterre, et lord Elgin s'efforça d'obtenir des articles additionnels plus favorables à son pays. Aussi lorsque les troupes quittèrent Pékin, le plénipotentiaire anglais demeura. « J'ai quitté Pékin le 1er novembre. Lord Elgin a voulu rester encore quelques jours contre l'avis du général Grant, qui trouvait, comme moi, que la saison devenait très menaçante lorsqu'on devait avoir à entreprendre une marche de plusieurs jours. J'ignore le véritable motif du délai demandé par lord Elgin : celui qu'il prétexte était qu'à ses yeux rien n'était consolidé tant que la paix n'aurait pas été promulguée par l'empereur de Chine. Le baron Gros m'a écrit pour me dire qu'il ne voyait pas la nécessité d'attendre cette promulgation, mais que lord Elgin restant, il croyait devoir suivre son exemple et me demandait de lui laisser un bataillon que je m'empresserai de mettre à sa disposition. » Mais tandis que notre ambassadeur, considérant sa mission comme terminée, n'entamait pas de nouvelles négociations, lord Elgin mettait à profit son séjour à Pékin pour obtenir de nouveaux avantages pour l'Angleterre. « J'ai appris que le prétexte donné par lord Elgin pour rester à Pékin avait un tout autre motif que la promulgation des traités. On affirme qu'il aurait obtenu le parcours pour les bâtiments anglais du Yang-tsé-yiang, et l'on ajoute qu'il se serait fait concéder par le gouvernement chinois le territoire de la pointe de terre située en face de Hong-kong, environ 30 lieues de terre ferme qui probablement se prolongeront. Pour le moment cette frontière commande déjà la rivière de Canton; bref, c'est la clé de la grande route commerciale des deux plus riches provinces de la Chine, sans compter toute l'importance militaire que va acquérir le port de Hong-kong.

« Je ne vois pas pourquoi le gouvernement français ne demanderait pas, de son côté, comme compensation, l'archipel de Chusan, qui constituerait pour nous dans l'avenir une station des plus importantes. C'est probablement pour cela que nos alliés tiennent tant à nous le faire évacuer, ce qui sera fait lorsque Votre Excel-

lence recevra cette lettre. Si nous n'agissons pas ainsi, notre alliance avec les Anglais dans les affaires de Chine n'aura été pour nous qu'une duperie. » (21 décembre.) L'occupation de Chusan tenait fort à cœur au général de Montauban et il se plaint à plus d'une reprise « de l'abandon que les Anglais en ont obtenu; c'est une grande faute ».

Je pourrais prolonger encore ces citations, extraire de la correspondance du général de Montauban ce qui a trait en particulier à la révolte de Taipings, qui faillit renverser la dynastie mongole. On voit que le gouvernement chinois ne vint à bout des rebelles que grâce au concours du général Gordon, en 1863, et que, sous plus d'un rapport, les troubles qui désolent actuellement la Chine rappellent les événements de cette époque. Il y aurait donc là encore d'intéressants rapprochements à faire, mais mon but était simplement de montrer les tiraillements qui se produisirent entre les armées alliées.

Quelques esprits timides me blâmeront peut-être de rappeler ces souvenirs au moment où une démonstration commune des flottes européennes semble à la veille de se faire sur les côtes de la Chine. J'ai pensé au contraire que montrer au grand jour les difficultés inhérentes à ce genre de démonstration ne pouvait qu'être utile. En connaissant à l'avance les dangers d'une entreprise, on risque moins d'y sombrer et, dans ces circonstances, les dangers à courir peuvent s'éviter facilement avec du tact, de la courtoisie et de l'esprit, qualités que nous nous flattons d'appeler essentiellement françaises. Intraitables lorsque l'honneur de notre drapeau est en jeu, ne sacrifions pas nos intérêts, comme nous ne l'avons fait, hélas! que trop souvent; mais montrons-nous polis, sans condescendance ni faiblesse dans les questions secondaires. S'il n'était peut-être un peu fort dans sa crudité, je rapporterais le mot de Figaro, discutant avec Bartholo, comme devant être notre devise dans ces petits conflits intimes. La correspondance du général de Palikao prouve que nous avons su nous tirer à notre honneur, en 1860, de ces difficultés. Pourquoi n'en serait-il pas de même aujourd'hui si le massacre de nos intrépides missionnaires nous oblige à intervenir. Nos marins, qui ont fait cette année si fière figure dans les mers d'Europe, sauront sans aucun doute se montrer courtois comme l'amiral Gervais et braves comme l'amiral Courbet dans ces mers de Chine, où plane encore tout vibrant le souvenir glorieux du vainqueur de Fou-tchéou.

V[te] Henri BEGOUEN.

LA QUESTION DES ENFANTS

I. — Enfants a préserver.

La question des enfants, telle que se la pose le public, cache un double souci : on estime que nous n'avons pas assez d'enfants et que nous n'élevons pas bien ceux qui nous restent. La natalité diminue et la criminalité des mineurs augmente. Les deux faits sont également certains. Se tiennent-ils, et comment? Ce n'est pas là ce que je me propose d'approfondir : je voudrais surtout étudier ici la seconde partie du problème [1]. Elle n'est pas la moins grave, s'il est vrai qu'en toutes choses la qualité vaille encore mieux que la quantité. Tout Français doit souhaiter qu'il naisse un plus grand nombre de Français; mais il doit souhaiter encore davantage qu'on ne les mette pas au monde pour les envoyer à la Petite-Roquette, puis à la Grande, puis sur l'horrible place qui sépare la Grande de la Petite. Qu'on pense donc aux moyens de mieux remplir nos écoles, nos ateliers et nos régiments; mais qu'on pense aussi aux moyens de moins remplir nos prisons et d'y mettre moins d'adolescents!

S'il est une partie de la science criminelle où il faille s'attacher à prévenir plus qu'à punir, c'est bien celle qui concerne les enfants. Je ne veux cependant pas dire que l'enfance soit une période où se décident le sort entier de la vie individuelle et toutes les destinées de la vie nationale. Je n'irai pas jusqu'à m'écrier avec le sénateur américain Randall : « Sauvez l'enfant, et il n'y aura plus d'hommes à corriger et à punir. » Non, l'existence humaine ne se développe pas avec cette continuité mathématique. L'homme est constamment obligé de veiller sur lui-même, et les efforts qu'il a à faire pour se maintenir dans la voie droite durent toute la vie. Si on lui a rendu ces efforts moins malaisés en écar-

[1] Je n'oublie pas que la première a valu au *Correspondant* un article de M. de Nadaillac.

tant de lui les obstacles trop difficiles et en lui créant de meilleure heure une réserve de force morale, on a fait pour lui tout ce que l'on pouvait : la suite sera son œuvre. Il ne faut pas non plus perdre de vue que si beaucoup d'adultes qu'on punit ont été d'abord des enfants qu'on n'a pas « sauvés », le mal moral qui a sévi sur la plupart de ces derniers venait lui-même des adultes. Nous n'avons pas dans l'enfance innocente ou coupable une sorte de commencement absolu d'où dérive nécessairement tout le reste : nous touchons en elle un des points les plus délicats d'un cercle qui se continue ou qui se recommence toujours. Les problèmes de l'enfance, cela est bien évident, ne peuvent être résolus que par de sérieuses modifications dans l'existence des adultes. Où chercher, en effet, les influences qui pèsent le plus sur le premier âge? Dans l'hérédité, dans la naissance, dans l'école, dans l'apprentissage... Or le problème de l'hérédité ne peut être en partie résolu que par la diminution de l'alcoolisme et des autres conséquences graves de la misère et du vice; le problème de la naissance soulève immédiatement ces questions redoutables de l'assistance des filles-mères, du tour, de la recherche de la paternité, de l'éducation des enfants abandonnés et de leur tutelle à faire exercer par de simples particuliers, par des associations ou par l'État. Le problème de l'école se complique de toutes nos difficultés politiques et religieuses, autant que des nécessités de notre régime économique; et ce sont encore ces dernières qui se font sentir le plus vivement dans la question si importante de l'apprentissage et du placement des travailleurs adolescents.

N'oublions donc pas que la vie de l'enfant est faite d'une partie de la nôtre. Ce que nous avons de meilleur ou de pire passe en lui, pour y vivre d'une vie nouvelle, dont les effets utiles ou funestes rayonneront indéfiniment. Ceci entendu, qu'est-ce que la justice sociale doit à l'enfant pour le préserver du délit? Quand nous aurons répondu à cette question, nous pourrons peut-être résoudre celle qui la suit et qui y tient si étroitement : Qu'est-ce que la justice doit à la société pour la défendre contre les délits des mineurs?

Essayons, en effet, une première classification des enfants dont la société est obligée de s'occuper, lorsque la famille, qui devrait seule en avoir souci, déserte sa tâche ou n'y suffit pas. La société a devant elle : 1° les enfants assistés qui comprennent eux-mêmes les enfants trouvés, les orphelins, les enfants abandonnés matériellement, quand ni les uns ni les autres n'ont été adoptés par la charité privée; 2° les enfants moralement abandonnés, parmi lesquels on peut ranger les enfants délaissés, les enfants dont les

parents sont pour longtemps en prison, les enfants que leurs parents font ou laissent grandir dans un état habituel de mendicité, de vagabondage ou de prostitution; 3° les enfants déjà plus vicieux et plus dangereux, bien qu'on ne puisse les qualifier encore de délinquants : ce sont les enfants que l'école devrait pouvoir corriger avec plus d'efficacité, ce sont ceux qui, ayant comparu devant les tribunaux, ont été acquittés comme ayant agi sans discernement, et ce sont ceux qui, suivant l'expression consacrée, sont détenus par voie de correction paternelle; 4° viennent enfin les enfants plus avancés en âge qui ont commis de véritables délits ou de véritables crimes, des attentats à la pudeur, des vols, des incendies ou des meurtres.

A première vue, on voit aisément comment se pose le problème capital : jusqu'où doit aller l'assistance préservatrice? Où doit commencer l'action répressive? Puis, entre ces deux sphères, n'est-il pas nécessaire d'en constituer une où domine une action réformatrice, faite à la fois de correction et d'assistance?

*
* *

Il n'y a rien de paradoxal à dire que la préservation morale de l'enfant par les soins de la société commence avant la naissance. Là où l'État combat, comme il devrait le faire partout, l'alcoolisme, là où il veille à l'hygiène générale et s'efforce de limiter les fléaux répandus par le vice public, il défend le corps d'une multitude d'enfants à naître; mais il défend aussi leurs âmes, car l'âme est destinée à subir le contre-coup, plus ou moins amorti, de ces misères, où le venin physique n'est que le véhicule du désordre et de la déchéance universelle.

A cet essai de préservation générale vient s'ajouter la préservation particulière des enfants qui sont en voie de venir au monde. Tout d'abord la société jette les yeux sur la mère qui porte l'enfant; car le devoir de l'État est de reconnaître chacun des siens à son entrée dans la vie et de lui constituer ce qu'on appelle un état civil. Si on ne peut assurer à l'enfant les moyens de retrouver complètement l'état civil qu'il a le droit d'appeler sien, on doit au moins lui en créer une image aussi fidèle que possible. Là est la première condition du classement. Nous savons ce que c'est qu'un déclassé; nous savons que c'est un homme qui ne peut plus être soutenu et retenu ni par sa famille, ni par sa corporation, ni par sa commune originaire; il erre à l'aventure et ne fait plus partie d'aucun groupe social. Or, un enfant sans état civil serait à peu près condamné à ne jamais connaître un autre genre de vie. « On ne sait

pas qui il est », est un mot terrible avec lequel les populations honnêtes de nos campagnes ont vite fait d'expulser leur homme : il ne reste plus dès lors à ce déclassé qu'à se rendre là où il y en a beaucoup dans le même cas que lui; avec eux, il le sait, il n'aura plus à rougir de rien.

Mais, en bien des circonstances, la société se trouve fort embarrassée. On lui dit, non sans apparence de raison : « Si vous êtes trop jalouse de constituer la personnalité civile de l'enfant, vous nuisez gravement à l'honneur de sa mère, qui n'est peut-être encore que malheureuse; vous risquez ainsi d'en faire une criminelle et vous compromettez l'existence même de l'enfant. » C'est pour résoudre cette difficulté qu'on avait créé les tours [1]; c'est pour la même raison qu'un certain nombre de personnes généreuses les réclament de nouveau, sans se demander pourquoi on avait été obligé de les supprimer.

A ne faire attention qu'aux misères présentes, on comprend qu'il y ait lieu d'être ému par le nombre des crimes dont l'enfance née ou à naître est la victime. L'enfant le plus menacé de beaucoup est l'enfant illégitime. Sa mortalité est au moins double de celle de l'enfant légitime. Or, tandis que les naissances légitimes diminuent, les naissances naturelles ne baissent pas : la proportion de celles-ci augmente donc et prend, par ce fait même, aux yeux du public, un relief trompeur. Il en résulte encore que si l'on compare le nombre des crimes contre l'enfance au nombre des naissances totales, l'enfance paraît plus menacée qu'autrefois. Mais c'est la défaillance de la natalité régulière qui crée cette apparence. Si cette natalité se relevait, le nombre des enfants épargnés se relèverait aussi : la proportion des enfants sacrifiés baisserait d'autant. En effet, la proportion du nombre des crimes contre l'enfance au nombre des naissances irrégulières ne subit que des variations très faibles; on est même autorisé à dire qu'elle est plutôt en voie de diminution. Sur 1000 naissances illégitimes, l'an 1838 nous présentait 6 crimes et délits contre l'enfant [2]. C'est ce même chiffre de 6 que nous retrouvons dans chacune des neuf dernières années, après des oscillations qui ont été de 5 à 8. Cette amélioration ou, si l'on veut, cette résistance aux progrès du mal est d'autant plus à remarquer que les autres modes de criminalité sont à peu près tous en voie d'ascension : je n'ai pas à rappeler,

[1] Ils existaient depuis près de deux siècles à l'état de fondations locales; lorsque Napoléon I[er] les « organisa » par le décret de 1811. Leur nombre, qui s'éleva jusqu'à 251, commença à baisser en 1832. Il n'en restait que 64 en 1852; 5 en 1862; il n'y en avait plus un seul en 1878.

[2] Voy. *Compte général de la justice criminelle pour* 1887, p. 63.

par exemple, combien les crimes et délits contre les mœurs ont augmenté [1].

Voici, à la vérité, ce que l'on dit : « Mais puisque la natalité générale s'affaiblit, faisons au moins un effort pour sauver un peu plus de ces enfants illégitimes, plus menacés que tous les autres ; ils valent la peine qu'on songe à eux, car, enfin, sans eux, la population française, au lieu de ralentir simplement, comme elle le fait, son mouvement ascensionnel, subirait une diminution positive. »

Ainsi quelques personnes comptent aujourd'hui sur les tours pour relever le chiffre de notre population, comme Napoléon Ier comptait sur eux pour recruter ses armées. (Il avait spécifié que tous les enfants recueillis dans les tours seraient de droit enfants de troupe, et peut-être était-ce la véritable idée inspiratrice du décret de 1811.)

Il me semble cependant que les chiffres qu'on vient de lire sont assez clairs : il en résulte évidemment que les crimes et délits contre les enfants ont augmenté sous le régime des tours, et que, depuis la fin de ce régime, ils ont une tendance à diminuer. Ces chiffres, objecte-t-on, donnent les crimes et délits poursuivis ; mais il y a un mal plus profond que nous cache la faiblesse des magistrats ; car apprenez que le nombre des affaires de cette nature où le ministère public renonce aux poursuites a subi une augmentation considérable, surtout pour les infanticides. Je répondrai d'abord avec M. Levasseur [2] : « Sans doute, l'abstention de la justice n'est pas toujours une preuve d'innocence ; mais a-t-on le droit d'imputer au compte de la criminalité tous ceux qu'elle met hors de cause ? » Il y a heureusement un autre moyen de résoudre le problème, c'est de faire attention à la mortalité des enfants illégitimes. Si elle avait augmenté beaucoup, on serait en droit de

[1] Je viens de donner des chiffres empruntés à la statistique même du garde des sceaux, de 1838 à 1887. Mais il est toujours bon d'étendre ses comparaisons. M. Levasseur (*Académie des sciences morales et politiques*, 1878, p. 312) avait pu remonter jusqu'en 1826, et il avait trouvé que, de 1826 à 1860, les crimes et délits contre l'enfance avaient augmenté de 205 pour 100. Mais il ajoutait ces deux observations qu'il ne faut point perdre de vue : 1° que, dans cette même série d'années, les attentats à la pudeur s'étaient accrus de 350 pour 100 ; 2° que ce double accroissement s'était manifesté surtout sous le régime du tour, car, à partir de 1860, époque où il restait quelques tours à peine, les attentats à la vie des enfants ont commencé à diminuer. Il y avait donc eu dans la période précédente comme une crise d'immoralité dont l'influence devait être plus forte que celle d'une institution quelconque.

[2] Levasseur, *la Population*, t. II, p, 57 (grand et bel ouvrage, qui résume bien des années de recherches et les expose avec une clarté irréprochable.)

supposer qu'il se commet plus d'infanticides impoursuivis qu'autrefois. Or, voyons les chiffres comparés que nous donne une grande publication médicale[1]. En 1834. la mortalité des enfants illégitimes était encore de 35,52 pour 100[2]. Vingt ans plus tard, en 1879, malgré la fermeture complète des tours, elle n'était plus que de 33 pour 100. Voici une comparaison plus saisissante parce qu'elle a été faite dans une même année : 49 départements avec tours avaient eu, en moyenne, 59,63 pour 100 d'enfants morts dans leur première année ; 67 départements sans tour n'en avaient eu que 54 pour 100[3].

Il est donc bien évident que ce n'est pas sur le rétablissement des tours qu'il faut compter pour diminuer le nombre des décès dans la première enfance, ni pour diminuer le nombre des crimes qui augmentent malheureusement les chiffres de ces décès.

En cette matière comme en beaucoup d'autres, les esprits procèdent surtout par hypothèses, et ils aiment mieux en tirer tout de suite des conséquences que de les vérifier. On dit : « Un grand nombre de malheureuses, à la veille d'être mères, ont besoin du secret ; l'honneur et la tranquillité de la famille y sont engagés ; c'est surtout pour celles-là que le tour doit être rétabli. » Cela est tôt dit ; mais on ignore que des recherches minutieuses ont été faites pour arrêter la proportion des cas où le secret absolu semble nécessaire. La belle enquête ordonnée par Dufaure, en 1849[4], s'exprime ainsi : « A la campagne, le secret est impossible ; à la ville, il est rarement réclamé. Il a été constaté, dans les grands centres de population, à Paris, à Lyon, que le nombre des cas où le secret est réclamé s'élève à moins de 1 sur 200[5]. » C'est donc pour cette infime minorité (à laquelle, d'ailleurs, on peut assurer aujourd'hui un secret suffisant) qu'on avait établi et maintenu cette institution dont on a dit, à juste titre : « Le tour est un avis donné au public, une affiche apposée dans la rue et portant : « Quiconque veut se débarrasser du soin d'élever ses enfants pour

[1] *Dictionnaire* Dechambre, art. « Nourrissons ».

[2] D'après une statistique dressée par Husson, la mortalité spéciale des enfants mis au tour était beaucoup plus forte. En 1834, Benoiston de Chateauneuf la portait à 60 pour 100 ; Villermé, à 67 pour 100. (*Même article.*)

[3] *Même article.*

[4] 2 vol. in-4°. Voy. t. I, p. 186.

[5] L'enquête de 1860 revient sur cette question et dit de même : « La nécessité du secret absolu existe rarement, rarement elle est invoquée. » Enfin, M. Brueyre (conférence au cercle Saint-Simon, 1886) dit : « Je puis affirmer que sur 3500 abandons annuels dans la Seine il n'y a pas 50 cas par an où la mère tienne vraiment au secret. »

« en donner la charge à la société est invité à le déposer ici et sera « dispensé de toute justification [1]. »

On ne se faisait pas faute, hélas! de profiter d'un semblable avis. Les effets du décret de 1811 n'avaient pas tardé à se faire sentir. En quatorze ans, dit l'enquête de 1849, le nombre des enfants trouvés s'augmente de 30 000. Mais nous avons les éléments pour une comparaison beaucoup plus étendue. Déjà sous l'ancien régime, le nombre des enfants trouvés s'était accru au fur et à mesure qu'on leur ouvrait ainsi des asiles secrets. Sous Anne d'Autriche, qui autorisa les premières fondations, on l'estimait à 382. On franchit ensuite les étapes suivantes [2] : 1700 (en 1738); 3140 (en 1740); 5032 (en 1760); 6918 (en 1770). En 1784, Necker évalue l'ensemble à 40 000, et il écrit au roi : « Sa Majesté a remarqué que le nombre des enfants exposés augmentait tous les jours et que la plupart provenaient aujourd'hui de nœuds légitimes, de manière que les hospices, institués dans le principe pour prévenir les crimes, devenaient par degrés des dépôts favorables à l'indifférence criminelle des parents. » Mais le décret de 1811 intervient et, en 1815, ce chiffre de 40 000, qui avait tant effrayé Necker, est plus que doublé; on en est à 82 748. C'est que le tour avait complètement perdu son caractère d'établissement charitable : il était devenu institution d'État. Aussi le mouvement en avant continue-t-il, il touche à 120 000 en 1825; il atteint 130 945 en 1833. Mais alors la conscience publique s'alarme : on ferme des tours, et, pour ménager la transition, on essaye d'un système mixte. Les hospices acceptent des enfants et on inaugure le système des secours aux filles-mères. Aussitôt, le nombre des enfants-trouvés diminue : en quinze ans, il tombe de 130 000 à 95 000. Le système nouveau se consolide par la suppression complète des tours et par le développement d'institutions moins secrètes et mieux surveillées : le progrès s'accentue encore, et, en 1859, il n'y a plus en France que 91 134 enfants trouvés [3]. En 1881, les chiffres sont sensiblement identiques. Et cependant, qu'on le remarque bien, la mortalité des enfants illégitimes a diminué. Un administrateur bien connu de tous ceux qui se tiennent au courant de ces questions, M. Rémacle,

[1] De Gérando, *Enquête de* 1849, t. I, p. 151.

[2] Voyez Levasseur, *ouvrage cité*, tome II, page 159; cf. Lallemand, *Histoire des enfants abandonnés*, et séance du Sénat du 23 février 1877. — Rapport de M. Bérenger.

[3] Dont 76 250 dans les hospices et 14 614 secourus à domicile. Depuis lors les chiffres se sont un peu relevés : 1° parce que le nombre des filles-mères secourues augmente beaucoup; 2° parce que l'on a créé le service des moralement abandonnés, dont je parlerai tout à l'heure.

estimait jadis que, de 1834 à 1845, le régime nouveau, qui n'était cependant qu'un régime mixte, avait déjà sauvé 30 000 enfants[1].

C'est qu'en admettant que le tour ait sauvé quelques enfants d'une naissance particulièrement douloureuse, il en exposait bien davantage. On avait beau ouvrir des tours dans tous les chefs-lieux et dans bon nombre de grandes villes, on ne pouvait en mettre partout. Là où il y en avait un cependant, il exerçait à la ronde un attrait néfaste; et à ces trois causes ordinaires d'abandon, la misère, l'inconduite, la honte, venait s'en ajouter une quatrième, qui était précisément la suggestion exercée par l'existence même du tour. A peine l'enfant était-il né, qu'on l'expédiait à la hâte là où il suffisait de le déposer pour que tout un passé fût, se disait-on, anéanti. On le déposait souvent mort, l'organisation matérielle permettait de le faire impunément. Mais de cette possibilité découlait une autre conséquence : comment poursuivre, comment même accuser d'infanticide, une fille dont on avait connu la grossesse sans connaître sa délivrance[2]? Elle n'avait qu'à répondre : Oui, en effet, j'ai eu un enfant, mais je l'ai mis au tour. Personne ne pouvait le vérifier, et nul n'avait le droit de le lui reprocher comme un délit.

C'est là ce qui explique sans doute, en partie, que le tour ne puisse rien, tant s'en faut, pour diminuer le nombre des infanticides. Aux raisons générales que nous venons de voir, et qui nous étaient fournies par les grands chiffres de la statistique, viennent s'ajouter des expériences plus particulières, dont nous n'avons plus lieu maintenant de nous étonner. « En Belgique, dit l'enquête de 1849[3], on observe que les infanticides sont plus fréquents dans les provinces qui ont des tours, plus rares dans celles qui n'en ont pas. » On dira que c'est la fréquence du crime qui a poussé, dans les premières, à l'établissement des tours. Peut-être! Mais, du moins, l'événement a prouvé que le remède n'avait guère réussi. « En France, dit la même enquête[4], la progression des infanticides s'est manifestée partout, à partir de 1836, dans les pays qui ont des tours comme dans ceux qui n'en ont pas. La statistique prouve même que la progression de ce crime a été plus forte dans les départements qui ont conservé des tours (Aube, Charente-Infé-

[1] Voyez l'enquête de 1849, tome I.

[2] On dira : elle n'avait pas intérêt à tuer son enfant, puisqu'elle pouvait le mettre au tour. Soit, mais elle pouvait avoir intérêt à dissimuler sa grossesse, à se faire avorter. Les filles qui tuent leur enfant espèrent toujours faire disparaître assez à temps les preuves de leur faute. C'est là surtout qu'est le mobile de leur crime.

[3] T. I, p. 105.

[4] *Ibid.*, p. 148.

rieure, Côtes-du-Nord, etc.), que dans ceux qui n'en ont jamais eu (Doubs, Meurthe, Bas-Rhin). » Une vérification encore plus précise nous est donnée par le département du Nord. Dans les sept années qui ont précédé la fermeture de ses tours, le Nord compta 17 infanticides; dans les sept années qui suivirent la fermeture, il en compta 12.

Quand il s'agit de faits aussi délicats, on ne saurait cependant trop multiplier les comparaisons, qui tiennent lieu d'expérimentations scientifiques. A un moment donné, il faut le reconnaître, il y eut chez nous plus d'infanticides dans les départements sans tours que dans les départements où les tours avaient été maintenus sans surveillance. Mais la croissance proportionnelle des infanticides fut toujours reconnue plus considérable dans ceux-ci que dans ceux-là [1]. De cette observation et de quelques autres analogues, il faut conclure que le tour, à l'instant où il vient d'être ouvert, peut diminuer le nombre de crimes en calmant le désespoir de quelques filles malheureuses. Mais peu à peu l'influence démoralisatrice du tour annule complètement cet avantage; elle accroît les naissances illégitimes, elle accroît les abandons et, probablement, les infanticides eux-mêmes. En sens inverse, la fermeture des tours a pu provoquer quelques attentats chez des femmes qui avaient compté sur ce moyen commode [2]; mais bientôt l'action plus morale du nouveau système se fait sentir, et l'on entre dans cette voie d'amélioration que nous avons eu déjà occasion de constater. C'est de la même façon que la charité légale commence par adoucir la misère et, bientôt après, la développe dans d'effroyables proportions. C'est ainsi, comme l'a dit un jour M. Jules Simon, que l'hospitalité banale appelle le vagabondage et finit par le créer. Ainsi s'expliquent les contradictions apparentes d'un certain nombre de statistiques.

Qu'ajouterai-je à ces tristes détails? Necker, on l'a vu, se plaignait que le tour reçût, de son temps, plus d'un enfant légitime : il en reçut bien plus encore dans la portion de notre siècle pendant laquelle il a subsisté. Sur ce point, les inspecteurs ont été unanimes. Comment a-t-on pu le savoir, dira-t-on, si le tour était secret et sans surveillance [3]? — Bien aisément, par les réclamations

[1] Enquête de 1849, t. II, ch. IX. Cf. Levasseur, *Acad. des sc. m. et pol.*, 1878, p. 312 et sq.

[2] Et en effet, on remarque une élévation de 1850 à 1856.

[3] Frappés de tant d'inconvénients, quelques administrateurs se chargèrent d'abord de faire surveiller les tours. L'enquête de 1860 (p. 30) dit très bien à ce sujet ; « Le tour et la surveillance sont deux choses contradictoires. Utile peut-être comme mesure d'acheminement, le système mixte qui, ni

des parents eux-mêmes qui, leurs enfants une fois élevés et devenus capables de « gagner », venaient les désigner et les reprendre! « Chaque année, dit l'enquête de 1860 [1], 5 pour 100 des enfants étaient réclamés par des parents légitimes. A Bergerac, en 1828, 12 enfants sur 82 furent ainsi remis à des parents qui les réclamèrent... A Saint-Quentin, on constatait annuellement 40 expositions d'enfants légitimes jusqu'à la suppression du tour. Dans l'ensemble du département de la Somme, la proportion observée de 1857 à 1859 fut de 30 pour 100.

Qui empêchait enfin la malveillance d'aller déposer au tour l'enfant d'un autre? Cela devait être rare, je le crois; mais il y avait ainsi quelques abus plus monstrueux que tous les autres; ils contre-balançaient, et bien au delà, les très rares avantages que le tour pouvait présenter de loin en loin à des mères réellement intéressantes.

Une telle plaie ne pouvait manquer d'être envenimée par les excitations des parasites : car partout où l'irrégularité conduit au délit et peut aboutir au crime, on voit arriver les provocateurs. Je laisse parler ici une de nos grandes enquêtes officielles; le témoignage qu'elle apporte est douloureux, mais singulièrement instructif [2].

« Les mères, sauf celles que reçoivent les salles de maternité, délaissent rarement d'elles-mêmes leurs enfants. Cela s'explique : ou l'enfant vient de naître, et l'état de la mère s'oppose à ce qu'elle effectue personnellement l'abandon; ou un certain temps s'est déjà écoulé depuis la naissance, et la mère hésite alors ou recule devant l'idée de la séparation [3]. *L'agent ordinaire de l'abandon est celui qui, par un intérêt quelconque, l'a préparé et conseillé.* Si l'on excepte les parents, les amis et les voisins, dont l'intervention, dans la plupart des cas, n'offre rien de répréhensible ou, du moins, est excusable, on trouve presque toujours pour auteur du fait un intermédiaire salarié; cet intermédiaire est le plus souvent une sage-femme. L'enquête a constaté avec dégoût les odieuses suggestions de ces matrones qui, non contentes d'attirer chez elles de pauvres filles séduites et de les dépouiller de leurs épargnes, ne leur montrent pour issue qu'une faute plus grave, dont elles se font l'instrument avide à prix d'argent ou, s'il le faut, en exigeant de la malheureuse mère les derniers haillons qui la couvrent.

d'un côté ni de l'autre, ne tient ce qu'il promet, offre, aux yeux de la commission, autant d'inconvénients et de périls que d'avantages. »

[1] P. 38.

[2] *Ibid.* p. 32.

[3] Voy. notre livre le *Crime*, p. 264.

« Ces pratiques, l'enquête ne le prouve que trop, ont pris dans certains départements les proportions d'une véritable industrie. La commission pourrait citer une ville de l'Ouest où une sage-femme, *par la voie du journal* de la localité, rappelait *à sa nombreuse clientèle qu'elle se chargeait d'effectuer les abandons d'enfants naturels sans aucun renseignement*... Les révélations de l'enquête proclament la nécessité d'une répression générale[1]. »

Est-ce là ce qu'on veut rétablir? Il ne suffit pas de voir un mal et de souhaiter charitablement de le guérir : il faut se demander si le remède auquel on pense n'est pas de nature à l'aggraver. Quand une médication longtemps en usage a été abandonnée, c'est qu'on en avait reconnu les inconvénients. Viennent ensuite des générations ignorantes d'une très grande partie de la vie du passé : elles sentent toujours les atteintes d'un mal aussi vieux et aussi durable que l'espèce humaine; mais les maux plus grands encore qui provenaient de l'abus des faux remèdes, elles ne les sentent plus. De là ces illusions toujours renaissantes et contre lesquelles il faut toujours lutter.

On objecte que ce sont les départements les plus moraux et les plus religieux qui ont le plus souvent demandé le maintien ou le rétablissement du tour. Cela est possible; mais cela ne prouve pas que ces départements ne se trompent point. Ne jugent-ils pas avec leur cœur plus qu'avec leur raison et leur expérience? Puis, il faut tout voir : « Là où les mœurs acceptent facilement les enfants naturels, dit l'enquête de 1849[2], les tours ont été fermés; dans les cas contraires, ils ont été maintenus. » C'est là une conséquence de ce fait (je l'ai signalé plus d'une fois[3]), que, dans ces départements, les filles-mères sont moins nombreuses, mais qu'elles offrent une proportion d'infanticides plus élevée qu'ailleurs; elles soulèvent autour d'elles une réprobation plus vive, et la honte qu'elles en ressentent les égare. La sévérité relative des mœurs fait donc là que le malheur accidentel de celles qui succombent est senti d'une façon bien plus aiguë; mais, d'autre part, elle oppose une résistance plus efficace à l'influence de l'institution corruptrice. C'est un état d'esprit doublement opposé qui règne malheureusement dans une partie toujours croissante de nos populations.

Restons-en donc à ce que disait, dans l'enquête de 1849[4], un de nos esprits les plus avisés et les plus exempts d'illusions sentimen-

[1] On peut affirmer hardiment que ce serait encore pire aujourd'hui, car les agences interlopes pullulent.

[2] T. I, p. 106.

[3] Voy. *la France criminelle*, p. 33 et 34.

[4] T. I, p. 173 et 214.

tales, mais aussi l'un des plus pénétrés des véritables idées juridiques, M. Charles Girault : « Recueillez l'enfant délaissé; acceptez l'abandon comme un fait matériel, mais ne l'organisez pas par une procédure légale; car le devoir social, magistral, humain est de le poursuivre comme délit, et c'est sous ce seul rapport qu'il doit prendre place dans la loi... Un enfant, dès qu'il est présenté, doit toujours être reçu, c'est l'humanité qui le veut. Mais le grand mal du tour, c'est qu'étant aveugle, muet et sourd, il ne conseille, ni ne prévient, ni ne réprime. Loin de là, il encourage le désordre moral, il énerve le sentiment du devoir, il facilite le crime, il étouffe toute crainte, toute prudence; il tend une main secourable, mais plus souvent au crime qu'à la faiblesse; il ôte au vice tous ses dangers; il offre aux calculs coupables les plus singulières commodités. »

A-t-on trouvé quelque chose de meilleur ou de moins mauvais? Oui, très certainement; car il est difficile d'imaginer rien de plus simple, de plus rationnel et de plus humain que la pratique dont la Ville de Paris donne le modèle. En fait, tout enfant abandonné est recueilli. Une mère peut donner son enfant à l'Assistance publique. La personne qui le présente peut dire qu'il y a un intérêt majeur à garder le secret de sa naissance, et, dans ces conditions qui, je le répète, sont très rares, le secret est respecté. Mais, du moins, on garde la possibilité de plaider en faveur de l'enfant, de lui ménager des moyens d'être reconnu, de lui constituer l'équivalent d'un état civil. On garde surtout la possibilité de tendre la main à la fille-mère et de lui faire conserver son enfant moyennant un secours. Si elle mérite qu'on essaye avec elle de ce moyen de réhabilitation, un œil exercé le voit très vite. Si elle se fait marchander le prix de sa nourriture et n'accepte de garder son enfant qu'à contre-cœur, on sait alors que cet enfant serait élevé dans les mauvais traitements ou dans le vice, et l'on est en droit de préférer à une telle mère une nourrice choisie et surveillée par l'administration. Il n'est plus besoin d'ailleurs de raisonnement : ce système a fait ses preuves. Dès l'enquête de 1860, il était avéré que les secours temporaires avaient fait baisser de 50 pour 100 le chiffre des abandons. Il était également établi qu'avec le secours temporaire un enfant coûte six fois moins qu'avec l'ancien système d'hospitalisation et que, par surcroît, il a beaucoup plus de chances d'échapper à une mort prématurée.

Ici, à la vérité, se dresse une question qui a soulevé de très vives controverses : il s'agit de ce qu'on a nommé le « domicile de secours ». N'est-il pas juste et n'est-il pas bon que la mère et l'enfant soient secourus par la commune originaire? Ayons constamment à l'esprit ces deux principes qui doivent guider la con-

duite de la société envers l'enfant comme envers l'adulte : favoriser le maintien ou le reclassement de l'individu dans la société stable et régulière, et empêcher qu'il n'entre dans la société nomade, laquelle est exposée sans cesse au délit. Toute femme coupable est attirée vers la grande ville. L'y accepte-t-on et l'y conserve-t-on facilement; on lui épargne la flétrissure de ceux qui l'ont connue, mais on facilite son déclassement. Si on réussit à la maintenir dans son pays natal, auprès de ses parents, on peut, par une heureuse contrainte, l'amener à réparer sa faute, comme le font beaucoup de braves filles de nos compagnes; mais, d'autre part, si on lui fait connaître par avance qu'elle ne pourra jamais cacher son infortune dans un milieu nouveau et inconnu, on lui donne des idées de suicide ou d'infanticide.

Il suffit de poser cette alternative pour voir qu'une solution unique n'est ni souhaitable ni possible. Mais on diminue déjà le nombre des cas difficiles si l'on renvoie à la commune originaire [1], pour y être secourus par elle, tous les enfants dont la destinée ne peut plus ou ne doit plus dépendre de la mère : les enfants orphelins, les enfants de parents condamnés, les nourrissons dont les nourriciers ne sont plus payés par suite de la disparition des parents, les enfants de femmes notoirement connues pour mener à la ville une mauvaise vie... Dût le département, dût l'État venir au secours des familles trop pauvres auxquelles ces enfants seraient renvoyés, mieux vaut réintégrer l'enfant dans ce milieu familier où l'accoutumance fait promptement son œuvre, où la bonne renommée de chacun se mesure plus justement aux bons exemples qu'il donne, où l'adaptation enfin est plus facile, et par suite le délit plus rare.

*
* *

Après bien des tâtonnements, nous en sommes donc arrivés à un système qui ne supprime évidemment pas toutes les misères et tous les périls, mais qui les atténue dans la mesure du possible.

Dans ce système, la société songe à l'enfant et à sa mère; elle s'attache à sauver celle-ci du désespoir et du crime; quant au premier, elle s'efforce de préserver sa vie et sa moralité future. Ne devrait-elle pas songer au père, non pour le secourir celui-là, mais pour lui faire expier sa faute en l'obligeant à remplir ses devoirs? La recherche de la paternité, c'est encore là une réforme qu'on demandera périodiquement, pour ne pas dire constamment : l'élan du cœur et le besoin d'une justice absolue nous y pousse tous,

[1] Voy. Lallemand, *Histoire des enfants abandonnés*, 686.

jusqu'à ce que nous reconnaissions que la justice absolue n'est pas de ce monde, et qu'à vouloir l'imposer à la société on compromet plus de bien qu'on n'en assure.

Comment comprendre d'abord que certains hommes éminents réclament à la fois le rétablissement du tour et la recherche de la paternité? Ce sont là deux remèdes également extrêmes et dont l'un exclut l'autre. Si vous assurez quand même à la mère le secret absolu, le père ne peut qu'en bénéficier, et il ne sera pas le dernier, on peut en être sûr, à conseiller ou à faire conseiller à la mère cette espèce de sépulture morale qui les délivre tous les deux. Le système actuel ne laisse que rarement la fille-mère dans un état de dénuement fait pour la pousser aux pires scandales; il lui permet cependant de dire, avec quelques chances d'être écoutée : « La société, qui ne me doit rien, me secourt; est-ce que vous, vous ne me secourrez pas? »

Faut-il aller plus loin? De quelques pas en avant, oui! On peut regretter, par exemple, que la loi française considère une fille de treize ans comme « majeure » pour sa chasteté et son honneur, de telle sorte que celui qui en abuse soit censé n'avoir rien obtenu que d'une liberté maîtresse d'elle-même. Reporter cette espèce de majorité de treize à seize ans (au moins) serait justice. Ce serait également de bonne justice de condamner à des dommages-intérêts pour l'oubli insuffisamment justifié des promesses de mariage et pour le tort porté à la réputation d'une personne jusque-là non compromise. Tous les pays devraient encore imiter le nouveau code pénal de Finlande[1] : en cas de mort ou d'exposition d'un nouveau-né, ce code établit[2] une certaine responsabilité pour ceux qui avaient la mère chez eux et sous leur autorité; puis il ajoute : « La même peine sera applicable au séducteur si, connaissant la grossesse de la femme et son manque de ressources, il l'a laissée sans secours, de sorte qu'en conséquence l'enfant nouveau-né est mort ou a été exposé. »

Mais si la loi croit pouvoir atteindre aussi le séducteur, ne se juge-t-elle pas par cela même en mesure de lui attribuer la paternité réelle avec ses conséquences complètes? Je ne le crois pas. Il sera toujours impossible de prouver juridiquement la paternité indubitable, et jamais on ne pourra rien substituer à la fiction nécessaire de la maxime universelle : *Is pater est...* Quant au fait d'avoir au moins contribué à la séduction et au déshonneur d'une personne, il est de ceux qui comportent encore des nuances

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 septembre 1890.
[2] Ch. XXII, § 3.

et dont l'appréciation est délicate : nul cependant ne croira la difficulté au-dessus de la sagacité et de la conscience du juge. Le feu prend dans une maison et l'on ne sait pas qui en est personnellement responsable : il n'y en a pas moins des risques locatifs qui exposent à des recours. Eh bien! sans vouloir abuser de la comparaison, je dirai qu'il doit, en certains cas, y avoir des recours contre ceux qui ont usé de ce qui n'était pas notoirement public[1]. Se réserver les agréments et n'accepter aucun risque ni aucune charge, c'est vraiment faire un contrat léonin.

Voilà ce qui paraît équitable et possible. Essayer plus est une chimère, dont il est bon de se défier à plus d'un titre. On peut se demander, en effet, si tous ceux qui, avec un célèbre auteur dramatique, font campagne pour la recherche de la paternité, sont inspirés par un sincère respect pour la famille. Au fond, leurs tendances ne vont-elles pas à mettre la paternité naturelle sur le même pied que la paternité légitime? Supposez un instant que la recherche de la paternité fût autorisée, facilitée et enfin couronnée de succès, est-ce que le lien légal de la famille ne perdrait pas les trois quarts de son utilité sociale? Mais tout le monde reconnaîtra que, en dehors de quelques cas tout à fait exceptionnels, pour lesquels les lois ne peuvent pas être faites, la supposition est irréalisable. A quoi bon dès lors encourager une inquisition qui ne peut causer que du désordre sans compensation suffisante? Combien de fois la recherche de cette paternité hypothétique et en tout cas fort mal disposée ne ferait-elle que nuire à une paternité adoptive désireuse d'entreprendre ou de continuer sa tâche généreuse?

Telle paraît bien être d'ailleurs la voie où nous entraîne la logique de nos lois et de celles-là même qui ont obtenu le plus récemment la faveur publique. Irons-nous imposer la paternité à qui la récuse, quand nous l'enlevons judiciairement à celui qui l'exerce mal? A l'exemple de la plupart des nations européennes, la France vient de faire rentrer dans son code la déchéance de la puissance paternelle. De là une paternité adoptive ou tout au moins une tutelle à laquelle la société demande l'allègement des maux créés par les naissances ou les éducations irrégulières. C'est de ce côté que, laissant derrière nous les utopies ou les essais malheureux du passé, nous devons tourner notre attention.

[1] A quoi reconnaître ce qui l'est? dira-t-on. A ces trois signes qu'avait énergiquement désignés le droit romain : ce qui se fait ouvertement, ce qui se fait sans choix, ce qui se fait pour de l'argent.

*
* *

Nous avons parlé jusqu'ici des enfants abandonnés ou « exposés » dès la naissance, des enfants qu'on portait jadis au tour et dont l'État prend la charge. A cette première clientèle de l'Assistance publique, la charité et la prévoyance ont ajouté successivement un certain nombre d'éléments.

Ce sont d'abord les enfants matériellement abandonnés ou délaissés, que le décret de 1811 avait ainsi définis : « Ceux qui, nés de père et mère connus, et d'abord élevés par leurs familles, en sont délaissés sans qu'on sache ce que le père et la mère sont devenus. »

Ce sont ensuite les enfants maltraités : c'est à la police et à la magistrature à délimiter cette catégorie selon les cas particuliers dont elles ont à connaître.

Viennent enfin les moralement abandonnés. La Chambre et le Sénat français les avaient d'abord désignés de la façon suivante : « Les enfants de moins de seize ans, que leurs parents, par des circonstances dépendant ou non de leur volonté, laissent dans un état habituel de mendicité, de vagabondage ou de prostitution. »

Cette définition si précise, la loi du 24 juillet 1889 ne l'a point conservée. Elle a procédé par l'énumération des divers cas dans lesquels la déchéance de la puissance paternelle serait ou obligatoire ou facultative et laissée à la discrétion du juge, selon la nature et la gravité des condamnations subies par les parents; puis elle a encore soumis à la déchéance facultative les père et mère qui, « par leur ivrognerie habituelle, leur inconduite notoire et scandaleuse ou par suite de mauvais traitements, ont compromis, soit la santé, soit la sécurité, soit la moralité de leurs enfants ». La définition que je rappelais plus haut ne parlait ni de danger, ni d'habitudes compromettantes (termes bien vagues et dont on pourrait faire de singuliers abus), ni des effets problématiques de certaines condamnations subies par les parents et dont les enfants peuvent quelquefois demeurer indemnes [1]; elle visait un état parfaitement déterminé de l'enfant. Il est permis de le regretter.

Quoi qu'il en soit, les enfants délaissés, les enfants maltraités, les enfants moralement abandonnés forment, à la suite des enfants trouvés, un ensemble auquel la société devait des mesures énergiques de préservation morale. Pour se guider dans cette œuvre,

[1] Le fils, dira-t-on, en subit toujours la flétrissure morale; oui, mais cette flétrissure, la déchéance de la puissance paternelle ne la diminue pas, et peut-être ne fait-elle que l'aggraver.

elle avait deux sortes d'expérience, l'expérience du mal et l'expérience du remède.

L'expérience du mal n'est que trop aisée à résumer. Je prends au hasard la statistique pénitentiaire d'une année (semblable, du reste, à beaucoup d'autres)... Au 31 décembre 1877, les établissements correctionnels contenaient 7700 enfants. Sur ce nombre il n'y en avait que 1047 auxquels on pût trouver une parenté normale. Les 6653 autres étaient ou orphelins de père et de mère (577), ou orphelins de l'un des parents (2211), ou enfants naturels (1083), ou de parents inconnus ou disparus (730), ou de parents mendiants et vagabonds (975), ou de parents ayant déjà subi des condamnations (1071).

En 1879, M. Bonjean réunissait 30 enfants de huit à quinze ans, premier effectif d'une colonie pénitentiaire récemment fondée, et il communiquait à la Société générale des prisons[1] l'analyse de leurs dossiers d'après les notes mêmes du parquet de la Seine. Sur ces trente enfants, deux ou trois à peine avaient des parents honnêtes et connus, et encore disait-on de l'un de ceux-ci que ses parents, chargés de famille, n'avaient pas pu le surveiller; d'un autre, que sa mère, honnête, mais pauvre, avait dû se séparer de lui. Les autres étaient fils de parents inconnus, disparus, condamnés, perdus de réputation, vivant du désordre, etc.

Voici une troisième expérience. Le docteur Motet a pris la peine de relever[1], de 1874 à 1878, le nombre des enfants détenus à la Petite-Roquette qui avaient été visités par leurs parents; il a trouvé qu'un tiers à peine recevait cette visite. Les deux autres tiers étaient donc abandonnés dans leur détresse, et la seule affection qu'ils eussent désormais à espérer était celle de leurs gardiens.

Ces trois exemples suffisent. On peut en conclure qu'enfants abandonnés dès leur naissance ou enfants abandonnés plus tard, enfants matériellement ou enfants moralement abandonnés, tous ces éléments peuvent rentrer dans un même groupe sur qui pèse une commune misère. De quelle nature est cette misère? Elle est, en grande partie, physiologique, sans aucun doute, car toute mauvaise habitude s'implante dans l'organisme, et en vicie les fonctions. Mais qu'on fasse attention aux conditions sociales ou familiales de l'action éducatrice. En se reportant au premier de ces trois documents, on verra que les orphelins de père et de mère, plus déshérités en apparence, ont cependant fourni aux maisons correctionnelles un contingent beaucoup moins fort que les enfants

[1] Voy. le *Bulletin* de la société, 1879, p. 365.
[2] *Société des prisons*, 1879, p. 388 et suiv.

orphelins de l'un des deux parents seulement. C'est que les premiers excitent plus vite la pitié; la charité publique ou privée s'empresse davantage à les recueillir. Les seconds ont encore un appui, un foyer; mais que de fois cet appui est ébranlé, ce foyer souillé, soit par les haines et les jalousies ou simplement par les indifférences, fruits d'un second mariage, soit, bien plus souvent encore, dans les classes populaires, par les hontes d'un concubinage.

Où est maintenant l'expérience du remède? Elle peut être divisée en deux parties : l'expérience des faux remèdes et l'expérience des bons. L'expérience des faux remèdes est représentée par l'agglomération de l'hôpital, par l'existence passive et, je ne dirai pas méthodique, mais routinière et monotone de ce qu'on appelait l'orphelinat. Dans ces deux sortes de maisons, l'on ignorait que la chose essentielle est d'assurer le classement futur du jeune travailleur; or ce classement n'est rendu possible que par le choix d'une industrie particulière, adaptée aux ressources personnelles et donnant ainsi les moyens de mieux affronter la concurrence; car la concurrence est d'autant plus aisée à supporter pour tous que chacun réussit mieux à offrir des produits distincts ou à rendre des services spéciaux. Mais ces établissements, si louables à tant d'égards, ont été longtemps à ne songer qu'aux intérêts religieux de l'enfant. On le « classait » dans une société spirituelle où il avait son patron ou sa patronne, son parrain et sa marraine et son frère de première communion; on l'encadrait dans telle ou telle petite confrérie [1]. Je ne rapporte pas ces coutumes pour les railler, loin de là; l'enfant ainsi élevé avait certes plus de soutien que celui à qui son pays n'avait donné qu'un prénom et la marque du bâtard. Mais, enfin, l'enfant avait beau se croire aimé de sa famille mystique, il n'en restait pas moins un déclassé dans cette société civile dont il faut bien faire partie, et faire partie utilement, parce que c'est un devoir et que, si on ne le remplit pas, on succombe à toute espèce de tentations.

Aussi, tant qu'on a vécu sous ce régime qui entassait les enfants dans une maison charitable, ou qui, une fois ces enfants élevés par leur nourrice, les rappelait aux travaux toujours les mêmes, toujours aussi faciles de l'hospice, on a eu de maigres résultats. Voici, en effet, les proportions qu'une étude très attentive avait révélées lors de l'enquête de 1860 [1]. « En tenant compte des diffé-

[1] C'est peut-être en partie pour cela que les départements plus religieux s'accommodaient du tour : ils pensaient avoir les moyens complets d'en supprimer les inconvénients.

[2] T. I, p. 140 et 141.

rences de mortalité, et en comparant entre eux les enfants ayant accompli leur douzième année, on arrive à établir que les détenus paraissent être deux fois plus nombreux parmi les enfants assistés que parmi les enfants des familles : la proportion est de 1 sur 348 au lieu de 1 sur 663. » Dans les relevés de la prostitution, les chiffres étaient encore plus mauvais : on comptait 1 fille soumise sur 1200 femmes ou filles n'ayant jamais appartenu à la classe des élèves des hospices; dans cette dernière catégorie, on en comptait 1 sur 582 [1].

L'expérience des vrais remèdes a débuté par le placement, et surtout par le maintien des enfants dans les familles. J'ai déjà dû l'indiquer, car les renseignements qui en résultent sont nombreux. Je rappelle donc ici en peu de mots que les enfants assistés de la Seine et d'un grand nombre d'autres départements sont placés chez des cultivateurs. Dans la première partie de ce siècle, on rappelait l'enfant à l'hôpital aussitôt qu'il était sevré. Maintenant on continue à donner un secours aux nourriciers jusqu'à ce que l'enfant ait treize ans. Et alors qu'arrive-t-il? Que l'accoutumance et l'affection naturelle de la nourrice ont fait leur œuvre : l'enfant d'ailleurs commence à rendre des services : il reste donc, — les faits le prouvent, — dans sa famille adoptive, et il est classé. J'ai montré comment ni la Nièvre (qui a une partie de sa population issue de petits Parisiens), ni l'Ardèche (qui se recrute de même à Lyon, à Marseille), n'avaient à souffrir de ces adoptions [2]. J'ajouterais ici un autre témoignage. Dans le Gard, « sur 250 enfants assistés de plus de dix ans, 3 seulement ont été mis en correction au Grau-du-Roi. La colonie agricole d'Alzon, dans l'arrondissement du Vigan, renferme une moyenne de 270 enfants ou jeunes gens, provenant de 14 départements du Midi, envoyés là par la justice, soit comme vagabonds ou jeunes voleurs, soit parce que les parents, qui ne pouvaient rien en obtenir, avaient demandé leur internement. Eh bien, le directeur écrit qu'il n'y en a pas un provenant de l'Assistance publique. C'est un résultat identique à

[1] Il est vrai que les proportions devenaient moins défavorables aux hospices si, dans le calcul de leurs éléments, on comprenait ceux ou celles qui ayant été d'abord inscrits comme élèves des hospices avaient été, avant leur douzième année, réclamés par des parents ou des bienfaiteurs. Mais ce mode de calcul était, me semble-t-il, trop partial : un établissement ne peut guère s'imputer la bonne conduite ultérieure d'un enfant, quand on le lui a repris avant l'âge de douze ans. J'ai cru néanmoins devoir donner ce détail, d'abord pour montrer le soin minutieux et les scrupules de l'enquête, puis pour démontrer une fois de plus combien les influences sociales et éducatrices priment les influences héréditaires.

[2] Voy. *la France criminelle*, ch. VI.

celui de Paris où, sur 11 000 enfants assistés de dix à vingt ans, 91 garçons et 53 filles seulement ont mérité d'être mis en correction[1] ».

En présence de pareils résultats, il était bien naturel qu'on se demandât : pourquoi un système qui a si bien réussi à cette première clientèle de l'Assistance publique ne serait-il pas employé pour ces nouvelles couches d'enfants dont il faut assurer la préservation morale et notamment pour les enfants moralement abandonnés?

*
* *

A cette question, l'on fut longtemps obligé, en France du moins, de répondre « Parce que la puissance paternelle s'y oppose. » Lorsqu'un enfant était absolument abandonné, l'Assistance publique devenait de droit sa tutrice, elle pouvait contracter pour lui des engagements à long terme; en un mot, elle devenait maîtresse de son sort. Pour les enfants qui avaient conservé un père et une mère indignes, l'administration se trouvait liée. Le père lui avait laissé avec empressement toutes les charges de la première et de la seconde éducation; mais aussitôt qu'il pouvait tirer parti de la force physique et de l'éducation qu'elle avait développée chez l'enfant, il reprenait celui-ci. Ce calcul est à la portée de tous les égoïsmes et de toutes les faiblesses, il a été essayé, peut-on dire, dans le monde entier. Mais presque tous les États de l'Europe avaient fait depuis longtemps ce que la loi française (inspirée du droit romain plus que du droit coutumier) n'avait pas encore voulu faire. On avait considéré les défaillances ou les excès de la puissance paternelle comme justiciables de l'autorité publique. Dans certains cas, on les réprimait; dans d'autres, on les prevenait en prononçant la perte de tout ou de partie des droits paternels, suivant la gravité des faits déjà reprochés.

Quelques États sont même allés très loin dans cette voie. « Le législateur italien, dit un magistrat distingué, a nettement posé ce principe, que la puissance paternelle devait désormais revêtir le caractère d'une magistrature domestique confiée au père au nom de la société et dont il lui devait compte. » Cette idée, que l'autorité paternelle est une sorte de don de la société et que le père ne l'exerce que par permission du pouvoir est absolument inacceptable. Mais il n'est pas nécessaire de l'accepter pour croire que tout citoyen doit compte à la communauté des abus qu'il fait des droits même les plus personnels, dès que ces abus nuisent à des

[1] *Société des prisons,* 1886, p. 217, Conférence de M. Léon Cabane.

tiers et portent tort à la société. A ce titre, il était évident que le code français pouvait être accusé de ne pas assez prendre la défense des faibles [1]. La loi sur le travail des enfants, la loi Roussel sur la protection de la première enfance lui avait déjà rendu quelques armes : la loi du 24 juillet 1889 lui en a donné une de plus et une très puissante, puisque cette loi règle les cas de déchéance de la puissance paternelle.

Mais cette déchéance crée une situation aux nécessités de laquelle il faut aviser. A tout enfant qui n'a plus de père, la loi donne un tuteur. Qui doit exercer la tutelle de l'enfant dont le père, quoique existant toujours, est déchu de ses droits?

Pour les enfants assistés (qui ne comprenaient pas encore les délaissés et les moralement abandonnés), la tutelle avait été déférée à l'administration de l'Assistance publique. Dans les départements, elle est exercée par les commissions hospitalières, un des membres étant tuteur et les autres formant le conseil de famille. A Paris, le directeur est tuteur seul, sans conseil de famille, et il a environ 20 000 pupilles de cette origine. Sa charge de tuteur n'est pas une sinécure. Il a le droit, — dont il use, — de représenter ses pupilles dans les partages de successions, dans les actions intentées à des tiers pour mauvais traitements, séductions, promesses de mariage non suivies d'effet, demandes en indemnité et transactions, demandes d'adoption. Il peut envoyer en correction dans les mêmes conditions que le père. Il a, dans les mêmes conditions aussi, le droit de donner ou de refuser l'autorisation du mariage [2]. En revanche, il peut doter, sur les revenus de certaines fondations spéciales, les filles qu'il marie.

Voilà, dira-t-on, une tutelle tout organisée et qui a fait largement ses preuves. Pourquoi l'Assistance publique ne serait-elle pas la tutrice de tous les enfants dont la loi de 1889 entreprend le sauve-

[1] Il s'en rapportait à la mère pour faire contre-poids aux excès de l'autorité paternelle : le législateur s'y était cru d'autant plus autorisé que la femme obtenait la séparation de corps à son avantage, et emportait pour ainsi dire avec elle une portion de cette puissance paternelle, au détriment du mari condamné. Mais on a répondu à cette théorie : « La femme de l'incapable et de l'indigne peut être elle-même incapable ou indigne sans recourir à la séparation. Elle peut être indifférente, avoir déserté le domicile conjugal ou partager l'animadversion que ses enfants inspirent à leur père, sans demander à se séparer de celui-ci. Vouloir, en conséquence, faire de la séparation de corps l'unique sauvegarde des enfants dans la famille est une conception dont l'illogisme éclate » (M. Pradines.)

[2] Exemple (donné dans un rapport de M. Gerville-Réache à la Chambre des députés). Elève nº 5983, né le 5 août 1863, désire se soustraire à la tutelle administrative en épousant inconsidéremment un homme mauvais travailleur, veuf, ayant trois enfants et sans aucune ressource. — Refus.

tage moral? Pour deux raisons, a-t-on répondu : d'abord, parce que l'Assistance publique est loin d'être organisée et dotée dans les départements, comme elle l'est dans la Seine [1]; puis est-il admissible que l'État (car l'Assistance publique, c'est l'État) accroisse ainsi indéfiniment le nombre des enfants dont il doit être le gardien responsable et le maître? A qui n'a plus de famille, il faut un ensemble de relations qui s'en rapproche le plus possible. Entre la famille naturelle et l'État, n'y a-t-il rien? Et quand le pupille devenu majeur sera libre de ses actions, n'aura-t-il personne à qui le souvenir de ses jeunes années puisse le ramener avec affection et reconnaissance?

Les partisans de la tutelle de l'État répliquent : « Mais l'assistance publique ne garde pas les enfants avec elle; elle les confie à des personnes privées, à des familles, à des associations de toute nature. Celles-ci peuvent faire aux enfants tout le bien qu'elles veulent et se les attacher par tous les liens que crée une bonne éducation. Qu'elles réclament une garantie contre les retraits arbitraires et prématurés des parents; elles ont raison, et cette garantie l'État la leur doit : depuis la loi du 24 juillet 1889, il peut la leur donner. Mais à ce droit de garde, le seul qu'il y ait lieu d'exercer sur l'immense majorité de ces enfants, faut-il ajouter la charge juridique de la tutelle [2]? Ce serait donner à certaines associations, rivales de l'État, un bien grand pouvoir, dont on serait tenté de les punir. Au reste, elles ne sollicitent pas un pareil droit, et la plupart ont dit positivement qu'elles s'en désintéressaient. » Peut-être se demandera-t-on si cette extrême prudence des associations est bien sincère, et si elles ne se bornent pas à s'abstenir de réclamer ce qu'elles savent ne pas pouvoir obtenir. On observera peut-être encore que ce pouvoir des associations serait bien fragile dans un pays où, sur une interpellation de quelques députés, les ministres peuvent dissoudre du jour au lendemain les maisons qui ont déplu. Mais, en réalité, l'exercice de la tutelle complète ne peut accroître beaucoup ni les prérogatives de l'État, ni celles des associations. Reste à savoir où est l'intérêt des enfants. Il est certainement à être muni d'une aide et d'une surveillance représentées à ses yeux par des personnes qu'il puisse connaître et apprécier, dont l'action bienveillante lui soit prouvée par des manifestations sensibles. Qui ne sait le rôle bienfaisant que, même au point de vue civil, jouaient encore, il y a trente ans, dans nos populations stables, le parrain et la marraine? C'est une tradition qui s'affaiblit, comme beaucoup

[1] Objection faite à M. Broueyre par M. Th. Roussel.

[2] Comprenant l'administration des biens, pour ceux de ces enfants qui en ont et les droits relatés plus haut.

d'autres, tandis que s'accuse non seulement la multiplicité, mais la précocité du délit. Il serait donc souhaitable que l'enfant, — si peu importants que fussent ses intérêts matériels, — eût un tuteur qu'il vît et entendît, dont l'image et dont les paroles fussent gravées dans son souvenir. En plus d'un département, le directeur des enfants assistés, quand il est ancien et intelligent, s'efforce de suffire à cette tâche; et j'ai vu plus d'une fois avec quel besoin d'attachement et de confiance personnelle certains pupilles se plaisent à invoquer la protection de ce tuteur public. Mais l'étendue de la clientèle ne sera-t-il pas un obstacle croissant?

Devant ces difficultés, la loi du 24 juillet 1889 a adopté une sorte de moyen terme. Quand le tribunal prononce la déchéance d'un père, il peut décider que la tutelle de l'enfant sera constituée d'après le droit commun. Alors il appartiendra, par exemple, au juge de paix de convoquer un conseil de famille, lequel nommera le tuteur. Si le tribunal s'est tu sur la question, la tutelle appartient de droit à l'Assistance publique. Cette méthode est acceptable, du moins à titre d'expérience. Mais nous sommes ici dans un de ces cas si nombreux où le mode d'application de la loi est beaucoup plus important que la loi même. Que les différentes forces sociales (magistrature, administration, fondations privées), s'entendent pour travailler au bien des enfants, la loi peut produire des effets excellents. Que ces forces se défient les unes des autres, que l'une refuse son concours ou le mesure avec une dédaigneuse parcimonie, qu'une autre empiète sur sa voisine et provoque sa résistance jalouse, alors ce sera le désordre, et les enfants en pâtiront.

En ce moment, c'est l'administration qui montre, dit-on, le plus d'empressement extérieur à user de toutes les ressources de la loi. Pour prendre sous son aile des enfants compromis par le défaut de surveillance ou les mauvais exemples des parents, elle a deux moyens : ou faire prononcer la déchéance ou provoquer de la part du père la cession amiable de ses droits. Ce second procédé (autorisé par le titre II de la loi) a soulevé tout récemment des discussions fort curieuses[1]. L'administration et quelques institutions qui rivalisent de zèle avec elle, disent : « Quand nous voyons un père qui peut perdre son enfant, nous avons intérêt à prendre l'enfant le plus tôt possible. Mais si nous obtenons du père qu'il consente à la cession, pourquoi ne pas nous contenter de cette procédure plus expéditive, moins coûteuse et qui épargne une condamnation flétrissante? Le résultat est le même, et il n'y a aucun danger à le

[1] *Société des prisons,* avril et juin 1891.

chercher par cette seconde voie, pourvu qu'on le fasse avec prudence et discernement. » La prudence et le discernement font éviter en effet plus d'un danger; mais le besoin qu'on en a prouve que le danger existe. Il est de deux ordres : d'abord la puissance paternelle est ainsi assimilée à un droit aliénable et transmissible, ce qui est la diminuer gravement, non seulement dans le cas en question (ce qui peut-être importerait assez peu), mais d'une manière générale par devant l'opinion publique. Le second péril est que les gens qui cherchent à se débarrasser de leurs enfants ne voient là une forme nouvelle et perfectionnée du tour, et, au mépris de cette maxime, « nul n'est admis à alléguer sa propre turpitude », ne viennent se décharger sur l'Assistance publique du plus sacré des devoirs. Il y a déjà des chiffres qui donnent à réfléchir [1].

Dans l'organisation du service des moralement abandonnés, le département de la Seine avait devancé la loi de 1889. Or, en 1888, il survenait de ce chef 676 admissions qui, au point de vue de la provenance, se décomposaient ainsi : Envoyés par le parquet : 49; — envoyés par la préfecture de police : 154; — *présentés par leurs parents :* 482. — Moralement abandonnés et présentés par leurs parents, sont-ce là deux désignations compatibles? Un second tableau range ces 676 enfants d'après les conditions dans lesquelles ils se trouvaient, et l'on donne : Enfants vicieux : 51; — enfants de parents indignes : 71; — enfants de parents disparus : 75; — *enfants de parents indigents :* 337. Un simple coup d'œil jeté sur ces deux tableaux [2] suffit à faire voir que dans ce nouveau service des moralement abandonnés, les moralement abandonnés, tels que la loi les entendait, sont une infime minorité. Ceux qui prennent la plupart des places sont ceux qui n'avaient à invoquer que leur pauvreté. Cette pauvreté est réelle, je le veux, elle est douloureuse, elle est digne de compassion; mais les secours manquent-ils? Est-ce que dans la ville de Paris les enfants ne sont pas à peu près nourris et habillés gratuitement par l'école? Et est-ce un bon moyen de relever l'énergie morale que de décharger ainsi d'un

[1] Le ministre de l'intérieur, qui présidait aux premières discussions (destinées à se prolonger si longtemps) de la loi de 1889, prévoyait bien ce danger. Dès le 19 mai 1883, M. Waldeck-Rousseau disait à la Chambre : « On doit éviter de présenter l'Etat comme prêt à recueillir tous les enfants dont les parents ne prendraient pas soin et comme ouvrant une sorte de *tour permanent* dans lequel les familles qui ne voudront pas travailler pour faire vivre leurs enfants, qui ne voudront pas leur donner l'éducation leur donner les soins les plus élémentaires viendront déposer ceux qu'ils considéreront comme une charge, imposant à l'Etat de se substituer à leurs devoirs et non pas seulement à leurs droits. »

[2] *Annuaire statistique de la Ville de Paris pour* 1888, p. 725.

seul coup de tout devoir paternel les gens qui encombrent les grandes villes?

Les partisans de la cession volontaire nous répondront : « n'ayez crainte que nous dépassions la mesure! ni nos ressources, hélas! ni nos crédits ne sont illimités. » — Eh bien! si vous acceptez des cessions volontaires, qui auront peut-être provoqué chez les parents une affectation calculée de misère morale, vous restera-t-il assez de place et assez d'argent pour les autres? Vous restera-t-il même le temps de les rechercher? Car, ne l'oubliez pas, ceux qui sont le plus visés par la loi sont précisément ceux qui se dérobent. Lorsqu'un enfant est élevé dans le vagabondage (ce qui veut dire si souvent dans le vol) ou dans la mendicité habituelle, ou dans la prostitution précoce, avec organisation du chantage contre les vieux libertins, ses parents se gardent bien de vous le présenter. Or, ce sont ces parents-là qu'il faut démasquer pour les frapper de déchéance : c'est à ceux-là qu'est destinée l'action des pouvoirs publics. Quant au reste, laissez-le à l'initiative privée, à la charité libre et à ses secours volontaires; n'allez pas en faire une légion toujours grossissante sous la direction impersonnelle des bureaux administratifs !

*
* *

Mais supposons ces problèmes résolus. Voici le moralement abandonné pourvu d'une assistance et d'une tutelle qui le suivra jusqu'à sa majorité. Que faut-il en faire?

La première précaution à prendre est de consulter son âge. A tout âge, sans doute, il faut la famille ou, à défaut de la famille, ce qui peut s'en rapprocher le plus; mais jusqu'à sept ans, elle suffit. Il faut de plus, de sept à treize ans, l'école; de treize à dix-huit ans l'apprentissage; et à dix-huit ans le lieu définitif du travail rémunéré.

Pour l'enfant reçu à la naissance, nous l'avons vu, la solution, j'oserai dire idéale et parfaitement naturelle, a été trouvée. On donne à l'enfant une nourrice qui devient sa mère adoptive et dont l'affection commande bientôt celle de tous les autres membres de la famille : le reste suit de lui-même.

Quand l'enfant ne peut pas être le nourrisson de la mère de famille à qui on le confie, la chose est plus difficile, et elle le devient de plus en plus, à mesure qu'on s'éloigne du bas âge. Il faut donc chercher d'autres solutions.

On considère généralement, et avec raison, que tant que l'enfant peut être plié à la vie des champs et aux travaux de la ferme, il est préférable de l'envoyer à la campagne : c'est l'intérêt de sa

santé et de sa moralité personnelle, c'est aussi l'intérêt de la société. Or, jusqu'à l'âge de sept ans, un enfant, quelle que soit son origine, peut être tourné au genre de vie et à la profession que l'on veut. L'expérience des colonies agricoles les plus recommandables prouve que, jusqu'à cet âge, il est aisé de transformer le petit faubourien de Paris même en laboureur, en vacher ou en vigneron.

A côté de la colonie agricole, il faut mettre le placement chez un patron. Si on trouve un honnête artisan, marié, travaillant chez lui, pouvant, sans désavantage personnel, accepter ainsi un enfant, le faire entrer peu à peu dans son atelier comme dans sa famille, l'associer à son travail, en faire un jour son enfant adoptif et son successeur; oh! alors on a presque la perfection; car de cette manière aussi l'enfant est classé, et pour la vie. Mais la disparition de la petite industrie rend de telles mesures de plus en plus difficiles[1].

C'est pourquoi on est bien obligé de chercher asile dans des établissements d'un régime moins familial, mais où l'école prépare à l'atelier, et où l'atelier fasse entrer l'adolescent de plain-pied dans la vie industrielle des temps modernes. Les grandes villes (en première ligne Paris) sont très jalouses d'organiser de belles écoles professionnelles pour parer à la déchéance de l'apprentissage. Elles font très bien, car il nous faut une grande diversité dans les moyens de parer au mal. Cette diversité est d'abord nécessaire parce que les aptitudes qui subsistent chez les enfants sont très inégales; mais ce n'est pas encore là la raison la plus décisive. Pour que ces enfants, en péril d'être des déclassés ou des inclassés, ne soient pas réunis les uns aux autres par la similitude de leur état et les fatalités de leur origine, il faut les disperser; il faut que chacun soit encadré, non pas par ses pareils, attristés des mêmes souvenirs et travaillés des mêmes tentations, mais par ceux qui ont vécu de traditions plus fortes et plus douces. De là je conclus successivement que l'école professionnelle est nécessaire, et que cependant elle est très loin de convenir à tous. Ce qu'elle est pour des enfants normaux, ayant leur état civil net, rentrant le soir dans leur famille, y causant de leurs progrès avec un père qui est peut-être « de la partie », le peut-elle être pour des enfants qui n'ont qu'elle? On reproche encore à la plupart des écoles

[1] La petite industrie était encore florissante lorsque l'enquête de 1849 (t. I, p. 522) s'exprimait ainsi : « La commission rappelle qu'elle a déjà fixé l'ordre de ses préférences pour le placement et le mode d'éducation des enfants adoptés : 1° la mère, la famille naturelle; 2° la nourrice, la famille adoptive agricole; 3° le patron, l'apprentissage; 4° les établissements agricoles.

professionnelles d'être trop théoriques, de ne pas donner le véritable apprentissage, de développer beaucoup de prétentions et d'exigences, et enfin de coûter très cher. Il conviendra donc de les réserver pour des professions d'art et pour des métiers plus délicats auxquels on préparera des adolescents d'une aptitude déjà pressentie, d'une vocation déjà certaine[1].

Bon nombre d'excellents juges ont encore recommandé ce qu'ils ont appelé les placements par groupes. Ils entendent par là l'éducation semi-scolaire, semi-industrielle d'enfants élevés dans une vaste entreprise. « Nous sommes destinés, disent-ils, à voir se développer ces immenses usines qui ont chez elles médecin, pharmacien, bibliothèque, salle de conférences, institutions de prévoyance, crèche, école, etc. Pourquoi n'auraient-elles pas leur quartier d'apprentissage? Le noyau en serait formé par les enfants des travailleurs stables de l'entreprise; et l'Assistance publique demanderait qu'on y adoptât un certain nombre de ses pupilles. L'Etat commencerait par payer une petite rétribution; puis l'enfant gagnerait peu à peu sa vie, puis enfin il travaillerait d'une façon lucrative. L'usine ferait le compte de son actif et de son passif et lui placerait le surplus. »

Il est hors de doute que cette combinaison peut rendre, elle aussi, de grands services, soit qu'on ait affaire à un patron devenu philanthrope, comme les gros industriels du Nord ou de Mulhouse, soit qu'on trouve un philanthrope devenu patron, ayant réussi à monter avec ses pupilles une usine véritable, gagnant de l'argent ou couvrant ses frais. On applique alors le même principe que dans les colonies agricoles. Au fur et à mesure que les enfants grandissent, on retranche à l'école pour donner un peu plus au travail professionnel. Mais, pour que ces groupes donnent de bons résultats, il est à souhaiter qu'ils ne deviennent pas trop nombreux et que, quand ils grossissent, on les subdivise. Cette nouvelle combinaison peut être assurée de deux manières. On signale, par exemple, en Belgique les cristalleries du Val-Saint-Lambert : là, les enfants adoptés par l'entreprise, comme les enfants de troupe par le régiment, couchent dans des familles qui font elles-mêmes partie de l'usine et y travaillent régulièrement. L'autre organisation est celle dont Mettray a fourni l'admirable type : une vaste colonie agricole ayant au centre tout ce qui peut servir à gouverner tous les enfants et à les rassembler utilement quand il le faut; puis, çà et là, des pavillons dont chacun abrite ce qu'on appelle une famille. Qu'il

[1] Ici j'emprunte beaucoup à la compétence de M. Brueyre, à ses monographies pédagogiques de l'Exposition universelle, à ses communications si nombreuses à la Société des prisons, au congrès d'Anvers.

s'agisse d'une œuvre industrielle, toutes ces combinaisons peuvent être excellentes. L'important est qu'on les improvise et qu'on les impose le moins possible, qu'on profite des œuvres écloses spontanément, avec les ressources éprouvées des milieux où elles sont appelées à se développer.

Cela ne veut pas dire qu'il faille se contenter toujours de ce que l'on a et ne rien innover. Depuis que les criminalistes eux-mêmes cherchent dans la protection de l'enfance abandonnée un moyen de prévenir le délit, les conditions ont changé. A la petite industrie a succédé la grande industrie; à la rareté des ouvriers industriels a succédé la pléthore de l'usine et l'abandon fâcheux des campagnes. Ceux qui fondent des maisons nouvelles doivent viser une adaptation aussi étroite que possible aux conditions qui leur semblent devoir, sinon se perpétuer, au moins se prolonger beaucoup. En répondant à des besoins nouveaux, ils rendront leurs enfants plus populaires en quelque sorte, et leurs affaires iront beaucoup mieux. Il ne faut dédaigner aucun de ces deux avantages. Une maison dont les intentions morales sont évidentes trouve toujours à vivre; mais si elle ne vit que par la charité, cela est mauvais, parce que les enfants s'habituent de trop bonne heure à compter principalement sur la charité. Puis, lorsqu'une œuvre n'a que le nécessaire, elle prend du travail de toute main, à tous les prix; elle ne forme chez ses pupilles aucune aptitude sérieuse; elle les dresse simplement à cette existence que l'enquête de 1860 appelait justement une vie symétrique, sans initiative et sans aiguillon. Il est bon qu'un enfant gagne de l'argent à la maison, si l'on veut qu'il en gagne ensuite pour lui-même. Je reconnais qu'une œuvre trop riche, accumulant trop de bénéfices ou s'embellissant aux frais de ses pensionnaires, manquerait gravement à sa mission. Mais toute fondation bien administrée doit avoir des résultats et en faire deux parts : l'une, qui est pour ses améliorations d'ensemble; l'autre, qui est remise aux enfants, en proportion de ce qu'ils ont gagné. J'ai vu à Ruysselede, en Belgique, des enfants de treize ou quatorze ans exécuter déjà des commandes pour la clientèle et pour une clientèle connue, qui était venue se faire prendre mesure à l'établissement. Tous ces moyens, qui ne sont petits qu'en apparence, convergent tous vers ce triple but : faire que l'enfant jadis abandonné ne se réunisse point à ses pareils pour former avec eux une société incohérente, mécontente et paresseuse; faire qu'il s'encadre le plus tôt possible dans la société normale, et qu'en s'y classant, il se trouve en communauté d'idées et de sentiments avec la moyenne des enfants suffisamment bien élevés.

Répondrait-on à ces exigences en réunissant de nombreux effec-

tifs d'enfants, et en les expatriant pour en faire des agents de colonisation? C'est là une idée qui, elle aussi, revient périodiquement sous la plume ou à la bouche des faiseurs de projets. Il est si facile de mettre en avant l'encombrement de la vieille société, les richesses inexploitées des contrées désertes, la fécondité des terres vierges, n'attendant que des bras jeunes et souples..., etc. Je ne veux pas écarter complètement l'idée de pareils essais, mais pourvu qu'ils soient faits au bon moment, au bon emdroit, et qu'on y cherche un simple moyen d'accroître encore la diversité des solutions. Ainsi, qu'une personne bien au courant des ressources et des besoins d'une région déterminée de nos colonies y installe quelques enfants; qu'encouragée par un premier succès elle en demande d'autres, sur indications précises, oui, cela est possible; mais les tentatives qu'on dit faites en grand, c'est-à-dire par théorie et sans discernement, n'ont guère réussi jusqu'à cette heure. La fécondité des terres neuves ne va pas sans l'insalubrité, et croire qu'il suffit d'être tout jeune pour s'acclimater facilement est une naïveté dangereuse. « Rectifiant des opinions excessives, disent les rédacteurs de l'enquête de 1860 [1], l'enquête a reconnu l'infériorité constitutionnelle de l'enfant assisté, même parvenu à l'âge d'homme, eu égard à la population ordinaire du pays; elle a montré combien peu seraient aptes à devenir colons! » Il est encore des gens qui s'imaginent que la lutte pour l'existence, les préjugés, les cadres tout faits pour la rapine et la débauche, sont inconnus des terres nouvelles et des sociétés qui s'improvisent; ils croient qu'il suffit d'arriver dans une colonie lointaine pour y vivre régulièrement d'une existence confortable en y fondant une famille patriarcale. Non! un pays neuf est un pays de lutte, où seuls les hommes très résolus et très vigoureux réussissent. De frêles créatures qu'on est obligé de faire grandir à l'ombre, avec des appuis, précieux sans doute, mais, à plus d'un égard, factices, ne peuvent être jetés dans des milieux encore si agités, si peu ordonnés, si peu sûrs. C'est à la vieille société à les recueillir et à les surveiller, en leur appliquant le bienfait de ces dévouements éprouvés, qu'elle tient en réserve pour réparer les suites des vices dont elle est en si grande partie responsable et dont ces enfants ont risqué de demeurer victimes.

Henri JOLY.

[1] P. 196.

LE GRAND SYLVAIN[1]

VIII

Vers la moitié de la rue de Geôle, dans le vieux quartier caennais, s'élève la maison Durier.

La maison Durier ne date pas d'hier. D'aucuns prétendent qu'elle fut habitée par Charles d'Orléans; d'autres y font naître Jean Marot, le père du poète; enfin, une troisième opinion, s'autorisant d'un passage du vieil historien de Caen, Charles de Bourgueville, seigneur de Bras, prétend que la maison en question fut tout simplement construite par un certain Jehan Pellecerf, qui, « le 9 décembre 1581, obtint l'office de cureur et nettoieur des murailles de la ville, pour en jouir aux gages d'un escu, vingt tiers, six sols, huict deniers tournois par an, et à la charge de bien et duement curer les dites murailles pour le moins deux fois la sepmaine ».

Il est certain que cette originale construction présente, suivant ses diverses parties, des caractères bien différents. Par une disposition singulière que l'on retrouve seulement dans quelques maisons du quinzième siècle, les étages sont superposés en encorbellement, de façon que les pièces du premier sont plus grandes que celles du rez-de-chaussée et ainsi de suite jusqu'au faîte où l'on remarque une vaste salle très curieuse et analogue à celle que l'on voyait jadis, un peu plus loin, à l'hôtel de Lorailles, où fut reçu, en 1464, le duc de Bretagne. C'est pourquoi bien des gens prétendent que la vieille bâtisse est du quinzième siècle. Pourtant un petit belvédère hélicoïdal, s'élevant au-dessus du toit, a de frappantes ressemblances avec la tour octogone de la maison des Quatrans, au n° 31 de la même rue, qui date au plus du quatorzième siècle. En outre, les frontons pointus des fenêtres donnent singulièrement de l'air aux pinacles de l'hôtel de Than, où l'on remarque, à l'angle nord, une figurine tournée vers l'hôtel Le Valois d'une

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 septembre 1891.

manière si irrévérencieuse. Or la chronique rapporte que l'hôtel de Than fut commencé en même temps que l'hôtel Le Valois, qui est du seizième siècle, et que l'architecte de l'hôtel de Than, se voyant surpassé par son rival, se vengea de lui par cette étrange insulte. Il se pourrait donc que la maison Durier n'ait été terminée qu'au seizième siècle. En tout cas, dira le naïf curieux, elle ne peut être antérieure au quatorzième siècle. Mais cela ne paraît point aussi évident aux membres de la Société archéologique, qui, en vrais savants qu'ils sont, ont eu vite fait de découvrir autour du toit une sorte de corniche en bois, si particulièrement sculptée, qu'elle ne se rapporte précisément à aucune époque de notre histoire. Et cette vieille corniche rend tout à fait insoluble la question de l'origine de la maison Durier, qui, décidément, reste un mystère; beaucoup de braves âmes paraissent croire qu'elle n'a point eu de commencement et n'aura jamais de fin.

Quoi qu'il en soit de ce débat scientifique, ce n'en est pas moins un spectacle singulier que cette antique bâtisse, ventrue et vermoulue, dont les charpentes, s'entre-croisant en grands X informes, semblent ne retenir qu'à peine entre leurs bras les pierres moussues de l'édifice. Une grosse poutre, plantée obliquement dans le sol, soutient la large panse qui s'arrondit entre le premier et le second étage, tandis que de fortes attaches en fer fixent sous un angle à peu près rassurant les cheminées branlantes, surmontées de longues girouettes qui grincent lugubrement pendant les nuits d'hiver. Cependant, malgré ces apparences de vétusté, la maison Durier est solide encore. Il y a si longtemps que ces vieux débris affrontent vents et tempêtes qu'ils peuvent défier l'avenir. Il se sont tassés les uns sur les autres, pénétrés, mêlés, confondus, mais non disjoints. Chaque siècle nouveau, pesant sur eux, les a davantage enracinés au sol, comme un rocher battu par les vagues s'enlise chaque jour plus avant dans les sables que l'ouragan amoncelle autour de lui.

Tous les ans, sur ces vieux murs noircis, dans les coins et recoins, les encoignures, les angles et les retraits de toutes sortes que forment les poutraisons et les pierres irrégulièrement disposées, au fond des gouttières, des rigoles du toit surplombant, sur l'entablement des fenêtres, les pignons, les contreforts, les cordons des lucarnes, entre les pilastres, les lézardes, les fentes, les creux innombrables de la pittoresque masure, le printemps vient semer ses germes et suspendre ses nids. Les fleurs et les oiseaux poussent ensemble au hasard, au milieu des statuettes grimaçantes. Des gargouilles hideuses s'échappent en bouquets des camomilles, des bouillons blancs, des clématites et des jasmins. Çà et là, de grandes

retombées de pariétaires, incrustées dans le plâtre, font comme un tissu chatoyant de mille couleurs. Sur le relief d'une poutre, la poussière des siècles a formé un petit massif de balsamines. Plus haut, des volubilis, des capucines, des gentianes étalent coquettement leurs corolles joyeuses au-dessus de la gueule ouverte d'un monstre où niche étourdiment toute une couvée de pinsons. Sous l'auvent de la toiture, les hirondelles ont établi leur quartier général et une famille de ramiers a élu domicile entre les branches du chèvre-feuille. Tout cela brille, grouille, crie, chante, embaume; tout cela vit, tout cela palpite; et c'est un contraste étrange et charmant, ces antiques débris et ces tendres pousses, ces figures grotesques et ces gracieuses fleurettes, ces basilics fantastiques et ces petits oiseaux, cette dentelle de feuillage sur cette dentelle de pierre, cette vieillesse des œuvres humaines sous l'éternelle jeunesse de la nature.

Il semble qu'un pareil édifice dut abriter quelque sombre drame ou quelque gracieuse idylle. Il n'en était rien cependant en l'an de grâce 1885. La maison de la rue de Geôle n'abritait que la famille Durier, c'est-à-dire le plus prosaïque ménage de toute la cité caennaise. Jamais une idée romanesque n'était venue à l'esprit de la pieuse et douce Mme Durier, et le bedonnant Durier son époux, ancien avoué, n'avait dans toute sa personne absolument rien d'héroïque.

Les Durier étaient de vieux amis des Fromont et de M. Lemercier. L'entomologiste les fréquentait assez régulièrement, sans doute parce que chez eux tout était simple et modeste et qu'on ne s'y était jamais permis la moindre plaisanterie sur ses innocentes manies de collectionneur. Quant à M. Fromont et à sa fille, ils avaient été présentés par M. Lemercier, et, peu à peu, étaient, comme lui, devenus inséparables du petit cercle. Lorsque Mme Legouez fut installée chez son neveu, on pensa que les réunions de la rue de Geôle auraient pour elle quelque attrait; on s'empressa donc de l'inviter, ce qui parut être de son goût.

Elle se trouvait, un soir, dans la grande pièce du second étage, qui servait de salon, en compagnie des Durier et de M. Lemercier. Là, plus rien qui rappelât l'artistique façade de la rue : des murs tendus de damas bleu, de vieux meubles en velours d'Utrecht, des rideaux de perse à fleurs, un tapis qui, par places, montrait la corde, un piano d'Erhard à côté d'un casier à musique; près de la fenêtre, un petit guéridon de laque où se voyaient encore les cartons d'un loto que venaient de faire les enfants; en face, une grande table ronde supportant une lampe de porcelaine qui éclairait en ce moment les traits de Mme Durier, tricotant sans façon une paire de chaussons pour son dernier-né.

On attendait les Fromont, avant de prendre le thé et de faire la partie de trente-et-un. Les sept petits Durier, — car il y avait sept petits Durier, dont l'aîné âgé de douze ans — avaient été congédiés, la jeunesse ayant besoin de sommeil. Ils étaient partis non sans regrets, comme toujours en pareils cas, mais M. Durier avait parlé et ils se savaient obligés à une stricte obéissance, car c'était un père modèle que ce gros bourgeois à l'air débonnaire. Il parvenait à élever sans faiblesse sa nombreuse progéniture, ce qui n'est certes point une vertu commune.

En l'absence des autres convives, Mme Legouez et M. Durier s'étaient mis à discuter avec acharnement et le sujet, ma foi, en valait bien la peine! Il ne s'agissait de rien moins que des mérites et démérites de la ville de Caen et de ses habitants. Mme Legouez était provocante dans ses attaques, M. Durier serré dans ses ripostes. Mme Durier ne disait mot, mais souriait entre ses aiguilles à tricoter, tandis que M. Lemercier s'efforçait, par de timides sorties vertement repoussées, de prêter main-forte au *defensor civitatis*.

— Comment, madame, s'écriait Durier, vous n'admirez pas cette ville qui offre à l'étude des antiquaires et des artistes de si précieux trésors?

— Mon cher monsieur, reprenait Mme Legouez, en faisant clignoter ses petits yeux malins, je ne suis ni antiquaire ni artiste.

— Vous n'êtes pas artiste, madame?... certainement vous vous calomniez.

— Vous êtes galant, monsieur.

— Vous trouvez, madame? Vraiment cela me fait plaisir... Donc vous convenez que tous ces vieux monuments ont un cachet incroyable de...

— Je ne conviens de rien, attendu que je ne connais rien aux vieilles pierres noires.

— Ces vieilles pierres, madame, qui ont vu passer tant de siècles! Cette cité où tout date de Guillaume le Conquérant.

— Même la boue de la rue Saint-Jean?

— Vous êtes dure, madame.

— Vous n'êtes plus galant, monsieur.

— Vous m'attaquez, madame. Je me défends : c'est mon droit.

Et comme pour bien affirmer son droit, M. Durier donnait une toute petite tape sur son gros ventre. Pour qui le connaissait, cela signifiait évidemment qu'il se trouvait à bout d'arguments.

On disait dans la ville que M. Durier était le meilleur et le plus petit des hommes. Quelques personnes obèses ajoutaient qu'il en était le plus gros : « Touffu comme un moine, mon cher! » s'excla-

mait l'énorme docteur Bensit, qui, en sa qualité de médecin, se devait à lui-même d'être un anticlérical à tous crins.

Et, de fait, M. Durier n'était pas mince. Il avait un peu l'air d'une grosse poule pattue, mais d'une poule pattue en vif-argent, car il était toujours en mouvement; au surplus, chauve comme un œuf, et barbu comme un juif-errant. Heureusement sa physionomie, singulièrement expressive et intelligente, rachetait ce que par ailleurs il pouvait avoir de grotesque. Chez lui, les idées ne manquaient pas, quoique l'expression fît souvent défaut. Il bégayait fort en parlant. C'est pourquoi il lui arrivait souvent de condenser ses pensées en une sorte de brève pantomime. Cette éloquence muette avait généralement son petit succès. On riait tout en le sentant convaincu, et il faisait ainsi passer dans l'âme des autres ses propres convictions, ce qui, d'après tous les critiques anciens et modernes, a toujours été l'idéal même des plus grands orateurs.

Tandis que M. Durier se remisait dans son immense fauteuil en gesticulant, Mme Legouez hurlait à l'oreille de son voisin l'entomologiste :

— Il est drôle votre ami, mon cher neveu!

— Hein! s'exclama Durier.

— J'aime beaucoup les gens drôles, continua la vieille Parisienne.

— Vive Dieu! madame, vous croyez que je plaisante?

— Nullement, monsieur, mais vous m'amusez prodigieusement... Tenez, je vais être sincère; vous me paraissez un fier original.

— Madame!

— Pardonnez-moi de vous parler aussi librement. Que voulez-vous? j'adore jeter la pierre à mon prochain.

— Et de quel droit, madame, vous montrez-vous aussi terrible?

— Je ne sais... Peut-être est-ce un droit que me concèdent mes cheveux blancs... En compensation de tant de chers privilèges qu'elle nous ravit, la vieillesse du moins nous en apporte quelques autres et notamment celui de dire franchement ce que nous pensons, au nom de notre expérience réelle ou prétendue, et c'est, je vous assure, un véritable plaisir pour une méchante femme comme moi.

— Méchante, vous, madame?

— Voudriez-vous me faire croire que je suis bonne?

— Mon Dieu! oui.

— Vous perdriez votre temps et votre éloquence, mon cher monsieur. Ma profonde méchanceté est un fait indubitable; ma plus grande joie est de dire des sottises aux gens que j'aime... et je dois dire que je commence à vous aimer beaucoup.

— Alors, chère dame, je n'ai plus qu'à tendre le dos patiemment?

— Oui, monsieur, il me faut toujours un adversaire à combattre... A propos de combat, ajouta-t-elle en jetant un regard sur la pendule, est-ce que le capitaine et sa fille ne doivent pas venir ce soir?

— Nous les attendons, madame.

— Une bien charmante personne, Mlle Fromont!

— Charmante, en effet!

— Et bien digne d'intérêt!

— Oui, digne d'intérêt.

— Mon Dieu! de quel ton vous dites cela!... N'avez-vous donc pas d'entrailles, monsieur? Comment, le sort de cette pauvre enfant délaissée ne vous fait pas pitié?

— Délaissée, madame? répondit Durier, après un moment de réflexion et d'un air singulièrement dégagé. Eh! ne lui reste-t-il pas son père? C'est, il est vrai, toute sa famille, mais il y a au monde des gens plus à plaindre!...

— Ta, ta, ta! vous en parlez bien à votre aise. Elle a vingt ans, cette enfant; par conséquent, elle grille de se marier, et le manque de fortune la condamne à rester vieille fille. Vous appelez cela un sort enviable?

— Enviable, non, mais du moins supportable, quand de tous temps il a été prévu et attendu.

— Mon cher monsieur Durier, vous me paraissez bien naïf. Lorsqu'une jeune personne attrape ses quinze ans, elle n'a plus qu'une idée en tête, se marier, et cela en tous pays, sous tous les climats... à moins que dans cette cité exceptionnelle...

— Ah! vous convenez enfin qu'elle est exceptionnelle!

Mais Mme Legouez était montée sur ses grands chevaux; elle ne fit pas attention à la réplique de Durier.

— Quel singulier homme vous faites! continua-t-elle, en agitant belliqueusement les coques de son bonnet. Ah! je vous reconnais bien là, étroites cervelles provinciales, abominables égoïstes!... Vous ne songez pas à la pauvre enfant qui, à côté de vous, s'étiole dans la solitude et dans les larmes... Vieille fille! vieille fille! Y a-t-il sur la terre destinée plus épouvantable? Sans doute, pour vous, coquins d'hommes, le mariage n'est qu'un des mille incidents — ou accidents — d'une vie toujours indépendante. Mais, pour la femme, n'est-ce pas véritablement le commencement de la vie? Répondez, monsieur, répondez...

Durier, sans souffler mot, se promenait à grands pas, les mains derrière le dos.

— Et vous, mon cher neveu, dit alors la vieille Parisienne, en se tournant brusquement vers M. Lemercier, qui tressauta, n'êtes-vous pas de mon avis?...

— Absolument, ma tante.

— A la bonne heure! Vous n'êtes pas de ceux qui écrasent la pauvre chrysalide au moment où elle va se transformer en brillant papillon!

— Mon Dieu! madame, reprit subitement Durier, c'est qu'il n'est pas du tout question de cette transformation!

— Eh bien, il faut qu'il en soit question. La petite ferait une fière femme, allez!

— Qu'en savez-vous, madame? A peine l'avez-vous vue quatre fois depuis votre arrivée.

— J'en ai du moins beaucoup entendu parler par mon neveu. D'ailleurs, j'ai remarqué qu'elle est fort jolie.

— Sans doute, mais...

— D'accord... De plus elle souffre sans se plaindre.

— Hum! peut-être souffre-t-elle moins que vous ne croyez.

— Quel barbare! grand Dieu!... Et moi qui vous croyais bon! Douter du chagrin de la pauvre enfant! Elle est donc résignée... Continuons. Elle est pauvre, n'est-ce pas?

— Oh! cela c'est incontestable.

— Donc, elle sait se servir de ses dix doigts; elle est économe, adroite, intelligente par nécessité. Donc elle est parfaite... Et l'on ne trouve personne ici pour épouser la perfection? C'est tout simplement scandaleux! Voilà qui donne une singulière idée de la jeunesse caennaise.

A ce moment, Durier, changeant tout à coup de visage et de contenance, s'inclina vers la vieille Parisienne, en souriant d'un air doucement ironique :

— Et cette méchanceté, madame, qu'en avez-vous fait? dit-il. Je savais bien que j'arriverais à toucher votre excellent cœur. Pardonnez-moi ce petit subterfuge. Aussi bien il n'aura pas été inutile, car depuis longtemps nous déplorons le triste sort de Mlle Fromont; à partir de ce jour nous ferons mieux, nous tâcherons de le changer. C'est à vous, madame, que reviendra tout le mérite de l'entreprise. Vous nous avez secoués de notre apathie et montré notre devoir. Nous sommes prêts à l'accomplir, dès maintenant. N'est-ce pas, ma femme, nous la marierons, cette chère enfant, à nous trois? — à nous quatre même, — car M. Lemercier se mettra certainement de la partie? Madame, permettez-moi de vous baiser la main.

Et avec l'empressement d'un galant chevalier, M. Durier, après

avoir nasillé cette longue tirade, porta à ses lèvres la main de la vieille Parisienne, qui ne montra aucun dépit de l'aventure. Bien au contraire, elle se moucha si bruyamment à plusieurs reprises qu'il fut évident pour tous que c'était là, chez elle, le signe d'une grande émotion.

Ainsi, dans la maison de la rue de Geôle, fut décidé le mariage de Marcelle Fromont, sans qu'on eût encore un mari à lui présenter; mais, sous la conduite de Mme Legouez, chacun paraissait maintenant fort et confiant. Quand le capitaine et sa fille firent leur entrée quelques minutes après cette importante délibération, tous les visages avaient repris leur aspect habituel, seulement ils considéraient plus attentivement Marcelle et la trouvaient plus charmante que jamais.

Cette belle impassibilité n'empêcha pas, toutefois, que le jeu ne fût mené d'une manière déplorable, — indice de préoccupations intérieures. M. Lemercier surtout fit écoles sur écoles, et fut hué à l'unanimité.

— Il joue comme un amoureux qui songe à sa belle! s'écria Durier, en faisant trente et un par hasard.

Le brave homme ne savait pas si bien dire...

IX

Depuis l'arrivée de sa tante, l'entomologiste était en pleine révolution. Contrairement à ses prévisions, ses habitudes se trouvaient absolument bouleversées par le seul fait de la présence d'un troisième habitant dans la maison du faubourg.

Par exemple, Pulchérie, prenant les devants, avait prudemment insinué à son maître que « dix heures n'était guère une heure pour déjeuner » et il avait fallu mettre un peu plus tard le premier repas, ce qui n'avait pas empêché Mme Legouez de s'écrier :

— Mon cher neveu, comme la province est matinale!

Accoutumé à faire toujours les mêmes choses aux mêmes instants, M. Lemercier ne savait maintenant que devenir au saut du lit. Il tâchait de se plonger au milieu des hyménoptères, mais ne pouvait y réussir, car bientôt lui venait cette terrible pensée qu'en ce moment d'ordinaire il s'adonnait à d'autres occupations. Cet imperceptible changement à son programme journalier, avait, pour ainsi dire, complètement affolé l'horloge de sa vie, si exacte et si bien réglée jusqu'alors. Quelquefois le supplice se prolongeait dans l'après-midi. L'entomologiste ne pouvait, en effet, se dispenser de promener un peu à travers Caen la vieille Parisienne. Il accomplissait ce devoir par acquit de conscience, mais il n'était pas né

cicerone, et malgré son vif désir de faire valoir sa ville natale, il ne se résignait que bien difficilement à détailler par le menu un fût de colonne délabrée ou un tableau défraîchi, tandis que là-bas, sur son bureau, entre sa loupe et ses pinces, l'attendait quelque beau *cynips*, ou quelque brillante *chryside*. Ah! les journées de torture qu'il dut subir! Les lamentables excursions! Et partout et toujours Mme Legouez trouvait à critiquer... Alors à quoi bon tant de marches et de démarches, si, au moins, elle ne tombait pas en admiration devant les curiosités qu'on lui exhibait? Mais non, M. Lemercier n'avait même pas cette patriotique consolation.

Seule, peut-être, la maison Durier l'avait intéressée. Ce fouillis de sculptures et de racines, de découpures de pierres et de feuillages, lui avait paru original. Il est vrai qu'aussitôt elle avait ajouté qu'un tel repaire était sans doute inhabitable par suite du nombre d'insectes incommodes qu'il devait abriter. Pourtant, quand l'antique demeure lui avait été ouverte, elle s'était empressée d'y entrer, et tout de suite s'était trouvée en famille. Elle avait pris immédiatement les enfants en affection, quoique leur répétant à chaque instant qu'elle détestait leur malfaisante espèce. En revanche ceux-ci l'avaient surnommée la fée Carabosse, et s'étaient mis à l'adorer.

En conséquence, deux fois par semaine, la fée Carabosse allait passer la soirée rue de Geôle, et son neveu, à qui il n'était plus permis de s'abstenir maintenant sans impolitesse de toute réception, réunissait, le samedi, les Durier et les Fromont. On jouait toujours au trente-et-un chez les Durier; dans la villa du faubourg on célébrait les graves mystères du whist, non sans faire parfois beaucoup de tapage, quand les sept petits diables s'en mêlaient. C'était alors un beau capharnaüm que la silencieuse retraite de l'entomologiste. Souvent, entre deux parties, assis piteusement à l'écart, il considérait d'un œil attristé le changement inouï de son existence. Où donc étaient maintenant ses chères habitudes? Où donc ses paisibles soirées employées, durant la belle saison, en longues promenades au bord de la rivière, et, pendant les mois d'hiver, à la lecture de quelque ouvrage scientifique, une tasse de thé bien chaud à portée de la main et les pieds sur les chenets? Où donc ce grand charme de la solitude occupée, au milieu du silence troublé seulement par les bruits étranges des boiseries, et le pas lourd de la vieille Pulchérie fermant soigneusement les fenêtres et les volets?...

Et cependant!... Il y avait aussi des heures où M. Lemercier, rentrant en lui-même, s'applaudissait presque de ce nouvel ordre de choses. Ses manies, une à une, disparaissaient sans doute,

mais ne s'était-il pas depuis longtemps promis de rompre avec elles? Seule, la constance nécessaire lui avait toujours manqué; à une éclatante victoire succédaient d'innombrables défaites et bientôt l'ennemi reprenait sa proie. Eh bien! on les brisait pour lui ces liens plus durs que le fer et il osait se plaindre! Ne devait-il pas plutôt remercier ses inconscients bienfaiteurs? De jour en jour ce combat intime troublait davantage l'âme du naïf savant. Il maudissait et regrettait à la fois ses ridicules tatillonnages; il se cramponnait le plus possible à ses mille fantaisies excentriques et se félicitait ensuite quand on les lui avait arrachées; il était tout ensemble heureux et malheureux, triste et gai, étrange état qui le rendait méconnaissable à ses propres yeux et jetait un trouble profond parmi ses facultés. Il en avait perdu le boire et le manger et aussi son latin. Un mercredi, à la séance, il s'était avisé de doter de quatre paires d'ailes un « individu » notoirement connu pour n'en avoir que deux, et ce scandale avait vivement ému le petit sanctuaire.

C'est ainsi que l'éternelle lutte du devoir et de la passion se retrouvait dans le cœur du brave garçon, et en faisait une sorte de héros de tragédie, héros bien mesquin, sans doute, mais non pas sans mérite, car il avait certes pour adversaire un terrible ennemi, lui-même. Et c'était bien quelqu'un que M. Antoine Lemercier, membre honoraire de la Société entomologique de France, président de la Société entomologique de Caen, correspondant de toutes les sociétés entomologiques de l'ancien monde et du nouveau!

On imagine aisément que de telles perturbations ne furent pas sans éveiller chez le bon hyménoptériste un léger ressentiment contre leur premier auteur. A certaines heures particulièrement douloureuses Mme Legouez lui apparaissait comme une sorte de Méphistophélès envoyé par l'enfer pour troubler la sérénité de sa vie et, tout en la sachant pleine de charité, il aurait presque voulu la trouver méchante, afin d'avoir au moins contre elle une apparence de grief. Lorsqu'il considérait sa mine ridée, sa longue perruque à repentirs et ses petits yeux toujours en mouvement sous ses sourcils grisâtres, il se demandait avec angoisse ce que cet être énigmatique était venu faire à son foyer et pour quel crime il le tourmentait ainsi sans fin ni trêve... Et puis quelles idées singulières elle avait, sa tante!

— Comment se fait-il, mon cher neveu, que vous ne vous soyez pas marié? demanda-t-elle, un jour, fort sérieusement à l'entomologiste.

Lui marié, grand Dieu! Et pourquoi faire? Il n'avait pas besoin d'enfants, les petites bêtes lui suffisaient. Quant à une

femme... hum!... On racontait dans la plus bavarde cité de France et de Navarre que de tout temps les femmes avaient fait peur au timide savant. Jusqu'à quel point cette légende était-elle vraie? Mystère! Mais sans aucun doute la jeunesse de M. Lemercier n'avait pu être bien tapageuse pour qu'une si sage réputation s'attachât à son nom dans une ville où, d'ordinaire, on calomnie sans scrupule les gens dont on ne peut pas médire.

L'étrange question de la fée Carabosse avait donc fait bondir le naïf célibataire, et le sentiment de gêne qu'il éprouvait devant elle s'en était accru. Quelquefois, comme devinant les soucis de son neveu, la tante souriait ironiquement en le fixant dans le blanc des yeux, puis, triomphante de son trouble, elle lançait à la cantonade quelque cuisante méchanceté dont elle se repentait invariablement cinq minutes après.

— Voyez-vous, mon cher neveu, disait-elle alors, il faut beaucoup pardonner à ceux qui ont beaucoup souffert.

Et sa physionomie prenait, dans ces circonstances, un singulier caractère. Silencieuse et pensive, on eût dit qu'elle évoquait une image lointaine de bonheur disparu, d'illusions perdues, tout un poème de mélancolie, de jeunesse et d'amour peut-être... Mais cela ne durait pas; une larme furtive, un hochement de tête, et la vision disparaissait, et l'entomologiste se trouvait de nouveau en butte aux sarcasmes de la vieille Parisienne.

Le sphinx terrible dont M. Lemercier ne pouvait deviner l'énigme était cependant, au fond, la plus délicate et la meilleure des femmes. Malgré sa prodigieuse prétention à la méchanceté, elle avait le cœur le plus candide et le plus tendre qu'il y eût sur terre. Seulement les épreuves de la vie avaient donné à son esprit un certain scepticisme de surface qui lui faisait parfois railler chez les autres les vertus qu'elle pratiquait elle-même le plus généreusement. C'est ainsi qu'elle appelait sottise la bonté et se ruinait en aumônes; elle prêchait l'égoïsme et pratiquait en tout le renoncement et le sacrifice; se moquait de l'amour conjugal et raccommodait les ménages fêlés; traitait les enfants de petites pestes et les comblait de gâteries; prétendait n'aimer personne et détester le genre humain, ce qui ne l'empêchait pas de voler au secours de toutes les douleurs avec un inébranlable dévouement.

Restée veuve après avoir perdu successivement ses deux fils, Mme Legouez vivait à Paris dans la retraite et la solitude, abîmée par tant de coups de la Providence et ne pouvant se résigner à son malheur. Le monde et ses sourires perpétuels lui faisaient horreur aujourd'hui. De là, cette causticité acerbe dont elle raillait autrui et ces plaisanteries macabres sur ceux que le destin laissait heureux

encore. La gaieté de la pauvre femme avait parfois quelque chose de lugubre qui glaçait étrangement quand on n'avait pas su deviner son cœur.

Elle détestait la province et la campagne depuis la mort du dernier de ses fils enlevé presque subitement par une fièvre maligne faute de soins éclairés dans une propriété isolée qu'elle possédait en Bretagne. Maintenant les vastes herbages, les hautes futaies, les guérets fumants sous le soc de la charrue, toute la poésie des champs en un mot, avaient disparu de sa mémoire pour ne laisser place qu'à l'image de son pauvre enfant frappé au milieu de cette tranquille splendeur de la nature. Aussi, ç'avait été pour elle un dur sacrifice que ce petit déplacement exigé par son médecin. Elle était partie l'âme encore plus sombre que de coutume, bien décidée d'ailleurs à trouver insupportable l'existence qu'elle mènerait à Caen : d'où ses fréquentes boutades contre les manies inoffensives de son neveu qu'elle avait au premier abord trouvé profondément ridicule. Sous la conduite d'un tel guide, elle s'était à peine arrêtée à ce qu'on lui montrait de curieux ou d'intéressant ; elle avait passé rapidement en revue les églises, le musée, les vieilles constructions, dominée par la même indifférence, semblant planer bien haut au-dessus des tatillonnages de la province qu'elle quitterait, disait-elle, aussitôt sa cure d'air terminée, pour aller de nouveau s'enfouir dans son petit entresol parisien, au milieu de ses souvenirs, de ses larmes et de ses regrets.

Cependant, voilà que, peu à peu, parmi ces âmes vulgaires et gonflées de préjugés, la vieille dame découvrait de nobles sentiments, des idées touchantes, des intelligences distinguées. Alors elle restait, surprise, et commençait à regarder d'un œil plus humain ces misérables provinciaux. Bientôt, avec la promptitude de contradiction qui faisait le fond de son caractère, elle se croyait la mission providentielle de consoler et de marier une jeune fille, et, passant immédiatement de la théorie à la pratique, elle mettait déjà tout en œuvre pour signaler au moins par un bienfait durable son passage dans la vieille cité. Mlle Fromont lui devrait son bonheur.

Mais, comme nous l'avons vu, ce n'était point là une banale entreprise. Où donc trouver un jeune homme assez désintéressé pour jeter son cœur et sa fortune dans la corbeille vide de la pauvre orpheline? Mme Legouez, contrairement à ses principes, n'avait-elle pas, en cette circonstance, trop bien auguré de la sagesse humaine?

La vérité est que l'immense désir de tirer Mlle Fromont de sa triste situation avait d'abord un peu aveuglé la fée Carabosse.

Elle s'était tout de suite si sincèrement intéressée au mélanco-

lique intérieur de la rue d'Auge tant de bonne grâce et de résignation l'avaient si profondément touchée que le dessein hardi de marier avantageusement Marcelle s'était spontanément emparé de son esprit. D'ailleurs, n'était-elle pas un peu de la famille? Est-ce que M. Legouez et M. Fromont n'avaient pas été frères d'armes? Ne s'étaient-ils pas mutuellement appréciés et estimés? La première parole du capitaine avait été un témoignage de reconnaissance et de vénération pour le colonel tombé à Gravelotte. Et tous deux alors, évoquant leurs souvenirs, avaient remonté ensemble le cours des années jusqu'à cette période de brillantes illusions, d'espérances dorées, où à chacun la vie semblait sourire. Hélas! maintenant, le chemin parcouru, ils se retournaient tristement en arrière, se disant que les jours vécus valent mieux que ceux qui restent à vivre...

Cette communion de regrets avait, on le conçoit, établi rapidement un courant de vive sympathie entre les Fromont et la vieille Parisienne, qui, bientôt, ne chercha plus qu'à traduire en actes les sentiments de pitié et de charité dont son âme était pleine.

Ainsi, cette sorte d'Alceste féminin, comme le héros de Molière, avait eu son heure de passion malgré sa misanthropie, et le premier effet de cette passion avait été de le priver de sa prudence ordinaire et de le mettre plus que jamais en contradiction avec ses préjugés, ce qui ne laissait pas de le troubler un peu pendant les rares moments de réflexion que lui permettait sa fébrile activité. Car Mme Legouez était partie aussitôt en campagne. Abandonnant pour les besoins de sa cause son masque de sauvagerie, elle s'était promptement liée avec une foule de gens dont beaucoup connaissaient à peine son neveu. Au bout de deux mois de séjour, on l'avait vue successivement aux bals de la préfecture, chez la générale, et aux principales sauteries des environs, partout trouvant moyen de parler des Fromont, incidemment, à propos de choses ou d'autres, semblant timidement leur reprocher leur isolement et leur solitude, ne comprenant pas, disait-elle, comment une jeune personne de l'âge de Marcelle ne se montrait pas un peu plus dans le monde. Ce reproche indirect à ceux qui avaient délaissé la pauvre enfant finit par porter ses fruits. On se rappela tout à coup les Fromont, et la fille du capitaine reparut dans quelques réunions où l'on put admirer son charme et sa grâce. C'était une première étape, mais combien d'autres restaient à faire!

Il fallut donc que le hasard s'en mêlât et hâtât les choses pour que, un matin de septembre, M. Lemercier vît sa tante entrer dans son cabinet avec un air joyeux qui lui fit battre le cœur.

— Mon cher neveu, dit la fée Carabosse, en agitant victorieuse-

ment ses repentirs, mon siège est fait! Je crois avoir trouvé le fiancé de mes rêves.

— Vraiment? dit l'entomologiste singulièrement troublé. Et quel est ce phénix?

— Un officier.

— M. de Vorède; je l'aurais parié!

— Précisément. Vous aussi, vous vous êtes aperçu que l'inclination était réciproque? Je ne me trompe point alors. Qu'en dites-vous, mon cher Antoine?

— Oh! mon Dieu! absolument rien... Je ne connais nullement le lieutenant.

— Cependant, vous avez remarqué...?

— Je n'ai rien remarqué, ma tante.

— Mais vous disiez à l'instant...

— J'ai deviné juste, voilà tout... N'ayant jamais eu le moindre rapport avec ce jeune homme, je ne peux vous édifier à son endroit. Et puis, ma foi!... autant lui qu'un autre.

Et M. Lemercier, se tournant brusquement vers la croisée, se mit à battre sur les vitres une marche si désordonnée que la vieille Parisienne, flairant quelque mystère, n'insista pas, et sortit sans ajouter un mot.

X

Ce n'était point un personnage extraordinaire que M. de Vorède.

Sorti de Saint-Cyr en assez bon rang pour faire un brillant officier, l'oisiveté de la vie de garnison l'avait insensiblement réduit à la médiocrité banale d'un soldat de parade. Au bout de quelques mois de service il était déjà fatigué de l'étude et avait pris goût aux folles dissipations qu'engendre naturellement la vie militaire inoccupée.

Possesseur d'une fortune suffisante pour lui assurer l'indépendance, il était entré dans l'armée par point d'honneur et tradition de famille, et, comme il arrive souvent en pareille circonstance, la réalité s'était montrée quelque peu différente de ses rêves tumultueux de collégien. Dès l'école, il était rangé parmi les mécontents, ayant été classé dans l'infanterie au lieu de la cavalerie, qu'il avait demandée. Cette première déception avait été suivie de bien d'autres. Le métier des armes est lourd aux épaules d'un jeune homme avide de plaisir et de liberté. M. de Vorède n'avait pas tardé à s'en apercevoir; plusieurs fautes contre la discipline lui avaient attiré de sérieux désagréments.

Il rachetait bien encore au début, par son savoir technique, ce que sa conduite pouvait avoir de défectueux, mais le temps et

la paresse aidant, la science, faute d'entretien, disparut peu à peu, et, n'eussent été quelques coups de collier donnés à propos pour faire illusion, il eût passé aux yeux de ses chefs pour incapable et inintelligent.

M. de Vorède n'était cependant ni l'un ni l'autre, puisqu'il se montrait assez adroit pour dissimuler à l'occasion sa faiblesse. De plus, ses avantages physiques, son extrême amabilité, sa conversation facile et spirituelle, la distinction incontestable de toute sa personne, en faisaient un charmant cavalier.

Mais conduire des cotillons, jouer la comédie, danser, chasser, constituent en somme une assez pauvre existence pour qui peut plus et mieux. M. de Vorède était militaire, les devoirs de sa profession eussent dû le retenir davantage. Il est vrai qu'alors le monde l'eût trouvé sans doute moins assidu, moins empressé, et le jeune officier semblait tenir surtout à sa réputation de gentleman accompli. Souvent en retard à la manœuvre, il ne l'était jamais à une réception et il eût préféré se voir infliger des arrêts de rigueur que de manquer la moindre sauterie. En tout, d'ailleurs, il s'attachait à la forme, à l'apparence, à la tenue. Assez habile pour dissimuler à demi ses bonnes fortunes, il s'était fait ainsi la réputation d'une sorte de don Juan pudique, aussi discret qu'irrésistible; assez vaniteux pour ne pas le paraître, on croyait deviner en lui une foule de mérites cachés; assez riche pour donner beaucoup, on louait sa charité; assez fourbe pour sembler en toutes choses à moitié poseur et à moitié sincère, il séduisait les femmes, intéressait les hommes, et intriguait tout le monde.

Ce n'est certes point là un caractère exceptionnel : beaucoup d'audace et de tact et fort peu de scrupules, un certain flair diplomatique uni à une réelle science de la mise en scène, il n'en faut pas plus, bien souvent, pour arriver vite et haut, lorsque les circonstances s'y prêtent. Malheureusement, le sort, qui avait paru sourire à notre jeune héros au début de sa carrière, en l'envoyant à Paris, puis au Havre, semblait maintenant détourner de lui ses regards. La vieille cité caennaise offrait au jeu de l'artiste un champ trop restreint pour qu'il y déployât ses talents. Il rencontrait à Caen plus de douairières décrépites que de jolies femmes, plus de savants que de roués, plus d'ennui que de gaieté. Il étouffait dans cette atmosphère soporifique et, après quelques mois de séjour, allait demander à permuter, lorsqu'il se souvint de M[lle] Fromont.

Il avait été vivement frappé de cette suave figure de madone la première fois qu'il l'avait aperçue, lors de sa visite officielle chez son capitaine. Une aussi charmante apparition avait même contribué à lui donner de sa nouvelle garnison une idée assez favorable,

mais il avait vite reconnu que c'était là une exception au type peu engageant de la beauté indigène. Toute la grâce de l'antique ville semblait s'être condensée en cet être unique, comme pour mieux faire ressortir la vulgarité des autres.

M. de Vorède, par curiosité de désœuvré, chercha donc à revoir Marcelle Fromont. Il eut le bonheur de la rencontrer dans quelques soirées, l'étudia par le menu et fut infiniment satisfait de son examen. Ah! si ç'avait été là une conquête à faire! Mais, quoi! elle n'était pas mariée, cette délicieuse enfant... Sans cela... oh! sans cela!... Mais une jeune fille!... c'eût été bien osé!...

Il songeait à tout cela, le lieutenant de Vorède, en trottinant dans la rue Saint-Jean un matin de septembre. Il allait au rapport, là-haut, au vieux château, et, absorbé par ses pensées, il marchait la tête basse. Au coin de la rue des Carmes, il se heurta contre un de ses camarades qui, apparemment très pressé, lui cria en courant :

— Tous mes compliments!

Le lieutenant n'y fit pas attention et continua son chemin.

Dans l'affreuse ruelle du Ham, à quelques pas de la caserne, il tomba au milieu d'un groupe d'officiers montant lentement la côte bourbeuse. A son approche, quelques chuchotements se firent entendre, et on se mit à le dévisager avec des mines si narquoises qu'il crut d'abord à quelque mystification. Il résolut de faire bonne contenance et de dissimuler.

— Quelle démarche pénible, mon cher Tasquin, dit-il en abordant le lieutenant de la « deuxième du trois », qui était rond comme un muids. Vous vous ruinez le tempérament à mener une telle vie... toujours de la blonde à la brune!... Vous maigrissez visiblement.

Or il était de notoriété publique que le lieutenant Tasquin, d'ailleurs fort sage, arrondissait tous les jours sa volumineuse personne.

— Comment! répondit-il, vous faites de la morale maintenant? Alors c'est bien vrai ce qu'on raconte? Tous mes compliments! C'est une charmante personne!

— Mais qu'est-ce qu'on raconte et de quelle charmante personne parlez-vous? s'écria M. de Vorède, malgré lui très intrigué.

— Allons, nous savons tout... Inutile de dissimuler. Votre crime est découvert.

— Voilà une bien sotte plaisanterie.

— Plaisanterie?...

Et il y eut un « ah! » général de surprise parmi ces messieurs.

— Alors, vous ne vous mariez pas?... demanda timidement Tasquin.

— Me marier, moi?

— Vous n'épousez pas M[lle] Fromont?

— Quelle idée!... mais c'est absurde cela! Et qui vous a conté...?

— Mon Dieu! on ne parle que de cela dans toute la ville, et alors nous avions cru...

— Eh bien! vous avez eu tort de croire, dit le jeune officier d'un ton sec. Plus un mot, s'il vous plaît, de cette ridicule histoire. Quant à celui qui s'est joué de moi en la répandant, il m'en rendra raison.

Et chacun se tut assez embarrassé.

Le rapport terminé, M. de Vorède, très vexé comme on peut le croire, prit le chemin le plus court pour retourner chez lui. Il était bien résolu à provoquer sous un prétexte quelconque l'auteur d'une pareille scie; mais où le trouver?

Sur le cours la Reine, qu'il suivait en ce moment, on se retournait à son passage, on souriait; la nouvelle enfin se répandait avec cette rapidité foudroyante particulière à la province.

Et cependant qu'avait-il fait pour la compromettre cette jeune fille? A peine si, trois ou quatre fois, il lui avait adressé la parole, et même n'avait-il pas été comme encouragé dans ses avances par une vieille dame qui l'accompagnait toujours, une tante sans doute? Et, à moins de supposer que cette dame elle-même...

Il déboucha au milieu de la place du Théâtre, où se tenait le marché. Il longeait la ligne des vendeuses avec précaution pour ne pas écraser les choux et les carottes que ces braves Normandes déversent pêle-mêle sur la chaussée. Ici, du moins, il ne se sentait pas dévisagé, on ne le remarquait pas; il pouvait respirer à l'aise. Pauvre lieutenant! en être réduit à la société des maraîchères!

Soudain, derrière lui, une exclamation retentit :

— Tiens! le futur à M[lle] Fromont!

M. de Vorède se retourna, et se trouva en présence d'une vigoureuse matrone qui, point du tout confuse d'avoir parlé trop haut, le dévisageait, les deux poings sur les hanches, avec un air de véritable satisfaction.

C'était le coup de pied de l'âne.

— Et qui vous a conté cela, ma brave femme? dit le lieutenant en dissimulant sa rage intime.

— C'est la bonne à M. Lemercier donc, qui est bien renseignée, comme vous voyez.

— Et d'où me connaissez-vous?

— Bah! je connais de vue tous les officiers, moi. Je fournis le mess.

Et d'un ton grotesque elle ajouta :

— Monsieur, bien du bonheur! Vrai! c'est une gentille épousée que la petite Fromont!

Le lieutenant n'en écouta pas davantage. Il prit sa course, rentra chez lui, se vêtit d'habits bourgeois, s'informa du domicile de l'entomologiste et se dirigea aussitôt vers la villa du faubourg.

Pulchérie vint lui ouvrir et lui annonça que son maître était sorti.

— Monsieur ne rentrera que pour le déjeuner, ajouta-t-elle. Si monsieur veut l'attendre au salon?...

Et elle précéda le lieutenant à travers l'antichambre.

— Connaissez-vous un M. de Vorède? demanda tout à coup celui-ci.

— Oui et non, dit la grosse Caennaise.

— Expliquez-vous.

— Je ne l'ai jamais vu, ou du moins je le crois, mais j'en ai beaucoup entendu parler... C'est un beau parti pour Mlle Fromont.

— Voilà certes une nouvelle étonnante! Et comment savez-vous...?

— Je l'ai entendu dire ici même par Mme Legouez, la tante de Monsieur. Ça fera un joli ménage, a-t-elle ajouté. Et puis, cela sonne bien M. de Vorède!

— Et vous avez été raconter dans toute la ville que j'épousais Mlle Fromont!...

— Vous, monsieur? s'écria la vieille Caennaise d'un air ahuri. Vous êtes M. de Vorède? Mais alors...?

— Alors, vous allez me faire le plaisir de démentir au plus tôt ce prétendu mariage qui n'a jamais eu d'existence que dans votre cerveau fêlé. Au surplus, j'attends M. Lemercier...

— N'allez pas surtout lui dire!... gémit Pulchérie... Il y va de ma place, monsieur!

— Tant pis!

La vieille bonne, absolument affolée, referma sur le lieutenant la porte du salon et rentra dans sa cuisine où elle se mit à fondre en larmes, son tablier par-dessus la tête.

Comme elle avait maintenant une peur horrible de son maître!... Où donc était le temps où tout marchait au caprice de Pulchérie?... Où tout se faisait suivant sa fantaisie?... Aussi, c'était depuis l'arrivée de Mme Legouez que les choses avaient changé. Oh! cette Parisienne!

Alors l'idée lui vint que la tante de M. Lemercier, premier auteur de ce joli scandale, méritait bien de recevoir le beau monsieur qui l'avait traitée, elle, de cerveau fêlé.

Puisqu'il fallait que son indiscrétion fût découverte, qu'importait un peu plus tôt, ou un peu plus tard?

Elle monta donc l'escalier à grandes enjambées, tant la colère l'animait, et alla prévenir Mme Legouez que M. de Vorède était au salon.

A cette nouvelle, la fée Carabosse eut un sourire de triomphe. Elle ne doutait pas que cette démarche eût rapport à l'importante entreprise qu'elle s'était flattée de mener à bien.

Elle rajusta au plus vite son bonnet à coques violettes sur sa perruque à repentirs, fit bouffer sa robe d'une petite tape rapide, et, après un coup d'œil dans la glace, descendit avec toute l'agilité que lui permettait encore son alerte vieillesse.

Sa brusque apparition troubla quelque peu M. de Vorède. Comptant en effet sur une assez sérieuse attente, le jeune lieutenant s'était confortablement installé à la table du salon, et examinait minutieusement un album d'aquarelles que Marcelle Fromont, tout enfant, avait dédiée à son « grand ami » M. Lemercier.

La présence inopinée de Mme Legouez le surprenant dans cette occupation, il en résulta pour lui une entrée en matière assez gauche. Il avait l'intention de le prendre de haut avec M. Lemercier, responsable, pensait-il, des faits et gestes de sa servante ; il se trouva désarmé devant une femme arrivant à l'improviste. D'ailleurs, il l'eut vite reconnue pour cette vieille dame qu'il avait souvent vue aux côtés de Mlle Fromont.

La conversation s'engagea donc sur des banalités, et après quelques minutes d'entretien, M. de Vorède, se sentant véritablement gêné, fit mine de se lever : il reviendrait une autre fois pour rencontrer M. Lemercier.

— Mon Dieu ! monsieur, dit hardiment la vieille Parisienne, je pourrais peut-être lui transmettre l'objet de votre visite... Du reste, il ne tardera pas à rentrer, je pense, à moins qu'il n'aille faire un tour chez les Fromont.

Ce nom de Fromont, ainsi jeté, troubla encore davantage le jeune officier qui, résolu à ne pas s'engager sur cette voie dangereuse en présence de Mme Legouez, fit tous ses efforts pour détourner la conversation. Mais son imagination ne parvint pas à lasser l'obstination de son interlocutrice, qui, à propos de l'album ouvert sur la table, se trouva tout naturellement amenée à parler de Mlle Fromont. M. de Vorède dut écouter, sans broncher, l'éloge de sa prétendue fiancée. Mme Legouez osa même lui demander son avis personnel sur les essais qu'il venait d'examiner et il ne put naturellement s'empêcher de les déclarer charmants.

— Oui, dit la vieille dame, charmants,... comme leur auteur. Car elle est ravissante cette petite. Ne trouvez-vous pas, monsieur ?

— Oui, madame, en vérité,... très distinguée, répondit sèchement le jeune officier, absolument furieux de cet éloge arraché de vive force.

Et il se dirigea vers la porte, bien décidé à en finir.

Mais en ce moment l'entomologiste entrait précipitamment :

— Ma tante, figurez-vous... on raconte partout... Vous ici, monsieur? s'écria-t-il stupéfait en apercevant le lieutenant.

Et, planté en point d'interrogation, il regardait alternativement, d'un air stupide, sa tante et M. de Vorède.

« Les choses avaient-elles donc marché si vite que déjà le jeune officier fût directement en pourparlers avec Mme Legouez? Au fait, pourquoi s'en étonner? Il devait bien s'y attendre... Il était prévenu ! »

— Eh bien! mon neveu, dit Mme Legouez, qu'est-ce qui vous prend?... Qu'arrive-t-il?... Qu'est-ce qu'on raconte? Je ne comprends rien à votre agitation.

— Je crois la comprendre, madame, dit tout à coup le lieutenant, saisissant cette occasion de s'expliquer. Il n'est bruit dans toute la ville que de mon prétendu mariage avec Mlle Fromont. Cette nouvelle est absolument fausse et, comme elle part d'ici, je venais précisément demander à M. Lemercier quelques explications à ce sujet.

— Elle part d'ici?... Vous faites erreur, monsieur, répondit Mme Legouez.

M. de Vorède eut un sourire ironique :

— Madame, les domestiques sont curieux et bavards quelquefois...

— C'est Pulchérie! s'écrièrent en chœur la Parisienne et l'entomologiste.

— Oui, monsieur... votre cuisinière. Je viens justement de la confesser.

— Quelle bavarde!

— Et surtout, quelle hâbleuse!...

— Veuillez nous excuser, monsieur, dit la tante hors d'elle-même. Nous ne savons vraiment pas ce qui a pu faire croire... Mais la province est si cancanière!

Le jeune lieutenant sourit de nouveau d'un air assez moqueur. Toutefois, ne voulant pas jeter dans un plus grand embarras cette excellente et digne personne qui faisait fonction de marier les gens malgré eux, il n'insista pas et voulut bien se contenter de ces banales protestations. Le secret dépit qu'il devinait derrière elles l'amusait maintenant singulièrement, et aussi la mine, piteuse d'abord et souriante à présent, de l'entomologiste. Evidemment ce ridicule pédant n'était pour rien dans l'affaire. Bien au contraire, il paraissait charmé de voir ainsi dédaignée la main de Mlle Fromont, ayant sans doute à son endroit des vues particulières. Et pourquoi pas?... Il avait une assez bonne tête de mari.... Et qui sait même si de cette façon détournée?... hum!... Oui, il faudrait voir...

S'étant fait ces réflexions et n'ayant d'ailleurs pas l'habitude

d'agir autrement qu'en galant homme, le jeune officier n'avait plus qu'à se retirer sans esclandre, après avoir exigé le démenti de ces bavardages. Il ne manqua pas non plus d'intercéder en faveur de Pulchérie et n'eut point de peine à obtenir sa grâce. Alors, se tournant vers l'entomologiste :

— Monsieur, soyez désormais sans crainte. Je ne vous disputerai pas celle qui vous a dédié de si jolies aquarelles.

— Et vous, madame, dit-il à la Parisienne, vous n'aurez pas, j'imagine, à chercher bien loin un parti pour Mlle Fromont.

Et sur cette indiscrète vengeance, moins innocente qu'ont eût pu le croire, il prit congé, laissant tout ébaubis la tante et le neveu...

C'était une idée tout de même que l'idée du petit lieutenant.

XI

L'accueil peu aimable que M. Lemercier avait fait à sa tante lorsqu'elle était venue triomphalement lui annoncer le succès presque certain de ses espérances n'avait pas inquiété longtemps la fée Carabosse.

Assez choquée d'abord que son neveu semblât déserter la cause commune, son premier mouvement avait été de lui faire une scène. Mais, après quelques minutes de réflexion, elle s'était résolue à ne pas s'appesantir sur l'étrange attitude de l'entomologiste. Il n'aimait pas M. de Vorède, la chose était claire; mais en quoi cela changeait-il ses projets, à elle? A quoi bon rechercher l'origine de ce dissentiment? Quelque discussion futile sans doute. Le jeune officier n'en était pas moins assidu auprès de Mlle Fromont, et qui sait si en poussant à bout son placide neveu, elle n'en ferait pas, au lieu d'un neutre, un ennemi déclaré? La prudence s'imposait donc, d'autant plus qu'aucune démarche n'avait encore pu autoriser qui que ce fût à prononcer le mot de fiançailles.

En attendant, Mme Legouez caressait doucement son rêve et entrevoyait pour son intéressante protégée un avenir tout de lis et de roses. Et, en effet, n'était-ce pas une perle que ce charmant lieutenant? Epouser Marcelle sans dot, uniquement pour ses beaux yeux! En vérité, il était bien inutile d'aller quêter des renseignements auprès d'étrangers jaloux et prévenus. Une telle abnégation parlait plus haut que tous les éloges et donnait tort à toutes les médisances.

Comme on le voit, avec cette précipitation illogique qui est le fait de tant de mères de famille en pareil cas, la fée Carabosse courait *quand même* au but qu'elle s'était proposé. Se figurant cette union comme exceptionnelle, elle évitait d'instinct tout ce qui aurait pu l'éclairer. Elle ne pouvait d'ailleurs librement parler de ses projets

qu'au petit cercle de la rue de Geôle, où M. de Vorède était peu connu, et encore n'avait-elle pas osé faire part à ses amis de l'opposition tacite de son neveu. Dans la ville, les quelques appréciations qu'elle recueillait par hasard sur le jeune officier avaient toutes rapport à son amabilité, sa distinction, sa politesse raffinée, et n'étaient pas pour déplaire à Mme Legouez, qui avait été si vite et si bien conquise par ces brillants dehors, qu'éblouie elle n'avait plus d'yeux maintenant pour regarder au delà.

Tel était l'état de choses, quand l'indiscrétion de Pulchérie, donnant à une phrase banale une importance mensongère, avait répandu partout la malencontreuse nouvelle qui venait d'amener le lieutenant à s'expliquer ouvertement au grand désespoir de Mme Legouez et à l'évidente satisfaction de son neveu.

Alors la vieille Parisienne avait bien compris que jamais la moindre altercation ne s'était produite entre l'officier et M. Lemercier, et qu'il fallait chercher autre part le secret de cette inimitié. D'ailleurs, cette malicieuse insinuation, cette flèche du Parthe que M. de Vorède avait décochée en sortant?... Est-ce que vraiment son neveu aurait songé?... Etait-ce possible, grand Dieu!... Mlle Fromont devenir Mme Lemercier!... La pauvre enfant!... Et à cette idée qui l'obsédait maintenant sans relâche, la fée Carabosse, étreignant nerveusement son front de ses deux mains, évoquait de nouveau le souvenir du pimpant lieutenant. Elle le comparait trait pour trait à la tournure honnêtement antique de son neveu, et poussait de gros soupirs en maudissant son zèle si mal récompensé. Quelle déception!

Elle avait repris ses récriminations misanthropiques :

— Cherchez donc à rendre service à votre prochain! s'écriait-elle avec des airs féroces. Allons! je n'ai plus rien à faire ici. Je retourne à Paris.

Et cependant elle ne partait pas. Quelque chose la retenait qu'elle ne voulait pas s'avouer : une ardente curiosité des véritables intentions de l'entomologiste. Elle n'osait pas l'interroger, craignant de lui susciter ainsi quelque pensée que peut-être il n'avait pas. De plus, une certaine froideur régnait entre eux depuis qu'il avait été pour la première fois question de M. de Vorède. M. Lemercier paraissait peu abordable. Il était retombé dans l'humeur morose qui l'avait un moment quitté, lors du refus catégorique du petit lieutenant. Il ne parlait que très rarement de Mlle Fromont, et cette incroyable indifférence rendait de plus en plus perplexe la vieille Parisienne dont le tendre cœur ne pouvait comprendre qu'on se détachât ainsi de la pauvre abandonnée de la rue d'Auge. On eût dit cependant que tout souvenir de ce mariage manqué était insup-

portable à l'entomologiste encore plus qu'à sa tante... Alors, pourquoi cet air d'allégresse qui subitement avait illuminé son visage, après la déclaration de M. de Vorède?... Il n'avait pourtant pas relevé cette sorte de défi jeté en partant par le jeune officier!... Au contraire, il avait baissé la tête, et bientôt avait pris cette attitude triste et pensive dont la vielle Parisienne désespérait de percer le mystère...

Quoi qu'il en fût, M. Lemercier était maintenant sujet à de fréquentes distractions. C'était là le seul point qui semblât indiscutable à M[me] Legouez, et cela la portait un peu à croire que véritablement son neveu était amoureux. Et de qui aurait-il pu l'être, si ce n'était de M[lle] Fromont?

Ainsi heurtée à tous moments à des impressions contradictoires, la fée Carabosse se démenait, se tourmentait, battait des ailes, pour ainsi dire, autour de M. Lemercier, qui ne paraissait guère s'en émouvoir. Car, après quelques jours d'angoisse réelle, le brave savant, voyant que M[me] Legouez ne lui posait aucune question, avait fini par s'imaginer qu'elle ne se doutait de rien. Il attribua son énervement au dépit bien naturel d'avoir échoué dans ses projets, et aussi à l'exaspération que produisait sans doute plus que jamais en elle les manies innocentes donc il était encore amplement pourvu. En bon neveu, il se crut dont obligé de s'observer de plus en plus, mais, comme l'avait remarqué sa tante, il y avait maintenant des instants où il voguait dans les nuages, et si alors il lui arrivait d'oublier ses tatillonnages, c'était pour les remplacer par des étourderies d'écolier dont il ne se serait pas cru capable.

Cela lui arrivait surtout quand il se remettait à songer au trait final lancé par M. de Vorède. En vérité, si cette indiscrétion avait commencé d'ouvrir les yeux de M[me] Legouez, elle avait complètement dessillé ceux de M. Lemercier. A présent, il voyait tout à fait clair dans son cœur et se rendait compte de la lente transformation qui s'opérait en lui.

Depuis le jour où le naïf savant avait découvert que M[lle] Fromont était charmante, depuis cette mémorable chasse au papillon, restée infructueuse, mais qui, le soir, l'avait laissé rêveur sous les grands ormes du cours, son âme était en proie à une étrange agitation.

Tout d'abord cette révolution intime s'était rendue à peine perceptible. Et puis l'arrivée de sa tante, la guerre mortelle qu'elle avait faite à ses paisibles habitudes, tout le bouleversement produit par la vieille Parisienne dans la silencieuse villa du faubourg avait, pendant quelque temps, distrait l'entomologiste de ses nouvelles préoccupations. Peu à peu, cependant, ce sentiment encore indéfinissable se développait en lui, et le jour où il avait été décidé, chez

les Durier, qu'on mariait la petite Fromont, il en avait tout à coup senti les premières atteintes.

Eh quoi! n'avait-il pas toujours désiré le bonheur de cette chère enfant? D'où venait alors cette sorte d'angoisse qui lui serrait le cœur maintenant quand on parlait de la marier? Ne voulait-il pas lui-même, quelques jours auparavant, lui chercher un mari? Aujourd'hui cette idée lui répugnait... Marier Marcelle Fromont! Et à qui, mon Dieu? Qui comprendrait jamais la délicatesse exquise de cet ange? Qui saurait apprécier la richesse du chaste trésor enfermé dans ce cœur déjà si meurtri?... Fallait-il donc, en ce cas, renoncer à établir la fille du capitaine?... D'où lui venait cette pensée néfaste?... N'aimait-il plus sa petite amie? Oh! si. Mais, certes, il ne pourrait aimer celui qui la lui prendrait.

C'est pourquoi, lorsque sa tante avait prononcé le nom de M. de Vorède, pour lequel il n'éprouvait déjà qu'une mince estime, une ardente jalousie s'était éveillée en lui, et alors il avait bien compris qu'il aimait d'amour Marcelle Fromont.

A qui s'étonnerait que M. Lemercier, à son âge et dans les circonstances où il se trouvait placé, sentît seulement alors s'allumer en son âme la première étincelle de passion, nous rappellerons que l'amour, qui n'est point une fleur de printemps, ni d'été plutôt que d'automne, mais qui germe en toute saison, même en plein cœur d'hiver, ne s'épanouit cependant que là où bon lui semble et quand il lui plaît. Ne peut-on, d'ailleurs, vivre longtemps pauvre à côté d'un trésor dont on ne soupçonne pas la valeur? Mais vienne quelque hasard, quelque cas fortuit, alors nous apprenons subitement à connaître ce que nous dédaignions. Il suffit parfois de la plus mince circonstance pour décider ainsi d'une destinée. Quelques troncs flottants font pressentir à Colomb l'existence d'un nouveau monde; les oscillations d'une lampe découvrent à Galilée les lois du pendule; une pomme fournit à Newton la solution du problème de la pesanteur; un papillon ouvre d'un coup d'aile le cœur d'un vieux savant.

Vieux savant!... C'était ainsi pourtant que l'appelait tout le monde, sans la moindre intention de raillerie, tant son allure, sa démarche, son costume, son genre de vie, étaient vieillots et surannés... Et cependant, fallait-il seulement interroger sa grosse loupe d'écaille, ses lunettes d'or, sa chancelière, sa grande lévite grise? Ou bien aussi les traits de son visage sans rides, son regard clair et franc et surtout la fraîcheur du nouveau sentiment qui maintenant dilatait son âme? N'était-il pas plutôt, en ce dernier point, presque un adolescent? Devait-on lui donner vingt ans ou soixante ans?... Pour la première fois, le brave entomologiste se posait cette question d'un air attristé, car une légère pointe de

coquetterie était venue s'ajouter à ses petits travers. Lui, qui jamais n'avait eu d'âge s'en repentait maintenant, et un vague remords des années écoulées, si singulièrement employées à fureter, classer, cataloguer, étiqueter, lui montait au cœur avec les premières bouffées de vraie jeunesse qui lui eussent jamais révélé qu'il n'était pas lui-même un gros hyménoptère.

Mais à quoi bon tant de soucis?... Pourquoi ce trouble ridicule? Vers quel but chimérique tendaient ces désirs? Où trouverait-il donc, lui, Antoine Lemercier, le courage nécessaire pour demander la main de Mlle Fromont?... Et d'abord avait-il bien cette intention?... Avait-il suffisamment réfléchi aux conséquences terribles d'une telle démarche, en cas de succès? Quelle révolution dans son existence, dans son petit monde factice et étriqué à l'image duquel il s'était si longtemps figuré l'univers!... Et alors il reléguait dans le domaine des songes, des beaux rêves, ses projets timides. L'amour se changeait en vénération, en une sorte de poésie mystique faite de larmes ignorées et d'ardeurs inexprimées. Pauvre homme! ou plutôt pauvre enfant qui, pour la première fois, sentait battre son cœur! Comme une boussole trop près d'un aimant, il était affolé, désorienté. Plus que jamais, son manque d'initiative, son exagération de modestie, le rendaient malheureux et telle était la cause de l'humeur taciturne qui intriguait tant Mme Legouez.

Cependant, au bout de quinze jours, la fée Carabosse ayant eu le temps d'envisager la situation sous toutes ses faces et d'observer minutieusement les faits et gestes de son neveu, se sentit de plus en plus convaincue que l'entomologiste aimait Marcelle Fromont. Une circonstance, insignifiante en apparence, vint, quelque temps après, confirmer ses soupçons.

Le petit cénacle se trouvait réuni chez les Durier, moins les Fromont retenus par hasard ailleurs. On parlait naturellement du piteux échec qui venait de détruire de si légitimes espérances. La conversation sur un aussi triste sujet était languissante. Chacun paraissait consterné. Le père Durier considérait mélancoliquement les flammes dansant dans la cheminée; sa femme tricotait en silence et Mme Legouez caressait machinalement à rebrousse-poils le chat de Mlle la cadette qui n'y prenait pas garde, malgré les protestations indignées de l'animal. La commune douleur avait éteint toute expansion, même chez les enfants, qui, sans comprendre, parlaient bas avec des airs de mystère, comme s'il y eût eu un malade auprès d'eux.

— Allons! dit Durier, pour rompre les chiens, elle coiffera sainte Catherine. C'était écrit! A l'impossible nul n'est tenu.

— Vous faiblissez, mon cher? C'est mal, répondit la tante Legouez.

— Eh! il le faut bien. A qui donc irez-vous vous adresser maintenant?

La vieille Parisienne jeta un regard oblique du côté de son neveu, qui, s'en apercevant, s'efforça de prendre un air dégagé qui fit sourire la tante.

— Vous avez tort de vous décourager, continua-t-elle... Attendons... Qui sait? Qui vivra verra!

— Ah! vous avez une nouvelle piste?

— Je n'ai pas dit cela.

— Mais soutiendrez-vous le contraire?

Mme Legouez ne répondit pas, mais à dessein changeant de conversation :

— Mon neveu, dit-elle, un écarté à nous deux, s'il vous plaît?

Et la singulière Parisienne gagna six parties de suite avec la plus grande facilité, d'où elle conclut que, dans son auditoire, une personne au moins l'avait comprise.

XII

« Faute de grives on mange des merles. » C'est sans doute en vertu de ce prosaïque aphorisme que, quinze jours après l'expérience du jeu de cartes, Mme Legouez envisageait déjà non sans enthousiasme l'union possible de Mlle Fromont et de son neveu.

Avec son ardeur ordinaire et son incroyable inconséquence, le premier de ses projets devenu définitivement impraticable, elle l'avait abandonné, la rage au cœur, et intriguait maintenant pour la réussite de celui que, en des temps meilleurs, elle avait si injustement dédaigné.

Cette idée de marier Antoine Lemercier avec la fille du capitaine avait, en effet, parcouru rapidement plusieurs étapes dans la cervelle fiévreuse de la vieille Parisienne. Il y avait eu d'abord l'espèce de répulsion dont nous avons parlé. Encore tout éblouie de son rêve chéri, la pauvre femme n'avait pu voir sans déception son peu poétique neveu aspirer au rôle de prétendant, et, pendant quelque temps, elle s'était rattachée quand même à je ne sais quel chimérique espoir. Mais, une fois précipitée sans retour du ciel sur la terre, elle comprit assez vite que le plus sage parti était de s'arranger le mieux possible en ce bas monde, puisque l'autre était maintenant trop loin. Aussi, n'y mettant plus ni passion ni préjugé, elle ne tarda pas à reconnaître chez M. Lemercier un sentiment sérieux et profond.

Alors elle se crut obligée d'avoir quelques scrupules. Était-il raisonnable d'encourager le penchant de son neveu? A son âge, avec ses habitudes, pouvait-il faire le bonheur d'une femme? Et,

après y avoir mûrement réfléchi, la tante fut enchantée de constater que non seulement rien ne s'y opposait, mais qu'encore certaines particularités de la nature de l'entomologiste le rendaient éminemment propre à la vie de famille.

C'était une bonne pâte d'homme qu'Antoine, et ses travers mêmes attestaient une placide sérénité, une égalité d'humeur et une simplicité d'existence qui certes ont bien leur prix dans un ménage. Lui au moins ne serait jamais un despote. Au contraire, il saurait toujours gré à sa femme d'avoir consenti à l'épouser, car, à la façon de tant de savants obscurs de province, il était modeste au point d'ignorer la modestie; tandis qu'un homme du monde, habitué à toutes les émotions d'une vie agitée, à tous les raffinements du luxe, aigri par le moindre revers, la plus légère contrariété, ayant besoin de distractions pour idéaliser le pot-au-feu quotidien... un officier, par exemple... n'aurait pu présenter de telles garanties. Vraiment le caractère de cette pieuse et douce Marcelle s'en serait-il accommodé sans souffrances, sans froissements intimes?... Et puis enfin, il faut s'aimer dans le mariage, et qui donc aimait l'orpheline plus qu'Antoine? Oh! d'un amour bien calme sans doute, tel que le comportait la différence d'âges, mais certes dévoué, désintéressé et même moins paternel peut-être qu'elle, la vieille fée, ne l'avait jusque-là supposé, puisque, au lieu de dire, comme autrefois « la petite Fromont », l'entomologiste disait maintenant gravement « Mademoiselle Fromont », en évitant de regarder sa tante. Et cela l'amusait singulièrement de voir son vieux pédant de neveu si jeune encore et si novice. Allons! il ferait un excellent mari, quand il serait tout à fait « éduqué » et qu'il aurait abjuré la dernière de ses excentricités.

Et puis, se dit, un beau matin, Mme Legouez, la petite ne sera pas si à plaindre au point de vue de la fortune! Antoine ne dépense rien et capitalise presque tous ses revenus. Cela doit faire un assez joli magot.

Après quelques opérations mentales, l'imagination aidant, elle arriva à un chiffre de beaucoup supérieur à celui de la fortune de M. de Vorède. Dès lors, ce dernier acheva complètement de disparaître de sa pensée. Comment n'avait-elle pas plus tôt songé à son diable de neveu? Mais aussi il semblait si bien né pour vivre et mourir célibataire! Fiez-vous donc aux apparences! Amour, amour, quand tu nous tiens!...

Bien décidée à tirer bon parti des excellentes dispositions d'Antoine Lemercier, Mme Legouez résolut d'adopter une tactique de prudence et de temporisation, diamétralement contraire à celle qui lui avait si mal réussi naguère. Connaissant maintenant la nature

extraordinairement timide de l'entomologiste et l'étrange mystère dont il enveloppait ses plus chers sentiments, elle mit tous ses soins à dissimuler son jeu et d'abord évita de prononcer ce gros mot de mariage qui avait fait hausser les épaules à M. Lemercier les quelques fois que, sans songer à mal, elle l'avait introduit en ses petites moqueries. Elle ne dit rien à personne de son nouveau projet et laissa dans la plus complète ignorance le cénacle de la rue de Geôle. Toute allusion matrimoniale fut bannie de sa conversation. Elle ne parla même plus de Mlle Fromont à son neveu, qu'assez finement elle affecta au contraire d'abandonner complètement à sa destinée de célibataire maniaque et rococo.

Elle avait compris que maintenant toute l'attention de M. Lemercier était précisément portée sur ses ridicules travers qu'il s'efforçait de vaincre, non plus seulement par raison, mais aussi par crainte de déplaire, de paraître trop rébarbatif à celle qui pourtant ne serait jamais sa femme s'il ne se décidait pas à parler. Mais, comme sa tante, l'entomologiste sentait qu'avant de parler il avait encore fort à faire. Il avait à se corriger, à se civiliser, à s'humaniser, à rendre enfin sa demande vraisemblable quand le courage lui viendrait de la formuler. Car, aujourd'hui, toute rivalité écartée, il pouvait respirer à l'aise, à moins que... Et une idée terrible surgit dans la tête jalouse du brave savant, un soir, au moment précis où il coiffait méthodiquement sa bougie de son éteignoir de cuivre... Pourquoi Mme Legouez gardait-elle depuis quelque temps un silence aussi étrange sur la grande question qui l'agitait si fort naguère? Est-ce que ce nouveau fiancé dont elle n'avait parlé qu'une seule fois aurait, par hasard, été un autre que lui-même?... Avait-elle attaché une bien grande importance à l'indignation de son neveu, le jour où elle était venue lui annoncer le prochain mariage de Mlle Fromont? De même, la réplique maligne de M. de Vorède avait-elle été assez remarquée pour que l'entomologiste pût croire que sa tante l'avait absolument deviné? Enfin ne s'était-il pas abusé sur le sens des énigmatiques paroles qu'elle avait prononcées chez les Durier, et sur le regard, cependant singulier, qu'elle lui avait lancé en ce moment?... Et alors, quel rôle piteux il jouait! A quoi bon s'efforcer de bouleverser ainsi sa vie et ses habitudes? Quelle chimère s'était-il allé mettre en tête! Si elle avait sérieusement songé à lui, est-ce que Mme Legouez ne l'aurait pas plus que jamais torturé de ses mille petites réflexions piquantes? Or elle semblait au contraire trouver tout naturel dans l'existence de son neveu. Elle ne songeait plus le moins du monde à critiquer ce qui lui restait encore de manies et ne paraissait point s'apercevoir du nombre extraordinaire de celles qu'il avait reniées pour toujours depuis son arrivée.

Et pourtant que de réformes dans sa vie! L'amoureux avait déclaré guerre ouverte au maniaque. Aussi se montrait-il maintenant étrangement susceptible à l'endroit de ses petits travers. Il s'imaginait naïvement que chacun en riait sous cape, et il lui prenait à tous instants de comiques pudeurs. Il en vint à régler ses actions quotidiennes précisément au rebours de ses habitudes, souvent presque en dépit du sens commun.

Il prenait ordinairement pour se rendre à la société le trottoir droit de la rue Saint-Jean; il prit désormais le trottoir gauche. A l'entrée de la rue de Geôle, quand il allait chez les Durier, il changeait de côté, instinctivement, toujours exactement sur la même ligne de pavés, et rasait les murs noircis qui surplombent à gauche; dorénavant il rasa ceux qui surplombent à droite. Il avait gardé l'antique habitude des pains à cacheter; un matin, il remarqua, pour la première fois, que personne ne s'en servait plus, et fit immédiatement l'emplette de barreaux de cire multicolores. C'est aussi vers cette époque qu'il abjura l'innocente mode du bonnet de coton, et dut se condamner pendant plusieurs nuits à d'affreuses insomnies interrompues par des rêves non moins affreux dans lesquels il lui semblait qu'avec son couvre-chef on lui arrachait les oreilles. Sa vieille robe de chambre à ramages fut aussi mise de côté et fit place à une vareuse bleu marin qui donna pendant quelque temps à l'héroïque maniaque une sensation de déshabillé des plus désagréables. Par exemple, il n'avait encore osé abandonner son costume de ville : sa longue lévite grise, son gilet canelle et sa cravate blanche à six tours; cela faisait partie de son individu. Il se rendait compte qu'une aussi radicale transformation de sa personnalité intriguerait trop fortement l'opinion pour ne pas dévoiler sa romanesque passion; car il était bien de ces gens dont Balzac a dit qu'on ne les imagine pas plus sans leurs vêtements ordinaires qu'un oignon sans sa pelure.

Au milieu de ce bouleversement intime, ses occupations les plus chères, ses études, se trouvaient tour à tour abandonnées et reprises, sans suite, dans le plus grand désordre. Ses excursions scientifiques, il les faisait furtivement, craignant aussi de donner prise au ridicule en traversant la ville, sa boîte de fer-blanc en sautoir, son filet à la main, et coiffé de son immense chapeau hérissé de petites bêtes grouillantes empalées sur des épingles. Tout rêveur et distrait, il oubliait ses tournées dans son domaine privé et ne donnait plus que rarement le coup d'œil du maître à ses plates-bandes et à ses allées où l'herbe poussait à foison. Les sarments de sa vigne grimpante traînaient piteusement jusqu'à terre, et les boutures de sa serre allaient à l'aventure. Et ses pauvres abeilles!... Il n'avait plus le temps d'aller les entendre bourdonner dans leurs

ruches, et le beau miel qu'il savait si bien jadis leur prendre lui-même se gâtait maintenant inutile au fond des cellules.

Il n'y avait pas jusqu'à Pulchérie qui ne se ressentit de cette universelle révolution. Qu'avait-on fait de la Pulchérie d'autrefois, bavarde et curieuse, paresseuse et brusque, avec ses vifs emportements, ses familiarités parfois choquantes, toujours parties d'un bon cœur? Elle aussi s'était modifiée en même temps que son maître. Aujourd'hui, ne disant plus mot, passant toutes ses journées dans sa cuisine entre son chat et ses casseroles, elle affectait un air grave et digne, comme une grande pécheresse repentie et revenue de bien des erreurs. La pauvre femme n'avait encore pu oublier la cuisante leçon du jeune officier. D'ailleurs n'avait-elle pas fait échouer un mariage par sa très grande faute?... Et les plaisanteries, les quolibets, les moqueries de ses « collègues » quand elle se montrait au marché!... Tout cela la rendait triste jusqu'au fond de l'âme; tout cela se condensait en une sourde colère contre la Parisienne, cette fille du diable, comme elle l'appelait tout bas, qui sûrement avait jeté un sort sur la paisible maison et ses habitants.

Une autre cause d'inquiétude, c'étaient les nouveaux procédés de l'entomologiste envers elle. Plus que jamais il la surveillait, mais absolument sans logique, attachant de l'importance à des vétilles et négligeant le nécessaire, comme un enfant terrible qui aurait voulu s'improviser maître de maison. De plus, il n'osait jamais qu'à demi, le cher homme! Il ne savait pas ce qu'il voulait, et la bouillante Caennaise, toute d'un seul jet, ne pouvait se faire, à présent qu'elle ne gouvernait plus, à ces hésitations et à ces contradictions. Elle sentait bien que le but de son maître était de s'affranchir de sa tyrannique domination; aussi opposait-elle aux grossières ruses de M. Lemercier une invincible force d'inertie qui le consternait. Il ne prenait plus en souriant les manquements de son factotum. Il voulait être souverain chez lui. Ainsi, il commandait ses repas maintenant, qu'autrefois la brave Caennaise composait toujours d'après ses goûts à elle; mais il arrivait à l'entomologiste de dresser des menus saugrenus, invraisemblables, qui, sans les modifications subrepticement apportées par sa cuisinière, auraient fait bondir la tante Legouez. Il en était de même pour les provisions, la lingerie, les mille petits détails de son ménage, que M. Lemercier n'aurait jamais cru si difficile à gérer. Il allait de l'avant quand même. Il voulait agir constamment au rebours de ses anciens travers. Ne s'était-il pas mis en tête, une fois, de compter le linge avec le blanchisseur! La pauvre Pulchérie avait été obligée de tout reprendre après lui. Mais, du moins, il avait cru faire acte de bonne administration, et c'était là rompre encore avec ses maudites manies.

Tout allait donc pour le mieux, c'est-à-dire fort mal, quand, un jour, l'entomologiste s'aperçut avec un amer désespoir que tant de sacrifices seraient inutiles et qu'il était en train de troquer ses anciens ridicules contre de nouveaux non moins assujettissants. Alors, il tomba dans un grand abattement, puis, bientôt, se fit cette réflexion que, ne pouvant se passer d'habitudes, il ferait bien d'en adopter, une fois pour toutes, une petite collection de triées sur le volet et passées au crible du bon sens.

Et pourquoi le mariage ne serait-il pas le point de départ de cette nouvelle existence, dont il assurerait la parfaite régularité? Peut-être ferait-il un bon mari, en dépit, ou à cause même, de ce maudit penchant de maniaque... C'est qu'alors il n'avait plus de raison d'attendre ; il fallait se décider, et le plus tôt serait le mieux... Comment donc, à cette idée, une sueur froide perlait-elle sur son front?...

Ainsi qu'on le voit, c'était une étrange comédie qui se jouait dans la villa du faubourg entre M. Lemercier, grillant d'épouser M[lle] Fromont mais n'osant pas se déclarer, et M[me] Legouez grillant de faire ce mariage mais n'osant pas le proposer. L'hésitation, si naturelle au caractère modeste et enfantin de l'entomologiste, était devenue pour la tante, depuis son échec, une sorte de précepte impérieux qu'elle ne voulait pas transgresser sans qu'une occasion fortuite, habilement exploitée, l'amenât à s'expliquer, pour ainsi dire, malgré elle.

M[me] Legouez, comme tous les imprudents contraints momentanément à la prudence par nécessité, s'exagérait beaucoup le danger d'une franche attaque, prenant presque pour de l'hypocrisie l'innocente bouderie d'Antoine. Elle s'imaginait que son neveu, mis brusquement en demeure de se décider, n'avouerait jamais l'extravagante audace de ses desseins, et serait ensuite amené, par amour-propre et secret dépit, à persister dans un refus peu sincère. D'autre part, elle n'était pas fâchée non plus de laisser s'écouler quelque temps avant les premières démarches, afin de donner à l'éducation d'Antoine tout le loisir de se perfectionner. Elle n'assistait pas en indifférente aux visibles progrès qu'il accomplissait chaque jour, quoiqu'il prît souvent pour y arriver des voies si étrangement détournées. Et la vieille tante prévoyait déjà avec un certain trouble que l'heure où M. Lemercier serait présentable sonnerait plus tôt qu'elle ne l'avait d'abord supposé.

Cependant, chez les Durier, les railleries pleuvaient comme grêle. M[me] Legouez laissait tout faire et tout dire. Son humeur querelleuse s'était miraculeusement apaisée. Elle ne maudissait presque plus le genre humain et ne partait que très rarement en campagne contre Caen et les Caennais, malgré les incessantes provocations

du bedonnant Durier. Elle ne disait mot de ses espérances, et laissait son entourage se livrer aux plus folles hypothèses. Puisque la tante prolongeait ainsi son séjour dans la ville, il fallait bien qu'il y eût quelque anguille sous roche! Et les malheureux avaient beau s'ingénier de mille façons, ils ne pouvaient rien découvrir des mystérieuses intrigues de l'originale Parisienne.

Un jour pourtant ils crurent avoir mis le pied sur la vraie piste. C'était si simple, mon Dieu! Comment n'y avaient-ils pas songé plus tôt? Mme Legouez avait été surprise en conversation très animée avec M. de Vorède! Lui, encore lui! Les opérations mal conduites avaient échoué une première fois, mais, prudemment reprises, elles pouvaient enfin aboutir. Ne se trouvait-il pas, du reste, quasi compromis, le jeune lieutenant? Sans doute, après quelques semaines de réflexion, il s'était accoutumé peu à peu à cette idée de se voir fiancer Mlle Froment. Et pourquoi pas? Puisque chacun en jasait, il ne ferait pas mentir le bruit public et ne serait pas le dindon de la farce.

Il y eut, ce soir-là, rue de Geôle, autour de Mme Legouez, bien des rires étouffés, bien des questions à double entente, bien des réponses ambiguës. Ah! la fée Carabosse avait des secrets!... Bref, Durier en dit tant sur ce chapitre que la fée Carabosse eut, en effet, un moment d'inquiète espérance. Quant à M. Lemercier, dès le début de l'entretien, pris d'un malaise subit, il avait dû se retirer. A peine sorti, il se reprochait amèrement cet acte de faiblesse qui pouvait le découvrir. Hélas! que n'avait-il le superbe aplomb de sa tante! Quel sang-froid! quel calme! Et en sa présence!... Mais aussi... peut-être... n'avait-elle pas grand mérite à cela!... Sans doute, lui, Antoine Lemercier, ne connaissait pas plus que ses amis le nom de l'heureux fiancé de Marcelle Fromont? Oh! non!... Et cependant!...

Aussi, quand sa tante rentra, reconduite par Durier, il ne put s'empêcher, aussitôt la porte refermée, de demander d'un air à la fois timide et empressé :

— Eh bien! ont-ils deviné?

Et Mme Legouez, saisissant l'occasion, de lui répondre audacieusement :

— Non, mon cher neveu, ils ne pensent nullement à vous, mais encore et toujours à M. de Vorède.

— Ah! la bonne farce! s'écria le brave savant, en pirouettant sur lui-même avec un manque absolu de dignité.

Puis, soudain, il devint tout penaud, voyant que, cette fois, il s'était bien trahi.

Pierre de Barneville.

La fin prochainement.

LA NÉGOCIATION DU CONCORDAT

Le cardinal Consalvi raconte, dans ses *Mémoires*, que lorsque Napoléon le présenta à l'impératrice Marie-Louise, il le fit en ces termes : « Voici celui qui a conclu le Concordat. » Et le cardinal n'est pas éloigné de prendre au pied de la lettre cette parole de l'empereur. Cependant la vérité est que si Consalvi apposa, le 15 juillet 1801, sa signature au bas du Concordat, après en avoir discuté les articles avec les représentants du Premier consul, il avait trouvé, à son arrivée à Paris, le travail bien avancé, et qu'il n'eut plus qu'à y mettre la dernière main. Son intervention fut décisive, il est vrai, car il était muni des pleins pouvoirs du Pape; mais, en réalité, il ne fit que terminer une négociation qui durait depuis de longs mois.

Bonaparte, qui avait pacifié la Vendée en lui rendant ses prêtres, percevait clairement la nécessité de rétablir en France le culte catholique et la hiérarchie légitime dans le clergé, s'il voulait arriver à une pacification générale et durable.

Le clergé constitutionnel avait toujours cherché à se rapprocher du Pape, sans renoncer à aucune de ses prétentions schismatiques. Grégoire, un des chefs les plus influents de l'Église constitutionnelle, avait même rédigé un projet de réunion qui ne fut pas pris au sérieux ni par le gouvernement ni par le Saint-Siège (en admettant que ce dernier en ait eu connaissance). L'affaire en resta là. Bonaparte ne recula pas devant une négociation directe avec le Pape, seul moyen d'obtenir le résultat désiré.

Les circonstances, d'ailleurs, étaient favorables. Le conclave de Venise, après avoir subi longtemps l'influence de l'Autriche et avoir été sur le point d'élire le candidat de l'empereur, le cardinal Bellisonni, déconcerta à la fois les espérances des amis maladroits du Saint-Siège et les projets de ses ennemis, en élisant un cardinal contre lequel il n'existait aucune prévention et auquel personne n'avait d'abord songé. L'élection de Pie VII (Gregorio Barnaba Chiaramonti, évêque d'Imola) plaçait sur la chaire pontificale un prélat dont les Français avaient eu à se louer, et dont les discours, aussi bien que les actes, avaient toujours été empreints d'un grand esprit de modération.

Avec Pie VII, l'ouverture d'une négociation était plus facile, et le

nouveau Pape n'avait pas à son actif les condamnations répétées que Pie VI avait fulminées contre la révolution française, condamnations très justifiées, en droit, mais qui, en fait, avaient provoqué bien des colères, encore persistantes en 1800.

I

La négociation s'ouvrit le 25 juin 1800. Bonaparte, vainqueur à Marengo, maître de l'Italie, affermi dans son pouvoir en France, fit au cardinal di Martiniana, évêque de Verceil, des propositions qu'il le chargea de transmettre à Pie VII, ce que le cardinal se hâta de faire, en expédiant à Rome, dès le lendemain, son neveu le comte Alciati, avec une lettre détaillée pour le Pape.

Voilà le véritable point de départ : les conversations antérieures de Talleyrand avec l'envoyé d'Espagne à Paris, le marquis de Labrador, en avaient été le prélude. Labrador y avait attaché une importance sérieuse, mais tout s'était passé en paroles, et Talleyrand n'osa pas, ou ne voulut pas, consigner ses idées, dans une note écrite [1]. En vain Labrador l'attendit et essaya d'en parler à Bonaparte lui-même. Transféré de Paris à Rome, il partit, fit son voyage et, malgré ses efforts, il n'obtint pas d'être utilisé dans la négociation. Ce fut de la part de Bonaparte une attention délicate, car il n'était pas sans connaître l'attitude odieuse de Labrador, harcelant de ses demandes excessives Pie VI, prisonnier et malade à Valence, alors qu'il représentait auprès de lui le roi d'Espagne. Ce fut la lettre du cardinal di Martiniana qui donna un corps à des espérances jusqu'alors un peu vagues.

Une année devait encore se passer avant qu'un traité intervînt entre Bonaparte et le Saint-Siège. Cette année fut occupée par une négociation dont les phases diverses n'ont pas été jusqu'ici bien connues.

Le P. Theiner, dans ses deux gros volumes : *Histoire des deux Concordats* (2 vol. in-8. Paris, 1869), a publié un nombre respectable de pièces relevées par lui, soit au ministère des Affaires étrangères à Paris, soit aux Archives secrètes du Vatican. Ce travail,

[1] Labrador a rappelé les ouvertures pour le Concordat que lui fit Talleyrand dans un ouvrage fort rare : *Mélanges sur la vie privée et publique du marquis de Labrador,* écrits par lui-même et renfermant une revue de la politique de l'Europe depuis 1798 jusqu'au mois d'octobre 1849, et des révélations très importantes sur le congrès de Vienne (Paris, imprimé par E. Thunot et Cie, rue Racine, 26, 1849, 96 p., in-8°. Bibliothèque nationale. Oo, 364) Il est dit, p. 67, que Talleyrand avait borné ses instructions à quatre mots : « Libéral envers le Pape pour le temporel, si le Pape l'était pour le spirituel. »

malheureusement, a été fait trop vite; les pièces ne sont pas toujours reproduites avec assez de fidélité, et surtout il y a des lacunes énormes qu'il eût été facile de diminuer.

M. Boulay de la Meurthe, livré depuis de longues années à des études sur la Révolution et l'Empire, était mieux que personne en mesure de donner enfin satisfaction à ceux qui, en grand nombre, se préoccupent en France des questions politico-religieuses, et qui réclamaient une histoire complète, d'après les sources, du Concordat français de 1801.

Cédant aux sollicitations de ses amis, il vient de publier, pour la *Société d'Histoire diplomatique*, le premier volume[1] de sa compilation intitulée : *Documents sur la négociation du Concordat et sur les autres rapports de la France avec le Saint-Siège en* 1800 *et* 1801.

L'analyse d'un volume de cette nature est assez difficile : des documents classés simplement par ordre de date, sans indication du lien qui les unit, échapperaient à toute tentative de ce genre. Il suffirait, du reste, d'en indiquer le nombre et la date.

J'ai donné à l'œuvre de M. Boulay de la Meurthe le nom de *compilation* parce que c'est ainsi qu'il la désigne lui-même dans son Avant-Propos. La vérité me force à dire que si compilation il y a, elle est faite avec une grande intelligence et que le travail de l'historien définitif est déjà *charpenté* dans ce volume. « Si modeste que soit l'œuvre du compilateur, il a paru que cette fois elle pouvait être un peu élargie. La diversité toute particulière des preuves qui se succèdent dans un ordre souvent peu apparent a engagé à les distribuer en chapitres, à les éclairer par des sommaires. Au lieu d'entasser confusément les matériaux, ne valait-il pas mieux en indiquer l'emploi et, sans arrêter le plan ni fixer les lignes, essayer de tracer sur le sable la figure d'un édifice. » C'est en ces termes que M. Boulay de la Meurthe exprime son dessein[2].

Le programme est parfaitement rempli; les pièces sont classées et le travail est plus qu'à moitié fait pour l'historien qui ne sera

[1] *Documents sur la négociation du Concordat et sur les autres rapports de la France avec le Saint-Siège en* 1800 *et* 1801, publiés par le comte Boulay de la Meurthe. Paris, Ernest Leroux, libraire de la Société d'Histoire diplomatique, 28, rue Bonaparte, 1891, tome I, XXIX-440 pages grand in-8.

[2] Le volume est divisé en six parties : 1° les bases du Concordat (mars-septembre 1800); 2° retard et changement dans la mission de Spina. La question du temporel (septembre-octobre 1800); 3° les deux premiers projets du Concordat (novembre-décembre 1800); 4° missions d'officiers français à Rome (novembre-décembre 1800); 5° Spina mis en demeure de conclure. Marche des Napolitains en Toscane (janvier 1800); 6° le projet du Premier consul (février 1801).

autre, espérons-le, que le trop modeste compilateur d'aujourd'hui. Il possède à fond sa matière, et il suffit de parcourir le volume, pour se rendre compte des recherches énormes qu'il a exigées et de la sagacité qui a présidé à son agencement.

Dans un avant-propos de vingt-neuf pages, M. Boulay de la Meurthe indique comment Bonaparte en est arrivé à vouloir le Concordat, malgré l'opposition de son entourage, et comment cette opposition a influé sur les conditions dictées par le Premier consul. A côté de cette influence, M. Boulay de la Meurthe en signale une autre non moins positive, quoique moins étudiée et moins approfondie jusqu'ici, celle des événements politiques et militaires, influence souvent mal comprise par les contemporains et par les intéressés eux-mêmes. Il montre comment la négociation, qui portait, d'abord exclusivement sur des matières religieuses, fut amenée peu à peu sur le terrain des intérêts temporels, et comment le Concordat fut non seulement un « statut permanent des relations entre le pouvoir civil et l'Église catholique », mais encore « un traité de paix entre deux États, bien que la réconciliation ne fût exprimée nulle part », et par ce fait « qu'une convention même religieuse ne pouvait se conclure sans que les rapports officiels d'harmonie fussent rétablis entre les contractants[1] ».

Enfin M. Boulay de la Meurthe fait connaître les sources diverses où il a puisé ses documents.

Ce sont d'abord les pièces officielles de la négociation même, telles que les instructions, les notes échangées, les rapports, les projets successifs de rédaction; en second lieu, ce sont les correspondances des négociateurs avec leurs gouvernements; en troisième lieu, ce sont les correspondances des généraux commandant les armées françaises en Italie; en quatrième lieu, ce sont les

[1] Le nonce en Espagne, Mgr Casoni, plus tard cardinal, le comprenait ainsi. Le général Berthier étant venu en Espagne, chargé d'une mission, peu après l'ouverture des négociations, le nonce alla le visiter et dîna avec lui chez l'ambassadeur Alquier. Cette conduite fut critiquée, car Mgr Casoni fut obligé de s'en expliquer dans sa dépêche chiffrée du 30 janvier 1801. Il déclare « che era solito di far una visitazione di attenzione agli Amb^ri di Francia », que, Berthier étant venu avec une mission, il a cru devoir « usare ancora col medesimo un tale atto di urbanità, tanto più che le trattative aperte col governo francese, sebbene sopra affari meramente ecclesiastici indicavano una certa buona armonia e corrispondenza con noi. D'una tale visita ne risulta l'invito al pranzo dato al Berthier dall'ambasciatore di Francia Alquier come anche a quelli data allo stato maggiore dell'ambasciatore di Ollanda dal ministro di Stato e da quello di guerra. A questi due ultimi vi assiste ancora il Min^ro di Napoli, credetti che il dispensarmi dall'intervenire a tali pranzi dopo esservi stato invitati potesse interpretarsi sinistramente. » (*Nonciature d'Espagne*, Archives du Vatican.)

lettres et instructions de Louis XVIII, de ses amis, de ses agents, tous hostiles au Concordat; en cinquième lieu, enfin, ce sont les dépêches des agents diplomatiques accrédités auprès du Pape et qui tenaient journellement leurs gouvernements au courant. De là cinq groupes d'informations dont l'esprit est souvent contradictoire, mais toujours contemporaines et intéressantes.

II

Les propositions du Premier consul portaient sur les points suivants : 1° éloignement des évêques constitutionnels et, partant, abrogation de la constitution civile du clergé; 2° bulles d'institution à donner aux nouveaux évêques par le Pape; 3° démission générale de tous les anciens évêques; 4° nomination des évêques par le pouvoir qui exercera en France la souveraineté; 5° réduction du nombre des évêchés; 6° reconnaissance de l'aliénation des biens ecclésiastiques; 7° dotation du nouveau clergé.

Tels étaient les sujets dont Bonaparte avait entretenu Martiniana, en lui exposant ses idées, que la lettre du cardinal résumait en termes que nous ignorons [1].

Au reçu de la lettre de Martiniana, Pie VII désigna Mgr Spina [2] pour aller conférer avec le cardinal, après, toutefois, qu'il aurait été muni d'instructions précises. Pour les rédiger, Pie VII nomma (28 juillet 1800) une congrégation composée de cinq cardinaux et de cinq prélats. Six semaines se passèrent à examiner l'affaire avec une lenteur justifiée par l'incertitude des événements politiques et par l'espoir qu'avait Labrador de recevoir de nouvelles communications. Rien n'arrivait. Mgr Spina quitta Rome le 21 septembre et arriva à Verceil seulement le 5 octobre, après un voyage, à travers les lignes françaises, contrarié par les exigences de la police piémontaise.

[1] J'ai relevé ces propositions dans les instructions destinées à Mgr Spina, 15 septembre 1800, où se trouvent les réponses à faire à chacune d'elles.

[2] Mgr Joseph Spina, né à Sarzane, le 12 mars 1756, avait été nommé archevêque de Corinthe en 1798. Il avait suivi Pie VI à Florence, puis en France, et remplissait près de lui les fonctions délicates de secrétaire. Après la mort de Pie VI, auquel il ferma les yeux, il se retira à Venise, où il assista au conclave. Il était ami particulier de Consalvi, qui le désigna au choix de Pie VII. Il avait eu occasion de voir déjà une fois, à Valence, le général Bonaparte. Esprit fin, délié et souple, Mgr Spina connaissait fort bien les affaires de France. Pie VII ne pouvait guère mieux choisir. Il lui adjoignit comme théologien le P. Caselli (1740-1828), plus tard cardinal évêque de Parme. Mgr Spina fut créé cardinal en 1802, nommé archevêque de Gênes la même année. Il mourut à Rome le 13 novembre 1828, et résidait dans cette ville depuis 1816. Ses papiers, conservés aux Archives du Vatican, sont fort curieux.

Il était parti porteur de la réponse du Pape, simplement à destination de Verceil. Mais il fallut modifier les projets : une lettre de Talleyrand, du 4 septembre 1800, remise à Martiniana le 9, parvenue à Rome après le départ de Spina, par suite d'un retard inexpliqué, demandait l'envoi de Mgr Spina à Paris. En recevant cette lettre à Florence, ce prélat poursuivit son voyage et attendit à Verceil des ordres de son souverain. Le 13 octobre, le courrier Livio Palmoni partit de Rome avec les instructions nouvelles et l'ordre à Mgr Spina de se rendre à Paris. Sa mission restait limitée aux affaires spirituelles, et l'envoyé ne devait déployer aucun caractère diplomatique, par égard pour les puissances encore en guerre avec la France.

Entre temps, Pie VII, de l'avis de la congrégation, avait adressé aux évêques français un bref très court, pour leur notifier la négociation. Ce document fut envoyé au cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, retiré à Münster et chargé de le porter au plus vite à la connaissance des évêques français, sauf de ceux qui résidaient en Italie[1]. Pour ceux-ci, le cardinal Maury servit d'intermédiaire. Le choix était malheureux, car Maury, agent officiel de Louis XVIII, avait précisément pour mission d'empêcher ou d'entraver tout accord avec Bonaparte, et il s'acquittait des ordres de Louis XVIII avec une activité, j'allais dire une précipitation, fort peu diplomatique et qui ne fait honneur ni à son caractère ni à son jugement. Le choix de Maury fut le fait de Mgr di Pietro, secrétaire de la congrégation, qui lui envoya douze exemplaires du Bref, sans l'aveu de la secrétairerie d'État[2].

[1] Ils étaient au nombre de douze.

[2] « Conviene che Mgr Spina sia informato di un patto, accio sulle occasioni possa servirgli di lume. Mgr di Pietro, come segretario della congregazione deputata sugli affari ecclesiastici, acclure con un suo biglietto alla segreteria di Stato un breve diretto ai vescovi di Francia, con cui Nostro Signore loro da parte della Trattativa aperta colla Francia per sistemare le cose ecclesiastiche; il qual breve dovesse mandarsi al card. de la Rochefoucauld, onde lo participasse agli altri vescovi. Il card. segretario di Stato non credi opportuna questa misura, acciò la spedizione di *un breve* non desse troppo corpo alla cosa, e fosse riguardato dal governo francese come una solenne partecipazione al corpo dei vescovi, la quale al men per ora potesse parere non opportuna. Egli dunque trattene il Piego, e per aderire dall'altre parte alle istanze patte da varj vescovi allarmati da questa Trattativa, e mostrare a si rispettabile corpo il dovuto riguardo, credi che potesse essere sufficiente lo scrivere *non un* breve, ma tre o quattro lettere dalla segretaria di Stato a tre o quattro vescovi, che poi ne informassero gli altri vescovi. Fissata cosi la cosa con approvazione di Nostro Signore a cui il card. ne fece la relazione, seppe in seguito dallo stesso Mgre di Pietro, che un simile Piego con la copia del detto breve egli avea già inviato al card. di Maury, accio egli

Consalvi en fut très fâché, mais il était trop tard, et cette commission donnait à Maury une importance, qu'il eût fallu éviter de lui laisser prendre, en raison de sa situation spéciale.

III

Arrivé à Paris le 5 novembre, Mgr Spina vit immédiatement Talleyrand, puis Bonaparte, et fut mis en relations avec Bernier, chargé, sans aucun titre écrit, de traiter officiellement avec l'envoyé du Pape. Spina reconnaît en Bernier un prêtre savant, dévoué au Saint-Siège [1]. La négociation marche rapidement, non sans le surprendre quelque peu [2].

Bonaparte maintient sa demande relative à la démission générale des anciens évêques; Bernier présente une note sur ce sujet, 8 novembre. Spina essaye d'y répondre le 11, mais en pure perte. Le 13 novembre, nouvelle note de Bernier sur les biens ecclésiastiques, dont on demande au Pape de ratifier l'aliénation; réponse de Spina le 15 novembre. Le 19 novembre, Bernier remet une longue note sur la promesse de fidélité exigée rigoureusement des ecclésiastiques par le gouvernement. Mgr Spina y répond le 22 novembre, en combattant les arguments et les conclusions de Bernier.

La discussion était courtoise : Bonaparte admettait que la religion catholique serait dominante et repoussait un *Mémoire* de d'Hauterive, proposant un système de protection égale pour tous les cultes (22 novembre 1800). L'admission du principe que le catholicisme serait religion dominante, — principe auquel la cour de

l'inviasse ai vescovi francesi in Italia, come il card. de la Rochefoucauld dovea fare con qui d'Oltramonti, ed ebbe anco sotto gli occhj la copia della risposta del card. Maury, la quale insieme con quella del breve colla commissione di communicarle ad alcuni vescovi, senza saputa della segr.taria di Sato, di cui o qui cosa esterna deve essere speciale dipartimento. Egli si è sensato, ma al fatto non vi è rimedio. Ora diviene una neccessità il mandare il Piego al card. de la Rochefoucauld per non dar causa di lagnanze ai vescovi trascurati. » (*Foglio particolare*, joint par Consalvi aux instructions rédigées pour Mgr Spina. par le cardinal Gerdil, expédiées, le 13 octobre 1800, par le courrier Livio Palmoni, et remises le 18 octobre au soir. *Archives du Vatican,* dossier *Trattative in Vercelli*, parmi les papiers de Mgr Spina.)

[1] « Gli affari appartenenti alla mia missione si trattano già con molto vigore. » (Spina à Consalvi 13 novembre.) « La trattativa degli affari va rapidamente e più ancora di quello che vorrei... I miei congresi coll. ab^{e} Bernier sono quotidiani e ben lunghi. » (22 novembre.)

[2] « Per amor della verità, assicurare devo l'Em. V. che leali sono i sentimenti del sig. abbate Bernier, e che questo degno e dotto ecclesiastico è impegnatissimo per la religione e per la Santa Sede, e che merita tutta la considerazione di Sua a Santità e dell' Em. V. » (Spina à Consalvi, 25 février 1801, cité par Boulay de la Meurthe. I, 413.)

Rome tenait énormément, — facilitait une entente, bien que la portée de cette concession ne fût pas comprise de la même façon à Rome et à Paris [1].

Malgré des divergences sérieuses, le premier projet de Concordat, présenté en deux fois, avec des notes correspondantes, par Bernier, les 22 et 26 novembre, semblait aux deux négociateurs en état d'être soumis à l'examen du Pape.

Mgr Spina s'occupait de modifier et de retoucher le projet, pendant que Bernier préparait ce qui restait à faire : la bulle, la circonscription nouvelle des diocèses, une liste de nominations aux évêchés reconstitués.

Les lettres de Bernier témoignent que le travail avançait à grands pas et expriment l'espoir que l'accord est sur le point de se faire [2].

Brusquement, à la suite des victoires de Moreau en Allemagne, du rapprochement de la Russie vers la France, des discussions dilatoires de Lunéville; à la suite des intrigues des jacobins, des constitutionnels, de Grégoire, de Talleyrand et de d'Hauterive, Bonaparte se rejette en arrière et craint d'avoir trop accordé au Pape. Un second projet fut rédigé et communiqué à Spina le 20 ou le 21 décembre. La négociation reculait : le principe essentiel

[1] « Il y avait surtout une promesse, à laquelle Bonaparte n'avait pas hésité à consentir, et qui, aux yeux de Rome, dépassait tous les autres avantages ou plutôt les comprenait tous ensemble : c'était celle de rendre au catholicisme son ancien titre de religion dominante. Quel ombrage pouvait faire au nouveau maître de la France, cette dignité purement honoraire, qui était un legs de l'histoire et qui n'avait jamais gêné les rois dont il se regardait déjà comme le successeur? Mais ce qui, pour le Premier consul, n'était qu'une formule assez vaine, avait, pour le Saint-Père, la valeur du plus essentiel des principes. Si la France, cessant de répudier son passé, se proclamait nation catholique, l'Église romaine se relevait d'une déchéance momentanée; elle maintenait au-dessus des autres cultes et du libertinage de la philosophie le rang qu'elle avait toujours occupé et la primauté qui appartient à la vérité sur l'erreur. » (Boulay de la Meurthe, Avant-Propos, p. 5, 6.) Et il ajoute avec raison que le Pape aurait, pour justifier ses concessions, fait valoir que la France était restée la fille aînée de l'Église. Il résulte, en effet, du travail de la congrégation, à Rome, que les concessions devaient être plus larges si on accordait ce privilège au catholicisme, et point n'est difficile d'en comprendre la raison. La chose fut longuement discutée par les théologiens.

[2] « J'ai proposé d'abord une partie et ensuite la totalité du projet de Concordat à Mgr Spina; nous discuterons successivement tous les articles. L'ouvrage avance à grands pas et j'espère, sous quelques jours, vous présenter le résultat définitif. » (Bernier à Talleyrand, 26 novembre.) Le 30, il lui annonce que tout va au gré de ses désirs et que toutes les difficultés paraissent levées. La liste des évêchés est dressée le 3 décembre; le même jour, le projet de bulle est rédigé.

d'une religion dominante était écarté par Bonaparte, qui prétendait, malgré cela, obtenir du Saint-Siège les mêmes concessions. Mgr Spina, très affecté de cette volte-face du gouvernement, persistait à avoir confiance dans Bonaparte, qu'il sentait avoir la main forcée par les adversaires de la religion, encore très puissants dans l'administration et les corps constitués.

C'est à ce moment qu'éclate le complot de la machine infernale, dirigé contre le Premier consul et attribué aux jacobins (25 décembre 1800). De là nouveaux retards, nouvelles hésitations de Bonaparte, qui redoute l'influence du parti jacobin.

Durant les deux derniers mois de 1801, Mgr Spina a vécu très retiré à Paris, n'ayant guère de relations qu'avec M. de Muzquiz, ambassadeur d'Espagne [1], qui l'aidait de tout son pouvoir. En Italie, les soldats français menacent sans cesse le territoire pontifical, pour se tenir prêts à une descente dans le royaume de Naples, et à la fin de décembre, Consalvi, comme Spina, est convaincu qu'une invasion est imminente. Pie VII délibère avec les cardinaux s'il quittera Rome et cherchera asile sur une corvette anglaise ou russe, en croisière sur les côtes d'Italie. Cependant la correspondance de Bonaparte avec les généraux d'Italie prouve qu'aucun des mouvements de troupes en Toscane ou dans les Légations n'était dirigé contre l'autorité spirituelle ou temporelle du Pape. Ses instructions prescrivent aux généraux d'épargner le plus possible les provinces du Pape, et si les nécessités de la guerre obligent d'y pénétrer, de se tenir à distance de Rome. Mais, dans l'entourage du Pape, on ne voyait qu'une chose, c'est que les colonnes françaises pénétraient de tous côtés sur le territoire pontifical et que Rome était à la merci d'un coup de main. Mais les instructions sont mal exécutées et, en novembre, le général Brune chargé d'adresser à la cour de Rome des demandes pacifiques les fait transmettre par deux officiers dont les allures inquiètent le Pape et agitent la ville. On croit à des injonctions belliqueuses et à une révolution prochaine qui forcera le Pape à prendre le chemin de l'exil. La crainte était exagérée, mais justifiée par une série de faits qu'on ne pouvait s'expliquer, et dont les dépêches de Bonaparte donnent seules la clef.

De Paris, aucune dépêche de Spina ne parvenait à Consalvi, et ce retard, que les difficultés des communications, les divers mouvements des troupes françaises et d'autres circonstances suffisent à occasionner, est attribué à la malveillance. Cependant toutes les

[1] Chargé aussi des fonctions de ministre plénipotentiaire de Parme, depuis le mois de novembre 1800.

dépêches parvinrent à destination dans la seconde quinzaine de anvier, non sans avoir échappé au cabinet noir.

Les agents napolitains et anglais accrédités auprès du Saint-Siège ne manquaient pas d'entretenir la défiance de Consalvi, et ils avaient beau jeu, il faut l'avouer.

A Paris, les constitutionnels que Bonaparte ménageait, en consultant même un de leurs chefs, l'abbé Grégoire, voyaient de mauvais œil la négociation religieuse. Les évêques constitutionnels se plaignaient du manque d'égards de la cour de Rome à leur endroit et demandaient à être traités sur le même pied que les évêques légitimes. Pour leur donner satisfaction, Bonaparte fit dresser (janvier 1808) un troisième projet qui fut soumis à l'examen de Grégoire, et dont un des articles décidait que la démission sera demandée aux évêques constitutionnels comme aux autres. Spina fut reçu en audience par le Premier consul le 8 janvier, et la conversation roula presque exclusivement sur les affaires temporelles, le rétablissement de la Cisalpine avec les Légations, et l'occupation prochaine d'Ancône par le corps d'observation du Midi, sous les ordres de Murat.

Six jours après (14 janvier), un quatrième projet est remis à Spina. La religion catholique était simplement déclarée « religion de la grande majorité des citoyens français » et devait être protégée, comme telle, d'une manière spéciale. Bonaparte réclamait toujours, comme condition essentielle et préalable, la démission des évêques légitimes ou constitutionnels, le sacrifice des biens aliénés et y ajoutait celui des biens non encore aliénés que les autres projets restituaient à l'Eglise; enfin il prétendait toujours nommer aux évêchés, sans que le catholicisme fût même déclaré religion du gouvernement. Un article spécial réduisait à la communion laïque les prêtres mariés.

Mis en demeure de signer ce projet, sans aucune modification, Mgr Spina déclara qu'il n'avait pas de pouvoirs aussi étendus et qu'il fallait recourir au Pape. A ce moment, une lettre de Maury, affirmant que le Pape avait condamné la promesse de fidélité à la Constitution de l'an VIII, circulait en France, au grand déplaisir du gouvernement, qui émit des doutes sur la loyauté de Spina. L'annonce erronée de l'occupation de Rome par Murat rend plus grand encore l'embarras du prélat : néanmoins, malgré les menaces de Talleyrand [1], il maintient son refus de signer et demande à en

[1] Voy. sa lettre à Bernier, 21 janvier 1801. — Il accuse Pie VII d'avoir voulu simplement tendre un piège au gouvernement par l'envoi de Spina, pour éloigner la guerre de ses Etats et endormir la France dans une fausse sécurité. (Boulay de la Meurthe, I, 297.)

référer à son souverain. Les dépêches de Spina à cette date sont fort curieuses : il ignorait l'état réel des affaires en Italie, il savait seulement que le général de Damas avait eu la malencontreuse idée d'entrer en campagne, et venait de se faire battre par les Français, près de Vicence. Cette équipée devait hâter la marche de Murat contre Naples et partant, concluait-on, l'occupation de Rome.

Durant ce mois de janvier 1801, les affaires sont fort embrouillées. Mgr Spina, tout découragé qu'il soit, ne se déconcerte pas[1]. Il est livré à lui-même, ses dépêches à Consalvi ne peuvent avoir que trop tard une réponse, mais il persiste dans sa résistance, et l'envoi d'un courrier au Pape est sa dernière ressource.

Bonaparte avait fait adresser à Murat l'ordre précis de traiter le Pape comme un souverain ami et de ne se porter sur les frontières du royaume de Naples que si les troupes napolitaines refusent d'évacuer l'État romain (17 janvier 1801). Cet ordre fut maintenu et exécuté, malgré la résistance de Mgr Spina et malgré ses craintes.

L'autorisation d'envoyer un courrier à Rome fut accordée et le départ fixé au 28 janvier. Le courrier devait porter : 1° une lettre de Bernier au Pape, en date du 26 janvier; 2° ses observations sur le quatrième projet; 3° le projet de la bulle dans laquelle les articles du traité sont insérés. Spina, de son côté, devait lui confier toutes les pièces de la négociation actuellement entre ses mains et dont la plupart se retrouvent, en effet, aux Archives du Vatican.

Bonaparte affirmait de nouveau que le Pape ne serait nullement inquiété, et Talleyrand donnait, en son nom, les mêmes assurances.

Il exprimait même le désir que Mgr Spina fût autorisé à traiter d'affaires temporelles, et celui-ci, dans ses dépêches à Consalvi, se montrait partisan de cette idée, d'autant plus qu'il ne voyait pas d'autre moyen de sauvegarder les intérêts du Pape, négligés par toutes les puissances[2]. Le gouvernement français entretenait chez

[1] « Ho fatto in fine sentire all'abbate Bernier, che a corto di qualunque cosa non segnerò mai alcun foglio. So che l'intruso Grégoire ci fa una guerra atroce, ed egli ha insinuata al Primo Console tutta la diffidenza possibile verso la corte di Roma. Ma io staro saldo nel mio proposito. Considererò però per un guadagno, se mi viene permesso di spedire a Roma prima di rompere totalmente. » (Spina à Consalvi, 22 janvier 1801.)

[2] Dépêche du 28 janvier 1801. « Avrà già V. E. compreso dalle lettere precedenti, che sembra il Primo Console dare molto prezza ad avere appresso di se un ministro di Sua Santità. So i riguardi che deve avere il Santo Padre a tutte le corti; ma ormai le cose sono giunte a punto, che non si può che averli ancora a questo governo. . Pare adunque che Sua Santità debba seriamente pensare a se, giacche niuno vi penza. » Et il ajoutait qu'après la conclusion du Concordat, Bonaparte demanderait certainement un nonce à Paris, comme il enverrait un ministre à Rome.

Mgr Spina des espérances illusoires au sujet de la restitution des Légations.

L'envoi du courrier semblait prochain : la parole du gouvernement était engagée, néanmoins des retards imprévus survinrent encore, commandés surtout par les événements d'Italie.

IV

L'arrivée à Rome de Mgr Badossi [1], avec mission de Paul Ier, pour négocier le rétablissement des Jésuites en Russie, fit espérer à la cour pontificale que la protection russe allait de nouveau lui être assurée. Elle aurait été d'autant plus efficace que Paul Ier professait une estime particulière pour Bonaparte, lequel, de son côté, attachait une grande importance à l'alliance russe, pour combattre l'influence anglaise. Le 18 janvier, l'ambassadeur russe, M. Levachov, se rendant à Palerme, eut une conférence avec Murat, à Bologne. Le résultat de cette conférence fut une proposition d'armistice transmise, le 21 janvier, à M. de Damas, commandant des troupes napolitaines, par Murat. La condition principale était la fermeture des ports des Deux-Siciles aux Anglais.

Rien ne fut décidé, et dans l'armistice conclu (le 26 janvier) simultanément à Trévise et à Lunéville, on ne parlait même pas du royaume de Naples et des États du Pape, malgré les instances de Cobentzel, ministre d'Autriche.

Cependant l'intérêt de la Russie pour Naples et les « cajoleries du Premier consul envers Paul Ier », comme s'exprimait Cobentzel dans sa dépêche du 27 janvier, datée de Lunéville, semblaient au ministre autrichien devoir assurer la tranquillité de S. M. Sicilienne. Le marquis de Gallo fut, en conséquence, autorisé, le 4 février, à se rendre à Paris, pour discuter une paix particulière [2]. Quelle que fût l'issue de cette tentative, Talleyrand écrivait (3 février) à Murat qu'il ne devait pas passer par Rome, sauf le cas où les Napolitains y rentreraient. La veille, Bonaparte, après s'être fait communiquer le quatrième projet du Concordat, en fut peu satisfait. Il en rédigea lui-même un cinquième que Mgr Spina devrait envoyer à Rome. Ce prélat refusant de signer, l'affaire devait désormais se traiter à Rome. Dans ce but, et aussi pour protéger plus ouvertement Sa Sainteté, Bonaparte décida l'envoi d'un ministre auprès d'Elle. Son choix tomba sur François Cacault, ancien ministre de France à Florence et à Gênes. C'était un esprit modéré, assez fin, mais peu instruit des choses ecclésiastiques et

[1] Au mois de janvier. Dépêche de Consalvi à Spina, 3 janvier 1801.
[2] Il n'y arriva que le 24 février. (Voy. dépêche de Spina du 26 février.)

dont l'incompétence, sinon la mauvaise volonté, créa mille difficultés.

« Il serait porteur d'un double plein pouvoir : un pour le spirituel, l'autre pour le temporel. La convention serait signée à Rome par lui et un individu désigné par le Pape. » Tel était l'ordre de Bonaparte qui ajoutait : « Vous ferez connaître au citoyen Cacault qu'il est nécessaire que le général Murat signe avec lui l'une et l'autre convention. » (Le Premier consul à Talleyrand, 2 février 1801.)

Murat continuait ses opérations contre les Napolitains. Mécontent de la réponse de M. de Damas à sa lettre du 21 janvier (Viterbe, 22 janvier), il prit une attitude menaçante, se disposa à concentrer son armée à Foligno, au centre des États pontificaux. Son dessein était de s'assurer de Rome, sans y entrer, en occupant le Monte Mario et le fort Saint-Ange. Pour que ces dispositions militaires n'effrayassent pas le Pape, il lui adressa de Florence, le 24 janvier, une lettre respectueuse et rassurante sur ses intentions pacifiques, et il chargea son aide de camp Beaumont de les porter à Rome.

Bonaparte fit transmettre l'ordre à Murat de ne donner aucune espèce d'inquiétude au Pape, et d'agir à la fois avec vigueur et avec prudence. Obliger les Napolitains à évacuer Rome et à fermer leurs ports aux Anglais, telles étaient les instructions du Premier consul. Craignant le mauvais effet que pourrait produire la présence des soldats français sous les murs de Rome [1], au moment de l'envoi du Concordat, Bonaparte crut devoir le retarder. Pour bien affirmer sa politique pacifique envers le Saint-Siège, il fit insérer diverses lettres supposées dans le *Moniteur*. Cependant la date du 28 janvier, fixée pour le départ du courrier Livio Palmoni, était passée. Mgr Spina, tenu systématiquement dans l'ignorance des projets du gouvernement, s'inquiétait de ce que Talleyrand trouvait toujours de nouveaux motifs pour différer la délivrance du passeport.

La paix de Lunéville fut signée le 9, on en publia la nouvelle à Paris le 12 février, mais Talleyrand restait toujours sur la réserve. L'existence du projet rédigé par Bonaparte était cachée à Spina, dont les préoccupations allaient croissant. Un moment même, il crut, comme on le murmurait autour de lui, que le gouvernement avait envoyé clandestinement le Concordat à Rome [2] et il se demanda si Murat ne serait pas en disposition d'en imposer

[1] La dépêche de Murat annonçant son mouvement arriva à Paris le 4 février et ne laissait pas de doute sur sa réalisation.

[2] Dépêche de Mgr Spina à Consalvi, 9 février 1801. Le courrier du 5 février ne portait rien de semblable. Spina fut vite détrompé par Bernier. (Voy. dépêche du 13 février 1801.)

la signature au Pape par une démonstration militaire. Il avait compris que son refus de signer avait indisposé le gouvernement, dont il s'exagérait le mécontentement. Il cherchait une occasion sûre pour faire passer ses dépêches à Rome, et il profita du courrier expédié par M. de Muzquiz au duc de Parme [1].

La négociation languissait; on s'occupait de détails sans importance, comme la forme nouvelle des prières pour l'État. L'incident soulevé par la lettre du cardinal Maury, au sujet de la promesse de fidélité, prenait, par suite de ces atermoiements, une importance extraordinaire. Le 19 février, Mgr Spina devait opposer un démenti formel aux assertions de cette lettre dont il contestait même l'authenticité trop réelle. La dépêche était prête; il attendait chaque jour le passeport pour Livio : la paix de Lunéville absorbait tous les instants de Talleyrand, et les affaires de Rome étaient laissées de côté.

Murat avait reçu, le 2 février, la réponse du Pape à sa lettre du 24 janvier, par l'entremise de Mgr Caleppi, délégué auprès de lui à Florence. Ce prélat adroit, insinuant, fut fort bien accueilli par le général en chef. Du reste, la réponse du Pape, écrite par Consalvi, rendait hommage aux bonnes dispositions du gouvernement français [2], et fit grand plaisir à Murat, qui renouvela l'assurance que le Saint-Père serait laissé en pleine possession de ses États, et que la marche des troupes françaises n'avait pour but que « de le délivrer des Napolitains ». Une demande d'armistice fut présentée à Murat par le général de Damas : le général napolitain promettait d'évacuer les États du Pape et de fermer les portes du royaume aux escadres anglaises (5 février). Damas voulait arrêter la marche en avant de l'armée française. Murat exigea, en outre, l'élargissement de tous les Français retenus prisonniers et la fermeture des ports, non seulement aux vaisseaux de guerre, mais à tous les vaisseaux de commerce anglais. Le général Levachov partit pour Naples, afin d'engager la cour à adhérer aux demandes de Murat;

[1] Ce courrier portait l'annonce de la paix de Lunéville. (Voy. dépêche de Mgr Spina, 13 février 1801.)

[2] Cette lettre, datée du 31 janvier, fut insérée dans *le Moniteur* du 20 février 1801, dont un exemplaire fut envoyé à Consalvi. Bonaparte avait cru pouvoir modifier divers passages de cette lettre, et faisait dire au secrétaire d'État que la tranquillité de la religion, ainsi que le bonheur de l'Europe, dépendaient du Premier consul Consalvi ne protesta pas par prudence, mais il avertit les nonces des libertés prises par Bonaparte, et le 30 avril 1801 Mgr Casoni, nonce à Madrid, répondant à une dépêche chiffrée du 25 mars, disait qu'il savait que la lettre de Consalvi à Murat était altérée et qu'il le ferait connaître à la cour. (Archives du Vatican, *Nonciature d'Espagne*.)

ce dernier se tenait prêt à se mettre en mouvement, si on ne concluait pas. Les égards de Murat pour le Pape l'avaient rassuré à demi sans lever toutes ses craintes [1].

A Paris, Mgr Spina recevait de bonnes paroles [2] au sujet des Légations abandonnées à la France par la paix de Lunéville, et les dépêches de Consalvi lui expliquèrent enfin le rôle de Murat.

Dès le 10 février, Talleyrand avait préparé une lettre qui notifiait à Spina le projet V du Concordat, mais cette lettre ne fut remise que le 21. Elle cherchait à engager la responsabilité du prélat : d'une part, en lui demandant une approbation écrite; de l'autre, en feignant de croire que le projet avait été remis par lui, alors qu'il en soupçonnait seulement l'existence.

Talleyrand demandait l'envoi immédiat des « articles convenus » au Pape.

Mgr Spina ne pouvant pas plus signer ce cinquième projet que les précédents se borna à en accuser réception, en ajoutant qu'il ferait tous ses efforts pour que « la bonne harmonie entre les deux États » fût rétablie. « Je vous prie donc de me fournir un passeport pour que je puisse sur-le-champ envoyer un courrier à Rome, et je vous promets d'engager Sa Sainteté à me donner sa réponse dans le plus bref délai. » (Spina à Talleyrand, 23 février.)

Le projet de Bonaparte fut modifié en certains points : Spina ne le discuta pas et prit le parti fort sage de l'envoyer à Rome, avec toutes les pièces de la négociation [3] qui devaient faire l'objet d'un examen détaillé.

Livio Palmoni se mit en route le matin du 27 février [4], passa le 5 mars à Parme et atteignit Rome le matin du 10 mars.

La cour de Rome allait pouvoir examiner à loisir et sur les pièces originales une négociation dont elle ne connaissait qu'imparfaitement les circonstances.

Ici s'arrête le premier volume de M. Boulay de la Meurthe, le second, qui est sous presse, donnera les pièces relatives aux mois de mars, avril, juin et juillet, jusqu'à la conclusion définitive.

[1] Voy. la dépêche de Consalvi à Spina, 7 février 1801.

[2] Dans sa dépêche du 26 février, il disait encore : « Le disposizioni per le Legazioni sembrano ottime. »

[3] Dès le 13 février, il écrivait à Consalvi que Livio porterait « tutte le Memorie relative alla negoziazione da me trattata ». Et ces pièces sont, en réalité, aux Archives du Vatican.

[4] Spina écrivait à Consalvi : « Ecco finalmente il corriere Livio Palmoni... Parte alle ore 4 dopo la mezza notte sussequente al giorno 26. » (Archives du Vatican.)

V

Les pièces de ce premier volume sont au nombre de deux cent soixante-dix. Dans le but de rendre la collection aussi complète que possible, M. Boulay de la Meurthe n'a pas refusé place aux pièces déjà publiées, surtout lorsqu'elles forment les éléments constitutifs du sujet, pour l'excellente raison qu'exclure par système ce qui n'est pas inédit, ce n'est pas respecter le bien d'autrui, c'est appauvrir le trésor commun et gêner l'étude. On retrouvera donc dans ce volume des pièces déjà publiées par Theiner ou par d'autres, et on ne s'en plaindra pas, car M. Boulay de la Meurthe a revisé scrupuleusement les textes et relevé maintes erreurs, comblé maintes lacunes volontaires ou involontaires, mais malheureuses.

Ce qui constitue l'originalité vraiment frappante de son travail, c'est que M. Boulay de la Meurthe a établi constamment une concordance chronologique et logique entre les documents de sources diverses. Le classement méthodique est fait avec le plus grand soin. Jusqu'ici on avait étudié la négociation du Concordat en l'isolant trop des faits contemporains. C'était une erreur de méthode. « Pour suivre vraiment de près la marche tantôt traînante et tantôt précipitée de la négociation, pour en débrouiller toutes les vicissitudes, il est nécessaire d'en connaître les dehors aussi bien que le fond, de ne jamais perdre de vue les événements graves et compliqués qui se sont pressés dans cette période si active du Consulat. Personne n'a moins isolé ses actions les unes des autres que le général Bonaparte : le sentiment de l'ensemble a été une des forces de ce puissant esprit. » Ces paroles de M. Boulay de la Meurthe, dans l'Avant-Propos, sont d'une vérité frappante.

En dehors des Archives des cultes et des affaires étrangères qui ont fourni les pièces maîtresses de la négociation, en même temps que la correspondance des généraux d'Italie, M. Boulay de la Meurthe a compulsé les archives d'Alcala, de Vienne, de Londres, de Turin, de Naples, de Berlin, pour relever dans la correspondance des agents diplomatiques tout ce qui est relatif au Concordat, et la moisson a été fructueuse. Les lettres du miss Ghislieri à Thugut, de Ruffo à Acton, de Labrador à de Urquijo, de Jackson au gouvernement anglais, de Maury à Louis XVIII, et tant d'autres, révèlent une foule d'incidents inconnus.

Rien n'est piquant comme de constater les impressions de chacun de ces diplomates, presque tous hostiles à la négociation pour des causes multiples. A Rome, comme à Paris, le corps diplomatique est en majeure partie persuadé que le Concordat ne peut ou ne doit pas se faire.

On s'imagine aisément dans quel embarras se trouva Pie VII, lorsqu'à la réception de la lettre de Martiniana du 26 juin, il dut la communiquer aux agents accrédités auprès de lui par des puissances toutes en guerre avec la France. Il était presque assuré de leur désapprobation. Cependant pas un n'osa lui conseiller de ne pas répondre aux avances du vainqueur de Marengo. Les cardinaux consultés par Pie VII furent divisés, mais il ne fut pas besoin de recourir aux petits moyens que signale Maury, avec une malveillance notoire, pour donner à Mgr Spina les instructions qui lui étaient nécessaires. L'intérêt de l'Eglise dicta la seule conduite à tenir. La ligue du Pape avec Consalvi, Roverella et di Pietro, l'éloignement systématique des autres cardinaux, sont des rêves de Maury. Ghislieri, dans une lettre du 4 octobre 1800, disait avec plus de raison : « Le système que le Pape a pris de ne décider presque rien sur la simple proposition du cardinal secrétaire d'Etat, mais de consulter toujours les cardinaux, n'est pas sûrement fait pour favoriser l'expédition des affaires ni pour y garder le secret. » Ghislieri faisait cette observation à propos du départ de Spina si longuement retardé, et il savait bien que les instructions du délégué pontifical avaient été préparées par une congrégation de cinq cardinaux et de cinq prélats, qui tint de nombreuses séances.

VI

Les pièces recueillies sont en grand nombre, est-ce à dire que la collection soit complète? Assurément M. Boulay de la Meurthe n'a pas cette prétention et souvent il indique l'absence regrettable de pièces dont il connaît l'existence et même une partie du contenu, mais qu'il n'a pu rencontrer, malgré ses recherches. Un érudit plus heureux dans ses investigations, mieux servi par les circonstances, comblera-t-il ces vides? Il y a lieu de l'espérer.

Ainsi une partie des notes échangées entre Bernier et Spina au mois de novembre 1800, les trois premières ébauches du Concordat, ne sont connues que par des analyses. Theiner n'a pas su les trouver aux Archives du Vatican[1], et elles manquent à Paris. Cependant elles existent, j'en suis certain. Mgr Spina en avait conservé les originaux et je les ai retrouvés dans les papiers de ce prélat où je cherchais toute autre chose. Encouragé par cette trouvaille, j'ai continué à fouiller et j'ai réuni un certain nombre

[1] Il n'y avait pas rencontré non plus les lettres de Spina à Consalvi, qui y sont cependant en minute et en expédition originale. On a donc lieu de constater que ses investigations, dans un dépôt dont il avait la garde, n'avaient guère été heureuses.

de documents qui cadrent absolument avec les *desiderata* de M. Boulay de la Meurthe. Il m'a été cependant impossible de trouver la lettre de Martiniana du 26 juin 1800, mais j'en ai un extrait fait pour la congrégation chargée de l'examiner. Les lettres échangées entre Spina et Martiniana, de juillet à octobre; les lettres de Spina à Consalvi, de son départ de Rome à son arrivée à Paris, septembre-octobre 1800, existent également. Un document non moins important est la minute de la réponse que Martiniana devait adresser au Premier consul, avant que le voyage de Spina à Paris fût décidé. C'est la première réponse détaillée aux propositions de paix.

Enfin les *votum* des prélats composant la congrégation, les instructions données à Spina en septembre, puis en octobre, sont des documents qui peuvent se rencontrer.

Il est, en effet, établi pour moi qu'ils n'ont pas péri lorsque les troupes françaises entrèrent à Rome en 1809, car le prétendu brasier allumé au fort Saint-Ange par Consalvi, pour détruire des pièces compromettantes, n'a pas eu l'importance qu'on lui attribue. Lorsqu'une pièce est absente aux Archives du Vatican, ce sont toujours les Français qui l'ont perdue ou égarée, lors du transport des archives en France, ou bien Consalvi l'a détruite par prudente crainte des Français. Telle est la tradition, mais heureusement ni les Français ni Consalvi n'étaient aussi négligents ou coupables. Pour ma part, j'ai trouvé plus d'une fois la tradition en défaut. Aussi les pièces que M. Boulay de la Meurthe, sur la foi de Theiner, a cru disparues, et qui sont seulement enfouies dans des dossiers non classés, pourraient former un très intéressant complément au présent volume.

Quoi qu'il en soit, il est hors de doute que la publication de M. Boulay de la Meurthe, par le nombre des documents, par le classement des pièces et par les données nouvelles qu'elle fournit, est désormais un instrument de travail nécessaire à tous ceux qui étudieront les questions religieuses sous le Concordat. Bien plus, et c'est là le point sur lequel je me plais à insister, aucun historien ne devra les négliger, car, pour bien faire connaître la marche de la négociation, M. Boulay de la Meurthe a dû s'entourer de renseignements qui jettent un jour éclatant sur tous les événements contemporains.

Je l'ai déjà dit, les matériaux sont préparés, le plan est indiqué et tracé non pas sur le sable, mais sur un terrain très solide; il ne reste qu'à utiliser ces matériaux avec le même esprit d'ordre et de méthode, pour élever un édifice de tout point remarquable.

A. I. Rance-Bourrey.

SAINT-BARNABÉ[1]

Lundi. — Ce matin, vers dix heures, je suis allé avec des Perrières, dans la baleinière, pour visiter la *Souveraine.* Puisque M. de P., le chef d'état-major, m'a écrit de surveiller l'embarquement des noirs de Mme de B., je tiens à pouvoir lui dire, quand je le verrai à Zanzibar, que j'ai exécuté ses ordres. J'étais d'ailleurs très convaincu que ma visite ne servirait à rien, et des Perrières pensait comme moi. D'abord, le père Dupont connaît infiniment mieux que nous, et pour cause, toutes les finesses de l'art de transporter les nègres : ensuite, il a tout intérêt à les transporter dans les meilleures conditions possibles. Les négriers ordinaires empilent les leurs comme des harengs dans une caque, ce qui fait que s'ils trouvent des gros temps, ils en perdent quelquefois 25 ou 30 pour 100; mais ce n'est pas pour leur plaisir qu'ils opèrent ainsi. C'est parce que nous courons après eux et qu'ils sont obligés d'avoir des navires trop petits et dans l'aménagement desquels on sacrifie tout à la vitesse. Tandis que le père Dupont, n'ayant rien à craindre pour cette fois-ci, va sûrement très bien traiter les siens, ne fût-ce que pour ne pas en perdre. Et ce n'est pas la place qui lui manque. J'ai vu la *Souveraine* débarquer à Bourbon jusqu'à huit cents gros bœufs de Madagascar. Si elle peut transporter huit cents bœufs, elle peut bien tenir cinq cents nègres, surtout s'il y en a beaucoup qui ne soient pas plus gros que ceux que Mme de B. a achetés hier.

Pendant que nous échangions ces réflexions, des Perrières et moi, nous nous étions rapprochés de la barre. Elle fut bien facile à franchir, car la mer était pleine et il faisait un temps splendide. Dès que nous avons eu doublé la pointe, je m'aperçus que la rade s'était peuplée depuis la veille. Il y avait une petite goëlette au mouillage tout près de la terre; je la fis remarquer à des Perrières.

— Elle a, à la corne, le pavillon portugais, me dit-il quand il l'eut

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 avril, 10 juin, 10 et 25 août 1891.

examinée avec sa lorgnette. C'est probablement un caboteur de Mozambique qui aura fait des avaries dans le gros temps d'avant-hier. Tenez! elle doit avoir son beaupré craqué. Voyez! l'équipage est en train de le déshabiller de son gréement... Mais regardez donc! ajouta-t-il, qu'est-ce qu'il se passe à bord de la *Souveraine*. On dirait qu'elle est en appareillage; la cheminée fume comme un volcan. Ah çà! est-ce que le père Dupont aurait envie de filer en nous laissant Mme de B. sur les bras? Vous savez, un gaillard comme lui est capable de tout. Tiens! mais le voilà à sa coupée qui fait aller ses bras comme un moulin à vent. Ah çà! mais qu'est-ce qu'il a?

Il est certain qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire. Cinq ou six chalands, bondés de noirs, entouraient la *Souveraine*. Les patrons cherchaient à accoster, mais dès qu'ils s'approchaient du bord, on leur faisait signe de rester au large. L'un d'eux, se trouvant plus près que les autres, essaya de crocher une gaffe dans les grands haubans; un matelot apparut tout de suite dans les porte-haubans qui lui arracha la gaffe des mains, pendant qu'un second lui jetait une seille d'eau sur la tête. L'Arabe poussa les hauts cris, mais lui et les autres se le tinrent pour dit et restèrent à distance respectueuse, attendant les évènements.

Nous étions arrivés tout près, de sorte que nous pouvions voir tout ce qui se passait. Le capitaine Dupont était debout à la coupée flanqué d'une espèce de lascar malais ou indien que j'avais déjà vu la veille, et qu'il m'avait dit être son truchement. Il brandissait une énorme feuille de papier en haranguant furieusement huit ou dix Arabes entassés sur la plate-forme de l'échelle, au pied de laquelle se balançaient les pirogues qui les avaient amenés. Je les reconnus également. C'étaient les marchands d'esclaves que nous avions vus la nuit précédente chez Abou-Bekr. Eux aussi faisaient par moment un tapage épouvantable. Il n'y a pas une langue aussi rocailleuse que la langue arabe. Le breton est doux et harmonieux en comparaison. Cependant les glapissements du père Dupont couvraient encore leurs cris. Nous nous étions arrêtés à quinze ou vingt mètres du bord : nous entendions donc très bien tout ce qu'il disait.

— Canailles! criait-il, *maoufattans! Escappats de galère!* Voulez-vous bien rembarquer! Si vous ne partez pas, je veux manger le foie d'un!

Et puis en aparté à son interprète :

— Dis-y leur que je leur mangerai le foie! Leurs-y as-tu dit?

— Mais oui, capitaine, répondait l'infortuné truchement qui n'avait pas l'air très rassuré, je leurs-y ai dit!

— Dis-y leur cochon ! Ça se dit *alouf!* et puis chien ! Ça se dit *kelb!* Ce sont les deux seuls mots d'arabe que je sache.

— *Alouf! kelb!* répétait docilement le truchement de sa voix de coq enroué.

— Oui, *alouf! kelb!* reprenait le capitaine. Ah! ils veulent vendre leurs noirs quarante piastres! Et ils demandent de l'argent, ces messieurs, ils ne veulent pas de la cotonade!

En disant cela, il tendait les bras en l'air, retournant la tête pour parler à la cantonade, comme s'il avait pris son équipage à témoin de l'infâme conduite des Arabes. On ne voyait que la tête de Borromée, son second. Elle exprimait une profonde indignation.

— Qu'est-ce que vous dites? reprit tout à coup le capitaine. Vous dites que c'est le prix convenu hier, espèce de mandrins? Le prix convenu pour des noirs de choix, je ne dis pas! Mais soixante piastres pour des noirs qui sont comme des *esquelettes*, que la moitié elle sera morte avant d'arriver à Bourbon! Et cela quand à Mozambique, dans ce moment *ici*, il y a quinze cents Cafres à vendre, que le plus petit il a six pieds de haut! Tenez, regardez cette lettre! C'est mon ami, le capitaine général de Mozambique, qui me l'a écrite. Et c'est cette goëlette-là que vous voyez qui me l'a apportée ce matin. Elle est venue tout exprès! Il me dit, le capitaine général : « Capitaine Dupont, je n'aurais jamais cru que vous soyez si bête que d'aller chercher des noirs à Boéni. » Il a raison, mon ami le capitaine général! Aussi, je sais bien ce que j'ai à faire. Voulez-vous les donner à vingt-cinq piastres? Et je n'y tiens pas. Refusez, vous me ferez plaisir. Voyez cette fumée! mon mécanicien me dit que nous avons de la pression. Je pars dans un quart d'heure.

Ce discours semblait produire beaucoup d'effet sur les Arabes. Au début, à chaque phrase que leur répétait le truchement, ils poussaient des cris furieux; mais à mesure que le capitaine parlait, on voyait que le découragement les gagnait. Ils regardaient la lettre, la goëlette qui l'avait apportée, et puis ce gros panache de fumée qui se déroulait au-dessus de leur tête. Le capitaine allait partir : c'était manifeste. Tous leurs esclaves leur resteraient sur les bras. Le plus vieux consulta de l'œil les autres, et puis, d'un air accablé, il fit signe qu'ils cédaient.

Nous avions suivi cette petite scène avec un vif intérêt. Quand elle fut terminée, nous accostâmes. Le capitaine nous reçut à sa coupée : il s'essuyait le front avec son beau foulard de soie rouge qu'il remit ensuite dans le fond de son grand panama; il avait déjà repris le petit air guilleret qui caractérisait d'habitude sa physionomie.

— Diable! capitaine, dit des Perrières, vous alliez donc partir pour Mozambique?

— Moi! jamais de la vie! Hier, je me suis aperçu que tous ces forbans-là savaient bien qu'il n'y a pas un noir à acheter à Pemba, ni à Bagamoyo. Ils ont peut-être trouvé moyen de causer avec un homme de mon équipage qui le leur aura dit. Alors, ils m'ont tenu la dragée haute. J'ai bien bataillé, mais il m'a fallu leur promettre ce qu'ils demandaient. Seulement, ce matin, en voyant cette goëlette portugaise, cela m'a donné l'idée de la lettre. Vous avez vu comme cela a bien pris?

— Ah! la lettre du capitaine général de Mozambique, votre ami? Alors... moi qui croyais...

Le capitaine nous regarda d'un air un peu surpris. Évidemment, il ne nous aurait pas cru aussi naïfs.

— La lettre du capitaine général de Mozambique : mais la voilà! C'est un vieux connaissement qui traînait dans un tiroir de ma table. Et la fumée! Vous avez vu la fumée? C'est du vieux foin qui nous était resté de notre dernier voyage de bœufs à Madagascar; je l'ai fait un peu mouiller; on en a mis sur les grilles. On aurait dit que nous brûlions vingt tonnes de charbon à l'heure, pas moins.

Pendant qu'il nous expliquait tout cela, son second, Borromée, ne perdait pas son temps. Il avait fait accoster les chalands, et l'embarquement des noirs commençait. On les faisait monter un à un par la coupée où se tenait le chirurgien qui les examinait sommairement avant de les admettre. Hommes, femmes et enfants arrivaient à bord nus comme des vers, ce qui facilitait sa tâche. Il y en avait qui étaient plus ou moins couverts de quelques guenilles; les Arabes les leur faisaient jeter à la mer avant d'embarquer. Les négriers ne tolèrent pas qu'à bord leurs noirs aient le moindre vêtement. Ils disent que c'est une cause de malpropreté toujours, et de contagion souvent. J'ai reconnu ce chirurgien, que j'avais déjà vu sur la *Souveraine*, à Madagascar. C'est un bien bon type. Tout le monde l'appelle le père Cognac. Il m'a raconté ses aventures ou du moins ce qu'il lui a plu de me raconter de ses aventures. Il paraît qu'étant étudiant en médecine à Paris, il a été le héros de je ne sais quelle histoire fâcheuse. Pour se débarrasser de lui, ses parents ont voulu le faire embarquer. C'est toujours cette idée qui vient, dans la petite bourgeoisie française, quand on a un fils dont on ne sait plus que faire. Comme il avait déjà deux ou trois inscriptions, un capitaine de morutier de Saint-Malo l'a pris comme chirurgien. On lui donnait soixante francs par mois, et il mangeait à la table du capitaine. Mais il était entendu qu'il serait trancheur pendant la pêche. Les trancheurs sont les hommes qui coupent les têtes des

morues et les vident pendant que les matelots sont aux lignes. Est-ce comme trancheur ou comme chirurgien qu'il a déplu à son capitaine, ou bien a-t-il simplement déserté, ce qui est plus probable? Toujours est-il qu'il n'est pas resté longtemps à bord de son morutier. Il a embarqué ensuite, toujours comme chirurgien, à bord d'un négrier espagnol qui a été pris par les Anglais, ce qui lui a valu un séjour de quelques mois dans la geôle de Sierra-Leone. Finalement, il a rencontré le père Dupont, avec lequel il est depuis plusieurs années. Son capitaine l'apprécie beaucoup. Il dit que personne ne sait soigner un nègre comme lui.

Du reste, lui-même, c'est du capitaine que je parle, n'est pas sans quelques prétentions sous ce rapport. Et, soit qu'il désirât nous donner un échantillon de ses petits talents, soit qu'il voulût simplement activer l'embarquement, il s'est mis lui-même ce matin à la besogne pour procéder à l'examen médical de ses noirs. Il est bien bon dans ce rôle-là. Il commence par leur prendre le nez et le menton et leur fait ouvrir une bouche énorme pour s'assurer de l'état des dents; ensuite il passe la main sur les jambes en pinçant les muscles aux articulations; puis il écarte les doigts pour voir s'il ne s'y trouve pas de trace de boutons de gale. C'est généralement à cela que se borne son examen. Les patients le laissent faire d'un air profondément effaré. Quoi qu'il en dise, ils paraissent tous en bon état. Evidemment on les a soignés depuis leur arrivée à la côte. Il y en a de toutes les races. Ces pauvres diables viennent de tous les coins de l'Afrique. Hommes et femmes sont à peu près en nombre égal. Mme de B. y tient absolument. Les femmes ont de quinze à vingt ans; les hommes sont un peu plus âgés.

J'aurais voulu en faire causer quelques-uns pour tâcher de me rendre compte de leurs impressions. Mais je ne l'ai pas pu, faute d'interprète. Les traitants eux-mêmes qui les avaient vendus ne les comprenaient pas. Cela prouve bien qu'ils ne vendent aux négriers que des noirs venant de l'intérieur qui leur ont servi à apporter leurs marchandises à la côte. Il y avait deux enfants qui parlaient arabe, mais ils faisaient partie des éclopés que Mme de B. a achetés hier. Ceux-là sont probablement nés sur la côte. Mais on ne les a vendus que parce qu'on les considère comme incurables. C'est une exception qui confirme la règle.

On prétend que les noirs qu'on embarque se figurent toujours qu'on ne les achète que pour les manger. Cela ne doit pas être vrai; tous ceux que nous avons vus ce matin avaient l'air fort abrutis, mais ne semblaient nullement inquiets. Ils embarquaient comme un troupeau de moutons, sans montrer la moindre crainte ni la moindre répugnance. Et, un instant après, quand je suis

descendu dans le faux-pont, j'ai vu ceux qui y étaient déjà en train de manger. Ils semblaient enchantés de leur sort. Ce faux-pont est, d'ailleurs, grand et bien aéré. Il est divisé en plusieurs compartiments par tout un système de madriers très forts et de barres de fer. Au milieu du navire, on a reservé une coursive large de $1^{m},50$, dans laquelle se promenaient déjà deux factionnaires armés de revolvers et de sabres d'abordage. Les panneaux sont munis de caillebotis en fer très solides.

Les hommes, les femmes et les enfants sont séparés. Ils ont des nattes pour se coucher. Cela ne se fait jamais, paraît-il, sur les négriers ordinaires. C'est Mme de B. qui les a achetées à Zanzibar. Elle a probablement aussi donné des ordres relativement à la nourriture, qui m'a paru être abondante et de bonne qualité. Ce matin, la ration se composait de riz, de bananes et de morue, que les noirs semblaient apprécier beaucoup.

Le capitaine Dupont nous a fait les honneurs de son navire. Il dit qu'à la mer, quand il fait beau, il y a un roulement organisé de telle sorte que chaque homme reste au moins deux heures sur le pont. Au moment où ils y arrivent, ils passent sous le jet de la pompe, et ensuite on les fait se rincer la bouche avec de l'eau vinaigrée pour éviter le scorbut. Ce sont évidemment de très bonnes mesures, mais quand il y a des gros temps, il faut fermer les panneaux et les hublots, et alors le faux-pont doit être dans un état épouvantable, car l'aération ne peut plus se faire que par quatre ou cinq manches à vent, ce qui doit être bien insuffisant pour fournir de l'oxygène en quantité suffisante à cinq cents êtres humains. Heureusement que, dans la mer des Indes, une fois qu'on est à quelque distance des côtes, les mauvais temps sont bien rares.

Je parlais tout à l'heure de ces malheureux petits bonshommes que Mme de B. a achetés hier au marché. On les avait embarqués dans la soirée; ce matin, il y en avait déjà un mort. C'est même nous qui nous en sommes aperçus. Il était couché dans un coin, et les autres qui étaient à côté de lui ne disaient rien. Le père Cognac l'a examiné. Il ne peut pas comprendre de quoi il est mort, car il paraissait être l'un des plus robustes et ne portait pas de blessures ni de traces de coups, comme la plupart des autres. Du reste, toujours d'après le père Cognac, et je crois qu'il a parfaitement raison, il est très certain que les nègres ne sont pas bâtis comme nous. La moindre maladie les tue, tandis qu'ils résistent, presque sans avoir l'air d'en souffrir, à des blessures épouvantables. Ainsi les rois nègres ont souvent l'aimable habitude de faire couper une main ou un pied soit à des prisonniers, soit à ceux de leurs sujets qui ont le malheur de leur déplaire. L'opération se

fait avec une hachette. Il est très rare que le patient meure. Si on traitait de la sorte des Européens, il n'y en a pas un sur cent qui se tirerait d'affaire.

Le capitaine Dupont voulait absolument nous garder à déjeuner, mais nous avons décliné cet honneur. Son état-major, avec lequel il mange, a vraiment des allures par trop étranges. Il a notamment un mécanicien, qui se dit Américain, mais que je crois Français, et un second lieutenant portugais qui ont des vraies figures d'*escappats de galères*, pour employer une expression chère à leur digne capitaine. Nous avons donc pris congé de ces messieurs quand nous avons vu que l'embarquement des noirs était à peu près terminé, ce qui a pris deux ou trois heures. Il est convenu que le capitaine viendra dîner ce soir à la mission pour chercher Mme de B., car la *Souveraine* doit appareiller cette nuit. Elle aurait même pu partir dans l'après-midi, mais le père Dupont a trouvé à terre un peu d'ivoire et deux ou trois cents tonneaux de marchandises diverses. Il va les embarquer dans la soirée pour remplir sa cale.

Nous n'avons pas vu Mme de B. de la journée. Ayant appris que la femme d'un vieil Arabe de Boéni était malade, elle est allée la soigner avec une des Sœurs de la mission. Nous ne l'avons revue qu'au moment où nous nous mettions à table avec le P. Robilier et le capitaine Dupont. Des Perrières lui a raconté l'incident du petit noir que nous avons trouvé mort dans le faux-pont. Elle a été très émue :

— Pauvre petit ! s'est-elle écriée, c'est ma faute ! Depuis hier tous ces enfants m'étaient confiés par le bon Dieu : je n'aurais pas dû les quitter. Peut-être que si j'avais pu le soigner, il serait encore en vie.

Le père Dupont a tenu à protester :

— Madame la comtesse, je vous assure que s'il y avait eu quelque chose à faire, mon *cirurgien*...

Mais Mme de B. n'a pas l'air de se faire grandes illusions sur le compte du père Cognac.

— Laissez-moi donc tranquille ! Les bons soins du père Cognac ! Je suis sûre qu'il était ivre !

— Oh ! a dit le capitaine, il n'est jamais ivre le matin, je ne le souffrirais pas. Et c'est ce matin que ce petit moricaud s'est laissé mourir.

— Et personne n'a seulement songé à le baptiser ! Si j'avais été là, au moins, il ne serait pas mort sans baptême !

— Ah ! sur cette côte-ci, ce n'est pas l'usage de baptiser les noirs. Sur l'autre côte, dans les pays portugais, on les baptise toujours au moment de l'embarquement.

— Je ne savais pas cela, a dit le P. Robilier. Eh bien, cela prouve que les Portugais valent moins que les Arabes. Ils baptisent leurs noirs; il est vrai qu'ils le font sans leur demander leur avis : et après les avoir fait chrétiens bon gré mal gré ils les gardent esclaves et même ils les traitent très mal, tandis que, dans les pays arabes, dès qu'un noir se fait musulman, il ne peut plus être vendu par ses coreligionnaires.

— Vraiment? dit Mme de B. Les Arabes ne vendent jamais un noir qui s'est converti à leur religion? Je trouve cette idée-là très belle. Mais, je vais plus loin. Chrétien ou non, j'ai toujours soutenu qu'on n'avait pas le droit de vendre un esclave quand il a vécu dans votre maison. Ceux-ci, je les ai achetés parce que je ne peux pas faire autrement, et parce que ce sont des malheureux qui n'ont ni famille, ni feu, ni lieu. Ce n'est pas moi qui en ai fait des esclaves, et je suis sûre que chez moi, à Bourbon, ils seront plus heureux qu'ici?

— Tiens! dit des Perrières en riant, je croyais que c'était à Mayotte que vous les emmeniez.

— Monsieur des Perrières, vous êtes insupportable! Vous savez aussi bien que moi qu'ils ne feront que passer à Mayotte et que dans huit jours ils seront à Bourbon. Mais quand ils y seront, je ne les vendrai certainement pas.

— Qu'est-ce que vous en ferez? vous les convertirez?

— Certainement, je les convertirai, c'est-à-dire, si je peux. Je ne les forcerai pas, mais je crois qu'il est de mon devoir de ne rien négliger pour les instruire.

— Bah! s'écria le père Dupont, vous en viendrez à bout, madame la comtesse. C'est moi qui vous le dis. Dans six mois, ils seront tous chrétiens, et dans cinq ans, si on les ramène ici, ils traiteront tous leurs compatriotes de sauvages.

. . . .

Seulement, ajouta-t-il en regardant sa montre, voilà qu'il est neuf heures; il y a de l'eau sur la barre, et ma baleinière doit nous attendre à l'appontement. Madame la comtesse. je crois qu'il est temps de partir.

— Partons! répondit Mme de B.

Nous les avons reconduits jusqu'au quai. Mme de B. nous a fait promettre d'aller la voir quand nous reviendrons à Bourbon. Puis nous nous sommes dit adieu. Ensuite nous nous sommes promenés pendant quelques instants sur le chemin qui conduit à Boéni. On paraissait être très gai dans la ville. On voyait des grands feux allumés sur les places, et des bruits de bamboulas échevelées arrivaient jusqu'à nous. Les négriers sont en joie. Ce sont les piastres de Mme de B. qui dansent.

. . . .

L'homme propose, mais Dieu dispose! Kertavel n'est jamais retourné à Boéni, que je sache. Je n'ai eu moi-même que de rares nouvelles de ce charmant pays. Les noirs de Mme de B. y sont-ils revenus? Je l'ignore, mais, en tous cas, il n'a pas pu en revenir beaucoup. Lorsque nous arrivâmes à Bourbon, quelques mois après les évènements dont on vient de lire le récit, nous apprîmes tous les détails de l'odyssée de ces malheureux. De Boéni à Mayotte, le voyage s'était fait sans encombre; mais le lendemain du départ de Mayotte, la petite vérole se déclarait à bord de la *Souveraine*. Quand on arriva en rade de Saint-Denis, on avait déjà jeté douze ou quinze cadavres à la mer. La Santé s'opposa naturellement à toute communication du navire avec la terre. On l'envoya purger sa quarantaine dans une petite anse de la côte; à la « Grande Chaloupe », s'il m'en souvient bien. Le gouverneur fit offrir à Mme de B. de l'autoriser à descendre à terre. Elle aurait fait sa quarantaine personnelle dans une maison isolée. Elle refusa absolument, disant qu'elle ne quitterait pas le navire tant qu'il y aurait un malade à soigner. L'épidémie prit un caractère effrayant et n'épargna presque personne. Il y eut plus de trois cents décès, et cela dura trois mois. Les requins étaient arrivés en si grand nombre que, à certains moments, de terre, on voyait l'eau écumer autour du navire. Mme de B. avait fait venir un grand ponton qui lui servait d'hôpital et qu'on brûla ensuite. Les jours et les nuits, elle les passait au chevet des malades, sans presque jamais prendre un instant de repos. Du reste, tout le monde fit son devoir : le capitaine Dupont tout le premier. Le pauvre père Cognac ne tarda pas à mourir, infirmant ainsi une théorie que je lui avais souvent entendu développer et d'après laquelle l'alcool était un spécifique d'une efficacité absolue contre toutes les maladies contagieuses. Il fut remplacé par un jeune médecin créole qui alla volontairement s'enfermer dans ce tombeau flottant et eut la chance de s'en tirer sain et sauf. Mais je laisse encore la parole à Kertavel.

. . . .

Jeudi. — Nous disons, demain, adieu à Saint-Barnabé et à ses habitants, et nous retournons à Zanzibar. Un courrier de Bagamoyo vient d'arriver, qui nous en a apporté l'ordre. D'ailleurs notre mission ici est terminée. Nous avions été envoyés parce que les relations entre la ville et la mission étaient tendues. Elles sont joliment détendues maintenant. Quand nous sommes arrivés, le P. Robilier nous racontait que, depuis plusieurs mois, pas un seul Arabe de marque n'avait mis les pieds à la mission, et que lui-même n'allait plus dans la ville sans être insulté. Autres temps,

autres mœurs! Maintenant, la mission ne désemplit pas. Tout le *high life* de Boéni s'y donne rendez-vous. Quand je me suis réveillé, ce matin, j'ai trouvé devant ma porte une demi-douzaine de femmes arabes qui m'attendaient pour m'offrir des fruits et des fleurs. Et il y en avait autant devant la porte de des Perrières et devant celle du P. Robilier. On ne me jette plus de bâtons dans les jambes quand je vais me promener dans la ville. Les enfants courent après moi pour m'embrasser les mains.

Il ne faut d'ailleurs pas se le dissimuler. Ce n'est pas à nos mérites personnels qu'il convient d'attribuer cette évolution de l'esprit public; c'est uniquement à l'influence bienfaisante des piastres de Mme de B. Cela a été absolument comme une petite pluie d'orage tombant sur un sol desséché : tout s'en est ressenti. Il n'y a pas une poche, dans Boéni, dans laquelle quelques-unes de ces bienheureuses piastres n'aient fini par pénétrer. Les Béloutchis eux-mêmes en ont eu leur part. J'en ai rencontré quatre ou cinq l'autre jour. Ils étaient habillés à neuf des pieds à la tête. Les pauvres diables se sont prosternés jusqu'à terre en m'apercevant. Il paraît qu'ils ne nous en veulent pas des coups de pied et des coups de crosses qu'ils ont reçus. J'ai vu aussi leur chef Abou-Bekr. Il m'a paru engraissé. Il a couru après moi pour me remercier avec effusion de la bouteille de vermouth gâté que je lui ai donnée. Il s'est frotté consciencieusement les jambes avec le contenu, comme je le lui avais recommandé, et il prétend que cela lui a fait passer ses douleurs. Cela m'a étonné. Peut-être le vermouth est-il très bon pour les douleurs.

Cette touchante harmonie durera-t-elle bien longtemps? J'ai peur qu'elle ne vive que ce que vivent les roses.

Des Perrières avait juré que nous ne partirions pas d'ici sans avoir tué un hippopotame. Avant la venue de Mme de B., nous avions déjà fait deux expéditions contre eux, sans le moindre succès. Cela tenait à ce que nous n'avions pas bien combiné nos dispositions. Nous ignorions les mœurs des hippopotames. Mais maintenant, nous les avons étudiées à fond, et nous les connaissons très bien. Les hippopotames vont au gagnage pendant la nuit, dans les prairies marécageuses qui bordent la rivière. Dans la journée, ils se tiennent presque constamment dans l'eau; le matin et le soir, ils dorment sur les bancs de sable. C'est à ce moment-là qu'on a chance de les trouver. Seulement, ces bêtes-là ont le sommeil très léger, et, au moindre bruit, elles se jettent à l'eau. Il y a encore une autre difficulté, c'est que leur peau est si dure, que les balles de nos carabines n'ont pas eu l'air de leur faire le moindre effet.

Muni de tous ces renseignements, des Perrières a combiné un

plan de campagne des plus ingénieux. Nous sommes partis à une heure du matin, dans la chaloupe, avec les Malgaches et le canon. C'est même cela qui a donné à notre expédition un cachet tout à fait spécial. Il y a une foule de gens qui sont allés à la chasse aux hippopotames. Les livres des explorateurs de l'Afrique sont pleins de récits qui en font foi. Mais personne, que je sache, ne les a jamais chassés à coups de canon. C'est à nous que revient la gloire d'avoir inauguré ce genre de sport.

A cinq heures du matin, nous nous trouvions à une douzaine de milles de la mission. Nous avons été obligés de nous arrêter là parce qu'il n'y avait plus d'eau pour la chaloupe. Comme il faisait encore nuit, nous avons mouillé. Il y a eu une heure bien dure à passer. La rivière de Boéni est hantée par une race de moustiques dont je me souviendrai longtemps. Mais enfin, vers six heures, le jour s'est levé, et ils nous ont laissés, à partir de ce moment-là, à peu près tranquilles. Alors nous avons relevé notre grappin et nous nous sommes laissés dériver au fil de l'eau, sans faire par conséquent le moindre bruit. Nous n'avions pas fait un mille que nous avons vu trois hippopotames. Ils étaient sur une langue de terre, qui, a cet endroit-là, sépare la rivière d'une sorte d'étang. Cet étang, assez profond, communiquait avec elle quand les eaux étaient hautes, mais dans ce moment-ci il est tout à fait isolé. Les hippopotames, qui ne dormaient probablement pas encore bien profondément, nous ont éventé de très loin et ont tout de suite sauté à l'eau. L'un s'est jeté dans la rivière, mais les deux autres ont gagné l'étang. Nous étions enchantés, parce que nous pensions que là, ils ne pourraient pas nous échapper. C'était le cas ou jamais d'utiliser notre canon. Nous l'avons débarqué et mis en batterie sur la langue de terre, et puis nous avons attendu les évènements. Les hippopotames ne peuvent pas rester bien longtemps sous l'eau, il faut qu'ils viennent respirer à la surface. Au bout de quelques minutes, nous avons vu le nez des nôtres qui apparaissaient. Mais les maudites bêtes se montraient toujours au moment et à l'endroit où on les attendait le moins, et se renfonçaient immédiatement. J'ai tiré trois coups sur eux : mes paquets de mitraille ont seulement fauché les joncs; ils n'ont pas attrapé les hippopotames. Des Perrières n'a pas eu plus de succès que moi. Nous en avons conclu que l'emploi du canon, à la chasse, n'était pas pratique, et nous avons rembarqué notre instrument.

Une demi-heure plus tard, nous avons eu plus de chance. Nous avons vu de loin deux hippopotames qui dormaient sur une pointe de sable, et le ventre tourné de notre côté, ce qui est une bonne condition, parce que le cuir du ventre est beaucoup moins dur que

celui du dos. Nous nous sommes encore laissés dériver sur eux. Heureusement le courant nous portait juste de leur côté. Ils avaient probablement le sommeil plus dur que les autres, car ils n'ont pas bougé. Quand nous avons été à trente mètres, des Perrières a commandé le feu, et nous avons tous tiré ensemble. Le résultat a été superbe. L'un, le moins gros, a été très grièvement blessé : j'ai vu le sang qui jaillissait de son ventre; il a pu cependant regagner la rivière, et nous ne l'avons pas eu; mais l'autre est resté sur place. Il avait reçu sept ou huit balles qui toutes étaient entrées dans son corps. Il était énorme. Nous n'aurions jamais pu l'embarquer dans la chaloupe; mais nous l'avons élingué à l'arrière contre le tableau, après avoir démonté le gouvernail, et c'est comme cela que nous l'avons ramené à Saint-Barnabé, où nous étions de retour à midi.

Dans la soirée, pendant que mes hommes faisaient leurs préparatifs de départ, je suis allé, avec Mahéfa, à Boéni. Il y a deux jours j'avais confié deux pièces de vingt francs au vieux bijoutier banian auquel j'ai vu passer un anneau dans le nez d'une petite Arabe, en lui disant de m'en faire une paire de boutons de manchettes. Il était en train de les terminer quand je suis arrivé. Ils sont très réussis. Ce sont deux petites plaques sur lesquelles il a buriné des fleurs et des feuillages d'un très joli dessin. Au centre, il a mis deux petites turquoises. Tous les autres marchands du bazar m'appelaient quand je passais devant leurs échoppes, me proposant des tasses de thé ou de café. J'ai rencontré le vieil Ahmed-ibn-Samate. Il a paru désolé de savoir que nous partons et m'a demandé la permission d'envoyer des fruits ce soir à mes hommes. Suleyman est venu aussi me trouver. Il a fini ses réparations et est en partance. Il voulait me faire viser son rôle d'équipage, parce que, dit-il, il emmène douze passagers à Majunga. Je suis allé à bord avec lui. Il m'a montré ses douze passagers. Ce sont : six noirs, quatre négresses et deux négrillons. Je suis absolument convaincu que ce sont des esclaves. Ils ne sont d'ailleurs nullement contraints et partent avec leur maître, un Arabe établi à Madagascar. J'ai donné le visa qu'on me demandait.

Ce soir, nous avons fait nos adieux au P. Robilier et au F. Grésigny. Nous avons proposé au P. Robilier de l'emmener avec nous à Zanzibar. Il ne veut pas, pour ne pas quitter le pauvre P. Abondant, toujours très malade. Lui-même est très souffrant. J'ai bien peur qu'il n'aille pas loin, car il est bien usé par quatorze ans de cet affreux pays Quel beau dévouement que le sien! On ne peut pas être meilleur qu'il n'a été pour nous. Quant au F. Grésigny, auquel nos hommes avaient plus spécialement affaire, il est, comme diraient

les Anglais, *a prime favourite with them.* En somme, j'espère que le personnel de la mission de Saint-Barnabé ne conservera pas un mauvais souvenir de nous. Quant à nous, nous sommes enchantés de notre séjour ici... Seulement, il ne faudrait pas que cela durât trop longtemps. D'abord au point de vue sanitaire. Deux fusiliers ont déjà des petits accès de fièvre. Et puis, sous bien d'autres rapports : malgré la meilleure volonté du monde, à vivre dans de pareilles conditions, on finirait par avoir de grosses difficultés. J'avais de très bons hommes; j'ai fait tout ce que j'ai pu pour les bien tenir; le P. Robilier, de son côté, y a mis beaucoup du sien : malgré tout, j'avais toujours peur qu'il ne survînt quelque incident désagréable.

Des Perrières veut absolument emporter notre hippopotame à bord de la *Clorinde*, pour faire manger à nos camarades du beefsteak d'hippopotame. Il y a dans la bibliothèque de Saint-Barnabé un vieux bouquin espagnol où il est dit que la chair d'hippopotame est excellente et a de plus cet énorme avantage de pouvoir se manger les jours maigres. Malheureusement le nôtre est si gros que nous ne pouvons pas songer à l'embarquer dans la chaloupe. Il pèse certainement plus d'un tonneau. Heureusement, Suleyman, auquel j'ai exposé notre cas, a trouvé moyen de nous tirer d'affaire. Il nous a amené ce soir un vieil Arabe ayant l'air d'un forban, qui part demain pour Pemba. Il commande un boutre de soixante ou quatre-vingts tonneaux, et, moyennant la somme de vingt piastres, il s'est engagé à prendre notre hippopotame et à le déposer en passant à Zanzibar. Seulement, comme il a voulu être payé d'avance, probablement parce qu'il a quelques dettes à régler ici, et que sa mine n'est pas de celles qui inspirent une confiance absolue, des Perrières prendra passage à bord avec lui. Il emmènera les fusiliers et nous naviguerons de conserve. Depuis quelques jours il y a justement de petites brises du sud. Nous pourrons en profiter et elles nous feront faire de la route. Mais il fait très chaud, j'ai peur que notre hippopotame ne soit bien avancé quand nous arriverons. Ce serait dommage d'être obligé de le laisser en route : si nous pouvons l'apporter à bord, cela fera un rude effet.

. . . .

L'arrivée de Kertavel et de des Perrières en rade de Zanzibar, avec leur hippopotame, produisit effectivement un rude effet. Je me souviens de cette scène comme si j'y assistais encore. J'étais justement de quart. Un timonier vint me prévenir qu'on signalait la chaloupe entrant en rade, courant des bordées sous le vent à nous pour accoster la frégate. Et puis, presque en même temps, le chef, qui la suivait avec sa lorgnette, s'écria :

— Mais, derrière la chaloupe, il y a un boutre sur lequel je vois des matelots. Et c'est M. des Perrières qui est à la barre!

Le bruit se répandit tout de suite à bord que M. des Perrières rentrait en rade avec un boutre qu'il commandait, et tout le monde accourut sur la dunette pour le contempler dans ce rôle. Les timoniers anglais avaient également signalé ce phénomène à leurs officiers, qui semblaient non moins intéressés que nous par ce spectacle. Il est certain qu'on n'a pas vu souvent un boutre commandé comme celui-là. Le mouillage était encombré par une foule de bateaux arabes : des Perrières, qui était certainement un des bons manœuvriers de la marine française, circulait au milieu d'eux avec une aisance et une facilité qui faisaient l'admiration de tout le monde. Au bout d'une demi-heure, une de ses bordées, audacieusement prolongée jusqu'à toucher la terre, l'avait amené à la hauteur de l'arrière de la frégate, dont il voulait évidemment ranger la poupe à l'honneur. Quand le patron arabe, qui n'était pas à la hauteur de toutes ces finesses, s'aperçut que son bateau, en reprenant l'autre bordée, avait le cap droit sur nous, il crut qu'il allait y avoir un abordage et, perdant la tête, il voulut se jeter sur la barre. Mais des Perrières la tenait toujours. Et, à ce navigateur ignorant qui allait lui gâter son petit effet, il appliqua un si magistral coup de poing que l'autre roula sur le pont et parut avoir perdu toute envie de se mêler dorénavant de la manœuvre de son propre bateau. Cela fut fait avec une telle désinvolture qu'il y eut un éclat de rire général parmi les assistants. Le boutre passa ensuite si près de nous que, de son balcon où il était accouru, le commandant aurait presque pu donner une poignée de main à des Perrières.

— Bravo! cria-t-il enthousiasmé : cela, c'est manœuvrer!

Des Perrières salua. On voyait qu'il était très fier, au fond, de l'effet qu'il produisait. Puis on entendit sa grosse voix :

— Qu'on soit paré à amener la misaine!

— Paré! répondit le Turdu qui se tenait à la drisse.

— Amène!

L'immense voile triangulaire s'abattit sur le pont avec un bruit terrible. Le boutre lancé dans le vent d'un coup de barre, courait sur son erre en élongeant la frégate.

— Mouille!

L'ancre tomba au moment où l'arrière du boutre arrivait à la hauteur de nos porte-haubans.

C'était magnifique! et on poussa trois hourras en l'honneur de des Perrières, qu'on voyait sur le gaillard d'arrière du boutre se dépêtrant des plis de la voile qui couvrait tout le pont. Mais alors se produisit un incident fâcheux. Il y avait un peu de courant en

rade, de sorte que la frégate n'était pas évitée tout à fait debout à la brise. La dunette où nous nous tenions tous était juste sous le vent du boutre. A peine eût-il mouillé qu'une odeur épouvantable se fit sentir.

— Bonté divine! qu'est-ce que c'est que cela? s'écria le commandant qui arrivait à la coupée pour mieux voir et qui s'arrêta net.

— Je ne sais pas, mais cela sent diablement mauvais, dit le second en se bouchant le nez.

— C'est un miasme! opina le chef, qui songeait à passer ses examens pour devenir enseigne et n'employait jamais que des expressions tout à fait choisies.

— Timonier, fermez ma fenêtre, tout de suite! rugit l'abbé. Il venait de penser que son sabord se trouvait juste en face du boutre et que toute l'odeur entrait chez lui.

— Cet animal de des Perrières va nous empoisonner tous, c'est sûr! reprit le commandant. Qu'est-ce qu'il nous apporte là?

On voyait maintenant une énorme masse informe et verdâtre que M. des Perrières, aidé de Turdu, achevait de dégager des plis de la voile. Elle était tout à fait à l'arrière du boutre : de sorte que, bien moins que nous, il en sentait l'odeur.

— Oh! de la frégate! cria-t-il.

— Qu'est-ce que vous voulez!

— Faites donc crocher un cartahu au bout de la grande vergue et envoyez-moi une élingue.

— Ah! çà, est-ce que vous croyez par hasard que nous allons embarquer cette .....?

M. Zola se ferait un plaisir d'imprimer tout au long le mot qu'employa notre commandant. N'étant pas naturaliste, je me contente de l'indiquer par des points.

— D'abord, qu'est-ce que c'est que cela? continua-t-il.

— C'est un hippopotame, commandant, dit Kertavel qui venait d'accoster à bâbord avec sa chaloupe. Nous l'avons tué à Boéni, commandant.

— Eh bien, vous auriez bien dû l'y laisser. Il est dans un joli état, votre hippopotame.

— Notre hippopotame! dit des Perrières, mais il est tout au plus un peu faisandé : les beefsteacks n'en seront que meilleurs. Je vous assure, commandant, que la viande d'hippopotame a besoin d'être un peu faite : tous les bons auteurs l'affirment; autrement elle est trop dure. Laissez-moi donc l'embarquer, vous verrez.

Finalement le commandant, dont il était le favori, le laissa faire. Mais quand l'hippopotame fut suspendu au-dessus du pont, on vit qu'il était dans un tel état qu'il fallut bien vite le rejeter à l'eau.

Cela fit le bonheur de tous les requins de la rade. Au bout d'une demi-heure on en voyait une vingtaine s'escrimant contre lui et faisant bouillonner l'eau comme des poissons rouges autour d'un morceau de pain jeté dans un bassin.

. . . .

Ainsi se termina cet épisode de la carrière de mon ami Kertavel : épisode qui lui valut, dans la station, la réputation d'avoir une grande aptitude pour les missions diplomatiques. Il n'en était d'ailleurs pas plus fier pour cela; car c'était un garçon rempli de modestie. Son aventure avait en somme pris une tournure assez curieuse. Il avait été envoyé pour protéger les missionnaires contre une population hostile et, accessoirement, pour empêcher la traite. Il avait bien réussi à protéger les missionnaires; il avait même fait mieux, puisqu'à son départ, missionnaires et habitants étaient les meilleurs amis du monde. Mais s'il avait aussi bien réussi dans la première partie de sa mission, c'est que les circonstances l'avaient amené à faire à Boéni absolument le contraire de ce qui lui était prescrit par la seconde partie de ses instructions. Ce qui divisait les missionnaires et les habitants, c'est que les habitants voyaient dans les missionnaires un obstacle à la traite. A partir du jour où il avait laissé Mme de B. leur acheter leurs noirs, faisant ainsi une opération qui, si elle n'était la traite, y ressemblait du moins singulièrement, toutes les difficultés s'étaient aplanies.

E. de Mandat-Grancey.

Septembre 1891.

Notre éminent collaborateur, M. le baron de Mandat-Grancey, doit publier prochainement à la librairie Plon l'ensemble des brillants articles qu'il vient d'offrir aux lecteurs du *Correspondant*, en les complétant par une conclusion très personnelle, tirée de son expérience et de ses longs voyages, mais constituant une thèse sociale particulière à l'auteur, et que notre Revue n'aurait pu exposer sans la discuter et la contredire. Elle n'en forme pas moins un dernier chapitre fort curieux et tout à fait digne de l'attention des philosophes et des économistes.

SOUVENIRS ET VESTIGES

DE L'ORDRE DE MALTE

SUBSISTANT ENCORE A PARIS

La grande milice hospitalière et internationale de Saint-Jean de Jérusalem, cet Ordre souverain et indépendant de Malte, dont l'esprit, les règles, la hiérarchie, les biens même, survivant à de rudes secousses, se sont perpétués en divers pays d'Europe, ne possède plus rien en France, où elle fut autrefois si brillante. Elle n'y compte plus que des membres honoraires, des membres libres, étrangers aux obligations et aux bénéfices des membres profès, qui sont les chevaliers à vœux.

Jusqu'à nos jours, même, ces chevaliers honoraires de France, isolés, peu nombreux, inconnus les uns aux autres, n'avaient point imité les chevaliers honoraires de l'étranger, qui se sont associés par groupes nationaux, dans un but hospitalier conforme à l'esprit général de l'institution.

Aujourd'hui, les chevaliers de France suivent ce bon exemple.

Au moment où ils s'associent pour reprendre, selon la forme des besoins modernes, et dans la mesure du possible, l'antique tradition hospitalière de leur Ordre, il est intéressant peut-être de faire connaître les souvenirs de leurs anciens, les vestiges matériels de l'Ordre de Malte qui subsistent encore parmi nous.

Ces vestiges sont nombreux dans toutes nos provinces : je me bornerai à relever ici ce qui se trouve, en ce genre, à Paris même; divisant cette étude en cinq sections : *Armes*, *souvenirs parisiens*, *archives*, *vestiges apportés en France*, *monuments modernes*.

I

ARMES

Le plus beau souvenir, en ce genre, est l'*Epée de la Religion*, donnée à l'Ordre par le roi d'Espagne Philippe II.

Cette magnifique arme de parade que portait à Malte le Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean, fut remise entre les mains de Bonaparte, lors de la capitulation de Malte, puis, sur sa décision, apportée à Paris et donnée au Directoire par le général Dolomieu.

Le Directoire la fit déposer à la Bibliothèque nationale où elle est toujours demeurée depuis. Elle figure actuellement sous vitrine, dans la section des Médailles.

La poignée, richement ciselée et émaillée, est une œuvre d'art, fabriquée, croit-on, en Allemagne sur un modèle italien, dans le goût très ouvragé et très fin de la Renaissance. C'est un travail d'orfèvrerie où les guirlandes d'émaux, figurant une succession de rubis et surtout de turquoises, entourent de petits médaillons d'or qui représentent des têtes antiques.

La lame n'est pas celle qui est venue de Malte. En 1848, la Bibliothèque nationale craignant que l'émeute ne vînt, comme en 1830, visiter les armes de la collection, fit démonter toutes les lames. La lame qui a été rétablie depuis pour l'épée du Grand-Maître, n'est donc pas la vraie; mais la poignée est authentique.

A citer ensuite : *le poignard du Grand-Maître*. Cette arme de parade avait été donnée au Grand-Maître de l'Ordre, Jean Parisot de La Valette, par le pape Pie IV, en souvenir de la belle défense de Malte contre Soliman II, et transmise par La Valette à ses successeurs. Remise à Bonaparte, lors de la capitulation de Malte, avec l'*Epée de la Religion*, elle ne fut pas envoyée par lui au Directoire, avec l'épée.

Il conserva, au contraire, le poignard pour lui-même. Il y attachait le plus grand prix. Dans son testament, il le distingue de toutes ses autres armes, il l'appelle *mon* poignard, et il le lègue spécialement à son fils.

Ce poignard figura dans le *Musée des Souverains*, au Louvre. Mais les objets du Musée ayant été disséminés, il y a quelques années, le poignard fut placé dans la collection de la Renaissance, au Louvre. Il se trouve dans une vitrine de la galerie d'Apollon, non loin des diamants de la Couronne, au milieu des chefs-d'œuvre de l'art de la Renaissance.

Sa poignée est évidemment de la même fabrique et du même auteur que celle de l'épée citée plus haut. Elle est ornée d'émaux identiques et du même décor.

Enfin, viennent les *pièces d'artillerie*.

Treize superbes canons de forteresse appartenant à l'Ordre de Saint-Jean, et laissés aux mains des Turcs, lors de la capitulation de Rhodes, ont été offerts, en 1862, par le sultan Abd-ul-Aziz, à l'empereur Napoléon III, et, apportés à Paris; ils figurent actuelle-

ment, avec leurs projectiles, au musée d'artillerie, dans une cour intérieure de l'Hôtel des Invalides.

Magnifiquement travaillées, longues de deux, de trois, et même de cinq mètres, ces belles pièces ont ceci de remarquable, que presque toutes portent quatre marques : d'abord, les armoieries de l'Ordre de Saint-Jean, leur propriétaire; en second lieu, les armoieries des Grands-Maîtres qui les ont fait fabriquer; en troisième lieu, des fleurs de lys qui attestent une provenance et fabrication française; en quatrième lieu, des inscriptions turques, ajoutées par les nouveaux maîtres, après le départ des chevaliers de Saint-Jean.

Une grosse bombarde, fondue au quinzième siècle, par ordre du Grand-Maître, Pierre d'Aubusson, porte ses armes, avec celles de l'Ordre de Saint-Jean, et cette inscription : *Petrus Aubusson, M. Hospitalis Jerusalem.* Le boulet en granit pèse deux cent soixante et un kilogrammes. Un canon fondu par ordre du Grand-Maître Eméry d'Amboise, porte ses armes avec celles de l'Ordre de Saint-Jean; l'inscription de ce canon : *Turris S. Nicolai prodefensor*, atteste qu'il armait le bastion Saint-Nicolas, principale défense établie par l'Ordre de Saint-Jean pour couvrir le port de Rhodes. Une couleuvrine porte ce nom : *le Furieux*, avec les armes de l'Ordre de Saint-Jean, celles du Grand-Maître d'Amboise et cette inscription : *Faict à Lion*, 1507 : la culasse figure une tête de lion. Une autre de la même époque et de la même fabrique, porte, avec l'écusson de l'Ordre de Saint-Jean et le nom du Grand-Prieuré de Saint-Gilles, les armoieries de Bourbon. Une grande bouche à feu, datant du XVIe siècle, porte avec l'écusson de l'Ordre de Saint-Jean, celui du Grand-Maître Villiers de l'Isle-Adam. Outre les lys de France, certains de ces canons portent, selon leurs époques différentes, le nom de « Loïs le onzième; » ou le porc-épic de Louis XII; ou la salamandre et l'F couronnée de François Ier.

Tous ces beaux spécimens de l'artillerie, appartenant à l'Ordre de Saint-Jean, sont très spécialement appréciés par les connaisseurs.

II

SOUVENIRS PARISIENS

L'Ordre de Saint-Jean comptait autrefois six *Langues* ou grandes divisions territoriales. L'Italie ne formait qu'une *Langue*, l'Angleterre une, l'Allemagne une; l'Espagne en formait deux, Aragon et Castille; la France à elle seule en formait trois, France, Provence, Auvergne.

Chaque *Langue* comprenait plusieurs Grands-Prieurés : la langue de France en comptait trois : France, Aquitaine, Champagne. Le Grand-Prieuré de France à lui seul se décomposait en cinquante-deux commanderies, et avait Paris pour chef-lieu.

Me bornant à Paris même, j'y trouve trois établissements de Malte, pourvus, chacun, en ville et au dehors, de leurs propriétés, de leurs revenus, de leur circonscription seigneuriale, et de leurs droits seigneuriaux; savoir : *la Commanderie de Saint-Jean*, *la Commanderie du Temple* et *la Commanderie de Saint-Antoine*.

Il est à remarquer que ces biens de l'Ordre échappèrent quelque temps à la spoliation révolutionnaire. Le décret du 4 novembre 1789 qui confisquait les biens monastiques n'atteignit pas immédiatement l'Ordre de Saint-Jean, réputé puissance étrangère. La constitution civile du clergé votée le 24 août 1790 et qui supprimait totalement les institutions monastiques du royaume, précédemment dépouillées, n'atteignait pas non plus directement la milice internationale des chevaliers de Saint-Jean. Ce fut seulement le 19 septembre 1792 que, sur la proposition du député Vincent, de la Seine-Inférieure, l'Assemblée législative décréta la mainmise sur les biens français de l'Ordre, et que les chevaliers furent chassés notamment de leurs trois établissements de Paris, aussitôt mis sous séquestre révolutionnaire pour être vendus à l'encan trois ou quatre ans plus tard.

Encore faut-il observer que, d'une part, le décret fort intéressant de l'Assemblée, en spoliant les membres français de l'Ordre de Saint-Jean, leur accorde une compensation personnelle, attribue à chacun « prieurs, baillis, commandeurs, servants et diacots (membres ecclésiastiques) » une pension viagère égale au montant de leurs revenus confisqués, moins le tiers, dont ils étaient redevables d'après les règles à la Grande-Maîtrise, à titre de *responsion*; et que, d'autre part, le décret, tout en frappant l'Ordre en France, reconnaît son existence au dehors, proclame ses services, son utilité pour la police internationale de la Méditerranée, et l'indemnise même officiellement des *responsions* dont la France supprime l'envoi, en établissant le principe d'une subvention annuelle que le gouvernement français versera à la Grande-Maîtrise!

« Le pouvoir exécutif, est-il dit en propres termes, est chargé de régler avec l'Ordre de Malte, sous l'autorité du Corps législatif, la somme annuelle pour laquelle la France contribuera à l'entretien du Port et de l'Hôpital de Malte, et pour les secours que les vaisseaux de cet Ordre donneront au commerce maritime français dans la Méditerranée. »

Et plus loin, en ce qui regarde les biens de l'Ordre situés en

France et dont jouissaient, à titre exceptionnel, des membres étrangers :

« Le pouvoir exécutif est chargé de négocier un arrangement, tant avec l'Ordre de Malte qu'avec les puissances respectives. »

Ni pension particulière ni subvention à l'Ordre ne furent payées en réalité : mais le fait de la reconnaissance de l'Ordre par un acte solennel de 1792 n'en subsiste pas moins. Et, en effet, le chapitre du Grand-Prieuré de France siéga encore, pour la dernière fois, le 27 juin 1792.

Je reviens aux établissements parisiens.

Saint-Jean, ou « l'Hôpital ancien », était le primitif établissement de l'Ordre dans la capitale et fut longtemps le seul. Cette commanderie, fondée par l'Ordre à Paris au XII[e] siècle (1130), changea vers le XVI[e] siècle son premier nom de *Saint-Jean* en celui de *Saint-Jean-de-Latran.* Les constructions et l'église étaient situées dans le quartier latin, en face de la porte actuelle du Collège de France, dans le voisinage de l'hôtel de Cluny.

Comme les autres églises de l'Ordre de Saint-Jean, celle-ci était soustraite à la juridiction de l'évêque local. Elle ne relevait que de l'Ordre et du Pape. Aussi, était-elle parfois choisie pour les cérémonies que n'approuvait pas l'autorité diocésaine : elle est même demeurée célèbre par les pompes théâtrales du service funèbre célébré en 1762 pour Crébillon, malgré les protestations de l'archevêque Christophe de Beaumont. M[lle] Clairon en longs voiles de deuil, suivie de tous les comédiens de Paris, figurait au milieu d'un décor splendide et d'un luminaire inusité, pendant que les musiciens faisaient entendre des harmonies profanes. L'archevêque se plaignit au Grand-Prieur de France, qui lui contesta le droit de sévir dans un domaine de l'Ordre, mais qui jugea à propos, pour punir le scandale, d'infliger trois mois de séminaire au chef des ecclésiastiques de l'Ordre qui desservaient l'église Saint-Jean.

Les revenus de la Commanderie s'élevaient pour son titulaire à douze mille livres, dont la Grande-Maîtrise de Malte prélevait une partie pour les besoins généraux de son institution. Ce prélèvement, appelé *responsion*, comme je viens de le dire, s'élevait au tiers des revenus.

Lorsque les biens de l'Ordre furent confisqués révolutionnairement, l'enclos de Saint-Jean-de-Latran demeura quelques années sous séquestre : une population très misérable de chiffonniers et de ramoneurs se logea dans les bâtiments ruinés, dans des échoppes pouilleuses qui s'accumulèrent en cet enclos, constituant la *rue Noire.* Cette sombre agglomération extrêmement malsaine a disparu aujourd'hui avec les ruines de la Commanderie.

Mais notre génération a encore connu plusieurs fragments de Saint-Jean-de-Latran : son donjon et son église. Le donjon, la tour, ayant servi aux expériences scientifiques du célèbre docteur Bichat, sous Napoléon I[er], était connu sous le nom de *Tour Bichat.* Une plaque de marbre fixait ce souvenir sur le vieux monument. En dépit des protestations des sociétés archéologiques, la tour de Saint-Jean-de-Latran a été abattue en 1854, pour les percées et les alignements de la nouvelle rue des Écoles.

Quant à l'église, elle avait perdu son abside dès 1823 ; mais sa nef partagée en deux étages par un plancher et consacrée aux classes d'une école communale, demeurait debout, avec sa jolie chapelle peinte et sculptée, que les chevaliers de Saint-Jean avaient dédiée *à Notre-Dame-des-bonnes-Nouvelles.* Ces édifices n'ont été atteints qu'en 1860 par les alignements du quartier et sont alors tombés sous la pioche.

A l'heure actuelle, les souvenirs encore subsistants de cette commanderie parisienne de l'Ordre sont : d'abord, une rue qui traverse son ancien enclos et qui conserve encore le nom de *rue de Latran :* ensuite divers fragments de sculpture et d'architecture qui ont été transportés au musée de Cluny, lors des récentes démolitions et qui donnent la plus gracieuse idée des anciennes constructions de Saint-Jean. Ce sont des pierres sculptées, colonnettes charmantes unies en faisceaux, fûts et chapiteaux délicats, qui ornaient les salles de la tour, et qui décorent aujourd'hui les jardins du musée, mêlés pittoresquement à la verdure de ses massifs. Ce sont aussi, à l'intérieur du même musée, des fragments sculptés, peints et dorés, qui proviennent de l'église Saint-Jean : groupes angéliques chantant ou jouant de la viole, symboles des quatre évangélistes, très finement fouillés dans la pierre. Ce sont deux élégantes et hautes fenêtres ogivales de pierre sculptée qui éclairaient l'église Saint-Jean, et qui, transportées à Cluny, pierre à pierre, ont été plaquées contre une façade extérieure du musée faisant face aux jardins. Ce sont, enfin, des pierres tumulaires, apportées de Saint-Jean, brisées et incomplètes, l'une d'elles portant fort apparente et creusée dans le marbre la croix de Malte de son défunt.

Toutefois, le plus précieux héritage de la Commanderie de Saint-Jean-de-Latran est le mausolée du Grand-Prieur de France, Jacques de Souvré, ancien commandeur de Saint-Jean-de-Latran, et qui, s'il n'était pas enterré dans cette église, y avait du moins un superbe monument funéraire. Ce beau monument a heureusement échappé aux barbares destructions. Il se trouve aujourd'hui au musée du Louvre. Il fut sculpté par un artiste célèbre, Auguier.

C'est un curieux spécimen du goût bizarre de ce temps. Le Grand-Prieur est représenté nu, avec l'ample perruque du siècle, le bas du corps drapé : un petit ange montre en pleurant le défunt : une cuirasse est dressée aux pieds du personnage. La physionomie de Jacques de Souvré est fine et agréable; le corps est trop potelé, et l'allure générale de la composition, un peu mièvre, mais l'ensemble ne manque ni d'élégance ni d'ampleur.

La salle du Louvre, où est exposé cet artistique souvenir de Saint-Jean-de-Latran, est en ce moment livrée aux réparations et fermée au public. Elle sera bientôt rendue aux visiteurs, actuellement obligés de solliciter une permission spéciale.

Le second établissement de l'Ordre à Paris et le plus important était le *Temple*. Cette ancienne maison, chef d'ordre des Templiers, fut assignée à l'Ordre de Saint-Jean après la suppression des Templiers et devint dès lors son principal établissement à Paris, le palais du Grand-Prieur de France. En effet, après la suppression générale des Templiers, le Concile œcuménique de Vienne en Dauphiné avait attribué leurs biens à l'Ordre de Saint-Jean. Mais cette décision ne fut pas universellement exécutée. En Angleterre, les biens des Templiers firent retour aux familles des donateurs; en Espagne, ils furent réunis au domaine de la couronne; en Portugal, ils passèrent à l'Ordre du Christ, créé pour recueillir cet héritage; en France seulement fut exécutée la décision conciliaire; encore, l'Ordre de Saint-Jean dut-il, pour y recueillir l'héritage des Templiers, verser tout d'abord au roi, — sous prétexte de frais de procédure — la somme alors énorme de 300 000 livres tournois, et se contenter même des biens immeubles, la couronne s'appropriant les trésors, meubles et ornements du Temple, en dépit du concile de Vienne.

A Paris, le *Temple*, devenu la principale installation de l'Ordre de Saint-Jean, a été embelli par les Grands-Prieurs successifs.

Ceux-ci ont toujours été de fort grands personnages. Plusieurs, comme Robert de Juilly, au quatorzième siècle, Méry d'Amboise et Villiers de l'Isle-Adam, au seizième, devinrent Grands-Maîtres de l'Ordre de Saint-Jean. Beaucoup furent des princes du sang de France.

L'enclos du Temple, très vaste, contenait l'église, le couvent des ecclésiastiques de l'Ordre qui la desservaient, le donjon, le palais du Grand Prieur de France, le bailliage ou tribunal intérieur, pourvu au dehors de son pilori, de son échelle de justice, qui était de fort peu d'usage, mais dont la Commanderie conservait en place au moins les morceaux, comme signe de son vieux droit de justice sur les gens du domaine; enfin, des jardins fort étendus, que

Mme de Sévigné appelle dédaigneusement « une fausse campagne »; des logis attribués gratuitement aux pauvres; et des constructions louées à long bail, hôtels, boutiques, halles, dont le loyer, avec tous les autres revenus de la commanderie, s'élevait, lors de la révolution, au chiffre de 100 000 livres; somme, dont une partie, bien entendu, servait au personnel religieux, et dont une autre part, fort importante, le tiers, était envoyée à la Grande-Maîtrise de Malte, sous le nom de *responsion*, pour les besoins généraux de la guerre perpétuelle de préservation européenne, que l'Ordre de Saint-Jean soutenait sans trêve contre les Turcs.

Le Temple était donc une vraie ville qui contenait, au dix-huitième siècle, environ quatre mille habitants, attirés par l'agrément du lieu ou par les immunités de l'Ordre, lequel leur assurait un asile inviolable contre les poursuites de leurs créanciers, et franchise à leurs métiers.

L'église, recouverte d'une coupole centrale, pour rappeler l'édifice du Saint-Sépulcre, renfermait de magnifiques vitraux d'Albert Dürer, de riches objets d'art, de curieuses reliques, telles qu'un grand morceau de la vraie croix, rapporté de Rhodes, et donné aux Frères de Paris par le Grand-Maître Villiers de l'Isle-Adam, ancien Grand-Prieur de France, une goutte de sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, un bras et une main de sainte Anne, l'un des trente deniers de Judas, le corps d'une des onze mille Vierges. Cette église, placée sous le vocable de Sainte-Marie-du-Temple, offrait, avant la Révolution, cette particularité très remarquée à Paris, qu'elle était la seule où le culte se célébrât selon le pur rit romain, les chevaliers de Saint-Jean très attachés au Saint-Siège n'ayant rien admis du rit parisien : aussi leurs offices attiraient-ils beaucoup de curieux. Une autre de ses particularités était l'exemption privilégiée qui la soustrayait à l'autorité diocésaine comme toutes les autres églises de l'Ordre, la soumettant seulement à la directe et lointaine obédience du Pape, en sorte que lorsque l'archevêque de Paris fermait les paroisses de la ville à quelque cérémonie spéciale, Sainte-Marie-du-Temple ouvrait ses portes. Ainsi vit-on les chevaliers de Saint-Jean admettre dans leur église, en 1787, un office en musique pompeusement organisé, à la mort du compositeur Glück, cérémonie que l'archevêque de Juigné n'avait pas autorisée dans les paroisses de sa juridiction. Aussi voit-on, à la même époque, les Francs-maçons, repoussés des paroisses parisiennes, faire célébrer grand'messe en musique et service pour leurs morts dans l'église libre et ultra-hospitalière de la commanderie.

Le donjon de l'Ordre de Saint-Jean, ou grande tour du Temple, renfermait au premier étage la salle du chapitre et des assemblées

qui réunissaient chaque année tous les commandeurs du prieuré. Les autres étages furent longtemps usurpés par la couronne, qui, malgré les protestations de l'Ordre, y établit le dépôt des poudres. C'est seulement au milieu du dix-septième siècle que l'usage intégral de cet édifice fut restitué au Grand-Prieur. Il y établit les archives du Grand-Prieuré. On sait que cette tour fut en 1792 la prison du roi Louis XVI et qu'à ce titre elle est demeurée célèbre dans l'histoire moderne.

Le Palais, reconstruit par Mansard au dix-septième siècle, sous le Grand-Prieur Jacques de Souvré, était une fastueuse demeure, trop fastueuse peut-être.

Qu'est-il advenu de tout cela?

En 1802, Napoléon fit raser les murs qui formaient l'enclos.

L'église avait disparu avant tous les autres bâtiments. Elle fut vendue révolutionnairement le 3 septembre 1795 pour environ 200 000 francs en assignats, soit 4000 francs en or, sous condition que l'acquéreur, un sieur Carlet, ancien perruquier, la ferait aussitôt démolir.

Le donjon, la grande tour, a renfermé, après Louis XVI, bien d'autres victimes : Napoléon le vendit le 7 octobre 1808 pour 33 000 francs à un nommé Morel, qui tenta d'abord de l'exploiter en le faisant visiter moyennant finance, mais qui fut bientôt contraint de l'abattre, comme il s'y était engagé.

Quant au palais du Grand-Prieur, il fut d'abord transformé par la Révolution en caserne de gendarmerie; en 1811, Napoléon en fit le ministère des cultes; la Restauration le céda aux Bénédictines de l'adoration perpétuelle que dirigeait la princesse de Condé; la Révolution de 1848 en chassa les Bénédictines, établies maintenant rue Monsieur, et y installa l'état-major de l'artillerie de la garde nationale, puis une caserne; le second Empire l'abattit en 1853; et, sur le rapport de M. de Voise, une loi de 1854 autorisa l'Etat à céder les terrains à la Ville de Paris, avec charge d'améliorer le quartier, et d'élever au milieu d'un square un monument d'expiation. Le square a été achevé en 1863 : la ville n'a pas accompli son engagement touchant le monument.

Il reste comme souvenir du Grand-Prieuré de l'Ordre de Saint-Jean la *rue du Temple*, le *boulevard du Temple*, la *rue Vieille-du-Temple*, le *Marché du Temple*, le *Square du Temple*, la *rue du Grand-Prieuré*, simples appellations de souvenir, marquant l'emplacement qu'occupait l'établissement des chevaliers de Saint-Jean. Dans le quartier qui entourait l'enclos du Temple et qui relevait de sa seigneurie, beaucoup de rues ont conservé jusqu'à nos jours leur nom primitif; et parmi ces noms du voisinage, plu-

sieurs perpétuent des souvenirs propres à l'Ordre. Ainsi, les chevaliers de Saint-Jean ont-ils donné le nom du chef-lieu de leur ordre à la dernière rue qu'ils aient tracée, *rue de Malte* (1783) : ils ont baptisé la *rue de Vendôme*, tracée en 1695, du nom du célèbre prince qui fut leur Grand-Prieur; la *rue d'Angoulême*, du nom d'un autre prince qui fut l'un des derniers Grands-Prieurs; la *rue de Crussol*, du nom d'un commandeur qui occupa le Grand-Prieuré comme administrateur provisoire en 1776. Ce sont aussi les chevaliers de Saint-Jean qui ont donné aux rues créées sur leurs dépendances les noms encore subsistant aujourd'hui, des provinces où le Grand-Prieuré de France comptait des commanderies : rues de *Saintonge*, de *Normandie*, de *Bretagne*, de *Poitou*, de *Beauce* et du *Perche*.

Mais un mémorial plus important du Grand-Prieuré de Saint-Jean au Temple est le mausolée du Grand-Maître Villiers de l'Isle-Adam, qui, avant d'arriver à la première dignité de l'Ordre de Saint-Jean, avait été Grand-Prieur de France. Le monument renfermait seulement son cœur, le corps étant à Malte, comme il convenait. Ce mausolée qui se trouvait dans l'église Sainte-Marie-du-Temple, subsiste aujourd'hui en deux fragments. Le moindre, l'écusson du Grand-Maître, qui ornait le socle du mausolée, se trouve au musée du Louvre : c'est une belle rosace de marbre très finement fouillé, dans le goût ornemental de la Renaissance. La partie principale du mausolée, au contraire, est conservée au musée de Versailles : c'est la statue du défunt, beau travail en albâtre, qui représente le Grand-Maître pieusement agenouillé; le monument eut beaucoup à souffrir des brutalités révolutionnaires : la patience et l'art d'un connaisseur, M. Lenoir, l'ont reconstitué : les fragments d'albâtre ont été rapprochés avec un soin méticuleux, et le chef-d'œuvre revit, au milieu de la glorieuse salle des croisades, à Versailles.

Un autre vestige du Grand-Prieuré de France apparaît aux regards dans un quartier bien lointain et peu connu de Paris. L'Ordre de Saint-Jean avait capté, à frais communs avec les religieux de Saint Martin, les eaux de Belleville, qui étaient portées par une double canalisation à Saint-Martin d'une part, et d'autre part au Temple. Il reste quelques vestiges de cette canalisation; et notamment dans une voie escarpée, sur le coteau de Ménilmontant, dans la *rue des Cascades*, un *regard*, bâtiment ancien, surmonte encore le conduit des eaux. Ce solide petit bâtiment porte une inscription latine assez endommagée qui indique que l'adduction des eaux date de 1633, et a été améliorée en 1722, par les deux Ordres, qu'elle appelle *Martinianos* (les religieux de Saint-Martin) et *Templarios* (les religieux de Malte). De chaque côté de l'inscription

lapidaire figure un écusson sculpté, l'écusson de Saint-Martin et l'écusson de l'Ordre de Malte, qui affirment encore l'origine et la co-propriété des eaux. Malheureusement, si l'écusson de Saint-Martin est bien conservé, celui de l'Ordre de Saint-Jean a été fort endommagé. Cependant, il est reconnaissable encore par quelques-unes des huit pointes de la croix spéciale de l'Ordre, sur laquelle était plaqué le blason du Grand-Prieur de l'époque, un prince d'Orléans, fils du Régent. Ce vestige de sculpture est peut-être la seule marque de l'Ordre qui existe encore sur un monument public à Paris.

Enfin, l'Ordre possédait encore le *Petit Saint-Antoine*.

On désignait ainsi cette troisième commanderie des chevaliers de Saint-Jean, située dans le quartier actuel de Reuilly, afin de la distinguer de la grande abbaye de religieuses de Saint-Antoine-des-Champs, qui était située dans le même quartier, mais qui n'avait aucun lien avec l'Ordre de Saint-Jean, et que nous trouvons même en procès avec lui en 1665.

Le *Petit Saint-Antoine* était plus régulièrement appelé *Saint-Antoine des Viennois*. En effet, cette vieille commanderie était échue à l'Ordre de Saint-Jean, par suite de la réunion de l'Ordre des Hospitaliers Antonins du Dauphiné, qui se fondit au dix-huitième siècle avec l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean, lui apportant ses biens de Paris, avec ceux du Viennois et des autres provinces.

Quelques vieux religieux Antonins, devenus, par cette fusion, chapelains conventuels de l'Ordre de Saint-Jean et formant, au *Petit Saint-Antoine*, une sorte de collégiale, vivaient encore au moment de la Révolution. Au nom de l'Ordre de Saint-Jean, le Grand-Prieuré de France payait à chacun d'eux les rentes convenues, lors de la fusion des deux Ordres. Ces rentes furent touchées jusqu'en 1792 : les quittances qui subsistent qualifient les chapelains de *ci-devant* et font mention de leurs contributions *patriotiques*. Le décret de l'assemblée de 1792, qui a spolié les Français de l'Ordre de Saint-Jean en leur attribuant des pensions, stipule aussi la continuation légale des « pensions Antonines », lesquelles, en fait, ne furent jamais plus payées que les autres.

Le *Petit Saint-Antoine* a disparu sans laisser aucun vestige.

III

ARCHIVES

Les archives de l'Ordre de Saint-Jean étaient classées et conservées très soigneusement dans la tour du Temple. L'archiviste

était logé tout près de ses trésors, dans la petite tour adossée à la grande.

Un jour, en 1792, cet employé de l'Ordre, M. Barthélemy, reçut l'ordre subit d'évacuer son logement, où arrivait Louis XVI prisonnier. Il dut abandonner ses meubles et sa bibliothèque particulière au captif, tandis que l'on emménageait pour celui-ci la grande tour, en transportant ailleurs les archives de Malte, qui y étaient rangées. Sans respect pour le bel ordre du chartier, on arracha les archives de leurs casiers, on les entassa dans le grenier de la tour, sous les toits. Plus tard, ces papiers, confisqués révolutionnairement, furent portés au Louvre, puis confiés au *dépôt des Archives nationales*, où ils ont été très exactement inventoriés et où ils sont déposés actuellement en fort bon ordre.

C'est la tardive exécution du décret de 1792 qui, reconnaissant l'Ordre, le dépouillait en France, tout en réglant « que le pouvoir « exécutif prendrait les mesures les plus promptes et les plus ac- « tives pour la conservation des titres, papiers et documents relatifs « aux propriétés dont l'Ordre de Malte jouissait en France. »

Ces pièces forment un fond très considérable, c'est-à-dire qu'elles remplissent environ quatre cents cartons et mille liasses. Ce sont des bulles, titres, correspondances, conventions, états de biens et revenus, comptes, inventaires, documents judiciaires, le tout relatif au Grand-Prieuré de France lequel était l'une des parties de la *Langue de France*, partie fort étendue puisqu'elle comprenait cinq provinces considérables, tout le nord de la France, et comptait seule cinquante-deux commanderies.

Parmi les papiers ainsi conservés, les plus récents, ceux de l'année qui fut la dernière du Grand-Prieuré de France, offrent un spécial intérêt. Ce sont les comptes du « vénérable commun trésor du Grand-Prieuré, rendus, conformément aux bulles de Son Altesse Eminentissime, et de son sacré Conseil, aux illustrissimes seigneurs et à la vénérable chambre du commun trésor de l'Ordre », par le dernier Procureur général du Grand-Prieuré, le commandeur de l'Estourmel.

Il résulte de ces pièces que l'Ordre maintient en France son existence officielle jusqu'en 1792, s'administrant et recueillant l'héritage de ses membres. Pour échapper jusque-là aux spoliations qui frappaient les institutions monastiques françaises, l'Ordre de Saint Jean a soin d'ajouter en France à son ancien titre d'*Ordre souverain* une qualification nouvelle, il s'intitule à cette époque : *Ordre étranger et souverain*. Les chevaliers de Saint-Jean conservent, jusqu'à la Terreur, leur constitution, leurs biens, leur hiérarchie. En 1789, le Grand-Prieur de France est un prince de douze ans, le

duc d'Angoulême, qui administre, sous la tutelle officielle du bailli de Crussol payé 12 000 livres pour cet office. Puis le jeune prince résigne sa fonction; c'est le duc de Berry qui en est investi, à quinze ans, et qui a porté le dernier ce titre.

L'Ordre conserva même jusqu'à la fin sa représentation diplomatique en France. Son ministre n'habitait aucune des trois commanderies de Paris : il se logeait en ville comme les autres ambassadeurs accrédités près du roi de France. Les archives nous apprennent que le représentant de l'Ordre à Paris fut payé jusqu'à la fin sur le pied de 6000 livres par an. En 1789, l'Ordre avait comme ambassadeur le bailli de Suffren. Après sa mort, l'envoyé diplomatique s'intitule seulement *représentant de l'Ordre à la cour de France :* c'est le bailli de Virieu, ministre plénipotentiaire de Parme, qui fait cet intérim; il a un auxiliaire M. Cibon, qui signe encore *secrétaire d'ambassade.* Dans les derniers temps, 1791-1792, les envoyés de l'Ordre, le commandeur Anfrye et M. Ricard, ne sont plus qu'*agents généraux*, et leur auxiliaire n'est plus qu'un commis, M. Renaudin.

Les registres font aussi foi que même en 1791, d'assez nombreuses admissions, une quinzaine, eurent lieu dans le Grand-Prieuré de France; les nouveaux chevaliers obtiennent des délais pour acquitter leurs droits d'entrée (droits de passage), ou bien ils les paient en assignats, ou encore en pistoles d'or d'Espagne. Ces droits s'élèvent pour chacun d'eux à 2500 livres, et à peu près à la moitié de cette somme pour les *diacots* ou membres prêtres de l'Ordre. Parmi les dernières promotions, celle d'un Vibraye, d'un Barral, d'un Galard-Béarn, d'un Lauriston.

Curieux souvenir que perpétuent les archives : l'année même de la fin du Grand-Prieuré de France, en pleine révolution, l'Ordre de Saint-Jean envoie, comme d'usage, de Malte son chef-lieu, une belle provision d'oranges et d'eau de fleurs d'oranger au roi de France! D'après les comptes, le transport de ce dernier présent coûte 600 livres.

Ces intéressants papiers de l'Ordre pourraient être utilement dépouillés dans l'intérêt de son histoire en France.

IV

VESTIGES APPORTÉS A PARIS

Le musée de Cluny possède un tombeau de l'Ordre, rapporté de Chypre et cinq tombeaux de l'Ordre rapportés de Rhodes.

Le premier est une dalle funéraire qui porte la date du treizième siècle : elle a été trouvée à Larnaca en Chypre. C'est celle d'un chevalier français de l'Ordre de Saint-Jean, Brocart de Charpignies. Elle fut rapportée de Chypre en 1852, par M. Édouard Delessert : elle représente le défunt vêtu d'une cotte de mailles et d'une cuirasse; un chien est placé entre ses jambes.

Mais les cinq tombeaux de Rhodes sont autrement précieux : ce sont ceux de cinq Grands-Maîtres de l'Ordre de Saint-Jean. Le gouvernement français les a achetés à un vice-consul italien au mois de janvier 1878.

Ces beaux monuments, la plupart en marbre blanc, se trouvaient à Rhodes, dans l'église des chevaliers (Saint-Jean), lors de la prise de l'île par les Turcs. Depuis lors, ils avaient été retirés de l'église en ruines, utilisés pour d'autres sépultures ou pour des besoins publics. Ce sont de magnifiques souvenirs des plus glorieux jours de l'Ordre.

D'abord, la tombe du vingt-sixième Grand-Maître, Dieudonné de Gozon, est une dalle, dont l'inscription funéraire assez incomplète est rédigée en langue française. On peut y lire : « *Gozon... Maistre de l'ospital...,* » puis la date de sa mort, 1353, les armoiries du défunt, et enfin, celles de l'Ordre qui étaient alors la croix simple sans addition de la croix à huit pointes, relativement récente.

Ensuite, la tombe du vingt-septième Grand-Maître, Pierre de Corneillan, est une dalle qui le représente couché (1355).

Puis, la tombe du trentième Grand-Maître, Robert de Julhiac ou de Juilly), est une auge, un bassin de marbre blanc, dont les Turcs avaient fait le réservoir d'une fontaine publique, en pratiquant au bas deux trous d'écoulement. L'inscription, en langue latine, est ainsi rédigée :

Hic jacet reverendus in Christo religiosus et pater ordinis frater Robertus de Julhiaco quondam Magister sacræ domus hospitalis sancti hierosolimitani, qui obiit die 29 *julii, anno Domini* 1377, *cujus anima requiescat in pace.*

Une autre inscription, en caractères grecs, indique que la tombe profanée du Grand-Maître, avant de devenir un abreuvoir, a servi de sépulture à un Grec de l'archipel.

La tombe du trente-cinquième Grand-Maître, Jacques de Milly, est une dalle sur laquelle il est représenté, avec une inscription en langue latine.

Une seconde inscription latine mentionne que trois ans après la mort du Grand-Maître, un jeune duc de Savoie, prince d'Antioche, fut introduit dans cette même sépulture, à la demande du roi de Chypre.

Enfin la tombe du trente-septième Grand-Maître, Jean-Baptiste des Ursins, portant une longue inscription en vers latins, est un bassin creusé dans un vaste bloc de granit, qui a dû devenir aussi un réservoir de fontaine publique, si l'on en juge d'après les ouvertures d'écoulement pratiquées au bas.

Deux autres souvenirs authentiques de l'Ordre de Saint-Jean ont été rapportés de Rhodes, dès 1836, par S. A. R. le prince de Joinville. L'un est la grande porte de bois de cèdre qui fermait, au palais de Rhodes, la salle capitulaire. Echappée à l'incendie, sauvegardée contre la destruction du siège, elle est exposée aujourd'hui au musée de Versailles, dans la galerie des croisades. Les moulures de ces deux grands vantaux en ogives sont très variées et finement sculptées. On conserve au même endroit un mortier de bronze, également rapporté de Rhodes par le prince de Joinville, et qui servait sans doute aux chevaliers pour la fabrication des munitions de guerre. Demeurés entre les mains des Turcs après le siège de Rhodes, ces souvenirs de l'Ordre de Saint-Jean furent offerts par le sultan Mahmoud au roi Louis-Philippe.

Avec ces monuments anciens, la France possède aussi les moulages en plâtre d'autres monuments; simples copies, mais qui ont, du moins, le mérite de rappeler les souvenirs glorieux de l'Ordre de Saint-Jean.

A citer notamment, au musée historique de Versailles, une dizaine de reproductions en plâtre, moulées sur les monuments originaux qui ornent les sépultures des Grands-Maîtres dans l'église de Saint-Jean de Malte : savoir les quatre statues couchées de Villiers de l'Isle-Adam, de Verdale, de la Valette et d'Aubusson; les huit bustes de Garzez, de Wignacourt, de Vasconcellos, de Paule, de Lascaris-Castellar, de Redin, de Clermont et de Cotoner.

V

MONUMENTS MODERNES

L'Ordre de Saint-Jean occupe naturellement une large place dans le musée historique des gloires françaises, établi à Versailles, sous le gouvernement de Louis-Philippe.

1° Il s'y trouve d'abord cinq portraits à l'huile des Grands-Maîtres de l'Ordre :

Raymond Du Puy, premier Grand-Maître, peint par Lomelein.

Foulques de Villaret, vingt-quatrième Grand-Maître, peint par Eugène Goyet.

Pierre d'Aubusson, trente-huitième Grand-Maître, représenté à cheval avec son armure et les insignes de cardinal, par M. Odier.

Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, quarante-deuxième Grand-Maître, peint par M. Saint-Evre.

Jean Parisot de la Valette, quarante-septième Grand-Maître, peint à cheval, par M. Berthon.

2° Dans le même musée, une série de douze toiles a directement rapport à l'Ordre de Saint-Jean. Ces tableaux exécutés vers 1840, sur l'ordre du gouvernement français, pour le décor des *Salles des Croisades*, par des artistes de talent, et produits aux expositions annuelles, aux *Salons* de cette époque, sont en général bien composés, étudiés et intéressants. Voici l'*Institution de l'Ordre de Saint-Jean, le* 15 *février* 1113 (Lomelein), où l'on voit dans l'église Saint-Jean à Jérusalem, le premier Grand-Maitre, Raymond Du Puy, militariser ses moines hospitaliers pour la défense de leurs malades et pèlerins. Puis commencent les exploits guerriers : *la défense de la Célésyrie en* 1130 (Cibot); *la prise de Rhodes par Foulques de Villaret en* 1310 (Féron); *le combat naval d'Episcopia en* 1323 (Auguste Mayer); *la prise du château de Smyrne en* 1344 (Debacq); *le combat naval d'Embro en* 1346 (Lepoitevin), d'où les chevaliers de Saint-Jean ramènent à Rhodes cent-dix-huit vaisseaux; *les Sarrasins battus en Arménie* 1347 (Henri Delaborde); *la levée du siège de Rhodes* 1480 (Edouard Odier), où le Grand-Maître d'Aubusson, percé de sept blessures, repousse les cent mille hommes de Misach Paléologue; *le Chapitre de l'Ordre* 1514 (Jacquand), où le Grand-Maître Carette organise la résistance contre le sultan Sélim; *l'Ordre de Saint-Jean à Viterbe* 1527 (Debay), où les glorieux vaincus de Rhodes viennent demander à l'Europe de nouvelles armes contre l'infidèle; *l'Ordre de Saint-Jean à Malte le* 26 *octobre* 1530 (Berthon); en dernier lieu, *l'Ordre repoussant de Malte les troupes de Soliman* 1565 (Larivière). C'est l'épopée des chevaliers de Saint-Jean retracée sommairement mais avec éclat, pour l'instruction des générations futures.

3° Enfin, toujours au musée de Versailles, il y a, placés sur les parois et les plafonds, les noms et les écussons des familles françaises qui ont participé aux expéditions contre les infidèles; et, naturellement beaucoup de ces noms tiennent à l'Ordre de Saint-Jean, sur ce glorieux tableau d'honneur. Voici la nomenclature des quarante-cinq Grands-Maîtres dont les noms et écussons figurent dans les salles de Versailles :

Gérard de Martigues, Auger de Balben, Gerbert d'Assalyt, Castus, Joubert de Syrie, Garnier de Naplouse, Emengard d'Aps, Godefroy de Duisson, Alphonse de Portugal, Geoffroy de Rath, Bertrand de

Texis, Guérin, Bertrand de Comps, Pierre de Villebride, Guillaume de Châteauneuf, Hugues de Revel, Nicolas Lorgue, Jean de Villiers, Odon de Pins, Guillaume de Villaret, Pierre de Corneillan, Roger de Pins, Robert de Juilly, Jean Fernandes de Hérédia, Jacques de Milly, Zacosta, des Ursins, de Blanchefort, du Pont, de Saint-Jaille, d'Omèdes, de la Sangle, Desmoulins, de Montagu, de Villaret, de Villeneuve, de Gozon, de Bérenger, de Naillac, de Lastic, d'Aubusson, d'Amboise, Carette, de Villiers de l'Isle-Adam, de la Valette.

Ces souvenirs, rétablis de notre temps, ont paru néanmoins devoir être rapprochés des monuments anciens qui perpétuent en France la mémoire de l'Ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem.

Ils attestent sa grandeur dans le passé de notre pays et leur grande ombre couvre ceux qu'elle abrite, les chevaliers d'aujourd'hui, en leur marquant le devoir.

L. de la Brière.

REVUE DES SCIENCES

Invention fin de siècle. — L'empire de l'air. — La grande machine volante de M. Maxim. — Aéroplane gigantesque. — Construction en Angleterre. — Moteur de 120 chevaux. — Prochaine expérience. — Nouveau système de navigation électrique. — L'Océan générateur d'électricité. — Piles-radeaux. — Grands navires mus par l'électricité des piles à eau de mer. — Illusions et désillusions. — A l'Institution des ingénieurs anglais. — Le progrès dans les machines marines. — Il y a six ans et aujourd'hui. — Navires de 22 000 chevaux de force. — A la Havane : singulière utilisation des moustiques. — Inoculations préventives contre la fièvre jaune par les moustiques. — Piqûres et vaccinations. — Le mouvement propre des étoiles. — Déplacement dans le ciel. — Vitesse de marche. — Combien pèse un cheval. — Chiffres à connaître. — Un petit commerce dangereux. — L'argenterie à bon marché. — Colporteurs et poisons. — Le cyanure de mercure. — Encore l'Observatoire du Mont-Blanc. — Les premiers travaux de recherches. — Insuccès. — Epaisseur de la calotte de glace. — Liste des principaux observatoires de montagne. — Stations météorologiques. — Stations astronomiques. — Difficultés de l'existence aux grandes altitudes. — Expérience de cours sur la force centrifuge.

Est-ce que nous serions à la veille, décidément, de voir l'homme s'élever et progresser dans l'air avec une machine volante? L'heure approcherait-elle, et en disparaissant le dix-neuvième siècle nous ferait-il ce cadeau? Nous avons dernièrement signalé les curieuses expériences et les calculs de M. Langley, directeur de l'Observatoire de Washington. Expériences et calculs montraient la possibilité de se soutenir au milieu de l'atmosphère et d'y progresser avec de grandes vitesses. M. Maxim, l'inventeur américain bien connu, l'auteur de la lampe électrique et de la mitrailleuse qui portent son nom, poursuit depuis quelque temps, en Angleterre, des essais d'un haut intérêt. Il a fait aussi des expériences assez concluantes et aidé par une compagnie qui a confiance dans les résultats à venir, il vient d'achever une grande machine volante qui doit nous « ouvrir l'empire de l'air ». La tentative que va faire M. Maxim, qu'elle soit ou non suivie de succès, n'en éclairera pas moins considérablement le problème de l'aviation sur lequel l'attention est si vivement fixée depuis si longtemps. Si elle

réussissait du premier coup, il est superflu d'insister sur ses conséquences; nous serions bien à la veille d'une révolution dans nos moyens de locomotion.

M. Maxim a adopté le seul moyen qui, à notre avis, puisse conduire à une solution; il a réalisé une grande aéroplane, c'est-à-dire un immense cerf-volant à peine incliné sur l'horizon. Le grand plan principal de sustension mesure dans sa machine 396 mètres carrés de surface; avec les plans accessoires qui s'y rattachent, pour l'équilibre et la manœuvre, la surface totale de l'aéroplane est de 510 mètres carrés. Le grand plan est constitué par un cadre en tubes d'acier et en grande partie par des feuilles de métal. Ces feuilles métalliques servent aussi de condenseur pour recueillir et ramener à la machine à vapeur l'eau condensée ayant déjà servi. Le moteur destiné effectivement à entraîner tout le système et par suite à le soutenir dans l'air est un moteur à vapeur. M. Maxim a choisi deux machines Compound pouvant fournir ensemble 120 chevaux et pesant chacune isolément 136 kilogrammes. La chaudière est formée de tubes d'acier et de cuivre d'un très petit diamètre; elle comporte 48 000 joints brasés et $3^{m},72$ de surface de grille. Enfin le foyer est alimenté au pétrole; l'huile est vaporisée et brûlée dans 45 000 becs. Cette chaudière a été essayée à la pression de 60 kilogrammes sans trace de fuite. Elle pèse 160 kilogrammes. En sorte que machines et chaudières ont au total un poids de 300 kilogrammes. Ce qui représente par cheval-vapeur effectif le poids très minime de 2 k. 5. Il est vrai que, pour entrer dans la réalité des faits, il convient de tenir compte du poids de la pompe d'alimentation, de la tuyauterie, des becs de gaz, du foyer, du propulseur et des transmissions. Tout l'ensemble porte le poids à 1000 kilogrammes. Et en définitive, le poids de l'appareil mécanique s'élève par cheval à environ 8 kilogrammes.

L'aéroplane, gouvernail compris, a 43 mètres de longueur. La force motrice actionne une hélice, et le mouvement de l'hélice détermine la progression en avant et en même temps l'élévation de l'aéroplane. La force ascensionnelle sous son action est de 6000 kilogrammes. Or l'appareil complet avec eau, combustible, accessoires ne pèse que 2800 kilogrammes; il reste donc une large marge pour la force ascensionnelle. En apparence, on le voit, il s'agit d'un immense cerf-volant au-dessous duquel est fixé l'appareil moteur. Dans le cerf-volant, c'est le vent qui, en frappant le plan incliné maintenu sur place par la corde de l'opérateur, détermine l'ascension. Ici, c'est la machine motrice qui, en faisant progresser le plan incliné, remplace l'action du vent et produit l'ascension.

La machine volante de M. Maxim est, dit-on, sur le point d'être terminée; elle repose sur des roues et les roues tourneront sur des

rails jusqu'à ce que tout le système ait pris son élan. Les rails forment une voie de 4 mètres de large et de 800 mètres de long. Sur les premiers 400 mètres le rail est surmonté d'un contre rail destiné à empêcher l'appareil de s'enlever avant qu'il n'ait atteint la vitesse convenable. Au delà, l'aéroplane commencera à planer et à s'élever dans les airs. M. Maxim pense qu'en pleine marche la machine motrice n'aura à développer que 40 à 50 chevaux, ce qui correspondra à une dépense d'environ 20 kilogrammes de pétrole à l'heure; dans ces conditions, on pourrait emporter assez de combustible pour fournir une course de 1600 kilomètres. M. Maxim estime que son aéroplane progressera avec une vitesse de 45 mètres, ce qui lui permettra de tenir tête même aux grands vents. Avec un vent moyen de 12 mètres à la seconde, l'appareil gagnerait à chaque seconde un espace de 45 mètres moins 12 mètres, soit 33 mètres. C'est une vitesse de 119 kilomètres à l'heure.

Il nous faut attendre maintenant patiemment que les premières expériences viennent confirmer ou infirmer les espérances de l'inventeur. Cet essai exécuté sur une échelle aussi vaste ne manquera pas d'avoir un grand retentissement.

M. G. Trouvé a rêvé un nouveau mode de locomotion maritime; son rêve, il croit pouvoir le réaliser. Nous ne sommes pas de cet avis; toutefois pour la petite navigation de plaisance, la solution de M. Trouvé peut avoir du bon. Aussi bien il a réalisé un petit canot de 8 mètres de longueur filant facilement 8 kilomètres par heure. Il y a deux choses dans le procédé préconisé par M. Trouvé, deux choses qui ne sont pas d'ailleurs absolument neuves, mais qui, mises côte à côte, forment un ensemble assez original. D'abord M. Trouvé, comme beaucoup de ses prédécesseurs, voudrait diminuer la résistance à la marche d'un bateau en le soutenant sur l'eau à l'aide de roues flottantes et à la fois motrices. Il suspend en quelque sorte son canot entre trois roues motrices comme celles d'un tricycle. Ce sont ces roues dont le diamètre est convenablement calculé qui flottent et maintiennent le canot au ras de l'eau. Voilà pour un point; pour l'autre, au lieu de se servir d'un moteur à vapeur pour animer les roues, l'inventeur emploie un moteur électrique, ce qui n'aurait rien de bien particulier; seulement au lieu d'installer des piles ou des accumulateurs à bord du canot, ce qui augmenterait le tirant d'eau des flotteurs propulseurs, il a eu l'idée neuve de se servir de l'eau de la mer pour produire l'électricité destinée à mettre en marche le canot. Il plonge dans l'eau des couples zinc et cuivre; il les groupe en formant une sorte de radeau. Le radeau est relié à l'embarcation au moyen d'un câble d'aller et d'un câble de retour et le courant alimente

le moteur. Les deux roues latérales tournent comme les roues d'un moulin; la troisième sert à la direction, et la progression est assurée.

C'est M. E. Duchemin qui, le premier, à notre connaissance a fait des piles avec l'eau de mer, piles au fer. M. Trouvé a trouvé qu'avec le zinc-cuivre, un seul élément avait, avec l'eau de l'Océan, une force électro-motrice de un volt; avec l'eau de la Méditerranée, la force électro-motrice est un peu plus élevée; cette force électro-motrice varie d'ailleurs d'un jour à l'autre. M. Trouvé a constaté que l'on peut monter en tension divers radeaux, bien que plongés dans la même eau et obtenir environ 5 ou 6 volts. Selon l'auteur, on obtiendrait ainsi une source d'électricité puissante. C'est pour cette raison qu'il a songé à la propulsion des navires par l'électricité. Ainsi il suppose un navire de 100 mètres de long et 16 mètres de large et il l'entoure d'un radeau-pile de même dimension; si, dit-il, l'on constitue une pile-radeau avec des éléments éloignés les uns les autres d'un décimètre et plongeant de 4 mètres dans la mer, en donnant à la pile une longueur de 100 mètres, la superficie active sera de 800 mètres carrés, puisqu'on utilise les deux faces immergées, soit, à raison de 5 plaques zinc-cuivre par mètre courant de largeur de radeau, 4000 mètres carrés. Et pour 16 mètres de largeur, 64 000 mètres carrés. Or, toujours d'après l'inventeur, on peut compter par mètre carré sur un courant électrique de plus de 6 vols et de plus de 10 ampères, soit plus de 60 watts, soit pratiquement 6 kilogrammètres. Donc, au total, on disposerait de 5000 chevaux-vapeur pour faire progresser le navire. M. Trouvé conclut de là que la navigation électrique telle qu'il la comprend, est possible. Laissons-le dans cette douce illusion. Voit-on bien un navire obligé de progresser entouré par ces radeaux de 100 mètres de longueur, 4 mètres d'épaisseur, 16 mètres de largeur? Voit-on bien la reconstitution de cette pile avec tous ses éléments en plein Océan, car les zincs et les cuivres s'useraient naturellement très vite; voit-on bien cette pile fonctionnant recouverte par les animaux et les plantes de la mer? etc., etc. Nous ne le voyons pas très bien. Mais néanmoins, il serait sans doute possible d'utiliser une pile de cette nature sur les rivages pour, dans certains cas, fournir un peu d'électricité aux riverains. A dire vrai, ce ne serait pas très économique, et les moulins à vent feraient encore de meilleure besogne, mais l'installation de la pile est si simple qu'elle sera susceptible d'application dans certaines circonstances.

Le projet un peu hasardé de M. Trouvé nous fait songer aux progrès extraordinaires accomplis depuis une vingtaine d'années dans la construction des grandes machines marines. Aussi bien, M. Alfred Blechyden vient de les exposer devant l'*Institution of mechanical*

Engineers. Nous extrairons de cette communication quelques chiffres intéressants en remontant seulement à dix ans en arrière. Il y a dix ans, on commençait déjà à employer partout les machines à double expansion, celles qui ont deux cylindres, la vapeur après avoir servi dans le premier, allant se détendre dans le second avant de s'échapper; l'utilisation de sa force expansive était déjà bien meilleure. Aussi la consommation de charbon qui avant était supérieure à 1 kilogramme par heure et par force de cheval était descendue à 0 kilog. 825. La pression avec laquelle on faisait agir la vapeur ne dépassait pas 5 kilogrammes. Depuis 1881, on a substitué aux machines à double expansion les machines à triple expansion, et la pression de la vapeur a été portée de 5 kilogrammes à 14 kilogrammes. Puis, presque partout, on a adopté le tirage forcé obtenu avec des ventilateurs qui chassent l'air dans le foyer; aussi aujourd'hui, au bout de cette période de dix ans, on peut dire, en ce qui concerne l'économie de combustible, que la consommation moyenne par cheval-heure indiqué est descendue à 0 kilog. 690 et la pression moyenne est montée à 11 kilogrammes par centimètre carré. La pression est plus que doublée; elle a triplé si l'on remonte à vingt ans en arrière. La consommation de charbon a diminué de 16 pour 100 en dix ans et de 28 pour 100 en vingt ans. Mais c'est surtout au point de vue de la puissance individuelle des navires que les plus grands progrès ont été accomplis. En 1872, la plus grande puissance mécanique d'un navire à vapeur était vraisemblablement celle de l'*Arizona* qui produisait 6360 chevaux indiqués. En 1881, l'*Alaska* produisait 10 700 chevaux, la *City of Roma* 11 800, et le yacht *Livadia* 12 500. En 1884, l'*Umbria* et l'*Etruria* atteignaient 14 300 chevaux, la *City of New-York* et le *City of Paris* près de 20 000.

Le même progrès s'est manifesté dans la marine de guerre. En 1881, l'*Inflexible*, le plus puissant navire de guerre connu produisait 8485 chevaux. Aujourd'hui l'*Italia*, le *Lepanto* et le *Re Humberto* en produisent 19 000. La *Sardaigne* actuellement en construction en produira 22 800. Les puissances mécaniques des navires ont donc aussi triplé en dix ans.

Quant aux vitesses, elles ont au moins doublé depuis vingt ans; on faisait vers 1860, 10 nœuds, 11 nœuds; on fait aujourd'hui 18 nœuds, 21 nœuds. Les Compagnies des chemins de fer de l'Ouest et de Brighton viennent, en août dernier, de mettre en service pour la traversée de Dieppe à New-Haven un paquebot, *la Seine*, construit par la Société des *Chantiers de la Méditerranée*. Ce paquebot de 80 mètres de long et de 9 mètres de largeur, à deux hélices indépendantes et à 4000 chevaux avec chaudières timbrées à 4 atmosphères, pouvant emporter 700 passagers, file 21 nœuds. Ses devanciers,

Paris, *Rouen*, *Normandy*, *Brittany*, *Brighton*, construits en Angleterre ne filaient que 17 nœuds. Le progrès a été si rapide depuis quelques années que l'on peut se demander si nous ne touchons pas aux termes extrêmes et si nous n'arrivons pas à la perfection. Il faudra sans doute pour dépasser ces vitesses un peu notablement imaginer d'autres moyens de locomotion. 30 nœuds par heure ce serait déjà bien beau pour le siècle futur, et 30 nœuds cela représente 60 kilomètres, la vitesse de nos express, il y a vingt ans. C'est sans doute tout ce que l'on pourra obtenir; il est vrai que l'on irait ainsi en Angleterre en deux heures. Pour gagner encore en vitesse, il faudra modifier singulièrement le système actuel. Qui vivra verra.

Nous avons fait connaître, en leur temps, les premiers résultats obtenus par M. le docteur Domingo Freire, au Brésil, au moyen de vaccinations, contre la fièvre jaune. Ces essais continués depuis 1887 ont permis de juger de l'efficacité des inoculations. Le gouvernement brésilien a même ordonné la fondation d'un institut vaccinatoire analogue à l'institut Pasteur. Voici maintenant que M. Finlay, de la Havane, et M. Delgado, son collaborateur, préconisent aussi une méthode qui ne pêche certainement pas par l'originalité. M. Finlay vaccine en faisant piquer des personnes saines par des moustiques auxquels il fait préalablement sucer le sang de sujets atteints de la fièvre jaune. Ces deux médecins ont communiqué à l'Académie de médecine de leur pays une statistique embrassant une période de dix années et comprenant 67 inoculations. Ces inoculations ont été pratiquées toutes sur des personnes non acclimatées. Voici leur conclusion : 1° l'inoculation avec un ou deux moustiques récemment contaminés n'est pas dangereuse; l'effet direct le plus prononcé a été, dans dix-huit cas, une forme bénigne de la fièvre jaune; 2° on doit attribuer à l'influence de l'inoculation par les moustiques la facilité de l'acclimatation, puisque, sur les sujets inoculés, dix-neuf ont été secondairement atteints de la maladie avec un seul cas mortel, soit 6 pour 100 de malades et moins de 2 pour 100 de morts au lieu de 19 et 20 pour 100, proportion ordinaire chez les sujets non inoculés; 3° les moustiques perdent rapidement leur pouvoir contaminant sur les personnes saines, tandis que ce pouvoir augmente quand ils répètent leurs piqûres sur des personnes malades; 4° les inoculations pratiquées pendant la saison froide ne doivent pas être considérées comme une garantie suffisante et doivent être réitérées au retour de l'été.

Ce mode d'inoculation préventive par les moustiques, s'il est bien réel, est tout au moins intéressant, car enfin, il doit être applicable

à d'autres affections microbiennes, et il serait bon de s'en assurer par des expériences de laboratoire.

Tout notre système solaire, le soleil en tête, bien entendu, se déplace dans le ciel, comme on sait, et progresse vers la constellation d'Hercule. Il en est de même de toutes les étoiles fixes. Mais quelle est, pour les étoiles, la vitesse du déplacement? On a déjà donné des chiffres à plusieurs reprises; en voici de nouveaux. Un astronome allemand, M. G. Jæger, a conclu, des observations de M. Hormann sur le mouvement de quarante-neuf étoiles selon le rayon visuel, que le système solaire se meut, par rapport à l'ensemble des étoiles visibles, avec une vitesse de 32 kilomètres par seconde. La vitesse moyenne des étoiles fixes serait de 42 kilomètres par seconde. M. Jæger a cherché aussi à savoir s'il y avait des chances de collision entre étoiles et, par un calcul analogue à celui que l'on emploie dans la théorie cinétique des gaz, il a trouvé que chaque étoile peut en rencontrer une autre en 328 milliards de milliards d'années. Ce résultat serait, en tout cas, rassurant, en supposant que le calcul soit exact... ce qui n'est pas démontré.

On ne se fait pas toujours une idée bien exacte du poids des chevaux. Donnons quelques chiffres représentant des moyennes. Un cheval de cavalerie légère pèse de 380 à 400 kilogrammes. Un cheval de cavalerie de ligne, de victoria, de coupé, pèse entre 450 et 480 kilogrammes. Un cheval de luxe ou de cavalerie de réserve a un poids compris entre 500 et 580 kilogrammes. Un cheval de trait léger pour omnibus ou camionnage pèse de 500 à 700 kilogrammes. Enfin, un cheval de gros trait, tel que ceux que l'on emploie pour tirer les fardiers, pèse 600, 800 et même 900 kilogrammes.

A Paris et en province, des marchands vendent sous les portes cochères ou sur les places publiques de la poudre et du liquide destinés à réargenter les couverts en ruolz. Pour quelques sous, ces camelots livrent poudre et liquide et entraînent la conviction des acheteurs en leur faisant voir combien il est simple de remettre à neuf cuillers, fourchettes, couteaux. On s'arrache un produit si précieux et si peu coûteux. Et, sans méfiance, on en fait grand usage. Il est indispensable de dire et de redire que le produit si vanté n'est autre que du nitrate ou du cyanure de mercure, poison violent. Nous espérons bien que le Comité consultatif d'hygiène de France décidera qu'il y a lieu de poursuivre avec énergie les commerçants qui livrent à un public trop confiant une substance aussi dangereuse. Il n'y a qu'à faire appliquer l'ordonnance du 29 octobre 1846 et la loi du 19 juillet 1845,

qui permettent de traduire ces colporteurs de poison en police correctionnelle.

Ainsi que nous l'avions fait pressentir, le projet d'observatoire au sommet du Mont-Blanc ne va pas tout seul. M. Imfeld, l'ingénieur suisse, qui avait bien voulu se charger de l'exploration préliminaire, a dû abandonner l'entreprise momentanément faute de travailleurs. On a recommencé depuis à deux reprises, mais à quoi bon? On se rappelle qu'il s'agissait de forer de petites galeries à une douzaine de mètres au-dessous du sommet, et en travaillant à l'abri des intempéries, de les pousser en avant pour voir si l'on rencontrerait la roche, base solide nécessaire aux fondations d'une construction définitive. Les ouvriers, au bout de quelques jours de travail, tombèrent malades. Un médecin M. le Dr Jaccoutet accompagnait M. Imfeld; atteint lui-même, il avait dû redescendre au refuge Vallot, 400 mètres plus bas; il y est mort frappé d'une congestion pulmonaire. Deux touristes qui voulurent visiter le chantier ont été entraînés par une avalanche. M. Imfeld dut redescendre pour chercher d'autres ouvriers, les premiers se refusant de rester davantage au sommet. Il en a trouvé, mais combien de temps résisteront-ils? Jusqu'ici le bilan est nul. On n'a pas trouvé la roche. On prétend qu'au fond d'une galerie creusée dans la neige glacée, on a recueilli un noyau de prune, ce qui prouverait qu'ici comme ailleurs la glace du sommet s'enfonce sans cesse pour faire place à de nouvelles couches; mais tout ceci n'implique pas que la calotte de glace soit de faible épaisseur. Et la difficulté de vivre là-haut nous semble devoir mettre en garde contre une entreprise au moins très audacieuse. Le petit observatoire des Bossons, installé par M. Vallot à 400 mètres au-dessous de la cime, peut déjà rendre de grands services. Il faudra prendre son temps en tout cas et choisir des jours propices pour poursuivre l'exécution du projet, si l'on tient absolument chez nous à posséder « le plus haut observatoire du monde ». En ce moment la galerie principale a 50 mètres de longueur et l'on perce une galerie latérale. Il est vrai que le mauvais temps va faire cesser les travaux que l'on ne pourra plus reprendre qu'en 1892.

Ces stations de montagnes peuvent certainement éclairer la science météorologique, mais encore est-il qu'il ne faut pas pour cela mettre en danger permanent des existences humaines. Nous possédons déjà, d'ailleurs, un nombre respectable d'observatoires de montagne. Le club Alpin Italien va construire sur le Mont Rose (4600 mètres), un petit observatoire. Il existe aux États-Unis, sur le Pic-Peak (Colorado), une station météorologique à 4300 mètres. Dans les Andes du Pérou, on en a établi une à 3400. Dans les Alpes Autrichiennes, la station du

Sonnblick est à 3100 mètres. Il faut encore citer les observatoires de l'Etna (2900 mètres), du Pic du Midi (2800 mètres), du Santis, en Suisse (2500 mètres), du Ventoux (1900 mètres), de l'Aigoual (1500 mètres), du Puy-de-Dôme (1400 mètres). Nous possédons donc déjà un certain nombre de postes très élevés qui peuvent suffire à nos besoins actuels. Il est vrai que M. Janssen désirerait établir au sommet du Mont-Blanc un observatoire à la fois météorologique et astronomique. Les observatoires astronomiques très élevés sont en très petit nombre. On ne compte guère que celui de Lick à 1500 mètres d'altitude sur le Mont-Hamilton, en Californie, et l'observatoire de Tananarive, à Madagascar, situé par 1300 mètres de hauteur et dont les observateurs sont des missionnaires français. La pensée de M. Janssen est donc louable; mais il faut quelquefois avoir le courage de résister aux entraînements de la science. Il faudra donc ne s'avancer désormais qu'avec une extrême prudence dans l'étude d'un projet séduisant, mais qui dépasse sans doute les moyens d'action dont nous pouvons disposer. Un observatoire au Mont-Blanc ferait bien notre affaire, à la condition qu'il ne nous coûtât pas beaucoup de vies humaines. Là encore une fois est toute la question.

Les expériences pour démontrer l'action de la force centrifuge ne manquent pas. M. le professeur Van der Mensbrugghe en fait une chaque année à son cours qui a un certain attrait. Il prend une ficelle de 35 centimètres de longueur, et attache à son extrémité une chaînette à petits maillons de 30 centimètres de longueur environ fermée sur elle-même. Puis tenant la ficelle verticale, il lui imprime un rapide mouvement de rotation comme s'il voulait la tordre entre ses doigts. On voit alors la chaînette double s'ouvrir, et quand la vitesse de rotation est suffisante, la chaînette se redresse horizontalement et se relève en cercle dans un plan horizontal. La corde décrit alors une sorte de surface conoïde déformée par la force centrifuge. On peut exécuter la même expérience avec un simple porte-plume attaché à l'extrémité de la ficelle. Quand la rotation imprimée à la ficelle est convenable, le porte-plume qui avait naturellement la position verticale se redresse peu à peu et prend finalement une position presque horizontale.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 octobre 1891.

Le moment approche où les Chambres vont reprendre leur session. Elles sont convoquées pour le 15 octobre. On les attend sans impatience. La tournure habituelle de leurs débats, l'esprit qui les anime, les passions qui les égarent, n'ont rien qui soit fait pour gagner la confiance; et ce n'est pas en regardant le régime parlementaire, tel qu'il se pratique aujourd'hui, qu'on apprend à en reconnaître les avantages et la nécessité.

Cependant la mission des législateurs serait grande et leur influence efficace sur le gouvernement, s'ils avaient bien voulu consacrer quelques instants de leurs vacances à se rendre compte des sentiments du pays. Quelques-uns d'entre eux se sont fait un facile devoir d'assister aux grandes manœuvres de l'Est ou aux splendides opérations de l'escadre de la Méditerranée. Nous n'avons garde de le leur reprocher. Rien ne doit leur être plus à cœur que tout ce qui touche aux intérêts de la marine et de l'armée, puisque ces intérêts sont ceux de la défense, de l'existence même de la nation. Mais la vie morale de la France, ses vœux, ses besoins, ses aspirations, ne méritent pas moins l'attention des députés; et pour s'en pénétrer, ce qu'il leur faut interroger, ce ne sont pas ces comités de hasard qui, nés de coteries, ne subsistent que de leurs convoitises ou de leurs rancunes, c'est cette masse laborieuse, paisible, honnête, qui cultive et développe par son travail et ses vertus, pour le léguer à ses successeurs, le champ qu'ont ensemencé ses devanciers.

Dans cette observation consciencieuse les membres de nos Assemblées, à quelque opinion qu'ils se rattachent, pourraient puiser quelques-unes de ces inspirations qui déterminent l'orientation d'une politique et décident souvent de l'avenir d'un pays, d'un gouvernement ou d'un parti.

Que veut cette masse? Que réclame la France? Ce n'est pas à

l'opposition que nous le demanderons, c'est au gouvernement. Les organes de l'opposition n'ont guère soufflé mot pendant les vacances, et leur voix, en tous cas, paraîtrait à plusieurs suspecte de parti-pris. Mais les orateurs officiels, les ministres, le président de la république, ont plus d'une fois pris la parole. Dans tous leurs discours, ils ont prêché l'union; jusque sur les lèvres d'un homme qui n'est plus ministre, mais qui n'est pas sans songer aux moyens de le redevenir, jusque sur les lèvres de M. Ferry, les mêmes appels à la concorde et à l'apaisement se sont rencontrés.

Si l'on tient ce langage, c'est apparemment qu'on le sait agréable au pays. Nous n'avons pas affaire à des caractères qui s'exposeraient à heurter le sentiment public, au risque d'y perdre la possession du pouvoir ou la chance de le reconquérir. On ne vante à la France l'apaisement que parce qu'elle le veut. Mais cet apaisement qu'on lui vante le pratique-t-on en réalité? On parle d'interpellations que, sous l'inspiration de M. Floquet, impatient de déployer à nouveau ses aptitudes gouvernementales, les radicaux adresseraient au ministère pour savoir quelle conduite il entend tenir sur les questions religieuses. Les instigateurs de cette campagne ne peuvent nourrir que de très mauvais desseins. Mais, de quelque côté que ce soit et dans les vues les plus diverses, nous comprenons qu'on demande au cabinet de mettre enfin d'accord les faits et les paroles, les promesses et les actes. Les laïcisations à outrance, le droit d'accroissement appliqué avec des raffinements odieux, la rage des sectaires ne reculant même pas devant cette maison de la sœur Rosalie d'où elle chasse les saintes Filles qui y ont gardé l'héritage de sa charité; les délibérations des conseils électifs qui réclament l'enseignement religieux dans les écoles, annulées, tandis que sont maintenues, sinon encouragées, celles qui appellent contre les élèves des établissements libres l'interdiction des fonctions publiques, ce sont là évidemment, — et nous pourrions citer bien d'autres exemples, — autant de démentis donnés à ces assurances pacificatrices dont on est si prodigue. Ou l'on veut l'apaisement, et il faut couper court à ces provocations; ou on les veut continuer, et il faut avoir le courage de les avouer devant le pays qui les condamne.

Une autre interpellation est annoncée, et celle-là par son propre auteur. C'est celle qu'un sénateur des Côtes-du-Nord, M. le marquis de l'Angle-Beaumanoir, compte adresser au ministre de l'instruction publique, sur l'enseignement du catéchisme donné dans quelques écoles laïques de Bretagne par les instituteurs. Il convient d'en rapprocher la réponse que Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc, vient de faire au maire de Pommerit-Jaudy, qui lui

avait demandé l'autorisation de faire bénir une école laïque. Mgr Fallières rappelle fort à propos à ce magistrat que ce qu'il demande est la violation de la loi de 1882, en vertu de laquelle on a enlevé les crucifix des écoles et interdit dans les classes toute intervention de l'autorité religieuse. « Pour avoir fait réciter la prière ou laissé le catéchisme aux mains des enfants, écrit le prélat, un grand nombre d'instituteurs ou d'institutrices ont été frappés de peines disciplinaires, depuis le simple avertissement jusqu'à la révocation. »

Dans ces circonstances, l'évêque de Saint-Brieuc n'entend autoriser la bénédiction de l'école laïque que le jour où le maire de Pommerit aura obtenu de M. Bourgeois « une déclaration d'après laquelle il sera permis de donner l'enseignement religieux dans l'école publique, sous le contrôle de l'autorité ecclésiastique ».

Il y a là, en effet, un ordre de procédés dont le caractère saute aux yeux et que ne peuvent faciliter de leur concours ni le clergé ni les conservateurs. On poursuit avec acharnement l'idée religieuse; dans les manuels et même aux distributions de prix, à commencer par M. Bourgeois, en pleine Sorbonne, on s'efforce d'effacer le nom de Dieu de l'esprit des élèves. Seulement il y a des régions où les croyances sont tellement unanimes et profondes, que les laïcisateurs se sentent perdus dans cette masse. Alors rien de plus simple : on se fait dévot et l'on donne aux instituteurs l'ordre d'afficher des dehors religieux pour lesquels on les destituerait s'ils les montraient ailleurs. Ces choses-là ne sont pas spéciales à la Bretagne. On pourrait citer d'autres provinces où, suivant les communes, tel instituteur est exhorté à suivre les offices et tel autre, s'il se hasardait à voir son curé, serait, de son aveu, révoqué. Dans de pareils contrastes, il n'y a aucune pensée d'apaisement. Il n'y a qu'un calcul hypocrite pour tromper des familles qu'on se flatte d'amener, sous une étiquette menteuse, à déserter l'enseignement du clergé, en attendant qu'elles désertent la religion elle-même.

Mais de ces pratiques, pourtant, nous tirons une conclusion.

C'est pour répondre aux vœux des populations, nous disent ceux qui veulent les excuser, qu'on a recours à ces tempéraments. Vous reconnaissez donc alors que vos lois ne sont pas « intangibles », comme vous l'avez tant de fois répété. S'il est vrai que vous les violez çà et là pour complaire aux populations, que ferez-vous le jour où par leurs élus ces populations vous auront signifié que la France entière les repousse? Il ne vous restera plus qu'à les abolir, à moins que vous entrepreniez contre la France cette lutte que, dans quelques localités de Bretagne, vous renoncez à affronter. Donc

ces lois changeront le jour où il y aura dans la Chambre une majorité contre elles. En vain les sectaires proclament qu'on n'y peut toucher, trop souvent appuyés par des conservateurs qui, s'emparant de leurs paroles comme si elles constituaient des jugements sans appel, s'écrient : « Vous voyez bien qu'il n'y a rien à espérer en république, les républicains le disent eux-mêmes! »

Les républicains dont on parle ne sont pas le pays; ils ne sont même pas, quoi qu'ils prétendent, la république, et le passé proteste contre les interdictions dont ils veulent frapper l'avenir.

Ces lois qui, toutes mutilées qu'elles soient, soutiennent encore de leurs débris la liberté d'enseignement, la loi de 1850 et la loi de 1875, sont des lois faites en république. Les sectaires les ont repoussées; les conservateurs, — et nous n'excluons pas de ce nom bon nombre de républicains modérés, — les ont adoptées. Il suffira pour les relever qu'une majorité revienne. C'est donc à former cette majorité, même sous la république, c'est à conquérir le pouvoir, même sous la république, que les hommes de droit et de liberté, en gardant chacun la dignité de leurs convictions, doivent avant tout songer. Il leur faut s'attacher à ce but; qui le dirait impossible proclamerait par là même la politique du désespoir, véritable suicide dans un pays qui veut vivre, pour ceux qui la prêchent.

Nous lisions à ce sujet de graves et fortes considérations dans une lettre que Mgr l'évêque de Bayeux adressait récemment à son clergé. Rappelant la pratique constante des prêtres de son diocèse, le prélat leur recommande d'y rester fidèles, en demeurant, comme l'Église elle-même, en dehors et au-dessus des partis. Mais si, avec la netteté d'un esprit qui ne croit pas qu'on gagne à voiler les choses, il déclare que l'ingérence du prêtre dans la politique est suspecte, s'il constate à la fois, pour exhorter son clergé à en tenir compte, la réalité et l'absurdité du préjugé qui repousse, comme si elle était à aucun degré menaçant, « la domination du prêtre en dehors des fonctions de son ministère », Mgr Hugonin n'en conclut pas, bien loin de là, que le prêtre doive se désintéresser des revendications communes à tous les catholiques. Droit d'association, droit des pères de famille, égale accession de tous aux fonctions publiques, égalité de l'impôt, ce sont là de ces principes primordiaux que tous ont charge de soutenir; et lorsque, par exemple, on réclame contre ce droit d'accroissement qui, de l'aveu des républicains sincères, n'est que le droit de confiscation et de confiscation exercée sur le bien des pauvres, on ne fait pas de politique, on ne menace pas la république, à moins que république et confiscation ne soient deux choses inséparables.

Mgr l'évêque de Bayeux a tenu à déclarer que ses exhortations ne s'adressaient qu'au clergé et ne concernaient pas les laïques. Sans méconnaître la haute sagesse qui a dicté cette réserve, nous dirons que, dans l'état de division où nous ont laissés les révolutions, les conseils du prélat n'en sont pas moins pour les laïques d'une application profitable. Pour eux, comme pour le clergé, le premier devoir de l'heure présente est de se placer « sur le terrain de la liberté », et de se grouper, sans diversions ni revendications étrangères, pour la défense des intérêts et des droits que tous veulent sauvegarder. La condition nécessaire de cette défense commune, c'est l'esprit de tolérance entre ceux qu'elle rassemble, c'est la fin de ces subtilités exclusives, de cette casuistique byzantine, par lesquelles, sans cesse appliqué au soin de trier ses alliés naturels et de les dénoncer, on perd de vue ses ennemis. Royer-Collard disait : « Il ne faut pas persécuter les honnêtes gens pour les opinions qu'ils n'ont pas; on les leur donne. » C'est une vérité que les partis d'opposition, aussi bien que les gouvernements établis, ont souvent méconnue et toujours à leur détriment. Lorsque des hommes sont d'accord pour défendre le droit, la religion, la liberté, la justice, ils n'ont pas à s'interroger sur la forme de gouvernement que chacun d'eux préfère ou accepte. Ils n'ont qu'à marcher ensemble à la conquête de ces biens qui, sous quelque régime que ce soit, sont dus à la France.

Si les ministres continuent de démentir par leurs actes leurs paroles de conciliation, nous n'en voyons pas moins dans ces paroles un motif de confiance. On ne dit pas impunément à un peuple qui veut la pacification, qu'on la veut comme lui. On l'encourage par là à la vouloir plus fortement, et on l'amène à l'exiger de ceux qui l'ont promise ou à les renverser s'ils la refusent. Le gouvernement issu du 2 décembre s'était mis, vers 1860, à parler de liberté, quand il avait senti le désir de la liberté se réveiller en France. Beaucoup ne voyaient qu'un leurre dans ces assurances et les tenaient pour non avenues; d'autres, sans avoir plus de confiance, se dirent qu'il fallait prendre au mot le pouvoir qui les donnait et développer le mouvement que, tout en se réservant peut-être de le refouler, il faisait mine d'encourager. Les résultats les justifièrent. Lorsque M. de Persigny, après avoir invité les hommes des anciens partis à se rapprocher des affaires, se déchaîna contre eux en 1863 pour les en écarter, il s'aperçut qu'il était trop tard. Les hommes des anciens partis entrèrent au Corps législatif et M. de Persigny quitta le ministère. Nous voyons de même aujourd'hui des républicains faire des invites aux conservateurs, et dès que ceux-ci paraissent y répondre, s'empresser de leur fermer la porte. Mais le pays est là

qui entend, qui observe, qui compare et qui jugera, le moment venu.

Déjà la question que poseront inévitablement les électeurs est soulevée par quelques républicains. M. Jules Ferry, dans un discours prononcé à Épinal, a reconnu, lui aussi, que la politique d'apaisement était dans les vœux profonds du pays. Peu s'en faut qu'il n'ait dit l'avoir toujours prêchée. Il est bien vrai pourtant, ainsi que le lui ont rappelé des organes de son parti, qu'il a jusqu'ici personnifié tout le contraire. « Son nom, écrit le *Temps*, symbolisait le *Kulturkampf* qui a sévi en France comme en Allemagne. » Et le *Temps* ajoute, en se félicitant de l'attitude nouvelle de M. Ferry : « Tout le secret de la politique à suivre est compris dans ce mot d'apaisement, *à condition pourtant que ce ne soit pas seulement un mot.* »

Nous n'en dirons pas davantage, et cette réflexion du *Temps*, ce n'est pas seulement à M. Ferry, c'est à M. Carnot, c'est aux ministres, aux républicains, au *Temps* lui-même, que nous la dédions. Elle sera, si les conservateurs le veulent, la formule du prochain scrutin.

La mort du général Boulanger est venue délivrer les républicains d'une préoccupation que, au dire de plusieurs d'entre eux, son exil n'avait pas éteinte. Mais ils seraient bien aveugles, et d'autres avec eux, s'ils effaçaient de leur mémoire les sévères leçons du passé que ce drame a tout à coup fait revivre.

Finir d'un coup de revolver dans le cimetière d'Ixelles! Quel dénouement après quel rêve! Tomber de cette mort que flétrissaient autrefois, jusque chez les simples soldats, les ordres du jour militaires, lorsqu'on a commandé l'armée française, lorsqu'on a pu se croire un instant le maître de la France! On se sent pris de pitié, malgré tout, pour cette carrière si fatalement anéantie. Il n'y a rien de plus triste, après la chute du prêtre, que la chute du soldat, parce que sa vie, comme celle du prêtre, représente au plus haut degré le dévouement et le sacrifice, et pour l'un comme pour l'autre, il semble que la première rupture du pacte professionnel doive traîner à sa suite toutes les autres déchéances. Sorti de la règle morale comme de la discipline, le général Boulanger, bien plus par les actes de sa volonté que par les arrêts d'une justice partiale, devait mettre les dernières années de sa vie et sa mort elle-même en dehors de ces lois que dictent également l'honneur militaire et la foi chrétienne.

Cependant cet homme était né vaillant. Sous un régime qui n'eût fait appel qu'aux nobles instincts, il aurait parcouru une carrière brillante. Blessé dans la guerre d'Italie et décoré quand il n'était encore que sous-lieutenant, parti lieutenant pour la Cochin-

chine et, moins de deux ans après, revenu capitaine; blessé, en 1870, à Champigny, contre les Prussiens; en 1871, contre la Commune, il avait rapidement et bravement gagné ses grades. Le malheur voulut qu'en 1882 il fût appelé, comme directeur de l'infanterie, au ministère de la guerre. Là il vit les politiciens, il entendit leurs propos, il connut leur puissance. C'est ce qui le perdit. Cœur faible et tête légère, sans portée dans l'esprit, sans frein dans les désirs, sans décision dans le caractère, indifférent aux partis et prêt à caracoler pour tous ou contre tous, il avait besoin d'être encadré, et s'il était doué de ce courage qui, dans l'entraînement du combat, fait du moindre troupier un héros, il était sans force, livré à lui-même, contre l'épreuve ou la séduction. Attaché d'abord aux pas des opportunistes, il comprit bientôt que les vrais maîtres du jour étaient les radicaux. Il déserte les uns pour se lier aux autres. Mais il lui fallait leur donner des gages. Avoir combattu en Kabylie, en Italie, en Cochinchine, à Champigny, aux yeux des radicaux, c'étaient de pauvres titres; avoir combattu la Commune, c'était un grief. Le général Boulanger fut envoyé en Tunisie. Il s'y fit un nom par ses luttes retentissantes avec l'autorité civile et l'autorité judiciaire; il usa et abusa des journaux. Revenu en France, il s'installa à l'hôtel du Louvre et adressa à ses collègues de l'armée une circulaire où, faisant pressentir son prochain avènement au pouvoir, il les invitait à se concerter avec lui. A ces traits, les radicaux reconnurent un des leurs; la discipline était violée, le devoir militaire oublié, le politicien tuait le soldat. L'homme était mûr pour le ministère de la guerre. Un cabinet nouveau se formait. M. Clémenceau imposa le général Boulanger au président du conseil, M. de Freycinet, qui, naturellement, l'accepta.

Sous quel autre régime un pareil scandale eût-il pu se produire? et quel crime à ceux qui imposaient ce choix comme à ceux qui l'acceptaient, quand Moltke était toujours à la tête de l'état-major allemand et la guerre toujours menaçante!

Mais ce qui peint mieux encore le régime de l'époque, ce qui devrait rabattre l'orgueil de ces politiciens osant bien s'attribuer l'honneur de la réorganisation de l'armée, c'est qu'à la même heure il y avait dans les rangs de l'armée un homme, éminent entre tous, dont le maréchal Canrobert disait qu'il était un Moltke français, et que, dans une noble proclamation, le général Saussier déclarait récemment un chef « hors ligne ». Cet homme, que tout désignait pour les plus hauts degrés de la hiérarchie, que le moindre patriotisme eût commandé de mettre en lumière, on le reléguait dans l'ombre. Si l'on était obligé de faire appel à ses conseils, on s'en

cachait comme d'une mauvaise action. M. Clémenceau ne l'avait pas admis et, fidèle exécuteur de ses instructions, sous l'autorité de ce même M. de Freycinet que le cri de l'opinion et de la nécessité a enfin contraint de placer le général de Miribel au poste qui lui était dû, le général Boulanger s'empressait de l'écarter. Miribel exclu et Boulanger ministre, voilà les titres propres du parti qui, depuis la retraite du maréchal de Mac-Mahon, démissionnaire, lui, pour n'avoir pas voulu laisser toucher à l'armée, a dominé la France.

Ce que le général Boulanger a fait durant son ministère, chacun le sait. Il a proscrit les princes, caressé les grévistes et réclamé l'enrôlement des séminaristes, toujours soutenu par la majorité des républicains jusqu'au jour où, s'apercevant qu'il ne conspirait que pour lui-même, un bon nombre l'ont abandonné, lui reprochant non ses actes, mais son but. La faveur d'une faction l'avait porté au pouvoir; les mérites qu'elle lui avait prêtés, la légende patriotique que, dans un intérêt de parti, elle avait créée autour de son nom, l'ont désigné à l'idolâtrie des foules mécontentes du présent, et avides d'un sauveur qui les en délivrât. Cela encore eût-il été possible sous un autre régime, et se figure-t-on un pareil mouvement en Angleterre ou en Allemagne? D'autres sont venus alors de camps tout opposés, qui, empruntant à leur tour les mœurs de leurs ennemis, ont essayé d'associer à cette popularité malsaine l'honneur jusque-là inviolé de leur cause; les mêmes, pour la plupart, qu'on voit aujourd'hui s'effaroucher à la seule idée d'un rapprochement avec les modérés de la république et dénoncer à grand bruit la trahison « des constitutionnels », après avoir donné la main sans vergogne aux revenants de la Commune, aux proscripteurs des princes et aux promoteurs de la formule « les curés sac au dos ».

Sans nous arrêter à cette désolante erreur, il nous sera permis de rappeler que le *Correspondant* l'a toujours combattue, et que, dès la première heure, il a jugé à sa mesure, ministre ou candidat, le général Boulanger.

Après tout, les républicains auraient tort d'accabler ceux des conservateurs qui ont trempé dans la fatale aventure, car ils sont, de cette faute, les premiers auteurs. Les régimes font les mœurs : et de même qu'on a vu, sous le premier Empire, se déprimer et s'abaisser des hommes qui, à l'air libre de la Restauration, devaient se signaler par leur indépendance; de même les enseignements, les exemples, le mépris de toute loi morale, l'immolation du droit et du devoir au succès, la jouissance à tout prix, toutes ces maximes et toutes ces pratiques que les républicains, après les avoir tant blâmées dans le second Empire, ont, à peine au pouvoir,

reprises pour leur compte et poussées à bout, ont exercé jusque sur leurs adversaires leur néfaste influence. Ceux-ci ont salué l'idole; les républicains l'avaient élevée, et si, pour les premiers, le poids du passé demeure plus lourd, les seconds n'ont pas à s'en enorgueillir. Le contraste n'est qu'un hommage aux principes des conservateurs. En acclamant un homme qui représentait l'indiscipline, le désordre, la révolution, la persécution, les radicaux suivaient leur pente, laquelle mène à la tyrannie démagogique ou césarienne. Les conservateurs, au contraire, marchaient contre leur propre cause, laquelle est la cause de l'honneur, de la religion, du devoir militaire et moral, de la liberté et du droit. Puissent-ils ne jamais oublier cette dure expérience! Mais qu'à leur tour les républicains en soient bien convaincus : si Boulanger est mort, le boulangisme, sous une autre forme et sous un autre nom, peut toujours renaître. Il a son principe toujours menaçant dans des mécontentements et des colères dont les prétextes ou les causes n'ont pas disparu.

La mort, une mort virilement et chrétiennement acceptée, vient d'enlever à son parti et à son pays un homme de bien et de talent, orateur éminent, publiciste intrépide, M. Octave Depeyre. Par son dévouement à toutes les causes qui nous sont chères, M. Depeyre nous avait presque donné le droit de le considérer comme un des collaborateurs du *Correspondant*. Il débuta bien jeune dans la presse, et ce fut sous les regards bienveillants de M. de Villèle, qu'il dirigea la *Gazette du Languedoc*. C'est encore à la presse, dans la direction du *Moniteur Universel*, qu'il a consacré les derniers efforts de sa vaillante plume. Avocat distingué du barreau de Toulouse, il fut envoyé par les électeurs de la Haute-Garonne à l'Assemblée de 1871, plus tard, par les électeurs du Lot, pendant la première période, au Sénat. Membre de la droite à l'Assemblée nationale, il y prit place aux premiers rangs, et le 20 novembre 1873, il entra comme garde des sceaux dans le second ministère que forma le duc de Broglie. Il avait la flamme oratoire, la repartie prompte et ferme, la discussion précise, claire et nerveuse. Avec le duc de Broglie, M. Depeyre prépara et soutint le projet d'organisation des pouvoirs publics, dont les dispositions prévoyantes, combinant dans une équitable représentation les droits et les intérêts, les passions mobiles du suffrage universel et les garanties permanentes d'un ordre constitutionnel, eussent établi sur de solides assises le gouvernement de la France, sous quelque forme que ce fût, républicain comme les événements l'ont fait, monarchique comme le souhaitaient, dans leur patriotisme, les auteurs du projet. Avec le président du Conseil, il déposa son portefeuille

plutôt que de lui immoler des idées qu'il croyait justes, montrant, cette fois comme toujours, une fermeté de convictions qui devait assurer à cette vie, toute d'honneur et de fidélité, à cette mort bénie par le Souverain Pontife, et sanctifiée par la foi, le respect, l'hommage et les regrets de tous les partis.

Les déclarations pacifiques se succèdent en Europe. « L'équilibre européen » mis au rebut comme un mot hors d'usage depuis la guerre de 1866 reparaît dans le discours du chancelier d'Allemagne à Osnabrück aussi bien que dans la harangue de M. Ribot à Bapaume. Aux inquiétudes causées par le toast impérial d'Erfurt, M. de Caprivi répond en repoussant de ses vœux une guerre « qui dépasserait en calamités et en conséquences, dit-il, toutes les guerres antérieures. » Le ministre de l'intérieur, M. de Boetticher, à Remscheld, et le ministre du commerce, M. de Berlepsch, à Francfort-sur-le-Mein, confirment son langage. « Abstraction faite d'éventualités qui sont de tout temps possibles, la paix, dit M. de Boetticher, n'a jamais été aussi assurée qu'à ce moment. »

Acceptons-en l'augure sans trop nous y confier. Quand on voit des gouvernements, animés d'intentions si pacifiques, pousser avec plus d'activité que jamais les préparatifs de guerre, on ne peut se défendre de quelques inquiétudes, et si le sentiment de l'effroyable responsabilité qu'assumerait celui qui déchaînerait le fléau est fait pour les atténuer, il ne suffit pas à les détruire.

L'attentat de Rosenthal n'a pas arrêté les ovations dont l'empereur François-Joseph est l'objet en Bohême. Imputée à quelques anarchistes, la criminelle action n'a fait au contraire qu'accroître l'enthousiasme des populations empressées de la répudier. Allemands et Tchèques oublient leurs divisions, pourtant si profondes et si vivaces, pour acclamer le souverain et témoigner à l'envi leur attachement à ce principe monarchique, dont la vertu bienfaisante assure dans l'unité de l'Empire l'indépendance réciproque des nationalités diverses.

En Angleterre, l'événement est le discours que M. Gladstone vient de prononcer à Newcastle. Nous ne savons si le vieil homme d'Etat aura suivi la prescription de son médecin qui ne lui avait accordé, dit-on, qu'une heure de parole. Il est à croire qu'il a dépassé cette limite, tant il a touché de sujets : extension du suffrage électoral, réforme agraire, lois ouvrières, question irlandaise, il a tout abordé. Ce qui a le plus frappé l'étranger dans son discours, parce que l'intérêt était d'ordre européen, c'est l'opinion que M. Gladstone a exprimée, après son principal lieutenant, M. John Morley, sur les embarras que cause à l'Angleterre l'occupation de l'Égypte, et la nécessité d'y mettre fin. L'avène-

ment presque certain du parti libéral au pouvoir, après les élections générales, prête à cette déclaration de son chef une grande importance; et quoiqu'il semble difficile qu'il puisse manquer à l'engagement qu'elle implique, on se demande, étant données les habitudes de l'Angleterre, comment il pourra s'y conformer.

De grandes solennités militaires, l'inauguration des statues du général Faidherbe et du général Raoult, l'érection, dans le Loir-et-Cher, du monument consacré aux combattants de Fréteval, la translation aux Invalides des cendres de l'héroïque Lasalle, ont marqué cette quinzaine. Ce sont là des cérémonies véritablement patriotiques. Nous ne mettons pas de ce nombre l'inauguration de la statue de Garibaldi à Nice. Ce n'était pas une fête nationale, c'était une fête maçonnique. Les loges s'étaient donné rendez-vous pour la célébrer, et les discours prononcés ont prouvé qu'il s'agissait bien moins d'y parler des luttes pour la France que des luttes pour « l'idée commune », suivant le mot du général Canzio, c'est-à-dire pour la révolution universelle. On a dit souvent que les querelles intestines devaient s'effacer devant l'étranger. Cette maxime, à laquelle ne manquent jamais les conservateurs, n'existe pas pour les radicaux. Il s'est trouvé là un Français, un sénateur, M. Ranc, pour répudier, devant des Italiens, l'expédition française de 1849 et pour attaquer devant eux une partie de ses compatriotes, en refusant le titre de Français aux pèlerins du Vatican et du Sacré-Cœur; du Sacré-Cœur qu'il a raillé, oubliant que, sous son drapeau, des Français sont morts en 1870, sur des champs de bataille où M. Ranc n'a point paru. L'injure nous touche peu, venant d'un homme qui estime sans doute qu'en 1871 les vrais Français n'étaient pas non plus avec l'Assemblée élue par le suffrage universel et avec l'armée qui la défendait, mais bien avec lui, dans les rangs de la Commune. Elle donne seulement son prix à la présence du ministre des finances, M. Rouvier, et à l'ordre inopiné du ministre de la marine, enjoignant à l'escadre de la Méditerranée d'envoyer à Nice quatre cuirassés et quatre croiseurs pour assister à de pareilles scènes.

Au moment où s'organisait la démonstration maçonnique de Nice, des troubles éclataient à Rome, qui rappelaient les violences commises il y a dix ans, lors de la translation de la dépouille mortelle de Pie IX, à Saint-Laurent-hors-les-Murs. Il est avéré aujourd'hui que les actes attribués à trois jeunes visiteurs du Panthéon qui ne faisaient même pas partie du pèlerinage de l'association de la jeunesse catholique, ont été mensongèrement grossis. N'eussent-ils péché que par imprudence, ces jeunes gens sont blâmables. Mais la préméditation des désordres immédiatement suscités par les

agitateurs n'en reste pas moins évidente. Ils épiaient la moindre occasion, et au besoin ils l'auraient fait naître pour étouffer l'incomparable manifestation de ces milliers de pèlerins ouvriers, venant, avec autant de convenance dans leur tenue que de chaleur dans leur enthousiasme, acclamer le Souverain Pontife. Un des fils de celui qu'on glorifiait dimanche à Nice, Menotti Garibaldi, a divulgué le secret, en faisant aussitôt voter, par une réunion de forcenés, l'abrogation de la loi, d'ailleurs si vaine, dite des garanties. Nous ne savons ce que le cabinet du Quirinal répondra à cette sommation. Mais, plus Italien que l'Italie, le cabinet de l'Elysée, autant qu'il était en lui, y a déjà déféré. M. Fallières, garde des sceaux, a fait savoir aux évêques qu'ils aient à s'abstenir d'aller à Rome ou, s'ils y sont, à en revenir. L'état de choses que l'Allemagne avait introduit et qu'elle a rougi de maintenir contre les voyageurs d'Alsace-Lorraine, le gouvernement de la République le fait revivre, à sa manière, contre les chefs du clergé français. Il leur supprime les passeports pour aller au Vatican.

Ce qui est atteint par cette mesure, ce n'est pas seulement la liberté religieuse, « la liberté la plus légitime », comme vient de le dire le cardinal Langénieux, en présentant pour la dernière fois, les ouvriers français au Saint-Père, c'est la dignité de la France devant l'étranger.

Louis JOUBERT.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LE PRÉSENT
ET
L'AVENIR DU CATHOLICISME
EN FRANCE
SELON L'APPRÉCIATION DE M. TAINE

Certains signes du temps qu'il est inutile d'énumérer et d'exposer ici, mais qui sont bien connus des lecteurs de ce recueil, indiquent comme probable un retour vers les idées religieuses. Les nouvelles générations ne se sentent pas à l'aise dans la froide prison où les matérialistes voudraient les murer. L'horizon bas et borné des choses d'ici-bas ne leur suffit pas. Elles éprouvent ce besoin de l'infini et de l'invisible que Musset a si bien décrit :

> Jouis, dit la sagesse antique;
> Je ne puis, malgré moi l'infini me tourmente...
> Une immense espérance a traversé la terre...
> Malgré nous, vers le ciel il faut lever les yeux.

En même temps, une inquiétude profonde commence à pénétrer ceux qui réfléchissent sur les conditions de vie et de durée de la société civilisée. Cette société ne saurait subsister sans principes moraux : cela est évident. D'un autre côté, les principes de la vieille morale sont sapés par l'athéisme et le positivisme.

A la morale sans Dieu a rapidement succédé la morale sans obligation et sans devoir, c'est-à-dire une morale qui laisse toute liberté aux vices et aux passions.

Les docteurs des écoles négatives ont essayé de parer à ce danger; ils ont imaginé divers systèmes pour diriger la conduite des hommes, en se servant de divers motifs d'intérêt ou de persuasion.

Mais ces systèmes n'ont pas gagné la confiance du public. Aucun d'entre eux n'est devenu populaire, aucun n'a pris le dessus sur les autres. Les réfutations diverses qui ont été faites de ces théories, celle de Mallock, dans son livre intitulé : *la Vie vaut-elle la peine de vivre*; celle qu'a exposée M. Caro, dans son étude sur le

positivisme, celle qu'a éloquemment developpée Mgr d'Hulst, dans ses conférences de Notre-Dame; celle que j'ai faite moi-même, il y a quelques années, dans plusieurs articles du *Correspondant*, ont montré clairement leur vanité[1]. Mais ces réfutations étaient à peine nécessaires, car le bon sens populaire sent lui-même que ces systèmes sont de pures théories abstraites, sans efficacité réelle sur le cœur des hommes et sur leur conduite.

Il est donc à prévoir qu'un grand nombre d'esprits, dans la double pensée de rendre à l'humanité un idéal dont elle ne saurait se passer, et d'empêcher la société de redescendre vers la barbarie faute de principes, se tourneront vers la religion qui a été partout et toujours l'institutrice morale de l'humanité, et lui demanderont le secours dont ils sentent vivement le besoin.

Seulement ici se présente une difficulté grave spéciale à notre patrie. Lorsque viendra le jour où le besoin d'une croyance se fera sentir avec force, lorsque la société se sentant perdue appellera la religion à son secours, le christianisme tel qu'il existe en France, ou, pour mieux parler, le catholicisme aura-t-il une force suffisante pour accomplir l'œuvre qui lui sera demandée?

L'Eglise catholique n'aura-t-elle pas déjà trop souffert de la crise actuelle pour pouvoir faire autre chose que panser ses propres blessures? C'est vainement qu'elle enseignera une doctrine pure et élevée si son enseignement n'est pas écouté, c'est vainement qu'elle prêchera si on déserte ses chaires, c'est vainement qu'elle essayera de soutenir une société ébranlée si elle-même chancelle sur sa base.

Telle est la grave question que vient de poser récemment devant le public un homme dont le fond de la pensée est étranger à nos croyances, mais dont l'impartialité et la loyauté sont complètes, qui ne craint pas de constater le bien partout où il le rencontre, et ne se croit jamais permis d'altérer les faits, quelles que soient les conséquences qui puissent en être tirées.

Dans plusieurs récents articles de la *Revue des Deux Mondes*, M. Taine, après avoir raconté la réorganisation de l'Église de France au temps du Concordat, a cherché à se rendre compte de la force et de l'utilité de la religion ainsi restaurée.

Du passé sa pensée s'est rapidement et insensiblement transportée sur l'état présent. Il reconnaît hautement les immenses bienfaits du christianisme; il affirme sa nécessité pour le maintien de la civilisation supérieure qui date de l'Évangile.

« Aujourd'hui, dit-il, après dix-huit siècles, sur les deux con-

[1] Ces articles ont été publiés en un volume : *la Morale sans Dieu*, Putois-Cretté, libraire-éditeur.

tinents, depuis l'Oural jusqu'aux Montagnes Rocheuses, dans les moujiks russes et les settlers américains, le christianisme opère comme autrefois dans les artisans de la Galilée, et de la même façon, de façon à substituer à l'amour de soi l'amour des autres; ni sa substance ni son emploi n'ont changé. Sous son enveloppe grecque, catholique ou protestante, il est encore, pour 400 millions de créatures humaines, l'organe spirituel, la grande paire d'ailes indispensables pour soulever l'homme au-dessus de lui-même, au-dessus de sa vie rampante et de ses horizons bornés, pour le conduire, à travers la patience, la résignation et l'espérance, jusqu'à la sérénité, pour l'emporter par-delà la tempérance, la pureté et la bonté, jusqu'au dévouement et au sacrifice. Toujours et partout depuis dix-huit cents ans, sitôt que ces ailes défaillent ou qu'on les casse, les mœurs publiques et privées se dégradent. En Italie, pendant la Renaissance; en Angleterre, sous la Restauration; en France, sous la Convention et le Directoire, on a vu l'homme se faire païen comme au premier siècle; du même coup il se retrouvait tel qu'au temps d'Auguste et Tibère, c'est-à-dire voluptueux et dur : il abusait des autres et de lui-même; l'égoïsme brutal ou calculateur avait repris l'ascendant, la cruauté et la sensualité s'étalaient, la société devenait un coupe-gorge et un mauvais lieu. Quand on s'est donné ce spectacle, et de près, on peut évaluer l'apport du christianisme dans nos sociétés modernes, ce qu'il y a introduit de pudeur, de douceur et d'humanité, ce qu'il y maintient d'honnêteté, de bonne foi et de justice. Ni la raison philosophique, ni la culture artistique et littéraire, ni même l'honneur féodal, militaire et chevaleresque, aucun code, aucune administration, aucun gouvernement ne suffit à le suppléer dans ce service. Il n'y a que lui pour nous retenir sur notre pente natale, pour enrayer le glissement insensible par lequel incessamment et de tout son poids originel notre race rétrograde vers ses bas-fonds; et le vieil Évangile, quelle que soit son enveloppe présente, est encore le meilleur auxiliaire de l'instinct social [1]. »

La conclusion qui semble sortir de ces éloquentes paroles, c'est qu'il n'y a qu'un moyen de sauver la société, c'est de revenir au christianisme.

En outre, poursuivant son œuvre, M. Taine compare entre elles les trois formes contemporaines du christianisme : le protestantisme, les sectes orientales et le catholicisme. La conclusion de son étude comparative est favorable au catholicisme.

Le protestantisme, livrant l'Écriture sainte à l'interprétation indi-

[1] *Revue des Deux Mondes*, n° du 15 mai, page 493.

viduelle, privé du principe d'autorité, sans sacerdoce, ayant fait disparaître presque tous les rites, a, par suite, une influence sociale faible ou décroissante.

Les sectes orientales n'ont qu'une autorité conservatrice du passé, sans progrès et sans développement; les rites et les observances s'y maintiennent, mais la sève s'est retirée de la théologie et du clergé.

Le catholicisme a un principe d'autorité puissant, un sacerdoce vertueux, d'une dignité incomparable, jouissant d'un vrai pouvoir personnel.

Il unit la tradition au progrès, la fixité du dogme à son développement.

Le catholicisme étant la forme de christianisme qui prévaut en France, la conclusion semblerait encore devoir être en faveur d'un retour vers notre ancienne foi.

Mais, en continuant son étude, M. Taine vient à se demander si cette force sociale, puissante, bienfaisante et nécessaire n'est pas elle-même atteinte d'un vice irrémédiable, si, se trouvant en opposition avec la science moderne, et perdant graduellement son influence sur la majorité des citoyens, elle n'est pas condamnée à l'impuissance.

Aucune question, on le comprend, n'est plus grave. Rien plus qu'un tel doute ne peut arrêter le retour des esprits vers l'Église.

Qui voudrait faire le sacrifice de son désir d'indépendance et rompre ses engagements antérieurs pour entrer dans un édifice qui semble ruineux? Rien n'est plus capable aussi d'inspirer aux chrétiens un découragement funeste, qui deviendrait lui-même une des causes les plus puissantes de la décadence que supposent nos adversaires.

Aussi pensons-nous qu'il sera utile de reprendre, pour les contrôler, les diverses parties du travail de M. Taine. Ce travail est une sorte de bilan de l'état du catholicisme. Il constate un actif imposant, mais il prétend avoir découvert un passif supérieur. Il ne conclut pas à une faillite complète, mais à une grande diminution d'importance et d'influence. Voici, d'ailleurs, ses dernières paroles : « Le christianisme s'est réchauffé dans le cloître et refroidi dans le monde, et c'est dans le monde surtout que sa chaleur est nécessaire. » L'étude de M. Taine peut être divisée en quatre parties. Il commence par une sorte de revue des forces du catholicisme. Puis il cherche à découvrir le principe intime d'une institution si puissante. Tirant alors un horoscope sur son avenir, il la condamne en principe comme contraire aux résultats acquis de la science depuis un siècle.

Enfin, jetant de nouveau un regard sur les faits contemporains, il constate que l'action de l'Église catholique sur les masses populaires et sur la société en général va constamment en décroissant. Ce serait donc l'opinion générale qui joindrait son arrêt à celui de la science.

Essayons de suivre cet auteur dans le développement de sa pensée et de voir si les faits qu'il énumère sont exacts et si ses conclusions sont bien déduites.

II

Comme nous l'avons dit, dans la première partie de son travail, M. Taine passe une sorte de revue des forces de l'Église catholique. Nous voyons défiler devant lui le Pape, les évêques, le clergé paroissial, les ordres religieux, les communautés de femmes. Quant aux laïques, il se réserve d'en parler plus loin. Le spectateur de cette revue ressemble à un officier étranger, venu d'un pays lointain, connaissant imparfaitement la langue, obligé parfois de se servir d'interprètes. Il apprend et constate beaucoup de choses que les chrétiens savent depuis leur enfance, mais qui sont utiles à manifester à ceux du dehors; il aperçoit cependant aussi certains aspects de notre religion ignorés de la masse des chrétiens, parce qu'ils sont plus visibles du dehors que du dedans. Il a des étonnements qui nous surprennent; le croyant, le prêtre convaincu de sa mission, sont à ses yeux comme des animaux étranges dont il cherche à découvrir les organes vitaux. Parfois on voit glisser sur ses lèvres l'expression d'une surprise analogue à celle d'un voyageur qui observe les mœurs d'un peuple inconnu ou d'un visiteur du Jardin d'acclimatation. Il semble souvent qu'il soit sur le point de répéter, en l'appliquant aux chrétiens, la parole de Montesquieu : « Comment peut-on être Persan? »

Point d'hostilité, d'ailleurs, dans son attitude; point de suppositions injurieuses, point de méfiance. Il constate le bien partout où il le trouve; il s'efforce, quand il est en présence de mobiles d'une autre espèce que ceux qui influent sur la masse des hommes, d'en donner une explication, il ne cherche pas à en nier l'originalité.

C'est par le général en chef de l'armée, par le Pape, que commence son examen. Il constate avec une assez grande exactitude historique le mouvement de concentration de l'Église catholique autour de son chef, qui a eu lieu en notre siècle; il cherche à en démêler les causes; quelques-unes de celles qu'il indique sont réelles, il en omet ou en ignore d'autres; le côté pieux et mystique du mouvement ultramontain, l'amour de l'Église romaine, que Bossuet, au

milieu même de ses tendances de résistance au Pape, a si éloquemment exprimé, paraît lui avoir échappé ou du moins il n'a pas jugé utile d'en parler. Il décrit encore avec une exactitude théologique suffisante les caractères de l'autorité pontificale. Sauf le terme de dictature, termein correct quand il s'agit du pouvoir ordinaire du Pape, de celui qu'il exerce selon les lois canoniques [1], ce qu'il dit est conforme à la vraie doctrine; il a même, ce qui est un mérite, évité toute exagération dans l'exposé de la notion de l'infaillibilité.

De cette première partie de son étude, qui ne contient pour nous rien de bien nouveau, nous pouvons cependant tirer une conséquence. C'est que l'Église catholique possède en ce moment deux très grands éléments de force, deux éléments que bien des sociétés pourraient lui envier, une union parfaite et intime de toutes ses parties, et un principe d'autorité incontesté.

Le regard inquisiteur de l'historien se porte ensuite sur l'épiscopat catholique ou plutôt sur l'épiscopat français, car c'est de la France qu'il s'agit. Ce grand et majestueux corps est peint sous des couleurs favorables. Aux yeux de M. Taine, l'épiscopat contemporain, tant au point de vue de l'autorité qu'il exerce, qu'à celui du mérite de ses membres, est bien supérieur à celui du siècle dernier.

Notre auteur a raison dans l'ensemble de sa thèse : il n'a pas de peine à démontrer combien étaient nombreuses au siècle dernier les limitations diverses de l'autorité épiscopale, et quant aux qualités et aux vices de ceux qui possédaient cette autorité, les lecteurs du *Correspondant* en ont été instruits par les savants travaux de l'abbé Sicard, que M. Taine a souvent cités. Ils savent combien cet épiscopat aristocratique et privilégié était, dans une grande partie de ses membres, même de ceux qui, plus tard, se sont honorés en souffrant courageusement la persécution et l'exil, éloigné de l'idéal évangélique.

D'autre part, il est certain que les évêques ont, de nos jours, une autorité très grande sur le clergé, et qu'ils sont souverains dans leur diocèse bien plus qu'ils ne l'étaient avant la Révolution. Cette souveraineté n'est-elle pas même quelquefois trop absolue, et l'assimilation faite, par un éminent prélat, de son clergé à un régiment, assimilation que M. Taine accepte comme réelle, est-elle bien exacte? En outre, un tel état de choses, s'il existait réellement partout, serait-il tout à fait conforme au droit canonique et à l'idéal du gouvernement ecclésiastique? M. Taine ne touche qu'en passant ces questions. Il aurait pu dire, ce nous semble, que, s'il y

[1] En vertu de son pouvoir suprême, le Pape peut, quand il le juge nécessaire, agir d'une manière dictatoriale, mais il ne doit ni ne peut vouloir agir toujours ainsi.

a sous ce rapport un excès, cet excès est bien moins grave et moins funeste que l'excès contraire, et que l'une des grandes réformes ordonnées par le concile de Trente consistait à rendre à l'autorité diocésaine son prestige, sa force et les moyens d'action. Sous ce rapport, l'Église de France d'aujourd'hui est bien plus conforme que celle d'autrefois à la pensée du saint concile.

Quant au mérite des titulaires de ces importantes fonctions, il est très grand selon notre auteur. Sortis le plus souvent de familles pauvres, ils ont conquis leur situation par leurs efforts. Ce sont, dit-il, des officiers de fortune, et il ajoute de vieux officiers qui ont passé généralement vingt ou vingt-cinq ans dans les diverses fonctions du saint ministère. L'obéissance qu'ils exigent, ils l'ont longtemps pratiquée eux-mêmes; les fonctions pénibles et assujettissantes qu'ils imposent à leurs subordonnés, ils en ont parcouru lentement tous les degrés. Ils sont d'ailleurs croyants et pratiquants, ils ont une intensité de foi digne d'être observée et qui se traduit sous la forme de dévotions multiples et variées.

M. Taine trace avec plus de détail encore le portrait des évêques contemporains. Il nous indique lui-même la source de ces renseignements; ce sont des biographies d'évêques, et principalement celles de Mgr Dupanloup et du cardinal Pie. Il a le droit de se servir de ces renseignements, car, s'il y a des différences quant au talent, à l'éloquence et au zèle, la vie de nos évêques suit une teneur à peu près uniforme. Cette vie se passe au grand jour; leurs occupations accablantes que l'auteur décrit, la médiocrité de leurs ressources personnelles, la simplicité de leur train de maison, apparaissent à tous les yeux. Les responsabilités de toute espèce, morales, politiques, financières sont si lourdes, l'hostilité des adversaires si acharnée, la surveillance exercée par ceux-ci si continue, la publicité de la presse si redoutable, que, pour porter dignement une telle charge, il faut nécessairement posséder ou du moins acquérir de grandes et solides vertus [1].

Voilà donc un second élément de force dans l'Église catholique, un épiscopat puissant sur son clergé, uni, zélé, croyant et pratiquant ce qu'il enseigne, orné de solides vertus et formé par une longue expérience du ministère des âmes. De l'état-major passons à l'armée, c'est-à-dire au clergé paroissial.

Ici, c'est sous la forme de la surprise que se manifeste l'impression de l'auteur. Après avoir décrit la formation du prêtre catholique

[1] Nous sommes heureux de relever le témoignage impartial de M. Taine, qui venge l'épiscopat français des odieuses attaques dont il a été l'objet récemment de la part de gens qui prétendent relever l'Eglise en excitant les inférieurs contre leurs supérieurs.

dans les séminaires, énuméré les exercices de piété, exposé la méthode de saint Ignace pour les retraites, il s'étonne de l'énergie de croyance que ces moyens produisent, et de l'énergie de ces moyens eux-mêmes. Il compare l'effet des retraites ecclésiastiques à un « cordial destiné à soutenir le prêtre toute l'année ». « Dans ce breuvage, dit-il, deux liqueurs différentes sont mêlées et se fortifient l'une par l'autre, toutes les deux d'une saveur excessive et d'une crudité si grande qu'une bouche ordinaire en serait brûlée. D'une part, avec des familiarités de langage et des audaces de déduction qui conviennent à la méthode, on exalte dans le prêtre le sentiment de sa dignité[1]; d'autre part, on lui fait boire à pleines gorgées le sentiment de la subordination, on l'en imbibe jusqu'aux moelles. Depuis que le monde est devenu incrédule, indifférent ou tout au moins laïque, il faut au prêtre les deux idées intenses et maîtresses qui soutiennent un militaire à l'étranger, parmi des insurgés ou des barbares : l'une est la conviction qu'il est d'une essence et d'une espèce à part, infiniment supérieur au vulgaire, l'autre est la pensée qu'il appartient à son drapeau, à ses chefs, surtout à son général en chef, qu'il s'est donné tout entier, pour obéir à l'instant, à tout commandement, sans examen ni doute. Aussi bien, dans cette paroisse où le curé permanent était jadis, surtout à la campagne, le gouverneur légal et populaire de toutes les âmes, son successeur, le desservant amovible, n'est qu'un garnisaire en résidence, un factionnaire dans sa guérite, à l'entrée d'un chemin que le gros public ne fréquente plus. De temps en temps il crie : holà! Mais on ne l'écoute guère; sur dix hommes, neuf passent à distance par la nouvelle route plus commode et plus large; ils le saluent de loin ou l'ignorent; quelques-uns même sont malveillants; ils l'épient ou le dénoncent aux autorités ecclésiastiques ou laïques desquelles il dépend. On veut qu'il fasse observer et qu'il ne fasse pas haïr sa consigne, qu'il soit zélé et ne soit pas importun, qu'il agisse et s'efface : le plus souvent il y parvient, grâce à la préparation qu'on a décrite, et, dans sa guérite rurale, patient, résigné, attentif au mot d'ordre, il fait correctement sa faction solitaire et monotone, une faction qui, depuis quinze ans, est troublée, inquiète et devient singulièrement difficile[2]. »

[1] M. Taine cite ici diverses expressions empruntées au livre intitulé : *Manrèze du prêtre*, telles que celles-ci : le prêtre est créateur comme Dieu, le prêtre est un être Dieu et homme, etc., etc. Il s'est exagéré l'importance de ces paroles d'un livre mystique, qui pourraient être dangereuses pour des laïques, mais que les prêtres qui ont étudié leur théologie ramènent à leur vrai sens.

[2] *Revue des Deux Mondes*, nº du 15 mai, p. 273.

Ici, comme ailleurs, notre auteur n'a aperçu qu'une partie des faits. Ce qu'il dit est vrai, mais il ne dit pas tout. Le côté moral de la formation du prêtre, l'influence morale de sa mission, paraissent lui avoir échappé. Il ne nous dit pas que l'aspirant au sacerdoce, séparé par la vie du séminaire de ses amis et camarades naturels, est obligé de s'élever par une lutte continuelle vers un idéal supérieur, que le contraste entre sa vie morale et celle des autres, le contraste entre ce qu'il était et ce qu'il devient, entre ce qu'il se sent être par lui-même et par ses propres forces, et ce qu'il peut devenir par le secours de la grâce, est pour lui un argument intime d'une force persuasive immense en faveur de la foi qu'il doit prêcher, et que c'est au témoignage de la conscience et à l'exemple des vertus de ses maîtres bien plus qu'à une sorte d'exaltation produite par les méthodes de méditations ou par la prédication, quelque utiles que soient ces exercices pieux, qu'est due sa persévérance. Il ne nous parle pas non plus de l'exercice pratique de la grâce sacerdotale, de l'action du prêtre sur les consciences, du mal que son influence prévient ou répare. Cette faction solitaire dont il parle existe sans doute, dans certaines régions de la France, mais il en est d'autres où, sans être aussi générale qu'autrefois, l'influence du prêtre est encore très puissante dans le domaine de la conscience; et où dès lors, entre le pasteur et ses ouailles, il y a une communauté d'idées, de foi et de sentiments qui rend la vie du prêtre plus harmonieuse et plus douce que notre auteur ne la décrit. Si le rôle du prêtre se réduisait partout à la faction que décrit M. Taine, mieux vaudrait, ce semble, renoncer à une tâche si ingrate; mais le prêtre qui vit ainsi isolé succède à des pasteurs qui ont eu une influence bien plus grande, et l'Église le maintient à son poste, avec l'espoir que lui ou ses successeurs pourront la reconquérir.

Quoi qu'il en soit, il résulte, de ce que dit M. Taine et de ce qu'il ne dit pas, que les évêques ont entre leurs mains une milice énergique et obéissante, plus de 40 000 subordonnés dévoués à leur mission, croyant à la doctrine qu'ils enseignent et à la grâce dont ils sont les ministres, et capables d'exercer leur influence dans le monde quand le monde les écoute, ou de supporter la solitude et l'abandon quand cela est nécessaire sans se décourager. Nouvel élément de force au service de l'Église; tous les degrés de la hiérarchie travaillent avec accord et concourent à une même œuvre. N'est-ce pas un gage de succès?

La revue de l'armée catholique n'est pas terminée cependant. Voici venir de nouveaux bataillons nombreux et disciplinés.

Que va dire notre spectateur des ordres religieux, des congrégations d'hommes et de femmes?

Ici ce n'est pas seulement la surprise, c'est l'admiration qui éclate.

L'historien qui a constaté jadis et qui se plaît à décrire de nouveau la décadence des ordres monastiques au dernier siècle voit avec stupéfaction refleurir ce grand arbre, débarrassé de ses branches parasites.

Il nous montre les humbles débuts des nouvelles communautés, dix ou douze sœurs de Saint-Vincent de Paul, réunies rue du Vieux-Colombier, en 1800; et quelque sœurs formant l'institut de Saint-Charles, à Lyon : « C'est, dit-il, le premier bourgeon naissant, bien petit et bien faible. » Aujourd'hui la congrégation de Saint-Charles compte 102 maisons et 2226 religieuses : les sœurs de Saint-Vincent de Paul ont 89 maisons et sont au nombre de 9130. En 1789 les frères des Écoles chrétiennes étaient 800 répartis dans 120 maisons. En 1888 ils étaient 12 445 et possédaient 1280 maisons.

Cependant, à côté des vieilles plantations, quantité de germes indépendants, des espèces ou des variétés nouvelles lèvent spontanément. Le vendredi saint, 6 avril 1792, juste à la date du décret par lequel l'Assemblée nationale abolit toutes les communautés religieuses, il en naît une, celle des sœurs de la Doctrine chrétienne, à Fontenelle, et d'année en année, incessamment depuis un siècle, des plants semblables sortent de terre à l'improviste.

Aujourd'hui le nombre des religieux est de 30 287 et celui des religieuses de 127 753.

Comment maintenant se forment ces associations? C'est avec une pleine liberté, sans aucune contrainte. Si quelqu'un entre et reste au couvent, c'est que le couvent lui plaît mieux que le monde. L'homme ou la femme qui prononce des vœux ou qui les observe ne contracte et ne tient son engagement que par un acte spontané, délibéré et incessamment renouvelé de son libre arbitre [1].

« Ainsi épurée, ajoute M. Taine, l'institution monastique revient à sa forme normale. Les couvents sont de vraies républiques où le pouvoir est électif, fondées sur un véritable contrat social, sur une acceptation mutuelle faite avec connaissance de cause, après un long essai, de la part du novice qui demande à entrer et de la communauté qui le reçoit. »

Ici M. Taine fait une observation inattendue et frappante par son exactitude. Les couvents, dit-il, nous montrent à l'état réel et vivant cette forme sociale dont Rousseau a tracé le plan, et qui, lorsqu'on a essayé de la réaliser ailleurs, a piteusement échoué.

« Jamais contrat social n'a été souscrit à meilleur escient, par un

[1] *Revue des Deux Mondes*, nº du 15 juin, p. 489.

choix plus réfléchi, après une délibération si attentive. Les conditions que la théorie révolutionnaire exigeait de l'association humaine sont toutes remplies, et le songe des jacobins se réalise. Mais ce n'est pas sur le terrain qu'ils lui assignaient : par un contraste étrange et qui semble une ironie de l'histoire, ce rêve de la raison spéculative n'a produit dans l'ordre laïque que des plans tracés sur le papier, une déclaration des droits décevante et dangereuse, des appels à l'insurrection ou à la dictature, des organismes incohérents ou mort-nés; bref, des avortons ou des monstres; dans l'ordre religieux, il ajoute au monde vivant des milliers de créatures vivantes indéfiniment viables. En sorte que, parmi les effets de la révolution française, l'un des principaux et des plus durables est la restauration des instituts monastiques[1]. » Ces institutions sont d'ailleurs éminemment bienfaisantes. Si l'on excepte 4000 religieuses et 1800 religieux dévoués à la vie contemplative, cette foule immense, qui comprend 28 000 hommes et 123 000 femmes, « sont des bienfaiteurs par institution et des corvéables volontaires, voués par leur propre choix à des besognes dangereuses, répugnantes et tout au moins ingrates : missions chez les sauvages et les barbares, soins aux malades, aux idiots, aux aliénés, aux infirmes, aux incurables, œuvres innombrables d'assistance ou d'éducation, enseignement primaire, service des orphelinats, des asiles, des ouvroirs, des prisons; le tout gratuitement ou à des prix infimes, par la réduction au minimum des besoins physiques et de la dépense personnelle de chaque religieux ou religieuse. » Il ajoute : « Manifestement, chez ces hommes et chez ces femmes, l'équilibre ordinaire des motifs déterminants s'est renversé; dans leur balance interne, ce n'est plus l'amour de soi qui l'emporte sur l'amour des autres, c'est l'amour des autres qui l'emporte sur l'amour de soi.

« Regardons un de leurs instituts au moment où il se forme, et nous verrons comment la prépondérance passe de l'instinct égoïste à l'instinct social. Toujours, aux origines de l'œuvre, on rencontre d'abord la compassion; à l'aspect de la misère, de l'inconduite, de l'abrutissement, quelques bons cœurs se sont émus; des âmes ou des corps étaient en détresse, il y avait un naufrage en vue; trois ou quatre sauveteurs se sont présentés. Ici, à Rouen, en 1818, c'est une pauvre fille qui, sur le conseil de son curé, réunit quelques amies dans son grenier; le jour, elles y font une classe, et la nuit elles travaillent pour gagner leur pain; aujourd'hui, sous le nom de sœurs du Sacré-Cœur de Jésus, elles sont 800. Ailleurs, à

[1] Même numéro, pages 486, 487.

Laval, la fondatrice du refuge pour les repenties infirmes est une simple repasseuse, qui a commencé sa maison en recueillant, par charité, deux filles; celles-ci en ont amené d'autres, et il y a maintenant une centaine d'instituts semblables. Le plus souvent, le fondateur est le desservant ou vicaire de l'endroit, qui, touché par une misère locale, croit d'abord ne faire qu'une œuvre locale; ainsi naît, en 1806, à Rouissé-sur-Loire, la congrégation de la Providence, qui a maintenant 918 sœurs, en 193 maisons; en 1817, à Lovallat, l'association des Petits-Frères de Marie, qui compte aujourd'hui 3600 frères; en 1840, à Saint-Servan, l'institut des Petites-Sœurs des pauvres, qui sont aujourd'hui 2685, et, sans aucun secours que celui de l'aumône, nourrissent et soignent, dans leurs 158 maisons, 20 000 vieillards dont 13 000 dans leurs 93 maisons de France; elles ne mangent qu'après leurs hôtes, et leurs restes; il leur est interdit d'accepter aucune donation ou fondation. En vertu de leur règle, elles sont et restent mendiantes; d'abord et surtout pour leurs vieillards, ensuite et par accessoire pour elles-mêmes. Notez les circonstances de l'entreprise et la condition des fondatrices. C'étaient deux ouvrières de village, jeunes filles de seize à dix-huit ans, pour lesquelles le vicaire de la paroisse avait écrit une petite règle. Le dimanche, ensemble dans un creux de rocher, au bord de la mer, elles apprenaient et méditaient ce manuel sommaire, puis accomplissaient les dévotions prescrites, telle dévotion à telle heure, chapelet, oraison, station à l'église, examen de conscience et autres pratiques dont la répétition quotidienne dépose et appesantit dans l'esprit l'idée du surnaturel; voilà, par-dessus la piété naturelle, le poids surajouté qui fixe la volonté instable et maintient à demeure l'âme dans l'abnégation [1]. »

Arrêtons-nous ici, et résumons ce qui précède. Voilà donc un épiscopat zélé et uni, un clergé obéissant et dévoué et plus de cent soixante mille religieux et religieuses travaillant sous la direction de l'épiscopat à soulager les misères physiques et morales de l'humanité.

Voilà, en outre, un principe d'action tout spécial, une force morale qui fait prévaloir le dévouement sur l'intérêt, l'*altruisme* sur l'égoïsme; cette puissance est, par le fait de l'obéissance hiérarchique, entre les mains du Pape et des évêques, qui en disposent pour le développement de ces grandes institutions de l'Église et pour le bien de la société.

N'y a-t-il pas dans ce témoignage d'un homme aussi profondément étranger à notre foi un puissant encouragement pour les

[1] Pages 489 et 490.

chrétiens? Comment désespérer quand on a une telle force entre les mains? Pourquoi craindre d'être vaincu quand on se trouve en présence d'adversaires divisés et désorientés, cherchant vainement un appui à la morale et un rempart contre le désordre, et qu'on peut présenter un tel front de bataille?

Telle est la première conclusion que nous pouvons tirer du travail de M. Taine. Suivons-le maintenant sur un nouveau terrain. Écoutons, non plus le statisticien qui constate, mais le philosophe qui raisonne sur les faits qu'il vient de découvrir, et qui cherche à les faire cadrer avec son système sur les lois de la nature en général et de la société humaine en particulier.

III

Tant qu'il ne s'est agi que des évêques et du clergé séculier, M. Taine, pour expliquer les faits qu'il constate, s'est servi de raisons extérieures, visibles et palpables. Les fonctions épiscopales et paroissiales existent, reconnues par le Concordat et continuant sans interruption une antique tradition. Cette administration du culte tend naturellement à combler ses vides : des efforts systématiques et intelligents sont faits constamment pour obtenir un recrutement convenable du clergé; la milice sacerdotale est formée suivant une savante méthode. Les chefs du sacerdoce ayant subi longtemps l'influence de cette discipline sont capables de transmettre les leçons qu'ils ont reçues, comme cela arrive dans tous les corps organisés, comme cela arrive dans l'armée, où les généraux sortent des écoles militaires et n'arrivent aux grands commandements qu'après avoir franchi tous les grades.

Mais cette explication des faits échoue devant le rapide développement des ordres religieux. Les anciens ordres avaient à peu près disparu; il y a une rupture de continuité presque complète entre le passé et le présent. La naissance et la croissance des nouvelles institutions a été spontanée. Personne ne les a provoquées; l'autorité civile les a souvent combattues, les a ignorées presque toujours, et, quand elle a reconnu leur existence légale, ce n'a été que pour mettre des entraves à leur croissance. L'autorité ecclésiastique ne leur a guère été plus favorable : le clergé paroissial et l'épiscopat les ont souvent regardés avec défiance.

Rome a protégé la renaissance des anciens ordres, mais les communautés nouvelles si nombreuses ont dû lui arracher pour ainsi dire son approbation; d'antiques décrets, non abrogés, condamnent d'avance cette floraison de communautés modernes, et prescrivent qu'on ne sorte pas des anciens cadres.

Il faut donc un principe intérieur qui produise ce développement, il faut qu'il y ait dans ces institutions une vitalité toute spéciale.

Notre auteur a déjà constaté l'existence de ce principe lorsqu'il a observé que, dans ces sociétés, l'équilibre des mobiles déterminants s'est renversé et que, dans leur balance interne, ce n'est plus l'amour de soi qui l'emporte sur l'amour des autres, c'est l'amour des autres qui l'emporte sur l'amour de soi.

Mais il ne s'est pas contenté de cette remarque. Curieux de connaître la nature de ce principe, il a pris un parti très sage. Au lieu de se contenter de deviner, il a interrogé ceux qui pouvaient mieux que d'autres le renseigner, les religieux eux-mêmes et surtout les supérieurs de communauté. Il a reçu d'eux une réponse unanime, réponse surprenante à son point de vue, mais qu'il a recueillie et qu'il s'est gardé de contester.

Vous demandez, lui a-t-on répondu, le secret de notre vitalité et de notre force. Ce secret, c'est l'eucharistie, c'est la présence réelle.

« Les religieuses de Marie-Joseph, chargées des prisons de Paris, condamnées par leurs vœux à vivre dans cet égout toujours coulant de boue humaine, sentent parfois leur cœur défaillir; par bonheur, on leur a ménagé une petite chapelle; elles y vont prier, et, au bout d'un quart d'heure, elles ont refait leur provision de courage et de douceur. » Très justement et avec l'autorité d'une longue expérience, le P. Étienne, supérieur des Lazaristes et des Filles de Saint-Vincent de Paul, disait à des visiteurs étrangers : « Je vous ai fait connaître le détail de notre vie, mais je ne vous en ai pas donné le secret. Ce secret, le voici : c'est Jésus-Christ connu, aimé, servi dans l'eucharistie. »

C'est cette réponse qui est le point de départ des réflexions philosophiques de notre auteur. Comment peut-il se faire que la manducation d'une petite hostie, ou le séjour dans une chapelle dont l'obscurité laisse paraître la faible lueur d'une lampe, produise des effets si merveilleux, soutienne de longues vies de dévouement, attire des multitudes d'âmes à une existence contraire aux instincts de la nature?

Pour résoudre ce problème, M. Taine a rapproché ce fait étrange d'autres faits qui lui semblent analogues. Il s'est d'abord rappelé les faits racontés dans les vies des saints, les miracles eucharistiques, l'apparition, à la place de l'hostie, d'un enfant ou du visage du Sauveur.

Selon les docteurs, dit-il, ce n'était pas une illusion, mais une illumination; le voile s'était levé, l'âme se trouvait face à face avec son objet, avec Jésus-Christ présent dans l'eucharistie; elle avait

la seconde vue, infiniment supérieure à la première, une vue directe et pleine, accordée par une grâce d'en haut, une vue surnaturelle.

« Par cet exemple qui est extrême, répondit-il, on peut comprendre ce que c'est que la foi; c'est une faculté extraordinaire, qui opère à côté et parfois à l'encontre de nos facultés naturelles; à travers et par-delà les choses telles que l'observation nous les présente, elle nous découvre un au-delà, un monde auguste et grandiose, seul véritablement réel et dont le nôtre n'est que le voile temporaire. »

C'est, dit-il encore, « une source vive qui s'est formée au plus profond de l'âme, sous la poussée et la chaleur des instincts immanents. Vienne une secousse, une fissure, et soudainement elle monte, elle perce, elle jaillit à la surface; l'homme qui la contenait et en qui elle déborde est surpris de cette inondation, il ne se reconnaît plus lui-même; tout le champ visible de sa conscience est bouleversé et renouvelé; à la place de ses anciennes pensées vacillantes et fragmentaires, il trouve une croyance irrésistible et cohérente, une conception précise, une représentation intense, une affirmation passionnée, quelquefois même des perceptions positives, d'une espèce à part, et qui lui viennent, non du dehors, mais du dedans, non seulement des suggestions simplement mentales, comme les dialogues muets de l'*Imitation* et « les locutions intel-« lectuelles » des mystiques, mais encore de véritables sensations physiques, comme les visions détaillées de sainte Thérèse, les voix articulées de Jeanne d'Arc et les stigmates corporels de saint François. »

Il complète cette explication par une note que nous reproduisons : « Depuis vingt ans, grâce aux recherches des psychologues et des physiologistes, nous commençons à connaître les régions souterraines de l'âme, et le travail latent qui s'y opère, l'emmagasinement, les résidus et la combinaison inconsciente des images, le transformation spontanée et automatique des images en sensations, la composition, la destruction et le dédoublement durable du moi, la coexistence alternative et simultanée de deux ou plus de deux personnes distinctes dans le même individu, la suggestion à échéance distante et datée, le choc en retour de dedans en dehors et l'effet physique des sensations mentales sur les extrémités nerveuses; ces découvertes récentes aboutissent à une conception neuve de l'esprit, et la psychologie ainsi renouvelée peut devenir une lumière pour l'histoire. »

N'en déplaise à M. Taine, il s'est ici complètement trompé sur la nature de la foi en général, de la foi en l'eucharistie en particulier,

et par conséquent sur le principe qui produit et qui conserve les ordres religieux et leur dévouement. Ce qu'il a décrit, ce n'est pas la foi, c'est une sorte d'extase, c'est l'exaltation des visionnaires, c'est un ensemble de phénomènes exceptionnels qui peuvent accompagner la foi chrétienne, mais qui existent sans elle.

Nous comprenons l'erreur de M. Taine, elle est excusable. Avec son ordre d'idées habituel, il ne peut parler du surnaturel que par ouï-dire, comme un aveugle parle des couleurs. Mais deux observations bien simples peuvent mettre sa méprise dans un plein jour.

En premier lieu, les faits qu'il raconte, tels qu'il les raconte, ne sont nullement propres aux ordres religieux, ni au christianisme, ni même à une religion quelconque. On peut, sans doute, trouver dans les vies des saints certains faits qui ont, avec ceux qu'il décrit, une certaine analogie [1], mais on en trouve des multitudes dans les maisons de fous. Être débordé par une force inconsciente, se méconnaître soi-même, vivre dans un monde chimérique, parler avec des êtres invisibles, avoir des sensations sans objet, cela peut être attribué à tort ou à raison aux saints et aux prophètes, mais cela arrive constamment aux aliénés.

Quelle serait donc la conséquence de cette assimilation? Ce serait uniquement que la foi qui soutient les chrétiens est une espèce dans le genre de la folie, une des formes de l'altération des perceptions normales, une maladie des sens ou de la conscience.

Admettons pour un moment cette assimilation. Cela avance-t-il pour résoudre le problème? Cela aide-t-il à comprendre comment la foi à l'eucharistie peut être le secret du dévouement des religieux? Nullement, car il reste à savoir pourquoi parmi les diverses espèces de folie (puisque folie il y a), cette folie est la seule qui produise de pareils effets. Parmi la multitude des individus qui sentent bouillonner en eux cette source provenant de la profondeur de l'âme, qui se méconnaissent eux-mêmes et méconnaissent le monde visible, qui ont des locutions mystiques et conversent avec des êtres imaginaires, pourquoi n'y a-t-il qu'une seule religion, la religion chrétienne, chez laquelle cette folie produise un dévouement constant, persévérant au bien du prochain? Pourquoi cette faculté extraordinaire qui opère à l'encontre des facultés rationnelles produit-elle chez eux seulement, et dans ce cas-là seulement, ces effets réguliers et bienfaisants? Comment se fait-il qu'une partie de ceux chez lesquels cette faculté se produit soient enfermés

[1] L'analogie n'est pas complète et les auteurs mystiques, notamment saint Jean de la Croix, donnent des principes pour discerner les opérations surnaturelles certainement divines, des faits douteux qui peuvent être attribués à des allusions d'imagination ou à des opérations diaboliques.

comme aliénés, que d'autres, sans être enfermés, soient, comme les derviches tourneurs ou les fakirs de l'Inde, justement considérés comme ayant un état mental désordonné et qu'en même temps d'autres fous du même genre vivent dans un ordre parfait, sous l'obéissance de leurs supérieurs, faisant le bien autour d'eux avec persévérance et régularité, et qu'ils deviennent des instruments nécessaires du perfectionnement social, à tel point qu'on leur confie à juste titre l'éducation des enfants et l'amendement des criminels.

Admettons donc provisoirement que la foi soit une seconde vue, une espèce comprise dans le genre de l'hallucination, il reste à savoir quel est le caractère de cette espèce et pourquoi seule elle produit de tels résultats. Donc l'explication n'explique rien.

Voici maintenant notre seconde observation.

Si, au lieu d'avoir cherché à deviner le secret du dévouement religieux, en se servant de cette seule parole : « c'est Jésus-Christ aimé dans l'eucharistie », M. Taine avait continué son interrogatoire, s'il avait posé à un supérieur de religieux les questions suivantes : Vos religieux ont-ils habituellement des visions miraculeuses? Est-ce là le fondement de leur foi? Voient-ils l'hostie sous la forme d'un enfant? Se passe-t-il chez eux des phénomènes extraordinaires, analogues au bouillonnement d'une source jaillissant par une fissure des profondeurs inconscientes? Se méconnaissent-ils eux-mêmes, oublient-ils le monde actuel pour contempler un monde invisible dont celui-ci serait le voile? Sont-ils, en un mot, à l'état extatique, visionnaire, quasi-prophétique?

Très certainement, on lui aurait répondu : non, ces faits n'arrivent pas habituellement. Ce que nous appelons la foi dans l'eucharistie n'a aucune analogie avec ces phénomènes. Quelquefosi, il est vrai, il s'en présente, mais ordinairement nous les considérons comme suspects; ce sont très souvent des supercheries ou des états d'exaltation ou de demi-folie. La présence de tels faits chez un novice serait un motif pour se montrer très sévère et ne l'admettre que très difficilement. Chez un religieux ou une religieuse, ce serait une raison pour les mettre sous une surveillance spéciale, pour les empêcher d'exercer une action sur les autres, pour leur faire subir des humiliations, destinées à réprimer leur orgueil, ou pour les faire traiter comme des malades. Quelquefois sans doute, ces phénomènes se rencontrent chez des personnes d'une vertu si élevée, d'une sincérité si évidente, que nous sommes obligés de les reconnaître comme divins. Mais, en aucun cas, ce n'est sur des faits pareils que s'appuie la foi. Ce n'est donc nullement à des faits de ce genre, ni à un principe qui serait exclusivement destiné à les produire, que nous faisons allusion lorsque nous parlons de

l'eucharistie comme secret des vertus religieuses[1]. O philosophe, ô historien, vous avez fait une méprise, vous n'avez pas compris ce que nous voulions dire.

Qu'est-ce donc que cette foi qui produit le dévouement religieux? Quel est donc ce secret si difficile à comprendre par ceux qui ne croient pas?

Essayons d'en donner, non la définition théologique, cela ne convient pas à notre étude actuelle, mais la description psychologique.

La foi en général, et la foi à l'eucharistie en particulier, c'est une conviction permanente de certaines doctrines, accompagnée de l'idée que les croire vraies est un devoir et que les mettre en doute est une pensée coupable. L'objet de ces doctrines est un monde supérieur au nôtre, un *au-delà;* aussi la définition que donne M. Taine, « faculté mystique qui découvre l'au-delà », n'est-elle pas absolument inexacte. Mais sa grande erreur est de croire que les phénomènes du genre de l'extase et des visions imaginaires sont le seul ou même le principal moyen d'être en rapport avec l'*au-delà*. Sans doute, chez certains personnages, la connaissance de l'au-delà a été accompagnée de ces phénomènes : mais ce n'est qu'une exception. La règle habituelle, c'est que cette connaissance soit reçue par tradition, transmise par l'éducation, et acceptée par la raison et la conscience. Telle est la foi chez la grande masse des chrétiens élevés dans des familles chrétiennes.

Sans doute un élément mystique se joint à cette formation quasi naturelle de la foi; mais cet élément est souvent inaperçu et insensible, c'est alors la foi elle-même qui nous apprend qu'il existe. Souvent aussi cet élément surnaturel devient sensible d'une manière plus ou moins obscure et intermittente; il se trouve alors mêlé à diverses émotions de joie, de peine et de remords ; ceux qui l'éprouvent peuvent seuls le démêler et encore ne le peuvent-ils qu'imparfaitement.

Dans d'autres cas, c'est l'adulte qui arrive de l'état d'incrédulité à la foi, sous l'influence de diverses causes, de la réflexion, de l'étude, du sentiment religieux, des remords de la conscience, en un mot d'une série de phénomènes qui, en eux-mêmes, n'ont rien d'extraordinaire. Ici encore le surnaturel intervient, mais l'action de la force supérieure qui meut l'âme échappe à la conscience ou ne lui apparaît que d'une manière douteuse et par intervalle. Quant aux faits d'extase et de vision, ils sont exceptionnels dans la masse des croyants; ils existent plus fréquemment chez ceux

[1] Saint Jean de la Croix, dans son livre intitulé *La nuit obscure*, oppose la pure foi à toutes les visions et la déclare préférable et plus sûre.

qui ont eu pour mission d'initier les autres hommes à la foi : rien ne prouve cependant qu'ils se rencontrent toujours chez ces hommes. Ce que les Evangiles nous racontent de Jésus est tout à fait en dehors de ces formes d'inspiration violentes et troublées. C'est une possession paisible de la connaissance de l'au-delà, dont nous n'avons pas à expliquer l'origine en ce moment, parce que nous nous bornons à la description psychologique de l'état de foi chez les croyants ordinaires.

Supposons maintenant la foi existant dans l'âme, comment définirons-nous l'état psychologique du croyant? C'est un état permanent de l'âme, qui fait que certaines idées apparaissent comme souverainement vraies ou du moins souverainement dignes d'être crues. Si nous osions employer un terme tiré de la médecine, nous dirions que la foi et l'incrédulité sont deux *diathèses* opposées de l'âme. Pour le croyant l'existence de Dieu, celle de la vie future, la vérité de la révélation, la divinité de Jésus-Christ, sont des principes acceptés et reconnus comme souverainement vrais, de même que, chez M. Taine, l'idée de l'invariabilité absolue de l'ordre des phénomènes est un principe premier qu'il ne considère pas comme contestable. Le croyant interprète tous les faits qu'il rencontre d'après les principes de la foi; l'incroyant s'efforce de les interpréter d'après des principes opposés aux premiers. Chacun a, pour ainsi dire, l'intelligence et le cœur façonnés d'une manière opposée.

Maintenant, cette disposition de l'âme existant, la foi spéciale à l'eucharistie en est une application. Les paroles de Jésus-Christ, interprétées par l'Église selon le sens évident du texte, nous affirment la présence réelle. Cette affirmation étant crue, une puissante association d'idées s'établit dans l'âme croyante entre les symboles eucharistiques et la notion de la présence d'un Homme-Dieu, de la personne du Christ tel que l'Evangile nous le montre. Cette présence devient ainsi sensible dans un certain sens et dès lors les sentiments d'amour, de zèle, de patience en sortent quasi naturellement. Sans doute toute cette série de phénomènes ne s'accomplit que sous l'action d'une grâce surnaturelle; mais en elle-même cette grâce est insensible, elle échappe à l'observation psychologique, elle ne se manifeste que dans ses effets.

Sans doute aussi, il y a, en présence de l'eucharistie reconnue par la foi, certaines grâces sensibles, certains sentiments de joie, de paix, de bonheur, qui proviennent d'une cause céleste, mais ces faits ne font qu'accompagner la foi et n'en sont pas l'essence.

[1] Saint Thomas, *Somme théologique,* 3[e] partie, question 76.

L'essence de la foi, c'est l'adhésion volontaire à certaines doctrines considérées comme révélées de Dieu, l'acceptation de certains faits passés ou présents, à titre de faits réels et divins.

M. Taine s'est donc trompé en cherchant à définir la foi. S'il avait réfléchi sur les paroles de saint Louis, disant qu'il n'avait pas besoin de voir un miracle pour croire à l'eucharistie, et sur la vie de saint Vincent de Paul, dans laquelle éclate l'amour de l'eucharistie, bien que le grand saint, en racontant une vision surnaturelle qui lui est apparue, déclare qu'il n'a jamais éprouvé d'autres impressions du même genre, je crois qu'il aurait modifié son appréciation.

Il est tombé, en outre, dans une erreur manifeste au sujet de la pensée des docteurs, relativement à la relation entre les apparitions miraculeuses et la présence réelle. Bien loin que saint Thomas d'Aquin considère les apparitions miraculeuses qui ont remplacé, chez certains saints, à certains moments, la vision ordinaire des saintes espèces, comme la vision réelle de Jésus-Christ, comme une seconde vue supérieure à la vue ordinaire, il dit, au contraire, expressément que ces apparitions sont, ou des effets subjectifs produits par l'action divine sur l'organe visuel du fidèle, ou des apparences créées par Dieu et couvrant la réalité invisible du corps de Jésus-Christ à l'état eucharistique. La vision de ces apparences est donc un phénomène psychologique tout à fait différent de l'acte de foi à la présence réelle et non, comme le dit M. Taine, le cas extrême de cet acte de foi. La foi doit traverser le voile miraculeux de ces apparences aussi bien qu'elle perce le voile ordinaire des espèces du pain et du vin[1]. M. Taine a eu tort de s'engager sans guide sur un terrain qui ne lui est pas et ne peut lui être familier.

Si donc on peut dire que la foi est une faculté mystique qui découvre l'au-delà, c'est à la condition de reconnaître que cette faculté est infiniment plus étendue dans ses moyens et dans ses résultats que ne l'indiquent les faits exceptionnels d'extase qui ont servi à M. Taine à constater son existence. Notre auteur semble, d'ailleurs avoir reconnu cette vérité, car il se hâte d'attribuer à cette faculté la création entière du christianisme, en invoquant, pour expliquer cette merveille, le fameux principe évolutionniste que les organes sont créés par le besoin.

Voici à ce sujet son ingénieuse théorie. Au premier siècle de notre ère, certains personnages, qu'il appelle des révélateurs doués de cette faculté mystique, « découvrirent le royaume de Dieu, par opposition au royaume du monde. Par la divination pénétrante de l'instinct moral et social, ces grands cœurs, généreux et simples, avaient deviné le défaut interne de toutes les sociétés ou états du

siècle. L'égoïsme était trop fort, il y manquait la charité, la faculté d'aimer autrui à l'égal de soi-même, et d'aimer aussi non seulement quelques-uns, mais tous, en particulier les humbles, les petits, les pauvres, en d'autres termes, la répression volontaire des appétits par lesquels l'individu se fait centre et se subordonne les autres vies, le renoncement aux concupiscences de la chair, des yeux et de l'amour-propre, aux insolences de la richesse, du luxe, de la force et du pouvoir. »

« En face de cet ordre humain, et par contraste, naquit et grandit l'idée d'un ordre divin : un Père céleste, son règne au ciel, et bientôt, peut-être demain, ici-bas; son Fils, venu sur la terre pour y établir ce règne, et mort sur la croix pour sauver les hommes; après lui, envoyé par lui, son Esprit, le souffle intérieur qui anime ses disciples, et continue son œuvre; tous les hommes frères, enfants bien-aimés du Père commun; çà et là des groupes spontanés qui ont appris « cette bonne nouvelle », et la propagent; de petites sociétés éparses qui vivent dans l'attente d'un ordre idéal, et cependant, par anticipation, dès à présent le réalisent, « tous n'ayant qu'un « cœur et qu'une âme, chacun vendant ses biens pour en apporter « le prix à la communauté, aucun ne gardant rien en propre, chacun « recevant de la communauté ce dont il a besoin pour subsister », tous heureux d'être ensemble, de s'aimer et de se sentir purifiés ou purs. Manifestement, voilà dans l'âme un nouveau moteur et régulateur, un puissant organe de surcroît, approprié, efficace, acquis par métamorphose et refonte interne, pareil aux ailes dont un insecte est pourvu par sa mue. »

Si nous rapprochons, comme nous devons le faire, cette explication de la précédente, nous trouverons le rôle de la faculté mystique singulièrement agrandi. Elle invente de toutes pièces un système de religion : les révélateurs le conçoivent, désirent qu'il soit vrai, se l'imaginent, finissent par le croire et par entrer en relation physique avec un monde chimérique; ils persuadent les autres hommes de l'existence de ce monde, et ainsi l'humanité se trouve avoir acquis un organe nouveau, des espèces d'ailes qui lui permettent de s'élever, dès ce monde, à une civilisation supérieure. Voilà le secret de l'existence et de la force mystérieuse du christianisme et celui du dévouement des ordres religieux.

Voltaire a dit dans une de ses épîtres : « Ah! croyez-moi, l'erreur a son mérite. » Il ne croyait pas, nous en sommes convaincu, si bien dire.

Voilà un monde chimérique, un règne imaginaire d'un Dieu imaginaire, une série de dogmes créés par une faculté irrationnelle, un au-delà sans existence réelle, inventé par des révélateurs pour

répondre à un besoin de l'humanité. Et c'est cet ensemble d'illusions et de mensonges qui serait la cause des immenses et incalculables bienfaits réels du christianisme, bienfaits dont nous avons cité plus haut l'énumération ! C'est cet ensemble d'erreurs qui aurait été comme le pivot sur lequel ont tourné les instincts de l'humanité, c'est cette illusion qui aurait fait prédominer l'altruisme sur l'égoïsme !

Il est certainement très fâcheux que l'ordre des faits physiques ne soit pas, comme celui des faits sociaux et moraux, sous l'influence de cette faculté mystique de l'au-delà. Il serait très commode de pouvoir créer ici-bas un paradis, ou fabriquer des ailes matérielles pour s'élever dans l'air, en transformant, comme le fait cette faculté mystique, les désirs de l'homme en réalités sensibles.

Il est facile, d'ailleurs, d'apercevoir dans cette explication une gigantesque lacune.

D'où provient le renoncement et l'esprit de sacrifice qui produit et soutient les vocations religieuses?

C'est de la foi à l'eucharistie, nous dit M. Taine, acceptant sur ce point, sans la contester, l'assertion du supérieur général des Lazaristes.

D'où provient maintenant la foi à l'eucharistie?

C'est évidemment de l'enseignement chrétien, lequel a sa source dans la pensée des *révélateurs* qui ont fondé le christianisme?

Ceux-ci, à leur tour, où ont-ils puisé cette idée de la présence réelle, cette persuasion si forte et si communicative, qui a traversé dix-huit siècles, cet amour pour un Dieu caché sous l'apparence du pain?

C'est, nous dit M. Taine, dans leur cœur généreux qui a senti que l'égoïsme est trop prédominant dans les sociétés humaines, et qu'il est nécessaire de développer le dévouement.

Mais ces révélateurs n'ayant reçu aucun enseignement antérieur, comment a pu se former dans leur pensée et leur imagination ce lien si étroit entre la notion de dévouement et un dogme inconnu jusque-là?

Ici, plus de réponse; ici, la chaîne des causes et des effets se brise complètement.

Maintenant, si nous voulions examiner, à un autre point de vue, au point de vue historique, cette étrange genèse, nous aurions encore bien des observations à faire. Ce n'est pas au premier siècle de notre ère que des révélateurs ont inventé, pour la première fois, le royaume de Dieu; on en trouve déjà bien des traits dessinés dans les prophètes des siècles précédents. Ce ne sont pas non plus ces révélateurs qui ont créé de toutes pièces le Fils de Dieu mort sur une croix pour les hommes. Il est vrai que l'un

d'entre eux, le vieux Isaïe, avait décrit d'avance les humiliations, la mort et le triomphe posthume du Messie. Mais cette mort est un fait historique attesté par les païens et les chrétiens, et le triomphe posthume du Messie est également un fait historique. Un autre fait historique, c'est l'universelle prédication dans le monde antique de la résurrection du Christ.

C'est ce dernier fait qui seul pourrait supposer une intervention de la faculté mystique de l'au-delà, telle que M. Taine l'a définie. On pourrait dire et on a dit bien des fois que la croyance à la résurrection a été l'effet d'une hallucination, mais ce serait une hallucination comme il ne s'en est jamais rencontré dans le monde, par le nombre de ceux qui en auraient été atteints, les circonstances toutes spéciales des apparitions, la fermeté et l'énergie de la croyance produite en eux. Il ne s'agit donc pas de quelques révélateurs vivant dans le même siècle qui, soit séparément, soit en se concertant, auraient imaginé de toutes pièces la doctrine du royaume de Dieu. Il s'agit d'un fait tout autrement étrange. Il s'agit de la formation et de l'établissement dans le monde d'une doctrine précise et complexe, en même temps que puissante et bienfaisante, par le concours d'hommes d'époques éloignées, prophètes et apôtres, par l'accord entre des prédictions claires et des faits historiques, par une étroite union entre l'enseignement de la doctrine et des faits évidents attestés d'une manière exceptionnelle. Il s'agit d'un royaume de Dieu prévu et annoncé, qui commence à se réaliser par la passion du Christ, et qui se manifeste après la résurrection, en s'appuyant sur la croyance à la résurrection.

Quelle peut-être la cause d'un phénomène de ce genre? Si c'est une cause intelligente, ce ne peut être que la volonté et l'action de la Providence qui gouverne l'histoire, c'est-à-dire de l'auteur de l'univers et de l'auteur de tout bien. Si c'est le hasard qui a produit toutes ces coïncidences étranges et ces effets merveilleux, alors le hasard peut tout expliquer, et il est inutile de chercher les causes d'aucun fait.

M. Taine se croit cependant obligé de chercher cette cause : voici le résultat de sa recherche. Cette cause, dit-il, ce sont les besoins de l'humanité. « En tout organisme vivant, dit-il, le besoin par tâtonnements et sélections produit ainsi l'organe possible et requis. Dans l'Inde, cinq cents ans avant notre ère, ce fut le bouddhisme; dans l'Arabie, six cents ans après notre ère, ce fut le mahométisme; dans nos sociétés occidentales, ce fut le christianisme. »

Que dirons-nous de cette explication? Il est certain que dans les êtres vivants la nature répare quelquefois les organes blessés ou malades; il est vrai, également, que, dans certains cas, les fonc-

tions qui ne pourraient s'accomplir, faute d'un organe qui a été détruit, sont remplies par un autre organe.

Mais ce principe physiologique s'étend-il jusqu'à la création entière d'un organe nouveau, jusqu'à celle d'une fonction nouvelle, d'un principe supérieur de vie, d'un nouveau mode d'existence? Les évolutionnistes le soutiennent; mais c'est une simple hypothèse. Jamais on n'a vu, dans les limites de notre expérience, un fait de ce genre. On a vu la nature refaire des téguments blessés ou détruits. On a vu le tact ou l'ouïe acquérir plus de délicatesse pour remplacer les yeux détruits par accident. Mais a-t-on jamais vu l'homme acquérir des ailes et mener une vie aérienne, bien que certainement ce genre de locomotion lui fût très désirable?

Quoi qu'il en soit, il faudrait, pour que l'assimilation de M. Taine fût exacte, que cette création spontanée d'un organe nouveau, d'une fonction nouvelle, d'un principe de vie nouveau fût naturellement possible. Car ce que le christianisme apporte à la société humaine, c'est, au dire de M. Taine lui-même, « un organe nouveau, semblable à des ailes, un nouveau moteur et régulateur, une force supérieure, le meilleur auxiliaire de l'instinct social, que ni la raison philosophique, ni la culture artistique et littéraire, ni même l'honneur féodal militaire et chevaleresque, aucun code, aucune administration, aucun gouvernement ne suffit à suppléer dans son service, sans lequel notre race rétrograde vers ses bas-fonds, qui, après dix-huit siècles, sur les deux continents, opère comme autrefois dans les artisans de la Galilée, de manière à substituer l'amour de soi à l'amour des autres, et qui est encore pour 400 millions de créatures humaines l'organe spirituel, les ailes indispensables pour soulever l'homme au-dessus de lui-même, au-desus de sa vie rampante et de ses horizons bornés, pour le conduire à travers la patience, la résignation et l'espérance jusqu'à la sérénité, pour l'emporter par-delà la tempérance, la piété et la bonté jusqu'au dévouement et au sacrifice ». Ces paroles que nous avons déjà citées plus haut font justice de l'assimilation établie par le même auteur entre le christianisme et les autres religions. Le bouddhisme et le mahométisme n'ont produit aucun effet semblable. Le bouddhisme a donné quelques beaux préceptes et quelques nobles exemples de mépris du monde et de dévouement, mais il n'a rien changé à l'état social de l'Inde et de la Chine. Le mahométisme a une puissante influence, mais elle n'est certainement pas au profit du triomphe de l'altruisme sur l'égoïsme; il n'a pas pour effet d'élever l'homme au-dessus de la vie rampante et de le conduire « par-delà la tempérance, la piété et la bonté jusqu'au dévouement et au sacrifice. »

Le bouddhisme et le mahométisme pourraient très bien être comparés à ces efforts de la nature pour modifier et remplacer certains organes, en laissant l'être dans son genre de vie naturel. Le christianisme est, notre auteur nous le dit, un organe spirituel qui le transporte dans une vie céleste. Néanmoins il ne dit pas tout, et son appréciation, quelque favorable qu'elle soit, est cependant bien au-dessous de la valeur de l'objet qu'il a essayé de définir.

Il nous parle de l'idée du royaume de Dieu comme d'un secours pour améliorer les royaumes de la terre; il nous montre le christianisme comme le meilleur auxiliaire de l'instinct social. Il a raison, le christianisme est cela, mais il est encore autre chose. Cette œuvre de rénovation sociale sur la terre n'est que son œuvre accessoire. Son œuvre principale, c'est la rénovation intérieure des âmes. Ce n'est pas seulement entre les hommes, c'est entre Dieu et l'humanité qu'il veut établir la justice et la paix. Le vrai royaume de Dieu, ce n'est pas une société terrestre idéale et parfaite; le vrai royaume de Dieu est au dedans de l'âme; c'est l'épanouissement de vertus, de sentiments et d'actes inconnus à la nature. C'est la communion intime avec le Père céleste, c'est l'union incompréhensible entre le Créateur et sa créature; c'est la grâce qui tend à la vision de Dieu, à la transformation, à la déification de la créature. M. Taine a entrevu le bord de cette région céleste, lorsqu'il a parlé de l'espérance et de la résignation des chrétiens. Maintenant, étant donné le christianisme tel qu'il est, ou même seulement tel que M. Taine le décrit, peut-on croire qu'il soit la création spontanée de la nature humaine, peut-on croire que la nature humaine ait elle-même des aspirations si élevées, et qu'elle ait la puissance de créer un organisme correspondant à ces aspirations?

Nous affirmons que cela est impossible, que même la description incomplète que M. Taine nous donne, et à plus forte raison la vraie description complète du grand phénomène historique et moral que nous appelons le christianisme, démontrerait avec évidence l'action d'un principe supérieur à la nature humaine, d'un Esprit qui vient d'en haut et qui souffle où il veut, et que l'homme transformé par le christianisme, l'homme devenu le chrétien et surtout l'homme devenu le saint, n'est plus simplement l'homme né de la chair et du sang, mais qu'il est né de Dieu et a reçu une vie supérieure et céleste.

Mais ce n'est pas ici le lieu de prouver le caractère transcendant surnaturel et miraculeux du christianisme. C'est du travail de M. Taine et de son explication de la foi que nous nous occupons. Ce que nous avons dit suffit amplement pour prouver qu'elle est vaine et insuffisante.

Nous avons suivi M. Taine dans son examen du catholicisme contemporain. Avec lui nous avons reconnu que l'Église forme une admirable hiérarchie, ayant un principe d'autorité incontesté, un épiscopat puissant et digne de respect, un clergé formé habilement pour sa mission difficile, une multitude immense de religieux consacrés au bien de l'humanité. Avec lui nous avons cherché à pénétrer le principe vivifiant et moteur de cet immense et bienfaisant organisme. Avec lui nous avons reconnu que ce principe est une force supérieure incomparable, inspirant le dévouement et le sacrifice. Nous nous sommes séparés alors en cherchant l'origine de cette force; il a accumulé force hypothèses, il a employé vainement tout l'arsenal moderne du matérialisme, suggestion, hypnose, hallucination, formation spontanée des organes par le besoin, etc., etc., et il n'a abouti qu'à mieux montrer la grandeur du problème par la faiblesse de ses solutions.

Pour nous, n'étant pas inféodé au dogme de la négation du surnaturel, nous adorons l'action bienfaisante du Créateur s'abaissant vers sa créature pour soulager sa misère et venir en aide à ses besoins.

Il nous reste à examiner la seconde partie de l'étude de M. Taine, à voir sur quels motifs il se fonde pour condamner ce qu'il a si vivement approuvé, et comment il prétend démontrer que la grande institution qu'il a décrite, si forte dans le présent, si majestueuse dans le passé, qui réunit les vertus à l'influence, l'organisation au dévouement, est cependant impuissante à guérir les maux de la société et menacée d'une prochaine et rapide décadence.

Qu'il nous soit permis, cependant, avant de commencer cette étude, de tirer encore des pages que nous venons d'étudier une dernière conséquence.

Selon M. Taine, la société chrétienne est infiniment supérieure aux sociétés païennes antérieures, et le christianisme lui-même est un organe spirituel, semblable à des ailes, qui élève l'homme vers un état social qu'il ne saurait atteindre autrement.

Le christianisme est donc le dernier terme actuel et en même temps l'instrument nécessaire du progrès social, d'un progrès séculaire, d'un progrès moral correspondant au progrès matériel et industriel. Il est un des éléments de la supériorité immense du monde moderne sur le monde ancien.

Or ce progrès lui-même d'où résulte-t-il? Ou il est l'effet d'une loi nécessaire et primordiale, d'un déterminisme inconscient, ou il est l'œuvre de la volonté d'une intelligence qui prévoit l'avenir. On ne peut concevoir une troisième alternative. Dans le premier cas, si le progrès est nécessaire, le christianisme doit durer jusqu'à ce

qu'il soit remplacé par quelque chose de supérieur. Or il n'y a aucun indice de l'apparition d'une telle institution. Ce n'est ni le bouddhisme, ni la théosophie, ni le spiritisme, ni les négations positivistes qui peuvent prétendre à remplacer le christianisme. Il suffit de relire ce que M. Taine nous a exposé plus haut pour voir que toutes ces institutions sont, soit au point de vue moral et idéal, soit au point de vue de l'influence sociale, à une distance infinie de l'Évangile. Les unes sont des troncs morts ou corrompus, et d'autres de faibles arbrisseaux à côté de l'Église, tronc toujours vivant, chargé de fruits savoureux, et sur lequel les sociétés civilisées s'appuient. Donc, puisque aucun signe n'indique qu'il doive être remplacé d'ici à de longs siècles, il a encore une longue carrière à parcourir.

Admet-on, au contraire, que le progrès est l'effet d'une cause intelligente : c'est évidemment la seule manière sensée de concevoir le progrès; c'est la seule manière de le concevoir, sans admettre l'absurdité que le plus sortirait du moins. Mais alors le christianisme serait l'œuvre la plus parfaite de cette cause; alors il serait certainement divin. S'il était vrai que l'œil, ce merveilleux appareil, ait été produit par transformation graduelle d'un organisme animal, cela prouverait que la nature a reçu du Créateur un pouvoir merveilleux, que l'auteur du monde l'a douée d'une fécondité inouïe. Et si, comme le dit notre auteur, le christianisme est par rapport à l'humanité ce que serait un organe nouveau par rapport à l'animal que l'évolution transforme, le christianisme serait alors, comme l'œil, une œuvre merveilleuse du Créateur et une preuve de sa sagesse et de sa bonté infinie. Que le christianisme soit, comme, nous chrétiens, nous le pensons et comme nous nous faisons forts de le prouver, une création nouvelle et transcendante, surajoutée à la création première, ou bien qu'il soit le couronnement de la première création, dans un cas comme dans l'autre, il est une œuvre divine et par conséquent une œuvre éternelle.

Ainsi quelque hypothèse que l'on adopte sur la nature et les causes du progrès social, pourvu que ce progrès existe et doive durer, l'avenir du christiatianisme, étant lié à la continuation du progrès, se trouve assuré.

Dès lors nous sommes certains d'avance que M. Taine se trompe lorsqu'il conclut à l'affaiblissement définitif de l'influence bienfaisante du christianisme sur la société.

Il sera utile néanmoins d'examiner en détail les raisons sur lesquelles il appuie cette conclusion décourageante et pessimiste.

Abbé DE BROGLIE.

La suite prochainement.

M. JULES FERRY

I

M. Jules Ferry est-il un homme heureux? Est-il un homme malheureux? Si nous connaissions quelque conférence oisive, quelque académie de province sans travail, nous les engagerions à faire des mémoires sur cette question. Il y a du pour et du contre les deux solutions. M. Ferry est un homme heureux parce que, devenu ministre, président du conseil, chef de parti, une manière de personnage, il a eu une fortune que n'annonçaient pas ses talents et qui a dépassé son mérite. M. Ferry est un homme malheureux, parce que, parvenu à être tout, il est atteint d'une impopularité qui le condamne à n'être rien. Singulier spectacle qu'offre cette destinée! Il a mêlé ensemble un bonheur insolent et le mauvais sort. Figurez-vous, dans un champ de foire, un athlète vigoureux et tenace; il veut escalader le mât de cocagne, il monte, il a du jarret et du poignet, il sue sang et eau, il arrive enfin, il décroche la timbale. Soudain ses camarades, ses bons camarades surviennent, ils font dégringoler le héros qui s'apprêtait à parader sur la cime, ils abattent le mât de cocagne dont les débris mis en pièces leur servent de bâtons pour fustiger et expulser le triomphateur. Telle est, pour lui dérober une de ses expressions, la posture assez piteuse de M. Ferry au milieu des républicains, ses amis.

L'originalité de cette situation comique est presque dramatique par la moralité qui s'y attache et qui en ressort. De tous les républicains du jour, M. Jules Ferry est celui qui a donné aux mauvaises passions de son parti les gages les plus pénibles et terribles pour lui-même, puisqu'il leur a livré, avec sa réputation, avec la paix de sa mémoire, la paix religieuse de son pays. Il a violé les libertés les plus sacrées, libertés civiles, liberté d'enseignement, liberté d'association, liberté de conscience; il a armé la

France contre elle-même et divisé ses enfants en deux camps; il a forcé les plus saints asiles, fermé des temples, condamné à l'exil de braves gens qui, ayant fait leur deuil de toute ambition humaine, ne demandaient à leur patrie que l'oubli dans le travail et la prière; il a fait couler des larmes dans les cloîtres, aux pieds des autels, aux foyers des pères et des mères les plus respectables, arraché de leurs sièges des magistrats intègres auxquels, souvent, du même coup, il arrachait le pain de leurs familles, chassé Dieu de l'école, la consolation et l'espérance du cœur du pauvre, la règle et la conscience du sein des multitudes. Ce fut sa besogne; sa besogne achevée, le voilà qui ne touche même pas son salaire, et qui ne recueille que l'ingratitude pour tout le mal qu'il a fait! Dans les bas-fonds d'où l'applaudissement monte toujours vers quiconque blasphème Dieu, outrage le prêtre, frappe le moine, tourmente l'honnête homme, il est en proie à des inimitiés plus furieuses que toutes celles qu'il est venu, sinon assouvir, du moins caresser. A l'heure présente, il y a quelqu'un de plus impopulaire que tous les Jésuites ensemble, c'est M. Jules Ferry.

Lorsque M. Ferry engagea la guerre religieuse, tout prétexte manquait. Sans doute de mauvaises passions la demandaient, comme elles la demandent toujours, comme elles la demanderaient encore sur la ruine de tous les autels. Elles s'agitaient, clabaudaient, hurlaient autour des barrières légales. La pudeur publique les contenait. Né de nos divisions et de nos expériences, de notre lassitude et de notre sagesse, un esprit de tolérance mutuelle régnait, il animait les classes dirigeantes, il remplissait la masse neutre, tranquille, rangée, souvent vertueuse, un peu indifférente, du pays. Les partis évitaient de se heurter dans les matières de conscience. Ils se respectaient dans ce qu'ils ont de plus respectable. Loin de faire des lois pour écraser ses adversaires, chaque parti prenait à tâche et à honneur de ne triompher que dans la limite du droit d'autrui. Les lois que l'Assemblée de Versailles rendit sur l'aumônerie militaire, sur l'assistance, sur l'enseignement, sur d'autres questions mixtes de religion et de politique, étaient tellement jalouses de toutes les susceptibilités et de toutes les délicatesses, qu'elles furent votées par des majorités où les deux tiers des républicains s'étaient joints aux royalistes. Des républicains déclarés, M. Bethmont, le général Charreton, d'autres encore, n'avaient pas tenu, sur le fond des choses, un langage différent de celui des catholiques. Si, dans ces lois, quelque abus, quelque confusion, quelque lacune se rencontraient, il était aisé d'y remédier à l'amiable. Le droit commun dans la liberté, la liberté dans le droit commun, sans exclusion ni faveur, sous la seule loi du mérite,

formaient le droit des gens entre honnêtes gens. Les contradictions qui pouvaient se produire contre cette égalité universellement reçue, étaient perdues dans quelques coins sans importance de la nation, elles n'affrontaient pas le plein jour de la tribune; toutes ces thèses excessives n'étaient que des jeux d'esprit sans conséquence, jeux ennuyeux et dangereux, uniquement faits pour embarrasser les meilleurs défenseurs de l'Église et pour servir ses plus intraitables ennemis. Jamais, entre le clergé et l'Université, l'entente cordiale et l'estime réciproque dans l'émulation loyale et féconde n'avaient été plus complètes. L'École normale, la Sorbonne, Saint-Sulpice, la rue des Postes, tous ces mondes intelligents vivaient en bonne intelligence; de même, le plus souvent, le curé de campagne et l'instituteur de village faisaient bon ménage. Battue de tant d'orages, couverte de tant de ruines, assaillie de tant de périls, notre terre de France avait au moins le bonheur de ne connaître ni persécuteurs ni persécutés : en vain la clameur des disputes remplissait l'air de son bruit; le fond de la société reposait en paix dans la liberté.

C'est alors que M. Jules Ferry intervint. Le premier, il osa. Le premier, passant des paroles aux actes et des déclamations aux exécutions, il donna un corps au propos de table de M. Gambetta : Le cléricalisme, c'est l'ennemi! Le premier, par son article 7, il ouvrit la brèche dans la paix religieuse : tout ce que nous avons vu depuis et tout ce que nous verrons encore, toutes les turpitudes, toutes les atrocités, toutes les niaiseries, religieux et religieuses traqués, dévalisés, pillés par le fisc, braves gens qu'on fusille à Châteauvillain et qu'on sabre à Vicq, jeunes filles qu'on traîne en justice parce qu'elles ont porté des voiles blancs aux processions, crucifix des écoles jetés par brassées à la voirie, malades à qui on enlève la Sœur de charité, mourants à qui on enlève le prêtre, morts à qui on voudrait enlever Dieu en les enfouissant sans une bénédiction et sans une prière, tout cela est sorti de cette brèche.

Introduit subrepticement par M. Jules Ferry dans un projet de loi, à l'insu de son insignifiant président du Conseil d'alors, qui s'appelait M. Waddington, l'article 7 a été la *Porta pia* ou plutôt la *Porta impia*, la porte maudite par où la persécution a passé pour ne plus s'arrêter, et grossir toujours. Le branle était donné; tout ce qui fermentait d'instincts déréglés et méchants fit explosion et prit le dessus. Une orientation presque irrésistible fut imprimée à notre politique intérieure; la République qui, pour gouverner la France, avait le choix entre ce qui élève et ce qui abaisse, choisit la haine de Dieu et la haine des citoyens entre eux.

Obligé, par un vote du Sénat qu'effarouchaient encore ces violences inusitées, de remporter son article 7, M. Jules Ferry ne lâcha pas prise; il inventa, pour se dispenser d'un nouveau refus du Sénat, *les lois existantes*, lois ainsi nommées parce qu'elles déniaient à des religieux inoffensifs le droit d'exister. Elles existaient si peu elles-mêmes, que le ministre n'avait présenté l'article 7, source de son échec parlementaire, que pour suppléer à leur absence. Comme elles étaient sans pudeur, il les appliqua sans pitié. Le Président de la République, M. Grévy, gémissait dans son cabinet de tant d'illégalité inutile; M. de Freycinet lui-même, collègue de M. Ferry, faisait une fausse sortie du ministère pour avoir le droit, en temps et lieu, d'invoquer un alibi. Lui ne s'arrêta pas : couvents assiégés, murs enfoncés, clôtures profanées, vieux moines empoignés au collet dans les confessionnaux et tirés dehors par les pieds, il mit tout en œuvre; il pouvait être fier, il avait vaincu.

L'épilogue de sa victoire fut cette journée de décembre où, M. Grévy ayant dû évacuer la présidence de la République, M. Jules Ferry se porta candidat à sa succession. Il avait tous les titres; ayant été à la peine, il méritait l'honneur. Un clan puissant le poussait. Comme s'il se fût agi encore de l'exécution des décrets, la police, la gendarmerie, les troupes, étaient sur pied; l'affaire s'annonçait chaude, plus chaude même qu'à Frigolet; Paris était menacé d'être mis à feu et à sang; l'Hôtel de Ville allait flamber de nouveau. Qu'y avait-il donc? Rien, sinon que, pour la plupart des mêmes gens, l'ennemi, le principal ennemi, ce n'était plus le cléricalisme, mais M. Jules Ferry. L'homme qui, parmi ses concitoyens français, avait établi des catégories de parias, était paria lui-même; le proscripteur était proscrit : il voyait se retourner implacable contre lui l'incapacité politique dont il avait voulu marquer au front les fils de l'abnégation et du sacrifice. Plutôt que de laisser entrer M. Ferry à l'Elysée, ses amis les plus forcenés de la veille auraient laissé les religieux rentrer dans leurs couvents. Il fallut céder; M. Jules Ferry ne fut pas président de la République, il resta Gros-Jean comme devant, plus conspué encore à gauche qu'à droite. Il parlait récemment, au Conseil général des Vosges, de la justice immanente des choses qui, tôt ou tard, se lève; le soir de cette journée, dans son humiliation amère, est-ce qu'il n'a pas senti la revanche méprisante de cette justice et comme la main du Dieu des innocents et des faibles sur sa joue?

II

Comment M. Jules Ferry a-t-il été amené à se charger de cette responsabilité formidable?

Rien ou presque rien dans ses antécédents n'annonçait le rôle qu'il devait jouer. Il n'était ni sectaire ni jacobin. De tous les jeunes républicains du second Empire, il semblait l'un des plus ouverts aux idées d'autrui, l'un des plus capables de comprendre et de respecter les opinions qu'il ne partageait pas. Dans ses jolies causeries de la *Gazette de France*, Arthur de Boissieu a tracé de lui un crayon aimable. Né dans les Vosges, en 1832, M. Jules Ferry avait eu ses vingt ans juste au moment où la dictature du 2 décembre s'était abaissée comme un lourd couvercle, non seulement sur la République, mais sur la France. Arrêté net dans toutes les ambitions et dans tous les rêves de vie publique que le régime vaincu avait surexcités; n'ayant aucune chance, ni vraisemblablement aucun goût d'être chambellan sous le régime vainqueur; il jura à l'Empire une haine qui ne désarma jamais.

S'il fut avocat, ce fut si peu que rien. Un jour que, du haut de ses grandeurs ministérielles, M. Ferry avait dédaigneusement parlé à M. Jolibois de son client le prince Napoléon, l'avocat bonapartiste put lui répondre en toute vérité : « Je ne vous rendrai pas la pareille; car, longtemps votre confrère au barreau, je ne vous ai jamais connu un client. »

C'est d'ailleurs une différence à noter entre la République de 1848 et celle de 1870. En 1848, à la chute d'un gouvernement qui, par la liberté de ses institutions, par l'éclat de son personnel politique et oratoire, avait tenu en éveil l'esprit du pays, les nouveaux venus au pouvoir n'étaient pas les premiers venus. C'était encore une élite. MM. Ledru-Rollin, Marie, Bethmont, Crémieux, étaient de grands avocats, tout comme Lamartine était un grand poète et Arago un grand savant. En 1870, au sortir de la démocratie césarienne, le niveau de ce qui tombait et de ce qui montait se trouva plus bas; à l'exception de M. Jules Favre, les gens de la basoche, M. Gambetta en tête, qui s'improvisèrent nos souverains, avaient plus hanté les salles des Pas-Perdus que les salles d'audience, et plus encore le café Procope que le Palais de Justice. Sous Louis-Philippe, le maréchal Bugeaud avait pu dire que le futur maître de la France fumait sa pipe dans quelque bivouac d'Afrique; sous Napoléon III, il aurait dit que c'était dans quelque estaminet du quartier latin. Le 4 septembre fit éclore un tas de fruits secs, ingrate moisson de l'année terrible.

Ce serait une injustice de ranger sous cette étiquette M. Jules Ferry. Il travailla et étudia à sa manière, se frottant à beaucoup de sujets, se bourrant de politique. Membre assidu de la conférence Molé, espèce d'école de dressage pour la tribune, il avait, dès le lendemain de l'Empire, pris place à gauche, sur les bancs du groupe républicain. M. Ernest Picard était alors le doyen d'âge de ce groupe : gros corps qu'habitait le plus vif esprit, c'était une étincelle dans la graisse. Doué du bon sens le plus acéré et le plus ferme, M. Picard, engagé dans la république par son scepticisme bien plutôt que par son fanatisme, riait de tout, de son parti, de lui-même; à quelqu'un qui lui demandait, au déclin du régime, si ses amis, pour débiter tant de sottises dans les réunions publiques, n'étaient pas payés par la police, il répondait tranquillement : « Il faut le dire; mais soyez sûr qu'ils sont assez bêtes pour faire tout cela sans être payés. » Le républicain de cette jeune génération de la conférence Molé, qui passait pour le plus farouche, s'adoucit depuis pour l'empire; de sous-secrétaire d'État dans le cabinet de M. Emile Ollivier, M. Philis est devenu l'un des exécuteurs testamentaires du prince Napoléon. Près de lui siégeait M. Charles Floquet, dont les gilets à la Robespierre, les chapeaux à larges bords, la chevelure touffue et triomphante ont tenu toutes leurs promesses; il avait pour ambition manifeste de se faire une tête, il jouait aux ancêtres géants comme on joue aux soldats de plomb. Plus beau parleur, il était déjà moins raisonnable que son futur neveu, M. Jules Ferry, pour lequel il ne nous fait pas l'effet d'avoir les entrailles d'un oncle à succession politique.

En ce temps-là, M. Jules Ferry, quoique républicain, était libéral, tellement libéral que plusieurs le réputaient, au fond, monarchiste constitutionnel. C'était un républicain orléaniste, comme on disait vers 1860. Il rêvait d'une république française avec la liberté américaine. Très animé et résolu contre l'Empire; plus irréconciliable que M. Gambetta, qui, Génois et Gascon, savait, suivant l'occurrence, faire grise mine et patte blanche; il attaqua franchement et nettement le principe sur lequel tout le régime reposait. Cette forme de gouvernement qui livrait, pieds et poings liés, les destinées de trente-cinq millions d'hommes aux billevesées d'un homme dont la fortune était extraordinaire, et dont l'esprit était plus qu'ordinaire, il la poursuivit avec verve et courage.

Ce fut, sous le second Empire, une industrie savante et productive pour bon nombre de républicains de ne manifester leur opposition que sur le dos de l'Eglise. *Hardis contre Dieu seul!* L'Eglise n'est qu'une puissance morale, elle n'a ni places de préfet, ni bureaux de tabac, ni fonds secrets à distribuer; elle n'inflige pas

d'amendes, elle n'envoie pas en prison, elle ne déporte pas : il n'y avait donc pas à se gêner avec elle. L'Empire trouvait son compte à cette guerre contre la religion, qu'il commença par autoriser, et qu'il finit par mener; elle occupait les esprits, les détournait de la politique, les empêchait de trop penser aux scandales courants. C'était la distraction qu'il offrait au pays dans la monotonie de l'universel silence; c'était sa soupape de sûreté et l'un de ses instruments de règne. Les compères de gauche qui s'y livraient gagnaient double à leur tour; choyés en haut, à l'abri des foudres, à la source des grâces, ils récoltaient en bas la grosse popularité que donnent toujours, pour un jour, les appâts jetés aux sottes crédulités et aux instincts mauvais des multitudes. Deux journaux, *le Siècle* et *l'Opinion nationale*, l'un démodé et l'autre disparu aujourd'hui, furent, en leur temps, les modèles du genre; M. Prévost-Paradol appelait leurs directeurs, MM. Havin et Guéroult, les ministres de l'Empereur au département de l'opposition. C'était vrai; par privilège du gouvernement, ils la représentaient et la simulaient. Plus d'un employé de cette comédie n'était, sous son masque d'acteur républicain, qu'un agent bonapartiste; il y en eut qui, rejetant le masque, ne gardèrent pour leur besogne que la livrée impériale. De l'un d'eux qui, d'écrivain radical devenu journaliste officieux, outrageait, tout comme devant, l'Eglise, ses ministres, ses défenseurs, M. de Montalembert disait plaisamment : « Il a beau changer de ratelier, il ne change jamais de fourrage. »

La guerre d'Italie mit le comble à cette connivence menteuse et fatale. Le terrain d'union était trouvé, où ce qu'il y avait de plus impie pouvait donner la main à ce qu'il y avait de plus servile. On ne parla plus du pouvoir personnel, on ne parla que du pouvoir temporel. Les dangers imminents de la France étaient, à ce qu'il paraît, dans celui-ci, non dans celui-là. Calomnier le Pape devint la façon usuelle et commode de courtiser l'Empereur. A peu d'exceptions près, la presse de gauche fut de moitié avec lui dans l'origine et la série de nos malheurs. Avec le vain simulacre d'opinion publique dont elle faisait peur aux simples, elle pesa sur les Chambres qui, meilleures que le gouvernement, voulaient le contenir. Si l'infortuné Napoléon III put aller jusqu'au bout des aventures où il laissa, avec son trône, la gloire française, ce fut en grande partie, n'en doutons pas, parce que le pays fut endormi et trompé par ces faux semblants d'opposition indépendante venant à la rescousse de toutes les folies impériales pour les applaudir et les aggraver. Jeunes gens qui vous plaignez avec raison des misères présentes, écoutez comment, en l'an de grâce 1867, au lendemain de Sadowa, lorsque déjà l'unité allemande sortait toute armée de

l'unité italienne, et que, selon l'avertissement de M. Thiers, l'Empire n'avait plus une faute à commettre, écoutez comment un journaliste démocrate, un député quasi républicain, un familier du prince Napoléon, posait à la France sa question vitale, cette question qui, trois ans après, devait être tranchée et noyée dans des flots de sang que tant d'autres, hélas! menacent de suivre : « Avoir sur ses frontières une nation compacte de quarante millions d'hommes, cela n'a rien qui nous effraye. Mais avoir chez soi, dans les villes, dans les villages, et jusque dans le dernier hameau de la France, un corps organisé de plus de cent mille hommes, exerçant des fonctions respectées, possédant la confiance des familles, présidant à l'éducation des enfants, tenant dans ses mains et sous sa direction la moitié de la génération présente, peuplant de ses élèves les écoles supérieures, l'armée, la marine, et occupé sans relâche, tous les jours et sous toutes les formes, à présenter à la jeunesse un idéal de civilisation contraire à la nôtre, un type de gouvernement plus ou moins semblable à celui qui désole et abrutit les Etats romains, mêlant et faisant passer les aphorismes d'une politique impossible sous le couvert de la morale évangélique, c'est là un empoisonnement continu, quotidien, à petite dose, auquel aucun peuple n'est en mesure de résister longtemps[1]. »

III

La conduite tenue par M. Jules Ferry depuis l'avènement de la République ne saurait nous empêcher de reconnaître que, sous l'Empire, il fut du nombre des républicains qui ne trempèrent pas dans ces hontes et dans ces crimes. Son attitude d'alors flétrissait d'avance ses actes à venir. Il ne mangea pas du prêtre. Il resta froid devant les tracasseries infligées à la Société de Saint-Vincent de Paul et devant le procès intenté à Mgr Dupanloup. Il ne les célébra pas comme des victoires du progrès. Quelles que fussent ses opinions religieuses, il ne se fit de la guerre au pouvoir temporel ni un tremplin ni un plastron. Laissant là les hors-d'œuvre, il alla droit au pouvoir personnel qui, touchant à tout, à l'Eglise comme à l'Etat, aux intérêts comme aux consciences, à Rome, à l'Italie, à l'Allemagne, au Mexique, disposait de la France sans la France. Il l'assaillit sous mille formes, aux points les plus vulnérables, et à d'autres qui l'étaient moins ou qui ne l'étaient pas, dans ses polémiques du journal *le Temps*, dans ses brochures sur l'adminis-

[1] *Opinion nationale*, mars 1867.

tration municipale de Paris, sur les élections de 1863. Si quelque bonapartiste eût dit alors à M. Ferry qu'un jour viendrait où, inaugurant la persécution religieuse, il citerait[1] comme des autorités les lettres confidentielles du ministre de l'instruction publique du 2 décembre, M. Fortoul, contre la loi de 1850, ou bien les délibérations secrètement prises en 1859, au conseil des Tuileries, pour ne plus autoriser l'ouverture d'aucun collège libre, le futur persécuteur aurait fait l'indigné, et il l'eût été tout de bon.

M. Jules Ferry fit mieux que de s'attaquer à l'Empire, il s'attaqua avec une audace plus méritoire au formidable monopole d'opposition postiche qu'une concession du gouvernement avait établi entre les mains du *Siècle* et de *l'Opinion nationale*. C'était une dangereuse entreprise; ces deux journaux, espèce de fermiers généraux de la publicité républicaine, tenaient les urnes à Paris et dans quelques grandes villes, ils y dirigeaient les élections. De concert avec M. Jules Favre, qui valut mieux que sa vie, avec M. Ernest Picard et quelques autres indépendants, M. Ferry fonda *l'Electeur libre*, titre qui signifiait un programme. Organe de l'Union libérale, *l'Electeur libre* fut un précieux renfort apporté par des républicains de marque à cette ligue du bien public dont le *Journal de Paris*, *la Gazette de France*, *le Courrier du dimanche*, feuilles monarchistes à des degrés divers, avaient eu, en présence des périls suprêmes de notre pays, l'initiative et l'honneur. L'Union libérale reposait sur cette idée juste que, dans la crise, peut-être mortelle, ouverte par l'Empire sur nos frontières, l'essentiel était d'assurer à la France, dont l'existence se jouait au hasard, les moyens d'être sincèrement représentée et sérieusement consultée. Renversant les thèses et les leurres des journaux de la démocratie mâtinée, *l'Union libérale* reposait encore sur cette idée non moins légitime que, en dépit de leurs divisions politiques ou religieuses, confessionnelles ou constitutionnelles, les bons citoyens de tous les partis, sans manquer à leur dignité ni forfaire à leurs convictions, pouvaient et devaient facilement s'entendre pour se garantir les uns aux autres, quel que fût le gouvernement, la réciprocité du droit commun et égal au sein de la liberté générale. La pensée de rapprochement mutuel, que dénotait cette expérience, n'était pas vulgaire, elle avait sa hardiesse et sa générosité dans l'état de séparation haineuse où vivent les partis. Tandis que *le Siècle* et *l'Opinion nationale* continuaient à exploiter l'inépuisable mine du cléricalisme pour le service de l'Empereur; tandis que les jacobins, comme M. Ranc, attaquaient même des républicains modérés, comme M. Dufaure,

[1] Discussion au Sénat, 5 mars 1880.

avec une animosité que n'eût pas désavouée M. de Persigny, *l'Electeur libre* appuyait la candidature libérale d'un royaliste catholique, comme M. de Larcy, dans le département du Gard.

Ce fut à la même époque que parut ce qu'on appela sous le second Empire le *Programme de Nancy*. Quelques libéraux lorrains, presque tous monarchistes, rédigèrent un projet de décentralisation, un plan de résurrection de notre vie municipale et provinciale, qu'ils soumirent à l'appréciation d'hommes de tous les partis. Comme de juste, *le Siècle* et *l'Opinion nationale* jetèrent feu et flamme, ils firent chorus avec les journaux du gouvernement pour signaler à l'horizon une levée d'armes de la féodalité, suivie du cortège traditionnel des dîmes et des corvées. M. Jules Ferry ne se décontenança pas, il adhéra au programme de Nancy en très brillante compagnie, non seulement avec des républicains avérés, comme MM. Dufaure, Jules Simon, Carnot, Lanfrey, Jules Favre, Eugène Pelletan, mais avec MM. Berryer, Guizot, de Montalembert, le duc et le prince de Broglie, de Falloux, Cochin, d'Haussonville, Léopold de Gaillard, Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne. Dans les loisirs à contre-cœur que lui ont procurés récemment ses électeurs, M. Ferry a eu le temps de lire et de relire sa lettre d'adhésion de 1865, soigneusement étudiée, vraiment excessive dans sa défiance contre toutes les interventions de l'État; est-ce qu'à bien des passages, il n'a pas senti un peu de rougeur lui monter au front? En sa qualité de libéral et de démocrate, au nom des principes de la Révolution qu'il priait de ne pas confondre avec la dictature conventionnelle, il réclamait, sous l'Empire, l'émancipation absolue de la commune : « Si la commune n'est pas maîtresse d'elle-même, disait-il, elle s'énerve et s'atrophie. » Il la débarrassait de toute tutelle administrative, qu'il ne voulait pas voir même en peinture, et dont il proscrivait jusqu'à l'appellation. Pour elle comme pour tous, il revendiquait la pleine liberté civile : « Ce qui est vrai des individus, ce qui s'applique aux associations volontaires, ne peut pas être inapplicable aux groupes naturels, aux associations forcées. Pourquoi traiter la commune en mineure quand on est sur le point d'affranchir la société anonyme de l'autorisation préalable et de la surveillance? » Il rappelait avec complaisance que, dans l'Amérique du Nord, la république modèle, c'étaient les communes qui devaient pourvoir à l'enseignement populaire. Voilà ce que M. Jules Ferry demandait à l'Empire; et le même homme, sous la République, nous a fabriqué une loi qui, mettant sous le même pilon les individus, les associations volontaires, les agglomérations naturelles, opprimant chez tous la liberté civile, enlève à la commune son droit le plus élémentaire et le plus sacré, celui qui touche à la

conscience des pères de famille, et lui dénie jusqu'à la faculté de choisir, à conditions égales et à mérite égal, les instituteurs et les institutrices chargés de distribuer à ses enfants l'enseignement dont l'Etat se réserve le règlement, le contrôle et la sanction!

Il est un autre souvenir de ces temps-là que M. Jules Ferry n'a pu tout à fait oublier; membre d'un comité consultatif d'élection, qui avait affecté une certaine permanence, il fut traduit en police correctionnelle, avec douze de ses amis politiques, pour association illicite. L'article 291 du Code pénal, invoqué par le ministère public, n'avait, de son aveu, jamais été appliqué en pareille matière; ce n'était pas moins, suivant l'éternelle formule des gens à court de lois, une loi existante. L'affaire intéressait tout le monde. Les sommités du barreau parisien, MM. Dufaure, Hébert, Grévy, Jules Favre, Marie, Desmarets, intervinrent dans le procès des Treize; M. Berryer, plus que septuagénaire, protégea de sa parole M. Jules Ferry. Monarchiste dans l'âme, à jamais fidèle, comme il le rappelait avec orgueil, à cette royauté qu'il avait *saluée avec amour et bénie* lorsqu'en 1814, après les affreuses confusions de la Révolution et de l'Empire, elle avait rendu à la France le régime constitutionnel, il déclarait très haut pourquoi, dans l'espèce, il défendait des républicains : « Je veux leur liberté par ce qu'elle est la garantie de la mienne, *Mea res agitur, paries quum proximus ardet.* » Ne pouvant guère se douter que son client d'un jour frapperait plus tard les plus saints et les plus innocents de ses concitoyens avec les prétendues lois existantes dont il s'indignait d'être frappé lui-même, M. Berryer démontrait souverainement leur inanité et leur iniquité, comme déjà il l'avait fait en 1845, lorsque ces mêmes lois avaient été, pour la forme, par expédient parlementaire, exhumées de leur néant contre les Jésuites : « On torture les lois, disait-il, pour torturer les hommes. » Il cherchait au loin, dans le monde, s'il y avait un autre pays sous le soleil, où les partis qui défilent au pouvoir, eussent ainsi en réserve des lois inconnues que, dans les moments d'embarras ou de mauvaise humeur, ils tirent du fourreau pour poignarder par derrière les gens qui déplaisent : « Laissons les Anglais de côté avec leur bonheur, avec ce magnifique respect qu'ils ont d'eux-mêmes et de leur histoire, avec la double puissance de la tradition et du progrès, avec leurs vieilles institutions, ces vieilles racines sur lesquelles ils savent enter les ramures verdoyantes et cueillir les fruits savoureux de l'ordre et de la liberté! Laissons-les en leur portant envie. Mais ceux qui sont sortis de nous, ceux que nous avons formés, les Belges, les Hollandais, les peuples de l'Europe, appelez-les tous ici... » Et voyant que ce spectacle lamentable n'était donné que

par notre pays, l'incomparable orateur s'écriait au milieu des frémissements de l'auditoire : « En vérité cela n'est pas croyable. La France en est-elle arrivée là? Cela fait tomber l'âme de douleur! »

M. Berryer mourut en 1868. M. Jules Ferry était encore sous l'impression de cette grande parole d'honnête homme, il avait entendu, tout près de lui, le grand royaliste dire à cette même audience, en commençant son discours : « Je suis vieux; eh bien, j'ai cette satisfaction dans mon cœur, et je l'aurai jusqu'au dernier moment, lorsque je m'endormirai dans mon dernier sommeil, que la France a toujours été toute ma pensée. » M. Ferry le loua dignement, en des termes qu'il devrait méditer comme des leçons pour lui-même. « De la grande époque qui l'avait vu naître, M. Berryer avait conservé le trait dominant : la politique subordonnée à la morale, l'humanité soumise au droit, à la justice, à la tolérance. Il incarnait en lui tous les grands instincts de 1789. » Il disait encore : « De nos jours, M. Berryer couvrait, sous l'éclat de sa gloire et de la grandeur de ses services, la jeune et vaillante phalange qui poursuit, à travers toute sorte de déboires, la tâche louable, mais chimérique, de réconcilier en ce pays la cause de la tradition avec la cause de la liberté. » *Tâche louable, mais chimérique!* Est-ce bien sûr? Le promoteur de la politique de persécution ne craint-il pas que plus chimérique encore ne paraisse la tâche, non moins louable, de réconcilier la cause de la liberté avec la cause de la République?

IV

Mais, l'année suivante, une occasion se présenta qui fit mal augurer de M. Ferry.

Après avoir combattu la démocratie césarienne dans la presse, il l'affronta bravement devant le scrutin; aux élections générales de 1869, il se porta candidat à Paris, sur la rive gauche, contre le député en exercice, M. Guéroult, rédacteur en chef de *l'Opinion nationale*. Toutes les chances semblaient contre lui, il ne se le dissimulait pas; les deux grands organes parisiens de la presse révolutionnaire soutenaient son adversaire que, faute de mieux, le gouvernement appuyait sous main. M. Jules Ferry ne pouvait espérer que d'entamer sa majorité par une division mise dans son camp; et cette division, il l'opérait sans scrupule, avec une résignation voisine du contentement, au profit d'un troisième candidat, libéral aussi ferme que conservateur éprouvé, du talent le plus brillant et du caractère le plus pur, M. Augustin Cochin.

Il entra dans la lice par une profession de foi tapageuse, où il réclamait les destructions nécessaires; ce qui, dépouillé de toute déclamation et de toute provocation, signifiait simplement le système américain appliqué à l'administration, à la constitution de l'armée et de la magistrature, aux rapports de l'Église et de l'État. Il avait voulu attirer l'attention sur lui-même, voilà tout. Mais, ô surprise! le coup avait porté juste; dans ce Paris où l'Empire s'était vanté de faire l'ordre avec la dictature, cet appel incendiaire, ce cri de matamore révolutionnaire, retentirent avec des échos furibonds au sein des masses troublées. Le nom de M. Ferry sortit le premier de l'urne avec 12 916 voix, celui de M. Guéroult, le dernier, avec 4851 ; M. Cochin avait recueilli 12 470 suffrages. En un instant M. Jules Ferry voyait possible un siège de député; il lui fallait, à tout prix, pour parfaire sa majorité au deuxième tour de scrutin, rallier les électeurs de M. Guéroult, et les rallier par les arguments les plus propres à les allécher. Il n'hésita pas; il ne se lança pas dans l'arène, il s'y vautra. Le *Syllabus*, la théocratie, le droit divin, toutes les farces qui, dans les colonnes de *l'Opinion nationale*, lui avaient soulevé le cœur, devinrent sa monnaie courante, jetée comme des gros sous à l'imbécillité populaire. M. Jules Ferry, — faiseur distingué de calembours, comme sa brochure sur *les Comptes fantastiques d'Haussmann* l'avaient déjà classé, — passa même pour user et abuser, dans les réunions publiques, d'une plaisanterie qui avait, paraît-il, un succès fou : c'était d'appeler les partisans de son loyal et délicat adversaire des Cochinchinois. Et l'auditoire de se pâmer de rire devant un candidat qui avait tant d'esprit! Cette aimable gaminerie est-elle revenue à la pensée de M. Jules Ferry, avec quelques réflexions plus pesantes et plus sombres, lorsque, se levant pour parler dans des assemblées républicaines, même à la Chambre des députés, il était obligé de se rasseoir et de se taire aux cris d'à bas le Tonkinois? Là aussi, il a peut-être senti une justice de Dieu ou des hommes qui passait.

En 1869, M. Ferry eut ce qu'il voulait, il fut nommé député dans la sixième circonscription de Paris par 15 930 voix contre 13 944.

Entré par cette mauvaise porte au dernier Corps législatif de l'Empire, il y demeura inaperçu. La révolution du 4 septembre bombarda maire de Paris le journaliste qui avait bataillé contre M. Haussmann. Durant les cinq mois du siège, M. Jules Ferry vit à l'œuvre beaucoup de ses anciens électeurs, il entendit gronder autour de lui, contre lui, les passions populaires que le candidat de 1869 s'était amusé à exaspérer. Les applaudissements de la

veille étaient changés en menaces de mort. Il semble avéré qu'au 31 octobre, dans les crises pressantes, dans les délibérations intérieures du gouvernement provisoire, M. Ferry fut l'un des moins défaillants et des plus déterminés. Le général Trochu lui a rendu cette justice. « Il m'a sauvé la vie », a dit M. Jules Simon, conteur charmant qui aime à dramatiser. M. Ferry sortit de sa mairie parisienne avec le renom d'affameur du peuple, avec une impopularité telle que, si les gens de la Commune l'eussent tenu, ils l'auraient écharpé. Resté maire de Paris *in partibus* pendant cette fièvre chaude de fureur bestiale, il se prononça pour les mesures énergiques, par instinct de conservation personnelle non moins que par esprit de conservation sociale : « Je déclare, disait M. Thiers à l'Assemblée nationale, qu'il n'y a pas parmi nous un homme plus ferme et plus résolu que lui contre le désordre que nous avons à réprimer [1].»

En ces temps néfastes où l'horreur fut encore dépassée par le mépris, M. Jules Ferry n'avait pas seulement fait connaissance avec des perversités qui l'inquiétèrent jusqu'à l'effroi, il vit de près des vertus qui l'étonnèrent jusqu'à l'admiration. Tandis que les braillards des clubs demandaient des batailles qu'ils fuyaient, des hommes tombaient pour la France silencieux et intrépides; un jour de décembre, c'était un Frère des Ecoles chrétiennes, le F. Néthelme, qu'on rapportait du Bourget à Paris, mortellement blessé en secourant les blessés. Il avait trente ans. Invité par le comité des ambulances de la presse à suivre le corbillard de pauvre de ce héros, M. Jules Ferry ne put cacher l'émotion qui, bon gré mal gré, lui sortait de l'âme : « Je vous suis reconnaissant, répondit-il, de cette pieuse pensée d'associer l'administration municipale à l'hommage que vous rendrez demain au très digne et très courageux citoyen, en religion F. Néthelme, qui a payé de sa vie son dévouement pour les blessés. S'il y a des degrés dans l'héroïsme, les plus beaux sacrifices sont les plus obscurs, et le F. Néthelme a accompli le sien, assurément, sans espoir de gloire. C'est pour nous un devoir d'autant plus étroit de lui rendre les honneurs civiques auxquels il n'aspirait pas, mais qui témoigneront une fois de plus de l'union intime de toutes les âmes françaises dans une seule foi et dans un seul amour, l'amour et la foi dans la patrie. » La main qui a signé cette lettre est la même qui devait rédiger la loi aux termes de laquelle sont déclarés incapables d'enseigner au nom de l'Etat français les vaillants qui enseignent si bien à servir la patrie française! La lettre de M. Ferry renferme un autre témoignage qui

[1] Séance de l'Assemblée nationale, 24 mai 1871.

réfute d'avance l'un de ses sophismes de persécution : c'est que jamais « l'union intime de toutes les âmes françaises dans une seule foi et dans un seul amour, l'amour et la foi dans la patrie », ne fut plus étroite qu'à l'heure de la grande tribulation nationale, parmi les générations élevées sous l'empire de cette loi de 1850 qui avait mis dans l'enseignement la liberté. Le F. Philippe, qui avait alors soixante-dix-neuf ans et qui était toujours dans la jeunesse de l'héroïsme, prit la plume pour écrire à M. Ferry : « Permettez-moi, monsieur, d'applaudir au langage vrai et tout à fait noble et digne, que je trouve dans votre réponse. C'est vous dire que je m'associe pleinement à ce langage, lequel peint parfaitement les sentiments qui nous animent, mes Frères et moi, dans l'accomplissement des devoirs que nous imposent les malheurs de la patrie. »

Si M. Jules Ferry avait compté sur ses anciens électeurs parisiens pour le ramener dans les Chambres, il aurait compté sans ses hôtes. Le repêchant dans son eau trouble, ses compatriotes des Vosges l'envoyèrent à l'Assemblée de Versailles. Il y passa obscur, incertain et mal à l'aise, dénué du talent qui s'impose, chargé de souvenirs qui n'attiraient ni à droite ni à gauche, ne sachant trop lui-même où se fixer, un peu à l'état d'épave que l'écume rejette d'un bord à l'autre. Il sentit le besoin de changer d'air et de faire peau neuve à l'étranger. M. Thiers, dont le jeu politique répondait peut-être le mieux à son inclination secrète, le nomma ministre de France à Athènes. Après le 24 mai, M. Ferry revint occuper son siège de député; après l'échec du 16 mai, dans la nouvelle Chambre, il dessina en traits plus distincts sa situation interlope entre la gauche et le centre gauche; après la démission du maréchal de Mac-Mahon, il représenta sa nuance mixte dans l'un des cabinets de passage, médiocres et ternes, entre chien et loup, auxquels M. Gambetta, en bon prince, accordait l'autorisation d'exister quelques jours, en attendant son avènement. Le ministère était à peine constitué que M. Jules Ferry, qui n'en était pas le chef, glissa dans un projet de loi son article 7 qui mit le feu aux poudres. D'un trait de plume il était devenu fameux, important, presque nécessaire; il avait allumé la politique de persécution religieuse qui a fait sa fortune et son infortune.

M. Ferry s'est-il donné ce rôle sciemment et consciemment? A-t-il cru faire un coup de maître qui, le rivant à la politique intolérante qu'il flairait dans l'air, le riverait indissolublement au ministère chargé de l'appliquer et de la poursuivre? Ou bien est-ce M. Gambetta, véritable inspirateur et principal auteur de cette politique, qui a jeté l'imprudent dans le guêpier? M. Gambetta n'avait pas de goût pour M. Ferry, qu'il avait souvent rencontré en

dehors de ses desseins, il l'avait plus d'une fois maltraité dans son journal *la République française;* il ne voulait d'ailleurs, en fait d'amis, que des clients. M. Gambetta, de plus, sans esprit sectaire, sans fanatisme d'irréligion, uniquement pour sa commodité personnelle, avait décrété la guerre à l'Eglise comme diversion à la guerre au capital, qui grouillait avec des bruits de plus en plus menaçants dans les bas-fonds de son parti. Désireux de bien vivre avec le capital dont il entendait profiter, bénéficier et jouir, il nia la question sociale et inventa la question cléricale. Très fin, très madré, ennemi des violences qui ne lui servaient pas, il comprenait en même temps que ces mesures de persécution avec lesquelles il s'agissait de distraire ce qu'il y avait de pire dans les multitudes, n'étaient que des expédients de circonstance; qu'elles expireraient tôt ou tard dans la lassitude et le dégoût de tous; que leur terme serait un soulagement universel. Les faire exécuter par d'autres, pour se réserver, à l'heure toujours rêvée de son consulat suprême, le plaisir et le mérite de la réparation, c'étaient des idées qui lui roulaient dans la tête.

Quoi qu'il en soit, volontairement ou involontairement, M. Jules Ferry est tombé dans le panneau. Il y est pris. Il a détourné sur son nom le poids le plus lourd de l'odieux des persécutions. Amis ou ennemis s'unissent pour l'enguirlander ou l'enchaîner avec ses lois de haine. A propos de quelques paroles conciliantes que M. Ferry vient de prononcer au comice agricole de Saint-Dié, le journal *le Temps* [1], dont il fut le collaborateur, lui rappelait avec un empressement cruel « qu'il symbolise le *Kulturkampf* qui a sévi en France comme en Allemagne ». Et comme pour l'accabler sous cette gloire, il ajoutait que, puisque M. Ferry lui-même parlait d'apaisement, les radicaux devaient être rassurés sur le caractère et les conditions de cet apaisement.

V

Le piquant des aventures et mésaventures de M. Jules Ferry, c'est qu'après avoir pris pour spécialité ministérielle la politique de persécution, il n'aurait présentement quelque chance de rattraper le ministère qu'en se faisant le promoteur décidé d'un retour contre cette politique.

Du côté des radicaux, il n'a rien à attendre, rien à espérer. Ils sont ses irréconciliables, parce qu'ils sont séparés de lui, non par des principes, mais par des ambitions. Les satisfactions qu'il leur a procurées, sont dépassées par les défiances qu'il leur a données.

[1] 30 septembre 1891.

En vain il flattait leurs passions à leur endroit le plus sensible, la haine de toute doctrine religieuse et de toute règle morale; il alarmait, par ses airs d'autorité, leur appétit de domination. Les griefs de place publique, dont ils font étalage contre lui, ne sont que pour la forme : prudemment ou intempestivement engagée, franchement ou sournoisement introduite, bien ou mal conçue et menée, l'expédition du Tonkin, sur laquelle des patriotes très sincères peuvent différer, n'est pas, aux yeux des radicaux, aussi abominable qu'ils le crient, puisque leurs chefs et favoris au pouvoir, même le rigide M. Brisson, même l'incorruptible M. Floquet, ont continué tout bonnement l'œuvre de M. Ferry, et que l'un des leurs, M. de Lanessan, a consenti, sans se faire prier, à la gérer, annonçant même qu'il en tirerait monts et merveilles. C'est encore une pose pour les radicaux de reprocher à M. Ferry, avec grand tapage de patriotisme, son attitude courtoise à l'égard de l'Allemagne; du moment que, pour les motifs les plus impérieux et les plus sacrés, sur lesquels tous les Français sont d'accord, la guerre, l'horrible guerre s'ajourne toujours, il ne saurait être criminel de penser que le mieux est d'entretenir avec notre voisine des relations supportables qui, rendant la paix plus honorable, la rendraient aussi plus féconde.

Les torts de M. Jules Ferry vis-à-vis des radicaux sont ailleurs. Il a montré, même dans les attentats auxquels ils applaudissaient, une sorte de caractère qui les inquiétait. Il leur a dit non en quelques circonstances. Il les a mis à la portion congrue dans la distribution des portefeuilles. Il a pris avec eux la mine d'un homme qui, sûr de son succès, infatué de sa majorité, jouerait au Casimir Périer républicain, prétendant faire sa part au désordre, opposer quelques bornes aux factions, marquer quelques temps d'arrêt dans la dissolution universelle. Il s'est avisé de déclarer un jour que le péril était à gauche. En deux ou trois occasions, allant lui-même sur les lieux, il a dissipé *manu militari* les attroupements des rues. Il a fait sauter du ministère de la guerre le général Thibaudin, aussi prestement qu'il l'y avait fait asseoir, pour procéder au renvoi des princes de l'armée, — le général Thibaudin, le plus grand général-citoyen que les radicaux eussent découvert avant le général Boulanger. — Tout cela ne se pardonne pas; les radicaux ont contre M. Jules Ferry l'inexorable ressentiment des convoitises menacées ou rentrées.

Sans doute M. Jules Ferry a le droit de ne pas être content; sa propre histoire lui fournit un beau thème à dissertation sur l'ingratitude républicaine. Que n'a-t-il pas fait pour ces radicaux qui lui tiennent la dragée si haute? Et s'il considère leur Benjamin à

l'heure présente, combien plus cuisante encore est sa plaie! Devant M. de Freycinet souriant, fêté, acclamé, élu sénateur à Paris, presque inamovible au ministère, M. Ferry peut se dire, avec quelque envie : L'heureux homme! Il a la vie facile. Il était bonapartiste quand j'étais républicain; il était le candidat de l'Impératrice quand j'étais le candidat des destructions nécessaires. Il ne demandait qu'à faire son chemin sous le tyran, qu'à se pousser à la cour où il aurait si bien su flatter, avec tant d'art dans les nuances, avec des tours si discrets, si habiles et si insinuants! Pendant ce temps-là, lutteur pauvre, voué à ma cause qui semblait perdue, j'allais en police correctionnelle et je payais l'amende. La République établie, un général Boulanger survient, qui veut singer l'Empereur : M. de Freycinet le prend pour ministre, et personne au monde ne doute qu'il ne fût devenu réciproquement le sien, si le dictateur avait triomphé; même lorsque tous les voiles étaient déchirés, même dans la crise suprême où la vacance de la présidence avait jeté la République, il *flirtait* et tripotait encore avec lui. Et moi, le premier d'entre les républicains, j'avais dénoncé le péril! Le premier, j'avais démasqué le conspirateur! Je l'avais appelé un Saint-Arnaud de café-concert; un peu plus, nous nous battions ensemble, et je devançais mon oncle Floquet sur le terrain. Nos conduites n'ont pas moins varié au dehors qu'au dedans; j'ai ouvert la Tunisie à la France, à qui M. de Freycinet a fermé l'Egypte. Et cependant, ô pudeur! ô mystère! ô iniquité! il est le préféré de ces mêmes radicaux, dont je suis le pestiféré.

Quelque fondées que puissent être les plaintes de M. Jules Ferry, il faut qu'il se résigne; il n'aura pas sa grâce. Les radicaux ne veulent pas de lui, ils l'acceptent à leur suite, non à leur tête; pour le gouvernement qu'ils entendent exploiter, même sans l'exercer, et dont ils soutirent la force à leur profit, ils ne trouveront jamais rien de mieux que M. de Freycinet.

Resterait à M. Jules Ferry à faire contre fortune bon cœur, à se passer des radicaux qui lui échappent, à essayer d'une autre politique, de celle qu'il a préconisée souvent sans la pratiquer jamais. Il est l'homme public qui a le plus parlé d'apaisement; ministre, il en parlait déjà, il y a dix ans, alors qu'il était l'artisan de la guerre : « A la suite des grandes dissidences religieuses de l'année dernière, disait-il à la Chambre des députés le 29 mai 1881, il s'est opéré et il s'opère encore dans les esprits, il s'opère dans les sentiments du clergé français un manifeste et éclatant apaisement. Nous sommes profondément convaincus que cet apaisement que je signale ne peut que grandir, car il a pour principal collaborateur la plus grande influence catholique qui soit

au monde, car il a pour noble et généreux complice le pontife pacifique qui règne au Vatican. » Tombé du ministère, M. Ferry réitérait les mêmes assurances; le 6 juin 1889, à la veille des élections où il devait sombrer, lorsque la crainte du général Boulanger était pour beaucoup de républicains le commencement de la sagesse, il disait au milieu de l'assemblée houleuse : « Nous sommes très désireux de voir régner dans ce pays-ci la paix religieuse. » Comme des clameurs, qui le mettaient personnellement en cause, s'élevaient, il ajoutait : « C'est précisément parce que j'ai été mêlé plus que d'autres aux luttes et aux discordes législatives auxquelles on a donné si improprement le nom de guerre religieuse, que je tiens à venir ici protester de mon profond attachement à la paix religieuse de mon pays. » Ces temps-ci, au comice agricole de Saint-Dié, M. Ferry professait encore la politique d'apaisement.

Si l'orateur est sérieux; s'il attache la moindre importance à son langage; s'il juge qu'après tant d'années écoulées, tant d'expériences faites, tant d'attentats consommés, tant d'iniquités, tant de misères, tant de douleurs, tant de ruines gisant au soleil, l'heure a sonné de tenir parole; c'est le cas de lui répéter, pour la politique d'apaisement, ce que lui-même écrivait, en 1865, pour la décentralisation : « Il faut à cette grande cause autre chose que des adhésions sentimentales. » Les phrases en l'air ne suffisent plus : quelques dispositions précises et nettes sont commandées; un projet ferme est de rigueur.

Il ne s'agirait nullement de faire pièce à la République qui, loin de perdre, ne pourrait que gagner à plus de justice distributive entre les Français. Tout ce qui apaisera le pays, l'assoira elle-même; elle ne sera un gouvernement vraiment national que lorsqu'elle ne sera plus un triomphe de parti, l'oppression des uns par les autres. Il ne s'agirait même pas de faire brèche à la formule de l'État laïque, que M. Ferry appelait un jour son pilier d'airain. Entendue sainement, sans une préoccupation de haine athée, cette formule est parfaitement acceptable. En déduire que l'instituteur laïque ne doit plus donner l'instruction religieuse que, sous l'empire de la loi de 1850, il était tenu de donner, souvent pour son profit autant que pour celui de ses élèves, — c'est une conséquence peut-être outrée, puisque M. Ferry lui-même, tout en présentant la loi nouvelle, promettait aux évêques de laisser aux instituteurs de bonne volonté la liberté nécessaire pour aider les curés dans l'enseignement du catéchisme [1].

[1] *Vie du cardinal de Bonnechose,* par Mgr Besson, t. II, chap. XVIII.

Mais en quoi, par exemple, la formule de l'État laïque serait-elle endommagée si, comme M. Ferry l'avait proposé dans son premier projet de réforme scolaire, le curé avait droit d'entrée dans l'école, à certains jours et à certaines heures, pour enseigner la religion aux enfants? Cette mesure, que les considérations les plus puissantes de moralité publique et de sécurité sociale réclament, serait une satisfaction accordée non moins à la liberté qu'aux consciences. Elle touche à des intérêts si sacrés pour les familles et la patrie, que le conseil général des Vosges, présidé par M. Jules Ferry, vient de faire un pas, bien timide encore, dans cette voie, en émettant le vœu que, sur la demande d'un conseil municipal, ratifiée par le conseil départemental et par l'autorité ministérielle, le curé puisse, sous des conditions déterminées, donner l'enseignement reigieux dans les salles de l'école communale.

La formule de l'État laïque ne s'oppose pas davantage à ce que, dans un régime où l'État laïque est le maître de l'enseignement par la rédaction, le contrôle et la sanction des programmes, la commune recouvre le droit essentiellement démocratique de choisir elle-même ses instituteurs parmi les citoyens français qui possèdent les titres et aptitudes requis et conférés par l'État laïque.

A un interrupteur qui lui rappelait ses fameuses déclarations sur les destructions nécessaires, M. Jules Ferry répondait en 1881 que l'expérience des affaires et des hommes l'avait fait changer d'avis. Est-ce que la même expérience ne l'a pas éclairé sur bien des points de ses lois scolaires? Il reconnaissait le 6 juin 1889, à la Chambre des députés, qu'elles contenaient quelques dispositions rigoureuses et qu'elles comportaient des adoucissements et des tempéraments. Ne jugerait-il pas opportun d'introduire législativement ceux-ci, et de modifier législativement celles-là? M. Ferry ne peut se dissimuler que, dans leur ensemble, ses réformes scolaires ont raté, précisément à cause de la pensée de guerre religieuse qu'il y a déposée. L'Université qui redoutait et repoussait cette guerre, l'Université en dehors de qui ces réformes ont été machinées, a été, la première, atteinte. Elle voit la force de ses études décroître et le nombre de ses élèves diminuer. Elle est réduite, pour se défendre, à des stratagèmes, presque à des tricheries; au mépris d'une loi, qu'avec raison elle méprise, elle place des aumôniers au seuil de ses lycées, comme un commerçant en détresse arbore de fausses enseignes pour retenir les chalands qui s'en vont. Pendant ce temps, la volonté nationale ne cesse de se prononcer pour l'enseignement religieux, elle se prononce par une sorte de plébiscite continu, d'autant plus péremptoire et irrécusable, qu'à l'appui de leurs votes les familles mettent des

sacrifices, et qu'après avoir payé leur part dans les millions que l'Etat dépense pour ses établissements laïques, elles en trouvent encore d'autres, par surcroît, pour les établissements où la foi n'a pas de meilleure sauvegarde que la liberté.

Abordant un sujet où ses souvenirs doivent être plus poignants encore, M. Jules Ferry, dans son même discours du 6 juin 1889, disait un mot des décrets dont il a frappé les membres des congrégations : « Je tiens à déclarer, et je suis prêt à reconnaître que les associations religieuses ont droit, au temps où nous sommes, à un régime plus approprié à l'état de nos mœurs, à un régime plus souple et plus libéral que celui des lois de 1792. Je suis prêt à examiner avec soin une loi d'association. »

Le surlendemain, M. de Mun répondait à M. Ferry : « Il y a des hommes de qui nous pourrions accepter des avances; de vous, jamais! » Ce sont de ces mots que ni l'Église ni la politique ne prononcent; Dieu lui-même n'a pas de ces exclusions sommaires, il ne dit à personne en ce monde : « De vous, jamais! » Accepter des avances de M. Ferry était, somme toute, moins invraisemblable et moins improductif, moins réaliste et moins chimérique, que d'en faire au général Boulanger.

M. Jules Ferry n'a ni à faire ni à recevoir des avances. Si son ambition est de compter encore dans la politique, c'est à lui de tâter ce qu'il peut et de savoir ce qu'il veut. Il sera jugé sur ses actes. Consentira-t-il à rester écrasé sous la mauvaise renommée de ses lois? Essayera-t-il, en les corrigeant, de tenter et de regagner la fortune? Le temps presse; il faut qu'il se décide. N'est-il pas déjà trop tard? A-t-il encore quelqu'un derrière lui? A la longue, les partis s'égrènent, les consignes s'oublient, les rangs se rompent, les fidélités se fatiguent. D'autres groupes se forment avec d'autres chefs, plus en passe d'être victorieux. La force acquise, qui n'est pas employée, se détériore et se consume sur place.

Il nous a été raconté que, déjà en 1886, lorsque le général Boulanger, sous la présidence de l'inévitable M. de Freycinet, dépouilla de leurs grades les vaillants princes dont les aînés étaient condamnés à l'exil, plusieurs députés de la gauche, républicains très qualifiés, parmi lesquels l'héritier d'un nom que l'estime publique a consacré en 1848, dirent à M. Ferry : « Il faut empêcher les violences inutiles. Il ne faut pas laisser la République se créer des inimitiés et des mépris à plaisir, blesser au cœur de braves gens que la nécessité, la lassitude, la raison rapprochaient et que l'honneur éloignera. Saisissez l'occasion et prenez hardiment la parole; une majorité se fera, qui vous suivra. » M. Ferry, qui approuvait ces idées, demanda quelques heures de réflexion, au bout des-

quelles il répondit : « Le moment n'est pas venu. J'aurais le sort de M. Jules Simon. » Il a peut-être manqué le coche ce jour-là.

M. Jules Ferry touche à la soixantaine. Il est solidement bâti. Avec l'âge, ses traits se sont épaissis et durcis. Le peintre Bonnat a bien saisi et fixé cette figure rugueuse, sans éclair ni rayon, non sans flamme, où quelque idée fixe, celle du pouvoir à prendre ou à reprendre, celle des ambitions trompées et des fautes commises, celle des plans, même des pièges à dresser, creuse son âpre et noir sillon. Sans marque de distinction ni d'élévation, ce n'est pas la tête du premier venu. Elle dénote une intensité d'attention et une application au but qui ressemblent à de la force.

D'éloquence dans le vrai sens du mot, M. Jules Ferry n'en a pas. Il est souvent traînant et lourd; en ses bons jours, il parle avec poids et autorité. M. de Freycinet joue de la flûte, M. Brisson de la guitare, M. Floquet de la grosse caisse; rien de l'artiste en M. Ferry, quoique, parfois, l'art l'ait heureusement inspiré, comme au banquet donné à l'auteur du *Gloria Victis*, à M. Antonin Mercié. Ses phrases massives, laborieusement juxtaposées, rappellent le grès vosgien, les gros moellons de son pays. Ce qui lui assure une supériorité relative d'homme de gouvernement sur ses émules, c'est que dans sa parole, commune même jusqu'à la platitude et jusqu'à la déclamation, on sent davantage l'empreinte d'une volonté. La légèreté lui manque, et, avec elle, la grâce et le tact; il veut flatter : est-ce un pavé qui retombe? Lorsque, ministre, il tâchait de parler raison aux députés, il leur disait à brûle-pourpoint : « Je m'adresse à vos consciences d'hommes d'État. » S'entendant traiter d'hommes d'État, tous les vétérinaires et sous-vétérinaires de M. Gambetta de faire les gros dos et de se rengorger!

Malgré cela, il n'était pas un ministre aimable. Il n'avait pas de liant. Rien qu'à voir le nom de sa maison des champs, Foucharupt, ne dirait-on pas une retraite de sanglier? De sa légation en Grèce, M. Jules Ferry n'a pas rapporté le miel du mont Hymette; ce ne sont pas les abeilles du cap Sunium qui volent sur ses lèvres, ce sont parfois des frelons, même des mouches de Montfaucon, comme en ce discours fâcheux où il racontait dernièrement qu'il regardait pourrir la monarchie, comme on regarde tomber la pluie. Il fera bien de renoncer à ces images qui lui porteraient malheur, à Saint-Pétersbourg, à Berlin, même à Paris. Comme M. Thiers le recommandait au plus éminent de ses compatriotes des Vosges, il devrait mettre plus d'huile dans sa salade.

Ramené au Sénat par son département, après avoir été écarté de la Chambre des députés par son arrondissement, M. Jules Ferry s'est laissé élire président des commissions de l'Algérie et des

douanes. Est-ce une rentrée en scène? Non; pas encore. M. Ferry ne rentrera dans la politique que par la politique. Dans les affaires, il sera médiocre, en sous-ordre, ne travaillant que d'après autrui, ne donnant que des renseignements de seconde main, banal lorsqu'il faudrait être spécial. Il a dû déjà se retirer de l'une de ces deux présidences, qu'il a reprise le lendemain. Il a un de ses amis des Vosges, un de ses anciens collègues du ministère, qui pourra, par les affaires, revenir au pouvoir. Chargé de présider au règlement et à la pondération du nouveau régime commercial et industriel de la France, M. Méline a montré des aptitudes supérieures et rendu des services notables; il a fait de la conciliation des intérêts un acheminement vers la conciliation des idées. Du fond des froments, des seigles, des orges, des maïs dont il est le patron, il n'est pas impossible qu'il sorte, quelque jour, premier ministre, tout comme, dans les contes de fées, on voit sortir d'une citrouille le prince Charmant. M. Jules Ferry n'est pas dans les mêmes conditions; il trouverait son déchet là où M. Méline trouve son relief. S'il ne prend pas résolument position sur la scène politique par un programme, c'est un homme fini; rôdant comme une ombre autour des ministères, à charge à tous, plus encore à ceux qu'il affecterait de protéger qu'à ceux qu'il menacrait de supplanter, il achèvera de disparaître. Tout au plus, M. Méline, s'il devenait premier ministre, pourrait-il, comme fiche de consolation, instituer, en l'honneur de son ancien président du Conseil, une grande *Chancellerie du mérite agricole*. A défaut de cette dignité, M. Jules Ferry aurait encore des titres pour remplacer à la questure du Sénat M. Alphonse Gent, lorsque cet illustre citoyen aura échangé le Luxembourg contre le Panthéon.

***.



LE

CONGRÈS INTERNATIONAL DE BERNE

LA QUESTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'utilité des congrès internationaux échappe à la foule insouciante. Elle ne voit pas qu'ils marquent, à notre époque, les progrès réalisés dans telle branche d'activité sociale; elle ignore qu'ils préparent souvent de bienfaisantes réformes; à peine devine-t-elle qu'ils rapprochent des hommes que tant de causes nationales et internationales éloignent ou désunissent. Le congrès auquel nous venons d'assister à Berne, du 21 au 26 septembre, aura eu ces heureux résultats. Nous voudrions *en rappeler l'origine; montrer comment se pose la question des accidents du travail en Europe; signaler*, *enfin*, *quels sont les modes de réparation préconisés dans cette dernière conférence internationale.*

*
* *

Il y a deux ans, le 9 septembre 1889, s'ouvrait, à Paris, le premier congrès international des accidents du travail. Quelques hommes distingués, ingénieurs, économistes, statisticiens, avaient pensé qu'une telle question méritait d'être isolée de l'ensemble des questions ouvrières et d'être traitée, pour elle-même, dans une assemblée spéciale. A leur appel, de nombreux délégués se réunirent de divers pays. M. Linder, inspecteur général des mines et plus tard représentant de la France à la conférence de Berlin, appelé à présider le congrès, disait : « En dépit de toutes les précautions, l'industrie restera un champ de bataille, ayant ses victimes comme la guerre, les unes mortellement atteintes, les autres plus ou moins grièvement blessées et mises dans l'impossibilité temporaire ou permanente de subvenir à leurs besoins. Législateurs et philanthropes, patrons et ouvriers, se préoccupent

chaque jour davantage de la gravité du problème que ces infortunes soulèvent; partout on cherche le remède à l'insuffisance du régime légal, sous lequel on est placé, et le moyen de régler les responsabilités encourues en cas d'accident, de manière à ne léser aucun des intérêts en présence. La vraie solution est cependant encore à trouver... La question des accidents du travail peut être envisagée à des points de vue nombreux dont je ne vous rappellerai que les plus saillants : mesures de préservation, tant celles d'ordre technique que celles d'ordre administratif; statistique des accidents et conséquences à en déduire; responsabilités mises en jeu dans les accidents, risque professionnel; mesures réparatrices à prendre en faveur des victimes et, comme corollaire, organisation de l'assurance. »

Tel fut le thème offert aux délibérations du congrès. Les discussions furent savantes et nourries, dirigées avec une réelle compétence. Mais aucune conclusion ne fut prise, sauf une et des plus importantes. A l'unanimité, les membres du congrès décidèrent qu'un comité permanent lui survivrait, et son rôle fut ainsi défini :

1. Servir de lien entre les personnes qui s'intéressent à la matière des accidents;

2. Réunir toutes les informations techniques, législatives et statistiques qui se rapportent à ce sujet et les publier dans une série de feuilles ou circulaires, dont le nombre et l'étendue dépendraient des ressources disponibles;

3. S'efforcer de trouver les bases et les cadres d'une statistique internationale des accidents;

4. Préparer la tenue et le programme du prochain congrès.

Le comité permanent a supérieurement réalisé sa tâche. Il a groupé autour de lui plus de six cents membres et publié une série de bulletins. « Il est aujourd'hui, disait, à Berne, le secrétaire général, M. Gruner, ce qu'il aspirait à devenir : *l'office international des accidents du travail*, c'est-à-dire « un organisme jeune, « vivace, qui doit aller prendre la photographie instantanée des faits sociaux. »

« Dès qu'un document nouveau paraît, le reproduire; dès qu'une statistique nouvelle est dressée, en quelque pays que ce soit, la résumer et l'analyser; faire plus encore, provoquer la préparation et la publication de ces documents; tel doit être le but du comité; tel a déjà été son rôle dans le passé [1]. »

C'est à la demande du comité permanent que trois cents per-

[1] Rapport de M. E. Gruner, ingénieur civil des mines sur « le rôle et les travaux du comité permanent depuis le congrès de 1889 », p. 4.

sonnes envoyèrent leur adhésion au congrès de Berne. Cent cinquante assistèrent aux délibérations, sous la direction de M. Numa Droz, conseiller fédéral, assisté de MM. Linder (de Paris), Deucher (de Berne), docteur Bœdicker (de Berlin), Cheysson (de Paris), Bodio (d'Italie), docteur Kaan (d'Autriche), de Macar (de Belgique), Whymper (d'Angleterre).

*
* *

Comment se pose la question des accidents du travail? A-t-on en vue la grande et la petite industrie, le travail agricole comme le travail manufacturier? Faut-il s'occuper de tous les ouvriers en général, ou de ceux-là seuls qui ont une profession dangereuse? Mais alors nous verrons arriver maçons, ferblantiers, ramoneurs et tant d'autres, et si ceux qui opèrent sur terre ne suffisent pas, oublierons-nous les travailleurs de la mer? Ainsi raisonnent d'aimables sceptiques, étrangers à la pratique des ateliers et aux mille préoccupations qui agitent, à l'heure présente, le monde industriel.

La question des accidents du travail est plus complexe qu'on ne le pense généralement, mais la statistique, avec ses précieuses investigations, en facilite les solutions. Elle dirige son enquête sur un très grand nombre de faits; elle les inventorie et exprime par des chiffres les résultats obtenus. Elle dira, par exemple, que sur 10 000 ouvriers, on a relevé 100 accidents; que 50 ont occasionné la mort; 25, une incapacité permanente de travail; 25, une incapacité temporaire.

En cet ordre de choses *trois* éléments sont à considérer :

Les faits ou les accidents,

Les causes des accidents,

Les conséquences.

Le tableau des faits nous est fourni par la *statistique générale*. Elle enregistre le nombre des travailleurs annuels de telle industrie et en même temps le nombre des victimes. Elle détermine, pour 1000 ouvriers ou pour 1000 journées de travail, la somme totale des accidents, et cela, dans les productions les plus diverses : mines, carrières, industries chimiques, filatures, brasseries, constructions, chemins de fer, tramways.

De tels résultats ne s'obtiennent qu'avec des statistiques perfectionnées. Comment les obtenir? Dans les pays où les administrations officielles ne sont pas chargées de ce soin, les données fournies sont trop souvent insuffisantes. Tandis que la France, l'Angleterre, la Belgique, l'Italie, nous donnent des renseignements partiels sur les mines et sur les chemins de fer, la Suisse, grâce à son bureau

fédéral de statistique, a publié, en 1890, un inventaire détaillé de tous les accidents relevés du 1er avril 1888 au 31 mars 1889. Mais seules, l'Allemagne et l'Autriche, où l'assurance obligatoire contre les accidents relève de la bureaucratie, fournissent des renseignements vraiment complets. Ainsi, en Allemagne, l'office impérial des assurances, dirigé par le savant docteur Bœdicker, présentait, en 1889, la classification suivante. Sur 15 970 victimes, 2956 ont été blessées mortellement; 13 014 ont reçu des blessures entraînant une incapacité de travail de plus de treize semaines.

Voici comment se rangent les accidents mortels :

Catégorie des accidents.	Nombre des morts.	Proportion 0/0 des morts.
1° Éboulements, chute d'objets	801	27.1
2° Chute des personnes	512	17.3
3° Machines (moteurs, transmissions, etc.) . . .	469	15.9
4° Matières en fusion, gaz irrespirables, etc. . .	295	10.0
5° Conduite des voitures, roulage	236	8.0
6° Service des chemins de fer.	149	5.1
7° Manutention des fardeaux.	130	4.4
8° Bateaux.	117	3.9
9° Explosifs.	86	2.9
10° Causes diverses.	53	1.8
11° Animaux.	42	1.4
12° Appareils à vapeur	36	1.2
13° Outils manuels.	30	1.0
Ensemble.	2956	100.0

Nous arrivons ainsi aux *causes* des accidents. Il y a les causes matérielles, signalées par la *statistique technique* et les causes morales (faute du patron, de l'ouvrier ou cas fortuit) que la *statistique morale* fait connaître.

Les causes matérielles des accidents réclament des enquêtes souvent très délicates. En France, il existe, au ministère des travaux publics, une commission centrale des appareils à vapeur qui, ayant à déterminer les causes des explosions en 1889, les a classées, sous le nom de *causes présumées*, de la façon suivante :

1° *Conditions défectueuses d'établissement :*	
Construction, disposition, installation, pièces ou matières défectueuses.	15
2° *Conditions défectueuses d'entretien :*	
Usure; fatigue ou amincissement du métal; fatigue par surchauffe sans manque d'eau.	17
Réparations (pour d'autres causes) non faites ou défectueuses. . . .	3
3° *Mauvais emplois des appareils :*	
Manque d'eau (suivi ou non d'alimentation intempestive).	8
Excès de pression.	5
Autres imprudences ou négligences.	3
4° *Causes restées inconnues :*	
Total.	58

Quant à la *statistique morale*, elle recherche l'auteur de l'accident; elle assigne les responsabilités et elle trace au législateur la voie à suivre pour la réparation du dommage. C'est encore à l'Allemagne que nous emprunterons l'instructif tableau dressé pour les 15 970 accidents dont nous avons parlé; il montre quelles sont les fautes respectives des maîtres et des ouvriers [1] :

Accidents imputables aux patrons.	0/0	0/0
Installations défectueuses.	7 05	19 76
Réglementation insuffisante.	2 69	
Insuffisance de dispositions préventives.	10 01	
Accidents imputables aux ouvriers.		
Non-utilisation des dispositions préventives.	1 76	25 64
Infraction aux règlements.	5 17	
Imprudence évidente.	1 98	
Maladresse, inattention.	10 49	
Mauvaise disposition des vêtements.	0 24	
Accidents imputables partiellement aux ouvriers et aux patrons.		
Négligence simultanée.		7 73
Dangers inhérents à l'industrie.		43 40
Causes inconnues.		3 47
		100 00

Il faut enfin envisager les *conséquences* des accidents. L'ouvrier est blessé; que deviendra sa famille en cas d'incapacité de travail soit permanente, soit temporaire? Et s'il meurt, quel est l'avenir réservé à ses enfants abandonnés? L'expérience a bien vite démontré que, dans la plupart des accidents, la prévoyance des ouvriers est impuissante à leur garantir les ressources nécessaires, et si la générosité patronale est mise souvent à contribution, il serait injuste et présomptueux de compter uniquement sur elle. Aussi a-t-on coutume de recourir à un organisme spécial qui a un triple objet : 1° recueillir, en temps normal, l'épargne individuelle sous forme de primes ou cotisations; 2° constituer, moyennant ces primes, une caisse commune destinée à couvrir les risques dont *le calcul des probabilités* a déterminé la constance; 3° indemniser la victime de l'accident d'après les règlements établis. Un homme versera 10 francs par an et recevra 1000 francs s'il est frappé; un autre versera 100 francs et recevra 10 000 francs.

Combien ignorent que l'assurance ainsi comprise trouve, depuis des siècles, bien des modèles à imiter. Telle, l'assurance maritime,

[1] Rapport présenté au congrès de Berne, par O. Keller, ingénieur en chef des mines.

qui, née des besoins du commerce, prospérait déjà au quatorzième siècle avec les compagnies flamandes, italiennes, portugaises; telle encore l'assurance charitable que nos anciennes corporations offraient aux membres besogneux de la profession. En ce siècle, l'assurance a pris des développements considérables; elle a lutté victorieusement contre les divers fléaux qui atteignent l'homme dans sa richesse. Mais l'homme lui-même, qui est l'instrument de la richesse, sur qui repose la permanence du travail et la stabilité de la famille, ne devait-il pas, lui aussi, s'assurer? On l'a compris et bientôt on a multiplié les assurances en cas d'accidents, de maladies, de vieillesse et de décès. Ces assurances ont été longtemps le lot des classes riches, mais peu à peu de généreux patrons, des compagnies industrielles en ont étendu le bienfait à leur personnel ouvrier. Et l'idée a si bien fait son chemin, que aujourd'hui on songe un peu partout à assurer l'immense majorité des travailleurs. Mais quelles primes faudrait-il exiger? Comment fixer le chiffre des indemnités. C'est là le rôle de la *statistique financière*.

Le champ si large des accidents du travail offre ainsi à la statistique, à ses combinaisons ingénieuses et multiples, une moisson des plus riches. On a pu le constater à Berne, dans les remarquables études de MM. Octave Keller (de Paris); docteur Guillaume (de Berne); Michael Kulka et docteur Julius Kaan (de Vienne). En même temps, le congrès entendait de savants travaux sur la question des accidents en Italie, par M. Bodio; en Russie, par M. de Keppen; dans les pays scandinaves par M. Bœtzmann; aux Etats-Unis d'Amérique, par M. Guld. Les uns se sont attachés à signaler le nombre des accidents pour telle catégorie de travailleurs; ils en déterminèrent la moyenne annuelle et fixèrent en même temps la *probabilité des risques;* les autres mirent en lumière les causes matérielles des accidents; d'autres, enfin, recherchèrent les parts d'une responsabilité qui tantôt incombe au patron, tantôt à l'ouvrier, mais qui très souvent provient d'un cas fortuit et de force majeure.

Grâce aux recherches des statisticiens, les membres du congrès de Berne ont pu étudier, sous tous ces aspects, la question des accidents du travail. Quelques-uns d'entre eux ont fait justement observer que, s'il est nécessaire de *réparer* les accidents, il n'est pas moins utile de les *prévenir*. Ils ont rappelé les nombreuses associations créées en vue de combattre, et si c'était possible, de supprimer les accidents. La première fut fondée à Mulhouse, en 1867, sous l'inspiration de M. Engel-Dollfus. En 1880, apparaît l'association rouennaise. En 1883, M. Emile Muller prend, à Paris, l'initiative d'une semblable association; en 1887, celle-ci étend son

action dans les départements et elle prend le titre d'*Association des industriels de France contre les accidents du travail;* on la trouve aujourd'hui dans vingt-sept départements, étendant son action protectrice sur 120 000 ouvriers. Le même mouvement se propage en Belgique, en Hollande, en Autriche, et il semble que l'initiative privée, individuelle ou collective, arrivera peu à peu à prévenir bien des accidents. Nous avons cependant entendu à Berne un des présidents du congrès, M. Engel-Gros, fils et collaborateur d'Engel-Dollfus, exprimer le sentiment contraire et réclamer, en cette matière, l'intervention législative. « Nous proposons, disait-il, la création d'une inspection sérieuse de toutes les fabriques par des « inspecteurs de la sécurité du travail ». Nous demandons d'une façon générale, ainsi que cela s'est déjà fait dans plusieurs pays, la couverture de tout ce qui peut offrir du danger dans les usines, à l'extérieur comme à l'intérieur, car il convient que le personnel ne soit pas plus exposé en passant dans les cours et les chantiers que lorsqu'il se trouve auprès des machines. Enfin nous voudrions la création d'une commission consultative des accidents du travail, dont les attributions diverses et la collaboration enlèveraient aux inspections et à la règlementation ce qu'elles pourraient avoir de trop administratif[1]. »

*
* *

Lorsque l'accident s'est produit, quel est le meilleur mode de *réparation?* On a unanimement reconnu, au congrès de Berne, la nécessité d'introduire dans les lois des dispositions spéciales, en vue de réparer le dommage causé par les accidents du travail, et c'est là un point très important acquis depuis quelques années. On ne peut nier, en effet, que les transformations économiques contemporaines, l'installation de milliers d'usines et l'agglomération des ouvriers en des espaces restreints, n'aient augmenté les chances d'accidents et même provoqué de véritables catastrophes. Si donc les faits économiques varient, la législation ne peut rester stationnaire.

Il est certain que le code civil français et la plupart des lois civiles étrangères ne sont plus en harmonie avec les besoins nouveaux des ouvriers. Trois situations se présentent journellement. Tantôt l'accident est imputable au patron, tantôt à l'ouvrier, souvent la cause en est inconnue; c'est un cas de force majeure. Or le Code civil ne prévoit efficacement que la première hypothèse, et,

[1] « Rapport présenté au congrès de Berne, par M. Engel-Gros, président de l'Association de Mulhouse, pour prévenir les accidents de fabrique », p. 27 et 28.

si la responsabilité du patron est engagée, il faut que l'ouvrier ou ses ayants cause l'établissent. Mais combien cette preuve est difficile en bien des circonstances! Que de fois le patron alléguera le cas fortuit! Il a été constaté au Conseil des États de la Suisse « que la preuve de la faute du patron ne peut être fournie dans 75 cas sur 100 pour les fabriques et dans 90 cas sur 100 pour les mines ». Il faut donc reconnaître que l'ouvrier moderne est insuffisamment protégé.

La grande industrie a créé un état de choses nouveau avec des risques nouveaux. Si l'accident provient de la faute du patron, il est tenu à une réparation intégrale d'après la loi civile ; si l'ouvrier est en faute évidente, lui seul doit en supporter les conséquences; mais si l'accident est dû à une cause inconnue ou à un cas de force majeure, nous demandons alors une importante réforme, c'est que la loi mette ce *risque industriel* à la charge du propriétaire de l'industrie. — Tel est le système équitable qu'avait proposé, au congrès de Paris, mon éminent collègue de Liège, M. Dejace, et que j'ai essayé de reprendre au congrès de Berne [1]. Mais cette opinion a été très nettement combattue et finalement abandonnée. On veut, pour l'ouvrier, non une amélioration du droit civil, mais une législation spéciale, privilégiée. Les membres du congrès de Berne ont décidé que les questions du travail devaient être résolues par une intervention directe et plus efficace de l'État. Il faut se placer, a-t-on dit, sur le terrain du droit public national et organiser de toutes pièces l'*assurance obligatoire*.

Déjà au congrès de Paris, en 1889, cette nouvelle et séduisante formule de l'*assurance obligatoire* des ouvriers avait rallié bien des esprits. Aujourd'hui l'institution est présentée comme nécessaire aux patrons, aux ouvriers et à l'État. On ne croit plus que

[1] Voici quelles étaient les conclusions de M. Dejace :

1° Le droit commun en matière de responsabilité, tel que le Code civil et la jurisprudence, l'ont fixé jusqu'à aujourd'hui, est insuffisant pour garantir aux victimes des accidents de travail une réparation efficace.

2° Cette insuffisance provient surtout de ce que la victime supporte seule les suites des cas fortuits, des événements de force majeure, des cas douteux et de ses propres fautes, fussent-elles des plus légères.

3° Pour parer à cette insuffisance dont souffre la partie de la population ouvrière la plus nombreuse et la moins prévoyante, il est équitable de reconnaître à l'ouvrier, dans certains travaux industriels notoirement dangereux, le droit à la réparation du risque professionnel.

4° Ce risque doit être nettement défini et limité. La garantie en incombe au chef d'entreprise.

En 1886, à l'Académie des sciences morales et politiques, M. Glasson s'est aussi prononcé, pour la révision du Code civil, au titre du louage de services. (Voy. Compte rendu de l'Académie, année 1886, 2e semestre.)

les combinaisons de l'initiative individuelle et des associations puissent garantir l'entière réparation des accidents. Le projet déposé par le gouvernement français est très net sur ce point : « Il ne suffit pas, dit l'exposé des motifs, de faciliter l'assurance par un ensemble d'ingénieuses mesures; il faut la rendre *obligatoire* dans l'intérêt des patrons comme celui des ouvriers. Laisser aux patrons la liberté de ne pas s'assurer, ce serait, en effet, fausser le principe de responsabilité établi dans la loi. La plupart d'entre eux reculeraient devant les primes élevées que demandent les compagnies d'assurance et seraient plus tard ruinés par l'obligation de constituer, au jour de l'accident, le capital d'une indemnité peut-être considérable. Souvent même toutes leurs ressources n'y pourraient suffire. Quelles seraient alors les garanties des ouvriers? L'assurance obligatoire s'impose donc, si l'on veut que les ouvriers soient certains de toucher l'indemnité qui leur est promise par la loi et que les patrons ne soient pas ruinés par le payement de l'indemnité. »

C'est bien là l'idée germanique, si vivement combattue, en France, il y a quelques années. Aussi les délégués allemands, au congrès de Berne, ont-ils signalé avec satisfaction le mouvement qui se dessine en France en faveur de l'assurance obligatoire [1]. Dès le premier jour, ils ont déclaré que l'assurance devait être, en chaque pays, imposée par la loi ou qu'elle ne serait pas.

On a bien essayé de rappeler que si l'État .doit réprimer et empêcher les abus qui désolent le monde du travail, il n'a pas pour mission d'imposer la prévoyance par voie d'autorité. On a dit que l'assurance forcée, loin de désarmer le socialisme, augmentera l'âpreté de ses revendications et qu'après avoir réclamé la diminution des cotisations payées au début par l'ouvrier, il réclamera bientôt le payement entier de la prime par le patron ou par l'Etat. C'est, sous la forme de l'assurance, une véritable assistance légale qu'on prépare. Et tandis que plusieurs se plaignent de voir la grande industrie transformer l'ouvrier en une véritable machine

[1] Les propositions de loi dues à l'initiative parlementaire sont très nombreuses. Nous ne rappellerons ici que le projet de M. Dron, député, projet dont l'économie générale a recueilli de nombreuses adhésions. Il pose le principe de l'assurance obligatoire et laisse les patrons libres d'opter entre trois combinaisons : 1° l'assurance individuelle, à charge de verser un cautionnement de garantie; 2° le syndicat d'assurances mutuelles dûment réglementé; 3° l'assurance à des compagnies anonymes, sous la condition que ces compagnies seront tenues d'organiser une caisse de retraites-accidents, distincte de leur caisse générale, et ne seront admises à invoquer aucune clause de déchéance pour dégager leur responsabilité en cas de sinistre, sauf à exercer leur recours civil vis-à-vis du patron.

dans l'ordre matériel, ils ne remarquent pas que, dans l'ordre moral, on amène l'individu à n'être qu'un instrument passif, un esclave de la contrainte légale. Où seront alors les liens de solidarité et de confraternité, gages de paix et d'harmonie sociale? Pourquoi les chefs d'industrie maintiendraient-ils les institutions patronales, si la loi organise tout un ensemble de contributions forcées? Ces raisons, longuement développées, aux congrès de Paris et de Berne, n'ont pas prévalu. Le succès des partisans de l'assurance obligatoire a été complet.

*
* *

Ce principe posé, le congrès de Berne s'est demandé si l'assurance devait être organisée de toutes pièces par l'Etat, ou laissée à la libre initiative des particuliers et des associations. Ici, la lutte a été vive mais courtoise. Les représentants des pays allemands, MM. le docteur Bœdicker, directeur de l'office impérial des assurances, Von Mayr, professeur à Strasbourg, ont, avec un rare talent, montré la nécessité de l'organisation officielle de l'assurance dans l'empire allemand. Là existe une triple institution protectrice du peuple ouvrier : la loi du 15 juin 1883 sur l'assurance contre la maladie; la loi du 6 juillet 1884 sur l'assurance contre les accidents; la loi du 22 juin 1889 sur l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse. Les orateurs allemands ont cherché à montrer que l'Etat seul peut utilement et pratiquement prendre en main la défense des travailleurs et que c'est là l'œuvre sociale par excellence.

Les représentants des pays latins et anglo-saxons, et particulièrement les délégués français, MM. Cheysson et Albert Gigot, dont les rapports ont été si applaudis, tout en reconnaissant l'importance des assurances allemandes, ont fait remarquer que le principe de l'obligation de l'assurance étant admis, il est préférable de laisser chaque peuple organiser les rouages de l'assurance selon les idées et les mœurs du pays. En France, notamment, où les grandes compagnies industrielles assurent déjà leur personnel, où les syndicats se constituent entre les chefs d'industrie similaire[1], où l'on veut développer les institutions de mutualité, il importe de ne pas détruire les organismes déjà existants, mais d'en provoquer de nouveaux, appropriés aux intérêts des ouvriers. Sur ce terrain, les représentants de la France, brillamment soutenus par M. E. Rostand (de Marseille), ont pleinement triomphé.

[1] Rapports présentés au congrès de Berne par MM. Cheysson et Albert Gigot.

Bien des raisons expliquent l'extraordinaire faveur qu'ont rencontrée les lois sur l'assurance officielle dans les pays d'outre-Rhin. Depuis le seizième siècle et la réforme protestante qui détruisit nombre de pieuses fondations, la législation a reconnu à l'indigent le droit au secours; ce sont les communes qui sont chargées de l'assistance. Or, de tout temps, les municipalités ont cherché, par tous les moyens, à restreindre leurs obligations. On comprend que les citoyens accueillirent avec satisfaction les assurances officielles qui allaient diminuer les charges de l'assistance obligatoire. L'Etat, en imposant la prévoyance, en forçant les individus à prélever sur leur salaire une prime en vue des périls à venir, restreignait ainsi le domaine de la charité légale. Voilà le motif historique et traditionnel. Si l'on considère, en outre, les motifs purement politiques, l'organisation économique de l'empire et cette volonté souvent exprimée de désarmer le socialisme en lui enlevant une part de son programme, on comprend avec quelle rapidité on a pu introduire en Allemagne ce mécanisme compliqué des assurances officielles.

Mais, de l'aveu des Allemands eux-mêmes, le nouvel organisme contient bien des lacunes. Ce sont, notamment, les frais exorbitants exigés par certaines corporations de métiers, où les accidents sont très rares.

Les différences sont considérables d'une corporation à l'autre; ainsi, tandis que, pour la corporation du fer et de l'acier de Westphalie, les frais annuels n'atteignaient, en 1889, que 12 pour 100 des indemnités payées, et que, pour la corporation des mines, le rapport n'était que de 13 1/2 pour 100; nous voyons que, pour la corporation de la mécanique de précision, les frais dépassaient les indemnités annuelles; le rapport est 117 1/2. La situation était plus mauvaise encore pour l'industrie du tabac où le rapport atteint 141 1/2; elle était désastreuse pour la corporation des ramoneurs et fumistes, où, pour 100 marks d'indemnités, les frais annuels montaient à 214 marks. Si, pour quelques corporations, les frais ne dépassaient pas 30 à 35 pour 100 des indemnités, on peut dire que pour le plus grand nombre, après cinq ans de fonctionnement, les frais étaient encore, en moyenne, de 60 à 70 pour 100 des indemnités [1].

Il faut attendre encore quelques années pour porter sur les nouvelles institutions allemandes un jugement sans appel. N'y a-t-il pas lieu de redouter qu'elles ne nuisent aux œuvres d'initiative privée? C'est la pensée qu'exprimait, à Berne, un des chauds parti-

[1] Gruner, *l'Organisation corporative et ses limites*, p. 1 et 2.

sans du nouvel organisme allemand. « Ainsi que nous le disions, en 1880, les patrons se trouvent très chargés, et l'initiative privée, individuelle et collective, qui créait des œuvres sociales, s'atrophie. L'assurance contre l'invalidité et la vieillesse entraînera les mêmes effets. L'assurance aura beaucoup de pensionnaires, mais les œuvres patronales ne se développeront plus, et l'esprit d'amicale entente et de réciproque indulgence, qui est le fruit des sacrifices volontaires des *employeurs*, fera place au bureaucratisme froid et compassé, qui n'est que trop souvent le produit du socialisme d'État[1]. »

Le congrès de Berne, après avoir entendu plus de trente orateurs, appelé à prendre une décision, a voulu consacrer le principe de *l'obligation de l'assurance*, mais laisser à chaque pays le soin d'organiser ces assurances selon les mœurs et les institutions déjà existantes. Quelques délégués de la Suisse, tenants convaincus de l'assurance obligatoire par l'État, eussent désiré des conclusions plus nettement favorables au système allemand. Ils se sont ralliés aux résolutions qu'on va lire. Si elles ont été admises sans grande difficulté, l'honneur en revient aux membres du bureau du congrès et spécialement à M. le docteur Bœdicker (de Berlin), dont les éminentes qualités ont été appréciées de tous.

« C'est un devoir impérieux à notre époque, déclare le congrès, de prévenir par tous les moyens possibles les accidents du travail et les maladies professionnelles et d'en réparer les conséquences.

« *a*) En ce qui concerne les mesures préventives, il est désirable de combiner l'action des initiatives individuelles avec celle des associations et de l'État.

« *b*) En ce qui concerne la réparation des conséquences, il convient, pour la garantir en tout état de cause, qu'elle soit l'objet d'assurances organisées par chaque pays, suivant le système qui s'adapte le mieux à ses conditions particulières.

« *c*) En organisant ces assurances, il paraît avantageux d'en détacher les accidents légers pour les rattacher autant que possible à la même organisation que celle qui se rapporte aux maladies en général.

« *d*) L'attention des pays qui voudraient en outre organiser l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse est appelée sur la convenance de combiner, autant que possible, le réseau de cette assurance avec celui de l'assurance contre les accidents graves et les maladies professionnelles. »

Tel a été ce deuxième congrès international, qui s'appellera

[1] C. Bodenheimer, « Rapport présenté au congrès de Berne sur l'assurance allemande », p. 21.

désormais, sur la proposition de M. Cheysson, *Congrès des accidents du travail et des assurances sociales.* Je manquerais au devoir de l'historien fidèle, si je ne rappelais l'aimable et sympathique accueil reçu, à Berne, par les délégués des différents pays. Les séances se tenaient au Palais fédéral, dans la salle du Conseil national, où nombre d'huissiers étaient à la disposition des congressistes. Un bureau postal et télégraphique avait été installé pour eux. Le secrétariat était occupé par des employés intelligents et courtois. Le jeudi 24 septembre, l'excursion dans l'Oberland, par train et bateau spéciaux, a été favorisé d'un temps splendide. La réunion avait lieu à Interlaken, dans les salons de l'hôtel *Victoria*, d'où les regards embrassaient le superbe panorama des Alpes bernoises. C'est là que nous avons entendu d'éloquents discours de MM. Numa Droz (de Berne), Linder (de Paris), Bœdicker (de Berlin), et du landamman Wirz (d'Unterwald), dont le nom aimé de la Suisse primitive, rappelle un long passé d'honneur et de services rendus à la cause du peuple. Il lui appartenait de montrer la solidarité étroite, qui doit unir, dans la poursuite désintéressée des réformes sociales, les hommes de bien de tous les pays.

A. Béchaux,

Professeur à la Faculté libre de droit de Lille.

UN PEUPLE CATHOLIQUE

QUI SE RÉVEILLE

OU

LES RÉCENTES ÉLECTIONS DU GRAND-DUCHÉ DE BADE

Les élections législatives qui viennent d'avoir lieu dans le grand-duché de Bade ont eu, à juste titre, un immense retentissement dans l'empire d'Allemagne : elles ont, pour ainsi dire, la portée d'une révolution politique dont les conséquences se dérouleront rapidement et changeront la face des choses. Le scrutin du 2 octobre signifie la déchéance du parti national-libéral, qui a joué un rôle si prépondérant dans ces trente dernières années! Ce parti a préparé et accompli l'unité allemande; il a vaincu à Sadowa, fait passer l'hégémonie de Vienne à Berlin, des catholiques Hapsbourg aux protestants Hohenzollern. Tour à tour instrument et instigateur de la politique du chancelier de fer, il a poussé partout le cri de guerre : Sus aux catholiques! Le *Kulturkampf* prussien est son œuvre exclusive, comme le *Kulturkampf* badois.

Plus de trente ans, il a été maître absolu du grand-duché de Bade, où il disposait d'une majorité écrasante dans les Chambres. Sa position paraissait inébranlable dans ce petit pays dont les deux tiers de la population sont catholiques. On disait couramment : le grand-duché de Bade est la citadelle des nationaux-libéraux.

Et cette citadelle a sauté avec une grande partie de sa garnison. Le parti gouvernemental n'a plus qu'une *seule* voix de majorité au Landtag, moins que rien. Dès cette législature, un incident parlementaire peut le renverser, et, en tout cas, les élections de 1893 l'écarteront définitivement. Ce sera la fin, non pas d'un grand, mais d'un long règne.

La banqueroute du parti national-libéral est un fait accompli. Elle a commencé aux élections du Reichstag, en 1890; elle s'est manifestée d'une manière plus éclatante encore dans ces élections

badoises. Il n'y a plus de doute, le peuple allemand est fatigué de ces tyranneaux. Trop longtemps il les a portés triomphalement sur ses épaules. Enfin il s'est retrouvé, et les voilà qui gisent sur le sol. Leur anticléricalisme les a tués. « Le jour viendra, écrivait le *Badische Beobachter*, au mois d'avril 1888, où les nationaux-libéraux regretteront amèrement que leurs préjugés confessionnels et leur haine de l'Eglise catholique l'aient emporté sur tout autre sentiment. »

Ce jour est arrivé. Pendant que la presse d'Allemagne commente cette chute et essaye de soulever un coin du voile qui cache l'avenir, il sera intéressant de rappeler les événements qui ont constitué la grandeur et amené la décadence du parti national-libéral.

I

Pour mesurer le terrain gagné par les catholiques badois, il faut revenir en arrière, examiner quelle a été la situation religieuse de leur pays dans le courant de ce siècle. Cette étude rétrospective fera apprécier davantage la victoire qu'ils viennent de remporter sur les nationaux-libéraux. On comprendra mieux l'importance des récentes élections en voyant le point d'où les vainqueurs sont partis.

Ils sont venus de très loin, car il y a quatre-vingts ans les populations badoises, bien que provenant en majeure partie de principautés ecclésiastiques, méritaient à peine le nom de catholiques.

Le grand-duché de Bade, je n'ai pas besoin de le rappeler, est une création de Napoléon Ier, comme d'ailleurs les royaumes de Wurtemberg, de la Saxe, de la Bavière et du Hanovre.

> Quand ce grand ouvrier qui savait comme on fonde,
> Eut à coups de cognée à peu près fait le monde,

le prince électoral Charles-Frédéric, ci-devant margrave de Bade, prit, avec l'autorisation du « parvenu corse », le titre de grand-duc de Bade. Son patrimoine ne s'étendait qu'aux pays protestants de Baden-Durlach et aux pays catholiques de Baden-Baden. Mais il sut profiter adroitement de la dislocation du saint-empire romain d'Allemagne et obtint, par une série de traités et d'arrangements conclus avec la France, à peu près tout le grand-duché de Bade actuel. La rive droite des diocèses de Constance, de Bâle, de Spire, de Mayence, les vastes domaines des abbayes de Schwarzbach, Frauenalle, Allerheiligen, Lichtenthal, Reichenau, Salem, etc., tous ces lambeaux du manteau impérial déchiré, servirent à couvrir

les épaules du nouveau grand-duc. Par sa proclamation du 13 août 1806, il se déclara indépendant de l'empire d'Allemagne et maître absolu des provinces qu'il avait annexées. Les articles 9 et 10 du *Territorial-recessus* de Francfort (20 juin 1819) reconnurent sa souveraineté et garantirent ses possessions.

Sous cette forme nouvelle, les États du prince Charles-Frédéric renfermaient une population mixte dont les deux tiers environ étaient catholiques[1]. Mais quels catholiques : Nulle part le joséphisme n'avait sévi avec autant de fureur que sur les bords du lac de Constance, et le joséphisme c'était la mort de la foi chrétienne, la ruine de la discipline ecclésiastique, en un mot, l'anéantissement de tout ce qui constitue l'Église catholique. D'après ce système, le souverain a le droit d'intervenir dans toutes les affaires administratives de l'Église. Il peut, à son gré, défendre ou permettre les assemblées ecclésiastiques, fixer les conditions d'admission à la prêtrise, obliger ses sujets à obéir aux canons, disposer des biens de l'Église, régler la juridiction des évêques, nommer aux bénéfices, soumettre les bulles pontificales au *placet*. Comme l'on voit, c'est l'asservissement absolu de l'Église. Ce despotisme, imaginé par Joseph II, poursuivait l'administration ecclésiastique jusque dans les détails les plus infimes. L'empereur-sacristain, ainsi que l'appelait plaisamment Frédéric II, réglait même le nombre des cierges qu'on avait le droit d'allumer aux messes des morts. Le prêtre était ravalé au rang d'un simple gendarme et la religion était devenue entre ses mains une forme de la police impériale. Au lieu de rester ce qu'il doit être, un corps indépendant institué par Jésus-Christ pour gouverner son Église, le clergé n'était plus qu'une branche inférieure de la bureaucratie, un service public à l'instar des collecteurs d'impôts ou des cantonniers. Naturellement l'État ne pouvait compter sur la bonne volonté de ses gendarmes ecclésiastiques que s'il les formait lui-même à son image et à sa ressemblance. Joseph II le sentait, et l'un de ses premiers soins fut de supprimer les séminaires diocésains prescrits par le concile de Trente et de les remplacer par des *séminaires généraux*. Dans ces nouveaux instituts, les futurs prêtres recevaient une éducation conforme aux principes de l'illuminisme et du jansénisme. Des maîtres, soigneusement triés sur le volet, se chargeaient de préparer cette jeunesse cléricale aux fonctions policières qui les attendaient. Théologie, histoire, droit canon, exégèse, tout l'ensei-

[1] D'après le recensement de 1885, la population catholique du grand-duché de Bade est de 1 004 276 ; la population protestante, de 566 327. Dans le royaume de Wurtemberg, c'est à peu près la proportion inverse : catholiques : 598 224 ; protestants : 1 378 216.

gnement ecclésiastique reçut l'empreinte des doctrines impériales. On s'occupait peu des mystères de la Trinité et de l'Incarnation, encore moins du Pape, si ce n'est pour le rendre odieux, pas du tout de la piété. Par contre, on s'efforçait d'inculquer à ces étranges théologiens un grand respect pour les autorités civiles. L'empereur leur était présenté en quelque sorte comme le dieu suprême et visible dont les caprices faisaient loi. Sans doute, il y avait un Pape à Rome, qui représentait vaguement Jésus-Christ sur la terre, mais il était si loin et son prestige avait subi de telles atteintes, qu'il ne valait presque plus la peine de s'en soucier. Joseph II voulait que les évêques fussent indépendants vis-à-vis du Saint-Siège. Ils devaient administrer leurs diocèses et accorder des dispenses de leur propre autorité. Pour paralyser de plus en plus le pouvoir du Pape, une censure sévère fut exercée contre tous les actes émanant de Rome. Les documents pontificaux étaient tous soumis au *placet*, et il va de soi qu'on en supprimait la plupart. Le Pape n'avait pas à se mêler des affaires ecclésiastiques de l'empire. Le glaive de l'empereur suffisait pour trancher toutes les difficultés ; celui de saint Pierre était tout à fait inutile.

Détacher l'épiscopat de Rome était le premier rêve de Joseph II et l'acheminement vers l'Église nationale qu'il méditait. De là cette censure rigoureuse qui s'attachait à tout ce qui venait de la ville éternelle. On se tromperait néanmoins si l'on croyait que la censure impériale se bornait à interdire les relations avec Rome. La défiance est mère de sûreté. Il fallait se défier des évêques eux-mêmes, et surveiller de près leur administration. Le bon empereur-sacristain avait élu domicile dans les chancelleries épiscopales. Le bréviaire, les directoires, les lettres pastorales, il soumettait tout à sa juridiction. Un jour, il trouvait qu'il y avait trop de fêtes et il en supprimait un grand nombre d'un trait de plume. Le lendemain, il croyait remarquer que les ordres contemplatifs étaient aussi inutiles qu'un goître, et il fermait une foule de couvents. Comme il avait l'esprit très inventif, il réglementait à perte de vue, et les évêques, toujours dociles, se contentaient d'opiner de la mitre, L'infatigable monarque suffisait à tout. Il était plus occupé que saint Pierre qui, suivant la légende, dut une fois garder une chèvre pour s'essayer au gouvernement du monde. On dit que le prince des apôtres était harassé avant que le soleil n'eût disparu à l'horizon, Joseph II, lui, ne se fatiguait pas à administrer l'Église : il se multipliait à l'infini.

Sa bonté s'étendait à toute la nature, même aux curés : avec quelle sollicitude il s'enquérait de ce qu'ils pensaient et de ce qu'ils faisaient ! « Surtout pas de théologie, mes amis, et pas de

dévotion! Prêchez la morale et le progrès. » Et Dieu sait comme ils obéissaient ponctuellement! Ne les avait-on pas façonnés à la soumission dans les séminaires généraux? Ils laissaient le dogme bien tranquille. Leur prédication était essentiellement pratique. En entrant dans une église, on pouvait entendre le curé commencer à peu près en ces termes : « Mes chers auditeurs, la dernière fois je vous ai expliqué quels soins il fallait donner à la culture des betteraves. Nous parlerons aujourd'hui des engrais. Le fumier, Messieurs..... »; et ces homélies d'un nouveau genre étaient débitées gravement devant un auditoire endormi. Les prêtres qui prêchaient de la sorte étaient bien notés et bien cotés. Les gros bénéfices étaient pour eux, et leur intelligence des bonnes fumures les conduisait rapidement à l'épiscopat.

Ce que la foi du peuple devenait dans ces conditions, on le devine. Tel pasteur, telles brebis! Le zèle d'un excellent prêtre ne réussit pas toujours à maintenir ses ouailles dans le chemin de la vertu. Qu'on juge des résultats obtenus par le ministère paroissial du clergé joséphiste. L'indifférence en matière de religion fut le premier fruit de ce système fade et affadissant. On imitait son curé, en dérangeant le bon Dieu le moins possible; si on allait encore à la messe, c'était un peu par habitude et aussi parce que l'empereur y tenait, car, détail piquant, Joseph n'était ni un incrédule ni un impie: il ne voulait pas détruire la religion, mais la réformer à sa guise. A part les offices fixés par Sa Majesté Apostolique, tout était supprimé dans un grand nombre de paroisses. Il n'y avait plus de place pour la piété des fidèles dans l'édifice construit par le sacristain impérial.

De l'indifférence religieuse au relâchement des mœurs, il n'y a qu'un pas. Il fut bientôt franchi. Le peuple, qu'on n'exhortait plus à la prière, employait ses loisirs autrement; la dépravation gagna partout du terrain, et le spectacle qu'avait offert l'Allemagne au temps de la Réforme menaça de se renouveler à la fin du siècle dernier. Dès qu'un clergé se met à prêcher exclusivement la morale, les mœurs périclitent. On en eut la preuve lorsque Joseph II eut chassé le dogme de la chaire de vérité, le niveau moral de l'empire baissa avec une rapidité effrayante : n'était survenue la tempête de la révolution française, c'en était peut-être fait du catholicisme en Allemagne.

La Révolution a fait beaucoup de mal en Europe, mais on peut dire aussi qu'elle a eu sa mission vengeresse et qu'elle a arrêté le développement progressif du joséphisme. Sans ce coup de balai formidable, on ne sait quel eût été le sort de la religion catholique dans le pays des Allemands.

*
* *

A l'époque où le grand-duché de Bade s'éleva sur les débris des principautés ecclésiastiques, l'ancienne organisation était par terre, mais le joséphisme régnait encore en maître incontesté de Constance à Mayence. Plus que partout ailleurs, il avait jeté de profondes racines sur les bords du Rhin supérieur. Les souverains y trouvaient leur profit, une partie du clergé, dont la foi et les mœurs avaient fait naufrage, s'accommodait de ce système qui lui conciliait la faveur des princes, et le peuple, qui s'était endormi sur l'oreiller de l'indifférence, ne songeait nullement à protester contre la décadence religieuse. Le prince électeur Charles-Frédéric ne demanda pas mieux que de maintenir le despotisme joséphiste dans son grand-duché de Bade. Il est vrai qu'il fut obligé d'agir avec prudence. Pour ne pas effaroucher la France, il reconnut à ses sujets catholiques le libre exercice du culte, comme le leur garantissait le traité de Westphalie, le *Reichsdeputations-Hauptschluss*[1], du 27 avril 1803. Mais l'esprit joséphiste ne tarda pas à prendre le dessus et, dans une série de décrets, le gouvernement badois revendiqua la suprématie de l'État sur l'Église. A l'État de nommer les fonctionnaires ecclésiastiques et scolaires jouissant d'un bénéfice, de former le clergé et les instituteurs, d'élever la jeunesse, d'autoriser ou de ne pas autoriser les congrégations religieuses. De même l'État se chargeait d'administrer les fonds ecclésiastiques, de surveiller les couvents, etc. ; il imposait le *placet* et reconnaissait les appels comme d'abus. Bref, l'État s'immisçait dans toutes les affaires de l'Église.

Une tyrannie en appelle une autre. Dans le quatrième édit d'organisation du 14 février 1803, Charles-Frédéric confisqua les biens des ordres religieux et ferma un grand nombre de monastères. Bientôt la suppression atteignit tous les couvents d'hommes et les magnifiques abbayes bénédictines de Saint-Pierre, de Saint-Blaise, de Saint-Frudpert, de Reichenau, de Schultern, de Gengenbade, de Villingen et une foule d'autres maisons religieuses devinrent la proie de la rapacité joséphiste. Il en résulta pour l'Eglise catholique une situation intolérable; et l'un des plus mauvais génies de ces temps funestes, l'évêque Wessenberg, fut obligé d'en convenir : « Depuis douze ans, écrivait-il, dans un mémoire du 27 novembre 1814, l'Eglise d'Allemagne, qui, jusqu'à présent, jetait le plus vif éclat, se trouve dans un état de délaissement qui est sans égal dans l'histoire. Ses biens lui ont été enlevés, son antique

[1] « La décision principale de la députation de l'empire. »

constitution manque de toute garantie légale, ses fondations pieuses sont détournées arbitrairement de leur but, ses organes les plus essentiels n'ont pas de revenu assuré, les évêchés sont vacants, les chapitres s'éteignent... »

Voilà ce qu'avait produit le régime joséphiste en Allemagne et en particulier dans le grand-duché de Bade. Les plaintes de Wessenberg n'étaient que trop justifiées; pourquoi, hélas! faut-il ajouter que lui-même avait été le principal auteur de cette situation douloureuse? Si le gouvernement n'avait que trop de pente à entrer dans cette voie, il est certain aussi que les autorités ecclésiastiques l'y poussaient en quelque sorte. Le malheur de l'Eglise, à cette époque, c'est qu'elle était trahie par ses propres fils. Les évêques, mêlés à tous ces conflits, étaient eux-mêmes, avec une partie du clergé, des partisans très chauds du joséphisme.

En tête de ces coupables, figure le fameux prince-évêque de Dalberg, l'ami et le flatteur de Napoléon Ier. Issu d'une grande famille aristocratique, Charles-Théodore de Dalberg arriva, encore jeune, aux honneurs ecclésiastiques les plus élevés, sans en avoir la vocation. En 1788, il fut nommé, coup sur coup, coadjuteur avec droit de succession du prince-archevêque électeur de Mayence, Mgr d'Erthal, et de Mgr Rodt, prince-évêque de Constance. A la mort de ce dernier, survenue au commencement de ce siècle, le jeune de Dalberg prit en mains l'administration du diocèse de Constance, qui était alors très vaste, puisqu'il comptait 2365 prêtres séculiers, 2126 moines et 2117 religieuses. Deux ans plus tard, en 1802, mourut Mgr d'Erthal, et Dalberg devint aussi archevêque de Mayence.

Mayence, Trèves, Cologne, avaient déjà été sécularisés en ce temps-là. L'archevêque de Mayence fut transféré à Ratisbonne, et Mgr de Dalberg en resta le titulaire. Les honneurs pleuvaient sur lui; à son siège de Ratisbonne, Napoléon avait attaché la dignité d'archichancelier, de primat d'Allemagne, de métropolitain de Mayence, Trèves et Cologne, de plus, il avait créé, pour lui, le grand-duché de Francfort.

Dalberg était de son temps; imprégné des doctrines joséphistes, il appartenait à la franc-maçonnerie et se montrait toujours prêt à sacrifier les intérêts de l'Église à ceux d'un despote quelconque. La chute de Napoléon Ier, auquel il devait sa fortune, amena sa propre déchéance; il perdit toutes ses grandes dignités, et mourut, en 1817, comme simple évêque de Constance.

Dalberg a fait un mal incalculable à l'Eglise badoise; mais son péché le plus grave fut incontestablement l'évêque Wessenberg. Celui-ci remplissait dans le diocèse de Constance les fonctions de

vicaire général. C'était un prêtre très fin, très rusé, ne se laissant arrêter par aucun scrupule et sans le moindre esprit ecclésiastique. Dalberg l'avait connu sur les bancs du collège : il en fit un évêque. Wessenberg était le type du prélat joséphiste. Son unique ambition était de détacher les catholiques de Rome et de constituer une Eglise nationale indépendante du Saint-Siège. Dans ses négociations diplomatiques, dans l'administration du diocèse de Constance et jusqu'au congrès de Vienne, partout il s'efforçait de faire triompher les idées joséphistes. Ce singulier évêque, qui se trouvait à la tête d'un grand diocèse, — en qualité de vicaire général, — soulevait la juste indignation du Saint-Siège. Avant son élévation à l'épiscopat, Pie VII s'était déjà plaint de ses menées dans un bref qu'il adressa à Dalberg le 28 février 1807. Dans un autre bref de novembre 1814, le Pape somma le primat d'Allemagne de se séparer de son auxiliaire. Dalberg répondit à cet ordre, en faisant de ce prêtre indigne son coadjuteur avec droit de succession (8 septembre 1815). Il s'était entendu à cet effet avec le gouvernement badois et le chapitre de Constance. Le Pape protesta contre cette élection si peu canonique, ce qui n'empêcha pas Dalberg de consacrer l'ambitieux. A la mort de Mgr de Dalberg (19 février 1817), le chapitre de Constance nomma vicaire capitulaire « notre bien-aimé, vénéré et digne coadjuteur Wessenberg ». Les protestations et les censures du Pape n'avaient aucune portée aux yeux de ces excellents chanoines badois.

Le Vatican s'éleva énergiquement contre une telle nomination, dans un bref (20 mai 1817) adressé au grand-duc de Bade. Sa Sainteté y mit en relief l'esprit schismatique et l'insubordination du nouvel élu. Le grand-duc ne tint aucun compte de ces observations. Wessenberg se rendit à Rome pour se justifier. N'y ayant pas réussi, il rentra à Constance et continua à administrer le diocèse malgré toutes les foudres du Saint-Siège. Ce scandale dura de longues années. Le gouvernement, le clergé joséphiste, une partie du peuple, soutinrent la révolte du coadjuteur.

D'autre part, les prêtres fidèles à leur foi refusèrent l'obéissance à l'évêque qui était en rupture de ban avec l'Eglise. Le diocèse de Constance se trouvait dans des conditions désastreuses. Il était, d'ailleurs, beaucoup diminué : les pays suisses, autrichiens, wurtembergeois, en furent séparés de 1815 à 1819, de sorte que la juridiction de Wessenberg n'embrassait plus que le grand-duché de Bade. Là, le schisme menaçait d'éclater. Le grand-duc finit par s'en émouvoir et il engagea Wessenberg à donner sa démission. Le gouvernement de Carlsruhe négocia avec le Pape l'érection du diocèse de Fribourg.



Lorsque le congrès de Vienne eut rétabli l'équilibre stable en Europe, la plupart des Etats de l'Allemagne méridionale et centrale firent mine de tenir vis-à-vis de leurs sujets catholiques les engagements pris par le *Reichsdeputations-Hauptschluss* de 1803. Le grand-duché de Bade fut un des premiers à entrer en négociations avec le Saint-Siège. Une entente fut conclue et par la bulle *Provida solersque* (16 août 1821), Pie VII supprimait l'évêché de Constance et érigeait, pour le grand-duché de Bade et la principauté de Hohenzollern, un siège archiépiscopal à Fribourg. En même temps cette bulle revendiquait pour le nouvel évêque l'indépendance nécessaire à l'exercice de ses fonctions, stipulait la création d'un grand séminaire, etc. Par une ordonnance du 16 octobre 1827 le gouvernement accepta cette bulle ainsi que la bulle *Ad Dominici gregis custodiam*, qui complétait la première. Autant dire que l'Etat renonçait à son immixtion abusive dans les affaires de l'Eglise et débarrassait le clergé de la servitude joséphiste.

Il y avait un grand pas de fait. Le tout était de savoir qui serait choisi comme archevêque de Fribourg. Wessenberg, qui avait quitté le pouvoir, intriguait pour imposer au Saint-Siège un de ses candidats. Ç'eût été, pour me servir d'un mot de Bismarck, le même fil avec un autre numéro. Le complot ne réussit point. Le grand-duc accepta le curé de la cathédrale, l'abbé Boll, un ancien moine cistercien de Salem. Le nouvel élu était un prêtre simple et pieux, très hostile aux doctrines joséphistes. Malheureusement il n'était pas l'homme qu'il eût fallu. A un évêque indigne, de la trempe de Wessenberg, succédait un vieillard faible, incapable d'entreprendre la tâche d'Hercule qui l'attendait. Personnellement très attaché au Saint-Siège, Mgr Boll n'eut ni le courage ni l'intelligence nécessaires pour entrer en lutte avec le joséphisme. Ce dernier releva la tête de tous côtés et dans le clergé et dans les sphères gouvernementales. Une main de fer eût été indispensable, du moment qu'il s'agissait de dompter les convoitises du césaropapisme. L'archevêque de Fribourg ne savait que gémir et prier.

Les épreuves ne lui furent pas épargnées en dépit de son esprit de conciliation. Le gouvernement badois imitait l'exemple de Napoléon Ier qui retirait par les articles organiques ce qu'il avait accordé par le Concordat. Après avoir approuvé les bulles de 1827, il publiait, en 1830, des ordonnances rétablissant le despotisme joséphiste dans toute son extension. L'Etat s'arrogeait de nouveau le droit de tenir l'Eglise en tutelle et de la soumettre aux chicanes de la bureaucratie. Mgr Boll retrouva quelque énergie pour protester

contre cette ingérence. Sa protestation, adressée au grand-duc Léopold en 1831 resta sans effet. Il n'obtint même pas de réponse. En 1834 il renouvela sa démarche sans plus de succès. Lorsque son vicaire général se rendit personnellement au ministère pour avoir des explications, il fut éconduit, et le régime joséphiste fut maintenu. L'Etat refusait à l'évêque le droit d'élever le clergé, l'entravait dans sa juridiction et dans la collation des bénéfices. Le vénérable prélat en conçut un si vif chagrin qu'il mourut, le cœur brisé, le 6 mars 1836.

Son successeur, Mgr Demeter, aimait l'Eglise, mais il n'eut pas le courage de défendre les libertés religieuses contre les empiètements de l'Etat. Fils de son siècle, élevé dans les principes joséphistes, il avait l'illusion de croire qu'il restaurerait la discipline ecclésiastique avec le secours du pouvoir séculier. Il voulait le bien et se mettait dans l'impossibilité de le réaliser. Sans qu'il s'en aperçût d'abord, les liens du joséphisme le serraient de plus en plus et menaçaient de l'étouffer. Quand il vit sa servitude, il fut saisi de remords et une tristesse angoissante assombrit ses derniers jours. Animé des meilleures intentions, il n'avait pas su jouer le rôle que la Providence lui avait assigné. Comme Mgr Boll, il manquait d'énergie vis-à-vis de l'Etat. La délivrance de l'Eglise fut retardée de plusieurs années.

Des évêques indignes ou faibles, fauteurs ou victimes des doctrines joséphistes, n'étaient pas faits pour former un clergé zélé et pieux. Pendant le grand interrègne qui suivit la sécularisation des évêchés, l'Eglise badoise fut le théâtre d'une véritable révolution intérieure. « Un grand nombre de curés, écrivait le professeur Hug, dans un rapport adressé au Pape, le 4 octobre 1833, se permettent de réformer, selon leurs caprices, les cérémonies du culte, l'administration des sacrements, de célébrer le saint sacrifice de la messe en allemand, etc... » Ces prêtres avaient reçu, pour la plupart, une éducation théologique plus ou moins rationaliste au dernier siècle. Les professeurs auxquels Joseph II avait confié l'enseignement de la science divine sapaient la religion chrétienne par la base et conduisaient insensiblement leurs élèves au naturalisme. Il se trouvait ainsi que beaucoup de jeunes prêtres croyaient à peine à la divinité de Jésus-Christ en entrant dans le ministère paroissial. La longue vacance des évêchés les laissant en quelque sorte sans contrôle, ils devaient tomber rapidement. Inutile d'ajouter que les chutes étaient à l'ordre du jour. Bien des curés vivaient ouvertement dans le concubinage; d'autres violaient leur vœu de chasteté, en y mettant plus de pudeur; la vertu sacerdotale par excellence était terriblement menacée sur toute la ligne.

Sous l'administration de Dalberg et de Wessenberg, ces désor-

dres purent s'étaler sans obstacle. Ces deux prélats, plus politiques qu'ecclésiastiques, avaient d'autres ambitions que celle de veiller à la pureté des mœurs cléricales. La situation se modifia lorsque le pieux évêque Boll monta sur le siège de Fribourg. Les concubinaires eurent peur et, pour échapper aux peines canoniques, ils prirent les devants et demandèrent l'abrogation du célibat.

Le coup partit des professeurs de l'université de Fribourg, en 1828. Le 20 avril, les promoteurs de cette idée allèrent jusqu'à envoyer une adresse dans ce sens à l'archevêque de Fribourg. Mgr Boll avait dit un jour : « Je ne suis ni un libre penseur ni un obscurantiste. » S'autorisant de cette parole, ils le prièrent de coopérer à la suppression du célibat ecclésiastique. Ils avaient envoyé à la Chambre une pétition dans le même but. L'initiative de cette double démarche avait été prise par deux professeurs ecclésiastiques de l'université, Reichling et Schreiber. Ce dernier avait déclaré devant ses élèves que le célibat était contraire à la nature, aux lois et à la morale. Naturellement il avait eu soin, comme son collègue Reichling, de rectifier la loi ecclésiastique, en cédant doucement à la nature. Les deux finirent par se marier.

Cet enseignement portait ses fruits. Non seulement une série de curés imitèrent l'exemple des professeurs de Fribourg et demandèrent le mariage des prêtres, la fièvre gagna même les élèves du grand séminaire. Un prêtre avait été poursuivi par l'Ordinaire pour avoir adressé à la Chambre une pétition demandant la suppression du célibat. Les séminaristes le félicitèrent de son acte de courage. Une enquête, ordonnée par l'archevêque, découvrit que presque tout le séminaire était dans ces idées anticatholiques. Mgr Boll sévit contre eux et refusa de les ordonner s'ils ne revenaient à résipiscence. Ils hésitèrent quelque temps et finirent par se soumettre d'assez mauvaise grâce.

Le mal fut plus difficile à guérir parmi le clergé paroissial. Dans ce milieu, la pratique avait précédé la théorie. De nombreux curés vivaient maritalement avec leurs gouvernantes ; il y avait même eu des mariages formels, et de braves curés avaient pris femme pardevant leurs collègues.

On croit rêver en lisant ces faits qui remontent à peine à quarante ou cinquante ans. Ces curés, mariés légitimement comme ils le croyaient, étaient enchantés de la guerre contre le célibat. Ils signaient des deux mains les pétitions qu'on leur présentait. Dans le pays de Constance, un seul de ces documents réunit plus de cent trente signatures.

Un tel clergé ne devait pas craindre de jeter par-dessus bord tout ce qui le gênait. Aussi vit-on les curés tailler avec une désin-

volture complète dans le dogme, les sacrements, le culte. Ils repoussaient la confession de chaque péché en particulier, se contentant d'un aveu très vague. Comme ils avaient oublié le latin avec leurs femmes, ils se mirent à dire la messe en allemand. Bien entendu, le bréviaire était relégué au grenier. Ceux qui se croyaient encore obligés de le réciter prenaient avec lui des libertés inimaginables. J'ai connu moi-même dans mon enfance un vieux curé badois qui disait le bréviaire pour huit jours de suite, quand il devait se mettre en voyage. C'était, disait-il naïvement, pour n'avoir pas à emporter un volume gênant.

Ne priant plus eux-mêmes, ces prêtres concubinaires ne se souciaient pas d'entretenir la piété chez les fidèles. Une ordonnance de Mgr Vicari, datée du 17 avril 1844, montre combien certains prêtres étaient peu zélés. L'archevêque, y est-il dit, recommande aux prêtres des villes de se mettre au confessional une fois par semaine, et aux prêtres des villages de le faire une fois par mois. Mgr Vicari fut obligé de prendre sous sa protection les jeunes prêtres que leurs curés empêchaient d'administrer fréquemment le sacrement de pénitence. Aussi plus de dévotions à la sainte Vierge, plus d'indulgences, plus de congrégations, et des doses homéopathiques de morale chrétienne. Au lieu de donner le bon exemple au peuple, ces étranges pasteurs étaient plus frivoles que lui. Par une ordonnance du 23 juin 1835, l'archevêque dut leur interdire la danse sous peine de suspense [1].

Ils s'encourageaient mutuellement dans le mal. Cette même année, un prêtre concubinaire avait créé l'*Association de Schaffhouse*, qui se proposait de lutter contre l'ultramontanisme, de soutenir la presse anticatholique, de combattre le célibat et d'introduire les synodes laïques. Cette association tint sa première réunion à Schaffhouse, le 4 octobre 1838. Un assez grand nombre de prêtres du diocèse de Fribourg, du Wurtemberg et de la Suisse furent fidèles au rendez-vous. L'archevêque Demeter lança une circulaire qui défendait à ses prêtres de prendre part à ces réunions. Mais le gouvernement, qui soutenait les rebelles, refusa le *placet* à la lettre épiscopale. Il faut ajouter que l'archevêque était si faible, qu'il n'osa frapper ces prêtres pour ne pas violer les lois de l'Etat. L'association de Schaffhouse mourut de sa belle mort en 1842. Ce n'est pas à dire pour cela que le ferment de rébellion ait été étouffé. Au contraire, on vit bientôt les concubinaires relever la tête et demander le synode diocésain, non pas le synode prescrit par le concile de Trente et dirigé par l'évêque, mais un synode composé

[1] ... choreas ducere in domibus privatorum et in popinis tripudiare.

de prêtres et de laïques, ayant le droit de légiférer même contre l'autorité de l'Eglise et de supprimer le célibat, le rite latin et les pèlerinages. L'archevêque repoussa cette prétention outrecuidante. Alors on s'adressa au gouvernement; une pétition, signée par des prêtres des doyennés de Lahr, Offenbourg, Heidelberg, Tauberbischofsheim, de l'ancien diocèse de Constance, fut adressée à la Chambre. Elle fut discutée au mois de juillet 1840 et défendue par l'abbé Kuenzer, le curé-doyen de Constance. Le gouvernement, qui voyait ces réunions dégénérer en clubs révolutionnaires, opposa à Kuenzer une fin de non-recevoir. On en avait assez de ces manifestations de démagogie cléricale, de ce radicalisme en surplis et en étole. Après avoir semé le vent, on eut peur de la tempête.

C'eût été miracle si un tel clergé avait entretenu l'esprit chrétien dans le peuple. Ce miracle n'eut pas lieu. L'indifférence, le relâchement, le mépris des choses saintes, avaient exercé des ravages dans bien des paroisses. « Dans certains centres, dit l'abbé Strehle, les catholiques avaient l'habitude de déjeuner avant la communion, de se confesser par à peu près... Les enfants étaient élevés en dehors des principes religieux... » Cet esprit régnait surtout dans la région de Constance, « le talon d'Achille du catholicisme badois ». Là, l'influence de Wessenberg avait été plus profonde et plus radicale. De Constance le fléau avait gagné, comme une tache d'huile, le reste du pays. Cependant, je me hâte de dire qu'il ne faut rien exagérer. De même qu'il existait un assez grand nombre de bons prêtres au milieu de la dépravation générale, on rencontrait aussi bien des paroisses où la foi était encore vivante, où les traditions du passé étaient plus fortes que le joséphisme. Une réaction énergique était sûre de trouver là un terrain favorable. Pour amener une pareille réaction, il fallait quelque saint capable de remuer les masses par le prestige de ses vertus et de ses épreuves, il fallait le creuset des persécutions, qui ranime la foi morte dans les âmes.

Le grand-duché de Bade eut l'un et l'autre. Dieu donna à l'Eglise de Fribourg un évêque admirable dans la personne de Mgr Vicari; et quant aux persécutions religieuses, elles pèsent sur les catholiques badois depuis plus de trente ans. C'est un spectacle aussi édifiant qu'instructif de voir comment un saint évêque persécuté a pu transformer un pays et rallumer le flambeau de la foi que d'autres prélats s'étaient efforcés d'éteindre.

II

Mgr de Vicari avait près de soixante-dix ans quand il monta sur le siège archiépiscopal de Fribourg. Il était né dans une petite

bourgade du Wurtemberg, en 1773, la même année que Mgr Drosti-Vischering, le martyr de l'Eglise de Cologne. Cette année 1773 est une date douloureuse dans l'histoire du catholicisme. En Orient, la Russie, l'Autriche et la Prusse venaient de démembrer le royaume catholique de Pologne et, à l'autre extrémité de l'Europe, les souverains arrachaient au Pape la suppression de la Compagnie de Jésus. « A partir de ce moment, écrivait alors le cardinal-secrétaire d'Etat, commence l'âge de la révolution. Les générations futures seules verront les conséquences que cette violation du droit des gens entraînera pour le principe monarchique et pour l'ensemble de la vie des peuples. » La Providence, qui veillait sur l'Allemagne, fit naître vers ce même temps deux confesseurs de la foi, qui devaient, chacun dans sa sphère, réparer les ruines accumulées par la révolution.

Le jeune Vicari fit ses études à Constance, à Augsbourg, à Vienne, à Dillengen, pendant que l'incendie, parti de la France, gagnait de proche en proche le reste de l'Europe. Ordonné prêtre en 1797, il entra, en 1802, dans l'administration diocésaine de Constance en qualité d'assesseur, alors que son condisciple d'Augsbourg, Wessenberg, était nommé vicaire général. Par un choix bizarre le prince de Dalberg appelait à ses côtés deux hommes qui formaient le contraste le plus frappant en toutes choses. Car autant Wessenberg était joséphiste et antiromain, autant Vicari restait attaché aux enseignements du Saint-Siège. L'un devait employer sa vie à guérir les plaies profondes que l'autre faisait à l'Église.

L'abbé de Vicari était un prêtre savant, pieux, humble, zélé, charitable, une nature droite et inflexible, dont aucune promesse et aucune menace ne pouvait ébranler les convictions. Il passa quarante ans dans les chancelleries épiscopales de Constance et de Fribourg avec des collègues trop souvent indignes, et jamais la moindre tache ne ternit la pureté de son caractère sacerdotal. Dalberg comme Wessenberg, pour lesquels il était un reproche vivant, eurent tant de vénération pour sa personne qu'ils se gardèrent bien de le mêler à la politique. Leurs manigances joséphistes se firent en dehors de lui. Tout en ne partageant pas ses idées, ils eurent le tact et le bon goût de les respecter. Vicari profita de cette tolérance et sauva ce qui pouvait être sauvé dans l'Église badoise. Par ses exemples et ses paroles, il encouragea les prêtres qui avaient échappé à la contagion joséphiste. Il maintenait le feu sacré parmi les dix justes dont la vertu allait être le salut du grand-duché de Bade. Tandis qu'un trop grand nombre de prêtres marchaient sur les brisées de Wessenberg, Vicari eut le bonheur d'être l'âme d'un petit groupe en qui résidait l'espoir du catholi-

cisme. C'est avec ces éléments qu'il prépara plus tard la renaissance religieuse de son pays.

Mgr Vicari fut nommé archevêque de Fribourg, le 15 juin 1842, à l'unanimité des suffrages du chapitre. Il était revêtu de la dignité épiscopale depuis plusieurs années et avait refusé de succéder à Mgr Boll, en 1838. Cette fois le vénérable prélat crut devoir céder aux instances de ses amis et, malgré ses soixante-dix ans, il saisit d'une main vaillante la houlette pastorale. La joie du clergé et du peuple fut grande à Fribourg et dans toute la province. Mgr Raess, évêque de Strasbourg, était l'interprète du sentiment universel lorsqu'il écrivait au chapitre de Fribourg : « Je ne puis que féliciter le diocèse de voir à sa tête un prélat si avantageusement connu et qui possède de si éminentes qualités. » Fribourg possédait enfin un évêque comme il en fallait un pour conduire la barque de l'Église badoise à travers l'orage qui se levait à l'horizon.

Avec un prêtre comme Mgr Vicari, le conflit ne pouvait manquer d'éclater : l'État persistait dans ses prétentions joséphistes envers et contre tous. Mgr Boll et Mgr Demeter ne réagirent que faiblement contre ce système. Ils ne voulaient pas mécontenter le gouvernement et la cour. Mgr Vicari, au contraire, ne connaissait que sa devise : « Fidèle à mon Église jusqu'à la mort. » On essaya d'endormir son zèle en le comblant d'éloges et de faveurs. Le grand-duc Léopold, qui était d'ailleurs favorable aux catholiques, le félicita de son élection ; le ministre Blittersdorf l'assura de ses meilleurs sentiments, et, pour lui lier les mains, on lui mit au cou la chaîne de grand-croix de l'ordre du Lion de Zähringen. Vicari se montra sensible à toutes ces marques d'estime, mais demeura inébranlable dans ses revendications. Il avait la sainte ambition d'affranchir l'Église du joug bureaucratique et de rétablir le règne du Christ, comme il le déclarait dans son premier mandement du 27 mars 1843. Afin de mener son œuvre réformatrice à bonne fin, il s'entoura de prêtres fervents et zélés qui fussent à même de seconder ses efforts. Puis il entreprit une série de tournées pastorales dans le diocèse, exhortant partout le clergé et les fidèles à la pratique des vertus chrétiennes. Envers les prêtres récalcitrants, il usa de sévérité, ne craignant pas de recourir aux peines canoniques les plus rigoureuses. A tous il recommanda l'étude de la théologie, rétablit les chapitres annuels et les conférences ecclésiastiques, organisa les retraites pastorales, bref, fit circuler une sève nouvelle dans le corps de l'Église enseignante.

Le saint évêque donna tous ses soins au séminaire diocésain, transféré (1842) dans l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre, érigea, à Fribourg même, un *convict* pour les petits séminaristes, appela

dans le diocèse les sœurs de Charité de Strasbourg, établit l'œuvre des missions de Saint-François Xavier, l'œuvre de Saint-Boniface, de Saint-Raphaël, de Gesellenverein, la Sainte-Enfance, etc. Sentant que la presse libérale faisait un mal énorme dans le pays, il favorisa de toutes ses forces le développement de la presse catholique. Les revues, comme *le Catholique* de Mayence, les *Historische Politische Blætter* de Munich, le *Kirchenblatt* de Fribourg et les feuilles quotidiennes trouvèrent en lui un ardent protecteur. Comme le lui écrivait Mgr Weiss, de Spire, il obtenait plus par cette voie que par les plus habiles négociations diplomatiques.

A la suite de cette action énergique, les prêtres dévoyés, comme le député Kuenzer de Constance, s'enfoncèrent dans leur iniquité, et les autres se groupèrent étroitement autour de leur évêque. Aussi, quand l'apostat Ronge essaya, en 1845, d'implanter son *catholicisme allemand* dans le grand-duché, il trouva fort peu d'écho parmi le clergé. En vain d'illustres professeurs, comme Welcker, Paulus, Gervinus, avaient pris en mains la cause du défroqué silésien, l'apostolat de Mgr Vicari avait prévenu que le schisme de Ronge ne provoquât la défection que de deux prêtres. Les radicaux, les protestants libéraux, en un mot, la tourbe des ennemis de l'Église se déclara pour le *catholicisme allemand*, mais ses adhésions furent impuissantes à troubler le diocèse. Quinze ans auparavant, Ronge aurait trouvé une légion de partisans : en 1845, c'était trop tard! La secte vécut quelques années d'une existence factice, et comme elle avait donné dans le mouvement révolutionnaire de 1849, un décret ministériel du 26 février 1852 lui retira les droits corporatifs.

Les ennemis extérieurs de l'Église catholique étaient vaincus ou paralysés, l'esprit schismatique tendait à s'effacer peu à peu dans le clergé, et la piété commençait à renaître de toutes parts, grâce aux missions que l'archevêque organisait dans le diocèse. Restait à tarir la source même du mal, le joséphisme, c'est-à-dire la subordination servile de l'Église à l'État.

*
* *

La lutte devait être longue et pénible; elle dure encore. Elle commença sérieusement le 22 juillet 1846, lorsque le baron Henri d'Andlaw demanda à la Chambre des seigneurs le rétablissement des droits de l'Église, le libre exercice de la juridiction ecclésiastique, l'éducation du clergé, la collation des bénéfices, etc. La discussion fut très chaude et dura plusieurs jours. « L'absolutisme d'Etat, s'écria M. d'Andlaw, a été appliqué à l'Église. Cette oppression a a été sanctionnée par l'ordonnance du 30 janvier 1830; il faut rompre toutes ces chaînes »; et il conjura le gouvernement de rendre

la liberté à l'Église. On ne donna point suite à cette motion; il fallut les désordres de 1849 pour ouvrir les yeux à ceux qui tenaient en main les destinées du pays.

Le 15 août 1848 les évêques allemands se trouvaient à Cologne, à l'occasion de la consécration solennelle du dôme. Ils décidèrent que, vu les circonstances spéciales où se trouvait l'Église d'Allemagne, un concile national serait convoqué dans le courant de l'année. Le 1er octobre, les invitations furent lancées par l'archevêque de Cologne, et le 22 août l'épiscopat se rencontra à Wurzbourg, où commencèrent les travaux de la célèbre conférence. La conférence de Wurzbourg dura plus de trois semaines, et les résultats de ses délibérations furent consignés dans un mémoire adressé au Pape. Les évêques voulaient « la concorde entre le sacerdoce et l'empire », mais aussi la liberté pour l'Eglise de former le clergé, de nommer aux bénéfices ecclésiastiques, d'exercer la juridiction sans le *placet*.

Mgr Vicari, qui avait été l'un des promoteurs les plus ardents de la conférence, se montra fermement résolu à revendiquer les libertés ecclésiastiques ainsi formulées. Le 27 novembre 1848, il communiqua le mémoire de la conférence de Wurzbourg au ministère de l'intérieur, comme il l'avait déjà adressé au grand-duc Léopold. Il renouvela la même démarche en 1849 (2 septembre) et en 1850 (17 septembre), sans plus de succès. La bureaucratie joséphiste faisait la sourde oreille. En présence de cette obstination, Mgr Vicari fit porter la question devant le Parlement. Le 5 novembre 1850, l'abbé Hirscher, qui faisait partie de la Chambre-Haute, demanda au gouvernement s'il songeait enfin à régler les rapports entre l'Eglise et l'Etat. Le ministre donna une réponse évasive. Les catholiques revinrent à la charge à diverses reprises, et le problème ne fut toujours pas résolu.

En 1852, la mort du grand-duc Léopold compliqua la situation, en amenant ce qu'on est convenu d'appeler le « conflit de deuil », *Trauer Conflict*. Le souverain étant protestant, l'Eglise ne pouvait célébrer de messe pour le repos de son âme. L'archevêque se contenta d'ordonner un service funèbre sans messe. Le gouvernement refusa de se contenter de cette manifestation religieuse, et comme environ soixante prêtres obéirent au ministre, plutôt qu'à l'Ordinaire, Mgr Vicari leur imposa une retraite. Le gouvernement les prit sous son égide et leur promit l'impunité s'ils résistaient jusqu'au bout à l'autorité ecclésiastique.

Cette intervention de l'Etat dans le gouvernement intérieur de l'Eglise montrait une fois de plus combien il étoit indispensable de réclamer l'indépendance de l'Eglise. Mgr Vicari se trouvait dans

une impasse douloureuse. Il pouvait, à l'exemple de ses prédécesseurs, céder à la pression gouvernementale et gémir en secret ou bien résister énergiquement à l'Etat et consacrer les dernières années de sa vie à la lutte pour la revendication des droits de l'Eglise. Il choisit « le chemin de la croix ». Il nomma les curés sans l'assentiment du ministre et exerça la juridiction épiscopale, comme si les ordonnances de 1830 n'avaient jamais existé. Dès lors, ce fut la guerre entre Carlsruhe et Fribourg. L'évêque refusa de recourir au *placet*. Il adressait ses circulaires au clergé par des envoyés spéciaux. Ceux-ci étaient surveillés par les gendarmes qui les poursuivaient, et c'était dans le pays une véritable chasse aux papiers émanant de l'archevêché. On voulait isoler les prêtres de leur évêque, et l'évêque du Pape. Mais les catholiques parvinrent à tromper la surveillance de la police, et beaucoup de curés reçurent les lettres pastorales de Mgr Vicari, et les firent connaître du haut de la chaire. On les arrêta et on les jeta en prison. Parmi ces confesseurs de la foi se trouvait aussi l'abbé Kubel, qui devint plus tard évêque-administrateur de Fribourg.

Cette persécution violente secoua fortement le peuple catholique. Un saint enthousiasme courut à travers le pays. Les églises se remplirent de fidèles, là même où la foi n'avait encore que de faibles racines. Du fond de leur prison, les curés exercèrent une action plus puissante sur le peuple qu'autrefois dans leurs presbytères, et quatre semaines d'incarcération étaient aussi efficaces que cinq années de sermons. Le gouvernement, qui croyait dompter l'archevêque, devenait ainsi, sans le vouloir, son meilleur agent.

Un revirement se produisit dans les hautes sphères. On jugea à propos de négocier une entente avec les autorités ecclésiastiques, d'autant plus que l'Autriche insistait dans ce sens. Mais une autre influence plus forte fit avorter le projet. Le gouvernement prussien encouragea le grand-duché de Bade à persévérer dans la résistance, et il expédia à Carlsruhe un envoyé extraordinaire (26 janvier 1854), qui devait faire comprendre au souverain et au ministre badois qu'ils défendaient la cause de tous les Etats protestants. Ce semeur de discordes, qui empêcha la paix religieuse de descendre sur le grand-duché de Bade, était appelé aux plus brillantes destinées. Il portait le nom encore obscur de... Bismarck, et allait devenir le chancelier de fer de l'empire protestant d'Allemagne. Bismarck, le futur chevalier du Christ, réussit dans sa mission, et, comme il le disait dans sa depêche au ministre de Manteuffel, « le grand-duc lui promit d'être si opiniâtre qu'on serait content de lui à Berlin ». On voit que le génie anticatholique du duc de Lauenbourg s'était révélé de bonne heure. En se jetant dans le *Kulturkampf* prussien,

trente ans plus tard, sa volte-face contre les catholiques n'était que l'évolution naturelle d'un système très ancien.

Grâce à l'intervention de la Prusse, loin de s'apaiser, le conflit religieux s'accentua entre l'archevêque et le gouvernement badois. Le *Convict* (petit séminaire) fut fermé, les revenus ecclésiastiques furent supprimés à plusieurs curés. D'autres actes de persécution suivirent. Des perquisitions furent faites au palais épiscopal, et au mois de mai 1854, Mgr Vicari fut arrêté lui-même dans sa demeure : il avait alors quatre-vingt-un ans.

Quel spectacle admirable : un gouvernement puissant, soutenu par la Prusse, essaye de briser la résistance d'un vieillard octogénaire, et ce vieillard se laisse violenter, jeter en prison, insulter. A toutes les menaces et à toutes les rigueurs, il répond par ces mots simples et sublimes : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. » Et quand on le plaint, il s'écrie, comme les martyrs : « Je remercie Dieu d'avoir été jugé digne de souffrir pour la liberté de l'Epouse immaculée de Jésus-Christ! »

Aussitôt que le sort de Mgr Vicari fut connu dans le diocèse, il s'éleva, d'une extrémité du pays à l'autre, un cri de douleur et de protestation. La foule s'amassa devant le palais épiscopal, et on fut obligé d'appeler les troupes pour la dissiper. Dans toutes les églises, on fit des prières publiques pour le pasteur et son troupeau. En signe de deuil, les cloches restèrent muettes, et la musique fut supprimée aux offices.

De nombreux curés furent enfermés comme leur évêque. Les fonctionnaires les insultèrent, répandirent des pamphlets calomniateurs contre le clergé. Mgr Vicari fut traité de criminel, de perturbateur de l'ordre public. Aucun outrage ne fut épargné à ce prêtre, que les barbares du cinquième siècle auraient respecté comme un héros. L'espionnage fut élevé à la hauteur d'une institution politique, et la police surveilla les curés jusqu'au pied de la chaire. Dans quelques paroisses, le gouvernement essaya d'imposer aux catholiques des curés intrus à la place des curés emprisonnés. Là où le peuple se révoltait, les troupes venaient maintenir les usurpateurs dans leurs presbytères. C'était un véritable état de siège.

*
* *

La lutte entre le sacerdoce et l'empire ne pouvait continuer sans que l'État eût à en souffrir. On eut l'air de s'en apercevoir à Carlsruhe, et on entama avec le Saint-Siège de nouvelles négociations avec le désir sincère ou feint de régler la situation religieuse du grand-duché de Bade. Les pourparlers durèrent plusieurs années et furent entravés par des incidents qu'il serait trop

long de rappeler. Ils aboutirent enfin à la *convention* conclue à Rome, le 28 juin 1859, et ratifiée par le grand-duc de Bade, au mois d'août de la même année. La bulle de confirmation *Æterni pastoris* fut lancée par le Saint-Siège le 22 septembre, et le 5 décembre, le *Journal officiel* de Carlsruhe publia ce *concordat*, qui devint ainsi une loi de l'État.

Je ne puis analyser ici les vingt-quatre articles du Concordat badois. Qu'il me suffise de dire qu'il garantissait à l'Église sa pleine indépendance dans la sphère ecclésiastique, le libre exercice de la juridiction épiscopale, la juridiction matrimoniale pour tout ce qui concerne l'essence et la validité du mariage, la collation des bénéfices, l'autonomie des corporations religieuses, la confessionnalité des écoles, l'administration du patrimoine ecclésiastique. Les ordonnances joséphistes du 30 janvier 1830, et des 1er et 3 mars 1853 étaient abrogées.

L'exécution de cette *convention* rencontra dès le début une opposition formidable dans certains clans. Parmi ses adversaires figure en première ligne ce qu'on appelait le *parti de Gotha*, qui prit plus tard le nom de parti national-libéral. Ces soi-disant libéraux furent déjà à cette époque ce qu'ils sont demeurés jusqu'à ce jour, des fanatiques rêvant la destruction du catholicisme. Leur haine fut admirablement servie par la politique française. La défaite des Autrichiens sur les champs de bataille du Milanais diminua l'influence catholique en Allemagne, et les libéraux, qui travaillaient à la grandeur de la Prusse protestante, purent donner libre cours à leur hostilité envers l'Église romaine. Ils mirent tout en œuvre pour rompre l'entente conclue avec le Saint-Siège. L'un de leurs chefs, Franz de Roggenbach, qui fut ministre dans la suite, employa toute son influence à la cour badoise, afin de faire triompher leur programme. « Il avait le Concordat en horreur, dit un historien, et ne voyait de salut pour l'Allemagne que dans l'hégémonie prussienne. »

Devant cette levée de boucliers des libéraux, la convention devait tomber. Une pétition signée par 85 000 catholiques badois en demandait le maintien. Le clergé tout entier supplia la Chambre-Haute de ne pas s'opposer à l'exécution de ce traité : inutiles efforts! les libéraux l'emportèrent. Les ministres Stengel et Meysenbug, qui avaient signé le Concordat, perdirent leur portefeuille le 1er avril 1860; leur œuvre fut renversée et une « ère nouvelle » s'ouvrit pour le grand-duché de Bade. Après cinq années de négociations relatives à la paix, une guerre de trente ans fut engagée contre l'Église catholique et contre son autonomie!

Il s'agissait cependant de vivre! En déchirant le Concordat, on

ne faisait disparaître ni le clergé ni le peuple catholique. Les rapports entre l'Église et l'État devaient être réglés d'une façon ou d'une autre, même si le gouvernement avait le désir d'asservir l'Église.

Le nouveau ministère, tout libéral qu'il était, entra dans cet ordre d'idées et déposa au bureau de la Chambre six projets de loi ecclésiastique destinés à remplacer le Concordat. Le § Ier accorde à l'Église catholique comme à l'Église protestante les droits corporatifs, avec l'autorisation de rendre un culte public à Dieu. Mais le principe même de cette législation unilatérale était le principe du joséphisme, et le Saint-Siège comme l'archevêque ne s'en accommodèrent que faute de mieux, et avec l'espoir hautement affirmé que l'Église badoise finirait par obtenir sa complète autonomie. Hélas! cet espoir ne fut jamais réalisé; bien au contraire, dans la pratique, le gouvernement rendit illusoires les concessions faites en théorie, et les conflits se multiplièrent.

Lorsque Jolly, un professeur de Heidelberg, arriva au pouvoir, ce fut l'avènement du joséphisme le plus absolu. Jolly avait été l'un des ennemis les plus farouches du Concordat, et, dans ses écrits de cette époque, il exposait ses doctrines avec une brutale franchise. « L'autorité de la loi, déclarait-il, est absolue. Quiconque viole ce principe est rebelle. L'Église n'a d'autre droit que celui que la loi badoise veut bien lui octroyer. Aucune Église ne peut exercer une juridiction indépendante de l'État... Les fonctions ecclésiastiques ne peuvent être remplies que par des prêtres *examinés* et *approuvés* par l'État. » Jolly était donc un représentant du système hégélien de l'absolutisme de l'État. Il devint ministre en 1866, lorsque la Prusse protestante eut terrassé l'Autriche catholique, à Sadowa. Le grand rêve des nationaux-libéraux se réalisait, l'hégémonie protestante était en voie de s'imposer à l'Allemagne. Les grandes saturnales du libéralisme pouvaient commencer dans le grand-duché de Bade et dans les autres pays germaniques.

La loi de 1860 avait accordé à l'archevêque la collation libre de certains bénéfices. Au lieu de se conformer à cette loi, le ministre du culte s'arrogeait à chaque instant le droit de *veto*, et écartait les candidats qui lui déplaisaient. Et tous ceux qui convenaient à l'archevêque déplaisaient au gouvernement, parce qu'on ne voulait que des chiens muets et des instruments serviles du libéralisme. Un prêtre était-il désigné pour un bénéfice, les émissaires du gouvernement allaient le sonder, et, si on le jugeait faible et indécis, on lui faisait prendre l'engagement de ne jamais voter ou agir contre les nationaux-libéraux dans les élections. En même temps qu'on pratiquait ce système de corruption, on confisquait les biens ecclé-

siastiques partout où l'on pouvait. Au bout de peu d'années, il y en eut ainsi pour plus de 8 millions. Pour donner une base légale à ces confiscations et éviter des procès désagréables, le gouvernement fit sanctionner sa conduite par la loi du 5 mai 1870, appelée *Stiftungsgesetz*, « Loi des fondations ». Il fallait à tout prix écraser cette Église catholique qui, d'après Jolly, était une ennemie de la civilisation.

*
* *

C'est au milieu de ces luttes que « l'Athanase de l'Église catholique », Mgr Vicari, fut rappelé à Dieu; il avait vécu près d'un siècle, et durant plus de soixante-dix ans, il avait combattu le bon combat, résistant tour à tour aux évêques et à la bureaucratie joséphistes, aux tentatives du schisme, aux ruses et aux violences des libéraux. Sur le siège archiépiscopal comme dans les bureaux de la chancellerie, il avait mené la « croisade contre l'impiété » avec une ardeur que rien ne lassait. Au moment de mourir, il put envisager les mystères de l'au-delà avec la joie sereine des confesseurs de la foi, parce que son passé était sans reproche. Par son énergie indomptable, il a sauvé son diocèse et l'Église d'Allemagne tout entière. Comme le disait un jour un évêque, « il avait lutté et vaincu pour tout l'épiscopat. Si toutes les chaînes de l'Église n'étaient pas brisées, on savait du moins que c'étaient des chaînes. L'Église ne se laissera plus mettre la tunique de l'esclave ».

Mgr Vicari, qui était déjà très avancé en âge lorsqu'il fut appelé à la tête du diocèse de Fribourg, a gouverné cette Église pendant vingt-sept ans. Dieu avait pour ainsi dire opéré ce miracle de longévité pour arracher les catholiques badois aux étreintes du joséphisme. Après ce vaillant champion, ses successeurs n'eurent qu'à suivre ses traces et à persister dans la lutte. Ils étaient délivrés. *Laqueus contritus est*, purent se dire les catholiques badois en priant sur la tombe de Mgr Vicari, les chaînes sont rompues, *et nos liberati sumus*, et nous avons recouvré la liberté.

Il était très heureux que Mgr Vicari eût poussé fortement à la réforme de son clergé et de son peuple. De grandes épreuves attendaient le diocèse de Fribourg. Le libéralisme se préparait à tenter un effort suprême pour extirper le catholicisme. La persécution entrait dans une phase décisive.

Le *Kulturkampf* badois ressemble au *Kulturkampf* prussien que j'ai esquissé ici même, il y a quelques mois. Le raconter ce serait fatiguer inutilement le lecteur par des redites oiseuses. A Carlsruhe comme à Berlin, on expulsait les moines et les religieuses, on confisquait leurs biens, on soumettait le clergé à l'examen d'État, on

chassait le prêtre de l'école, on s'emparait de ses revenus, on le jetait en prison. Les procédés étaient à peu près identiques de part et d'autre, parce que l'instigateur de ces mesures odieuses était le même. Depuis le jour où il était intervenu dans la politique religieuse du grand-duché de Bade, Bismarck n'avait cessé d'avoir les yeux fixés sur ce pays. Ses amis, les nationaux-libéraux, étaient chargés d'y écraser le catholicisme que lui-même était en train d'anéantir en Prusse. Ils avaient même pris les devants, soit pour donner le bon exemple aux autres pays, soit pour entrer plus avant dans la faveur du prince chancelier. Tandis qu'en Prusse la vacance des sièges épiscopaux n'eut lieu qu'en 1874, le gouvernement de Carslruhe refusa de donner un successeur à Mgr Vicari dès 1869. Pendant plus de douze ans, le diocèse de Fribourg fut administré par un simple évêque auxiliaire, Mgr Kubel, qui avait été nommé en 1868. Ce n'est qu'en 1882, après la mort de Mgr Kubel, que Fribourg obtint de nouveau un archevêque dans la personne de Mgr Orbin.

Mgr Kubel ainsi que Mgr Orbin (1882-1886) et l'archevêque actuel Mgr Roos continuèrent l'œuvre commencée par Mgr Vicari. Sous leur administration la transformation religieuse et morale du pays se compléta en attendant que la politique elle-même prît un autre caractère.

III

Le zèle apostolique de Mgr Vicari avait réparé en grande partie les ruines du joséphisme dans le grand-duché de Bade. Le temps n'était plus où des centaines de prêtres concubinaires demandaient à grands cris l'abolition du célibat ecclésiastique et de la confession. Une âme nouvelle avait été insufflée au clergé. L'évêque avait d'abord guéri l'arbre à sa racine, en accordant une attention toute particulière à l'éducation de la jeunesse cléricale. Sous Wessenberg, les séminaristes ne se distinguaient plus des autres étudiants. Ils n'avaient ni piété ni science et trop souvent leur moralité était douteuse. Tout était à faire sous ce rapport. Mgr Vicari réussit à introduire un autre esprit dans les *Convicts* et à former de jeunes prêtres comme les exige l'Église. Il s'agissait également — et ici la tâche était plus difficile — de ramener dans le devoir les prêtres plus âgés et de chasser le démon de la luxure et de l'indifference qui avait établi sa demeure dans trop de presbytères. Le saint prélat obtint les résultats les plus satisfaisants par des retraites pastorales. De vieux curés, touchés par la grâce, changèrent de conduite, et apprirent à réciter le bréviaire et à catéchiser leurs ouailles. D'autres, plus jeunes, renoncèrent à de coupables habitudes et devinrent des curés modèles après avoir fait longtemps

scandale. Le joséphisme perdait chaque jour du terrain. S'il y eut quelques résistances désespérées, leur nombre était si restreint qu'il n'y avait pas lieu de s'en affliger outre mesure.

Trente ans de luttes héroïques ont valu au grand-duché de Bade un clergé à peu près régulier. Aujourd'hui l'ordre règne de nouveau dans cette Église si cruellement éprouvée. Les mœurs sont correctes, le culte se fait conformément aux rites, et la piété fleurit là où tout semblait perdu. Et pourtant, jusque dans ces derniers temps, le libéralisme restait le maître incontesté du pays. Les deux tiers de la population sont catholiques, et dans la Chambre cette majorité n'avait qu'une représentation insignifiante. Deux députés catholiques au Reichstag sur 14, et 9 au Landtag badois sur 63. La disproportion était énorme entre le nombre des catholiques et celui de leurs mandataires. Je sais bien que cette anomalie s'explique en partie par le système électoral en vigueur dans le grand-duché de Bade. Les circonscriptions ont été taillées de telle sorte que les catholiques ne peuvent jamais obtenir autant de sièges que les protestants. Dans d'immenses districts exclusivement catholiques, il n'y a qu'un seul mandat; dans d'autres bien moindres, mais, qui sont protestants, il y en a deux et parfois trois. Le gouvernement n'a pas déployé moins d'habileté pour les zones mixtes. On a si bien, c'est-à-dire si arbitrairement délimité les districts, que les protestants ont partout l'avantage. Des régions catholiques ont été déchirées et les divers morceaux ont été insérés dans des circonscriptions protestantes du voisinage. Il en résulte qu'une très grande quantité de voix catholiques se perd fatalement.

Cette géométrie électorale — *Wahlkreisgeometrie* — qui est une iniquité, n'aurait pas réussi à réduire les catholiques à une minorité si dérisoire. D'autres motifs entrent en ligne de compte. Les libéraux restaient maîtres du pouvoir parce que le clergé badois n'était pas à la hauteur de la situation politique. En Allemagne, il ne suffit plus de nos jours que le prêtre soit pieux, instruit, modeste. S'il se laisse enfermer dans sa sacristie, si sa sphère d'action ne s'étend pas au delà du jardin de son presbytère, il risque de compromettre la cause qu'il prétend défendre. Les libéraux, les socialistes, tous les ennemis de l'Église déploient une activité infatigable pour arriver au pouvoir, et, une fois au pouvoir, ils en abusent presque toujours contre les catholiques. Le *Kulturkampf* est la conséquence logique et inévitable de l'apathie politique du clergé. Autre temps, autres mœurs! Ce qui autrefois aurait pu être un abus est actuellement une nécessité. L'action politique comme préparation aux élections est devenue une des formes du ministère paroissial. Le curé aura beau prêcher, passer sa matinée en oraison,

faire des vers latins et souffrir de la faim à raison de 2 francs par jour, si ses paroissiens votent mal et si le député élu travaille à désorganiser l'Église, à qui la faute? Malgré toute sa sainteté et toute son humilité, le curé sera responsable du mal provenant des mauvaises élections. Les intérêts de l'Église exigeaient qu'il fût la sentinelle vigilante veillant au scrutin.

En Prusse, on a compris cette nécessité du premier coup. Le clergé s'est jeté vaillamment dans l'arène politique et il a mis les fidèles en garde contre les éléments libéraux et socialistes. Dans le grand-duché de Bade, on a été plus lent à entrer dans le mouvement. Les catholiques étaient piétinés par la majorité sectaire du Landtag; il semblait que les persécutions n'eussent pas le don d'émouvoir grandement le clergé. En tout cas, sa résistance n'était pas toujours très visible. Son apathie et sa torpeur étaient devenues proverbiales dans le reste de l'Allemagne. Le grand-duché de Bade, disait-on, c'est le pays des particularités — *badische Eigenthümlichkeiten*, — le pays modèle, — *Musterlande*, — le pays où tout est possible, — *was alles mœglich ist in Baden*. — On appliquait aux catholiques badois le mot bien connu : « Il n'y a que les plus grands veaux qui élisent eux-mêmes leur boucher [1]. » On en parlait avec une commisération pleine de mépris. A chaque nouvelle monstruosité de la part du gouvernement, on leur demandait ironiquement quand enfin ils songeraient à se réveiller. Pour comble d'infortune, ce clergé et ces catholiques si peu actifs ne s'entendaient pas entre eux. A un moment donné, ils se partagèrent en deux groupes, celui des extrêmes et celui des modérés, et la scission fut si bien maintenue lors des élections, que le centre perdit plusieurs sièges. Les libéraux étaient plus que jamais maîtres de la situation.

Comme toujours ils en profitèrent pour écraser les catholiques. En 1887, tous les pays d'Allemagne avaient négocié un *modus vivendi* avec le Pape. Seul le grand-duché de Bade s'obstina dans le *Kulturkampf* aigu. Le gouvernement de Carlsruhe finit par en éprouver une certaine honte. Du moment que le chancelier de Bismarck s'était dirigé vers Canossa, pourquoi les ministres badois ne prendraient-ils pas le même chemin? Était-il admissible que le pays le plus anticlérical de l'empire fût celui-là même où la proportion des catholiques est la plus forte? A la cour du grand-duché de Bade, on s'aperçut que cet état de choses ne pouvait se prolonger, et à la fin de 1887, le ministre des cultes, M. Nokk, déposa au bureau de la Chambre un projet de loi ecclésiastique qui devait hâter la pacification religieuse. Ce projet était ainsi conçu :

[1] « Nur die allergrœssten Kælber wæhlen ihre Metzger selber. »

Art. I[er]. « Les § 2, 3, 4, de l'article II de la loi du 13 février 1874 concernant les changements établis dans la loi du 9 octobre 1860, sur la situation juridique des Églises et des associations ecclésiastiques dans l'État, sont remplacés par les dispositions suivantes : Les Églises sont autorisées à entretenir des établissements pour l'éducation pratique et théologique des futurs prêtres. Elles sont de même autorisées à fonder et à entretenir des maisons de pension (*Convict*) pour les ecclésiastiques qui, conformément à la loi du 5 mars 1880, suivent les cours de l'université ou des écoles pour s'y préparer à la carrière sacerdotale. Les dispositions de la loi sur l'enseignement élémentaire seront appliquées à ces établissements dont les directeurs, maîtres et professeurs devront être des Allemands.

Art. II. « Seront supprimés les § 16[d] et 16[e] de l'article 3 de la loi du 19 février 1874. (Suppression de la cour ecclésiastique.)

Art. III. « L'article 14 et 8 du code pénal subit le changement suivant : La condamnation d'un ecclésiastique à la maison de détention a pour conséquence la perte durable des revenus de la charge et l'exclusion durable de toute fonction ecclésiastique en public...

Art. IV. « Le gouvernement est autorisé à permettre temporairement à des ecclésiastiques qui appartiennent à quelque ordre religieux introduit dans le grand-duché, à exercer des fonctions ecclésiastiques publiques dans le but d'assister le ministère paroissial [1]. »

Le résultat se devine. Lorsque le projet de loi fut discuté au Landtag, la majorité nationale-libérale rejeta l'article 4, qui autorisait le gouvernement à ouvrir temporairement les portes du pays aux religieux. Le ministre des cultes, un protestant, démontra, chiffres en mains, qu'il y avait manque de prêtres dans le pays, que 41 paroisses étaient vacantes, et que sur 291 vicariats, 143 seulement étaient occupés. La voix de la raison n'eut aucune prise sur ces sectaires. La haine du froc fut plus forte que toutes les considérations, et le gouvernement fut mis en minorité.

Inspiré par un fanatisme à rebours, ce vote eut une grande portée. Il fut la pierre qui frappa le pied d'argile du colosse national-libéral. Pour tout spectateur impartial, il était évident cette fois que la haine et non pas l'intérêt public réglait les actes du parti dominant. Du moment que le prince de Bismarck trouvait les capucins inoffensifs, il était ridicule de croire qu'ils mettaient l'État en péril à Carlsruhe. Ainsi jugeait le pays, et le prestige des libéraux fut entamé fortement.

[1] Je donne le texte intégral, parce qu'il en sera souvent question pendant cette législature du Landtag badois.

Le mécontentement fut surtout vif dans les districts catholiques. Un tel déni de justice irrita même ceux des électeurs catholiques qui jusqu'alors avaient donné leur voix au candidat libéral. Le vent commençait à tourner. Les chefs du centre, qui savaient observer les signes du temps résolurent de tenir une assemblée générale des catholiques à Fribourg, la perle du Brisgau. En frappant un grand coup, ils espéraient que la population catholique du grand-duché de Bade s'insurgerait sérieusement contre la prépotence nationale-libérale. Le congrès se réunit au mois de septembre (1888). Ce fut un des plus brillants que l'on eût vu jusqu'alors. De magnifiques discours furent prononcés par les orateurs les plus éminents du centre. Des religieux vinrent eux-mêmes plaider leur cause devant un auditoire de 8000 personnes. Il va de soi qu'il y eut de fréquentes allusions aux événements religieux du grand-duché de Bade. Le président du congrès parla des gens qui, placés dans l'alternative de se brouiller avec Dieu ou avec les hommes préféraient se brouiller avec Dieu, « toujours bon enfant ». Cette parole si sévère sous sa forme enjouée atteignait un plein cœur une partie du clergé. Là, en effet, était le secret de la faiblesse du centre badois. Bien des curés semblaient se répéter chaque matin ce vers de Corneille :

Ah! ne me brouillez pas avec la République.

Ils avaient peur d'être mal avec les autorités qui distribuent les bénéfices ecclésiastiques, et cette crainte paralysait d'avance leur énergie. Au risque de ne rendre pas à Dieu ce qui est à Dieu, ils rendaient doublement à César ce qui ne lui revient pas. D'autres, qui n'étaient pas accessibles à l'ambition, se laissaient guider par des mobiles tels que l'amour du repos, l'insouciance, le désir de plaire à tout le monde. Chez les uns et les autres, les résultats étaient identiques : ils restaient les bras croisés.

Le congrès de Fribourg fit rentrer en eux-mêmes beaucoup de prêtres. La honte et peut-être le remords achevèrent de secouer leur nonchalance; revenus dans leurs paroisses, ceux qui avaient assisté aux grandes joutes oratoires de Fribourg se mirent à l'œuvre avec autant de zèle que de courage. On en eut la preuve quelques semaines plus tard. Le 23 septembre, le curé de Haslach, dans la vallée de Kinzig, convoqua une assemblée de catholiques pour discuter la question des ordres religieux. Grâce au clergé, 6000 paysans et ouvriers se présentèrent à Haslach. On se réunit, en plein air, sur la place, et l'abbé Hansjakob, le célèbre curé de Fribourg, se chargea de haranguer la foule. La seule présence de Hansjakob

était déjà un symptôme consolant. Ce prêtre avait été l'un des auteurs de la sécession des catholiques, qui s'étaient opérée dix ans auparavant. Il appartenait au parti des modérés, c'est-à-dire au parti qui avait perdu le centre. « On repousse nos religieux! s'écria-t-il; faut-il s'étonner que dans ces conditions nous, les modérés, nous disions aux extrêmes : Après tout, vous autres intransigeants, vous êtes dans le vrai! Si aujourd'hui modérés et intransigeants se tendent la main, la faute en est aux libéraux. » Le fanatisme des libéraux et les encouragements du congrès de Fribourg avaient abouti à la réconciliation des deux fractions du centre badois. La sécession catholique fut enterrée dans la vallée de Kinzig et une ère nouvelle commençait. Les libéraux le prévoyaient, et Hansjakob fut l'objet des attaques les plus virulentes. Ils lui reprochaient d'être retourné avec armes et bagages dans le camp de l'ultramontanisme et d'avoir ainsi tué le parti modéré.

Et de fait, à partir de ce moment il n'y avait plus qu'un parti catholique dans le grand-duché de Bade. On put le constater dans une série de réunions politiques qui suivirent celle de Haslach. Partout se manifestait l'entente la plus parfaite. Ces réunions, provoquées et dirigées par le clergé, ravivèrent le sentiment de la solidarité catholique. Les électeurs comprirent qu'ils tenaient leur sort entre leurs mains et que de leur vote dépendait la solution des problèmes religieux pendants. Les libéraux perdaient insensiblement des voix avant le jour du scrutin.

Autant que les réunions publiques, la presse servait à miner la domination libérale. Au congrès de Fribourg, le curé de Radolfzell avait prononcé une harangue très applaudie sur le clergé et la presse. Ses avertissements furent écoutés et trois nouvelles feuilles catholiques furent créées en moins d'un an. Les journaux déjà existants virent, d'autre part, augmenter sensiblement le nombre de leurs abonnés. Il y avait là un progrès très réel; malheureusement il n'était pas aussi rapide et aussi large qu'on eût pu le désirer. Trop de familles catholiques restèrent fidèles à leur organe libéral, — un vieil ami de la maison. Les moniteurs officiels de chaque district accaparaient beaucoup d'abonnés et coupaient ainsi l'herbe sous les pieds des journalistes du centre. Plus ou moins incolores en temps ordinaire, ces feuilles neutres trompent la vigilance des catholiques, et, aux moments décisifs, elles se tournent toujours contre l'Église : la presse neutre était et est encore le grand ennemi. Beaucoup de curés ne craignaient pas de lui déclarer la guerre. En vain les bureaucrates leur criaient : « Prenez garde! vous allez compromettre votre avenir. Le prêtre est en dehors et au-dessus de la politique. » Ce langage ne réussit plus. Longtemps

le clergé badois s'était laissé endormir à cette musique traîtresse. Il n'avait pas fait de politique; mais ses ennemis n'en faisaient que davantage et, comme de juste, de la politique anticléricale. A force de ménager les libéraux, le clergé était tombé dans une sorte de servitude qui pouvait devenir fatale à la religion. Il était temps de se relever. On se releva de toutes parts. J'eus à cette époque l'occasion de faire un voyage dans le grand-duché de Bade et de voir plusieurs prêtres. Ils étaient pleins d'entrain et travaillaient en vue des élections du Landtag, auxquelles il allait être procédé quelques mois après. « Nous ne pouvons, me disait l'un d'entre eux, nourrir l'espoir de vaincre nos adversaires, mais nous leur arracherons quelques sièges, et cela nous suffira pour le moment. »

Le pronostic se réalisa aux élections d'automne de 1889. La seconde Chambre du grand-duché de Bade se renouvelle par moitié tous les deux ans. Sur les 63 députés, 31 étaient à réélire. Les catholiques ne comptaient que 9 sièges à la Chambre et, en 1889, 6 d'entre eux eurent à se présenter devant leurs électeurs. Non seulement le centre maintint ses 6 positions, mais il en gagna 4 nouvelles, malgré la pression formidable exercée par le gouvernement. C'était un succès considérable quand on songe aux difficultés de l'élection. Mais ce qui en constituait l'importance exceptionnelle, c'est qu'il présageait d'autres victoires.

Forts de ce triomphe partiel, le clergé et les catholiques reprirent la lutte avec d'autant plus de vigueur. On était à l'avant-veille des élections du Reichstag. Les nationaux-libéraux disposaient des mandats du Reichstag comme de ceux de la Chambre badoise. Si dans cette dernière ils possédaient 46 sièges sur 63, au Reichstag ils en avaient 9 sur 14. C'était, de part et d'autre, une majorité énorme. Les catholiques résolurent d'assaillir la citadelle nationale-libérale au Parlement de l'empire. Jusqu'alors ils n'envoyaient que *deux* députés à Berlin, le chanoine Lender et le baron de Buol. Le scrutin du 20 février et du 1er mars 1890 fut un écrasement pour les nationaux-libéraux. Le centre fit triompher *huit* de ses candidats, qui chassèrent les persécuteurs de toutes leurs positions. *Pas un seul* national-libéral ne conserva son mandat. A Constance, à Waldshut, à Lœrrach, à Offenbourg, à Lahr, à Fribourg, partout les catholiques restèrent maîtres du terrain. Et les sièges que les catholiques ne purent disputer aux nationaux, d'autres partis les leur enlevèrent. A Pforzheim, le démocrate Dillinger; à Carlsruhe, le progressiste Pluger; à Mannheim, le socialiste Dreesbach, évincèrent le parti gouvernemental. La défaite était aussi complète que possible.

Les catholiques eurent les meilleures raisons d'être satisfaits de

la campagne électorale. L'action politique du clergé avait porté ses fruits. Les curés constatèrent qu'en défendant l'Église sur la place publique leurs efforts avaient été couronnés de succès. Pour eux, ce résultat était à la fois une récompense et un encouragement.

Les élections du Reichstag avaient ramené la représentation du pays au groupement à peu près normal. La population badoise étant catholique aux deux tiers, il est juste que les deux tiers des députés le soient aussi. *Huit* sur *quatorze* : c'est environ le chiffre exact, d'autant plus que parmi les 14 représentants du grand-duché de Bade, il y a, outre les 8 députés du centre, un autre catholique, le baron de Hornstein, qui fait bande à part.

Comme le même pays choisit les 14 députés du Reichstag et les 63 du Landtag badois, le centre devrait aussi disposer d'une quarantaine de voix à Carslruhe. La justice, de même que la logique, l'exigerait. Nous avons vu combien la réalité répondait peu à cet idéal. Jusqu'en 1889, les catholiques n'avaient que 9 sièges au Landtag et que 13 jusqu'à ces derniers jours. Les récentes élections ont porté ce chiffre à 21.

Ces élections, qui ont eu lieu à la fin de septembre et au commencement d'octobre 1891, forment une des pages les plus curieuses dans l'histoire contemporaine du grand-duché de Bade. Depuis les élections du Reichstag, les nationaux-libéraux étaient excessivement nerveux. Cette défaite les avait exaspérés. Il n'y avait plus à épiloguer, elle semblait bien être l'expression de la volonté du peuple. En effet, le Reichstag est issu du suffrage universel, et c'est par conséquent le suffrage universel qui a donné congé aux nationaux-libéraux. De là leur fureur et leur crainte. Par bonheur les élections sont à deux degrés. Ils espéraient, non sans raison, que ce système leur serait plus favorable et qu'ils se maintiendraient à Carlsruhe après avoir été chassés de Berlin. Du reste, pour paralyser leurs adversaires, tous les moyens leur étaient bons. Ils firent mouvoir les ressorts multiples de la bureaucratie, qui est à leur dévotion. Tous les fonctionnaires, du sommet à la base de l'administration, furent obligés de battre la grosse caisse pour eux. Bien plus, le grand-duc publia une lettre d'adhésion à la politique du ministère national-libéral, pesant ainsi sur l'opinion publique à la veille du scrutin. On joua tous les atouts. Comme le reconnaît *la Gazette de Cologne*, « la campagne électorale s'est transformée en une sorte de plébiscite entre l'archevêque et le souverain. » Dans ces conditions, le duel devenait extrêmement difficile entre les nationaux-libéraux et leurs rivaux. Ceux-ci ne risquaient-ils pas de passer pour des traîtres à la patrie et à la dynastie en luttant contre les candidats patronés par le ministère? Et s'ils ne luttaient

pas, c'était la domination sans fin des pires ennemis de la liberté et de l'Église! Le clergé ne fut pas longtemps perplexe. Il mena hardiment ses troupes contre les candidats officiels.

Les dernières hésitations tombèrent à la suite d'un admirable discours de l'abbé Wacker, « le lion du Zähringen. » Wacker est un orateur de premier ordre. Sa parole chaude et incisive, le don de frapper toujours très juste, qu'il possède à un degré extraordinaire, lui donnent une grande autorité. Je l'ai entendu au congrès de Coblentz, en 1890. Le discours qu'il prononça à cette occasion fut un des plus applaudis, ce qui n'est pas peu dire quand il s'agit d'une assemblée où l'on vit paraître à la tribune Mgr Korum, Windthorst, Reichensperger, le chanoine Heinrich, Schorlemer-Alst, Lieber, Porsch et Schaedler.

La voix du « lion » produisit une grande impression et on fut unanime à regretter que le curé de Zähringen se fût retiré de la vie politique. Depuis cinq ans, en effet, il vivait retiré loin du tumulte de la place publique. Les instances de ses amis et la gravité de la situation déterminèrent Wacker à rentrer dans la lice. Il le fit avec courage, se montrant digne du nom qu'il porte. On peut dire que c'est lui qui vient de diriger la campagne électorale dans le grand-duché de Bade. Quinze jours avant les élections, il présida une grande réunion à Ettlingen et prononça un discours-programme qui est un vrai chef-d'œuvre. Rarement on avait fait le procès des nationaux-libéraux avec tant d'éloquence et une logique aussi implacable. Ce discours fut immédiatement répandu à travers le pays; d'autres curés s'en approprièrent l'argumentation dans leurs réunions électorales, et ainsi le plan de campagne du « général en chef » des catholiques badois fut bientôt connu de Constance à Heidelberg. Les libéraux ricanaient encore et prétendaient ne pas craindre les griffes du lion de Zähringen.

La première bataille fut livrée le 24 septembre lorsqu'on nomma les *électeurs Wahlmänner*, chargés, à leur tour, d'élire les députés. Elle fut très chaude, et l'Allemagne entière en suivit anxieusement les diverses péripéties. On sentait que le sort allait se décider entre le libéralisme et les autres partis politiques. Le verdict des électeurs fut sévère pour les protégés du ministre. Sur les 32 sièges qui étaient en question, 28 appartenaient aux nationaux-libéraux, 3 au centre et 1 aux progressistes. Dès le premier jour, il était évident que les nationaux-libéraux subiraient de grandes pertes. Leurs adversaires les distançaient dans plusieurs circonscriptions. Mais, comme dans l'intervalle des deux scrutins on peut quelquefois ébranler des électeurs en semant l'or à profusion, il fallait, pour chanter victoire, attendre l'élection du 2 octobre.

Cette seconde journée réalisa en grande partie les espérances du centre et de ses alliés. Les catholiques maintinrent leurs 3 sièges et en gagnèrent 8 nouveaux. Une circonstance, qui rend leur victoire particulièrement intéressante, c'est que, dans certains districts disputés, les candidats du centre ont eu de fortes majorités. A Fribourg, le député catholique, Fischer, a obtenu 164 voix sur 213. Or, en 1889, cette même ville de Fribourg donnait au candidat libéral 104 voix contre 102.

Le clergé avait fait vaillamment son devoir : il peut être satisfait du résultat. Deux prêtres ont été élus : l'abbé Wacker, qui rentre sur la scène parlementaire, et l'abbé Schuler qui, depuis 1890, fait partie du Reichstag.

Par suite de ces derniers succès, le centre dispose actuellement de 21 sièges au Landtag de Carlsruhe, c'est-à-dire du tiers de la Chambre. La majorité étant de 32 voix, il faudrait qu'il en gagnât encore 11 aux prochaines élections pour arriver au pouvoir. Avec le système électoral en vigueur, il lui est impossible d'atteindre ce chiffre, même si tous les catholiques votaient comme un seul homme. Il pourra encore emporter d'assaut 4 ou 5 sièges peut-être, et ce sera tout. Mais, ce à quoi il peut viser, c'est de former, avec les autres partis de l'opposition, une majorité assez forte pour modifier le système, introduire le suffrage direct et universel et garantir davantage le secret, et, par conséquent, la liberté du vote. Les élections du 2 octobre sont un acheminement vers ce nouvel ordre de choses. L'opposition a failli renverser la majorité nationale-libérale dès cette année. Parmi les vainqueurs il y a, outre les députés du centre, 3 démocrates et progressistes qui ont culbuté les nationaux à Constance, à Lahr et à Schwetzingen, 1 conservateur et 2 socialistes qui ont triomphé à Mannheim.

C'est la première fois que des socialistes entrent au Landtag de Carlsruhe. L'un des deux, Dreesbach, est membre du Reichstag; l'autre, détail assez piquant, est le fameux athée Rudt, qui a commencé sa carrière comme précepteur dans la famille du Statthalter d'Alsace-Lorraine.

Les progressistes et les conservateurs l'ont emporté sur les nationaux-libéraux, grâce au concours loyal du centre. Plusieurs points du programme politique sont communs aux uns et aux autres et c'est ce qui explique cette alliance des partis extrêmes. La coalition du centre, des progressistes et des conservateurs se fortifiera avec les années et amènera la chute des nationaux-libéraux qui, depuis trente années, tyrannisent le grand-duché de Bade. En 1893, au plus tard, c'en sera fait de ce régime, qui est usé. Même avant ce terme, ils risquent de tomber du pouvoir. Ils ne sont

plus que 32 contre 31. Une défection toujours possible, une mort, la maladie même peut faire passer la majorité du côté de l'opposition. La domination des nationaux-libéraux sera brisée, comme elle l'a été au Reichstag, comme elle le sera au Landtag prussien. Ils reconnaissent aujourd'hui que « le lion de Zähringen » a des griffes terribles capables de déchirer un jour complètement la toison nationale-libérale.

*
* *

Le tableau de la situation religieuse du grand-duché de Bade que nous avons esquissé à grands traits montre une fois de plus que les nations catholiques sont vraiment guérissables. Il n'y a point de décadence fatale depuis l'avènement du christianisme. Suivant le mot du P. Gratry, les peuples finissent comme ils veulent et se relèvent s'ils veulent. Le grand-duché de Bade s'est relevé, nous venons de le voir. En moins d'un siècle il a franchi une distance énorme. De victoire en victoire les catholiques badois sont parvenus jusqu'à renverser des adversaires qui se croyaient solidement établis sur le roc.

Les nationaux-libéraux ont vécu! S'ils s'agitent encore, si le spasme du ricanement contracte même leur visage, ce ne sont au fond que les symptômes et les affres d'une lente agonie. La fosse qu'ils avaient creusée pour l'Église catholique est là béante : elle les recevra tôt ou tard, tandis que le catholicisme est plus vivant que dans les siècles passés.

Ce spectacle est fait pour intéresser d'autres que les catholiques allemands. Les nationaux-libéraux ont des frères dans toutes les contrées de l'Europe, et partout ces soi-disant amis de la liberté sont les porte-voix de la franc-maçonnerie cosmopolite dont le mot d'ordre est d'écraser l'infâme, c'est-à-dire le catholicisme? Peut-être croient-ils leur position inexpugnable, parce que la faiblesse des victimes leur a assuré une longue impunité. Ils auraient tort cependant de persévérer dans la lutte contre l'Église en se fiant trop à leur bonne étoile. Cette étoile pâlira comme celle des persécuteurs du grand-duché de Bade. A vouloir manger du Pape trop longtemps on finit toujours par s'en repentir. Le sort du prince de Bismarck et de ses acolytes les nationaux-libéraux en est une preuve nouvelle dont la force ne laisse rien à désirer.

L'abbé A. Kannengieser.

LE GÉNÉRAL DE MARBOT [1]

Marbot avait épousé, à la fin de l'année 1811, Mlle Desbrières, et il vivait heureux auprès de sa jeune femme, qu'il chérissait tendrement, lorsque, en pleine lune de miel, il reçoit l'ordre de se rendre du fond de l'Allemagne dans la Poméranie, pour prendre, comme chef d'escadron, le commandement du 23e chasseurs à cheval, dont le colonel, M. de la Nougarède, était devenu goutteux, au point de ne pouvoir presque plus monter à cheval. L'empereur lui avait, d'ailleurs, formellement promis de le nommer colonel à la première occasion. La guerre avec la Russie était imminente, et Napoléon s'occupait d'organiser la plus formidable armée qu'il ait jamais commandée, celle qui devait rester ensevelie sous les neiges dans la néfaste campagne de 1812.

Marbot estime que le plus puissant, sinon le seul motif qui porta l'empereur à faire la guerre à la Russie était le désir de l'obliger à l'exécution du traité de Tilsitt, par lequel Alexandre s'était engagé à fermer tous les ports de ses États au commerce anglais, mesure qui ne fut jamais appliquée que d'une manière très imparfaite. Le blocus continental, conception chimérique, était devenu l'idée fixe de Napoléon. Cependant il hésitait à s'engager en Russie sans avoir terminé la guerre d'Espagne. Par moments, il semblait disposé à écouter les sages avis de Caulaincourt, son ancien ambassadeur à Saint-Pétersbourg, qui insistait sur les difficultés et les périls d'une si grande entreprise. Il voulut même interroger plusieurs officiers français qui avaient habité quelque temps la Russie et en connaissaient la topographie et les ressources. Parmi eux se trouvait le lieutenant-colonel de Ponthon, qui avait été du nombre des officiers du génie que Napoléon, lors du traité de Tilsitt, avait, sur les instances d'Alexandre, autorisés et même invités à passer quelques années au service de la Russie. Lorsque l'empereur le questionna, de Ponthon lui dit la vérité tout entière, et, au risque de lui déplaire, lui signala tous les obstacles que l'armée française trouverait dans sa marche à travers la Russie : l'apathie et le défaut de concours des provinces lithuaniennes; la résistance fanatique des Russes; la rareté des vivres et des

[1] *Mémoires* du général baron de Marbot, 3e volume. Plon, Nourrit et Cie.

fourrages; des contrées presque désertes qu'il faudrait traverser; des routes impraticables pour l'artillerie après une pluie de quelques heures; mais il appuya surtout sur les rigueurs de l'hiver et l'impossibilité physique de faire la guerre lorsqu'on aurait atteint l'époque des neiges, qui tombaient souvent dès les premiers jours d'octobre. Enfin, de Ponthon alla jusqu'à se jeter aux pieds de l'empereur, le suppliant de ne pas entreprendre une guerre qui ne pouvait qu'attirer les plus grandes calamités sur lui et sur la France. Napoléon écouta avec calme le colonel de Ponthon et le congédia sans lui faire aucune observation. Mais peu de temps après, il prit ses dispositions définitives pour porter son armée d'Allemagne sur les rives du Niémen.

Quel était le nombre exact des soldats composant l'armée qui, le 24 juin 1812, franchit le Niémen, sous le commandement de Napoléon, pour envahir la Russie? M. Thiers parle de 400 000 hommes. Mais Marbot se fonde sur un état de situation surchargé de notes écrites de la main de l'empereur pour affirmer que la grande armée comptait, au passage du Niémen, 325 000 hommes présents, dont 155 000 Français et 170 000 alliés de toutes nations, avec une artillerie composée de 984 bouches à feu. Marbot commandait le 23e régiment de chasseurs à cheval embrigadé avec le 24e régiment de la même arme dans la brigade Castex, qui faisait partie du corps du maréchal Oudinot.

L'armée russe, forte de 400 000 hommes environ, était commandée par l'empereur Alexandre, ou plutôt par Benningsen, son chef d'état-major. Elle était répartie en trois grandes masses sous les ordres des généraux Bagration, Barclay de Tolly et Wittgenstein. Les Russes battirent en retraite sans attendre l'armée française, qui occupa bientôt Wilna, capitale de la Lithuanie. Le jour même où l'empereur entrait dans Wilna, les troupes du maréchal Oudinot, dans lesquelles servait Marbot, rencontrèrent à Wilkornir le corps russe de Wittgenstein. Ce fut le premier engagement sérieux de la campagne. Marbot, à la tête du 23e chasseurs à cheval, s'y couvrit de gloire en enfonçant un carré formé par les grenadiers russes.

Plusieurs écrivains ont reproché à Napoléon d'avoir perdu beaucoup de temps, d'abord à Wilna, où il resta dix-neuf jours, et ensuite à Witepsk, où il en passa dix-sept. Ils prétendent que ces trente-six jours auraient pu être beaucoup mieux employés. Marbot, tout en reconnaissant que ces reproches sont jusqu'à un certain point fondés, donne les motifs de l'inaction de l'empereur. D'abord, Napoléon avait l'espoir que les Russes lui demanderaient la paix, sans qu'il eût besoin de pousser plus loin une entreprise dont il

voyait maintenant les immenses périls. En second lieu, il avait besoin de ramener vers un centre commun les divers corps détachés à la poursuite des Russes. Enfin, il était indispensable d'accorder quelque repos aux troupes qui, outre les marches régulières. se trouvaient, chaque soir, forcées d'aller chercher des vivres loin de leurs bivouacs; car les Russes brûlant tous les magasins en se retirant, il était impossible de faire des distributions journalières aux soldats français.

Le 13 août, l'empereur quitta Witepsk, et, laissant les 2e et 6e corps à Polotsk sous les ordres de Saint-Cyr, il se porta sur Krasnoë, où une partie de la grande armée se trouvait réunie en présence de l'ennemi. On espérait une bataille, mais on n'obtint qu'un léger combat contre l'arrière-garde russe, qui se retira lestement.

Les Russes défendirent vaillamment Smolensk contre les corps d'armée de Davoust et de Ney, et, lorsque, après avoir disputé le terrain pied à pied, ils furent forcés d'abandonner la ville, ils allumèrent partout l'incendie. A Valoutina, Ney atteignit l'armée russe engagée avec tous ses bagages dans un défilé. Ce fut une véritable bataille qui coûta la vie à 3000 Français et à 6000 Russes. Elle n'eut pas de résultats, parce que Junot, qui commandait le 8e corps d'armée et qui n'était qu'à une distance de quelques kilomètres, n'accourut pas au canon de Ney, bien que l'empereur lui en eût envoyé l'ordre. Ce fut une des plus grandes fautes commises dans cette fatale campagne de Russie. « Si Junot avait voulu prendre part au combat, dit Marbot, il pouvait enfermer l'armée russe dans un étroit défilé, où, placée entre deux feux, elle eût été obligée de mettre bas les armes, ce qui aurait amené la fin de la guerre. »

Lorsque la prise de Smolensk fut connue en Russie, un cri de réprobation général s'éleva contre Barclay de Tolly. On l'accusait de ne pas montrer assez de vigueur dans la conduite de la guerre, et puis on lui reprochait d'être *Allemand*. Pour défendre Moscou, on réclamait un général *moscovite*. L'empereur Alexandre, cédant au mouvement de l'opinion publique, donna le commandement de l'armée au général Koutousoff, qui n'avait jamais fait preuve de grands talents militaires, et qui était vieux et usé, mais qui avait e mérite d'être un Russe de vieille roche, ce qui lui donnait beaucoup d'influence sur les troupes.

Koutousoff concentra en avant de Moscou son armée, forte de 160 000 hommes. La célèbre bataille à laquelle les Russes ont donné le nom de *Borodino* et les Français celui de la Moskova, fut une bataille de soldats. Napoléon était malade et un vent glacial soufflant avec impétuosité l'empêchait de se tenir à cheval.

300 000 hommes se battirent avec acharnement sur une ligne d'une grande étendue, et 50 000 d'entre eux furent tués ou grièvement blessés. Les Français firent très peu de prisonniers, ce qui montre avec quelle bravoure les Russes se défendirent. La charge héroïque des cuirassiers de Caulaincourt décida la victoire en faveur de Napoléon. Mais 20 000 de nos meilleurs soldats et parmi eux Caulaincourt et 48 autres généraux étaient tombés sur le champ de bataille de la Moskova.

L'un des officiers blessés à l'attaque de la grande redoute fut le chef d'escadron Fabvier, qui, la veille même de la bataille de la Moskova, avait apporté à Napoléon la nouvelle de la défaite de Marmont en Espagne, aux Aropiles, près de Salamanque. « Cette nouvelle, dit Marbot, affecta vivement l'empereur et contribua pour beaucoup à le rendre malade. Il se trouvait à 700 lieues de la France, devant Moscou, en plein cœur de la Russie, au milieu d'un peuple qui lui opposait la plus énergique résistance, et il apprenait qu'à l'autre extrémité de l'Europe ses armées avaient subi une désastreuse défaite. La Russie n'était pas conquise et l'Espagne était perdue. Quel sujet d'amères réflexions pour ce conquérant aux insatiables ambitions. Le dominateur du monde, celui qui, suivant l'expression du poète, avait voulu prendre l'Europe à Charlemagne, à Mahomet l'Asie, commençait à se rendre compte de la justesse du proverbe populaire : « Qui trop embrasse mal étreint. »

Cependant la sanglante bataille de la Moskova ouvrit à l'armée française les portes de la vieille capitale des Russes, de leur ville sainte. Koutousoff n'avait fait que traverser Moscou pour aller reformer son armée à 30 lieues de là, vers Kalouga, sur la route d'Asie. Le 15 septembre, Napoléon entrait dans Moscou et trouvait la ville déserte. Le gouverneur, Rostopschine, en avait fait sortir tous les habitants. Pendant la nuit, l'incendie, allumé par des forçats que conduisaient quelques officiers et des hommes de police, éclata de toutes parts. Le feu fit des ravages d'autant plus rapides que Rostopschine avait fait enlever toutes les pompes; aussi, en peu de temps, Moscou ne fut plus qu'une grande fournaise ardente. L'empereur quitta le Kremlin et se réfugia au château de Peterskoë; il ne rentra que trois jours après, lorsque l'incendie commençait à s'éteindre, faute d'aliments.

Ségur, dans son *Histoire de la campagne de* 1812, fait de Rostopschine un héros. Marbot juge tout autrement l'homme qui porte dans l'histoire la responsabilité de l'incendie de Moscou. Il le dépeint comme un homme barbare qui, pour acquérir de la célébrité, ne reculait devant rien. Il l'accuse d'avoir fait étrangler par la populace de Moscou un grand nombre de marchands étrangers et

surtout des Français établis dans la ville, et dont le seul crime était d'être soupçonnés de faire des vœux pour l'arrivée des troupes de Napoléon.

Même après l'incendie de Moscou, Napoléon n'avait pas perdu l'espoir de traiter avec la Russie. Le 4 octobre, il envoya le général Lauriston au quartier général du maréchal Koutousoff :

Ce Russe astucieux montra au général Lauriston une lettre adressée par lui à l'empereur Alexandre pour le presser d'adhérer aux propositions des Français, attendu, disait-il, que l'armée moscovite se trouvait hors d'état de continuer à faire la guerre. Mais à peine l'officier porteur de cette dépêche était-il parti pour Saint-Pétersbourg, muni par Lauriston d'un passeport qui devait le préserver de l'attaque de ceux de nos partisans qui rôdaient entre les deux armées, que Koutousoff expédia un autre aide de camp vers son empereur. Ce second envoyé n'ayant pas de laissez-passer français fut rencontré par nos patrouilles, et, comme il était de bonne prise d'après les lois de la guerre, il fut arrêté, et ses dépêches furent envoyées à Napoléon. Elles contenaient *tout le contraire* de celles que Koutousoff avait montrées à Lauriston. En effet, le maréchal russe, après avoir supplié son souverain de ne point traiter avec les Français, lui annonçait « que l'armée de l'amiral Tchitchakoff, ayant quitté la Valachie après la paix avec les Turcs, s'avançait sur Minsk afin de couper la retraite à Napoléon ». Koutousoff instruisait aussi Alexandre des pourparlers qu'il avait engagés et qu'il poursuivait habilement avec Murat, « à dessein d'entretenir la pernicieuse sécurité dans laquelle les Français vivaient à Moscou, à une époque si avancée de la saison... »

Napoléon, comprenant qu'il avait été joué par Koutousoff, entra dans une violente colère et songea un instant, dit Marbot, à marcher sur Saint-Pétersbourg. Mais il se rendit compte bien vite de l'impossibilité d'exécuter un pareil dessein. Au moment où l'on allait entrer dans la saison d'hiver et dans l'état d'affaiblissement où se trouvait l'armée, une marche sur Saint-Pétersbourg aurait été une véritable folie. L'abandon de Moscou fut décidé. L'empereur n'avait pas à ce moment l'intention d'abandonner la Russie et de repasser le Niémen. Il voulait seulement prendre ses cantonnements d'hiver dans les moins mauvaises provinces de Pologne. Le 19 octobre au matin, l'empereur quitta Moscou où il était entré le 15 septembre. Son armée, qui se composait encore de 100 000 soldats en état de combattre, traînait avec elle 40 000 voitures chargées de blessés et de vivres. La retraite commençait !

Ségur a raconté avec un grand luxe de détails et une savante recherche de style les glorieux et les lugubres épisodes de cette

retraite de Russie. Le récit de Marbot a moins de couleur que celui de Ségur, mais plus d'exactitude. Ses Mémoires nous montrent l'armée française reprenant la route dévastée, déjà parcourue au mois de septembre au milieu des incendies, et jalonnée de cadavres. Napoléon revoit Mojaisk et le champ de bataille de la Moskova :

La terre, sillonnée par les boulets, était couverte de débris de casques, de cuirasses, de roues, d'armes, de lambeaux d'uniformes et de 30 000 cadavres à demi dévorés par les loups!... Les troupes et l'empereur passèrent rapidement, en jetant un triste regard sur cet immense tombeau!

Après Wiasma, l'armée est assaillie par des flots de neige et par un vent glacial. C'est l'hiver russe qui commence. Par milliers les hommes et les chevaux périssent de froid sur la route. Le 1[er] novembre, on arrive à Smolensk. L'esprit d'indiscipline s'est glissé dans cette armée que ses souffrances ont exaspérée. Les soldats, mourant de faim et de froid, n'ont pas la patience d'attendre les distributions régulières de vivres, de vêtements et de chaussures. Ils enfoncent les portes des magasins et s'emparent de ce qu'ils contiennent. Napoléon se sent impuissant à arrêter ces scènes de désordre et de pillage.

C'est au passage de la Bérésina que Marbot, qui était resté sur la Duna avec le 2[e] corps placé sous le commandement de Saint-Cyr, retrouva la grande armée. Il nous dit le douloureux étonnement qu'il éprouva en voyant le triste état auquel étaient réduites ces troupes qui offraient un si magnifique spectacle cinq mois auparavant, au passage du Niémen :

Tous les grades étaient confondus : plus d'armes, plus de tenue militaire! Des soldats, des officiers et même des généraux couverts de haillons et n'ayant pour chaussures que des lambeaux de cuir ou de drap mal réunis au moyen de ficelles!... Une cohue immense dans laquelle étaient pêle-mêle des milliers d'hommes de nations diverses, parlant bruyamment toutes les langues du continent européen, sans pouvoir se comprendre mutuellement!

Victor Hugo, dans l'*Expiation*, a dépeint, en un vers cet effondrement. Ici, le poète se rencontre avec l'historien :

Hier la grande armée, et maintenant troupeau.

La Bérésina est une rivière peu profonde et tout au plus large, dit Marbot, comme la rue Royale, à Paris, devant le ministère de la marine. L'armée aurait pu aisément la franchir, si l'état-major

avait pris les dispositions nécessaires et si les troupes avaient conservé une certaine organisation. Mais le désordre était à son comble dans cet immense *troupeau* qui se pressait tumultueusement sur les rives de la rivière. Les traînards et soldats isolés de leurs régiments étaient au nombre de 50 000. Ils voulurent tous passer à la fois, lorsque les boulets de Wittgenstein vinrent tomber au milieu d'eux :

Cette multitude immense d'hommes, de chevaux et de chariots s'entassa complètement à l'entrée des ponts, qu'elle obstruait sans pouvoir les gagner!... Un très grand nombre, ayant manqué cette entrée, furent poussés par la foule dans la Bérésina, où presque tous se noyèrent!

Pour comble de malheur, un des ponts s'écroula sous le poids des pièces et des lourds caissons qui les suivaient! Tout se porta alors vers le second pont, où le désordre était déjà si grand que les hommes les plus vigoureux ne pouvaient résister à la pression. Un grand nombre furent étouffés!

Enfin, à neuf heures du soir, il y eut un surcroît de désolation, lorsque le maréchal Victor commença sa retraite et que ses divisions se présentèrent en ordre devant le pont, qu'elles ne purent gagner qu'en refoulant par la force tout ce qui obstruait le passage.

Le passage de la Bérésina nous coûta plus d'hommes que la bataille de la Moskova.

Tout se déclarait contre nous. Ainsi l'empereur, après la catastrophe de la Bérésina, avait donné l'ordre de brûler les ponts derrière l'armée pour retarder la marche des trois armées russes qui nous poursuivaient. Mais, à peine les Français eurent-ils traversé la Bérésina qu'un froid rigoureux vint geler les eaux de la rivière et celles des marais de Zimbin, de sorte que les Russes purent passer sur la glace avec leur artillerie et que l'incendie des ponts ne nous fut d'aucune utilité.

Si la poursuite des Russes avait été plus vigoureuse, il est probable que les restes de l'armée française auraient été enveloppés et que l'épopée napoléonienne aurait eu son dénouement dans cette retraite de Russie. Mais les Russes souffraient encore plus que les Français du froid qui atteignit jusqu'à 29 degrés :

Car les soldats russes, habitués à passer l'hiver dans des habitations bien calfeutrées et garnies de poêles toujours allumés, sont infiniment plus sensibles au froid que ceux des autres contrées de l'Europe; aussi l'armée ennemie éprouvait-elle de grandes pertes, ce qui explique la lenteur de la poursuite.

Marbot nous dépeint la marche lente et silencieuse de l'armée sur la route parsemée de morts et de mourants. Le colonel du 23ᵉ chasseurs avait reçu du combat de Plechtchénitsoui une grave blessure au genou :

Cette blessure m'empêchant de me tenir à califourchon, j'étais obligé de placer ma jambe sur l'encolure du cheval et de garder l'immobilité, ce qui me glaçait. Aussi mes douleurs devinrent-elles intolérables ; mais que faire?

M. de Ségur, dans son *Histoire de la campagne de Russie*, raconte que les Français, en repassant sur le champ de bataille de la Moskova, aperçurent un malheureux soldat qui, ayant eu les deux jambes brisées dans le combat, s'était blotti dans le corps d'un cheval ouvert par un obus et y avait passé cinquante jours. Victor Hugo s'est probablement inspiré du récit de Ségur quand il a dit :

Il neigeait. Les blessés s'abritaient dans le ventre
Des chevaux morts.....

Marbot fait justice de cette légende des blessés s'abritant dans le ventre des chevaux. Les malheureux soldats qui, blessés, malades, ou épuisés de fatigue, ne pouvaient plus suivre l'armée se couchaient sur la neige et mouraient, tués par le froid :

On pouvait, à des plis que soulevait la neige,
Voir que des régiments s'étaient endormis là.

Chaque matin, dit Marbot, on laissait des milliers de morts dans les bivouacs que l'on quittait. La division Gratien, forte de 12 000 conscrits, avait quitté Wilna le 4 décembre, pour venir au-devant de l'armée. La brusque transition de casernes bien chaudes à un bivouac de 29 degrés de froid fit périr en quarante-huit heures presque tous ces pauvres soldats. Deux cents cavaliers napolitains de la garde du roi Murat avaient quitté également Wilna le 4 avec les troupes du général Gratien. Ils moururent jusqu'au dernier dans la nuit qui suivit leur départ. Les Russes ne pouvaient pas couper la retraite à l'armée française, parce que la plupart de leurs soldats périssaient, ainsi que les nôtres, sur les routes et dans les bivouacs :

L'intensité du froid était si grande qu'on distinguait une sorte de fumée sortant des oreilles et des yeux. Cette vapeur, se condensant au contact de l'air, retombait bruyamment sur nos poitrines comme auraient pu le faire des poignées de grains de millet. Il fallait s'arrêter

souvent pour débarrasser les chevaux des énormes glaçons que leur haleine formait en se gelant sur le mors des brides.

Le départ de l'empereur qui avait quitté l'armée à Smorgoni, pour se rendre à Paris, acheva de démoraliser les troupes. La retraite se changea en déroute complète. Les Mémoires de Marbot constatent que Murat, qui avait reçu le commandement en chef de l'armée, se montra, dans cette circonstance, au-dessous de sa tâche. Mais que pouvait-il faire? Le froid paralysait les facultés morales et physiques de chacun :

La désorganisation était partout. Le maréchal Victor refusa de relever le 2e corps, qui faisait l'arrière-garde depuis la Bérésina, et le maréchal Ney eut beaucoup de peine à l'y contraindre.

Après le départ de l'empereur, ce ne sont plus que des scènes de désordre, de désespoir et d'horreur. On eût dit que Napoléon avait emporté avec lui l'âme de son armée. Les plus courageux, ceux qui avaient résisté jusqu'à ce moment, s'abandonnaient. A Wilna, on laisse vingt mille malades et blessés, parmi lesquels deux cents officiers et huit généraux, qui refusent d'aller plus loin. Marbot voit un des plus braves et des plus vigoureux officiers de son régiment, le lieutenant Hernoux, se coucher sur la neige et laisser venir la mort, sans que rien puisse le déterminer à se lever. Des militaires de tous grades se font sauter la cervelle pour mettre un terme à leurs misères. A Wilna, les Juifs se jettent sur les Français blessés que l'armée française a abandonnés. Ils dépouillent ces malheureux de leurs vêtements et les jettent tout nus par les fenêtres.

Marbot, qui était à l'arrière-garde, eut l'idée de se procurer des traîneaux auxquels on attelait des chevaux de troupe et qui portaient les blessés et les malades. Il en sauva ainsi un grand nombre. Il finit par placer en traîneau tous les hommes des 23e et 24 chasseurs qui avaient été chargés de couvrir la retraite. Ce système eut de bons résultats, si nous en croyons les *Mémoires* du général Marbot :

Nos cavaliers combattaient à pied au besoin; puis, le soir, nous formions avec les traîneaux un immense carré, au milieu duquel nous établissions nos feux. Le maréchal Ney et le général Maison venaient souvent passer la nuit en ce lieu où il y avait sécurité, puisque l'ennemi ne nous suivait qu'avec des Cosaques. Ce fut sans doute la première fois qu'on vit faire l'arrière-garde en traîneaux; mais la gelée rendait tout autre moyen impraticable, et celui-ci nous réussit.

Le 14 décembre, Marbot traversa le Niémen sur la glace avec le maréchal Ney et le général Gérard. Il était en Prusse :

Les Allemands sont généralement humains; beaucoup d'entre eux avaient des parents et des amis dans les régiments qui avaient suivi les Français à Moscou. Ils nous reçurent donc assez bien, et j'avoue qu'après avoir couché pendant cinq mois à la belle étoile, ce fut avec délices que je me vis logé dans une chambre chaude et placé dans un bon lit! Mais cette brusque transition d'un bivouac glacial à un bien-être depuis si longtemps oublié me rendit gravement malade. Presque toute l'armée éprouva les mêmes effets : nous perdîmes beaucoup de monde, entre autres les généraux Eblé et Lariboisière, chefs de l'artillerie.

La guerre de 1812 était terminée. Celle de 1813 allait bientôt commencer. Car Napoléon n'était parti, traversant en toute hâte l'Allemagne, que pour aller redemander à la France une nouvelle armée. Avant de raconter la campagne qui devait nous donner les victoires de Lutzen et de Bautzen et se terminer par la catastrophe de Leipzig, le général Marbot jette un coup d'œil sur les causes qui firent échouer la campagne de Russie. Suivant lui, la faute capitale de Napoléon est d'avoir cru qu'il pouvait faire la guerre dans le nord de l'Europe avant de terminer celle qu'il soutenait depuis longtemps en Espagne, où ses armées venaient d'essuyer de grands revers à l'époque où il se préparait à aller attaquer les Russes chez eux. Les troupes françaises disséminées du midi au nord de l'Europe se trouvant insuffisantes partout, Napoléon crut y suppléer en joignant à ses bataillons ceux de ses alliés. C'était, dit pittoresquement Marbot, « affaiblir un vin généreux en y mêlant de l'eau bourbeuse ». Le manque d'interprètes contribua beaucoup aussi à nos désastres. C'est ainsi que le général Partouneaux se fit prendre sur les bords de la Bérésina avec une belle division de 7000 à 8000 hommes, parce qu'il tomba en plein au milieu de l'armée russe, faute de comprendre le langage des paysans auprès desquels il avait pris des renseignements. L'empereur avait pourtant à sa disposition des corps de cavalerie polonaise, dont tous les officiers et presque tous les sous-officiers savaient le russe. Il eut le tort d'en former des régiments au lieu de les répartir dans les diverses divisions de l'armée. Les deux ailes de la grande armée étaient formées avec les contingents de la Prusse et de l'Autriche. Les Autrichiens et les Prussiens se seraient battus comme les autres si on les avait amenés à Moscou. Mais Napoléon les laissa en arrière dans l'inaction. Les Autrichiens laissèrent passer l'armée russe de Tchitchakoff, qui vint nous couper la retraite sur les bords de

la Bérésina, et les Prussiens nous trahirent et passèrent du côté des Russes, quand ils surent que nous étions vaincus. Enfin, ce qui rendit le désastre inévitable, c'est que l'empereur ne sut se décider ni à prendre ses quartiers d'hiver à Moscou, où il avait des vivres pour six mois, ni à en partir à temps pour que l'armée française pût prendre ses cantonnements en Pologne avant que l'hiver ne se prononçât :

La catastrophe provint de ce que la retraite ne fut pas préparée d'avance et exécutée en temps opportun. Il était cependant facile de prévoir qu'il ferait très grand froid en Russie pendant l'hiver!... Mais, je le répète, l'espérance de conclure la paix séduisit Napoléon et fut la seule cause de son long séjour à Moscou.

La situation de la France au commencement de l'année 1813 était des plus critiques. La trahison du général prussien York et des troupes qu'il commandait avait contraint les débris de l'armée qui revenait de Russie à se retirer derrière l'Oder et bientôt à abandonner Berlin et toute la Prusse soulevée contre nous. Indépendamment des troupes qui avaient repassé le Niémen et qui étaient dans un état de désorganisation complète, il ne restait à Napoléon dans le nord de l'Allemagne que les deux divisions d'Augereau, entièrement composées de conscrits. L'empereur aurait pu trouver une armée de troupes solides dans les garnisons des places qui assurent le passage de la Vistule, de l'Oder et de l'Elbe, telles que Praga, Modlin, Thorn, Dantzig, Stettin, Custrin, Glogau, Dresde, Magdebourg, Torgau, Wittemberg et Hambourg. Il laissa dans ces villes, situées à 2 ou 300 lieues de la France, 80 000 soldats qui y furent immobilisés et durent successivement mettre bas les armes.

Les soldats aguerris que Napoléon avait conduits en Russie étaient presque tous morts de froid et de misère, ou avaient péri par le feu de l'ennemi. Il n'y avait pas à compter sur l'armée d'Espagne très affaiblie et qui, après avoir perdu Ciudad-Rodrigo, Badajoz, le fort de Salamanque et Madrid, reculait vers les Pyrénées. Et cependant il fallait une armée solide et nombreuse pour tenir tête aux Russes, aux Anglais, aux Prussiens, qui venaient de déclarer la guerre à Napoléon, aux Autrichiens qui allaient bientôt imiter leur exemple. Heureusement les masses populaires avaient toujours confiance en Napoléon qu'elles étaient habituées à considérer comme infaillible. Aussi n'opposa-t-on pas une résistance sérieuse aux nouvelles levées qui furent faites dans les cent huit départements. On appela sous les drapeaux les compagnies départe-

mentales qui fournirent 20 à 25 000 soldats exercés au maniement des armes et un grand nombre de conscrits des années précédentes qui avaient été laissés dans les dépôts et qui étaient tous des hommes faits et vigoureux. On rappela les hommes au-dessous de trente ans qui avaient déjà tiré à la conscription et s'étaient trouvés libérés par le sort, et même ceux qui s'étaient fait remplacer. Cette mesure, absolument illégale, fut pourtant acceptée, tant la France était façonnée à l'obéissance :

Il y eut des jeunes gens qui, s'étant fait remplacer jusqu'à *trois fois*, n'en furent pas moins obligés de partir, et l'on en vit qui servaient dans la même compagnie que l'individu payé par eux pour les substituer !

Enfin, à toutes ces levées, on ajouta le produit d'une conscription anticipée et l'on versa dans l'infanterie 30 000 marins, ouvriers des ports, artilleurs de la marine militaire, qui devinrent rapidement d'excellents soldats. Napoléon fit donc sortir de terre, pour ainsi dire une armée de 300 000 hommes : « Chose étonnante! dit Marbot, après les nombreuses levées d'hommes qui avaient été faites en France depuis vingt ans, jamais le recrutement n'avait produit une aussi forte et aussi belle espèce de soldats. » Mais c'était la dernière armée que put fournir la France. On lui avait pris tout ce qu'elle avait de disponible. On ne lui laissait que les femmes, les enfants, les vieillards et les infirmes.

A la tête de ces 300 000 hommes, Napoléon eût été invincible et eût pu repousser tous les assauts de la coalition européenne, s'il s'était contenté de défendre les frontières naturelles de la France, les barrières du Rhin, des Alpes et des Pyrénées. Peut-être même aurait-il pu conserver la Hollande et une partie de l'Italie. Mais cet ambitieux, même après les désastres de la campagne de Russie, ne voulait pas renoncer à son rêve de domination universelle. Joueur incorrigible, il résolut de risquer le tout pour le tout, et engagea dans une partie décisive ces 300 000 hommes, espoir suprême et suprême pensée de la France épuisée et saignée à blanc.

Nous avons vu Marbot commander avec supériorité le 23[e] chasseurs pendant la campagne de Russie et protéger, à la Bérésina, le passage de nos troupes. Blessé à la fois d'un coup de feu et d'un coup de lance à Jacobowo, il a pu se rétablir, grâce à la vigueur de sa constitution. Au commencement de 1813, nous le retrouvons à Mons, réorganisant son régiment. C'est là qu'il revoit sa femme et son fils, né pendant la campagne de Russie, le jour même où il recevait, dans un combat de cavalerie, une grave blessure :

Après une année de séparation et tant de dangers courus, je revis ma chère femme avec un bien grand plaisir et embrassai pour la première fois notre petit Alfred, âgé de huit mois. Ce jour fut un des plus beaux de ma vie! Vous comprendrez surtout la joie que j'éprouvai en embrassant mon enfant et en me rappelant qu'il avait été sur le point de devenir orphelin le jour même de sa naissance!...

Marbot n'assista pas aux batailles de Lutzen et de Bautzen. Il ne rejoignit son régiment que pendant l'armistice que l'empereur avait signé avec les Russes et les Prussiens et qui se termina le 10 août.

Quand les hostilités reprirent, on eut à combattre non seulement les Russes, les Prussiens et les Suédois, mais aussi les Autrichiens, qui étaient entrés dans la coalition. Un corps de 40 000 Russes était en Mecklembourg; Bernadotte, prince royal de Suède, occupait Berlin et les environs avec une armée de 120 000 hommes, composée de Suédois, Russes et Prussiens. Les deux grandes armées russe et prussienne, fortes de 220 000 hommes, dont 35 000 de cavalerie, cantonnaient en Silésie, entre Schweidnitz et l'Oder; 40 000 Autrichiens étaient postés à Lintz, et la grande armée autrichienne, qui s'élevait à 140 000 hommes, était réunie à Prague; enfin, derrière et à peu de distance de cette première ligne composée de 560 000 combattants, d'immenses réserves étaient prêtes à marcher.

A ces forces énormes, Napoléon avait à opposer 70 000 hommes, concentrés auprès de Dahmen en Prusse, qui devaient agir contre Bernadotte; les 100 000 hommes du maréchal Ney, qui gardaient une partie de la Silésie; 70 000 hommes, qui se trouvaient aux environs de Zittau; les 16 000 hommes du maréchal Saint-Cyr, qui occupaient le camp de Pirna et couvraient Dresde; enfin, la garde impériale, forte de 24 000 hommes; en tout 280 000 hommes contre 560 000. Les Français allaient combattre dans la proportion de 1 contre 2. Les soldats croyaient toujours à l'étoile de Napoléon. Mais il n'en était pas de même des chefs. Les officiers les moins clairvoyants, dit Marbot, comprenaient que nous étions à la veille de grandes catastrophes.

L'événement devait bientôt justifier ces sinistres pressentiments. Dès le début de la campagne, on apprit que le général saxon Thielmann avait déserté avec sa brigade pour se joindre aux Prussiens, après avoir tenté de leur livrer la forteresse de Torgau. Bientôt les revers succèdent aux revers. Si Napoléon bat devant Dresde la grande armée austro-prusso-russe, commandée par le prince de Schwartzenberg, et lui fait perdre 40 000 hommes, Vandamme, enveloppé avec 15 000 hommes par des forces dix fois supérieures en

nombre, est fait prisonnier avec presque tout son corps d'armée, après une résistance héroïque; Oudinot est vaincu à Gross-Beeren; et Macdonald perd la bataille de La Katzbach, qui nous coûte 13 000 hommes tués ou noyés dans la rivière, 20 000 prisonniers et 50 pièces de canon.

Durant près de quinze jours, de la fin de septembre au commencement d'octobre, l'armée française resta dans l'inaction autour de Dresde. Le régiment de Marbot était bivouaqué auprès de Veissig, sur les hauteurs de Pilnitz, qu'occupait une division d'infanterie soutenue par la cavalerie de Sébastiani et d'Exelmans. Dans cet intervalle, les Russes reçurent 60 000 hommes de renfort, conduits par le général Benningsen. Cette réserve, qui venait des provinces orientales de la Russie, au delà de Moscou, comptait dans ses rangs un grand nombre de Tartares Baskirs. Ces Asiastiques étaient armés d'arcs et de flèches. Aussi nos soldats les appelaient-ils des *amours*. Marbot, ayant fait prisonniers une trentaine de ces Baskirs, les amena à l'empereur, qui n'avait jamais vu des troupes de ce genre :

Je les fis conduire auprès de l'empereur, qui, après les avoir examinés, manifesta l'étonnement que lui faisait éprouver la vue de ces piteux cavaliers, qu'on envoyait, sans d'autres armes qu'un arc et des flèches, combattre des guerriers européens munis de sabres, de lances, de fusils et de pistolets!... Ces Tartares Baskirs avaient des figures chinoises et portaient des costumes fort bizarres. Dès que nous fûmes rentrés au camp, mes chasseurs s'amusèrent à faire boire du vin aux Baskirs, qui, charmés de cette bonne réception, si nouvelle pour eux, se grisèrent tous et exprimèrent leur joie par des grimaces et des gambades si extraordinaires qu'un rire homérique, auquel Napoléon prit part, s'empara de tous les assistants!

Cependant les armées de la coalition se concentraient autour des plaines de Leipzig, de manière à enfermer Napoléon dans un cercle de fer. L'empereur venait d'être informé par le roi de Wurtemberg que l'Allemagne se soulevait derrière lui et que les troupes de la Confédération germanique allaient l'abandonner pour se joindre à ses ennemis. Il eut la pensée de faire retraite vers les montagnes de la Thuringe et de la Hesse, de s'y couvrir de la rivière de la Saale et d'attendre que les alliés vinssent l'attaquer à leur désavantage dans ces contrées difficiles, boisées et remplies de défilés. Mais il renonça bientôt à ce projet, ne pouvant se résigner à abandonner une partie de ses conquêtes. Il se détermina à livrer bataille, espérant remporter une victoire qui arrêterait les trahisons et les défections. Ce fut un grand malheur,

dit Marbot, car l'effectif des troupes françaises ou alliées de la France que Napoléon avait réunies autour de Leipzig ne s'élevait qu'à 157 000 hommes, dont seulement 29 000 de cavalerie, tandis que le prince de Schwartzenberg, généralissime des ennemis, disposait de 350 000 combattants, dont 54 000 de cavalerie!... L'infériorité de nos forces était telle que nous allions au-devant d'un désastre presque certain; au contraire, si Napoléon avait battu en retraite et gagné les montagnes de la Thuringe et de la Hesse, les alliés auraient été obligés de disséminer leurs nombreuses troupes pour les nourrir, tandis que l'armée française, garantie sur son front et ses flancs par l'extrême difficulté de venir l'attaquer dans un pays hérissé d'obstacles naturels, aurait eu derrière elle les fertiles vallées du Mein, du Rhin et du Neckar. Mais l'empereur des Français était visiblement en proie à cet esprit d'imprudence et d'erreur qui est, suivant le poète, l'avant-coureur de la chute des souverains.

La veille de la bataille de Leipzig, Marbot, envoyé en éclaireur avec son régiment, faillit enlever une vingtaine d'officiers ennemis, qui étaient venus reconnaître les positions de l'armée française. Un de ses chasseurs fit manquer son plan en tirant sans ordre sur le groupe d'officiers qui s'éloignèrent au galop. Marbot apprit plus tard que l'empereur de Russie et le roi de Prusse se trouvaient au nombre de ces officiers qui avaient été au moment de tomber entre ses mains. Cet événenent, dit-il, aurait alors changé les destinées de l'Europe...

Marbot signale dans ses Mémoires l'imprudence vraiment inexplicable de Napoléon, qui, à Leipzig, engagea la bataille avec 157 000 hommes contre 350 000, en se mettant à dos trois rivières et une grande ville ne présentant pour le passage des troupes que d'étroits défilés. Cependant, après avoir combattu pendant trois jours, nous conservions toutes nos positions. Et c'est l'épuisement de nos munitions qui nous obligea à battre en retraite :

Le grand capitaine avait trop compté sur son *étoile* et sur l'incapacité des généraux ennemis. Dans le fait, ceux-ci commirent des fautes tellement grossières, que non seulement, malgré l'immense supériorité du nombre de leurs troupes, ils ne pûrent, pendant une bataille de trois jours, nous enlever *un seul* des villages que nous défendions; mais j'ai entendu le roi des Belges, qui servait alors dans l'armée russe, avouer, devant le duc d'Orléans, que, par deux fois, les alliés furent jetés dans une telle confusion que l'ordre de la retraite fut donné à leurs armées! Mais les événements ayant changé, ce fut la nôtre qui dut céder à la mauvaise fortune!

Sur les 157 000 hommes qu'il avait mis en ligne à Leipzig, Napoléon en avait perdu 40 000. Il lui restait encore une belle armée de plus de 100 000 hommes, avec laquelle il aurait pu défendre la ligne du Rhin, s'il l'eût conservée intacte. Malheureusement la retraite se changea en désastre, par suite de la fatale méprise d'un officier qui fit sauter le grand pont de l'Elster quand les troupes de Macdonald, de Lauriston, de Reynier et de Poniatowski se trouvaient encore sur le boulevard de Leipzig, de l'autre côté de la rivière. Ce fut une catastrophe plus épouvantable que celle du passage de la Bérésina. Rien de plus dramatique et de plus émouvant que le chapitre dans lequel Marbot raconte les incidents de cette retraite. Il nous dépeint nos malheureux soldats, restés à Leipzig et dans les faubourgs après la rupture du pont, ne songeant plus qu'à vendre chèrement leur vie, et se barricadant derrière les maisons; les cartouches leur ayant manqué, ils furent forcés dans leurs retranchements improvisés et presque tous égorgés! Le carnage ne cessa qu'à deux heures du matin!... Les gardes saxonnes, laissées en ville auprès de leur roi, tiraient par derrière sur les Français qui passaient sur la place du château où résidait leur souverain. « En vain ce malheureux et vénérable prince, paraissant au balcon du palais au milieu des balles, criait à ses officiers et soldats : « Tuez-« moi, lâches!... Tuez votre roi, afin qu'il ne soit pas témoin de votre « déshonneur!... » Les misérables continuèrent d'assassiner les Français!... Alors, dans son indignation, le roi saxon, rentrant dans ses appartements, saisit le drapeau de sa garde et le jeta dans le feu! »

Lorsque l'empereur apprit la rupture du pont de Lindenau, qui le privait de presque toute son artillerie et de la moitié de son armée, il ordonna à Sébastiani de faire rebrousser chemin à une brigade de cavalerie, afin de recevoir et de protéger les hommes isolés qui auraient pu franchir la rivière après la catastrophe causée par l'explosion de la mine. Sébastiani confia cette mission au colonel Marbot, qui partit au grand trot dans la direction de l'Elster avec le 23e et le 24e chasseurs, les régiments les mieux montés de la division.

Dès que Marbot eut parcouru la moitié de la distance qui séparait de Leipzig le gros de l'armée française en retraite, il entendit une vive fusillade; et en approchant des faubourgs, il entendit les cris de désespoir des soldats français qui avaient épuisé leurs cartouches, et qui, traqués de rue en rue et de maison en maison, étaient égorgés, sans pouvoir se défendre, par les Prussiens et surtout par les Saxons et les Badois, nos alliés de la veille, qui nous avaient trahis au milieu de la bataille :

Il me serait impossible d'exprimer la fureur des deux régiments que je commandais. L'exaspération de ces braves gens s'accrut lorsqu'ils rencontrèrent environ 2000 Français, la plupart sans vêtements et presque tous blessés, qui n'avaient échappé à la mort qu'en se jetant dans la rivière et l'avaient traversée à la nage au milieu des coups de fusil qu'on leur tirait de la rive opposée!... Le maréchal Macdonald se trouvait parmi eux; il n'avait dû la vie qu'à sa force corporelle et à son habitude de la natation. Il était complètement nu, et son cheval s'était noyé. Ceux des soldats français qui étaient parvenus à franchir la rivière s'étaient vus obligés de se débarrasser de leurs armes pour pouvoir nager et n'avaient plus aucun moyen de défense; ils couraient à travers champs pour éviter de tomber dans les mains de 4 à 500 Prussiens, Saxons et Badois, qui, non contents de s'être baignés dans le sang français pendant les massacres exécutés dans la ville et les faubourgs, avaient, au moyen de poutres et de planches, établi une passerelle au-dessus des arches du pont que la mine avait détruit et s'en étaient servis pour traverser l'Elster et venir tuer ceux de nos malheureux soldats qu'ils pouvaient atteindre sur la route de Markranstadt!...

Marbot fit envelopper ces misérables par sa cavalerie. Ils furent tous passés par les armes. On ne fit pas de quartier. Un certain nombre de Badois et de Saxons s'étaient réfugiés dans des écuries et des greniers à foin à l'entrée du village de Lindenau. Les hommes du 24ᵉ chasseurs y mirent le feu. L'incendie gagna les habitations voisines. Une partie du village de Lindenau fut brûlée, ce qui retarda le passage des troupes ennemies chargées de poursuivre et d'inquiéter l'armée française dans sa retraite.

Marbot se distingua encore à Hanau, où Napoléon, avec 10 000 hommes, culbuta les 50 000 Austro-Bavarois du général de Wrede, qui tentaient de lui couper la retraite. A la tête de son régiment, l'intrépide colonel du 23ᵉ chasseurs chargea cinq fois, dont deux sur les carrés d'infanterie, une sur l'artillerie et deux sur les escadrons bavarois. Il faillit être tué par l'explosion d'un caisson d'artillerie bavaroise qu'un de nos obus avait enflammé. L'explosion foudroya près de lui un jeune trompette qui s'était rendu très populaire dans le régiment, tant par son courage que par la distinction de ses manières :

Il était fils d'un professeur du collège de Toulouse, avait fait ses classes, et trouvait un grand plaisir à débiter des tirades de latin. Une heure avant sa mort, ce pauvre garçon ayant remarqué que presque tous les arbres de la forêt de Hanau étaient des hêtres, dont les bran-

ches, se projetant au loin, formaient une espèce de toit, l'occasion lui parut favorable pour réciter l'églogue de Virgile qui commence par ce vers :

Tityre, tu patulæ recubans sub tegmine fagi...

ce qui fit beaucoup rire le maréchal Macdonald, qui, passant en ce moment devant nous, s'écria : « Voilà un petit gaillard dont la mémoire n'est pas troublée par ce qui l'entoure! C'est bien certainement la première fois qu'on récite des vers de Virgile sous le feu du canon ennemi! »

Le 2 novembre 1813, Marbot arriva sur le Rhin. Son régiment, ainsi que tout ce qui restait du corps de cavalerie de Sébastiani, descendit le fleuve à petites journées : « Bien que le temps fût superbe et le paysage charmant, chacun était navré de douleur, car on prévoyait que la France allait perdre ces belles contrées, et que ses malheurs ne se borneraient pas là. »

En effet, les catastrophes succédaient aux catastrophes. On apprenait la trahison de Murat, la capitulation de la garnison française de Pampelune, la retraite de l'armée d'Espagne derrière la Bidassoa, la reddition des forteresses de Dresde, Dantzig, Stettin, Zamosk, Torgau et Modlin, avec les 60 000 soldats français qui les occupaient. Napoléon, qui avait supporté ses revers avec une fermeté stoïque, laissa voir une profonde émotion quand il apprit que le roi de Naples, son beau-frère, avait fait alliance avec l'Autriche.

Sur ce géant, grandeur jusqu'alors épargnée,
Le malheur, bûcheron sinistre, était monté;
Et lui, chêne vivant, par la hache insulté,
Tressaillant sous le spectre aux lugubres revanches,
Il regardait tomber autour de lui ses branches.

A la fin de 1813, nous avions perdu toute l'Allemagne, toute l'Espagne, la plus grande partie de l'Italie, et l'armée de Wellington, qui venait de franchir la Bidassoa et les Pyrénées occidentales, campait sur le territoire *français*, en menaçant Bayonne, la Navarre et le Bordelais.

On peut dire que les *Mémoires* du général Marbot s'arrêtent à la fin de 1813. Nous y trouvons bien un chapitre consacré à la défense de Paris, mais Marbot ne raconte pas cette campagne de 1814, où l'on vit Napoléon faire face, avec quelques milliers d'hommes, la plupart conscrits inexpérimentés, à toutes les armées de l'Europe, et tenir pendant trois mois la fortune indécise. Et il nous donne la raison de son abstention :

Il n'entre point dans le plan que je me suis donné de raconter les hauts faits de l'armée française dans la célèbre campagne de 1814; car il faudrait pour cela écrire des volumes, commenter tout ce qui a été publié à ce sujet, et je ne me sens pas le courage de m'appesantir sur les malheurs de mon pays.

Marbot prit part à la dernière bataille que Napoléon livra à l'Europe. A Waterloo, dans une charge de son régiment, après des prodiges de valeur, il reçut une nouvelle blessure, la quatorzième, croyons-nous : il ne les comptait plus. Le 17 juin, après une brillante affaire, il avait été nommé par l'empereur général de brigade. Après Waterloo, il se retira avec son régiment sur Valenciennes, puis vers Paris. Sous le coup du dernier désastre, il écrivait de Laon, le 26 juin 1815 :

Je ne reviens pas de notre défaite!... On nous a fait manœuvrer comme des citrouilles. J'ai été, avec mon régiment, flanqueur de droite de l'armée pendant presque toute la bataille. On m'assurait que le maréchal Grouchy allait arriver sur ce point, qui n'était gardé que par mon régiment, trois pièces de canon et un bataillon d'infanterie légère, ce qui était trop faible. Au lieu du maréchal Grouchy, c'est le corps de Blücher qui a débouché!... Jugez de la manière dont nous avons été arrangés!... Nous avons été enfoncés, et l'ennemi a été sur-le-champ sur nos derrières!... On aurait pu remédier au mal, mais personne n'a donné d'ordres. Les gros généraux ont été à Paris faire de mauvais discours. Les petits perdent la tête, et cela va mal... J'ai reçu un coup de lance dans le côté; ma blessure est assez forte, mais j'ai voulu rester pour donner le *bon exemple*. Si chacun eût fait de même, cela irait encore, mais les soldats désertent à l'intérieur; personne ne les arrête, et il y a dans ce pays-ci, quoi qu'on dise, 50 000 hommes qu'on pourrait réunir; mais alors il faudrait *peine de mort* contre tout homme qui quitte son poste et contre ceux qui donnent permission de le quitter. Tout le monde donne des congés, et les diligences sont pleines d'officiers qui s'en vont. Jugez si les soldats sont en reste! Il n'y en aura pas un dans huit jours, si la *peine de mort* ne les retient...

Il est impossible de mieux décrire en quelques lignes l'état d'effarement dans lequel se trouvaient les Français à la suite de la défaite de Waterloo. Ce n'était plus seulement un désastre, c'était un écroulement.

Après Waterloo, Marbot, disgracié par le gouvernement de la Restauration, se réfugia dans une petite ville d'Allemagne où il passa trois années. Il y employa ses loisirs à écrire un remarquable

ouvrage, *les Considérations sur l'art de guerre*, qui lui valut deux lignes des plus élogieuses dans le testament de Napoléon. L'empereur léguait 100 000 francs au colonel Marbot, l'engageant « à continuer à écrire pour la défense de la gloire des armées françaises ».

Marbot a satisfait au vœu de Napoléon mourant, en écrivant ses *Mémoires*, dont nous avons donné l'analyse, et qui ont eu auprès du public un si grand et si légitime succès[1]. C'est bien une œuvre inspirée par l'amour de la France et le désir de défendre contre les détracteurs et les calomniateurs la gloire des armées françaises. Les *Mémoires* de Marbot donnent bien une idée exacte du caractère et de l'esprit de ce soldat doublé d'un écrivain, dont Cuvillier-Fleury a dit : « Les dons les plus rares de l'intelligence, la puissance du calcul, la science des faits et le goût des combinaisons abstraites s'alliaient en lui à une imagination très inventive, à une curiosité très littéraire et à un génie d'expression spontanée et de description pittoresque qui n'était pas seulement le mérite du conteur, mais qui lui assurait partout, dans les délibérations des comités, dans les conseils du prince, et jusque dans la Chambre des pairs, sur les questions les plus générales, un légitime et sérieux ascendant. D'un commerce très sûr, d'une loyauté à toute épreuve, sincère et vrai en toute chose, Marbot avait, si on peut le dire, la discussion intrépide comme le cœur; il marchait droit à la vérité, comme autrefois à la bataille. »

Marcher droit à la vérité, c'est le devoir de l'historien. Mais il ne suffit pas de chercher la vérité, il faut la connaître. Marbot était bien placé pour la connaître. Il a raconté ce qu'il a vu et il l'a raconté avec une conviction et une sincérité qui éclatent pour ainsi dire à chaque page de ses *Mémoires*. Admirateur de Napoléon, il n'a jamais été ébloui et fasciné. Dès la guerre d'Espagne, il discernait et jugeait les fautes et les erreurs du conquérant. Peut-être a-t-il été plus indulgent pour l'empereur déchu qu'il ne l'était pour l'empereur tout-puissant. Mais son livre est, en somme, impartial. On n'y trouve rien qui ait le caractère d'un panégyrique ni d'un pamphlet. D'un bout à l'autre il est écrit avec la liberté

D'un soldat qui sait mal farder la vérité.

Hervé DE KEROHANT.

[1] Voy. *le Correspondant* du 10 juillet 1891.

LA QUESTION DES ENFANTS[1]

II. — Les enfants a réformer et les enfants a punir.

Quelques soins qu'on prenne pour préserver tous les enfants trouvés, délaissés, abandonnés, en les classant dans la société, il en restera, il s'en formera de réfractaires. Comme le disait, dans un des rapports du congrès de Saint-Pétersbourg, une femme anglaise distinguée[2] : « Dans ce procédé d'épurage d'un système parfaitement bien organisé, il y aura toujours, je le crains, un certain résidu, et c'est justement ce petit résidu qui cause un si grand souci. » Ce premier résidu doit être évidemment « traité » d'une autre manière que l'ensemble d'où il est tiré. Puis, si, en le surveillant, on y discerne de nouveaux éléments plus inassimilables ou plus nuisibles encore, à ceux-là aussi on appliquera un traitement plus savant ou plus énergique; mais, pour cela, il faudra les séparer, au moins momentanément, de ceux auxquels ils étaient jusque-là mêlés.

A cette catégorie d'enfants répondant mal au zèle des hommes qui les ont recueillis viennent s'en ajouter qui étaient dans une situation moins irrégulière et qui ont cependant dévié. En deux mots, s'il y a des enfants qui demandent simplement à être préservés des dangers plus exceptionnels ou plus certains qui les menaçaient, il y en a qui demandent à être ou amendés ou réformés, ou, dans le vieux sens du mot (qui n'impliquait pas encore l'idée d'une vraie pénalité), corrigés.

D'où viennent ces enfants? De quelle manière l'idée du mal a-t-elle germé dans leurs âmes ou comment s'y est-elle développée plus que dans les autres? Qu'est-il encore temps de faire pour eux avant de les traiter en délinquants ou en criminels? Essayons de répondre à ces questions et ne nous hâtons pas plus qu'il ne faut d'arriver à ceux que, décidément, il faut punir ou retrancher de la société.

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 octobre 1891.
[2] Miss Fanny Focke, de Londres.



Ne convient-il pas tout d'abord de fixer un âge au-dessous duquel un enfant ne puisse être l'objet de poursuites pénales? Le code français a cru devoir s'en rapporter, sur ce point, au bon sens de ceux qui auraient à l'interpréter, car il n'a pas marqué de minimum d'âge pour la comparution devant la justice. Il ressort néanmoins des articles 66 et suivants de notre code pénal une indication de sévérité contre laquelle on réagit aujourd'hui partout en Europe. A partir de seize ans, il efface complètement toute distinction entre l'adolescent et l'adulte; au-dessous de seize ans, il permet de poser la question de discernement, mais il permet aussi de la résoudre dans les deux sens, négatif ou affirmatif. Il ne laisse, il est vrai, subsister dans ce dernier cas que des peines abaissées au moins d'un degré. Mais, enfin, la condamnation d'un enfant d'un âge quelconque aux travaux forcés, même à perpétuité, demeure possible dans le texte et dans la lettre de notre code. Incontestablement il y a là une lacune à combler [1].

Les nouveaux codes des principales nations européennes ont donné l'exemple. D'après le code pénal de Hongrie : « Celui qui, lorsqu'il a commis un crime ou un délit, n'avait pas atteint sa douzième année, ne peut être l'objet de poursuites pénales » (art. 83). Le code de Hollande (art. 38) fixe à dix ans l'âge auquel un enfant ne peut être poursuivi en justice pour quelque fait que ce soit; il déclare, en outre, que de dix à seize ans, le juge doit examiner si l'enfant a agi avec discernement. « S'il n'est pas

[1] Cette latitude laissée aux magistrats a, en France tout au moins, d'assez graves inconvénients. On observe, par exemple (comme l'a vu sur place M. Raux, directeur d'une circonscription pénitentiaire), deux tribunaux voisins, celui de Lyon et celui de Belley, adopter, chacun de leur côté, une jurisprudence absolument différente. Le premier fait bénéficier presque tous les enfants (99 sur 100, nous dit-on) jusqu'à la dernière limite, de l'article 66; il déclare qu'ils ont agi sans discernement. Le second déclare invariablement que l'enfant a agi avec discernement et il lui applique l'article 67.

« Il en résulte, dit M. Raux (voy. son livre : *Nos jeunes détenus*, p. 47), que, dans la région, les enfants condamnés valent, en général, mieux que les enfants acquittés. Ainsi nous avons constaté qu'un enfant de douze ans, coupable d'un léger larcin, était frappé par l'article 67, alors que vingt autres, dans leur seizième année, coupables de vols qualifiés, se trouvaient acquittés. »

N'oublions pas (mais les juges dont on nous parle là semblent bien l'avoir oublié) que cet enfant de douze ans a désormais son casier judiciaire et que, plus tard, il ne pourra s'engager dans aucun régiment, sauf la légion étrangère, etc.

évident que l'enfant a agi avec discernement, aucune peine ne lui sera applicable. » Le code de Finlande n'admet aucune pénalité proprement dite jusqu'à l'âge de quinze ans, et il ne permet d'envoyer en éducation correctionnelle que de sept à seize ans. Le code italien ne permet aucune poursuite avant neuf ans; puis il élève progressivement les peines de neuf à quatorze ans, de quatorze à dix-huit et de dix-huit à vingt et un. Donc, en général, au-dessous de neuf à dix ans, on reconnaît qu'un enfant ne peut mériter que d'être préservé par une éducation plus vigilante dans sa famille ou dans sa famille adoptive.

A partir de cet âge, l'enfant peut commencer à devenir dangereux pour les autres et surtout pour les autres enfants. Il ne sera pas tout d'abord dangereux pour leur sécurité et pour leur vie, mais il pourra l'être pour la formation de leur conscience, pour leur délicatesse et pour leurs mœurs. Donc tout pays qui a un grand nombre d'enfants adoptés doit y regarder de près, surtout quand on lui amène des enfants ayant grandi dans l'abandon jusqu'à l'âge où ils commencent à avoir des désirs personnels, des projets, des rêves et une volonté. Des enfants dont nous avons parlé jusqu'ici, on pouvait dire qu'on les recueillait pour les former; mais il en est auxquels on s'intéresse pour les réformer.

Ces enfants abandonnés — matériellement ou moralement — peuvent n'avoir encore subi aucune flétrissure. Tous les jours on en envoie à la Petite-Roquette ou au Dépôt qui ont simplement souffert de la faim, du froid, des mauvais traitements et des maladies. J'ai vu, à la Petite-Roquette, en cellule [1], des enfants de six ans : j'en ai vu au Dépôt qui n'étaient guère plus âgés. Que leur était-il arrivé? La mère était morte, le père s'était remarié ou « mis avec une femme »; l'enfant avait été battu, il s'était sauvé, il avait été ramassé sous un hangar ou dans une clôture. Que de fois n'ai-je pas entendu ces récits, confirmés par les enquêtes de la police! Le lendemain, vous en verrez venir de loin, qui, ayant perdu père et mère et n'ayant pas été recueillis assez à temps, sont partis pour Paris avec un peu d'argent dans leur poche : ils ont cherché à gagner leur vie, ils se sont placés comme ils ont pu. Qu'y avait-il dans leur jeune tête? Rien de répréhensible et quelquefois rien que de digne de compassion et d'intérêt : un peu d'attrait pour l'inconnu [2], le désir de changer de place et d'échapper peut-être à la terreur des lieux hantés par la mort, la volonté de se tirer d'affaire soi-même et, cela va sans dire, une grande inexpérience. Ils n'ont pu

[1] On leur laissait seulement la porte ouverte.
[2] L'Exposition universelle et la tour Eiffel en ont attiré plus d'un.

conserver longtemps la même place, car ils étaient capables de peu de chose. A côté d'eux j'en vois un qui croyait avoir un asile chez sa sœur dans un quartier de la capitale; cette sœur, il ne l'a plus retrouvée, ou bien elle n'a pas voulu le recevoir. Les uns et les autres ont donc été arrêtés comme vagabonds. Mais ils n'ont rien fait, ni rien voulu faire de mal; et, si toutefois le Dépôt ne les a pas gardés trop longtemps, ce sont encore des êtres inoffensifs. Qu'on les nettoie, qu'on les habille, qu'on les dirige vers un groupe industriel ou dans une colonie de bienfaisance, ils en seront heureux, et on peut espérer qu'ils ne gâteront pas leurs camarades.

Mais on n'aperçoit que trop toutes les occasions de chute et de dégradation que ces enfants ont rencontrées. Quelques-uns d'entre eux en ont trop vu et trop entendu pour ne pas être contaminés. On amena un jour au Dépôt un petit bonhomme de dix ans et demi qui était venu seul à Paris des frontières de la Belgique. Le dialogue qui s'engagea entre lui et un inspecteur fut tel qu'on l'écrivit immédiatement. Je ne le transcris pas en entier; mais qu'on en juge par ces fragments : « Mon papa! Je dis mon papa, parce qu'il a été le mari de maman; mais il s'est sauvé la nuit de la noce! — As-tu des frères? — Oh, oui! maman a eu deux enfants d'un berger; puis j'ai une sœur, elle est de papa un tel; car j'en ai trente-six de papas. » Ce gamin, je le répète, était authentiquement âgé de dix ans et demi. Malgré le genre d'instruction si précoce dont il faisait preuve, il n'avait pas de mauvais instincts. Il déclara qu'il ne voulait pas, lui, être « un brigand », et qu'il entendait, s'il le pouvait, apprendre un métier. Il avait même déjà sa préférence : il aspirait à devenir boulanger.

Cent autres exemples analogues (on en a tous les jours) montreraient que ces enfants peuvent être attirés facilement sur deux pentes entre lesquelles ils hésitent et chancellent, plus aisés à se précipiter sur la mauvaise, on ne peut en douter. Les donner en garde à une honnête famille qui cherche à bien élever ses propres enfants serait téméraire. Si on les destine à une colonie publique, il faut encore avoir soin de ne pas les envoyer là où ils seraient un ferment de désorganisation ou, qu'on me pardonne le mot, de putréfaction. On a proposé de les garder pendant quelques jours en surveillance pour les étudier et les trier, de manière à envoyer les uns à la maison de bienfaisance et les autres à la maison de réforme. L'idée ne peut qu'être approuvée. J'ajoute qu'il sera toujours nécessaire de reviser ces divers placements et de faire passer certains enfants d'un établissement à l'autre, suivant les progrès qu'ils auront faits dans le bien ou dans le mal.

*
* *

« Si ces enfants avaient été régulièrement à l'école, et si l'on appliquait sévèrement la loi sur l'obligation de l'instruction primaire, on n'aurait pas tant de difficultés avec eux. » Voilà une observation à laquelle il faut s'attendre. Elle a une grande part de vérité. Mais l'école, — surtout si les enfants mal nés ou mal élevés par les parents s'y accumulent — ne peut pas éviter les « résidus ». Quand l'école était volontaire, y venir était un bon signe; et l'on pouvait, à la rigueur, classer les familles en bonnes ou en mauvaises, suivant que leurs enfants venaient ou ne venaient pas à l'école. Mais plus la contrainte exercée sur les familles au nom de la loi sera efficace, plus il sera nécessaire de faire le triage et le classement à l'école même : car les élèves y apportent des dispositions que le maître doit surveiller, mais qu'il n'a pas vues naître et dont il ne peut que soupçonner les origines.

Une secte, — dont le crédit commence heureusement à décliner, — prétend que les criminels sont marqués d'avance par les caractères anormaux de leur organisation : ce sont des atypiques, des dégénérés, des idiots, des imbéciles, quand ce ne sont pas des hommes de génie (car ces « savants » mettent côte à côte le génie, le crime et la folie, comme tenant également à des ruptures d'équilibre et à des anomalies dans le système physique des individus). Ce que l'on voit et ce que l'on entend dans les écoles primaires est bien loin de justifier ces amas informes d'hypothèses. Tous les directeurs d'écoles que j'ai consultés[1] à Paris (et dans les quartiers les plus excentriques) m'ont également répondu : « Nous avons de ces enfants mal venus et mal bâtis, affligés d'infirmités précoces; mais ils sont généralement doux et inoffensifs, un peu tristes, ayant de la peine à suivre la classe, mais ne nous causant aucun trouble, ne nous donnant aucun embarras. »

Ce témoignage m'a paru d'autant plus digne d'être écouté qu'une contre-épreuve remarquable la confirme : il y a fort peu de ces enfants à la Petite-Roquette. Quand M. le docteur Motet fut appelé à la direction médicale de ce dernier établissement, il croyait (comme il l'a écrit lui-même[2]) « y trouver à foison des troubles intellectuels, de la folie, des vices de constitution, des organismes abaissés ». Mais, confesse-t-il, « je ne tardai pas à reconnaître mon erreur : rien de ce que j'avais entendu dire n'était

[1] Au cours d'une enquête faite avec l'autorisation, j'ai même le droit de dire avec l'appui bienveillant de l'administration supérieure.

[2] *Bulletin de la Société des prisons*, 1879.

rigoureusement exact ». Il insiste surtout sur ce qu'il a trouvé là de types « indécis », dont l'organisation, ni au physique, ni au moral, n'avait encore rien de définitif et d'achevé. Qu'on ne s'étonne pas de la place occupée par ces indécis. En définitive, l'enfance, qu'est-ce autre chose que l'âge où la nature s'essaye, tâtonne et s'arrange comme elle le peut des circonstances? L'indécision momentanée du développement, l'incertitude de l'évolution, c'est justement là ce qui fait que l'éducation est si nécessaire; c'est ce qui fait aussi qu'elle donne à la fois tant de craintes et tant d'espérances, qu'elle comporte tant de surprises et a tant de risques à courir.

A côté de ces organisations, le docteur Motet en rencontrait d'autres laissées incultes et dans lesquelles avaient en quelque sorte poussé des végétations sauvages, puis des enfants chez qui la vivacité native de l'intelligence, laissée sans surveillance, n'avait favorisé que la ruse et l'art du mensonge. Ce n'est pas à dire qu'il n'ait point eu à observer dans quelques cellules des enfants physiquement mal nés; mais bientôt il avait vu en eux de pauvres parias, à l'intelligence obscure et aux membres inhabiles. « La famille, pour laquelle ils sont une non-valeur, les délaisse ou les repousse; la société, dont ils compromettent le repos, les séquestre. » Qu'elle les séquestre dans un hospice ou les dissémine à la campagne, soit! Mais doit-elle les placer dans une maison de correction? En 1867, déjà, le docteur Legrand du Saulle, qui avait étudié et fait connaître aux tribunaux des centaines d'enfants analogues, disait qu'il fallait bien s'en garder. C'est que ces malheureux ne peuvent pas plus profiter des sévérités de la maison de réforme que des encouragements plus paternels de la colonie industrielle ou agricole : ils ne feraient qu'y aiguillonner la malice des autres, en leur servant de souffre-douleurs.

Il est cependant un type d'enfants sur la voie de la dégénérescence et qu'on rencontre dans les écoles, puis souvent dans les prisons : ce sont les enfants issus de parents alcooliques. Ici aussi, j'ai pu comparer les témoignages des instituteurs et ceux des médecins, et je les ai trouvés concordants.

Dans le travail que j'ai cité, le docteur Motet décrivait ainsi les dégénérés alcooliques de la Petite-Roquette. « Irrésistiblement sollicités par le besoin de détruire, incapables de vivre dans la famille, la fuyant tantôt sans motifs, tantôt sur le plus futile prétexte, avides d'indépendance et de liberté, préférant la nuit passée sous l'arche d'un pont à la nuit calme de la maison paternelle, d'une dépravation précoce, ils incendient, ils tuent, et l'on ne peut pas dire que leur niveau intellectuel soit abaissé... En voici un,

âgé de dix ans, qui en paraît sept à peine, à la mine effrontée, l'œil vif; il lit très bien, il écrit, il compte. C'est la seconde fois qu'on l'amène à la maison d'éducation correctionnelle. Jamais le génie de la destruction n'a été porté si loin : il brise tout. »

On pense bien que ce n'est pas ce type, ainsi développé, ainsi poussé à l'extrême qu'on rencontre dans les écoles : il y serait absolument intolérable. Il s'y trouve néanmoins à l'état naissant, contenu encore ou réduit par la discipline, par la régularité (relative) de la vie scolaire, et par la sagesse (relative, elle aussi), dans laquelle le jeune âge a maintenu jusque-là l'enfant. Mais dans la description que le directeur, fort intelligent, d'une grande école de Grenelle, me donnait de certains de ses élèves, je reconnaissais bon nombre de ces traits, destinés à prendre, dans quelques essais de vagabondage, un relief plus tourmenté et plus grimaçant. De ces enfants, connus pour appartenir à des parents buveurs, le directeur me dit que tout ce qui brille les tente et qu'ils ont la main leste pour ramasser ce qu'ils aperçoivent. Mais il insiste encore davantage sur leur *instabilité*. « Ils sont, me dit-il, toujours en l'air : si, étant dans une classe, j'en avise un pour le charger d'une commission dans l'intérieur même de l'école, je suis sûr de ne pas le voir revenir de longtemps. Il profite de l'occasion pour courir d'un bout de la maison à l'autre... »

Somme toute, un tel enfant peut encore être élevé dans l'école ordinaire, avec les enfants normaux, et s'y assagir suffisamment; il peut se fortifier, se calmer, devenir, avec le temps, un adolescent comme les autres, plus nerveux, moins équilibré, capable cependant de restaurer tant bien que mal la souche dont il est issu [1]. Il peut aussi, et trop aisément, par malheur, franchir avec rapidité les étapes qui le séparent de l'asile ou de la prison. Supposons qu'on le surprenne et qu'on l'arrête à quelque station intermédiaire, — la chose arrive à tout moment, — qu'en faire alors? On ne peut pas, lui non plus, le confier à une famille régulière. Il ne serait conforme ni à la justice ni à l'intérêt social de l'envoyer porter le trouble au milieu des orphelins, des enfants délaissés ou abandonnés qui n'ont eu que le tort d'être malheureux et qu'on a réussi à bien élever. Les maisons de réforme ou de correction sont là; qu'on ne tarde pas trop à en user! Sans avoir été faites spécialement pour ces enfants, elles les attendent, elles devront les garder tant que leur évolution physique et mentale ne sera pas finie et tant que les parents, qui les ont si gravement compromis,

[1] Si, des deux parents, un seul est alcoolique, l'action héréditaire de l'autre peut arriver, secondée par l'éducation, par l'hygiène, à prendre le dessus.

n'auront pas perdu le pouvoir de les reprendre et de se les associer pour le mal [1].

*
* *

Les parents alcooliques ne sont malheureusement pas les seuls qui soient responsables des mauvaises tendances de leurs enfants. Le directeur d'une grande école communale de la partie nord de Paris me remet une grosse quantité de souvenirs personnels, notés jour par jour, sur les enfants qui ont donné chez lui les plus mauvais exemples et qui l'ont le plus préoccupé. C'est un fonctionnaire dans la force de l'âge, et très exercé, dont les services, déjà longs, sont hautement appréciés par ses chefs les plus éminents. Ce n'est ni un mécontent, ni un pessimiste, ni un homme d'opposition. Or la première catégorie qu'il me dessine parmi ses mauvais élèves paraît avec ces rubriques : « Enfants que soutiennent leurs parents et qui, forts de cet appui, vivent constamment en révolte contre l'autorité des maîtres. — Enfants qui invoquent sans cesse contre leurs maîtres l'influence qu'ont leurs parents auprès du conseiller municipal, du maire et du député! »

Il s'agit ici, qu'on en soit bien convaincu, de quelque chose de sérieux. La discipline militaire ne demande pas seulement que le chef immédiat de chaque soldat soit juste et vigilant; elle exige que les officiers supérieurs du régiment soient d'accord les uns avec les autres; elle exige même que l'armée ne soit ni méprisée ni haïe par le gouvernement et par l'opinion. La discipline de tout corps social est assujettie aux mêmes conditions. Or si l'école a par elle-même ou par l'instruction qu'elle donne quelque valeur morale, elle en a beaucoup plus encore par la discipline qu'elle fait accepter. Il faut prendre, il est vrai, ce mot de discipline dans son sens plein (comme le mot de docilité). Ils n'impliquent ni l'un ni l'autre l'inertie, mais, au contraire, l'aptitude acquise à recevoir l'enseignement tout entier et à en tirer profit dans toute sa per-

[1] M. le pasteur Arboux (*les Prisons de Paris*, p. 61) me semble avoir eu sous les yeux des adolescents de cette nature quand il écrit : « Nés de mauvais parents, souffrant depuis l'enfance, épileptiques, aliénés par accès, incurables, ils ne sortiront de la prison d'abord, puis de la colonie, que pour entrer à l'hospice. Ils vont ainsi de Mazas à Sainte-Pélagie, de Sainte-Pélagie à Bicêtre, embarrassant les juges, parce qu'ils n'ont qu'une responsabilité limitée, et réellement malades, c'est-à-dire des objets d'indulgence et de pitié quand vient la crise, et réellement coupables dans les intervalles de leurs accès. » — Ces lignes ont été écrites il y a déjà plusieurs années. Si les malheureux dont elles parlent allaient ainsi de la prison à la maison de correction et de la maison de correction à la prison, c'est que la maison de réforme les avait reçus trop tard et les avait rendus trop tôt. Notre loi du 24 juillet 1889, on l'a vu, cherche à écarter ces deux graves inconvénients.

sonne. Il est regrettable d'avoir à dire que cette discipline est souvent menacée par ceux mêmes qui devraient avoir le plus à cœur de la maintenir.

Il y a dix ou douze ans, on fit entrer dans les commissions départementales un plus grand nombre d'éléments politiques qu'il n'eût fallu. Ces commissions élaborèrent pour les écoles primaires un règlement qui, muet sur les obligations des élèves et des familles, insistait sur les devoirs du maître et énumérait tous les droits *qu'il n'avait pas.* Affiché par ordre dans toutes les classes, ce règlement produisit des effets désastreux. On me cite, par exemple, un élève et non des pires (car il est resté cinq ans à l'école, et il a fini par obtenir son certificat d'études) qui, à chaque remontrance un peu grave, se targuait des appuis politiques de sa famille, menaçant le maître d'en faire usage contre lui. « Un soir qu'il était en retenue, il resta les bras croisés, se refusant absolument à faire un travail donné par le maître de surveillance. Dès que l'heure (5 heures) eut sonné : « Monsieur, connaissez-vous votre règlement? — Pourquoi cette question? — Parce qu'il est l'heure où vous devez me renvoyer [1]. » Cet indépendant défendait lui-même sa propre paresse. Un autre, plus sournois, trouvera le moyen de la faire défendre par son père qui, sous prétexte qu'il est du comité électoral de M. X., saura faire lever les punitions infligées à son enfant. Ce père gâtera profondément l'esprit de sa progéniture; mais il aura pu dire à haute voix devant le personnel de l'école qu'il était du comité électoral de M. X. et qu'il était sûr de son appui!

Plus d'un instituteur, je le sais, refusera de se reconnaître dans ce tableau. C'est que les écoles diffèrent avec les quartiers et avec les populations qui les fréquentent. Allez dans telle rue de Grenelle, de Plaisance même, vous y trouverez une école où tout se passe admirablement : elle recrute ses élèves chez les enfants d'ouvriers sédentaires et de contre-maîtres qui font depuis longtemps la prospérité d'une grande usine. A cinq minutes de là, c'est une population agitée, mal assise, se renouvelant sans cesse; ou bien des traditions dont on ne connaît pas l'origine y ont organisé plus largement qu'ailleurs le trafic du vice. Là, les parents sont en guerre

[1] Cet élève fut refusé une première fois à son certificat d'études pour une réponse trop peu polie faite au cours de son examen oral. C'était donc, si l'on veut, une nature disposée à l'impolitesse. Mais on voit, par les détails ci-dessus, que cette disposition avait été cultivée. — Supposez maintenant que cet individu soit jugé pour un délit même léger; il risque de se faire condamner gravement pour un incident d'audience, et voilà une existence perdue.

contre les maîtres, ils leur écrivent ou même ils viennent leur dire, à la porte même de l'école, devant tous les enfants qui défilent : « Mon enfant peut bien venir à l'heure qui lui plaît! Je suis bien le maître de l'envoyer quand je veux! Je vous défends de le punir, attendu que j'ai besoin de lui. » Habituellement la mère est faible, et le mensonge ne lui coûte rien pour excuser son fils; mais le plus souvent le père est vaniteux : il éprouve de la satisfaction à faire sentir qu'il est quelqu'un; est-ce même assez dire? Il se persuade qu'il a été pour beaucoup dans l'élection de celui qui fait la loi, et qu'il est par conséquent au-dessus de la loi, — le peuple n'est-il pas tout, et n'est-il pas lui-même une portion considérable du peuple? — Il n'admet donc pas que ses enfants soient les esclaves d'un maître quelconque, ni qu'ils soient soumis au droit commun.

De nouvelles commissions départementales où l'élément scolaire retrouve sa majorité ont (en 1890) réformé le règlement. Mais les instituteurs et institutrices m'affirment que l'effet produit jusque-là n'a point disparu. Ils m'affirment aussi qu'à cet esprit d'indépendance ou presque de tyrannie à l'égard des maîtres viennent s'ajouter des haines sociales insufflées par les parents à leurs enfants; je ne cite que des cas positifs : « En avril 1887, un des professeurs de l'école X nous informe qu'un de ses élèves avait tenté de porter un coup de couteau à un camarade de classe. Ces élèves, habitant la même rue, s'étaient voué une grande haine pour des causes extérieures à l'école... L'agresseur fut désarmé, et son oncle, qui l'avait en tutelle, vint demander de quoi il s'agissait. Il protesta d'abord que son neveu était incapable d'une telle action. Puis, les preuves étant convaincantes, il changea de système. « Et puis, au « fait, l'autre est un bourgeois[1], c'est pour cela que vous lui donnez « raison! — Tu sais, ajouta-t-il, en se tournant vers son neveu, « une autre fois ne crains rien, arrange-le! » Combien de fois, m'écrit le directeur qui a recueilli cette observation, avons-nous entendu des parents auxquels nous reprochions de petits larcins nous répondre : « Parce qu'il a pris quelques bêtises, en voilà une affaire! » Ou mieux encore : « Il est bien juste de prendre à ceux qui ont trop. » Assurément, je ne veux insinuer en aucune manière que de pareils cas soient fréquents. Je ne décris pas, qu'on veuille bien le remarquer, l'esprit qui règne dans les écoles; je suis seulement à la recherche des délinquants qui se forment là comme il s'en forme partout. Je continue donc mon enquête.

Si quelques parents encouragent ces actes de guerre sociale, un

[1] Un « bourgeois » mettant son enfant à l'école primaire! Qu'on remarque bien ce détail.

plus grand nombre assistent impassibles aux premières habitudes vicieuses de leurs enfants. Une des moins graves de ces habitudes est encore l'usage du tabac : on aurait néanmoins grand tort de fermer les yeux sur les dangers qu'il fait courir. On me montre sur le registre d'une école les notes d'un élève; il se trouve que pour lui on sait l'époque où il a commencé à fumer; or, autant les notes qui précèdent cette époque sont bonnes, autant celles qui la suivent sont mauvaises. C'est que le tabac produit sur l'organisme enfantin un effet stupéfiant, il dispose à l'inertie intellectuelle. Une telle habitude donne ensuite au bambin l'idée qu'il est un homme. « *Je sais* fumer », dit-il à son camarade plus innocent, et dès lors il devient difficile de le traiter en enfant sans provoquer chez lui de l'irritation et même le désir de se venger[1]. Enfin l'enfant qui fume veut avoir un peu d'argent pour se passer sa fantaisie; il est donc tenté de s'en procurer d'une façon quelconque. Il détourne une partie de ce qu'on lui a donné pour une tout autre destination[2], ou bien il en vole. Il n'y a donc pas trop lieu de rire de parents à qui l'on dit : « Votre fils fume déjà des cigarettes, ce qui est très mauvais », et qui répondent très sérieusement : « Vous avez raison, j'ai entendu dire que la cigarette ne valait rien, il faudra que je lui achète une petite pipe ! » Je passe à la boisson.

Le directeur d'école témoin de ces insanités vit un jour deux ou trois gamins, dont l'aîné pouvait bien avoir quinze ans, jouant au billard et se faisant servir une bouteille de vin. La mère de l'un d'eux survint au cours de la partie et se mit à les apostropher de la façon la plus grossière. Les témoins de la scène s'attendaient à la voir emmener tout au moins l'enfant qui lui appartenait. Mais, tout à coup, elle se fit apporter un quatrième verre, s'assit, versa elle-même la tournée, choqua son verre contre les autres et but en compagnie des trois joueurs.

Que dirai-je maintenant des exemples de liaisons irrégulières, des encouragements à l'immoralité? Le sujet serait vaste. Et je ne parle pas ici des excitations directes à la débauche qui entraînent, avec la déchéance de la puissance paternelle, l'adoption de l'enfant dans les moralement abandonnés. Je parle encore moins de l'enfant né d'une pauvre fille trompée et élevé constamment par elle. Il arrive souvent que ces derniers enfants, témoins de la vie retirée, triste et laborieuse de leur mère, s'attachent à elle avec une ten-

[1] Joseph Lepage, arrêté à dix-huit ans pour tentative d'assassinat et condamné à perpétuité, déclare qu'il avait eu l'idée de tuer la femme qu'il frappa effectivement parce qu'il était devenu amoureux d'elle et qu'il avait acquis la certitude qu'elle le repousserait en le traitant « comme un gosse ».

[2] Par exemple, pour une souscription patriotique.

dresse toute particulière, comprennent à demi mot la nécessité de la bonne conduite et du travail et deviennent les meilleurs élèves de la classe. Mais je parle du spectacle quotidien de la facilité des mœurs; je parle de la misère qui entasse quatre ou cinq personnes d'âges et de sexes différents dans un taudis, où un seul lit sert à tous. Je parle des mères qui, séparées d'abord de leur mari, puis de celui qui l'a remplacé, puis d'un autre, gardent avec elles des enfants de l'un et de l'autre : les instituteurs qui relisent les fiches où sont inscrits les noms de leurs élèves peuvent remarquer que les références et les signatures varient souvent sur une même fiche. Ce dernier groupe d'enfants est, comme on pouvait s'y attendre, exécrable. Tout ce qu'ils ont vu et entendu chez eux, ils l'apportent à l'école : ils le crient ou ils le chuchotent, ils l'écrivent ou ils le dessinent.

Ces enfants-là viennent donc à l'école, mais comme beaucoup d'autres, c'est-à-dire d'une façon intermittente[1]. On a longtemps parlé, avec les Anglais, du petit *Arabe des rues*, ignorant, sale, déguenillé, mourant de faim, quand il ne vit pas de vol. Il y a aujourd'hui dans Paris un petit Arabe des rues, qui est à l'ancien ce que l'escroc de nos jours est au bandit d'autrefois. Ce petit Arabe est inscrit à l'école qui ne coûte rien. La cantine scolaire commence par lui donner un repas tout entier pour environ 10 centimes, à la condition qu'il apporte son pain; mais ses parents obtiennent bientôt pour lui le pain, puis la gratuité complète de la cantine. Ce n'est pas le seul cadeau qui lui soit fait : à certains anniversaires, il sait qu'on distribuera des galoches, des tabliers, des tricots; aussi laisse-t-il chez lui le plus possible de ses effets pour s'en faire donner de tout neufs. Avec quoi, cependant, s'alimente la caisse des écoles qui couvre tous ces frais? C'est surtout avec le produit des fêtes populaires qui se donnent sur les nouveaux boulevards. Mais qui donc assure le succès de la fête? Qui monte sur les chevaux de bois entre chez la femme à barbe ou dans les musées d'anatomie? Les enfants mêmes qui ont obtenu la gratuité de la cantine[2].

Le nouveau petit Arabe des rues ne vit pas errant et isolé. Ainsi que me le dit le directeur d'une grande école de Grenelle, « ceux qui font le mal ne sont jamais seuls, et quand ils sont ensemble, ce n'est jamais pour quelque chose de bon. » Il est aisé de comprendre le sens exact de ces paroles. Les bons élèves sont et

[1] Les absences sont d'environ 10 pour 100 par jour, mais plus nombreuses en été.

[2] Le fait m'est affirmé par le président d'une des caisses scolaires : il habite depuis trente ans le même quartier.

doivent être ensemble au jeu commun et à la classe : c'est là la forme nécessaire et bienfaisante de la sociabilité pour laquelle ils sont faits ; mais ni l'intimité voilée, ni la camaraderie à deux ou à trois, ne leur convient. Au chef d'une autre école (celle-ci est une école congréganiste) je demande : « Quand quelques-uns de vos enfants tournent mal, à votre connaissance, à quoi l'attribuez-vous? » Il me répond : « C'est presque toujours à des liaisons ou amitiés trop à part. » Et je ne vous parle pas (continuait-il) du rapprochement d'enfants déjà mauvais, ceux-là sont encore plus dangereux, cela va de soi; mais je parle de deux enfants bons jusque-là l'un et l'autre : ils ne mettront en commun, pour s'y familiariser, que ce qui était demeuré jusque-là dans leurs consciences à l'état caché et honteux, ils s'entraîneront mutuellement à des choses qu'ils n'eussent pas osé faire isolément.

Parmi les choses auxquelles ils s'entraînent le plus, figure le vol : c'est le délit le plus fréquent chez les enfants. Où en chercher les mobiles? Pour les filles, dans la coquetterie; pour les garçons, dans le désir de se procurer du tabac et autres satisfactions plus ou moins prématurées; pour les deux sexes, dans la gourmandise, dans les jalousies sociales entretenues par les sots discours de leurs parents; puis, dans le désir de se procurer de quoi s'en aller en liberté pendant une demi-journée, une soirée, un jour entier : enfin, à tout moment, et dans les circonstances les plus imprévues, il faut faire la part de l'occasion. Tant qu'elle est suivie régulièrement et qu'elle a des moyens de faire respecter sa discipline, l'école est faite pour refouler toutes ces tendances, elle les réduit à leur plus faible intensité. Dès que l'enfant en prend à son aise avec elle, ces mobiles ont tout de suite une vivacité pernicieuse et contagieuse.

Il faut déjà remarquer que les écoliers qui contractent de telles habitudes — comme ceux qui tournent à la méchanceté ou à l'obscénité — le font très souvent à la sortie de la classe ou à la rentrée en classe. C'est par les plaintes du dehors que l'instituteur est, en général, averti. On vient lui dire que tel enfant a été inconvenant devant l'école des filles, que tel autre a dérangé des meubles ou des ustensiles lourds rangés par un marchand contre un mur et qu'il les a disposés de manière à les faire tomber sur les passants, que tel autre a renversé une vieille femme et l'a blessée, que d'autres ont enlevé à quelque étalage des objets quelconques, des fruits, des comestibles. Attentats à la pudeur ou aux mœurs, violences contre les personnes, vols, tout est là en germe. A l'école même, malgré la surveillance la plus zélée, il y a une multitude de petites préparations au mal et au délit ; presque toujours, cependant, la première excitation vient de l'extérieur...; qu'il s'agisse d'inventer

des mensonges sur les maîtres auprès des parents ou sur les parents auprès des maîtres, qu'il s'agisse de brocanter des objets de provenance douteuse ou encore de faire prudemment acheter par un camarade, moyennant courtage, ce qu'on a envie de se procurer avec de l'argent dérobé. Mais on comprend à quoi de pareilles tendances aboutissent dans la rue. C'est là que la petite association fait son œuvre.

D'après le directeur d'une école importante de la Villette, c'est surtout depuis 1887 que les mauvais écoliers cherchent à former des bandes. Détail caractéristique, ils ont un argot à eux. Pour s'avertir les uns les autres, ils crient : « Paix, paix ! » ce qui veut dire : « Ne faites rien, vous seriez pris »; ou bien : « c'est le radis noir », ce qui désigne le sergent de ville. « Le rat blanc », c'est le vieux monsieur qui distingue les mauvais garnements, les semonce et, au besoin, les fait arrêter. Eux, de leur côté, font semblant de courir les uns après les autres, et ils passent, par exemple, devant la devanture d'un magasin. Le premier soulève rapidement le couvercle d'un baril ou d'une corbeille et disparaît sans avoir rien pris; un autre arrive et, avec la règle même de l'école, taillée par lui en un bout pointu, il pique une orange, une pomme, ou un objet de toilette qu'il peut revendre; quelquefois il pêche avec une petite gamelle dans un sac éventré par le camarade précédent.

L'école buissonnière, initiation au vagabondage et préparation au vol, ne comporte pas souvent de vraies bandes, mais des associations à deux ou à trois. On se signale un amusement, on se donne un rendez-vous. On se rend le soir à la porte d'un théâtre où l'on fait queue au profit des retardataires, dont on reçoit quelques sous. Mais là, on a entendu toutes sortes de conversations; et, quand la nuit est bien close, on s'en va dépenser ensemble l'argent ainsi gagné, et il arrive que l'on découche ! Il est des enfants qui partent pour aller s'amuser tranquillement avec le produit d'un larcin; il en est d'autres qui, tentés par la nuit, par l'inconnu, par l'espérance d'une trouvaille, se font, par occasion, chiffonniers. Ils commencent (c'est encore à la Villette qu'on m'a donné ce trait authentique) par voler les outils nécessaires, la hotte et le crochet. Ainsi munis, ils suivent quelque chiffonnier qui les accueille et quelquefois les attire [1]. Cela ne les empêche pas toujours d'aller à l'école le lendemain et d'y raconter toutes sortes de choses.

[1] Ces détails m'ayant été donnés à la Villette il y a six mois, je n'ai donc pas été très surpris quand, ayant obtenu du parquet de la Cour la faveur de pouvoir étudier le dossier complet de la bande de Courbevoie, j'y ai trouvé ce qui suit (c'est un des condamnés à mort, Doré, qui parle au juge d'instruction) : « Un beau jour, quoique je fusse très bien chez mes

Deux enfants avaient cru trouver mieux ; ils s'étaient associés pour aller, hors des heures de classe, puis aux heures mêmes de la classe, s'essayer à certaines industries (elles pouvaient leur sembler licites). Ils commencèrent par se rendre à la gare de l'Est ou à celle du Nord, et là ils s'offrirent aux voyageurs pour leur porter leurs bagages, leur amener une voiture, etc. Bientôt après, ils imaginèrent mieux ; le plus jeune contrefaisait l'estropié, le plus grand faisait semblant de le conduire, et ils ramassaient ainsi de bonnes recettes près des consommateurs des cafés. Nos deux petits Arabes des rues tenaient une comptabilité qu'on a retrouvée : lundi, 5 francs ; mardi, 1 franc ; mercredi, 3 francs ; jeudi, 2 francs. On constata ainsi que, lorsqu'ils payaient, ils dépensaient en moyenne 3 francs par jour à eux deux, pour leur nourriture. Au bout de quelque temps, ils allèrent coucher et voler sous les bâches tendues le long du canal Saint-Martin ; mais un beau jour, ils se séparèrent, pour une question de comptabilité, le plus petit estimant que son aîné ne lui donnait point sa part. En effet, après une opération assez fructueuse, celui-ci s'était contenté de lui « payer » un verre de vin et avait gardé pour lui le reste de l'argent.

Pourquoi ai-je tenu à rapporter ici tous ces faits avec précision ? Parce que, — si je les ai bien présentés au lecteur, — ils ne sont pas encore tous précédés ou immédiatement suivis d'une méchanceté caractérisée. Les enfants qui les ont commis sont d'âge scolaire, c'est-à-dire bien jeunes encore. Ils ont eu de mauvais exemples, ils ont reçu des excitations nombreuses, ils ont été tentés par le manque de surveillance. Ce qu'on nomme l'espièglerie a commencé par avoir une grande part dans quelques-unes de leurs fautes. C'est peu à peu qu'on voit se dessiner la tendance au véritable délit. Contre de parails faits, dangereux pour l'avenir, que font les maîtres qui les connaissent ?

Que font-ils ? Il faudrait se demander d'abord : que peuvent-ils faire ? L'un de ceux que j'ai le plus consultés et qui m'a ouvert le plus libéralement ses archives, me dit : « Quand un habitant, un commerçant du quartier vient me signaler les méfaits d'un de mes élèves, l'expérience m'a appris que je ne devais pas dénoncer celui-ci. L'enfant sait trop bien comment s'y prendre pour nous dénoncer à son tour, moi et les maîtres de mon école. Aidé de ses parents, il racontera qu'on a violé le règlement, qu'on l'a

parents, l'idée m'est venue d'aller courir un peu. Pendant un mois, j'ai fait le chiffonnier, ramassant des ordures que je vendais ; je couchais alors sous le pont Bineau. Quand j'en ai eu assez, je me suis fait prendre aux portes des Halles. On m'a mis au Dépôt et mon père m'a fait enfermer à la Petite-Roquette. » On connaît le dénouement. C'est complet !

retenu injustement, qu'on l'a frappé : il racontera pis encore, et il ameutera ses pareils..., il organisera de faux témoignages. Si parmi ceux qui le soutiennent il en est qui peuvent invoquer certains appuis, ma situation et celle de mes adjoints est menacée. » Cette raison est triste. Il y en a une autre qui est meilleure : c'est qu'il ne faut pas s'empresser de livrer un enfant à la police, et encore moins à la prison. Que faire, cependant? On demande des maisons de réforme et de correction. Il en faut, et j'en parlerai tout à l'heure; mais ne nous hâtons pas. Si, avant d'en venir à l'éducation correctionnelle, je cherche comment on pourrait, dans un grand nombre de cas, s'en dispenser, on m'accordera que je suis bien dans mon sujet.

Faut-il, dans les divers quartiers de la grande ville, ouvrir des écoles spéciales où l'on enverrait les écoliers les plus... désagréables?

Les écoles ordinaires ne se plaindraient assurément pas d'être ainsi débarrassées; mais avec le régime de l'externat, la solution serait désastreuse. Une pareille école deviendrait une forteresse, offensive, de vice et de délit : elle serait le point de ralliement de tous les coquins, jeunes ou vieux, qui viendraient y chercher à coup sûr des soldats ou des associés.

Ce qu'il faudrait, avant tout, dans les écoles publiques, ce serait de consolider l'autorité du maître et de lui donner les moyens de punir. Oui, de punir, alors qu'on peut encore le faire sans flétrir et sans dépraver! Est-ce que je vais étonner qui que ce soit? Est-ce que les gens qui approuvent qu'on envoie à la Nouvelle-Calédonie ou à la guillotine un enfant de dix-sept ans, s'indigneront à l'idée qu'on l'eût châtié quand il en avait sept? Singulière philanthropie et singulière tendresse de cœur envers l'enfant! Dans les documents qui me sont remis, je trouve le fait suivant : Un enfant de la Villette (ou de Montmartre) était signalé comme se conduisant fort mal à la classe et hors de la classe. Un jour, à la suite de je ne sais quelle polissonnerie, il rencontra sur le trottoir un monsieur qui lui administra une correction sérieuse. A partir de ce jour, il continua de se conduire mal dans la classe, mais il ne fit plus rien de répréhensible dans la rue.

Je ne demande pourtant pas que le maître puisse frapper l'élève. Non! Loin de là! Il ne faut pas qu'il le fasse, et cela pour bien des raisons. Mais je voudrais que, pour tous les cas un peu inquiétants, l'école publique organisât un petit tribunal scolaire qui, devant les enfants, devant les parents et devant ceux qui trop souvent les soutiennent, eût une autorité indiscutable. Que ceux qui me lisent veuillent bien réfléchir à ceci : c'est de notre sécurité à tous, c'est de l'abaissement de la criminalité qu'il s'agit; et en cela

nous sommes tous, que nous le voulions ou non, solidaires!

Le maître d'une classe s'est plaint au directeur; mais celui-ci tout seul ne peut rien, qu'infliger quelques retenues insignifiantes. Je les ferais entrer l'un et l'autre dans le tribunal que je réclame; mais je leur adjoindrais deux membres étrangers à l'école et, par exemple, deux personnes envoyées à tour de rôle par la délégation cantonale. L'inspecteur primaire, qui, à l'école, est toujours chez lui, serait le maître d'assister à la séance et de la présider si on lui avait signalé un cas particulièrement délicat. Il est clair que l'autorité d'un pareil tribunal mettrait chacun de ses membres à l'abri de toute recherche indiscrète et de toute protestation contraire à l'ordre [1].

Sur quoi s'étendrait la juridiction de ce tribunal? Sur les actes commis dans l'intérieur de l'école, d'abord; mais je ne craindrais pas d'y ajouter les actes commis par les enfants dans les rues. Considérer que l'enfant relève de l'instituteur quand il est parti de chez ses parents pour se rendre à l'école ou qu'il n'est pas encore rentré de l'école chez ses parents, sera, si l'on veut, une fiction, mais une fiction parfaitement légitime : les faits que j'ai cités plus haut montrent quelle en serait l'utilité.

Ces juges ne se borneraient pas à des remontrances, bien qu'il soit à désirer que leur prestige assure à leurs seules paroles une certaine efficacité; mais il leur appartiendrait de prononcer certaines peines, de priver de la gratuité de la cantine (ce qui serait un avertissement pour les parents insouciants ou complices), de faire faire à l'enfant certaines corvées dans l'intérieur de l'école pendant les jours de sortie, de l'enfermer dans une cellule, au pain et à l'eau. Si tout cela ne suffisait pas, la commission qui aurait pris une connaissance plus approfondie des enfants exceptionnels aurait qualité pour les signaler à qui de droit et pour provoquer, au bon moment, leur envoi dans une maison correctionnelle.

*
* *

Nous arrivons donc, puisqu'il le faut, à ce dernier genre d'établissement, et qu'y trouvons-nous? Nous y avons déjà mis les résidus, difficiles à réduire, des enfants abandonnés : nous y ajoutons les enfants qui, à l'école même où les envoient leurs parents, ont montré des dispositions trop alarmantes. Ces deux groupes se grossiraient actuellement d'autres arrivants, de ceux qui ont été envoyés en correction par les tribunaux en vertu de l'article 66 de

[1] J'ai adressé sur cette question un rapport spécial à M. le ministre de l'instruction publique, qui en a approuvé très énergiquement le principe.

notre code pénal et ceux qui sont détenus par voie de correction paternelle.

Mais ces deux derniers éléments peuvent être forts distincts les uns des autres. J'approuve pleinement les observations envoyées à ce sujet, par un auteur italien, au congrès de Saint-Pétersbourg. « Une faute peut être facilement commise par un bon garçon. Il n'est pas rare qu'un jeune paysan, de caractère vif et fougueux, tue un compagnon dans la chaleur d'une querelle frivole, comme il arrive parfois aussi que l'on se serve d'un bon enfant pour commettre un vol; tandis que beaucoup de ceux placés par les parents dans la maison de correction n'y entrent qu'après avoir fait mourir leur mère de chagrin, réduit la famille au désespoir, tenté de violer leur sœur, volé tout ce qu'il était possible de voler, n'épargnant à leurs parents ni les coups ni les insultes, au point que ces derniers ont dû recourir à la maison de correction pour sauver l'honneur de la famille et tenter d'éloigner leurs malheureux enfants de la voie du crime; et pourtant les autorités ignorent les vrais motifs qui poussèrent le père et la mère à s'adresser à eux. »

Cet appel du père de famille à l'autorité publique a pour bien des personnes un caractère bizarre. Notre législation ne permet de garder ces enfants en correction que pendant un mois au-dessous de seize ans et, au-dessus de seize ans, pendant six mois. Est-ce suffisant pour obtenir une amélioration sérieuse? Six mois, cependant, peuvent à la rigueur suffire, mais si l'enfant est absolument isolé des autres enfants et soumis à un régime très intelligent. La cellule le réduit, elle brise plus violemment ses habitudes, elle développe en lui le regret de la liberté, de la vie de famille, et elle lui donne le désir de les mériter de nouveau; elle le rend plus accessible à l'influence d'un directeur ou d'un maître; d'autre part, s'il a commis des actes graves, que la famille n'est pas tenue de faire connaître [2], il est bon qu'il soit séparé des autres, pour eux comme pour lui.

Le congrès de Rome paraît s'être inspiré de ces faits le jour où il a voté la proposition suivante : « La correction paternelle doit toujours être d'un caractère privé, familier et secret, sans qu'elle entraîne aucun antécédent criminel et sans qu'elle puisse avoir aucune conséquence pénale ou pénitentiaire. » Les raisons à l'appui de cette proposition ne manquent pas. Pour provoquer de la part d'un père de famille cet appel contre nature à une force étrangère, il faut, en effet, des motifs bien sérieux, ou un emportement

[1] César Pratense, de Florence.
[2] Art. 378 du code civil.

sauvage ou des vices raffinées ou une persévérance tenace dans l'inertie. Où chercher l'origine de telles misères, chez un enfant tout jeune encore? A qui en attribuer la responsabilité? Le sujet peut être à la fois très dangereux et très à plaindre. J'en conclus qu'à de pareilles natures mieux vaut un établissement privé, mais dans tous les cas une séparation absolue et un régime tout à fait individuel.

Ni l'un ni l'autre de ces deux partis ne sont possibles à l'égard des enfants trop nombreux (pupilles insoumis de l'assistance publique, enfants envoyés en correction par les tribunaux) qui forment l'effectif des maisons correctionnelles. Nous avons ici des enfants qui ont volé, qui peut-être ont tué, qui ont mis ou essayé de mettre le feu... On les a acquittés comme ayant agi sans discernement. On n'a voulu cependant ni les abandonner à eux-mêmes ou aux influences qui les avaient si fort compromis, ni les envoyer chez les enfants présumés encore pleinement honnêtes de l'Assistance publique. C'est pourquoi on leur réserve les maisons de réforme.

Quelles sont pour celles-ci les règles à suivre, ou du moins quelles sont les plus essentielles?

Si un pays est assez grand pour avoir un certain nombre de maisons de ce genre, ces maisons ne doivent ni se ressembler toutes, ni recevoir les mêmes natures d'enfants. En ce moment, la Belgique (qui sans cesse revise et cherche à perfectionner son régime pénitentiaire) divise ainsi ses colonies d'enfants : 1° colonies pour les enfants mendiants et vagabonds; 2° colonies pour les enfants qui, avant l'âge de onze ans, ont été acquittés, pour avoir agi sans discernement sur des chefs autres que ceux de mendicité et de vagabondage; 3° colonies pour les enfants qui ont été ainsi acquittés après l'âge de onze ans et qui sont par cela même considérés comme plus entamés par le mal. Les enfants détenus par voie de correction paternelle ne sont pas admis dans les colonies du second groupe.

Ce classement est rationnel, et il permet de ne point pousser les subdivisions à l'extrême dans chaque maison prise à part. Chacune de ces maisons a bien ses groupes naturels formés presque toujours d'après l'âge : enfants de moins de onze ans, complètement séparés des autres; enfants de onze à quatorze ans; enfants de quatorze à vingt ans. Si ces groupes sont nombreux, ils se subdivisent aisément, par classe d'abord, puis par métiers[1]. Mais quant

[1] A Ruysselde (que je visitais en mai 1891), chacun des deux premiers groupes compte cent enfants; le troisième, de quatorze à vingt ans, en compte quatre cents.

à la moralité, elle ne sert point à parquer les enfants dans des sous-groupes qui les désigneraient à leurs mutuels commentaires. Si un élément paraît déplacé là où il est, on l'élimine; et, par exemple, de Ruysselde, colonie du second degré, on le dirige sur Saint-Hubert, colonie du troisième degré, où le régime est plus sévère[1].

Chacune de ces trois espèces de colonies est séparée et se suffit à elle-même. Il y a très peu d'années encore, la Belgique avait quelques quartiers de correction insérés, soit dans des colonies de mendiants et de vagabonds, soit dans des maisons de force, comme celle de Gand. Elle n'a pas tardé à en reconnaître les inconvénients : c'est là un point sur lequel il est inutile d'insister... En cette matière, les administrations se guident souvent par des raisons d'économie : là où elles trouvent une place vide, elles l'utilisent. Elles feraient beaucoup mieux de se conduire par des considérations morales, qui, à la longue, finissent toujours par amener la vraie et durable économie[2].

A l'intérieur de chaque établissement, le règlement ne peut que différer selon les âges. Les enfants du premier groupe sont plus souvent ensemble : ils ont à la fois plus d'études et des récréations plus longues. A mesure qu'ils montent en âge, on s'applique non pas à les séparer, mais à diminuer les occasions de conversation. Les études deviennent plus rares, les exercices professionnels deviennent plus longs; les récréations sont assez fréquentes, mais chacune d'elles est plus courte.

Si ces maisons sont bien gouvernées, l'enfant a tout intérêt à y

L'établissement a six instituteurs; puis, pour le travail professionnel (qui est surtout l'apanage des quatre cents enfants du troisième groupe), la subdivision est la suivante : 1° agriculture et horticulture; 2° école de mousses; 3° école industrielle. Mais, à son tour, cette dernière école compte : 1 atelier de forge, 1 atelier de menuiserie et de charronnerie, 1 atelier de tailleur, 2 ateliers de cordonnerie, 1 atelier de tissage et 2 ateliers de vannerie.

[1] En France on les envoie dans des *quartiers correctionnels*; mais ces quartiers, annexés à une prison ordinaire, ressemblent trop à la prison; ils en ont trop la réputation et, par conséquent, l'action et l'influence.

[2] Si l'État est vaste et si, au lieu de trois maisons, comme en a la Belgique, il lui en faut douze, quinze, dix-huit, la sélection doit-elle s'opérer en raison même de la multiplication des colonies? Et, au lieu d'avoir, je suppose, une maison comme la maison de Ruysselde, abritant trois grands groupes d'âges différents, vaut-il mieux avoir une maison spéciale pour chacun des trois âges? La question est délicate. J'incline à croire que, pour un enfant destiné à rester longtemps sous la tutelle, mieux vaut grandir dans la maison où il a été *petit* et où il a dû recevoir, à ce titre, des soins plus affectueux, des conseils plus paternels, qu'il acceptait avec une plus grande docilité.

rester jusqu'à ce qu'il soit majeur ou apte à s'engager. Pour peu que le magistrat ait eu des doutes sérieux sur la moralité des parents, il a dû prononcer l'envoi en correction jusqu'à vingt ans accomplis. La sentence du juge n'a d'ailleurs rien d'irrévocable dans les pays heureusement dotés de la libération conditionnelle; mais il faut alors que le directeur de la maison de réforme soit à même d'apprécier les parents comme il apprécie les enfants. Dans certains cas, il permettra d'aller dans la famille ou de la recevoir dans la colonie; dans certains cas, il le refusera [1]. C'est cette connaissance exacte de la famille et du milieu qui pèsera du plus grand poids sur la résolution à prendre en vue de la libération conditionnelle ou de la libération définitive.

Ici, comme dans tous les modes de répression, en général, c'est l'extrême vigilance qui seule permet un adoucissement souhaitable. Et pourquoi l'adoucissement du régime, pourquoi la prédominance des mesures simplement éducatives ou préventives sur les mesures vraiment pénitentiaires est-il souhaitable plus que partout ailleurs? Parce qu'il s'agit d'enfants : ce mot peut suffire. Mais supposons que l'éducation dite correctionnelle ou réformatrice fût trop sévère, au point d'avoir les apparences et la réalité d'une vraie peine, voici les scrupules très graves qu'elle soulèverait de nouveau. « Si vous internez un enfant jusqu'à la majorité, dirait-on au juge, ce sont les plus innocents, c'est-à-dire les plus jeunes que vous frappez le plus durement, puisque plus ils seront jeunes, plus la peine sera longue... » C'est, en effet, ce que pensèrent longtemps les magistrats : aussi cette crainte d'une longue « correction » les amenait-elle à multiplier les petites peines. Ne voulant pas prendre sur eux d'acquitter un fait patent, visé par la loi, ils envoyaient l'auteur en prison pour huit jours, quinze jours, puis l'y renvoyaient de nouveau. Le système était déplorable et on en revient, car on dit que l'envoi en correction est moins pour l'enfant une punition qu'un bienfait, et que si l'on devait craindre d'allonger la punition, l'on ne doit pas craindre d'allonger le bienfait. Le raisonnement sera irréprochable et il sera justement écouté, si le régime de ces établissements est intelligent, miséricordieux et protecteur, si l'on y fait en sorte que les enfants, dans la suite de leur existence, n'aient pas à regretter d'y avoir longtemps vécu.

[1] Il le devra souvent, par malheur, si nous nous en rapportons aux statistiques de M. Raux. Parmi les enfants du quartier correctionnel de Lyon, il en trouvait seulement 13 pour 100 qui eussent eu dans leurs familles une surveillance normale. Il en comptait 8 pour 100 qui avaient été excités au mal par leurs parents; 38 pour 100 qui avaient été sans surveillance; 41 pour 100 qui avaient été l'objet d'une surveillance mauvaise, c'est-à-dire contradictoire, tour à tour faible ou brutale.



Mais il ne suffit pas de tracer les cadres de l'éducation correctionnelle : ces cadres, il faut les remplir. L'exécution, je ne saurais trop le répéter, vaut mieux que la théorie, et un bon directeur vaut à lui seul tout un système. Un écrit ne peut donc formuler ce que le cœur et la ténacité du dévouement doivent créer. Aussi me bornerai-je à dire brièvement comment ne doivent pas être ces établissements réformateurs.

Il est beau d'avoir une exploitation rurale vaste, fertile et bien tenue; mais si ces avantages tout extérieurs sont obtenus par les millions du budget, si cette amélioration antiéconomique du domaine met les enfants dans des conditions factices, impossibles à retrouver pour eux dans la suite, l'essai n'est pas, au fond, moins funeste que celui des écoles professionnelles trop théoriques et trop luxueuses : les unes et les autres ne préparent que des déclassés.

Ce luxe excessif peut être obtenu autrement que par les sacrifices de l'État, et ne pas en être meilleur. Il peut se rencontrer des philanthropes capables de faire de très bonnes affaires, qui, profitant d'une main-d'œuvre à peu près gratuite, arrivent à transformer leurs colonies en sources de richesses. Ils y arriveront plus sûrement encore et plus vite, s'ils sont servis par des collaborateurs de second ordre, que leurs vœux obligent personnellement à la pauvreté, et si le caractère de leur œuvre leur vaut des fondations généreuses, des legs pieux. Tout cela, je m'empresse de le dire, peut être obtenu très honnêtement : tout cela peut être organisé d'une manière irréprochable, tourné au profit des enfants comme au profit de la société. Mais dans tout établissement collectif (l'histoire même des ordres religieux nous le prouve) la richesse est dangereuse, et le moment où on y parvient est le moment critique, celui où une direction élevée et clairvoyante est plus nécessaire que jamais. Que les ressources bien gagnées se dissimulent heureusement dans des opérations intelligentes, dans des dépenses reproductives; qu'elles servent à fonder des maisons nouvelles, à venir au secours de celles qui périclitent : tout cela est bon. Mais si on en fait montre et étalage, elles gâteront à la fois les enfants et leurs gardiens; car ou les uns et les autres compareront la dureté de leur vie à l'opulence des produits nés de leur travail, et ils deviendront aisément envieux; ou on accroîtra leur bien-être et leurs satisfactions au delà de ce qui est prudent, et le vice ne tardera pas à lever la tête.

D'autre part on a vu de petites entreprises plus modestes, se donnant des airs de milieu intime et familier. L'écueil est alors

dans l'abandon d'une direction trop personnelle qui laisse voir ses préférences, qui charge l'un et ignore l'autre; elle ne voit, que lorsqu'il est trop tard, ni les jalousies couvées en secret ni les conspirations qui en résultent. Viennent alors des plaintes et des enquêtes bruyantes qui enveniment le mal : car non seulement elles rendent plus sensible ce mélange de faiblesse et de colère, mais elles provoquent les dénonciations, les vengeances, les destitutions et trop souvent les faux témoignages.

Les établissements publics sont peut-être mieux garantis contre ces derniers fléaux. Mais comme un examen superficiel peut abuser les visiteurs, les inspecteurs de passage et les préfets et les ministres! Je n'en désigne aucun : j'en suppose simplement un comme type de ce qui doit ne pas être. L'aspect est correct, il est militaire, il est même élégant et fleuri. On y a cultivé de nouveau l'essai des bataillons scolaires. Non seulement il y a une musique (ce qui, dans une grande agglomération, est à la fois facile et nécessaire à établir et ce qui donne satisfaction à des aptitudes très dignes d'intérêt); mais il y a un déploiement de tambours et de clairons qui touche au ridicule. On s'expose à trouver, dans la poche d'un des pupilles, une lettre comme la suivante, écrite par un père modeste, mais sensé : « Je sais bien que tu joues de la trompette, mais j'aimerais bien voir si tu sais un état [1]. » Or, peu y savent véritablement un état. L'instruction primaire y est cependant fort réduite, sous prétexte de travail en plein air ou de travail manuel, et, quand finit l'hiver, elle est à peu près arrêtée. Aussi pourrait-on dire, en un sens plus ou moins favorable, ce qu'un document officiel a écrit de l'un d'eux : « Dans cet établissement modèle, que l'on vient examiner même de l'étranger, les jeunes gens jouissent, sous une autorité ferme, d'une liberté effective plus grande, par leur régime de travail et de vie, que celle des élèves d'internats scolaires. » C'est beaucoup de liberté. Comment en use-t-on? Il y a des ateliers nombreux; mais l'autorité, quoique ferme, laisse à l'enfant la liberté de passer de l'un à l'autre, d'essayer aujourd'hui de la menuiserie et demain d'aller à la cordonnerie. Puis tout à coup, on réclame de divers côtés des bras pour les travaux de la terre, mais trop souvent pour des besognes de fantaisie, terrassements, embellissements des jardins réservés... Les visiteurs arrivent : on les reçoit dignement; car il y a des chevaux et beaucoup de voitures à la disposition du directeur. Pendant qu'on revient de la gare, la trompette a sonné, tout est rangé, la musique joue, les bataillons manœuvrent; les plus mauvais garnements sont ceux qui

[1] Textuel et authentique.

ont l'attitude la plus crâne, le défilé le plus correct et les saluts les plus réglementaires. A ceux qui ont des instincts batailleurs et violents on a ménagé de précieuses ressources : car, sous couleur d'imiter tous les exercices du régiment, on a inventé d'apprendre aux enfants, non seulement la gymnastique, mais l'escrime, le bâton et la savate. Le jour d'une évasion, l'on aura la satisfaction d'apprendre que cette instruction-là, du moins, n'a pas été sans résultats. Viendra un jour où un meurtre sera commis dans la maison. Peut-être en sera-t-il très peu parlé : peut-être la presse comprendra-t-elle cette fois que le bruit en pareille conjoncture est inutile et compromettant. Mais le meurtrier sera traduit devant la cour d'assises du département. Là, on saura qu'il s'agit d'un assassinat par jalousie et par jalousie d'affection contre nature, et que ce mal sévit partout dans la colonie à l'état permanent. Alors diverses personnes seront amenées à regarder de plus près. On apprendra que la discipline (par une contradiction qui ne doit pas étonner, car elle est fatale) est très inefficace et très dure; trop dure quand elle essaye de se défendre contre le désordre, trop molle quand elle s'est sentie impuissante ou désavouée, et ainsi de suite. Ceux qui voudront savoir la vérité apprendront qu'il y avait une chambre de discipline où les enfants punis marchaient en ellipse du matin au soir, et avant d'aller se coucher sur une planche, faisaient ainsi 40 kilomètres dans un jour sur des carreaux inégaux où chancelaient leurs membres épuisés. En revanche, les enfants réunis menacent outrageusement les gardiens. S'ils sont huit ou dix en face de lui, dans un coin ou au milieu d'un champ, ils lui promettent, soit des coups, soit une dénonciation. « Nous dirons que tu nous as frappés, malgré le règlement. » Et en effet il arrive qu'ils le disent; devant l'accord si bien concerté de leurs témoignages, le gardien souvent est révoqué par dépêche télégraphique. S'il a été assez heureux pour n'être que déplacé, vous pourrez peut-être le rencontrer un jour où l'autre dans quelque établissement pénitentiaire. Lui voyant faire son service dans un autre où certains corridors doivent être éclairés au gaz à midi, vous le plaindrez... Il vous répondra qu'il est encore mieux là que dans telle colonie... En deux ou trois phrases dites à la dérobée, il vous confirmera que telle maison, qui apparaissait aux visiteurs comme un paradis retrouvé pour la jeunesse repentante, ressemble plutôt à un enfer pour l'homme qui veut y faire son devoir en conscience.

Dans les esquisses qui précèdent, j'ai montré les écueils des établissements libres tout aussi bien que de ceux de l'Etat. Il fut un temps où le législateur français faisait appel aux créations privées : il lui offrait son concours en même temps qu'il leur

annonçait son contrôle, et il ne s'apprêtait à fonder des établissements publics que si l'initiative des particuliers ou des associations devenait insuffisante. Il n'en a pas été de même depuis dix ans; et un document officiel nous montre clairement la tendance à laquelle on a cédé. « En 1882, le nombre des colonies privées, pour les garçons, était de 27; il n'est plus que de 11 aujourd'hui (en 1890), mais le concours d'un certain nombre d'entre elles reste *encore* nécessaire, puisque les établissements de l'Etat renferment le nombre maximum de pupilles qu'ils peuvent contenir : la création d'annexes ou d'établissements nouveaux serait donc indispensable pour recevoir les 1796 enfants aujourd'hui *confiés matériellement* à des établissements privés. » Cette expression « confiés matériellement », n'est pas très obligeante. La passion pour l'œuvre qu'on dirige est cependant bien excusable lorsque, même au prix de quelque injustice, elle provoque une émulation jalouse dans l'action et dans le dévouement. Mais ces substitutions destinées à accroître l'omnipotence de l'Etat ou de l'une de ses administrations étaient-elles bien justifiées par la comparaison des résultats obtenus de part et d'autre?

A l'époque où les créations de l'Etat et les fondations libres n'avaient pas encore cessé de marcher d'accord (selon l'esprit et la lettre de la loi de 1850), elles avaient de 10 à 12 pour 100 de jeunes détenus repris après leur libération, dans un même temps donné. Les colonies privées gardaient une légère supériorité, elles n'avaient que 10,50 au lieu de 12,50 pour 100. Telles sont les proportions encore observées dans les années qui se groupent avant et peu après 1880. Mais dans les années 1885, 1886, 1887, les chiffres changent; car voici ce que la statistique officielle du ministère de la justice[1] nous montre. Les 22 colonies privées ont eu, dans ces trois années, 531 libérés, sur lesquels ont été repris et condamnés (jusqu'au 31 décembre 1887) 58 anciens jeunes détenus, soit 11 pour 100. Dans le même espace de temps, les 7 colonies publiques ont eu 242 libérés, sur lesquels 57, soit 24,50 pour 100 ont été repris et condamnés. En 1888, dernière année dont nous ayons en ce moment la statistique, les 20 colonies privées subsistantes restent à 11 pour 100; le compte des colonies publiques s'est un peu amélioré, mais il est encore à 19 pour 100.

D'où cela vient-il[2]? J'écarte toute question capable de diviser et

[1] *Compte général* pour 1887, p. 100.

[2] Pour expliquer cette supériorité, constamment observée, des colonies privées, certains comptes généraux, dans les rapports d'ensemble, signés du ministre de la justice, ont insinué que les colonies publiques recevaient de plus mauvais éléments que les autres. Je ne vois pas ce qui peut justi-

d'irriter les esprits; j'écarte encore bien davantage toute question de personnes, et je m'arrête à un fait constant. Dans le document que je citais tout à l'heure, on a pu remarquer la phrase suivante : « Les établissements de l'Etat renferment le nombre maximum des pupilles qu'ils peuvent contenir. » Oui, en effet, tandis que les colonies privées avaient une moyenne de 150 enfants, les établissements de l'Etat avaient une moyenne de 400. Faut-il chercher autre chose? Il est de l'essence de l'initiative privée de naître sur un point donné, d'être individuelle et locale, de circonscrire par conséquent ses efforts et de les appliquer à des éléments connus. Il est de l'essence de l'action de l'Etat d'être universelle et on est tenté de dire sans limites. Je n'examine pas quelles sont les sphères où un tel mode d'action reprend ses avantages. Mais je constate qu'en matière d'éducation correctionnelle, l'agglomération à laquelle tend presque invinciblement l'Etat n'est pas une bonne chose. Parmi les colonies privées, il en est une qui semble constituer une exception, c'est la colonie de Mettray, l'une des plus nombreuses et cependant l'une de celles qui ont le moins de libérés repris et condamnés. Mais c'est le moment de rappeler encore que Mettray a su concilier deux systèmes en apparence opposés, une concentration de certains services et la dissémination des groupes d'enfants organisés en « familles » distinctes et séparées.

En résumé, la réforme des enfants déjà signalés comme dangereux est si difficile, les influences qui ont compromis ces enfants sont si nombreuses et si diverses, qu'il est impossible de se cantonner dans un système exclusif. Il est des cas où le placement isolé dans une famille est excellent, il en est d'autres où il serait détestable. A tel enfant conviendra la colonie rurale, à tel autre l'éducation industrielle. Il faut louer les grandes administrations qui font appel à l'initiative individuelle, qui leur témoignent de la confiance et leur laissent le soin de résoudre certains problèmes délicats dont les données ne peuvent être connues que sur place : il faut louer les fondations privées qui acceptent, qui sollicitent même le contrôle public. On doit être heureux de voir un aumônier honoré dans un établissement laïque; et l'on doit admirer la sagacité de certains religieux qui, ayant fondé des colonies agricoles,

fier cette assertion; car, dans les calculs que je donne, je laisse de côté les *quartiers correctionnels*. Je me reporte, du reste, au document officiel que j'ai déjà cité du ministre de l'intérieur et j'y lis ce qui suit : « Pourquoi faut-il encore apprendre à tant de personnes que les pensionnaires des six colonies publiques sont non seulement exempts de toute condamnation, mais ne doivent trop souvent les dangers d'où il a fallu les tirer qu'à la négligence, à l'abandon et à l'indignité de la famille? »

ont voulu que les différents chefs d'exploitation fussent mariés[1].

Cette diversité dans les moyens n'empêche pas qu'une unité finale ou qu'un petit nombre de principes simples ne président à l'œuvre réformatrice. Les enfants admis dans ces maisons ne sont ni des enfants purement malheureux et délaissés, ni des enfants qu'on ait pu juger vraiment punissables. Il faut donc les classer surtout d'après l'âge et organiser entre eux des groupes réguliers, sur les mêmes bases que les groupes ordinaires d'enfants. Point d'allusion blessante ou décourageante à leur état! Point de pédagogie spéciale, point de livres à leur usage particulier[2]. Oh! sans doute, il leur faut un enseignement religieux! Au nom de qui peut-on supprimer l'autorité malfaisante du père selon la nature, si ce n'est au nom du Père qui est dans les cieux? Mais enfin trop heureux serions-nous si nous étions en mesure de dire en cela comme dans le reste : qu'ils soient élevés comme les autres, en vue de la vie commune! Si, sans le leur dire, on s'inspire du sentiment de leur origine, de celui de leur destination probable, que ce soit pour simplifier leur enseignement et pour le rendre plus pratique. Dans une classe ordinaire, un maître peut se dire : « Si j'élève çà et là mon enseignement, quelqu'un de ces enfants en profitera pour devenir curieux de choses plus nouvelles : il fera peut-être un jour un homme d'élite, et, en attendant, en quoi aurai-je porté tort aux autres? » — Ici, le maître doit se dire surtout : « Si je laisse un seul de ces enfants démuni de ce qui doit lui assurer un placement honnête, si j'encourage son imagination dans un essor que rien ne lui permettra de soutenir, c'est moi qui l'aurai fait retomber dans les déclassés, c'est moi qui en aurai fait décidément un agent de désordre. » — Je suppose maintenant que, parmi ces enfants, il s'en révèle accidentellement de beaucoup mieux ou de beaucoup plus mal doués que leurs camarades; il sera bon de les envoyer dans un milieu mieux approprié à leur caractère. Les uns iront dans une bonne école professionnelle, si on ne peut les remettre à une famille offrant des garanties qui, pour ce genre de cas, sont très rares. Quant aux autres, il faudra, ainsi que le fait la Belgique, les donner à une maison où domine le côté disciplinaire et répressif. Dieu fasse qu'on ne soit pas obligé de les condamner pour un acte grave et public et d'en faire de véritables détenus!

[1] Telle est la colonie de Gradignan, près Bordeaux. En 1871, Mgr Guibert y envoya beaucoup d'orphelins de la guerre et du siège.

[2] J'ai retenu ce précepte de deux hommes qui s'y connaissaient : l'abbé Crozes et l'abbé Scalla (tous les deux ont été aumôniers de la Petite-Roquette).



A partir de quel âge le mineur peut-il être positivement puni? D'après ce que nous venons d'établir, à l'exemple des nouveaux codes européens, la fameuse question de discernement de notre article 66 ne paraît plus avoir une grande raison d'être. Au-dessous d'un certain âge, cette question est insuffisante, au delà elle est superflue; mais, dans aucun de ces deux cas, elle ne mérite de servir de critérium pour décider de l'avenir d'un enfant. Pour qu'un enfant soit coupable, il ne suffit pas qu'il puisse discerner intellectuellement le bien du mal; il faut qu'il ait des forces suffisantes pour faire l'un et éviter l'autre. Un enfant que ses parents jettent sur le pavé ou repoussent de leur maison en le rouant de coups, peut très bien penser qu'il n'a pas le droit de coucher dans une maison qui n'est pas à lui, à plus forte raison de prendre dans un champ ou à un étalage de quoi se nourrir : la preuve en est qu'il s'en cache du mieux qu'il peut; s'il mendie, il en est honteux. Irez-vous cependant lui en faire un crime?

Il y a un âge en deçà duquel l'enfant reste en période d'éducation, ce qui veut dire qu'il a besoin d'être dirigé, qu'il doit subir et accepter des influences : la docilité même qu'on lui demande pour les bonnes peut le rendre plus accessible aux mauvaises, si les premières n'ont pas été assez prolongées ou assez fortes pour le prémunir contre les secondes. Donc, tant qu'il est en période d'éducation, soumettez-le à l'éducation. Si l'ordinaire ne suffit pas et est devenue inapplicable pour lui, donnez-lui-en une autre, plus préservatrice ou plus réformatrice, et ayez dans celles-ci plusieurs degrés qui vous permettent les ségrégations et les sévérités nécessaires. Mais respectez les indications de la nature : souvenez-vous que l'enfance reste longtemps un âge de transformation; souvenez-vous qu'à travers les métamorphoses physiologiques provoquées par le conflit des influences héréditaires, la société jette ou laisse tomber au hasard mille actions perturbatrices. A côté de la responsabilité des parents, mettez la responsabilité du public, et ne vous hâtez pas de lui substituer celle d'une créature faible et inachevée.

Mais enfin, tout ceci convenu, il faut bien en venir à un instant où le mineur doit être considéré comme élevé, moralement, socialement, et où, par conséquent, les raisons que la société a de punir sont valables contre lui comme contre l'adulte. Toute fixation précise a forcément quelque chose d'arbitraire et qui, dans tels ou tels cas individuels, prête à des objections possibles [1]. Il en faut une

[1] Mais il ne faut pas oublier que nous avons les circonstances atténuantes, la loi Bérenger, etc.

cependant, et celle qui a choisi l'âge de seize ans est parfaitement rationnelle. A seize ans, l'enfant a reçu toute l'éducation nécessaire, et s'il continue à s'instruire théoriquement, c'est en vue d'arriver à des situations sociales plus élevées : autrement il doit être en état de gagner sa vie et il figure par conséquent dans les cadres normaux de la société.

Quelques théoriciens ont demandé qu'on reportât plus loin (à dix-huit ans, par exemple) l'âge de l'irresponsabilité pénale. Indubitablement les circonstances nouvelles ne sont pas favorables à une semblable proposition : car partout, chez tous les peuples civilisés [1], l'adolescence est devenue plus précoce. Elle est surtout plus précoce pour le mal. L'une des raisons principales de ce fait est l'accroissement des populations urbaines au détriment des campagnes; une autre est le développement de l'industrie mécanique où un travailleur de seize ans peut rendre à peu près autant de services qu'un homme de vingt-cinq. Aussi tel adolescent qui, dans la première partie de ce siècle, n'était qu'un apprenti, est aujourd'hui un véritable ouvrier, rémunéré.

De cet ensemble de faits, il résulte que la société met plus vite à la disposition des enfants les moyens de s'incorporer à elle, de jouir de ses avantages, de participer à ses plaisirs, aux faux et aux vrais, d'accroître enfin de meilleure heure ou ses forces productives ou ses destructions et ses désordres. Tandis qu'on hâte ainsi la précocité de l'adolescence, retarder sa responsabilité pénale serait un non-sens et, qu'on le regrette ou non, une impossibilité.

Qu'on se reporte d'ailleurs aux crimes et aux délits des mineurs de quinze, seize, dix-sept, dix-huit ans que jugent nos tribunaux et nos cours d'assises. Ce qui domine ici n'est plus le laisser-aller du vagabondage ou la légèreté d'un enfant mal surveillé; ce qu'on trouve, c'est le parti pris de s'amuser sans travailler, donc au détriment des autres; chez les uns, c'est le jeu conduisant à l'escroquerie; chez les autres, c'est la filouterie, le maraudage, c'est l'exploitation du vice d'autrui, comme du sien, c'est le mélange de lâcheté et de cruauté amené par des habitudes contre nature, c'est la jalousie féroce, c'est le vol à tout moment, puis enfin c'est le meurtre accompli comme au hasard, sans longue préméditation peut-être, mais sans répugnance et, sur le moment tout au moins, sans remords.

[1] Au moment où l'on discutait, au congrès de Saint-Pétersbourg, la proposition dont je parle, un magistrat russe me racontait que, tout récemment, on avait condamné à Moscou un malfaiteur de quatorze ans, qui gagnait déjà par lui-même assez d'argent pour entretenir trois maîtresses à lui tout seul.

Ces adolescents cependant sont bien loin d'être nés à l'état de monstres. On en a bien condamné depuis deux ans. Relisez leurs causes, obtenez de pouvoir étudier leurs dossiers. La plupart de ces jeunes gens sont affadis et légèrement arrêtés, dans la fin de leur développement, par l'habitude de la débauche; mais les enquêtes faites sur eux ne les donnent pas comme des malades; ils sont solides et bien bâtis. Les aliénistes ont beau les interroger et les regarder, scruter leurs antécédents, sonder la profondeur de leur jactance, ils n'y trouvent rien qui relève de la médecine mentale, « ni vertige obscurcissant la raison, ni impulsions, ni obsessions, ni délire ». Ce sont des enfants qui ont été parfois très bien élevés, par un père laborieux, par une mère tendre et dévouée. Ils ont été à l'école, ils s'expriment avec une netteté remarquable. Parmi les plus abjects de ceux qu'on vient de condamner à mort et d'exécuter, j'en trouve un (Doré) auquel un instituteur avait donné consciencieusement le certificat mémorable que voici : « Assez bonne conduite, bonne tenue, intelligence ordinaire, travaillait bien. *Il possédait un peu de toutes les questions du programme.* »

Ils possèdent aussi un peu de tous les métiers, car ils en essayent un grand nombre, parmi lesquels il s'en trouve toujours qui eussent pu leur donner des moyens d'existence parfaitement suffisants. Ils les quittent l'un après l'autre, pour chercher quoi? Les lectures malsaines, la liberté, le jeu, les fêtes, les rencontres qui les étourdissent et qui doivent les perdre. D'autres conservent précieusement leur place, mais quand ils croient y avoir trouvé les moyens de se procurer par détournements l'argent nécessaire à leurs plaisirs du soir et du dimanche ou du lundi. Les seconds comme les premiers roulent de faute en faute, jusqu'à ce qu'une lourde condamnation, brisant tout à coup la suite de cette existence de désordres, les remette en face de leurs consciences et leur rappelle les bonnes influences qui l'avaient formée. Les arrêter et les condamner, la société ne pouvait plus faire autre chose pour se protéger contre eux et, j'ajouterai, pour les protéger contre eux-mêmes.

Henri Joly.

LE GRAND SYLVAIN[1]

XIII

Pendant que l'on disposait ainsi de son sort, que devenait Marcelle Fromont?

Sa vie triste et monotone, malgré quelques changements superficiels, ne s'était au fond guère modifiée. Dans le petit logis de la rue d'Auge, toujours même désolante solitude, aux heures où le capitaine était à son service, et à son retour, toujours mêmes réflexions mélancoliques, mal dissimulées sous de froides plaisanteries, qui ne faisaient illusion ni à l'un ni à l'autre des deux pauvres exilés.

Quoique les premières négociations relatives au mariage de Marcelle aient été menées assez brusquement, comme on l'a vu, Mme Legouez, avec son étourderie habituelle, n'avait encore officiellement rien communiqué à M. Fromont, lorsque la bavardise de Pulchérie était venue tout compromettre. Ainsi qu'on le pense, le capitaine n'avait pas été sans recueillir, çà et là, bien des bruits insolites. Très froissé, il avait aussitôt communiqué ses inquiétudes à sa nouvelle amie. La vieille Parisienne, sans prononcer un seul nom, l'avait tout simplement informé qu'un projet d'union, très vague d'ailleurs, était, malgré tous ses efforts, resté sans résultat. Une telle sollicitude pour sa fille avait alors vivement touché le capitaine; mais, en même temps, il s'était senti plus fortement découragé. Si la fée Carabosse, elle-même, malgré la machiavélique habileté que lui supposait M. Fromont, échouait dans ses entreprises, qui donc réussirait? Il fallait bien définitivement renoncer à établir Marcelle. Aussi, à partir de ce jour, il ferma complètement son cœur à toute illusion et résolut d'organiser la vie de sa fille et la sienne comme ne devant plus, par la suite, subir aucune transformation.

Marcelle cessa désormais de se faire accompagner par Françoise, la cuisinière. Elle sortit seule, coiffée d'un chapeau fermé, ce qui

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 septembre et 10 octobre 1891.

lui donnait complètement l'apparence d'une jeune veuve. Elle fut reconnaissante à son père de cette demi-indépendance dont la privation pèse tant aux femmes ayant dépassé la vingtième année. M. Fromont se reposa aussi davantage sur sa fille de la direction de la maison, et la maison s'en trouva bien.

Le capitaine, à l'aspect plus luisant de son cabinet, à la propreté méticuleuse des appartements, à la rectitude du couvert, à l'ordre parfait de tous les comptes, ne pouvait s'empêcher, plus que jamais, de regretter qu'une pareille ménagère n'eût pas une nombreuse famille à gouverner. Quoiqu'il se fût interdit maintenant tout retour en arrière, le spectacle du présent le ramenait violemment malgré lui vers ses préoccupations passées. Il avait cru bannir la tristesse du petit logis par un grand et solennel acte de résignation, mais il s'aperçut vite qu'il n'avait fait que remplacer l'espérance par le désespoir, et que l'inertie dans le malheur est mille fois pire que les efforts les plus douloureux pour en sortir.

Il dissimula toutefois, à sa manière, comme dans toutes les circonstances où le découragement semblait l'étreindre davantage, c'est-à-dire qu'il chercha plus activement à distraire sa fille.

Il lui parlait à tout instant de sa collection de papillons. Il l'interrogeait sur le résultat de ses courses, et même, le pauvre homme y prenait part quelquefois. Le but de toutes les excursions était, bien entendu, la capture du Grand Sylvain, mais l'insecte décevant, trompant toujours l'attente des chasseurs, ne se laissait voir nulle part. D'ailleurs, la saison s'avançait et il eût été presque miraculeux maintenant de mettre la main sur une espèce rare. Pourtant, la jeune fille cherchait quand même, comme puisant à cet exercice je ne sais quelle joie intime et contenue, sans doute le souvenir de sa mémorable chasse avec son grand ami, jour de fête qui faisait date dans sa vie ! A présent elle ne le voyait presque plus, M. Lemercier, si ce n'est chez les Durier, où, en ces derniers temps, il s'était même bien souvent abstenu de paraître. Est-ce que lui aussi l'abandonnait? Pourquoi n'avoir pas, selon sa promesse, organisé une seconde excursion à la recherche du fabuleux insecte? Mlle Fromont n'avait pas osé insister de nouveau, mais elle se demandait quelle circonstance étrange était venue le détourner d'une entreprise à laquelle il paraissait si vivement s'intéresser. Et puis voilà qu'en souriant elle se rappelait sa main si longuement serrée par son grand ami, un peu distrait sans doute!... Ce bon M. Lemercier, comme elle l'aimait!

C'est plongée dans de telles réflexions que, vers la fin de septembre, par une tiède après-midi, Mlle Fromont sortit pour aller visiter ses pauvres du quartier de Vaucelles. La rue que suivait

Marcelle serpente à travers les carrefours du vieux Caen et mène à Louvigny, le Robinson caennais. A quelque distance de la ville, le long de la rivière, elle s'arrêta à la porte d'une chaumière délabrée. C'était là le but de sa promenade. Elle allait distribuer à de pauvres gens quelques secours matériels pris sur sa modeste bourse, et, mieux encore, les consolations que pouvaient lui dicter son cœur et son expérience personnelle des misères d'ici-bas.

Comme elle sortait de ce taudis, entourée et remerciée par tout un groupe sordide et repoussant, un officier passait, qui la salua. Mlle Fromont reconnut M. de Vorède. Celui-ci fit quelques pas encore d'une allure indécise dans la direction de la ville, puis se retournant tout à coup :

— Pardon, mademoiselle, dit-il en abordant la fille du capitaine, j'aurais une question à vous adresser. Mme Legouez a-t-elle déjà quitté Caen? Je crois bien que c'est vers cette époque qu'elle devait retourner à Paris...

— Mme Legouez est toujours chez son neveu, monsieur, dit la jeune fille.

— Merci, mademoiselle. Alors, j'irai la voir demain... M. Lemercier va toujours bien?

— Mais, je pense, monsieur, répondit Marcelle assez embarrassée.

— J'ai eu l'honneur, il y a quelques semaines, de lui être présenté par sa tante.

— Ah! fit simplement la jeune fille, de plus en plus intimidée de ce colloque inattendu.

— Oui, continua le lieutenant, sans paraître remarquer le trouble de Marcelle, et ce jour-là, précisément, Mme Legouez m'a prié de lui recueillir quelques renseignements au sujet d'une affaire qui l'intéresse. J'ai un peu tardé à lui rendre réponse, en sorte que je craignais d'arriver trop tard.

Insensiblement, pendant cette conversation insignifiante, Marcelle avait suivi le jeune officier, qui, d'ailleurs, lui aussi revenait à Vaucelles. Au mot de renseignements, sa curiosité féminine fut mise en éveil et peut-être se trahit-elle par un mouvement involontaire qui n'échappa point à M. de Vorède. Il comprit que, sans trop déplaire maintenant, il pouvait accompagner son interlocutrice, et que, même, la jeune fille lui saurait mauvais gré de laisser ainsi la conversation suspendue sur un point d'interrogation.

Il poursuivit donc, parlant de Mme Legouez avec vénération, du capitaine comme d'un officier très distingué, faisant entre temps de timides allusions à l'état d'isolement de Marcelle, et surtout, par des transitions habilement ménagées, revenant à chaque instant

à M. Lemercier dont il avait entrepris discrètement l'éloge, d'un air si convaincu et si naturel, qu'il semblait ne rappeler qu'incidemment une opinion depuis longtemps admise et universellement reconnue.

A mesure qu'il discourait, Mlle Fromont, assez étonnée d'abord de ce brusque accueil, se remettait peu à peu, écoutant avec un réel intérêt les paroles mielleuses qui sortaient des lèvres dorées du jeune officier. Elle le trouvait aimable, courtois, distingué dans sa tenue irréprochable et se sentait agréablement surprise de l'entendre parler du prochain d'une façon si sincèrement élogieuse.

En vérité, elle ne se doutait pas que l'on pensât tant de bien de son humble grand ami! Elle ne put s'empêcher de manifester sa reconnaissance à M. de Vorède.

Ils arrivaient à l'entrée de la rue Branville. Mlle Fromont avait quelques courses à faire au delà de l'église. Ils se séparèrent, et la jeune fille trouva sous l'abri de son chapeau fermé l'audace d'adresser un charmant sourire au lieutenant, quand celui-ci s'excusa de l'avoir importunée si longtemps de son bavardage.

M. de Vorède s'éloigna fort content de lui-même et de la prodigieuse habileté qu'il venait de déployer. Décidément le sort le servait bien.

— A l'autre maintenant, pensa-t-il en se frottant les mains.

L'autre, c'était M. Lemercier.

M. de Vorède, personnage peu scrupuleux, comme nous l'avons déjà vu, s'ennuyant d'ailleurs énormément dans cette cité maussade dépourvue de ressources, avait tout simplement, lui aussi, formé le projet d'unir Mlle Fromont à l'entomologiste. Il voyait là un joli piège à tendre à ce grand imbécile de savant, qui, sûrement, serait un mari commode. Quant à Marcelle, une fois mariée, il se flattait de la faire tomber petit à petit dans ses filets. Cette conquête longue et difficile flatterait son amour-propre de Camors en herbe, en même temps qu'elle lui fournirait une agréable vengeance des ridicules propos que la famille de M. Lemercier avait naguère tenus à son sujet. C'est dans cette intention qu'on l'avait vu se mettre audacieusement en rapport avec Mme Legouez.

Celle-ci, depuis le sincère aveu échappé à l'entomologiste, avait, comme l'on pense, franchement abordé la grande question. Elle avait trouvé son neveu tout autre qu'elle s'attendait à le voir en cette circonstance. Loin de protester contre sa passion, d'essayer de revenir sur l'expression trop spontanée d'un sentiment irréfléchi, il avait franchement demandé à y penser sérieusement et mûrement. Un peu désappointée par ce silence inquiétant, la tante, qui comptait ou échouer complètement ou emporter la place au premier assaut,

ne fut pas fâchée de trouver un appui inespéré en la personne du jeune officier que, après un moment de stupéfaction bien naturelle, elle avait accueilli les bras ouverts.

M. de Vorède s'était adroitement arrangé pour se trouver par hasard chez une tierce personne avec la vieille fée, et pour sortir en même temps qu'elle. Quelques paroles banales échangées à propos du parapluie de la Parisienne, que le lieutenant avait habilement su accrocher en passant, s'étaient trouvées tout naturellement engager la conversation. De fil en aiguille, le jeune officier, employant toutes les ressources de sa cauteleuse diplomatie, était parvenu à insinuer timidement que, en dépit de son refus ayant pour cause des raisons toutes personnelles, il serait enchanté de faire par procuration le bonheur de Mlle Fromont. Or il avait cru s'apercevoir que M. Lemercier... Mais il allait passer pour un odieux espion... un horrible indiscret...

— Du tout, monsieur. Je vous en prie, continuez. Vous avez remarqué... ?

Il avait remarqué que M. Lemercier n'était pas insensible aux charmes de Mlle Fromont. Et alors... pourquoi pas?

— Mais oui, pourquoi pas?

— Allons, madame, marions-les!

Et la confiante Parisienne avait, séance tenante, conclu un traité d'alliance offensive et défensive avec le lieutenant qu'elle déclarait maintenant un brave garçon tout de même.

Pour donner plus de poids à l'intervention de ce *deus ex machina*, elle avait recommandé au jeune officier de faire croire à l'entomologiste que l'on commençait à parler de ses amours... Maintenant que tout mystère était éclairci, cet argument ne pouvait qu'être favorable à la cause commune, surtout si M. Lemercier venait à se persuader que cette union paraissait parfaitement naturelle. Car dores et déjà, dans la vie du brave savant, le « qu'en dira-t-on » commençait à prendre une place assez importante, tandis que jusque-là il avait eu, non pas même le mépris, mais la complète indifférence des jugements humains.

M. de Vorède, après quelques entretiens préparatoires avec M. Lemercier qu'il eut beaucoup de peine à conquérir, crut devoir en venir au fait assez brusquement. Cette tactique, ayant toutes les apparences de la franchise, acheva de dissiper les dernières préventions de l'entomologiste.

— Que n'épousez-vous Mlle Fromont? lui dit-il un jour entre deux parties de *rampouff*. (Les cartes devaient décidément jouer un grand rôle dans la vie du brave savant!)

— Que ne l'épousez-vous vous-même? repartit placidement

M. Lemercier, sans oser autrement relever l'impertinente indiscrétion de son interlocuteur.

— J'ai mes raisons, répondit le lieutenant en frisant ses moustaches. Et puis, je ne suis pas encore d'âge à me marier.

— Et moi, n'ai-je pas dépassé cet âge? D'ailleurs, n'épouvanterais-je pas une femme avec tous mes tatillonnages?

— De quels tatillonnages parlez-vous? demanda le lieutenant d'un air d'étonnement parfaitement joué.

— Eh!... enfin... suffit. Je me comprends...

— C'est-à-dire que vous ne voudriez pas d'une femme frivole...

— Justement.

— Epousez donc Mlle Fromont!

— La pauvre enfant!... A vous de couper, monsieur.

Et, prudemment, le jeune officier mettait la conversation sur un autre sujet, mais, le lendemain, il revenait à la charge et il voyait à l'anxiété croissante des regards de M. Lemercier que ses conseils ne tombaient pas en terre stérile. Quelle crédulité naïve et quel beau Sganarelle il ferait!

Le jour même de sa conversation avec Mlle Fromont, M. de Vorède, qui s'était pris depuis quelque temps d'une belle passion pour l'entomologie, retourna chez M. Lemercier, sous prétexte d'étudier sa collection. Mais, entre une dissertation sur le *cerceris buprestícida* et la description d'une variété de *chalcidite*, il avait trouvé le moyen de lui parler vingt fois de la fille du capitaine. Bientôt même, laissant là les insectes, il poussa un si vigoureux assaut sur le terrain « mariage », que M. Lemercier, quoique un peu offensé tout de même de cet étrange sans-gêne, résolut de demander le lendemain un conseil définitif à la tante Legouez. Cet éternel irrésolu avait toujours besoin de la volonté des autres pour corroborer la sienne.

Mme Legouez, comprenant que cette fois son neveu n'attendait plus, pour ainsi dire, qu'un ordre, le donna énergique, impérieux. M. Lemercier devait épouser Mlle Fromont. Maintenant c'était un devoir sacré, puisqu'il vivait à peu près de la vie de tout le monde. Et la tante souligna l'à peu près d'un sourire pour ne pas arrêter son élève en aussi bonne voie. Il restait encore beaucoup à faire, mais ce serait là précisément la tâche de Mme Lemercier.

Il n'y avait donc plus qu'à s'assurer des intentions du capitaine et de sa fille. Mme Legouez s'en chargeait naturellement et dans huit jours au plus, elle irait demander officiellement la main de Marcelle pour Antoine Lemercier.

Ce court espace de huit jours que la vieille tante maintint absolument effaroucha bien un peu l'entomologiste qui aurait voulu

plus de temps pour réfléchir encore. Mais à quoi bon? disait la tante Legouez. Il fallait en finir.

Et M. Lemercier, enchanté et déconfit tout à la fois, hochait la tête... C'était aller bien vite en besogne!... C'était changer bien brusquement d'existence, de régime, d'habitudes... d'habitudes surtout! Au seuil du mariage, il se sentait repris d'un inavouable regret de sa vie maniaque de vieux célibataire... Mais cela, il n'osa pas en faire part à sa tante. Et puis qui sait?... Marcelle Fromont consentirait-elle jamais à épouser un barbon de son espèce?

Dans la soirée de ce mémorable jour, M. Lemercier, au lieu de faire sa promenade sur le tour de ville, s'enfonça à travers champs, du côté de la Délivrande. Il sentait comme un besoin de se trouver seul une dernière fois avec lui-même, afin de se ressaisir, de se reconnaître au milieu du tourbillon qui, depuis trois mois, agitait sa calme existence.

Qu'il faut peu de chose, pensait-il, pour bouleverser la vie d'un honnête entomologiste! Sans ce maudit papillon... Et tout à coup il se rappela la promesse faite à Marcelle. Comment avait-il pu manquer ainsi de parole à cette chère enfant?... Il n'avait pas osé, lui, le grand coureur d'insectes, recommencer la grande chasse! L'amour l'avait rendu timide, honteux; il avait fui sa fiancée... que devait-elle en penser?... Et M. Lemercier se sentait de moins en moins rassuré sur l'issue de son aventure.

Il montait lentement la large route qui conduit au calvaire, les mains derrière le dos, pensif, presque triste. A la veille d'une aussi grave décision, toute sa vie lui revenait à la mémoire, et il trouvait que, en somme, il n'avait point eu trop à se plaindre de la Providence. L'avenir lui réservait-il donc les maux que le passé lui avait épargnés? Il arrivait au sommet du mamelon, au pied de la grande croix qui, de ses bras étendus, domine tout le pays. Au-dessous de lui, presque à pic, il voyait en raccourci le vieux Caen, accrochant à ses mille flèches aiguës des lambeaux de brouillard, et ce spectacle, mille fois contemplé pourtant, M. Lemercier semblait le comprendre pour la première fois. Jamais la sombre cité ne lui avait encore ainsi parlé. Il se sentait le fils de ces antiques murailles. Toute cette étrange et fantastique broderie de pierre, que les siècles peu à peu avaient tissée, c'était son coin de patrie, la patrie de ses père et mère, de ses deux aïeuls, de presque tous ses ancêtres, si haut qu'il remontât. C'est là qu'il était né, là qu'il avait vécu, là qu'il mourrait, mais seul, finissant sa race, sans espoir sur terre au delà du tombeau, à moins que... oh! oui, il le fallait!... Sa petite amie, qu'il aimait tant, ne détournerait pas la tête quand il lui tendrait la main...

En ce moment un clocher de la campagne se mit à sonner l'*Angelus* du soir. Bientôt les sonneries de la ville s'ébranlèrent une à une. Chacune, chantant son hymne sur un mode différent, lança, comme autant de fusées, ses notes sonores dans le silence déjà glacé des hauteurs. M. Lemercier écoutait ravi. Il lui semblait que toutes ces voix répétaient la même chose et chantaient le même cantique en des tons divers : « Epouse-la », hurlait le gros bourdon de Saint-Étienne, en faisant trembler sur leurs bases les deux pyramides de l'église; « épouse-la », répétait le grêle carillon de Saint-Julien, d'une voix perçante comme un son de flûte; « épouse-la », chantait Saint-Pierre, en face de lui à travers les trèfles de son aiguille et de ses huit clochetons; « épouse-la », s'écria tout à coup la tour penchée de Saint-Jean, et elle y mettait tant d'énergie que l'angle d'inclinaison semblait s'accentuer davantage; « épouse-la », gémit Saint-Sauveur, et son timbre mélancolique semblait supplier et prier; « épouse-la », commandait Saint-Gilles, éclatant comme une fanfare; « épouse-la », disaient aussi Saint-Ouen et Notre-Dame, et tous les couvents, collèges, abbayes et chapelles de la vieille cité. Mais, au milieu de ce concert assourdissant qu'on entend à peine de la ville, et qui monte, rauque et violent, pour se répandre sur les plateaux d'alentour, une note plus claire que les autres, un son plus tranchant, plus répété, frappait sans cesse l'oreille d'Antoine Lemercier, sans qu'il pût exactement distinguer sa provenance. Alors il attendit, curieux, et quand, chacune à leur tour, les cloches arrêtèrent leur branle, il se trouva qu'une d'elles encore sonna seule longtemps après les autres, et c'était celle qui intriguait si vivement ce brave Antoine. Et il reconnut que c'était la cloche de Saint-Michel de Vaucelles, la paroisse de sa fiancée.

L'entomologiste resta longtemps au sommet de la colline. Non seulement les cloches, mais la nature entière maintenant lui paraissait s'associer aux mouvements de son cœur. Quand il se décida à redescendre vers la ville, la nuit déjà commençait d'étendre ses voiles sur la vallée, mais quelques rayons, perçant encore les brumes du couchant, illuminaient çà et là de vagues traînées roses l'ocre pâle des vieux peupliers. Du côté de Louvigny, les tons cuivrés ou bleuâtres des trembles, les reflets rouges des marronniers, les larges taches brunes des chênes, miroitaient au souffle du vent et mariaient leurs nuances disparates en une sorte de prisme chatoyant sur lequel se détachait, avec une crudité dure à l'œil, le vert éternellement pur et jeune des prairies voisines de la rivière.

Cette soirée de septembre, avec ces flamboiements surprenants du feuillage qu'aucune autre saison ne reproduit, ce grand calme

descendant peu à peu sur la plaine endormie, tout cela remuait profondément le cœur d'Antoine Lemercier, tout cela agitait son être, en cet instant, d'un singulier tremblement. Et le pauvre homme se demandait pourquoi la nature se faisait ainsi complice de ses plus intimes préoccupations, ne se rendant pas compte qu'il prêtait au monde inanimé des choses le sens idéal des secrètes aspirations dont son âme était pleine.

Aussi, comme tous les conseils qui émanaient des arbres de la prairie, des fleurs du chemin, des derniers cris des oiseaux s'assoupissant dans leurs nids, étaient doux, consolants, fortifiants! Va donc! vieux savant, va donc! Laisse-toi persuader par la brise qui souffle, la branche qui gémit, la douceur du soleil couchant. La route est large encore devant toi et tu peux te permettre « les longs espoirs et les vastes pensées ». Courage! Pourquoi ne trouverais-tu pas dans celle que ton cœur appelle, même amour, même foi, même candeur qu'en toi? Peut-être, pendant que tu hésites, honteux et tremblant, elle pleure en silence tes dédains, ton orgueil qui te retiennent loin de ses yeux... Va donc! et ne parle plus de tes goûts de vieillard, de ta vie trop triste et trop maussade pour une fleur à peine éclose. Le vice n'a pas terni ton visage, les larmes n'ont pas creusé tes joues, l'air du ciel t'a conservé robuste et droit comme à vingt ans. *Væ soli!* Marche! Suis ta destinée! et si un dernier doute te reste en songeant à tes quarante ans, eh bien! lève les yeux, regarde! N'est-il pas des soirs d'automne qui valent des matins de printemps?

XIV

A vrai dire, jamais Marcelle Fromont n'avait aimé d'amour Antoine Lemercier. Le penchant discret qui la poussait vers lui datait de trop loin, était trop inconscient pour contenir la moindre étincelle de passion. D'ailleurs, la pauvre enfant croyait si bien maintenant rester toujours fille que le plus léger sentiment romanesque n'aurait pu trouver place en son imagination. Sans doute, pendant un certain temps, elle avait eu de vagues espérances; même, ne s'était-elle pas figuré que M. de Vorède lui faisait la cour? Elle s'était évidemment trompée, puisque le jeune officier lui adressait aujourd'hui la parole d'un ton si cavalier. On n'aborde point de la sorte une jeune fille qu'on a eu le désir d'épouser.

Son grand ami, elle n'en doutait pas, avait dû tenter quelque chose pour elle de concert avec Mme Legouez. Il l'aimait tant, depuis sa petite enfance, qu'il eût été tout à fait invraisemblable de le

supposer indifférent à la question de son mariage. Il n'avait donc trouvé personne à lui présenter!... Peut-être aussi le pauvre homme avait-il cherché un bon et brave cœur dans le genre du sien, tout simple et tout naïf? Comme si son pareil existait sur terre! Quel mari modèle il aurait fait celui-là, s'il avait voulu!

Et Mlle Fromont se disait qu'elle l'*aurait* volontiers épousé. Mais jamais encore ses projets matrimoniaux n'étaient allés au delà de ce conditionnel passé.

Il est également à remarquer que les innocents travers, les petits ridicules de l'entomologiste, n'effrayaient pas du tout la fille du capitaine. Ce que l'extérieur du rustique savant pouvait avoir de suranné disparaissait complètement à ses yeux. Elle ne pouvait oublier que lui seul, dans la ville entière, ne l'avait jamais abandonnée, s'était constamment occupé d'elle, intéressé à son sort. Ç'avait été comme un parent, un oncle, par exemple. La jeune fille s'attardait assez complaisamment à cette supposition. Elle se voyait plus tard... oh! bien plus tard!... quand son père ne serait plus de ce monde, recueilli par cet oncle adoptif qui, seulement à force de soins et de tendresse, parviendrait à la consoler. Et qui donc alors se soucierait d'elle, si ce n'était ce bon Antoine? Elle comptait véritablement sur lui. Elle se sentait une sorte de droit moral à sa protection, tant et depuis si longtemps l'entomologiste lui apparaissait comme dévoué à sa destinée! En dépit de son antique lévite, de ses sous-pieds, de sa cravate 1830, il avait je ne sais quoi de poétique pour elle, la pauvre enfant. C'était l'ange consolateur des futures douleurs, le seul appui que sa faiblesse entrevît à l'horizon lorsque autour d'elle tout serait brisé.

S'il n'entrait dans le sentiment de Mlle Fromont rien de vif et de passionné, on voit qu'elle éprouvait du moins pour l'entomologiste une profonde affection. Elle l'aimait d'une tendresse sincère, et le seul obstacle qui s'opposât à la transformation de cette calme et sereine amitié était peut-être uniquement l'impossibilité de fonder un espoir quelconque sur un célibataire aussi endurci que M. Lemercier.

Mais nos meilleurs sentiments se cachent souvent dans les mille replis de notre âme comme les fleurs des champs sous l'herbe et la mousse. Mlle Fromont allait bientôt l'apprendre, hélas! en de tristes circonstances. L'ironie cruelle de la vie devait lui envoyer heur et malheur à la fois. La pauvre enfant perdit son père quelques jours après que M. Lemercier eut obtenu sa main.

Vers le commencement d'octobre, à la suite d'un refroidissement, M. Fromont se vit, en effet, brusquement condamné à garder la chambre. En peu de temps ses traits s'altérèrent profondément,

mais aucun autre symptôme n'étant venu d'abord annoncer l'approche d'une maladie grave, Marcelle crut seulement à une indisposition passagère. Le capitaine, d'ailleurs, ne souffrait presque pas. Il parlait même de reprendre son service prochainement, quand un matin, en revenant de la messe, sa fille le trouva sans mouvement et respirant à peine. La pauvre enfant, affolée, courut chercher un prêtre. C'était bien la mort, en effet, qui venait silencieuse et rapide. Une pneumonie s'était subitement déclarée. M. Fromont avait encore sa pleine connaissance, mais déjà ne pouvait plus articuler une parole. Dans la journée, l'agonie commença. Vers cinq heures du soir, apercevant à son chevet M. Lemercier, accouru avec Mme Legouez pour assister Marcelle en ces cruelles conjonctures, il lui fit signe d'approcher. Il eut encore la force de mettre la main de sa fille dans celle de l'entomologiste, et presque aussitôt, le sourire aux lèvres, il expira...

Après un moment de stupeur profonde, la jeune fille avait laissé tomber sa tête sur l'épaule de M. Lemercier, et cet abandon naturel et spontané, défiant toutes les convenances, disait assez quel appui la pauvre enfant comptait trouver désormais dans le cœur de l'entomologiste. Celui-ci n'avait pas dit un mot, mais ses larmes se mêlaient à celles de l'orpheline. Tous deux accroupis au pied du lit pleuraient ensemble leur père. Et cette communion de douleur les fiançait à jamais.

Le lendemain, le capitaine alla dormir sous le tertre vert du cimetière son dernier sommeil. Mme Legouez planta quelques rosiers sur sa tombe et resta longtemps agenouillée après que le convoi fut parti. Elle songeait à d'autres tombes aussi, la chère femme, qui s'étaient ouvertes avant celle-ci pour engloutir ses amours d'autrefois. Dans sa naïve superstition, elle se demandait amèrement pourquoi elle semblait ainsi désigner au trépas ses victimes. Elle tremblait d'aimer trop les deux chères âmes que la mort venait d'unir. Maintenant, son œuvre achevée, toutes ses anciennes tristesses lui remontaient au cœur. Elle comprenait qu'elle allait être obligée bientôt de retourner à Paris. Elle y retrouverait ses cauchemars pénibles, ses sombres préoccupations et son mortel ennui, tandis qu'ici, au milieu du bonheur qu'elle avait fait, tout lui sourirait et l'enchanterait. Mais non, cette fin subite d'un ami à peine entrevu l'avertissait qu'elle avait eu tort de croire un instant à la paix et à l'espérance. De nouveau, elle se prit à détester l'humanité. Le mariage de Mlle Fromont l'avait seule retenue, disait-elle, dans la cité caennaise qu'elle recommençait à blasphémer. Elle n'avait que faire maintenant d'y rester. Il lui fallait son mélancolique entresol parisien.

Aussi, un mois après la mort du capitaine, lorsqu'elle eut calmé de son mieux, avec sa tendresse bourrue, les plus vifs épanchements d'une douleur si cruelle, elle partit pour Paris. Longtemps elle suivit des yeux la vieille ville qui s'enfonçait à l'horizon à mesure que le train s'enfuyait, et, quand le dernier clocher eut disparu à ses regards, elle se mit à pleurer, tout à coup, comme un enfant... Oh! oui, elle reviendrait pour le mariage, malgré le méchant serment qu'elle avait fait de ne plus reparaître. Elle les reverrait, ses fiancés, et les embrasserait encore une dernière fois avant de mourir à son tour, seule, abandonnée, sans personne pour lui fermer les yeux.

XV

La cour d'Antoine Lemercier fut simple et touchante. Au lieu de la charmante ivresse, des rêves chimériques qui accompagnent généralement cette aube du mariage entre jeunes cœurs sincères, ce fut une calme et respectueuse tendresse, plus profonde certes que beaucoup de poétiques amours. Loin d'entrevoir la vie comme une succession de fêtes ininterrompues, loin de se construire un idéal impossible que le premier souffle de la réalité aurait brisé comme verre, Antoine et Marcelle se promettaient d'unir leurs forces et leurs âmes pour faire ensemble bonne figure au malheur, quand il viendrait encore frapper à leur porte, et pour accueillir les humbles joies domestiques avec toute l'expansion de leurs deux êtres confondus. Au seuil même du bonheur, ils venaient de recevoir une trop sévère leçon pour que rien de frivole et de léger entrât dans leurs confidences ou leurs projets d'avenir. Ils avaient besoin l'un de l'autre en tout et partout, voilà ce qu'ils comprenaient pour la première fois, et cette conception enfantine et grave de la vie, inspirée par une tombe à peine fermée, les faisait naïvement s'étonner de ne s'être pas sentis plus tôt mutuellement indispensables.

Naturellement, le passé tenait une large place dans leurs conversations. Le nom de M. Fromont revenait sans cesse à leurs lèvres. Ils se rappelaient mille petits épisodes de sa modeste existence si rapidement terminée, et, maintenant, les premiers déchirements apaisés, ce souvenir avait sa douceur. Les vieux parents de l'entomologiste, dont il avait si scrupuleusement gardé le culte, reparaissaient aussi à l'esprit de M. Lemereier, et il tâchait de faire comprendre à Marcelle toute leur bonté, leur charité.

Chaque jour, ils allaient ensemble au cimetière. Ils montaient,

à travers la ville, la côte sinueuse de Vaucelles, puis prenaient la route d'Allemagne où, à droite, au milieu des grands ifs sombres, étincellent les tombes blanches et les croix de granit. Ils faisaient régulièrement deux courtes stations, l'une au tombeau de M. Fromont et l'autre à celui des père et mère de M. Lemercier. Tous deux ensuite soignaient les rosiers plantés par la tante Legouez et les plates-bandes que l'entomologiste avait tracées autour de la dernière demeure de ses parents. Ils jardinaient ainsi quelque temps en silence, absorbés dans leurs pieuses occupations, tandis qu'autour d'eux les feuilles sèches des marronniers tombaient avec des frôlements métalliques et que les cyprès, agités par la bise d'octobre, secouaient leurs panaches noirs en décrivant de grands cercles dans l'air. L'hiver s'avançait. Les corneilles grises, plus nombreuses, croassaient dans les champs entourant le cimetière. Parfois une mouette, venant de Luc ou de Saint-Aubin, poussait une pointe hardie au-dessus de la ville, en planant gracieusement pendant quelques minutes, puis, pivotant brusquement sur elle-même, s'en retournait à tire-d'ailes vers l'Océan.

M. Lemercier qui avait toujours détesté l'hiver, saison pauvre en insectes, se prenait aujourd'hui à lui trouver un côté pittoresque. En dépit de la tristesse du pèlerinage, lorsque, avec Marcelle, il remontait la route de Falaise, toute brillante de gelée, il se sentait plus vivant, plus alerte que jamais et il avait des envies de serrer sur son cœur sa svelte fiancée qui trottinait à ses côtés. C'est que maintenant les petites bêtes étaient bien loin ! Il comprenait enfin que dans la vie il est telle circonstance où « le masque tombe, l'homme reste et le *savant* s'évanouit. »

Cependant ils parlaient encore quelquefois du Grand Sylvain... Existait-il réellement aux environs le fantastique papillon ? M. Lemercier était-il tout à fait sûr de l'avoir vu?... L'entomologiste commençait à être moins affirmatif à cet égard. Ç'avait peut-être été une hallucination envoyée par la Providence? — Et cela le troublait un peu tout de même.

Ah ! s'il avait su ce qui se passait dans certaine tête brune aux yeux espiègles, et quel projet singulier y avait germé quelque temps auparavant !

Un matin du mois d'août dernier, en ouvrant sa fenêtre, Mlle Marthe Durier, la cadette, avait remarqué au fond d'une clochette de liseron un objet de forme singulière, brunâtre et velouté. Elle avait délicatement étendu la main vers la corniche où serpentait la folle plante et avait refermé ses petits doigts sur un superbe papillon qu'avait attiré sans doute l'aspect verdoyant de l'antique bâtisse.

La première idée de Mlle Marthe avait été d'ameuter toute la maison pour montrer sa trouvaille, car elle ne doutait pas qu'elle eût enfin capturé le célèbre Sylvain dont Mlle Fromont lui avait si souvent parlé! Il était si beau son papillon, si beau, si beau! Elle n'en avait jamais vu de pareil. Ce ne pouvait être que le roi des *Nymphalidæ!* Mais après un moment de réflexion Mlle Marthe changea soudain d'idée et alla tout simplement déposer le magnifique lépidoptère, bien enfermé dans une enveloppe, au fin fond d'un tiroir secret, en compagnie de mille choses précieuses, — coquillages, rubans multicolores, timbres-poste et décalcomanies, — qui formaient son trésor particulier.

Mlle Durier venait de concevoir un grand dessein qu'elle mûrit toute la journée et une partie de la nuit suivante. Oui, elle savait bien maintenant ce qu'elle ferait du bel insecte, quand le temps en serait venu; mais quand viendrait le temps? Son papillon pourrait-il se conserver? Voilà ce dont il fallait s'informer au plus vite.

Un jour donc, à déjeuner, Mlle Marthe, avec un air tout à fait solennel, avait demandé « si Mlle Fromont n'allait pas bientôt se marier? »

— Mais avec qui, ma chérie? lui avait dit son père. Tu sais bien que déjà une fois...

— Alors elle ne se mariera pas?

— Je le crains... A moins que... Mme Legouez prétend toujours qu'elle a un parti en vue... Mais, si ce n'est pas M. de Vorède, je crois qu'elle se moque de nous.

— Pourquoi n'épouserait-elle pas M. Lemercier?

— M. Lemercier! Ah! le bon billet!... Tu dis M. Lemercier? S'il t'entendait, mignonne!... Mme Legouez va bien rire quand nous lui répéterons cela... Pauvre vieux savant!...

Et il y avait un assez long silence.

— Mais, au fait, pourquoi pas? s'était écrié tout à coup M. Durier, en arrêtant à mi-chemin un os de poulet qu'il portait à sa bouche... Pourquoi pas?

L'ancien avoué s'était levé et il avait brusquement jeté sa serviette sur la table en répétant pour la troisième fois et sur un troisième ton : « Pourquoi pas? »

Mme Durier, tout émue d'une pareille gymnastique, ne comprenait pas l'éclair subit qui venait de traverser le cerveau de son mari.

— Tu es malade, mon ami?...

— Non, morbleu! je ne suis pas malade, mais je sais enfin quel est le fiancé de la petite Fromont. Marthe, ma fille, tu es une fine mouche.

— Qu'est-ce que c'est que ça, papa, une fine mouche?

— C'est... C'est... Enfin tu m'as ouvert les yeux... et moi qui, hier encore, plaisantais Mme Legouez au sujet du petit lieutenant! Ah! la vieille Parisienne sait garder un secret!... Et comment n'ai-je pas deviné tout de suite?... Cela va de soi!... Ils sont faits l'un pour l'autre!...

— Mais, mon ami, avait répliqué Mme Durier, une fois remise de sa frayeur, tu te trompes peut-être encore... Tu échafaudes toutes tes hypothèses sur un mot d'enfant terrible.

— C'est moi, l'enfant terrible? avait aussitôt demandé Mlle Marthe.

— Oui, vraiment, mademoiselle! Voyez quel émoi vous causez! Et pourquoi demandez-vous si Mlle Fromont va bientôt se marier?

— Ah! voilà!

Et Mlle la cadette était devenue très rouge.

Le lendemain, jour de réunion du cénacle, Mme Legouez, arrivée la première, fut, dès son entrée, assaillie à brûle-pourpoint par Mlle Durier.

— Madame, à quand le mariage de Mlle Fromont?

— Comment, petite peste? En voilà une question! Et qui vous a dit...?

— C'est papa qui m'a dit qu'elle épousait M. Lemercier!

Se sentant bien devinée, cette fois, la fée Carabosse avait embrassé, en riant aux larmes, « la petite peste » qui venait si ingénument de découvrir le pot aux roses. Puis elle avait solennellement annoncé aux Durier ses projets matrimoniaux, en leur recommandant toutefois le silence le plus complet jusqu'à la demande officielle qui devait être faite dans quelques jours.

A l'unanimité l'entomologiste fut déclaré le plus profond des hypocrites et le meilleur des partis de la ville de Caen. Mais Mlle la cadette prit vivement sa défense, en déclarant « qu'on pouvait bien avoir ses secrets ». Et le fait est qu'elle refusa plus que jamais de faire connaître la raison pour laquelle elle désirait tant savoir la date du mariage. Il fut convenu que mademoiselle serait informée aussitôt que tout serait fixé. On sait quel cruel événement vint retarder l'accomplissement de ce projet tant rêvé. En apprenant la mort du capitaine, Mlle Marthe pleura beaucoup. Cependant, après ce premier accès, elle reprit courage assez rapidement. Secouant superbement ses boucles brunes, elle courut au fameux tiroir et tira de son enveloppe le magnifique *limenitis*. Voyant qu'une légère couche de moisissure couvrait déjà l'insecte, elle se prit à rêver profondément. Ses réflexions aboutirent à d'actives recherches dans la pharmacie de famille. Elle eut bientôt trouvé ce qu'elle désirait, un peu d'acide phénique (dont elle savait l'usage par M. Lemercier), et tant bien que mal elle dépêcha les quelques manipulations néces-

saires à la conservation de son trésor. C'est avec un petit air de triomphe tout à fait comique qu'elle referma son tiroir sur le beau papillon, indestructible cette fois. Il pouvait attendre maintenant en toute sécurité, et, si reculée que fût la date du mariage, le cadeau de Mlle Durier se conserverait intact.

XVI

La noce eut lieu dans la semaine de l'Épiphanie. A cause du deuil tout se passa en famille. La tante Legouez, rayonnante, était de retour depuis le nouvel an. Elle avait, comme l'on pense, comblé ses fiancés de mille cadeaux, non sans beaucoup gronder, selon son habitude. Les Lemercier entraient en ménage avec un véritable confort. La villa du Cours, entièrement remise à neuf, formait maintenant une charmante habitation. La chambre de la mère Lemercier, pour la première fois depuis vingt ans, se rouvrait à la joie et à l'espérance. Le brave savant, sans oublier le passé, pouvait aujourd'hui unir ses anciennes amours aux nouvelles et aussi pures amours qu'il retrouvait.

On a fait à la tante Legouez un nid plus douillet encore qu'autrefois. Elle se défend de l'occuper longtemps, mais, à vrai dire, il l'enchante avec ses deux fenêtres donnant sur l'Orne et la prairie. Que d'air et d'espace et de ciel et de verdure en cette maison de paix et de bonheur!... Que tout y est gai, reposant, délicieux, tandis que là-bas!... Un instant, elle se voit seule, triste en son entresol, n'ayant pour perspective que des murs, des cheminées, des toits. Quelle différence! Et puis, on l'aime ici, et elle aime ceux qui l'aiment... de braves cœurs qu'elle a rencontrés par hasard... En dépit de son humeur atrabiliaire, elle reconnaît qu'il y a véritablement un indéfinissable attrait dans le calme et le repos de ce faubourg perdu, dormant au bord de la rivière... Oh! serait-elle devenue provinciale si vite?... Elle a envie de rester, de se fixer là, près d'eux, les chers enfants!... Eh! non, que diraient-ils?... qu'ils l'ont convertie, consolée? Et elle ne veut pas se convertir, elle ne veut pas se consoler, mais constamment rester fidèle à ses douloureux souvenirs, sans société, sans affection, sans amitié et quand elle mourra, on la jettera en terre, sans que personne suive son cercueil!... Oh! l'horrible rêve!... Est-ce donc là sa destinée?... Pourquoi?...

Et alors elle contemple ses amoureux. Ils se préparent à partir pour l'église, cette antique paroisse de Vaucelles qui a tant fait de sa voix sonore pour décider M. Lemercier... Lui aussi voulait vivre

seul, et il a changé de désir et d'idées, sous l'influence mystérieuse de sentiments ignorés... Elle aussi se désolait et se lamentait dans la solitude et l'abandon; à présent la voilà consolée, ravie, heureuse... Allons! vieille fée! Allons! garde un peu d'espoir pour tes cheveux blancs... Tu ne seras pas toujours et jusqu'à la fin ton propre bourreau... Reste donc auprès de tes fiancés!... Tu leur serviras de mère et ils chériront tes vieux jours, et ils te rendront moins amer, moins déchirant le grand départ. Tu pourras quitter ce monde sûre de laisser des regrets sincères, baignée des larmes de ceux qui te doivent l'amour.

— Pourquoi pleurez-vous, ma tante?

— Est-ce que je pleure, mes enfants?... Ah! c'est que... décidément... je crois que je vais rester ici... pour mourir entre vos bras... C'est bête, hein?... Mais je me sens moins triste en vous regardant... Je vois bien qu'on se console du malheur en faisant des heureux.

. . . .

A la sortie de l'église, il y a foule naturellement. Chacun veut voir le « vieux savant », et la mariée, toute gracieuse qu'elle est, ne peut se vanter de réunir, comme d'habitude, tous les regards et de faire l'objet de tous les commérages.

Eh bien! le marié est parfait. Chacun, habitué à le voir en de si étranges tenues, toujours propre, mais suranné, depuis le chapeau jusqu'aux sous-pieds, chacun est étonné de son air de jeunesse et même d'élégance.

Il est un peu honteux sans doute et effrayé de cette curiosité qu'il éveille. Son maintien à la fois timide et empressé fait sourire certains esprits caustiques. On sent pourtant une grande sympathie dans la foule qui le connaît depuis son enfance.

— Ce sera la femme qui portera la culotte! s'écrie très haut une grosse Bayeusaine.

— Bah! réplique un petit joufflu, frotteur ordinaire de M. Lemercier, qu'est-ce que cela fait puisque le marié ne la réclamera pas. Le ménage ira droit quand même!

— Vous savez qu'ils s'aiment depuis longtemps, sans oser se l'avouer?

— Pas possible!... Un vrai roman, alors?

— Comme je vous le dis!

Et au milieu de tous ces propos qu'ils entendent, ils passent, descendent les marches de l'église et montent en voiture. Ils sont mariés!

L'entomologiste ne dit pas grand'chose. Marcelle, au contraire, laisse éclater sa joie, babille tout le long du chemin, et, doucement, reproche déjà à son mari sa timidité. Ah! ce sera une fière femme que la petite Fromont!...

Depuis la mort du capitaine, Marcelle habitait chez les Durier, qui s'étaient empressés de recueillir jusqu'à son mariage l'intéressante orpheline. C'est donc chez eux qu'eut lieu le simple repas auquel seuls furent conviés les intimes du petit cercle. La vieille demeure moussue abrita ce jour-là plus de doux et sincère bonheur que jamais, bonheur comme sanctifié par le souvenir de l'absent.

Au moment de se mettre à table, les mariés reçurent des mains de Mlle Marthe un petit écrin qui d'abord les intrigua vivement. L'objet qu'il renfermait était soigneusement entouré de plusieurs feuilles de papier. Pendant que Mme Lemercier déroulait hâtivement ces enveloppes, une idée folle traversa tout à coup le cerveau de Mlle la cadette. Mon Dieu! si ce beau papillon allait n'être pas le Grand Sylvain, mais quelque espèce vulgaire, étourdiment prise pour l'introuvable insecte!... Enfin, le dernier obstacle enlevé, apparut un superbe individu de petite taille, admirablement bigarré et éclatant de mille nuances. Son corps jaune pâle, ses ailes dorées, bordées de noir et veinées de bandes transversales alternant avec des lunules bleues, en faisaient certes une chose jolie et gracieuse entre toutes. L'entomologiste prit la petite bête, la considéra attentivement en fronçant ses gros sourcils de savant, hocha la tête d'un air de doute et la passa à sa femme qui n'en put dire davantage. Mlle Marthe était au supplice.

Enfin, M. Lemercier eut un cri de triomphe :

— Marcelle, un *Alexanor!* Vois les quatre raies des ailes supérieures dont la première et la dernière se prolongent jusqu'au bord, tandis que les ailes inférieures n'ont qu'une seule et unique raie noire! L'*Alexanor!* Quel cadeau de noces!... Et nous qui cherchions le Grand Sylvain! Mais, qui donc a découvert?... C'est toi, Marthe?... Où?... Quand?... Comment?...

Et chacun, presque aussi surpris que l'entomologiste, interrogeait Mlle la cadette. Voyez-vous la petite futée! Voilà pourquoi elle désirait tant savoir la date du mariage! Elle avait son papillon à conserver! Tout le monde trouva cela admirable. On se passa de mains en mains Mlle Durier, qui fit le tour de la table, fêtée et choyée à l'égal des mariés. Elle dut raconter vingt fois l'heureuse circonstance qui l'avait mise en présence de ce phénix des lépidoptères, et, non sans surprise, on remarquait dans son récit, comme un certain dépit, une déception inavouée qui lui faisait gros cœur... Eh! quoi? Son pressentiment s'était justifié! Ce n'était donc pas le Grand Sylvain?...

— Non, petite, ce n'est pas le Grand Sylvain. C'est un insecte bien plus rare encore, qui vit ordinairement en Morée et en Dalmatie. Quelquefois cependant il se risque en France, mais on ne

l'y a encore vu que bien rarement. Quel coup de vent, quelle tempête a pu le porter jusqu'ici? C'est un miracle! tandis que la découverte du Grand Sylvain eût été simplement très curieuse. Les Sylvains se rencontrent aux environs de Paris, notamment dans la forêt de Marly. Je n'ai pas encore été à même d'en capturer un dans la plaine de Caen... Voilà ce qui me poussait à le rechercher. Mais l'*Alexanor!* Hein! Marcelle, ce sera la perle de ta collection!...

Et le fait est que Mme Lemercier est absolument ravie d'une telle trouvaille; elle ne se lasse pas d'admirer son rarissime papillon, et cela console un peu Mlle la cadette, pas tout à fait cependant. Elle reste boudeuse jusqu'au moment du dessert exclusivement, car la vue d'une immense galette des rois, lourde et épaisse, vient bientôt détourner le cours de ses réflexions. Elle est un tantinet gourmande, Mlle Marthe, et ses frères et sœurs ne se gênent pas pour lui reprocher ce léger défaut.

Comme l'on commençait de couper ce vaste spécimen de la boulangerie caennaise, vulgairement nommé « falue », les portes de la salle s'ouvrirent soudain et une trentaine de pauvres gens entrèrent sans façon et entourèrent la table. C'étaient les « préférés » de Mme Lemercier, qui venaient à leur manière lui souhaiter « bonne année et biens en saison ». Autrefois, dans la campagne normande, à l'époque des rois, cela se faisait toujours, cette réunion des indigents secourus par une même famille. Ils accouraient tous ensemble offrir leurs vœux et réclamer assez indiscrètement la « part à Dieu » qu'on avait soin de faire grande et belle. Peu à peu, avec les autres traditions anciennes, cet usage a passé. Pourtant, il est maint village qui possède un château où il subsiste un reste de cette cérémonie. Mais c'est le châtelain qui fait les avances; ce n'est plus le peuple qui vient s'emparer de sa proie. On lui « octroie » maintenant ce qu'il considérait jadis comme un droit.

A vrai dire, chez les Durier, on s'attendait un peu à quelque manifestation de ce genre. La « petite Fromont » s'était montrée trop charitable envers les malheureux de la ville, pour que ceux-ci ne tinssent pas à lui manifester leur reconnaissance en ce jour mémorable. Et puisqu'elle s'avisait de se marier la semaine de l'Épiphanie, il était tout naturel qu'on célébrât les deux fêtes à la fois, en ressuscitant l'usage, à demi oublié seulement, de la « part à Dieu ».

Ils se rangèrent donc le long des murailles, les uns graves, intimidés, les autres, en plus grand nombre, l'air passablement narquois. Les petits enfants se placèrent au premier rang, parés de leurs plus belles hardes. Pendant ce temps on apportait une seconde « falue ». Alors, chaque pauvre, à son tour, vint serrer la main de

la mariée et chacun lui dit exactement les mêmes choses... Il y eut ensuite un silence et, tout d'un coup, sur un signe donné par un grand crasseux à barbiche blanche, garçons et filles entonnèrent l'antique chanson des rois :

Bonjour à la compagnie
De cette maison.
Je vous souhaite bonne année
Et biens en saison.
Je suis de pays étrange
Venu en ces lieux
Pour vous faire la demande
De la part à Dieu.

Le vieux prit un couteau sur la table avec force excuses et révérences et, joignant au chœur sa voix chevrotante, il continua :

Amis, puisque nous somm'ensemble :
Il nous faut avoir un gâteau.
C'est au plus vieux que nous sommes
De le couper par morceaux
D'un couteau (*bis*).

Il divisa lestement la galette et ajouta :

Voilà la falue coupée,
Faut savoir qui est le roi,
En chantant à tête nue,
En chantant tout d'une voix :
Le roi boit! (*bis*).

Et tandis que chacun cherchait dans sa part :

Apprêtez votre fourchette
Et votre couteau,
Pour nous donner une miette
De votre gâteau.

Puis quand le roi, — un petit mioche de huit ans, — eut été acclamé, quand on l'eut bien faire boire, le vieux, fidèle à la tradition, glapit sans vergogne.

Dépêchez-vous, je vous prie,
De nous renvoyer
A une autre compagnie
Pour la saluer.

Ils n'allèrent point, bien entendu, trouver d'autre compagnie. Ils sortirent de la salle avec de grands mercis. Marcelle, malgré la rusticité du procédé, avait été profondément touchée de ce simple et cordial témoignage de sympathie. Quant à la tante Legouez, pendant tout le temps de cette scène, elle avait jeté des regards furieux sur ces gens à mines patibulaires, en murmurant de sourdes imprécations qu'heureusement on n'entendit pas; mais au moment où le petit roi allait sortir, on la vit quitter précipitamment la table, rejoindre l'enfant, l'embrasser sur les deux joues et le renvoyer « plus vite que ça » avec un écu dans chaque main.

A l'office, les Durier avaient fait préparer de grands pichets de « calvados », qui furent scrupuleusement vidés. Toutefois on ne s'attarda pas autour des pots. Le vieux, sachant bien que l'on était en deuil, rappela son monde assez promptement, et tous ils s'en allèrent chantant :

Bonsoir à la compagnie
De cette maison.
Je vous souhaite bonne année
Et biens en saison.
Dépêchez-vous, je vous prie,
De nous renvoyer
A une autre compagnie
Pour la saluer.

XVII

Deux ans après, la villa du Cours comptait un habitant de plus; M. Lemercier était père d'un gros garçon.

Tenu sur les fonts par M. Durier et Mme Legouez, il a été baptisé « Sylvain ».

A la vérité, cet important personnage s'est fait quelque peu attendre, mais ce sera, paraît-il, un gaillard vigoureux, car Pulchérie a déclaré que de sa vie elle n'avait vu si bel enfant.

Assez effarouché d'abord de sa nouvelle situation, M. Lemercier a bientôt pris son parti en brave. Lorsque, par acquit de conscience, il s'essaye à langer le frétillant marmot, sa gaucherie fait sans doute encore sourire Mme Lemercier, qui, bien vite, le lui ôte des mains de peur qu'il ne le casse; pourtant, quand une fois ficelé comme une andouillette, le chérubin ne remue plus que ses petits bras et sa petite tête, Antoine, volontiers, le fait sautiller sur ses genoux avec les grimaces les plus risibles du monde. Cela est même entré peu à peu dans ses habitudes d'avoir un bambin à cajoler et de faire des grimaces, ce qui l'expose aux incessants sarcasmes de Mme Legouez.

La fée Carabosse qui, selon sa promesse, a définitivement quitté Paris pour se fixer chez ses enfants n'a point en effet perdu complètement la manie des observations à la cantonade et des réflexions paradoxales, mais il y a belle lurette aujourd'hui que les Lemercier savent ce que parler veut dire! Les discussions à la fois vives et amicales qu'ils ont parfois avec la tante ne sont plus pour eux que des distractions d'un genre particulièrement original. Cette atmosphère de petite guerre continuelle soutient, d'ailleurs, ils le sentent, la vieille fée qui visiblement s'affaiblit et trop souvent maintenant s'endort dans son fauteuil. Elle sort plus rarement qu'autrefois. De temps en temps elle se rend au cimetière où elle écussonne les rosiers du capitaine. Longtemps, après une courte prière, elle a cherché dans le petit enclos une place commode où l'on fût tranquille pour s'endormir à jamais. Elle vient enfin de faire choix d'un coin retiré au sommet d'un petit mamelon entouré de cyprès et de chênes tortillards. Elle a dit à ses enfants que c'est là qu'elle veut être inhumée et non au Père-Lachaise qui ne renferme ni son mari tué à Gravelotte, ni ses enfants enterrés en Bretagne. Elle-même a acquis le terrain où elle se fait élever un petit monument très simple dont elle surveille avec soin l'exécution. Cette distraction macabre n'altère en rien, du reste, son humeur ordinaire, demi-sardonique et demi-bienveillante, un peu moins sceptique toutefois depuis sa conversion. Elle se sent même à ce sujet assez embarrassée.

Très heureuse de la modification de ses sentiments, encore maintenant elle ne veut pas trop en convenir et se refuse à s'avouer changée. Aussi, malgré son attachement réel, à présent, pour la ville de Caen, éprouve-t-elle le besoin périodique d'une sortie contre les Caennais. Souvent, comme autrefois, elle court relancer Durier dans son « repaire » et le quereller à ce propos, ce qui réjouit infiniment le bedonnant avoué.

Il habite toujours la pittoresque masure de la rue de Geôle où, comme jadis, ce ne sont à toutes heures du jour, du haut en bas, que rires d'enfants et chants d'oiseaux. Le toit de ce nid verdoyant est tout un poème maintenant. Entre les cheminées de petits arbustes ont poussé, ainsi que de belles variétés d'ombellifères, qui croissent sur une épaisse couche de mousse et d'humus amassée depuis des siècles.

M. Lemercier, que l'étrange découverte de l'*Alexanor* avait si fort intrigué, s'est avisé un jour de faire une excursion dans cette forêt en miniature. Il y a pénétré un beau matin par une mansarde et, presque aussitôt, une exclamation de surprise s'est échappée de ses lèvres :

— Le *Seseli montanum!*

Accroupi dans la gouttière, il examinait minutieusement une touffe d'herbe exotique et constatait avec une joie délirante qu'elle portait des chenilles d'*Alexanor*. C'était donc une véritable émigration! Au milieu de ce fouilli fantastique de toutes les essences de la création, une hirondelle ou quelque autre espèce voyageuse avait sans doute déposé le germe de la plante dans le voisinage d'une cheminée, et, quelque temps après, — phénomène maintes fois constaté, — le parasite de la plante était apparu sur ses feuilles comme par enchantement. Le *Seseli* expliquait l'*Alexanor*.

Depuis cette époque, l'entomologiste rend de fréquentes visites aux combles de Durier et pousse de vigoureuses chasses jusque sous les tuiles. Il y a capturé quelques individus curieux, mais le Grand Sylvain échappe toujours à ses recherches. Quand il fait part de ses déceptions réitérées à la fée Carabosse, celle-ci ne manque jamais de lui répondre que le rusé papillon est l'emblème de nos joies d'ici-bas, toujours fuyantes et décevantes et nous filant entre les doigts.

— Grands Sylvains, nos espérances, nos rêves et nos amours! Grands Sylvains, la gloire et la fortune! Grands Sylvains, nos ambitions, nos amitiés!

Car la tante Legouez, à présent, fait volontiers de ces sortes de petits sermons, mettant sur le compte de l'homme en général ses mille récriminations personnelles d'antan. C'est ainsi que sa verve railleuse trouve quand même à s'exercer. Il y a cependant un regret qu'elle se permet de formuler nettement, dévoilant ainsi sur le tard un projet longuement caressé jadis. Elle se reproche d'avoir laissé mourir M. Fromont sans le quatrième galon. Elle avait conçu le dessein d'aller intriguer à Paris, au ministère, auprès de vieux amis de son mari, et, comme toujours, la vieille fée n'avait jamais douté un instant de la réussite de son entreprise. Malheureusement la mort était de nouveau venue briser ce rêve après tant d'autres. Et la vieille fée répète, malgré elle, que sans le mariage de son neveu elle aurait eu bien du mal à se réconcilier avec la Providence. Aussi aime-t-elle à reposer son souvenir sur les mille péripéties de cette intrigue, surtout sur l'incident du petit lieutenant.

— Le pauvre garçon! gémit-elle alors. Le pauvre garçon!

Et tout le monde, autour d'elle, dit un peu comme elle, même M. Lemercier, qui, aujourd'hui, se croit réellement des obligations au jeune officier.

Dieu sait pourtant que s'il doit lui rendre grâces de quelque chose, c'est uniquement d'avoir à propos disparu! Car il est parti l'élégant M. de Vorède, depuis longtemps déjà, parti pour le Tonkin!

On ne peut pas tout prévoir, et le fin diplomate n'avait point fait

entrer dans ses plans la mort de M. Fromont. Le « mouvement » produit par ce décès avait envoyé le lieutenant dans une affreuse garnison de Bretagne, en demi-disgrâce, disait-on, à cause de fugues trop répétées vers Paris. M. de Vorède avait eu le cœur de préférer l'exil complet à cette mise en pénitence et il était allé bravement faire campagne. Il n'avait même pu assister au mariage de Mlle Fromont. Déjà peut-être, il était là-bas, en terre jaune, campant dans quelque rizière malsaine et songeant mélancoliquement aux marrons de la fable...

Si, de son côté, Mme Lemercier conserve du galant officier un souvenir reconnaissant, elle n'a guère le loisir de s'abandonner à la rêverie ; son bébé et les soins de son intérieur suffiraient à l'occuper. De plus, une collection vraiment scientifique de lépidoptères est venue se joindre dans le cabinet de l'entomologiste à la collection d'hyménoptères. Marcelle fait des *miellées* pour son mari qui chasse le papillon pour sa femme. Cette confusion de rôles profite à tous les deux. Mme Lemercier sait déjà pas mal préparer un « apiaire », et M. Lemercier se perfectionne dans la pratique des « noctuélites ».

Le brave savant a aussi appris de sa femme à nouer décemment sa cravate et à se vêtir enfin d'une façon convenable. A la Société, le gros Chauvet et le père Lachaume font des gorges chaudes des transformations de leur collègue et ils ont peine à le reconnaître quand il arrive, pour une importante communication, avec un pantalon gris perle, un gilet blanc en cœur, et un pet-en-l'air barbeau tout battant neuf. Lorsque les regards de ces messieurs deviennent par trop intimidants, le pauvre homme se prend bien à murmurer quelquefois d'un air confus :

— C'est ma femme, vous savez, c'est ma femme...

Mais une fois cette excuse alléguée, il se croit tout permis.

La vieille Pulchérie se montre, elle aussi, quelque peu scandalisée de la nouvelle tenue de son ex-nourrisson. C'est avec un respect comique qu'elle lustre ses chapeaux de soie et brosse ses vêtements. Comme on lui a donné deux aides, elle se déclare maintenant, à tous instants, prête à tout entreprendre, et on l'étonnerait certes en lui démontrant que son rôle se réduit à présent à cajoler le marmot et à faire de la morale à Mouton ; mais qui en aurait le cœur aujourd'hui? N'a-t-elle pas, elle aussi, pour sa bonne part, contribué au bonheur de Marcelle et d'Antoine? Elle le sait assez et ne se gêne pas pour répéter que sans cette fameuse indiscrétion qu'on lui a tant reprochée jadis, « il n'y aurait peut-être jamais eu rien de fait ». Aussi les Lemercier se croient-ils obligés de lui laisser les loisirs nécessaires à ses nombreux commérages quotidiens.

Tous les soirs, sous prétexte de prendre les ordres, elle vient

quelques instants tenir compagnie à la famille assemblée. Elle considère comme un devoir de mettre ses maîtres au courant de tout ce qu'elle a vu ou entendu, ou imaginé pendant la journée. Les Lemercier savent patiemment supporter ce petit supplice qui, du reste, s'égaye parfois des vives reparties de la tante Legouez et n'est généralement que de courte durée. Durant la belle saison seulement, Pulchérie prolonge quelquefois ses visites, lorsque les Lemercier, assis au bords de l'Orne, assistent en curieux à la pêche de la « montée ». Ce spectacle nocturne réjouit fort la Caennaise, et lui permet de bavarder tout à son aise avec les pêcheurs, « cramponniers » de Vaucelles et « gattiers » de Saint-Gilles.

Tandis que, d'une rive à l'autre, elle soutient d'interminables dialogues, l'entomologiste, à cette heure de calme, parfois encore, se reprend à songer à l'insolent insecte qui l'a tant berné! Déjà il a confié à sa femme, tout bas, qu'il voit bien maintenant que sa science a été mise en défaut. Le lépidoptère qu'il avait aperçu était peut-être quelque genre voisin de celui qu'il cherchait. Peut-être aussi était-ce l'*Alexanor?*

— La lumière sous bois vous joue de ces tours, sais-tu?

Il se rattache assez volontiers à cette fiche de consolation, si invraisemblable qu'elle soit. Cela paraît satisfaire un peu son amour-propre enfantin.

Pourtant à mesure que les jours succèdent aux jours, l'image de l'emblématique papillon va par degrés s'effaçant de l'esprit de ce brave Antoine déjà plus habitué à subir docilement l'imprévu charmant de sa destinée.

Pas plus imprévue, commence-t-il à se dire, que la découverte de l'*Alexanor* et du *Seseli montanum;* pas plus imprévue que la volte-face de la tante Legouez ; pas plus imprévue, peut-être, que les mille événements de toute autre existence, confondant, mélangeant toujours, heurtant sans cesse peine et plaisir, heur et malheur ?

Et puis de nouvelles espérances emplissent aujourd'hui son cœur. Bien souvent on le voit déserter sa loupe et ses pinces pour certaine petite tête frisotante qui rit mignonnement aux anges et, de ses yeux bleus, semble lui dire :

— Et moi, ne serai-je pas un jour le Grand Sylvain?

Pierre de Barneville.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

La rentrée générale. Collèges et lycées. Une nouvelle fête scolaire. Les cours et tribunaux. La nouvelle grand'chambre. Les théâtres. Echecs sur toute la ligne : l'*Hélène,* de M. Paul Delair ; *la Mer,* de M. Jean Jullien ; *l'Ami de la maison,* de MM. H. Raymond et Maxime Boucheron. Une polémique contre le comité de lecture du Théâtre-Français. Le comité à ses diverses époques. Harel et Nestor Roqueplan. — La statue de Garibaldi à Nice et nos pèlerins à Rome. Les cérémonies et les monuments patriotiques du 27 septembre. Le Souvenir français. Faidherbe à Bapaume. — M. Damas-Hinard. M. O. Depeyre et le *Moniteur universel.* Le général Boulanger. Rapide esquisse iconographique et bibliographique. Les chansons sur le général. Une collection boulangiste.

I

L'automne a juré de faire honte à l'été. On gelait pendant les jours caniculaires, et aujourd'hui 12 octobre, trois jours après la Saint-Denis, je commence cette chronique toutes fenêtres ouvertes et, — permettez-moi ce détail intime, — en costume printanier. On rentre pourtant, puisque l'époque fatale est venue, et, depuis le commencement du mois, les rues de Paris sont sillonnées de ces fiacres à galerie, bondées de malles et de paniers, qu'on voyait, trois mois auparavant, se diriger vers toutes les gares et qui, maintenant, refluent des gares vers le centre.

Ah! comme on fût resté volontiers encore sur le bord de la mer, qui n'avait jamais été si bleue et si séduisante! Comme on eût joui avec délices, pendant ces jours de grâce, des dernières caresses du soleil, tamisé par des ombrages que les débuts de l'automne ont à peine éclaircis! Mais il faut reprendre le collier, et il faut aussi ramener les enfants pour la rentrée des classes.

A ce propos, M. Ernest Lavisse, l'un des maîtres favoris de la jeunesse, qui s'est toujours efforcé de rendre l'enseignement universitaire attrayant, a publié dans le *Journal des Débats* un article

dont les chroniqueurs ne se sont pas moins occupés que les pédagogues. Il voudrait qu'on fît quelque chose pour adoucir aux jeunes élèves l'heure pénible de la rentrée et leur ménager une transition moins sèche et moins dure de la vie de famille à l'internat. Jusqu'à présent, confessons-le, l'entrée au collège manquait d'entrain et de gaîeté, surtout pour *le nouveau*. Il arrivait encore trempé des larmes de sa mère, troublé, inquiet, dépaysé. Les premiers abords de cette contrée inconnue, les couloirs glacials, les classes tristes, les cours sombres, les hauts murs, lui faisaient froid au cœur. Il ne voyait de toutes parts que des visages indifférents, railleurs, hostiles ou ennuyés, et tout de suite l'engrenage de la règle le saisissait. A sa sortie, on lui donne une fête, — la distribution des prix, — avec musique, fanfare et discours, comme s'il en avait besoin pour entrer joyeusement en vacances; mais, cette fête lui serait bien plus nécessaire au retour, afin de l'encourager, et c'est justement alors qu'on s'en abstient. On fait tout pour laisser croire à l'enfant qu'il entre à la Trappe. Il passe brusquement des jeux au grand air, de la pleine liberté et des gâteries de la famille à un régime claustral, d'une physionomie lugubre. Ne pourrait-on enguirlander de quelques fleurs cette porte massive du collège, afin qu'elle ne se referme pas derrière l'écolier avec le bruit sinistre d'une porte de prison?

Heureux jeunes gens d'aujourd'hui! Voilà des choses auxquelles on ne songeait guère de mon temps, non plus qu'aux exercices athlétiques, au canotage, à la paume, à l'escrime, à l'équitation! Mais, puisqu'on a amélioré la condition des prisonniers, on peut bien songer aussi à améliorer celle des internes, et lorsqu'on a transformé la Nouvelle-Calédonie en villégiature, il est assez logique qu'on s'efforce aussi de ne plus faire du lycée un bagne. Déjà quelques proviseurs ont répondu à l'invitation de M. Lavisse, chacun suivant son tempérament. A Henri IV, la classe habituelle a été remplacée par une espèce de conférence familière où le professeur a fait connaissance avec ses nouveaux élèves et les a présentés aux anciens; mais je dois dire que ce lever de rideau a été généralement jugé insuffisant. A Louis-le-Grand, on a allongé les récréations. A Janson-de-Sailly, on a illuminé, et la première journée a été remplie par une forte promenade au Bois de Boulogne, avec courses, parties de barres et de balles, voyages de circumnavigation sur le lac et excursions à la cascade. Ailleurs on a soigné le menu, et les élèves ont débuté par une espèce de banquet de la Saint-Charlemagne. On ne s'est pas borné à les prendre par les sentiments, on les a pris par la gourmandise. Je me suis même laissé dire qu'en deux ou trois lycées *fin de siècle* les bouchons d'un

champagne à 35 sous avaient sauté au plafond. Je n'ose croire à des prodigalités aussi extravagantes, qui eussent, d'ailleurs, fait paraître d'autant plus lourds les haricots du lendemain.

La vérité est que nous manquons de renseignements précis et que, pour cette première fois, on a agi sans ensemble, en tâtonnant, et avec quelque hésitation. Nous ne voyons même pas qu'on ait joué la *Marseillaise*. Mais la fête de la rentrée ne saurait manquer de prendre pour sa part les beaux développements qu'a atteints l'organisation du sport dans l'éducation universitaire. Une conférence, c'est maigre comme séduction; une illumination, même avec feu d'artifice, c'est insuffisant. Le champagne, c'est déjà beaucoup mieux, quoique peu encore. M. Lavisse a suggéré qu'on pourrait aller jusqu'aux chansonnettes, aux tours de prestidigitation, aux représentations théâtrales. Pourvu qu'on n'invite pas l'an prochain M[lle] Yvette Guilbert et *la Goulue!* Mais le zèle qu'on déploie de nos jours pour moderniser et pour égayer l'enseignement nous fait quelquefois frémir.

Nos petits-neveux, et même nos simples neveux peut-être, le verront, ce lycée de l'avenir, où la fête de la rentrée se prolongera jusqu'à la sortie, où l'élève aura chaque jour la permission de dix heures, où on lui fera étudier le français dans les romans de Daudet et de Zola, où on lui lira le soir les journaux pour l'endormir, où l'on jouera *Ferdinand le noceur*, de Gandillot, le jour de la Saint-Charlemagne, où les vers de Virgile et d'Horace seront mis en musique sur des airs d'opérette et chantés par le professeur, comme les articles du Code par le fantastique répétiteur de droit de *Bébé*, — Pétillon.

La rentrée des Chambres et celle des cours et tribunaux ont suivi de près la rentrée des collèges. Après la *messe rouge*, dont notre Palais garde la tradition, abandonnée par quelques cours de province, la cour d'appel a enfin pris possession de la nouvelle grand'chambre à laquelle l'architecte, M. Daumet, travaillait depuis si longtemps. Elle a échangé avec satisfaction sa vieille salle enfumée, à peine digne d'une préfecture de troisième classe, contre la salle imposante où, en attendant le plafond de Bonnat, les avocats et les conseillers ont pu admirer, pendant le discours de M. l'avocat général Rau, qui roulait justement sur les transformations architecturales et les restaurations du Palais, les boiseries, les moulures, les caissons, les sculptures sur bois et le beau tableau du *Crucifiement* qui vient de l'ancienne grand'chambre du parlement de Paris, où il a figuré pendant plusieurs siècles.

Les théâtres ont fait aussi leur réouverture ; jusqu'à présent elle n'a pas été très heureuse. L'*Hélène* de M. Paul Delair, cette trans-

position rustique d'*Hamlet*, où le prince de Danemark, créature bizarre, maladive et compliquée, en proie aux tortures de l'analyse et du doute, et en qui l'action est combattue par le rêve, s'était changé en une paysanne de nature instinctive et d'esprit simple, n'a fait que passer sur l'affiche du Vaudeville. A la Comédie-Française, l'*Ami de la maison*, de MM. H. Raymond et Maxime Boucheron, a disparu après les trois représentations règlementaires. M. Maxime Boucheron est l'auteur de *Miss Hélyett*, cette opérette qui a dépassé aux Bouffes le tour du calendrier et qui sera bientôt quatre fois centenaire. C'est là, sans doute, ce qui lui a donné l'ambition d'arriver à la Comédie, et ce qui a mis la Comédie en humeur d'écouter favorablement la lecture de sa pièce. Quoi qu'il n'y ait rien de commun entre les Bouffes et notre première scène, on ne saurait expliquer que par une prédisposition de ce genre la lourde erreur d'un comité de lecture plus renommé jusqu'à présent pour sa sévérité que par sa mollesse. L'*Ami de la maison* est un papotage fatigant, vide et banal, — malgré quelques jolis mots, et un rôle de valet assez amusant, — où le sujet, suffisamment, quoique discrètement indiqué par le titre, est délayé en trois actes ; une sorte de lithographie molle et effacée, d'après la *Parisienne* de M. Becque. Le dernier acte, plus inconsistant et plus suranné encore que les autres, a changé la défaite en désastre. La Comédie-Française avait monté ce fade vaudeville avec un soin particulier, lui donnant pour interprètes des acteurs comme Féraudy, Lebargy, Coquelin cadet, Prudhon, Mmes Reichenberg et Ludwig. Rien n'a pu le sauver et, à mesure qu'il avançait vers sa fin et que les dispositions d'un public d'abord bienveillant, puis toujours poli, devenaient de moins en moins douteuses, on les sentait eux-mêmes déconcertés et nerveux.

La chute de l'*Ami de la maison* a été le signal d'un déchaînement contre le comité de lecture du Théâtre-Français. A quoi sert-il donc, s'est-on demandé, et comment des hommes d'expérience et de métier, consommés dans l'art de la scène, peuvent-ils commettre de pareilles bévues ? Beaucoup de ces plaintes sont absolument désintéressées, je le veux croire, et inspirées par les seuls intérêts de l'art, mais on peut supposer sans jugement téméraire que les rancunes personnelles ne se sont point abstenues dans cette explosion. Et vous pensez si le comité de lecture a dû en soulever contre lui.

Nombre de théâtres avaient jadis des comités de lecture, où ils se faisaient gloire de compter des écrivains illustres, aux noms décoratifs. Il en était ainsi non seulement de l'Odéon, mais du Gymnase, du Vaudeville, de la Porte-Saint-Martin. Puis le comité

fut remplacé par un simple lecteur, et aujourd'hui, c'est le directeur seul qui assume la tâche de lire les manuscrits ou d'en entendre la lecture. Le plus souvent même, il se dispense de cette formalité préalable ; il prend de confiance quand la pièce est d'un bon faiseur, coté sur le marché dramatique, ou il la commande sur mesure. Quant aux inconnus, aux débutants qui n'ont point fait leurs preuves, qu'ils n'espèrent pas, à moins de circonstances tellement exceptionnelles qu'elles pourraient passer pour phénoménales, d'arriver à s'introduire dans la place autrement qu'en compagnie et sous le patronage d'un vétéran ayant le mot de passe. Les abords du cabinet directorial sont sévèrement gardés, et l'eunuque ne veille pas au seuil du sérail avec un soin plus farouche que le concierge et les garçons de bureau sur la porte de ce potentat, jaloux de son repos. Souvent une lutte s'engage entre la ténacité d'un auteur décidé à tout pour mettre son manuscrit sur la gorge d'un directeur qu'il traque comme un gibier, et la résistance désespérée du directeur, qui déploie mille ruses pour se dérober à la poursuite. On l'épie, on le guette, on l'attend dans la rue pendant des heures, on lui tend des pièges, on l'attire dans des guet-apens. On se fait inviter dans les maisons où il dîne, ou on le fait inviter dans les maisons où l'on dîne soi-même, et on s'arrange afin de l'avoir pour voisin. J'ai vu un auteur qui était parvenu, par une série de manœuvres savantes, dignes d'un stratégiste de profession, à bloquer un directeur de théâtre, au milieu d'une soirée, dans l'embrasure d'une fenêtre : toutes les communications étaient coupées ; il fallait se rendre. Le directeur fut beau joueur : après s'être assuré d'un coup d'œil que la retraite était impossible, il reconnut l'auteur avec un sourire charmant, échangea avec lui une poignée de main cordiale et fut le premier à lui proposer un rendez-vous pour le surlendemain. Seulement, le surlendemain, une dépêche informait l'auteur qu'une indisposition subite, à son bien vif regret, le forçait de remettre l'entrevue à une date ultérieure, qui n'est jamais venue.

Il en est qui poussent l'effronterie jusqu'à le faire suivre par des agents secrets, pour apprendre tous ses lieux de rendez-vous, et même qui le poursuivent dans son domicile privé. J'en sais un qui, voulant déjouer la surveillance d'un valet de chambre bien stylé, attendit le jour du frotteur et se blottit sur le palier, jusqu'à ce que cet honnête Auvergnat eût entrebaillé la porte ; il se glissa alors dans l'appartement et lut ses deux actes au directeur accablé, pendant qu'on lui faisait la barbe et qu'on le coiffait.

Il est vrai qu'on a la ressource de déposer son manuscrit, noué d'une faveur bleue, chez le concierge. Cela ne se refuse jamais. Il

y a généralement un endroit pour enfouir ces envois d'auteurs : la fosse aux ours; seulement il n'est pas toujours assez grand, et on les met aussi ailleurs, où ils ne se retrouvent pas toujours. Au bout de plusieurs mois ou de quelques années, suivant le caractère pressant des démarches qu'on aura faites, le manuscrit est généralement restitué, quelquefois avec une petite note aimable, témoignant le regret que ce remarquable ouvrage ne soit pas dans le cadre du théâtre, et conseillant à l'auteur de le porter chez le voisin. On connaît l'anecdote du cahier de papier blanc remis, sous la forme classique du rouleau, à un directeur qui le rendit, quelque temps après, avec une appréciation ainsi conçue : « La pièce est bien écrite ; le sujet en est original, mais elle manque d'expérience de la scène. » On prétend que la mésaventure arriva à Molé, et l'on en fit même une comédie qui fut jouée à l'Ambigu-Comique, en 1784. Depuis lors, elle a eu plus d'une édition nouvelle, et on la trouverait trop banale et trop peu piquante aujourd'hui pour en faire une pièce.

Le légendaire Harel, lorsqu'il dirigeait l'Odéon, était parvenu à faire entrer dans le comité de lecture du théâtre son notaire, son colonel de la garde nationale, deux capitaines de son bataillon et ses principaux fournisseurs. Mais ce comité bizarre dura peu, et Harel, demeuré seul, adopta, pour simplifier les choses, un mode de réception qui consistait à placer les manuscrits dans un sac, comme les numéros d'une loterie, à les remuer consciencieusement et à tirer le premier qui lui tombait sous la main : « Cela économise du temps, disait-il, et cela m'a toujours réussi. »

Nestor Roqueplan, qui fut directeur de plusieurs théâtres, depuis les Variétés jusqu'à l'Opéra, est demeuré célèbre par sa répugnance invincible non seulement à lire les pièces qu'on lui apportait, mais même à les entendre. Il abondait en stratagèmes pour se soustraire à la corvée, et il fallait déployer des ruses d'Apache si l'on voulait venir à bout de sa résistance. On assure que Siraudin, qui l'avait relancé un jour dans sa villa d'Auteuil et l'avait surpris endormi au pied d'un arbre, prit le parti de l'attacher solidement au tronc avant qu'il ne se réveillât, et lui infligea alors sans pitié la lecture d'un vaudeville qu'il s'était toujours refusé à entendre; comme il demandait grâce après les premières scènes, promettant de signer le lendemain tout ce qu'on voudrait, Siraudin tira de sa poche, avec une plume et un écritoire, le traité qu'il avait rédigé d'avance, lui délia une main, comme Buridan à Marguerite dans *la Tour de Nesle*, et ne le délivra qu'après sa signature.

Il avait au fond de son cabinet directorial, raconte Villemessant dans ses *Mémoires d'un journaliste*, une alcôve avec un divan

caché par deux rideaux. Un jour, un auteur qui connaissait tous les détours du théâtre était parvenu à forcer la porte. En le voyant déployer son manuscrit, Roqueplan pâlit, et le tic nerveux dont il était affligé devint convulsif, mais il fit bonne contenance :

« Mettez-vous là, dit-il à l'auteur en lui désignant un fauteuil. Pendant que vous lirez, je m'étendrai sur ce divan en fumant un cigare : c'est ma manière d'écouter. »

Il entre dans l'alcôve; les rideaux retombent sur lui. Le vaudevilliste commence, soigne ses effets, les gradue, s'anime. Pas une observation ne venait de l'alcôve; il était enchanté. Au bout d'une heure, il avait débité ses trois actes : « Eh bien, qu'en dites-vous? » Pas de réponse. « Se serait-il endormi? » fit l'auteur un peu inquiet et humilié. Il soulève un coin du rideau : l'alcôve était vide. Dès le premier mot, Roqueplan avait ouvert une petite porte dérobée et il était en train de causer sur la scène avec un groupe d'amis :

« Excusez-moi, mon cher, fit-il sans se démonter, en voyant paraître le lecteur. Votre pièce n'a donc que trois actes? Je croyais qu'elle en avait quatre, sans quoi je serais rentré un quart d'heure plus tôt, pour le dénouement. »

Les historiettes de ce genre abondent; que ce soit mon excuse pour en avoir cueilli deux ou trois au hasard. Mieux vaut encore, on l'avouera, un comité de lecture comme celui de la Comédie-Française, eût-il tous les défauts que lui prêtent les auteurs évincés, et malgré l'impassibilité glaciale dont se targuent ses membres en écoutant leurs justiciables et qui déconcerte la plupart d'entre eux.

Au dix-septième siècle, la troupe avait déjà son comité de lecture; on le voit dans le *Théâtre françois*, de Samuel Chappuzeau. L'auteur communiquait d'abord son ouvrage à un comédien, qui décidait s'il y avait lieu de le lire à l'assemblée : c'est le rôle des lecteurs préparatoires d'aujourd'hui, qui, parmi les pièces présentées, éliminent les plus faibles, jugées indignes de déranger les hauts et puissants sociétaires. Molière, toutefois, ne paraît guère avoir eu pour comité de lecture que sa vieille servante Laforêt. On devait voter « sans prélude ni réflexions », et c'est encore la règle. Aucune discussion ne s'engage jamais ni avec, ni devant l'auteur, et s'il y en a une, c'est en son absence, lorsqu'il attend son sort dans une pièce voisine. On décidait d'abord verbalement, puis on adopta les bulletins écrits, et enfin les boules, à la suite, dit-on, d'une petite mésaventure où s'était trahie trop crûment l'ignorance d'un de ces grands juges de la littérature dramatique. Il s'agissait d'*Un tour de faveur*, comédie de Latouche. Quand le commissaire du roi dépouilla les bulletins, il en lut un, signé d'une

dame qui a laissé un nom illustre à la Comédie, et qui était conçu en ces termes : « *Cette* petite acte m'a paru charmante, mais invraisemblable; je *la* refuse. » Latouche donna le bulletin au *Corsaire* pour se venger; mais c'était une bien mauvaise langue et une bien mauvaise plume que l'auteur de *Fragoletta* et je le crois parfaitement capable d'avoir inventé cette historiette, qui me paraît *charmante*, mais *invraisemblable*, quoiqu'elle n'ait jamais été sérieusement démentie et qu'elle coure les *ana*.

La boule blanche accepte; la boule noire refuse; entre les deux, la boule rouge reçoit à correction : c'est un refus poli, qu'on emploie envers les écrivains à qui l'on veut témoigner quelques égards. Il ménage l'amour-propre, permet de se faire une certaine illusion et donne droit à une seconde lecture. Il n'y a guère que les auteurs naïfs ou très obstinés qui réclament ce droit, après avoir remanié leur ouvrage. On cite pourtant des cas où ils ont réussi; ces cas sont rares, mais ils suffisent pour soutenir l'espoir du candidat.

On reproche aux comédiens de juger en commerçants. Il est naturel et inévitable qu'ils se mettent au point de vue de leur intérêt et n'acceptent que les pièces qu'ils estiment capables de faire de l'argent, ce qui ne les empêche pas de se tromper aussi bien que des juges littéraires, comme on vient de le voir. On ne compte plus les protestations et les polémiques contre la morgue, l'insuffisance, l'ignorance, l'incapacité de cet aéropage, son inhabileté à juger d'une œuvre d'art, la bassesse de son idéal, les préoccupations personnelles que chaque membre porte dans ses jugements. Beaucoup d'auteurs évincés l'ont traité avec le dernier mépris. La presse a souvent retenti de leurs véhémentes récriminations. Un auteur dramatique, M. Ferdinand Dugué, est allé plus loin : il l'a pris pour sujet d'une comédie satirique en vers qu'il a lue devant lui et dont nous n'avons pas besoin de dire le sort. Les plus modérés dans leurs vœux réclament tout au moins un comité mixte, où les comédiens seraient mêlés d'hommes de lettres, d'écrivains connus et compétents. On répond que ce serait compliquer le péril, au lieu de l'écarter et ajouter dans l'urne, à des suffrages intéressés et sans valeur littéraire, ceux d'une camaraderie complaisante ou d'une rivalité jalouse; que, d'ailleurs, l'expérience a déjà été faite et qu'on n'a pas eu lieu de s'en applaudir. A en croire Jouslin de la Salle, — le premier directeur nommé par le Théâtre-Français après 1830, lorsque le conseil d'administration fut réduit à abdiquer, — la période où des écrivains, tous membres de l'Académie, formaient la majorité du comité de lecture, fut la plus désastreuse pour le théâtre, dont elle remplit les cartons d'une

multitude de pièces prétendues littéraires, destinées à mourir en naissant. Ce dire est peut-être sujet à caution, car ici Jouslin de la Salle est un peu juge et partie dans sa propre cause, mais il est certain du moins que l'adjonction de *capacités* n'a point donné les résultats qu'on en attendait. Sur ce terrain mouvant du théâtre, sujet à tant de caprices, travaillé par tant d'influences, traversé par tant de bourrasques imprévues, on ne pourra jamais juger d'avance à coup sûr et il suffira toujours d'un incident, minime en lui-même, pour déranger les plus savants calculs.

En ce qui concerne *l'Ami de la maison*, rien de pareil. La pièce est tombée de son propre poids. Jouslin de la Salle raconte encore, dans ses *Souvenirs*, que le *Chatterton* d'Alfred de Vigny avait été refusé d'une voix unanime par le comité de lecture du Théâtre-Français, mais que, d'après l'intérêt témoigné à l'ouvrage par le duc d'Orléans et par le désir de ménager un triomphe à Mme Dorval, il avait passé outre, sur le conseil même de deux membres du comité qui avaient déposé dans l'urne une boule noire : « Le succès vous absoudra », lui dirent-ils. Et il en fut ainsi. Je souhaiterais, pour l'honneur du comité actuel, qu'il en eût été de même dans le cas présent.

A l'Odéon, *la Mer*, de M. Jean Jullien, a duré à peine quelques jours de plus que *l'Ami de la maison*. Cependant il ne faut pas mettre les deux œuvres sur la même ligne. M. Jean Jullien est quelqu'un. Il a donné l'an dernier, au Théâtre-Libre, *le Maître*, qui a attiré l'attention de la critique. Il prétend apporter à la scène une formule d'art nouveau, en bannissant les conventions adoptées jusque-là et en brisant vieux moules et vieux cadres. Après avoir développé ses idées dans la revue d'avant-garde *Art et critique*, puis dans un manifeste intitulé *le Théâtre vivant*, il les applique dans ses pièces, ne reculant pas devant le péril de mettre lui-même ses théories à l'épreuve. Elles n'ont point triomphé encore, il s'en faut, mais du moins ces tentatives, à les examiner en elles-mêmes, en les dépouillant de ce qu'elles ont de systématique et d'absolu, et sans tenir compte du bruit excessif que d'impudents amis ont fait autour d'elles, ne sont pas indifférentes.

La *Mer* a le tort de porter un titre trop vaste, qui éveille l'imagination et la lance dans les espaces infinis, alors que l'auteur va nous retenir terre à terre, dans la peinture toute locale des querelles et des détails de ménage d'un hameau breton peuplé de pêcheurs et de matelots. M. Jean Jullien a voulu en rendre au naturel les idées, les mœurs et le langage, nous peindre avec une exactitude extrême, sans reculer devant les détails triviaux, ni même répulsifs, le milieu où se déroule son drame, dans une

action souvent suspendue, comme la vie réelle, par des fluctuations et des points d'arrêt prolongés. La moitié de la pièce, — et le deuxième acte tout entier, — se passe à l'auberge; les marins se battent, boivent des *bolées* de cidre, s'enivrent devant nous. Ils patoisent à qui mieux mieux. Dans l'*Hélène* de M. Delair, les personnages disent : « Quoi qu'a t'a fait?... J'ai t'y souffert!... Pourquoi donc que vous me regardez comme ça?... C'est moi qu'a donné le poison. » Dans *la Mer*, ils disent : « Ah! ma *Doué!*... Ah! *Diache!*... J'ai *mangeais*... J'ai *naviguais* », sous prétexte qu'ils sont Bretons. Mais, alors, s'ils étaient Bas-Bretons, vous les feriez donc parler dans la langue du *Barzas-Breiss?* J'aime encore mieux le style des paysans de *la Mare au diable* et de *François le Champi;* il a sa large part de convention sans doute, mais qu'on le veuille ou non, le théâtre est le royaume de la convention : on ne l'en bannira jamais, et je défie bien tous les auteurs du Théâtre-Libre réunis d'en venir à bout. Le moindre grain de vérité morale ferait bien mieux notre affaire, et c'est là qu'il faut porter son effort. Sans doute la vérité matérielle, celle du décor, du costume, du langage, n'est pas méprisable et l'on doit s'en rapprocher autant que possible, mais elle n'a qu'un intérêt subalterne, et là où il est loisible de faire chanter : *Nicole, apportez-moi mes pantoufles;* de faire parler en vers des gens qui ne savent même pas ce que c'est qu'un vers; en langue moderne, des hommes du treizième siècle; en français, des Anglais, des Italiens et des Allemands, il suffirait d'une indication sommaire, de quelques locutions et de quelques tours habilement choisis, pour donner à la conversation des personnages l'accent local et la saveur dont elle a besoin, sans infliger à l'oreille du spectateur le supplice de vocables incompréhensibles et d'une prononciation barbare. Il en est du langage de ces gens incultes comme des sentiments qu'ils ont dans l'âme et des idées plus ou moins confuses qui s'agitent dans leur cerveau : il faut que l'auteur les aide à éclore et à s'exprimer, sous peine de les laisser sans effet sur le public; qu'il les revête d'une forme appropriée à leur manière d'être, de celles qu'ils leur donneraient eux-mêmes s'ils *savaient parler*. Le tout est une question de justesse et de mesure.

Inutile de nous étendre sur une pièce tombée. Disons simplement que *la Mer* nous a choqués plus d'une fois par la bassesse et la perversité des mœurs qu'elle met en scène, la trivialité crue du langage et le réalisme brutal de certaines scènes; qu'elle nous a fatigués spécialement au deuxième acte par le vide d'une action qui tourne sur elle-même, en s'attardant à la peinture de menus détails sans utilité et sans intérêt, — mais aussi que l'auteur montre

des qualités dramatiques incontestables lorsqu'il ne se laisse point confisquer par son système, que plusieurs personnages sont dessinés avec un relief saisissant, que l'exposition marche d'un pas rapide et net, que le dénouement, mis en scène d'une façon très habile, a produit, dans sa sobriété, un effet des plus pathétiques. *La Mer* était jouée avec beaucoup d'ensemble. Une ancienne actrice tragique de la Comédie-Française, M[lle] Lerou, a mis une grande vérité dans le rôle d'Élisabeth Kadyk, qui n'est point un des meilleurs de la pièce, car il manque de netteté et de consistance; M. P. Reney donnait un caractère effrayant de sournoiserie bestiale à son mari, l'ivrogne coureur de filles et assassin. Une jeune débutante, M[lle] Dorcy, nous a fait frissonner en poussant par deux fois le cri final où, à genoux et embrassant le calvaire des deux mains, elle appelle son cher mort, d'une voix de l'autre monde.

M. Porel, qui est éclectique et a le mérite de ne jamais s'obstiner contre un échec, a remplacé, du jour au lendemain, *la Mer* par une reprise de *Kean*. *Kean*, qui date de 1836, n'est pas au premier rang dans l'œuvre de Dumas, mais on y retrouve fréquemment son empreinte. Elle porte la marque de l'époque : il y traîne des lambeaux romantiques et, dans certains *couplets*, jusqu'à des ressouvenirs de la *Tour de Nesle*. Le sous-titre : *Désordre et génie*, est caractéristique. C'était le temps où l'on croyait volontiers que le désordre et le génie devaient marcher de conserve, où l'on considérait celui-ci comme inséparable de celui-là, où une vie rangée paraissait un signe infaillible de médiocrité, où l'*artiste* s'estimait obligé en conscience de manger chaque jour un bourgeois à son déjeuner. La théorie se fait jour plus d'une fois dans la comédie de Dumas : « Je sens, dit Kean à son fidèle Salomon, que je me tue avec cette vie de débauches et d'orgies. Mais que veux-tu? Je ne puis en changer. Il faut qu'un acteur (*lisez :* un artiste, un romancier, un poète dramatique) connaisse toutes les passions pour les bien exprimer. Je les étudie sur moi-même. » Et plus loin : « Avoir de l'ordre!... C'est cela. Et le génie, qu'est-ce qu'il deviendra, pendant que j'aurai de l'ordre? » On sent que l'auteur parle là pour son propre compte, qu'il éprouve une complaisance secrète non seulement pour l'homme, mais pour ses vices, et une jouissance personnelle à le réhabiliter, à le douer de générosité et de bienfaisance, à lui faire humilier l'aristocratie, à le montrer vainqueur de lord Mewill, comme du boxeur John Cooks, traitant de pair à compagnon avec le prince de Galles, traînant tous les cœurs après soi et adoré de la charmante miss Anna Damby, à la fois riche et noble héritière, artiste au point de vouloir se faire comédienne, — et ingénue!

Ecrit par Dumas, *Kean* fut joué par Frédérick Lemaître. Là encore c'était *désordre et génie*. Frédérick Lemaître avait la prétention justifiée d'être le Kean de la France, et il pouvait s'incarner en lui sans sortir de sa personnalité. En jouant avec l'éclat de son talent ce rôle multiple qui parcourt toutes les notes du clavier dramatique et qui correspondait merveilleusement à sa nature et à ses aptitudes, c'était sa propre cause qu'il plaidait. Suivant l'expression d'un de ses biographes, il avait posé lui-même devant l'auteur (ou plutôt devant les auteurs, car Dumas avait travaillé sur une ébauche de Théaulon), autant que le comédien anglais, mort depuis trois ans à peine, et dont Paris avait pu, à deux reprises, apprécier le jeu original et puissant. La scène du troisième acte, entre Kean et lord Mewill : « Oui, vous avez raison, il y a trop de distance entre nous », avait été inspirée par une réplique *ab irato* de Frédérick à Harel. La tirade de Kean sur les critiques impuissants, jaloux et immoraux; son explosion contre les aristarques d'estaminet auxquels il veut bien livrer son talent pour qu'ils le déchirent, mais en leur défendant de toucher à sa vie privée, passait par-dessus la rampe pour aller toucher en plein cœur Charles Maurice, le vénal et redouté directeur du *Courrier des théâtres*, qui poursuivait Frédérick Lemaître de ses acerbes coups de plume, et les journalistes qui se permettaient de censurer, en même temps que les ouvrages de l'auteur, les folies affichées de sa vie de bohême. Henri Heine, dans une lettre à la *Revue théâtrale* de Stuttgart, signalait à ce propos « l'étonnante affinité » qui existait entre les deux hommes et les deux comédiens. On ne signalera rien de semblable à propos de M. Guitry, chargé du rôle de Kean dans la reprise actuelle. M. Guitry nous revient de Saint-Pétersbourg; c'est un acteur expérimenté : il s'est costumé curieusement; il a de la tenue, du sentiment, au besoin de l'énergie et de la chaleur; mais il manque de *panache*, et les œuvres romantiques ne sauraient s'en passer.

Un mot seulement sur la reprise de *Numa Roumestan* au Gymnase. M. Alphonse Daudet a allégé sa pièce, mais si elle y a gagné un peu plus de rapidité, elle n'y a pas gagné plus de solidité et de cohésion. Et l'interprétation, si soignée qu'elle soit dans le détail, ne la relève pas, car, pour nous borner à ce point, on a donné le rôle principal, qui exige avant tout de l'exubérance, de la verve et de la rondeur, à un comédien fort distingué, mais qui brille précisément par les qualités toutes contraires, par un jeu nerveux et concentré, à M. Raphaël Duflos. Il fait tout ce qu'il peut, mais il a beau se battre les flancs : ce n'est point Numa, et il n'est pas du Midi.

La reprise de la *Manon* de Massenet, à l'Opéra-Comique, a été plus heureuse, malgré la perte de ses deux principaux interprètes : M[lle] Heilbronn, morte, et M. Talazac, retiré. La première a été remplacée par M[lle] Sybil Sanderson, une Américaine qui, malgré sa froideur, a fait applaudir sa virtuosité et dont la voix, un peu sourde et molle dans le médium, triomphe dans les notes aiguës; le second, par M. Delmas, qui imite de fort près son prédécesseur et qui a plus de sentiment que de *moyens*. Il dit juste et avec expression, mais l'organe a besoin de se développer. Des deux barytons, Fugère et Taskin, celui-ci montre son exubérance ordinaire, qui n'est pas toujours du meilleur goût, quoique le rôle s'y prête; l'autre fait regretter que son personnage n'ait pas plus d'importance, tant il le joue et le chante avec perfection!

II

La France s'est encore enrichie, ce mois-ci, d'une demi-douzaine de statues. Nice, en attendant Dijon, en a élevé une à Garibaldi, la veille du jour où la populace forcenée de Rome prenait prétexte d'une légère imprudence attribuée à un jeune pèlerin et qui n'est même pas démontrée, pour se livrer aux désordres les plus sauvages en prodiguant les insultes à notre pays. L'un de nos ministres envoyait l'expression d'une amitié et d'un dévouement que rien ne saurait décourager à l'Italie qui lui répondait ce qu'on sait, et M. Ranc, comme pour fournir une excuse aux violences de la canaille romaine, prenait soin de désavouer, avec l'autorité qui lui appartient, notre expédition de 1849 et de témoigner son mépris aux pèlerins du Vatican comme à ceux du Sacré-Cœur, en déclarant que ce ne sont pas des Français. L'inanité du rôle de Garibaldi dans la campagne de 1870 a été depuis longtemps mise dans tout son jour par les pièces officielles les moins suspectes, et spécialement par les dépêches du gouvernement de la Défense nationale. Les services qu'il nous a rendus et la reconnaissance que nous lui devons se traduisent par ce mot du directeur des opérations militaires, que, si Garibaldi eût été Français, on n'eût pu se dispenser de le traduire devant un conseil de guerre. Tous ces textes, d'une netteté écrasante, ont été remis à satiété sous les yeux des apologistes de Garibaldi, mais il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir et pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Qu'importe, d'ailleurs? Ce qu'on prétend honorer en Garibaldi, ce n'est point l'auxiliaire de la France en péril, c'est le révolutionnaire, le libre-penseur

et l'irréconciliable ennemi de la papauté : nous ne sommes point assez naïf pour en avoir douté un moment.

La statue de Garibaldi est en marbre blanc de Carrare, avec motifs secondaires en bronze. M. Deloye a représenté le fameux condottiere debout, tête nue, la cravate au vent, la chemise bouffante et comprimée par la ceinture, le manteau jeté sur l'épaule gauche, une main appuyée au pommeau de son épée. Sur le piédestal, le groupe de devant nous montre l'Italie et la France entourant un berceau où dort le nourrisson qui deviendra le chef des Mille; le bas-relief de la face opposée représente les puissances faisant cortège à la Paix, et je me suis creusé vainement la tête pour découvrir par où cette allégorie imprévue pouvait bien se rapporter à Garibaldi : l'énigme est restée insoluble. Le monument est flanqué de deux lions, dont chacun a la patte appuyée sur un canon. L'un de ces canons porte la date de l'annexion de Nice à la France : 1860, l'autre, celle de l'année terrible : 1870, deux dates qui prétendent sans doute justifier l'érection de la statue, mais qui vont contrairement à leur but, puisque d'une part Garibaldi s'est laissé berner par les Allemands à Dijon, et que, de l'autre, il a toujours protesté contre l'annexion de Nice.

Le roi d'Italie a envoyé la décoration des Saints-Maurice-et-Lazare au sculpteur : c'est toute la réparation qu'il a accordée à la France pour les outrages dont elle vient d'être couverte par l'Italie. Il ne nous manque plus maintenant que d'envoyer la rosette d'officier de la Légion d'honneur à Menotti Garibaldi, qui, le lendemain du jour où Nice inaugurait le monument de son père au milieu d'une solennité à laquelle il n'avait pas voulu prendre part, venait, dans un discours prononcé au Panthéon, ajouter son coup de pied aux insultes de ses compatriotes.

Le 27 septembre, trois cérémonies patriotiques, trois inaugurations de monuments commémoratifs rappelaient et consacraient encore, sur divers points du pays, les souvenirs de l'année sanglante. A Thiais, près Paris, le général Guilhem trouva la mort dans le combat soutenu le 30 septembre 1870. Un groupe de deux soldats de ligne, dont l'un sonne la charge, le clairon à la bouche, en soutenant son camarade frappé à mort, symbolise cette journée, l'une des premières et des plus honorables du siège, où des troupes encore peu aguerries se comportèrent avec vaillance et firent preuve de sang-froid et de solidité. — A Fréteval, village du Loir-et-Cher, le Souvenir français a élevé une pyramide tronquée, sur un tertre de gazon, dans le cimetière où se livra, le 30 décembre 1870, une lutte acharnée entre nos soldats et l'ennemi. Le monument est modeste, comme la gloire des héros obscurs

qu'il consacre, et comme la société à laquelle on le doit. Fondé pour rechercher, en France et hors de France, les restes mortels de nos défenseurs et pour leur donner une sépulture décente, où une inscription rappelle leur dévouement, cette œuvre n'a que des ressources modiques : une pyramide, une pierre tombale, c'est à peu près tout ce qu'elle peut élever, mais la pierre parle; elle dit que nous n'avons point oublié, que nous honorons d'un culte reconnaissant les plus humbles de ceux qui sont morts pour nous, que la couche de soldats tombés face à l'ennemi est une semence de patriotes. Elle est un point de ralliement chaque fois que revient la date funèbre, et elle enseigne le devoir, poussé jusqu'au sacrifice de la vie. Mgr l'évêque de Blois est venu bénir le monument, et il a prononcé d'émouvantes paroles dans une cérémonie religieuse à laquelle assistaient les généraux et les fonctionnaires, à côté du ministre de la marine. — Enfin à Bapaume, les drapeaux russes se sont alliés aux drapeaux français, et l'hymne moscovite a alterné avec la *Marseillaise* pour fêter l'inauguration de la statue de Faidherbe, que le sculpteur Léon Noël a représenté en tenue de campagne, couvert d'une longue pelisse, la tête légèrement inclinée, l'œil songeur et méditatif, les deux bras croisés, tenant d'une main une lorgnette, de l'autre une canne. La France, dans sa lutte désespérée, dut à Faidherbe une de ses rares victoires, consolation tardive et stérile qui ne pouvait même lui rendre l'espérance.

Est-ce tout? Non. Si l'année 1870 s'est fait la plus large part, comme il était naturel, elle a pourtant laissé place à d'autres souvenirs plus lointains et moins tristes. Ainsi la petite ville de Saint-Jean de Losne a érigé par souscription un monument commémoratif de sa vaillante défense de 1636 contre l'armée de Galas qui dut renoncer à la prendre, quoique la place ne renfermât qu'une garnison de 150 hommes. C'est un des beaux sièges de l'histoire de France, et elle a raison d'en être fière. Ajoutons, pour nous borner là, que Paris a, depuis une dizaine de jours, une nouvelle Jeanne d'Arc, — il n'y en aura jamais trop : celle dont M. Chatrousse avait exposé le modèle en plâtre au Salon de 1886, et qu'on a pu voir en bronze à la dernière Exposition universelle. L'héroïne est tête nue, mais revêtue de son armure, que recouvre une longue tunique flottante, brodée à ses armoiries, et l'épée au côté. D'une main elle élève sa bannière et de l'autre s'appuie sur un bouclier. Elle foule aux pieds des fers brisés, avec une résolution tranquille et les yeux au ciel. Malgré ce geste clérical, la statue a été acquise par la Ville et s'élève maintenant loin, bien loin des quartiers du centre, plus loin encore que le

Luxembourg, à l'angle de la rue Duméril et du boulevard Saint-Marcel, là où doit s'ouvrir la longue rue Jeanne d'Arc, qui traversera la plus grande partie du treizième arrondissement.

III

La mort de M. Damas-Hinard est passée fort inaperçue ; à peine a-t-elle obtenu une mention de quelques lignes et, visiblement, personne dans la presse n'y a pris le moindre intérêt et n'a eu l'air de se douter que M. Damas-Hinard avait fait jadis quelque bruit par le monde. C'était un disparu. Il est vrai qu'il avait près de quatre-vingt-six ans. Lorsqu'il fut nommé secrétaire des commandements de l'impératrice, en 1853, il avait déjà les cheveux blancs. Né à Madrid, M. Damas-Hinard était l'un des trois ou quatre hommes de France qui savaient le mieux la langue et la littérature espagnoles. On lui doit des traductions de Lope, de Calderon, de *Don Quichotte*, du *Romancero*, et de nombreux travaux sur le théâtre castillan, que, suivant Vapereau, il aurait publiés dans *le Correspondant ;* Vapereau se trompe : jamais M. Damas-Hinard n'écrivit dans notre recueil, qui s'est borné à parler de quelques-unes de ses publications. Il avait débuté, en 1824, par des *Chants sur lord Byron ;* il avait été, et nous ne lui en ferons pas compliment, le collaborateur du baron de Lamothe-Langon pour les *Mémoires* apocryphes de *M*me *du Barry ;* il avait un moment remplacé Quinet au Collège de France, en 1847, puis rempli les fonctions de bibliothécaire du Louvre ; il avait publié un *Dictionnaire Napoléon*, où se trouvaient enregistrés, par ordre alphabétique, les jugements du grand homme sur les sujets les plus divers. Mais, depuis la chute de l'empire, où il ne joua d'ailleurs aucun rôle militant, il s'était laissé complètement oublier.

Le Correspondant a déjà rendu à M. Depeyre, ancien député, ancien sénateur, ex-garde des sceaux, homme de convictions, journaliste remarquable, orateur éloquent, l'hommage qui lui était dû. M. Depeyre est mort directeur du *Moniteur universel*, où il avait succédé à M. Dalloz, mort lui-même en 1887, et où il avait pour rédacteur en chef M. Jolly, mort en 1890, et pour président du conseil d'administration M. Lambert Sainte-Croix, mort en 1889. Sans remonter à Xavier Aubryet, à Paul de Saint-Victor et à tant d'autres, la mortalité qui s'est abattue, depuis cinq à six ans, sur la maison du *Moniteur universel* a pris les proportions d'une épidémie. Dans ce court espace de temps, l'excellent journal a perdu deux directeurs politiques, son rédacteur en chef, deux

secrétaires de rédaction, son rédacteur scientifique, son traducteur et rédacteur des nouvelles de l'étranger, son critique littéraire, M. Gaston Feugère, son chroniqueur, M. Edmond Villetard. Et j'en oublie. Ce serait à ne plus entrer dans la maison, si l'on était superstitieux.

Presque simultanément on a vu disparaître, en France et dans la Grande-Bretagne, deux agitateurs, deux chefs de parti tombés et que leur chute a conduits à la mort. On a même cru un moment que Parnell, comme le général Boulanger, avait mis fin volontairement à ses jours et, pour compléter le rapprochement, il y avait un Dillon aussi dans son affaire. Mais la mort a rendu à Parnell toute la popularité qu'il avait compromise et qui semblait l'avoir quitté dans les derniers temps de sa vie, et s'il se fût levé de son cercueil, comme le Franck de Musset, il semble qu'il n'aurait eu qu'à étendre la main pour ressaisir tout son pouvoir. Tandis que Boulanger, en se réfugiant dans la mort, n'a rien reconquis des popularités d'autrefois; il n'a fait que porter lui-même le dernier coup à sa légende et détruire la dernière illusion, s'il en pouvait rester encore, dans l'âme de ses plus obstinés partisans, en ajoutant un suprême scandale à celui de son adultère public, et en se dérobant, par une mort volontaire, comme il s'était déjà dérobé par la fuite, à la tâche qu'il avait assumée, aux engagements qu'il avait pris, dont il parlait toujours, comme s'il avait la certitude de les tenir, et dont il ne dit pas un mot dans son testament.

Quand, de la tombe du cimetière d'Ixelles, on se retourne vers la revue du 14 juillet 1886, la manifestation du 31 mai à la place de l'Opéra, le départ pour Clermont-Ferrand, l'élection du 27 janvier et ces ovations prodigieuses où le général était acclamé par cent mille voix qui n'en faisaient qu'une et porté, pour ainsi dire, sur les bras et les cœurs de la foule comme sur un pavois, on croit avoir fait un rêve. Grâce à lui, nous avons pu, en plein dix-neuvième siècle, et même en fin de siècle, sous le règne de la république et de la libre pensée, de la vapeur, de l'électricité, du télégraphe, du téléphone, de la presse et du *reportage* à outrance, assister à la formation d'une de ces légendes qui nous émerveillaient dans le passé, montée tout-à-coup à l'horizon, sans cause apparente, comme une vapeur, et crevée comme un nuage. Tout, dans cette carrière étonnante et vide, a eu la rapidité et l'inconsistance, l'éclat spécieux et décevant d'un mirage. Sa vie et son œuvre tombent en cendres dès qu'on y touche. Il a failli entrer dans l'histoire, mais il n'appartiendra qu'à la chronique : il n'en restera qu'un panache et un cheval noir. M. Naquet a eu le sort d'Ixion : en croyant embrasser une réalité solide, il n'a embrassé qu'une ombre. Le

général a trahi tous les vœux, les aspirations, les espoirs confus que l'âme populaire avait incarnés et adorait en lui. Celui qu'on avait pris pour un nouveau Bonaparte avant le 18 brumaire n'était qu'un Mélingue avec les étoiles d'or, un Werther de cinquante-quatre ans qui s'est tué sur la tombe de sa Charlotte, morte poitrinaire. Il y a là le sujet d'une romance, ou même d'un roman, mais non d'un chapitre d'histoire.

Encore cette romance n'a-t-elle point paru jusqu'à présent. Le suicide du général a fourni une ample matière aux reporters; il a rempli les journaux pendant huit jours; il a figuré à la première page de tous les magazines illustrés, mais il n'a pas inspiré un seul de ces chansonniers populaires qui fournirent jadis à sa gloire le puissant concours du café-concert et de l'orgue de Barbarie. Symptôme significatif : des centaines de refrains ont célébré la barbe blonde, le cheval noir, la vaillance, le patriotisme, le grand cœur, les vastes projets du général Revanche; pas un ne s'est réveillé pour pleurer sa mort, qui aura enrichi à peine de quelques gravures de plus les collections des curieux.

Car voilà, en somme, à quoi aura surtout abouti le passage rapide de ce météore qui s'est allumé et s'est éteint comme un feu de paille : à faire la joie de certains amateurs fanatiques qui ne verraient dans la venue de l'antechrist lui-même qu'un prétexte à collections nouvelles, et qui seraient hommes à collectionner les sept plaies d'Égypte, avec toutes leurs variantes, annexes et dépendances. J'en sais un qui avait entrepris, en 1886, de réunir toutes les publications, — livres, brochures, journaux et placards, lithographies, gravures, images populaires, chansons, — relatives au général Boulanger. Il croyait remplir un rayon de sa bibliothèque et quelques tiroirs, mais, dès la fin de l'année suivante, une pièce de son appartement ne suffisait plus à les contenir. L'Allemagne, la Belgique, l'Italie, la Russie et tous les autres pays de l'Europe, l'Algérie, le Canada, les États-Unis, toutes les républiques de l'Amérique du Sud, le Japon, l'Empire du Milieu, s'étaient joints à la France. C'était l'époque où on lisait vive Boulanger! jusque sur les Pyramides, et où le roi de Dahomey interrogeait curieusement les commerçants de Porto-Novo sur ce grand guerrier.

J'ai vu dans sa collection, dont le catalogue dépasse trois mille numéros, vingt ou trente volumes par MM. Barbou, Grison, Labusquière, Lavauzelle, Chincholle, Josselme, Michel Morphy, mais surtout des montagnes de brochures, de couplets et de *canards*. En voulez-vous un léger aperçu? Voici : *En rev'nant de la revue*, immortalisé par Paulus; *En rev'nant de Clermont-Ferrand*, *l'Espoir de l'Alsacienne*, *l'Œillet rouge*, *la Voix de la Patrie*, *le Vrai*

patriote, *les Boulangers*, *Notre général bien-aimé*, *Nous avons des cartouches*, avec le portrait équestre du général sur le titre; *le Pioupiou français*, *les Pioupious d'Auvergne*, *le Rêve de la France*, *Honneur au vaillant général*, *Prépare-toi, soldat de France!* Toutes les notes : la note lyrique, la note sentimentale, la note facétieuse. Voici encore : *Boulanger devant la statue de Kléber*, *Boulanger devant la tombe de Marceau*, *A bas Bismarck et vive Boulanger*, *le Parrain de la petite Alsacienne*, *le Fossoyeur de Bismarck*, *la Marseillaise de Boulanger*, *la Marseillaise de la revanche*, *Patrie et Boulanger*, *Boulanger maître d'école*, *le Rêve du général Boulanger*. L'énumération complète lasserait la renommée aux cent bouches.

Un poète d'une fécondité déplorable, qui signe Villemer a, fabriqué à lui seul des milliers de ces couplets qu'on chantait dans les rues, sur les ponts, portout, avant la débâcle. Il a fait *les Chansons de l'armée française*, dédiées au général. C'est à lui aussi que l'on doit *l'Epée brisée*, récit dramatique, dit par M. Mounet, de la Comédie-Française. A M. Georges Villiers de l'Isle-Adam, on doit : *Vive Boulanger! Debout! Quand même!* Chaque étape de sa carrière, chaque détail de sa vie publique, ont été chantés par les bardes populaires : *Boulanger, député de la Seine*; *les Trente jours d'arrêt*; *Il est révoqué*; *Il est ressuscité*; *Il ressuscitera*, avec une gravure qui représente le général en croix, entouré d'opportunistes qui l'abreuvent de fiel et lui percent le côté d'un coup de lance; voilà jusqu'à quel degré de bouffonnerie sacrilège pouvait aller l'idolâtrie boulangiste. Dans une gravure populaire, il est associé à Jeanne d'Arc : l'héroïne expire sur son bûcher; à côté d'elle, le général, l'épée à la main, l'air inspiré, se prépare à recueillir son âme et à reprendre son œuvre.

A eux seuls, les portraits à pied ou à cheval, les caricatures, les estampes en noir ou en couleur, rempliraient dix portefeuilles. J'ai là, sous les yeux : *Celui que craint Bismarck*, *le Coup de balai*, *le Pied de nez* (au moment où le général s'est dérobé, par la fuite, à son arrestation), *les Epoques du général Boulanger*, *l'Apothéose*, *l'Expatriation*, où on le voit gagner la frontière, guidé par la Gloire, qui vole devant lui, escorté par l'Alsace et par nos soldats. Les immenses affiches en *chromo* sont innombrables. Une des plus curieuses exploitations de la popularité du général est celle des vignettes du tirage au sort, que le conscrit pique à sa casquette, pour encadrer son numéro. En gens pratiques, les Allemands confectionnaient eux-mêmes la plupart de ces vignettes, et nous en inondaient.

Les brochures de propagande à 1 ou 2 sous égalent presque

le nombre des chansons. Ses discours, comme ses photographies, étaient répandus à foison. On donnait ses portraits en primes; on le mettait sur des boîtes de conserves et des boîtes d'allumettes, où il faisait concurrence à Sarah Bernhardt. Mais les antiboulangistes ne restaient pas non plus inactifs. C'était feu contre feu. On se ripostait d'une semaine à l'autre, et quelquefois du jour au lendemain. A M. Eugène Ténot et à sa *Vérité sur M. Boulanger militaire*, un « combattant de Champigny » opposait une autre *Vérité sur le général Boulanger;* comme à M. Chincholle, le Dangeau de ce souverain, à M. Laisant et à ses autres panégyristes, M. Joseph Reinach répliquait par tout un volume intitulé *le Cheval noir*; comme à la Ligue des patriotes et à la Ligue nationale s'opposait la Ligue antiboulangiste. Contre *le Brave général*, *le Général Revanche*, on avait inventé aussi *le Général Géraudel*, *le Général Barbenzingue*, *l'Empereur Boulange*. Un adversaire, dans l'ardeur de son zèle, alla jusqu'à publier *l'Antechrist Boulanger :* c'était le revers de la gravure qui le représentait sur la croix.

Le théâtre s'en est mêlé, et le général a joué son rôle dans les revues de fin d'année. On a donné en 1888, à l'Alcazar d'hiver, une revue ayant pour titre : *Il reviendra*. Il a eu ses almanachs, pour 1888 et 1889 : j'en ai là deux qui portent son nom. Que dis-je? Il a eu son calendrier, avec des éphémérides boulangistes pour chaque jour de l'année. En fait de journaux, je trouve *le Petit Boulanger*, *le Boulangiste* (on dit même qu'il y a eu *le Boulangiste catholique;* je ne le connais pas), *l'Etendard français*, dédié au général, par Jean Soldat; *l'Officiel boulangiste*, *journal de l'empire*. Le remuant anarchiste Michel Morphy, l'un des plus infatigables apôtres de ce messie radical, a publié, en cinquante et un numéros hebdomadaires, *l'Etoile du général Boulanger*, qui, après sa condamnation, devint *la Lanterne du général Boulanger*. Une *étoile* changée en simple *lanterne*, quelle éclipse!

Les graphologues ont étudié son écriture; un chiromancien a écrit tout un volume sur la *Main du général Boulanger*. Il n'a échappé à aucune forme de l'exploitation : on l'a mis en pain d'épices aux foires de la barrière du Trône; en pots à tabac, en têtes de pipe, dans les fabriques de Marseille (et nous avons même appris un jour que la police de Metz venait de saisir ces emblèmes séditieux), en papier à cigarettes, en apéritifs, comme Grassot et Gambetta; en questions : *Cherchez le général!* enfin, et je crois bien qu'il ne partage cette gloire avec aucun de ses contemporains, en jeu de l'oie renouvelé des Grecs : ceux qui douteraient en trouveront un exemplaire à la bibliothèque Carnavalet. Il s'en est fallu de peu qu'on allât jusqu'au jeu de cartes. On l'a mis en manches de

canne, en épingles de cravate, en médaillons, en broches, en boutons de manche, en bracelets dont chaque anneau portait une lettre de son nom. J'en passe, et beaucoup. M. le duc d'Audiffret-Pasquier, dit-on, a réuni le musée boulangiste le plus riche qui existe avec celui de M. Ferrari, directeur de la *Revue bleue*. Les lecteurs que ce sujet intéresse pourront jeter un coup d'œil sur l'*Icono-bibliographie du général Boulanger*, dont l'auteur anonyme n'a analysé que les chansons, promettant de compléter plus tard son ouvrage par la description des caricatures, des portraits, des placards, des affiches, et sur le *Dossier du général*, par un Curieux.

Il serait difficile de discerner avec une exactitude absolue, en ce mouvement, les croyants naïfs et sincères, des industriels qui ne songeaient qu'à exploiter une veine. Dans cette avalanche de brochures, de journaux, de chansons, de gravures, il y a une part d'apostolat et, je le crains, une plus large part de commerce, sans parler d'une formidable réclame. Tout cela pour aboutir à cet avortement piteux; pour rentrer si complètement et si vite dans ce néant dont l'idée semble avoir obsédé à ses derniers jours l'imagination du malheureux et lui avoir donné le vertige; pour ne laisser après soi qu'une sorte de célébrité foraine, — tapageuse et fugace, — partagée entre la déception et la dérision! L'oubli croîtra aussi vite que l'herbe sur la tombe de l'idole écroulée.

Victor Fournel.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 octobre 1891.

Armand Carrel disait de l'un de ses collaborateurs du *National* qui n'avait pas plus de tenue que de conviction : « Ce diable d'homme a un avantage immense sur nous, il ne craint jamais d'être bas. » Cet avantage, on ne saurait le contester au ministère actuel ; même à ceux qui ont le moins d'illusion sur son compte, il donne toujours des étonnements. Il vient vraiment de se dépasser dans l'affaire italienne. Il était tout fier de la dignité et de l'habileté qu'il avait montrées à l'inauguration du monument de Garibaldi. Il croyait avoir conquis à tout jamais le cœur des Italiens. Grâce à lui, les deux nations-sœurs avaient dissipé de vains ombrages et se confondaient dans la plus touchante étreinte. M. Rouvier, l'innocence même, avait été choisi pour être le grand pénitent public de la France devant l'Italie : il avait désavoué toute pensée qui n'aurait pas été un pur enthousiasme pour l'œuvre instituée et la politique suivie au delà des Alpes ; il avait célébré l'*unité italienne* et *Rome capitale*. Rien n'avait manqué à la démonstration ; le ministère avait traité Garibaldi mort, comme il a traité le czar vivant, il avait envoyé dans les eaux de Nice six cuirassés, comme il en avait envoyé à Cronstadt. Si l'empereur de Russie avait dû être singulièrement froissé de cet *ex æquo* établi entre lui et l'aventurier, — quelle ne devait pas être la reconnaissance de l'Italie !

Lorsque nous parlons ici et ailleurs de l'Italie, nous n'entendons que l'Italie officielle. Il y en a une autre qui est hors de cause, c'est l'Italie qui vient de donner un signe de vie si caractéristique à Rome même où, de crainte de voir le conseil municipal se partager en deux, une adresse au roi Humbert, contenant une affirmation de *Rome capitale*, n'a pu être mise aux voix. Ceux qui l'ont retirée n'ont pas osé affronter l'opposition d'un sentiment national qu'il est plus aisé d'étouffer que de nier.

Mais à peine le ministère commençait-il à sommeiller sur ses

lauriers, qu'un effroyable tapage le réveillait du côté de cette chère Italie. Ce n'était, des Alpes aux Abruzzes, et jusqu'en Sicile où le souvenir des Vêpres siciliennes était réveillé, qu'un cri sauvage, accompagné souvent de voies de fait sur nos nationaux et de vociférations devant nos consulats : « A bas la France! Vive Sedan! » Le tout, bien entendu, se mêlant aux cris de : « A bas le Pape! »

Le prétexte enfantin de cette espèce de folie furieuse aurait été l'inscription de ces trois mots : « Vive le Pape! », mise par un jeune Français de dix-huit ans sur le registre déposé au Panthéon, auprès du tombeau de Victor-Emmanuel.

En admettant même que cette inscription parfaitement inoffensive ait eu lieu, il n'est pas une personne ayant son bon sens qui n'ait jugé la disproportion énorme entre la cause et l'effet, tellement énorme que manifestement la vraie cause était ailleurs. Si, dans la ville où réside le Pape, dire ou écrire : « Vive le Pape! » est un acte séditieux, jamais preuve plus accablante n'aura été fournie au monde de l'affreuse situation à laquelle le chef de l'Église est réduit au centre même de la catholicité. Mais l'inscription fût-elle malséante (ce qu'elle n'était pas), en quoi cette inscription, œuvre isolée d'un voyageur isolé, pouvait-elle soulever un peuple contre un autre peuple? Lorsque l'Exposition de 1889 a conduit à Paris des milliers d'étrangers, il n'est pas impossible que, se souvenant de tout ce que Napoléon III a fait pour son pays avec le sang de la France, un Italien ait écrit sur le registre de la colonne Vendôme : « Vive Napoléon III! » S'imagine-t-on l'impression de l'univers entier, si l'on avait appris qu'à cause de cette inscription, tous les Italiens en voyage à Paris avaient été molestés, injuriés, même frappés, et que dans toutes nos localités on eût crié : « A bas l'Italie! Vive Novare! Vive Custozza! » Même républicaine, la France est trop hospitalière et trop chevaleresque pour se livrer à ces écarts; elle le prouvait encore, ce printemps dernier, lorsque la mère de l'empereur Guillaume, l'impératrice Augusta, après avoir séjourné à Paris, au milieu du respect de tous, allait faire aux ruines de Saint-Cloud une visite d'une portée autrement grave que les trois mots tracés sur le registre du Panthéon.

Supposons que, dans les circonstances dont nous parlons, il ait été fait, sur notre territoire, contre l'Italie ou l'Allemagne, ce qui vient de se passer au delà des Alpes contre la France, et demandons-nous ce qu'on aurait fait à Rome ou à Berlin? Les ministres qui siègent dans ces pays auraient-ils poussé l'impudeur jusqu'à envoyer des remerciements à Paris? Et ensuite, mettant le comble à tout ce qui n'a plus de nom, auraient-ils, pour se venger des Français, cherché autour d'eux quelques Italiens ou quelques

Allemands à dénoncer et à persécuter? Cette histoire invraisemblable et répugnante est celle de notre gouvernement.

Que nos infortunés ministres aient été cruellement mortifiés de la réponse qui était faite à leurs pasquinades de Nice; nous le comprenons sans peine. M. Rouvier venait à peine de faire ses déclarations d'amour pour l'unité italienne et Rome capitale, qu'un soufflet formidable de provenance italienne lui fermait la bouche. Tout ce qu'il avait dit, en levant les yeux au ciel et en se frappant la poitrine, était compté pour rien. Sa voix était couverte par les cris de : « A bas la France! Vive Sedan! » Certes, c'était douloureux pour le ministère qui avait mis une fois de plus notre glorieuse patrie dans une situation indigne d'elle.

Nous comprenons encore que nos malheureux ministres aient pris le parti de ne pas envenimer l'incident, de le laisser peu à peu s'éteindre, de ne pas l'exposer à des complications dont les suites pourraient être incalculables. C'était une conduite prudente, que nous ne désapprouvons pas; nous la préférons même à ces vanteries récentes, où le ministère, sans en croire un mot, répétait dans des banquets de province que, grâce à lui, la France était redevenue l'arbitre de l'Europe.

Mais là où l'expression nous manque pour caractériser nos sentiments, c'est lorsque le gouvernement, ne se renfermant même pas dans une réserve digne et silencieuse, commence par remercier ceux-là qui lui ont infligé l'affront. Il fait plus encore; il veut les flatter en feignant de croire et de faire croire que les coupables, ce sont des Français. Reprenant, au milieu des risées de l'Europe, la fable du *Loup et de l'Agneau*, il résume ainsi la morale de la pièce ou plutôt de ce drame sombre : « Les gallophobes italiens viennent d'outrager la France... Je vais en punir les évêques français! »

C'est à quoi nous assistons maintenant. Dès le lendemain des manifestations italiennes, sans renseignements reçus, sans enquête faite, M. Fallières, sur l'avis ouvert par M. Ribot qu'on retrouve si bien dans toute cette politique, faisait savoir aux évêques que désormais ils auraient à s'abstenir d'accompagner à Rome les pèlerins. En soi, cette interdiction n'avait pas le sens commun : tout évêque qui va à Rome, fait un pèlerinage au tombeau des apôtres, il est pèlerin lui-même, accompagnant d'autres pèlerins qui, réciproquement, l'accompagnent. Nul doute que, par sa prohibition savante, M. Fallières n'ait voulu égaler et même éclipser d'un bond M. Chion-Ducollet, le fameux maire de La Mure, qui défend aux jeunes filles de sa commune d'aller en procession dans la commune voisine. Ces deux arrêtés sont de la même inspi-

ration et de la même force; nous estimoms même qu'ayant eu la priorité de l'invention, M. Chion-Ducollet devrait remplacer M. Fallières aux sceaux.

Mais le chef du Cabinet, M. de Freycinet, est un malin, qui, en laissant M. Fallières, poussé par M. Ribot, s'engager dans cette voie, visait un but. En incriminant publiquement les évêques français, il indiquait que, les évêques français étant les vrais coupables, les Italiens avaient été en droit de légitime défense; et que, dès lors, loin de devoir des réparations, ils méritaient des félicitations et des excuses. Il trouvait de plus à cette bruyante mise en cause des évêques français l'inappréciable avantage de satisfaire les radicaux, et de détourner sur les catholiques la responsabilité de tous les désagréments et de toutes les difficultés que pourrait susciter la sottise de notre politique extérieure. Il aurait fait coup double; son ministère était consolidé.

Par des lettres très dignes, très fermes, très nobles, où la hauteur du langage couvre tout ce qui peut se remuer, même dans les cœurs les plus patients, d'indignation et de dédain pour des procédés pareils, un grand nombre de nos évêques ont répondu. Comment un seul pourrait-il accepter la situation d'agent provocateur de l'Italie que la manœuvre ministérielle lui fait devant l'Église et devant la France!

Si jamais épiscopat avait moins mérité d'être traité ainsi par un gouvernement à la face du pays, c'est l'épiscopat français. Dans la question italienne, il a poussé les scrupules du patriotisme jusqu'à l'excès. Que l'on compare le langage des évêques allemands, les vœux qu'ils proposent et font acclamer dans les congrès en faveur du pouvoir temporel, avec l'attitude de nos évêques, et l'on verra que si l'Italie peut se plaindre, ce n'est pas à Paris, mais à Berlin, qu'elle doit faire ses doléances! Elle ne s'y risquera pas, très convaincue de la réponse qui lui serait faite par son puissant allié et patron. Les pèlerins français ont modelé leur conduite sur celle de leurs évêques; à Rome, ils se sont tenus en dehors de toutes les réunions et manifestations qui pouvaient engager à un degré quelconque leur pays. S'ils avaient eu besoin de modérateurs, ils les auraient trouvés dans leurs évêques; et le Pape, comprenant toutes les délicatesses que la situation particulière de la France impose à ses enfants, a été le premier à contenir les élans d'un zèle qu'il sentait si brûlant dans les cœurs.

Il est, du reste, établi aujourd'hui d'une façon souveraine que, non seulement les pèlerins français, soit en corps, soit isolément, n'ont pas fourni l'ombre d'un prétexte aux scandales italiens, mais qu'avec ou sans prétexte ces scandales étaient décidés d'avance.

Le *Mémoire* très lumineux, préparé par les directeurs du pèlerinage ouvrier à la demande de Léon XIII, avait établi la vérité à cet égard. Il vient d'être confirmé par un témoignage plus probant encore; c'est le récit qu'un journal républicain et libre penseur, — le journal de M. Brisson, de M. Thévenet, le prédécesseur de M. Fallières au ministère de la justice, et d'autres sénateurs et députés de la même nuance, — le journal *le Siècle*, a donné des incidents de Rome. Après une douzaine de jours de patientes inductions, le rédacteur du *Siècle* lui écrit : « Maintenant mon jugement est formé, ma conviction est faite; les troubles de Rome, les manifestations qui en constituent le développement dans toute l'étendue du royaume, n'ont été que le résultat de quelque chose qui était voulue et préparée. »

Nous ne pouvons reproduire ici toute cette lettre; elle montre avec une écrasante évidence qu'avant l'inscription faite sur le registre du Panthéon tous les appels adressés à la populace contre la France étaient déjà imprimés : « Pour quiconque s'est le moins du monde mêlé aux choses de la presse, il est plus que certain qu'on ne rédige pas, qu'on ne compose pas, qu'on ne tire pas, qu'on ne répand pas en aussi peu de temps un écrit dans toute une immense ville. Cette seule considération suffirait à convaincre que tout était prêt d'avance et que l'on n'attendait qu'un prétexte. Ce prétexte, est-ce le jeune Dreux qui l'a fourni? Il le nie, mais, lui ou un autre, peu importait. Il y avait là des hommes apostés pour guetter l'occasion, qui ne pouvait manquer, puisqu'elle s'était produite bien des fois déjà; — le registre du Panthéon a été, paraît-il, souvent contaminé par des inscriptions bien autrement outrageantes que celle qui est attribuée à ce jeune homme, et cela par le fait de gens de toutes nations, sans en exclure des Italiens... »

Le journal *le Siècle* se demande quels étaient les auteurs des scènes qui se sont passées à Rome et dans l'Italie. Il répond nettement, interprète de l'opinion générale au delà des Alpes : « C'étaient des agents de la triple alliance, et ils étaient à des hommes politiques qui des intérêts de la triple alliance se font un véritable intérêt de situation. » Il y avait un coup monté contre la France, et cela avec l'assentiment du gouvernement italien, de ce même gouvernement à qui le ministère français, vraiment atteint d'imbécillité, a envoyé des remerciements.

Devant ces constatations irrécusables que personne, ni en Italie, ni ailleurs, ne conteste, le ministère français, qui ne peut retirer ses remerciements au gouvernement italien, devrait une amende honorable à nos évêques. Il devrait au moins retirer la lettre inconvenante qu'il leur a écrite, pour les signaler à la haine publique

comme responsables des événements de Rome. Mais, non : après les avoir offensés, il consomme sa honte en traduisant les offensés devant la justice pour offense envers lui-même.

Ce qui achève l'humiliant spectacle dont nous sommes témoins, c'est qu'il appert de tous les renseignements, que le ministère français, par ses turlupinades de Nice, a été lui-même, en grande partie, responsable des désordres italiens. Un journal de Milan, le *Secolo*, avait déjà publié une lettre de Rome, contenant le passage suivant, reproduit par le *Temps* du 20 octobre : « Pendant que duraient encore les désordres, un homme politique italien, appartenant au parti libéral, se présenta à M. Lucca, le seul représentant alors du ministre de l'intérieur à Rome, pour faire auprès de lui de vives instances afin qu'on empêchât le tumulte de se prolonger. Mais M. Lucca aurait répliqué : « Nice mérite une réponse. » Et l'interpellant ayant insisté pour obtenir l'intervention de l'autorité, en vue aussi de conjurer le péril de complications internationales, M. Lucca aurait ajouté : « A Nice, on conspire contre la monarchie. »

C'est que, en effet, à Nice, M. Rouvier, ministre des finances, a tenu le langage le plus sot et le plus dangereux. Assisté de M. Ranc et de ses autres acolytes, il n'aurait pu s'y prendre autrement pour compromettre la France. Célébrant dans Garibaldi, dans le perturbateur cosmopolite, l'homme de la république française et de la république universelle, il a justement dit tout ce qu'il fallait dire pour river le roi d'Italie et son gouvernement monarchique à la triple alliance. Le correspondant du *Siècle* écrit dans la même lettre que nous citions tout à l'heure : « Pendant quarante-huit heures de violences, il n'a pas été opéré dans Rome une seule arrestation par les carabiniers, présents partout et partout en nombre. » Il ajoute que, pour expliquer ce phénomène et d'autres du même genre, comme l'absence systématique du ministre de l'intérieur, on colporte un mot dit en haut lieu : « Il faut une réponse à la conspiration républicaine de Nice. »

Le ministère français a-t-il au moins gagné à sa cause la révolution italienne? Non : ces mêmes révolutionnaires qu'il a flattés à Nice ont été les plus ardents à crier à bas la France; et, Menotti Garibaldi en tête, ils font maintenant campagne pour que la loi des garanties soit abolie, c'est-à-dire pour que la France n'ait plus un ambassadeur auprès du Pape, devenu, entre les mains du Quirinal, un fonctionnaire italien, administrativement obligé de combattre l'influence française dans le Levant, dans l'Extrême-Orient, dans le monde entier.

Un ministère chargé de tels méfaits n'aurait, ce semble, qu'à

disparaître. Pour se donner un regain de vie, il recourt aux moyens accoutumés : il lui faut quelque grosse diversion; il lui faut un évêque sur la sellette, même en prison. Son choix est fait, il s'est porté sur l'un des plus saints et vénérables membres de l'Église de France, Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix. L'éminent prélat est cité devant la même chambre de la cour de Paris, où, sous l'Empire, Mgr Dupanloup, dont il fut l'ami, le fidèle et fervent admirateur, et auquel il a emprunté le courage intrépide pour l'Église et l'honneur, trouva justice. Puisse-t-elle aussi, pour la dignité de notre pays et de la magistrature, lui être rendue! Elle ne sera faite pleinement que le jour où le mépris public aura balayé de la scène les hommes qui ont moins encore calomnié les évêques qu'abaissé la France.

On distinguait autrefois le pays légal du pays réel. C'était le temps du régime censitaire. L'opposition reprochait aux pouvoirs publics de ne tenir compte que des vœux exprimés par des électeurs privilégiés, et en face de cette caste dont le chiffre de l'impôt avait créé les titres, elle mettait la masse de la nation. Serait-il vrai que cette distinction soit encore nécessaire, et même dans une Chambre issue du suffrage universel, faut-il ne voir qu'une représentation incomplète et souvent inexacte du pays?

Les radicaux, lorsqu'ils y ont un intérêt, ne se sont jamais fait faute de le prétendre. Les insurrections de 1848 comme celles de 1871 attestent le cas qu'ils ont fait des assemblées formées par le suffrage universel toutes les fois qu'elles leur ont été contraires. Mais, sans soutenir leur thèse ni surtout recourir à leurs moyens, on est bien forcé de reconnaître, et plus que jamais en regardant les Chambres où ils dominent, que la Chambre et le pays, même quand l'une est censée avoir été élue par l'autre, sont deux choses fort distinctes. Les députés, une fois en possession de leur mandat, se créent au Palais-Bourbon une atmosphère artificielle, une sorte de monde à part, où le bourdonnement des compétitions particulières et des mots d'ordre des partis ne laisse plus entendre la grande voix de la nation.

Si l'on doutait de cette différence qui va souvent jusqu'à un désaccord absolu, entre les représentants et les représentés, les discours des ministres, avec leurs variations successives, suffiraient pour la mettre en lumière. Tant que les vacances ont eu devant elles un long espace et qu'on a pu oublier la Chambre, les ministres, n'ayant en face d'eux que le pays, ont tenu, comme le président de la République, des discours généralement pacifiques; ils ont même fait mine en quelques occasions d'avoir une volonté à eux, et l'on n'a pas oublié la résolution narquoise avec laquelle, le 14 septembre,

parlant aux habitants de Vaucluse qui fêtaient l'anniversaire de la réunion du Comtat-Venaissin à la France, M. Constans avait annoncé que plutôt que d'abandonner son mirifique projet sur les assurances ouvrières, il déposerait son portefeuille et non pas seulement lui, mais avec lui tous ses collègues : « Je puis vous dire, déclarait-il, que j'irai jusqu'au bout et que je couvrirai mon projet de ce maroquin auquel nous sommes tous censés tenir tant... Je dois ajouter que le président du Conseil est dans les mêmes intentions que moi. Ce n'est pas moi qui l'engage; il s'est engagé lui-même, et si le projet était rejeté, nous nous retirerions tous. »

Les jours se sont écoulés; les vacances ont approché de leur terme et les Chambres reparu dans la perspective. Aussitôt le langage a changé. M. de Freycinet est venu avec quatre ministres, parmi lesquels M. Constans, à Marseille, et là, au milieu d'une population dont l'accueil n'avait pas été pour satisfaire ces importants personnages, il a remis au point, son collègue présent, les fanfaronnades du ministre de l'intérieur : « Le gouvernement n'est pas enchaîné à une formule, a-t-il dit négligemment; mais il estime que les Chambres doivent entrer dans cette voie. » Avec cette variante, les « maroquins » courent peu de risques.

Mais c'est sur la politique générale que les ministres, sentant l'approche des radicaux du Palais-Bourbon, ont eu surtout à cœur de modifier leur déclaration. Tout en donnant, en homme qui, comme Sosie, préférerait être « ami de tout le monde », des paroles doucereuses aux nouveaux venus de la République, M. de Freycinet, comme s'il avait eu près de lui M. Clémenceau, s'est hâté de faire appel à la concentration républicaine : « Qui pourrait songer à rompre l'ancien faisceau des forces républicaines, s'est écrié le président du Conseil, au moment où la victoire couronne des combats si vaillamment soutenus ! »

Or M. de Freycinet ne l'ignore pas et quelques organes de la République modérée le lui ont rappelé, la concentration républicaine, c'est l'exclusion de toute politique d'apaisement; la concentration républicaine ne s'est jamais faite et ne se fera jamais qu'au bénéfice et sous la loi des radicaux. C'est la concentration républicaine qui a imposé à M. de Freycinet le général Boulanger comme ministre de la guerre; c'est elle qui, dans cette misérable affaire de *Thermidor*, lui a fait subir les menaces de M. Clémenceau et se soumettre, au nom de la théorie du bloc, aux prohibitions de M. Lissagaray; c'est elle qui inspire les mesures barbares de laïcisation et de confiscation prises contre la foi religieuse; c'est elle qui, demain, fera appuyer dans l'Yonne un partisan de la révision radicale, comme M. Doumerc, et dans le Nord le condamné de

Fourmies, le docteur Lafargue, s'ils ont, au premier tour, la majorité relative.

M. Constans, qui avait tenu çà et là, au milieu de plaisanteries méridionales, quelques propos de conciliation, M. Constans a tenu, lui aussi, dans ces derniers jours, à rassurer ceux qu'ils avaient pu émouvoir; il a profité d'un banquet à Saint-Gilles du Gard pour faire entendre que s'il accueillait les nouvelles recrues, c'était « comme on reçoit les soldats dans l'armée, en les plaçant dans les rangs, mais après qu'ils auront donné des gages. »

Au point de vue des faits ces paroles n'ont aucune valeur. Elles font connaître ce que feraient M. Constans et ses amis, s'ils restaient les maîtres; mais elles ne garantissent pas qu'ils le seront toujours, et c'est à un autre qu'eux, c'est au pays, on ne saurait assez le répéter, qu'appartient la répartition définitive des rangs et des postes. En 1848, M. Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur, comme M. Constans, avait fait, lui aussi, certaine circulaire pour déterminer à quelles conditions on pourrait entrer à la Constituante et menacer d'en chasser ceux qui ne les auraient pas remplies. Les conservateurs, les modérés du temps, n'estimèrent pas que M. Ledru-Rollin fût chargé de leur marquer leurs droits et leursdevoirs; ils n'en mirent que plus de vigueur à pénétrer sur le terrain qu'on prétendait leur fermer; dominant de leur autorité morale la Constituante, ils furent en majorité à la Législative, et quand, au 13 juin 1849, M. Ledru-Rollin essaya de mettre tardivement en pratique sa circulaire de 1848, ce fut lui qui dut passer par le vasistas du Conservatoire des Arts et Métiers pour s'enfuir à l'étranger.

Laissons donc passer, sans nous en émouvoir, ces exclusions, ces « jamais », qui auront le sort de tant d'autres. Ce que nous voulions constater, c'est l'évolution subite qu'opère chez ces fiers ministres l'approche du Parlement. Il suffit qu'ils voient poindre à l'horizon l'extrême gauche pour qu'ils changent leur langage et leur posture. Nous attendons avec curiosité la session qui s'ouvre; elle a été ouverte par un discours très remarquable de M. Piou, où, à l'occasion de nos finances dont il a montré les charges et les périls croissants, il a vigoureusement pris à partie la politique ministérielle. Au dedans comme au dehors, nous sommes à la merci de l'imprévu et aux mains de l'imprévoyance.

Les congrès ouvriers ne connaissent guère de vacances; il y en a eu depuis la clôture des sessions législatives; il y en a depuis que les sessions se rouvrent, et, plutôt que de se débattre en de vaines compétitions, les partis et les gouvernements devraient se préoccuper de l'intensité persévérante avec laquelle ce mouvement se développe.

Réuni depuis quelques jours, le congrès d'Erfurt fait preuve pour une œuvre néfaste d'une sagacité inquiétante; dans la guerre engagée contre le capital, il donne la majorité aux anciens et aux stratégistes des groupes socialistes contre les exaltés et les jeunes, dont la témérité pourrait compromettre l'entreprise. Au mois de novembre, ce sera le tour du congrès de Bruxelles, qui sans doute tentera un nouvel effort contre les Chambres pour leur imposer l'établissement du suffrage universel. A Lyon, le congrès national des verriers de France se réunissait le mois dernier; il dressait un *ultimatum* qui devait, dans toutes les fabriques, être signifié aux patrons, et, dans le cas du rejet d'un seul article, entraîner à une date fixe, le mardi 6 octobre, la grève universelle.

Présentée dans ces termes, la sommation ne pouvait aboutir qu'à un refus. Le refus s'est produit et, le 6 octobre, tous les ouvriers verriers se sont mis en grève.

C'est, par son caractère général, la manifestation la plus grave qu'on ait encore vue.

Ce qui ajoute à son importance, c'est qu'il s'agit ici d'une industrie formée dans des conditions particulières, où le métier qui demande des notions spéciales et une longue pratique se transmet de père en fils; où subsiste entre les diverses catégories d'ouvriers, « souffleurs ou maîtres, grands garçons, gamins », une hiérarchie qui, pour avoir été ébranlée dans ces derniers temps, n'en est pas moins tenue à honneur dans la corporation; où ces traditions conservées, où cet attachement à des usages anciens, isolant en quelque sorte ceux qui le professaient, pouvaient les faire supposer moins accessibles à des excitations perturbatrices. Il est vrai que, depuis quelques années, l'augmentation de produits et la nécessité de recruter un plus grand nombre d'ouvriers ont rendu ceux-ci d'autant plus exigeants qu'ils se sentaient plus indispensables. Mais ils se sont trop facilement persuadé que leur accord mettrait à leur discrétion les patrons dispersés. L'excès de leurs prétentions a détruit soudain cette dispersion sur laquelle ils avaient compté et réuni contre une menace commune tous les chefs des verreries de France.

De là pour les ouvriers des conséquences qui devront bientôt faire regretter à bon nombre d'entre eux d'avoir trop facilement écouté les meneurs, et dont il faut souhaiter, dans l'intérêt de tous, qu'un arrangement prochain arrête les suites. Les patrons, en effet, non sans avoir prévenu les grévistes et leur avoir donné un délai pour y réfléchir, ont dû éteindre les fours; pour les remettre en marche il faudra plusieurs mois, c'est-à-dire, lors même que la grève finirait, un chômage prolongé. De plus, les dépenses préa-

lables que nécessite la préparation des travaux ne permettent pas d'accepter des ouvriers sans qu'un engagement d'une année ne soit exigé d'eux. La rupture arbitraire de ces engagements les expose donc, aux termes mêmes des lois qu'ont fait voter les radicaux croyant ne viser que les patrons, seuls capables de rompre leurs traités, à des dommages-intérêts, et déjà bien des condamnations de ce genre viennent d'être prononcées contre eux par les tribunaux. Ainsi, à l'entrée de l'hiver, perte de tout salaire, perte du logement qui, dans beaucoup de verreries, était alloué aux ouvriers, et obligation de payer des amendes, tels sont les premiers et plus clairs résultats de cette révolution, à laquelle se sont laissés entraîner, sans motifs fondés, et souvent sans le vouloir, les ouvriers verriers.

Cette grève n'est pas née, comme on pourrait le croire, d'abus criants ou de misères urgentes; non. Un ouvrier de Carmaux déclarait ces jours-ci qu'on n'avait aucun reproche à faire aux patrons et que les gains étaient suffisants; mais que si tous les verriers faisaient grève, c'est que « la solidarité » les y obligeait. Le congrès de Lyon avait prononcé; il fallait le suivre, et parmi les conditions qu'en vertu de cette solidarité on prétendait imposer aux patrons, était l'engagement de « n'embaucher aucun ouvrier sans l'assentiment du syndicat. » Quelle industrie serait possible avec de telles exigences, et quelle société prépare-t-on à la France, à l'Europe, quelle liberté leur restera, s'il est établi que tous les corps de métier, toutes les professions, se formant en syndicats, la loi de la majorité, laquelle n'est souvent elle-même que l'œuvre d'une minorité violente, enchaînera toutes les volontés et gouvernera, dussent-elles y trouver la ruine, toutes les existences?

Pendant ce temps, les bourses du travail, d'où partent ces consignes tyranniques, se multiplient. On constate, à Lyon et à Paris, les dilapidations de ceux qui les administrent; on n'en favorise pas moins leurs développements. Une Bourse du travail est annoncée à Toulouse, et l'union des syndicats de cette ville, en même temps qu'elle réclame la prompte érection du monument, envoie au préfet des délégués pour lui rappeler qu'il a promis une indemnité de 300 francs à celui de ses membres qui devra la représenter au congrès international de Bruxelles. Au nom d'un gouvernement établi, on indemnise des délégués et on construit des édifices pour des assemblées dont le but avoué est de renverser tous les gouvernements.

Ces congrès ouvriers, c'est l'Europe de dessous, c'est peut-être aussi l'Europe de demain. La vieille Europe constituée, par ses armements ruineux et ses alliances menaçantes, prépare celle qui

la détruira et la remplacera. Il semble que la pensée de la guerre soit l'arrière-pensée de toutes ces visites, de toutes ces allées et venues, de toutes ces démonstrations qui se disent pacifiques. La présence de M. de Giers en Italie, sitôt après Cronstadt, a donné lieu à des commentaires excessifs dans tous les sens. Sans doute, la Russie n'a nulle envie d'accéder à la triple alliance, et M. de Rudini est un tentateur bien insuffisant pour une pareille tâche. L'amitié de la France est bonne à la Russie, métalliquement non moins que militairement; elles ont, l'une et l'autre, les mêmes concurrents et les mêmes ennemis. Mais il est à croire que, faisant sa contrepartie de notre voyage à Portsmouth après Cronstadt, le chancelier russe indique qu'il ne veut engager sa politique que dans la mesure dont il est juge; et ce ne sont pas les manifestations garibaldiennes du gouvernement français qui le rendront plus empressé pour nous.

L'Angleterre s'occupe de ses élections futures avec un regard jeté sur l'Europe. M. Gladstone a reproché à lord Salisbury sa politique étrangère, il a émis un doute sur l'opportunité pour son pays de prolonger l'occupation de l'Égypte. Évidemment, malgré l'extrême réserve de son langage qu'il avait calculé pour ne pas émouvoir les intérêts britanniques, il est favorable à la France, à la cause de l'équilibre et de l'équité qu'elle représente. Nous ne devons pas nous dissimuler que, plus encore que les divisions de l'Irlande, qui semblent survivre à la mort de M. Parnell, les violentes excitations données par lord Salisbury au besoin d'ingérence et de domination étrangères qui a toujours tourmenté l'Angleterre, seront une faiblesse pour M. Gladstone. Un de ses dissidents, M. Chamberlain, l'a bien compris en présentant, ces jours-ci, la cause de M. Gladstone comme liée, non seulement à la catholique Irlande, mais à tout un système politique qui, contrecarrant la triple alliance, desservirait l'intérêt anglais.

Louis Joubert.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LE PRÉSENT

ET

L'AVENIR DU CATHOLICISME

EN FRANCE

SELON L'APPRÉCIATION DE M. TAINE [1]

I

Comme nous l'avons dit, le but des articles de M. Taine paraît être de faire le bilan des forces et des ressources du catholicisme contemporain.

Nous avons terminé l'étude de l'actif, nous passons à celle du passif.

La première cause de faiblesse signalée par notre auteur et sur laquelle, du reste, il ne fait que glisser rapidement, c'est la difficulté de maintenir des relations pacifiques entre deux pouvoirs très fortement centralisés, celui de l'État français et celui de l'Église catholique. Selon M. Taine, ou ces deux pouvoirs rivaux seront en hostilité, comme cela arrive aujourd'hui, ou leur alliance sera si étroite qu'elle entraînera l'oppression des consciences, comme cela a eu lieu dans les premiers temps du second empire.

L'alternative ainsi posée ne nous paraît pas la véritable explication des faits auxquels M. Taine fait allusion.

S'il y a tendance à de fréquents conflits entre des pouvoirs centralisés, il y a également des conflits perpétuels entre les autorités locales dans les sociétés où la centralisation est moins grande; l'histoire de France nous en montre d'innombrables exemples. Tout en admettant que ces conflits sont plus grands quand le pouvoir est centralisé, nous devons reconnaître que la vraie cause de ces

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 octobre 1891.

conflits est, non pas la centralisation, mais la simple coexistence sur un même territoire de deux pouvoirs indépendants. Nous ne croyons pas que M. Taine soit disposé à préférer le système d'un pouvoir unique civil et religieux à la fois. Ce régime, qui est celui de la Russie et des pays musulmans, rendrait en effet nécessaire et permanente la tyrannie dont il se plaint d'avoir souffert autrefois et dont il rappelle le souvenir. La séparation des deux pouvoirs est l'unique gage de la liberté des âmes. Il est vrai qu'elle est en même temps une cause de conflits, plus facilement apaisés d'ailleurs dans le système catholique que dans tout autre par les concordats et par la prudence politique du Saint-Siège. Enfin n'oublions pas que ce qui rend le conflit si violent en France à l'heure actuelle, ce n'est pas la concentration des deux pouvoirs, ce n'est même pas leur coexistence, c'est l'opposition directe de principes entre un gouvernement athée et antichrétien et l'Église, qui a pour mission de défendre les droits de Dieu et les espérances de la vie éternelle; les derniers incidents démontrent avec évidence cette vérité.

La difficulté exposée par M. Taine est donc moins grave qu'il ne le dit, mais, en la mentionnant, nous ne pouvons nous empêcher de faire une importante remarque. En réduisant à de si faibles proportions la grande question des conflits entre l'Etat et l'Eglise, en la faisant dépendre d'un fait local et partiel, la relation du pouvoir centralisé de la France avec le pouvoir souverain du Pape, M. Taine constate, par son silence même, le grand apaisement qui s'est fait dans les esprits, par l'effet des admirables enseignements de Léon XIII, sur les questions brûlantes qui concernent les rapports entre l'Eglise et la société moderne. Quiconque aurait cherché à faire, il y a vingt ou trente ans, une étude analogue à celle que nous analysons, n'aurait pas manqué de signaler, parmi les grands obstacles au catholicisme, l'opposition apparente de principes politiques entre l'Eglise et la société issue de la révolution. Il aurait eu à se demander si l'Eglise est irrémédiablement rivée à un régime passé qui ne doit plus renaître, et par là même incapable de comprendre les besoins des sociétés modernes, et de les aider à marcher dans la voie du progrès. Cette difficulté aurait très probablement frappé les esprits plus qu'aucune autre.

Les préjugés à ce sujet étaient d'une extrême puissance. Une interprétation étroite et erronée de certaines décisions pontificales, la faveur dont jouissaient certains catholiques qui considéraient comme un devoir de maudire le temps présent; les soupçons injurieux constamment énoncés contre l'orthodoxie de ceux dont les tendances étaient différentes, toutes ces causes réunies avaient placé les esprits dans un état douloureux et plein d'angoisse.

La société civile et l'Église semblaient séparées par un abîme, et obligées de marcher dans des voies diamétralement opposées. Les encycliques de Léon XIII ont pleinement dissipé ces lourds nuages qui pesaient sur l'horizon des cœurs chrétiens. Sans rien diminuer des enseignements de son prédécesseur, en les confirmant et les renouvelant même, il les a complétés et expliqués de manière à soulager les âmes anxieuses et rassurer les esprits troublés.

Maintenant la lumière s'est faite, et avec cette lumière la paix. Les conflits entre les catholiques sur ces questions irritantes ont été apaisés par la puissante voix du chef de l'Eglise. Unis ensemble dans leur obéissance au Souverain Pontife, tous peuvent et doivent profiter, pour la défense de la vérité religieuse, des secours que leur donnent les libertés modernes; ils n'ont pas à craindre de sacrifier les droits de la vérité : l'autorité de l'Eglise les a sauvegardés pleinement en les affirmant et aucun de ses enfants ne songe à les contester. C'est, à notre avis, un grand signe des temps que le silence de M. Taine sur ces difficiles questions. C'est la preuve que, grâce à la sagesse du pilote qui nous gouverne, l'Eglise est sortie d'un étroit passage où elle naviguait avec peine, et entrée, en ce qui regarde les questions politiques et sociales, dans des eaux moins resserrées et plus tranquilles. Désormais, comme en 1848, ce sera vers elle que les esprits se tourneront dans les grandes crises sociales pour lui demander le secours qu'elle seule peut donner.

II

Pouvons-nous avoir la même espérance au sujet d'un autre obstacle, d'un autre puissant préjugé contre le succès de la doctrine catholique, de l'idée qu'il y a opposition entre la foi et la science moderne?

M. Taine ne le pense pas. Non seulement il croit, et en cela il a raison, que ce préjugé est puissant, mais, ce qui est tout autrement grave, il considère comme bien fondée, et par conséquent comme définitivement fixée dans les esprits, la croyance à cette incompatibilité entre le dogme catholique et les notions scientifiques acquises depuis deux siècles. Il y a, selon lui, une contradiction radicale entre la conception moderne de l'univers et la conception dogmatique.

Voici comment il exprime sur ce point sa pensée :

« Depuis un siècle, un événement extraordinaire se produit : déjà, vers le milieu du siècle précédent, les découvertes des savants, coordonnées par les philosophes, avaient formé l'esquisse complète d'un grand tableau qui est encore en cours d'exécution et en voie

d'avancement; c'est le tableau de l'univers physique et moral. L'esquisse avait fixé le point de vue, déterminé la perspective, marqué les divers plans, tracé les principaux groupes; et ses contours étaient si justes, que les continuateurs de l'œuvre n'ont eu qu'à les préciser et à les remplir. Sous leurs mains, depuis Herschell et Laplace, depuis Volta, Cuvier, Ampère, Fresnel et Faraday jusqu'à Darwin et Pasteur, jusqu'à Burnouf, Mommsen et Renan, les vides de la toile se sont comblés, le relief des figures s'est accusé, des traits nouveaux sont venus dégager et compléter le sens des traits anciens, sans jamais altérer le sens total et l'expression d'ensemble, au contraire, de façon à consolider, approfondir et achever la pensée maîtresse qui s'est imposée, bon gré mal gré, aux premiers peintres : c'est que tous, prédécesseurs et successeurs, travaillent *d'après nature*, et s'invitent à comparer incessamment la peinture au modèle. Et, depuis cent ans, ce tableau si intéressant, si magnifique et d'une exactitude si bien garantie, au lieu d'être gardé dans un lieu clos, pour n'être vu que par des visiteurs de choix, comme au dix-huitième siècle, est exposé en public et contemplé tous les jours par une foule de plus en plus nombreuse. Par l'application pratique des mêmes découvertes scientifiques, grâce à la facilité des voyages et des communications, à l'abondance des informations, à la multitude et au bon marché des journaux et des livres, à la diffusion de l'instruction primaire, le nombre des visiteurs s'est décuplé, puis centuplé. Non seulement chez les ouvriers des villes, mais chez les paysans jadis enfermés dans leur routine manuelle et dans leur cercle de 6 lieues, la curiosité s'est éveillée; tel petit journal quotidien traite des choses divines et humaines pour un million d'abonnés et probablement pour 3 millions de lecteurs. Bien entendu, sur cent visiteurs il y en a quatre-vingt-dix qui n'ont pas compris le sens du tableau; ils n'y ont jeté qu'un coup d'œil distrait : d'ailleurs, l'éducation de leurs yeux n'est pas faite; ils ne sont pas capables d'embrasser les masses et de saisir les proportions. Le plus souvent, leur attention s'est arrêtée sur un détail qu'ils interprètent à rebours, et l'image mentale qu'ils rapportent n'est qu'un fragment ou une caricature; au fond, s'ils sont venus voir l'œuvre magistrale, c'est surtout par amour-propre, et pour que ce spectacle, dont quelques-uns jouissent, ne reste pas le privilège de quelques-uns. Néanmoins, si confuses et tronquées que soient leurs impressions, si faux et si mal fondés que soient leurs jugements, ils ont appris quelque chose d'important, et, de leur visite, il leur reste une idée vraie : c'est que, parmi les divers tableaux du monde, il en est un qui n'est pas peint d'imagination, mais d'après nature. Or, entre ce tableau et

celui que leur présente l'Église catholique, le désaccord est énorme; même dans les intelligences rudimentaires ou occupées ailleurs, si la dissemblance n'est pas nettement perçue, elle est vaguement sentie; à défaut de notions scientifiques, les simples ouï-dire épars, entendus à la volée, et qui semblent avoir glissé sur l'esprit comme une ondée sur une roche dure, y subsistent à l'état latent, se rejoignent, s'agglutinent en un bloc et font, à la longue, un sentiment massif, réfractaire, qui s'oppose à la foi.

« Ainsi, ajoute-t-il, pour les nations catholiques, le désaccord, au lieu de s'atténuer, s'aggrave; les deux tableaux peints, l'un par la foi et l'autre par la science, deviennent de plus en plus dissemblables, et la contradiction intime des deux conceptions devient flagrante par leur développement même, chacune d'elles se développant à part, et toutes les deux en sens opposés, l'une par ses décisions dogmatiques et par le resserrement de sa discipline, l'autre par ses découvertes croissantes et par ses applications utiles, chacune d'elles ajoutant tous les jours à son autorité, l'une par ses inventions précieuses, l'autre par ses bonnes œuvres, chacune d'elles étant reconnue pour ce qu'elle est, l'une comme la maîtresse enseignante des vérités positives, l'autre comme la maîtresse dirigeante de la morale efficace. De là, dans l'âme de chaque catholique, un combat et des anxiétés douloureuses : laquelle des deux conceptions faut-il prendre pour guide? Pour tout esprit sincère et capable de les embrasser à la fois, chacune d'elles est irréductible à l'autre. Chez le vulgaire, incapable de les penser ensemble, elles vivent côte à côte et ne s'entre-choquent pas, sauf par intervalles et quand, pour agir, il faut opter. Plusieurs, intelligents, instruits et même savants, notamment des spécialistes, évitent de les confronter, l'une étant le soutien de leur raison, et l'autre la gardienne de leur conscience; entre elles et pour prévenir les conflits possibles, ils interposent d'avance un mur de séparation, « une cloison étanche », qui les empêche de se rencontrer et de se heurter. D'autres enfin, politiques habiles ou peu clairvoyants, essayent de les accorder, soit en assignant à chacune son domaine et en lui interdisant l'accès de l'autre, soit en joignant les deux domaines par des simulacres de ponts, par des apparences d'escaliers, par ces communications illusoires que la fantasmagorie de la parole humaine peut toujours établir entre les choses incompatibles, et qui procurent à l'homme, sinon la possession d'une vérité, du moins la jouissance d'un mot. »

Ces graves affirmations ont pour effet naturel, sinon d'inquiéter certains esprits dans leur croyance chrétienne, du moins d'effrayer ceux que leurs aspirations ramèneraient vers la foi. La modération

calme avec laquelle elles sont exposées, l'autorité de celui qui les énonce, sa vaste érudition, son talent d'analyse et de synthèse, donnent à sa parole un poids très grand.

L'impartialité dont il a fait preuve dans un grand nombre d'autres études, le courage avec lequel il a combattu de puissants préjugés régnants, la sympathie évidente que, dans ce travail même, il montre pour le christianisme considéré comme une puissance sociale bienfaisante, tous ces motifs réunis tendent à inspirer plus de confiance dans ses paroles. Bien des gens seront portés à se dire : si un homme qui dit tant de bien du christianisme, qui considère son influence comme si bienfaisante dans le passé et si nécessaire dans le présent, se prononce avec une telle netteté contre tout accord possible entre la science et la foi chrétienne, c'est qu'il est profondément convaincu de l'impossibilité de cet accord, et cette conviction doit être fondée sur de solides raisons. Eh bien! nous croyons devoir répondre hardiment à ceux qui énonceraient cette pensée qu'ils se trompent. Les affirmations de M. Taine sont sincères, mais elles sont erronées; sa conviction est réelle, mais elle est mal fondée. Elle repose sur une énorme méprise.

Ce qu'il appelle les résultats de la science, l'acquis scientifique, ce n'est pas la science, c'est un mélange de faits scientifiques avec une métaphysique athée, évolutioniste et déterministe.

Ce qu'il appelle un ensemble de résultats scientifiques, « coordonnés par les philosophes », sont de simples hypothèses de philosophes, revêtues d'un langage scientifique, et dans lesquelles on a encadré des faits qui seraient aussi facilement encadrés dans d'autres systèmes, et dont un certain nombre n'entrent dans celui que M. Taine a adopté qu'en subissant une altération et une déformation évidentes.

Il nous sera facile de prouver cette assertion, en parcourant rapidement le tableau *d'après nature* que, selon notre auteur, la science nous donne de l'univers. En faisant le triage des éléments réellement scientifiques et en séparant ces traits d'après nature des additions d'une fausse métaphysique, nous reconnaîtrons aisément que cette prétendue contradiction s'évanouit.

III

Le tableau de l'histoire de l'univers physique et moral, tel qu'il est tracé par la science moderne, se compose de trois parties : l'histoire du monde inorganique jusqu'à l'apparition de la vie, l'histoire du monde organique et celle de l'humanité.

L'histoire scientifique du monde inorganique se réduit à la grande hypothèse de Laplace sur la formation du système solaire, hypothèse que l'on peut par analogie étendre à d'autres systèmes.

Ce n'est qu'une hypothèse, mais elle est si vraisemblable, si bien appuyée sur des lois physiques constatées qui permettent d'en vérifier par analogie certaines parties, qu'on peut la considérer comme étant, dans son ensemble, et sauf corrections de détail, un résultat acquis de la science.

Voici en quoi cette hypothèse consiste. A l'origine, elle place une immense masse de matière portée à une très haute température, extrêmement dilatée et animée de plusieurs mouvements dont le principal est un mouvement général de rotation de l'ensemble autour d'un certain axe.

Sous l'action de la force centrifuge, des anneaux se détachent successivement de cette masse. Ces anneaux se brisent et forment de petites masses qui, par l'effet de leur attraction mutuelle, tendent à prendre une forme à peu près sphérique. Les sphères ainsi engendrées se trouvent, dès leur naissance et par l'effet même de leur séparation brusque, animées d'un double mouvement, l'un de rotation sur elle-même, l'autre de translation le long d'une orbite qui enveloppe la masse centrale de la nébuleuse.

En se refroidissant graduellement, ces masses se condensent; une partie de leur matière se précipite à l'état liquide; plus tard, une croûte solide se forme, séparant une portion interne en ignition d'une enveloppe extérieure à l'état de gaz et de vapeur.

Dans cette dernière portion, une partie de la vapeur d'eau finit par prendre l'état liquide et couvre les parties de la croûte solide les plus rapprochées du centre; le reste de la vapeur d'eau mêlée avec d'autres gaz forme l'atmosphère. Une série de mouvements produits par le jeu des forces internes et externes modifie tantôt lentement, tantôt subitement, la forme de la croûte solide et déplace ainsi les continents et les mers. Celles-ci déposent des couches successives de sédiments dont la formation, interrompue et troublée par les oscillations de la croûte solide, finit par recouvrir une grande partie de cette croûte. Ainsi se trouve constitué le sol terrestre et le fond des océans.

Les différents fragments détachés de la masse nébuleuse centrale passent tous par ces périodes diverses. Pendant ce temps la nébuleuse centrale elle-même se condense et se transforme en un foyer de lumière et de chaleur très vaste, mais d'une étendue bien plus faible que celle de la masse primitive; cette étendue continue à aller en décroissant.

C'est ainsi, selon cette hypothèse, que se sont formés la terre,

les planètes et le soleil. La lune et les satellites des planètes ont été constitués d'une manière analogue. On peut enfin supposer que les étoiles fixes, ou du moins la plupart d'entre elles, sont des soleils entourés de planètes, systèmes formés de la même manière que le nôtre par la condensation de vastes nébuleuses.

Voilà, en résumé, ce que la science nous apprend, à l'état d'hypothèse très vraisemblable, sur les origines de notre globe et sur celle des astres qui nous éclairent.

Y a-t-il, dans cette donnée scientifique, un seul point qui soit contredit par le dogme catholique? C'est vainement qu'on le chercherait. La Bible nous dit que Dieu a débrouillé le chaos, séparé les eaux atmosphériques des eaux inférieures, disposé les astres dans le firmament. Le tableau biblique et le tableau scientifique représentent les mêmes faits considérés à des points de vue différents, la Bible nous parlant de la cause première des phénomènes, et la science de l'ordre et des lois suivant lesquels ils se sont accomplis [1].

D'où provient donc le désaccord énorme supposé par M. Taine? Il provient uniquement de ce que cet auteur a ajouté, à la simple donnée scientifique exposée plus haut, une métaphysique hegelienne de son invention ou, si l'on veut, de son choix et de sa fantaisie. Il a supposé que cette nébuleuse primitive, la distribution de sa matière, ses mouvements et les lois de ses mouvements procédaient d'une fatalité primordiale et sortaient, on ne sait pourquoi ni comment, soit du néant, soit d'un premier principe vague, d'un *devenir* quelconque.

A l'hypothèse scientifique sérieuse, solide, appuyée sur de fortes analogies, vérifiable dans quelques-unes de ses parties par la reproduction en petit dans nos laboratoires des vastes phénomènes qui s'accomplissent dans l'espace céleste, il a annexé une hypothèse purement arbitraire, sans aucune vérification possible et concevable, hypothèse que l'expérience ignore et que la saine raison contredit.

Le néant, par lui-même et à lui seul, peut-il devenir l'être? L'abstrait, le nombre, l'être logique peut-il devenir par lui-même réel, solide, concret?

L'homogène indéfini peut-il se différencier lui-même et devenir hétérogène? Herbert Spencer sue sang et eau pour expliquer ce passage de l'homogène à l'hétérogène. Il est cependant évident

[1] Tout le monde sait que le premier chapitre de la Genèse est susceptible d'interprétations très diverses qui peuvent être soutenues librement par les catholiques, et que rien n'oblige à y voir un récit historique et détaillé des origines.

que dans une masse indéfinie dans tous les sens, absolument homogène et identique, aucun changement ne peut survenir, si ce n'est par l'action d'une cause différente de la masse elle-même.

Du reste, là n'est pas la question. Ce n'est pas de métaphysique, c'est de science qu'il s'agit.

Or la science, au début de son hypothèse, au premier point de départ de son explication, à l'endroit de l'histoire du monde où, pour la première fois, elle sent sous ses pieds une terre qui la porte, que trouve-t-elle?

Une nébuleuse déjà pleinement réelle, déjà constituée, déjà composée de corps chimiques distincts, déjà hétérogène de mille manières, animée de mouvements divers, ayant ses parties à des températures déterminées, tournant avec une certaine vitesse, dans un certain sens, autour d'un certain axe de rotation.

Il lui faut cette nébuleuse pour point de départ. Il lui faut aussi l'existence de la gravitation, de cette force mystérieuse, qui pousse les atomes l'un vers l'autre.

Tout cela, ce sont ses données; elle les reçoit de la nature; elle s'en sert pour expliquer le monde, elle n'a jamais prétendu en expliquer l'origine.

En quoi donc contredit-elle ceux qui, appuyés à la fois sur la raison et la foi, disent que cette matière est créée par un Être infini; que ces mouvements ont été produits à l'origine par l'impulsion d'une Cause; que ces déterminations primordiales diverses résultent du choix d'une Puissance libre; que ces lois mystérieuses qui ont transformé le chaos en un monde où resplendit la lumière, l'ordre et la beauté, ont été posées par une Sagesse infinie?

Admettons que l'hypothèse de Laplace soit le tableau *d'après nature* des origines. En est-il de même de la production de la nébuleuse, de ses mouvements et de ses lois par une aveugle fatalité? Non, le tableau *d'après nature* a ses limites, il s'arrête à la nébuleuse et à ses lois; la prolongation d'explication est en dehors du cadre du tableau, elle n'est plus faite d'après nature, mais d'après l'imagination, la conception, le rêve, la passion d'un philosophe.

Nous trouvons dans le texte même de M. Taine une étrange confirmation de cette distinction.

Le lecteur attentif aura peut-être été surpris de cette singulière assertion que l'explication scientifique de l'univers physique daterait de la fin et du milieu du siècle dernier. C'est à partir d'Herschell et de Laplace que cet événement extraordinaire se produit. Quoi! il n'y avait donc pas de savants avant ce temps-là? L'explication de l'univers physique n'était pas commencée? Kepler, Copernic et

Galilée n'ont pas droit a être honorés comme les auteurs de cette explication? Newton même mérite d'être oublié?

Pourquoi donc cette exclusion? C'est parce que l'évènement extraordinaire dont il s'agit n'est pas la formation générale de la notion scientifique du monde, formation qui se fait lentement depuis trois siècles; c'est l'intervention subite, sous le prétexte de la science et au milieu de la science, de la métaphysique athée. Est-il vrai que Laplace ait dit en parlant de Dieu : « Je n'ai pas besoin de cette hypothèse » ? Est-il vrai qu'il se soit imaginé que son hypothèse de la nébuleuse remplacerait l'idée de la création? Si cela est vrai, cela explique pourquoi M. Taine le met à la tête des initiateurs de la science nouvelle, tandis qu'il clôt cette liste par le nom de Renan. Seulement, si Laplace a parlé ainsi, il n'a pas parlé en savant sérieux, mais en philosophe superficiel et léger. Il n'a pas vu ce qui était facile à voir, qu'en repoussant d'un degré l'action immédiate du Créateur, il ne faisait que transporter la difficulté plus loin, et qu'il fallait la même puissance infinie pour former sa nébuleuse que pour organiser l'univers. Et si M. Taine en est encore à la pensée de Laplace, s'il n'a pas été frappé de cette élémentaire réflexion, il mérite d'être plaint comme philosophe et comme savant. Il a besoin de retourner à l'école; et par l'école, je n'entends pas celle du catéchisme catholique, j'entends celle de maîtres contemporains dont il n'a pas le droit de récuser l'autorité, celle de Comte, de Littré, de Stuart Mill, d'Herbert Spencer, qui tous lui diront unanimement que le problème des origines est insoluble par l'expérience, que la cause première est un océan qui nous enveloppe et que nous ne pouvons traverser, que la science ne pouvant saisir par l'expérience que le lien d'un conséquent avec son antécédent, le premier antécédent lui échappera toujours.

Où donc peut être la contradiction, si la vraie et sérieuse science garde le silence sur les origines, et si c'est des origines seules et de la cause première que la doctrine catholique s'occupe?

M. Taine nous dit que c'est le sentiment de cette contradiction qui éloigne de l'Eglise le vulgaire, lors même qu'il se sent incompétent au point de vue scientifique.

Nous répondons que c'est précisément faute de compétence que le vulgaire se laisse leurrer par une contradiction imaginaire, et qu'il confond des élucubrations métaphysiques avec le vrai tableau d'après nature que la science sérieuse trace, en se renfermant, comme elle sait le faire, dans ses propres limites.

IV

Passons à la seconde partie du tableau scientifique, à l'histoire du monde vivant et organique.

Ici nous trouvons encore une grande hypothèse, mais une hypothèse bien différente de la précédente. Selon un certain nombre de savants, le monde vivant et organique tout entier sortirait, suivant une évolution causée par les lois mêmes de la nature vivante, d'un premier germe très simple. Ce serait comme la croissance d'un grand arbre dont un protoplasma primitif serait l'embryon.

Cette hypothèse n'est pas, comme la précédente, appuyée constamment sur l'application de lois connues et vérifiées du monde physique. Elle est obligée de supposer des lois nouvelles. Elle n'est pas susceptible, comme l'hypothèse de Laplace, de vérification par reproduction partielle des circonstances, puisque les modifications qu'elle suppose dans les types organiques ne peuvent se produire qu'à la suite de très longues périodes séculaires.

Pouvons-nous considérer l'hypothèse transformiste comme faisant partie de l'acquis scientifique, comme étant un tableau d'après nature de la production des êtres?

Non, ce serait faire dire à la science ce qu'elle ne dit pas; ce serait transformer arbitrairement en certitude des théories qui sont à peine plus vraisemblables que les théories opposées.

Pour être exact, il faut restreindre la part de vérité acquise dans l'histoire du monde organique.

Il y a d'abord une partie rigoureusement démontrée : c'est la série des types organiques, leurs apparitions successives aux différents âges géologiques. La géologie n'a point de chronomètre absolu, mais elle constate avec certitude dans un grand nombre de cas, l'antériorité relative de certains êtres par rapport aux autres. La série des êtres dans leur ordre de naissance, ainsi établie, est une donnée certaine.

Une autre donnée que l'on doit considérer comme scientifiquement acquise, c'est un certain enchaînement de ces types, ce sont des relations mutuelles, des correspondances entre les organes de diverses espèces, et quelquefois, non pas toujours cependant, des transitions graduelles par lesquelles on peut rejoindre tel organe d'une espèce à tel organe d'une autre. C'est, en d'autres termes, l'idée très générale d'un plan progressif dont les différents types seraient la réalisation.

Mais cette réalisation s'est-elle produite par la transformation d'une espèce dans une autre, ou bien est-ce une cause quelconque

qui a fait, selon le plan général, apparaître directement les nouveaux types? La ressemblance provient-elle de la parenté ou simplement de la pensée unique du Créateur? Les types successifs sont-ils les descendants d'un même être, ou se ressemblent-ils comme les œuvres successives d'un même maître, ou les produits de plus en plus compliqués et de plus en plus parfaits d'un même atelier? Ici commence la question controversée.

La solution par l'évolution est une pure hypothèse non vérifiée. Enfin cette transformation d'une espèce à une autre, en supposant qu'elle ait eu lieu, s'est-elle faite d'une manière graduelle, par une série continue de changements insensibles, comme l'a enseigné Darwin, ou bien a-t-elle été produite brusquement dans certaines circonstances d'une manière analogue aux transformations de certains êtres, à la chenille qui devient papillon, comme le veulent d'autres transformistes plus modernes?

Ici encore règne la controverse.

Maintenant ce tableau scientifique de la production des êtres est-il contraire à la doctrine catholique?

Nullement. Ni l'apparition successive des types, ni leur enchaînement ne sont en opposition avec l'enseignement de l'Eglise. Bien plus, le transformisme lui-même, sous la forme que lui a donnée Darwin, a droit de cité dans les écoles catholiques, et l'enseignement public de ces théories n'a attiré sur ceux qui l'ont donné aucune réprobation. Il suffit aux évolutionistes pour rester catholiques de respecter deux dogmes essentiels : la création primitive de l'univers et une nouvelle intervention du Créateur pour donner à l'homme une âme douée de raison et appelée à l'immortalité.

Où donc est la contradiction?

Comment M. Taine peut-il dire qu'il y a entre l'histoire scientifique des êtres et l'histoire dogmatique de la création un énorme désaccord?

C'est par une méprise analogue à la précédente, ou plutôt par la continuation de la même méprise. Au transformisme scientifique, il a joint une métaphysique panthéiste ou athée. Il suppose sans preuve aucune que cette évolution graduelle, qui ferait surgir à l'existence les types organiques, s'accomplit par elle-même sans être produite à l'origine, ni dirigée dans sa marche, par une Intelligence prévoyante. Il veut que ce progrès se fasse aveuglément ; par là il contredit à la fois la Genèse qui attribue à la parole de Dieu le progrès du monde organique, et le bon sens qui ne saurait comprendre qu'un progrès s'accomplisse sans tendre vers un but et sans être dirigé par une intelligence qui a choisi, conçu et déterminé d'avance le terme de cette marche progressive.

C'est cette négation d'une Providence directrice qui, seule, est contraire au dogme catholique. La doctrine catholique admet l'évolution causée et dirigée par la Providence; elle ne rejette que l'absurdité de l'évolutionisme sans Dieu.

Or la science n'apporte en faveur de cette négation de la Providence aucun argument, aucun motif, aucune raison, aucune présomption même. Cette prétendue découverte ne repose sur aucun fait; elle est tout entière l'œuvre de la pensée du philosophe hegelien.

C'est un *a priori* que rien ne provoque, que rien ne vérifie.

C'est même plus encore. Cette négation de la Providence, loin d'être appuyée sur la théorie scientifique de l'évolution, est, au contraire, la source des plus graves objections contre cette théorie. Autant le transformisme est acceptable quand il est joint à l'idée de la création, autant il est inintelligible quand il est séparé de cette idée. L'idée première de Darwin, c'est d'assimiler la production naturelle des types organiques à la production artificielle de variétés par l'homme. Rien de plus facile à comprendre si la nature est dirigée par une cause intelligente. Elle ressemble alors à un immense haras dont le directeur dispose lui-même les circonstances convenables pour la production successive des types les plus variés. Que les choses se passent ainsi ou autrement dans la nature, peu importe; ainsi expliqué le système est possible.

Mais la Providence étant ôtée, le hasard seul gouverne la succession des milieux, le rapprochement des êtres de différents sexes, les accidents héréditaires. Le hasard tient la place du directeur, c'est lui qui doit faire passer l'être organique d'un protoplasma informe à la perfection organique de l'homme et des animaux supérieurs. Pour croire à un pareil miracle du hasard, il faut avoir une foi robuste; il faut avoir plus de foi à la doctrine de Darwin, que l'Eglise n'en exige pour ses enseignements.

Il y a, d'ailleurs, une autre difficulté, plus insoluble encore, qui saisit et étreint le transformiste lorsqu'il rejette l'idée d'une cause intelligente. C'est celle de l'origine première de la vie sur notre globe. Ici, les résultats certains de la science sont absolument contraires à l'évolutionisme qui prétend exclure et remplacer la création. Nous savons, en effet, d'une part, par les expériences maintenant incontestées de Pasteur, que jamais, dans les limites de notre expérience, un être vivant n'est apparu sans qu'il soit sorti d'un germe préexistant.

Nous savons aussi, et c'est précisément l'une des conséquences de l'hypothèse sur la formation des planètes que nous avons exposée plus haut; nous savons, dis-je, que la surface de notre

globe, sa masse intérieure et l'atmosphère qui l'enveloppe, ont subi tout entières pendant de longs siècles une température prodigieuse, avec laquelle aucun germe vivant n'a pu coexister. Il y a donc eu un jour où, sur notre planète suffisamment refroidie, le premier être vivant est apparu. Comment ce premier être a-t-il pu naître sur ce globe où la vie n'était nulle part, où le règne minéral s'étendait partout? D'où lui est venu le principe de sa vie? La science l'ignore absolument. Elle doit, au sujet de l'origine de la vie, reconnaître la même ignorance nécessaire qu'en ce qui regarde l'origine de la nébuleuse primitive. C'est la vraie et solide gloire de la science de connaître ses propres limites.

On sait quelle a été sur ce point la pensée d'un des chefs du transformisme athée. A défaut de la science, Hœckel a eu recours formellement, pour trancher cette question, à la métaphysique. Il faut admettre, a-t-il dit, la génération spontanée, parce que sans cela nous serions acculés au miracle. Ainsi pour éviter le recours à l'action du Créateur, il a cru devoir poser une hypothèse directement contraire aux expériences les mieux avérées : tant est grand l'embarras de l'évolutioniste qui veut être athée. tant sont insolubles les difficultés qui l'enveloppent de toutes parts Ces difficultés n'existent pas pour celui qui croit à la création et à la Providence. Celui-ci a le droit de choisir entre plusieurs solutions. Avant les expériences de Pasteur, il pouvait, comme l'ont fait de grands docteurs catholiques, admettre la génération spontanée, et dire que Dieu avait donné à la terre, par sa parole, la puissance de produire des êtres vivants. Depuis ces expériences, il admettra que la cause créatrice est intervenue pour former les premiers germes. Enfin, s'il voulait avoir recours à une troisième hypothèse, à celle de l'ensemencement de notre globe par des germes venus des espaces planétaires, il aurait encore l'avantage, car cet ensemencement serait concevable si une Providence prévoyante avait protégé les germes contre les causes de destruction et les avait dirigés vers un globe prêt à les recevoir, au lieu qu'un tel fait, arrivant fortuitement, dépasserait les limites de l'invraisemblance au point de devenir absolument incroyable.

Ainsi jusqu'ici la contradiction prétendue entre la science et la foi est absolument imaginaire. S'il existe une contradiction, c'est entre la science et l'athéisme qu'on a voulu marier avec elle.

V

Voyons maintenant si ce désaccord affirmé avec tant d'assurance se produira dans l'histoire de l'humanité. Que dit la science sur l'origine de l'homme?

Est-il vrai que l'homme ait vécu à l'époque tertiaire, ou tout au moins que l'on trouve dans les terrains de cette époque des objets fabriqués par un être intelligent, par un précurseur de l'homme? Cela n'est nullement certain; c'est une question controversée entre les savants. Ce qui est certain, c'est qu'au cours de la période des temps quaternaires l'existence de l'homme sur cette terre est évidente. Ces temps sont-ils nécessairement antérieurs à l'origine des grandes civilisations de l'Orient, de celles de l'Egypte et de la Chaldée? Cette seconde question ne paraît pas absolument tranchée, bien que l'affirmative soit vraisemblable. Mais peu nous importe. Ce qui est indubitable, c'est que la science ne remonte pas jusqu'à l'origine même de l'humanité. Comme celle de la vie, cette origine lui échappe. Les plus anciens squelettes humains sont semblables à ceux d'aujourd'hui, et les œuvres grossières de l'industrie primitive attestent une intelligence semblable à la nôtre. L'homme est donc déjà ce qu'il est aujourd'hui, à quelque antiquité que l'on remonte.

Dès lors la transition graduelle supposée entre l'homme et l'animal n'est pas un fait scientifique; c'est une pure et simple hypothèse, qui n'a d'autre fondement que le choix volontaire qu'en fait le savant, à moins qu'on ne veuille encore appliquer le principe métaphysique posé par Hæckel, et dire qu'il faut admettre que l'homme est un animal transformé, de peur d'être réduit à reconnaître l'intervention libre d'une cause transcendante.

Cet homme primitif est-il un homme absolument sauvage, ignorant toute idée morale et religieuse, ne connaissant pas la famille, vivant comme les animaux?

Cette assertion est encore une pure hypothèse. Sans doute, si l'on veut seulement dire que l'homme primitif ne possédait pas une civilisation matérielle développée, qu'il ne connaissait qu'imparfaitement les lois physiques de l'univers, que sa science et son industrie étaient dans l'enfance, cela est évident.

Mais pour dire qu'il était absolument sauvage, il faut aller au delà des faits. Lors même qu'il serait prouvé, et cela ne l'est nullement, que les hommes de la période quaternaire dont nous trouvons les restes dans les cavernes étaient sans idées morales et religieuses, sans notion du mariage et de la famille, cela ne prouverait nullement que l'homme ait été tel à l'origine.

Il y a des sauvages de nos jours, cela prouve-t-il que l'humanité soit sauvage? Et d'un autre côté, quel est l'historien des temps primitifs qui prétendrait connaître l'humanité tout entière de ces époques, au moyen des rares monuments que nous découvrons?

Il y a des sauvages qui sont devenus tels par dégradation, après avoir été auparavant plus ou moins civilisés. Qui nous garantit que tel n'est pas l'état des hommes de l'âge de pierre, réduits, en arrivant dans les régions ingrates de nos continents glacés, à une épouvantable misère? La vraie science, la science sérieuse doit confesser qu'elle ne sait pas comment l'homme a commencé sur cette terre, et que les débuts de l'histoire scientifique de l'humanité sont encore très éloignés de l'origine même et ne permettent de rien dire sur l'état de l'homme, lorsqu'il est apparu pour la première fois sur notre planète.

Ici, comme dans beaucoup d'autres parties du tableau scientifique de l'histoire de l'univers, il y a une lacune, un hiatus. Entre l'époque où l'homme n'existait pas et celle où il apparaît à la science, il y a un intervalle. Le tableau d'après nature s'interrompt, et ceux qui veulent établir la continuité ne peuvent le faire que par des hypothèses non vérifiées.

Or c'est dans cette lacune que se place le récit biblique de la Genèse[1]. C'est à cette antiquité reculée, inaccessible à la science profane, que remontent la création de nos premiers parents, leur félicité première, leur chute. Intercalé ainsi dans une lacune de la science archéologique, ce récit ne peut contredire en rien cette science; il résout un problème qu'elle ne peut résoudre elle-même, celui de la première origine de l'humanité[2]. Il ne contredit nullement la science. Ce qu'il contredit, c'est une fausse solution du même problème, c'est la supposition qu'entre l'homme et l'animal, entre la société animale et la société humaine, il y aurait une transition graduelle et insensible.

Cette supposition n'est fondée sur aucun fait expérimental : elle est, au contraire, indirectement démentie par ces faits. Le

[1] La question de l'antiquité de l'homme est, au point de vue dogmatique, tout à fait libre. Aucune chronologie, aucune limite chronologique n'est imposée au croyant; le texte unique dont la chronologie vulgaire a été tirée était destiné à indiquer une simple filiation et non des dates. — (Voy. sur ce point les articles du P. Brucker, dans les *Etudes religieuses des PP. Jésuites*; le *Mémoire* de M. Pannier, professeur à Lille, sur l'accord entre la Bible et les documents de l'Assyrie et de l'Égypte et les discussions du congrès scientifique catholique de 1888.)

[2] La question de l'accord entre le récit biblique des origines de la civilisation humaine et la science a été traitée magistralement, par Mgr d'Hulst dans ses conférences de Notre-Dame (1re conférence).

passage de l'instinct à la raison, du cri au langage, de la sensation et de l'image à l'idée abstraite, en un mot, le passage de l'animal à l'homme est un passage brusque, un saut de la nature. L'intermédiaire n'existe pas, ne se conçoit même pas. Le développement de l'animal est absolument différent de celui de l'homme. L'animal acquiert avec une rapidité inouïe toute la science instinctive dont il a besoin, il marche, il nage, il apprécie les distances aussitôt après sa naissance. L'homme doit tout apprendre lentement par une éducation prolongée. Les sociétés animales, fondées sur l'instinct, ont toute la perfection dont elles sont susceptibles et sont incapables de progrès. La société humaine est éminemment progressive et traditionnelle [1].

Ici encore, ce qui contredit la doctrine catholique, ce n'est pas la science, c'est une hypothèse métaphysique inexacte, unie artificiellement aux données scientifiques. La méprise est manifeste.

De l'origine de l'humanité passons à la suite de son histoire. Rencontrerons-nous encore ici le même désaccord apparent? Oui, nous le retrouvons, mais produit par la même méprise, et disparaissant par une distinction semblable.

Le grand reproche fait par M. Taine et son école à l'histoire telle qu'elle est enseignée chez les chrétiens, c'est d'admettre, en certaines circonstances, l'existence du miracle. Or le miracle est, dit-il, contraire à la science?

Ici nous répondons :

Le miracle, intervention libre de la puissance souveraine de l'univers, n'est contraire ni aux sciences physiques ni aux sciences historiques. Ceux qui le rejettent s'appuient pour le faire sur des principes métaphysiques, sur l'athéisme, le panthéisme et le déterminisme absolu.

Que font les sciences physiques? Elles constatent les lois, c'est-à-dire l'ordre de succession des phénomènes. Tel antécédent étant donné, tel conséquent doit suivre. Mais tous leurs résultats sont essentiellement conditionnels. Pour passer de la théorie pure à la pratique, il faut toujours poser une condition : cela arrivera, pourvu qu'aucune cause étrangère n'intervienne. Toute cause étrangère à un ensemble de causes physiques peut suspendre l'action de ces causes, et cela sans même que les lois soient violées.

Maintenant existe-t-il en dehors de l'ensemble universel des causes physiques, en dehors de tous les corps, de toutes les forces naturelles et des volontés humaines, une cause transcendante libre qui puisse intervenir et modifier le cours ordinaire des faits?

[1] Cette question est traitée en détail dans le livre cité plus haut : *la Morale sans Dieu.*

Les sciences physiques ne soulèvent pas cette question. Elles n'ont pas besoin de la soulever, elles n'ont aucune compétence pour la résoudre. Elles n'ont pas besoin de la soulever, parce que ces interventions d'une cause supérieure sont, quel que soit leur nombre absolu, extrêmement rares relativement à la prodigieuse multitude des cas ou les lois régulières s'appliquent. Un seul miracle est enveloppé de millions et de milliards d'antécédents suivis de leurs conséquents d'une manière uniforme. Il est donc impossible que ces faits gênent, dans une mesure appréciable quelconque, les expériences servant à constater les lois et diminuent en pratique la certitude des prévisions qui en sont tirées.

Les sciences physiques n'ont aucune compétence pour résoudre ce problème, car il n'est pas en leur pouvoir de forcer la Cause suprême libre à intervenir, si cela ne lui convient pas, et il ne paraît pas devoir lui convenir d'intervenir pour répondre à une sommation des savants : elle obéira plutôt à l'humble prière du croyant, elle révélera sa puissance libre au cœur simple et droit et la cachera à la science orgueilleuse. Donc les sciences physiques, en tant qu'elles constatent des lois, ne s'occupent pas du miracle; elles ne le rencontrent pas sur leur chemin; elles n'ont pas plus à nier qu'à affirmer son existence.

Il n'en est pas de même des sciences historiques, de celles qui ont pour but de constater, non les lois générales, mais les faits individuels, concrets et particuliers. Celles-ci peuvent rencontrer sur leur chemin l'allégation ou la preuve de faits miraculeux. Qu'ont-elles donc à faire alors? Elles ont à faire ce qu'elles auraient à faire en d'autres circonstances, à constater la valeur des témoignages, leur accord ou leur désaccord, la qualité des témoins ou leur autorité. Quant au caractère miraculeux du fait, elles n'ont pas à l'étudier, ni à en tenir compte. Elles manqueraient à leur mission si elles rejetaient des témoignages certains et sûrs, parce que le fait attesté suppose l'intervention d'une cause libre supérieure.

Et ce que nous disons des sciences historiques, nous pouvons l'appliquer aux sciences physiques, quand, sortant de leur mission habituelle qui consiste à constater des lois, les savants constatent des faits individuels et particuliers. Alors, si ces faits ne sont pas explicables par les lois connues, ils ne doivent pas pour cela les rejeter. Ils n'acquerraient pas même ce droit si le désaccord avec l'ordre général de la nature impliquait l'intervention d'une cause supérieure à la nature entière, comme il arriverait s'il s'agissait de la résurrection d'un mort. Leur rôle se borne à la constatation du fait. Il y aurait déloyauté évidente à laisser des considérations

théoriques troubler l'observation de la réalité et faire voir ou affirmer ce qui n'est pas, à la place de ce qui est.

Qui donc sera juge de cette question suprême : y a-t-il une cause transcendante qui puisse librement intervenir dans l'ordre des faits, avec une puissance infinie, comme l'homme lui-même intervient avec sa puissance limitée? Ce ne sont ni les sciences physiques ni les sciences historiques. C'est, d'une part, la métaphysique; c'est le raisonnement philosophique qui peut prononcer sur l'existence d'une telle cause. Ce sont, d'autre part, les faits eux-mêmes, s'il s'en rencontre d'absolument avérés, qui ne puissent s'expliquer sans une cause transcendante supérieure à l'univers entier. Dès lors, quiconque rejette le miracle *a priori* fait intervenir dans l'étude des faits un principe métaphysique. Il dogmatise dans un sens contraire à la possibilité du surnaturel.

L'historien vraiment impartial, au contraire, ne dogmatise pas; il constate, il recueille les faits tels qu'ils sont, naturels ou miraculeux. Il ne se croit pas obligé de reconnaître le miracle partout, parce que l'incrédule veut l'expulser de partout. Il voit le miracle là où le miracle est évident et appuyé sur des témoignages; il peut, il doit être sévère, très sévère même dans la discussion de ces témoignages, mais son arrêt n'est point prononcé d'avance sans avoir entendu les témoins.

Là est la vraie, la seule différence que nos adversaires appellent histoire dogmatique, et celle qu'ils enseignent eux-mêmes et qu'ils nomment scientifique. C'est une différence qui provient de la métaphysique et non de la science positive et des faits. C'est nous qui essayons de peindre le tableau de l'histoire *d'après nature;* ce sont les déterministes qui, de peur de reconnaître le miracle, s'imaginent qu'ils ont le droit et le devoir d'en biffer ou d'en altérer certains traits.

VI

Nous venons de parcourir les trois grandes portions de l'histoire générale de l'univers physique et moral, et nous avons reconnu que dans aucune de ces parties le conflit entre la science et la foi n'est réel.

Mais il est une autre manière de présenter ces deux tableaux historiques; au lieu de montrer le développement successif des faits, on peut considérer l'ensemble de chacun des deux tableaux et ce qui semble constituer son unité. Alors on voit se manifester une difficulté spéciale, un conflit apparent qui n'a pas plus de réalité que les précédents, mais qui frappe assez vivement l'imagination. Voici en quoi consiste cette apparence de contradiction.

Selon la conception chrétienne de l'univers, l'homme est l'être principal de la création; c'est pour lui que le monde visible a été créé; c'est pour le sauver que le Fils de Dieu est venu sur la terre.

Selon la conception scientifique au contraire, l'homme serait, nous dit-on, un être insignifiant dans le monde; sa petitesse relative, le peu de durée de son existence, ne permettraient pas de penser que le monde soit fait pour lui. Il est un animal soumis aux lois générales qui gouvernent le règne animal; les privilèges qui le distinguent ne sont rien à côté de ce qui lui est commun avec les êtres inférieurs.

Il y a donc opposition entre les deux conceptions.

Voici comment M. Taine exprime, avec sa vigueur habituelle, le contraste qu'il croit apercevoir entre l'anthropologie scientifique et l'anthropologie révélée[1]. « Supposez un esprit tout pénétré des vérités nouvelles; mettez le spectateur sur l'orbite de Saturne et qu'il regarde : au milieu de ces effroyables espaces et de ces milliers d'archipels solaires, quel petit canton que le nôtre et quel grain de sable que la terre! Quelle multitude de mondes au milieu de nous, et, si la vie s'y rencontre, que de combinaisons possibles autres que celles dont nous sommes l'effet? Qu'est-ce que la vie, qu'est-ce que la substance organisée dans ce monstrueux univers, sinon une quantité négligeable, un accident passager, une moisissure de quelques grains de l'épiderme?

« Et, si telle est la vie, qu'est-ce que l'humanité, qui en est un si mince fragment? Tel est l'homme dans la nature, un atome, un éphémère; n'oublions pas cela dans les systèmes que nous faisons sur son origine, sur son importance, sur sa destinée. Une mite serait grotesque si elle se considérait comme le centre des choses, et il ne faut pas « qu'un insecte presque infiniment petit montre un orgueil presque infiniment grand ». Sur ce globe lui-même, combien son éclosion a été tardive! Quelles myriades de siècles entre le premier refroidissement et les commencements de la vie! Qu'est-ce que le tracas de notre fourmilière à côté de cette tragédie minérale à laquelle nous n'avons pas assisté, combats de l'eau et du feu, épaississements de la croûte, formation de l'océan universel, construction et séparation des continents! Avant notre histoire, quelle longue histoire animale et végétale, quelle succession de flores et de faunes, que de générations d'animaux marins pour former les terrains de sédiments, que de générations de plantes pour former les dépôts de houille, quels changements de climat pour chasser du pôle les grands pachydermes! Enfin, voici l'homme, le dernier venu,

[1] *Origines de la France contemporaine,* t. Ier, p. 221.

éclos comme un bourgeon terminal à la cime d'un grand arbre antique pour y végéter pendant quelques saisons, et qui doit périr lorsque le refroidissement croissant et prévu qui a permis à l'arbre de vivre forcera l'arbre à mourir. Il n'est pas seul sur la tige : au-dessous de lui, autour de lui, jusqu'à son niveau, sont d'autres bourgeons nés de la même sève; qu'il n'oublie jamais, s'il veut comprendre son être, de considérer, en même temps que lui-même, les autres vivants, ses voisins, échelonnés jusqu'à lui et issus du même tronc. S'il est hors ligne, il n'est pas hors cadre, il est un animal parmi les animaux ; en lui et chez eux, la substance, l'organisation, la naissance, la formation, le renouvellement, les fonctions, les sens, sont semblables, et son intelligence supérieure, comme leur intelligence rudimentaire, a pour organe indispensable une matière nerveuse dont la structure est la même chez eux et chez lui. Ainsi enveloppé, produit porté par la nature, peut-on supposer qu'il soit dans la nature comme un empire dans un empire? Il y est comme une partie dans un tout, à titre de corps physique, à titre de composé chimique, à titre de vivant, à titre d'animal sociable, parmi d'autres corps, d'autres composés, d'autres animaux sociables, tous analogues à lui, et, à tous ces titres, il est, comme lui, soumis à des lois. Car, si nous ignorons le principe de la nature et si nous nous disputons pour savoir ce qu'il est, intérieur ou extérieur, nous constatons avec certitude la manière dont il agit, et il n'agit que selon des lois générales et fixes. Tout événement, quel qu'il soit, a des conditions et, ces conditions données, il ne manque jamais de suivre. Des deux anneaux qui forment le couple, le premier entraîne toujours après soi le second. Il y a de ces lois pour les nombres, les figures et les mouvements, pour la révolution des planètes et la chute des corps, pour la propagation de la lumière et le rayonnement de la chaleur, pour les attractions et les répulsions de l'électricité, pour les combinaisons chimiques, pour la naissance, l'équilibre et la dissolution du corps organisé. Il y en a pour la naissance, le maintien et le développement des sociétés humaines, pour la formation, le conflit et la direction des idées, des passions et des volontés de l'individu humain. En tout ceci l'homme continue la nature; d'où il suit que, pour la connaître, il faut l'observer en elle, après elle et comme elle, avec la même indépendance, les mêmes précautions et le même esprit. Par cette seule remarque, la méthode des sciences morales est fixée. En histoire, en psychologie, en morale, en politique, les penseurs du siècle précédent, Pascal, Bossuet, Descartes, Fénelon, Malebranche, la Bruyère, partaient encore du dogme; pour quiconque sait lire, il est clair que, d'avance, leur siège était fait. La religion leur fournis-

sait une explication achevée du monde moral; d'après cette théorie latente ou expresse, ils décrivaient l'homme et accommodaient leurs observations au type préconçu. Les écrivains du dix-huitième siècle renversent ce procédé : c'est de l'homme qu'ils partent, de l'homme observable et de ses alentours; à leurs yeux, les conclusions sur l'âme, sur son origine, sur sa destinée ne doivent venir qu'ensuite et dépendent tout entières, non de ce que la révélation, mais de ce que l'observation aura fourni. Les sciences morales se détachent de la théologie et se soudent comme un prolongement aux sciences physiques. »

Nous ne contestons pas que ce morceau n'ait une certaine éloquence et ne cause par là même un certain trouble dans la pensée du lecteur. Mais en y regardant de près, en cherchant les idées réellement contenues dans ces pages, il est facile de se rendre compte que cet effet n'est qu'une illusion, et que cette brillante peinture n'est que le vêtement d'un sophisme. A quoi se réduisent, en effet, les traits rationnels de ce brillant tableau?

A trois idées très simples et très vulgaires. En premier lieu, l'homme occupe dans le temps et dans l'espace bien moins de place que nous n'étions portés à le croire.

En second lieu, l'homme fait partie du règne animal.

En troisième lieu, tous les phénomènes se succèdent suivant un ordre invariable, et tout conséquent est déterminé par son antécédent. Voilà tout, il n'y a dans ce développement que trois idées; on en chercherait vainement une quatrième.

Or que signifie la première idée? Qu'importe, au point de vue de la dignité de l'homme, la dimension physique de son corps? Est-ce que toute dimension physique n'est pas relative? L'homme est très petit par rapport à l'orbite de Saturne, mais il est prodigieusement grand par rapport aux êtres que le microscope découvre. Nous ignorons absolument si, dans l'échelle des grandeurs de tous les êtres, il occupe la place du milieu, ou s'il est plus près de l'une des extrémités. Dès lors, pourquoi serait-il plus digne des regards du Créateur si son corps était construit sur une plus grande échelle?

Même observation quant à ce qui regarde la durée. La vie de l'homme, la durée de l'humanité entière, sont très courtes par rapport aux immenses périodes de la géologie; cette même vie, cette même durée, sont immenses par rapport à l'existence de certains animalcules, ou par rapport à la durée infiniment petite des courants qui traversent les conducteurs électriques en renversant 30 000 fois par seconde leur vertigineuse vitesse. Qui ne sait, d'ailleurs, que la valeur des intervalles de temps dépend de l'importance

des évènements qu'ils contiennent? Dans un de ces instants dramatiques où se décide le sort d'un être aimé, chaque seconde vaut un siècle, au lieu que dans une vie monotone les années se succèdent sans être dignes d'être mesurées.

D'où vient donc la dignité de l'homme? Elle vient de ce que, seul parmi les êtres connus, il possède la raison, la conscience, la vertu, choses qui ne se mesurent par aucune des trois mesures scientifiques, le centimètre, le gramme et la seconde, mais qui valent plus que l'étendue des cieux, que la masse totale des nébuleuses et des planètes qui s'y meuvent, que les périodes indéfinies de leurs rotations et de leurs translations; elle vient de ce que l'homme seul connaît le monde, de ce que seul il peut en faire la description et l'histoire, de ce qu'il découvre les secrets de la nature, de ce que, malgré sa petitesse physique, il commande à cette puissante nature, qu'il en tire les merveilles de l'industrie, la magie des couleurs et des sons, qu'il s'en sert pour animer et colorer sa pensée, pour créer en lui-même et chez ses semblables de ravissantes ou poignantes émotions. Elle vient de ce que l'homme seul se pose le problème des origines et s'élève jusqu'au Créateur. Elle vient de ce qu'il est maître de ses actes, de ce qu'il dispose de ses facultés et de ses forces pour un but qu'il a choisi. Elle vient de ces luttes morales, où l'héroïsme se développe, où la justice combat contre la force et la conscience contre la passion.

M. Taine ignore-t-il ces attributs de l'homme? Alors sa psychologie est bien aveugle. Estime-t-il que la masse et la grandeur physique vaudraient mieux? Croit-il qu'un hercule de foire est supérieur à un homme de génie, parce que son corps pèse quatre fois plus? Est-ce ainsi qu'il entend la hiérarchie des êtres?

On le dirait vraiment à l'entendre parler. Lorsqu'il compare les drames de l'humanité à la tragédie minérale à laquelle nous n'avons pas assisté, il oublie qu'entre ces combats de l'eau et du feu qui se sont passés jadis à la surface de notre planète, et ceux qui s'accomplissent journellement dans les cornues de nos laboratoires, il n'y a qu'une différence d'échelle, et il ose, en raison de cette simple multiplication de la dimension, déclarer les convulsions brutales et aveugles de la nature physique plus dignes des regards de Dieu que le drame de la vertu aux prises avec la passion, ou que le spectacle de l'homme de bien souffrant pour une cause juste!

Non seulement cette manière de mesurer les phénomènes par le poids et la longueur froisse les sentiments nobles et délicats et blesse la conscience morale, mais elle contredit la géométrie et la mécanique elles-mêmes. Tous ceux qui ont étudié ces sciences savent, en effet, que les unités de longueur, de poids et de durée

sont arbitraires, et qu'un changement d'échelle ne modifie réellement pas la nature des phénomènes et leurs lois.

D'où vient, cependant, l'impression que produit sur le lecteur cette comparaison? Pourquoi ces mots « tragédie minérale », mots dépourvus de sens puisqu'il ne saurait rien exister de tragique là où il n'y a pas de conscience, produisent-ils une impression sur l'imagination du lecteur?

C'est parce que le lecteur, se transportant lui-même par la pensée avec ses dimensions physiques et ses sensations en présence de ces éléments déchaînés, se sent faible et sans défense devant eux. C'est lui qui, par sa terreur et son émotion, rend tragique, en apparence, le choc de l'eau et du feu. Si ce choc paraît majestueux et grandiose quand il se produit entre des volcans et des océans, et semble insignifiant quand il s'accomplit dans une de nos cornues, c'est uniquement parce que, relativement à nous et à notre corps, les montagnes et les océans sont vastes et puissants, tandis que les fragments de matière et l'eau que nous plaçons dans nos cornues sont petits et faibles. Aux yeux d'une mouche, l'ébullition d'un vase plein d'une eau saline est une tragédie, comme à nos yeux la formation de la croûte terrestre. C'est donc par une illusion étrange, ou par un sophisme perfide, que l'on se servirait, pour écraser et anéantir l'homme en le comparant au monde minéral, d'une majesté, d'une grandeur et d'une importance que ce monde emprunte tout entières aux sentiments et aux impressions de l'homme.

Aussi les grands penseurs n'ont-ils pas adopté cette manière d'établir la hiérarchie des êtres. Pascal a dit que l'homme même écrasé par la nature est plus grand qu'elle, parce qu'il la connaît et qu'elle l'ignore. Ampère, méditant sur le plan du Créateur, s'est écrié : « Je crois que le monde a été créé pour nous être une occasion de penser. » Mais Pascal et Ampère étaient chrétiens. M. Taine les récusera peut-être. Récusera-t-il son propre maître, celui dont il a suivi les traces en philosophie. Récusera-t-il Hegel? Hegel ne donne-t-il pas, dans sa vaste trilogie, le rang suprême à l'Esprit, c'est-à-dire à la pensée? Ne le place-t-il pas au-dessus de la Nature qui l'engendre, comme elle-même a été engendrée par la Logique, et dans cette étrange genèse de l'évolution, la loi n'est-elle pas que le fils est toujours supérieur au père. Dès lors l'Esprit, c'est-à-dire l'attribut de l'être qui pense, c'est-à-dire encore l'être pensant, n'est-il pas le premier des êtres, ne forme-t-il pas à lui seul le degré le plus élevé de la hiérarchie universelle?

N'y a-t-il pas, d'autre part, une étroite parenté entre la métaphysique de M. Taine et celle de Hegel? Ne semble-t-il pas que M. Taine

ait voulu rajeunir la doctrine du philosophe allemand en la revêtant d'une forme mathématique, lorsqu'il a écrit cette phrase étrange : « La quantité pure, c'est-à-dire la durée et l'étendue, appelle la quantité déterminée, c'est-à-dire les corps et la matière, et celle-ci appelle la quantité supprimée ou l'esprit, merveilleuse puissance représentatrice, qui, sans tomber dans la quantité, reproduit les deux autres et elle-même. » En adoptant comme système cosmogonique une évolution fatale allant du moins au plus, commençant par une formule pour finir par l'esprit qui pense la formule, M. Taine a adhéré à ce qui fait le fond de la métaphysique de Hegel.

Maintenant où se trouve l'Esprit, où se trouve la pensée, dernier terme, terme suprême de l'évolution? Où se trouve cette merveilleuse puissance reproductrice? Ce n'est pas dans le monde minéral, ce n'est pas chez les animaux, dont la sensation ne reproduit qu'un petit coin du monde qui les enveloppe et n'en saisit que la surface apparente. C'est dans l'homme seul. C'est l'homme seul, parmi les êtres connus, qui est doué de la faculté générale de connaître, qui embrasse par sa science l'étendue des cieux et qui pénètre dans la nature des êtres, en constatant les lois de leur action. C'est en lui seul, ou parmi des êtres analogues, mais tous pensants comme lui, s'il y en a sur d'autres planètes, que se trouve cette merveilleuse puissance représentatrice.

Le voilà donc, cet être infime, ce méprisable insecte, *cette mite* placée par la philosophie de Hegel au sommet suprême des choses, à la tête du progrès, le voilà devenu la fin dernière, la raison d'être du monde entier, puisqu'en lui seul habite l'Esprit, fils de la Nature, laquelle est fille de la Logique. M. Taine reproche au christianisme de donner à l'homme une place trop grande. Ce serait trop d'orgueil, dit-il, à un insecte de se croire le centre du monde et l'objet principal des regards de Dieu.

Et, maintenant, la philosophie hegelienne, pour laquelle M. Taine montre tant de sympathie, quelle place donne-t-elle donc à cet insecte? Elle le place à la tête, au sommet d'un univers sans Dieu créateur. Elle lui accorde, à lui seul, par sa propre nature, la propriété merveilleuse de reproduire l'univers entier. Elle le fait roi, elle le fait dieu du monde entier. Car n'est-ce pas être dieu que d'être au-dessus de tout l'univers et de n'avoir rien au-dessus de soi.

Quel contraste! Comment la même philosophie peut-elle tantôt élever, tantôt abaisser l'homme à ce point? Cela est facile à comprendre : c'est que l'évolutionisme hegelien contient, en réalité, deux théories contradictoires de la nature humaine : une théorie naturaliste et darwinienne, qui abaisse l'homme au rang de l'animal et en fait un faible et misérable accident de l'évolution; et une

théorie idéaliste, qui l'élève au rang de la divinité et en fait le terme suprême du progrès.

Mais, encore, pourquoi cette philosophie moderne adopte-t-elle tour à tour ces deux théories? C'est parce que toutes deux ont une vérité partielle, parce que chacune d'entre elles n'est que l'exagération d'une des parties de la vraie notion de l'homme.

Oui, l'homme est un être très petit, très faible, un insecte, une mite, un élément infiniment petit d'une moisissure née à la surface d'un grain de sable perdu dans l'espace. Oui, cela est vrai, mais cet être si petit est, par sa pensée et sa liberté, au-dessus de tous les autres. Cet insecte, cette mite, du fond de son observatoire si étroit, du milieu de cette couche si mince de moisissure, mesure le globe qui le porte et les autres globes qui sont parsemés dans l'espace au-dessus de sa tête : il détermine les lois de leur mouvement; un insecte de cette espèce, Archimède, a pu dire sans craindre d'être taxé d'un orgueil excessif: « Donnez-moi un point d'appui et je soulèverai le monde. » Oui, l'homme, vu du côté physique, est enfermé dans une région extrêmement reserrée et soumis à des conditions de vie qui l'asservissent. Il est éphémère et passe comme la fleur. Mais, vu du côté de la pensée, il s'empare du monde et, comme le dit très bien M. Taine, il le reproduit tout entier par ses conceptions, et il en découvre les lois immuables et éternelles.

Il fait plus : à côté et au-dessus de ce monde qu'il voit et qu'il reproduit par sa pensée, il en découvre un autre; il vit et se meut dans un monde idéal et suprasensible; il perçoit ces grandes choses que lui seul sur cette terre connaît, la justice, la vertu, le sacrifice, le beau, le bien et le vrai. L'homme est donc à la fois très petit et très grand. Ne regarder que sa petitesse, comme le fait M. Taine, quand il le compare à l'orbite de Saturne, c'est ne voir qu'un des aspects de sa nature. Ne regarder que sa grandeur, comme le fait M. Taine, quand il est hegelien, c'est encore ne le voir que par un côté.

Il faut réunir les deux aspects, il faut fondre les deux conceptions, il faut accepter hardiment la contradiction apparente de la nature humaine, il faut voir dans l'homme un animal et y voir presque un dieu, il faut reconnaître qu'il est un atome enfermé dans une prison étroite, il faut dire aussi que son génie et sa pensée sont universels et embrassent l'immensité et l'éternité.

Maintenant si l'homme est à la fois si petit et si grand, si inférieur à l'univers dont il n'occupe qu'un petit canton, si supérieur à ce même univers qu'il mesure et décrit; s'il touche aux extrémités opposées de la hiérarchie des êtres, s'il est placé au milieu, réunis-

sant en lui la nature et l'esprit, la sensation et la pensée, l'instinct et la raison, n'est-il pas, considéré sous ce double aspect, le vrai centre du monde, et n'est-il pas digne alors de la place royale que lui assigne le christianisme?

L'être à la fois organisé et pensant, l'être en qui la matière s'unit à l'esprit, n'est-il pas plus digne que les autres êtres que notre expérience connaît, des regards de Dieu? Si le Créateur de l'univers a voulu, comme l'enseigne la foi chrétienne, choisir parmi les créatures une espèce avec laquelle il contracterait une étroite alliance, n'est-il pas vraisemblable que cette espèce choisie devra posséder les attributs que nous trouvons dans la nature humaine, et que nous ne trouvons qu'en elle parmi tous les êtres connus. Serait-il vraisemblable ou même concevable que la Divinité s'unît à des globes célestes, à des astres qui ne sont, quelque immenses que soient leurs dimensions, que des masses de matière sans vie? Serait-il croyable qu'il établît cette union étroite avec des animaux dépourvus de raison, eussent-ils été de dimensions plus grandes que celles des grands pachydermes des époques préhistoriques, ou avec les arbres immenses qui ne voient pas, n'entendent pas et ne pensent pas? Dès lors n'a-t-il pas dû chercher pour se les associer cet être si petit par le corps, mais si grand par la raison, cet habitant de la surface d'un petit globe perdu dans les cieux, dont la petitesse physique est compensée par la grandeur intellectuelle et morale? Ainsi la science, la philosophie et la religion se retrouvent d'accord, la prétendue contradiction entre les deux conceptions de l'univers disparaît, et le sophisme tiré de la petitesse physique de l'homme s'évanouit aux yeux de la saine raison.

Que dire maintenant de cette seconde assertion de M. Taine? « L'homme est un animal entre les animaux. S'il est hors ligne, il n'est pas hors cadre? » Est-ce une découverte scientifique moderne, est-ce un résultat des travaux du dix-huitième siècle?

M. Taine a-t-il oublié la définition qu'Aristote a donnée de l'homme, qui est celle de toute l'école : « L'homme est un animal raisonnable? » Qui donc, parmi les spiritualistes, a dit le contraire? Qui donc a nié que l'homme ait un corps, un organisme, un cerveau, faits de la même matière que les organes des animaux? Cela empêche-t-il l'homme de les dépasser de toute la hauteur de la raison, de la vertu et du libre arbitre? Et quant à cette assertion que tous les faits se suivent dans un ordre invariable, que l'antécédent entraîne nécessairement son conséquent, où M. Taine l'a-t-il puisée? La science constate des lois, elle ne dit pas si ces lois sont nécessaires ou contingentes, s'il existe, au-dessus ou au milieu des corps physiques qui suivent ces lois, des interventions d'une liberté.

Il n'y a, d'ailleurs, rien de nouveau dans cette idée de l'ordre de la nature, et les vieux astronomes de la Chaldée la connaissaient lorsqu'ils prédisaient le cours des astres. A la différence de la première, ces deux assertions sont vieilles comme le monde et ne reçoivent aucune force nouvelle des découvertes scientifiques. Ce qui est nouveau, c'est l'usage étrange que M. Taine en fait. De quel droit, en effet, et par quelle singulière méthode prétend-il, au nom de la science, réduire l'homme à l'animalité pure et absorber sa liberté dans le déterminisme? Oui, l'homme est un animal, mais un animal supérieur aux autres, ayant la raison, la conscience, la liberté, connaissant la justice et le devoir. Pourquoi supposer gratuitement que cette partie supérieure de la nature humaine est sous la dépendance absolue de la partie inférieure? Pourquoi s'imaginer qu'on connaîtra mieux l'homme en étudiant les animaux qu'en l'observant lui-même? Oui, la nature physique est soumise à la loi du déterminisme; dans l'ordre des faits perceptibles par nos sens extérieurs, les conséquents sont irrévocablement liés aux antécédents; mais pourquoi en serait-il de même dans l'ordre des faits que la conscience révèle? Pourquoi le sujet qui connaît, qui veut, qui observe, qui expérimente, serait-il soumis à la même uniformité de succession que les phénomènes extérieurs qu'il observe? Pourquoi l'être qui veut, choisit et raisonne, serait-il esclave des mêmes impulsions inconscientes que les êtres qui n'ont d'autre vie que celle des sensations? Pourquoi supposer cela *a priori*? Pourquoi refuser de se servir, pour étudier la question de la liberté de nos actes, du témoignage de notre conscience? Pourquoi fermer la bouche d'avance à ce témoignage, en invoquant contre elle les lois aveugles des faits insensibles? Pourquoi la nature connaîtrait-elle mieux l'homme que l'homme ne se connaît lui-même? Est-ce donc dans ce qui est mort que l'on doit trouver les lois de la vie? Est-ce dans l'obscurité de l'instinct que se trouvent les principes qui gouvernent la clarté de la raison?

Le déterminisme ainsi posé d'avance est irrationnel et antiscientifique[1]. M. Taine nous dit que Bossuet, Pascal, la Bruyère, ont leur siège fait d'avance, qu'ils jugent l'homme d'après une conception dogmatique, donnée par la religion et reçue aveuglément. Il fait tort à ces grands hommes. Ce n'est pas seulement au nom de la foi qu'ils ont dit que l'homme a une âme simple, libre, immortelle. C'est par l'usage viril de leur raison, c'est par l'observation impartiale et loyale des faits que la conscience révèle, qu'ils ont constaté ces

[1] La critique du déterminisme au point de vue scientifique est faite dans mon livre intitulé : *le Positivisme et la science expérimentale*, 2e partie, liv. Ier, chap. VIII, IX et X.

vérités. Ils en ont, sans doute, trouvé la confirmation dans l'Évangile, parce que l'Évangile contient une profonde connaissance de la nature humaine; c'est un des secrets de cette bienfaisante influence que M. Taine a constatée. Mais ils ont uni leur foi à leur raison; chez eux, ces deux principes se sont mutuellement appuyés; il est injuste de dire qu'ils aient asservi leur raison à la foi, et tiré leur philosophie de la théologie. Ni saint Thomas d'Aquin ni Descartes n'ont suivi la méthode que M. Taine attribue aux spiritualistes chrétiens du dix-septième siècle, et personne n'ignore que ce grand siècle n'a secoué le joug de la scolastique que pour embrasser la doctrine du *Discours sur la Méthode*. L'accusation portée par M. Taine est donc injuste.

En revanche, celui qui pose d'avance, sans en donner l'ombre d'une preuve, comme un principe absolu, le déterminisme et le matérialisme; celui qui s'interdit d'écouter le témoignage de la conscience affirmant notre liberté, parce que ce témoignage contredit son principe; celui qui ne voit dans le cerveau de l'homme qu'une masse nerveuse semblable à celle de l'animal et ne s'aperçoit pas qu'il oublie l'âme pensante et raisonnable par laquelle ce cerveau est animé et dont il est l'organe, celui qui ne veut regarder que les ressemblances entre l'homme et l'animal et ferme les yeux sur les différences; celui-là a vraiment son siège fait d'avance. Celui-là, au lieu d'observer, ne fait que tirer des conséquences d'un principe arbitraire, d'un dogme indémontré; celui-là procède par la déduction chimérique de Spinoza et de Hegel : il a abandonné la prudente méthode de Bacon.

Non, la vraie science ne parle pas ainsi. La vraie science étudie chaque être selon sa nature; elle diversifie ses méthodes selon leur objet. Elle applique au corps de l'homme les lois de la matière inorganique, de la géométrie, de la mécanique, de la chaleur et de l'électricité. Elle applique à sa vie végétative et sensitive les lois du monde organique. Elle applique à sa vie intellectuelle et morale les lois spéciales de cette vie supérieure, les lois qui régissent le libre arbitre et dont les prévisions, vraies dans la moyenne, savent fléchir, en ce qui concerne les actes individuels, devant la souveraineté de la volonté. Faire rentrer l'homme entier dans l'animalité et les lois morales dans les lois physiques, c'est aller grossièrement contre les premiers principes de la science expérimentale. Autant vaudrait confier à un maçon armé de sa truelle les expériences délicates sur la lumière ou les pesées minutieuses de la chimie, que de soumettre le monde moral aux lois mécaniques du monde physique.

Cette erreur de méthode a, d'ailleurs, dans le domaine de

l'histoire et de la critique, des conséquences funestes auxquelles, malgré sa perspicacité, son talent et sa patience à accumuler les faits, M. Taine n'a pas échappé. Plus d'une fois, en prétendant démonter l'homme comme un mécanisme, il n'a fait que substituer à l'être vivant un automate mû par le ressort de sa faculté maîtresse. Et si l'on doit juger d'une méthode par ses résultats, les analyses psychologiques de certains sermons de Bossuet ou des *Caractères* de la Bruyère peuvent soutenir victorieusement la comparaison avec les dissections d'une psychologie réduite à n'être qu'une branche de l'histoire naturelle. Ainsi, ici encore, un examen attentif de l'objection la fait disparaître, et l'immense désaccord supposé entre la science et la foi s'évanouit.

VII

Est-ce à dire qu'il soit possible et permis au théologien et à l'apologiste de faire abstraction de ces résultats de la science moderne, de les considérer comme non avenus, et de ne rien changer, à raison de ces découvertes, dans leur manière d'exposer le plan de Dieu, et l'accomplissement graduel de ses desseins? Telle n'est pas notre pensée.

Rien n'est changé et ne peut être changé, au fond, à l'essence de la conception chrétienne, à la partie qui tient à la foi. Mais, à côté de cette partie nécessaire et invariable, il se forme successivement, à chaque époque, une partie complémentaire dans laquelle entrent les éléments de la science profane du temps. S'il est difficile à la science humaine de rester dans ses limites, de ne pas déborder par des hypothèses au delà de ses certitudes, de ne pas former des synthèses hâtives qu'une critique postérieure détruit et modifie, cela est difficile aussi à la théologie et à l'apologétique chrétienne. Les notions provenant de la tradition sacrée s'unissent naturellement aux notions acquises par l'expérience ou aux préjugés contemporains, et il se forme ainsi une synthèse dans laquelle l'erreur peut se glisser. C'est ainsi que, au moyen âge, à l'idée vraie que l'homme est de tous les êtres visibles celui qui est le plus élevé en dignité, celui qui est le premier dans les desseins de Dieu, s'étaient comme naturellement jointes plusieurs idées inexactes.

De ce que l'homme est le roi de la création, on avait conclu que la terre, sa demeure, en est le centre matériel. De ce que l'homme est l'objet le plus digne des regards de Dieu, et de ce qu'évidemment, une multitude d'objets et d'êtres qui l'entourent sont providentiellement destinés à le servir et à lui rendre sa vie terrestre

possible, bien des philosophes avaient conclu que tout dans l'univers est fait pour l'homme et que tous les êtres doivent être créés pour son utilité. De ce que l'homme est le seul animal raisonnable connu, bien des gens concluaient qu'il est le seul animal raisonnable existant réellement, ou même le seul possible?

En résumé, les hommes croyaient connaître les desseins de Dieu plus complètement qu'ils ne les comprenaient réellement. Ils avaient formé un plan général de l'univers, distribuant les cieux autour de la terre, les êtres autour de l'homme, avec une précision exagérée.

Sur ces divers points, la science moderne a modifié nos idées. Nous savons que la terre n'est pas le centre matériel de l'univers. Nous sommes obligés d'admettre qu'il y a, dans les mondes lointains et même dans certaines régions de notre monde, bien des êtres qui ne semblent pas destinés à contribuer au bonheur de l'homme, bien des beautés cachées qui échappent à ses yeux, bien des merveilles dont la fin nous est inconnue. Enfin l'existence de globes analogues au nôtre permet de supposer que ces globes sont habités par des êtres doués de pensée et de liberté; ce n'est néanmoins qu'une hypothèse sans preuve directe quelconque. Ainsi la science, en nous révélant plus complètement l'œuvre de Dieu, en nous la montrant plus vaste et plus incompréhensible, nous oblige à confesser notre ignorance et à reconnaître mieux qu'auparavant que « ses desseins ne sont pas nos desseins et que ses voies ne sont pas nos voies [1] ».

Ces résultats imprévus troublent la quiétude des idées traditionnelles. Il faut un examen prudent, une critique sage, pour en discerner la valeur, pour voir jusqu'à quel point les anciennes idées doivent être modifiées, pour séparer les notions profanes et douteuses qui doivent périr des certitudes inébranlables qui s'appuient sur la raison ou sur la parole de Dieu.

Il faut s'attendre aussi à voir naître entre ces anciennes notions traditionnelles où se mêlait une part d'erreur et les notions nouvelles et encore mal définies de la science, certains conflits dont la conciliation ne pourra se faire encore que par une sage critique. C'est ainsi qu'a été écartée définitivement la vieille erreur de la fixité absolue de la terre qui s'est un jour approprié par surprise l'adhésion, non de l'Église infaillible, mais de l'une des congrégations romaines. C'est ainsi que, de nos jours, l'idée de la très haute antiquité de l'homme est admise par la plupart des apologistes catholiques, contrairement à un enseignement commun qui existait depuis des siècles.

[1] Isaïe, LV, v. 8.

Ainsi s'établit graduellement, à chaque époque, entre la science du temps et l'enseignement catholique, l'accord suffisant pour que l'intelligence soit satisfaite dans la mesure où la condition bornée de l'homme le permet. Les conflits partiels apparents qui naissent des progrès hâtifs de la science s'adoucissent et disparaissent. Cela arrive ordinairement parce que la science se corrige elle-même; quelquefois aussi l'accord s'établit par une modification légitime de l'enseignement traditionnel. Ce travail s'accomplit sous la surveillance et la direction de l'Eglise. Les solutions peuvent être nouvelles, puisque la science est progressive, mais l'Eglise veille à ce que la nouveauté des solutions ne porte pas atteinte à l'immutabilité de la doctrine révélée.

Ce travail de l'apologétique catholique n'a pas échappé aux regards de M. Taine. Il y fait allusion dans le passage que nous avons cité au commencement de cet article. Mais il n'a pas été juste dans l'appréciation de cette œuvre. Il prétend que le conflit entre la science et la doctrine catholique va s'aggravant chaque jour; il en conclut que ceux qui veulent établir cet accord sont des *politiques habiles* ou *peu clairvoyants*, c'est-à-dire manquent nécessairement d'intelligence ou de loyauté. Il prétend que l'accord entre la science et la foi s'établit par des *simulacres de ponts* et des *apparences d'escaliers;* il réédite, en l'appliquant à une grande partie des savants catholiques, le reproche fait par M. Renan à un de ses maîtres d'avoir dans son esprit une *cloison étanche* séparant la science de la foi; enfin, il parle d'une *fantasmagorie de langage qui donne*, *non la possession d'une vérité*, *mais la jouissance d'un mot.*

C'est le seul endroit de son étude où M. Taine s'écarte de sa modération habituelle, et devienne blessant et presqu'injurieux pour ceux qui ne pensent pas comme lui. Il est facile de répondre à cette attaque. Elle tire toute sa force de l'idée que la contradiction entre la science et l'enseignement catholique serait réelle. En effet, s'il y avait réellement opposition entre la conception scientifique et la conception dogmatique de l'univers, ce que dit M. Taine devrait arriver. Le développement de deux conceptions contradictoires devrait, comme il le dit, faire apparaître de plus en plus leur incompatibilité, et il ne pourrait exister que des conciliations apparentes. Mais si, comme nous l'avons montré, cette incompatibilité n'existe pas, ou plutôt si ce qui est incompatible avec la doctrine catholique, c'est, non la vraie science, mais une fausse métaphysique, l'effet de ce double développement sera différent. Entre la vraie science et la doctrine catholique, les conflits ne seront qu'accidentels et la conciliation pourra toujours se faire. Ce sera, au

contraire, entre la métaphysique qui nie la création et exclut le surnaturel, et le christianisme que l'opposition se manifestera de plus en plus. Or M. Taine nous fournit lui-même la vérification de cette prévision.

Il nous donne, en effet, deux exemples de ces développements dogmatiques qui, suivant lui, aggraveraient l'opposition entre la science et la foi. C'est le dogme de la transsubstantiation, promulgué au concile de Trente, et celui de l'infaillibilité du Pape, défini par le concile du Vatican. Ces exemples sont topiques. Ces deux dogmes, en effet, ne contredisent nullement la science : ils ne sont en opposition qu'avec les principes métaphysiques de M. Taine.

Le dogme de la transsubstantiation ne s'adresse qu'à la foi. Il affirme un changement mystérieux de substance, mais les apparences, les phénomènes subsistent. Or de quoi s'occupe la science, sinon des phénomènes? Du moment qu'ils subsistent, aucune opposition n'est possible. Quant à l'infaillibilité du Pape, elle ne pourrait être contraire à la science que si le Pape tranchait dans un sens erroné des questions de science ou d'histoire ; or cela n'est jamais arrivé, les quelques décisions de ce genre que les adversaires ont alléguées ou bien ne sont pas authentiques, ou bien ne remplissent pas les conditions des décrets infaillibles.

Pourquoi, maintenant, M. Taine cite-t-il ces deux dogmes? Parce que ce sont des affirmations très énergiques de la puissance surnaturelle du Dieu créateur; parce que l'un et l'autre de ces dogmes obligent à croire à une intervention spéciale de Dieu, déterminée par un acte humain libre, soit pour changer à la parole du prêtre la substance matérielle sous des apparences identiques, soit pour conférer au Pontife élu le privilège de l'inerrance dogmatique, parce qu'enfin, selon la pensée de M. Taine, la science et la négation de ces interventions spéciales se confondent. Les exemples qu'il a choisis viennent à l'appui de ce que nous avons dit à ce sujet. Dès lors nous pouvons aisément répondre aux imputations blessantes qui terminent ce paragraphe.

Non, ce n'est pas par des simulacres de ponts et d'escaliers que nous essayons de rapprocher la science et la foi. Entre ce que M. Taine appelle la science, c'est-à-dire la négation absolue du surnaturel et de la création, et la doctrine catholique, il n'y a aucun pont possible : l'abîme est infranchissable. Entre la vraie science expérimentale et l'enseignement de l'Eglise, aucune jonction de ce genre n'est nécessaire, car il n'y a aucun désaccord réel, aucune incompatibilité. Si certains hommes ont cru ne pouvoir établir l'accord que par des hypothèses fragiles, si d'autres ont cru nécessaire de pousser à l'extrême la séparation entre les deux

domaines, en établissant dans leur esprit ce que l'on a appelé une cloison étanche, c'est qu'ils n'ont pas bien saisi les conditions du problème. Ou bien ils ont, entraînés par l'affirmation des adversaires, confondu la science avec une fausse métaphysique; ou bien ils ont imprudemment adopté quelques théories historiques ou scientifiques inexactes; ou bien enfin, ils se sont crus, pour sauvegarder la foi, obligés de défendre certaines opinions traditionnelles étroites qu'ils auraient pu sacrifier.

Il est d'autres apologistes, il est d'autres chrétiens s'occupant de science, qui, regardant avec calme les objections, et déterminant avec soin ce qui réellement appartient à la doctrine catholique, n'ont pas recours à ces ressources dangereuses et n'éprouvent pas ces embarras. Il en est, et le nombre en est grand, qui trouvent qu'entre la vraie science et la doctrine chrétienne l'harmonie peut être établie, non seulement sans altérer chacun des deux éléments ainsi unis, mais en les fortifiant par leur mutuel appui. La science et l'histoire en effet ne peuvent se passer de philosophie; elles confinent à la métaphysique. Or la métaphysique spiritualiste, celle qui croit au Dieu créateur, à l'âme et au libre arbitre, est seule en accord avec les faits et trouve dans le christianisme son plus solide appui. Ainsi se forme un ensemble de convictions scientifiques, historiques, philosophiques et religieuses qui vivent côte à côte, et s'aident mutuellement au lieu de s'entrechoquer.

Jouissant de cette harmonie, nous n'avons pas besoin de la commisération dédaigneuse de M. Taine : nous n'éprouvons pas les angoisses de la pensée qu'il nous attribue. Nous croyons cependant être sincères et ne pas manquer de clairvoyance. Nous avons même l'audace de penser que ce sont précisément ceux qui nous plaignent ou nous méprisent, qui, s'ils étaient réellement clairvoyants et parfaitement sincères avec eux-mêmes, se trouveraient dans l'embarras qu'ils nous imputent et devraient s'adresser à eux-mêmes les reproches qu'ils nous font. C'est, en effet, sur le territoire occupé par ces évolutionistes, prétendant parler au nom de la science, que nous apercevons en grand nombre des simulacres de ponts et des apparences d'escaliers d'une extrême fragilité. Le passage sans cause du néant ou d'un principe informe à la nébuleuse de Laplace, le passage, sans intervention du Créateur, du monde minéral au monde vivant, le passage de l'animal à l'homme, de l'instinct à la raison, par une évolution spontanée, voilà autant de ponts sur lesquels il est dangereux de s'engager.

C'est encore un singulier pont que celui sur lequel M. Taine fait passer son lecteur, lorsqu'il le fait partir d'une multitude incohérente de sensations et d'images matérielles pour aboutir à

un moi conscient et raisonnable, qui se sent libre et ne peut douter de son identité personnelle. C'est un escalier étrange que celui par lequel les savants allemands font brusquement monter la religion d'Israël, lorsqu'ils veulent qu'elle passe d'un grossier polythéisme à une métaphysique supérieure à celle de Platon, à la voix de quelques prophètes à demi barbares du huitième siècle, sans intervention divine et sans tradition antérieure.

Nous trouverions encore bien des ponts fragiles, si nous énumérions les explications diverses de l'origine du christianisme, qu'on a fait sortir de l'Inde, de la Perse ou de la Grèce, cherchant partout et ne trouvant nulle part un moyen de rendre compte de son apparition sans recourir au miracle. Et lorsque nous voyon un homme reconnaître la force immense et bienfaisante du christianisme, le dévouement des religieux, la puissance de l'eucharistie pour produire la vertu, comparer le christianisme à des ailes qui soulèvent l'homme vers le ciel, en parler avec enthousiasme, et lorsque ce même homme n'a pas l'air de soupçonner que cette religion puisse venir du ciel, lorsque l'intervention d'une cause toute-puissante et parfaite ne lui apparaît pas même comme une hypothèse qui pourrait être posée pour expliquer un tel fait, ne peut-on pas dire qu'il y a dans l'âme de cet homme une vraie *cloison étanche*, que la foi du déterministe à l'ordre fatal et aveugle de la nature résiste, grâce à cette muraille imperméable, à l'influence des faits évidents que l'historien a constatés avec une parfaite loyauté?

Enfin, si l'on veut un exemple frappant de cette fantasmagorie de langage qui procure, « non la possession d'une vérité, mais la jouissance d'un mot », nous n'en connaissons pas de plus frappant que l'explication de la foi à l'eucharistie par l'hypnose et des origines du christianisme par le besoin créant les organes.

Nous pouvons néanmoins mettre à côté de cet exemple de solutions purement verbales celle qu'a donnée M. Renan de la croyance des apôtres et de celle de l'Église à la résurrection du Christ, et de la transformation que cette croyance a produite dans l'univers antique : « La passion d'une hallucinée donne au monde un Dieu ressuscité. »

Nous pouvons maintenant apprécier dans son ensemble le tableau soi-disant d'après nature que M. Taine oppose à l'enseignement catholique sur les origines du monde, de l'homme et de la religion. Non seulement ce tableau contient un mélange de faits et d'hypothèses gratuites, mais les faits eux-mêmes ont été gravement altérés pour être mis en accord avec un système préconçu. La contradiction entre la science et la foi, provenant d'une méprise, n'existe donc

que dans la pensée de M. Taine. Malheureusement, il n'est pas le seul dans la pensée duquel elle existe. Il a d'éminents prédécesseurs; son erreur est partagée, de bonne ou de mauvaise foi, par un grand nombre de nos contemporains. Cela n'est pas étonnant : quand les maîtres parlent, il est naturel que la foule les écoute. Aussi, si M. Taine, au lieu de prendre parti lui-même dans cette controverse, s'était renfermé dans son rôle d'observateur des faits sociaux; s'il s'était contenté de dire que l'idée d'une contradiction entre la science et la foi est un préjugé d'une très grande puissance et une des causes de l'affaiblissement de l'influence de l'Église dans notre patrie, nous serions d'accord avec lui. Ce qu'il dit de l'influence de certaines notions scientifiques sur les ignorants et les demi-savants, de l'impression contraire à la foi qui en résulte, est parfaitement exact. C'est avec raison aussi qu'il constate l'absence de compétence chez ceux qui condamnent aussi la doctrine catholique au nom de ce qu'ils croient être la science, et qu'il dit que leurs prétendues notions sont la caricature et non la peinture des faits scientifiques. Nous pouvons ajouter qu'il en est de même de leurs idées sur le dogme catholique.

Nous retrouvons donc, en repassant de l'autre côté de la cloison étanche, l'appréciateur exact des faits sociaux, que nous avons pu louer et admirer dans notre précédent article. Nous retrouvons son impartialité, sa bienveillance même, et nous pouvons reprendre, de concert avec lui, l'étude des forces du catholicisme. Néanmoins, nous avons à faire une étude préalable. L'idée erronée que la science et la foi se contredisent étant l'une des causes principales de l'affaiblissement de la foi, nous avons à chercher quelle est la vraie force de ce préjugé et à nous demander s'il doit durer encore longtemps, ou s'il y a lieu d'espérer qu'il disparaîtra.

Le meilleur moyen pour résoudre cette question, c'est d'étudier rapidement l'origine et l'histoire de cette erreur. C'est ce que nous allons faire avant de reprendre l'examen de l'état présent du catholicisme en France et de tirer de la statistique de M. Taine les conséquences qui en résultent, au sujet de l'avenir de la religion.

Abbé de Broglie.

La suite prochainement.

M. FERDINAND BRUNETIÈRE

M. Brunetière s'est avisé d'une tentative au moins curieuse : c'est de donner à un public de théâtre un enseignement suivi, et d'exposer devant lui, dans une série de conférences liées une histoire méthodique du théâtre français depuis Corneille jusqu'à M. Dumas. Quelques-uns, comme on le pouvait prévoir, ont trouvé à redire à une aussi complète assimilation d'une salle de spectacles avec la Sorbonne elle-même, et ils ont blâmé cette confusion des pouvoirs : comme si c'était un endroit frivole que l'Odéon ! Néanmoins, et s'il faut en juger par l'affluence de jeudi dernier, ce cours aura beaucoup d'auditeurs. Ce m'est donc une occasion favorable pour vous entretenir d'un homme dont on s'occupe beaucoup dans le monde des lettrés, dont on a maintes fois parlé, avec agrément, avec malice, avec rancune, sans peut-être avoir tout à fait réussi à marquer la place qu'il occupe dans le mouvement de la pensée contemporaine et dont on a, sans toujours le faire exprès, crayonné plus de caricatures que de portraits.

I

Je n'aurai pas défini M. Brunetière, mais j'aurai donné déjà quelque idée de son caractère, de la nature de son talent, de la façon dont s'exerce son influence, quand j'aurai dit qu'il est aujourd'hui l'écrivain de France qui a le plus d'ennemis. Lisez : d'ennemis déclarés et acharnés, qui lui veulent mal de mort, et à qui il suffit d'entendre prononcer son nom pour entrer dans un état voisin de la rage. Nous essaierons d'en faire le compte. Ce simple dénombrement aura quelque chose d'imposant, comme

[1] Ferdinand Brunetière : *Le Roman naturaliste*, 1 vol. *Histoire et littérature*, 3 vol. — *Questions de critique*, 1 vol. *Nouvelles questions de critique*, 1 vol., chez Calmann Lévy. — *Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française*, 4 vol. — *L'Evolution des genres dans l'histoire de la littérature*, t. 1er, chez Hachette.

ceux qu'on trouve dans les antiques épopées. Et peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt. Car si d'abord c'est quelque chose de beau en soi qu'une si riche et si complète collection, il se pourra en outre qu'en recherchant les causes qui ont valu à M. Brunetière tant de solides et de fidèles inimitiés, nous indiquions en même temps quelques-uns des éléments qui lui composent une très originale physionomie.

M. Brunetière a contre lui :

Les naturalistes de l'école de M. Zola. C'est contre eux qu'il dirigeait son article de début, ou, pour mieux dire, son manifeste contre *le roman réaliste en* 1875. Il y montrait, avec un peu plus de justesse et de sûreté qu'on n'eût voulu, la pauvreté de l'école; et il y signalait comme tout proche le jour où cette doctrine, à laquelle on allait proclamant qu'appartiendrait l'avenir, ne serait plus qu'une doctrine morte et reniée déjà par ses plus fervents ou ses plus imprudents adeptes de la veille [1]. — Les hugolâtres : car il a commis l'un des premiers cette impiété de parler du dieu sans superstition. — Les romantiques attardés, ceux qui trouvent de la philosophie dans *Tragaldabas* et qui prennent encore Dumas père pour un écrivain. — Certains fanatiques de Voltaire, ceux à qui il ne saurait convenir, puisqu'ils en ont fait l'un des ancêtres de la démocratie, d'entendre rappeler qu'il fut le plus déterminé des aristocrates et le plus empressé des courtisans. — Les amis de ce Béranger, dont il n'a cessé de dénoncer la platitude et la vulgarité. — Les Baudelairiens, et ceux qui ont organisé autour de ce prétentieux Beyle un petit culte de chapelle. — Les auteurs dramatiques, qui ne lui pardonnent pas d'avoir, comme on dit, « éreinté » Labiche et affecté de ne voir, dans ce candidat à l'Académie, que l'auteur de *Si jamais j'te pince!* Or on sait que, nulle part, l'esprit de corps ne règne ou ne sévit plus fortement que dans le monde fermé des gens de théâtre. — La cohue des romanciers dont il a refusé de se faire le réclamiste et l'annoncier. — Les dilettantes et les impressionnistes, et tous ceux qui, s'étant fait du scepticisme une attitude, ne haïssent rien tant que de rencontrer chez autrui « l'horrible certitude ». — Et, ce que j'admire autant que le nombre des colères qu'a soulevées M. Brunetière, c'en est la diversité

[1] C'est aujourd'hui M. Zola lui-même qui « lâche » le naturalisme, avouant qu'il y aurait « autre chose à faire ». Le seul M. Alexis reste fidèle à ses anciennes convictions. Mais il les défend d'une manière qui témoigne tout de même d'un peu d'inquiétude. Interrogé sur la question de savoir si le naturalisme ne serait pas mort, il a jugé prudent de répondre par voie télégraphique, ne voulant pas attendre au lendemain. Car nul n'est sûr du lendemain. — (Voir Jules Huret, *Enquête sur l'évolution littéraire.*)

d'origine. Des hommes venus de points très différents et qui n'ont pas coutume de se rencontrer s'unissent dans une même animosité contre lui. Car, d'un côté, les boulevardiers, les journalistes, et généralement tous les illettrés, poursuivent en sa personne celui qui est, à leurs yeux, le représentant attitré de la critique universitaire et normalienne. Ils ignorent que nul n'est moins pourvu que lui de grades et de diplômes : il est tout juste bachelier. Et ils ne savent pas que, s'il est aujourd'hui l'un des maîtres les plus écoutés de l'École normale, il n'a pourtant pas été élevé à la rue d'Ulm. Mais je me souviens d'avoir trouvé, dans des études soigneusement documentées et divisées méthodiquement, un chapitre consacré à marquer la part qui revient à l'éducation normalienne dans les tendances d'esprit de M. Brunetière. Les mondains ne l'aiment pas beaucoup, ni les causeurs de salon, ni les femmes, car il leur refuse quelque part le droit d'être juges en matière d'art, et il a montré ce que le souci de plaire a souvent coûté à de très grands écrivains. Mais, d'autre part, on se tromperait si l'on croyait que M. Brunetière est très populaire parmi les professeurs. Il y a des professeurs qui n'admettent pas volontiers qu'on apporte à l'appui de leur orthodoxie elle-même d'autres arguments que ceux qui ont déjà beaucoup servi; il y en a qui pensent que s'occuper de la littérature d'aujourd'hui, même pour la combattre, et se commettre avec les contemporains, cela est indigne d'un esprit sérieux. Il y en a, je vous assure. — M. Brunetière a contre lui les érudits : les faux érudits, comme les moliérites qu'il a certain jour massacrés en bloc; et quelques véritables érudits aussi, ceux qui, confinés dans leur érudition, n'ignorent pas seulement, mais voudraient nier tout ce qui la dépasse : médiévistes, linguistes, chartistes, bibliographes... Mais je m'arrête, car la place m'est mesurée.

Une critique qui soulève autour d'elle tant de réclamations, c'est la preuve à tout le moins qu'elle existe, qu'elle est vivante et bien vivante. Aussi je ne pense pas que M. Brunetière soit autrement fâché de savoir qu'il n'est pas entouré de l'universelle sympathie. S'il ne se travaille pas à irriter ses contemporains, de parti pris et par jeu, il ne lui déplaît pas non plus de les entendre crier. C'est lui-même qui nous dira : « Grands dieux ! préservez ceux que nous aimons et que nous admirons, de la paix du silence ! [1] » — Mais voici quelques-uns des reproches qu'on lui adresse le plus ordinairement.

On lui reproche son dogmatisme, l'étroitesse de son goût,

[1] *Études critiques*, I, 157.

l'exclusivisme de sa critique. — Et il est bien vrai qu'il est le contraire d'un éclectique. Il n'admet même pas qu'on puisse goûter également, aimer d'un aussi vif et sincère amour des formes d'art différentes ou opposées, l'architecture gothique et l'architecture grecque, la tragédie de Corneille et les Mystères. Tandis que c'est pour beaucoup d'entre nous une règle ou tout au moins une chère habitude de nous abandonner au plaisir que nous causent les belles choses, et de nous laisser prendre par les entrailles, pour lui jamais il ne s'abandonne. Il chicane avec son plaisir, le mesure, le juge et le jauge. Au besoin, il s'empêche d'avoir du plaisir quand il lui semble que, pour des raisons supérieures, il n'a pas le droit d'en avoir. D'une très vaste lecture, il a dégagé quelques principes, et ce qu'il appelle ses « idées fondamentales ». Il les a discutées avec lui-même. Il les a éprouvées en les appliquant. Il les a reconnues justes et fondées. Il y croit et il y tient. Cela, dans notre époque de commune indifférence, a semblé extraordinaire. C'est de l'étonnement, et c'est une sorte de gêne aussi qu'a causée aux hommes de notre temps ce revenant d'un autre âge.

Son humeur grincheuse. — M. Brunetière est-il grincheux par tempérament et par complexion? Cela est possible. Ce qui est certain, c'est qu'il est grincheux parce qu'il veut l'être, par suite de la conception qu'il se fait de son rôle et par une conviction raisonnée. M. Brunetière croit fermement à l'action de la critique. Il croit que nulle littérature n'aurait pu se développer sans la tutelle constante de la critique, et qu'en fait, les théories ont le plus souvent précédé les œuvres. Mais encore, pour que cette action soit efficace, faut-il qu'elle s'exerce dans un certain sens. Et il proteste contre cette assertion de Chateaubriand « qu'à la critique stérile des défauts on doit substituer la critique féconde des beautés. » Bien au contraire, c'est la critique des beautés qui lui semble stérile; c'est elle qui peut devenir dangereuse, car s'il y a des beautés dont le propre est d'être inimitables, en les louant et en nous invitant à les imiter, on nous amène à n'en produire que la parodie. La critique des défauts a du moins cet avantage qu'elle nous met à même de les éviter. Aussi bien on voit assez quels sont les résultats ordinaires de l'indulgence et de la complaisance, et combien elles ont aidé à édifier de renommées factices. Le premier devoir de la critique, et, si l'on veut, sa raison d'être, c'est de défendre la littérature contre les charlatans.

Sa brutalité. — Car il est véritablement parti en campagne contre le charlatanisme, et il s'est lancé dans la mêlée en champion armé de toutes pièces : c'est un batailleur; c'est un soldat de lettres. Il a une sorte d'ardeur belliqueuse : il aime la lutte; il a

plaisir à contredire; il prend volontiers des airs de défi : c'est double satisfaction pour lui, quand il a raison, d'avoir raison contre tout le monde. Et il a le courage. Son article contre le naturalisme est de l'époque où le naturalisme triomphait. Son premier article sur Voltaire est de l'année même où on en fêtait le centenaire. Son article le plus sévère sur Victor Hugo est du temps où le culte du poète, adopté par la démocratie, était en train de passer religion d'État. Mais il n'a jamais hésité à remonter un courant, à résister à la mode et à se mettre en travers. De même, à combien de faux grands hommes ou de faux hommes de talent n'a-t-il pas dit ce qu'il pensait d'eux? Il l'a dit « avec cette rude franchise qui est la probité du critique[1] ». Il a apporté, dans ces « exécutions », un entrain, une verve copieuse et cette sorte d'esprit qui lui est propre, faite d'humour, de gaieté morose, d'ironie pesante. Je plaindrais ceux à qui telles de ces exécutions, faites au nom du bon sens, du bon goût et de l'honnêteté littéraire, n'auraient pas procuré d'infinies jouissances. Et je n'ai donc nulle envie de reprocher à M. Brunetière la rudesse de ses coups. Même je ne saurais que l'en louer, si ses attaques, presque toujours justifiées, avaient été, en outre, toujours opportunes et ses rigueurs toujours proportionnées au sujet. Mais il lui est arrivé de donner des grands coups de sa massue contre de si chétifs adversaires! Il a contristé de braves gens, tout à fait inoffensifs, et dont l'opinion ne tirait pas à conséquence. Il est coupable de violences inutiles.

Son pédantisme. — Vous savez quel est pour beaucoup de gens le sens de ce mot, et que, pour eux, savant et pédant, c'est tout un. Il faut convenir alors que le reproche ne s'adresse à personne plus pertinemment qu'à M. Brunetière; car l'étendue de son savoir n'en a d'égale que la solidité, et la variété de ses connaissances n'en saurait être comparée qu'à la profondeur. Il a tout lu; j'entends : ce qui s'appelle lire. Il possède pour les avoir étudiés, fouillés dans tous leurs recoins, nos trois siècles de littérature classique. Et il ne s'est pas arrêté, comme d'autres, au seuil de l'époque moderne; mais il suit avec une attention toujours en éveil la production courante : il est, autant que n'importe quel critique fin de siècle, à l'affût de la littérature de demain : les symbolistes n'ont-ils pas hier trouvé en lui presque un avocat et un défenseur? Il ne s'est pas cantonné dans une période de notre histoire littéraire; il voit d'ensemble; il sait d'où les choses viennent et où elles vont. Il possède avec presque autant de sûreté les grandes littératures étrangères. C'est pour lui un moyen de com-

[1] *Évolution des genres*, p. 93.

parer, de rapprocher : et c'est un moyen surtout de discerner ces grands courants d'idées qui passent toutes les frontières et de suivre les formes littéraires dans les voyages qu'elles font à travers l'Europe. Il est informé encore de l'histoire générale dont les évènements ont leur contre-coup dans l'histoire littéraire. Il a plus qu'une teinture des sciences physiques et naturelles, s'étant enquis de leurs méthodes avec une curiosité qui n'est nullement désintéressée. Il s'est mis enfin à l'école des grands penseurs de ce siècle : il s'est fait à lui aussi sa philosophie, persuadé qu'avant d'être des artistes ou des écrivains nous devons être des hommes, et que rien n'importe plus que d'avoir une conception de la vie, une idée du devoir et du bien. De ce fonds si riche de notions acquises provient cette abondance avec laquelle on voit que M. Brunetière traite tout sujet. Et cela suppose une infatigable puissance de travail, une mémoire capable de ne pas succomber sous le poids, mais surtout la plus rare aptitude à s'assimiler toutes connaissances, à les transformer, et à vivifier les matériaux et les faits par les idées. — Après quoi, il est exact de remarquer que M. Brunetière ne fait pas mystère de son savoir. Il en ferait montre bien plutôt, comme du véritable titre qui l'autorise dans son métier de critique. Il affectionne les termes d'école, et les querelles en *isme* ne lui font pas peur. Pour un peu, je dirais qu'il y met de la coquetterie. Il s'est moqué quelque part de cette manie qu'ont aujourd'hui tous les professeurs, petits et grands, jeunes et vieux, d'éviter l'accusation de pédantisme. « Ils veulent enseigner en riant et ils feront bientôt jusqu'à de l'épigraphie punique en hommes du monde. » Comme si c'était une tare d'être de l'école! Et comme si tous les pédants étaient dans l'école! Mais il est des pédants de toute robe; et pour n'en point citer d'autres, ceux qui font tant d'affaire de leur parisianisme ne sont-ils pas des pédants à leur manière et du plus déplaisant et du plus ridicule des pédantismes?

La barbarie de son style. — C'est M. Camille Pelletan qui posait un jour cette question : Du cacologue Brunetière et du cacologue Faguet, lequel des deux est le plus horriblement cacologue? [1] La question a son prix, je le reconnais; et il serait intéressant de savoir en quel sens l'ont résolue les lecteurs de la *Justice*. Et moi aussi peut-être, mon habileté irait-elle jusqu'à copier quelqu'une des longues phrases de M. Brunetière en soulignant les *qui* et les *que* dont elles s'encombrent; puis je conclurais que, décidément, ce style manque de grâce. Ce qu'on a noté moins souvent, et qui pourtant en valait la peine, c'est le degré de précision absolument

[1] A propos des *Etudes sur le XVIIIe siècle*, de M. Emile Faguet.

unique auquel atteint M. Brunetière. Or, si, pour un critique, les grâces du style sont un mérite accessoire, et si une imagination métaphorique serait même le pire des inconvénients, en revanche la précision est la qualité essentielle, que nulle autre ne remplace, et qui peut suppléer à toutes les autres. Cela, d'autant mieux que chez nous tous les termes de la langue littéraire sont des plus généraux qu'il se puisse et partant des plus vagues. Ajoutez que, par suite de l'abus qu'ont fait de ces termes tous ceux qui n'ont d'autre titre à traiter de la littérature que leur profonde ignorance, « il n'est presque pas un mot de la langue littéraire qu'il ne faille aujourd'hui définir avant de l'employer. » Ces fréquentes définitions de mots, et tout ce grand appareil d'incidences et de parenthèses, dont use M. Brunetière, lui sert du moins à ceci : qu'il dit exactement ce qu'il veut dire et comme il le veut. Que si enfin on décidait que l'œuvre d'un critique doit contenir de « belles pages », et si on convenait que les romanciers, les poètes, les philosophes et autres « auteurs originaux » ne suffisent pas à l'enrichissement de notre littérature, je ne serais pas embarrassé pour détacher des livres de M. Brunetière nombre de pages qui sont d'une belle venue, remarquables de vigueur, de forte substance et d'éclat solide.

... Peut-être ne me suis-je que trop attardé à rappeler ces querelles qu'on fait à M. Brunetière, qui fournissent aux petits journaux le thème de plaisanteries faciles, et où se complaisent aussi bien tous ceux qui ne peuvent pénétrer jusqu'à sa doctrine et en apprécier la nouveauté. Mais c'est cette doctrine qui importe, s'il est vrai, comme je le crois, qu'elle marque un progrès de la critique contemporaine, une étape de sa marche en avant. J'essaierai de l'exposer en me servant surtout des dernières études de M. Brunetière et de son ouvrage capital sur l'*Evolution des genres*. Ce sera montrer comment il a fait entrer dans la critique un élément nouveau, et qu'il a mis entre les mains des futurs historiens de la littérature un instrument de recherche et de découverte, dont ils pourront bien n'user qu'avec prudence, mais dont il y aurait de la puérilité à ne pas vouloir se servir.

II

Il faut d'abord, et une fois pour toutes, le poser en principe : la critique n'est pas une science, et elle ne saurait le devenir. Entre l'objet de la critique et l'objet de toute science, il existe des différences fondamentales qu'il serait singulièrement dangereux de méconnaître. Il n'y a de science que de ce qui est général ; le pouvoir

de la science s'arrête où commence l'individu ; or, c'est des grands écrivains que s'occupe l'histoire littéraire, c'est des hommes de génie, et précisément pour déterminer ce qu'il y a en eux d'individuel, et donc d'irréductible. « Il n'y a de scientifique, au sens rigoureux du mot, que ce qui est conditionné de toutes les manières, dans sa cause, dans son cours et dans ses effets ; peut-être, au contraire, n'y a-t-il de vraiment humain que ce qui est libre ou passe pour l'être [1]. » Et encore : « L'étude prétendue scientifique des œuvres littéraires n'atteint, ne peut atteindre en elles que ce qu'elles ont de moins littéraire ; mais ce qui en fait le caractère propre est justement ce qui en échappe aux prises de toute méthode, comme de toute formule scientifique [2]. » Et on peut bien comparer une œuvre littéraire à une plante. Mais encore faut-il savoir que c'est là seulement une comparaison, et que la critique n'est ni de l'histoire naturelle ni aucune autre science. Elle est essentiellement un art.

Cela dit, et de telle sorte qu'aucune confusion ne soit possible, on peut se demander si la critique, toute distincte qu'elle soit des sciences, ne doit pas s'aider de leurs méthodes. Or il se trouve que chaque fois que la critique en ce siècle a fait un progrès, ç'a été lorsqu'elle a su emprunter quelque chose aux méthodes particulières des sciences. Villemain, aidé de Cousin et de Guizot, introduit l'histoire dans la critique. Il est désormais entendu que l'œuvre littéraire soutient d'étroites relations avec l'état social, avec l'état politique, avec les actions et les influences du dehors. Sainte-Beuve fait entrer dans la critique la psychologie et la physiologie ; et dans la meilleure partie de son œuvre il se propose de faire « l'histoire naturelle des esprits ». M. Taine prend à la lettre cette expression, et fait en critique de l'histoire naturelle. C'est ici que M. Brunetière reprend la question à son compte. La théorie de l'influence des milieux telle qu'elle est exposée et appliquée dans l'*Histoire de la littérature anglaise* était conforme à l'histoire naturelle des naturalistes pour qui c'était un dogme que la fixité des espèces. Mais, depuis tantôt trente ans, à la théorie de la fixité des espèces s'est substituée celle de leur variabilité. L'idée d'évolution a depuis trente ans envahi pour les renouveler toutes les provinces de la science. L'histoire et la critique ne pourraient-elles pas aussi l'utiliser ? Peut-être cette idée n'est-elle qu'une hypothèse et qui s'en ira quelque jour rejoindre dans les profondeurs de l'oubli les « tourbillons » du cartésianisme ou les « quid-

[1] *Questions de critique*, p. 318.
[2] *Ibid*, p. 5.

dités » de la scolastique. Mais c'est l'hypothèse la plus récente, point si nouvelle cependant qu'elle n'ait eu le temps de faire ses preuves. C'est elle qui jusqu'ici donne l'explication du plus grand nombre de faits particuliers. Et donc, en attendant qu'elle ait été remplacée par une autre, il est légitime de s'en servir, ainsi qu'on fait des hypothèses, comme d'un principe directeur et d'un instrument de découverte. A la critique fondée sur les analogies qu'elle présente avec l'histoire naturelle de Geoffroy Saint-Hilaire et de Cuvier, M. Brunetière s'est proposé de substituer ou d'ajouter une critique qui se fonderait sur l'histoire naturelle de Darwin et de Hæckel. En cela justement réside toute la nouveauté du système.

Voici à peu près ce qu'on veut dire quand on parle d'appliquer l'idée d'évolution à la critique. On remarque que, comme il y a des familles d'esprits, les œuvres qui sont des productions de l'esprit se groupent en familles, en espèces et en genres. Ces genres existent comme répondant à la diversité de l'objet et des moyens de chaque art, et à la diversité aussi des familles d'esprit qui poursuivent toutes un idéal différent : au surplus, personne ne confond une épopée avec un vaudeville. Ces genres vivent de leur vie propre. Peu à peu, ils s'organisent, se différencient les uns des autres, et, comme d'un fonds d'indétermination primitive, dégagent leur individualité. Entre plusieurs formes voisines, une concurrence s'établit au profit de celle qui réalise le plus complètement l'idée même et la définition du genre. C'est alors que le genre, comme les œuvres de la nature, arrive à son point de maturité et de perfection. Il s'y fixe pour quelque temps. Puis, sous certaines influences, il se dissout, il se désorganise et il meurt. Mais de ses débris d'autres genres se forment. D'un genre à l'autre il n'y a pas seulement succession, mais génération. Ainsi, dans le monde de l'art comme dans l'autre, c'est une suite ininterrompue d'échanges, d'emprunts, d'héritages, une transformation et une évolution continues, la vie ne cessant d'y renaître de la mort...

J'indiquerai seulement quelques-uns des avantages que présente cette théorie, et par conséquent des motifs par où elle se justifie. C'est d'abord qu'elle fait sa place à la notion de l'individuel, ou, pour mieux dire, elle restitue à cette notion l'importance qu'elle doit avoir, qu'elle a en effet, et qu'on avait précédemment méconnue. Car, dans la théorie des milieux, on montre bien ce que l'homme de génie a de « commun » avec tous les hommes d'une même race, d'un même pays et d'un même temps; on ne montre pas par où il s'en distingue, ce qui fait qu'il est lui-même et pas un autre, et ce qu'il a de « différent ». Or cet élément de différence est celui qui importe le plus, puisque c'est le propre du génie d'être

individuel, et puisque, d'autre part, il n'est pas de grand écrivain qui ne fasse école. C'est aussi celui sur lequel on insiste davantage d'après la théorie de l'évolution. « Parmi les modificateurs des genres, écrit M. Brunetière, il en est un, c'est l'individualité, c'est-à-dire l'ensemble des qualités ou des défauts qui font qu'un individu est unique en son genre, qu'il introduit ainsi dans l'histoire de la littérature et de l'art quelque chose qui n'y existait pas avant lui, qui n'y existerait pas sans lui, qui continuera d'y exister après lui. Il a suffi quelquefois d'un seul homme pour dévier le cours des choses. Il n'y a rien de plus conforme à la doctrine de l'évolution, — puisque c'est l'idiosyncrasie qui serait le commencement de toutes les variétés. » De là un moyen pour simplifier l'histoire de la littérature. Car elle ne se compose pas, cette histoire, de la série des tentatives qui ont avorté, mais seulement de celles qui ont réussi. On peut s'en tenir aux livres essentiels, à ceux qui ont apporté quelque chose de nouveau, qui marquent une date et qu'on ne pourrait retrancher sans qu'il y eût une lacune dans la littérature d'une époque. — Et, pendant qu'on simplifie cette histoire, on en rétablit du même coup la continuité. Car les œuvres sont dans le temps. Elles s'amènent et se produisent l'une l'autre, par l'effet de cette nécessité qui s'impose à tout écrivain de suivre les traces de ses prédécesseurs et de faire pourtant autre chose qu'eux. « En littérature comme en art, après l'influence de l'individu, la grande action qui opère, c'est celle des œuvres sur les œuvres. Ou nous voulons rivaliser, dans leur genre, avec ceux qui nous ont précédés, et voilà comment se perpétuent les procédés, comment se fondent les écoles, comment s'imposent les traditions; ou nous prétendons faire autrement qu'ils n'ont fait, et voilà comment l'évolution s'oppose à la tradition, comment les écoles se renouvellent et comment les procédés se transforment. » C'est le commentaire de l'adage qui vaut aussi bien pour toutes les sortes de productions naturelles : *natura non facit saltus* [1].

Un autre service que nous rend cette théorie, c'est qu'elle nous aide à comprendre la production de l'œuvre d'art et qu'elle explique en quoi consiste à vrai dire « l'invention. » Comment se fait-il en effet qu'on ne voie jamais les chefs-d'œuvre apparaître au début des littératures, et qu'il ne soit pas au pouvoir du génie lui-même de porter du premier coup un genre à sa perfection? Comment se fait-il, d'un autre côté, que les écrivains les plus originaux ne soient jamais les inventeurs des sujets qu'ils traitent, et que jamais ils n'aient été les premiers à s'aviser des idées qu'ils développent? On

[1] *L'évolution des genres*, I, *passim*.

sait combien Shakespeare et Molière ont emprunté, et que Gœthe a repris de toutes pièces la légende de Faust. Ici intervient l'influence du « moment » à laquelle M. Brunetière serait tenté de rendre tout ce qu'il enlève à l'influence du milieu, et à celle surtout de la race. Il y a en art une lente élaboration des formes analogue à celle que la nature poursuit à travers les siècles. En ce sens surtout il est vrai de dire qu'on ne se passe pas du temps. « Il semble que la nouveauté défie l'habileté de l'artiste, et que, si savante que soit la main de l'ouvrier, aucune matière ne se laisse d'abord et du premier coup façonner en chef-d'œuvre... C'est seulement quand les idées se sont comme chargées de plus de sens à mesure qu'un plus grand nombre de siècles y reconnaissaient l'expression de la nature et de la vérité, qu'elles deviennent véritablement dignes d'être mises en œuvre[1]. » Alors l'écrivain s'emparant de cette matière diffuse et amorphe lui donne sa forme définitive. L'idée était devenue lieu commun. L'originalité consiste, non pas à tirer quelque chose de sa propre substance, mais à mettre aux choses communes sa marque individuelle. Et c'est proprement ce qu'on appelle : inventer.

Une conséquence immédiate de cette façon d'envisager la production de l'œuvre littéraire, c'est qu'il faudra désormais subordonner l'histoire des littératures particulières à l'histoire générale de la littérature de l'Europe. Car ce n'est pas nécessairement dans le coin de pays et sur le point même où elle est née, qu'une idée grandit, se développe et se mûrit; mais elle passe les frontières, elle voyage, et au cours de ces migrations elle se modifie et elle s'enrichit. « Entre les grandes littératures européennes il se fait depuis trois ou quatre cents ans comme un perpétuel commerce d'idées. On dirait, sous des influences diverses et tour à tour déplacées d'Espagne ou d'Italie, par exemple, en France, de France en Angleterre et d'Angleterre en France et, plus près encore de nous, d'Angleterre en Allemagne et d'Allemagne en France, les transformations d'une même matière ductile en quelque sorte, et capable de recevoir du génie propre de chaque peuple une infinie diversité de marques, d'empreintes et de formes[2]. » Il va sans dire qu'on devra continuer de parler de littératures française, anglaise, italienne, mais comme d'autant de manifestations nationales et locales d'une même littérature. — Par suite encore, à l'ancienne classification par siècles, il en faudra substituer une qui soit moins factice. Pour déterminer les

[1] *Histoire et littérature.* Lieu commun sur l'invention.
[2] *Le roman naturaliste,* p. 291.

époques d'une littérature, c'est apparemment la méthode la moins appropriée, que d'aller chercher des points de repère en dehors d'elle, et dans des circonstances même qui peuvent n'avoir eu sur elle aucune action, comme l'avènement d'un roi ou l'éclosion d'une constitution politique. C'est par rapport à elle, et par égard au développement d'un principe interne que devront désormais se déterminer les époques de l'histoire d'une littérature.

Je pense qu'on aperçoit maintenant comment cette idée de l'évolution, une fois introduite dans l'histoire littéraire, pouvait la renouveler, et l'animer, et en élargir les horizons. C'est proprement la vie qui rentre à tous les degrés du monde de l'art. Les genres fixes, les règles immuables de l'ancienne critique sont remplacés par des espèces toujours changeantes, en vertu de leur plasticité, et dont les lois sont toujours en mouvement. Les littératures cessent d'être traitées comme des choses mortes. Détachées de leur auteur et de leur époque, les œuvres continuent de vivre d'une vie propre et indépendante : elles développent à travers le temps leur principe intérieur; sans prendre une autre signification que celle qu'y avait mise leur auteur, elles deviennent tout de même un peu différentes de ce qu'elles étaient au regard de ceux qui les avaient vues naître. Et c'est ainsi que l'œuvre de génie se fait la contemporaine de tous les âges.

III

Après qu'on a replacé l'œuvre littéraire dans le temps, et qu'on en a expliqué la genèse, il reste à rechercher quelle en est la valeur, à la juger et à la classer. Ce n'est pas le moindre des devoirs de la critique, puisque c'est en le remplissant qu'elle se distingue de l'histoire naturelle et de toute science, et qu'elle devient une branche de l'esthétique.

C'est ici la grande querelle que soutient M. Brunetière contre les « impressionistes ». Ceux-ci n'accordent pas qu'en matière d'art les jugements aient une valeur absolue. D'après eux, le critique peut seulement exprimer une préférence personnelle. Dire qu'une œuvre est belle, c'est dire qu'elle nous plaît, partant qu'elle pourrait ne pas nous plaire et que peut-être ne plairait-elle pas à d'autres. Tout se ramène en dernière analyse, à un certain plaisir que nous éprouvons, qui varie d'une personne à l'autre et qui dépend de notre nature, de notre tour d'esprit, de l'éducation que nous avons reçue, du milieu où nous avons vécu, des expériences que nous avons faites, et enfin de notre goût. C'est une illusion de croire qu'on puisse sortir de soi-même et regarder

les choses avec d'autres yeux que les siens. Comme suprême argument à leur subjectivisme, et aussi je pense afin de taquiner M. Brunetière, ils s'efforcent de lui montrer que jamais on ne vit critique plus « personnel » que lui, et que son impressionisme se traduit précisément par cette grande haine du « moi » en littérature, qui est aussi bien une opinion particulière... Et par là les impressionistes prouvent bien qu'ils sont gens d'esprit; mais ils ne prouvent pas qu'ils aient raison. Car on peut insister sur la « relativité des connaissances », il n'en reste pas moins qu'il y a en littérature, comme en morale, des points fixes. On peut préférer un écrivain à un autre; mais la valeur de notre goût se mesure justement à nos préférences. On a trouvé des gens pour préférer Lucain à Virgile; et on en trouve qui goûtent plus Labiche qu'ils ne font Molière. Mais ils ont tort. C'est dire qu'il y a des principes extérieurs et supérieurs à notre goût individuel; l'éducation du goût qui fait que l'opinion d'un ignorant ne compte pas à côté de celle d'un lettré, consiste à rendre notre goût plus conforme à ces principes; le jugement esthétique est fondé en nature.

En fait, nul n'échappe à cette nécessité de juger : ni les partisans de la méthode historique, M. Taine ayant jugé, « proscrit » et « pardonné » autant qu'homme du monde; ni les représentants de l'impressionisme, M. Jules Lemaître ou M. Anatole France s'étant montrés, à l'égard de M. Ohnet par exemple, d'une sévérité toute voisine de la cruauté. Il en faut toujours venir à donner une « définition du beau », définition que les uns appliquent comme à leur insu, et que d'autres s'efforcent de formuler. — Seulement c'est ici que commence la difficulté, rien n'étant plus malaisé que d'indiquer avec quelque clarté et quelque précision les motifs sur lesquels se fondent nos admirations.

La critique de l'école avait coutume de distinguer dans toute œuvre d'art deux éléments, qui sont la forme et le fond. Il se pourrait qu'elle n'ait pas eu entièrement tort, ou même que tout ce qu'on a fait depuis, c'est d'établir cette vieille distinction sur de plus solides fondements. En effet une œuvre d'art est d'abord et indépendamment de son contenu une œuvre d'art : elle réalise par des moyens qui lui sont propres une certaine sorte de beauté. Avant d'être un enseignement pour l'esprit, la peinture est une joie pour les yeux, la musique est une volupté pour l'oreille. Celui-là sera peintre qui est organisé pour sentir l'harmonie des couleurs; celui-là sera statuaire qui est prédisposé pour goûter vivement les effets qui résultent de l'harmonie des lignes. Il en va de même en littérature, où rien ne saurait suppléer aux qualités de juste ordonnance, de composition, d'expression exacte ou figurée.

En sorte qu'on peut poser cette loi : que, toutes choses égales d'ailleurs, une œuvre littéraire sera d'autant plus haut placée qu'elle réalisera davantage les conditions de la beauté qui lui est spéciale. Ce qui fait l'infériorité des écrivains du dix-huitième siècle, n'est-ce pas en effet qu'uniquement attentifs aux idées, ils ont négligé de leur donner une forme plus artistique ou plus littéraire?

Ce premier élément d'appréciation est indispensable; peut-être aussi est-ce le moindre. Car nul ne prétendra que l'habileté de main soit le mérite où on reconnaît les grands artistes. Pour l'agencement des scènes, pour l'ingéniosité de l'intrigue, pour la qualité du style, Regnard est supérieur à Molière. D'où vient donc que Molière soit si haut placé au-dessus de Regnard, sinon de ce qu'il a enfoncé plus avant dans les caractères, de ce qu'il a imité plus fidèlement la vie, et de ce que son œuvre nous donne à penser? C'est qu'on peut mesurer la valeur des œuvres de la littérature sur ce qu'elles renferment de sens et de moralité. Encore faut-il s'entendre sur la signification de ce terme de moralité. Car il ne suffit pas qu'une œuvre soit édifiante pour qu'elle soit belle; et *Grandisson* n'est pas le dernier effort et le triomphe suprême de la littérature. Mais il reste vrai qu'une œuvre littéraire ne saurait être séparée ni de la vie dont elle doit être une représentation, ni de la nature humaine dont elle doit traduire les caractères, ni de la société que forment entre eux les hommes et dont elle doit exprimer les rapports. Plus elle exprimera de ces caractères et de ces rapports, et plus elle en exprimera de permanents et d'élevés; plus elle s'élèvera dans la hiérarchie artistique et plus aussi elle aura de chances de durer. Telle est cette seconde loi : « A très peu de chose près, les sentiments ont dans l'art le degré d'importance et conséquemment d'intérêt qu'ils ont dans la vie même ou dans l'histoire de l'humanité... Solidaires que nous sommes de tous ceux qui nous ont précédés comme de tous ceux qui nous suivront, une œuvre d'art n'est qu'un tour de force ou d'adresse toutes les fois qu'elle n'exprime pas quelque chose de cette solidarité[1]. » Et c'est ce terme qui remplace, au point de vue du jugement littéraire, celui de moralité, trop précis, et qui prête tout de même à de trop dangereuses confusions.

Par là s'expliquent quelques-unes des théories accessoires auxquelles revient le plus fréquemment M. Brunetière. Par exemple s'il fait de la « sympathie » la faculté à laquelle on reconnaît le grand artiste, et sans laquelle le plus habile tombe à un rang inférieur, c'est que la sympathie est le meilleur instrument d'ana-

[1] *Études critiques*, IV, 300.

lyse, la condition nécessaire pour comprendre le plus de choses. L'absence de la sympathie est cause ou effet d'inintelligence. — Par là s'expliquent les principaux de ses jugements sur notre littérature. D'abord son admiration pour le dix-septième siècle, et dans le dix-septième siècle pour un Bossuet ou pour un Pascal. En s'efforçant de saisir dans l'homme ce qu'il y a de plus général et de plus permanent, en éliminant tout ce qui est accident individuel et particularité locale, les écrivains du dix-septième siècle ont introduit dans leur œuvre cet élément d'universalité qui fait les modèles. — Le tort des romantiques, ç'a été d'exalter le sentiment du Moi aux dépens du sentiment de solidarité. — Les naturalistes, en peignant ce qu'il y a dans l'homme de plus simple et de plus conforme à la « nature », mais de moins adéquat à « l'humanité » ont abaissé l'art d'autant. — Pour ce qui est enfin des écrivains du moyen âge, il est vrai qu'ils n'ont eu nul sentiment de l'art ; mais en revanche ils n'ont rien su de la vie : ce sont deux titres qu'ils ont pour être relégués en dehors de la littérature.

« Rien ne dure que par la perfection de la forme et la vérité humaine du fond. » La maxime n'est pas neuve. Et on l'avait dit avant M. Brunetière. Mais c'est par des chemins nouveaux qu'il revient à cette conclusion.

Comme on le voit, ce qui fait la valeur de cette doctrine, telle que je pense l'avoir résumée fidèlement, c'est que des deux parties dont se compose la critique, M. Brunetière n'en a laissé tomber aucune. Il a compris qu'à moins de rester en dehors du courant moderne, il fallait rapprocher autant que possible la critique de la science. Mais il a maintenu avec autant de fermeté le droit qu'elle a de juger les œuvres au nom d'un idéal. C'est ce qu'on pourrait exprimer, d'une façon d'ailleurs assez impropre, en disant qu'aux principes actifs de la critique de M. Taine, il a ajouté pour les compléter les principes toujours solides de la critique de M. Nisard. Il a retrempé à des sources nouvelles et vivifié à nouveau le classicisme.

IV

Que les idées de M. Brunetière doivent influer sur le mouvement de la critique, je n'en doute pas. Mais quand même on découvrirait quelque jour, comme il n'est guère probable, que l'idée d'évolution ne saurait avoir aucune place en littérature, il resterait encore que M. Brunetière aurait servi les intérêts de la critique, par la conception qu'il s'est faite d'elle et par les exemples qu'il a donnés. Car c'est un fait que pendant ces derniers vingt ans, la critique a traversé une période de crise. On allait, de toutes parts, lui contes-

tant le droit à l'existence, l'abandonnant et la reniant. La critique aura toujours contre elle ceux qui en sont justiciables; cela est trop naturel, et cet antagonisme est trop conforme à l'ordre des choses pour qu'on puisse s'en fâcher. Un comédien, qui a presque plus que du talent, disait récemment à un jeune homme qui le consultait sur son avenir : « Surtout, ne faites pas de critique : cela est ravalant. » Et cette conception de la critique, comme étant analogue à l'un de ces métiers louches et qui déclassent part d'une naïveté qui désarme. Il est également convenu entre romanciers que c'est pour être incapable de faire des romans qu'on tombe dans la critique; en sorte que le signe qui caractérise tout critique et le mot qui le définit, c'est l'impuissance. N'est-ce pas au surplus une vérité d'évidence que les auteurs pourraient se passer de la critique, tandis que la critique ne peut se passer des livres sur lesquels elle épilogue? La conclusion de ce beau raisonnement, ce serait qu'entre l'auteur de la *Philosophie de l'art* et le dernier des romanciers, — si tant est qu'il y ait un dernier romancier, — l'écrivain original, ce n'est pas M. Taine. Mais ceci est particulier à notre époque, à savoir que les critiques eux-mêmes avaient cessé de croire à la critique. C'était un résultat direct de l'avènement de l'esprit historique et des méthodes positives. A considérer toutes choses au point de vue de l'histoire, on en arrivait à la complète indifférence qui est la négation même de l'idée de critique. Les érudits uniquement préoccupés des faits professaient que la généralisation la plus compréhensive ne vaut pas la découverte du plus petit fait. C'est pourquoi ceux qui faisaient tout de même de la critique croyaient du moins devoir s'excuser s'ils se livraient encore à la plus vaine, à la plus inutile, à la plus décevante des besognes. Afin de rassurer d'abord leur conscience, ils tenaient à déclarer qu'ils ne se faisaient nulle illusion, et demandaient qu'il leur fût beaucoup pardonné, puisqu'aussi bien ils ne prenaient pas leur œuvre au sérieux.

C'est contre cet affaiblissement de l'idée de la critique que M. Brunetière est venu réagir. Il a montré que si la critique cesse d'être objective, elle perd aussitôt sa raison d'être : c'est ce qui fait l'intérêt de sa lutte contre l'impressionisme. Il a rappelé aux érudits que si leurs minutieuses recherches sont la base de toute critique elles ne servent pourtant qu'à préparer l'œuvre elle-même de la critique. Il a réclamé avec une sorte de bel enthousiasme en faveur des idées générales :

Ne nous défions pas des idées générales : ce sont elles qui font avancer la pensée, comme ce sont les grandes hypothèses qui font

progresser la science... Je ne puis m'associer à ce dédain qu'on affecte encore quelquefois aujourd'hui pour les idées générales, même prématurées, même arbitraires, même fausses. L'étonnement qu'elles provoquent, l'opposition qu'elles soulèvent, les contradictions qu'elles suggèrent, les recherches enfin dont elles deviennent ainsi l'occasion ou le point de départ, c'est ce qui entretient autour des grands problèmes cette agitation des esprits qui est, pour ainsi dire, la première condition de la découverte et du progrès. Les exclure de la science, c'est en ôter le levain même. Mais les exclure de l'enseignement, c'est le nier dans sa raison d'être, qui est de transmettre à la génération future, avec la science acquise, les moyens les plus propres à la pousser en avant [1].

Du même coup, il faisait rentrer dans l'enseignement de la littérature un élément singulièrement discrédité : c'est l'éloquence. Il est une sorte de déclamation creuse, faite de mouvements oratoires et de phrases ronflantes, par laquelle quelques professeurs et beaucoup de conférenciers ont si bien dégoûté les auditeurs sérieux qu'ils leur ont fait aimer jusqu'à une sécheresse décharnée. Mais croit-on que les grands cours qui sont restés fameux dans l'histoire de la première moitié de ce siècle auraient si fortement agi sur l'esprit public, si les Villemain, les Guizot ou les Michelet s'étaient contentés d'exposer des faits sans jamais y rien ajouter qui les reliât, et sans conclure? Se rendre compte que les choses que l'on dit n'intéressent pas seulement une vaine curiosité, qu'elles ont de la portée, qu'elles ont du rapport avec le fonds général et humain, les dire avec une passion intérieure, résultat de l'étude patiente et de la conviction raisonnée, c'est le contraire de la déclamation et c'est l'éloquence. Et c'est parce que tel est le caractère de son enseignement, que M. Brunetière est, au bon sens du mot, un orateur.

En montrant enfin tout ce que la critique suppose de longue préparation, d'études en tout sens, de sincérité aussi et d'abnégation de soi, M. Brunetière en aura peut-être découragé quelques-uns, mais il aura soufflé aux autres le zèle qu'exige un métier difficile, et il leur aura rendu confiance dans leur tâche, qui n'est, à la bien prendre, que l'effort commun et la collaboration de tous les hommes de bonne foi « pour la certitude et pour la vérité [2] ».

René Doumic.

[1] *L'évolution des genres*, I, 201.
[2] *Études critiques*, IV, 29.

LE TOUAT[1]

La question du Touât est à l'ordre du jour et donne lieu à des discussions passionnées, car l'opinion publique est profondément émue des événements qui l'ont fait naître. Cela se comprend. La France se sent menacée de périls graves et, qui pis est, menacée dans son honneur. Elle demande à être délivrée de toute inquiétude; elle veut un prompt remède aux conséquences fatales des fautes qui se commettent depuis vingt ans, en Algérie.

Comment résoudre cette question brûlante? C'est ce qu'il convient d'examiner.

I

Nos premières relations avec le Touât remontent à l'année 1857, époque à laquelle les gens de ce pays ont envoyé à Alger des mandataires chargés du soin de négocier avec le gouverneur

[1] Général Daumas, *Le Sahara algérien*; — Duveyrier, *Les Touareg du Nord*; — général de Colomb, *Des Oasis du Sahara et des routes qui y conduisent*; — Gerhard Rohlfs, *Reise durch Marokko*; — colonel Trumelet, *Les Français dans le désert*; — Gustave Nachtigal, *Sahara und Sudan;* — Paul Soleillet, *Algérie, Mzab et Tidikelt*; — Frédéric Bernard, *Quatre mois dans le Sahara*; — Commission supérieure du chemin de fer transsaharien, session de 1879-1880, *Documents officiels*; — Camille Sabatier, *Mémoire sur la géographie physique du Sahara central*; — le même, *Touât, Sahara et Soudan*; — général Colonieu, *Lettre adressée aux membres de la Commission supérieure du transsaharien;* — capitaine Brosselard, *Voyage de la mission Flatters*; — Prévost-Duclos, *Une aventure à Tombouctou*; — colonel Hennebert, *De Paris à Tombouctou en huit jours*; — général Philebert, *La Conquête pacifique de l'intérieur africain*; — le même, *Création de postes sur la route du Soudan*; — Mario Vivarez, conseiller général d'Alger, *Le Soudan algérien*; — le même, *In-Sâlah et le transsaharien*, article du journal *le Petit Colon*; — le même, *Sur le Touât*, article du même journal; — le même, *Alger, Ouargla, lac Tchad*; — Emile Broussais, *De Paris au Soudan*; — Emile Masqueray, *Le Touât et le Maroc*, dans le *Journal des Débats*, nº du 29 septembre 1891; — le même, *In-Sâlah*, dans le supplément du *Figaro* du 31 octobre 1891.

général de l'Algérie un traité aux termes duquel ils se fussent reconnus nos alliés et tributaires. Cette négociation ne put aboutir par la raison que, au cours des pourparlers, un fonctionnaire maladroit eut, un jour, l'imprudence de laisser échapper le mot « conquête », et que, à ce mot alarmant, les commissaires Touâtia jetèrent les hauts cris. On leur offrit bien le protectorat, mais le coup de maladresse avait porté. Ils déclinèrent ces offres bienveillantes.

Et l'affaire n'eut pas de suite.

Quatre ans plus tard, en 1861, alors que notre allié Sid H'amza, des Oulâd Sidi Cheik, allait visiter ses propriétés d'El Goléa, et que le général Colonieu se dirigeait vers Timmimoun, les Touâtia furent saisis de frayeur. Ils crurent venu le jour de conquête annoncée. D'aucuns d'entre eux s'enfuirent dans l'Ahaggar et, du fait de cette panique accompagnée d'exode, on vit le prix d'un chameau monter, du jour au lendemain, de 200 à 500 francs. Pareille hausse se prononça sur tous les articles de voyage.

Quand ils se présentèrent à la frontière des oasis du Gourârâ, Colonieu et Burin s'en virent nettement refuser l'accès, sous le prétexte, assez bien trouvé, que lesdites oasis « étaient une dépendance de l'empire du Maroc ». Ayant alors offert d'exhiber un permis du sultan, Colonieu se heurta à cette fin de non-recevoir : « Nous nous moquons de l'empereur du Maroc comme de toi, chien de chrétien! »

Au fond, ces braves à tous crins ne se moquaient pas, autant qu'ils voulaient bien le dire, de ce sultan dont ils ne pouvaient méconnaître les droits de suzeraineté *religieuse*. Après avoir fait à nos officiers la réponse hardie qui vient d'être rapportée, leur conscience troublée leur fit d'amers reproches. Ils furent pris d'une autre peur... et se hâtèrent d'expédier à la cour de Fez un cadeau de vingt négresses de choix, destinées à faire le plus bel ornement du *h'eurm* (harem) impérial. Ces perles noires étaient accompagnées d'un envoyé extraordinaire, porteur de 600 douros *boumedfa* (3000 francs), et de quelques *serras* (sacs de poudre d'or). C'est ainsi que — il y a de cela trente ans — furent nouées entre le Touât et le Maroc des relations de sens ambigu. Les gens des oasis avaient inventé une bonne formule de résistance à nos prétendues menaces de conquête et, dès lors, ils ne se donnèrent plus la peine de dissimuler les sentiments que leur inspiraient des Français abhorrés.

Cette situation ne devait pas tarder à être exploitée contre nous. Il y avait, en 1864, dans les rangs de notre Légion étrangère un soldat d'origine allemande. Ce simple fusilier, qui mangeait bou-

nêtement le pain de munition de la France, était chargé par le gouvernement prussien de procéder, en Afrique, à la préparation d'une guerre déjà méditée contre nous. Il avait nom Gerhard Rohlfs.

Cet homme était-il au terme légal de son engagement ou fut-il porté déserteur? C'est ce que nous n'avons pu savoir. Toujours est-il qu'il partit pour le Touât. Très résolu, très énergique et très adroit, l'Allemand Rohlfs parlait admirablement arabe. Travesti en musulman, après avoir donné sa parole d'honneur qu'il n'était pas chrétien, il avait cru devoir s'octroyer une généalogie illustre; le bruit courait qu'il descendait directement des Abbassides. Voyageant à titre d'envoyé du chérif d'Ouazzan, on le recevait partout avec honneur et distinction; on lui prodiguait même les marques d'une vénération sans égale. Les fidèles venaient baiser son *h'aïk* et se prosterner devant lui. L'enthousiasme de ces croyants sincères fut immense au moment de son passage par Beni Abbès où se trouvent groupées les *zaouïas* (couvents) de cinq ordres de confréries religieuses; il fut inénarrable le jour de son arrivée à Kerzas, vers la fin de juillet 1864. Là s'élève une *zaouïa* célèbre, maison-mère d'un des cinq ordres musulmans sus-mentionnés; c'est là que sont toujours hébergés et stylés les agitateurs qui, périodiquement, troublent la tranquillité de notre Sud-Oranais.

M. Rohlfs eut, à Kerzas, ses grandes et petites entrées. Or c'est de cette *zaouïa* que sortit, en 1870, le fameux Bou-Choucha; on dit que c'est l'argent prussien qui servit aux marabouts de Kerzas à payer les partisans qui se jetèrent alors sur notre poste d'El Goléa. Ce qui est hors de doute, c'est que le voyageur allemand parcourut le Touât de Sali jusqu'à In-Sâlah, suscitant partout des ennemis à la France et prônant les bienfaits qu'on devait attendre d'un pouvoir souverain exercé par le saint empereur du Maroc.

En 1870, quand la guerre si bien fomentée par lui éclata en Afrique, M. Rohlfs s'est sans doute écrié, à la manière de Barth : « Je rends grâces à Dieu de ce qu'il a permis que ces régions « inconnues aient été visitées par un enfant de l'Allemagne, et j'ai « lieu d'espérer que cette heureuse exploration subsistera comme « une précieuse acquisition du génie germanique. »

Depuis la guerre, les Touâtia nous ont été de plus en plus hostiles. Se targuant toujours de la prétendue suzeraineté du souverain du Moghreb, ils nous ont absolument fermé leur pays. En 1873, par exemple, notre compatriote Paul Soleillet s'est dirigé vers le Touât, sous la conduite du *cha'ânbî* Ahmed ben Ahmed, que le général Loverdo, commandant la subdivision de Médéa, lui avait donné pour guide. Le voyageur parvint sans encombre au *qs'eur* (village fortifié) le plus septentrional de la région d'In-Sâlah.

Il s'y remettait un peu de ses fatigues de la route, quand les intransigeantes autorités du Tidikelt dépêchèrent au cha'ânbî l'ordre de décamper sur l'heure avec son *roumi* exécré; et cela, sous peine de mort s'ils étaient, l'un et l'autre, encore en vue au lever du soleil. Il n'y avait pas à hésiter. En pleine nuit obscure, M. Soleillet fila à toute vitesse de son mehârî. Bien lui en prit, car il fut vivement poursuivi par des Oulâd Ba-Hammou qui, s'ils l'avaient joint, ne lui eussent certainement pas fait grâce de la vie. La preuve en est que, à quelque temps de là, en 1876, ces farouches musulmans ont égorgé trois missionnaires catholiques qui venaient de passer *sans armes* une frontière dont les approches sont interdites à de maudits Français, iniques dominateurs de l'Algérie.

On sait pertinemment aujourd'hui que le massacre du personnel de la mission Flatters est l'œuvre de ces intraitables Touâtia; on a des témoignages certains de leur complicité hypocrite dans l'accomplissement de cet inoubliable drame. Un journal de Malte — le *Risorgimento* — publiait, par exemple, dans son numéro du 27 avril 1881, une lettre de son correspondant de Tripoli, lettre comprenant ces lignes, qui sont à retenir :

. . . .

« Les R'damsi (gens de R'damès) ont flairé le danger qu'eux et « leurs amis les Touâtia courraient si les Français réussissaient à « s'ouvrir une voie ferrée par la vallée de l'ouâd Igharghar et à « *attirer vers l'Algérie le commerce de l'intérieur de l'Afrique.* « Aussi ont-ils embauché des Touareg pour tomber sur l'expédi- « tion du colonel et l'anéantir.

. . . .

« Pour ce qui est des intérêts de nos caravanistes, on peut donc « dire du colonel Flatters : *MORS TUA, VITA MEA!*

« Voilà une conclusion douloureuse, mais pourtant parfaitement « logique. »

Pourquoi n'avons-nous pas, en temps utile, vengé correctement la mort de Flatters et de ses infortunés compagnons? C'est là une faute dont nous subissons aujourd'hui les conséquences. Dans le fait de notre abstention regrettable les Sahariens n'ont vu qu'un acte de faiblesse.

Le fauve qui a, une fois, goûté du sang ne peut plus s'en passer. Les forcenés de l'archipel des oasis ne se sont pas gênés pour faire procéder, suivant leurs us sournois et lâches, à l'assassinat du lieutenant Palat, puis à celui de Camille Douls.

Or ces divers attentats, restés uniformément impunis, n'ont fait qu'irriter, exaspérer la fibre gallophobe — déjà exagérément tendue — des noirs habitants du Gourârâ, du Touât proprement dit et du

Tidikelt. Jaloux du soin de porter atteinte à la prospérité de notre Algérie, ces gens se sont empressés d'offrir asile à nos ennemis irréconciliables, à tous les fauteurs des dernières insurrections arabes, notamment à Bou-Amema, qui s'est paisiblement installé au Deldoul, un des districts du Gourârâ. Ils se sont, d'autre part, attachés à débaucher les tribus qui nous sont fidèles, et déjà ils n'ont que trop réussi à détacher de nous quelques fractions des Cha'ânbâ. Ils ont pillé des caravanes venant d'El Goléa et commis nombre de méfaits semblables.

Jusqu'à ces derniers temps, le gouvernement marocain avait paru sourd aux sollicitations dont l'empereur était assailli à l'effet de se déclarer ouvertement suzerain temporel du Touât, mais, vers le commencement de la présente année, on le vit se départir de cette attitude prudente. Il crut pouvoir envoyer dans les oasis des émissaires chargés du soin d'y nouer des relations utiles et d'y faire réclamer son intervention dans les conflits qui s'élèvent périodiquement entre les ennemis et les amis de la France, car là, comme jadis à Carthage, il y a deux partis en présence : l'un, qui demande la paix; l'autre, qui veut la guerre avec nous. Après de longues hésitations, le sultan du Maroc a cédé à la violence des intrigues dont il était harcelé. Un commissaire impérial, appuyé d'une centaine de fusils, est venu travailler les *qs'our*. Ce fonctionnaire, du nom de Mohammed ben Abd Ennebi, a convoqué, pour un des derniers jours d'octobre, tous les notables du pays à l'effet de discuter la question de l'envoi à la cour de Fez d'une députation régulièrement investie de la mission d'y solliciter l'annexion pure et simple du Touât au *blâd Moulaï Hassan* (empire du Maroc). Les officiers composant l'escorte de Mohammed avaient reçu mission de préparer l'occupation définitive du pays et de faire construire à Timmimoun un *bordj* (fort) destiné à servir de palais-résidence à Sidi-Aomar, représentant de Sa Majesté Chériffienne au Touât.

C'est alors que le Tidikelt a été le théâtre d'une série de désordres dont les agitations de nos périodes électorales ne peuvent donner qu'une faible idée. Adversaires et amis de la France se sont violemment pris de querelle. Au cours d'une réunion des qsouriens, une vive altercation s'est élevée entre les partisans du protectorat français et ceux de l'occupation marocaine. Accusé d'avoir reçu des cadeaux du général commandant la province d'Oran, un des chefs du parti français, du nom de Ben-Memmer-Sîïa, dut quitter l'assemblée en protestant, en s'insurgeant énergiquement contre le fanatisme et l'ambition coupable de ceux qui veulent se jeter, pieds et poings liés, dans les bras de l'empereur du Maroc. Il se retira donc, mais ne put se soustraire aux effets

des passions politiques soulevées par sa profession de foi. Une bagarre eut lieu et Ben-Memmer tomba sous le yatagan de ses ennemis, ainsi qu'une trentaine d'autres Arabes, accusés du crime d'entretenir des relations secrètes avec nos officiers du Sud-Oranais.

Cette effusion de sang avait lieu le 8 août dernier, sur une des places publiques d'In-Sâlah, chef-lieu du Tidikelt.

Dans cette situation, le gouvernement français crut de son devoir d'intervenir. Il n'hésita pas « à signifier au Maroc, de la « façon la plus claire et la plus catégorique, qu'il ne tolérerait de « sa part aucun acte de souveraineté sur des territoires qui ren- « trent dans la zone naturelle de l'influence française ».

Tels sont les termes — consignés au *Journal officiel* — des affirmations de M. le ministre des affaires étrangères.

II

Ici, naturellement, se pose une question de droit. A quel titre le sultan du Maroc pourrait-il prétendre à une annexion, plus ou moins occulte, du Touât?

Il est incontestable que, en quelque lieu du globe qu'ils habitent, les sectateurs de l'Islâm admettent le pouvoir *spirituel* d'un souverain pontife. Les hanéfites se reconnaissent, *sous certains rapports religieux*, vassaux du sultan de Constantinople, successeur des khalifes de Bagdad; les malékites, du sultan de Fez, continuateur des khalifes de Cordoue. Celui-ci est même beaucoup plus vénéré que l'autre, attendu qu'il descend directement de Fatima, la fille du Prophète. Observateurs de la règle de Malek ben Anas, les qsouriens du Touât n'ont pas manqué de faire acte de vasselage vis-à-vis de Moulaï-Hassan; mais la qualité de vassaux qu'ils invoquaient était, ils l'ont compris, *d'ordre purement spirituel* et, par conséquent, insuffisant.

Cela étant, ils ont feuilleté l'histoire dans l'espoir d'y trouver des titres *d'ordre temporel* de nature à justifier le droit d'occupation de leur pays par le très arrière-neveu de la belle Fatima. Or, ayant compulsé les annales des anciens empires Almoravides, Almohades et Mérinites, le *t'âleb* El Oufrani a découvert que, avant d'avoir fait la conquête du Soudan — c'est-à-dire au seizième siècle de notre ère, — les chérifs Sahadins du Maroc étaient souverains incontestés du Gourârâ et du Touât proprement dit.

Voilà un fait historique dont il serait oiseux de discuter ici la vraisemblance. Ce qui est incontestable, c'est que, si elles ont jamais existé avec un caractère plus ou moins régulier, les relations

du suzerain à vassal, qu'on prétend avoir été établies entre le Maroc et le Touât, ont été interrompues pendant plus de cinquante ans, et que cette solution de continuité implique nécessairement prescription. Ce qui est indéniable, c'est que ces relations n'existaient plus à l'heure où se consentait le traité du 18 mars 1845, portant délimitation des territoires du Maroc et de nos possessions algériennes.

Il n'est pas inutile de consigner ici quelques extraits des clauses de ce traité, qui a irréfutablement fixé les droits de la France. L'article 4 en est conçu en ces termes :

« Art. 4. — Dans le Sahara, il n'y a pas de limite territoriale à établir entre les deux pays (Algérie et Maroc), puisque la terre ne s'y laboure pas et qu'elle sert de pacage aux Arabes des deux États, qui viennent y camper pour y trouver les pâturages et les eaux qui leur sont nécessaires.

« Les deux gouvernements exerceront de la manière qu'ils l'entendront toute la plénitude de leurs droits sur leurs sujets respectifs dans le Sahara.

« Toutefois, si l'un des deux souverains (le roi des Français et l'empereur du Maroc) avait à procéder contre ses sujets, au moment où ceux-ci seraient mêlés à ceux de l'autre État, il procédera comme il l'entendra sur les siens, mais il s'abstiendra envers les sujets de l'autre gouvernement.

. . . . »

D'où il appert que le sultan ne revendique aucune souveraineté spéciale sur une région quelconque du Sahara.

L'article 5, relatif à la désignation des *qs'our* des deux États, est encore, s'il se peut, plus explicite. « Les deux souverains, y est-il dit, suivront à ce sujet l'ancienne coutume établie par le temps et accorderont, par considération l'un pour l'autre, égard et bienveillance aux habitants de ces *qs'our*. Les *qs'our* qui appartiennent au Maroc sont ceux d'Ich et de Figuîg. Les *qs'our* qui appartiennent à l'Algérie sont : Aïn Sefra ; — Sfissifa ; — Asla ; — Tîout ; — Chellala ; — El Abiôd et Bou Semghoum. »

On voit que, dans ce texte, il n'est nullement question du Touât ; que le traité de 1845 laisse absolument en dehors de ses stipulaions toutes les oasis sahariennes, sur lesquelles l'empereur du Maroc n'exerçait ALORS aucune autorité et sur lesquelles il n'a ALORS élevé aucune espèce de prétention.

Nos droits résultent, d'ailleurs, de la situation géographique du Gourârâ, du Touât proprement dit et du Tidikelt. L'article 3 du traité du 18 mars 1845 n'a pas prévu de tracé de confins dans le sud du parallèle de Figuîg; et cela, par la raison bien simple

qu'aucune des deux parties contractantes ne visait alors la domination d'un pays considéré comme absolument désert. Mais il convient d'observer que la totalité du Touât se trouve à l'est du méridien de Figuîg et, par conséquent, en prolongement sud du territoire algérien.

« Ainsi, disait il y a quarante ans, l'érudit Ferdinand Hoefer, « L'empereur de Maroc n'a aujourd'hui aucune autorité réelle sur « le Touât. »

Et, prophétiquement, il ajoutait :

« Cette oasis deviendra probablement un jour une dépendance « de l'Algérie. »

Telles sont les conclusions auxquelles notre ministre des affaires étrangères vient de se rallier très catégoriquement, en faisant remarquer à la Chambre des députés que « les droits qui nous « appartiennent incontestablement résultent aussi de l'arrangement « international qui porte la date du 5 août 1890 ».

III

Nos droits étant ainsi bien établis et dûment reconnus, on s'est demandé si, dans la situation qui nous est actuellement faite, l'exercice de ces droits implique la nécessité, voire l'urgence d'une expédition au Touât.

A cela voici ce qu'on peut répondre :

Le 13 juillet 1879 — il y a douze ans de cela ! — trois hommes distingués, connaissant bien l'Afrique, étaient appelés par décret présidentiel à prendre part aux travaux de la *Commission supérieure* instituée pour l'étude des questions relatives à la mise en communication, par voie ferrée, de l'Algérie et du Sénégal avec l'intérieur du Soudan. Ces trois délégués du ministère de la guerre avaient noms : de Colomb, Arnaudeau et Colonieu. Or, dès la première séance de la Commission dont ils étaient membres, ces trois officiers généraux exposèrent, d'une seule et même voix, à leurs collègues que, si l'on voulait procéder à la construction d'un transsaharien quelconque, la première chose à faire était de s'assurer du Touât par voie de conquête, de protectorat ou autrement. Tous trois, d'ailleurs, manifestèrent leur préférence pour l'exécution d'un « coup de force ».

Leur avis motivé ne devait pas être pris en considération. On admit, au contraire, les propositions confuses d'une sous-commission préconisant des « explorations à confier à des voyageurs isolés « s'enfonçant dans le Sud sous bonne escorte, mais en témoignant

« partout de leurs *intentions absolument pacifiques* ». Les intentions pacifiques!... tel était alors le mot d'ordre. On sait ce qu'elles ont produit. Tous nos explorateurs ont été massacrés.

Enfin, après douze ans de réflexions et sans doute de regrets amers, l'opinion s'est faite et, ainsi qu'il advient toujours d'une réaction, elle se prononce aujourd'hui de la façon la plus énergique. La presse, la Société de géographie, le Comité de l'Afrique française, les Conseils généraux de nos départements algériens, le gouvernement lui-même préconisent aujourd'hui le « coup de force ». Tout le monde en reconnaît la nécessité.

Il est inadmissible, en effet, que nous laissions subsister à nos portes un repaire de bandits en état permanent de conspiration contre nous, provoquant sans cesse la défection des tribus qui reconnaissent notre autorité, donnant asile à tous les intrigants dont le métier est de préparer les insurrections qui désolent trop souvent le Sud de nos possessions algériennes.

Pouvons-nous admettre que le Touât soit, dans un avenir quelconque, occupé par une puissance autre que la nôtre? Non. Toute occupation étrangère, dit fort bien M. Melchior de Vogüé, ferait l'effet d' « un fagot constamment allumé sous le ventre de notre « Algérie ».

Rien de plus exact.

Est-il possible que, de gaieté de cœur, nous refoulions nos besoins d'expansion commerciale; que nous nous fermions l'Afrique; que nous nous laissions couper la route du Soudan? C'est ce dont cependant nous sommes menacés. Feu Jacqmin, le regretté directeur du chemin de fer de l'Est, écrivait, à la date du 25 avril 1879 : « Par ses voyageurs, ses négociants, ses diplomates, l'Angleterre a su prendre pied sur plus de la moitié des rivages africains. De Tripoli, les explorateurs anglais et allemands se dirigent sans discontinuité *vers le sud-ouest* du continent convoité; d'autres, partant du Maroc, marchent *vers le sud-est*. Ils finiront par se rencontrer et nous barreront le passage. D'autre part, les gouverneurs turcs de Tripoli cherchent à se rattacher les Touareg; *l'empereur du Maroc prétend exercer des droits de suzeraineté sur les oasis du Touât*. Si l'on n'y prend garde, l'Algérie sera bientôt un territoire fermé au Sud par le Maroc et Tripoli. »

On reconnaît maintenant, — mieux vaut tard que jamais! — la jestesse de ces appréciations, émises *il y a plus de douze ans*, aussi approuve-t-on fort M. de Vogüé, disant encore à la Société de Géographie : « Le Touât occupé par d'autres que par nous!... ce « serait une clef entre des mains étrangères, qui arrêterait toutes « nos entreprises de pénétration en Afrique. »

Donc, pour parer à tout danger d'ingérence étrangère dans la direction de nos affaires africaines, pour être maîtres chez nous, il faut nous rendre maîtres du Touât par voie de conquête ou de protectorat. Cet archipel d'oasis doit tenir le rôle d'un ouvrage avancé fait pour couvrir l'Algérie et la défendre contre toute agression possible. C'est l'arc-boutant, le contrefort naturel appelé à assurer la solidité de l'édifice.

Il est enfin des considérations économiques dont on ne saurait omettre de tenir compte. La France peut-elle permettre que les Touâtia pratiquent indéfiniment vis-à-vis d'elle une politique d'abstention de toutes relations commerciales? Supporterons-nous longtemps encore que les caravanes du Centre-Afrique se bornent à côtoyer en bordure nos frontières algériennes pour gagner — à partir du Touât — Tripoli, Mogador ou Tanger? La France prétend prendre part à ce commerce. En conséquence, les Touâtia doivent bien se pénétrer de cette idée que, en fermant, comme ils le font, aux marchandises françaises les routes d'Alger à Tombouctou et au lac Tchad, aux marchandises soudanaises la route du lac et celle de Tombouctou, ils nous imposent l'obligation de prendre contre eux certaines mesures.

Elle nous semble donc bien démontrée, la nécessité de mettre à la raison et les gens du Touât et tous ceux qui, de près ou de loin, soutiennent ou encouragent leur intolérable hostilité. A cet égard, l'opinion publique est à peu près unanime à demander un acte de vigueur. Toutefois, il se produit quelques objections dont la plus sérieuse est celle-ci : Si, dit-on, nous n'avons affaire qu'au Maroc, c'est bien; mais si ledit Maroc n'est que le prête-nom d'une ou de plusieurs puissances européennes, nous allons avoir à soutenir une guerre qui peut être longue et désastreuse. A cela M. le ministre des affaires étrangères a répondu nettement : « Cette question « n'est pas une question européenne. »

Soit. Il est entendu que la sérénité des sphères officielles ne sera pas troublée; on peut, jusqu'à certain point, admettre que personne ne voudra nous chercher ouvertement noise, mais n'avons-nous pas à redouter des manœuvres occultes? Oui, assurément oui. La Triple Alliance est là, comme partout, sur nos talons; elle se démène dans l'ombre. Et ce ne sont point là de vaines hypothèses; nous avons des indices du danger qui nous menace.

Chaque année, le Touât expédie — *viâ* Tripoli — aux distilleries allemandes un stock considérable de dattes. On l'a payé, cette année, partie en céréales, partie en armes blanches provenant de la manufacture de Solingen. L'usine d'Essen, que dirige M. Krupp, vient de fournir à S. M. Moulaï-Hassan un matériel d'artillerie

relativement considérable. Enfin, depuis quelques semaines, l'illustre M. Rohlfs s'agite beaucoup à propos de cette question des oasis qui l'intéresse énormément. En Autriche, la Monnaie de Vienne frappe sans relâche ces *talari* à l'effigie de Marie-Thérèse qui font prime au Tidikelt. De l'Italie nous ne parlerons pas.

Encore une fois, malgré les bonnes paroles que nous prodigue la *Gazette de Cologne* ou plutôt à raison même des articles encourageants de M. Rohlfs, nous devons nous tenir sur nos gardes.

Le traité intervenu, en 1890, entre la France et l'Angleterre stipule expressément que le Touât est, de par sa situation géographique, dans la zone d'influence qui nous est attribuée. C'est fort bien, mais nos voisins d'outre-Manche sont de terribles gens d'affaires. Voici déjà que la *Compagnie du Niger* revendique la possession de l'Aïr, région splendide qu'on désigne souvent aussi sous le nom d'Asben. Or il est bon d'observer que les Anglais sont solidement installés à *Victoria-Port*, à l'embouchure de l'ouâd Draâ et que, de là, ils font avec le Touât un commerce des plus actifs. Ils y exportent, dit-on, toute espèce de marchandises, dont quelques-unes seraient de nature assez suspecte.

La seule puissance légitimement intéressée au juste règlement du litige actuellement pendant, c'est l'Espagne. Assurément, l'Espagne ne songe pas à faire maintenant la conquête du Maroc, mais elle voit dans le Moghreb un héritage qui, tôt ou tard, doit lui échoir. Dans ces conditions, elle ne saurait tolérer qu'aucune puissance européenne, autre qu'elle-même, s'emparât de l'empire de Moulaï-Hassan. En cas de conflit entre la France et le Maroc, l'Espagne exigerait certainement que l'intégrité du territoire marocain fût scrupuleusement respectée. Le gouvernement espagnol doit être pleinement rassuré depuis que notre ministre des affaires étrangères a déclaré à la tribune que la question du Touât n'était même pas « une question marocaine », mais une simple « question « de police au sud de notre Algérie ».

Quoi qu'il en soit, répétons-le à satiété, nous devons nous tenir sur nos gardes et ne procéder qu'avec une extrême circonspection.

IV

M. le ministre des affaires étrangères a laissé pressentir à la Chambre que l'expédition du Touât, décidée en principe, se ferait vraisemblablement à bref délai. « M. le ministre de la guerre, a-t- « il dit, et M. le ministre de l'intérieur viendront demander à la « Chambre, quand le moment sera venu *et peut-être bientôt*, les

« crédits nécessaires pour renforcer notre action, nous mettre à « l'abri de toute surprise et de toute atteinte. »

Il convient d'observer ici qu'une telle déclaration de notre gouvernement est extrêmement fâcheuse à tous points de vue. Voilà, en effet, les Touâtia dûment et officiellement informés de nos intentions. Or, comme dit le proverbe, *un bon averti en vaut deux*, et, dès lors, nous ne devons pas nous étonner de ce que nos futurs adversaires s'empressent de perfectionner d'urgence l'organisation défensive qu'ils ont déjà ébauchée. Le discours de M. Ribot implique une véritable déclaration de guerre. Or cette manière de faire est, comme on dit, « vieux jeu ». Aujourd'hui, la guerre ne se déclare plus, elle se fait. C'est bien plus simple. Un belligérant résolu entre *ex abrupto* en campagne sans avoir, au préalable, prévenu son adversaire. C'est bien plus sûr.

Jetons néanmoins un coup d'œil sur notre futur théâtre d'opérations [1].

« Les Égyptiens, dit Strabon, donnent le nom d'« oasis » (αὐάσις) à toute portion de territoire habitable, isolée au milieu de grands espaces arides ou déserts. Ces régions cultivées sont comme des îles, émergeant, çà et là, d'un océan de sables. » Et le grand géographe ajoute : « Il se trouve beaucoup d'oasis en Libye. Cnéus « Pison n'a pas tort de comparer ce pays à une peau de panthère. »

Le Touât (forme berbère du mot *oasis*) n'est autre chose qu'un archipel de ces îlots verdoyants dont parle Strabon, un vaste système de ces districts fertiles que les anciens Égyptiens appelaient oasis. Compris entre les méridiens d'Alger et d'Oran, d'une part, entre les 28ᵉ et 26ᵉ degrés de latitude nord, d'autre part, l'archipel du Touât mesure environ 160 kilomètres de l'est à l'ouest, et 300 du nord au sud. Ses limites naturelles sont : au nord, les dunes de l'Erg occidental ; au sud, le plateau dévonien du Mouïdir; à l'ouest (par delà l'ouâd Saoura), la mer de sables dite Iguîdî; à l'est, enfin, le plateau de Tademaït.

Le Touât était peu connu des anciens. « Ce pays, dit Strabon, « n'a pas été traversé par beaucoup d'armées romaines, ni parcouru « par beaucoup de voyageurs, et peu d'indigènes viennent nous « rendre visite. » La géographie moderne n'est guère plus riche en documents que celle de l'antiquité; ils ne sont pas nombreux, les explorateurs de la région des palmeraies.

En 1826, le major Alexander Gordon Laing, un des officiers les plus instruits et les plus intrépides de l'armée anglaise, traversa

[1] Incidemment, nous avons eu déjà l'occasion de parler ici du Touât. — Cf. notre étude sur *le Chemin de fer transsaharien*, dans le *Correspondant* du 25 octobre 1889.

le Touât pour se rendre au Soudan, où il parvint sans trop de difficulté. A son retour de Tombouctou, il fut attaqué dans l'Azaouad par une bande de Touareg, dévalisé et laissé pour mort. Ses guides purent le transporter dans le Hillet el Moktar où, après un séjour prolongé, il finit par guérir de ses blessures. Le *raïs* (major) Laing s'était alors remis en route, se dirigeant de nouveau vers le Touât. Il fut assassiné, chemin faisant, par un certain Ahmed ben Abeda, chef de la tribu du Berabisch.

Tous ses papiers ont été perdus; il ne nous reste de lui que quelques fragments de sa correspondance.

En 1861, deux officiers français, Colonieu et Burin, abordèrent, nous l'avons dit, le Gourârâ, mais il leur fut impossible d'y pénétrer bien avant. Très mal accueillie, la petite colonne française fut obligée de rebrousser chemin.

C'est à quelques années de là que le célèbre Rohlfs obtint, grâce à l'appui du clergé musulman et à la protection des ennemis de la France, la faveur de visiter le Touât. Il l'explora en tous détails au cours du second semestre de l'année 1864, et l'on peut dire que *lui seul* connaît le pays *de visu* [1].

Ultérieurement, en 1874, M. Soleillet n'a fait, nous l'avons raconté, que toucher un instant à l'un des qs'our du nord du Tidikelt.

En somme, toutes les descriptions du Touât, autres que celles de M. Rohlfs, ne sont qu'un écho de palabres tenus avec des indigènes. Ce n'est que sur renseignements qu'ont été établis les documents, fort intéressants d'ailleurs, publiés par le généraux Daumas et de Colomb, par MM. Duveyrier et Camille Sabatier, par les capitaines Bernard et Le Châtelier, etc.

Telles sont les données d'ordre divers qui nous ont permis d'esquisser, comme il suit, la physionomie de notre objectif.

Le Touât est une région d'alluvions quaternaires se développant en manière de croissant, à l'ouest et au sud du grand plateau crétacé de Tademaït. L'eau, assez abondante, s'y rencontre parfois à fleur du sol; le plus souvent, à peu de profondeur.

Géographiquement, le pays comporte trois régions distinctes — le *Gourârâ*, le *Touât proprement dit* et le *Tidikelt* — comprenant chacune un certain nombre de districts.

Partie la plus septentrionale de l'archipel, le Gourârâ est un prolongement naturel de l'Algérie, puisque les eaux de ses oasis proviennent souterrainement des montagnes de Géryville. Son ter-

[1] Voy. l'itinéraire de M. Rohlfs, tracé sur la carte d'Afrique *au deux-millionième,* dressée par le commandant Regnauld de Lannoy de Bissy. Publication du Service géographique de l'armée.)

ritoire, généralement sablonneux, est coupé de bas-fonds humides.

Le Touât proprement dit consiste en une plaine étroite, bordant à l'est le lit de l'oued Saoura ou Messaoud, en amont du point où ce cours d'eau se perd dans les sables.

A l'est du Touât proprement dit, par-delà une contrée pierreuse de 12 kilomètres de largeur, les qs'our du Tidikelt occupent les assises inférieures du massif de Tademaït : climat excessif, températures torrides; de la pluie à peine une fois tous les vingt ans.

Très belle, mais un peu spéciale, la flore du Touât. Le palmier, qui en est l'arbre par excellence, y donne des dattes dont les dimensions et la saveur étaient déjà fort appréciées des Romains contemporains de Pline. Or l'archipel des fertiles oasis n'est pas complanté de moins de dix millions de dattiers. Voilà, en ces contrées, le plus beau fleuron de la couronne de Flore.

A l'ombre de leurs palmeraies, les indigènes cultivent un peu de blé, d'orge, de blé de Turquie et de millet. Complantés de vignes, de grenadiers, d'orangers, d'abricotiers, de pêchers, de cotonniers, leurs jardins bien irrigués leur donnent aussi quelques légumes tels que fèves, oignons, pois-chiches, etc. Mais le soleil brûle tout. Aussi cette production locale ne saurait-elle suffire à la consommation des habitants qui sont obligés de tirer de l'extérieur — notamment du Tell algérien, — un complément dont ils ont besoin. A côté de leurs carrés de légumes rabougris, poussent quelques plantes industrielles : l'indigo, le henné, le « korounka » (*calotropis procera*), arbuste dont le bois fournit un charbon qui sert à faire de la poudre. Les oasis du nord sont riches en plantations de chanvre; les oasis du sud, en champs de tabac.

La faune du pays est représentée, en fait d'animaux domestiques, par de chameaux de charge, des *mehârâ* ou chameaux de selle, des chevaux et des ânes. Faute de prairies, ces malheureuses bêtes n'ont pour régime que des dattes avariées; on leur donne aussi parfois une sorte de biscuit fait de farine (!) de noyaux de dattes broyés au pilon. Aliment bizarre!.. Elles en sont folles, dit gaiement le colonel Trumelet, principalement quand elles n'ont aucune autre chose à manger, ce qui leur arrive souvent. Point de troupeaux de bœufs. Çà et là, des chèvres, des *ademan* ou moutons à poils ras et quelques poules naines.

L'archipel des oasis du Touât comprend quantité de centres de population dont la jactance indigène a coutume de porter le nombre à plus de trois cent soixante. Il est avéré, disent les Arabes, qu'un marchand, voyageant pour ses affaires, fit une fois saillir sa jument dans le Mah'arza, district nord du Gourârâ; cela

fait, il se mit en route à travers le pays et fit chaque jour un village. Or sa jument mit bas lorsqu'il fut arrivé au Tidikelt.

Tout en faisant la part des audaces de la légende, on peut admettre qu'il n'y a pas un écart énorme entre le nombre de jours de gestation d'une jument et celui des qs'our Touâtia. Et, en effet, on ne compte pas au Touât moins de 3 à 400 groupes de maisons, villes, villages ou hameaux.

La population, qu'on évalue à 400 000 âmes, comprend plusieurs races distinctes : des nègres, des Berbères, des Arabes.

De type sous-éthiopien, appartenant au groupe Garamantique, les nègres sont les plus anciens habitants et, aujourd'hui encore, les plus nombreux du Touât. Le Gourârâ n'en a même point d'autres. Il ne faut pas confondre ces nègres libres avec les noirs de type soudanais qu'on rencontre à chaque pas; ceux-ci sont esclaves. On appelle *hartani* le fils d'une négresse et d'un père inconnu de sang berbère.

Ebn Khaldoun a dressé la liste des tribus berbères qui, à une époque assez difficile à déterminer, ont envahi le Touât. Antérieurement à cette invasion, c'étaient, dit-il, les Touareg de l'Ahaggar, autres Berbères, qui prédominaient dans les oasis méridionales. Actuellement, les uns et les autres sont de sang très mêlé ou même tout à fait noirs, bien qu'ils n'aient rien des traits du nègre. Ils ont le nez aquilin, les lèvres minces, le pied cambré.

Les Arabes du Touât sont dits blancs, bien qu'ils aient le teint plus que basané. La plupart vivent sous la tente ; d'aucuns, ayant renoncé à la coutume de leurs ancêtres, se sont bâti des villages.

Ce n'est pas tout. Les populations africaines constituent, comme l'observe Barth, des agglomérations très confuses, et le Touât n'échappe pas aux dispositions de la loi générale. On y rencontre, surtout dans le Tidikelt, des métis de tout genre. Il s'y trouve aussi certain nombre de Juifs d'origine qui, jadis convertis de force, sont devenus musulmans farouches et ont pris la teinte noire, du fait de leurs alliances avec des Nigritiennes.

Beaucoup d'étrangers au Touât. Des Juifs restés fidèles à la religion de leurs pères; des Algériens, notamment des gens du Oulâd Sidi Cheik et du Mzab; des marchands de Tombouctou et de l'Aïr ou Asben; des Haoussaoua, des R'damsi (habitants du R'damès, la *Cydamus* de Pline); des natifs de R'ât; des Touareg, qui « paraissent et disparaissent comme des esprits » ; enfin, des *laodès*, race étrange, analogue à nos bohémiens, aux « gitanos » d'Espagne, aux « zingari » d'Italie, aux *gypsies* d'Angleterre.

De quelque sang qu'ils soient, la plupart de ces gens sont noirs

(mais non de type nègre); il est peu de Touâtia qui soient de peau bronzée, et encore moins de peau blanche.

Les femmes sont généralement belles, mais les maigres se voient peu appréciées. L'obésité étant en honneur, les jeunes filles s'engraissent à qui mieux mieux, moyennant l'observation d'un sévère régime de beurre et lait. Elles sont, dès l'âge de vingt ans, si volumineuses qu'elles peuvent à peine marcher.

Un dialecte berbère, le *zenatïa*, est la langue courante du Gourârâ, du Touât proprement dit et d'une partie du Tidikelt; l'arabe est la langue écrite, commerciale et religieuse.

Les Touâtia se nourrissent de viande de mouton et de chameau, de beurre, de lait de chamelle et de chèvre, de kousksou (couscous) et surtout de dattes; mais ils n'ont pas toujours autant qu'ils en voudraient de ces denrées diverses. De là ce conseil proverbial au consommateur : « Le kousksou, goûte-le; le beurre, sens-le; les dattes, tu dois t'en repaître. » Seuls, les riches peuvent se permettre de manger de la galette, car le blé coûte cher. En revanche, tout le monde fume du tabac, de l'opium ou du *querneb* (chanvre).

Dans le Gourârâ et le Touât proprement dit, les hommes portent une espèce de longue culotte bordée au bas d'un ruban de soie rouge ou noire; une robe de laine dite *abaïa* et un *k'aïk* relié à la tête, soit par un turban en cotonnade, soit par une *brîma* (corde) en poils de chameau; par-dessus l'abaïa, un bernous blanc. Les habitants du Tidikelt ont une ceinture noire qui leur serre l'abaïa à la taille; les plus nobles d'entre eux se voilent le visage. La plupart des Touâtia portent au cou des amulettes; d'aucuns ont des boucles d'oreilles.

Vêtue d'une robe serrée à la taille par une *h'euzâm* (ceinture) élégante, les femmes portent une espèce de « h'aïk » dit *h'aoulî;* aux bras des *mlîâkât* (bracelets en corne); aux chevilles, des *khelkhâl* (anneaux de jambes) en argent; au cou, un *mkhanga* (collier) de clous de girofle ou de pièces de monnaie alternant avec des grains de corail. Ces belles qsouriennes se promènent à visage découvert, laissant ainsi voir, non sans coquetterie, leurs grands yeux noirs, leur teint doré, leurs dents d'une blancheur éblouissante.

Les centres de population du Touât sont d'un aspect un peu terne, mais très pittoresque au milieu des dattiers et des arbres fruitiers qui leur font à chacun un cadre de verdure. Les maisons sont bâties en *t'în*, c'est-à-dire en mottes de terre argileuse cuites au soleil. La toiture en terrasse se compose d'une charpente en troncs de palmier, recouverte d'une certaine épaisseur de terre damée. D'aucunes de ces habitations comportent un étage.

Les mœurs des Touâtia sont, il faut le dire, passablement dis-

solues. Chaque soir, à la tombée de la nuit, ils se réunissent dans leurs jardins pour y prendre le frais ou y danser au son de la *gues'ba* (chalumeau), des *t'boul* (tambourins) et du *guellâl* (tambour de basque). « Hommes et femmes — ainsi le veut un dicton populaire — ont alors beaucoup d'amour dans la tête et dans le cœur. » Les maris ferment volontiers les yeux sur les escapades de leurs femmes. Aussi intéressés que les négociants de la vieille Babylone, ils s'arrachent les voyageurs qui ne partent jamais de chez eux sans emporter le meilleur souvenir des bontés de leurs hôtesses. Ainsi, dans l'antiquité païenne, les grands ports et places de commerce élevaient à la Vénus hospitalière des temples, où les marchands étrangers étaient conviés à la célébration des mystères *sui generis*.

Car ils sont essentiellement et avant tout commerçants, les habitants de ces oasis. « En 1860, dit Colonieu, quand je me présentai dans le pays, les autorités défendirent à leurs administrés de venir à moi; et cela, sous les peines les plus sévères. Malgré tout, une foule de Touâtia arrivaient la nuit rôder autour de ma tente... ces acheteurs clandestins se disputaient, à prix d'or, les objets composant la petite pacotille d'essai que j'avais apportée. » De fait, le Touât n'est autre chose qu'un colossal entrepôt où viennent s'emmagasiner toute sorte de marchandises. On y trouve toujours, en stock considérable, des dattes, des cuirs, du maroquin, des pelleteries, des plumes d'autruche, de la poudre, d'or, des ivoires, des gommes, du salpêtre, du henné, du natron, des bernous, des *h'euïiak* (pluriel de *h'aïk*), des nègres et des négresses de tout âge et de tout prix. Le marché abonde aussi en céréales, tissus, fers, aciers, quincaillerie, café, thé, sucre, épices, bougies, allumettes et généralement tous produits de l'industrie européenne.

In-Sâlah, le chef-lieu du Tidikelt, est, en particulier, un grand centre d'échange entre les marchandises d'Europe et celles du Soudan. Clef du commerce de l'Afrique septentrionale avec la vallée du Niger et les bords du lac Tchad, cette « ville de Sâlah » n'aurait, au dire de ses habitants, que deux cents ans d'existence; et il est certain, observe M. Duveyrier, qu'il n'en est fait mention en aucun document antérieur au quinzième siècle. D'autre part, quelques commentateurs estiment qu'elle occupe le site de la *Silicé* (Σιλίκη) des Tables de Ptolémée. Site remarquable, car il est à égale distance de Tombouctou, de Mogador, de Tanger, de Tripoli et d'Alger. Cette *étoile* de routes, de caravanes, n'est pas, comme on pourrait le croire, une cité simple, mais un système de *qs'our*, une tétrapole ou octapole de bourgades fortifiées, alignées suivant la direction du parallèle géographique. C'est à l'entour de cette petite constellation d'oasis que sont semés les quatorze vil-

lages emmuraillés constituant la banlieue d'In-Sâlah. La plus importante de toutes ces forteresses en « t'în » est *qs'our el Kebir* ou *el Arab*, résidence du grand chef Si el Hadj el Màhdì Ould el Hadj Abd el Kader, des Oulâd Ba Hammou.

Politiquement, les oasis du Touât ne se rattachent entre elles que par des liens fort lâches. Suivant l'ordre topographique, elles se sont groupées par régions : Gourârâ, Touàt proprement dit, Tidikelt. Le territoire de chacune de ces régions se divise en cantons ou districts, également déterminés par la nature des lieux; chaque district comprend un certain nombre de *qs'our*, et chaque *qs'eur* a sa vie propre. Dans chacune de ces petites républiques, une *djemâa'a* (conseil de notables) a charge de la défense des intérêts communs. Dans les *qs'our* nègres, l'autorité est exercée par une municipalité aristocratique; dans les *qs'our* berbères, par une assemblée démocratique; dans les villes ou villages arabes, par une oligarchie théocratique qui a su s'arroger des droits héréditaires au pouvoir absolu. Dépourvu de tout gouvernement central, l'archipel des oasis du Touât n'est pas, à proprement parler, une « confédération ». Chaque *qs'eur*, chaque canton, chaque groupe de districts est déchiré, tiraillé en sens divers par plusieurs *soffs* ou partis politiques. Les ferments de division et d'anarchie y sont donc, heureusement pour nous, aussi multiples que possible.

La religion musulmane est-elle, au moins, de telle essence qu'il lui soit possible de créer des liens sérieux entre tous ces éléments hétérogènes? La question a besoin d'être examinée.

Le musulman, dit-on, est de l'école spiritualiste; par la prière, il touche au ciel. Assurément, l'imagination malsaine de Mahomet a donné l'immortalité à la chair; son Koran monte et descend l'échelle de mensonges dont parle Tertullien, mais, somme toute, cette échelle mène à Dieu.

Il est permis de révoquer en doute le bien fondé de cette appréciation bienveillante. Le *mouslim* (musulman) a-t-il jamais entendu donner une bonne définition de la Divinité? Non. Imitation grotesque, mauvaise charge du christianisme, sa religion ne vise qu'une défense d'intérêts matériels; son intolérance n'est qu'une formule admise en vue d'engager la lutte pour la vie; sa haine du chrétien ne procède que de l'envie. Au fond, son fanatisme est un masque dissimulant son avidité, sa soif de conquêtes ou la crainte de perdre ses biens. Sa foi est tiède, et il est facile de désagréger des musulmans unis quelques instants en vue d'une action commune.

Il suffit de faire briller à leurs yeux d'aucuns de ces douros qu'ils aiment d'autant mieux qu'ils sont plus riches.

Toutefois, cela n'a rien d'absolu et il nous faut compter avec l'influence des corporations religieuses qui pullulent en Afrique. Le Touât en a sa part; il est sans cesse travaillé par les Derkaoua, les Tidjanîïa, les Snoussîïa, etc. La plus puissante de ces corporations est sans contredit celle de Si Moulaï Taieb, ainsi appelée du nom de son saint fondateur. Le champ de son action ou, pour mieux dire, de sa domination est d'une superficie immense, car il s'étend de l'Atlantique à la mer Rouge et de la Méditerranée au Congo.

Le général ou grand-maître de l'Ordre habite, au Maroc, la petite ville d'Ouazzan, sise à mi-chemin d'El Arach à Fez, mais il a des *moqaddem*, c'est-à-dire des *provinciaux* ou vicaires dans toutes les régions du continent africain. Ce grand-maître exerce un pouvoir occulte analogue à celui que s'était jadis arrogé le « Vieux de la Montagne ». Il s'est donné pour mission l'organisation du *Panislamisme;* il s'attache à en faire prévaloir l'hégémonie sur toute la surface du globe et commande déjà à 20 millions de musulmans; l'empereur du Maroc tremble devant lui; chaque *moqaddem* lui obéit aveuglément, passivement, *perinde ac cadaver;* chaque *khouan* (affilié) est prêt à faire aux intérêts de l'Ordre le sacrifice de sa liberté, de sa vie.

La « province » d'Afrique eut autrefois pour *moqaddem* un certain Si Ali Snoussî, fondateur de l'Ordre qui porte son nom. C'était une sorte d'anachorète qui, du fond de sa zaouïa du djebel Lakdar, lançait dans toutes les directions du continent noir des instructions que les khouans suivaient à la lettre. Son programme était bien simple. Il s'agissait seulement de nous chasser de l'Algérie, de nous jeter à la mer.

Le saint personnage a eu pour successeur son fils Sid Mohammed-el-Mâhdî-ben-Ali-es-Snoussî. Or Sid-Mohammed, qui gouverne aujourd'hui le Sahara — de la Tripolitaine jusqu'aux rives du Niger — a pour *digma* (lieutenant) au Touât Si el Hadj el Mâhdî Ould el Hadj Abd el Kader Badjouda, des Oulâd Ba Hammou.

Ce grand chef arabe a, nous l'avons dit, établi son quartier-général à *qs'eur el Kebir*, une des forteresses les plus respectables du groupe d'In-Sâlah. C'est lui qui, plein d'ardeur, prêche aujourd'hui la *djehad* (guerre sainte) contre les « roumâ » (pluriel de *roumi*). « Faites-leur du mal, dit-il, en vue d'être agréables à « Dieu ».

Il n'est pas difficile d'allumer les foules; c'est là l'enfance de l'art oratoire. Les sycophantes de profession, les abuseurs de peuples, n'ont pas besoin de grande éloquence pour en venir à leurs fins; il leur suffit d'inquiéter les intérêts, de surexciter les appétits et de mentir effrontément.

Les prédicateurs Snoussîïa, agents de Si el Hadj el Mâhdî, ont, d'ailleurs, dans la gibecière de leur mémoire une série de clichés uniformément fondus dans ce moule classique :

« O vous, les Résignés (à la volonté du Tout-Puissant), les Français (que Dieu les écrase!) ne sont, vous le savez, que des chiens fils de chiens. Ils renient Sidna-Aïssa (N.-S. Jésus-Christ), et quelques-uns d'entre eux outragent le nom de ce grand saint. Ces gens-là ne valent pas les Juifs, et vous savez encore que les Juifs valent moins que rien. Ces Français (que Dieu les maudisse!) sont vos ennemis mortels, ô sectateurs de l'Islâm; ils ont résolu votre perte. Aujourd'hui leur dessein est de ruiner votre commerce!... C'est évidemment Iblîs (le diable) qui leur ronge le foie, à ces chrétiens pervertis. Vous êtes perdus, ô mes frères, si vous avez le malheur de goûter en paix le sommeil. Que le Tout-Puissant vous inspire et nous vienne en aide! Marchons fermement dans le sentier du Miséricordieux. Le Prophète a dit : *Ce que Dieu a lié sur la terre, il peut le délier*. Ayez la foi et nous aurons raison des mécréants... *in châ Allah* (s'il plaît à Dieu). »

Enfin — et c'est ceci surtout qu'il nous importe de savoir — quelles peuvent être les forces militaires du Touât? On les évalue à 31 000 hommes d'infanterie, 2500 de cavalerie et 500 combattants à mehârî, soit, au total, environ 34 000 hommes — non compris dans ce chiffre les cavaliers des Oulâd Ba Hammou, sorte de légion de gendarmerie ou plutôt de « garde » à la dévotion de Si el Hadj el Mâhdî; non compris non plus les cavaliers de la garde noire de l'empereur du Maroc, car Moulaï-Hassan en a déjà mobilisé quelques escadrons qui travaillent, en ce moment, le Gourârâ.

Ces forces sont loin d'être négligeables. Ils sont bien armés, tous ces hommes; ils ont des fusils à tir rapide et du canon peut-être. Soutenus par la Triple Alliance, tous sont animés contre nous d'une haine farouche et crient à qui mieux mieux : « A bas la « France! Mort aux Français! »

Ils se battront bien, car le Sahara est essentiellement *blâd el baroud*, le « pays de la poudre ».

V

Tel est, esquissé à grands traits, le pays dont il s'agit de nous faire respecter en réparant, au plus tôt, les fautes commises.

Quelles mesures notre gouvernement compte-t-il prendre pour atteindre ce but? A quelles voies et moyens d'exécution se propose-t-il d'avoir recours? Quel est, en d'autres termes, son plan

d'opérations? Nous n'en avons nullement connaissance, et le connussions-nous, notre devoir strict serait de n'en point divulguer les détails. Bornons-nous donc, à ce sujet, à quelques considérations générales.

Quelques bons esprits, bien intentionnés, proposent de ne faire au Touât qu'une simple démonstration, une « promenade militaire »; de ne mettre, à cet effet, en mouvement que quelques centaines de *mehàristes*. D'autres estiment qu'il suffit de former une colonne expéditionnaire de 1000 à 1200 hommes. D'aucuns, enfin, plus généreux, préconisent la mobilisation de 2000 hommes *bien entraînés*.

De telles appréciations des besoins de la cause ne reposent, nous le craignons, que sur une erreur des plus dangereuses. Il faut, à notre sens, mettre en jeu des forces relativement considérables, surtout beaucoup d'artillerie pour disperser les rassemblements et avoir raison des *qs'our* dont les fortifications sont du modèle de celles que nous avons jadis trouvées à Zaatcha, et l'on sait ce que Zaatcha nous a coûté de sang et d'efforts. Il faut aussi bon nombre de sapeurs du 5e régiment du génie (*chemins de fer*) pour créer des communications rapides et remédier ainsi à des négligences impardonnables. On doit aujourd'hui, en haut lieu, se repentir de n'avoir pas pris d'urgence en considération le vœu émis *à l'unanimité* par le congrès de Paris, le 24 décembre 1889, savoir : que « le réseau des voies ferrées stratégiques du Sahara « fût parachevé dans le plus bref délai possible ». On doit y regretter aussi de n'avoir pas encore accepté les offres d'une Compagnie puissante qui, depuis deux ans, sollicite l'autorisation de faire le *Transsaharien*, et cela, à ses risques et périls, sans subvention aucune, sans condition de garantie d'intérêts par l'État.

Encore une fois, il faut que notre colonne expéditionnaire soit bien outillée et d'un effectif respectable.

Cela posé, quelle sera notre base d'opérations? Prendrons-nous Aïn-Sefra, point *terminus* du chemin de fer Sud-Oranais, ou El Goléa, limite de nos possessions dans le sud du département d'Alger? Nous n'hésitons pas à nous prononcer en faveur de la seconde de ces deux solutions. Celle-ci correspond, en effet, à une ligne d'opérations de 400 kilomètres de longueur, c'est-à-dire relativement courte et exempte de difficultés sérieuses. C'est un chemin de caravanes bien connu, un *medjebel* bien jalonné, à travers les *h'amad* (plateaux) et le long duquel nous n'avons à craindre aucune attaque. Ce chemin nous mène droit à In-Sâlah.

La ligne d'opérations correspondant à la base d'Aïn-Sefra ne mesure pas moins de 1000 kilomètres et n'atteint In-Sâlah qu'après

de longs détours par Igli, Beni-Abbès, Kerzas, Tamentit, Taourir't et Aqâblî. Cette ligne coupe des territoires occupés par des populations dont nous avons à redouter les dispositions hostiles; enfin, — inconvénient majeur! — elle festonne tout du long la frontière marocaine. Or il serait trop facile à quelque agent secret de la Triple Alliance ou de Si el Hadj el Mâdhî de nous faire prendre en flanc et harceler par des tribus limitrophes — soumises ou non soumises à l'autorité de S. M. Moulaï-Hassan. Un conflit de ce genre, nous devons à tout prix l'éviter. D'où il suit que la solution par Aïn-Sefra ne serait admissible qu'autant que nous aurions, au préalable, refait le coup de la bataille d'Isly, ce que nous n'avons pas envie de faire.

L'itinéraire de nos colonnes est donc tout indiqué. De Médéa, point stratégique de premier ordre et *terminus* du chemin de fer de pénétration de l'*Ouest algérien*, elles doivent gagner Laghouat et se porter ensuite sur El Goléa; là, elles prendront leur dernier élan pour piquer droit sur l'objectif.

Chaque fois qu'il s'agit d'organiser une expédition, le gouvernement est tenu de demander aux Chambres les crédits dont il a besoin. Militairement, une telle obligation est des plus fâcheuses, car dès lors aucun secret n'est possible; et le secret, à la guerre, c'est la moitié du succès. Mais passons sur ce vice du régime parlementaire. On va donc demander des fonds, et le Parlement discutera vraisemblablement le *quantum* des allocations à accorder. Il est probable que chaque orateur pour ou contre fleurira son discours de quelque pompeux éloge de l'armée. Cela va de soi, on a besoin d'elle. « Notre jeune armée!... nos belles et bonnes troupes!!... « nos braves soldats!!!... etc., etc. » Voilà ce que rediront à l'envi les échos du Palais-Bourbon. C'est fort bien, mais de belles phrases ne sauraient suffire. Il faut que, au cours de l'expédition qui se prépare, nos hommes soient constamment l'objet des soins les plus empressés. Ils auront à opérer, dans les conditions les plus dures, contre des combattants sérieux. Le plus grand confort doit leur être, à tout prix, assuré. Ils ont droit, qu'on ne l'oublie pas, à la sollicitude du pays.

Prière de ne pas la leur marchander.

Lieutenant-colonel Hennebert.

LES MÉMOIRES

DU

MARÉCHAL DE MOLTKE

LA GUERRE DE 1870-1871

En 188*, au cours d'un voyage de quelques semaines que nous fîmes en Autriche-Hongrie, nous eûmes l'occasion de faire la connaissance, à Vienne, de plusieurs officiers autrichiens.

La triple alliance n'était point conclue encore, rien ne faisait prévoir qu'elle le serait un jour, nous nous liâmes donc, d'une façon assez intime, avec un certain nombre de nos camarades viennois dans lesquels nous ne reconnaissions point, à cette époque, des ennemis. A diverses reprises nous fûmes invités au mess de la Franz-Josef-Kaserne, et nous eûmes la consolation de voir que, dans les rangs de l'armée autrichienne, l'armée prussienne ne jouissait pas de beaucoup plus de sympathie qu'elle n'en rencontre en France.

Une expression qui revenait souvent dans la bouche de nos hôtes et qui attira notre attention fut celle-ci : « L'année de la guerre... Telle chose arriva l'année de la guerre... C'était deux ans avant la guerre... Telle chose advint trois ans après l'année de la guerre. » Et quand nous demandâmes à quelle guerre il était fait allusion, mes interlocuteurs demeurèrent surpris. « Quelle guerre? comment, quelle guerre? mais, *la guerre*, parbleu! la guerre de 1866, l'année de Sadowa, de cette lettre de change que la Prusse a tirée sur nous il y a vingt ans et qui n'est point encore payée. »

Alors, nous songeâmes qu'en France aussi nous avions, comme en Autriche, notre *année de la guerre*, notre année terrible, qui

demeurera sans doute une date ineffaçable tant qu'un autre millésime n'aura point effacé le premier.

Nous ne pensions pas, à cette époque, que des gens qui se souvenaient si bien de leur écrasement à Sadowa pussent, à si bref délai, devenir les alliés de leurs vainqueurs; et rien ne nous persuadera, encore aujourd'hui, que nos hôtes de la Franz-Josef-Kaserne aient vu autrement qu'avec tristesse une alliance conclue par la seule politique, en dehors des aspirations de l'armée et du peuple autrichiens.

Quoi qu'il en soit des véritables sentiments actuels des anciens vaincus de Kœniggraetz, il est certain que, s'ils ont la mémoire courte, nous l'avons, nous, un peu plus longue et que, aussi longtemps que subsistera chez nous *l'année de la guerre*, nous ne cesserons jamais de voir dans nos adversaires de Gravelotte et de Saint-Privat des ennemis avec lesquels notre dernier compte n'est pas réglé. Nous disons cela sans forfanterie, sans prévoir l'issue d'une lutte nouvelle, en déclarant seulement, avec le sentiment national, que tant que l'Alsace et la Lorraine ne seront point redevenues françaises, un abîme nous séparera de la nation allemande.

Il y aura vingt et un ans dans quelques mois que la guerre franco-allemande aura été un fait accompli, et rien ne marque mieux que la France songe encore avec un immense intérêt aux péripéties sanglantes de cette année mémorable que la curiosité éveillée dans notre pays par le livre posthume du maréchal de Moltke sur la campagne de 1870 [1].

Ç'aura été une grosse déception pour bien des gens, que cette publication dans laquelle on pouvait espérer trouver une explication à bien des points obscurs de cette lutte acharnée et qui demeure, en général, un résumé d'évènements brutalement analysés, à peine semé çà et là de quelques observations personnelles. Mais, le maréchal de Moltke, qui a cependant écrit plus d'un ouvrage où il a consigné ses impressions intimes, estimait, dit-on, que les Mémoires constituent une manière erronée d'écrire l'histoire, qu'ils sont bons seulement « à satisfaire la vanité de celui qui les écrit », et qu'ils ne servent le plus souvent « qu'à donner une fausse idée des grands faits historiques ».

Sans doute, les Mémoires écrits par un particulier ou par un homme intéressé à dissimuler la vérité peuvent présenter cet inconvénient : mais quel intérêt pouvait avoir le maréchal de Moltke à ne pas dire la vérité sur la guerre de 1870, quand cette

[1] *Guerre de* 1870, par le maréchal de Moltke. Paris, Le Soudier.

campagne, dans sa majeure partie, fait honneur à son talent d'organisateur et d'exécuteur? Au point de vue des détails, de l'idée maîtresse qui avait présidé à la conduite des opérations, n'avait-il rien d'instructif, d'intéressant, rien surtout d'inédit à nous apprendre? Nous ne le croyons point. Sans doute, le récit publié sous la direction du maître par la section historique du grand état-major prussien nous a donné sur la guerre franco-allemande des détails minutieux qui souvent même tombent dans la prolixité, mais n'y avait-il pas autre chose à dire? Est-ce que de nombreux évènements n'auraient pas gagné à être analysés, éclaircis, expliqués par celui qui les avait conçus et prémédités? Qui voudrait le nier?

A un autre point de vue, on eût aimé voir juger par le maréchal bien des personnalités qui jouèrent, dans ce drame à grand spectacle, un rôle plus ou moins en vue. Sous ce rapport, le chef d'état-major de l'armée prussienne aurait eu peut-être plus d'une critique à formuler, et c'est sans doute pour cette raison qu'il a préféré s'abstenir. « La loyauté et l'amour de la patrie, disait-il à son fils, à ce sujet, en 1888, nous imposent l'obligation de ne pas détruire certains prestiges dont les victoires de nos armées ont revêtu telle ou telle personnalité. »

Tel qu'il est, cependant, l'ouvrage posthume du maréchal sera lu avec fruit par quiconque voudra se faire une idée précise des procédés stratégiques et tactiques, de la façon de conduire une guerre à la fin du dix-neuvième siècle. Tout sobre que soit ce récit, si peu personnel qu'il demeure, les enseignements qu'on peut y glaner sont de ceux dont on ne peut faire fi venant d'un homme qui avait tant appris, émanant d'un professeur qui dans sa longue carrière avait formé une si nombreuse pépinière d'élèves devenus maîtres à leur tour.

Et pour commencer par les hommes d'État, nous dirons que les nôtres feront bien de méditer cette maxime que nous trouvons en tête du livre et suivant laquelle le parlementarisme constituera désormais le plus grand danger pour le maintien de la paix. « La résolution si grave de déclarer la guerre sera prise plus facilement par une assemblée où la responsabilité pleine et entière des mesures votées n'incombera pas à tel ou tel de ses membres que par un homme seul, quelque haut placé qu'il puisse être, et l'on trouvera plus souvent un chef d'État pacifique qu'une représentation nationale uniquement composée de sages. »

Quel homme dégagé de tout parti pris ne sentira la vérité d'une telle appréciation?

La préparation de la guerre de 1870 par l'Allemagne est encore

un chapitre dont l'intérêt n'a pas diminué. On verra dans cette page que depuis longtemps et spécialement depuis l'exclusion de l'Autriche de la Confédération germanique, chaque année la mobilisation de la Confédération du Nord avait été élaborée et adaptée à la situation du moment. Toutes les dispositions la concernant avaient été prises en commun par le ministère de la guerre et le grand état-major. Toutes les autorités militaires et civiles avaient été tenues au courant de choses qu'il importait qu'elles sussent. De plus, les chefs d'état-major du Sud étaient venus à Berlin et, dans des conversations intimes, avaient réglé la plupart des points essentiels. Il était entendu, par exemple, que le Sud, pour la défense de tel ou tel secteur, — de la Forêt noire, pour n'en citer qu'un seul, — ne pourrait compter sur l'assistance de la Prusse, qu'au contraire l'Allemagne du Sud se protégerait le mieux en opérant offensivement en Alsace depuis le cours moyen du Rhin, cette offensive étant vigoureusement soutenue par le gros des forces allemandes concentré au nord de cette région.

« Du moment que l'entente s'était faite, écrit le maréchal, on put prendre les dispositions qu'elle rendait nécessaires. Pour tous les corps, on élabora le plan de transports et les tableaux de marche : on fixa à chacun d'eux le lieu d'embarquement, le jour et l'heure du départ, la durée du voyage, les stations-haltes et le point de débarquement. Dans les régions où devait avoir lieu la concentration, les cantonnements étaient nettement délimités par corps d'armée et divisions; l'on avait en outre préparé l'établissement de magasins. Aussi quand la guerre éclata, il suffit que le roi signât un ordre pour que cette vaste mobilisation suivît son cours sans que rien vînt l'entraver. On n'eut pas besoin de modifier en quoi que ce fût les dispositions qu'on avait prises : on n'eut qu'à exécuter ce qui avait été mûrement pesé et préparé d'avance. »

Disons ici en passant que notre grand état-major s'est réglé depuis vingt ans d'après un exemple aussi bon à imiter et que sous ce rapport nous n'avons plus rien à envier à nos ennemis; mais aujourd'hui, il ne suffit plus d'imiter complètement un adversaire qui a su mettre à profit les vingt dernières années pour perfectionner encore les rouages de la machine compliquée qui fonctionnaient déjà si bien en 1870. C'est à le surpasser désormais que nous devons tendre, et il nous sera prudent dans cet ordre d'idées d'adopter la maxime des anciens d'après laquelle « rien n'est fait, tant qu'il reste quelque chose à faire ».

A propos du plan de campagne, de la direction même des opérations, une page bien intéressante est celle dans laquelle le maréchal insiste sur l'inanité des thèmes trop longtemps arrêtés à l'avance.

Nous avions jadis en France une tendance à ne rien arrêter du tout et à appliquer d'une façon trop absolue le principe du « débrouillez-vous »; mais depuis que la guerre de 1870 nous a démontré d'une façon péremptoire combien était dangereuse la maxime d'attendre le vent pour *apprendre* à déployer la voile, nous sommes tombés dans l'excès contraire. Une réglementation extrême, intense, est aujourd'hui à l'ordre du jour, et si cette réglementation était admise comme principe dans les hautes sphères de l'état-major, elle constituerait assurément un danger. La façon dont le maréchal de Moltke prépara en 1870 le plan d'opérations est sous ce rapport des plus instructifs.

Le plan de campagne soumis au roi Guillaume par le chef du grand état-major et approuvé par le souverain visait dès le début la conquête de notre capitale. Sur le parcours de la frontière à Paris, les forces allemandes devaient tendre le plus possible à isoler nos armées du midi de la France, offrant d'abondantes ressources, et à les refouler dans les régions septentrionales en arrière de Paris, bien moins étendues. Mais l'idée maîtresse était qu'il fallait « attaquer l'ennemi, sans tarder, où qu'on le rencontrât, et tenir les forces massées de telle sorte qu'on pût l'attaquer en disposant de la supériorité numérique ». Les dispositions à l'aide desquelles il atteindrait ce but, le maréchal se réservait de les prendre sur les lieux; seule la première marche en avant jusqu'à la frontière avait été réglée dans ses moindres détails. « C'est en effet une erreur de croire, ajoute ici de Moltke, qu'il soit possible d'établir longtemps à l'avance un plan de campagne et de pouvoir le suivre point pour point, du commencement à la fin. »

L'incurie qui, de notre part, avait présidé à toute préparation, aussi bien au point de vue de la mobilisation qu'à celui de la direction des opérations, est rappelé dans l'ouvrage du maréchal avec une sobriété qui n'est pas sans malice. Ce n'est jamais avec intention qu'un borgne rappellera qu'il a été roi seulement au pays des aveugles; or, aveugles, nous l'étions des deux yeux, quand notre adversaire était extrêmement clairvoyant.

Le chef du grand état-major passe sommairement sur les débuts de la guerre; se bornant à un récit succinct des évènements dont la relation détaillée nous a été donnée par la section historique, il laisse seulement tomber çà et là de sa plume, soit au point de vue politique, soit au point de vue stratégique ou tactique, des réflexions bonnes à retenir.

Après avoir nié que la bataille de Forbach (Spicheren), engagée sans ordre par la 14e division allemande, ait contrecarré les plans du grand état-major, le maréchal avoue que l'engagement n'avait

pas été prévu; mais il a soin d'ajouter que « rarement une victoire tactique ne cadrera pas avec le plan stratégique ». Effectivement, cette rencontre livrée en dehors du commandement fit prendre à l'armée allemande le contact avec la portion principale de l'armée française; désormais donc le généralissime prussien possédait la base nécessaire pour prendre ses résolutions ultérieures. Comment eût-il pu s'en plaindre?

Le maréchal en vient ensuite à la conversion à droite de l'armée alliée devant Metz, mouvement dont nous avons eu jadis à nous occuper ici même et dont nous avons critiqué la témérité [1].

Ce mouvement, qui par les suites que pouvait avoir son insuccès ou sa réussite demeurera la grande pensée stratégique de la guerre de 1870, a généralement mérité les éloges des gens pour lesquels le succès est le grand criterium où se jaugent les actions humaines. Quant à nous, qui jugeons les faits au point de vue des principes, nous avons déjà dit combien la conduite du maréchal allemand nous avait paru hasardée en la circonstance et combien peu elle pourrait être citée comme un exemple à suivre dans les guerres à venir. C'est donc pour nous une satisfaction de voir le chef du grand état-major reconnaître lui-même aujourd'hui sa témérité et, sans l'expliquer ni l'excuser, en faire ressortir les inconvénients.

On se rappelle les évènements. Après les débuts de la guerre, après les batailles de Frœschviller (Wœrth) et de Forbach (Spicheren), les armées allemandes, qui se dirigeaient, dans le principe, du nord-est vers le sud-ouest, se déploient presque parallèlement aux Vosges, puis se rabattent vers la droite, pour se rejeter vers Metz et couper de Paris l'armée du maréchal Bazaine.

Dans ce mouvement, les armées allemandes allaient se placer entre Paris et l'armée du Rhin, abandonnant de gaieté de cœur leur ligne d'opérations et, qui plus est, leurs communications, s'exposant ainsi, en cas d'échec, à un désastre irrémédiable.

Qui pouvait autoriser le grand état-major allemand à une tentative plus qu'audacieuse, téméraire? Rien assurément, car le maréchal avoue qu'au début du mouvement il ignorait totalement les intentions de l'état-major français. La cavalerie allemande avait même signalé des masses considérables de troupes campées sous la tente autour de Metz et, de ce fait, dit le chef du grand état-major, on pouvait conclure que l'adversaire s'était concentré soit pour battre en retraite, soit, et tout aussi bien, pour se jeter, par une vigoureuse offensive, sur l'aile droite de l'armée ennemie.

Et plus bas il ajoute que si l'étrange inaction de notre armée

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 août 1886.

et les rapports fournis par les divisions de cavalerie allemandes permettaient d'admettre que nous ne tiendrions pas devant Metz, « il n'était pas impossible, d'un autre côté, que le maréchal Bazaine se jetât, avec ses deux cents bataillons, sur la première armée qu'il avait directement devant lui. »

Ainsi, le maréchal de Moltke jugeait possible une attaque du maréchal Bazaine, il devait la prévoir, il était impossible qu'il ne la prévît pas, car elle était probable et avec tout autre que le généralissime français, elle se fût immanquablement produite. Dès lors, était-il raisonnable, était-ce le fait d'un véritable homme de guerre de jouer un jeu aussi dangereux, un jeu qui eût pu vouer à une perte irrémédiable l'armée allemande toute entière? Nous ne le pensons pas.

Nous le pensons d'autant moins qu'avec sa grande expérience du maniement des armées, le généralissime allemand se rendait un compte parfaitement exact du péril auquel il s'exposait. « Il se présentait, dit-il, ce cas fort rare que, par suite de notre mouvement tournant, les deux adversaires allaient combattre sur un front interverti, — chacun d'eux faisant front à sa base d'opérations au lieu de s'y appuyer — et renonçant pour le moment à la ligne des communications. *Dans de telles conditions, les conséquences de la victoire ou de la défaite devaient avoir une portée incalculable.* »

Que penser d'un chef d'armée qui accepte, sans que rien l'y contraigne, de tels aléas? Napoléon a dit, il est vrai, « que c'est une des manœuvres les plus habiles de l'art de la guerre, de savoir changer sa ligne d'opérations », mais il a eu soin d'ajouter comme puissant correctif à son premier membre de phrase : *quand on y est autorisé par les circonstances.*

Or, non seulement les circonstances n'autorisaient pas le maréchal de Moltke à abandonner sa ligne d'opérations et ses communications, mais elles le lui interdisaient d'une façon absolue, puisque tout lui faisait prévoir qu'il allait être attaqué s'il se hasardait à les abandonner. Dès lors comment qualifier son mouvement autour de Metz? L'appelle qui veut une manœuvre savante, nous la qualifierons, nous, de témérité imprudente et illogique, et nous la jugerons sévèrement au point de vue de la science militaire : elle ne saurait faire honneur à qui l'a conçue. Prétendre qu'à la guerre une faute qui a réussi n'est plus une faute, que le succès pallie les errements de principe, nous semble une façon de juger absolument condamnable. La science militaire a des lois formelles qu'une exception ne saurait infirmer : en dehors de ces principes, on fait — ce que de Moltke reprochait à Gambetta — du dilettantisme militaire, mais on ne fait pas de la stratégie; on réussit quelquefois,

mais on ne réussit pas à coup sûr. Ce n'est certainement pas de cette façon que Turenne et Napoléon comprenaient la guerre.

Le récit des trois grandes journées autour de Metz (Borny, Rezonville, Saint-Privat) nous donne la preuve évidente qu'avec un chef plus audacieux, plus clairvoyant, peut-être plus honnête, l'armée française, en dépit de son organisation défectueuse, de son matériel restreint et impuissant, de ses effectifs insuffisants eût été en situation de ressaisir la victoire. Ainsi le maréchal de Moltke avoue que le 16 à la fin de la journée, le soir de Rezonville, « les forces des troupes allemandes étaient épuisées, qu'elles manquaient de munitions, que les chevaux, sellés depuis quinze heures, étaient affamés et exténués, qu'une partie des batteries ne pouvait plus avancer qu'au pas et que le corps le plus rapproché, sur la rive gauche de la Moselle, le 13e, était éloigné de plus d'une journée de marche. »

Que fût-il advenu, dans de telles conditions, si le maréchal Bazaine, avec une armée pour cette fois supérieure en nombre, avait pris l'offensive le 17 au matin? De l'aveu même du grand état-major prussien, c'était pour l'armée allemande la défaite, plus que la défaite, la débandade et la déroute. Mais malheureusement pour nous le généralissime français était au-dessous de sa tâche, l'homme que, dans la séance du 9 août 1870 au Corps législatif, M. Jules Favre préconisait comme le seul capable de diriger nos armées, était inférieur à la plupart de ses lieutenants; il ne comprit pas un seul jour ce que lui commandaient la situation et les fautes de l'ennemi; peut-être ne le voulut-il pas comprendre! Il existe, à cet égard, une page particulièrement à lire dans l'ouvrage du maréchal de Moltke, une page dans laquelle l'écrivain allemand, cédant à l'évidence des faits, s'est un peu départi de la réserve dans laquelle il s'est renfermé à propos des acteurs principaux de la guerre de 1870. Ce nouveau jugement pèsera lourdement sur la mémoire du maréchal Bazaine.

« Le maréchal Bazaine, écrit de Moltke à propos de la bataille de Rezonville (16 août), s'il avait voulu rendre possible la retraite sur Verdun, eût dû prendre l'offensive et se débarrasser des corps prussiens qu'il avait directement devant lui. Pourquoi n'a-t-il pas agi de la sorte? *Il n'est pas facile de s'en rendre compte, en ne considérant que les raisons purement militaires.* Il lui était pourtant aisé de constater avec une certitude absolue qu'une partie seulement des forces allemandes et très probablement une partie peu considérable pouvait, dès maintenant, se trouver sur la rive gauche de la Moselle et quand, dans le courant de la journée, leurs divisions restées en arrière près de Metz se furent à leur tour portées

en avant, les Français disposaient d'une supériorité numérique triple ou quadruple. Mais il semblerait que le maréchal ait obéi à une pensée unique, qui était de ne pas permettre à l'ennemi de l'isoler de Metz; aussi se préoccupa-t-il presque exclusivement de son aile gauche. Il y envoyait sans cesse de nouveaux renforts, si bien qu'il finit par entasser toute la garde impériale et une partie du 6e corps en face du bois des Ognons, d'où aucune attaque ne fut dirigée contre lui. *On est tenté d'admettre que c'étaient des raisons exclusivement politiques qui, dès ce jour, amenèrent le maréchal Bazaine à prendre la résolution de ne pas s'éloigner de Metz.* »

Le maréchal Bazaine une fois enfermé dans Metz, l'armée allemande se dirige sur Paris, et c'est au milieu de ce mouvement qu'elle apprend la marche du maréchal Mac-Mahon vers le nord.

Si nous avons critiqué le mouvement autour de Metz, force nous est de reconnaître que dans le changement de front de l'armée allemande abandonnant la direction du nord-ouest pour aller au nord à la poursuite de l'armée de Châlons, tout est à louer, à étudier, à imiter.

« C'est toujours une chose scabreuse, écrit le maréchal de Moltke, à propos de ce dernier mouvement, d'abandonner, sans qu'il y ait nécessité absolue, un plan mûrement pesé, auquel on s'est arrêté pour en adopter un autre dont on n'a pas eu le temps de préparer l'exécution.

« Changer complètement la direction de marche sur de simples bruits et des nouvelles qui, peut-être, seraient controuvées, c'eût été là une mesure que rien ne justifiait. Il en serait forcément résulté bien des difficultés; les dispositions prises pour le ravitaillement et l'envoi des réserves se seraient trouvées dérangées; les troupes, se voyant condamnées à des marches inutiles, eussent pu avoir moins de confiance dans les hommes placés à la tête de l'armée. »

L'état-major allemand, qui n'avait encore que des renseignements vagues sur la marche de l'armée française, agit donc avec une circonspection dont il n'avait pas fait preuve en avant de Metz : on résolut d'obliquer un peu à droite, légèrement, et au lieu de marcher sur Châlons on prit Reims pour objectif.

« A la guerre, dit encore le maréchal prussien, il faut bien souvent établir ses combinaisons sur des probabilités, et l'hypothèse qu'on doit toujours accueillir est que, de toutes les mesures, l'ennemi prendra la plus juste. (Voilà qui est bien peu en concordance avec le mouvement de Metz.) — Or, on ne pouvait guère admettre que la mesure qu'adopteraient les Français serait de découvrir Paris et

de marcher sur Metz en longeant la frontière belge. Cette détermination était étrange, voire même aventureuse, et pourtant il était possible qu'on la prît. Aussi le chef du grand état-major allemand élabora-t-il le 25 septembre à midi, pour parer à toutes les éventualités, un tableau de marche, d'après lequel les trois corps de l'armée de la Meuse et les deux corps bavarois qui se trouvaient le plus près d'elle pussent être concentrés en trois jours de marche peu considérables, aux environs de Damvillers, sur la rive droite de la Meuse... Ce tableau de marche allait bien vite être mis à exécution. Dans le courant de l'après-midi déjà, de nouveaux renseignements parvinrent à l'état-major. *Les journaux divulguaient le grand secret;* ils communiquaient des discours fort violents tenus au Corps législatif; un orateur, entr'autres, disait que « le général qui abandonnerait son frère d'armes serait maudit de la patrie ». On déclarait que ce serait une honte pour la nation française de laisser sans secours le brave Bazaine et, étant donné le pouvoir qu'exercent les belles phrases en France, on pouvait fort bien admettre que les considérations politiques primeraient les militaires. Un télégramme expédié de Londres au grand quartier général donnait cette phrase du *Temps :* « Mac-Mahon a pris la résolution soudaine de courir au secours de Bazaine, quoique, en renonçant à marcher sur Paris, il compromette la sécurité de la France. »

Dans la soirée du même jour, les ordres pour la conversion furent signés par le roi, et l'exécution du mouvement commença immédiatement.

On sait par quelle lamentable catastrophe finit le plan, non sans mérite, du général de Palikao : nous ne reviendrons pas sur ce sujet douloureux. Qu'il nous suffise de dire qu'il n'y aura jamais de pénalité assez sévère pour réprimer les intempérances de langage et les divulgations de la presse en un temps où le salut de la patrie dépend, comme il dépendit ici, d'une indiscrétion. Si *le Temps*, et un journal que ne signale pas le maréchal de Moltke, *la Liberté*, n'avaient pas publié l'information qui fut adressée de Londres au quartier général allemand, la conversion à droite de l'armée alliée ne se serait faite vraisemblablement que deux ou trois jours plus tard. Or quarante-huit heures de répit suffisaient au maréchal de Mac-Mahon pour atteindre Montmédy et gagner Metz. La jonction des deux maréchaux mettait l'armée allemande coupée de sa base, coupée de sa ligne d'opérations, dans la situation la plus critique; c'était peut-être la victoire finale, en tous cas, c'était à la fois Sedan et Metz évités.

Après Sedan finit la première partie de la guerre, la plus intéressante et, au point de vue militaire, de beaucoup la plus instruc-

tive. Il est cependant curieux encore, au sujet du blocus de Metz, de voir ce que de Moltke écrit, une fois de plus, à propos du maréchal Bazaine. Ici, comme plus haut, la page est à lire toute entière. Après avoir estimé qu'on ne peut voir dans la tentative de sortie du 26 août autre chose qu'un simulacre, l'écrivain allemand s'exprime en ces termes :

« La conduite du maréchal Bazaine lui était dictée, non seulement par des considérations militaires, mais encore par des raisons politiques; *cela est hors de doute*, mais il est permis de se demander s'il pouvait agir autrement en présence du désarroi où était alors la France. Il ressort de la correspondance dont nous venons de donner des extraits, comme de la conduite qu'il tint dans les batailles sous Metz, qu'il tenait absolument à ne pas s'éloigner de cette place. A l'abri de ses remparts, il pouvait garder intactes des forces considérables jusqu'au moment où il jugerait à propos d'intervenir. Placé à la tête de la seule armée française qui n'eût pas été détruite, il pouvait acquérir une autorité telle qu'il n'eût point eu son égal dans le pays. Forcer ce cercle en engageant la lutte avec l'ennemi, c'eût été, même en cas de réussite, affaiblir considérablement son armée, et le maréchal pouvait, en mettant les choses au mieux, admettre que, étant détenteur de l'autorité, il serait à même d'offrir à l'adversaire des conditions qui détermineraient celui-ci à lui livrer passage. En effet, lorsqu'on en viendrait à faire la paix, les militaires et les diplomates allemands seraient bien obligés de se demander quel était le pouvoir, en France, avec lequel, l'Empire une fois renversé, on pourrait négocier et qui serait assez fort pour offrir la garantie nécessaire que les engagements pris seraient tenus. Que le maréchal, si ses visées s'étaient réalisées, n'eût pas sauvegardé les intérêts de la France, rien ne le prouve ni ne le fait supposer. Mais bientôt, il se forma à Paris un groupe d'hommes qui, sans consulter la nation, se constituèrent en gouvernement de leur propre autorité et prirent en main la direction des affaires. Vis-à-vis de ces hommes, le maréchal pouvait certes, en s'appuyant sur son armée, se poser en rival, voire même en ennemi; il pouvait, — et c'était là son crime aux yeux du gouvernement de Paris, rétablir l'autorité de l'empereur auquel il avait juré fidélité. Nous n'examinerons pas si, en agissant de la sorte, il n'eût pas évité au pays de longues souffrances et d'énormes sacrifices. Si, dans la suite, on l'accusa de trahison, cela vient de ce qu'il faut, à tout prix, « un traître » à la vanité française pour expliquer les défaites essuyées par la nation. »

On s'étonnera sans doute de voir un militaire parler en ces termes d'un soldat dont la conduite fut guidée, — le général

allemand l'avoue explicitement, — uniquement par des raisons politiques; d'un général en chef qui livra à l'ennemi, sans combattre, une armée de cent mille combattants et la première place forte de son pays.

Hélas! non; la culpabilité du maréchal Bazaine, en tant que militaire, est malheureusement trop certaine; ce n'est point une victime offerte à la vanité de la nation, et nous ajouterons : tant pis, car mieux vaudrait dans notre histoire nationale une victime qu'un criminel de plus.

La vérité est que les Allemands n'avoueront pas qu'ils ne seraient sans doute jamais venus à bout par la force de l'armée de Metz et que, si la France avait disposé de cette armée, elle se fût peut-être ressaisie, en dépit des échecs du début de la guerre, malgré le désastre de Sedan. Quand on considère la lutte soutenue par les armées de province pendant les derniers mois de 1870 et les premiers de 1871, quand on voit les résultats obtenus par des généraux, la plupart improvisés en tant que commandants en chef, par les La Motte-Rouge, les d'Aurelles, les Chanzy, qui eurent à lutter moins peut-être contre l'ennemi que contre la faiblesse de leurs moyens et l'ignorance des ministres qui avaient la prétention de les diriger, on a le droit de se demander, on hésite à dire ce qu'eût été la campagne d'hiver si, au lieu de troupes improvisées, nous avions pu disposer des cent mille hommes du maréchal Bazaine, formant en tant qu'états-majors et combattants la seule armée aguerrie dont ait disposé la France dans cette désastreuse campagne. De telles troupes, encadrant les quatre ou cinq cent mille hommes de fraîche levée qu'on put armer en province, eussent, sans doute, constitué une armée dont on eût pu beaucoup attendre. Il n'est pas déraisonnable de l'avancer.

Nous n'insisterons pas davantage, pas plus que le maréchal de Moltke, sur cette question mystérieuse de Metz, et, continuant à feuilleter l'ouvrage du général allemand, nous arriverons au jugement formulé par le militaire et l'écrivain sur les hommes qui, chez nous, organisèrent la défense nationale en province. Il est également intéressant et instructif.

« Gambetta, dit Moltke, devint ministre de la guerre et assuma, comme tel et d'après le système français, la direction des opérations. D'ailleurs, il n'aurait pas pu confier à un autre le commandement suprême; en république, un général victorieux eût été immédiatement proclamé dictateur à sa place. Sous ses ordres travaillait, à la façon d'un chef d'état-major général, M. de Freycinet, un autre civil. Certes, la direction énergique, mais trahissant le dilettante, que Gambetta imprima à la guerre, a coûté cher à la France;

il demeura incapable de diriger les troupes qu'il réussit à créer d'après un plan clairement conçu; il faut reconnaître cependant la ténacité inébranlable et l'énergie rare avec laquelle il sut armer la nation toute entière... Quoi qu'il en soit, les hommes placés à la tête de l'armée allemande eurent à vaincre, de ce chef, de grandes difficultés. »

Cette dernière phrase en dit plus long qu'elle n'en a l'air.

Elle montre que le mépris qu'affectèrent les armées allemandes pour nos troupes de mobiles leur fut inspiré moins par un sentiment véritable de dédain que par le dépit de voir quelques milliers de volontaires inexpérimentés, de jeunes soldats à peine exercés, tenir tête pendant six mois aux vieilles bandes allemandes, retarder la conclusion de la paix et contraindre, en somme, l'ennemi à constater la virilité d'un pays qu'il avait estimé incapable d'énergie, d'endurance et de grandeur d'âme dans la défaite.

A propos du siège de Paris, une page bien *allemande* est celle dans laquelle le maréchal s'excuse de n'avoir pas bombardé plus tôt la capitale du monde civilisé.

Certaines bonnes âmes avaient eu jusqu'ici la faiblesse de penser que le prince de Bismarck, amené, par un de ces revirements chers à la fortune, à assiéger cette même cité où quatre années auparavant il avait reçu une fastueuse hospitalité, avait hésité longtemps à lancer ses projectiles sur ces palais qui l'avaient abrité, sur ces musées qu'il avait admirés, sur ces églises où il avait fait semblant de prier. Il n'en est rien. Le livre du maréchal de Moltke nous enlève toute illusion à ce sujet. Si Paris n'a pas été bombardé le premier jour, on ne saurait s'en prendre raisonnablement ni au gouvernement ni à l'état-major prussiens. Il n'y a eu en rien de leur faute. Ceux qui prétendent le contraire sont des gens malintentionnés, des dénigreurs de parti pris qui n'ont pas tenu compte, dans leur critique, des difficultés qu'entraînait cette mesure.

Et sur ce, le maréchal, avec une bonhomie qui serait charmante si elle n'était féroce, nous énumère complaisamment les raisons matérielles qui, seules, l'ont empêché de bombarder Paris le jour de l'investissement. A cette date, l'armée allemande n'avait à sa disposition qu'une seule voie ferrée française, et cette voie, en outre qu'elle était encombrée de convois d'hommes et de ravitaillements, était encore coupée à Toul et interceptée au tunnel de Nanteuil, détruit de fond en comble. En admettant qu'on eût pu amener le matériel de siège en chemin de fer jusqu'à Nanteuil, comment l'aurait-on conduit de ce point devant Paris, par les voies ordinaires, alors qu'il eût fallu, uniquement pour le transport de 300 pièces approvisionnées seulement à 500 coups, 4500 charrettes

à 4 roues et 10 000 chevaux. Force nous est donc de pardonner à l'état-major allemand de n'avoir pas causé dans Paris plus de ruines qu'il ne l'a fait : s'il n'est pas arrivé à un résultat plus complet ce n'est pas la bonne volonté qui lui a manqué.

Au point de vue tactique proprement dit, les observations qu'on peut lire dans l'ouvrage du maréchal de Moltke sont rares mais précieuses. Que penser par exemple de la possibilité future des charges de cavalerie sur le champ de bataille, avec des infanteries armées du Mannlicher ou du Lebel, quand on voit l'infanterie prussienne, avec son vieux fusil Dreyse, obtenir les résultats qui furent constatés à la charge de Morsbronn, le 6 août.

« C'est à ce moment, écrit le maréchal à propos de cette charge légendaire, que malgré la configuration la plus désavantageuse qu'il soit possible d'imaginer, deux régiments de cuirassiers et un de lanciers de la brigade Michel se précipitèrent sur l'infanterie allemande, qui était précisément en train d'exécuter une conversion à droite près de Morsbronn. Les Français chargèrent avec la plus grande intrépidité, mais le 32e régiment d'infanterie, *sans chercher à s'abriter* derrière les couverts qu'offrait le terrain, *resta déployé en tirailleurs* et reçut cette masse de plus de 1000 chevaux qui s'avançait comme un ouragan par une fusillade qui fit subir des pertes énormes aux cuirassiers en particulier. »

L'héroïsme et l'inutilité des efforts de la cavalerie sont constatés à diverses reprises dans l'ouvrage du maréchal de Moltke, évidemment avec intention ; c'est le glas d'une arme qui vraisemblablement n'apparaîtra plus que rarement sur le champ de bataille, mais qui s'en console sachant le rôle infiniment plus vaste et tout aussi glorieux que lui réserve l'exploration, et la lutte de cavalerie contre cavalerie, en avant des armées.

Egalement à noter cette maxime formulée à propos du siège de Paris : qu'il sera désormais absolument impossible de procéder à l'attaque d'une grande place de guerre située à l'intérieur d'un pays, tant qu'on ne se sera pas rendu maître des voies ferrées ou fluviales qui y mènent.

A lire aussi, spécialement par les militaires, la page qui termine la relation de la bataille de Saint-Quentin et dans laquelle le maréchal de Moltke paraît chercher à excuser le général de Goeben de n'avoir point entamé la poursuite.

A ce propos, les difficultés qui naîtront sur les champs de bataille de l'avenir du mélange des unités sont expliquées là d'une façon frappante : elles appellent la méditation des officiers qui aiment à réfléchir sur les problèmes nouveaux dont la solution peut se présenter à la guerre.

Nous n'irons pas plus loin dans l'analyse d'un livre qui malgré sa concision et sa sècheresse relative n'en est pas moins plein d'enseignements.

En somme, on tirera de sa lecture cette conviction qu'en 1870, malgré l'absence de tout plan préventif, en dépit de notre mauvaise organisation, de notre artillerie inférieure, de notre intendance inexpérimentée, de notre état-major mal préparé, nous fûmes plusieurs fois à deux doigts de ressaisir la victoire.

Or, une telle constatation emporte avec elle cette conclusion, qu'aujourd'hui, en 1892, avec un état-major général bien au courant des procédés stratégiques et tactiques de l'ennemi, avec un plan de mobilisation depuis longtemps arrêté et minutieusement tenu chaque année au courant des formations nouvelles et des nécessités du moment, avec une loi militaire qui nous donne trois millions de soldats bien amalgamés dans des formations de première et de deuxième ligne organisées longtemps à l'avance, avec un fusil égal, au moins, à celui de l'ennemi, avec une artillerie supérieure, une cavalerie sensiblement égale, une infanterie bien instruite et manœuvrière, avec des chemins de fer nombreux et militairement organisés, avec un service des étapes et un service de l'arrière judicieusement constitués, avec une intendance habituée à la réquisition, avec des places fortes bien armées et bien approvisionnées, enfin, et pour tout dire en un mot, avec une organisation militaire égale en tout à celle de l'ennemi, nous pouvons sans forfanterie regarder l'avenir avec un certain calme.

Sans doute une grande cause d'infériorité est la faiblesse de notre organisation politique et la multiplicité des partis comparées à l'unité politique et à l'homogénéité monarchique de l'Allemagne; mais on est en droit d'espérer, sous ce rapport, que le jour de la lutte verrait se terminer toutes les dissidences; en tous cas, les monarchistes, suivant en cela l'exemple de leurs princes, ont montré déjà que, lorsqu'il s'agit du salut de la patrie, ils savent oublier leurs griefs et qu'ils ne s'inquiètent pas même de connaître le nom de leurs gouvernants.

Ce n'est, certes, point de ce côté que viendront les embarras.

Ayons donc confiance dans l'avenir : travaillons sans relâche comme il convient à des gens qui ne veulent pas provoquer et qui savent attendre patiemment que Dieu dispose. Rappelons-nous seulement que Rossbach a mené la Prusse à Iéna et que Iéna l'a conduite à Sedan.

Arthur DE GANNIERS.

LA COMÉDIE DES CHAMPS

PREMIÈRE PARTIE

COMMENT JE DEVINS RURAL

I

JE QUITTE PARIS POUR DEVENIR MILLIONNAIRE

Nous quittons notre cinquième étage. Clothilde passe devant moi, d'un air altier. Elle est vraiment jolie, ma sœur Clothilde! svelte, élégante, flexible, leste comme une déesse de Virgile et aisée comme une duchesse du dix-huitième siècle. Mais que Dieu donne une calvitie précoce au pesant animal de danseur qui lui a dit pour la première fois qu'elle est le type exquis de la Parisienne!

Le deuil lui va très bien, et à... moi aussi! car c'est le deuil d'un cousin au septième degré, que je n'avais jamais vu et qui nous laisse une propriété fort ronde, ronde jusqu'à l'obésité.

Nous descendons nos cinq étages. Mme Limouzin, notre concierge, rotonde et majestueuse, nous fait la révérence, dont elle nous a sevrés depuis trois ans que nous sommes montés du premier étage jusque sous le toit.

Clothilde lui tourne le dos avec dédain. Elle n'a pas l'ombre de goût pour la diplomatie. J'ai vainement essayé de lui en chanter les beautés. Moi, je suis plus majestueux que Mme Limouzin. Elle est entourée de tous les notables du rez-de-chaussée, du pâtissier, du marchand de vin, de la couturière, et autres aristocrates qui constituent le salon de la portière. Le menu peuple des marmitons se tient au bas de l'escalier. Chacun veut voir le départ de M. et Mlle Huriel, qui, après avoir été riches, puis pauvres, viennent d'hériter de 3 millions. J'ai dédaigné de rectifier leurs chiffres. Mais je veux bien dire aux honnêtes gens que cette somme est peut-être exagérée.

Je sors de ma poche avec ostentation, pour éblouir cette assemblée et écraser Mme Limouzin, 2 louis d'or, 2! Je les fais glisser l'un sur l'autre, afin qu'il n'y ait pas de doute. La figure de Mme Limouzin se détend complètement, une dent jaune sort de ses lèvres flasques; elle sourit, elle est hideuse.

— M. Lecan, mon architecte, dis-je d'un ton froid, s'entendra avec celui du propriétaire pour les réparations de l'appartement, que je garde d'ailleurs encore pendant six mois, comme pied-à-terre.

— Un pied-à-terre au cinquième, murmure un souffle charmant.

C'est la voix de Clothilde, railleuse, amère.

— Je vous prie de renvoyer nos lettres, nos cartes, au manoir de Sainte-Godeleine, canton d'Etaples, arrondissement de Montreuil.

Et je donnai les 2 louis avec solennité. Le cocher retira sa casquette.

Clothilde avait déjà franchi la porte et elle était montée dans l'omnibus, sans attendre ma main. Je regardai la montagne de caisses qui surmontait cet omnibus.

— Les dix-sept y sont tous, bourgeois, me dit une voix riante.

Dix-sept colis! et nous devons revenir déménager!

L'omnibus partit. Si j'avais été un mari, j'eusse gardé la dignité de la corporation, mais je ne suis qu'un frère. Je m'approche de Clothilde. Moi, je m'appelle... je ne l'ai pas encore avoué... mais il faut que cela se sache un jour ou l'autre, je m'appelle Alfred... Je lui pris la main.

— Allons, mignonne, quitterons-nous cette maison où nous sommes nés, où nous avons perdu notre père et notre mère, où nous sommes restés sans autre bonheur que notre tendresse mutuelle, la quitterons-nous sans nous embrasser?

Il n'y a pas de meilleur cœur, plus généreux, plus sensible; mais elle est fière comme une infante de Castille. Elle laisse tomber quelques larmes, puis elle essuie ses yeux et repousse ma main.

— Vous avez triomphé, dit-elle avec colère.

Elle ne me tutoyait plus depuis trois semaines.

— Que vous faut-il de plus? Est-ce que je crie à la tyrannie? Est-ce que je me débats? Et n'êtes-vous pas toujours ridicule avec votre affectation de bonhomie, de simplicité, de philosophie et de franchise. Manoir! Aller loger dans un manoir! Il fallait cela pour achever de nous rendre risibles. Ne pouviez-vous pas dire château?

— Mais puisque cela s'appelle le manoir! D'ailleurs manoir est bien plus distingué, plus vénérable. Et je suis sûr que ton amie, Mlle Gerberoy, te dira que c'est mieux. Je veux bien la prendre pour juge et arbitre.

Elle fronça dédaigneusement ses mignonnes lèvres, d'un rose un

peu pâle et haussa les épaules avec mépris. Je mettais des faux poids dans la balance de Thémis : l'univers entier savait que Mlle Gerberoy était toujours de mon avis.

— Au moins, Clothilde, continuai-je avec ce sourire que je qualifiais de discret, qu'elle nommait goguenard et qui l'exaspérait, ce que nous avons perdu en lustre du côté du château, nous le regagnons bien du côté des millions. Tu as vu que, pour te plaire, je n'ai pas protesté lorsqu'on nous en a alloué 3 quand nous en avons à peine 2.

Elle se rejeta dans un coin avec colère et regarda la pluie qui tombait. C'était une grise et froide journée d'octobre.

— Paris est laid au possible, murmurai-je.

Elle ne répondit pas et garda la dignité sombre de la grandeur vaincue.

Nous arrivâmes sans autre parole. Seule, de tous nos anciens amis, Christine Gerberoy était à la gare. C'était une aimable personne aussi jolie que Clothilde, à ce qu'on disait; mais elle était, elle aussi, svelte, pâlissante, aux lèvres roses. Je goûtais peu « la Parisienne », la Parisienne rabotée et exsangue, remplaçant beaucoup de choses par la parole vive et diplômée. Je ne rêvais que couleurs fraîches et lèvres rouges. Clothilde s'était jetée dans ses bras en pleurant.

— Tu es sotte, ma chère, lui dit Mlle Christine en levant sur moi, avec une candeur parfaite, ses jolis yeux bruns, mi-parti hardis et timides, ah! oui, bien sotte de tant te désoler pour aller mener à la campagne une belle et grande vie de propriétaire.

— C'est une vie de fermière qu'il faut dire, murmura Clothilde en sanglotant très fort.

— Mille poules, cinq cents moutons, je ne sais combien de veaux, des nuées de pigeons qui ne sont pas dans des cages, et des jeunes filles larges, avec des tailles comme des cabanes et des coiffures si drôles! Ah! je voudrais bien être à ta place, ma pauvre Clothilde.

Oui, oui, j'entends bien et vous êtes vraiment la plus jolie et la plus vertueuse des esclaves de l'anémie, aimable Gerberoy. Mais... je m'en vais prendre deux premières pour la gare de Neufchâtel.

Et nous voici en chemin de fer. Enfin, *Evviva*, *Hurrah! Hip*, *hip*. Je pousse des clameurs de triomphe, en dedans de moi avec enthousiasme et un visage hypocritement flegmatique. J'étais convaincu que Clothilde casserait les vitres avant de quitter Paris.

Au fond de mon cœur, je l'excusais bien. Être la fille d'un ingénieur dont le nom est européen; avoir été élevée à Paris comme une fille de millionnaire; être admirée dans la Ville-Lumière pour sa grâce, pour sa beauté, pour sa voix, pour ses aquarelles, pour son

esprit; et s'en aller vivre dans un village, un vrai village, où la société civile paraît se composer uniquement de la veuve Montelahaut qu'on nomme la *Parisienne* parce que feu son mari était marchand de vin, rue de la Huchette; et de Magloire Coquempoix, *ex-commis à cheval des contributions indirectes en retraite*, comme il signe. Il y a là de quoi pleurer à la journée, s'exaspérer, devenir folle et rendre fou son frère bien-aimé!

Je tenais bon, comme il convenait à cette sagesse précoce qu'on doit avoir devinée en moi. Toutefois je ne pus m'empêcher de frémir, quand je vis que nous étions seuls dans notre compartiment. Sept heures de tête-à-tête! J'appelais de tous mes vœux une compagne, un compagnon surtout. Mes vœux ne furent pas exaucés.

Il y eut un moment de calme, de ce calme menaçant qui précède les grands orages. Nous étions assis en face l'un de l'autre. Elle retira sa petite toque de fourrure, se leva, redressa sa petite taille pour atteindre au filet et y déposer son chapeau. Je tentai de l'aider! Mais je fus repoussé avec colère. Elle se rassit, tira d'un sac très mignon, que je lui avais apporté la veille, un petit peigne, lissa sous sa nuque ses épais cheveux blonds aux reflets dorés comme le soleil qui se couche en tempête. C'était une formule aimable que j'avais inventée pour indiquer que cette jolie blonde tournait à la nuance rousse. Elle retira ses gants pour voir si ses ongles étaient bien arrondis et brillants.

— Suis-je condamnée aussi, demanda-t-elle en tournant vers moi ses admirables yeux noirs, à nettoyer les étables et à soigner les porcs?

Puis elle éclata en sanglots, et tout brusquement :

— Je me demande, dit-elle, s'il ne vaut pas mieux commencer par ouvrir cette portière et me faire écraser par le chemin de fer, puisqu'il faudra bien finir par quelque chose comme cela, après avoir bien souffert!

Je ne répondis pas. J'avais noté que la réplique exaspère, en général, le naturel féminin et lui communique des ardeurs batailleuses.

— C'est complet, continua-t-elle avec colère. Vous choisissez, pour m'expatrier et m'emmener vivre dans les étables, le train le plus omnibus, qui met sept heures à faire un trajet que tout autre train fait en quatre heures et demie.

— J'ai pris un train omnibus parce que la gare de Neufchâtel, qui est une des plus petites de la ligne, n'est desservie que par des trains omnibus.

— C'est bien cela, reprit-elle en frappant avec colère son petit pied sur le tapis, c'est bien fait pour moi, c'est bien assez bon pour

moi. On va chercher la plus petite gare du monde entier, si bien que non seulement je suis condamnée à ne plus jamais aller qu'en train omnibus et à perdre en chemin de fer le peu de temps qui me reste à vivre, mais encore cette ridicule gare est à 3 lieues du village où vous me déportez.

J'allai me mettre dans le coin du wagon, à l'extrémité opposée, bien décidé à me procurer un compagnon par les manèges les plus attrayants. J'allumai un cigare; à chaque station je mis le nez et le cigare à la fenêtre. J'avais remarqué que cet attrait, — je laisse le nez de côté, — est le plus irrésistible pour appeler à soi les voyageurs hésitants. Je manquai mon coup jusqu'à Creil.

Là, je fus récompensé. Je vis un gros personnage emmitouflé qui portait à la main une grosse pipe de porcelaine. Je redoublai l'intensité de la fumée de mon cigare. Le gros homme s'avança vers moi avec gravité. Il ouvrit la portière.

— Fous vumez, che grois?

J'avais envie de lui rire au nez, mais il m'était trop précieux. Je choisis dans l'arsenal des signes d'assentiment le plus aimable.

— Matame bermet?

— Sans aucun doute, répondis-je.

— Sans augun toute. C'est entendu. Monsieur le gonducteur du drain, fous ententez, monsieur il bermet, matame il bermet. C'est ententu. Sans augun toute. Fous ententez.

Il entra. Je lui souris comme à un envoyé de la bonne Providence.

Le train partit, le gros homme enleva le gros manteau à collets qui l'enveloppait. Il le plia méthodiquement et s'assit dessus. Il se releva au bout d'un instant, enleva encore un gros pardessus, le plia et le posa dans le filet. Il se releva une troisième fois et enleva encore une grosse redingote qu'il plia et plaça dans le filet en face. Il apparut en petit veston. Il enleva sa casquette de fourrure, la remplaça par un petit bonnet brodé.

Ce gros homme, ainsi déshabillé, était un robuste garçon, un peu plus âgé que moi, un homme d'une trentaine d'années à peu près. Son visage fort coloré, d'un ton rose jaune, était coupé en deux par une forte moustache rousse tombant sur un menton d'une longueur extraordinaire. Il était surtout remarquable, non pas seulement par cette annonce d'un grand entêtement, mais par deux yeux d'un bleu très clair si largement écartés que la première pensée était, en le regardant, de songer à la tête d'un gros merlan.

Il tira un papier plié en quatre. Il l'agita gravement au-dessus de sa tête.

— Basse-porte de l'ambassate de l'embire d'Allemagne. (Il se frappa la poitrine.) Wolf Chopenhaver, le dortor Wolf Chopen-

haver, un cheune homme très tistinqué, qui foyache pour étutier les filaines mœurs de la Vrance. Un cheune homme très fort; et che suis armé.

Il se donna un grand coup de poing sur le bras gauche et il paraissait, en effet, avoir de forts biceps; il frappa sur la poche de son veston qui dessinait le profil d'un revolver.

Il s'assit, tira une immense blague à tabac, bourra sa grande pipe en porcelaine, l'alluma et se rencogna en poussant un soupir de satisfaction. Il se mit à fumer d'abord lentement, puis en tirant avec emportement des bouffées de tabac comme s'il était payé pour produire à l'heure la plus grande quantité possible de nuages blanchâtres.

Je commençai par sourire à *mon sauveur*, qui était vraiment grotesque. Je lui avais même offert du feu, nigaud que j'étais! Clothilde ne se déridait pas.

Quand il eut fumé une pipe, il en fuma une seconde, puis une troisième, puis une quatrième, puis une cinquième. On ne se voyait plus dans le wagon. Les yeux commençaient à me piquer. Clothilde toussait légèrement.

— Comment, lui dis-je, le voulant prendre par les sentiments, pouvez-vous fumer si longtemps sans boire?

Il secoua la main.

— Laissez-moi mancher mon betit blat de nouilles, dit-il d'un ton maussade.

Clothilde elle-même dérangea sa jolie tête pour le regarder avec quelque curiosité. Il reprit au bout d'un instant, tout en fumant avec frénésie :

— Foilà. J'ai agevé mon blat de nouilles. Fous autres Français, fous ne savez pas fumer, ni rien faire, d'ailleurs; moi, je fais, en fumant, un tîner télicieux. A la première bipe, je pense à mon potache hallemand, à la seconde bipe, au pon saucisson hallemand. Ainsi de suite, selon que j'ai pon appétit.

Le bourreau alluma sa onzième pipe.

— Pon chambon de Aaschen !

Je devins rouge. Clothilde connaissait les signes avant-coureurs de la colère qui secouait de temps en temps, très, très rarement, mon naturel patient et ma riante humeur.

— Vous n'allez pas, me dit-elle en italien, commencer, par une querelle, la comédie des champs que vous m'avez promise. C'est vous qui êtes le premier coupable avec votre cigare. Laissez cet imbécile avec son repas.

— Che suis bas un bécile, dit tranquillement Chopenhaver en s'entourant de nuages.

L'animal connaissait l'italien.

Clothilde ouvrit une des glaces. Mais il faisait un vent froid, accompagné de pluie.

— Je voudrais bien savoir, dit-elle en anglais, si ce malotru sait l'anglais.

— Che suis bas un malodru.

— Eh bien, répondis-je à ma sœur pour essayer de la dérider, puisque cet Allemand connaît toutes les langues, parlons allemand, peut-être ne nous comprendra-t-il pas?

Cette pensée parut sans doute d'une extrême profondeur à notre bourreau. Il interrompit son repas. Il tira brusquement sa pipe de sa bouche pour mieux réfléchir. Il fixa sur moi ses yeux bleus avec une intensité de réflexion très comique. Il ressemblait de plus en plus à un gros cabillaud poudré pour la friture. Il resta ainsi un quart d'heure. Puis il remit lentement sa casquette, puis sa redingote, puis son paletot, puis son manteau. Et il resta encore réfléchi. Il espérait, sans doute, que ce nouveau costume lui ouvrirait mieux les idées.

On arriva à Amiens. Il descendit.

— Espérons, dit Clothilde en allemand, qu'il ne reviendra pas.

— Je gomprends, s'écria-t-il en regardant ma sœur avec stupéfaction.

Puis il s'éloigna. Clothilde ne voulut pas m'accompagner au buffet. Je revins et repris ma place.

On siffla. J'avais allumé un cigare et je lisais, pour la première fois de ma vie, un journal d'agriculture, — il me paraissait obscur, — lorsque notre monstre s'élança dans notre wagon.

Nous étions pris, encore une fois. Il se détroussa et s'assit sur son manteau, en continuant de fixer sur moi ses regards mornes. Une bonne heure après, il murmura :

— Je commence à afoir faim.

Et il tira sa pipe.

Il était enragé. Ce ne fut plus une fumée, mais le plus infernal brouillard. Pas moyen de respirer, pas moyen d'ouvrir, à cause du mauvais temps. Les regards de Clothilde me maintinrent en patience pendant quelque temps. Mais c'était trop fort. Je perdis ma riante sérénité et, quand nous arrivâmes à la station avant Abbeville, à Pont-Remy, je dis à mon tourmenteur :

— Ma foi, monsieur, vous m'avez mis hors de moi. En arrivant à Abbeville, ou vous cesserez de fumer ou vous quitterez le wagon, dussé-je vous casser ma canne sur la figure, sauf à vous donner toutes les satisfactions que vous voudrez. Que le diable vous emporte!

C'est sur ce souhait peu chrétien que la portière s'ouvrit et qu'un

nouveau compagnon entra. J'eus, je ne sais pas expliquer comment, la certitude qu'il nous cherchait, qu'il était venu là uniquement pour nous.

Il avait l'apparence d'un propriétaire campagnard, un propriétaire riche et bien charpenté, mais bien champêtre. Son vêtement, un complet de drap grisâtre, avait été évidemment acheté tout fait et flottait un peu sur ses épaules. Il avait le teint hâlé; la barbe noire, très courte, dessinant énergiquement le bas du visage; les mains, fortes et rouges, étaient sans gants.

C'est ce que Clothilde remarqua du premier coup d'œil, et elle fronça les lèvres avec dédain. Moi, je fus frappé surtout de la vivacité des yeux, également très noirs, de la blancheur des dents, de l'air honnête et résolu, franc, hautain et railleur, qui sortait de toute la physionomie de l'arrivant.

Il fixa un regard intelligent et vif sur le groupe. Clothilde toussait et agitait son mouchoir. Moi, j'étais rouge de colère. Le nouveau venu salua d'un geste discret la jeune femme.

— Monsieur, dit-il d'une voix claire, est un malotru allemand, à ce que je suppose, qui se croit en pays conquis et qui veut insulter la vieille Picardie.

— Moi, un malodru! s'écria le Germain exaspéré; moi, bon Hallemand. L'ambassader est mon protecter. Che me viche de la Bigardie et de la Vranse.

— Oh! oh! dit le jeune homme en souriant et en ouvrant une des glaces.

— Monsieur vume, madame bermet à lui, bourquoi pas à moi?

— Mais madame n'est pas en question; c'est moi que la fumée gêne... de temps en temps. Je vous prie très poliment, malgré votre irrévérence envers la Bigardie, de cesser immédiatement, mais là, immédiatement, de fumer.

— C'édre une maufaise blessanderie. Mais nous audres Hallemands, nous ne l'admettons pas, même quand elle est ponne. Che suis armé. J'ai un basseporte. Il n'y a que les temoiselles, les cholies temoiselles qui n'aiment pas la fumée, encore pas tichur.

— Eh! bien, c'est cela, répondit en riant le jeune homme aux yeux noirs, ne voyez-vous pas que je suis une temoiselle, une cholie temoiselle. Voulez-vous cesser de fumer? une, deux, trois. Non?

— Non, allez au tiaple, je suis armé, basseporte, basseporte.

Le jeune Français lui arracha la pipe de la bouche et la jeta par la fenêtre. L'Allemand tira prestement un revolver de sa poche.

— Che suis armé, s'écria-t-il en levant l'arme.

— Et moi pas, dit l'autre en saisissant de la main gauche le bras droit armé de son adversaire et en le collant contre la paroi du

wagon. Puis il lui envoya un coup de poing dans le creux de l'estomac, lui arracha le pistolet qu'il jeta également par la fenêtre et lui mit la main à la gorge.

Cela se passa en deux minutes. Puis on entendit l'Allemand crier d'une voix éteinte :

— Che me rends, che me rends, che suis faincu.

Le jeune Français, sans mot dire, le lâcha, se rassit dans le coin en face de son ennemi. Celui-ci resta muet et penaud pendant dix minutes, jusqu'à ce qu'on arrivât à la station d'Abbeville.

Le train était à peine arrêté que le *faincu* se précipita sur le quai, en hurlant.

— Au foleur! à l'assassin! che suis mort. Basseporte! basseporte!

Et il agitait avec frénésie, au-dessus de sa tête, le passeport déplié. Tous les voyageurs mirent le nez à la portière. Un groupe nombreux entoura le hurleur. Le conducteur du train, les employés et le chef de gare accoururent.

— Foilà mon assassin, s'écria l'Allemand, en montrant le jeune homme qui descendait tranquillement, en souriant, du wagon. Il a engore deux gomplices.

Je descendis suivi par Clothilde, qui me dit à demi-voix :

— Voici le commencement des plaisirs champêtres que vous m'avez promis...

Plaisirs champêtres, c'était un des mots féroces qui étaient chargés de me ronger le foie.

Le chef de gare nous invita poliment à le suivre jusqu'au cabinet du commissaire de surveillance. Une escorte galante nous accompagnait, admirant dans Clothilde tant de grâces unies à une si féroce perversité.

Nous entrâmes. Le commissaire était un brave capitaine de gendarmerie en retraite, à ce que je supposai, formaliste comme la géométrie de Legendre et qui cachait une grande malice sous les dehors d'un flegme imperturbable.

— Le train va partir, dit brusquement le conducteur. Je n'ai pas le temps d'attendre la fin de l'affaire, arrangez-vous.

Je m'avançai vers lui et lui dis à mi-voix :

— Soyez assez bon pour me rendre un service. Nous devons descendre à Neufchâtel. Voulez-vous prier le chef de gare de recommander aux gens de M. Huriel de patienter jusqu'au train suivant.

— Eh! si l'on vous fourre tous au clou? dit un voisin misanthrope.

— Monsieur, répondis-je avec urbanité, je le décrocherai et si vous voulez me donner votre adresse je vous l'enverrai.

Satisfait de cette facile victoire, j'entrai dans le bureau, dont on ferma la porte sur nous.

— Qui êtes-vous, dit le commissaire du ton dont il disait jadis : « Attention, cavaliers, garde à vous! »

— Moi, dit le plaignant qui, dans le giron de Thémis, reprenait sa jactance et nous regardait avec mépris, che suis un cheune homme hallemand, l'ambassader est mon brodecter. Voici mon basseporte. Je me nomme Wolf Chopenhaver.

— C'est bon ça, dit le commissaire, et vous?...

— Moi, répondit notre vengeur toujours souriant, je suis Jacques de Sains-le-Noble, propriétaire-cultivateur près d'Etaples.

— C'est bien ça, et vous?

— Moi, je suis Alfred Huriel, *propriétaire-cultivateur* à Sainte-Godeleine.

En entendant mon nom, Jacques de Sains murmura : « C'est bien cela », paroles qui m'eussent fait rêver si je n'avais pas été autrement occupé.

— C'est bien ça, et vous, mademoiselle?

— Moi, je suis Clothilde Huriel, également propriétaire-cultivateur, répondit ma sœur avec amertume.

— C'est bien ça. Qu'est-ce que vous venez faire ici, vous?

— Che suis un cheune homme, tocteur; che foyache pour étudier les filaines mœurs de la Vranse.

— C'est bien ça, dit le capitaine en lui jetant de côté un regard farouche; racontez votre affaire.

L'Allemand raconta l'aventure avec une dextérité de mensonge et une prestesse d'imagination qui m'épouvantèrent. A notre tour, nous dîmes la vérité, du moins, je le crois.

— Débarrassons le champ de manœuvre, dit l'officier. Il y a deux choses certaines, la première c'est que le plaignant avait une arme cachée. Je déclare l'arme confisquée quand on la retrouvera, et le porteur, en considération de son ignorance, donnera seulement 30 francs aux pauvres d'Abbeville, si mieux il n'aime risquer la police correctionnelle. Le second fait reconnu, c'est que M. Jacques de Sains a brisé la pipe de l'impétrant. En considérant les circonstances de la cause et la faute commise par l'adversaire qui s'obstinait à fumer malgré les règlements, nous l'engageons à donner 5 francs audit impétrant pour en acheter une autre.

La figure de Chopenhaver eût désarmé Rhadamante. La stupéfaction avait encore écarté ses yeux et lui avait enlevé la parole.

— J'accepte, dit Jacques de Sains. Mais, à mon tour, je porte plainte : car il y a un troisième fait acquis, c'est que le susdit Chopenhaver a voulu m'assassiner, et si je n'avais été assez heureux pour lui arracher le revolver qu'il dirigeait sur moi, je serais en ce moment, comme lui, sans cervelle.

— C'est bon ça, dit le commissaire avec gravité. Mais cela dépasse ma compétence. C'est l'affaire du procureur de la république. Voulez-vous, jeune étranger, déposer une caution de 500 fr. en témoignage que vous vous rendrez à la première réquisition de la justice.

— Gomment, gomment, c'est moi qui suis pattu et on me gondamne à payer 30 francs; che suis assassiné, et il faut que che tépose 500 francs! Che téclare la guerre, au nom de l'emperer d'Hallemagne.

— Appelez le gendarme de service, dit le commissaire à un jeune homme qui lui servait de secrétaire.

Il paraît que Chopenhaver n'aimait pas la gendarmerie.

— Che tépose! che tépose! s'écria-t-il.

Jacques dit quelques mots à l'oreille du commissaire, qui ouvrit les yeux tout grands.

— C'est bon ça; gendarme, menez ce personnage chez M. le procureur de la république.

Il se pencha vers le soldat :

— Vous direz au magistrat que je soupçonne le personnage d'être un espion prussien. Si le prisonnier fait le récalcitrant, qu'on lui mette les menottes.

Faire le récalcitrant! Chopenhaver était anéanti. Il suivit le gendarme les bras ballants, marchant comme un ivrogne endurci.

— Che suis pattu et buis assassiné et buis on feut que je tépose, je veux bien téposer et on m'emprisonne, et on m'appelle imbétrant.

Nous quittâmes ce bureau hospitalier.

— Monsieur, me dit Jacques, après avoir adressé à Clothilde un salut dont l'aisance tranchait fort avec son teint de brique, ses habits larges et ses lourdes chaussures, permettez-moi de me féliciter de voir notre petite province s'enrichir d'un nouvel hôte, d'un agriculteur distingué, si j'en juge par l'importance de la terre que vous venez cultiver.

Il me semblait que le joyeux garçon se moquait de moi et qu'il y avait dans son ton une nuance de douce raillerie.

— Distingué est précoce, répondis-je avec sérénité ; mes notions sur l'art agricole sont encore en pleine confusion. Je sais la différence qu'il y a entre un beefsteack aux pommes et un gigot aux haricots. Il ne faudrait pas me pousser beaucoup plus loin que cela. Mais j'ai une malle pleine de livres. Tous ces livres s'intitulent le *Parfait cultivateur;* cela est encourageant et je suppose qu'ils fournissent quelques moyens pour le devenir.

— J'ai beaucoup aimé, dit le jeune rural avec plus de gravité qu'il n'en avait montré jusqu'ici, le cousin dont vous héritez, M. Athanase Huriel. Il était mon parent.

Il se pinça les lèvres, salua et s'éloigna.

Nous allâmes dîner dans un restaurant près de la gare. Bon appétit et mutisme. On sonnait l'arrivée du train, nous montâmes en wagon et partîmes.

La pleine nuit, une nuit noire, triste, pluvieuse! Il était sept heures. Nous devions arriver à Neufchâtel vers neuf heures. Je compris que le temps n'était pas à la causerie, je me mis à imiter avec une rare perfection un profond sommeil.

J'entr'ouvrais de temps en temps un œil vague, chargé de représenter une innocente somnolence. Clothilde était immobile dans son coin, la physionomie rude, le regard fixe. Pauvre chérie! c'était la première fois de sa vie qu'on la contrariait! la première fois que je résistais à une de ses fantaisies, et pour commencer je la jetais du haut d'un cinquième parisien dans une mare de Picardie.

Tout tournait contre moi. La pluie battait nos carreaux, une pluie renforcée de bourrasques et de froid.

II

LE PREMIER PAS DANS LES CHAMPS

Lugubre! lugubre! quand nous descendîmes à Neufchâtel, c'était lugubre! J'étais prêt à le nier, mais sans aucune bonne foi.

Une gare en pleine campagne, solitaire, sombre, éclairée comme une caverne de mélodrame; la nuit noire, une averse qui tombait avec rage; deux personnes sous le hangar qui servait de salle d'attente aux trains descendants. J'entrevis toute cette féerie sépulcrale en ouvrant la glace du wagon. Positivement Fra Diavolo se fût présenté à la portière, avec son tromblon, pour offrir la main aux dames, que je n'en eusse pas été étonné. Fra Diavolo fut représenté par un homme obligeant, en casquette galonnée, qui sortit du hangar; et voyant Clothilde en grande querelle avec le vent, auquel elle disputait péniblement sa personne et ses jupes, il lui offrit d'entrer dans le bureau du chef de gare.

Ce bureau, tout éclatant de feu et de gaz, « brillait comme un phare dans la nuit sombre ». Je bénis ce gentleman. D'abord, il évitait un gros rhume à la mignonne, et surtout il l'enlevait à ce spectacle qui eût risqué de lui donner raison contre moi. Moi, j'eusse défié le déluge et le tromblon de Fra Diavolo. J'avais un mac-farlane imperméable, le cœur joyeux et un revolver admirable. Or qu'est-ce qu'une douche pour un cœur joyeux sous un mac-farlane, et un tromblon contre un revolver?

J'allai vaillamment à la recherche de mes dix-sept colis que le train précédent avait versés sur le quai. Je m'en vins ensuite, en mettant, de ci de là, le pied dans des mares que la lanterne du bienveillant chef de gare me montrait quand j'étais tombé dedans, je m'en vins à la recherche « de mes gens ».

Je trouvai mon équipage et ma livrée devant la gare.

L'équipage se composait, d'abord, d'une vieille carriole, éclairée par deux lanternes. Je leur rends justice, elles éclairaient bien. L'autre moitié de mes équipages était représentée par un grand chariot attelé de cinq chevaux. Douce ivresse! je sentis mon cœur de propriétaire battre pour la première fois. Les chevaux me parurent beaux et gigantesques. Il y avait à côté d'eux trois hommes qu me parurent jeunes, forts, bien que de moyenne taille, et d'honnête visage. Ils me regardèrent de leurs yeux noirs qui luisaient doucement avec une curiosité paisible.

A la tête du cheval de la carriole se tenait un quatrième individu. Il se trouvait, lui, en pleine lumière. Un chapeau de cuir verni couvrait le bonnet de coton qui le coiffait et qui laissait voir la plus ridée vieille figure qu'on peut rêver, un menton avançant, des lèvres rentrées sur des gencives édentées. Quoiqu'il eût cette face de casse-noisette que les sculpteurs de la Forêt Noire aiment à donner à leurs diables, l'ensemble de la physionomie éclairée par deux yeux bleus était paisible et sympathique.

Il s'avança et retira son chapeau :

— Bonsoir, monsieur; c'est monsieur Huriel, n'est-ce pas? Il y a du bagage pour sûr? Pierre, *mon oncle*, cria-t-il d'une voix de doux et ferme commandement, tu t'en vas, avec Louis Ventre-à-terre, aider à cet homme du chemin de fer. Marc Misère gardera les chevaux. Il faut dix-sept caisses petites ou grandes. Tu donneras 5 sous de pourboire. Tu recouvriras bien les caisses avec la bâche. Nous allons partir en avant. Ne vous amusez pas en route.

— Ça sera fait, Florimond.

Ce vieillard ratatiné se nommait Florimond! J'en eusse été heureux à un autre moment. Mais il pleuvait trop. J'allai chercher Clothilde. En la voyant arriver, si gracieuse, le bonhomme fut comme frappé du contraste que présentait cette frêle créature avec l'horrible temps qu'il faisait. Il retira non seulement son chapeau, mais son bonnet de coton, et il dit, le traître!

— Ce n'est pas régalant, mamzelle, de venir à la campagne par un pareil temps.

Pan! cela était pour mon museau. Clothilde triomphante répondit doucement :

— C'est ce que je pense. Mais couvrez-vous, et vous, mes amis,

dit-elle en s'adressant aux trois jeunes paysans qui s'étaient approchés, je suis fâché de vous avoir fait attendre.

— Mamzelle, dit Pierre, *mon oncle*, avec une allure chevaleresque, ce n'est pas pour nous, c'est pour vous.

J'aidai Clotilde à monter et je l'installai au fond de la carriole. Je l'entourai de couvertures. Florimond m'avait averti que nous aurions le vent et la pluie au nez pendant près d'un heure. Je me mis sur le devant, à côté du bonhomme. Il m'avait apporté une immense houppelande à cinq collets. Il me confia que c'était le manteau de cheval du père de feu monsieur. Quand j'en fus remparé, je me sentis prêt à aller au pôle Nord, découvrir les restes de Lapérouse.

— Allons, Bellotte, cria Florimond à la bête, en lui cinglant un maître coup de fouet. Ce n'est pas qu'elle est méchante ni faible; elle traînerait une maison. Mais elle a besoin d'être *sollicitée!*

Ce mot me rendit hilare. La vigoureuse bête partit en se dandinant et en imprimant un mouvement oscillatoire à la carriole, qui était d'ailleurs criarde et dure.

La Providence ne tenait plus mon jeu en ce moment. Quand nous eûmes quitté l'abri des maisons du village de Neufchâtel, et que nous nous trouvâmes dans la campagne, montant sur le haut Boulonnais, nous étions en pleine bourrasque, la grosse pluie et le grand vent dans le nez. Les grondements du *suroua* (vent du sud-ouest) imitaient le grondement du tonnerre. Peut-être était-ce, en effet, le bruit du tonnerre, car on apercevait quelques pâles éclairs qui gambadaient à l'horizon très lointain. Clothilde grelottait. La pluie arrivait jusqu'à son visage et la carriole jouait au volant avec sa gentille tête. Elle ne se plaignait pas; elle triomphait, elle triomphait!... Elle eût été heureuse d'une légère culbute. Je crus un moment que son désir serait exaucé. Arrivée au haut du mont des Lods, qui domine toute cette partie du bas Boulonnais, la voiture s'arrêta brusquement. Le vent s'y engouffrait si fort qu'elle parut même reculer. Le vigoureux cheval, vivement *sollicité*, l'emporta et il reprit son dandinement de deux lieues à l'heure.

Il faisait abominablement noir. Nul bruit, sauf le tapage des « éléments en furie », nulle lumière que celle des lanternes qui, tout en tremblotant, luttait vaillamment contre la bourrasque. On pouvait se croire en plein désert, à cent lieues de tout endroit habité. Puis tout à coup une ombre paraissait dans le cercle lumineux, une ombre cachée derrière un parapluie gigantesque et qui, malgré la peine qu'elle avait à le maintenir, ne négligeait pas, — politesse de la vieille France, — de crier un bonsoir destiné uniquement à servir de jouet aux enfants d'Eole. Une charrette nous croisait,

une carriole plus leste que la nôtre nous dépassait. Je ne me sentais plus perdu dans cette noire solitude.

A 2 lieues de Neufchâtel, nous quittâmes l'ancienne grande route royale de Boulogne à Paris et nous prîmes sur la gauche un chemin vicinal qui menait directement à Sainte-Godeleine. La Providence continuait à tenir la partie de Clothilde. La route venait d'être rempierrée sérieusement.

En tournant sur la gauche, nous avions laissé le vent à notre droite. La pluie avait cessé. Je n'avais rien de mieux à faire qu'à tomber en rêverie. Une dernière fois, avant d'entrer dans cette maison que ma sœur si chère, uniquement chère, considérait comme une horrible prison, je voulus revoir d'un regard de ma pensée toute notre vie.

Notre père, le plus sage et le meilleur des hommes, était un ingénieur célèbre. Il gagnait, bon an mal an, 50 000 francs. Notre mère, la plus tendre, la plus vertueuse, la plus dévouée, mais, je le dis en tremblant et en baisant dans mon souvenir la chère main bénie, la moins réfléchie des mères, avait apporté une fortune d'une vingtaine de mille livres en biens-fonds. Le père destinait son fils à quelque métier de loisir, comme la diplomatie; et la mère destinait quelque bel et bon millionnaire à faire le bonheur de sa fille. On nous donna une éducation supérieure, dont nous profitâmes supérieurement, comme on l'a vu et plus qu'on ne l'a vu; car, à la connaissance de toutes les langues civilisées, nous joignions des mérites musicaux et picturaires non méprisables.

Clothilde avait huit ans, j'en avais seize, quand le père bien-aimé mourut. La chère mère ne se rendait pas bien compte du grand trouble que cette perte de 50 000 fr. de revenu apportait dans notre fortune; elle continua de vivre à peu près comme elle avait vécu jusqu'ici, ne nous laissant point, pour ne pas charger de soucis notre jeune imagination, nous occuper des questions d'affaires et d'argent. Elle mourut en nous souriant, la chère âme. Comme elle avait bien souffert des préoccupations de l'avenir et qu'elle les avait gardées pour elle, avec un courage héroïque pour un cœur doux et faible, elle était convaincue que Dieu la récompenserait en nous rendant heureux. Hélas! Mais à quoi bon m'appesantir sur ces quatre horribles années que je venais de passer. La chère mère, pour sauver les apparences de la situation, avait vendu la moitié de ses terres. La dépréciation des biens ruraux l'avait forcée à les vendre à moitié de leur valeur précédente; et la crise agricole, à louer également à moitié prix ce qui lui restait. Tout compte fait, de 70 000 francs de rente, nous étions descendus à 5000 francs.

Nous nous en fîmes six, en vendant le plus luxueux de notre

mobilier. Nous montâmes du premier étage au cinquième. Je désirais quitter la maison. Clothilde ne le voulut pas. Je lui cédai, comme toujours.

J'avais vingt-trois ans, Clothilde un peu plus de quatorze. Mais elle était déjà une jeune fille, svelte, élégante, comme elle l'est aujourd'hui, avec le même cœur d'or, le même esprit vif et cette même bataille éternelle entre une âme généreuse et un caractère volontaire.

Ah! l'horrible vie que je menai pendant trois ans; passant à l'état d'importun, de quémandeur! L'impatience, puis le dédain, puis l'impertinence, remplacèrent chez mes protecteurs naturels la considération et l'estime! J'écrirais des volumes enflammés là-dessus. Fus-je fier, vaniteux, maladroit, malheureux, paresseux, incapable? Bref, je ne trouvai jamais que des places de 1500 francs, fort honnêtes surnumérariats dont mon âge ne me permettait pas de m'accommoder, ou des situations bien rémunérées, mais équivoques, dont j'avais horreur.

Il y a environ un mois dans le courant de septembre...

— Maître, nous voici arrivés, dit Florimond, qui s'arrêta devant une haute barrière.

Maître!...

Ce mot me fit frissonner jusqu'au profond de mes entrailles. Est-ce en souvenir de la chanson du Juif-Errant?

Je ne le crois pas. Je suppose que c'est plutôt l'instinct de la propriété qui s'éveillait en moi. Il me dit donc :

— Maître, je vais descendre ouvrir, voulez-vous tenir les guides.

Il ouvrit la barrière et prit Bellotte par la bride avec une grande méfiance de mon talent de cocher; il mena la voiture jusqu'au pied d'un perron assez haut.

Je descendis aussi lestement que mon armature le permettait. J'aidai Clothilde à mettre pied à terre, dans une petite mare.

— Montez, s'il vous plaît, mademoiselle, dit le vieillard. Je vais conduire Bellotte à l'écurie. Elle est trempée comme une soupe, pauvre bête!

Douce attention! Nous montâmes en trébuchant, guidés par une lumière vive qui sortait d'une porte vitrée placée en haut des degrés.

III

JE METS LE PIED DANS MA MAISON

Nous arrivâmes en haut du perron, nous ouvrîmes et nous reculâmes. Il nous semblait que nous pénétrions dans une étuve parfumée aux légumes. La pièce où nous entrions servait en même temps de cuisine, de salle à manger, de salon de conversation, de

lieu de sieste, de boudoir, de tabagie à une quarantaine de paysans et de paysannes; et en constatant que c'était l'odeur des choux cuits et des navets crus qui dominait, je trouvai cela honorable pour l'humanité rurale. J'étais entré dans bien des ateliers de la grande ville où le fier prolétaire parisien logeait des odeurs plus nauséabondes. Entraîné par ces dispositions bienveillantes, je mis le premier pied dans mon domaine. Clothilde me suivait, encouragée par la pluie qui tourbillonnait sur le perron.

Nous entrâmes dans une immense pièce, où je jugeai que plus de soixante personnes pouvaient se tenir à l'aise. En effet, au temps de la moisson, elle donnait l'hospitalité à un plus grand nombre d'Estelles et de Némorins. On n'en voyait pas, du reste, tout le développement; une lampe avec un large abat-jour était pendue à la maîtresse poutre du plancher et concentrait une forte et joyeuse lumière sur le centre de la pièce. Une longue table en bois blanc était collée sur les parois de droite, une immense cheminée occupait le milieu de la muraille de gauche. Seulement, la civilisation, bien qu'elle n'eût pas encore corrompu profondément Sainte-Godeleine, y avait déposé un poêle, un grand poêle, qui remplaçait l'aimable feu de bois et qui économisait quelques centaines de francs par an. Deux jeunes paysannes, les bras ballants, les bonnets à la diable, le menton tombé sur une ample poitrine, étaient endormies chacune sur une chaise, de chaque côté du poêle. Elles luttaient de ronflements avec lui; elles triomphaient. En avant du foyer, au milieu de la pièce, juste sous la lampe, un paquet de vêtements d'où émergeaient deux petites jambes très maigres, vêtues de bas bleus, était étendu. En cherchant bien, on voyait une jupe de grosse laine rayée au-dessus de ces jambes fluettes, puis un tablier relevé sur le haut du corps et sur la tête de l'être à qui appartenaient ces fuseaux.

Le petit paquet de linge se dressa brusquement sur ces minces échasses que j'ai dites et montra les cheveux gris hérissés, les yeux brillants, la mince figure ridée d'une petite vieille.

Tout brusquement elle s'avança vers Clothilde, et lui jetant un regard d'admiration où il y avait quelque chose de naïvement maternel qui me toucha :

— Oh! ma pauvre mamzelle, dit-elle avec volubilité, voilà un beau temps pour arriver chez soi.

Elle se mit à hurler du côté des deux jeunes servantes qui continuaient leur trio avec le poêle.

— Allons fainéantes! ça dormirait jour et nuit. Eh bien, Romanie, Argentine! allons, hop!

Elles se nommaient Romanie et Argentine!

Elle se précipita vers elles, les secoua comme des manches à

balai. Elles répondirent d'abord par un grognement qui dépoétisait un peu le beau sexe, puis elles se levèrent tout droit, et une odeur de rose et de jasmin se répandit dans leur voisinage. Les pauvres filles, pour faire honneur à leur maîtresse, avaient inondé de pommade leur chevelure.

Romanie avait choisi la rose; Argentine, le jasmin.

— Elles ne sont pas belles, dit avec férocité la petite vieille femme et je les choisis exprès. Vous pensez bien, mamzelle, continua-t-elle en clignant des yeux (car la dignité de propriétaire donnait à ma sœur une dignité matronale qui lui permettait de comprendre et d'entendre tout), il y a ici une quarantaine de jeunes garçons. Et comme je disais toujours à feu monsieur : la laideur, ça n'avantage pas. Mais, quoique laid, c'est honnête et propre et complaisant. Avec vos conseils, mamzelle, ça ne sera pas toujours aussi bête que ça est aujourd'hui. Vous entendez, les belles! Ça, c'est Romanie, s'il vous plaît, qui sera votre servante pour vous servir; et Argentine, pour servir monsieur et les gros ouvrages.

Les deux filles ne paraissaient pas convaincues de leur laideur. Elles ne protestèrent pas.

— Je suis fâché, dis-je, avec un sourire qu'on me permettra de qualifier d'aimable, de vous avoir fait attendre.

Je n'étais pas varié dans mes entrées en matière. Je retrouvai la même réponse elliptique qui m'avait déjà plongé en réflexion.

— Ah! monsieur, dirent les trois femmes, d'une seule voix, c'est pour vous.

Florimond entra.

— C'est ma femme, Clairemonde, dit-il.

La vieille femme s'appelait Clairemonde! Je la regardai avec stupéfaction. J'eus une vision. Il me semblait que j'étais dans un pays où l'on jouait la parodie d'Estelle et Némorin.

Clairemonde alluma une bougie. Les deux servantes en prirent chacune une autre et la précédèrent joyeusement. Elles se croyaient à la procession. On nous fit traverser un corridor d'où partait un escalier qui me parut roide et on nous introduisit dans une salle à manger toute chaude, toute claire. Elle était illuminée par le plus aimable et le plus pétillant feu de bois qu'on pût rêver après un voyage aussi accidenté, quand la pluie battait les volets et que le grand vent roulait ses colères dans le haut des cheminées.

Une petite table ronde placée près du foyer était recouverte d'une nappe très blanche, de gros verres, d'assiettes et de plats en faïence vulgaire et, par un contraste inattendu, d'un moutardier, de deux salières et d'un huilier en argent du plus mignon pompadour. Au milieu, un très grand plat rond en argent à bords dentelés était

entouré de quatre chandeliers également en argent, du style le plus élégant. J'ouvris l'œil à cette argenterie, à ces cannelures, à ces guirlandes, à ces petits Amours. Clothilde ne vit que l'ébréchure des assiettes.

Les murailles de la petite pièce étaient nues, sauf un panneau qui montrait une panoplie insensée, mais curieuse, où les vieux sabres, les vieilles épées, quelques arbalètes, des arquebuses et les fusils les plus rouillés étaient pendus pêle-mêle avec les fouets et les éperons, les fourches et les bêches, et les houlettes. Contre un autre panneau se trouvait un antique mais solide secrétaire en bois de rose, orné sur toutes les coutures de cuivres admirablement ciselés.

Pendant que je considérais ces curiosités, Romanie offrit à Clothilde de la mener à sa chambre pour mettre, je crois qu'elle dit... des savates. Elles quittèrent la salle.

Un grondement plus fort que le vent se fit entendre dans la cour. C'était le chariot qui arrivait avec nos colis. Quelques instants après, Florimond entra. Il n'avait plus son bonnet de coton. Quelques mèches de cheveux blancs tombaient le long de son visage, qui était réellement remarquable. Il avait cette physionomie doucement rigide et solennellement résignée qui distingue les sourds et les hommes intelligents longtemps harcelés par une épouse honnête et emportée.

Il annonça qu'il allait faire entrer le chariot tout chargé sous le grand hangard clos et qu'on le déchargerait le lendemain matin. Nous avions envoyé la veille deux petites caisses qui renfermaient tout ce dont nous pouvions avoir besoin jusqu'au lendemain.

Clothilde rentra, elle s'assit d'un air rogue auprès du feu et laissa sans réponse quelques tendresses que je lui débitai timidement. Florimond revint bientôt flanqué de Romanie qui portait une assiette de carottes, et d'Argentine, remplissant le rôle d'Hébé, avec un pot de cidre d'une main et une carafe de bière de l'autre. Lui portait à deux mains une énorme soupière qui était faite pour un service de quarante couverts. Elle était en argent et de beaucoup la plus curieuse pièce de cette aimable argenterie. Le couvercle était couronné d'un bouquet de fleurs et les anses étaient formées de deux chimères. Il n'y avait rien de plus ravissant pour un bibelottier que j'étais, comme tous les Parisiens de ma génération.

Je demandai à Florimond d'où venait toute cette argenterie.

— Ah! me dit-il, les Huriel sont ici depuis plus de trois cents ans, tous gens riches, et il y a de bien belles choses ici, mais en partie sous scellés.

Le dîner était fait pour réjouir une dizaine de chasseurs. Après le bœuf venaient des poulets à la crème, puis des pigeons en crapau-

dine, puis une échine de porc frais, salade, haricots verts, jambon; un gâteau aux murailles solides, une crème renversée, où Clairemonde était fière d'exceller, du fromage de tête de Maure, des poires superbes, des pommes énormes et du raisin un peu suret, flanqué de gauffres de diverses sortes, complétaient le festin. Je me contentai d'un estomac de poulet, et Clothilde d'une demi-grappe de raisin. Les deux paysannes pâlirent d'étonnement.

— Allons, ma mignonne chérie, dis-je en prenant la main de Clothilde, prends courage. Tu verras...

Elle se redressa d'un air irrité, sourit à Florimond, appela Romanie et quitta la salle à manger où je restai seul.

La tristesse de Clothilde avait gagné mon esprit, pourtant naturellement disposé à voir le beau côté des choses. Je me sentais tenté d'aller trouver ma sœur et de lui dire : « Nous repartons demain. » Je me roidis encore. Je me mis au coin du feu, je pris un cigare et je relus la lettre qui nous amenait ici.

ÉTUDE DE Me PLANTEROSE, NOTAIRE A MONTREUIL-SUR-MER (PAS-DE-CALAIS)

« Monsieur Alfred Huriel,

« Un de mes clients, M. Athanase Huriel, est mort, il y a quelques jours. Il laisse un testament olographe dont j'ignore les détails, et dont lecture doit être faite au manoir de Sainte-Godeleine, canton d'Étaples, le 18 octobre prochain, par-devant diverses personnes pour ce convoquées au manoir sus-désigné. En attendant, je suis chargé, aux termes d'un acte notarié, dûment enregistré, de vous notifier qu'il vous nomme, vous, Huriel, ès noms, son cousin au septième degré, et demoiselle Clothilde Huriel, votre sœur, ses héritiers à la condition : 1° de quitter Paris sans autre espoir de retour que ce qui sera dûment indiqué dans les clauses dudit testament; 2° de venir habiter ledit manoir, et le cultiver, comme il le cultivait lui-même, vous et votre sœur, en bons pères de familles, au mieux de vos soins et capacités, logeant dans ledit manoir, y demeurant.

« Si la condition n'est pas agréée par vous, le testament est caduc et la fortune passe tout entière à un autre héritier. Il vous est accordé quinze jours pour délibérer. Faites donc réponse de vous et de demoiselle Huriel, comme il a été dit, vous agissant en son nom comme son tuteur. Faute de réponse envoyée en mon étude le 1er octobre courant de la présente année 1885 par lettre chargée, vous serez considéré comme non-acceptant. Si vous acceptez, je me trai à votre disposition, dès le 25 septembre, une somme de 10 000 francs pour vos frais de déménagements, payements de dettes

courantes, achats et autres besoins! Vous devez être rendu audit manoir le 14 octobre au soir. Il vous est interdit de venir dans le pays avant cette date. Il vous est loisible, d'ailleurs, de faire prendre tous les renseignements possibles. »

Que les enfants de Lutèce, ma patrie, me maudissent, mais je bénis le tabellion dont la prose me parut exquise. J'étais désespéré, comme je l'ai dit, par les humiliations et les déboires, effrayé de l'avenir. Mais Clothilde refusa net.

Qu'espérait-elle? Que j'aurais enfin une belle place due à mes mérites éclatants? Qu'elle ferait un illustre mariage dû à ses charmes, à ses talents, au nom de son père? Enfin elle ne voulait, sous aucun prétexte, aller « s'enterrer dans le fumier ». Je combattis avec esprit cette image funèbre. Clothilde n'y entendit pas. Elle persista à affirmer que la campagne était une chose bête, grossière. C'était la vraie raison de son refus, j'en étais sûr, car je sais que son cœur est libre. Pour moi, je le confesse avec confusion, je suis dans le même cas. Je suis convaincu que Mlle Gerberoy est vertueuse et charmante. Mais le petit oiseau, comme disent les Indiens, à ce qu'assure Fénimore Cooper, le petit oiseau n'a pas encore parlé dans mon cœur.

Il y eut dix jours de combat entre Clothilde et moi. Je devrais ajouter les nuits. Je parlai enfin de mes droits de tuteur; ses jolis yeux s'allumèrent d'une colère que je n'y avais jamais vue et elle me dit avec hauteur :

— Je suppose que vous ne ferez pas venir les gendarmes pour me traîner dans cette porcherie?...

— Je ferai venir les gendarmes, dis-je avec autorité.

J'étais convaincu que mon père n'eût pas repoussé pour ses enfants cette fortune considérable, cette position ennuyeuse, sans doute, mais honorable.

En tous cas, je ne cédai pas. Elle céda.

Et me voici. J'étais écrasé de sommeil, je montai au premier étage, à la chambre qui m'avait été indiquée près de celle de ma sœur. A demi somnambule de fatigue, je vins tomber dans des draps qui sentaient les douces herbes, en remerciant un peu nuageusement le Seigneur de m'avoir tiré hors du mépris des ministres, des députés, des administrateurs, des chefs de bureaux, des huissiers et de Mme Limouzin.

IV

LA PREMIÈRE NUIT DANS MON MANOIR

Je fus réveillé tout brusquement par une grosse cloche endiablée qui sonnait au-dessus de ma tête. Je bondis et j'ouvris la fenêtre en

pensant au feu. Tout était doux et paisible; la nuit toute noire. La pluie avait cessé.

La porte de la cuisine s'ouvrit. Elle donnait à l'extrémité du perron, en dessous et à une vingtaine de pas à droite de la fenêtre où je me trouvais. Je vis sortir une ombre portant une lanterne.

— Florimond, criai-je avec hésitation, quelle heure est-il?

Se lever, mettre le nez à la fenêtre à la mi-octobre pour demander aux passants l'heure qu'il est, parut sans doute une chose rare à l'agriculteur. Il resta un instant coi. Il se décida à lever sa lanterne qui montra, en effet, Florimond en bras de chemise, malgré la saison avancée. La lanterne se leva encore et dévoila ce visage austère surmonté d'un grand bonnet de coton blanc qui se levait droit et roide, de la façon la plus prétentieuse du monde.

— Ah! oui, c'est la cloche. Vous avez cru que c'était le feu, dit ce vieux paysan, étonnant d'intelligence. J'ai oublié de vous avertir. Quand on n'a pas l'habitude de souper si tard, on est tout chose; c'est la cloche qui sonne *la botte*, il est quatre heures et demie. C'est pour réveiller les garçons de charrue, afin qu'ils donnent à manger aux chevaux d'attelage; comme ça, les bêtes auront le temps de manger et de digérer avant de se mettre au travail. Dans une heure, continua ce Nestor rural, qui ne croyait pas pouvoir perdre une occasion de m'instruire, on sonnera encore. Ce sera Clairemonde, cette fois, et pour que tout le monde se lève pour le lait bouilli. Moi, je vais rembûcher les garçons, qui auraient aisément le sommeil dur.

C'est ainsi que, le jeudi 14 octobre 1886, je fis connaissance avec l'art agricole, en causant, à quatre heures et demie du matin, avec un homme sage et bon, qui avait un bonnet de coton à la houppe présomptueuse.

La lanterne descendit ou s'enfonça dans une muraille, à droite. De cette muraille, et au-dessus d'une porte à pan coupé, sortit bientôt une lumière terne. On entendit pendant quelques minutes des piétinements et des cris confus. Les chevaux et les domestiques qui couchaient à côté d'eux témoignaient, chacun à leur façon, les uns leur joie de recevoir une botte de trèfle, les autres l'humeur d'avoir à la leur donner. La petite lanterne sortit et s'enfonça quelques pas plus loin. C'était l'écurie des juments poulinières, à qui la tendresse maternelle ouvrait très vivement l'appétit.

L'arrivée de Florimond fut saluée par des hennissements joyeux. Puis tout se referma et se tut.

La petite lanterne revint à la maison. Le vieux paysan était trop délicat pour regarder si j'étais encore resté à la fenêtre.

Il entra dans la maison sans refermer la porte. Tout rentra dans

la nuit noire. Je restai à la fenêtre, préoccupé par une impression nouvelle. Il me semblait que j'assistais au *spectacle du silence* et que j'appréciais enfin ce que c'est que la campagne.

J'entendais le sang me battre aux tempes. Moi, j'existais bien, mais moi seul, moi et l'immensité qui se déroulait sans un bruit pour l'arrêter. Cela dura un instant qui semblait tenir de l'éternité, comme l'espace, devant moi, tenait de l'immensité.

A un léger bruissement, qui est l'aile du silence, a succédé un vague murmure, murmure que déchirait un glapissement dans les bois voisins, le cri du hibou perché sur le haut d'un arbre, le sifflement prudent des plumes d'un gros oiseau frôlant le toit du pigeonnier, le cri plaintif de l'oiselet que la belette vient de saisir, les aigres clameurs des rats se chamaillant devant la porte des granges, toute la chasse des brigands!

Un aboiement de chien fait taire tous les bruits. Et le silence recommence. Ce silence qui me paraissait étrange, enveloppait tout et parlait de la mort avec une douceur caressante.

Puis la nature reprenait la parole : une branche brisée tombait sur les toits; le vent lançait les unes contre les autres les feuilles des pins avec un bruissement aigre, les feuilles des chênes, des hêtres et des peupliers avec une mélodie plus rude et moins sèche.

Peu à peu l'œil s'habituait à l'obscurité, et le noir de la nuit se blanchissait de gris. On distinguait dans le ciel les lignes raides des toits qui entouraient la grande cour. Derrière ces lignes, on voyait le haut des arbres. On eût dit la tête d'immenses géants qui s'étaient cachés derrière les écuries, les hangars, les bergeries, et qui, grimaçant en me voyant, me menaçaient de niches gigantesques comme eux-mêmes. Mais voici Chantelair, le béni Chantelair, celui dont la voix chasse les fantômes nocturnes. Je fais sonner ma montre. Il est cinq heures et quart. Je ferme la fenêtre et je gagne un fauteuil en velours jaune.

Est-ce que je rêve? Il me semble te voir, ma mère bien-aimée! Tu as retrouvé la fraîcheur de tes belles années de bonheur et tes yeux clairs sourient comme en ce temps où tu partageais leur tendresse entre mon père et moi. Tu es toute jeune, toute heureuse, toute belle. Pourtant tu me redis les paroles que tu m'as dites à ton lit de mort — les dernières que tu as dites — avant de parler à Dieu. Personne ne les sait que moi et j'ai mieux aimé être maltraité par cette méchante petite sœur que de les lui répéter. Tu passais ta main si maigre et si tremblante dans mes cheveux, tu me dis d'une voix à peine distincte, qui a pénétré jusqu'au fond de mon âme et qui y restera sonore jusqu'à ce que je t'ai rejointe, ma mère bien-aimée : « Tu sais que je t'ai bien aimé, mon petit

Freddy, c'est toi que j'ai aimé le mieux. Il faut que tu donnes à Clothilde la fortune que mon imprudence lui a ravie. — Oui, oui, chère mère! »

J'étais si fatigué que je m'endormis sans essuyer mes larmes.

V

JE FAIS CONNAISSANCE AVEC MES GENS, L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE ET LES CÉRÉALES

J'opposai une belle résistance. Mais le dernier coup fut un coup de maître. Je parle de la cloche de cinq heures et demie et de son battant. Je venais à peine de m'endormir. Mais ce battant me frappa à un si sensible endroit du cerveau, que je bondis.

Je descendis en trébuchant, car l'escalier n'était pas construit sur le modèle de ceux du palais Pitti et il appartenait à l'aristocratie de cette espèce d'échelle qu'on nomme escalier de moulin. Je traversai le corridor en tâtonnant, guidé par une ligne de vive lumière qui venait de dessous une porte à droite.

J'ouvris cette porte et j'apparus dans la grande cuisine sans aucune majesté. Un maudit balai, qui était appuyé contre le chambranle, se jeta dans mes bras. La cuisine n'était pas aussi chaude que la veille, mais elle était plus parfumée. Le parfum était plus humain. Je donnai immédiatement la préférence aux carottes et aux navets. Mais je n'insiste pas. J'étais ravi de l'appétit qui se dévoilait là, dès l'aube grise. Il y avait, assis sur deux bancs le long d'une étroite table en bois blanc, une trentaine de gaillards de tailles diverses, mais qui exécutaient le même mouvement avec un naturel inimitable. La conversation était languissante. Tous se levèrent en touchant leurs casquettes.

Florimond porta la main à la houppe de son bonnet de coton qui perdit sa physionomie arrogante, et commença à s'incliner. Clairemonde agita une grande louche d'étain à manche de bois noir et elle fit ce discours :

— Voilà monsieur, ce sera monsieur. Pour M. Huriel, qui est mort, ce sera feu monsieur. Pour ce vieux reniflard-là, ce sera maître Florimond. Romanie sera la servante de mademoiselle. Argentine sera pour monsieur et les gros ouvrages. Imelda la remplacera auprès des vaches.

Je regardai Argentine. Elle me plut. Elle rappelait un bloc carré, auquel une main plus généreuse qu'artistique aurait ajouté de fortes rondeurs et de belles dents.

Après cette présentation où je me gardai de prendre la parole, ne

sachant quel langage tenir, je remontai à ma chambre, je m'assis dans un vieux fauteuil Clothilde dormait encore.

Je regardai le ciel d'un œil bientôt somnolent.

La cloche qui sonnait le déjeuner de huit heures et demie me réveilla. Je suivis Florimond dans les champs. La cloche qui donnait, à onze heures et quart, le signal de cesser les travaux des champs, de dételer les chevaux de labour et de les reconduire à l'écurie, me ramena à la maison.

Je suis bien convaincu que les bonnes bêtes étaient en meilleur état que moi. J'étais fourbu de corps et d'intelligence. Florimond m'avait fait faire le tour de mon domaine. Il avait 11 kilomètres de circonférence et il était détrempé. Je lui ressemblais. Moi aussi, j'étais détrempé par l'orage de la veille, le voyage, le changement de vie et cette étrange nuit que j'avais passée. Je marchais comme Polichinelle, en sautillant de lassitude. Mon cerceau était en goguette. Le froment, l'avoine, le scourgeon, le méteil, l'orgette, les warrats, le bailliard, l'hivernage, la clave, le trèfle, la minette, le sainfoin, la moutarde, le maïs, le sarrazin, les pommes de terre, les carottes, les betteraves, les topinambours, la rave, les rutabagas et dix autres plantes et les nuances de quelques-unes de ces plantes, et les jachères, et les assolements et les *dessolis*, et les récoltes dérobées et la terre marneuse et la terre argileuse, et l'azote et le phosphate de chaux ; tout cela dansait la danse macabre derrière mon front.

Florimond m'avait traité en grand seigneur de l'agronomie. Il ne m'avait rien épargné. Il m'avait versé la science à flots.

Les champs, les plantes, la chimie, le purin, dansaient, tourbillonnaient, jaillissaient, me poursuivaient comme les médecins de M. de Pourceaugnac. *Pigliola su.*

Quand j'entrai dans la ferme, Clothilde était sur le perron. Elle souriait en considérant le spectacle vivant, joyeusement et brillamment coloré que présentait la grande cour.

Le perron regardait le sud. La cour était entourée de hauts bâtiments. De larges barrières, placées aux quatre points cardinaux, ouvraient des vues, d'un côté sur le jardin qui se déroulait au midi, et de l'autre sur le parc, dont les arbres protégeaient la maison contre les vents du nord.

Une journée claire et chaude avait succédé à la tempête de la veille. Octobre, le mois aux nuances brillantes, joignait quelques-unes des caresses de l'été à son éclat automnal. Les arbres avaient encore des feuilles d'un vert un peu moins fier peut-être qu'au temps de mai, mais si finement diapré.

Je suivis la direction des yeux de la mignonne. Je compris le doux

sourire qui entr'ouvrait ses lèvres et l'éclat de curiosité ravie qui illuminait ses claires prunelles. L'une des barrières qui laissait venir le soleil du midi était ouverte. Elle montrait un paysage de rêve.

Où avais-je vu ces perspectives? Les avais-je aperçues dans les belles descriptions des premiers romans qu'on m'avait laissé lire, dans des tableaux de féeries que j'avais vu représenter étant enfant?

Un écran immense de grands arbres, de vieux chênes, de hêtres touffus, de marronniers, cachait le haut de l'horizon et formait, en dessous, un plein ceintre encadrant la porte d'azur d'une caverne magique. Cette porte, c'était le ciel s'arrondissant pour entrer avec sa pure lumière sous ce demi-cercle titanesque; et ce ciel, doré par quelques rayons brisés du soleil, dentelait, en les faisant miroiter, les bords de l'arceau feuillu. Le jardin du manoir se déroulait au pied des grands arbres et servait comme de tapis féerique à cette caverne céleste. A côté de l'anémone rose du Japon, les fleurs brillamment argentées de la colchique d'automne; un peu plus loin, les zinnias aux cent couleurs nettes comme les peintures sur parchemin des enlumineurs du moyen âge; au-dessus de cette nappe ruisselante de rubis, de topaze et d'opales, s'élevaient les crêtes violemment rouges du géranium.

Plus haut encore, les grosses touffes d'asters blancs et violets, les dalhias simples; enfin, tout en haut de cet étage de fleurs, les fuchsias rouges, les dernières roses de Bengale, semblaient vouloir colorier les taillis encore verts des noisetiers et accrocher leurs fleurs aux basses branches des frênes.

Au-dessus de nos têtes, quelques petits nuages blancs se balançaient coquettement, en prenant cent formes gentilles dans ce bleu languissant du ciel épuisé par les colères de la veille. De vifs rayons de soleil bondissaient à droite et à gauche de ces nuages. Ils enflammaient le feuillage des hêtres qui entouraient les autres parties de la cour et envoyaient mille reflets de pourpre et d'or sur les feuilles des hauts chênes très verdoyants encore dans leur robuste maturité.

Gantée jusqu'au coude, emmitouflée d'un voile épais de dentelle blanche qui cachait les cheveux, — car l'air des champs avait, à Paris, l'effrayante réputation de noircir le ton des cheveux, — la mignonne protégeait son teint très frais par un en tout-cas très opaque. Après avoir quitté la perspective féerique que je viens de dire, Clothilde abaissait son sourire sur le spectacle joyeux pour l'œil, apaisant pour l'esprit, que représentait l'intérieur de la ferme.

Les vaches, les porcs, les chevaux, étaient dans les écuries. C'étaient les ennemis particuliers de Clothilde, ce qu'elle appelait les bêtes à *fumier*, et le fumier était pour elle le résumé de la vie pastorale. Il n'y avait là, en ce moment, que la gent volatile,

remuante, grouillante, vorace, colère et batailleuse; tout cela caquetait, gloussait, pépiait, grondait, grinçait, roucoulait, sifflait, criait, menaçait, défiait, chantait. Concert tumultueux! tarentelle enragée, mascarade vénitienne où cinq cents bêtes jouaient aux quatre coins changés, en emmêlant, en démêlant, en allongeant, en choquant mille nuances de couleur. Poules noires et grises à la crête enflammée, coqs à l'habit multicolore, pintades à la soutanelle écaillée de gris mordoré, dindon d'un noir bleu à côté d'un frère blanc de neige, canards à la veste bleuâtre bordée d'un galon de velours noir, oie promenant, avec une majesté imbécile, son plumage d'argent dans le voisinage d'un paon immobile, qui semble un brillant morceau d'arc-en-ciel tombé sur la terre; le pigeon bleu quittant le faîte du toit, où il tourne sur lui-même, pour s'abattre mollement au milieu de la mêlée, tandis que le moineau, bondissant de la branche d'où il guette les incidents de la picorée, se précipite et enlève un grain de blé sous le bec de la poule qui le regarde stupidement et continue philosophiquement sa quête en murmurant patiemment quelques benoîtes malédictions contre ces effrontés galopins.

Quand Clothilde m'aperçut, le sourire s'évanouit; elle me tourna le dos et on rentra dans la salle à manger, dont une des portes donne sur le perron. J'y montai et je la suivis.

— Je souriais, dit Clothilde, parce qu'il y avait là une oie qui ressemblait volontiers à quelqu'un que vous connaissez bien, un jour qu'il me vantait les plaisirs de la vie rustique.

Je fus réduit au silence.

La cloche de midi sonnait l'heure du dîner, qui fut silencieux. Après dîner, Clairemonde entra, suivie de Florimond.

— C'est, dit la maîtresse femme en me regardant d'un air soupçonneux, la vieille mère Marie, qui apportait du poisson tous les vendredis, et elle veut savoir s'il faut continuer.

J'avouerai tout. Je n'avais aucune conviction. J'avais un instinct très vif de la justice, de l'honnêteté. Toute ma théorie politique consistait à aimer les honnêtes gens et à exécrer les coquins. Quant à la forme du gouvernement, elle me paraissait indifférente. En religion, je n'avais pas de haine pour le Christ, mais il y avait quelques nuages entre nous. Je respectais ce qui me paraissait respectable; cela me semblait suffire à constituer une dévotion bien entendue. Suivre les habitudes adoptées par le masse des honnêtes gens du pays que l'on habite et se conduire dans les églises avec la politesse due aux hôtes qui vous reçoivent me paraissaient le dernier mot du culte.

Quant à Clothilde, je ne la comprenais pas bien. Elle *picotait* le clergé et faisait ses pâques.

Elle répondit sèchement à Clairemonde :

— On a toujours fait maigre à la maison. Je ne viendrai pas à la campagne pour y manger du saucisson le vendredi.

— Que l'on continue d'apporter du poisson comme du temps de M. Huriel, dis-je à mon tour.

Florimond parut ravi. Il remit son bonnet de coton avec une inclinaison martiale. Pour me remercier de respecter les traditions vénérables, en l'absence desquelles il soupçonnait que le diable se fût mis parmi les domestiques, il me mena visiter les bâtiments de la ferme.

En voyant cette quantité variée d'animaux, de voitures, de charrues, de faucheuses, lieuses, semeuses, d'instruments de toute espèce, de véhicules pour tout usage, je sentis poindre le troisième des grands sentiments que développe, dans les âmes bien nées, la vie rurale : le désir du travail, après l'instinct du patronage, lequel vient lui-même après l'amour de la propriété, le premier de tous. Les bons instincts inférieurs qu'elle développe aussi, la poésie, l'ambition politique, l'amour du gain, ne devaient germer qu'un peu plus tard. C'est égal, j'étais ahuri et je restais là au milieu de la cour à regarder d'un air hébété mes incalculables richesses, lorsque je sentis une main très fine s'appuyer sur mon bras. Mon cœur bondit. C'était la main de Clothilde, c'est-à-dire une trêve! Dieu de nos pères, soyez béni!

— Sais-tu que le manoir est visité par une fée?

Je suis un homme fort jeune de cœur; j'ai concentré toutes mes tendresses sur la chère mère et sur cette petite grognonne, aussi le mot *fée* me fait toujours frissonner d'aise.

— Une fée! une vieille! hein! Parbleu! je le sais aussi bien que toi, c'est la marchande de poisson.

— Non, monsieur. Ce doit être une jeune et jolie fée. Elle n'est pas venue pour un vilain loup-garou comme toi. C'est pour moi, et elle m'a arrangé l'appartement le plus curieux avec des vieux meubles adorables et des tableaux ridicules peints par des vitriers de campagne. Clairemonde ne veut pas dire qui est cette fée. Elle répond évasivement que c'est l'appartement de madame.

— Eh bien, dis-je, tu verras que c'est la fée qui viendra la première pour recevoir nos remerciements.

— Et l'offre de ton cœur, conclut-elle en me pinçant jusqu'au sang.

C'était une espèce de prophétie.

Pourtant ce ne fut pas la fée; le premier qui parut fut Me Planterose.

Comment peindre le trouble jeté dans mon imagination au premier aspect de l'homme qui tenait évidemment notre sort dans ses

mains. C'était le samedi, le surlendemain de notre arrivée. Midi allait sonner quand il entra dans la salle à manger.

Il venait dîner avec nous, à la bonne *franquette*, comme c'est le bon vieil usage entre amis, en ces champs patriarcaux. Il en agissait ainsi avec notre *auteur*, comme il nomma désormais son vieil ami Athanase Huriel. Sachant qu'il y a des choses blessantes pour notre amour-propre dans cette bizarrerie qui nous avait mis dans la vie rurale comme on met les Chinois à la cangue, il avait trouvé ce moyen de nous prouver que nous pouvions compter sur sa sympathie.

Toutefois l'entrée en matière fut effroyable. Clothilde, qui allait se mettre à table, s'écria avec horreur : Mon Dieu, qu'il est laid! et elle s'enfuit en jetant sa serviette. Pour moi je restais bouche béante. C'était une figure tout en long et en mince, qui, de face, ne présentait qu'un nez, mais quel nez! énorme, dessiné en éteignoir ou plutôt en éteignoir à deux trous, rattaché au front par un morceau de chair très mince. Avec cela un air honnête qui faisait bientôt oublier cette effroyable laideur.

Un clair regard, riant et doux, suivit la fuite de Clothilde. Le brave homme n'avait aucune illusion sur ses charmes. Il retourna vers moi son œil bleuâtre qui s'anima un instant sous l'effort d'un travail intense. Il paraît que mon visage lui plut.

— C'est Mlle Huriel, votre sœur, n'est-ce pas? elle est aimable, mais une véritable enfant gâtée. Permettez-moi de vous offrir mes services affectionnés et dévoués. Mon grand ami, M. Athanase Huriel, votre auteur, avait grande confiance en moi, excepté dans les cas où la bizarrerie l'emportait sur la confiance. Il avait alors les idées les plus arrêtées. On doit lire son testament lundi, en présence d'un certain nombre de personnes qui doivent venir dîner ce jour-là à midi.

Quand il me quitta, Clothilde n'avait pas voulu reparaître, mais je crus avoir conquis son amitié. C'est entre ses mains que notre sort avait été remis.

Charles d'Héricault.

La suite prochainement.

LAMARTINE DIPLOMATE

1820-1830

« *Le poste de ministre plénipotentiaire à Florence aurait été, pour moi, l'idéal du bonheur terrestre.* »

LAMARTINE.

I

LAMARTINE ATTACHÉ D'AMBASSADE A NAPLES

Au cours des fêtes solennelles du centenaire de Lamartine, des voix éloquentes, des plumes aussi autorisées que célèbres, ont à l'envi retracé l'éloge ému du plus grand poète lyrique de notre temps. Il ne nous appartient, à aucun titre, de revenir sur ce qui a été si bien fait; nous n'avons, d'ailleurs, nullement l'intention d'aborder ici un sujet épuisé. Le but de ce travail est tout différent et doit être expliqué en quelques mots. On a dit que l'existence de Lamartine parvenu à l'âge d'homme se partageait en trois périodes : *les années bleues*, *les années grises* et *les années noires*. Cette division est pleine de justesse. Après la mélancolique jeunesse du poète, les années heureuses s'étendent de 1820, époque de son mariage et de son entrée dans la carrière diplomatique, jusqu'à la révolution de 1830 et à sa démission. Puis viennent, de 1830 à 1848, les années assombries par les luttes violentes de la politique intérieure et de la tribune, et enfin, après un moment d'éclat peu durable, les années de malheur, de tristesse et de désolation, de 1852 à 1869.

C'est à la première de ces phases que nous avons restreint le cadre de nos investigations; nous avons tenté de fixer, autant qu'il nous a été possible, la personnalité de Lamartine *attaché* et *secré-*

taire d'ambassade. Précisons toutefois notre pensée, afin de ne laisser subsister, entre le lecteur et nous, aucun malentendu. Ce n'est point le rôle diplomatique que nous avons songé à étudier dans ces pages : ce rôle, en effet, resta et devait rester effacé. Dissimulé derrière ses chefs hiérarchiques, le jeune diplomate leur apportait le concours assidu de ce travail régulier, mais dénué de toute initiative, que connaissent ceux auxquels l'intérieur des chancelleries n'est point demeuré étranger. A Naples, en pleine révolution, il eut à se conformer, pour ce qui le concernait, aux instructions interdisant toute action à l'ambassade dans ces conjonctures critiques. Lorsqu'en l'absence du ministre, Lamartine se trouva investi de la direction de la légation de France en Toscane, il n'eut qu'à laisser la force d'impulsion faire son œuvre. En chargé d'affaires qui sait son métier et qui comprend sa mission, il s'appliqua uniquement au règlement des questions secondaires et borna tous ses soins au maintien du *statu quo.* « A Florence, en ce temps-là, dit M. Chappuys-Montlaville, la diplomatie était de pure forme. Elle obligeait à vivre au milieu de la société la plus élégante et la plus polie, à se promener au soleil et sur la mer et à faire une cour aimable au grand-duc. » Lamartine s'acquitta de ces obligations avec autant de largesse que de perfection, mais ce n'est point, on le comprend, sa correspondance diplomatique qu'il convenait d'adopter pour base de notre travail. Les dépêches officielles de la chancellerie ne nous renseigneraient guère sur ce que nous souhaitons de savoir. Notre examen n'a donc pas dû se porter sur la part plus ou moins directe que Lamartine a pu prendre aux affaires traitées par l'ambassade ou par la légation française à Naples et à Florence, mais sur la place que la diplomatie a tenue dans les aspirations, dans les préoccupations, dans les ambitions de la jeunesse du poète, sur l'influence exercée par elle sur son état d'âme et sur son talent. Lorsque, après de longues et infructueuses tentatives, il arriva, grâce à de puissants et chaleureux appuis, à faire partie de *la carrière*, l'a-t-il vraiment aimée? L'a-t-il sincèrement regrettée, après en être sorti par un scrupule aussi honorable que chevaleresque? Nous nous sommes attaché à éclaircir ces divers points en demandant à sa *Correspondance* privée, à ses *Mémoires*, à ses *Confidences*, à ses *Entretiens familiers*, à toute son œuvre enfin, le secret de ses sentiments les plus intimes et les plus vrais.

Le retour de la France à Lamartine après une trop longue période d'indifférence, d'ingratitude et d'oubli, est plus facile assurément à constater qu'à expliquer. Le siècle expirant n'est pas, en effet, précisément enclin à la rêverie et à la contemplation de la nature comme les entendait le poète chaste et sublime des *Harmo-*

nies; il est pressé de jouir, et ses jouissances favorites ne sont guère propres à élever l'esprit au-dessus des choses matérielles : *l'infini* le préoccupe fort peu. Quoi qu'il en soit, prenons acte de ce fait mémorable sans le discuter. Savourons toute la douceur de cette halte salubre et bienfaisante qui donne l'impression d'un repos délicieux goûté sous les ombrages frais d'une oasis, au bord d'une source pure et glacée, après une course vertigineuse à travers des régions torrides et pestilentielles. J'estime que nous devons surtout ce bienfait inespéré à la lassitude et au dégoût. Les vaines et ridicules déclamations de la petite secte byzantine dont la poétique néfaste ne parvient plus à dissimuler sous la recherche de l'étrange et du monstrueux un absolu défaut d'inspiration, ont pu surprendre et égarer quelque temps l'opinion. Les versificateurs incohérents qui trouvent Lamartine indigne d'eux, n'ont pas réussi, néanmoins, à déposséder le grand poète du rang qui lui est assigné dans nos fastes. Leurs œuvres obscures et laborieuses où le fond est constamment sacrifié à une forme plus que contestable, sont déjà presque oubliées; les rimes exotiques et retentissantes qui trahissent l'indigence de la pensée sous un revêtement d'une inutile et prétentieuse richesse, ont lassé la patience du lecteur, et Lamartine a repris ses droits. Quelques négligences, dues à une abondance incomparable, ne sauraient obscurcir le rayonnement du génie. Il est plus aisé de railler l'excès de facilité que de remédier au manque d'idées par un cliquetis de mots plus ou moins ingénieusement accouplés : la *consonne d'appui* n'a jamais conduit personne à l'immortalité.

L'histoire enregistrera ce revirement avec joie. Les jeunes générations, auxquelles le culte de l'idéal est demeuré étranger, vont enfin lire avec bonheur ces strophes mélodieuses qui emportent l'âme vers les sphères éthérées. Elles ne se lasseront pas de répéter ces poèmes radieux, où se trouvent enchâssées, comme des gemmes étincelantes, toutes les caresses et toutes les harmonies dont la langue française est susceptible de flatter l'oreille. Mais, après avoir subi l'irrésistible charme qui s'en dégage, la jeunesse contemporaine ne cherchera-t-elle point à l'analyser? La légende mauresque raconte qu'Averrhoès le Thaumaturge avait jadis emprisonné un rayon de soleil dans un des piliers de la cathédrale de Cordoue : d'où vient le rayon qui illumine l'œuvre de Lamartine? A quelle rive fortunée, à quelle contrée ignorée de nos horizons sceptiques et brumeux cet enchanteur a-t-il donc dérobé l'éblouissante lumière, la couleur brillante et dorée qui réchauffent notre esprit en illuminant nos cœurs? Pour répondre à cette question, il importe de quitter la poésie pour le poète : l'homme expliquera l'œuvre.

En 1810, les parents d'Alphonse de Lamartine, voyant se développer chez lui une inclination contraire aux projets qu'ils forment pour son avenir, l'engagent à franchir les Alpes et à voyager pendant quelque temps en Italie où se rendent des personnes de leur famille qui offrent de l'emmener. Ravi de profiter de cette occasion d'échapper à l'étroite et monotone existence de Mâcon, le jeune homme s'empresse d'accepter les ouvertures de ses parents et part avec joie. « C'était téméraire, dit le poète, mais c'était peut-être sage. Une rose artificielle toute poudreuse et toute fanée tombée d'une guirlande de robe après une nuit de bal, foulée aux pieds des danseurs, puis enveloppée dans un morceau de gaze et cachée au fond de ma malle comme un talisman avec quelques mauvais vers, n'était qu'une puérilité, mais cette puérilité avait éveillé les craintes d'une tendre mère. Il fallait donner une diversion aux rêves, il n'y en a point de plus forte qu'un voyage : l'homme, en changeant d'horizon, change de pensées. » Pour les remèdes moraux comme pour les médicaments, la question du dosage n'est pas d'une médiocre importance. La diversion, prise avec mesure, aurait pu produire un heureux effet; mais, chez cet adolescent abandonné à lui-même, elle ne tarde point à se changer en dissipations et en folies. La vie aventureuse qu'il mène à Naples, avec son ami Virieu, pendant l'hiver de 1810-1811, ses dettes de jeu, désolent bientôt sa mère, qui met autant d'empressement à hâter le retour de l'enfant prodigue qu'elle avait mis de soins à précipiter son départ. Néanmoins, ces quelques mois pendant lesquels Lamartine vécut de l'existence des *lazzaroni* et des pêcheurs de la *Mergellina*, partageant à la fois le macaroni et le *farniente* des premiers, les *frutti di mare* et les périlleuses traversées des seconds, lui laissent un souvenir impérissable et préludent à la formation de son naissant génie auquel un second séjour en Italie, dû à la carrière qu'il embrassera, donnera plus tard sa tournure originale, personnelle et définitive.

Lamartine était parti encore enfant de sa province natale; mûri et attendri par les rayons du soleil napolitain, il revient homme de ce voyage de 1811 qui vaut à la postérité un chef-d'œuvre exquis écrit bien des années après sous le même ciel et dont nous reparlerons bientôt : *Graziella*. Il se prend pour Naples d'une véritable passion : « *Aucune ville*, dit-il, *ne m'a jamais produit cet enivrement! Rome était un monastère, Naples un Eden!* » Le poète quitte cependant sans peine ces bords heureux qu'il passera toute sa vie à regretter. A peine rentré à Mâcon, les réalités de l'existence viennent l'assaillir de nouveau. Son premier roman aboutit à un dénouement bien vulgaire; la jeune fille qu'il aimait se marie

à un prétendant plus riche que lui. A cette peine de cœur se joignent de sérieuses préoccupations et pour le présent et pour l'avenir. L'argent nécessaire à l'entretien du jeune homme n'est obtenu qu'à la suite de négociations pénibles et grâce aux affectueux efforts de son admirable mère; chacun des membres de la famille apporte des idées différentes au sujet de la carrière qu'il convient de lui faire suivre. Deux années s'écoulent en discussions et en tergiversations. Il devient urgent de prendre un parti; celui auquel on s'arrête, lors du retour des Bourbons, laisse à désirer également au point de vue du caractère et des aptitudes d'Alphonse de Lamartine. En juillet 1814, nous le retrouvons garde du corps; en garnison à Beauvais, logé chez un épicier, il passe son temps à gémir sur la triste nature qui l'environne et à regretter Naples :

Qu'êtes-vous devenus, magnifiques rivages
Où la mer de Tyrrhène, à l'abri des orages,
Entoure Naples de ses flots?
C'en est donc fait! Je vais, dans ces tristes parages,
Célébrer vainement vos séduisants rivages,
Et mourir en vous regrettant!

Il ne se sent pas dans sa voie et il écrit à Virieu : « *O, per dio Bacco! chi m'ha buttato qui? Che cosa aveva fatto io al ciel per divenir una machina militare?* » Après les Cent-jours, le garde du corps, ne se reconnaissant décidément pas une vocation suffisante pour faire son chemin dans l'armée, ne tarde pas à donner sa démission.

La première efflorescence du génie poétique chez Lamartine se produit de 1815 à 1820. Les chefs-d'œuvre se succèdent alors avec une exubérance et avec une richesse qui fascinent et déconcertent à la fois et forment cet ensemble incomparable qu'il réunira plus tard sous le nom de *Méditations*. La perle inestimable, le plus précieux joyau de cet écrin, le *Lac*, est composé par lui pendant une saison d'eaux à Aix-en-Savoie pour la jeune femme phtisique d'un vieux savant, Mme Charles, et l'inspiration qui dicte à Lamartine ces accents si élevés et si pénétrants procède directement, ainsi que nous avons eu récemment l'occasion de le découvrir, d'un autre poète sublime : de Bossuet[1]. C'est à la forte et littéraire édu-

[1] En lisant le passage suivant de Bossuet, nous avons été frappé non seulement de l'identité de pensée, mais encore de l'identité de forme et de mots qu'il présente avec deux strophes du *Lac*; nous laissons le lecteur en juger lui-même : « Il faut marcher, il faut courir et *les heures se précipitent*. On rencontre sur le chemin des objets qui divertissent, des eaux courantes,

cation des Pères Jésuites de Belley que la France doit, sans doute, le fond admirable et la forme achevée du chant le plus beau qu'ait modulé le dix-neuvième siècle.

A l'époque de la Restauration, beaucoup de femmes de la société se vantaient d'avoir chacune son petit monde trié qu'elles appelaient *mon cercle*, royaume à part et bien à elles sur lequel elles régnaient, comme le héros de la *Henriade*, et par droit de conquête et par droit de naissance. Elles se gardaient bien, toutefois, de suivre l'exemple des rois très-chrétiens en accordant des édits de Nantes ou des chartes constitutionnelles; elles restaient souveraines absolues; pour pénétrer chez elles, il fallait leur plaire : c'était le régime du bon plaisir. Elles avaient leur cour et leurs flatteurs, leurs poètes, leurs savants, leurs candidats. Le gouvernement des Bourbons ne songeait point à ouvrir contre elles une campagne où il n'eût été rien moins qu'assuré de la victoire; il traitait avec elles de puisssance à puissance, il les prenait pour alliées, et montrait en cela beaucoup de prudence et de sagesse : les persécutions entreprises contre les femmes n'avaient pas, en effet, porté bonheur à l'Empire. Les salons de M[me] de Sainte-Aulaire, de M[me] la duchesse de Broglie, de M[me] de Montcalm et de M[me] la marquise de Raigecourt étaient au nombre de ceux où la bonne compagnie se donnait le plus habituellement rendez-vous.

Un ami de M[me] de Sainte-Aulaire la prie, un jour, de vouloir bien accorder son patronage à un jeune homme d'une bonne famille du Charolais, qui fait, dit-on, des vers passables et qui vient d'arriver à Paris, où il ne connaît personne : on le nomme Alphonse de Lamartine. Ce vœu est exaucé, et l'inconnu est invité à dîner. Le

des fleuves qui passent : on voudrait s'arrêter... *Heures rapides, passez pour ceux qui pleurent! Oubliez les heureux!* »

BOSSUET.

(*Sermon pour le saint jour de Pâques* 1685, cité par Mgr Ricard dans ses *Nouvelles Méditations sur l'Eucharistie*. Neuvième édition revue avec soin et augmentée, avec l'approbation de quinze archevêques et évêques, p. 142-143. Tours, Alfred Mame et fils, 1887.)

O temps, suspends ton vol! et vous, heures propices,
Suspendez votre cours!
Laissez-nous savourer les rapides délices
Des plus beaux de nos jours.
Assez de malheureux ici-bas vous implorent
Coulez, coulez pour eux;
Prenez, avec leurs jours, les soins qui les dévorent!
Oubliez les heureux!

LAMARTINE.

L'emprunt est difficile à contester, croyons-nous, et il est curieux à constater : ni Bossuet ni Lamartine n'ont à s'en plaindre.

poète avoue qu'il lui faut faire un violent effort pour vaincre sa timidité lorsqu'il traverse, pour la première fois, sous les regards du suisse, la grande cour qui conduit aux appartements de réception de l'hôtel de Sainte-Aulaire. Il trouve réunies autour d'une table hospitalière une foule de notabilités de la politique et des lettres. Personne, naturellement, ne s'occupe de lui pendant le repas, mais, au dessert, la maîtresse de la maison annonce à ses hôtes qu'un poète à ses débuts voudra bien tout à l'heure leur lire quelques pièces de sa composition. Les lectures de vers plats et médiocres étaient alors très fréquentes et, partant, peu goûtées des hommes importants et des gens d'esprit; à peine sortis de table, plusieurs des convives s'empressent donc de chercher un prétexte pour se dérober à la séance littéraire. Mais lorsque, à la prière de Mme de Sainte-Aulaire, Lamartine prenant la parole commence, d'une voix sonore et vibrante, à réciter les strophes du *Lac*, un frémissement de surprise court d'abord dans l'auditoire à ce langage si nouveau et si mélodieux : quand il achève, l'enthousiasme est tel qu'une jeune femme, ne pouvant maîtriser son émotion, tombe évanouie. Cette soirée fut le premier succès parisien du poète; il n'oublia jamais ces prémices de la gloire. « Mme de Sainte-Aulaire, dit-il, femme jeune mais sérieuse, n'avait de son âge que la beauté. Elle avait été liée avec Mme de Staël; elle en conservait le culte et l'élévation d'âme Elle m'accueillait comme elle aurait accueilli non un poète, mais la poésie elle-même sous la figure d'un jeune inconnu. Son salon ne s'ouvrait qu'à des aristocraties de la nature; peu importait le rang, elle ne s'informait que du choix : elle aimait à deviner la gloire dans l'obscurité. Son salon était plein de promesses; presque toutes ont été justifiées depuis; elle avait le tact de l'avenir d'un homme. C'est là que j'ai connu M. Decazes, qui allait devenir son gendre... C'est là aussi que j'entrevis pour la première fois M. Cousin... le général Foy, muet encore, M. Cuvier, M. Beugnot, le Rivarol de la conversation, M. de Custine, l'élève de Chateaubriand, M. de Félez, les deux Bertin... Mme de Sainte-Aulaire était bien digne, par la grâce, par le charme et par le rayonnement de son esprit, d'être le centre de cette réunion d'hommes et de femmes d'élite. J'y étais déplacé par ma jeunesse et par mon obscurité, mais la bonté de Mme de Sainte-Aulaire *m'illustrait d'espérance;* son indulgence m'encourageait à tenter aussi la célébrité. Elle me fit réciter deux ou trois fois quelques vers devant ces juges. *Mon nom est éclos dans ce salon.* »

C'est par les Sainte-Aulaire qu'Alphonse de Lamartine est conduit à l'hôtel de Broglie. La duchesse, cette femme supérieure, vénérée de tous ceux de ses contemporains qui eurent l'honneur de

l'approcher, produit sur son esprit une profonde et durable impression. Dès qu'il aperçut la fille de Mme de Staël, il regretta de n'avoir pas connu sa mère. « Elle effaçait tout, dit-il ; elle fut pour moi pleine de grâce, d'indulgence, d'accueil ; elle avait épousé M. le duc de Broglie, jeune homme en qui le nom historique, le caractère élevé, l'éloquence studieuse, les opinions libérales, se réunissaient pour faire une grande figure de Sénat ou de gouvernement sous un régime représentatif. Mme de Broglie jetait encore, sur tout ce bonheur de situation et sur tout ce mérite personnel, le prestige plus solide d'une des plus pieuses vertus qui aient jamais consacré une beauté de sainte. Tout le génie de sa mère s'était fait âme dans la fille ; toute cette âme s'était faite encens pour monter à Dieu. La Sibylle sacrée du Dominiquin avait seule cette inspiration de piété mystique dans les traits. Cette concentration de ses pensées dans le ciel n'ôtait rien à sa tendresse pour sa famille et à sa grâce sérieuse pour les étrangers. *Cette maison m'accueillit avec bonté.* C'était le confluent de toutes les opinions et de toutes les illustrations en France, en Angleterre, en Italie, en Amérique ; tous les hommes qui n'étaient pour moi que des noms y devinrent des réalités, depuis les La Fayette jusqu'aux Montmorency. J'y entrevis pour la première fois M. Guizot, un de ces hommes qui se caractérisent assez par leurs noms. Je ne suffirais pas à nommer toutes les célébrités, tous les talents, tous les engouements même qui traversèrent sous mes yeux ce salon. J'en sortais quelquefois ébloui : c'était la gloire, l'esprit, le génie, l'éloquence en foule ! Depuis ces heureuses années, la révolution dynastique de 1830, à laquelle je n'adhérai jamais, et des situations politiques différentes, me rendirent étranger à cette noble famille, mais jamais hostile. Le seuil qui vous fut ouvert une fois doit rester sacré toujours : je n'ai jamais cessé de porter reconnaissance et respect à ce nom. »

Dans le cercle élégant de Mme de Montcalm, sœur du duc de Richelieu, Lamartine fait la connaissance de MM. Molé, Pozzo di Borgo, du maréchal Marmont et du prince de Talleyrand. Son ami Virieu le présente chez la marquise de Raigecourt, qui devient pour lui comme une seconde mère.

« Aymon de Virieu, qui m'aimait comme un frère, parlait souvent de moi dans les maisons de la haute noblesse où sa naissance et ses relations le rendaient familier. C'est à lui que je dus l'accueil empressé et l'amitié de Mme de Raigecourt et de sa charmante famille ; je ne prononce jamais ce nom qu'avec attendrissement. C'était une femme accomplie... Elle avait un titre sacré à l'amitié du roi Louis XVIII et au respect de tous les royalistes : elle avait été, jusqu'au supplice de Mme Élisabeth, cet ange expiatoire quoique

immaculé de la Révolution, sa dame d'honneur, sa favorite et son amie... Dès qu'elle m'eût vu, elle conçut pour moi un sentiment qui était moins que l'amour, mais plus que l'amitié : une tendresse véritablement maternelle. J'avais mon couvert tous les jours à sa table. Quand je passais quelques jours sans la voir, elle prenait la peine de venir elle-même chez moi pour s'informer de ce qui me retenait; elle gardait mon argent en réserve avec le sien dans son tiroir; elle me préparait, si j'étais malade, au coin de mon feu, les tisanes commandées par le médecin; elle écrivait à ma mère des nouvelles de mon cœur et de mon âme : elle aurait remplacé la Providence si la Providence s'était éclipsée pour moi. Elle prenait à mes poésies, qui n'avaient pas encore paru, un intérêt partial, passionné, que je n'y prenais pas moi-même; elle me comparait à Racine enfant; elle était fière de préparer aux Bourbons un poète encore inconnu, mais qu'elle rendrait royaliste et religieux comme elle. »

Chez le duc de Montmorency, chez les Rohan, chez les de Bonald, Lamartine trouve encore un accueil aussi empressé que chaleureux. Ces brillants débuts dans la société de la capitale ne lui suggèrent nullement, ainsi qu'on l'aurait pu croire, la pensée de consacrer exclusivement son avenir au culte des lettres; ils l'engagent, au contraire, à donner suite à un projet qu'il caressait depuis longtemps, mais qu'il n'avait encore osé communiquer à personne, celui d'entrer dans la diplomatie. L'aîné de ses oncles maternels, le comte des Roys, avait laissé les meilleurs souvenirs dans cette carrière et était mort prématurément chargé d'affaires en Hollande quelques années avant la Révolution. « *Je brûlais*, dit Lamartine, *de marcher sur ses pas dans la voie des grandes affaires.* » Aymon de Virieu qui, comme lui, avait consenti plutôt par ton et par convenance sociale que par entraînement, à faire quelque temps partie des gardes du corps, était devenu diplomate. Lamartine n'hésite pas à lui confier ce désir, et son ami le fortifie dans cette résolution. Virieu, qui connaît tout le monde, le mène chez les hommes qui peuvent lui être utiles, notamment chez M. Gérard de Rayneval, le fameux directeur politique du ministère des affaires étrangères, et chez le baron d'Hauterive, directeur des archives du même département, auteur des *Conseils à un attaché* et de plusieurs autres opuscules didactiques non mis dans le commerce et qu'au quai d'Orsay nous avons tous plus ou moins médités au début de la carrière. M. d'Hauterive, qui était « la tradition vivante et la science de notre cabinet national depuis Louis XVI jusqu'à Louis XVIII en passant par la république, le Directoire et Napoléon », admet le jeune aspirant dont l'ardeur et

l'intelligence l'intéressent, à venir chaque jour travailler dans son bureau à l'hôtel de la rue des Capucines. Il lui confie les clefs des fameuses armoires de fer qui contiennent les *Correspondances* et les *Mémoires et documents*, en l'autorisant à tout lire, à tout consulter. Il prend plaisir, dit Lamartine, à me former, « avec une bonté vraiment paternelle, aux saines idées et à la science cachée de la haute diplomatie dont il était l'*archive vivante* sous M. de Talleyrand. J'y passais quelques heures dans la matinée, m'initiant ainsi, par des études obscures mais sérieuses, à la connaissance de l'Europe. J'ai dû beaucoup à ces études au-dessus de mon âge qui développaient chez moi le sentiment des réalités politiques au lieu des utopies et des rêveries dont les journaux remplissent encore les têtes vides de leurs lecteurs, dans une matière qui ne supporte ni les rêves ni les utopies. »

Lamartine est également conduit par son ami chez le baron Mounier, fils de l'ancien président de l'Assemblée constituante. M. Mounier, spécialement occupé de questions de politique intérieure et désireux de lui fournir un moyen de se faire valoir, le prie de rédiger pour le roi un mémoire sur la question suivante : « *Du rôle que l'ancienne noblesse française peut avoir à jouer dans le gouvernement représentatif.* » Ce travail offrait bien des difficultés pour un jeune homme qui, dit Lamartine, « ne connaissait ni la royauté, ni l'aristocratie, ni la démocratie : un Machiavel aurait à peine suffi à les résoudre » ; il se met, toutefois, courageusement à l'œuvre. Au bout de quelques semaines, M. Mounier reçoit son mémoire dont le fond et la forme le frappent beaucoup ; il le montre à ses collègues, et M. Decazes le place lui-même sous les yeux du roi. « Tel fut pour moi l'effet de ce mémoire, écrit Lamartine, que, quand M. Mounier ou M. de Rayneval me présentaient à leurs puissants amis, on se rappelait mon nom, on se récriait sur mon âge et sur ma figure et on promettait de m'employer *quand j'aurais mûri.* » Cette restriction le désole, car il a hâte d'entrer de plain-pied dans l'action. Mais, chaque fois qu'il aborde un homme en place et qu'il lui expose son désir d'obtenir un poste, on l'ajourne avec un sourire et on lui dit : « Jeune homme, *mûrissez* et attendez le temps ; il ne viendra que trop tôt ! »

Ici s'ouvre, pour le jeune candidat à un poste diplomatique, l'ère des déceptions. En 1818, on lui fait d'abord espérer que le général de la Garde, ministre à Madrid, puis à Munich, va l'emmener avec lui comme secrétaire particulier, sans titre toutefois et sans appointements ; quand une vacance se produira, on le nommera secrétaire de légation avec le traitement du grade. Malgré ces promesses, M. de la Garde quitte Paris en négligeant même de

l'instruire de son départ; Lamartine désolé ne sait comment s'y prendre pour pénétrer dans « *cette inabordable diplomatie* »; il écrit à Mme de Raigecourt : « S'il se trouvait, par hasard, dans le nombre de vos amis, quelque *ambassadeur* ou *ministre* ou *envoyé* qui eût besoin d'un secrétaire, vous me rendriez un grand service de lui parler de moi. » Mme de Sainte-Aulaire, dont la fille avait épousé M. Decazes et qui, par lui, disposait d'un grand crédit, promet de s'intéresser à la cause du poète.

« J'ai une protectrice très bonne et très zélée dans Mme de Sainte-Aulaire, belle-mère de M. Decazes, » dit Lamartine à Virieu, en mars 1819. Deux mois après, il ajoute : « *Je n'ai d'espoir en plus rien au monde qu'en une place de secrétaire d'ambassade.* Je viens d'écrire à M. Mounier; je suis en correspondance avec Mme de Sainte-Aulaire. J'attends ces jours-ci quelques nouvelles, mais je ne pense pas trop être nommé avant le moment où tu seras toi-même envoyé en Italie si tu persistes à y songer, comme je te le conseille... Puisses-tu revenir heureux, riche... *être nommé à quelque cour d'Italie et nous emmener Vignet et moi, pour notre été, dans ce beau pays où nous avons commencé à vivre!* »

Au milieu de ces incertitudes, Lamartine tombe assez gravement malade; il souffre de crises de cœur et de foie qui ne laissent pas que d'inquiéter les siens : « Ma santé et quelques raisons aussi fortes, écrit-il à Mlle de Canonge, ont coupé court à ce que je pouvais espérer, pour le moment, dans *ma chère diplomatie.* » Mais il prend patience, sachant que ses amies travaillent pour lui à Paris pendant qu'il se soigne chez son oncle à Montculot : « Je n'ai pas besoin de recommander mes petits intérêts à Mme de Beufvier... Si, entre elle et Mme de Sainte-Aulaire, elles peuvent enfin corriger mon insipide destinée, je paraphraserai en vers, pour ces deux dames, les *Litanies de la Providence* », ces litanies qui inspiraient tant d'admiration à Jean-Jacques Rousseau.

Pendant que Lamartine poursuit activement ses démarches, il conduit également des négociations d'une nature toute différente et dont le résultat doit exercer sur sa destinée une influence bien considérable. Quelques mois auparavant, à Chambéry, chez sa sœur la comtesse Xavier de Vignet, il avait fait la connaissance d'une Anglaise, miss Birch, admiratrice exaltée des vers qu'il lisait parfois dans ce cercle de famille. Sans être jolie, cette jeune fille avait l'attrait que donne à la physionomie une extrême bonté jointe à une intelligence supérieure; elle éprouvait pour Lamartine un sentiment naïvement passionné qu'elle ne parvenait pas à dissimuler : sa fortune, quoique médiocre, était inespérée pour lui. Ils avaient échangé des promesses, mais divers obstacles semblaient

s'opposer à la réalisation de leurs vœux. Les Lamartine ne pouvaient voir d'un œil favorable l'union de leur fils avec une protestante, et M[me] Birch, fort attachée à la religion réformée, formulait les mêmes réserves; elle trouvait, en outre, la situation pécuniaire actuelle d'Alphonse inacceptable et exigeait qu'à défaut de revenus, son gendre futur apportât, du moins, à sa fille les ressources d'une carrière honorable et surtout lucrative. La nomination à un poste de secrétaire ou d'attaché d'ambassade rétribué devient donc la condition *sine qua non* du mariage; l'ardent désir de Lamartine de se voir enfin investi des fonctions qu'il convoite depuis si longtemps ne fait que s'en accroître : « Aymon va décidément à Florence, écrit-il à M[me] de Raigecourt; Munich est libre. Si vous étiez à Paris, je vous prierais de faire parler à M. Dessoles par tout ce que vous connaissez. *Cette place aiderait à mon mariage, s'il y a mariage*, et, autrement, elle m'en consolerait jusqu'à un certain point. Je tremble que M[me] de Sainte-Aulaire n'arrive trop tard! »

La fin de l'année 1819 s'écoule sans amener pour Lamartine aucun résultat définitif; tantôt il se croit sur le point d'être nommé, tantôt il renonce à tout espoir. Le 16 septembre 1819, il est plein de confiance : « Je m'attends tous les jours à ma nomination », écrit-il à Virieu; mais son père, peu favorable à l'union projetée, ne semble point disposé, le cas échéant, à lui fournir les fonds nécessaires. « C'est un embarras, ajoute-t-il, mais comme M[me] Birch, la mère, résiste avec vigueur et résistera peut-être obstinément, il faut que j'aille au plus vite et au plus sûr. J'accepterai donc. Je suis seulement en grande peine d'argent pour le premier moment. Mes parents ne me parlent plus de m'en donner pour cette ambassade, qu'ils trouveront extraordinaire à raison du mariage, et *comme, malgré cela, je veux à tout prix accepter*, je ne sais comment je ferai avant d'avoir rien reçu de mes appointements. » La chance tourne encore contre le pauvre poète. M. Mounier lui mande qu'à son grand regret, d'après de nouvelles dispositions, on ne peut élever au grade de secrétaire de légation ou d'ambassade que des personnes ayant déjà rempli des fonctions diplomatiques dans les légations ou les ambassades. Cette communication paraît réduire à néant tous ses projets d'avenir. « Me voilà donc, écrit-il à M[me] de Raigecourt, *après quatre ans de sollicitations, de promesses, repoussé, par le fait, pour jamais, de la carrière que j'avais eue toute ma vie en perspective, de la seule place que je puisse raisonnablement espérer d'obtenir et qui pût elle-même répondre à ce que je désirais!*... Je ne puis plus rien attendre de ce côté. J'avais mis toutes mes espérances là-dessus : les voilà

toutes détruites d'un seul coup! Je vous fait part de ma douleur, bien persuadé que vous y prendrez part. Si vous voyez Mme de Sainte-Aulaire, je vous prie de lui conter ma mésaventure, qu'elle ignore sans doute encore et de la prévenir de ne plus se donner aucune peine pour moi. »

Peu de temps après, contre toute prévision, la scène change brusquement. M. Decazes, violemment attaqué par ses nombreux adversaires, est contraint de se retirer, et M. Pasquier lui succède au département des affaires étrangères. M. Mounier invite Lamartine à venir auprès de lui, espérant trouver le moyen de le faire comprendre dans les nouvelles nominations. Mme de Lamartine écrit dans son *Journal* le 25 décembre : « Alphonse est parti ce matin bien triste et bien soucieux. M. le baron de Mounier (*sic*), qui l'aime beaucoup, lui a écrit de venir sur-le-champ à Paris, *parce qu'il avait l'espoir de le faire enfin entrer dans la diplomatie.* Le ministère est changé; c'est M. Pasquier qui est ministre des affaires étrangères. *M. Mounier et M. de Rayneval, qui ont une grande idée de mon fils, ont assez de crédit pour le faire nommer secrétaire d'ambassade.* Alors il serait libre d'épouser la personne qu'il aime, et sa carrière lui tiendrait lieu de fortune présente. »

Le séjour de Lamartine à Paris se passe en visites utiles; il dîne, chez le duc de Rohan, avec divers hommes politiques amis du duc de Narbonne, ministre de France à Naples, auquel on veut le faire recommander. Le duc de Montmorency vient souvent le voir à l'hôtel Richelieu où il est descendu; son enthousiasme pour les poésies de Lamartine est sans bornes : il lui offre sa maison de la Vallée-aux-Loups pour y travailler dans une retraite paisible.

La question de la publication des œuvres du poète avait souvent été l'objet de différends amicaux entre ceux qui s'intéressaient à lui. Mme de Sainte-Aulaire, M. de Saint-Mauris et bien d'autres, lui conseillaient de les livrer à l'impression; il s'y était, jusqu'alors, constamment refusé, prétendant « *qu'il serait plus sûr d'être placé avant* » et fondant cette opinion sur des arguments pleins de réserve et de modestie. « Vous savez, disait-il, que les espérances, en fait de talent, passent, comme en tout, les réalités. A supposer même qu'on trouve quelque chose dans une dizaine de *Méditations* que je publierais, on ne pourrait, en fait, y trouver qu'un talent de versification plus ou moins apprécié, car les choses, par elles-mêmes, ne sont rien. Une trentaine d'amateurs décidés liraient cela et voilà tout; cela n'est pas de nature à faire le moins du monde bruit ou vogue : ce n'est pas un grand sujet, ce n'est pas du neuf ou c'en est trop peu. Si, au contraire, on n'y reconnaît pas un talent vrai, cela dégoûtera Mme de Sainte-Aulaire la première. » La néces-

sité, chaque jour plus impérieuse, ne commandait-elle pas à Lamartine, sinon de couper ses ailes, du moins de les cacher, de crainte que leur essor ne devînt un argument sans réplique pour le traiter de rêveur ou d'utopiste et lui faire refuser le pain quotidien? « *Tant qu'il me restera une lueur d'espoir, je balancerai à me mettre au jour uniquement comme poète*, écrivait-il à M. de Saint-Mauris. *C'est un titre défavorable auprès des hommes qui possèdent ce monde matériel que de s'occuper de notre monde idéal et ils me rejetteraient à jamais s'ils savaient que j'ai fait des vers sérieusement.* Si je suis une fois secrétaire d'ambassade et dans une position plus indépendante, je me lancerai alors sans timidité dans cette carrière où je me sens poussé. »

Cependant la nomination ne se réalisait pas. Mme de Lamartine avait fait pour son fils des prodiges de sacrifice : elle avait vendu jusqu'à ses bagues pour lui en donner le prix, et pourtant il avait dû emprunter 1500 francs à Virieu. D'autre part, Lamartine avait décidé miss Birch à abjurer secrètement le protestantisme à l'insu de sa mère. La principale objection de M. de Lamartine se trouvait donc ainsi écartée, mais Mme Birch persistait à refuser son consentement, en raison du défaut de carrière de son futur gendre. La situation ne pouvait se prolonger; en attirant l'attention sur son nom par la publication de ses poésies, Lamartine provoquerait un dénouement; cette considération le décide à tenter l'aventure. On sait quelle en fut l'issue.

A peine parues, les *Méditations* font fureur; elles rencontrent, non seulement dans les cercles littéraires, mais dans le monde politique, autant de faveur que dans les salons où le jeune auteur les a récitées précédemment. MM. Mounier, Pasquier et Molé « les lisent et les relisent »; le roi, lui-même, « en fait des compliments superbes », et commande à M. Siméon, ministre de l'intérieur, d'offrir à Lamartine, de sa part, la collection des classiques français et latins de Didot. Un succès en appelle un autre. Mme de Sainte-Aulaire et la duchesse de Broglie, rencontrant un soir M. Pasquier dans une maison amie que nous avons lieu de croire celle de Mme la marquise de Raigecourt, jugent l'occasion opportune pour tirer parti de ce mouvement général de l'opinion. Elles pressent si vivement ce ministre de nommer leur jeune protégé, qu'elles lui arrachent une promesse formelle. Bien des années après, M. Alexandre, qui fut secrétaire du poète, rapporte qu'un jour, comme on parlait d'une invitation à un concert qui devait avoir lieu à cet hôtel de Raigecourt qu'on voyait encore alors au coin de la rue de Lille et de la rue de Bellechasse et où, jadis, Mmes de Broglie et de Sainte-Aulaire avaient si chaleureusement plaidé sa cause auprès de

M. Pasquier, Lamartine s'écria : « *C'est là qu'on m'a fait Attaché d'ambassade !* » rappelant ainsi le vieux souvenir à jamais sensible à son cœur, de son entrée dans « *sa chère diplomatie* ».

Le duc de Montmorency contribua très efficacement, par des démarches réitérées auprès des directeurs du ministère, à assurer la prompte réalisation de la promesse faite par M. Pasquier à Mmes de Broglie et de Sainte-Aulaire. On sait, en effet, que si la faveur impose trop souvent certaines personnalités discutables, il ne suffit point toujours, soit pour entrer dans *la carrière*, soit pour en franchir les divers échelons, d'être le candidat du ministre. Il faut encore que les personnages subalternes mais indispensables qui concentrent dans leurs mains tous les fils des rouages compliqués du *Personnel* consentent à faire marcher la machine dans le sens de l'aspirant dont leur chef les entretient. Toutefois, grâce à l'intervention active du duc et à la bienveillance de MM. d'Hauterive et de Rayneval, l'engagement pris par le ministre est exécuté : M. Pasquier, dans ses *Mémoires* inédits, en exprime sa satisfaction ; il raconte « qu'une personne adorable et vénérable dont la maison était un centre d'opposition l'ayant rencontré dans le monde, lui dit, en riant, qu'on ne serait équitable et gracieux pour lui que quand il aurait accordé une place de secrétaire d'ambassade en Italie à un jeune favori de sa société, qui était le poète, inconnu encore, mais le poète de prédilection du grand monde. » M. Pasquier sourit, répondit que tout le monde lui en parlait et qu'il *promettait* de le placer promptement. « Je le fis, ajoute-t-il, et je n'eus qu'à me féliciter d'avoir ainsi ouvert la carrière politique à un homme qui y a jeté un certain éclat. »

Alphonse de Lamartine est donc nommé, au commencement d'avril 1820, *attaché* à l'ambassade de France à Naples, avec 1500 francs d'appointements. Laissons-le nous dire dans quelles conditions il reçoit, le même jour, deux lettres, l'une prophétisant sa gloire littéraire, l'autre lui annonçant la réalisation de l'espoir qu'il nourrissait depuis si longtemps. « Je sollicitais ardemment du gouvernement de la Restauration, écrit-il, *un emploi diplomatique qui m'ouvrît l'accès à la haute politique, ma véritable et constante passion.* C'était M. Pasquier qui distribuait alors ces faveurs en qualité de ministre des affaires étrangères de Louis XVIII : homme de goût, de cœur, de tribune, de congrès, de grande société européenne. J'étais protégé auprès de lui par quelques-uns de ses amis, entre autres par les deux maîtres de notre diplomatie française, l'un jurisconsulte, l'autre la tradition vivante et la science de notre cabinet national depuis Louis XVI jusqu'à Louis XVIII, en passant par la République, le Directoire et Napoléon. M. Pas-

quier, alors ministre, n'avait pas peur de la poésie ni de l'éloquence, à supposer que je vinsse à développer un peu de ces avantages dans la diplomatie, mais j'avais, dès lors, comme par instinct, la conviction du danger qu'il y a, en France, pour un homme, à développer plus d'une faculté à la fois. Le préjugé français des *hommes spéciaux*, c'est-à-dire des hommes qui ne savent faire qu'une seule chose..., me faisait craindre qu'un peu de célébrité poétique, répandu mal à propos sur mon jeune nom, ne me fît rejeter comme un intrus de toute candidature diplomatique, *carrière que je préférais mille fois à quelques battements de mains ou à quelques battements de cœur des poètes ou des femmes des salons de mon temps*... Donc, je craignais l'apparition de mon petit livre, quoique anonyme, de peur d'être écrasé dans l'œuf par une chute et encore plus par un succès. Voilà, cependant, que la jolie fille de mon concierge, enfant de douze à quatorze ans, ouvre la porte de ma chambre au premier rayon d'un mois de printemps (avril) avant l'heure ordinaire où elle m'apportait le journal matinal ; elle jette sur mon lit en souriant une petite lettre cachetée d'un énorme sceau de cire rouge avec une empreinte d'armoiries qui devaient être illustres, car elles étaient indéchiffrables. « Pourquoi riez-vous ainsi « finement, Lucy ? » dis-je à l'enfant, tout en rompant le cachet et en déchirant l'enveloppe. — « C'est que maman m'a dit que la lettre « avait été apportée par un chasseur tout galonné d'or avec un beau « plumet à son chapeau, et qu'il avait bien recommandé de vous « remettre ce billet à votre réveil parce que sa princesse lui avait « dit : — « Allez vite : il ne faut pas retarder la joie et peut-être la « fortune de ce jeune homme. » Et deux billets séparés et d'écritures diverses tombaient de l'enveloppe sur mon lit. »

La première missive est écrite par la sœur du prince Poniatowski au docteur Alain, qui était son médecin et celui de Lamartine : elle est ainsi conçue :

« Le prince de Talleyrand m'envoie à mon réveil le billet suivant ; je vous l'adresse pour votre jeune ami, afin que le plaisir que cette impression du grand juge vous fera soit double. Communiquez ce billet du prince au jeune homme et remerciez-moi du plaisir que je vous donne, car je sais que votre seule joie est dans la joie de ceux que vous aimez. »

Un papier « large de cinq doigts et taché de gouttes d'encre » est joint à cette lettre ; il ne contient que *cinq ou six lignes* tracées « par une main évidemment précipitée et lasse d'insomnie » ; en voici la teneur :

« Je vous renvoie, Princesse, avant de m'endormir, le petit volume que vous m'avez prêté hier soir. *Qu'il vous suffise de savoir*

que je n'ai pu dormir et que j'ai lu jusqu'à quatre heures du matin pour relire encore. Mon insomnie est un jugement. Je ne suis pas prophète, je ne puis pas vous dire ce que sentira le public; mais mon public, à moi, c'est mon impression sous mes rideaux. *Il y a là un homme :* nous en reparlerons. » Ces lignes étaient signées : Talleyrand.

Lamartine *relit vingt fois* le billet du prince et dit à l'enfant qui le regarde tout étonnée : « Viens que je t'embrasse, ma petite Lucy! Tu ne porteras jamais un pareil message! A la loterie de la gloire, ce sont les enfants qui tirent les bons lots! » Un quart d'heure après, Lucy remonte chez le poète et lui apporte un grand pli officiel à large cachet; il l'ouvre aussitôt : c'est sa nomination au poste qu'il a tant désiré.

« A la lecture de cette lettre, dit le poète, je sautai en bas de mon lit et *j'éprouvai ce qu'éprouve le coursier entravé à qui on ouvre la carrière! J'avais peu de souci de la gloire des vers, j'en avais un immense de la politique.* Je dévorais déjà de l'œil les longues années qui me séparaient encore de la tribune et des hautes affaires d'État, ma vraie et entière vocation, quoi que mes amis en pensent et en disent. Je ne me sentais pas la puissante organisation créatrice qui fait les grands poètes : tout mon talent n'était que du cœur. Mais je me sentais une justesse de bon sens, une éloquence de raison, une énergie d'honnêteté qui font les hommes d'État... Le roi ne me vit pas, ajoute Lamartine; il était loin de se douter qu'il me connaissait beaucoup de figure et que le poète dont il redisait déjà les vers était un de ces jeunes officiers de ses gardes qu'il avait souvent paru remarquer et à qui il avait une ou deux fois adressé la parole quand je galopais aux roues de sa voiture dans les courses à Versailles ou à Saint-Germain. »

Le vœu le plus ardent de Lamartine est exaucé : il est *attaché d'ambassade.* Lorsqu'elle apprend la nouvelle, Mme Birch, désarmée, donne enfin le consentement qu'elle a si longtemps ajourné; elle déclare, toutefois, qu'elle n'assistera qu'au mariage protestant, qui devra être célébré à Genève aussitôt après la cérémonie catholique de Chambéry. Après tant de traverses et de vicissitudes, tout semble, dès lors, seconder les vues de Lamartine. Le département des affaires étrangères s'engage à payer les frais de voyage du nouveau diplomate. Son éditeur lui avance 1200 francs sur la seconde édition des *Méditations.* Mme Birch constitue à sa fille une dot de 25 000 liv. sterling; une somme égale est placée dans les fonds publics anglais. Lamartine reçoit de son père la terre de Saint-Point, estimée 100 000 francs, en la grévant, il est vrai, de diverses charges; ses oncles et ses tantes lui donnent la nue propriété de leur hôtel de la

rue Solon, à Mâcon, et font des donations et des legs en sa faveur : le présent sourit au poète et son avenir est assuré. Il rejoint sa fiancée à Chambéry, où leur union est célébrée, le 6 juin 1820, dans la chapelle du château royal, devant le marquis d'Andezeno, gouverneur de Savoie. Le lendemain, on les marie au temple protestant de Genève, et le jeune couple franchit les Alpes. Lamartine et sa femme occupent l'avant-garde du cortège, dans « un bon vieux reste de calèche », acheté pour la circonstance : Mme Birch les suit, dans un autre véhicule pourvu de tout le confort anglais. Ils font d'abord une halte de quelques jours à Turin, où Aymon de Virieu les attend ; ils gagnent ensuite Florence, où ils y restent peu de temps. Lamartine est désireux d'atteindre le plus tôt possible le but de son voyage ; mais à peine est-il arrivé à Rome avec les siens, que la nouvelle de la révolution de Naples leur parvient. Les routes étant interceptées, un temps d'arrêt devient indispensable. Dès qu'on peut passer la frontière, le jeune diplomate se fait un devoir de tenter de rejoindre son chef; il laisse sa femme et Mme Birch dans la Ville éternelle jusqu'à ce que les chemins soient devenus plus sûrs. « Je pars pour Naples en courrier cette nuit, écrit-il le 13 juillet à Mme de Raigecourt, ne sachant trop comment j'y parviendrai. » La campagne de Naples est sillonnée de postes de volontaires qui l'acclament au passage, croyant voir en lui un plénipotentiaire chargé d'apporter l'adhésion de la France au mouvement révolutionnaire dont le colonel des *carbonari* Pepe est le chef.

La situation de nos agents à Naples était, alors, fort délicate. Louis XVIII, qui avait établi le gouvernement constitutionnel dans le royaume de ses pères, se trouvait fort empêché pour le combattre dans les Deux-Siciles. D'autre part, la rébellion armée qui avait provoqué la déchéance morale du vieux roi Ferdinand en le forçant à signer la charte démagogique appelée la « Constitution espagnole », ne pouvait être, en aucun cas, sanctionnée officiellement par un pouvoir légitime et régulier comme celui de la Restauration. Il fallait donc louvoyer entre les divers partis sans compromettre ni engager les principes et conserver momentanément de bons rapports avec les radicaux en évitant de se laisser dominer par eux. M. Pasquier conseillait d'observer une attitude expectante et de faire comprendre aux chefs du mouvement que la France ne leur prêterait l'appui de sa médiation que s'ils laissaient une assemblée librement élue poser les bases d'un régime sincèrement parlementaire. L'ambassadeur, M. de Narbonne, esprit fin et cultivé, enclin à la modération par tempérament autant que par conviction et habitué par un long séjour en Angleterre aux formules du régime constitutionnel, était bien l'homme de la politique de mesure

et de juste-milieu représentée par M. Pasquier. Toutefois, l'opposition constante à ses idées qu'il rencontrait chez M. de Blacas, favori du roi, qui, de l'ambassade de Rome, exerçait une sorte d'hégémonie sur toutes les légations de la Péninsule et conservait beaucoup de crédit auprès de son maître, avait engagé le duc de Narbonne, tout en restant *incognito* à Naples, à remettre momentanément ses pouvoirs entre les mains d'un chargé d'affaires. Le chevalier de Fontenay, secrétaire d'ambassade, alors investi de ces fonctions et chef immédiat de Lamartine, était doué d'un caractère sympathique et cordial; les meilleures relations s'établissent entre eux. « M. de Fontenay, c'était le bon sens français dans toute sa gaieté et dans toute sa grâce, écrit le poète... Nous pensions à deux. Mon inexpérience et mon rang secondaire ne m'auraient pas permis d'avoir un avis, si sa modestie, son intimité, ne m'avaient autorisé à émettre mon opinion, conforme, en tout, à la sienne. Nous étions de même origine, royalistes raisonnables tous les deux; il était de ma province. »

Cependant la révolution de Naples marche et fait de rapides progrès. Aux revues tumultueuses des *carbonari* succèdent des émeutes sanglantes. Le roi est gardé à vue dans son palais. Redoutant de se trouver séparé, pour longtemps peut-être, de sa famille, Lamartine obtient l'autorisation d'aller la chercher à Rome où il l'a laissée et revient s'installer avec elle dans une maison située sur le quai dit *Riviera di Chiaja*, auprès de la grotte du Pausilippe. Les fenêtres du poète donnent d'un côté sur le golfe et de l'autre sur des jardins plantés de figuiers et d'orangers. « Je suis près de l'ambassade, écrit-il à Virieu, où mes camarades (on ne disait point encore *collègues*) sont de bons garçons et où je vais quelques heures dans la matinée. La politique présente est curieuse pour de vieux routiers de révolutions et de constitutions comme nous en France... Nous n'avons pas grand'chose à faire... C'est tout ce que je veux; j'aime ainsi le métier : c'est ce qu'il nous fallait. »

J'ai toujours entendu dire à mes amis de la carrière qui ont résidé dans les divers postes italiens qu'il est absolument impossible pour un Français, sauf peut-être à Florence, de pénétrer dans l'intimité des familles locales. Une barrière infranchissable qu'on n'abaisse jamais en défend l'entrée. Soit timidité, soit crainte de révéler le mystère d'une situation de fortune inférieure à leur position sociale, les Italiens qui semblent les mieux disposés pour nous, tiennent à ce que nos relations avec eux restent exclusivement officielles. Lamartine et les siens, accoutumés au monde, souffrent beaucoup de cette attitude peu hospitalière. « Je n'ai pu réussir,

dit-il, à lier *mes dames* avec qui que ce soit; j'en excepte la marquise Gagliati, qui est bonne et charmante, mais qui vit dans la retraite... Pas l'ombre de société, ici : il n'y a pas, à la lettre, dans tout Naples, la possibilité de passer une soirée. Du reste, à l'œil, cela a l'air du salon de l'Europe, mais *ce sont les rues qui font salon.* Je passe ma vie à la fenêtre, à voir la mer, les montagnes, les arbres, les vaisseaux, la lune et le ciel et les équipages sans nombre des promeneurs de Chiaja... Nous nous ennuierions si nous n'étions pas à Naples... Cela convient peu à ma belle-mère qui s'ennuie et qui nous fait, bon gré mal gré, participer à son *spleen.* »

Cependant, Lamartine, miné par une fièvre lente, perd l'appétit et le sommeil. En août, la chaleur qui devient accablante, le rend plus souffrant encore : on lui conseille de quitter Naples le plus souvent qu'il pourra et d'aller respirer l'air plus pur de la campagne. « J'ai pourtant, dit-il, la plus délicieuse habitation du monde, la mer à nos pieds, le Vésuve et Pompéi à ma gauche, à droite la colline de Pausilippe, couverte de verdure et de villas, mais l'air est trop mou; je ne puis vivre que dans le plus actif et le plus volcanique, pourvu qu'il soit chaud. » Il se décide à louer une maison à Ischia, cette île charmante qu'il appelle « une montagne de Suisse jetée au milieu de la mer de Naples et réunissant les avantages des deux climats ».

La villa de Lamartine est surnommée *la Sentinella* en raison de sa situation; elle se dresse, en effet, comme une sentinelle avancée, au sommet d'un promontoire, de six ou huit cents mètres de hauteur, que baignent en se mêlant les flots bleus des golfes de Naples et de Gaëte. « Cette maison, entourée de treilles, est dominée par l'Epomeo, montagne couverte de bois de lauriers et de jeunes châtaigniers qui domine elle-même la mer qu'on voit luire à ses pieds à travers la claire-voie des pampres. A cette hauteur, les voiles qui glissent sur cette surface d'un bleu vif comme un second ciel, ressemblent à des ailes de colombes blanches qui volent en silence d'arbre en arbre parmi les oliviers. » M[me] de Lamartine s'installe à la Sentinella avec sa mère. Plusieurs fois par semaine, suivant les obligations de travail occasionnées par les courriers de l'ambassade, Lamartine monte à cheval à Chiaja, devant sa porte, se rend à Pouzzoles, et là, se jette dans une barque à deux rameurs qui l'emporte à Ischia. Le trajet dure trois heures environ; sa femme l'attend sur la *marine*, et ils remontent ensemble les verts sentiers en corniche au-dessus de la mer en causant des événements dont il a été le témoin à Naples. « Le contraste du calme resplendissant de cette solitude cernée par les flots de la mer avec le bruit menaçant et tumultueux d'une grande ville en révolution,

augmentait la sensation de bonheur, de calme et de sécurité qu'inspirait cette résidence enchantée entre le ciel et l'eau. Nous en jouissions jusqu'à l'ivresse. *Toutefois cette ivresse avait, pour moi seulement, quelque arrière-goût de mélancolie en songeant à Graziella, cette fleur précoce que j'avais cueillie dans la même île, et en revoyant de loin, sur Procida, les ruines de la cabane de son père, abandonnée aux ronces depuis la mort de la jeune fille*, marquant l'horizon d'une borne funèbre dans le passé, comme il devait l'être si souvent dans mon avenir. Mais la jeunesse a des végétations qui recouvrent tout, même les tombes! »

Ce passage serait de nature à donner une très fausse impression de la bonté d'âme du poète, si on voulait le prendre au pied de la lettre. Gardons-nous-en bien : songeons que le chef-d'œuvre qui s'intitule *Graziella*, écrit seulement en 1847 d'après les notes de voyage de 1811, est beaucoup plus encore un poème en prose qu'une histoire. N'oublions pas que, lors de son premier séjour à Naples, Lamartine était ardemment épris d'une jeune fille de Mâcon qu'il espérait épouser à son retour, et que l'héroïne de son récit, dont la grâce rustique et sauvage l'avait surpris, charmé mais non séduit, a été transfigurée et transformée par lui en passion pour les besoins de la cause et de l'intérêt littéraire, avec cette inconscience de bonne foi dont les poètes sont coutumiers. Lamartine s'est très vraisemblablement persuadé lui-même, à distance, que Graziella avait fait battre son cœur alors qu'elle ne s'était emparé que de son imagination. Les habitants d'Ischia, que j'ai interrogés, ne m'ont laissé aucun doute à cet égard. « *Graziella fut un amour de tête* », me disait l'un d'eux, M. de Rivas, qui a connu Lamartine et qui l'a souvent accompagné dans ses excursions. Nous n'avons insisté sur ce point, tout à fait étranger au mérite de l'incomparable joyau ciselé par le génie avec un art aussi exquis que délicat, qu'en vue d'écarter de la mémoire du poète le reproche qu'eût justifié l'abandon de la pauvre Procitane, si l'amour eût été en question. On est heureux de pouvoir le certifier, cette fatuité cruelle que Lamartine semble affecter, contraire aux instincts de son âme aimante aussi lente à se déprendre que prompte à s'enflammer, n'est qu'une licence poétique.

Le poète décrit, avec l'incomparable magie de sa prose mélodieuse, le calme et la sérénité de ces belles journées d'Ischia, où, sur les terrasses de la Sentinella, aux pieds de la femme simple, aimante et bonne qui avait su s'emparer de son cœur, il laisse s'écouler les heures : il compose des vers, il dessine, il lit Dante, le Tasse ou Pétrarque en contemplant l'azur du golfe et en écoutant les flots purs se briser doucement. « Nous passions la matinée sous les

longues et hautes treilles chargées de raisins mûrs comme d'autant de lustres d'ambre qui laissaient les rayons de l'aurore transluire à travers leurs grains jaunis sur nos têtes. Nous y portions des livres italiens de la grande époque lyrique ou épique, tels que Dante, Pétrarque, Tasse, ces hommes qui ont doté l'Italie de chefs-d'œuvre. Quelquefois j'y portais mon album et des crayons; moi-même, Pétrarque inférieur pour une autre terre et un autre temps, j'écrivais quelque Harmonie ou quelque Méditation. A midi, nous rentrions pour déjeuner à l'ombre plus fraîche des terrasses de la Sentinella; puis la sieste napolitaine, la musique, la peinture, abrégeaient les heures du milieu du jour; quand le soleil baissait et que les grandes ombres dentelées de l'Epomeo se déroulaient sur les flancs de la montagne, nous parcourions, tantôt à pied, tantôt sur des mules aux pieds agiles, les sentiers escarpés de l'île, en contemplant les feux souterrains du Vésuve briller à l'horizon comme un phare tournant, tantôt visible, tantôt flamboyant sur les bords des mers aux yeux des matelots. » Ainsi se succèdent les journées, toutes heureuses et toutes semblables. « Je passe mon temps, ajoute Lamartine, à rêvasser dans les champs ou sur la mer avec Marianne. Nous rentrons, nous dînons, nous dormons. Quatre ânes, frémissants d'une noble ardeur, nous attendent dans la cour; Mme Birch et son écuyer Monkey ouvrent la marche, Marianne et moi nous la fermons, et, dans ce grotesque équipage, le seul connu du pays, nous gravissons les sommets volcaniques... nous nous égarons et nous culbutons dans les bois. Mme Birch pleure, Monkey roule en silence, Marianne s'impatiente et moi je ris. La nuit tombe : nous redescendons harassés de fatigue, enchantés des découvertes vraiment ravissantes, jurant de n'en plus faire. Nous prenons du sambayon, nous lisons, nous faisons de la musique, nous écrivons, nous nous couchons pour recommencer le lendemain. » « Ischia, c'est l'île de mon cœur, dit encore le poète; c'est l'oasis de ma jeunesse, c'est le repos de ma maturité. Je voudrais que cela fût le recueillement de mon soir, s'il vient un soir... J'écrivis beaucoup de vers sous les falaises de cette côte en face de la mer antique et du cap Misène qu'Horace, Virgile, Tibulle, avaient contemplés, de cette même rive, avant moi. La plupart de ces vers, écrits par moi à cette époque, n'ont jamais paru et n'existent même plus. Les soupirs n'ont pas de corps. Ces vers se sont exhalés avec les parfums de l'île; ils se sont éteints avec les reflets de lune sur les murs blancs des pêcheurs de Procida; ils se sont évanouis avec les murmures des vagues que je comptais à mes pieds. Je suis retourné bien des fois depuis à Ischia; j'y ai déposé les plus chères reliques, larmes ou félicités de ma jeunesse. Le brillant soleil de ce climat

rassérène tout, même la mort! » C'est dans ce délicieux séjour que Lamartine soupire, à côté de sa fidèle compagne, les strophes harmonieuses d'*Ischia* et du *Chant d'amour* :

Sous ce ciel où la vie, où le bonheur abonde.
Sur ces rives que l'œil se plaît à parcourir,
Nous avons respiré cet air d'un autre monde,
Élise! et cependant on dit qu'il faut mourir!...
... Regarde dans mon cœur...
Là, ta beauté fleurit pour des siècles sans nombre,
Là, ton doux souvenir brille à jamais, à l'ombre
De ma fidélité,
Comme une lampe d'or dont une vierge sainte
Protège avec la main, en traversant l'enceinte,
La tremblante clarté.
Et, quand la mort viendra, d'un autre amour suivie,
Éteindre en souriant de notre double vie
L'un et l'autre flambeau,
Qu'elle étende ma couche à côté de la tienne
Et que ta main fidèle embrasse encore la mienne
Dans le lit du tombeau!

La pièce intitulée : *Adieux à la mer*, fut également écrite par Lamartine, à Ischia :

Partout, sur ta rive chérie
Où l'amour éveilla mon cœur,
Mon âme, à sa vue attendrie,
Trouve un asile, une patrie,
Et des débris de son bonheur...

Chaque flot m'apporte une image,
Chaque rocher de ton rivage
Me fait souvenir ou rêver!

« J'aurais dû jeter ces vers dans la mer, dit plus tard le poète désabusé, comme on brise d'impatience un miroir qui ternit, rapetisse et défigure un objet... Le temps est loin des jours nonchalants passés au pied d'une roche concave sur un lit tiède de sable fin, à compter des vagues et à noter des frissons de l'eau!... J'avais écrit quelques chants d'un poème des *Pêcheurs* : j'ai perdu le manuscrit. »

L'automne s'écoule délicieusement pour Lamartine dans la pittoresque solitude qu'il s'est choisie : il se sent aussi heureux qu'il peut l'être. Une seule pensée l'attriste souvent, c'est l'absence de son ami si tendre et si dévoué, Aymon de Virieu, et il l'adjure de

venir le retrouver. « Tu connais Ischia, aussi je n'ai pas besoin de t'expliquer le lieu de mon séjour actuel. Ce que tu ne sais pas, c'est que c'est le chef-d'œuvre de la baie de Naples, de l'Italie, du monde; *c'est le séjour complet rêvé si souvent par nous* et reconnu quelquefois en détail ici ou là : mais, ici, c'est lui tout entier. Ischia vaut le voyage à lui tout seul, viens-y donc! Mais, non seulement tu n'y viens pas, tu n'y écris même pas! Voilà un mois que j'y attends de tes nouvelles, et chaque felouque qui m'arrive me laisse dans le même vide. Si je me portais bien et si j'avais 100 louis de rente de mon côté, je serais complètement heureux. Tu vois qu'il ne s'en faut guère que je ne le sois. Pour l'être, il faut vivre à Naples cet hiver, c'est indubitable. Ce que nous croyons nous rappeler de son climat n'est rien auprès de la réalité dont nous y jouissons... On respire la vie, le soleil, l'amour, le génie, le repos, la rêverie, les parfums de l'âme et des sens! Je t'invoque tous les matins quand, en ouvrant mon balcon, je vois cette belle mer étincelante se dérouler sans bruit sous les orangers du Pausilippe, sillonnée par des barques sans nombre dont les deux petites voiles latines ressemblent aux ailes blanches des hirondelles de mer. A mes pieds, les gazons de la villa Reale, semés de roses, verdissent déjà comme dans nos plus beaux printemps; à ma gauche, les montagnes de Castellamare et de Sorrente nagent dans une vapeur si légère qu'elles ont l'air d'être prêtes à se dissiper elles-mêmes au moindre souffle; plus près, le Vésuve, sillonné, du côté de Portici, par une lave qui coule toujours, élève ses torrents de fumée que le soleil levant teint de rose et qu'un léger vent du nord fait pencher comme une colonne embrasée sur la mer. Oui, je t'invoque! *Je voudrais que tout ce qui a des yeux pour voir et une âme pour sentir fût présent à cette éternelle fête de la nature!* Viens donc, c'est mon refrain! »

Quelle page éblouissante de lumière dorée! Elle est doublement précieuse pour nous, car, au plus rare mérite littéraire, elle joint l'avantage de retracer très fidèlement l'état d'âme du poète à l'apogée de la félicité qui devait lui être départie.

Le parti révolutionnaire napolitain avait invité le roi Ferdinand à s'adresser par écrit au Congrès de souverains, d'abord réuni à Troppau puis à Laybach, pour le prier de ratifier le mouvement insurrectionnel qui venait de s'accomplir. La réponse de l'assemblée et les conditions qu'elle formule excitent, non seulement dans le Parlement, mais dans les rues de Naples, au commencement du mois de décembre 1820, une agitation extrême. Le vieux souverain, soucieux d'échapper à la surveillance odieuse dont il est l'objet de la part de ses geôliers, a l'art de leur persuader qu'il est

opportun de le charger d'aller, en personne, plaider la cause de son peuple à Laybach; cette proposition est acceptée avec enthousiasme, et le départ du prince est résolu. Avant de l'effectuer, toutefois, le roi fait exprimer aux représentants des diverses puissances accrédités auprès de sa cour, le désir de s'entretenir confidentiellement avec eux dans ces graves conjonctures, afin de leur demander l'assistance et les conseils de leurs gouvernements respectifs. Le corps diplomatique s'empresse d'obtempérer à ce vœu; ces conférences secrètes ont lieu la nuit, au *Palazzo reale*. Lamartine y accompagne le chevalier de Fontenay; il est admis ainsi dans l'intimité de la famille royale, qu'il n'avait encore contemplée que de loin, et qui lui laisse une impression dont il devait toujours conserver le touchant et respectueux souvenir. Au cours de ces mystérieuses entrevues, il se lie avec un autre diplomate, poète comme lui, M. Della Margherita, chargé d'affaires du Piémont, qui, dit-il, « écrivait des tragédies dont nous relisions les scènes le soir, dans ma petite maison, à Chiaja, au milieu des scènes tragiques d'une révolution que nous étions chargés l'un et l'autre de surveiller et de combattre. » Dans leurs instructions impératives, les *carbonari* enjoignaient au roi de rester fidèle à la constitution démagogique qu'ils avaient pris soin de lui faire reconnaître sous serment. Ferdinand, doué d'une grande finesse naturelle, se garde bien de leur retirer leurs illusions; assuré d'avance des suites probables de sa démarche, il quitte Naples avec un véritable soulagement. « Tels furent mes débuts dans la diplomatie extérieure, dit Lamartine... J'ai vu, pour la première fois, et de bien près, jouer la diplomatie européenne; c'est une mauvaise machine : je n'en aurais pas peur si j'étais peuple, mais beaucoup si j'étais roi! »

Vers la fin de décembre, le poète est repris tout à coup d'une nouvelle crise de cette fièvre goutteuse et nerveuse dont il a déjà subi bien des atteintes et à laquelle le climat de Naples donne plus d'acuité. « A chaque travail que je fais, écrit-il à Virieu, je prends un accès mortel. Dieu me réduit à l'impotence morale. Qu'il soit loué! Je le bénis! Je tends de plus en plus à la religieuse résignation et je t'en conseille autant, si tu peux ». Les médecins, voyant son état s'aggraver, conseillent de nouveau un changement d'air immédiat et l'engagent, cette fois, à aller passer quelque temps à Rome. M. de Fontenay promet d'écrire sans délai à Paris et de demander en sa faveur un congé illimité pour raisons de santé. Au bout de six mois de résidence, le jeune attaché d'ambassade quitte donc son poste le 20 janvier 1821, après avoir fait ses adieux au chevalier qui se montre pour lui plein d'affectueuse cordialité. Lamartine n'était point ingrat; son cœur n'oublia jamais ceux auprès desquels,

au début de sa carrière, il avait trouvé cette protection tutélaire et cette bonté paternelle qu'on rencontre trop rarement : il en donna plus tard à M. de Fontenay un irrécusable témoignage. En 1848, par suite des funestes conséquences de la banqueroute d'un financier chez lequel la fortune laissée par Mme de Fontenay était déposée, ses enfants et lui se voyaient menacés de la ruine. Instruit de cet évènement, Lamartine s'empressa d'agir avec tout le dévouement dont il était capable et put sauver cette famille amie. « J'ai été assez heureux, dit-il, pour préserver Fontenay des désastres de la mauvaise fortune qui l'avait atteint au commencement de ses jours avancés. » Le poète ne savait pas voir souffrir, et il eût tout donné pour épargner une douleur, un chagrin à ceux qu'il aimait.

Nous avons suivi Lamartine pendant la première phase de sa carrière, au bord du golfe aimé qui lui inspirera tant de chants sublimes et vers lequel sa pensée le transportera toujours désormais quand il voudra, pour fuir les tristesses de la vie, se réfugier dans la sérénité de ce passé plein de soleil et d'azur. Après une période de jeunesse orageuse, il est arrivé au port; son esprit rencontre une satisfaction à peu près complète dans l'exercice de ces fonctions si longtemps désirées qui le rendent au pays de ses rêves, l'Italie! Une affection tendre et partagée verse à son cœur aimant le bonheur et la paix. « Je menai la vie d'oisiveté et d'amour pendant quelques années, dit-il; je devins triste comme le remords. *J'entrai dans la diplomatie, pour laquelle je me sentais fait;* je me mariai à une femme accomplie qui me ramena aux sentiments domestiques : *je fus calme et heureux.* »

Laissons Lamartine planter un moment sa tente dans la Ville éternelle. Nous irons bientôt l'y chercher pour venir nous fixer avec lui dans ce poste de Florence qu'il considérait comme le plus désirable de tous et qui devait être le couronnement de ses missions diplomatiques.

Édouard Fremy.

La fin prochainement.

MICHEL ROSCHINE

SOUVENIRS DE L'INVASION DE 1815

I

Nous venions, ma sœur et moi, de descendre au jardin, après le souper; car tout le monde soupait et soupe encore dans le village que j'habitais pendant ma jeunesse, à quelque distance de Valenciennes. Ma tante Sophie vint nous rejoindre. Elle se promena assez longtemps avec nous; puis :

— Je me sens un peu fatiguée, dit-elle, j'ai besoin de me reposer. Georges, va me chercher le fauteuil qui est là-bas, et apporte-le près de ce banc.

J'obéis.

— Vous pouvez continuer, reprit-elle, si vous le voulez, vos tours de jardin.

Mais nous préférâmes nous asseoir sur le banc, en face d'elle.

Ma tante Sophie avait alors un peu plus de cinquante ans; mais on ne lui aurait pas donné cet âge. De tout temps mon père nous avait bien souvent parlé de cette tante, qui était allée demeurer à Saint-Pétersbourg, après son mariage avec un Russe. Devenue veuve, et n'ayant plus d'autre famille que nous, depuis trois mois elle était de retour en France. Dès le premier jour qu'elle vécut dans notre maison, il nous fut facile de l'aimer, car elle-même nous témoignait autant d'affection que si elle nous avait vus naître et grandir. Nous remplacions pour elle les enfants qu'elle avait perdus tout jeunes. Je la vois encore, grave et sereine, dans sa robe noire (car jusqu'à la fin de sa vie elle ne quitta plus le deuil); je vois sa figure régulière et expressive, ses grands yeux bleus qui respiraient tout à la fois la fermeté et la douceur. Nous nous plaisions singulièrement avec elle. Comme nous étions attentifs lorsqu'elle nous parlait du pays lointain qu'elle avait habité! Nous serions restés des heures entières à l'écouter, quand elle nous racontait ces mœurs, ces habitudes, ces croyances, quand elle nous décrivait ces costumes et ce climat si peu semblables aux nôtres.

Ce soir-là cependant il ne fut pas question de la Russie. Après une chaude journée nous respirions un air frais et parfumé. A l'odeur des fleurs du jardin se joignait celle des foins coupés dans les prairies voisines. Autour de nous tout était repos et silence.

Pendant quelques instants, ma tante, plongée dans ses réflexions, semblait ne plus s'apercevoir de notre présence. Tout à coup elle releva la tête.

— Comme tout est calme! dit-elle, et que cette soirée ressemble peu à celle que nous avons passée il y a juste aujourd'hui trente ans!

— Il y a trente ans, ma tante! Quoi! vous pouvez vous en souvenir si bien?

— Oh! je ne suis pas encore près de l'oublier. Puisse Dieu, mes enfants, vous épargner des angoisses comme en ont eu nos parents ce soir-là et les jours qui ont suivi. Mais si vous éprouviez jamais les mêmes misères que nous, vous verriez qu'il y a des heures dans la vie dont on ne peut plus perdre le souvenir, quand même on irait jusqu'à cent ans. 18 juin! Quel triste anniversaire! Oh! nous avons été bien malheureux après Waterloo!

L'émotion qu'il y avait dans la voix de ma tante n'avait rien qui pût nous étonner, car mon père avait été militaire; il avait assisté à cette bataille; et lui, qui ne pleurait guère, tout jeunes nous avions remarqué que lorsqu'il parlait de Waterloo, ce qui était bien rare, il avait des larmes dans les yeux.

Après un instant de silence :

— Ma tante, dit ma sœur, je me rappelle qu'une fois j'ai entendu papa dire qu'à cette époque-là vous aviez été aussi courageuse qu'un soldat. Je n'ai pas osé lui demander comment vous aviez fait pour avoir du courage. Mais je vous en prie, racontez-le-moi; car si les ennemis reviennent un jour, moi aussi je veux être courageuse comme vous.

Ma tante sourit.

— Ma pauvre Henriette, dit-elle, tu t'es imaginé sans doute que j'avais été bien brave, qui sait? que je m'étais battu peut-être... Détrompe-toi : en temps de guerre, vois-tu, tout ce que peut faire une femme, c'est de soigner les blessés. Mais, s'il en est un jour besoin, ce courage-là, je l'espère, ne te manquera pas, pas plus à toi qu'aux autres femmes.

— Vous avez donc soigné des blessés? reprit ma sœur. Est-ce qu'ils souffraient beaucoup? Ont-ils pu guérir?

— Et s'ils ont guéri, dis-je à mon tour, j'espère qu'ils étaient encore tout prêts à se battre. Avaient-ils au moins tué beaucoup d'ennemis? Oh! ma tante, dites-nous tout ce que vous avez vu.

Et nous la regardions avec des yeux suppliants.

— Je le veux bien, dit-elle. D'ailleurs je vous parlerai en même temps de votre oncle, que vous auriez aimé de tout votre cœur, j'en suis sûre, si vous l'aviez connu. Écoutez-moi donc.

Et elle nous fit le récit suivant.

II

Comme nous sommes ici sur une des grandes routes qui mènent de France en Belgique, pendant plusieurs jours nous avions assisté au défilé d'une partie de l'armée qui entrait en campagne. Fantassins, cavaliers, artilleurs, que de troupes nous avions vues passer! Que de caissons et de canons! Et chez tous, officiers et soldats, quelle ardeur! Comme ils semblaient sûrs de battre l'ennemi! Nos malheurs de l'année précédente ne pouvaient s'expliquer (nous le pensions du moins) que par la trahison : aussi, en voyant tous ces régiments qui nous paraissaient si beaux, si bien conduits, nous ne doutions pas des victoires qu'ils allaient remporter. Mon frère, qui était alors lieutenant au 3e de chasseurs à cheval, avait obtenu de rester, en passant, vingt-quatre heures avec nous. Il était plein de confiance. Si un militaire, comme lui, tenait le succès pour certain, jugez si je pouvais, moi, jeune fille, avoir une autre opinion que la sienne. Un soir pourtant, comme je me réjouissais d'avance de la défaite des Anglais et des Prussiens, car c'étaient les premiers ennemis que notre armée allait rencontrer, mon père, ancien volontaire de 1792, hocha la tête. « Attendons », dit-il. Il ne prononça que ce seul mot, mais ce mot suffit pour diminuer mes espérances. A partir de ce moment, je ne pus me défendre d'une secrète inquiétude.

Je la ressentis même un peu plus vive, quand un colonel, qui avait logé trois jours à la maison, nous quitta. Au moment où il allait monter à cheval, il reçut une lettre de sa femme. Après l'avoir lue, il la mit soigneusement dans un petit portefeuille.

— C'est peut-être la dernière qui m'arrivera d'elle, dit-il.

— Oh! colonel, m'écriai-je, ayez donc bon espoir!

— Mademoiselle, reprit-il d'un ton grave, nous commençons là une rude campagne. Nous avons contre nous toute l'Europe. Beaucoup partent qui ne reviendront pas.

Et il se détourna comme s'il avait craint de laisser voir les impressions qu'il ressentait. Il était cependant renommé pour son intrépidité.

Dans les premiers jours de juin, comme j'étais à ma fenêtre, un matin, je vis dans la rue beaucoup de monde en mouvement.

« L'empereur! » répétait-on dans les groupes, « l'empereur! » Une estafette, qui venait de traverser le village, annonçait son approche. Quelques minutes après, une voiture toute simple, escortée par quelques lanciers, et traînée par quatre chevaux tout blancs d'écume, vint s'arrêter en face de la maison, à l'hôtel de la Poste. Pendant qu'on relayait, un des voyageurs mit la tête à la portière. C'était Napoléon. Je ne pus le voir qu'un instant, car la voiture repartit comme elle était arrivée, à toute vitesse.

Puisque l'empereur rejoignait l'armée, c'est que la bataille allait donc s'engager. Nous ne vivions plus, dans notre impatience d'avoir des nouvelles. Les premières qui nous vinrent furent selon nos vœux : à Ligny, aux Quatre-Bras, les ennemis avaient été repoussés. Nous nous livrâmes à la joie puisque la fortune nous était revenue, sans doute elle ne devait plus nous quitter. Nous regardions ces combats heureux comme la promesse d'une grande victoire.

Le 18 (c'était un dimanche), au sortir de la messe, je m'étais arrêtée sur la place, je causais avec quelques personnes. Tout à coup, un sourd grondement nous fit tressaillir. Chacun se tut pour écouter. Le bruit se renouvela : ce n'était pas le tonnerre, car il n'y avait aucun signe d'orage. « C'est le canon! » Voilà le cri qui sortit de plusieurs bouches à la fois. « Seigneur Dieu », dit en faisant le signe de la croix notre vieille domestique qui m'accompagnait, et qui était devenue toute pâle, « Seigneur Dieu, sauvez-nous! » Le canon, mes enfants, vous ne l'avez jamais entendu que les jours de fête, ou bien quand il y a le tir au polygone de Douai : il tonne alors sans épouvanter. Mais l'entendre quand on sait qu'il tue, quand on se dit qu'à chaque coup il tombe des malheureux, et que parmi ces malheureux il y a peut-être de nos amis, de nos parents, oh! c'est alors qu'on a le cœur serré!

Toute troublée, je rentrai précipitamment à la maison, et je me jetai à genoux, priant pour nos soldats, pour la France, pour Anselme, votre père.

Cependant le bruit du canon nous arrivait toujours; nous pouvions compter les détonations; car, vous le savez, d'ici à Waterloo il n'y a que quelques lieues. Presque tous les habitants du village se tenaient dans la rue, prêtant l'oreille pour deviner si nous devions plus craindre ou espérer, cherchant à connaître, comme si chaque artillerie avait sa voix particulière, laquelle des deux, la nôtre ou celle de l'ennemi, parlait le plus haut et le plus souvent. Tantôt les coups se succédaient, isolés; tantôt ils se confondaient dans d'effroyables décharges. A ces instants-là les vitres des maisons tremblaient, et nous sentions comme un frémissement du sol ébranlé.

Jugez de nos alarmes, pendant que notre sort se décidait si près de nous. Les plus confiants, ceux qui essayaient de rassurer les autres, ne parvenaient pas à cacher leur propre anxiété. Dans les groupes on ne se parlait qu'à voix basse. Quelques paysans montèrent à cheval, dans l'espoir qu'à trois ou quatre lieues plus loin ils sauraient quelque chose de la bataille. Ils trouvèrent les villages voisins dans la même agitation, et aussi dans la même ignorance que nous; et ils revinrent sans avoir rien appris.

Quoique d'ordinaire il n'y eût guère que des femmes aux vêpres, ce jour-là il y vint beaucoup d'hommes : sous la menace d'un danger pressant on se tourne instinctivement vers Dieu. Jamais je n'avais vu dans l'église autant de recueillement. Les vêpres achevées, le curé, s'adressant de l'autel à l'assistance : « Mes frères, dit-il d'une voix émue, je vous demanderai de rester encore quelques instants. Si vous le voulez bien, nous allons tous ensemble réciter les prières des morts. Hélas! à l'heure qu'il est, combien d'âmes, dont quelques-unes peut-être nous sont bien chères, paraissent devant Dieu! Puisse-t-il les recevoir dans sa miséricorde! »

A mesure que nous avancions dans la récitation des prières, l'émotion s'emparait plus fortement de tous les cœurs. Il y eut d'abord des soupirs étouffés; puis des larmes coulèrent sur beaucoup de visages; enfin quelques femmes éclatèrent en sanglots. Plusieurs n'avaient que trop raison de s'affliger : Marguerite Déniaux, notre voisine, ne revit plus son fils; et Joséphine Lagarde, une de mes amies, apprit, quatre jours plus tard, qu'un de ses cousins, jeune capitaine qu'elle devait épouser, avait été tué à la tête de sa compagnie.

Vers le soir, le bruit du canon diminua peu à peu, jusqu'à ce qu'enfin il s'éteignit complètement. Mais ce silence même était effrayant. La bataille était finie; quelle en était l'issue? Etions-nous vainqueurs ou vaincus? Quand saurions-nous s'il fallait nous livrer à la douleur ou à la joie? Quelle attente! et comme les heures nous semblaient longues!

A minuit je venais de me jeter tout habillée sur mon lit. J'entendis sur le pavé de la route, du côté de Mons, le galop d'un cheval; je me jetai au balcon : j'aperçus un dragon qui arrivait devant l'auberge. Il s'y arrêta. Une fenêtre s'ouvrit, et un domestique se montra. « A boire », dit le dragon d'une voix rauque. Plusieurs personnes accouraient; je descendis dans la rue, et je m'approchai. Le cheval était tout trempé de sueur, le cavalier couvert de boue; il n'avait plus ni sabre ni casque. Il but avec avidité sans répondre aux questions qui lui étaient adressées. Quand il eut rendu le verre, il nous regarda d'un air farouche.

— Nous sommes battus, dit-il. L'empereur est tué. L'armée est détruite.

Et il repartit sans ajouter un mot de plus.

Mais qu'avions-nous besoin d'en entendre davantage? L'empereur n'était pas tué, il est vrai : peut-être aurait-il mieux valu pour lui qu'on le retrouvât mort sur le champ de bataille, au milieu de ses soldats morts. Mais si le dragon s'était trompé en parlant de l'empereur, ce qu'il avait dit de l'armée n'était que trop exact : l'armée n'existait plus, ou du moins il n'en restait que des débris.

En un instant la nouvelle se répandit dans toutes les maisons. Hommes, femmes, jeunes et vieux, tous s'étaient levés. La consternation était extrême. On voyait déjà les ennemis entrer dans le village. Vingt-trois ans plus tôt les Prussiens avaient ravagé notre pays. Ils s'y étaient conduits en véritables brigands : on gardait toujours vivant le souvenir des horreurs qu'ils avaient commises, pillant, saccageant, incendiant. Et voici qu'ils allaient de nouveau nous envahir, ces brutaux et ces sauvages entre tous. Ma mère m'avait souvent raconté que peu de jours après ma naissance (mon père était alors à l'armée, et il était tout naturel que la femme d'un brave militaire fût en butte aux insultes des soudards de Frédéric-Guillaume), elle avait dû, pour échapper à leurs violences, se sauver dans la forêt, en m'emportant entre ses bras. Serions-nous donc forcées de chercher un refuge au milieu des bois?

Après le dragon, d'autres fuyards passèrent dans la nuit. Mais ce fut surtout à partir du matin qu'il en arriva des bandes nombreuses. Quel spectacle, mes amis, et puissiez-vous n'en voir jamais de semblable! Dans quel état nous revenait ce qui survivait de cette armée que nous avions vue si magnifique! Plus de distinction ni de grades, ni de régiments : tous confondus, marchant au hasard, la plupart sans armes, les uniformes déchirés, souillés de poussière et de sang; ici de vieux grenadiers, le visage encore tout noirci de poudre et l'œil humide; là de jeunes conscrits, les uns furieux, les autres mornes et comme hébétés, tous harassés de fatigue : quelques-uns tombant épuisés, et s'efforçant de se relever, pour aller retomber encore plus loin. Des blessés, le bras en écharpe, ou la tête entourée de linges sanglants, se traînant à la recherche d'un asile; parfois une voiture de cantinière chargée de moribonds; et si l'un de ces malheureux rendait le dernier soupir, on déposait le cadavre sur la route pour le remplacer par un autre malade. Voilà ce qui défila sous nos yeux pendant une interminable journée.

Tous les habitants du village, en réunissant leurs efforts, n'auraient apporté qu'un faible soulagement à tant de misères; mais déjà beaucoup se sauvaient, poussant devant eux leurs bestiaux,

et emportant ce qu'ils avaient de plus précieux. Dans toutes les communes voisines les paysans, saisis de la même crainte, se hâtaient de fuir comme les nôtres. Bientôt ce fut une longue procession d'émigrants, se mêlant aux soldats, partant avec leurs familles sans savoir où ils iraient camper. Les femmes s'efforçaient de consoler les enfants qui pleuraient, et pleuraient elles-mêmes. Tous en s'éloignant jetaient un dernier regard sur le toit qu'ils n'étaient pas sûrs de retrouver quand ils reviendraient.

Mon père n'avait pas songé une seule minute à s'éloigner. Il se serait cru un déserteur s'il avait quitté le village dont l'administration lui était confiée depuis plusieurs années. Il était à la mairie, s'efforçant, autant que le permettaient les ressources dont il pouvait disposer, de faire distribuer des secours aux soldats. Il fit organiser dans l'école, pour ceux des blessés qui ne pouvaient se traîner plus loin, une ambulance. Elle fut bientôt remplie. D'autres blessés se présentèrent; il n'y avait plus de place.

— Eh bien! dit mon père, qu'on les conduise chez moi, et qu'on dise à ma femme de les installer dans la salle du rez-de-chaussée.

C'est ainsi que nous eûmes quatorze malades à la maison; et un vieux chirurgien-major de nos amis, en retraite, vint leur donner des soins.

Presque tous souffraient cruellement : il fallut laver et panser leurs blessures; ce fut une opération longue et assez difficile, car le moindre attouchement les faisait frissonner. Deux surtout avaient des plaies atroces à voir : l'un avait reçu un éclat d'obus à l'épaule, l'autre avait eu le bras fracassé en deux endroits par une balle qui n'était pas sortie. Le chirurgien introduisit une sonde dans les chairs pour chercher la balle. Le blessé poussa un cri aigu. Je laissai tomber les linges que je tenais prêts; et ne pouvant supporter ce spectacle, je me retirai dans un coin de la salle, en me couvrant les yeux de mon mouchoir. Mon père entrait à cet instant-là. Sa bonté n'était pas toujours exempte de quelque rudesse. Il vint à moi :

— Sophie, me dit-il d'une voix sévère, ce n'est pas le moment de pleurer; gardez vos larmes pour plus tard, quand on n'aura plus besoin de vous. Mais pas de ces faiblesses à l'heure qu'il est, vous avez des services à rendre.

Je revins à mon poste.

— Ma tante, interrompit ma sœur, est-ce que vous avez pu ensuite, quand le chirurgien faisait de pareilles opérations, rester là et regarder? Pour moi, quand même papa me le commanderait, il

me semble que je ne le pourrais pas; non, cela me serait impossible.

— Ma fille, reprit ma tante, tu apprendrais, comme je l'ai appris moi-même pendant ces jours-là, que, lorsqu'il le faut, nous avons souvent plus de force que nous ne le pensions. Je me raisonnai, je me dis que je pouvais être de quelque utilité à ces malheureux; je pris mon courage à deux mains; je m'efforcai de surmonter l'impression de dégoût, d'horreur, que j'avais d'abord éprouvée, et... je parvins à faire une assez bonne infirmière. Trois jours plus tard le chirurgien dut se résoudre à couper le bras. C'est une affreuse chose que j'ai vue là, et que je ne te raconterai point. Mais enfin le pauvre blessé m'avait demandé de ne point le quitter. Je pouvais d'ailleurs aider un peu pour les bandes et pour les compresses; et je demeurai pendant l'amputation. Il est vrai que, lorsqu'elle fut finie, j'étais bien pâle et tout près de m'évanouir.

De tous ces soldats auxquels nous donnions des soins, pas un la veille n'était connu de nous, mais c'étaient des Français, frappés en se battant pour nous. Et puis nous songions à Anselme, à Anselme, qui peut-être était blessé, lui aussi,... et que n'aurions-nous pas donné pour être certains qu'il n'était que blessé, et qu'une maison amie l'avait recueilli! Ma mère n'avait parlé qu'une fois de son fils; mais au milieu de ses occupations on lisait aisément sur sa figure ses mortelles inquiétudes.

Le soir, comme Catherine desservait le souper, auquel nous avions à peine touché, un coup fut frappé à la porte. Pierre-Joseph, qui est mort il y a dix-huit mois après avoir été attaché plus de quarante ans au service de la maison, alla ouvrir, et il revint suivi d'un homme de haute taille. « C'est le colonel! » s'écria mon père, en se levant pour lui donner la main. C'était le colonel en effet, mais presque méconnaissable, tant il était pâle et changé.

— Il faut que je m'arrête ici, dit-il; vous m'avez déjà donné l'hospitalité, je viens vous demander si vous voulez me la donner encore. Mais je vous préviens que c'est peut-être un mort que vous allez recevoir chez vous.

Et il ouvrit son manteau; nous vîmes sur son uniforme de larges taches de sang. Il s'assit.

— J'ai reçu là, dit-il en montrant sa poitrine, un coup de lance; je crois bien que je n'y survivrai pas. Oui, je sens que mon compte est réglé. Je ne m'en plaindrais point, si je ne laissais une femme et des enfants... Quel désastre! ajouta-t-il. Mon pauvre régiment! malheureuse France!

Et de grosses larmes lui vinrent aux yeux.

Mon père, tout en essayant de le rencourager, lui fit donner tout ce que réclamait son état. On le mit dans une des chambres du premier, celle que j'occupe maintenant. Le médecin vint : il lui trouva une forte fièvre; la blessure était grave sans doute, mais enfin il n'y avait pas encore à désespérer. Catherine fut chargée de veiller cette nuit auprès du malade. Au moment où mon père allait le quitter :

— Mais colonel, dit-il, j'y pense seulement, votre cheval, où est-il?

— Mon cheval! il n'a plus besoin d'écurie. Il a eu le ventre traversé par une balle, et pourtant il m'a ramené encore jusqu'ici. Il est tombé en arrivant. C'était une vaillante bête; cela me ferait trop de peine de penser que mon pauvre Diamant va pourrir sur le bord de la route, comme une vieille charogne. Je vous en prie, promettez-moi qu'il sera enterré : allez, il le mérite autant que beaucoup de chrétiens. On le trouvera à l'entrée du village, près du Calvaire.

J'étais tellement fatiguée qu'à peine couchée, malgré mon chagrin, je m'endormis profondément. Mais j'étais sur pied de bonne heure. Les ennemis maintenant ne pouvaient être bien éloignés : à chaque instant nous nous attendions à les voir paraître. Un peu avant midi (c'était le mardi 20 juin, les jours et les heures tout m'est présent à l'esprit, comme si tout cela ne datait que d'hier), j'entendis crier : « Les voilà! » Je regardai dans la rue à travers les persiennes : chacun s'était hâté de rentrer dans sa maison; je vis presque toutes les portes se refermer. Au même moment, une quinzaine de hulans passèrent, au grand trot, la lance en arrêt, comme pour nous menacer tous. Mais ils ne firent que traverser le village, et allèrent plus loin. Une heure après, deux régiments, l'un anglais, l'autre prussien, faisaient leur entrée, le premier silencieux, le second au son de la musique.

Que cette odieuse musique me fit mal! Ces vainqueurs semblaient vouloir tout de suite, en arrivant, nous insulter de leurs fanfares. Oh! puissiez-vous, mes enfants, ne jamais connaître l'invasion! Voir l'étranger chez nous, le voir occuper notre foyer, c'est un supplice cruel; mais s'il est insolent, si dans l'ivresse de son succès il oublie ce qu'il doit à un vaincu accablé surtout par le nombre, s'il abuse de la fortune comme tous ceux qui en sont indignes, si sa joie n'est complète que lorsqu'il peut l'étaler devant notre deuil, c'est alors que le supplice nous devient plus cruel encore. Jugez si nous avons dû souffrir. Je n'étais qu'une jeune fille; mais que de fois, en face de ces hôtes arrogants et impérieux, je me suis prise à concevoir des désirs de vengeance, dont jamais, je l'avoue, je n'ai pu depuis me repentir.

Mon père s'était rendu à son poste, c'est-à-dire à la mairie. Les officiers anglais, qui se présentèrent d'abord, s'informèrent, avec une sorte de politesse raide et hautaine, des ressources qu'offrait le village; puis, après s'être un instant consultés, ils saluèrent et continuèrent leur route avec leurs soldats. Tout le temps que dura le passage des alliés, nous n'eûmes jamais à loger d'Anglais : nous étions voués au Prussien; et dans notre infortune ce fut un malheur de plus.

Nous avions sans doute beaucoup de victoires à expier. Nos ennemis tenaient à nous faire sentir que maintenant ils étaient les plus forts; tout de suite les Prussiens se posèrent en maîtres. Dès leur entrée à la mairie, ils se montrèrent d'une exigence et d'une brutalité sans pareille. On les répartit du mieux possible dans les maisons du village : nulle part ni le logement ni la nourriture n'étaient à leur convenance; quand on leur livrait tout, on ne leur donnait pas encore assez. Plusieurs habitants durent passer la nuit hors de chez eux, chassés qu'ils étaient de leurs propres demeures par des Prussiens qui déclaraient vouloir rester seuls : il leur était plus facile en effet, restant seuls, de mettre, comme plusieurs le firent, tout au pillage. Lorsque les propriétaires rentrèrent dans leurs maisons, ils les trouvèrent dévastées. Heureux encore ceux qui purent y rentrer; mais quelques maisons, surtout aux extrémités du village, furent brûlées. Quand on alla se plaindre aux chefs : « C'est un accident, répondirent-ils, auquel nos soldats sont certainement étrangers, car la discipline est merveilleuse chez nous. » Plusieurs paysans furent donc ruinés, sans que la discipline prussienne cessât d'être admirable.

Le colonel et les officiers supérieurs avaient voulu prendre pour eux le château qui est à un quart de lieue d'ici. Mais ce ne fut pas sans difficulté que l'on parvint à loger les autres. L'un d'eux, mécontent du domicile qui lui avait été assigné, revint à la mairie; et, pour mieux faire comprendre ce qu'il voulait, il tira son sabre. La position de mon père n'était donc pas tout à fait sans danger. Dans la répartition des charges qu'il fit, il ne s'oublia point : notre maison fut désignée pour recevoir quatre officiers.

Ils arrivèrent. Les chambres qui leur furent offertes ne leur convinrent pas. Ils voulurent visiter toute la maison, pour voir où il leur plairait de s'établir. Quand ils furent devant la chambre du colonel :

— N'entrez point, dit ma mère; il y a là un officier grièvement blessé.

Ils ouvrirent cependant la porte. Heureusement le colonel sommeillait : ils le regardèrent, et sortirent en souriant. Ils entrèrent

également dans la salle où étaient les soldats blessés. La seule réflexion qu'ils firent, c'est qu'on aurait pu mettre cette ambulance ailleurs. Elle ne devait pas du reste beaucoup les gêner, car ils parurent ensuite ne s'inquiéter que médiocrement s'ils troubleraient ou non le repos des malades. Enfin ils firent choix des deux chambres qu'occupaient mon père et ma mère; et quand ils s'y furent installés, ils réclamèrent du tabac, du vin, de l'eau-de-vie.

Malgré mon désir de les éviter, il m'était impossible de ne pas les rencontrer quelquefois. Je ne sais s'ils se crurent obligés d'être galants avec moi, mais je fus la seule personne qu'ils voulurent bien saluer; ils daignèrent même m'adresser la parole, sans avoir d'ordres à me donner. Il y avait surtout un grand lieutenant, Brandebourgeois, qui semblait disposé à m'honorer de sa conversation. Avec ses cheveux presque jaunes, sa figure épaisse et douceâtre, ses yeux d'un vert pâle, ce rougeaud avait l'air de penser qu'il lui était bien aisé de plaire. Comme il avait vu, dans une petite bibliothèque, qui sans doute était la mienne, un Gœthe et un Schiller, il se crut le droit de me faire un compliment en allemand. Je savais l'allemand, mais avec eux j'étais bien décidée à ne pas le comprendre. Comme il commençait à s'exprimer de son mieux en français avec son accent tudesque :

— Catherine, dis-je à la domestique, Monsieur s'expliquera avec vous; moi je n'ai pas le temps de l'écouter.

Et je lui tournai le dos. Un peu plus tard il entra, sous je ne sais quel prétexte, à la cuisine, où j'étais descendue. Il avait entendu prononcer mon nom.

— Mademoiselle Sophie a les yeux rouges, dit-il; elle a sans doute pleuré; peut-être que son fiancé n'est pas encore revenu de la bataille contre les méchants Prussiens. C'est bien dommage que le fiancé ne soit pas ici pour consoler sa petite Sophie.

Et il souriait, enchanté de se trouver si spirituel.

— Si j'ai un fiancé, lui répondis-je, il est peut-être heureux qu'il ne soit pas ici, car il apprendrait à M. le lieutenant à réserver sa gentillesse et son esprit pour les Gretchen de son pays.

Il fut sans doute mécontent de me trouver si revêche; car un moment après il venait me signifier d'un ton grossier qu'il entendait qu'on lui servît, à lui et à ses camarades, de meilleur vin.

Tandis que ma mère était retenue auprès du colonel, Pierre-Joseph vint me demander; nous avions à loger un officier de plus. A ma vue, le nouvel arrivant se découvrit : il paraissait avoir de vingt-huit à trente ans. Sa taille, un peu au-dessus de la moyenne, était mince et élancée; il avait des cheveux blonds, la peau blanche, de grands yeux bleus; j'aurais peut-être trouvé de la distinction

dans sa figure, s'il y avait jamais rien qui plût dans la figure d'un ennemi. Il s'excusa, dans un français très pur et sans le moindre accent, du dérangement qu'il allait causer. J'avais les autres en aversion pour leur grossièreté, celui-ci ne me choqua guère moins par sa politesse : je n'y vis qu'une sorte d'hypocrisie de plus. Je ne lui répondis rien :

— Vous allez préparer la chambre bleue, dis-je à Catherine, la seule qui reste, et quand elle sera prête, vous viendrez prévenir Monsieur.

Et je sortis.

Si le nouveau venu, au moins quant à l'extérieur, ressemblait peu à ceux qui l'avaient précédé, je sus pourquoi, une heure après, quand je lus sur une valise, déposée dans le vestibule : Michel Roschine, major russe, détaché à l'armée prussienne. A côté de la valise, dans un étui que Catherine eut la curiosité d'entr'ouvrir, était une guitare. Depuis, quand les Russes campèrent en grand nombre dans notre pays, nous vîmes que beaucoup de leurs officiers avaient une guitare dans leurs bagages. Mais la découverte que je venais de faire m'irrita. « Il paraît, me dis-je à moi-même, qu'ils aiment la musique, ces gens-là. Il pourra pincer de la guitare tout en entendant les gémissements des blessés, il aura ainsi deux musiques pour une. » Et me retournant vers Catherine :

— Ne laissez pas là plus longtemps cette valise et cette guitare. Vous allez les porter là-haut dans la chambre du Cosaque.

Il n'était pas, sans doute, en humeur de jouer de son instrument, car nous ne l'entendîmes pas.

— Il faut reconnaître au moins, me dit le soir Catherine, que celui-là n'a pas encore été bien gênant. Mais les autres, quelle engeance, Dieu du ciel !

— Allons donc, lui répondis-je, nous ne perdrons rien pour attendre. S'il ne s'est pas donné aujourd'hui le plaisir de nous tourmenter, il se dédommagera demain. Russe ou Prussien, tout cela se vaut.

Le lendemain cependant fut comme la veille. Trois fois je rencontrai M. Roschine : il me saluait respectueusement, et passait. Mais j'étais bien persuadée qu'il n'y avait là qu'une affectation de civilité. Je me rappelais un mot qui m'avait frappée quand on l'avait prononcé devant moi : « Grattez le Russe, le Tartare reparaîtra ». Pouvais-je douter que cela fût vrai ? Comme M. Roschine sortait de la maison, je l'entendis tout à coup dans la rue apostropher deux soldats : pour quelle cause, je l'ignore, mais il y avait de la colère dans sa voix, et plus que jamais il me fut démontré qu'en effet le Russe n'était toujours qu'un Tartare.

Au surplus je n'avais guère le temps de faire des réflexions sur ce sujet : j'étais fort occupée avec les blessés. Le colonel surtout demandait beaucoup de soins : son état s'aggravait; il était dévoré par la fièvre. Ses idées étaient déjà moins lucides : il ne se rendait plus compte bien exactement de ce qui se passait autour de lui, et c'était presque un bonheur, car il échappait ainsi au tourment de sentir tout près de lui ces ennemis qu'il abhorrait. La première nuit il avait été très agité à la pensée qu'ils approchaient. « Quand ils arriveront, avait-il dit, qu'on me jette n'importe comment sur une méchante charrette, et que l'on m'emmène où l'on voudra, pourvu que je ne meure pas sous leurs yeux. »

Je donnais une potion au colonel, quand des sanglots étouffés parvinrent à mon oreille. Ils sortaient de la chambre voisine où couchait ma mère. Effrayée, j'allai la trouver : en entrant, je la vis assise, près de son lit, la tête dans les draps; debout, devant elle, était mon père.

— Au nom du ciel, qu'y a-t-il donc? m'écriai-je.

— Sophie, me dit mon père, — et quoiqu'il fût bien courageux sa voix tremblait, — votre frère..., rien n'est sûr, pourtant..., nous ne savons pas ce qu'il est devenu... Mais enfin..., nous sommes peut-être bien malheureux... Un brigadier du 3e chasseurs est passé ici tout à l'heure, déguisé en paysan. Il dit que le régiment a donné plusieurs fois aux Quatre-Bras. Il croit avoir vu tomber Anselme.

A mon tour, je fondis en larmes.

— Anselme est mort! répétait ma mère.

Après quelques instants, mon père reprit :

— Sophie, aidez-moi plutôt à calmer votre mère. Autant que vous deux j'aurai le cœur déchiré si Anselme est mort. Mais je me dis que le brigadier s'est peut-être trompé. Dans la mêlée il n'est pas souvent si facile de bien voir, vers le soir surtout. Celui qui est tombé, c'est peut-être un autre qu'Anselme. Admettons même que ce soit lui, il peut n'avoir qu'une blessure.

Ma mère releva la tête.

— S'il n'était que blessé!

Et elle se rattachait vivement à cette espérance.

— Marc, le croyez-vous? S'il n'était que blessé, nous pourrions le sauver... Waterloo n'est pas si loin; il serait facile de le ramener. Mais l'a-t-on ramassé? J'ai entendu dire que quelquefois des blessés étaient restés plusieurs jours sur le champ de bataille... Je ne veux pas que mon fils meure faute de soins... Marc, il faut aller à Waterloo.

— J'y ai déjà songé, dit mon père. Mais comment vous laisser seules ici, dans un moment pareil? Et puis, à tout instant, vous le

savez, la commune a besoin de son maire. Suis-je certain que dans une heure ma présence ne sera pas réclamée pour empêcher quelque mal? Ah! maudits Prussiens!

— Eh bien! reprit ma mère, je puis aller seule, c'est-à-dire sans vous. Je n'aurai pas peur, Marc; non, je vous assure, je n'aurai pas peur. Donnez-moi seulement Pierre-Joseph, je veux partir tout à l'heure, il le faut.

Mon père hésitait; mais lui-même était si inquiet sur le sort de son fils, ma mère paraissait si résolue (et dans les circonstances critiques elle avait toujours fait preuve de beaucoup d'énergie), qu'il ne s'opposa pas trop longtemps à ses désirs : d'ailleurs le dévouement de Pierre-Joseph lui était connu.

La voiture, attelée de deux solides chevaux, fut bientôt prête. Le brigadier avait été retrouvé, et il consentait à servir de guide. Ma mère partit. J'avais vu Pierre-Joseph, au moment où il s'asseyait sur le siège à côté du brigadier, plier un papier et le mettre dans sa poche. C'était, comme je le sus plus tard, une sorte de laisser-passer qu'il tenait de M. Roschine. Il lui avait parlé de l'expédition qu'allait tenter ma mère. M. Roschine avait pensé que des voyageurs traversant les troupes qui occupaient la route, risqueraient d'être arrêtés. Et de fait trois fois le laisser-passer fut utile.

La voiture allait rapidement, et pourtant ma mère était tentée d'accuser la lenteur des chevaux. Tout en frémissant à la pensée qu'elle allait peut-être s'assurer de son malheur, l'attente lui paraissait insupportable. Une fois son départ décidé, elle n'avait plus versé une larme. Mais à mesure qu'elle approchait du lieu où elle devait faire ses tristes recherches, il lui semblait que son cœur allait se rompre.

Elle m'a bien souvent raconté ses impressions de cette nuit-là. La lune était dans son plein. Tout à coup, à un détour de la route, ma mère aperçut plusieurs cadavres : elle arrivait sur le champ de bataille. Saisie d'horreur, elle se rejeta dans le fond de la voiture et se couvrit les yeux.

La voiture continua encore quelque temps d'avancer. « Voilà les Quatre-Bras », dit à voix basse le brigadier. Pierre-Joseph arrêta les chevaux, et le brigadier vint ouvrir la portière. Malgré ses cruelles angoisses, ma mère descendit d'un pied ferme; et rassemblant tout son courage, elle promena un instant ses regards sur le spectacle auquel elle ne pouvait plus se soustraire.

Représentez-vous, mes enfants, une plaine qui a vu, il y a trois jours à peine, le choc de deux grandes armées. Partout la ruine et la dévastation. Çà et là des canons démontés, des caissons rompus, des débris d'armes. Mais c'était encore là ce qu'il y avait de moins

affreux : les champs semblaient imprégnés d'une odeur de poudre et de sang que ne pouvaient dissiper les émanations de la nuit. Des monticules tout récents (car l'absence de toute herbe indiquait assez que le sol venait d'être fraîchement remué) révélaient les places où les morts avaient été inhumés pêle-mêle. Mais comme il faut du temps avant d'avoir rendu à la terre toutes les victimes de ces grandes tueries, des soldats et des paysans creusaient silencieusement d'autres fosses longues et profondes.

— Marchons, dit ma mère au brigadier.

Et il la conduisit vers l'endroit où le régiment de chasseurs avait chargé. Beaucoup de ces braves gens avaient succombé; mais ils s'étaient vengés avant de mourir; car on pouvait compter sur la terre deux Anglais pour un Français. Là les fossoyeurs n'avaient pas encore fait leur office. Ma mère commença sa funèbre recherche. Se penchant sur tous ceux qui portaient cet uniforme si connu d'elle et si aimé, elle examina tous ces morts l'un après l'autre : il lui semblait qu'ils avaient avec elle une sorte de parenté, car tous avaient été les compagnons de son fils. A la douteuse clarté de la lune, plusieurs fois, parmi ces corps gisant sur le sol, à quelque distance, elle avait cru distinguer Anselme. Haletante et glacée d'effroi, elle s'approchait, puis elle s'éloignait avec un soupir de soulagement, trop heureuse de n'avoir pas trouvé celui qu'elle cherchait.

Tandis qu'elle passait cette lugubre revue, parfois au milieu du silence un faible gémissement venait de la plaine. C'était sans doute quelque blessé qui n'avait pas encore été relevé. Ma mère alors tressaillait, et elle avait besoin de sa force d'âme pour ne pas se laisser envahir par des idées superstitieuses. Il eût été si facile de croire, sur ce champ de carnage, que l'on entendait les âmes des morts qui se plaignaient.

— Il est inutile d'aller plus loin, dit le brigadier, en montrant un petit chemin ; le régiment est toujours resté de ce côté-ci.

Mais au même instant ma mère aperçut un officier étendu au pied d'un buisson, la face contre terre.

— C'est lui ! murmura-t-elle d'une voix étouffée en joignant les mains.

Le brigadier courut vers le corps; il le releva, le retourna, et le regardant avec attention :

— Non, dit-il, c'est le lieutenant Hutin : je le reconnais à sa balafre sur la joue gauche; voyez. C'était un dur pour le service et un fier sabreur. C'est lui sans doute que j'ai vu tomber.

Ma mère respira plus librement; elle adressa à Dieu une courte mais fervente prière. Elle était sûre maintenant que son fils n'était

pas au nombre des morts; mais était-il blessé? Dans le village voisin on lui dirait sans doute où étaient les ambulances, et elle se dirigea vers un clocher que l'on apercevait à une demi-lieue. Avant de s'éloigner elle porta une dernière fois ses regards sur le champ de bataille : elle vit, à une assez grande distance, trois hommes et deux femmes qui se baissaient, comme elle l'avait fait elle-même, sur les cadavres. Elle crut qu'eux aussi étaient venus là pour remplir un devoir pieux.

— Pauvres gens! dit-elle; que je les plains!

— Ça! dit le brigadier; ce sont des corbeaux.

Ma mère ne lui demanda point sur l'heure ce qu'il entendait par là; mais elle sut plus tard que le brigadier désignait ainsi des misérables qui venaient dépouiller les morts.

Le jour commençait à poindre quand elle entra dans le village. Justement l'église était convertie en ambulance, et c'est là qu'avaient été transportés tous les chasseurs blessés. Anselme ne s'y trouvait point, et ma mère put revenir à la maison avec un poids immense de moins sur le cœur.

III

Si elle avait eu une nuit cruelle, nous aussi nous en avions passé une des plus tristes. Le colonel touchait à sa fin; dans la soirée il avait reçu les derniers sacrements. Vers minuit j'allai remplacer Catherine qui veillait auprès de lui. Il était dans une extrême agitation et ne tenait que des propos décousus. L'Empereur, mes enfants, les Prussiens, voilà les mots qui sortaient le plus souvent de sa bouche.

Pendant un moment il parut sommeiller. Je craignais qu'il ne fût bientôt réveillé, car les officiers prussiens étaient fort bruyants; ils faisaient joyeuse nuit dans leur chambre, tout en buvant du punch. Sans s'inquiéter s'ils troublaient le repos des malades, ils se mirent à chanter. Leur chanson devait être très gaie, car à la fin du premier couplet ils rirent aux éclats. Mais, comme ils venaient de commencer le second couplet, ils s'arrêtèrent subitement et j'entendis une voix irritée. Je prêtai l'oreille. C'était le Russe qui était entré dans leur chambre, et leur ordonnait de se taire.

— Ah! celui-là, me dis-je, aime mieux dormir, et il ne veut pas qu'on l'empêche de dormir.

Puis il sortit en ajoutant :

— C'est une honte de faire tout ce tapage, quand il y a là un pauvre blessé qui agonise.

En leur enjoignant le silence avait-il vraiment été mû par un sentiment de commisération pour un mourant? Toujours est-il qu'il

leur était supérieur en grade, et il fut obéi. Le colonel put dormir à peu près une heure. Quand il se réveilla, il exprima le désir d'être porté sur un petit lit de camp, qui avait été dressé dans un coin de la chambre. J'allai chercher mon père : il couchait tout habillé afin d'être prêt dès qu'on aurait besoin de lui; et comme nous nous disposions à changer le colonel de lit, j'aperçus dans l'ombre du corridor M. Roschine qui nous regardait par la porte restée entr'ouverte. Il ne pouvait douter que je l'avais vu, et il entra :

— Mademoiselle, dit-il, je suis plus fort que vous : permettez-moi de prendre votre place, pour aider votre père.

— Vous, monsieur?

— Oui, moi, le Crosaque.

Ces derniers mots furent prononcés à demi-voix. Je ne pus m'empêcher de rougir un peu en pensant que M. Roschine avait entendu comment je le qualifiais. Mais il ne put voir que je rougissais; car il alla aussitôt vers le malade, et l'ayant soulevé doucement avec mon père, il le transporta sur le lit voisin. Je fus bien forcée de m'avouer que le plus habile infirmier n'y aurait pas mis plus d'adresse et de sollicitude.

Cela fait, comme s'il ne songeait plus à se retirer, après avoir acquis le droit de rester près de notre blessé, il alla s'asseoir sur un fauteuil. En le regardant à la dérobée, je remarquai qu'il ne portait point son uniforme; il avait un habit bourgeois : c'était par hasard sans doute, car je ne voulais en remercier que le hasard; mais je pensai qu'au moins le colonel continuerait d'ignorer qu'il y avait là, à côté de lui, un ennemi.

Il avait repris toute sa lucidité d'esprit; il ne se faisait pas illusion sur sa fin prochaine.

— Je m'en vais, dit-il. Pour ma femme et pour mes enfants quel coup quand ils sauront que je ne reviendrai plus! Si j'avais pu seulement les revoir encore une fois.

Et il promenait sa main tremblante sur sa poitrine, comme pour saisir quelque chose.

— Que voulez-vous, colonel? lui demandai-je.

— Là... j'ai deux médaillons...

J'entr'ouvris sa chemise; à un ruban étaient attachés les médaillons qu'il cherchait : c'étaient des portraits en miniature. Je les lui présentai; il les regarda quelques instants, puis il les porta à ses lèvres.

— Quand je n'y serai plus, ajouta-t-il, vous leur ferez savoir que je suis mort en pensant à eux. Je vous remercie tous des soins que vous m'avez donnés. Mademoiselle, vous avez été excellente pour moi... Je veux vous serrer la main, à vous et à votre père.

Je pleurai ; mon père n'était guère moins ému que moi ; mais quel fut mon étonnement en voyant deux grosses larmes couler sur les joues de M. Roschine. Tout Russe qu'il était, il pouvait donc avoir un accès de sensibilité. Le colonel jeta sur lui les yeux.

— Vous aussi, jeune homme, venez, que je vous dise adieu.

M. Roschine approcha, et lui prit la main avec un air qui exprimait tout à la fois la pitié et le respect. Décidément, à certaines heures, on ne pouvait trouver en lui rien du Tartare.

Un peu avant l'aube, le colonel expira. M. Roschine, le premier, reconnut qu'il avait rendu le dernier soupir. Il vint lui fermer les yeux. « C'était un brave, » dit-il. Puis, après un instant de silence, s'adressant à mon père :

— La guerre est une triste chose. Que de gens j'ai déjà vus mourir, monsieur le maire, qui auraient mérité de vivre. Je souffre quand je songe à tant de deuils, à tant de misères chez vous, chez nous... Ah ! si Napoléon avait consenti à rester l'ami de notre empereur !... que de malheurs il nous aurait épargnés à tous ! Nous n'en voulions pas à la France, nous autres.

Et il sortit. Il me parut si pénétré, que malgré moi je dus le croire sincère.

— Ma tante, dit ma sœur, est-ce que la tombe qu'il y a dans le coin du cimetière, avec une petite grille en fer, est celle du colonel ?

— Oui, mon enfant ; c'est là qu'il a été enterré. A mon retour, une de mes premières visites a été pour lui.

— Ma tante, je vous en prie, la première fois que vous irez au cimetière, emmenez-moi. Je veux aller avec vous dire une prière pour le colonel.

— Je le veux bien, Henriette, je t'y mènerai demain.

Et elle reprit son récit.

IV

Dans la matinée qui suivit la mort du colonel, les officiers prussiens partirent. Ils se dirigeaient sur Cambrai. Ils signifièrent que l'on remît leur bagage aux soldats qui allaient venir le chercher. Ce fut tout leur adieu. Mais, pour garder sans doute quelque souvenir de la maison, ils jugèrent à propos d'emporter quelques objets, qui ne se retrouvèrent plus dans la chambre après leur départ. Nous ne demandions, du reste, que d'être délivrés de leur présence. Ils ne faisaient guère, il est vrai, que laisser la place à d'autres, qui ne valaient ni plus ni moins. Mais les premières souffrances sont les plus insupportables : les Prussiens du lendemain

de Waterloo furent ceux qui nous laissèrent les souvenirs les plus odieux.

M. Roschine s'en alla le même jour, dans l'après-midi; il se rendait dans un village au delà de Valenciennes. Mais, avant de partir, il demanda à parler à mon père. Après s'être excusé en quelques mots d'avoir été son hôte, il lui dit combien il était heureux d'apprendre (ma mère venait d'arriver) que leurs craintes au sujet de leur fils ne s'étaient point réalisées.

— Vous le reverrez, ajouta-t-il; je le désire autant que je l'espère.

Puis il s'enquit d'un officier français, Paul Grisar, dont la famille, à ce qu'il pensait, habitait dans les environs de Valenciennes.

— Paul Grisar, capitaine de lanciers? dit mon père. Oui, je l'ai connu. Il a été tué à Leipzig.

— Tué? Et sa famille?

— Il n'avait plus que sa mère; six mois après, elle est morte de chagrin.

M. Roschine parut éprouver une pénible impression.

— Ce que vous me dites là m'affecte véritablement. Vous allez comprendre pourquoi. J'ai une sœur que j'aime beaucoup; en 1812, quand le village où elle demeure, à quelques lieues de Moscou, a été envahi, elle a couru de réels dangers et n'a dû son salut et celui de ses enfants qu'à ce Français. Elle lui avait demandé son nom et le nom de son pays, et elle m'a fait promettre d'être utile, si jamais le hasard me le permettait, à la famille de celui qui l'a sauvée. Me voilà dans l'impossibilité d'acquitter cette dette de reconnaissance. Monsieur le maire, malgré la guerre, j'aime votre pays, j'aime vos compatriotes; tout enfant, j'ai reçu mes premières leçons d'une institutrice française. Malheureusement, je ne puis pas grand chose; mais enfin, si jamais vous avez besoin de quelque service qui ne dépasse pas le pouvoir d'un simple major, adressez-vous en toute confiance à Michel Roschine.

Deux ou trois fois, en effet, pendant les quelques jours que M. Roschine passa à Valenciennes, mon père eut à lui écrire, pour des affaires de peu d'importance, il est vrai, mais le major se montra empressé à tenir sa promesse.

Nous fumes bientôt rassurés sur le sort de mon frère; il nous écrivit de Laon, où les débris de plusieurs régiments avaient rejoint le corps du maréchal Grouchy. Nous étions tranquilles de ce côté-là; mais la tristesse que nous causait la vue des troupes ennemies ne diminuait pas; tous les jours il en passait de nouvelles. Blücher traversa le village, où il s'arrêta même quelques

heures. Je me figurais qu'un général en chef se distinguait toujours par la dignité de ses manières et de son langage. Mais quand on me montra un vieux troupier (il avait plus de soixante-dix ans), au regard dur, au geste vulgaire et violent, au ton brutal, et que l'on me dit : « C'est Blücher, » je ne m'étonnai plus si les hordes de pillards qu'il commandait ne reconnaissaient pas d'autre droit que celui de la force. C'étaient bien là les soldats qui convenaient à ce chef et le chef qui convenait à ces soldats.

La voiture de Napoléon avait été prise. Les Prussiens la ramenaient avec eux comme un trophée. Ils avaient soin de la désigner aux paysans. « Recartez, disaient-ils, foiture te l'Empereur à fous. » Et il fallait voir leur rire stupide.

Le samedi de cette semaine, qui avait été déjà pour nous pleine d'émotions, on nous apprit qu'une de nos cousines, qui occupait une petite ferme à Thiant, entre Valenciennes et Cambrai, était assez sérieusement indisposée; des soldats prussiens étaient venus enlever les chevaux et une partie des bestiaux avec force menaces, et la terreur qu'elle avait éprouvée l'avait rendue malade. Ma mère, retenue à la maison par un petit accès de fièvre, voulut que j'allasse chercher des nouvelles de notre cousine. Je partis le dimanche, avec Pierre-Joseph, qui servait de cocher comme d'ordinaire. En outre, après m'avoir déposée à Thiant, il devait aller une lieue plus loin porter à M. Roschine une lettre par laquelle mon père priait le major de s'intéresser à notre cousine. J'arrivai sans trop de difficultés à Thiant; mais, vers le soir, quand il fallut revenir, on nous dit que dans la journée il y avait eu sur plusieurs points des rixes entre des paysans et des soldats isolés; qu'on avait même tiré quelques coups de fusil sur les Prussiens; que la route maintenant n'était pas sûre et que les ennemis arrêtaient la plupart des voyageurs. Que faire? Si je ne rentrais point, je voyais d'avance toutes les inquiétudes de ma mère. Je me décidai donc à remonter en voiture. En quittant le petit chemin que nous avions pris au sortir de la ferme, et comme nous venions de regagner la chaussée, nous vîmes, à deux ou trois cents pas en arrière, un cavalier immobile, enveloppé d'un manteau gris. Mais il ne tarda pas à repartir; son cheval, lancé au galop, ne ralentit sa course qu'après nous avoir dépassés.

Un peu plus devant nous apparaissaient des uniformes prussiens. Nous ne pouvions les éviter. A mesure que nous approchions, le cœur me battait bien fort. Ma crainte redoubla quand j'entendis des exclamations, des plaintes : c'étaient des gens que l'on paraissait vouloir retenir, quoiqu'ils eussent l'air bien inoffensif. Le cavalier que nous avions vu parlait aux Prussiens, puis il continua sa

route. Au moment où nous arrivions près des ennemis, l'officier qui commandait le détachement nous regarda; nous nous attendions à être brusquement interpellés; mais, à notre grande surprise, il nous laissa tranquillement passer.

Le cavalier nous précédait toujours. A mesure que le jour tombait, l'avance qu'il gardait sur nous était un peu moins considérable; et quand la nuit fut venue, une distance de quelques pas à peine nous séparait. A d'autres moments mon attention se serait peut-être un peu plus portée sur ce compagnon de route; mais alors je songeais surtout aux rencontres fâcheuses qui nous menaçaient. Notre voyage pourtant s'acheva sans encombre; les Prussiens semblaient faire une exception pour nous; nous ne fûmes arrêtés nulle part, nous n'eûmes à subir aucune question. J'attribuais notre bonne chance à un heureux hasard. Mais la dernière fois qu'une de ces troupes ennemies se trouva sur notre passage, un soldat nous cria : « Halte-là! » et il faisait mine de prendre notre cheval par la bride. « Eh! c'est la demoiselle, elle peut continuer son chemin », lui dit en allemand un de ses camarades. *C'est la demoiselle*, que signifiaient ces mots? J'en eus l'explication, quand le lendemain Catherine me dit :

— Vous savez que M. Roschine était au village hier soir? Il avait un manteau gris, et il n'a parlé à personne; mais c'est égal, M. Matheron, le clerc, l'a tout de même bien reconnu.

C'était donc M. Roschine, je n'en pouvais plus douter, qui m'avait protégée. Je lui sus gré du service qu'il m'avait rendu; mais je lui sus peut-être encore plus gré de n'avoir pas cherché à s'en faire un mérite. Il y avait là une sorte de délicatesse que j'étais étonnée de trouver chez un Russe, mais que j'aurais été désolée de trouver chez un Prussien; car je commençais à distinguer entre nos ennemis, et j'avais moins mauvaise idée de ceux qui venaient du pays de M. Roschine.

Aussi, quand la paix fut signée, et quand on apprit qu'une partie des armées alliées devait, pendant cinq ans, occuper la France, malgré notre chagrin de voir rester si longtemps chez nous des soldats étrangers, je désirais, puisque nous étions condamnés à cette humiliation, que nos villages fussent désignés pour recevoir des Russes plutôt que des Allemands ou des Anglais. Et de fait nous eûmes des Russes, et parmi eux Michel Roschine. Nous sûmes plus tard qu'il avait demandé à faire partie du régiment qui devait être envoyé ici. Comme il fallait loger dans les maisons les officiers et les soldats, mon père prit pour lui le major.

Tous les gens qui vivaient à cette époque-là pourraient vous le dire comme moi, mes enfants; la tenue des Russes était excellente :

les chefs n'auraient toléré aucun excès; les soldats d'ailleurs se plaisaient avec les paysans. Tous ont laissé de bons souvenirs. La chose peut paraître singulière; mais quand ils partirent, beaucoup les regrettèrent; et il fallait presque faire effort pour se souvenir qu'il y avait eu la guerre entre eux et nous. Mais j'ajoute tout de suite qu'il n'en fut ainsi que pour les Russes; à ceux qui eurent à subir la présence de soldats des autres nations, jamais il ne fut possible d'oublier que c'étaient des ennemis qu'ils avaient chez eux.

Une fois que M. Roschine fut devenu l'un des habitants de notre maison, je m'attendais, pouvant le connaître mieux, à le voir démentir, d'une manière ou de l'autre, la trop bonne opinion que mon père s'était faite de lui. Je n'aurais pas été fâchée de trouver qu'il méritait à certains égards les sentiments d'aversion que je voulais soigneusement garder pour tous ceux qui avaient envahi notre pays. Il eut, dans ces premiers temps, plusieurs accès de colère; mais quand j'en appris la cause, je ne pus le condamner trop sévèrement. J'entendais souvent faire l'éloge de sa franchise et de sa bienveillance : je n'étais pas assez injuste pour méconnaître ce qu'il y avait en lui de bonnes qualités; mais je crus m'apercevoir qu'il cherchait les occasions de m'être agréable. Avait-il la prétention de me plaire? Cette idée me choqua.

Mon père deux fois l'avait invité à dîner. Mais ces jours-là, alléguant une forte migraine, je n'avais pas paru à table. Le lendemain du second dîner, M. Roschine, m'apercevant dans le jardin, vint s'informer de ma santé; il m'exprima ses regrets de ne pas m'avoir vue la veille.

— J'espère, ajouta-t-il, être plus heureux à l'avenir, si j'ai encore l'honneur d'être le convive de monsieur votre père.

J'étais d'assez mauvaise humeur, et presque offensée qu'il se fût permis de venir me trouver.

— Ne l'espérez pas, lui répondis-je assez sèchement. Mon père est libre sans doute d'inviter qui bon lui semble; mais pour moi la pensée que, si je vais à table, c'est pour être exposée à voir un autre uniforme que l'uniforme français me donne tout de suite un violent mal de tête. C'est une disposition dont je ne me déferai pas, monsieur.

M. Roschine pâlit un peu; mais sans répondre un seul mot, il s'inclina et se retira. A dater de ce jour, sans jamais se départir en rien de sa politesse habituelle, il évita de m'adresser la parole. Mon père lui fit de nouvelles invitations; il ne les accepta point, en donnant de ses refus des raisons plausibles.

Notre armée venait d'être en grande partie licenciée. Mon frère nous écrivit qu'il était mis, comme beaucoup d'autres, à la demi-

solde; il nous annonçait sa prochaine arrivée. Mais tandis que nous l'attendions, on vint nous apprendre que deux officiers français avaient tiré l'épée, à Marchiennes, contre des Prussiens qui allaient brûler un drapeau; l'un d'eux avait été grièvement blessé; l'autre avait pu s'échapper et gagner la forêt de Raismes; mais il était poursuivi par les Prussiens qui voulaient lui faire un mauvais parti. Ce dernier, on croyait que c'était mon frère. Jugez de notre consternation. Au moment où nous comptions revoir Anselme, voici que nous avions à craindre pour sa vie. Ma mère était désespérée.

Ma tante s'arrêta. Elle venait de voir mon père entrant dans le jardin.

— Je viens, dit-il en s'asseyant à côté de nous, achever avec vous ma soirée. Eh! que leur contais-tu, Sophie? Quelque histoire de Russie sans doute? Car on avait l'air d'écouter bien attentivement.

— Non, Anselme. Aujourd'hui le sujet était encore plus intéressant. Je parlais de Waterloo, de M. Roschine, et j'en étais justement à ton affaire de Marchiennes avec les Prussiens. Mais puisque te voilà, raconte-la toi-même. Cela d'ailleurs me reposera, car je commence à me sentir fatiguée.

Mon père se fit un peu prier. Il n'aimait guère à parler de lui. Nous savions bien qu'en 1815 les Prussiens avaient voulu le tuer, mais nous ne connaissions pas les détails de l'aventure. Il céda enfin à nos instances.

V

Je revenais, dit-il, avec un de mes amis, lieutenant comme moi, tous les deux de fort mauvaise humeur, je vous assure, et il y avait bien de quoi. Sans parler de notre carrière interrompue, il était si dur de penser que nous n'avions pas pu empêcher d'entrer chez nous ces ennemis si arrogants : ils nous regardaient, surtout nous autres militaires, avec des yeux... Cela nous faisait bouillir le sang. Pour bien moins au régiment de vieux camarades auraient été s'aligner sur le terrain. Enfin nous tâchions de prendre patience. Mais voilà qu'en passant à Marchiennes nous voyons sur une petite place sept ou huit fagots allumés; tout autour une bande de Prussiens; l'un d'eux tenait un drapeau tricolore, qu'ils avaient été dénicher je ne sais où, à la mairie peut-être, et après l'avoir traîné dans la boue il se préparait à le jeter dans le feu. C'était déjà bien fort, Mais l'un de ces drôles, nous apercevant, se met à crier :

— Eh! les Français, venez donc vous chauffer.

Ah! pour le coup, plus moyen d'y tenir.

— Attends un peu, dit mon camarade tout hors de lui, je vais te chauffer toi-même.

Il dégaine; j'en fais autant, car je ne pouvais le laisser seul s'exposer pour l'honneur du pays, et nous nous jetons sur ces bandits. La bataille dura bien quatre ou cinq minutes. Trois Prussiens tombèrent; mais je vis tomber aussi mon camarade, tout couvert de sang. Je le crus mort; mais il avait la vie dure : je le retrouvai plus tard; après avoir été quinze jours en grand danger, il en était revenu. La situation devenait critique. J'entends crier derrière moi : « Sauvez-vous! En voilà d'autres qui arrivent. » Je me retourne : en effet, un moment de plus et j'étais pris. Je me débarrasse, avec un bon coup de sabre, d'un grand diable de Prussien qui me barrait le passage, et je me précipite dans une petite rue. Je courais vite, je vous prie de le croire; mais ceux qui me poursuivaient avaient, eux aussi, de bonnes jambes. D'ailleurs des cavaliers se préparaient à me donner la chasse. Heureusement je vis le cheval d'un hulan attaché à la porte d'une petite auberge. Je sautai dessus, je piquai des deux, et j'arrivai jusqu'à la forêt de Raismes. Là, laissant le cheval à la disposition de son propriétaire, s'il avait envie de venir le reprendre, je m'enfonçai dans un fourré. J'entendis plusieurs fois ceux qui me cherchaient passer dans les allées voisines; mais j'étais bien caché.

Je demeurai là le reste du jour. Vers le soir, comme je n'entendais plus rien du tout, je m'avançai tout doucement jusqu'à la lisière de la forêt : j'aperçus des Prussiens qui avaient l'air de faire faction. J'essayai de m'en aller par un autre côté; là encore des sentinelles. Décidément on ne voulait pas que je pusse échapper. J'étais harassé de fatigue. J'établis mon gîte dans la hutte vide d'un sabotier; et malgré la faim qui commençait à se faire un peu trop sentir, je m'endormis profondément.

Le matin venu, à moins de me résigner à mourir d'inanition, ce qui ne pouvait guère tarder, car j'avais le ventre terriblement creux, il fallait bien, coûte que coûte, sortir du bois. Il y avait dans la hutte un vieux pantalon de toile, une blouse et une casquette; je m'en accommodai, et je laissai là mon uniforme. Je gardai seulement un pistolet, que je mis sous ma blouse; j'eus soin de couper mes moustaches; je pris deux ou trois outils de sabotier.

En quittant la forêt, je me glissai d'abord avec précaution le long des haies. Au bout d'une clairière, comme je débouchais sur une route assez large, je vois un cabriolet. Le maître arrête le cheval pour me regarder. Cela ne me fit pas plaisir. Après m'avoir considéré avec attention :

— Eh! l'ami, me dit-il, je vais à Valenciennes. Si par hasard vous allez de ce côté, comme je ne connais pas fort bien le chemin, vous pourriez monter avec moi et me servir de guide.

Je pensai tout de suite que c'était peut-être le plus sûr moyen d'échapper aux griffes de ces satanés Prussiens. J'accepte, et me voilà assis dans le cabriolet qui repart bon train.

— Qu'est-ce que vous portez là avec vous? me dit mon homme.

— Ça? ce sont mes outils de sabotier.

— Ah! vous êtes donc sabotier... pour le moment?

Pour le moment, la réflexion n'était pas de mon goût; mais je ne parus pas y faire attention.

— Vous avez là un cheval solide, lui dis-je.

— Oui, il trotte bien, quoiqu'il ne soit plus de la première jeunesse. On m'en offre un assez bon prix. Devinez son âge.

— Mais... il peut avoir une dizaine d'années, et il vaut bien un millier de francs.

— C'est ce qu'on veut m'en donner, ma foi; pour un faiseur de sabots, je vois que vous vous connaissez assez bien en chevaux. J'admire comme vous avez trouvé juste.

J'étais mal à l'aise.

— Je me serais figuré, continua-t-il, qu'un sabotier, pour faire honneur à sa marchandise, portait toujours des sabots. Mais pas du tout, je vous vois des bottes, et des bottes joliment fines encore.

Je ne répondis rien, mais je me demandai où il voulait en venir. Pour couper court à une conversation qui me gênait, je me mis à siffler d'un air indifférent.

— Tiens, voilà qui est curieux, dit-il; vous sifflez là une marche polonaise : est-ce que vous auriez été jusqu'en Pologne apprendre votre métier?

Pour le coup je n'avais pas de chance. Je le regardai de côté ; il avait un sourire qui ne me disait rien de bon, et je résolus de me tenir sur mes gardes. J'avais eu tort peut-être de ne pas me défier de lui, et d'accepter son offre; car lui, qui prétendait ne pas connaître les chemins, il se dirigeait fort bien sur Valenciennes, sans avoir besoin de me consulter.

Tout à coup, à un détour de la route, nous vîmes à deux cents pas devant nous un détachement de Prussiens. Aussitôt mon compagnon se redressa, et rassembla les rênes, en jetant sur moi un rapide coup d'œil. Il n'avait plus son sourire de tout à l'heure. Point de doute, j'étais trahi; il allait me livrer aux Prussiens. Je portai la main sous mes vêtements pour chercher mon arme et la tenir toute prête. Il se retourna, et il aperçut sous ma blouse entr'ouverte la crosse de mon pistolet.

— Que faites-vous? me dit-il vivement, mais à voix basse; laissez-là cette arme : est-ce que vous voulez vous dénoncer vous-même? Je réponds de tout. Mais effacez-vous... effacez-vous donc un peu.

Nous arrivions près du groupe; il se pencha en avant comme pour parler à l'un des officiers, de manière à me couvrir à moitié.

— Bonjour, lieutenant Koller, cria-t-il en allemand; faites-moi donc le plaisir de dire de ma part au capitaine Baring que samedi j'irai lui demander à déjeuner.

Et il donna en même temps un vigoureux coup de fouet. Bientôt nous fûmes loin des Prussiens.

— Ah! çà, lui demandai-je, vous me connaissez donc? Mais qui êtes-vous?

— Si je vous connais! la chose est au moins probable, puisque je vous suis venu en aide. Qui je suis? Vous le saurez tout à l'heure.

Je n'en pus tirer rien de plus; mais enfin c'était un ami et il me sauvait; c'était là le point essentiel. Le cheval allait d'un train de poste dans la direction de notre village. Au moment où le clocher m'apparut au bout de la route, jugez si je me sentais heureux; et quand la voiture s'arrêta devant la maison je ne fis qu'un saut pour aller me jeter dans les bras de mes parents, que je trouvais à la salle à manger...

Sophie, si vous voulez que le récit ait une suite, c'est à vous de reprendre la parole.

— Mais, mon père, lui dis-je, celui qui vous avait ramené, quel était-il?

— C'était M. Roschine! s'écria ma sœur; j'en suis bien sûre : n'est-ce pas, ma tante, que je ne me trompe pas? C'était bien M. Roschine?

— Attendez un peu; vous allez le savoir.

VI

En revoyant Anselme, que nous avions cru perdu, notre surprise à tous fut aussi grande que notre joie. Ma mère et moi nous pleurions; mon père, tout en paraissant plus maître de lui-même, était au fond tout aussi ému, je crois, que nous. Mon frère nous expliqua en quelques mots pourquoi il avait pris cet accoutrement, et comment il avait échappé aux Prussiens.

— Mais je vous en dirai plus long tout à l'heure, ajouta-t-il.

De grâce, mettons-nous à table. J'arrive à propos; le dîner est servi, et je meurs de faim. Pensez donc, voilà vingt-quatre heures que je n'ai rien eu à me mettre sous la dent.

A cet instant, le major parut à la porte de la salle à manger.

— Ah! dit Anselme, cette fois vous allez me dire qui vous êtes; que je sache le nom de celui qui m'a rendu un si grand service.

— Major Roschine, dit mon père, c'est donc vous qui avez sauvé mon fils? J'aurais dû le deviner. Acceptez tous mes remerciements.

Ma mère ne pouvait parler; mais, mieux que toutes les paroles, ses yeux humides et tournés sur M. Roschine exprimaient sa reconnaissance.

— En vérité, dit le major, pouvais-je moins faire pour mes hôtes? Hier soir, quand j'ai su vos craintes, comme je suis en assez fréquents rapports avec plusieurs officiers prussiens, j'ai pensé que je pourrais vous être utile dans cette affaire, si votre fils était pris et reconnu. Mais c'est le hasard qu'il faut surtout remercier : j'ai eu l'heureuse chance, sur laquelle je ne comptais guère, de rencontrer votre fils. Sans l'avoir jamais vu, j'étais sûr que c'était lui : j'ai regardé assez souvent son portrait.

— Vous souvenez-vous, Anselme, comme vous avez été saisir la main de M. Roschine, et la presser dans la vôtre? J'entends encore vos paroles :

— Major, je me figurais hier que jamais je ne pourrais voir de bon cœur un officier des armées alliées. Je me trompais. Vous n'êtes plus pour moi un étranger, mais un ami. Major, si vous le voulez, entre nous à la vie et à la mort.

— Si je le veux! dit M. Roschine, ah! de grand cœur.

Je le regardais, et je ne pouvais douter qu'il fût véritablement touché de ces démonstrations d'amitié.

J'allai chercher un cinquième couvert que je plaçai sur la table, et m'adressant à M. Roschine :

— Vous aussi, major, vous êtes probablement à jeun. L'heure où l'on vous sert à l'hôtel est passée. Vous feriez plaisir à mon père si vous partagiez notre dîner.

Il accepta et il n'eut pas besoin d'ajouter qu'il acceptait avec joie, car cela se voyait sur sa figure. Le dîner fut gai. Soit que mes dispositions fussent changées, soit que M. Roschine, se sentant plus à l'aise, pût se montrer tout à son avantage, je le trouvai de fort bonne compagnie. « Je vois qu'il a de l'esprit, qu'il est aimable, me dis-je, il vient de nous prouver qu'il a du cœur : quel dommage qu'il soit Russe! »

Après le dîner, nous descendîmes tous au jardin. M. Roschine, profitant d'un moment où il était seul près de moi :

— Mademoiselle, me dit-il, si vous saviez comme je suis heureux que vous n'ayez pas eu votre migraine aujourd'hui.

Je rougis un peu.

— Mon Dieu, lui répondis-je, je crois que le retour de mon frère m'a guérie... Oui, positivement, je me sens guérie... Je peux vous donner l'assurance, monsieur Roschine, qne ma migraine ne reviendra plus.

A partir de ce jour, il devint l'ami de la maison. Je n'avais rien gardé de mes anciennes préventions. Entre nous deux, dans la conversation, une sorte de familiarité s'établit insensiblement; il était trop bien élevé pour en abuser jamais.

— Savez-vous, lui dis-je une fois en riant, que je vous soupçonne fort de vouloir un peu nous en faire accroire. Vous ne seriez peut-être pas fâché de passer pour un virtuose; mais je vous préviens que je ne crois guère aux talents cachés. Je me rappelle avoir vu dans vos bagages un certain instrument de musique, mais vous n'en jouez jamais. Expliquez-nous donc, monsieur le major, pourquoi, tandis que vos camarades font si volontiers résonner leur guitare, la vôtre se tait toujours? Serait-elle uniquement pour la montre?

— Mon Dieu, mademoiselle, je me souviens d'avoir entendu une personne, que vous devez connaître, dire qu'une des choses qui lui avaient été le plus pénibles, c'était d'entendre la musique des Prussiens.

— Oh! vous n'êtes pas un Prussien, vous.

— Ainsi cela ne vous contrarierait pas trop si on jouait ici de la guitare?

— Cela dépend surtout de la manière dont on en jouerait.

— Vous permettez du moins que j'essaie?

— Puisque votre habileté est mise en doute, serait-il juste de ne pas vous laisser toute liberté pour faire vos preuves?

Le lendemain j'entendis M. Roschine qui jouait de la guitare, et vraiment il en jouait d'une manière fort agréable. Il avait le sentiment de la musique. Mon frère se reprit de goût pour le violon, qu'il avait étudié avant de partir pour l'armée; moi, je me remis à mon piano. Mais il y a plus de plaisir et plus de profit à s'exercer plusieurs ensemble. Parfois nous nous réunissions. Vous n'avez pas oublié, Anselme, nos petits concerts du soir, avec mon père et ma mère pour auditeurs. Que de bonnes heures nous avons ainsi passées!

Il sembla dès lors à mes parents que M. Roschine songeait peut-être à entrer dans notre famille. Pour moi, cette idée ne m'était jamais venue à l'esprit. C'est vous, Anselme, qui, le premier,

m'avez fait faire des réflexions que je n'avais pas encore faites. On vint nous dire un jour que Caroline Morel, une de mes amies, allait se marier avec le capitaine Serge Waronzoff.

— Est-ce possible? m'écriai-je. Caroline épouser M. Waronzoff?

— Pourquoi pas, me dites-vous, si elle l'aime? J'ai entendu faire un grand éloge du capitaine Serge.

— Tant que vous voudrez; mais une Française qui épouse un Russe!

— Ah! c'est cela. Ainsi, vous, Sophie, vous n'accepteriez pas un Russe?

— Moi? Jamais!

— Jamais? Dans aucun cas? Vous le refuseriez quand même il s'appellerait, par exemple, M. Roschine?

— Quelle idée! Vous savez bien qu'il n'y pense pas.

— Je ne sais rien, mais enfin ce n'est pas là répondre. Le refuseriez-vous?

— Ah! vous m'ennuyez avec vos folles suppositions.

Vos paroles, Anselme, avaient fait sur moi plus d'impression que je ne voulais me l'avouer. Je ne pouvais me défendre d'un certain trouble. Si vraiment M. Roschine venait un jour me demander en mariage, certainement je ne l'épouserais point, c'était chose bien décidée; mais pourtant il en coûte toujours d'affliger par un refus quelqu'un que l'on estime et pour qui l'on se sent au moins de l'amitié. Je regretterai d'avoir à déclarer à M. Roschine que je ne veux point de lui. Mais il devrait comprendre que n'étant point Français... Enfin il fallait espérer que cet ennui me serait épargné. Mais, pour être plus certaine que je ne serais jamais dans la nécessité de lui faire une réponse pénible pour tous les deux, je me promis que je m'arrangerais de manière à ne lui laisser d'avance aucun doute sur mes sentiments; il comprendrait qu'il y avait des choses qu'il ne devrait jamais me demander.

Je savais que M. Roschine aimait beaucoup la danse.

— Mademoiselle, me dit-il la veille du jour fixé pour le mariage de Caroline, j'espère que demain, à la noce de votre amie, vous me ferez l'honneur de danser avec moi. Permettez-moi de m'inscrire dès aujourd'hui comme l'un de vos cavaliers.

— Major, je le regrette beaucoup, mais il m'est impossible de rien accepter ou de rien promettre pour demain. On ne me verra pas au mariage de Caroline... c'est-à-dire, j'irai à la messe, mais je ne paraîtrai pas au bal.

— Et pourquoi? me demanda-t-il d'un air surpris.

— Mon Dieu, major, vous me trouverez peut-être outrée dans mes sentiments, mais j'aime mieux vous dire ce que je pense; vous

ne m'en voudrez pas de ma franchise. Le capitaine Serge peut être un digne, un excellent homme, je veux le croire; mais enfin quand il est venu dans notre pays, ce n'était pas précisément à titre d'ami. Je ne peux me faire à l'idée qu'une Française prenne un mari qui ne soit pas Français. Rien que d'y songer, je me sens mal à l'aise. Major, vous pouvez en être sûr, j'aurai la migraine demain.

M. Roschine alla au bal, mais je sus qu'il n'avait point dansé. Pendant plusieurs jours il parut soucieux.

« Qu'a donc le major? se demandait-on autour de moi; il n'a plus l'humeur gaie. » Ce qu'il avait, je croyais le savoir; je me gardais bien de parler de l'entretien que j'avais eu avec lui; mais j'étais touchée plus que je n'aurais voulu l'être de sa tristesse silencieuse.

Deux années s'écoulèrent, pendant lesquelles M. Roschine fit de nouveaux progrès dans le cœur de mes parents; je ne voulais pas me demander s'il en faisait aussi dans le mien : j'aurais craint de trouver que je n'avais plus le droit de juger si sévèrement Caroline.

Le fils d'un vieil ami de mon père, Hippolyte Leroux, me recherchait en mariage. Sa figure, son éducation, son caractère, sa fortune, tout semblait le recommander. Pour le refuser, je n'avais aucune raison que je pusse avouer; je le refusai cependant. Mon père s'en montra surpris et mécontent.

— Que prétendez-vous donc, Sophie? me dit-il. Prenez garde, vous risquez fort de coiffer Sainte-Catherine.

— Je vous assure, mon père, que j'en prendrai fort aisément mon parti.

Je disais vrai; la perspective de rester vieille fille ne m'effrayait point; mais pourquoi? J'aimais autant n'en pas chercher la raison exacte.

M. Roschine connaissait Hippolyte Leroux, et il sut que je n'avais pas voulu l'épouser. Malgré sa discrétion ordinaire, un jour il ne put s'empêcher de me parler de ce jeune homme.

— Il plaît à votre père, me dit-il, et j'aurais cru... Il a beaucoup de qualités, et... il est Français... Votre père, mademoiselle, ne m'a point caché qu'il l'aurait accepté volontiers pour gendre.

— Major, lui dis-je, je ne me sens pas de goût pour le mariage, et il est fort probable que je ne me marierai jamais.

Ma réponse ne devait lui laisser aucune espérance, je le pensais, du moins; et cependant il me sembla lire sur la figure de M. Roschine qu'elle lui causait plus de joie que de déplaisir... Vous souriez, Anselme.

— Mon Dieu, Sophie, dit mon père, ce que vous contez-là me

fait souvenir que le major, qui m'avait déjà fait confidence de son attachement pour vous, me prit à part le soir même du jour où il eut avec vous cette conversation. Il était en effet fort aise à la pensée que vous ne seriez pas, au moins de sitôt, la femme d'un autre; c'était toujours du temps de gagné, et il espérait qu'à la longue vos idées pourraient changer. Moi je lui disais d'avoir bon courage, je lui promettais de le servir. Mais savez-vous, Sophie, que je découvre, aujourd'hui seulement, que mon aide n'a pas été aussi nécessaire à Michel que je me l'étais figuré? Comme on se flatte, pourtant! Je croyais par mon éloquence avoir décidé ma sœur, et je vois maintenant qu'elle aurait fort bien pris sa décision sans moi.

— Sans vous! Anselme, mais vous ne vous rappelez donc pas que vous me disiez : Nous avons une dette de reconnaissance à payer?

— De la reconnaissance! Bon, bon... Mais achevez votre récit, Sophie.

— J'en suis fâchée pour vous, Anselme; mais vos enfants vont voir que ce n'est pas vous qui avez raison.

VII

Un grand nombre d'officiers avaient été mis à la demi-solde, en attendant qu'on eût statué sur leur position; car, comme on réduisait l'armée, on savait que pour beaucoup le congé de demi-solde se changerait en une retraite définitive. Votre père, mes amis, désirait vivement rentrer au service; mais, malgré d'actives démarches, il n'était pas de ceux que l'on avait rappelés sous les drapeaux. Nous commencions à ne plus guère espérer. Vous étiez sombre, Anselme, et nous souffrions pour vous. Je vois encore un matin, après l'arrivée du courrier, M. Roschine entrer dans la chambre où nous étions tous réunis.

— Je crois bien, dit-il, que cette fois il faut renoncer à votre lieutenance et à vos chasseurs.

Mais à son air de gaieté on voyait bien qu'il ne pouvait avoir une mauvaise nouvelle à nous apprendre.

— Que voulez-vous dire, major?

— M. de Richelieu est tout-puissant aujourd'hui; mais avant d'être président du ministère en France, vous savez qu'il a longtemps habité Odessa. Je l'y ai vu plusieurs fois, j'ai même eu avec lui quelques rapports : c'est l'homme le meilleur et le plus charmant que j'aie jamais rencontré. Ma foi, je me suis dit que peut-être il se souviendrait un peu de moi, et à tout risque j'ai pris la liberté de lui écrire. On est hardi quand on ne demande pas pour soi. Mon

cher Anselme, vous serez pourtant forcé d'avouer qu'un ministre du roi Louis XVIII peut avoir quelquefois du bon. M. de Richelieu prend la peine de me répondre lui-même; voici sa lettre, il m'annonce que vous êtes nommé capitaine au 1er régiment de hussards. Vous n'avez rien perdu pour attendre. Permettez-moi de vous féliciter.

Vous étiez, Anselme, nous étions tous au comble de la joie. Comme je venais à mon tour remercier M. Roschine :

— En vérité, me dit-il, je ne puis m'attribuer un si grand mérite pour avoir fait ce que tout le monde à ma place aurait fait. J'ai eu l'heureuse chance de connaître M. le duc de Richelieu : j'en ai profité, voilà tout. Mais puisque c'est à son séjour dans mon pays que je dois de l'avoir connu, et que cela m'a permis de vous être utile, pour cette fois au moins il m'aura servi d'être Cosaque.

Je rougis.

— Oh! vous avez trop de mémoire, lui dis-je; prenez garde, vous allez me faire croire que vous avez le défaut d'être rancunier. C'était une parole des premiers jours, vous devriez l'avoir oubliée. Est-ce que je savais alors qui vous étiez? Si tous les Cosaques vous ressemblaient, ce nom serait un éloge.

Sa figure devint radieuse, je crois que de nous tous il était le plus heureux.

Votre nomination de capitaine vous arriva en effet, Anselme, bien et dûment signée par le ministre de la guerre; et presque en même temps les journaux nous apprirent qu'à la suite des négociations ouvertes entre la France et les autres puissances, les troupes alliées allaient devancer l'époque marquée d'abord pour leur rentrée dans leur pays. J'aurais été surprise et indignée si l'on m'avait dit, trois ans plus tôt, qu'à l'annonce du départ des étrangers j'éprouverais autre chose qu'un sentiment de joie. Je me croyais toujours bonne Française; j'aurais été honteuse de ne plus l'être; et cependant en pensant à ceux qui allaient nous quitter, je me sentais toute troublée. Il est vrai que ce n'étaient ni des Anglais ni surtout des Prussiens, qui avaient tout fait pour qu'on les détestât; il est vrai encore que, même parmi les Russes, il n'y en avait qu'un seul dont l'absence pût me coûter des regrets. C'est seulement à l'heure où ceux avec qui nous nous étions accoutumés à vivre doivent s'éloigner de nous, que nous découvrons combien ils vont nous manquer. Je m'interrogeai scrupuleusement; je descendis au fond de mon cœur. Si M. Roschine demandait ma main, que ferais-je? Sa nationalité n'était plus un obstacle : par combien de qualités ne rachetait-il pas le tort de n'être point Français? Mais m'expatrier, mais aller vivre loin de mes parents, si loin que je ne les reverrais

peut-être jamais plus, voilà qui était cruel : jamais je ne pourrais m'y résigner. D'une manière ou de l'autre il fallait souffrir. Mon parti fut pris : c'est à ma famille que je consacrerais toutes mes affections. — Major Roschine, disais-je en moi-même, je vous l'avais bien dit, que je ne me marierais pas ; je ne vous épouse point, mais je n'en épouserai pas d'autre.

Ma résolution une fois arrêtée, je pus vous répondre sans hésitation, Anselme, car c'est vous qui vous étiez chargé de me parler en faveur de M. Roschine : son succès vous tenait au cœur. Mais malgré tous vos efforts je ne me laissai point persuader ; seulement vous ne saviez pas que, pour résister à vos sollicitations, il fallait aussi lutter contre moi-même. Mes parents ne connurent que par vous les intentions de M. Roschine ; mais quoiqu'il pût compter sur leur consentement, trop sûr que toute demande serait inutile, il ne leur en fit aucune.

La veille du jour fixé pour son départ, il vint souper avec nous. Mon père avait voulu l'avoir encore une fois à sa table ; mais la pensée de la séparation nous était pénible à tous : le repas n'eut rien de gai. Nous passâmes ensuite au salon ; mais la conversation était languissante, comme entre gens qui évitent de parler de ce qui les préoccupe le plus. Il ne fut question que de choses indifférentes. Vers dix heures, M. Roschine se leva :

Je dois être sur pied de grand matin, dit-il ; il faut que je vous quitte, que je vous dise adieu.

— Mais pas encore à moi, dit mon frère, car vous savez que je vous accompagne jusqu'à Mons.

— Oui, j'y comptais ; vous me l'avez promis, Anselme. Je serai heureux d'être avec vous quelques heures de plus.

— Je vous vois partir avec peine, major, dit mon père. Nous penserons bien souvent à vous. De votre côté, j'espère que vous ne nous oublierez pas.

— Moi, vous oublier ! Dites plutôt que je me souviendrai trop. Grâce à vous tous, j'ai vécu ici trois années, qui auraient été les meilleures de ma vie, si maintenant elles ne devaient me laisser de longs regrets... Mais n'importe... je vous remercie de votre hospitalité, de l'affection que vous avez bien voulu m'accorder, et que je vous rendais, vous n'en pouvez douter.

A mesure qu'il parlait, sa voix trahissait une émotion qu'il essayait en vain de contenir. Moi-même je me sentais fort agitée.

— Si vous revenez un jour en France, dit mon frère, vous vous rappellerez que vous avez ici des amis pour qui ce sera une fête de vous recevoir.

Le major secoua la tête.

— Revenir! oh! non! J'aime la France; elle m'est chère comme une seconde patrie; je m'étais promis de la revoir; et pourtant il vaut mieux que je ne revienne pas; je vais rentrer dans mon pays, pour n'en plus sortir sans doute. Je voudrais n'en être jamais sorti.

Il s'arrêta un instant, puis il reprit :

— Je souffre à prolonger ces adieux. Allons, séparons-nous. Permettez que je vous embrasse.

Il embrassa mon père et ma mère. Ensuite il s'avança vers moi :

— Mademoiselle..., dit-il.

Il ne put prononcer un seul mot de plus, mais son regard semblait dire tant de choses! Moi qui croyais m'être si bien préparée pour rester forte, je me sentais profondément remuée et toute bouleversée. Je baissai les yeux, et comme ce silence m'embarrassait :

— Major, lui dis-je en m'efforçant d'assurer ma voix, recevez les vœux que je forme pour votre bonheur.

— Des vœux pour moi! rien que des vœux! Ne pourriez-vous pas davantage?

Et il avait un accent de tristesse et de reproche qui m'alla jusqu'à l'âme. Déjà je ne pouvais plus cacher mes combats intérieurs. Mais quand je vous entendis, Anselme, vous écrier :

— Il a raison, Sophie, vous savez ce que je vous ai demandé pour lui. Il est encore temps.

Je me couvris les yeux de mes deux mains, et je pleurai.

Mon père laissa couler mes larmes quelques instants; puis, d'une voix grave :

— Ma fille, dit-il, écoutez-moi (et en même temps il vint relever doucement ma tête). Pourquoi pleurer? Je ne vous commande rien. Mais vous savez que M. Roschine a toute mon estime, toute mon amitié; vous savez aussi ce que nous lui devons. Vous êtes libre; consultez votre cœur; s'il vous parle pour M. Roschine, vous avez mon aveu.

— Je vous en supplie, dit le major, exaucez mes souhaits. Je n'ai jamais menti à ma parole, je n'ai jamais manqué à aucune de mes promesses; eh bien! je le jure ici à vos parents, à Anselme, qui est déjà pour moi un frère, je le jure surtout à vous : s'il vous suffit, pour être heureuse, d'être l'objet d'un dévouement et d'une affection sans bornes, vous n'aurez jamais à regretter de m'avoir confié le soin de votre bonheur. Je sais tout ce que vous aurez à sacrifier pour moi; mais j'espère m'acquitter envers vous à force de tendresse. Vous tenez ma vie entre vos mains. Je pars, est-ce pour toujours? C'est vous qui en déciderez. Si je ne puis rien attendre de vous, je me bannis de la France à tout jamais. Mais dites, me permettez-vous d'espérer?

Incertaine, éperdue, je regardais tour à tour mes parents et le major. Ses yeux fixés sur moi étaient si suppliants! Ma mère lut sur ma figure les sentiments qui se partageaient mon cœur.

— Sophie, me dit-elle, je suis encore jeune, je suis forte, et je ne crains point les voyages. L'éloignement ne sera jamais assez grand pour m'empêcher d'aller revoir ma fille.

Je me tournai vers M. Roschine :

— Major, vous pouvez revenir en France. Je ne vous dis pas adieu, mais au revoir.

Et je lui tendis la main.

Trois mois après, j'étais la femme de Michel Roschine.

Ma tante se tut.

— Vous auriez pu ajouter, Sophie, dit mon père, que le Cosaque, car lui-même était quelquefois le premier à se donner ce nom, vous a rendue heureuse. Tous les Russes n'étaient pas comme Michel, je le sais; mais parmi eux j'en ai trouvé un grand nombre d'excellents. Quand j'ai fait la campagne de Morée, nous avions avec nous les Russes; leurs officiers me plaisaient beaucoup; les Anglais, qui étaient aussi nos alliés, nous convenaient moins; ils sont trop froids et ont trop de morgue. Enfin, tant bien que mal, nous nous arrangions avec eux. Mais pour rien au monde je n'aurais voulu avoir à servir avec des Prussiens. C'est une race que je ne puis souffrir. Je n'ai eu dans ma vie qu'un duel, ç'a été avec un Prussien; et ma foi je me rappelle toujours avec satisfaction le bon coup de sabre que je lui ai donné... Mais la soirée commence à être un peu trop fraîche. Il se fait tard d'ailleurs. Il est temps d'aller nous coucher.

Mon père se leva, et nous le suivîmes. Mais au moment où nous rentrions à la maison :

— Ma tante, dit ma sœur, vous m'avez promis que si ma maîtresse de piano était satisfaite de mes progrès pendant un mois, vous me donneriez ce que je voudrais. Il y aura demain un mois de cela, et je crois que ma maîtresse vous dira qu'elle est contente de moi.

— Eh bien! Henriette, tu auras ta récompense. Mais que veux-tu?

— Ma tante, je vous demande, pour le garder dans ma chambre et le voir tous les jours, un des portraits de mon oncle Roschine.

H. Druon.

REVUE DES SCIENCES

Les accidents de chemins de fer. — Statistique désolante. — Les tués et les blessés en trois mois. — Opinions diverses sur la recrudescence des accidents. — Exploitation intensive. — Le personnel. — Accident de Moirans. — Les freins. — Une locomotive qui sort seule du dépôt et s'échappe. — Le recrutement des agents. — Aux États-Unis. — La pluie artificielle. — La canonnade et les averses. — Rôle du canon en météorologie. — Aujourd'hui et autrefois. — Les explosions amènent-elles la pluie? Observations contradictoires. — Les expériences du Texas. — L'explosion de la poudrerie de Rome. — Prix coûtant d'une averse artificielle. — Physiologie et thérapeutique : la tuberculine de Koch. — La méthode Lannelongue. — Tuberculose chirurgicale. — Succès des opérations. — Le Dr Coudray. — Application de la tuberculose à l'examen des vaches phtisiques. — Lait et contagion de la tuberculose. — Une épidémie de tuberculose à l'usine municipale d'électricité de Paris.

S'il est une question qui paraît malheureusement devoir rester longtemps encore à l'ordre du jour, c'est bien celle des accidents de chemins de fer. Depuis la catastrophe de Mœnchenstein, en Suisse, on dirait qu'un mauvais sort a été jeté aux voies ferrées. Rencontres, collisions, déraillements, toutes les variétés d'accidents se sont multipliées un peu partout en Europe et en Amérique. La France est loin d'avoir été épargnée. Toutes nos grandes lignes ont été éprouvées et le sont encore presque continuellement au point que le voyageur qui part se demande s'il arrivera intact. Depuis la lamentable collision de Saint-Mandé, le 27 juillet dernier, jusqu'à la fin d'octobre, en France seulement, le nombre des accidents s'est élevé à, au moins, 55, et sans doute ce chiffre est au-dessous de la vérité. Cette statistique approchée est bien lugubre; il y a eu 90 morts en trois mois à peine et 360 blessés. Sur la ligne de l'Est (Vincennes-Saint-Mandé, etc.) 54 morts et 200 blessés. Sur la ligne de Lyon, 22 morts et 62 blessés. Sur la ligne de l'Ouest, 6 morts et 35 blessés. Sur la ligne d'Orléans, 5 morts et 26 blessés. Sur la ligne du Nord, 3 morts et 37 blessés. On ne peut donc pas soutenir, comme on a essayé de le faire, qu'il n'y a pas eu plus d'accidents cet été que d'ordinaire; on a prétendu que les jour-

naux avaient relevé les collisions et les déraillements avec plus de soin que dans les années précédentes. C'est là un argument qui ne tient pas debout. La statistique des accidents est chaque année parfaitement connue. Il y a eu depuis quelques mois un excédent qui n'est pas douteux, hélas! et qui doit tenir à des causes multiples. On avait dit ailleurs qu'on retrouvait ici la loi du hasard, qu'après une période d'accalmie devait survenir, pour rétablir la distribution des accidents sur un laps de temps raisonnable une période de sinistres et de catastrophes. Cette manière d'envisager les choses ne serait pas rassurente pour les voyageurs. Elle est fondée sur ce fait que, en général, un accident n'arrive jamais seul; les accidents se groupent, dit-on. Ce sont là toutes appréciations qui manquent évidemment de base sérieuse. On a avancé que l'on rendait de jour en jour l'exploitation plus intensive et que les accidents en étaient la conséquence. Cette opinion paraîtrait au moins de prime abord, avoir une certaine valeur. On pourrait répondre qu'en 1889, pendant l'Exposition, le nombre des trains a été considérable et l'exploitation bien plus chargée, et cependant les accidents ne se sont pas produits. Evidemment, mais en poursuivant la même idée, il serait possible d'objecter aussi que c'est précisément depuis cette époque que l'exploitation est devenue intensive et qu'à la longue, le personnel se remplaçant plus difficilement, les accidents ont fini par survenir. Comme on voit, on peut facilement donner des raisons; mais, ce qui est moins aisé, c'est d'indiquer les bonnes.

Le matériel est sans cesse en progrès, les signaux sont nombreux et très perfectionnés. Le *Block-système* renseigne les stations sur l'occupation de la ligne; le mécanicien sait que le tronçon de voie sur lequel il s'engage est libre ou occupé. Les précautions sont prises partout pour la sécurité des transports. Les compagnies y sont les premières intéressées et le personnel aussi, car en définitive il est lui-même le plus exposé quand se produisent les accidents, et malgré tout, les accidents surviennent. Faudrait il donc désespérer de l'avenir?

On a avancé que les catastrophes s'étaient multipliées depuis les tentatives de grève de l'été dernier. Est-ce une simple coïncidence? Il est de fait que la recrudescence des collisions, des déraillements est venue après la grève? Nous penchons néanmoins pour la coïncidence. Personne ne se ferait dérailler pour être désagréable à son prochain. Cependant il peut en être résulté réellement un certain relâchement dans la discipline : les petites causes amènent les grands effets. Les enquêtes les mieux conduites ne montrent pas toujours bien ce qui s'est exactement passé, même quand l'accident a une origine indépendante du personnel. Un déraillement peut provenir de la conduite imprudente d'un mécanicien qui a accéléré la vitesse outre mesure dans une courbe; mais il peut aussi résulter d'un défaut de la voie, d'un écar-

tement des rails, d'un affaissement. Après la catastrophe, il n'est pas commode toujours de dire si l'accident a détruit la voie, ou si, au contraire, c'est la voie, en cédant, qui a déterminé l'accident. Puis, le hasard fait si singulièrement les choses. Dans le déraillement de Moirans, sur la ligne de Grenoble, on avait d'abord soutenu que le train s'était emballé le long de la pente, ensuite que, comme à Mœnchenstein, les deux locomotives de type différent, à roues de diamètre très inégal avaient réagi l'une sur l'autre. On a répondu que la vitesse avait été réglementaire et que la traction par deux locomotives avait lieu sur la ligne constamment et sans inconvénient. D'après le rapport spécial communiqué à M. Noblemaire, les faits seraient tout autres. Le conducteur du train voyant les voitures sursauter, pensa que le train marchait trop vite dans la courbe et le long de la pente de Moirans; il fit agir brusquement les freins. Or la locomotive d'avant de marchandises n'avait pas de frein Westinghouse; elle continua sa route. Mais les crochets tinrent bon; la seconde locomotive dans la violence du choc dû à l'arrêt brusque revint sur la première et sortit de la voie en se mettant en travers. Par un hasard inouï la barre d'attelage de la locomotive de tête sortit du crochet et la machine continua sa route. Telle est l'explication. C'est possible, et il y aurait lieu de se défier de l'usage des freins instantanés dans certains cas. Nous l'avons déjà dit à propos de l'accident du pont de la Birse à Mœnchenstein. Mais à qui incombent les responsabilités ici? Et le conducteur n'a-t-il pas cru faire pour le mieux?

Nous ne voudrions pas insister sur un sujet délicat et, en définitive, très difficile à élucider, surtout en passant. Toutefois, il nous apparaît que les agents, chefs de gare, mécaniciens, aiguilleurs, etc., auxquels incombe une responsabilité considérable, devraient être choisis avec un soin encore plus méticuleux qu'on ne le fait depuis quelque temps. Il ne suffit pas qu'un mécanicien sache conduire une machine; il faut qu'il possède des qualités de sang-froid, de décision toutes particulières. Et ainsi de même pour les chefs de gare, etc. Si nous croyons que le choix doit être plus sévère que jamais, c'est qu'on trouve des traces d'inattention dans certains accidents qui auraient pu être évités par des hommes d'énergie et de devoir. Nous ne préciserons pas, mais comment ne pas citer le singulier fait suivant, survenu le 27 octobre en gare de Châlons, au hall des locomotives? Une machine sous pression a tout à coup démarré sans mécanicien ni chauffeur et a filé sur la ligne d'Epernay, avec une vitesse de 25 kilomètres. Le chef du dépôt de Châlons, fort heureusement, avait une autre machine sous pression ; il appela deux mécaniciens et sauta avec eux sur la machine; il se mit à la poursuite de la fugitive et la rattrapa. Un homme sauta sur la plate-forme et ramena la locomo-

tive en gare. Ce n'est pas la première fois que cet incident survient. N'y a-t-il pas là certaine preuve de légèreté et d'inattention dans la conduite des hommes de service? Il y a trois ans, le mardi gras, à onze heures et demie du soir, nous avions pris le train à Paris et nous allions entrer en gare d'Auteuil. Tout à coup, un choc violent. Nous sommes projetés sur la cloison du wagon. Le train s'arrête au milieu des cris. L'aiguilleur avait engagé le train sur une voie de garage et la locomotive, heureusement à toute petite marche, avait défoncé un fourgon et fait grimper une voiture sur le dos des autres. Renseignement pris, l'aiguilleur était nouveau, et c'était le mardi gras!

Que de petits accidents qui pourraient devenir grands passent ainsi inaperçus, témoignant du danger auquel nous exposent des agents insuffisants. Les Compagnies le savent aussi bien que nous. Le problème se déplace. Elles disent : « Il faut des hommes pour l'industrie des chemins de fer, et des hommes sans défaut. Donnez-nous-les. Telle est la solution. » Espérons qu'on y songera davantage et de longue main et qu'enfin la mauvaise série à la noire que nous venons de traverser fera place à des jours plus heureux.

Tous les journaux ont parlé ou parlent encore des expériences entreprises aux États-Unis pour provoquer artificiellement la chute de la pluie. On veut bien nous demander pourquoi nous ne les avons pas encore signalées. Tout simplement parce que la conclusion manque et que nous attendions le rapport officiel qui doit être déposé par le chef du service météorologique, M. Harrington. Jusque-là, on ne peut rien avancer de certain sur les essais du Texas. Le sujet est d'ailleurs vieux comme le monde. Jadis, on croyait qu'il suffisait d'allumer de grands feux pour faire tomber la pluie; ensuite on prétendait que, pour dissiper les orages, il était bon de tirer le canon, et sous Louis XIV, cette pratique fut essayée à plusieurs reprises. Dans le Midi, à la fin du siècle précédent et jusqu'en 1810, on tirait le canon pour dissiper les nuages et arrêter les tempêtes. On croyait si bien à cette influence qu'Arago rechercha l'action de la canonnade sur le temps en compulsant les registres de l'Observatoire et ceux de l'Ecole d'artillerie de Vincennes. Les jours d'exercice à feu furent examinés. Arago ne trouva rien de bien net, mais s'il y avait eu une influence, elle restait, au contraire, en faveur de l'action du canon sur la chute de la pluie. Cette petite statistique assez peu probante rappela à beaucoup d'observateurs qu'après les grandes batailles de l'Europe, il avait généralement plu. Et le canon, qui avait été considéré assez communément jusque-là comme un moyen d'éloigner la pluie et les orages, par un caprice du sort ainsi qu'il arrive souvent, devint, au contraire, l'instrument le plus propre à faire changer le temps et à nous amener

la pluie. On exhiba un grand nombre d'exemples où les averses avaient suivi de près une forte canonnade, en oubliant bien entendu de citer ceux où les détonations laissèrent le ciel bleu et le temps calme. Aux États-Unis, il paraît qu'il plut souvent aussi après les canonnades de la guerre de Sécession. Un Américain d'imagination, M. Ch. Power fit le relevé des batailles suivies de pluie; il compta jusqu'à cent soixante-sept changements de temps correspondant à de fortes canonnades. M. Ch. Power n'a pas assez dit que dans les régions considérées et à l'époque de l'année dont il est question, il pleut d'habitude un jour sur trois. La coïncidence n'aurait donc rien de probant. Quoi qu'il en soit, M. Ch. Power écrivit un livre, sur ce sujet, en 1870 : *War et the Weather*. Une nouvelle édition publiée en 1890 tomba entre les mains de M. Farwell, sénateur de l'Illinois. M. Farwell, paraît-il, fut convaincu par les arguments de l'auteur et il pensa qu'il y avait lieu de voir jusqu'à quel point ils étaient fondés. Il finit par faire voter, par le département de l'agriculture, une somme de 2000 dollars suivant les uns ou de 10 000 dollars suivant les autres, dans le but de procéder à des expériences méthodiques. M. Farrow, chef de la division des forêts, rédigea un rapport préalable qui n'avait rien de bien encourageant, mais les faits sont les faits et en définitive, il y avait toujours intérêt à voir. Conséquemment on prépara une centaine de petits ballons pleins de gaz explosif ou des ballons avec des charges de dynamite à enflammer électriquement, puis des charges indépendantes de dynamite et de rackarock, genre d'explosif puissant très usité dans les travaux d'Amérique, et l'on s'en alla dans une région écartée, au Texas, à quelques milles de Midland. On était alors au mois d'août. Le 4, on lança un ballon rempli d'un mélange d'oxygène et d'hydrogène auquel était fixé une fusée que l'on alluma au moment du départ. Le ballon fit explosion à environ 3000 mètres de hauteur, dit-on. En même temps, on fit éclater à la surface du sol un certain nombre de cartouches de rackarock. La même nuit, la pluie tomba, non pas au-dessus de la région où se faisait l'expérience, mais à Midland même et à Stanton distant de 35 milles. Ce premier essai fut considéré comme bon. On recommença les canonnades et les explosions au sein de l'atmosphère vingt jours durant. La pluie vint ou ne vint pas, selon les circonstances, sur place ou dans un certain rayon. Le *World* de New-York relata en détails la dernière expérience qui eut lieu le 23 août. La nuit était belle; pas un nuage à l'horizon et les étoiles scintillaient au ciel. Le vent était d'est et rien ne faisait pressentir un changement de temps immédiat. On lâcha cinq ballons qui éclatèrent à grande hauteur; on fit détoner sur le sol 100 kilog. de rackarock et 75 kilog. de dynamite. Le ciel resta pur et le baromètre monta au beau fixe. Mais, vers trois heures du

matin, on vit apparaître à l'ouest, c'est-à-dire dans la direction qu'avaient prise les ballons et la fumée, une bande de nuages. Puis le ciel se couvrit rapidement et vers quatre heures il tomba une averse accompagnée d'éclairs et de tonnerre. A huit heures tout était fini. On considéra cette expérience comme la plus concluante de toutes. La pluie était venue. Et qui dit qu'elle ne serait pas venu toute seule?

On remarquera que, dans ces essais, on a été porter l'explosion au sein même des nuages ou à de grandes hauteurs, en même temps que l'on troublait l'air en bas au moyen d'explosions violentes de rackarock et de dynamite. Evidemment la méthode, selon toute vraisemblance, est meilleure que la simple canonnade. Mais l'idée n'est pas américaine. Le commandant Trève l'avait publiée dès 1870 et il n'était pas le premier; un autre Américain, M. Daniel Ruggles, de Fredericksburg, avait breveté, en juillet 1880, le système adopté par M. Farwell, le ballon chargé d'explosif; il serait même possible que M. Ruggles fit valoir des droits de priorité. Après tout, à quoi bon?

En effet, supposons le procédé efficace, et personnellement nous ne le croyons pas. M. Power évalue à quelques cent mille francs le coût d'une averse artificielle; diminuons la dépense de moitié; le prix serait encore un peu cher pour la majorité des cultivateurs qui voudraient arroser leurs champs. Et puis, tel voudrait une bonne petite ondée, tel aurait besoin de sécheresse. Que d'interminables procès!

Sérieusement, des détonations répétées peuvent-elles, en troublant l'équilibre atmosphérique, en mélangeant des couches d'air froides et des couches saturées de vapeur, peuvent-elles amener la pluie? La cause est-elle en proportion de l'effet à produire? Bref, des explosions peuvent-elles déterminer la chute d'ondées? Il est des cas où la réponse peut être très nette. Pour qu'il tombe de l'eau, il faut bien qu'il s'en trouve dans l'air en suspension sous forme de vapeurs; or, sous certaines latitudes, précisément où il serait réellement utile de faire pleuvoir, il n'y a pas trace de vapeurs d'eau dans l'air. Pas de vapeurs, pas de pluie. Dans ce cas, toutes les canonnades du monde y perdront leur temps. Ce n'est pas le canon qui apportera de l'eau dans l'atmosphère, s'il n'y en a pas. En pareille occurrence, ne parlons donc pas de provoquer des pluies artificielles. Au contraire, quand les courants humides règnent en haut, que l'air est voisin de son point de saturation, il est possible qu'un trouble énergique de l'atmosphère devienne efficace et agisse comme la goutte d'eau qui fait déborder le vase. C'est possible, mais non prouvé encore. Et, dans ce cas, il est permis de se demander si l'action des explosifs devient bien nécessaire. La pluie est toute prête à tomber et, avec un peu de patience, sans doute, on la verra tomber. Dès lors, à quoi bon hâter sa chute de quelques heures à coups de dollars? Le procédé semble ne devoir devenir

efficace que précisément dans le cas où il est à peu près superflu.

Nous ne pressentons pas bien comment une suite d'explosions troubleront l'équilibre atmosphérique au point de condenser la vapeur d'eau d'un air humide. Il faut toute une lente préparation pour former dans les hauteurs le changement de temps; c'est un vrai travail. Et nous pouvons citer un exemple que les Américains ont laissé de côté et qui montre bien que les grandes secousses atmosphériques ne suffisent pas, si violentes qu'elles soient, pour provoquer la chute d'une averse. On a oublié la terrible explosion de la poudrerie de Rome de l'année dernière. Au moment de la catastrophe, le barographe de l'observatoire du Collège romain monta de 12 millimètres pour redescendre ensuite de 8 millimètres; il se forma une immense ondée atmosphérique qui fut encore perceptible à 22 kilomètres de Rome. Or le temps ne changea pas, que nous sachions. Et cependant, si une explosion est susceptible d'amener de la pluie, c'était bien celle-là.

En résumé, un problème est posé; on fait des expériences pour l'éclaircir; on ne peut que féliciter le promoteur de ces tentatives. Seulement elles ne seront certainement pas suffisantes pour trancher une question aussi complexe. M. Farwell espère que le Congrès de Washington lui accordera, en 1892, au moins 500 000 dollars pour poursuivre ces études; des millions pour faire sauter les nuages. Il en faudra encore beaucoup pour qu'il soit permis d'affirmer que l'homme a réellement trouvé le moyen de produire la pluie à volonté [1].

M. le professeur Koch de Berlin vient d'adresser aux Sociétés médicales allemandes, sa quatrième communication sur le spécifique qui a fait tant de bruit et qui est généralement désigné aujourd'hui sous le nom de « Tuberculine ». Cette communication concerne surtout les bactériologistes; l'auteur indique par quelle série d'opérations il obtient la tuberculine, et comment il s'efforce de la produire pure.

[1] M. Pidgeon a cité dans la *Nature,* un exemple en faveur de l'action des détonations. Le 1er octobre vers cinq heures, on fit partir à Panthyn, dans une carrière, une mine chargée de cinq tonnes de poudre. Le vent avait soufflé fort, mais les nuages étaient très hauts. Après l'explosion, le vent cessa, et 20 minutes après, il commença à tomber une pluie fine qui se transforma en averse et qui dura jusqu'à six heures et demie A sept heures le temps redevint ce qu'il était avant le coup de mine. Cette chute a été toute locale et il n'est pas tombé d'eau au delà du cercle de 10 kilomètres dont la carrière occupait le centre. D'autre part, M. de Neyremond écrit de Nîmes au même journal, qu'en 1870, pendant le siège de Strasbourg, le temps a été magnifique et sans pluie pendant toute la durée du bombardement; on n'a observé qu'un seul orage court et violent. Donc rouge ici, noir là. Ce ne sera ni la première ni la dernière fois.

Il n'est pas parvenu encore à l'isoler entièrement et il poursuit ses recherches. En tout cas, au point de vue pratique, la tuberculine pure n'agit pas différemment de la tuberculine brute, mais elle est plus énergique encore. Sur les cobayes l'action est cinquante fois plus grande; chez l'homme environ quarante fois. Nous n'avons qu'à mentionner cette communication, tout d'ailleurs restant dans l'état que l'on sait et la tuberculine ayant été à peu près abandonnée quant à présent pour le traitement de la tuberculose.

Serons-nous plus heureux en France? On se rappelle qu'en ce qui concerne la tuberculose chirurgicale, M. le professeur Lannelongue a institué une nouvelle méthode qui a donné jusqu'ici d'excellents résultats. M. Lannelongue place la région malade dans les conditions où elle parvient quand se prépare la guérison naturelle; il modifie le tissu et détermine la sclérose, l'endurcissement des tissus de façon à enkyster les bacilles et à les laisser mourir de leur propre mort. Il y parvient en pratiquant autour de la plaie des injections de chlorure de zinc. L'éminent professeur a obtenu déjà ainsi un certain nombre de guérisons et d'améliorations. Un de ses élèves et collaborateur, M. le docteur Coudray, a communiqué, de son côté, au congrès de la tuberculose et plus récemment à l'Association française réunie à Marseille, le résultat de ses propres opérations, soit neuf cas d'une part et seize de l'autre. C'est déjà un chiffre, surtout si on y joint les quatre-vingts ou cent de M. Lannelongue. Nous choisirons parmi ces cas quelques exemples pour montrer la portée de la nouvelle méthode.

Une malade de trente ans est atteinte d'une tumeur blanche au genou. En cinq semaines, elle est mise en état de marcher. Chez un petit garçon de cinq ans auquel M. Coudray avait dû pratiquer l'extirpation de l'astragale pour une tumeur blanche du cou de pied, il y eut repullulation des produits tuberculeux dans le foyer opératoire et l'amputation de la jambe semblait indispensable à brève échéance. Le 9 juillet, M. Coudray fit six piqûres de deux gouttes avec la solution au 1/10^{m}. Quinze jours après, la plaie bourgeonnait et se cicatrisait. Le 3 septembre, au bout de sept semaines, la guérison était effectuée. Guérison de même d'adénite tuberculeuse, de gourmes cutanées et sous-cutanées, etc. Les observations les plus récentes présentent toutes une valeur démonstrative. Il arrive que le chlorure de zinc possède une véritable action révélatrice. Ainsi dans un cas de tumeur blanche du cou de pied non ouverte, chez un homme de trente-six ans, avec fongosités articulaires, une injection de onze piqûres de deux gouttes au 1/10^{m} a mis en évidence, au bout de quatre jours, des foyers suppurés, dirigeant ainsi l'intervention chirurgicale sur des lésions bien déterminées. M. Coudray cite plusieurs cas graves où la besogne du chirurgien a été très facilitée, cas de coxotuberculose, abcès,

empâtement ganglionnaire, mal de Pott, etc. Toutes ces opérations entreprises par l'habile chirurgien ont été suivies de succès.

M. le docteur Coudray est partisan des injections à haute dose, telles, du reste, que les fait aujourd'hui M. Lannelongue, qui a injecté, en une séance, jusqu'à quarante gouttes chez un enfant de douze ans. M. Coudray a injecté 30 gouttes chez des enfants plus jeunes. L'emploi de ces doses n'offre aucun danger, et on a plus de chance de scléroser en une seule fois les produits tuberculeux susceptibles de subir la transformation fibreuse, c'est-à-dire de mettre en évidence, au bout de quelques jours, des foyers dégénérés dont l'évacuation et la destruction sont indispensables à la guérison. La méthode ne supprime généralement pas les actes chirurgicaux, il ne faut pas s'y tromper; elle les précipite, mais elle en limite le champ aux seules régions malades dans les parties molles ou dans les os. Les résultats signalés par M. Coudray sont donc très encourageants et les abcès tuberculeux sont malheureusement si répandus qu'il nous a paru bon de mettre les malades au courant et de leur rendre l'espoir. Il semble qu'aujourd'hui on puisse guérir complètement ce qui était bien difficile à obtenir avant le traitement de M. Lannelongue.

M. Nocard, professeur à l'école d'Alfort, vient de proposer une application de la tuberculine de Koch qui mérite d'être essayée. Le lait des vaches tuberculeuses est souvent un agent de contamination pour l'espèce humaine. C'est pour cette raison que beaucoup de praticiens prescrivent l'usage exclusif du lait bouilli. Mais le lait bouilli possède-t-il exactement la même valeur que le lait cru au point de vue digestif. C'est ce qui n'est pas prouvé, au contraire, malgré diverses expériences. Aussi serait-il très utile de savoir avec précision si une vache est ou n'est pas phtisique, diagnostic à peu près impossible à fournir aujourd'hui avec sûreté. Or l'inoculation de la tuberculine produit toujours chez la vache une réaction fébrile très prononcée, quand l'animal est tuberculeux. Il suffirait donc de se servir de la lymphe de Koch comme moyen de contrôle pour dire si le lait peut présenter quelque danger pour la santé publique. Au point de vue technique, la méthode de M. Nocard paraît bonne. Mais qui nous assurera que le contrôle a été fait? quel service de police se chargera de réaliser les inoculations et de les répéter de loin en loin? Voilà le point noir et le nœud de la question! En tout cas, l'idée est à creuser, car le lait, en Angleterre surtout, a occasionné de véritables épidémies tuberculeuses.

Puisque nous en sommes sur ce sujet, mentionnons à titre documentaire, l'épidémie de tuberculose qui a éclaté à l'usine municipale

d'électricité de Paris. L'exemple est bon à citer, car il prouve que la contagion est à craindre, quand plusieurs personnes vivent sans cesse avec des tuberculeux dans un milieu clos.

M. le docteur Arthaud établit, en s'appuyant sur l'examen de 35 malades constituant la majeure partie du personnel de l'usine municipale, l'existence d'une véritable épidémie de tuberculose dans cette usine. Sur 35 ouvriers, il a trouvé 32 tuberculeux; 4 l'étaient d'ancienne date, 23 ont contracté la maladie postérieurement à leur entrée à l'usine. Ces 23 malades sont atteints de tuberculose au début à divers degrés d'évolution. Les uns avec respiration rude localisée et respiration prolongée, les autres avec râles ou craquements. La durée de la période d'incubation a paru être de deux mois. M. Arthaud insiste à ce propos sur les grandes chances de contamination par les locaux de réunion et d'habitation quand la durée du séjour dépasse un mois.

Evidemment les locaux de l'usine municipale ne sont pas salubres. Nous espérons que le conseil municipal, qui a tant à cœur les questions ouvrières, commencera par assainir sa propre usine et enverra au grand air les ouvriers qui ont contracté le mal à son service.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 novembre 1891.

Il y a dans la vie des gouvernements des heures critiques où de la résolution qu'ils vont prendre peut dépendre tout leur avenir. Les conséquences accumulées par leurs fautes antérieures, après avoir été longtemps voilées, éclatent tout-à-coup, et, s'ils ne veulent en être victimes, ils ne sauraient trop se hâter d'en arrêter le développement par des mesures décisives. La plupart des régimes qu'a connus la France en ce siècle troublé ont rencontré ces phases dangereuses, et c'est faute d'avoir employé à temps les remèdes dont une apparente prospérité leur dissimulait l'urgence qu'ils ont succombé.

Il semble que le régime actuel, au moins tel qu'il est constitué depuis quinze ans, touche à l'une de ces époques. Un premier avertissement lui avait été donné par cette crise du boulangisme, crise extraordinaire dont la seule possibilité était une humiliation pour le gouvernement qui l'avait fait naître, dont le succès, un moment si probable, eût dû le porter aux plus sérieuses réflexions sur les causes d'où elle était née et le péril de les reproduire. On y a pensé pendant quelques jours. L'alerte passée, il en a été du boulangisme comme de ces épidémies qui se déclarent inopinément dans une ville. Sous l'impression du fléau, on multiplie les enquêtes, les plans, les projets d'assainissement. Quelques mois s'écoulent; les résolutions tombent avec le fléau et il faut qu'il reparaisse pour qu'on les reprenne. La victoire remportée sur le boulangisme a, de même, étouffé toute sagesse. La politique radicale, dominant les républicains, avait provoqué le mal; c'est encore à la politique radicale que les républicains, sous le nom de concentration républicaine, ont demandé leur force.

Mais, à la suite de la perturbation causée dans le pays par cette funeste campagne, dans le trouble que des fautes mutuelles avaient jeté au sein des partis, un grand désir de paix s'était élevé. On

était las des agitations et des luttes; on demandait le repos. Le gouvernement ne pouvait s'y méprendre, et de temps à autre, par des paroles de conciliation, il faisait mine de répondre à ce vœu public. En réalité, il continuait par ses actes de le contredire; ses encouragements, ses complaisances, ses faveurs allaient plus que jamais au radicalisme. Qu'en est-il résulté? Le radicalisme est devenu plus exigeant, et lorsque, pour une fois, le cabinet s'est hasardé à lui opposer un refus, le chef de la faction, M. Clémenceau, a déclaré le pacte rompu et les hostilités rouvertes.

Ç'a été la surprise de la séance qui a précédé le congé que, par un reste de cléricalisme, les Chambres se donnent au jour de la Toussaint. Les radicaux unis aux boulangistes ont réclamé la libération du citoyen Lafargue, condamné par la cour d'assises et candidat, aujourd'hui élu, dans la première circonscription de Lille. Leur réclamation a été repoussée : de là leur éclat.

En droit les radicaux avaient tort, en logique ils avaient raison. Leur demande n'était que l'application de cette concentration républicaine dont M. de Freycinet a fait sa loi. Si la concentration républicaine exige, dans le passé, qu'on fasse de la révolution un *bloc*, qu'on interdise la censure de Robespierre et qu'on élève des statues à Danton, elle doit, à plus forte raison, entraîner aujourd'hui la libération de M. Lafargue, qui ne s'est pas encore placé au niveau de ces criminels. Les opportunistes qui, au nom de la concentration républicaine, ont tant de fois soutenu les survivants de la Commune, la *République française*, qui se faisait gloire d'avoir pour candidat M. Lissagaray, sont mal venus à gourmander les électeurs du Nord, leur envoyant M. Lafargue. On s'étonne d'autant plus de leur indignation que cette concentration à laquelle ils se refusaient exceptionnellement dans le Nord, les opportunistes la pratiquaient au moment même dans l'Yonne contre un républicain modéré. Deux candidats se présentaient dans la première circonscription d'Auxerre : un républicain libéral, M. Denormandie, et un ultra-radical, M. Doumer, qui fut à la fois un soldat du boulangisme et un lieutenant de M. Floquet. Les opportunistes ont jugé bon d'introduire un troisième candidat; on pouvait croire qu'ils ne tentaient la diversion que pour faire échec au radical. Pas du tout; c'était pour empêcher le succès du modéré. Leur candidat s'efface au second tour devant M. Doumer; ses amis font élire l'ancien boulangiste, et ceux-là même qui, comme le journal de M. Ferry, comme l'*Estafette*, ne se résignent pas à le soutenir, jurent bien haut qu'à aucun prix le clérical M. Denormandie n'aura leurs voix. Clérical! parce que tout républicain qu'il est, M. Denormandie s'est déclaré l'ennemi de la persécution religieuse et le défenseur de la liberté de conscience.

Telle est, en effet, la question à laquelle il faut toujours revenir. Contre la liberté de conscience la concentration républicaine subsiste. Un reste de bon sens, l'appréhension de conséquences formidables pour la politique française, l'espoir d'ailleurs caressé de se faire du Concordat un instrument d'oppression contre l'Église, ont bien pu empêcher un certain nombre de républicains — qui, sans l'appoint des conservateurs, n'eussent été qu'une minorité, — de prononcer la suppression de l'ambassade du Vatican et l'abolition du pacte de 1801. Mais ce serait se faire une grande illusion que de voir dans ces votes un symptôme d'apaisement. Ils ne changeront rien à la politique présente, et, sur la question religieuse, opportunistes et radicaux se retrouveront unis. Les premiers, tout en repoussant les solutions extrêmes, les prépareront insensiblement par leurs pratiques quotidiennes, comme ils préparent, tout en la redoutant, la révolution ouvrière par les excitations qui sortent de leurs promesses et de leurs doctrines.

Les républicains ne peuvent se le dissimuler pourtant. Cette politique va à l'encontre du vœu de la nation. L'un d'eux, deputé de l'extrême-gauche et rédacteur du *Radical*, M. Maret, expliquant l'insuccès des campagnes entreprises pour la séparation de l'Église et de l'État, en convenait récemment : « Il n'y a qu'à attendre, écrivait-il, que le pays, *qui veut la paix à tout prix*, se fatigue de la paix comme il s'est fatigué de la guerre. »

Mais, pour que le pays se fatigue de la paix, il faut d'abord qu'il l'obtienne, et on ne la lui donne pas ; il l'appelle d'autant plus qu'elle lui est refusée. Le gouvernement se trouve en face de ces deux solutions, entre lesquelles il faut qu'il choisisse : la paix que le pays réclame; la guerre que veulent les radicaux. Seulement, qu'il l'entende bien, la guerre, telle que la comprennent les radicaux, ne se bornera pas aux questions religieuses. Il aura beau entasser faiblesses sur faiblesses et lâchetés sur lâchetés, laïciser les écoles, poursuivre les évêques, flatter l'Italie, faire remise au trésor italien de 2 millions, alors qu'il fait vendre les meubles et saisir les récoltes des pauvres qu'abritent et que nourrissent le communautés religieuses ; il ne satisfera pas ses maîtres, s'il ne leur abandonne en même temps les questions sociales. Les passions qu'ont fortifiées et envenimées les enseignements et les exemples donnés depuis quinze ans grondent autour du Parlement. Les radicaux ne sont pas gens à s'insurger contre elles ; ils s'en feront les organes pour ne pas en être les victimes. C'est donc avec tous les socialistes, sans distinction de nuances, que le gouvernement devra faire la concentration, à moins que, pour les repousser, il ne fasse appel aux seules forces avec lesquelles il puisse les désarmer ou les

réprimer, les principes conservateurs et les libertés religieuses.

Ce rapprochement n'est pas près de se réaliser, et quelque inquiétude qu'éprouvent ou que simulent les radicaux, nous ne comptons ni sur M. de Freycinet ni sur M. Constans pour faire entendre cet appel.

Cependant cette situation n'est pas mauvaise pour les conservateurs; s'ils se rendent bien compte de la conduite qu'elle leur impose, elle peut, en dépit d'échecs partiels, leur fournir pour les élections générales un terrain favorable.

Si le parti républicain dans sa masse a peu profité de la leçon des évènements, on n'en saurait dire autant des conservateurs.

Il se développe dans leurs rangs un esprit d'accord et une intelligence des devoirs politiques qui porteront leurs fruits. Aux récriminations de la première heure, à des exclusions téméraires, trop facilement prodiguées il y a quelques mois, a succédé le sentiment de l'union nécessaire de tous les hommes de droit et de liberté, quelles que soient leurs convictions politiques, sur le terrain que leur ont créé les évènements. Tandis que M. Piou répondait aux attaques dont il avait été l'objet, en prenant le premier rang parmi les adversaires de la confiscation religieuse et des dilapidations financières, les conservateurs appuyaient dans l'Yonne un républicain modéré; ils présentaient, dans la Gironde, au Sénat, à la Chambre des députés, dans les Landes, des candidats qui faisaient appel aux modérés de tous les partis et n'invoquaient pour les rallier que les droits et les intérêts communs à tous. C'est la vraie méthode à suivre et à recommander en vue du scrutin de 1893. Il n'y a rien de tel que les réalités électorales pour inspirer à chacun le langage qu'il doit parler; mais il convient de ne pas les attendre pour le tenir.

Les républicains officiels, disent quelques-uns, ne savent aucun gré de cette modération; nous le croyons bien. Elle est contre eux l'arme la plus dangereuse. C'est faire leur jeu que d'agiter hors de propos la question de gouvernement, car on leur donne aussitôt le moyen de se concentrer et d'effrayer un pays qui, sous tous les régimes, redouta les révolutions. N'invoquer que les droits, les libertés, les intérêts qui, sous tous les régimes, veulent être respectés, c'est mettre, sans diversion aucune, les gouvernants en face de leur œuvre; c'est l'exposer aux regards du pays et les forcer à la discuter devant lui. Rien ne peut leur être plus désagréable.

Au temps de l'Empire, un publiciste qu'appuyaient quelques-uns des amis les plus dévoués de la monarchie de Juillet, eut l'idée de fonder un journal. L'autorisation était alors nécessaire;

on la lui refusa. Supposant le ministre plus libéral que les bureaux, il s'adressa à l'un des prédécesseurs de M. Constans, à M. Billault, et pensa décider son consentement en lui annonçant que son journal serait strictement constitutionnel. M. Billault le détrompa : « Plus un journal se montrerait constitutionnel, lui dit-il, plus il serait attentif à ne pas sortir de la légalité, en un mot, plus il serait modéré, et plus il serait incommode[1]. »

Soyons-en bien sûrs, M. Constans et les maîtres du jour sont de l'avis de M. Billault.

Si le cabinet disait le fond de sa pensée, nous serions bien étonnés qu'il n'avouât point son regret des poursuites dirigées contre Mgr l'archevêque d'Aix, et si l'on pouvait prendre à part les ministres, chacun d'eux, nous n'en doutons pas, à une ou deux exceptions près, leverait les bras au ciel, — pourvu qu'il fût certain de n'être pas vu des radicaux, — en jurant qu'il en est désolé. Odieux dès la première heure, l'acte, à mesure qu'on approche du procès, paraît de plus en plus sot. Il n'a pour lui que les radicaux, qui, d'ailleurs, n'en gardent au gouvernement aucune reconnaissance. Les honnêtes gens de tous les partis, les indifférents, les sceptiques même, en haussent les épaules; ils écrivent en toutes lettres que le gouvernement, ayant peur des radicaux à la veille de la session, n'a trouvé rien de mieux que de leur livrer un évêque; ils prennent en pitié la circulaire de ce garde des sceaux qui se dit outragé « comme magistrat », et qui, comme magistrat, comme le chef passager de la magistrature en France, a manqué au premier devoir des juges, lequel est de ne pas condamner sans entendre, de ce garde des sceaux, de ce Français, qui, à la première nouvelle des violences commises contre des Français, sans information, sans enquête, s'est hâté de donner tort à ses compatriotes et de les dénoncer devant l'Europe. Quant aux catholiques, au clergé, à l'épiscopat, la mesure prise contre l'archevêque d'Aix a suscité dans leurs rangs un mouvement dont aucun signe antérieur ne faisait soupçonner l'éclat. Les plus hauts dignitaires de l'Église, les anciens de l'épiscopat, les pontifes les plus en renom par leurs mérites et par leur caractère, s'empressent autour du prélat persécuté. L'évêque de Clermont salue en lui « un confesseur de la foi ». Le cardinal Desprez, le cardinal Richard, le cardinal Place l'accompagnent de leurs sympathies et confondent leur cause avec la sienne : « Je serai, nous serons tous de cœur avec

[1] Demande en autorisation de journal, par M. Leymarie, avec une lettre de M. le comte d'Haussonville, 1860.

vous devant le tribunal où l'on vous traduit », lui écrit Mgr Place, et l'évêque de Viviers : « Ce que vous avez dit, tout le monde le pense ».

Lorsque viendra le jour de l'audience, l'avocat de Mgr Gouthe-Soulard pourra dire de lui comme Berryer en 1860 de Mgr Dupanloup : « Il est d'accord avec tout le clergé de France; les accusations qu'on porterait contre ses intentions, il faudrait les adresser à tous nos évêques. Il n'en est aucun qui n'ait partagé ses convictions ou qui ne lui ait donné une entière approbation. Laissez-moi, Monseigneur, vous faire apparaître à cette audience avec l'escorte de tout l'apostolat, de tout l'épiscopat français. »

En vérité, le gouvernement et ceux qu'il suit se font des évêques une étrange idée. Ils prétendent leur interdire des sentiments qu'ils reprocheraient à des laïques de ne point avoir. Si un évêque défend un prêtre injustement accusé, comme c'est le devoir de tout chef vis-à-vis d'un subordonné dont il sait l'innocence, ils lui en font un crime. Ils voudraient l'obliger, quoique sachant le prêtre innocent, à le déplacer ou à le révoquer. Si un évêque, attaqué dans son patriotisme, bondit sous l'injure, si, déjà humilié de l'attitude de son gouvernement devant l'Europe, son indignation éclate lorsqu'il voit ce même gouvernement retourner contre lui le reproche qu'il n'ose adresser à l'étranger, ils le traduisent, eux qui supportent des révolutionnaires tous les affronts, ils le traduisent devant les tribunaux et, comme autrefois le *Siècle* à Mgr Dupanloup, ils lui demandent réparation de la réponse qu'a provoquée leur propre agression.

Mais, comme le disait Mgr Dupanloup devant ses juges, comme pourra le redire Mgr d'Aix :

« Parce qu'il y a en nous un double honneur, l'honneur humain et l'honneur sacerdotal, croyez-vous donc que chaque jour vous puissiez le blesser... sans que nous le sentions, sans que nous poussions un cri !... Vous vous étonnez de mon émotion. Mais cette Église insultée par vous, vous ne savez donc pas que je n'en suis pas seulement l'évêque, j'en suis le fils; elle est ma mère... Mais, si je n'avais pas été ému, si je ne l'étais pas à cette heure, m'estimeriez-vous? L'émotion de l'homme blessé dans ses respects les plus délicats n'est-elle pas sacrée? Qui jamais osa en discuter les accents?... Qui peut les juger? »

Ce qui rend plus fâcheuse la posture du cabinet, c'est que depuis la lettre de M. Fallières et le discours de M. Ribot, les détails sont arrivés sur les évènements du 2 octobre. Les témoins de ces scènes, non seulement les victimes, mais les simples observateurs, ont fait leurs récits en France et en Europe. Ils sont en pleine contradic-

tion avec les dires officiels. Les démentis pleuvent sur M. Ribot. Il s'était efforcé, en insinuant les torts des pèlerins, de pallier la gravité des actes commis contre eux, et, dans une réunion tenue en Allemagne, à Fribourg-en-Brisgau, le président de l'Assemblée, revenant de Rome, où il a assisté à « l'incident du Panthéon », déclare « qu'il ne croit pas que rien puisse donner une idée de la sauvagerie et de l'acharnement de ces gens contre des pèlerins inoffensifs. »

Il avait osé dire que le Pape avait donné son approbation à la circulaire du garde des sceaux, et à l'appui de son affirmation, il invoquait le témoignage du cardinal Langénieux. Le cardinal Langénieux lui répond que « le Pape n'a pas dit un mot qui puisse paraître justifier en aucune manière l'acte du gouvernement qui a si profondément blessé l'épiscopat français ».

Ce n'est pas la première fois que M. Ribot s'attire des démentis de ce genre. Il y a quelques mois, à propos de la révocation du supérieur de Saint-Louis-des-Français, Mgr Puyol, il avait émis sur les actes de ce prélat et sur les expressions employées par la chancellerie romaine des assertions qu'avait immédiatement suivies une rectification catégorique. Ce sont là mésaventures auxquelles un ministre des affaires étrangères, parlant devant l'Europe, ne devrait pas s'exposer.

Le ministre a-t-il été plus heureux dans son langage sur l'Italie? Libre à lui de s'enorgueillir des éloges, mêlés d'ironie, que l'Italie lui a infligés. « On ne pouvait, a dit une feuille de Milan, le *Secolo*, accorder plus ample satisfaction au sentiment national et à l'amour-propre des Italiens. » Qu'un ministre français ait pu encourir une telle louange d'un pays où l'on a crié librement : « A bas la France! Vive Sedan! » cela suffit pour caractériser sa conduite.

C'est une affectation évidente de M. Ribot de se cantonner dans son département des affaires étrangères. En visitant pendant les vacances ses électeurs du Pas-de-Calais, on a remarqué le soin avec lequel il a évité de leur dire un mot de la politique intérieure. Associé à un cabinet dont la composition et les actes sont autant de démentis aux principes qu'il avait toujours soutenus, l'ancien disciple de M. Dufaure pense faire oublier le rôle qu'il y joue en n'en parlant pas. Il s'est fait une spécialité de la diplomatie, encore bien qu'il n'ait jamais été un homme « de la carrière », et que ce ne soit pas dans les parquets de l'Empire qu'il ait pu s'y préparer.

Mais, même dans les affaires étrangères, c'est encore de la politique intérieure, et de la plus détestable, que s'inspire M. Ribot. C'est le regard fixé sur les radicaux de la Chambre qu'il a dicté à l'ambassadeur de France auprès du Quirinal son attitude devant

les pèlerins et devant l'Italie. Il a entendu d'avance les interruptions ineptes de ces hommes qui applaudissent aux violences contre les catholiques, même quand le nom de la France a été insulté en leur personne, et qui réclament la libération du condamné Lafargue, appelant nos soldats « les assassins du peuple ». Il a pensé à ce qu'ils diraient si la République protégeait les pèlerins; il a omis de songer à ce que dirait l'étranger si elle ne les protégeait pas.

Les évènements de Rome ne se sont point passés à huis clos. Le monde en a été témoin; il a vu comment le gouvernement qui représente la France faisait respecter les catholiques; s'il en était qui pussent l'ignorer, il se trouverait des bouches allemandes, anglaises, italiennes, même russes, pour le leur dire. Les catholiques français sont répandus dans tout l'univers, et M. Ribot, placé qu'il est par le hasard des évènements au centre des grandes affaires, le sait mieux que personne, ils portent avec eux, dans plus d'une région, les destinées de la patrie. De leur situation en Orient dépend le renom de la France; ce n'est pas seulement avec des adversaires, c'est avec des alliés, c'est avec les Russes eux-mêmes que se débattent des intérêts auxquels l'ascendant national est attaché. Les Anglais, les Allemands, les Russes, protègent leurs missions en Orient; mais ils commencent par les protéger et par les encourager chez eux. Quel titre a la République pour faire respecter au dehors les missions françaises lorsqu'on peut lui opposer la manière dont elle traite leurs membres au dedans? Quelle force lui restera, en Syrie, en Chine, où l'on massacre les catholiques, à Madagascar, où le gouvernement malgache se rit de notre protectorat, au Maroc, où des trames s'ourdissent contre nos possessions d'Afrique, quelle force pour défendre l'influence de la France, lorsqu'on pourra dire à ceux qui la méconnaissent : « Des Français ont été insultés à Rome; le nom de la France honni, son drapeau traîné dans la boue, et il s'est trouvé à Paris des ministres pour remercier le gouvernement qui avait laissé commettre l'outrage et donner tort aux Français qui en avaient été victimes »?

L'archevêque d'Aix a eu raison de le dire : c'est sur le terrain du patriotisme que sa cause est placée, et dans l'épreuve que traverse parmi nous l'Église, elle peut du moins se rendre ce témoignage qu'avec elle sont associés l'honneur national et la liberté.

Encore bien que le nom de Victor-Emmanuel ait servi de prétexte aux agitateurs de la Péninsule, la maison de Savoie ne doit pas voir sans inquiétude pour elle-même leurs manifestations. Ces factieux qui prétendent venger un souverain dont personne n'avait attaqué la mémoire sont, avant tout, des ennemis de la foi reli-

gieuse, qui est encore la croyance reconnue par le statut italien, et des principes politiques qui soutiennent la monarchie. « Rome capitale » est leur mot d'ordre, et l'abrogation de la loi des garanties le premier dessein qu'ils mettent en avant. La république radicale est en réalité le but final qu'ils poursuivent, et par tous les gages qu'elle leur fournit, comme par les exemples que ses antécédents leur donnent, la monarchie travaille elle-même à les en rapprocher. Le cabinet du Quirinal vient de faire interrompre assez singulièrement le procès intenté aux auteurs des troubles du 1er mai; il a redouté le scandale croissant des débats. Mais il n'a pu arrêter l'effet produit; comme le faisait remarquer une feuille italienne, la révolution sociale avait établi « son prêche » en plein tribunal et c'est à plus de cinq cent mille exemplaires que se sont répandues chaque jour les interpellations terribles adressées par les accusés au gouvernement. A tous les reproches formulés contre leurs menées subversives, contre leurs actes d'insurrection, ils ont répondu en rappelant les procédés par lesquels le Piémont avait fomenté dans les États italiens la révolte pour en tirer la conquête. « Il n'est pas, ont-ils pu dire, une de nos actions que vos exemples n'aient autorisée. » La royauté entendra plus tard, bientôt peut-être, le même langage de ceux qui, sous les auspices de son gouvernement, se ruent aujourd'hui contre la Papauté. Et déjà, dans les réunions tenues pour obtenir l'abrogation de la loi des garanties, les socialistes et les anarchistes « en réalité les promoteurs du mouvement », dit une correspondance du *Journal des Débats*, n'ont-ils pas révélé leur plan, en déclarant « que la monarchie n'était pas en mesure d'agir contre le Saint-Siège? »

Tandis que la Belgique se prépare à entamer le débat sur la réforme électorale, la Hollande voit se développer une réaction heureuse contre l'esprit de laïcisation. La neutralité de l'enseignement est répudiée jusque dans les rangs où elle avait rencontré quelques-uns de ses partisans les plus décidés. Déjà s'étaient fondées des écoles libres, dites « écoles avec la Bible », qui recevaient de l'État une subvention. L'opinion publique ne s'en contente pas; elle constate les progrès de l'impiété dans la jeunesse et demande que la religion reprenne sa place dans l'enseignement officiel. Il y a là un mouvement qui amènera dans les lois scolaires des réformes dont les catholiques profiteront.

On avait beaucoup dit que la république du Brésil aurait son contre-coup en Espagne et en Portugal. Nous pensons qu'en la voyant à l'œuvre, les populations de ces deux royaumes ne seront pas pressées de l'imiter. Elle donne des exemples qui aideront peu à la propagation de ses principes. Le Congrès de Rio-Janeiro venait

de voter une loi limitant l'exercice du droit de veto conféré au président. Le maréchal Deodoro de Fonseca, au mépris de la Constitution, a immédiatement dissous le Congrès et proclamé la loi martiale.

La terreur règne à Rio-Janeiro. On parle d'un complot contre le gouvernement. C'est l'excuse habituelle des faiseurs de coups d'État. Il est difficile de savoir la vérité, les agents du dictateur ne laissant passer que leurs propres télégrammes. Ce qui est certain, c'est qu'au milieu des républiques de l'Amérique méridionale, périodiquement bouleversées par les déficits et les guerres civiles, le Brésil, sous l'égide du principe monarchique, s'était distingué, pendant plus de cinquante ans, par sa prospérité, son calme, ses libertés régulières et respectées. Depuis deux ans qu'il s'est mis en république, tout a changé. Le Brésil court à grands pas vers la ruine, l'anarchie et la servitude. Le contraste est saisissant pour tous les yeux; on ne saurait s'étonner qu'il excite chez les anciens sujets de dom Pedro bien des regrets et bien des vœux.

La conspiration monarchique, la voilà. Les républicains en sont les vrais auteurs.

Les amis de l'Irlande se sont affligés des violences par lesquelles, sur plusieurs points du pays, les défenseurs, mal inspirés, de la mémoire de M. Parnell ont prétendu l'honorer. Mais l'élection de Cork donnant, après quatre victoires déjà remportées, un nouveau triomphe aux antiparnellistes, vient de prouver que la masse de la population reste décidément fidèle aux patriotes qui, depuis la triste aventure du célèbre agitateur, avaient, d'accord avec le clergé, répudié sa direction.

Louis Joubert.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LES MISSIONNAIRES FRANÇAIS

AU THIBET

Maintenant, plus que jamais, les affaires de Chine sont à l'ordre du jour; chaque matin les journaux nous entretiennent de nouveaux massacres d'Européens, de pillage de missions, d'émeutes mal réprimées; et presque toujours ce sont les missionnaires que ces mouvements atteignent les premiers. Beaucoup de gens qui ont mal étudié ces questions, qui n'ont pas voyagé en Chine, ou qui se sont tenus seulement dans les ports à demi européens, n'ont pas vu que les missionnaires sont les premiers attaqués, parce qu'ils sont les premiers exposés, parce qu'ils sont dans des provinces où des agents diplomatiques ou des commerçants ne pénètrent pas et surtout ne séjournent pas, parce qu'ils prennent pied dans des villes que d'autres Européens craindraient d'habiter. Des sinophiles, nous pensons, mal renseignés, se sont faits les rapporteurs de légendes absurdes, en cours dans la populace chinoise, telles que celle du vol des enfants par les Pères; des esprits étroits ou passionnés, sous un prétexte humanitaire, ont pris le parti des Chinois contre les missionnaires; quelques-uns même ont été jusqu'à féliciter les habitants du Céleste-Empire des persécutions qu'ils dirigeaient contre les religieux, leur procurant la gloire du martyre. Je veux croire que ces écrivains n'ont pas traversé la Chine, qu'ils n'ont pas rencontré des Français loin du pays, qu'ils ne les ont pas vu travailler à l'œuvre de civilisation à laquelle ils consacrent leur vie.

Pour nous qui avons trouvé nos compatriotes aux postes les plus éloignés de la frontière de Chine, qui avons vécu avec eux, accueillis à bras ouverts, nous savons ce qu'ils font et ce qu'ils ont fait; nous leur devons et nous nous devons à nous-mêmes de dire ce qui en est. Ce n'est pas d'une question religieuse, encore moins politique, mais nationale avant tout, que je veux parler;

ce sont les intérêts de la France dans l'extrême Orient qui se trouvent en jeu avec ceux des missions; je ne crois pouvoir les mieux faire comprendre au lecteur qu'en mettant sous ses yeux le but poursuivi et le résultat déjà atteint par une poignée de Français à la frontière du Thibet. Qu'il veuille bien me suivre à travers une période d'un demi-siècle, le long des crêtes de l'Himalaya d'un côté, ou du cours du haut Mékong de l'autre, il verra les efforts considérables produits par nos compatriotes, les services qu'ils ont rendus, les droits qu'ils peuvent revendiquer et le peu d'appui qu'ils reçoivent de la mère-patrie; ayant vu ce qui a été fait, il croira peut-être aux sentiments élevés qui animent nos missionnaires, et que l'un d'eux m'exprimait si éloquemment dans ces lignes [1] :

Mien-lin-hien, 11 novembre 1890 [2].

Vous pourrez contredire *de visu* tous les imbéciles ou mauvais drôles qui diront, peut-être sans le croire, que les missionnaires n'ont pas le cœur français. Sans doute, nous ne sommes pas ici principalement pour motif politique, mais c'est nous calomnier singulièrement que de dire que nous nous désintéressons de l'honneur et des avantages de la mère-patrie. Ces deux choses, les missions et la France, quoique bien différentes, se soutiennent nécessairement l'une l'autre, et la paix mal assise à l'occasion du Tonkin nous a fait plus de mal que n'eût fait peut-être une persécution religieuse.

Vous pouvez dire aussi que non seulement l'influence, mais même le nom de la France ne sont connus dans l'intérieur de la Chine que par nous, puisqu'on n'y voit pas même une boîte d'allumettes qui vienne de France. Par conséquent, que dire des diplomates qui se laissent berner par les mensonges des autorités chinoises et croient faire tort à la patrie en prenant sérieusement nos intérêts?

Une croix gravée sur une dalle, c'est tout ce qui reste à Lhaça du couvent des Capucins : une croix et l'oubli.

Chaque jour pourtant un peuple curieux foule la large pierre : simples pâtres, enveloppés dans les épaisses *tchoupas*, le sabre horizontal sur le ventre, les cheveux flottant au vent, descendus de leurs montagnes pour venir vendre quelques bestiaux dans la capi-

[1] Lettre du P. Gourdin, depuis vingt-sept ans en Chine.
[2] Province du Setchuen.

tale; riches marchands, coiffés du chapeau aux glands de soie rouge, vêtus de robes de *poulou* brun ou vert; lamas, la tête rasée, drapés dans leur toge de laine rouge, comme des sénateurs romains, la plupart ivres de *tchang* en l'honneur de quelques morts; filles de joie, petites, frêles, le teint pâle, les sourcils noircis, les cheveux et les oreilles chargés de plaques d'or; soldats chinois, insolents, brutaux, sales, exhalant au loin l'odeur repoussante de l'opium; Cachemiriens au large turban; musulmans, facilement reconnaissables à leur barbe noire, à leur haute stature, à leur allure fière; petits Indous du Boutan, chétifs, le teint bronzé, à demi couverts de quelques haillons écarlates, tous orfèvres de leur métier; gens de toute condition, de toute race, de toute langue parlée dans l'Asie centrale, se pressent dans le quartier de l'Ha-gia, à l'entrée du théâtre chinois; et, dans la multitude, personne ne se doute qu'entre ces murs où, le visage barbouillé de blanc et de noir, crient, hurlent, gesticulent, sautent et se trémoussent des bouffons chinois, il y a deux siècles, des « lamas d'Occident » enseignaient leur religion sous la protection du Talaï-lama et du Ouang-zeu.

Pour un peuple très ignorant, n'ayant pas d'histoire et possédant une chronologie tellement embrouillée que personne ne peut l'apprendre, l'espace de deux siècles est bien long. A peine les familles qui comptent des vieillards peuvent-elles remonter à des évènements écoulés il y a quatre-vingts ou cent ans.

Bien éphémère a, d'ailleurs, été la prospérité des Capucins italiens; si leur succès dépassa leurs espérances, il fut de courte durée.

Depuis l'époque où le roi de Lhaça ordonna par décret à son peuple la corvée pour la construction de la maison des *Goguer*[1], jusqu'au moment où, volés, pillés, dépouillés de leurs biens, les missionnaires furent chassés de la « ville », cinquante ans s'étaient écoulés; ce qui représentait un demi-siècle de travaux fut anéanti en quelques jours; mais l'œuvre de destruction ne fut pas complète : les persécuteurs des Pères italiens avaient oublié, en les expulsant, d'effacer la trace de leur séjour; ainsi qu'un voyageur appose son nom sur un livre ou l'enferme dans une bouteille pour attester son passage, de même les Pères avaient laissé leur signature au sein du sanctuaire du bouddhisme; ils avaient gravé à toujours sur la pierre l'emblème de la foi chrétienne : la croix.

Forts de leurs croyances, confiants dans l'avenir, ils laissaient

[1] *Goguer* (littéralement musulman). Nom donné aux Capucins par les Thibétains.

dans la ville sainte, en la quittant, leur drapeau, éternel défi porté à la religion ennemie au milieu de son temple même.

L'œuvre des Capucins italiens ne devait pas être à jamais abandonnée : le défi qu'ils avaient porté au bouddhisme, d'autres devaient le reprendre.

Nous allons voir dans ce siècle les efforts héroïques des missionnaires français pour pénétrer dans la Rome de l'Asie et y faire connaître la doctrine élevée de la « religion de France ».

En 1844, deux missionnaires lazaristes, les PP. Huc et Gabet, donnaient le signal des explorations hardies au cœur de l'Asie, en pénétrant, grâce à un déguisement, à Lhaça. Trop vite chassés de la ville pour avoir rien pu y fonder, du moins rapportaient-ils des renseignements précieux; dans le voyage le plus extraordinaire qui eût été accompli en Asie depuis Marco Polo, ils faisaient connaître deux grandes routes du Thibet, celle du nord et celle de l'est. A Lhaça, ils laissaient le souvenir du nom français, et aux missionnaires français ils montrèrent la possibilité de gagner la ville sainte.

Le charme qui semblait entourer la « ville des esprits » était rompu : on y avait pénétré, on y avait séjourné, on pouvait donc y retourner.

L'année 1846 fut grosse d'évènements dans l'histoire de l'évangélisation du Thibet. Pendant que deux Français pénétraient à Lhaça, le Saint-Siège réunissait cette contrée à la mission du Setchuen, et celle-ci était confiée à des prêtres des Missions étrangères de Paris; l'œuvre d'exploration et de civilisation entreprise par les missionnaires allait faire un grand pas en passant de la main des Italiens du Bengale à celle des Français de Setchuen.

Avant de suivre nos compatriotes dans leurs rudes voyages, ouvrons la carte d'Asie et jetons un coup d'œil sur le pays vers lequel se porteront tous leurs efforts.

L'ensemble de royaumes et de principautés plus ou moins indépendants, d'États tributaires de la Chine, qu'on comprend sous le nom de *Terre élevée* ou Thibet, se trouve naturellement défendu, au nord et à l'ouest, par d'immenses déserts glacés, des steppes élevés, des plateaux nus, qui, au point de vue pratique, demeurent infranchissables. Pour qu'il se risque dans cette voie, il faut, au marchand chinois, l'âpre désir du lucre qui lui tient au cœur et lui sert d'âme; au nomade mogol, la foi religieuse; à l'explorateur européen, la volonté de remplir un vide sur la carte du monde, le désir de connaître l'au-delà, l'amour de la science.

Dans l'audace du P. Huc, on retrouve le zèle de l'apôtre et l'ambition de l'explorateur; mais, ce qu'il avait fait, ses successeurs ne pouvaient l'entreprendre, son voyage devait montrer aux missionnaires à venir la nécessité de renoncer à la route du nord; pour mener à bien leurs entreprises, ils ne pouvaient se laisser isoler de leurs confrères par des centaines de kilomètres de déserts; avant tout, il leur fallait une base d'opération à laquelle ils fussent reliés; aussi tournèrent-ils leurs yeux d'un autre côté.

Au sud, le Thibet est en contact direct avec un pays civilisé : l'empire anglais des Indes qui déborde entre ses alliés ou tributaires. Entre ceux-ci et le Thibet se dresse la chaîne colossale de l'Himalaya, barrière redoutable, mais non infranchissable; de nombreuses routes la traversent.

La frontière est partout; des Indes au Thibet il n'y a qu'une enjambée. Ce pas à faire, en vain quelques Français le tentent pendant huit années consécutives, de 1850 à 1858; suivant avec une ténacité remarquable, de l'est à l'ouest, la longue frontière des Indes, ils font l'ascension des principaux cols, s'adressent successivement aux petits souverains, passent parfois outre, continuent sans cesse leurs tentatives, souvent repoussés, jamais rebutés.

A cette tâche dangereuse deux d'entre eux trouvent pourtant la mort : MM. Krik et Bourry sont massacrés, en 1854, par des sauvages Michmis, sur les confins du haut Assam et du Dza-yul.

Ce meurtre n'est pas fait pour décourager des missionnaires; il faut, pour les arrêter, un ordre de leur supérieur, Mgr Demazures, sacré évêque de Sinopolis et vicaire apostolique du Thibet. Tous les efforts seront concentrés sur la frontière de Chine.

Malgré l'aide intéressée des Anglais, huit ans de tentatives continuelles pour franchir la frontière des Indes, au nord, n'ont pas encore donné un résultat pratique.

L'œuvre des missionnaires a progressé plus rapidement à l'est. De ce côté, le Thibet touche à l'une des provinces les plus peuplées de la Chine, au Setchuen, puis au Yunnam; hérissé de hautes montagnes, bordé de larges fleuves qui coulent du nord au sud, ici, comme ailleurs, il se protège par ses frontières naturelles. Un débouché le met en communication avec chacune des provinces chinoises; à Batang passe la grande route impériale qui, de Lhaça, va à Pékin en traversant, au Thibet, Tsiamdo et, au Setchuen, Tatsien-lou.

A Atentzé, la route du Yunnan qui, partant de Tsiamdo, descend au sud à Taly-fou.

Batang, ou plus loin, Ta-tsien-lou, d'un côté, et Atentzé, de

l'autre, sont les deux grands marchés du Thibet avec la Chine.

Dans ces voies de pénétration au Thibet, les missionnaires s'engageront aussi loin qu'ils pourront, souvent chassés au mépris des traités, pillés, menacés de mort, quelques-uns même massacrés, ne comptant sur d'autre soutien que leur volonté et leur courage héroïque; ils reviendront sans cesse, ils parcourront la région en tout sens, établissant du nord au sud une ligne de stations intermédiaires le long du Lang-tsang-kiang (haut Mé-kong) dans le pays des salines et des mines et gardant à l'est leurs communications avec les missions du Setchuen et du Yunnam.

Déjà, en 1860, lorsqu'ils sont rejoints par leurs confrères de l'Inde, quatre Français se partagent la mission du Thibet.

Des écoles ont été fondées, des couvents établis avec des religieuses chinoises et une vraie colonie a été créée. Ces résultats étonnants sont dus surtout au zèle et au courage du P. Renou. Après un premier voyage en 1848, où Renou n'a pu s'avancer sur la grande route de Lhaça que jusqu'à Tsiamdo (Tcha-mou-to, en chinois), il repart en 1851, arrive au Yunnan, traverse Li-kiang et va s'établir pendant dix mois dans un couvent thibétain; il s'est fait passer pour marchand chinois, s'instruit à la dérobée sur la langue du pays qu'il veut évangéliser, et note les mots qu'il apprend sur de petits morceaux de papier qu'il cache dans sa manche pour les recopier la nuit et les coudre ensuite dans son habit; c'est ainsi qu'il compose les éléments du remarquable dictionnaire thibétain français que complèteront ses successeurs.

Deux années plus tard, il loue à un riche Thibétain pour 16 taels (130 francs) par an, la vallée de Bonga; la location est faite à perpétuité, l'acte est selon les formes. Au point de vue géographique Bonga est bien situé, entre le Lou-tsé-kiang et le Lang-tsang-kiang, à quelques jours au sud de Kiang-ka, non loin à l'ouest d'Atentzé. La nouvelle colonie est à la porte du Thibet, du Setchuen et du Yunnam. Sa rapide prospérité justifie suffisamment le choix fait par le missionnaire : il a acquis une vallée couverte de forêts, ne produisant rien et abandonnée des indigènes, qui la fuient comme pestilentielle. Mais voici que sous la direction de M. Renou les arbres s'abattent, et avec eux la fièvre tombe; la terre est fertilisée par l'incendie à la mode thibétaine; des semences indigènes et des graines de France sont semées; la récolte est excellente; les villages voisins sont employés et trouvent leur profit à ce travail. Chaque année ajoute quelque nouveau succès. En 1856, la maison s'achève, c'est l'ère de prospérité. Mais à l'ombre du bonheur s'éveille la jalousie; ce sentiment doit guider une première attaque en 1858. Le courageux pionnier qui est à

la tête de la colonie échappe à peine à la mort. Mais ses plaintes trouvent un écho à Pékin. Les autorités thibétaines devront céder. En vain, les lamas de Lhaça ont-ils offert de l'argent à l'empereur en échange de son appui contre les hommes de la religion d'Occident. Le *fils du soleil* a d'autres préoccupations : à l'est de l'empire, ses troupes ont été mises en fuite, son palais livré aux flammes, et il a dû se soumettre aux conditions de Tien-tsin. La conclusion du traité est un évènement capital aux yeux des missionnaires.

Les termes de l'article 6 exigé par la France, ratifié par le Tsung-li-yamen semble devoir leur assurer, de la part de la Chine, la liberté d'enseigner leur religion; de la part de la légation française l'appui et la protection de la mère-patrie.

ARTICLE 6 DU TRAITÉ DE TIEN-TSIN

Vu un décret du 25 de la 1re lune, de la 26e année de Kouang-Su, avertissant le peuple chinois, soldats, plébéiens et autres :

Quiconque empêchera de prêcher l'Évangile, de donner des conférences religieuses, de bâtir des maisons, de célébrer des fêtes, devra être appréhendé et livré au mandarin du lieu; de plus, les pertes subies pendant la persécution, églises, écoles, cimetières, rizières, terrains, maisons, greniers, etc., devront être réparées en nature ou en argent, livrées entre les mains de l'ambassadeur français à Pékin qui les fera remettre aux intéressés; de plus, les missionnaires français pourront, dans chaque province, louer, acheter, bâtir à leur guise.

Le traité a été affiché à Lhaça. Des passeports signés par le baron Gros et le prince Kong sont donnés de Pékin aux Pères pour le Thibet. D'autres papiers leur sont remis par le vice-roi du Setchuen, pour que dans leur voyage tout secours nécessaire leur soit fourni par les autorités; ils sont en règle. L'article 8 du traité qui s'applique aux simples voyageurs, et l'article 6 qui regarde leur qualité de missionnaires leur donnant libre passage, ils n'ont qu'à se mettre en route pour la ville sainte.

Pour qui n'a pas eu affaire aux Chinois, il semble que rien ne doive s'opposer à la réussite du voyage entrepris par les Pères. Et pourtant, cet excès de précautions, cette abondance de permissions, cette aide empressée de la part des autorités, ne sont pas de bonne augure.

L'évènement doit justifier les appréhensions des voyageurs.

Les missionnaires sont arrêtés en route à une vingtaine de jours de Lhaça dans cette même ville de Tsiamdo que Renou n'a pu dépasser. « *Le nommé Thou, évêque français, chassé par les mandarins de la terre des herbes* » (ainsi porte le passeport de retour,

délivré à Tsiamdo à Mgr Demazures), retourne à Pékin. Le chargé d'affaires français lui promet alors, par un acte authentique, la possession à perpétuité de la vallée de Bonga, le libre exercice de la religion chrétienne au Thibet, et la liberté de s'établir à Lhaça.

La vallée de Bonga devient propriété nationale, le drapeau tricolore va flotter sur la maison des missionnaires et l'impératrice Eugénie prend sous sa protection la colonie naissante.

Cette nouvelle ère de prospérité sera bien courte ; de nouvelles complications intérieures se produiront en Chine et au Thibet, et les missionnaires seront les premiers à en ressentir les contre-coups.

Durant ces troubles qui agitent Chinois et Thibétains, la mission subit une grande perte dans la personne de M. Renou. Charles-Alexis Renou, du diocèse d'Angers, Lou (en chinois) qu'on a surnommé à juste titre le « Père de la mission du Thibet », s'éteint à Kiang-ka en 1863. Il a été enseveli près de cette ville à l'ombre d'un rocher, sentinelle dressée à l'entrée de cette contrée ingrate à laquelle il a donné sa vie sans pouvoir la conquérir à la foi.

La mort de M. Renou est bientôt suivie de la perte de Bonga. Attaquée en 1864 et défendue avec héroïsme par Desgodins, la colonie est définitivement détruite l'année suivante.

Le légat chinois, acheté par les grandes lamaseries au prix de *vases pleins de pièces d'or* (c'est sous cette forme que sont donnés les pots de vin au Thibet), a apposé sa signature à l'ordre de destruction.

A Pékin, la légation française ne fait rien pour obtenir une réparation ; c'est à peine si on envoie aux missionnaires un passeport pour M. Renou qui est mort. Nous sommes loin du temps où des troupes européennes entraient à Pékin et brûlaient le Palais d'été : on suit maintenant une autre politique envers la Chine ; une politique de concessions où nos ministres compromettent leur dignité et affaiblissent le prestige du nom français. Bientôt les Chinois savent qu'à tout prix on veut éviter des complications ; aussi, après les épouvantables massacres de Tien-tsin (1870), ne s'étonneront-ils pas d'en être quittes pour une somme d'argent et des excuses faites à M. Thiers par le promoteur même de ces horreurs.

Bonga est définitivement abandonné. Est-ce à dire que la mission française ait renoncé au Thibet? Non. Franchissons un espace de quatorze années et examinons la situation en 1877, à la mort de Mgr Chauveau, qui a pris, en 1863, la succession de Mgr Demazures, rentré en France.

La mission du Thibet compte 561 chrétiens partagés en 7 districts, ayant chacun une résidence et une chapelle ; 4 pharmacies, 4 écoles et 1 collège-séminaire ont été fondés.

Le siège épiscopal est à Tatsien-lou, dans le Setchuen thibétain. La ville est très bien choisie, c'est un centre de commerce important. A Tatsien-lou, le cuir et les cornes du Dégué, l'or de Batang, le musc du Kham, sont troqués contre le thé et les étoffes de Pékin, que portent à Lhaça les longues caravanes de yaks. A Tatsien-lou, le Talaï-lama a son acheteur, son « *carbun* ». L'ambassade du Népaul à Pékin et la caravane du Trachileumbo s'arrêtent à Tatsien-lou un mois, la première tous les cinq ans, la seconde tous les deux ans. A la frontière des deux contrées, Tatsien-lou est le grand marché entre le Thibet et la Chine.

A Yerkalo, pays des salines sur le haut Mé-kong, à quelques journées au sud de Kiang-ka et au nord d'Atentzé, prospère un vaste établissement. Une grande maison a été construite en 1873, pouvant abriter, outre les missionnaires, plusieurs familles chinoises; une cathédrale a été édifiée par des charpentiers du Yunnam, et la bibliothèque comprend près de 4000 volumes.

Yerkalo, par sa position centrale, est appelée à devenir la procure de la mission du Thibet.

Avec Tatsien-lou et Yerkalo, Batang et Tsékou sont, en 1877, les centres des principaux groupes de la mission. Ces stations sont disposées sur deux lignes qui s'étendent chacune sur plus de 250 kilomètres à vol d'oiseau et viennent se couper à angle droit à Batang, c'est-à-dire à la route impériale de Pékin à Lhaça. La mission forme ainsi un coin dont la pointe serait enfoncée sur la voie de pénétration au Thibet vers le cœur de ce pays encore fermé.

Réduits à leurs propres forces, les missionnaires français sont dans l'obligation de rester à la porte de ce Thibet dont la Chine continue à leur fermer l'accès en dépit des traités; ils ont du moins la consolation, si c'en est une, de ne pas être les seuls à échouer. Leurs tentatives répétées aux frontières de l'Inde, du Yunnam et du Setchuen, les observations, les études de linguistique et d'ethnographie qu'ils ont envoyées, les rapports qu'ils ont adressés, les cartes relevées par l'abbé Desgodins, sa correspondance avec Francis Garnier d'un côté, et de l'autre, dans des régions touchant au Thibet, les prodigieuses découvertes de l'abbé Armand David, qui révèlent une flore et une faune inconnues, des espèces, des genres même, éteints ailleurs; l'ensemble de ces travaux considérables de tous genres a appelé l'attention de l'Europe sur le Thibet. Après 1870, des voyageurs de tous les pays essayeront les uns après les autres de soulever un coin du voile dont les Chinois couvrent

avec un soin si jaloux cette contrée inhospitalière, et, à tour de rôle, ils s'en iront après un échec.

Le général russe Prjevalsky, arrivé avec quinze hommes armés, à une douzaine de jours de Lhaça, doit se retirer « devant la volonté du peuple thibétain ».

Le fameux comte hongrois Béla Zéchenyi a cru prendre les Chinois par leur faible en leur disant qu'il va honorer ses ancêtres dont les restes reposent à Lhaça. La religion du Chinois n'atteint pas à la hauteur de ses intérêts. Un grand mandarin accompagne le comte, lui fournit une escorte d'honneur et reçoit quelques milliers de taels des grandes lamaseries de Lhaça pour l'arrêter à Batang; c'est là que Zéchenyi débouche sa fameuse bouteille de champagne qu'il devait boire au Potala. Trompé depuis la côte de Chine, successivement par un Juif hongrois qui lui a fourni du faux argent, par des missionnaires protestants, puis par son propre interprète, il doit s'arrêter devant la perfidie chinoise aux portes du Thibet, lui « qui n'avait jamais été trompé ».

Des Anglais venus de la côte de Chine, les uns après les autres, tous par la même voie du Yang-tsé pour aboutir à Tatsien-lou, descendent au sud et débouchent en Birmanie; ils voyagent dans un but de commerce, dessinant à tour de rôle cette grande route commerciale qu'ils voudraient tant créer à leur profit, à travers la Chine, pour éviter à leur commerce de l'Inde le long détour des côtes.

Ce sont Gill et Mesny [1], deux aventuriers, bien Anglais dans leurs aventures : le premier a été reconnu pour son héritier par un riche lord dont il a ramassé le chapeau dans la rue; le deuxième, issu d'une ancienne famille française de Jersey, se réclame de son ancienne origine pour vivre avec les missionnaires français dont il recevra l'hospitalité comme de compatriotes, jusqu'au moment où, payé par la Chine, il se battra contre nous au Tonkin. Il est vrai qu'il fait des affaires et que sa conscience est au plus offrant. A ces commerçants succéderont d'autres explorateurs anglais; ils s'arrêteront tour à tour chez les missionnaires français et les remercieront de leur hospitalité chacun à leur manière : Baber, que ses compatriotes ont surnommé le Marco Polo des temps

[1] Arrivé pauvre à Canton, adopté par un Chinois nommé Ouang, Mesny se brouille vite avec son protecteur et prend le nom de Mé-ta-jen; voyageant en Chine, accueilli cordialement par les missionnaires français, pendant la guerre du Tonkin, il ira à Yunnan-sen, se fera héberger par nos compatriotes, et les quittera leur annonçant qu'il part pour Canton; il aura honte de leur dire qu'il va au Tonkin, mais on apprendra qu'il s'est battu dans les rangs chinois à la prise de Son-tay.

modernes, séjournera un mois auprès de Mgr Biet[1]; il viendra chaque jour écrire plusieurs heures sous la dictée du vieux missionnaire; celui-ci croira servir la cause de la civilisation du Thibet en fournissant des renseignements au voyageur anglais; il lui traduira des chansons thibétaines, relèvera dans ses notes de grandes erreurs, l'étonnera en lisant l'écriture des Si-Fan qui n'est autre que le thibétain, lui prouvera qu'en dépit de ses grandes oreilles « l'âne des Rochers » des Chinois n'est qu'une antilope. L'Anglais poussera sa grossièreté naïve jusqu'à répéter à quelques jours de distance les mêmes questions au missionnaire, cherchant à le trouver en contradiction; il partira enfin muni d'une provision de notes inédites, très intéressantes, étonné d'avoir trouvé chez nos compatriotes des Européens aussi aimables pour d'autres Européens, quoique d'une religion différente : « Vous êtes libéral », dit-il à Mgr Biet en le quittant. Les pasteurs protestants ne l'ont pas, paraît-il, habitué à ces procédés. Et lorsque, de retour en Angleterre, Baber publie cette intéressante relation, dont il doit plus des trois quarts à la bonté de nos compatriotes, non seulement il ne leur en envoie pas un exemplaire, mais il ne les nomme même pas dans son récit.

Cela se passe de commentaires.

La venue des voyageurs anglais, qui ont tant profité de la rencontre de nos missionnaires dans ces contrées où les leurs ne peuvent ou ne veulent pas séjourner, n'a guère été utile à la mission du Thibet; bien que les Pères français sachent à quoi s'en tenir à l'égard des Anglais, et qu'ils n'attendent pas une reconnaissance personnelle, ils peuvent espérer du moins que ces différents voyages contribueront à l'ouverture du Thibet. Il n'en a été rien, au contraire. Dans les colonies anglaises ayant affaire à la Chine, deux partis se trouvent en présence : la Chambre de commerce de Chang-haï et celle de Calcutta.

La première l'emporte généralement; n'ayant en vue que de créer la route du haut Yang-tsé à la Birmanie, d'obtenir des concessions douanières ou l'ouverture au commerce anglais de villes importantes, elle s'oppose énergiquement à des tentatives d'exploration ou d'expédition au Thibet qui pourraient irriter la susceptibilité du Tsung-li-yamen. Aussi les marchands de Chang-haï ne paieront-ils le voyage de Gill qu'à la condition qu'il ne reviendra pas par le Thibet et les Indes, recommandation d'ailleurs assez inutile.

La résistance de leurs compatriotes de la côte de Chine n'empêche pourtant pas entièrement les Anglais de l'Inde de s'agiter; ils

[1] Mgr Biet, évêque de la mission du Thibet depuis 1877, époque de la mort de Mgr Chauveau.

grondent, menacent, mais n'avancent pas : une marche militaire au Thibet serait grosse de conséquences ; les rapports avec la Chine se tendraient, le contact serait immédiat, les intérêts commerciaux en souffriraient.

L'ouverture du Thibet serait aussi le signal de la rencontre avec les Russes, dont les sujets sont en Kachgarie. Le choc a été suffisant en Afghanistan, il faut éviter de le renouveler. La politique anglaise ne se plaît pas dans les contacts avec les nations fortes : il vaut mieux éviter les frottements, solder des alliés qui serviront de tampons, paieront les pots cassés quand il y aura lieu, arrêteront au besoin les voyageurs étrangers trop hardis, en un mot, permettront au gouvernement qui les entretient d'agir à sa guise en mettant sa responsabilité à couvert. On enverra des métis indo-thibétains en espions ; malgré leur connaissance de la langue, ils seront encore souvent heureux de trouver nos missionnaires et d'avoir recours à eux pour pouvoir continuer leur voyage [1] ; ils rapporteront des renseignements plus ou moins exacts ; derrière les lunettes que leur auront fournies les ingénieurs anglais, ils garderont leurs yeux d'Indous émerveillés ; ils verront des ours blancs, des troupeaux d'antilopes par milliers ; des bandes de pèlerins ramassant des fossiles sur les bords du Namtso, ils y verront parfois trois cours d'eau où il n'y en a qu'un, ils donneront des noms qu'aucun de leurs successeurs ne pourra identifier, on publiera leurs notes et leurs protecteurs diront à haute voix que les « sujets de la reine » ont séjourné à Lhaça.

Mais lorsque quatre « officiers anglais », s'appuyant sur une des clauses de la convention de Tché-fou, voudront remonter le Yang-tsé pour faire une reconnaissance au Thibet, ils seront arrêtés.

Baber, qui en guettant Tatsien-lou a invité un peu à la légère les missionnaires « à prendre le thé à son consulat (?) de Taly ou de Lhaça » attend à Tchong-king, pour gagner le Thibet, que le pays soit pacifié. Malgré les lettres de Mgr Biet qui dément la nouvelle des troubles de Lhaça, et montre que l'occasion est propice pour y entrer, il engage les officiers à attendre comme lui, et les conseils que lui dicte la prudence sont écoutés [2].

C'est en vain que Mac-Aulay aura sur la frontière du Sikkim fait gravir à ses éléphants les gradins de l'Himalaya, pour faire

[1] En 1882, Kishen-sing, arrivant de Satcheou à Tatsien-lou, à la suite d'un marchand qu'il sert comme palfrenier, est heureux de recevoir de la main des missionnaires un subside lui permettant de retourner aux Indes.

[2] Déjà en 1861 trois officiers anglais venus de la côte de Chine pour gagner les Indes par le Thibet ne s'avancèrent que jusqu'au Setchuen. A la nouvelle des troubles au Thibet, ils retournèrent sur leurs pas.

à Lhaça une entrée digne d'un voyageur anglais; il devra attendre que les fêtes du nouvel an se passent, à cause de l'affluence de lamas qui pourrait être dangereuse; puis que la neige fonde, puis qu'on lui permette d'avancer, finalement il devra redescendre dans les plaines chaudes sans avoir pu tenter de franchir la frontière de la « Terre des esprits ».

Qui rira? C'est le Tsung-li-yamen.

Lorsque les troupes anglaises se sont avancées à la porte du Sikkim, au Jalep-Pass, un simple brigadier, accompagné de quatre hommes, les ont arrêtées; ils avaient pour toute arme un drapeau jaune dont les plis flottant au vent laissaient voir la queue du dragon impérial : « les Européens ne pouvaient avancer, on était sur territoire chinois, ce serait une flagrante violation du droit des gens qu'une marche *manu militari* dans un pays ami, uni par des traités... »; et les Anglais se sont rendus au raisonnement et se sont arrêtés.

Et lorsque des missionnaires français demandent, conformément à l'article 6 du traité de Tien-tsin, affiché à Lhaça, des passeports pour cette ville, le Tsung-li-yamen refuse : « il ne peut délivrer de papier pour le Thibet, c'est un *pays indépendant*, sauvage; le gouvernement chinois ne pourrait protéger le voyageur ».

— Alors, répond-on, si le Thibet est « indépendant » et sauvage, pourquoi ne permettez-vous pas aux voyageurs armés de se défendre?

— C'est, dira le Tsung-li-yamen, territoire chinois.

Et devant cette chinoiserie qui est une manière détournée de dire aux Européens : « Vous n'entrerez pas au Thibet », les ministres européens s'inclineront. Il est vrai qu'ils ne peuvent guère protester, eux qui, vis-à-vis des Chinois, ont accepté d'être dans une position d'inférieurs, eux qui, insultés dans la rue, parfois même jetés dans la boue, souffrent des humiliations continuelles et en ont presque pris l'habitude, eux qui se sont contentés d'une audience par an de l'empereur et dans la salle des tributaires, tandis qu'en Europe leurs souverains donnent des revues et des fêtes aux marquis Tseng ou aux Tcheng-ki-tong. Quand des voyageurs, étonnés des procédés auxquels ils sont eux-mêmes en butte en Chine, des outrages qu'acceptent les représentants de leurs pays, se fâcheront et frapperont, on leur répondra qu'il faut s'y habituer, que c'est la coutume, qu'on doit supporter patiemment les insultes; on leur fera valoir les compensations obtenues par les différentes nations européennes.

Les Anglais font ouvrir Tchong-king, le « Liverpool » de la Chine sur le haut Yang-tsé, ont des avantages douaniers; neutres pen-

dant l'affaire du Tonkin, ils se sont contentés d'envoyer des armes dans le Yunnan[1].

S'il n'a pas accepté jadis d'être le commandant en chef des forces chinoises contre les Russes, du moins le général Gordon a appris aux Chinois la tactique à suivre contre les Européens.

La conduite de Gordon, de Mesny, et de tant d'autres s'explique : ils sont payés ; il en est de même de ceux qui vendent actuellement des fusils aux sociétés secrètes. Il semble que la politique de l'Angleterre en Chine consiste à profiter de tout pour s'enrichir; il n'est pas jusqu'aux massacres de voyageurs anglais, de missions protestantes, qui ne rapportent à leur gouvernement. Une répression violente compromettrait trop d'intérêts; une compensation pécuniaire ne trouble personne et est plus avantageuse. L'assassinat de Margary a été taxée à 42 ouanes[2] d'argent; pour le pillage de Tcheng-Kiang, où des cipayes ont été tués, on a demandé de l'argent; pour l'attaque des marchands de Bhamo, de l'argent, et pour les prochains massacres on demandera encore de l'argent, toujours de l'argent. La cote commence à s'établir; les Chinois sauront bientôt, à peu de chose près, ce que coûte la vie d'un Européen.

Les Allemands font imprimer en chinois et répandre dans tout l'empire le récit de la guerre de 1870, et quel récit! Leur ministre, le doyen du corps représentatif à Pékin, donne l'exemple de l'humiliation devant la Chine et obtient pour son gouvernement le protectorat de ses propres missionnaires, portant ainsi un coup direct au prestige de la France dans l'extrême Orient.

Le prétexte de l'ouverture au commerce du premier port de la Corée a été le massacre de nos missionnaires, et ce sont les Américains et les Russes qui ont tiré profit du sang versé par nos compatriotes. Sous l'influence de ces deux puissances, l'entrée de tous les ports et des principales villes de Corée a été déclarée libre; les Américains inondent la Chine de leurs marchandises à bon marché, qui pénètrent jusqu'à la frontière du Thibet; ils ne sont que commerçants et ne s'en cachent pas.

Quant à la Russie, elle refuse de mêler sa voix au concert humiliant des plaintes des autres nations européennes; sachant bien que, chez les peuples d'Orient, il ne faut pas demander, mais exiger, elle suit à bon droit une politique à part; et les cosaques dont s'entourent ses ministres et ses consuls font plus pour assurer le respect de son nom que toute l'expérience, la diplomatie et la finesse des autres légations.

[1] Le winchester s'y vend 20 taels.
[2] 1 ouane = 10 000 taels : de 60 000 à 80 000 francs, suivant le cours.

Dénigrée auprès du Tsung-li-yamen par l'Angleterre, diminuée d'influence par l'Allemagne, la France, sans commerce dans l'intérieur de la Chine, n'est connue dans toute l'étendue de l'empire que par ses missionnaires. C'est son nom, son honneur et son influence qu'elle défendrait en exigeant les réparations dues à ses enfants, car c'est la France impuissante et méprisée que les Chinois insultent, bafouent, dépouillent, dans la personne de ses missionnaires; et dès lors, l'ignorance voulue, ou l'inaction de notre légation devient coupable... à moins qu'elle ne soit impuissante. Qu'elle ne veuille pas ou qu'elle ne puisse pas agir, sa situation est triste, car s'il est aisé d'attendre dans une légation à Pékin, où il y a peu de péril à craindre, il n'en est pas de même au centre de la Chine, et particulièrement à la frontière du Thibet.

Les échecs des différents voyageurs européens ont été le signal d'attaques contre la mission du Thibet. Le retrait de l'expédition de Mac-Aulay, en 1886, enhardit les persécuteurs; les lamas se croient vainqueurs. Les trois grandes lamaseries de Lhaça donnent aux couvents des frontières l'ordre de détruire les stations chrétiennes. Au mois de juillet 1887, tout l'établissement des missionnaires à Batang est pillé, puis brûlé, et crime inouï en Chine, la tombe de M. Brieux [1] est violée, ses restes partagés et profanés.

Les P. Giraudot et Soulié, munis d'un mauvais fusil de chasse, après avoir tué plusieurs assaillants n'échappent à la mort qu'en s'enfuyant.

Après celle de Batang, la station de Yarégong est détruite; deux mois plus tard, la maison et l'église de Yerkalo, qui ont coûté dix ans à élever, sont brûlées; les quatre mille volumes si difficilement transportés aux portes du Thibet sont perdus : pareille aux eaux d'un torrent qui envahirait la vallée emportant tout sur son passage, la persécution semble suivre le cours du Mé-kong; elle s'étend sur Tsékou, sur Atentzé; les maisons sont détruites, les chrétiens chassés. Les pertes matérielles seules sont évaluées à plus de 30 000 taels, et ce ne sont pas les plus grandes : le fruit de tant de peines, de travaux, de courageux efforts, de la santé et de la vie même de plusieurs Français est anéanti en quelques mois.

Le mandarin de Tatsien-lou demande ironiquement à Mgr Biet, à qui il s'adressera « puisque le protectorat des missions a été enlevé au gouvernement français » et de Pékin, la légation écrit aux missionnaires, en leur recommandant la prudence... pour se laisser massacrer? Peut-être.

[1] Assassiné en 1889.

Enfin, sur des représentations du ministre de France, le Tsung-li-yamen l'avise de l'envoi de nouveaux ordres au vice-roi de Tchentou (capitale du Setchuen) pour régler l'affaire; et un mandarin bien disposé avoue à Mgr Biet qu'il craint de perdre sa place s'il rend justice aux missionnaires, qu'il a reçu l'ordre secret de faire son possible pour les faire consentir à ne plus retourner à Batang, moyennant une indemnité.

Ordre public de rendre justice, ordre secret de ne rien faire, voilà toute la politique chinoise. Si la légation insiste, on lui répond que les vice-rois sont bien loin, bien indépendants, qu'ils n'obéissent pas, etc. En réalité, Tsung-li-yamen et vice-roi s'entendent comme deux compères en foire; à Pékin, on dit blanc, à Tchentou, noir, et la farce est jouée... et acceptée de nos représentants : plaintes des missionnaires à la légation de France, réclamations de celle-ci au Tsung-li-yamen, promesses de ce tribunal, recommandation de patience faites par la légation aux missionnaires, quatre actes, toujours les mêmes, revenant dans le même ordre et formant une comédie qui, en raison de la lenteur des communications en Chine et du peu de zèle de plusieurs acteurs, dure chaque fois au moins six mois. Voilà trois ans maintenant que celle-ci est jouée et rejouée pour les affaires de Batang, trente ans pour celles de Bonga, sans qu'aucune satisfaction soit donnée. Et, pourtant, ce n'est pas une faveur, c'est un *droit* que réclament les missionnaires, un droit strict, formellement établi par traité, reconnu sur des passeports délivrés à Pékin, signés et contresignés par le Tsung-li-yamen et la légation de France.

Ce droit, ils le revendiquent, non comme prêtres, mais comme Français; ce n'est pas, d'ailleurs, parce qu'ils apportent une religion nouvelle qu'ils sont en butte aux mauvais procédés des Chinois, mais bien parce qu'ils sont étrangers et surtout Français. Et je donne, comme preuve de cette affirmation, la manière dont sont traités, dans l'intérieur de la Chine, les voyageurs civils, commerçants ou explorateurs; nous-mêmes en avons fait une expérience. Je n'ai pas à raconter ici comment, ayant reçu un laisser-passer et même une escorte du gouverneur d'une province, nous avons trouvé un ordre d'arrestation formel, signé du même gouverneur et envoyé en avant. Il serait trop long de dire les circonstances à la suite desquelles, plus loin, un mandarin a convié les soldats, à son de tam-tam, pour nous jeter hors de la ville *comme des chiens* (c'est l'expression), « parce que, disait-il, nous voulions voler son trésor ». (A trois!) J'ajouterai que, depuis notre passage, le mandarin a reçu de l'avancement; le lecteur que ces

questions intéressent en trouvera le détail dans le récit que publie mon compagnon, M. Bonvalot; si l'on répond que nous avions une manière à part de voyager, que nous n'avions pas de passeport, je citerai le cas de M. Dutreuil de Rhins; officier, chargé d'une mission du gouvernement, il n'a pu obtenir de passeports pour le Thibet. A Kashgar, le mandarin l'a insulté, nous écrit-on, en refusant de le recevoir, à moins que le fait de ne pas recevoir quelqu'un soit considéré comme une politesse : on a des coutumes si bizarres en Chine! Et les dernières nouvelles nous apprennent qu'il est forcé de passer l'hiver à Khotan parce qu'on ne veut pas le laisser aller plus au sud. Un autre compatriote, M. Martin, qui vient de traverser la Chine et est arrivé au Turkestan russe, pourra dire le mauvais vouloir qu'il a trouvé partout chez les mandarins, les persécutions dont il a été menacé, les dangers qu'il a courus sans cesse et auxquels il n'a échappé que par miracle.

Les Français ne sont pas les seuls étrangers à être ainsi victimes de la perfidie chinoise; n'avons-nous pas vu entre les mains des Thibétains de Lhaça un ordre formel, venu de Pékin, d'arrêter le Russe Pietzoff; celui-ci avait pourtant reçu de Pékin un passeport en règle pour Lhaça. Il est vrai que les Anglais se chargent d'éveiller la défiance du gouvernement chinois contre les expéditions scientifiques de la Russie. J'aurais de nombreux autres exemples à donner de simples voyageurs, trompés, insultés, maltraités, parfois même massacrés dans l'intérieur de la Chine; il me semble donc inexact de dire, comme font certains auteurs, que « les missionnaires civils des intérêts terrestres n'insistent pas et sont comme des coqs en *plâtre* (*sic*) en Chine ». (C'est une phrase que je relève au hasard dans un article contre les missionnaires), à moins que, par le mot *Chine*, on n'ait voulu désigner que les grands ports de la côte, c'est-à-dire la partie quasi civilisée, la partie la moins chinoise de la Chine : Hong-kong ou Chang-haï.

Religieux et civils, les étrangers sont aussi mal traités en Chine; les missionnaires sont les premiers frappés parce qu'ils sont les premiers exposés et qu'ils sont les moins soutenus par leurs gouvernements. Leur caractère religieux même est une raison, aux yeux des représentants de leur pays, pour ne pas les défendre; en réalité, ce n'est qu'un prétexte. Aucun voyageur, quelque caractère qu'il ait, qu'il soit envoyé par le pape, par un établissement scientifique ou par une maison de commerce, ne pourra recevoir un appui réel d'une légation qui n'a, pour ainsi dire, presque aucune autorité auprès du Tsung-li-yamen; l'envoyé du gouvernement ne sera pas mieux traité que celui du pape; on lui aura fait beaucoup de promesses et, lorsqu'il arrivera, il trouvera porte close et des

insultes comme réponse; il reviendra alors sur ses pas, ayant échoué.

Les missionnaires ont des raisons particulières de passer outre; aussi, malgré le manque d'appui effectif de la part de la légation française, la mauvaise volonté des Chinois et la haine des lamas, nos compatriotes continuent leur œuvre civilisatrice à la frontière du Thibet avec un courage et une ténacité que rien ne peut abattre. Le caractère même de leur entreprise leur a gagné la confiance et l'amitié des peuplades sauvages qui habitent les hautes vallées de la Salouen, du Mé-kong, du Yang-tsé. Nos missionnaires sont avant tout colonisateurs; où ils séjournent, ils cherchent à augmenter le bien-être matériel des peuples avec lesquels ils se mettent en rapport; ils savent que, chez les gens primitifs, c'est en faisant du bien aux corps qu'on gagne les âmes.

Lorsqu'ils s'établissent dans une localité, les Pères commencent par former une pharmacie, si petite qu'elle soit; ils distribuent des remèdes aux alentours, visitent les malades, fréquemment abandonnés des leurs, les consolent, opèrent parfois des guérisons, qui, pour être simples chez nous, n'en paraissent pas moins merveilleuses au centre de la Chine.

Le premier et le plus grand des bienfaits introduits par nos compatriotes dans ces contrées est la vaccine. La petite vérole est le fléau dévastateur par excellence au Thibet; on le redoute à bon droit plus que tout autre et on le traite comme le pire ennemi. Devant lui se rompt tout lien d'amitié ou de parenté; la pitié même fait place à la cruauté que guide la terreur. Lorsqu'il se déclare dans une famille, les membres atteints sont jetés à la porte; les parents de la victime sont repoussés des voisins, et s'ils veulent passer outre, attaqués à coup de pierres ou de lances comme des bêtes sauvages; il ne leur reste ordinairement qu'à crever de faim ou de misère. A ce mal terrible, point de remède. Des médecins chinois ont prétendu guérir le mal en insufflant dans les narines des malades de la poussière faite de croûtes prises sur un cadavre; soumis à ce traitement, plus des trois quarts meurent. Arrivent les missionnaires, ils inoculent à l'européenne du virus pris sur un enfant sain; leur procédé réussit presque infailliblement, et c'est par milliers que des individus, étonnés de la science des Français, viennent camper autour de leurs établissements pour être préservés du fléau. Les prêtres oublient alors les persécutions auxquelles ils ont été en butte de la part des uns et celles que leur réservent les autres; ils ne savent s'ils ont affaire à des païens ou à des convertis, à des civils ou à des lamas, ils n'escomptent pas l'avenir, ils ne

fixent pas de prix, ne demandent pas de conditions : ils voient devant eux des créatures humaines qu'ils peuvent secourir, et ils distribuent leurs bienfaits indistinctement aux uns et aux autres.

Non contents de guérir ou de préserver les populations du fléau épidémique, ils s'attaquent à certaines maladies mortelles et les chassent de la contrée; c'est ainsi que la cognée à la main, ils repoussent dans ses derniers retranchements la fièvre, la dangereuse fièvre des bois; nous avons vu plus haut l'assainissement de la vallée de Bonga. A cette œuvre si utile ici de déboisement, ils convient les pauvres; ils leur fournissent ainsi du travail, et la récolte faite, leur font prendre part au bénéfice : après la peine, ils les paient en nature. De cette manière, il se crée peu à peu, sous l'habile direction des Pères, une organisation bienfaisante et civilisatrice rappelant, par beaucoup de traits, celle des couvents au moyen âge.

A côté des semences indigènes, des graines d'Europe sont mises en culture, nos légumes viennent à merveille, des conserves ont été faites, déjà on a pu obtenir du vin, du raisin plus sucré qu'au centre du Setchuen, trop humide; nos fruitiers prospèrent : certains, déjà connus dans le pays, avaient été détruits par les indigènes. Les impôts en nature qu'exigeait le régime onéreux des lamas ou des mandarins étaient excessifs. Dès que les fruits étaient noués, les habitants devaient passer des nuits entières à entretenir de grands feux au pied des arbres pour les empêcher de geler; malgré ces précautions, il fallait souvent payer en argent la différence entre la récolte et l'impôt. Toute autre a été la condition de l'indigène dans les établissements agricoles que les Pères ont créés et dont ils ont été chassés par les autorités jalouses. Et pourtant nul ne respecte plus les pouvoirs locaux que les missionnaires, ils se tiennent en dehors des questions politiques, ont soin de ne pas prendre part aux dissensions qui éclatent entre petits chefs, osant à peine prononcer leur arbitrage lorsque les deux partis le sollicitent; ils se contentent, quand un combat a eu lieu, de racheter le plus d'esclaves que leurs faibles ressources leur permettent pour les rendre à la liberté.

On a vu un missionnaire, le P. Goutelle, arriver à racheter un convoi de cent esclaves, en le suivant pendant quinze jours, étape par étape, un sac de sel du Yunnam sur le dos[1].

Remèdes de toute espèce, vaccine, assainissement de vallées,

[1] Le sel est rare dans cette contrée, et chaque jour le chef du convoi échangeait avec le Père la vie d'un ou de plusieurs hommes contre une poignée de sel.

défrichement, introduction de plantes utiles, travail pour tous, régime libéral dans leurs propriétés, rachat d'esclaves, tels sont en quelques mots les principaux bienfaits matériels dont les missionnaires français ont doté le pays où ils se sont établis. Guidés par la foi religieuse, ils cherchent à améliorer la condition des peuplades au milieu desquelles ils vivent; mais, bien que loin et abandonnés de la patrie, ils n'ont jamais oublié qu'avant tout ils sont Français.

La connaissance qu'ils ont donnée, l'admiration qu'ils ont laissée du nom de Français, qui, traduit en thibétain, prend le sens de « brave », le soin qu'ils ont mis de placer leurs stations à quatre ou cinq jours de distance les unes des autres, du nord au sud, reliées au Yunnam, afin de faciliter une route au commerce français vers le district minier et le cœur même de la Chine, seraient autant de titres suffisants à la reconnaissance et à l'appui effectif de la mère-patrie. Mais il y a plus : chez nos missionnaires, à côté de l'apôtre, à côté du colonisateur, on trouve le savant. C'est aux travaux des PP. Huc, Armand David, Renou, Desgodins, Biet, Gourdin, Delavaye, et de tant d'autres modestes savants dont les noms à peine connus mériteraient d'être écrits au Panthéon des hommes célèbres, que la France instruite doit de marcher de pair avec l'Angleterre et la Russie pour l'exploration scientifique de l'Asie centrale : histoire, géographie, histoire naturelle, linguistique, ethnographie, les missionnaires ont fourni à toutes les branches des documents recueillis avec un zèle infatigable, une ténacité que rien n'a démenti, au prix d'efforts inouïs. Quelques-uns ont succombé à la tâche, d'autres les suivront; les morts seront sans cesse remplacés, parce que sur ce champ de bataille héroïque, deux sentiments soutiennent les combattants, la foi en Dieu et l'amour de la patrie.

HENRI D'ORLÉANS.

L'ALGÉRIE

COLONS ET INDIGÈNES

Il était une fois un cadi qui s'appelait Abd-el-Kader ben Abd-el-Moumen, et qui rendait la justice aux Arabes dans une localité nommée Milianah. On l'aimait et on l'estimait dans le pays, non seulement parce qu'il suivait scrupuleusement tous les préceptes du Coran, mais aussi parce qu'il était honnête homme et magistrat intègre.

Or il arriva que ce bon cadi encourut l'inimitié de quelques hauts et puissants personnages dont il avait refusé de servir les intérêts particuliers dans une importante affaire de succession et de tutelle. Ces personnages influents jurèrent de se venger du magistrat arabe qui croyait devoir rendre des arrêts et non pas des services; et employant contre lui l'arme habituelle des hypocrites et des méchants, la calomnie, ils le dénoncèrent en haut lieu comme ayant commis des détournements, des malversations, des abus de pouvoir et des indélicatesses de tous genres.

Le cadi, soumis à des interrogatoires en règle à la suite de ces infâmes dénonciations, n'eut pas de peine à démontrer son innocence. Mais la rage de ses calomniateurs ne fit que s'accroître à la suite de leur échec. Sur leurs instances, le gouvernement eut la faiblesse de suspendre, pendant six mois, Abd-el-Kader ben Abd-el-Moumen de ses fonctions de juge.

Ainsi persécuté injustement, le cadi adressa au gouvernement une pétition afin de lui faire connaître la vérité et de se justifier des accusations mensongères dont il était victime. Pour le punir, on fit saisir ses troupeaux de moutons, qui constituaient son seul bien. Enfin, le jour de la grande fête musulmane, on vint l'arracher de son siège de juge et on conduisit cet honnête homme en prison, menottes aux mains, entre deux gendarmes, comme un malfaiteur. On le laissa pendant quarante-cinq jours au fond d'un cachot. Comme on ne pouvait rien trouver à lui reprocher, on dut le faire sortir de prison. Mais on l'interna pendant deux ans dans une ville où il ne connaissait personne, lui interdisant de voir ses amis et même ses parents. Ces persécutions ont duré neuf années, sans que le cadi ainsi molesté, atteint dans son honneur comme dans ses intérêts, ait trouvé auprès du gouvernement aide et protection.

L'histoire est d'hier. Elle ne s'est point passée, comme on pourrait le croire, chez les sauvages du Dahomey ou de la Mongolie, mais en pays français, dans une ville de l'Algérie. Elle a été racontée tout au long au Sénat dans la séance du 13 novembre 1891. M. Fallières, ministre de la justice, a proclamé à la tribune la parfaite honorabilité du cadi, qui est, comme l'a constaté, il y a quelques années, M. le procureur de la République à Blidah, « un magistrat savant et incorruptible ». Incorruptible! c'est bien ce qui lui a attiré la haine de la bande de politiciens et d'hommes d'affaires qui s'est acharnée contre lui. S'il avait été corruptible, on ne l'aurait pas molesté, vilipendé et mis en prison. On n'aurait pas confisqué ses moutons. Au contraire, on lui aurait donné ce qu'on appelle dans un certain monde un bon *pot-de-vin*. Ne lui avait-on pas offert de l'argent et même la décoration de la Légion d'honneur s'il voulait consentir à quitter de bonne volonté son siège de juge à Milianah et à le céder à un magistrat moins scrupuleux.

Abd-el-Kader ben Abd-el-Moumen a été nommé cadi à Médéah. Le ministre de la justice n'a pas consenti à lui rendre son siège de Milianah. On veut bien l'autoriser à poursuivre ses calomniateurs devant les tribunaux algériens. Il est probable que le cadi ne profitera pas de la permission, sachant fort bien qu'il aurait fort peu de chances d'obtenir la condamnation des personnages auxquels il a eu affaire et qui, bien que démasqués et confondus, ont gardé leur situation officielle et leur influence électorale.

Cette affaire du cadi, qui a ému l'opinion publique en France, met en lumière un état de choses que l'on n'avait fait jusqu'à présent que soupçonner. Comment se fait-il que tout en Algérie soit livré aux influences politiques, que les sujets de la France n'aient aucune garantie de justice, que de monstrueuses iniquités puissent se commettre sous l'œil bienveillant des hauts fonctionnaires chargés de l'administration de la colonie, qu'enfin les indigènes soient exploités par quelques individus haut placés, comme gent taillable et corvéable à merci? Est-ce là cette « civilisation supérieure » que nous nous vantons de porter aux « races inférieures » de l'Afrique?

Le grand problème algérien est de faire vivre en bon accord sous une même administration le colon et l'indigène. Ce problème a été posé au lendemain de la conquête. Il n'a pas été encore résolu. On ne semble point avoir fait un pas vers la solution. Le fossé qui sépare le colon européen de l'indigène, de l'Arabe, semble plus large et plus profond aujourd'hui qu'il y a un quart de siècle. Le colon et l'Arabe vivent côte à côte, se haïssant et se méprisant mutuellement.

Le dénombrement de 1891 évalue au chiffre de 4 millions 125 000 habitants la population de nos trois départements algériens. Les indigènes musulmans forment la plus grosse portion de cette population. Ils sont au nombre de 3 millions 567 000 individus. Au milieu de ces trois millions et demi de musulmans vivent, en trois groupes distincts, 272 000 Français, 220 000 étrangers et 47 000 Juifs. En somme, il y a en Algérie 7 indigènes contre 1 Européen ; 13 indigènes contre 1 Français.

Quelle politique la France doit-elle suivre à l'égard des populations indigènes établies depuis tant de siècles sur le sol de l'Algérie?

Il y a deux opinions extrêmes : celle des arabophiles et celle des arabophobes.

Les arabophiles ne sont pas éloignés de croire que l'Algérie musulmane pourrait vivre heureuse sous notre domination et nous donner une très solide base d'opérations pour l'extension de notre influence en Afrique, s'il n'y avait pas de colons, ou si les colons étaient peu nombreux et se contentaient de faire de la banque et du commerce dans les principales villes algériennes. C'est la théorie de l'*empire arabe*, qui a été un moment en faveur sous le règne de Napoléon III.

Les arabophobes soutiennent, au contraire, que le malheur de l'Algérie est de posséder une population d'indigènes. A leurs yeux, l'Arabe est une gêne et un obstacle au développement de la colonisation. L'Algérie, suivant eux, pourrait arriver au même degré de prospérité que les États-Unis d'Amérique et l'Australie, si l'Européen, en y arrivant, n'y avait pas trouvé la place occupée par une population dont la religion, les mœurs et les habitudes diffèrent absolument des siennes.

Mais il est évident qu'on ne peut donner satisfaction ni aux arabophobes ni aux arabophiles. *In medio stat veritas :* il faut chercher la solution de la question entre ces deux extrêmes.

On ne peut pas abandonner aux indigènes l'exploitation de l'Algérie. On ne peut pas non plus songer à se débarrasser de trois millions et demi d'indigènes en les refoulant dans le désert ou en les cantonant dans certains districts. Reste le système de l'assimilation. Mais l'indigène d'Algérie est-il assimilable? Et, s'il est assimilable, dans quelle mesure, jusqu'à quel point l'est-il?

Une race qui impose sa domination à une autre race a trois principaux moyens de se l'assimiler : mêler par des mariages le sang du peuple conquérant au sang du peuple conquis; le convertir à ses croyances religieuses; lui apprendre à parler sa langue : en d'autres termes, l'assimilation se fait par les mariages, par la religion et par l'école.

Or il semble démontré par l'expérience que l'unification des Français et des indigènes en Algérie ne peut se faire ni par les mariages ni par la communauté des croyances religieuses. La religion musulmane se défend fort bien contre le prosélytisme chrétien. Le nègre idolâtre se convertit facilement au christianisme, l'Asiatique bouddhiste également. Le musulman, non. M. Burdeau, dans son rapport très documenté sur le budget de l'Algérie pour 1891, affirme que dans ces cinq dernières années, on ne trouverait pas cent exemples de conversions de musulmans en Algérie. Quant aux unions légitimes, dit-il, elles sont extrêmement rares, et les unions illégitimes ne valent pas qu'on en fasse mention.

Réussit-on mieux par l'enseignement? Il n'y paraît guère. La fusion entre Français et Arabes ne se fait pas plus par l'école que par le mariage et la religion. D'abord les enfants des indigènes ne sont pas élevés et instruits dans les mêmes écoles que les enfants des fonctionnaires et des colons. Ensuite, dans les écoles arabes et kabyles, on n'enseigne pas la langue française; et dans les écoles françaises on n'enseigne ni l'arabe ni le kabyle. La même lacune existe dans les établissements d'enseignement secondaire : « Dans les lycées et collèges français d'Algérie, dit le rapport de M. Burdeau, les langues indigènes sont à peu près aussi complètement inconnues que dans les écoles primaires. Aussi l'ignorance où reste à cet égard l'immense majorité des fils des colons se retrouve-t-elle chez les fonctionnaires : parmi ces derniers, ceux qui savent le kabyle ou l'arabe ne sont que des exceptions en nombre négligeable, et l'on pourrait poser en axiome qu'un des caractères du fonctionnaire français chargé d'administrer les indigènes de l'Algérie, c'est de ne pas pouvoir communiquer avec eux. »

La première mesure à prendre dans l'avenir, si l'on veut rendre plus faciles les rapports des colons avec les indigènes et leur donner les moyens d'exercer sur eux une influence morale, la première mesure à prendre, disons-nous, c'est de créer dans les établissements d'enseignement de l'Algérie des cours de langue arabe et de langue kabyle. Il est permis de s'étonner que, jusqu'à présent, aucune tentative de ce genre n'ait été faite, et que nos 300 000 colons français d'Algérie se résignent à ne pas comprendre un mot de la langue des 3 millions d'Arabes et de Kabyles parmi lesquels ils vivent.

Ce qui est plus difficile à organiser, c'est l'instruction des indigènes dans les écoles arabes françaises. On ouvre, chaque année, 10 ou 12 de ces écoles. Il en existait 122 en 1890. C'est peu pour une population de 3 millions et demi d'indigènes, qui comprend un demi-million d'enfants ayant l'âge scolaire. Pour mettre à la portée de tous les enfants indigènes l'instruction à la mode française, il

faudrait construire 7 à 8 mille maisons d'école, qui coûteraient 70 à 80 millions de francs, et créer un budget de l'enseignement primaire de 12 à 15 millions de francs. Nous sommes loin de compte, puisque actuellement le crédit pour l'instruction primaire des indigènes n'est que de 219 000 francs. Et les écoles que l'on construirait et que l'on entretiendrait à grands frais sur toute la surface de l'Algérie seraient-elles fréquentées par les jeunes Arabes? On en peut douter, en constatant la répugnance que les indigènes ont pour notre genre d'enseignement.

Quoi qu'il en soit, on ne tente aucun effort sérieux pour essayer d'assimiler les indigènes d'Algérie. On préfère déclarer que l'indigène n'est pas assimilable, qu'il est réfractaire à la civilisation européenne et que tout ce qu'on fera pour essayer de le *franciser* serait fait en pure perte.

Mais si l'assimilation n'est pas possible ou si c'est une œuvre qui demande des siècles pour s'accomplir, il est au moins une chose que nous pourrions faire pour amener l'indigène à regarder comme un bienfait pour lui le gouvernement de la France. Nous pourrions lui donner une bonne administration, je veux dire une administration honnête et juste. Malheureusement des exemples tels que l'affaire du cadi Abd-el-Kader ben Abd-el-Moumen prouvent que dans notre façon d'administrer l'Algérie les principes d'honnêteté et de justice sont trop souvent remplacés par un système de corruption et d'arbitraire.

Récemment M. Gourgeot, qui a servi quinze ans dans le corps des interprètes de l'armée d'Afrique, dépeignait ainsi le régime auquel est soumis notre grande colonie algérienne :

Nous avons un système de domination qui prétend représenter le gouvernement civil, le droit commun. Il ne représente, en fait, que la confusion, l'anarchie. Ce prétendu régime civil, qui croule de toutes parts, — aveugle qui ne le voit pas, — malgré l'appui du Code de l'indigénat et l'augmentation continuelle des gendarmes et des justices de paix, n'est qu'une création hybride mi-civile mi-militaire ne renfermant que ce que les régimes civil et militaire ont de plus mauvais.

Sa formule exacte se résume en ces termes :

Administration supérieure funeste et sans scrupules;

Justice impuissante et ambitieuse !

Après le scandale de l'affaire du cadi de Milianah, qui peut soutenir que cette appréciation est trop sévère?

Si l'on ne croit pas à la possibilité de l'assimilation, au moins conviendrait-il de gouverner les Arabes et les Kabyles avec honnêteté et justice. C'est le *minimum* que nos sujets d'Afrique ont le

droit d'exiger. Mais ce *minimum*, ils ne l'ont pas. Il faut avoir le courage de le dire, la France ne remplit pas ses devoirs à l'égard des trois millions de musulmans que la conquête a placés sous sa domination. Par sa politique imprévoyante, elle est en train de faire de l'Algérie une Irlande africaine, qui peut devenir pour elle, dans un avenir prochain, ce qu'est pour l'Angleterre l'Irlande celtique, une cause d'embarras et de périls.

Dans l'œuvre de la colonisation officielle, on ne s'inquiète nullement de ménager les intérêts des populations indigènes. On se sert des sources et des cours d'eau pour amener les eaux dans les villages européens sans se soucier de ce que deviennent les vergers et les potagers qui assurent la nourriture des indigènes. Ainsi des milliers de familles arabes et kabyles ont été ruinées parce qu'on leur a pris l'eau dont elles se servaient pour arroser leurs jardins et leurs terres. Lorsqu'un indigène est exproprié, il faut qu'il attende six, sept, huit ans avant d'être payé, et quand arrive le moment du règlement, tout son bien a passé entre les mains de l'usurier juif. Voilà un homme ruiné, et qui n'a plus qu'à mourir de misère ou à aller grossir l'armée du brigandage.

Nous avons conservé pour les indigènes le système traditionnel d'impôts qui existait avant la conquête : l'*achour*, ou dîme des récoltes, le *zekkat*, ou dîme des troupeaux. La Kabylie a sa taxe spéciale appelée *lezma*. C'est une taxe de capitation que doivent tous les habitants mâles adultes.

Mais les indigènes n'ont pas à payer seulement l'*achour* et le *zekkat;* ils payent en outre, s'ils ont un commerce, la taxe des patentes. En outre ils doivent à la commune les centimes additionnels à l'impôt foncier sur les propriétés bâties (à partir de 1892 ils payeront à l'État le principal); plus la taxe sur les loyers, les trois journées de prestation, la taxe sur les chiens; plus enfin la quatrième journée de prestation destinée aux chemins ruraux. Pour chacune de ces séries de taxes, l'administration émet des rôles spéciaux; et elle les émet à des dates successives s'échelonnant sur toute l'année. Pour la taxe sur les loyers et les trois journées de prestation, c'est de février à mai. La quatrième journée de prestation est réclamée un peu avant ou un peu après, selon les lieux et les années. Le *zekkat* se présente d'avril à juillet, le taxe foncière de juin à juillet; la *lezma* kabyle en juillet ou août; l'*achour* en août ou septembre; il en résulte que le contribuable indigène est convoqué quatre ou cinq fois dans l'année s'il est Kabyle, cinq ou six fois s'il est Arabe. Ce sont des déplacements très onéreux. Pour les impôts européens, l'indigène est obligé de se rendre à la recette. M. Burdeau rapporte qu'un indigène est

parfois obligé de faire 120 kilomètres, aller et retour, pour une cote de 1 franc! Il semble qu'il serait facile de s'arranger de manière à épargner aux contribuables indigènes des formalités administratives qui leur font regretter le système d'impôts beaucoup moins savant, mais aussi moins lourd et moins vexatoire pour eux, de leurs anciens maîtres.

L'impôt est d'ailleurs écrasant pour les indigènes, qui payent, en dehors de leurs taxes spéciales, tous les impôts auxquels sont assujettis les colons. On a calculé que le colon paye, en moyenne, trois fois autant que l'indigène. Il n'en est pas moins vrai que le poids de l'impôt est beaucoup plus lourd pour la population indigène, qui est pauvre, que pour les colons, qui détiennent la presque otalité du capital.

Aux impôts de toute nature, qui s'accroissent chaque année, viennent s'ajouter, pour réduire à la besace le malheureux indigène algérien, les licitations ruineuses, les abus de procédure, et surtout l'usure. L'usure existait sans doute avant nous en Algérie, mais M. Burdeau, dont le témoignage, en pareille circonstance, ne peut être suspect, fait remarquer, dans son rapport, que notre civilisation a fourni à l'usure « des instruments nouveaux et plus puissants ». Si puissants qu'un usurier a pu saisir et faire vendre, pour se rembourser d'une créance de 800 francs, le troupeau d'un Arabe, qui n'avait reçu que *quinze francs*. Il n'est pas rare de voir les indigènes emprunter à 10 pour 100 par mois, c'est-à-dire à *cent vingt pour cent* l'an! La plaie de l'usure s'étend sur toute l'Algérie. Ce sont principalement les Juifs qui exercent le métier lucratif d'usurier. Aussi est-ce surtout le Juif qui prospère et s'enrichit en Algérie. Il s'enrichit bien plutôt aux dépens des indigènes que des colons, qui peuvent mieux se défendre contre sa rapacité. Le nombre des Juifs naturalisés s'élève, comme nous l'avons vu plus haut, à 47 000. En y ajoutant ceux qui n'ont pas été naturalisés ou qui sont venus d'Europe, on arrive au chiffre de 55 000 à 60 000 Juifs disséminés sur le territoire algérien. Ils y établissent leurs toiles d'araignée, dans lesquelles ils attirent les malheureux indigènes. Quand ceux-ci ont mis un doigt dans le fatal engrenage, tout le corps y passe.

A Aïn-Beïda, ville de la province de Constantine, la population juive naturalisée est le double de la population française ; à Tlemcen, elle la dépasse d'un tiers; à Médéah, elle l'égale; à Biskra, il y a 398 Juifs pour 432 Français ou naturalisés. Par l'usure, le Juif pompe pour ainsi dire et absorbe, d'une façon continue, le produit du travail de l'indigène algérien. L'usure procure au Juif une existence somptueuse, qui fait un douloureux contraste

avec l'état de misère où végète l'Arabe. La naturalisation en masse, combinée avec le suffrage universel et avec les institutions républicaines, lui donne un pouvoir qu'il n'a nulle part ailleurs. Marchant aux urnes en bataillons compacts, alors que les Français d'origine sont divisés par des querelles de partis, les Juifs font élire les candidats de leur choix, ceux qui ont sollicité leurs suffrages en leur promettant leur appui. En Algérie, le Juif est roi. On parle de reconstituer le royaume de Jérusalem en créant à coup de millions une grande colonie juive dans quelque région de l'Amérique du Sud : c'est bien inutile. Où le Juif pourrait-il trouver un destin plus heureux que dans cette Algérie où, sous la protection des baïonnettes françaises, il règne et gouverne et s'enrichit à l'aise, exploitant avec l'âpreté spéciale à sa race une population de 3 à 4 millions d'Arabes et Kabyles, qui est livrée à sa cupidité!

La naturalisation en masse des Juifs algériens a été peut-être la plus grande faute que nous ayons commise en Algérie. L'Arabe est habitué à s'incliner devant la force. Il accepte la domination du Français parce qu'il a dû reconnaître la supériorité de ses armes. Il n'accepte pas celle du Juif, qu'il considère comme appartenant à une race inférieure. Il n'admet pas que le Juif ait les mêmes droits et les mêmes privilèges que le Français, qui est son maître par droit de conquête. Le célèbre décret du gouvernement de la défense nationale donnant aux Juifs algériens les mêmes droits politiques qu'aux Français, nous a fait un mal incalculable.

Il est très difficile, sinon impossible, de revenir sur le décret du gouvernement de la défense nationale et de retirer aux Juifs algériens leurs cartes d'électeur. Mais on pourrait au moins prendre les mesures nécessaires pour arrêter les ravages que fait l'usure exercée méthodiquement par les Juifs : « Le plus grand danger pour l'Algérie, dit M. Burdeau, serait qu'il s'y formât un prolétariat indigène, une armée de déclassés, sans feu ni lieu, prêts au brigandage et à l'insurrection. » Cette armée du prolétariat indigène, elle se forme, malheureusement, sous les yeux des autorités françaises; et c'est l'usurier juif qui en est le recruteur. L'Arabe dépouillé, spolié, ruiné par le Juif, est aujourd'hui un déclassé. A la première occasion favorable, il deviendra un insurgé.

Bien des faits, dont quelques-uns ont été signalés par la presse, montrent que les populations indigènes de l'Algérie, loin de s'attacher à la France, s'affermissent de plus en plus dans des sentiments d'hostilité à notre égard. Quoique les insurrections soient devenues rares, les colons se sentent, depuis quelques années, moins protégés dans leurs personnes et dans leurs propriétés. Les délits et les crimes, depuis le simple maraudage jusqu'à l'assas-

sinat, se multiplient et bien souvent restent impunis. On a constaté que dans les six dernières années le nombre des attentats contre la vie et les biens des Européens a doublé. On est obligé de reconnaître que la progression est rapide et inquiétante.

En matière de justice criminelle ou correctionnelle, on a introduit les tribunaux, les lois et la procédure de la France dans le règlement des affaires indigènes. On a voulu franciser la législation avant de franciser les hommes. C'était, comme dit le proverbe, mettre la charrue avant les bœufs. En 1886 a été rendu un décret enlevant aux cadis musulmans, au profit des juges de paix à compétence étendue, la plupart de leurs attributions. Cette réforme, dont on attendait des merveilles, a produit les plus fâcheux résultats. Les indigènes, qui autrefois se plaignaient de leurs magistrats, ne cessent de les réclamer depuis qu'ils les ont perdus. Les juges de paix que l'on envoie en Algérie ne connaissent ni la langue, ni les mœurs, ni le caractère des Arabes. Leur juridiction est, en outre, beaucoup trop étendue. Ils sont manifestement très au-dessous de la mission qu'ils ont à remplir. On ne doit pas s'étonner qu'ils ne jouissent d'aucune considération et qu'ils n'aient acquis aucune influence. Notre justice est d'ailleurs d'un prix infiniment trop élevé pour les indigènes.

Autrefois, les cadis jugeaient la plupart du temps séance tenante et sans frais. Quand ils rendaient un jugement, le coût ne dépassait pas 6 francs, enregistrement compris. Actuellement, un jugement rendu par le juge de paix coûte 25 francs avant de recevoir son exécution.

Pour les affaires de minime importance, les intéressés préfèrent abandonner leurs droits que de recourir au juge de paix. On a un exemple d'un débiteur d'une somme de 2 francs dont la dette s'est élevée à 30 francs par les frais de justice.

M. Burdeau reconnaît que des tribus entières, en grand nombre, ont été spoliées, réduites à la misère par les abus de la procédure française. Il faudrait réduire notablement les frais judiciaires, simplifier la procédure, augmenter le nombre des juges de paix en réduisant l'étendue de leurs circonscriptions. Il faudrait recruter dans nos écoles indigènes les écoles des *médersas*, écoles où sont formés les futurs cadis, instituer et unifier l'enseignement du droit musulman et le pénétrer peu à peu de l'esprit français. Il faudrait aussi imposer à tous les juges de paix la connaissance de la langue arabe ou de la langue kabyle. Mais on ne semble guère disposé à accomplir ces réformes, qui d'ailleurs, si on les accomplissait, ne pourraient produire leur effet que dans un temps assez long. En attendant, les conflits sont à l'état permanent entre les juges de

paix et les cadis, et au milieu de cette anarchie les indigènes sentent qu'ils n'ont à attendre des uns et des autres, sauf de rares exceptions, ni protection ni justice.

« La législation spéciale de l'Algérie porte à un haut degré le caractère d'oubli des intérêts arabes. Entrés en vainqueurs dans la capitale de la Régence, nous avions généreusement promis de respecter les mœurs et la religion du peuple conquis, et cependant il n'est pas une de nos mesures administratives, pas un des nombreux arrêtés de notre *Bulletin officiel*, qui témoigne de la préoccupation de sauvegarder les intérêts de cette société arabe où la loi civile et les croyances religieuses sont, pour ainsi dire, confondues dans tous les détails de la vie de chaque jour. Qu'avons-nous fait pour l'instruction publique? Pour l'organisation de la justice? Pour la constitution d'un personnel du culte suffisamment rétribué? Qu'avons-nous fait pour cette grosse question de la propriété? Rien, ou des choses malheureuses. Notre administration, notre justice ont traité la société musulmane en société conquise à laquelle on ne devait ni ménagement ni bienveillance. »

Le général de La Moricière tenait ce langage le 19 décembre 1848 devant la commission créée pour la révision de la législation algérienne. Il y a quarante-trois ans de cela. Qui peut dire que depuis la situation s'est améliorée? En réalité le mal que signalait La Moricière n'a fait qu'empirer.

Il nous semble que, dans ces derniers temps, la question algérienne s'est singulièrement élargie. Il ne s'agit plus seulement de savoir si la France s'assimilera ou ne s'assimilera pas les trois millions et demi d'indigènes que l'expédition de 1830 et une série de campagnes glorieuses poursuivies avec une rare ténacité sous le règne de Louis-Philippe a placés sous sa domination. Il s'agit de savoir si la France conservera ou perdra cette terre d'Afrique que nos soldats ont conquise étape par étape et qu'ils ont abondamment arrosée de leur sang.

Dans la situation qui résulte pour nous des évènements de 1870-71, nous ne pouvons garder l'Algérie qu'en nous faisant aimer des indigènes. Et le seul moyen de nous faire aimer des indigènes, c'est d'être *justes* pour eux.

Voilà trop longtemps que cette population de 3 millions et demi d'indigènes attend l'heure de la justice. Cette heure va-t-elle enfin sonner? Allons-nous rompre avec des errements qui nous font haïr de nos sujets arabes et kabyles? Allons-nous leur donner une administration probe et équitable? Notre honneur nous le commande et notre intérêt aussi. Si nous ne comptions que sur la force brutale pour maintenir en toutes circonstances l'Algérie

sous notre autorité, nous nous exposerions à d'amères déceptions.

Il est évident qu'aucune insurrection n'est à redouter tant que nous ne serons pas engagés dans une guerre en Europe. Mais le jour où nous aurions à concentrer toutes nos armées pour tenir tête à l'Allemagne sur notre frontière de l'Est, à l'Italie sur notre frontière du Sud-Est, qu'arriverait-il si les mécontentements accumulés de longue date parmi les populations indigènes de l'Algérie faisaient explosion et amenaient un soulèvement général des musulmans contre nous?

N'oublions pas que l'Italie, notre ennemie, l'Italie, la fidèle alliée de l'Allemagne, est plus près que nous de l'Algérie, où elle peut jeter le lendemain de l'ouverture des hostilités un corps de débarquement de 20 ou de 25 000 hommes. N'oublions pas que, sur les 500 000 colons européens de l'Algérie, il y a 220 000 étrangers et que cette population étrangère est en partie italienne. N'oublions pas que l'Algérie, avec la Tunisie, la Corse et Nice, est la portion de nos dépouilles réservée à l'Italie au cas où nous serions vaincus.

Notre position en Algérie serait singulièrement compromise si les Italiens trouvaient en Algérie le concours des populations belliqueuses que nous avons eu tant de peine à vaincre. Qu'on y songe !

Si nous savons gagner les cœurs de nos sujets musulmans, nous fonderons en Afrique cette *France nouvelle* qui, suivant Prévost-Paradol, est notre « chance suprême » de maintenir notre situation dans le monde.

Si les indigènes de l'Algérie deviennent définitivement nos ennemis, nous resterons *campés* dans ce coin du grand continent noir et exposés, le jour où une grande tourmente éclatera en Europe, à être jetés à la mer par une insurrection musulmane.

Les Juifs algériens, que nous protégeons au détriment des Arabes et des Kabyles, ne sont nos amis que parce que nous servons leurs intérêts. Ce n'est pas eux qui nous défendront au moment du danger. Peut-être feront-ils cause commune avec nos ennemis. Ils iront du côté de leur intérêt. Et leur intérêt sera de se mettre du parti du plus fort.

L'Algérie indigène, gouvernée dans un esprit d'humanité et de justice, peut ajouter à nos forces militaires et économiques un appoint très important. Opprimée et mécontente, elle constitue pour nous un danger permanent. Que la France se rende populaire parmi les populations indigènes afin d'établir sa domination sur des assises inébranlables ; car la perte de l'Algérie serait pour elle le signal de l'irrémédiable décadence.

Hervé DE KEROHANT.

LE PRÉSENT
ET
L'AVENIR DU CATHOLICISME
EN FRANCE
SELON L'APPRÉCIATION DE M. TAINE[1]

I

Nous avons reproché à M. Taine d'avoir appelé la découverte des lois de l'univers physique un événement extraordinaire, qui se serait accompli vers la fin du dernier siècle. Nous avons relevé cet étrange oubli des fondateurs de l'astronomie et de la physique au dix-septième siècle.

Mais nous avons reconnu aussi qu'il s'est vraiment passé à cette époque un grand événement. Nous avons, en faisant allusion à Laplace, à son hypothèse et à ses doctrines, appelé cet événement l'introduction, dans le domaine des sciences, d'une métaphysique athée. Nous pouvons maintenant donner à ce fait un autre nom, plus exact, qui en exprime mieux l'importance. Nous pouvons l'appeler l'apparition dans le monde intellectuel de l'idée erronée que la science et la foi s'excluraient mutuellement d'une manière absolue.

Nous avons montré que, considéré objectivement, ce préjugé est vain, que l'opposition dont il s'agit est imaginaire. Essayons de tracer rapidement l'histoire de cette erreur, afin de voir s'il y a lieu d'espérer que son influence diminue dans un avenir plus ou moins prochain. Constatons, d'abord, qu'avant le dix-huitième siècle ce préjugé n'existait pas ou, du moins, n'était pas une opinion généra-

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 octobre et 10 novembre 1891.

lement répandue. Le développement des sciences mathématiques, physiques et naturelles, qui a commencé au seizième siècle, n'a point été combattu systématiquement par l'Église, ni tourné, sinon exceptionnellement par certains esprits, en argument contre la foi. La condamnation de Galilée a été un fait unique et accidentel; avant cette condamnation, Copernic avait reçu des encouragements du Saint-Siège, et les savants catholiques de l'époque ne se crurent pas obligés de considérer la fixité de la terre comme une vérité imposée à la foi. Le fait de Galilée, qui a été exploité contre la doctrine de l'Église dans les siècles suivants, n'a donc pas, au dix-septième siècle, arrêté l'essor de la science chez les catholiques, ni troublé les intelligences des croyants qui s'occupaient de science. Ni ceux qui ont porté cette condamnation, ni ceux qui l'ont connue, n'ont prévu à cette époque le retentissement qu'elle devait avoir dans l'avenir. La philosophie cartésienne prétendait, à tort ou à raison (ce n'est pas le moment de traiter cette question), rester en plein accord avec le dogme et se prêter à l'interprétation des découvertes scientifiques.

C'est au dix-huitième siècle que se manifesta, à titre d'opinion générale, l'idée que la science est l'ennemie de la foi chrétienne. Voici en quelles circonstances ce fait se produisit. Il y a, dans la marche des sciences qui explorent la nature, certains moments où le progrès s'accélère d'une manière surprenante, et d'autres, au contraire, où il se ralentit et semble s'arrêter. C'est ainsi qu'après les admirables découvertes de Faraday, la théorie de l'électricité est restée stationnaire; elle semble maintenant devoir reprendre sa marche depuis que l'on commence à relier les phénomènes électriques aux phénomènes lumineux.

Or le dix-huitième siècle a été une époque où ces progrès ont été particulièrement rapides. Newton avait posé les principes de l'astronomie mathématique. Ses successeurs marchèrent à grands pas dans la voie qu'il avait ouverte. Newton avait également découvert la méthode de l'analyse infinitésimale; cette découverte, devinée et perfectionnée par Leibnitz, avait fourni au calcul de nouveaux procédés d'une fécondité prodigieuse. L'électricité entrait en même temps sur le terrain scientifique en manifestant des phénomènes inattendus et des lois imprévues. La chimie trouvait dans les travaux de Lavoisier ses principes et sa méthode.

En lui-même ce progrès scientifique ne touchait en rien aux croyances religieuses et n'apportait contre la foi aucune objection. Le monde mieux connu ne faisait que manifester avec plus d'éclat la puissance et la sagesse infinie du Créateur. Mais, étant donnée la nature humaine, il y a un rapide passage de la science à l'orgueil

scientifique, de la découverte de certains secrets de la nature à l'ambition de parvenir par la même méthode à expliquer la nature entière et son origine, de l'exercice sain et fructueux de la raison à l'idée de sa souveraineté absolue et de son indépendance. Les très grands génies, comme Newton, s'arrêtent sur cette pente. Ils sentent que la nature ne leur montre qu'une petite partie de ses secrets, et, plus leur science s'avance loin, plus volontiers ils confessent l'ignorance où ils sont de ce qui les dépasse. Mais les talents de second ordre, les disciples des maîtres, les demi-savants, n'ont point ces scrupules. Ce progrès inouï des sciences tendait donc indirectement, d'une manière illogique, mais conforme à notre nature orgueilleuse, à ébranler la soumission d'esprit qu'impose la foi chrétienne.

Or, précisément à l'époque de cet immense progrès des sciences mathématiques et physiques, un autre mouvement d'origine et de nature différentes, le mouvement philosophique, vint donner une forme précise aux aspirations ambitieuses de ceux qu'enivraient les triomphes de la raison humaine. Le déisme, apporté d'Angleterre par Voltaire, fut bientôt battu en brèche par l'athéisme. Mais les déistes et les athées s'accordaient pour combattre la religion établie, et il devint admis, dans la société générale des esprits, que le christianisme était fondé sur l'ignorance et ne faisait qu'entretenir l'ignorance. Ainsi commença le préjugé dont nous racontons l'histoire. Ce préjugé se fortifia par l'alliance de la philosophie avec les tendances de réformation de la société. Le christianisme fut mis au rang des abus antiques que l'on voulait détruire, et ce fut bientôt une idée généralement reçue que la science, la réforme de la société et l'incrédulité étaient étroitement unies, et que l'ignorance, les abus sociaux et le christianisme, également unis ensemble, formaient le véritable et principal obstacle aux progrès de l'humanité.

Les défenseurs du christianisme, à cette époque, ne purent soutenir avec succès la lutte contre cette opinion si répandue et si populaire. Ils n'avaient que des armes vieillies, impuissantes contre les doctrines modernes. Les victorieuses controverses de Bossuet contre les novateurs avaient habitué les défenseurs de la foi à s'appuyer principalement sur la tradition et à confondre l'idée de progrès avec celle de changement de la doctrine. L'Église de France s'épuisait, d'ailleurs, dans les tristes querelles du jansénisme ; elle était livrée, pieds et poings liés, au pouvoir civil, qui lui faisait payer une protection illusoire et compromettante, en disposant d'une manière arbitraire et souvent scandaleuse des dignités ecclésiastiques et des bénéfices en commende. D'ailleurs, les raisons données

par les apologistes étaient inefficaces, quelque bonnes qu'elles fussent en elles-mêmes : la science d'un Bergier, les vertus d'un Belzunce et d'un Christophe de Beaumont étaient sans action sur le public. C'était un de ces temps de défaillance où l'Église semble abandonnée de Dieu, où

Benjamin est sans force et Juda sans vertu.

Il ne faut pas s'étonner si le préjugé dont nous parlons devint extrêmement puissant, pénétra profondément les esprits et se transforma en une tradition enracinée dont nous sentons encore les effets.

Le commencement du dix-neuvième siècle amena la grande réaction religieuse dont Chateaubriand et de Maistre furent les initiateurs. L'apologétique chrétienne essaya alors de prendre sa revanche sur ses adversaires. Elle employa, pour atteindre ce but, une méthode hardie qui, dans les premiers temps, fut couronnée de succès.

En possession, par l'enseignement chrétien, d'une histoire des origines du monde et de l'humanité, elle entreprit de rassembler tous les résultats des sciences humaines, d'en faire la synthèse, en les encadrant dans l'histoire sacrée.

Elle espéra trouver partout et dans tous les domaines de la science et de l'histoire des confirmations frappantes de la Bible, et ramener ainsi à l'unité la connaissance humaine. A la science incrédule du dix-huitième siècle, elle prétendit opposer une science chrétienne et catholique.

Le principe sur lequel cette méthode s'appuyait est exact.

Il est certain que l'histoire révélée des origines doit cadrer avec l'histoire profane, et que les lacunes de l'une peuvent souvent être comblées par des données tirées de l'autre.

Aussi, sur bien des points, les faits donnèrent-ils raison aux nouveaux apologistes.

Mais leur prétention d'établir tout d'un coup cet accord dans le détail et partout était une dangereuse exagération.

La Bible n'a pas été destinée à enseigner à l'homme les sciences humaines. Si le Saint-Esprit a préservé les auteurs sacrés contre les erreurs scientifiques proprement dites; si, par suite de cette préservation, la cosmogonie et l'histoire primitive de Moïse s'élèvent à une hauteur immense au-dessus des récits correspondants des autres peuples, l'inspiration n'a cependant pas éclairé ces auteurs sur les mystères de la physique, ni sur les révolutions terrestres qu'étudie la géologie; elle leur a laissé parler le seul langage intel-

ligible pour leurs contemporains, le langage des connaissances vulgaires de leur époque. En outre, l'idée de poser *a priori* certaines notions, tirées plus ou moins exactement de la Bible, pour en chercher la vérification dans l'histoire profane, était contraire à la vraie méthode historique.

C'était introduire directement le dogme dans l'histoire; c'était prononcer un arrêt avant d'avoir entendu les témoins. Une telle méthode, employée en présence de données scientifiques et historiques, dont une très grande partie n'existe qu'à l'état d'hypothèse, est évidemment défectueuse. Elle pousse à plier les faits pour les mettre d'accord avec un système, et les faits sont, en général, encore trop peu certains pour résister à cette pression.

Aussi, bien que cette forme d'apologétique ait eu un assez grand succès, en détruisant, dans beaucoup d'esprits, l'effet du préjugé contraire à l'accord entre la science et la foi, bien que, par ce moyen, un grand nombre d'hommes ait été amenés à examiner les vraies preuves internes du christianisme, l'Evangile, la vie miraculeuse du Sauveur, et la doctrine chrétienne, et à en reconnaître la vérité salutaire, la méthode en elle-même doit être condamnée.

Elle a d'ailleurs eu, parallèlement à son effet favorable dans le présent, un effet funeste pour l'avenir.

Elle a fortifié, elle a justifié, aux yeux de la grande masse des savants, le préjugé même qu'elle voulait combattre.

Elle a fourni l'occasion de dire que le croyant n'a pas l'impartialité suffisante pour être un vrai savant, que sa science lui est dictée d'avance par sa croyance religieuse. Elle a jeté sur les travaux scientifiques des chrétiens une défaveur qui dure encore et qui durera probablement longtemps.

Aussi les inconvénients de cette méthode ont fini par être sentis, et les savants chrétiens ont reconnu la nécessité de procéder autrement.

La nouvelle méthode qu'ils ont adoptée consiste à étudier impartialement, suivant les procédés mêmes de ces sciences, les différentes sciences humaines : astronomie, géologie, physique, anthropologie, histoire, en faisant abstraction de toute idée dogmatique; à déterminer ainsi les résultats certains de ces sciences, en les distinguant des hypothèses et en classant les hypothèses elles-mêmes selon leur degré de vérification ou de vraisemblance. Cela fait, le résultat peut être comparé aux enseignements de la révélation, et le savant chrétien est convaincu d'avance que, sans qu'il y ait besoin de fausser les faits ni d'altérer les déductions, les données *certaines* de la science et de la foi ne seront jamais en opposition, que l'accord se fera sans qu'on le cherche et sera

convainquant parce qu'il n'aura pas été cherché. Si un désaccord apparent se manifeste, il y a lieu de reprendre de part et d'autre l'examen, de voir si le résultat scientifique est absolument acquis et définitif, ou si l'on s'était trompé en attribuant à la révélation une donnée qui ne lui appartient pas réellement. On doit imiter le calculateur qui est arrivé par des routes différentes à deux sommes qui devraient être d'accord, et qui se trouvent être différentes. Comme lui, on doit repasser toutes les opérations.

Il n'est, d'ailleurs, pas nécessaire que tous les désaccords disparaissent; il peut rester sur les limites de la science et de la foi des problèmes insolubles, comme il s'en trouve dans l'intérieur même des sciences, où l'on arrive quelquefois à des résultats inconciliables en apparence, faute d'un élément de solution qui n'est pas encore découvert.

Il suffit que l'accord existe dans l'ensemble et que les discordances soient de l'ordre de celles qui proviennent des erreurs humaines, soit dans l'acquisition des vérités scientifiques, soit dans l'interprétation des textes sacrés.

Le respect dû à la doctrine chrétienne et à l'autorité de l'Église impose alors l'obligation de bien maintenir le caractère hypothétique des théories historiques ou scientifiques qui n'ont pas pu être conciliées encore avec l'enseignement révélé. Cette réserve, loin d'être nuisible aux progrès de la science, lui est, au contraire, très utile en obligeant le savant à ne pas transformer en certitudes des hypothèses non vérifiées.

Ceux qui sont entrés dans cette voie (leur nombre est déjà nombreux et va croissant chaque jour) se trouvent à l'aise dans le domaine des sciences, et ne se sentent obligés à sacrifier ni leur foi ni leur raison.

Leur méthode est rigoureusement scientifique. Cette méthode, d'ailleurs, est formellement approuvée par l'Église. Le concile du Vatican a déclaré que chaque science doit se servir de ses propres principes et de sa propre méthode. Pie IX avait auparavant, dans sa lettre aux archevêques de Munich et de Freysingen, expliqué que cette liberté des sciences consiste dans le droit de n'admettre en elles, comme résultat acquis, que ce qui est démontré par leurs propres principes.

Selon cette méthode, l'accord entre la science et la foi n'est plus, comme le voulaient les apologistes du commencement de ce siècle, une synthèse des résultats de la science, encadrés tous dans l'enseignement révélé pour ne former qu'une seule et vaste science chrétienne. C'est un accord en partie négatif. Ce sont deux enseignements qui se côtoient l'un l'autre, se mouvant, le plus souvent,

dans des plans différents, l'un dans l'ordre des premières origines et des causes premières, l'autre dans l'ordre des causes secondes et de la suite de l'histoire; l'un se plaçant quelquefois dans les lacunes de l'autre : ils se rencontrent néanmoins quelquefois sur le même terrain, et alors se confondent l'un avec l'autre, ou bien laissent entre eux des problèmes que l'avenir doit résoudre, et qui ne pèsent pas plus sur l'intelligence que l'immense nombre des questions insolubles qui nous enveloppent.

Parmi ces difficultés, l'une des plus graves est celle qui concerne l'inspiration de la sainte Écriture. La tradition juive et chrétienne, la parole même du Sauveur, déclarent que le texte inspiré est infaillible[1].

Mais est-il permis aux catholiques de croire que cette véracité parfaite ne s'étend qu'au dogme, à la morale et à l'histoire religieuse, comme l'a laissé entendre, dans un article dont la traduction a paru dans ce recueil, un prince de l'Église, vénéré par sa science et sa sainteté, le cardinal Newman, ou bien est-il nécessaire de reconnaître dans un sens plus strict la véracité du texte inspiré, de l'étendre aux détails historiques, comme l'enseignent certains apologistes[2]? Il y a également controverse sur la mesure de langage figuré et parabolique que l'on peut admettre dans certaines parties de la Sainte Écriture. Quelque théorie que l'on adopte, certaines objections de détails subsistent : il y a quelquefois désaccord apparent, soit entre les textes inspirés eux-mêmes, soit entre ces textes et les documents profanes. La conciliation de ces désaccords soulève des problèmes difficiles à résoudre, mais dont on peut attendre longtemps et patiemment la solution. Jamais, en effet, l'Église n'imposera aux fidèles d'admettre comme vrai ce qui est contraire aux résultats certains de l'histoire et de la critique. Ce serait ébranler la valeur du témoignage de l'histoire; or ce témoignage est nécessaire pour fonder la foi. Jamais, d'autre part, les adversaires ne prouveront que la parole même de Dieu soit mensongère. C'est sur ce point délicat que le plus habile des adversaires, M. Renan, a porté son attaque principale. Mais il a montré lui-même, sans le vouloir, par l'évolution de sa pensée et par ses actes, que son objection n'est pas concluante. En effet, étant, comme il nous l'assure, sorti de l'orthodoxie catholique à raison de difficultés de critique biblique, il lui aurait suffi, pour échapper à ces difficultés, d'adopter une théorie suffisamment large de l'inspiration; il aurait pu rester chrétien sans être catholique.

[1] Jean, x, 35.

[2] Voy. le *Correspondant* du 25 mai 1884.

il aurait pu s'arrêter dans une forme atténuée de christianisme, dans un protestantisme aussi libéral et aussi près du rationalisme qu'il l'aurait voulu. Il n'a pas pris ce parti; il n'est resté ni chrétien ni même déiste, parce qu'il n'a pas trouvé que le protestantisme ou le spiritualisme philosophique fussent soutenables. Il s'est arrêté dans un déterminisme absolu, dans la négation, non seulement de l'existence, mais de la possibilité du surnaturel. Mais là, pas plus qu'ailleurs, il ne s'est trouvé à l'abri des difficultés intellectuelles. Au contraire, celles qu'il a rencontrées étaient infiniment plus lourdes que celles auxquelles il a voulu échapper. On peut en juger en lisant les tours de force qu'il a dû essayer d'accomplir dans sa *Vie de Jésus* et ses autres écrits sur l'origine du christianisme, pour expliquer cette origine sans miracles. Nous lui devons cette justice qu'il n'a pas reculé devant la tâche qu'il s'était imposée, qu'il n'a pas, comme tant d'autres, passé à côté de ce problème sans en parler, qu'il ne s'est pas contenté de solutions superficielles et évidemment nulles, comme celles de M. Taine, que nous avons exposées et réfutées plus haut.

Mais ses efforts ont été vains. Il est évident, en effet, que si M. Renan n'apportait pas partout, à l'appui de ses hypothèses, un dogme indémontré, à savoir l'idée que tout surnaturel est chimérique; s'il conservait ou laissait conserver à ses lecteurs une impartialité d'esprit quelconque, relativement à la possibilité du miracle, toutes ses solutions seraient, par là même, anéanties. Du moment que le miracle est possible, l'explication du christianisme par l'action divine est tellement supérieure à toute autre, qu'aucune comparaison n'est possible. Donc, en rejetant la foi à cause d'une difficulté, il est tombé, et ceux qui l'imiteraient doivent s'attendre à tomber dans des difficultés infiniment plus graves. Le bon sens et la conscience droite commandent donc de se résigner à l'ignorance de la solution de certains problèmes, et de rester fortement appuyé sur les preuves solides, puissantes et convaincantes qui démontrent la divinité de la religion catholique. Ajoutons qu'il est très vraisemblable que M. Renan aurait pris ce parti, nonobstant toutes les objections de critique, si ces objections avaient été isolées, si sa foi chrétienne et même sa croyance philosophique au Dieu créateur n'avaient été déjà fortement ébranlées, sinon détruites, par de tout autres arguments. Les objections de critique ont pu être la cause déterminante immédiate de son changement de conviction, mais c'est parce que ce changement était préparé de longue date; elles ont été comme le coup de pioche qui fait écrouler une muraille minée, ou comme la goutte d'eau qui fait déborder un vase plein. Ceux dont l'intelligence, le cœur et la conscience sont restés attachés à

l'idée du vrai Dieu, à la sainteté de l'Évangile, à la puissance morale miraculeuse du christianisme, peuvent faire face à ces objections de détail; ils peuvent et ils doivent savoir attendre et ignorer : les obscurités de la science imposent souvent cette attente au savant, et le chrétien, qui accepte les obscurités bien plus grandes des mystères de la foi, serait mal venu à s'en plaindre outre mesure.

Telle est, selon nous, la vraie manière de réaliser dans l'âme l'harmonie entre la science et la croyance chrétienne.

Mais, tandis que la science, entre les mains des chrétiens, se recueillait, pour ainsi dire, et entrait dans cette voie plus sûre, qu'est-il arrivé à la science enseignée et étudiée par ceux qui ne reconnaissent pas l'autorité de l'Évangile?

Entraînée elle-même par le désir d'une immense synthèse, cédant à ce même besoin d'unité qui avait égaré les apologistes du commencement de ce siècle, elle s'est efforcée, à son tour, d'encadrer tous les faits dans une théorie philosophique. Le déisme ayant paru insuffisant pour cette grande œuvre, c'est la doctrine athée du progrès sans cause et sans but, qui est devenue le cadre dans lequel tous les faits ont dû rentrer. Il a fallu exclure à tout prix une cause transcendante, soumettre la série complète des phénomènes à l'étreinte d'un déterminisme absolu, faire sortir le progrès de la fatalité, chasser de vive force tout miracle de l'histoire.

En entrant dans cette voie, la science incrédule a commis précisément la faute qu'elle reprochait aux apologistes de la foi du commencement de ce siècle. Ceux qui sont inféodés à ce dogme évolutioniste ne s'aperçoivent pas de cette erreur; ils restent convaincus que le surnaturel et la croyance chrétienne doivent être exclus de la science. A leurs yeux, la science et l'athéisme se confondent. Mais les esprits impartiaux finiront et finissent déjà par reconnaître qu'une méthode historique qui pose à l'origine le dogme négatif de l'athéisme est une méthode défectueuse, et que la méthode que suivent les savants chrétiens est, au contraire, irréprochable. Les rôles sont renversés : la logique et la loyauté scientifique sont du côté de ceux qui étudient les faits sans parti pris, en laissant ouverte la question des origines et celle du surnaturel.

Dogmatisant à leur tour dans l'histoire, les évolutionistes sont obligés de rendre compte des faits qui contredisent leurs théories. Et comme les faits qui les gênent sont infiniment plus nombreux et plus graves que ceux qui peuvent embarrasser l'apologétique chrétienne, ce sont eux qui sont obligés, pour franchir certains abîmes, d'avoir recours à ces solutions dont parle M. Taine et dont la fragilité est évidente. Ce ne sont plus des désaccords de

détails, de menus faits historiques ou critiques, ce sont des faits énormes, c'est l'apparition de la matière et du mouvement, celle de la vie, celle de l'homme et de son âme raisonnable, celle du christianisme, de la vie de son fondateur et de ses œuvres qu'il faut expliquer sans Dieu. La théorie évolutioniste éclate de toutes parts lorsqu'on veut lui faire enserrer dans ses cadres étroits ces phénomènes gigantesques.

Aussi, bien que la théorie reste officiellement admise dans les écoles de la science incroyante, elle est, cependant, déjà bien ébranlée; il faut constamment la répéter et l'affirmer, il faut rappeler à ceux qui ont adopté ces doctrines négatives les engagements qu'ils ont pris.

Il se passe, d'ailleurs, dans les régions philosophiques une évolution de la pensée qui prend à revers le dogme négatif de l'athéisme.

Le positivisme soutient que les origines sont inconnues. De là à dire que la création et le développement d'un principe inconscient sont deux hypothèses entre lesquelles on peut choisir, il n'y a qu'un pas; ce pas, il est vrai, n'est pas franchi par les positivistes. Ils s'efforcent, en général, d'associer la prétention à une ignorance absolue des causes avec la négation absolue d'une cause transcendante, négation qui équivaut à l'affirmation d'une cause immanente. C'est un état d'esprit contradictoire; c'est prétendre à la fois ignorer complètement la cause première, et cependant savoir qu'elle est dépourvue de personnalité et de liberté.

C'est néanmoins un affaiblissement de l'idée que la science et la foi s'excluraient nécessairement.

C'est le scepticisme substitué à la pure négation.

Du moment que la science ne dit rien sur les origines, elle n'a pas le droit d'empêcher de parler ceux qui prétendent les connaître par une autre méthode que la sienne. Du moment qu'à cette idée « le surnaturel est impossible », on substitue celle-ci : « le surnaturel n'a pas été constaté », on perd le droit de fermer la bouche à celui qui apporte des preuves incontestables en faveur d'un miracle.

Aussi la situation d'esprit des positivistes est-elle gênée. Ils se sentent mal à l'aise, ils sont portés à abandonner les grandes synthèses pour se tourner vers les monographies, les études de détails, la simple constatation des faits.

Sur ce terrain, chrétiens et incroyants peuvent se rencontrer, sauf les cas rares où le miracle se trouve sur leur chemin.

Ainsi s'affaiblit graduellement, même chez les incroyants, la conviction à l'absolue opposition entre la science et la foi.

La question de l'accord entre la science et le christianisme passe

elle-même graduellement à l'état de question ouverte et d'opinion libre; chacun pense ce qu'il veut sur cette question, et le chrétien qui la résout dans un sens, ne perd pas son droit au titre de savant.

Tel nous semble être dès à présent l'état des esprits dans une grande partie du monde de la science. Aussi, les affirmations énergiques que M. Taine a énoncées dans l'article que nous étudions ont-elles surpris le public. Il a affirmé comme incontestable une opinion déjà un peu surannée et que l'on n'osait plus guère mettre en avant dans les milieux réellement scientifiques.

Mentionnons, enfin, une dernière et plus importante raison d'espérer que le funeste préjugé qui paralyse l'action bienfaisante de l'Eglise catholique finira par disparaître. C'est le développement très grand de la science solide et sérieuse parmi les catholiques, et principalement dans le clergé. C'est une face de la question qui a échappé à la statistique de M. Taine. Outre les maîtres qui ont honoré et honorent l'Église en notre siècle, tels que Cauchy, Ampère, Leverrier, le P. Secchi, M. de Rougé, le cardinal Newman, le commandeur de Rossi, M. Hermitte, l'historien Jansen, Pastor, l'abbé Duchesne, Mgr de Harlez, etc., etc., le nombre des savants éminents qui professent publiquement la foi catholique est considérable. Les deux congrès scientifiques des catholiques, assemblés à Paris en 1888 et 1891, ont réuni un grand nombre d'adhérents connus pour leur science, et provoqué la publication de travaux importants qui ont été appréciés très favorablement par un critique compétent étranger à notre foi [1]. L'œuvre de ces congrès n'est cependant qu'à son début : elle est encore mal comprise par les catholiques. Bon nombre d'entre eux, dont la science est notoire craignent encore de compromettre leur autorité scientifique, en se joignant à une œuvre qui débute; d'autres sont retenus par la crainte de voir renaître, par l'effet de ces assemblées, l'idée d'une science qui serait spécialement catholique, et n'aurait pas cette pleine impartialité que l'on proclame nécessaire de nos jours, et que pratiquent cependant fort mal les écrivains antichrétiens. Ce mouvement va grandissant, et l'union réelle de la science et de la foi dans les mêmes intelligences tend à se manifester d'une manière de plus en plus évidente. Il deviendra de jour en jour plus difficile d'avoir recours, pour expliquer ce phénomène, à l'idée de la cloison étanche ou à celle d'une politique habile cherchant à concilier des notions contradictoires. Quand ce développement de la science chez les catholiques sera devenu plus considérable, l'idée que la science et la foi

[1] M. Salomon Reinach, dans la *Revue critique.*

sont inconciliables tombera d'elle-même ou, du moins, ne subsistera que chez ceux pour lesquels l'inimitié contre la foi chrétienne est une passion et un véritable fanatisme : cette idée ne sera bientôt plus qu'un argument déclamatoire à l'usage des orateurs antichrétiens des assemblées politiques ou communales. Comme il n'y a réellement pas de désaccord objectif entre la vraie science et l'enseignement chrétien, comme la méthode suivie par les savants catholiques ne diffère pas de celle que leurs adversaires déclarent la meilleure, comme, enfin, la foi n'entraîne aucune incapacité intellectuelle, il y a lieu d'espérer que cette modification des idées, qui est déjà commencée, s'accélérera dans un avenir qui n'est pas très éloigné.

Le préjugé de l'opposition entre la science et la foi n'est donc pas, comme M. Taine le prétend, un vice irrémédiable et radical condamnant définitivement l'Église à l'impuissance; c'est un résultat accidentel de certaines circonstances historiques qui ont maintenant changé, et dont l'effet diminue et finira par disparaître.

II

Il nous reste à examiner le dernier motif sur lequel s'appuie la condamnation que M. Taine porte contre le catholicisme, en tant que puissance sociale. Ce motif n'est autre que le petit nombre des catholiques pratiquant les sacrements et observant les lois de l'Église, relativement au nombre de ceux qui appartiennent officiellement à l'Église par le baptême. Ce nombre est, selon M. Taine, la mesure de la foi pratique. Constatant qu'il est faible et qu'il va décroissant, l'auteur en conclut que l'Église est une puissance morale en décadence. Pour concilier cette dernière assertion avec ce qu'il a dit plus haut du zèle du clergé et des religieux, il a donné à sa pensée les deux formes suivantes : « La foi augmente dans le groupe restreint, et diminue dans le groupe large. » « Le christianisme en France s'est réchauffé dans le cloître et refroidi dans le monde. »

Il ajoute encore : « Par un recul insensible et lent, la grosse masse rurale, à l'exemple de la grosse masse urbaine, est en train de redevenir païenne. »

Essayons de contrôler ces diverses assertions.

Nous croyons, en premier lieu, qu'il n'y a pas de conséquence importante à tirer de l'enquête statistique que M. Taine a essayé de faire sur le nombre des catholiques qui pratiquent les sacrements.

Rien n'est plus difficile qu'une pareille appréciation. Les chiffres relatifs à la ville de Paris nous semblent très suspects, il n'existe aucun moyen de contrôle exact, et il y a, entre certaines paroisses

des mêmes quartiers, des disproportions inexplicables [1]. En outre, ce qui fait énormément baisser la moyenne, c'est l'absence presque complète de pratique religieuse dans les faubourgs ou dans certaines parties de la banlieue.

Or il importe de remarquer que ces quartiers sont habités par une population nullement parisienne d'origine, en grande partie flottante et presque exclusivement composée de provinciaux et d'étrangers [2]; c'est une population dépaysée, dont toutes les traditions et les coutumes ont été brisées. Cette masse d'hommes et de femmes est soumise à toutes les influences corruptrices d'une capitale. Les hommes sont enrôlés par des comités politiques ou des sociétés secrètes. Le travail du dimanche les éloigne de toute assistance aux offices; les églises de ces quartiers sont si peu nombreuses et si peu vastes que le dixième de la population ouvrière ne pourrait y assister à la messe; enfin, faute de ressources, le clergé est peu nombreux et suffit à grand'peine à l'œuvre des catéchismes et à la partie extérieure du culte.

Ces circonstances sont tellement défavorables, qu'il n'est pas juste de faire entrer l'état religieux de cette partie de la population en ligne de compte. C'est, d'ailleurs, un fait d'expérience que les missions faites dans ces quartiers ont un succès notable et que ces populations subissent l'influence religieuse, quand cette influence peut les atteindre [3].

Voici, maintenant, ce que dit M. Taine pour la province. « En province, dit-il, on peut doubler et même tripler les chiffres obtenus pour Paris. »

Ici, nous croyons pouvoir protester contre la généralité de cette

[1] On peut constater le nombre des fidèles auxquels la communion a été distribuée chaque jour pendant un temps donné, on peut ajouter ces nombres et en faire le total, mais, un grand nombre de fidèles ayant l'habitude de communier très fréquemment, il est impossible de déduire de ce nombre total celui des chrétiens pratiquants. Pour obtenir ce dernier nombre, il faudrait recourir à des procédés de contrôle qui répugnent à nos mœurs. On a reproché à l'Église d'avoir employé autrefois des moyens de contrôle de ce genre; elle avait pour le faire alors de bonnes raisons : elle ne rétablira certainement pas l'usage de la schédule, destinée à constater le nombre des communions pascales, pour faire plaisir à un statisticien étranger à la foi.

[2] Il suffit d'interroger les élèves d'une école quelconque de Paris, pour reconnaître que presque tous appartiennent à des familles originaires de la province; le nombre des exceptions est minime.

[3] Voyez à ce sujet, les deux rapports faits sur l'œuvre des missions dans les paroisses des faubourgs et de la banlieue de Paris, lus à l'assemblée générale des catholiques, le 10 mars et le 28 avril 1891. Les résultats indiqués sont au-dessus de toutes les prévisions.

appréciation. Il y a certains diocèses de France, où le nombre moyen des pratiquants n'est pas supérieur à celui de Paris, ou même serait inférieur; il y en a un grand nombre, où les proportions indiquées par M. Taine seraient de beaucoup dépassées. Nous croyons donc que les résultats numériques donnés par M. Taine sont très contestables. Mais ce qui est encore bien plus sujet à contestation, c'est l'usage qu'il fait de ces chiffres.

Il considère la pratique des sacrements comme l'unique mesure et la mesure exacte de la foi. « Evidemment, dit-il, chez les autres qui ne pratiquent pas, la foi n'est que verbale : s'ils sont encore catholiques, c'est par le dehors, non au dedans. »

Rien n'est plus inexact. Il y a toutes sortes de raisons pour que des hommes, croyants et catholiques de cœur, s'abstiennent de la pratique des sacrements : le respect humain, la négligence, certaines infractions générales et habituelles à la loi morale, etc., etc. Certaines prédications, surtout celles qui ont lieu sous forme de missions, produisent subitement de très grandes augmentations dans le nombre de ceux qui pratiquent; ces prédications, cependant, ne sont, en général, efficaces que sur les croyants.

M. Taine n'est pas plus exact quand il dit que ceux qui pratiquent sont catholiques par le dedans, par opposition aux non pratiquants qui ne le seraient que par le dehors. Si l'absence de la pratique peut exister avec une foi véritable, en revanche, la pratique elle-même peut être l'effet d'une simple coutume, l'effet d'une pression en sens opposé à celui du respect humain.

Il est difficile de juger des convictions des hommes par leurs actes extérieurs. Un signe que l'on serait disposé à croire certain, ce serait la manière dont les hommes usent du droit électoral, puisque leur intérêt est en jeu. Et, cependant, il y a des pays très indifférents au point de vue religieux, où les électeurs votent pour les candidats qui défendent la religion. Il y a des pays religieux, où les hommes pratiquent les sacrements et votent pour des candidats hostiles au christianisme. Un prélat, qui faisait, à la place d'un des évêques de France, une tournée de confirmation dans un diocèse religieux, où sont élus constamment des députés radicaux, interrogea, un jour, les habitants d'une paroisse au sujet de cette étrange anomalie.

— Pourquoi, leur dit-il, vous qui êtes religieux et pratiquants, votez-vous pour des candidats antireligieux?

— C'est parce qu'on nous a appris, répondirent-ils, que les nobles et les prêtres ont des intérêts contraires aux nôtres.

On voit combien ces inconséquences des hommes, ce désaccord entre leur pensée et leurs actes, rendent suspecte toute l'appréciation

statistique. Je doute qu'il soit possible d'arriver par cette méthode à des résultats certains. En tous cas, ceux que présente l'article que nous étudions nous semblent pécher par défaut, et diminuer au delà de la vraie mesure l'influence réelle du catholicisme dans notre patrie.

Nous n'en dirons pas autant d'une autre formule par laquelle M. Taine exprime sa pensée. « La foi a augmenté dans le groupe restreint, et diminué dans le groupe large. » Fondée sur un jugement de bon sens, sur une vue synthétique des faits, cette formule nous paraît exacte, pourvu qu'elle soit bien interprétée et qu'on donne à ces mots, « groupe restreint », leur sens véritable.

Remarquons, d'abord, que cette formule n'est nullement identique à celle qui termine le travail entier de M. Taine. « Le christianisme s'est réchauffé dans le cloître et refroidi dans le monde. »

Le « cloître » et le « groupe restreint » sont deux idées très différentes. Le cloître, ce sont les religieuses cloîtrées et les moines voués à la vie contemplative. Le groupe restreint comprend, de l'aveu même de M. Taine, l'épiscopat, le clergé séculier et toutes les congrégations religieuses vouées à l'enseignement et à la charité. Il comprend, en outre, une notable portion des laïques qui font officiellement partie de l'Église.

Nous avouons que nous n'avons pas lu sans surprise cette dernière phrase de M. Taine : « Le christianisme s'est réchauffé dans le cloître et refroidi dans le monde. Et cependant c'est dans le monde que sa chaleur est le plus nécessaire. »

Pourquoi s'est-il servi de ce terme de cloître? Ce terme n'exprime pas, il trahit, au contraire, la pensée que l'auteur a énoncée plus haut, et à l'appui de laquelle il a apporté des faits nombreux.

Si sa loyauté n'était pas au-dessus de tout soupçon, nous pourrions l'accuser d'avoir placé volontairement, à la fin de son article, une phrase tout à fait inexacte et d'avoir ainsi voulu induire en erreur les lecteurs peu attentifs qui ne regardent que les conclusions sans s'arrêter aux preuves à l'appui. Mais la sincérité de l'auteur et sa bienveillance en faveur des œuvres catholiques sont trop évidentes pour que nous puissions soupçonner chez lui une intention pareille. C'est l'amour de l'antithèse, c'est le désir de donner à sa pensée une forme frappante qui lui aura fait employer le terme de cloître.

Seulement, la conséquence de cette substitution est assez grave.

Avec le terme de cloître, qui indique une portion de la société isolée du reste par des murailles, de ce que le christianisme se serait réchauffé dans le cloître seulement, on conclut que son influence est près de disparaître au dehors. Avec ce terme plus

exact, « groupe restreint », la conclusion serait toute différente. Ce groupe restreint, en effet, s'il ne se confond pas avec le monde, est cependant mêlé avec le monde; il est dans le monde, il agit sur le monde, il y accomplit des œuvres de zèle, de propagande, de charité et d'enseignement. Si donc sa chaleur est nécessaire dans le monde, cette chaleur n'en est pas absente : le monde en sent les effets.

Ainsi, par ce seul changement de terme, M. Taine a donné à son étude une conclusion absolument décourageante et pessimiste. Il laisse cette conclusion à la fin de son article comme la flèche du Parthe. Il est probable qu'un certain nombre de lecteurs n'auront retenu de l'article que cette seule phrase : « Le christianisme s'est réchauffé dans le cloître et refroidi dans le monde » ; et en auront conclu que le christianisme sera désormais dans la société une superfétation mystique, un objet de luxe pour certaines âmes qui poursuivent un idéal supra-terrestre, et non une force utile pour le bien général.

Or cette conséquence est diamétralement opposée à tout ce que M. Taine a dit, dans ses articles, sur la puissance bienfaisante du christianisme, sur le dévouement des ordres religieux et le secours qu'ils apportent à la société, en soulageant et en réparant les misères physiques et morales. Si donc, par cette dernière phrase de son article, M. Taine a conclu contre nous, c'est parce qu'il a conclu contre lui-même.

Revenons donc à la vraie expression de sa pensée et, à l'opposition inexacte entre le cloître et le monde, substituons l'opposition entre ce que M. Taine appelle le groupe restreint et le groupe large. Voici la formule par laquelle il exprime cette opposition :

« La foi augmente ou tend à augmenter dans le groupe restreint, et diminue ou tend à diminuer dans le groupe large. » Ainsi énoncée, cette formule nous paraît exacte et nous croyons pouvoir l'adopter. Seulement, nous demandons à lui donner une interprétation précise, en définissant d'abord ce groupe restreint, en indiquant les éléments dont il se compose, et en montrant ensuite quel genre d'influence il peut exercer sur la société entière.

III

Le groupe restreint des catholiques, dont la foi et la ferveur vont augmentant, comprend, selon M. Taine, l'épiscopat, le clergé séculier et régulier avec ses recrues prochaines et sa clientèle étroite.

Voici ce que M. Taine en dit :

« Jamais il n'a été si exemplaire et plus fervent; en particulier, l'institution monastique n'a jamais plus spontanément et plus utilement fleuri. »

Mais que signifient ces mots : « clientèle étroite du clergé »? Quelle est la portion des laïques catholiques qui mérite d'être comprise sous la dénomination de groupe restreint et fervent?

Il semblerait que ce ne fût qu'une très petite fraction, une portion insignifiante de ceux qui font officiellement partie de l'Église. Si M. Taine a eu cette pensée, il s'est gravement trompé et sa statistique est en défaut. Le nombre des laïques, hommes et femmes, chez lesquelles la foi est vivante et se traduit par des œuvres, est beaucoup plus considérable qu'il ne le dit. Une très notable partie des classes aisées est animée de ces sentiments. Cela est évident d'ailleurs, car il serait impossible au clergé séculier et régulier, recruté, en général, dans des familles pauvres, de soutenir les œuvres catholiques, s'il n'était aidé par d'abondantes aumônes qui n'ont d'autre source que la foi. Pour se rendre compte de ce qui constitue le groupe restreint des catholiques fervents, il faudrait joindre à la statistique du clergé et des religieux une statistique des œuvres catholiques soutenues et dirigées par des laïques. Il faudrait compter le nombre des membres et apprécier l'action de la Société de Saint-Vincent de Paul[1], de l'œuvre de la Propagation de la Foi, des œuvres ouvrières de patronage et d'assistance dirigées par des laïques[2].

Ce développement des communautés religieuses, que M. Taine a si justement admiré, n'est pas un phénomène isolé. C'est le sommet, c'est le couronnement d'un développement beaucoup plus vaste de la foi et de la charité. C'est dans un milieu plein de foi et de ferveur que les ordres religieux puisent leurs sujets et leurs ressources; ces plantes célestes ne pourraient pousser sur un sol qui ne serait pas arrosé par l'abondance de la grâce et fécondé par la prière et les sacrements.

M. Taine a négligé de nous signaler une preuve manifeste et palpable de cette foi pratique, la gigantesque construction de l'église du Sacré-Cœur, pour laquelle l'argent n'a jamais manqué sans qu'il ait fallu faire d'appel exceptionnel à la charité. Il n'a pas calculé l'immense budget des écoles libres, qui se sont élevées dans toute la France soit avec l'argent des catholiques aisés, soit même par des souscriptions populaires. La foi qui se traduit par des sacrifices permanents peut être considérée comme sincère.

Ce ne sont pas, d'ailleurs, les seules manifestations de l'existence

[1] Le bulletin de la Société de Saint-Vincent de Paul contient les noms des villes qui possèdent des conférences : ce nombre va croissant chaque année. Le nombre des membres est plus difficile à estimer : on doit observer qu'ils appartiennent à toutes les conditions sociales.

[2] Consulter, sur ce point, le *Manuel des Œuvres*; Poussielgue, éditeur 15, rue Cassette.

de cette multitude nombreuse de croyants fervents parmi les laïques. L'assistance qui, chaque année, suit la retraite de Notre-Dame et participe à la communion générale est un fait très significatif. Rien de pareil n'existait au commencement de ce siècle; rien de pareil, au point de vue de la liberté et de la spontanéité, n'a existé dans l'ancienne France. Nous voyons, de nos jours, une jeunesse chrétienne qui fait profession de rester chaste et de mettre sa chasteté sous la protection de la charité. Lors même que cette règle morale ne serait pas toujours fidèlement observée, le seul fait qu'elle soit professée est, sur ce qui existait dans les classes aristocratiques dans les siècles précédents, un immense progrès. Si nous comparons l'Assemblée nationale de 1871, qui contenait lors de son début plus de 600 membres sur 750 ouvertement attachés à la religion, et parmi eux tant d'hommes éminents, aux Chambres précédentes, à celles même de la Restauration, nous devons reconnaître, dans une partie du moins des classes supérieures, une grande augmentation de foi et de régularité dans l'accomplissement des devoirs que la loi impose; ce progrès s'est d'ailleurs réalisé d'une manière libre et spontanée sans aucun motif d'intérêt.

Nous devons donc, pour être exact, donner à ce terme, de groupe restreint une extension beaucoup plus grande que celle que M. Taine lui donne.

Nous devons y comprendre, en ce qui concerne les classes aisées, une très notable portion de ceux qui sont baptisés dans l'Église catholique [1]. Dans ces classes, il s'est produit une sorte de triage entre la foi de pure coutume traditionnelle et la foi vivante et personnelle. La première tend à disparaître, la seconde à augmenter. Il fut un temps où il était de règle que toutes les femmes pratiquassent la religion et que les hommes s'abstinssent de la pratique. Aujourd'hui, la logique prend le dessus sur la coutume; beaucoup d'hommes et de jeunes gens participent publiquement aux sacrements de l'Eglise, leur conviction se traduit en actes. En revanche, il commence à y avoir des femmes qui, ne croyant pas, s'abstiennent de pratiquer.

Dans les classes populaires, la séparation entre le groupe restreint et le groupe large est moins avancée; mais elle commence à se produire. Les œuvres ouvrières répandues par toute la France

[1] D'après les résultats statistiques que M. Taine a recueillis, la paroisse de Saint-Augustin compterait 6500 pratiquants sur 29 000 habitants. En défalquant du chiffre total les enfants qui n'ont pas atteint l'âge de la première communion et les habitants non catholiques, on voit que la moyenne serait relativement élevée, mais il ne faut pas oublier que les chiffres sont tout à fait douteux : celui-ci, en particulier, nous semble exagéré.

forment un noyau peu nombreux encore, mais solide, d'ouvriers chrétiens; le reste de la classe ouvrière a passé, en revanche, de l'indifférence à l'hostilité. Dans les campagnes, cette formation d'un groupe restreint fervent est moins avancée encore. Elle est, d'ailleurs, plus difficile, car, dans de petites localités, les fervents sont si peu nombreux qu'ils ont peine à faire face à l'hostilité; ils échappent, d'ailleurs, par leur petit nombre même, à la statistique.

Néanmoins le phénomène de séparation tend à se produire. En effet, de grands efforts sont faits par les ennemis de l'Église pour détruire la foi dans les populations restées chrétiennes, et, d'un autre côté, l'attention des évêques et du clergé est fixée sur ces mêmes populations dont la perte pour la religion serait irréparable, puisque c'est parmi elles que se recrutent en grande partie les vocations sacerdotales et religieuses. Sous l'influence de ces forces contraires, une séparation tend forcément à se faire entre un groupe fidèle et une masse qui était retenue par la coutume et par certains cadres extérieurs, et qui subit maintenant l'action destructive de la presse et de l'enseignement antichrétien. Ainsi nous pouvons admettre la formule de M. Taine, mais en l'interprétant dans un sens large. Nous devrons dire que le groupe restreint, dont la force augmente, ne comprend pas seulement le clergé et sa clientèle étroite, mais une partie notable, et nous pouvons ajouter une partie croissante de la nation, car ce groupe est en voie de formation. Nous ne contesterons pas non plus ce que dit M. Taine, au sujet de la « grosse masse rurale qui s'écarte de la foi », mais nous apporterons à cette assertion la même réserve; nous dirons qu'il subsiste un noyau ferme et fervent.

IV

Cela posé, nous avons à nous demander si cette concentration de la foi dans un groupe plus restreint est réellement un signe de décadence pour le catholicisme et s'il y a lieu de prédire, en conséquence, une grande diminution de son influence sociale. Il nous semble que cela peut être contesté. Quand la pratique religieuse est générale dans un pays, quand la totalité ou la très grande majorité des populations suit les prescriptions de l'Église, il se produit, en général, l'un des deux faits suivants :

Ou bien la foi est très vive et très puissante dans les masses; alors c'est la morale qui fléchit plus ou moins, ce sont les conditions de la pratique religieuse qui sont abaissées, ce sont les passions qui font irruption au sein de la société religieuse, ce sont les mœurs qui, chez bien des habitants, deviennent païennes et produisent,

avec la foi et la pratique universelle des sacrements, un contraste douloureux et quelquefois même révoltant ;

Ou bien la foi elle-même est ébranlée, alors la pratique universelle devient, chez un grand nombre de chrétiens, une simple coutume, un usage, une routine, ou même un acte extérieur d'hypocrisie.

Ces inconvénients diminuent et même disparaissent quand, les devoirs religieux n'étant plus universellement accomplis, les causes extérieures d'impulsion cessent d'exister, ou quand elles sont remplacées par des causes agissant en sens contraire. La portion plus restreinte des fidèles, qui reste attachée aux obligations de la foi, étant animée par une conviction personnelle qui agit sur la vie entière, représente une force morale beaucoup plus grande que sa proportion numérique ne l'indiquerait.

Quand la religion est prise au sérieux, elle impose des sacrifices; quand l'opinion est hostile à la foi, il faut du courage pour la braver. Le nombre des fidèles capables de ces actes énergiques est moins grand que celui des foules qui, enveloppées et emportées par un courant de pratiques religieuses, le suivent sans effort; mais la valeur de la conviction de ce groupe restreint et son influence sur l'ensemble de la société peut être beaucoup plus grande. Un groupe restreint, un noyau fervent, une fois solidement constitué, possède une double force, force de résistance et force de propagande.

Il résiste plus énergiquement aux influences extérieures. Le contact entre les chrétiens pratiquants qui sont en minorité et la masse indifférente ou hostile, la nécessité de subir les objections et les critiques, de vivre en face de l'ennemi, donne à la foi une trempe plus forte. Sans doute, l'influence du milieu ambiant contraire à la foi se fait sentir, mais les âmes sont moins sensibles à cette influence, elles peuvent mieux la braver. Il suffit, pour constater cette force relative d'un groupe restreint, de regarder au dehors de nos frontières et de mesurer l'énergie résistante des minorités catholiques d'Angleterre, d'Allemagne et d'Amérique, vivant au milieu d'immenses populations protestantes ou incrédules.

Les esprits superficiels font souvent un calcul très inexact; ils s'imaginent que la foi ou la pratique religieuse, diminuant dans la masse d'une population par l'influence de certaines causes, devront finir par disparaître par la continuation de l'action des mêmes causes. Ils ne songent pas qu'il arrive un moment où les causes de destruction rencontrent un noyau résistant qu'elles ne peuvent plus entamer. C'est l'erreur qu'ont commise ceux qui ont conseillé la révocation de l'édit de Nantes. Le protestantisme, à

cette époque, semblait se dissoudre, comme de nos jours la foi catholique s'affaiblit dans beaucoup de régions de la France. On a cru que rien n'en subsisterait, et dès que la prohibition du culte réformé est devenue une loi de l'État, une résistance inattendue s'est produite, et on a pu mesurer ce qui restait de force au noyau fervent, quand la masse indifférente s'en était séparée.

Un tel groupe restreint est aussi un puissant instrument de propagande. Autour d'un tel centre, il existe comme une atmosphère d'âmes sur lesquelles l'exemple de la foi des chrétiens zélés exerce son influence; il y a une force d'attraction qui tend à rapprocher de la religion les âmes nobles et élevées. Au lieu d'une foule, retenue par des coutumes et par une sorte de contrainte morale dans une pratique qui lui pèse et sous un joug qu'elle cherche à secouer, il existe, autour du groupe restreint, une multitude d'âmes qui vont se rapprochant, par un mouvement spontané, de la vie chrétienne complète, de sorte que le noyau chrétien se fortifie par des adhésions libres et énergiques, semblable ainsi à la masse et à la chaleur du soleil, qui, selon une hypothèse scientifique, augmentent constamment par la chute d'une matière cosmique attirée par la force de gravitation. Tel a, d'ailleurs, été le phénomène primitif de la propagation du christianisme. C'est le noyau fervent et peu étendu, créé par la prédication des apôtres, qui, semblable au levain de la parabole évangélique, a transformé l'univers par son influence et l'a rendu chrétien.

Enfin, si nous considérons, non plus la conservation et le développement de la religion considérée en elle-même, mais l'action bienfaisante de la religion sur la société, l'existence d'un noyau fervent est encore une très puissante cause d'influence. L'exemple de chrétiens fidèles au milieu d'un monde hostile est une très puissante affirmation des principes évangéliques; et, tout en étant restreint quant au nombre, le groupe fidèle peut suppléer à la quantité par la ferveur de la charité, par un dévouement qui multiplie les forces. C'est là ce que font les ordres religieux qui se dévouent au bien de l'humanité, c'est ce que font aussi, en dehors de l'organisation spéciale des communautés, un nombre très grand de fidèles charitables et dévoués. Jésus-Christ a dit des chrétiens qu'ils sont le sel de la terre, destiné à empêcher la masse de se corrompre. Cette comparaison s'applique très exactement à une minorité fervente.

Est-ce à dire que l'Église doive préférer cet état à celui où elle domine l'ensemble de la société et lui impose une loi religieuse uniforme? Non, l'Église a charge d'âmes; elle est mère, elle est obligée de veiller au salut de tous ses enfants. Elle doit chercher à

étendre son influence sur les multitudes; elle sait le prix des âmes rachetées et ne veut en perdre aucune.

Mais quand une force extérieure la ramène de l'état d'un groupe large, embrassant la presque totalité d'une nation, à celui d'un noyau plus restreint et plus fervent, ce changement ne doit pas être considéré comme une décadence, mais comme une transformation, une purification qui peut la fortifier et la rajeunir. Nous oserions presque comparer un tel changement à la mue d'un oiseau ou d'un insecte; seulement la matière que l'animal rejette en se transformant est une matière inerte et sans valeur, tandis que ce que l'Église doit sacrifier pour passer de l'état de groupe large et tiède à celui de groupe restreint et fervent, ce sont des âmes baptisées ou ayant droit au baptême, c'est-à-dire ce qui est aux yeux de l'Église infiniment précieux. Aussi un tel changement sera-t-il toujours, aux yeux des vrais chrétiens, profondément affligeant. Mais, au point de vue de l'avenir et de l'influence de la religion et de la société, ce changement peut être considéré comme un bien.

Ainsi, nous pouvons accepter la formule définitive de M. Taine, en donnant au terme de groupe restreint une interprétation que, fort probablement, cet auteur ne désavouerait pas. Et, néanmoins, tout en acceptant sa formule, nous pouvons rejeter sa conclusion décourageante et dire que la religion a encore entre ses mains les promesses de l'avenir et les moyens d'accomplir sa grande tâche, celle de servir d'appui à la société et de la soulever vers un idéal supérieur.

V

Nous voudrions nous arrêter ici et, après avoir réfuté les trois objections que M. Taine présente contre la perpétuité de l'action bienfaisante du christianisme et détruit la partie négative de son appréciation, déclarer hardiment et sans hésitation, en nous appuyant sur la première partie du travail de l'auteur des *Origines de la France contemporaine*, que l'étude impartiale des faits doit inspirer aux chrétiens une pleine confiance dans un succès prochain et éclatant de la cause qu'ils défendent.

Mais la loyauté nous oblige à apporter une réserve à cette affirmation.

Il est un ordre de faits dont M. Taine n'a pas parlé ou, du moins, auxquels il n'a fait que des allusions indirectes, qui assombrit l'horizon des espérances chrétiennes, qui, sans ôter à la confiance dans l'avenir ses vrais motifs, rend cette confiance plus difficile à acquérir et à conserver, et qui fait de l'espérance chrétienne une vertu courageuse et méritoire.

Si la religon n'avait à lutter que contre les deux puissances dont parle M. Taine, la science et l'opinion, son triomphe serait, non seulement assuré, mais relativement facile, et il y aurait des raisons sérieuses d'espérer une victoire prochaine. La science n'est réellement pas l'ennemie de la foi; et, par un travail énergique, les catholiques peuvent se faire leur place dans le domaine scientifique et montrer, à l'état réel et vivant, l'harmonie entre les deux forces sociales que M. Taine a déclarées être opposées. L'opinion est, sans doute, contraire à la religion catholique, dans une grande partie de la France; mais l'opinion est une puissance changeante : elle passe quelquefois brusquement, comme le vent, d'une direction à une direction opposée; il y a d'ailleurs des moyens d'agir sur l'opinion et de combattre les préjugés. Mais la religion n'a pas seulement pour adversaires ces deux puissances impersonnelles désignées par des termes abstraits. Elle a un autre ennemi, un ennemi concret et réel, une personne collective mais vivante, une véritable société antichrétienne organisée et acharnée à la destruction de la société chrétienne.

Parler de l'avenir de la religion sans mentionner la guerre qui lui est faite par la secte antichrétienne, c'est laisser de côté un des éléments les plus importants de l'appréciation. C'est se tromper sur les vraies causes de la diminution de l'influence de l'Église. Cette secte antichrétienne prétend parler au nom de la science; nous avons montré que cette prétention est mal fondée.

Elle prétend représenter l'opinion publique; cela n'est pas exact. Les lois persécutrices qu'elle a établies, ne sont pas désirées par la masse des populations, elles lui sont imposées contre son gré.

Mais cette secte est parvenue, par un concours de circonstances bien connues que je n'ai point à raconter ici, à s'emparer, non de la confiance, mais de la volonté des électeurs, dans une grande partie de la France, à s'assurer cette volonté par un embrigadement irrésistible. Je dis de la volonté et non de la confiance, car c'est un des caractères du gouvernement populaire que ceux qui sont choisis par le suffrage ne sont pas choisis pour leur mérite, ni même pour la confiance qu'ils inspirent, et que le souverain populaire méprise ses propres favoris; mais il a beau les mépriser, il leur reste fidèle dans ses votes, il leur est lié par une sorte de charme magique et d'ensorcellement.

La secte antichrétienne est donc en possession du pouvoir, elle dispose du budget de la France; elle tient entre ses mains l'enseignement public, elle peut faire à son gré les lois; elle peut employer toutes les forces de l'Etat à la satisfaction de sa haine et de sa passion. Elle ne trouve devant elle aucun obstacle; elle

a brisé la suprême garantie qu'offrait aux opposants une magistrature indépendante.

Si donc le catholicisme semble reculer en France en ce moment, ce n'est pas ou, du moins, ce n'est pas principalement par les raisons que M. Taine a indiquées. Il ne s'agit pas d'une lente décadence, mais d'une crise violente. Il ne s'agit pas d'une marée de la science et de l'opinion qui envahirait lentement le terrain de la foi. Il s'agit d'une force brutale et hypocrite, faisant appel à toutes les mauvaises passions et à tous les sentiments bas; il s'agit d'une guerre à outrance, faite systématiquement et sans trêve; il s'agit d'un travail direct, conscient et volontaire de déchristianisation de la France, accompli par des sectaires fanatiques qui sont en pleine possession du pouvoir. Ce n'est pas la foi qui dépérit par une dégénérescence spontanée, c'est la foi qui est violemment et perfidement arrachée des âmes et surtout de l'âme des enfants. C'est une œuvre de stérilisation des germes de la foi qui se développe dans l'avenir.

M. Taine n'a pas parlé de cette guerre, et n'a pas montré le vrai ennemi de la foi catholique : cette lacune immense rend très inexacte son appréciation générale. Ce qui, d'ailleurs, aggrave cette situation, c'est que plusieurs circonstances rendent très difficile la défense de l'Eglise contre ses adversaires. Le terrain de la lutte, au point de vue politique, est vague et plein d'équivoques; les divers systèmes proposés pour reconquérir le pouvoir ont leurs difficultés spéciales, et la division produit l'impuissance.

En ce qui concerne la défense purement religieuse, la manière d'accomplir cette œuvre n'est pas non plus bien définie. Le Concordat est un appui qu'on n'a pas le droit d'abandonner : il est en même temps une entrave. Il force l'Eglise à conserver des cadres qui, dans certains pays, sont disproportionnés avec les besoins réels des âmes croyantes et ne lui permet pas de concentrer ses forces là où leur emploi serait plus efficace.

Enfin, le grand danger de cette crise, c'est qu'elle semble devoir, si les ennemis de l'Eglise étaient libres d'accomplir leur dessein, tarir, dans les classes populaires, la source des vocations ecclésiastiques et religieuses. Cette situation est donc gravement périlleuse pour l'Eglise de France. Elle l'est aussi d'une manière moins directe, mais cependant, par une voie de conséquence, pour l'Eglise universelle, car si le catholicisme périssait en France, il perdrait, dans le reste du monde, une immense partie de sa force. Enfin le progrès social, la conservation même de l'idéal supérieur de la société chrétienne, sont mis également en péril : M. Taine nous l'a, dans la première partie de son travail, pleinement dé-

montré : lorsque l'influence du christianisme s'affaiblit, la société recule vers les bas-fonds.

Oui, le danger est réel, sachons l'avouer sans réticence, sachons regarder virilement en face cette situation. Mais en reconnaissant le péril, ne le croyons pas plus grand qu'il n'est réellement et ne fermons pas les yeux sur les causes qui en limitent l'étendue. Ce qui rend la lutte difficile, c'est que nous sommes dans la situation intermédiaire entre le groupe restreint et le groupe large. L'Eglise conserve la charge et la responsabilité qu'elle avait lorsque la foi régnait partout, tandis que le nombre de ses fidèles a diminué. Les écoles chrétiennes ne sont pas destinées seulement aux enfants des familles chrétiennes, elles cherchent à sauver des multitudes d'enfants de familles incrédules ou presque païennes. Une grande partie des forces et du zèle du clergé se consume dans cette fraction solitaire qu'a décrite M. Taine. Donc, en supposant que, sous l'effet de la prolongation de la persécution, l'influence de l'Eglise soit restreinte quant à son étendue, elle ne sera pas pour cela détruite. Le nombre des vocations sera moins grand peut-être, mais le nombre des postes à remplir aura diminué également, et le zèle et l'ardeur des prêtres devront suppléer à la multitude. Une défaite complète n'est pas à craindre, même humainement parlant. L'entreprise de déraciner la religion entièrement du sol de la France est chimérique; chimérique aussi serait l'espoir de détruire complètement les communautés religieuses. L'expérience du passé montre combien elles sont vivaces et avec quelle rapidité elles repoussent quand on a cru les anéantir. Le danger est donc plus restreint qu'il ne le paraît; il existe, cependant, et la prolongation de l'état de choses actuel serait déplorable pour l'Eglise. Mais nous avons le devoir de ne pas nous décourager et le droit d'appuyer notre espérance sur des motifs surnaturels. Nous comprenons que ceux qui ne croient pas à une Providence gouvernant les choses humaines espèrent, sinon arriver à la destruction complète du christianisme, du moins à le réduire à une très grande faiblesse. Mais nous qui croyons que l'Eglise a été fondée pour l'éternité, nous qui savons que nous sommes les héritiers des promesses divines, nous sommes certains que jamais le mal ne dépassera une certaine mesure, que Dieu ne laissera pas son œuvre périr et ses ennemis triompher, que le bien finira par avoir le dernier mot. Il dépend de nous, par notre courage, par l'exercice vaillant de notre libre arbitre, de hâter la victoire et de la rendre plus complète; le salut de la société pas plus que le salut individuel ne s'accomplit sans le concours de la liberté. Mais, d'autre part, ni l'époque ni l'étendue de la délivrance et de la victoire ne dépendent entière-

ment de nous. Il y a aussi la part de la Providence qui choisit ses jours et ses heures et que nous ne pouvons forcer à réaliser nos désirs, quelque légitimes qu'ils soient. Peut-être serons-nous étonnés nous-mêmes de la rapidité de cette délivrance. Peut-être devrons-nous dire avec une joyeuse surprise, comme autrefois le peuple d'Israël engagé dans une lutte semblable pour la même cause : « Comment a été brisée la verge de l'exacteur? Comment a cessé le tribut que le vainqueur nous avait imposé[1]? »

Peut-être, au contraire, devrons-nous attendre longtemps et saluer de loin ce bien que nous espérons; peut-être ne seront-ce pas nos yeux qui le verront, et nos efforts et nos sacrifices ne porteront-ils leurs fruits que dans l'avenir, au profit d'une génération plus heureuse. En tout cas, et cela doit nous suffire, nous savons que nos efforts ne sont pas perdus. Ils ne le sont pas pour nous-mêmes, puisqu'ils forment notre mérite et notre couronne. Ils ne le seront pas pour la cause que nous défendons puisque cette cause est éternelle.

VI

Qu'il nous soit permis, à la fin de ce travail, de rapprocher de la magistrale étude de M. Taine que nous venons d'apprécier, un travail sur le même sujet, qui a pour auteur un catholique plein de talent et de zèle, connaissant très bien l'état des esprits de la jeunesse contemporaine.

Le livre publié par M. de Brémond d'Ars et intitulé[2] : *La Vertu sociale du christianisme*, présente, avec les articles de M. Taine que nous étudions, d'étonnantes ressemblances. Les questions y sont posées de même et vues pour ainsi dire sous le même biais. Il n'y a, cependant, pas eu imitation, car le livre est de beaucoup antérieur au travail de M. Taine et a été très probablement ignoré de lui. Le point de départ de M. de Brémond d'Ars, c'est l'idée du progrès social. Il considère ce progrès comme nécessaire et, à l'appui de son opinion personnelle, invoque celle des évolutionnistes. C'est une méthode un peu hasardeuse, mais elle convient à la jeunesse.

Cherchant ensuite les conditions du progrès social, il reconnaît que le christianisme en est l'instrument unique et impossible à remplacer, parce que, seul, il possède une efficacité suffisante pour développer la charité et le dévouement et les faire prédominer sur l'égoïsme. C'est exactement la pensée de M. Taine. Le christia-

[1] Isaïe, XIV, 4.
[2] *La Vertu sociale du christianisme*, par M. de Brémond d'Ars. (Perrin.)

nisme est donc nécessaire au progrès, et le progrès étant nécessaire lui-même, le christianisme ne peut périr.

Mais, ajoute M. Brémond d'Ars, comment le christianisme peut-il subsister s'il est, comme on le dit, contraire à la science? C'est encore l'objection que M. Taine a posée; seulement, tandis que l'auteur des *Origines de la France contemporaine* admet la réalité de la contradiction entre le christianisme et les résultats scientifiques, M. de Brémond d'Ars combat cette idée, en exposant, sous une forme élégante et moderne, les arguments apologétiques dont j'ai donné le résumé.

Dès lors, ils arrivent à des conclusions opposées.

Selon M. de Brémond d'Ars, le christianisme, étant en harmonie avec la science, peut remplir sa mission bienfaisante, et le progrès social est assuré.

Selon M. Taine, le christianisme, étant contraire à la science, est frappé à mort. Mais comme cette condamnation n'empêche pas qu'il ne soit nécessaire au progrès social, c'est ce progrès lui-même qui devient impossible, et il n'y a plus moyen de « nous retenir sur notre pente natale, ni d'enrayer le glissement insensible par lequel incessamment, par son poids originel, notre race rétrograde vers les bas-fonds! »

Si je rapproche ainsi l'œuvre de ce croyant qui entre dans la lice de celle de l'historien et du critique dont l'influence est depuis longtemps si puissante sur notre génération, ce n'est pas pour les mettre en comparaison au point de vue du talent ou de l'autorité scientifique, c'est parce qu'il me semble voir dans ce rapprochement un signe de la situation des esprits. A la fin du dernier siècle, la société se divisait en deux partis : l'un, croyant ardemment au progrès, enivré d'espérances glorieuses et persuadé que le progrès s'accomplirait sans l'Evangile et même contre l'Evangile, qu'il se ferait par une science hostile à la foi; l'autre, attaché à la foi chrétienne et catholique, mais unissant à cette conviction un culte xagéré du passé, disposé à douter du progrès, à croire que le bien ne se trouvait que dans les siècles écoulés, et à préférer la tradition à la raison. Combien est différente la situation à la fin de notre siècle!

Que sont devenues ces glorieuses aspirations et ces ambitieuses espérances dans le camp opposé à l'Evangile? Les idées de réforme ont triomphé; leurs partisans ont la puissance, la force sociale, ils disposent des richesses de l'Etat; mais combien leur idéal est abaissé, combien semble rétréci l'horizon de ce progrès social, ne tendant qu'à des jouissances matérielles qui, nonobstant tous les efforts, sont toujours inégalement partagées et présentent le con-

traste d'une richesse très grande et concentrée dans un petit nombre de mains, et d'une profonde misère régnant sur de grandes multitudes.

Devant ce spectacle, que fait la jeunesse non chrétienne? Ou elle tombe dans le découragement et se contente d'une vie basse et terrestre, ou elle abandonne ses maîtres pour chercher des voies nouvelles; à défaut du surnaturel chrétien, elle cherche, soit dans le passé, soit dans le présent, quelque porte pour sortir du matérialisme.

Eh bien! que dit à cette jeunesse le maître qui a jadis conduit ses contemporains à l'assaut du spiritualisme, qui a cru pouvoir renverser tout ce qui existait en fait de traditions philosophiques et religieuses, qui a nié Dieu, l'âme, la liberté et la vertu; quel avertissement leur donne-t-il?

D'une part, il leur déclare que le christianisme est nécessaire à la civilisation, qu'il est impossible de le détruire sans rétrogader vers les bas-fonds. Donc il déclare vaines les tentatives de remplacer le christianisme par une autre doctrine quelconque, soit ancienne, comme le bouddhisme, soit nouvelle, comme le spiritisme ou l'occultisme.

D'autre part, il leur dit que le christianisme est définitivement condamné par la science. Il prononce ainsi un arrêt contre le progrès social lui-même. Il avait déjà déclaré vaines les espérances ambitieuses du dernier siècle. Il prononce la même sentence sur celles de notre temps. Comment le progrès serait-il possible, si la société est un royaume divisé contre lui-même et soumis à l'action de deux forces contradictoires, tirant en sens opposé : l'une, la science, « maîtresse enseignante des vérités positives »; l'autre, la religion, « maîtresse dirigeante de la morale efficace ».

Faut-il accepter cet arrêt?

Faut-il que la jeunesse, qui vit d'espérances, soit ainsi condamnée au découragement?

Non, il y a une jeunesse qui a le droit et le devoir de protester. C'est la jeunesse chrétienne, à laquelle s'adresse et au nom de laquelle parle l'écrivain que nous avons cité.

La jeunesse chrétienne peut et doit croire au progrès, parce qu'elle possède dans sa foi le principe d'une tendance continuelle des individus et de la société entière vers la perfection du type évangélique. Elle n'a point, comme la génération imprudente qui montrait une joie exubérante à la veille des grandes catastrophes, des espérances illusoires et sans fondement; sa confiance n'est pas appuyée sur des rêves de poètes, ni sur des argumentations de logiciens. Elle s'appuie sur l'Evangile, qui a renouvelé le monde et

que rien ne peut détruire. Elle reconnaît pour maître le Christ ressuscité, qui ne peut mourir de nouveau. Elle a pour principe interne d'action l'Eucharistie, dont un homme étranger à la foi est obligé de reconnaître la vertu merveilleuse pour inspirer le dévouement et le sacrifice. Elle ne risque pas de perdre ses forces en agissant au hasard; elle forme une armée qui obéit à des chefs vénérés, et dont le chef suprême est l'héritier des promesses divines.

Les cadres de cette armée sont vastes et solides ; elle comprend, nous dit M. Taine, 180 000 chefs spirituels respectés et obéis. Point de trahison à craindre, point de division, point d'hérésie, point de jansénisme ouvrant la porte à l'ennemi.

Point de contrainte; tous ceux qui se rattachent à l'Église, tous ceux qui entrent dans les couvents, le font spontanément, par leur *libre arbitre*. Le mot est de M. Taine; nous le citons exprès, parce qu'il nous semble un aveu. La spontanéité du dévouement catholique a arraché à ce déterministe un terme qui, dans sa bouche, est une hérésie contre sa propre doctrine.

Voilà la situation réelle, de l'aveu même des adversaires. Ne vaut-il pas mieux être une minorité, dans ces conditions, qu'une majorité retenue par la coutume et la routine, divisée, indifférente, prête à se révolter?

Il est vrai que nous avons contre nous les puissances du jour, les pouvoirs publics, l'administration, les richesses de l'État et, en grande partie, la presse et l'opinion. Mais ce sont des forces terrestres qui peuvent s'écrouler et qui changent souvent de mains; c'est à elles que s'applique le vieil adage de la sagesse antique :

Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque
Quæ nunc sunt in honore.

La jeunesse catholique peut donc jeter sur l'avenir des regards confiants. L'avenir sera ce qu'elle le fera par des efforts libres et courageux. Elle a entre les mains des forces puissantes. A elle à s'en servir, à elle à faire valoir, par le bon usage de son libre arbitre, par le courage, le dévouement, le zèle et le sacrifice, les talents qui lui ont été confiés. Le champ indéfini des travaux scientifiques lui est ouvert; elle peut, dans cet ordre de mérite, parvenir au premier rang. Le champ des œuvres sociales lui appartient, puisqu'elle seule possède la force qui produit le dévouement et la charité; à elle aussi de s'en emparer, en attendant que d'autres terrains s'ouvrent à son activité.

Il faut seulement qu'elle ait confiance en Dieu et en elle-même, et qu'elle ne se laisse pas gagner par la contagion du découra-

gement. Il faut qu'elle montre qu'elle possède un principe de progrès et d'espérance que les autres n'ont pas.

Il est vrai que depuis près d'un demi-siècle les efforts courageux des catholiques de France ont été paralysés par des obstacles sans cesse renaissants, et que la Providence s'est montrée rigoureuse à l'égard de l'Église de France, comme à l'égard de la France elle-même.

Mais pourquoi penser que cette conduite mystérieuse de Dieu à notre égard durera toujours? Pourquoi ne se lèverait-il pas un vent plus favorable? Chaque jour, après le saint sacrifice, tous les prêtres du monde entier, unis aux fidèles qui leur répondent, demandent à l'auteur de tout bien de faire cesser l'épreuve si rude que subit l'Église et que subit en même temps notre patrie. Cette prière universelle, ordonnée par le Souverain Pontife Léon XIII, dès son avènement, ne finira-t-elle pas par être exaucée? Et ne pouvons-nous pas, nous qui avons porté le poids de l'épreuve, espérer que ceux qui nous suivent seront plus heureux que nous, qu'ils moissonneront dans la joie ce que nous avons semé dans les larmes?

Ne pouvons-nous pas surtout, en jetant les yeux sur ces enfants qui grandissent autour de nous, sur ces enfants aimés du Seigneur, objet de tant de sollicitudes, dont l'âme est arrachée aux puissances mauvaises par tant de sacrifices, les uns préservés par les écoles chrétiennes de l'influence du mal, les autres sauvés comme au travers du feu par le zèle de leurs parents chrétiens et des ministres de l'Église, appliquer à cette jeune génération ces vers d'un poète[1] profane, il est vrai, mais à qui le patriotisme a fait trouver un jour des accents vraiment chrétiens :

Si le Dieu qui nous aime
A voulu nous punir,
Pour vous sa main resème
Les champs de l'avenir.

Abbé DE BROGLIE.

[1] Ces vers sont de Béranger. La secte antichrétienne les exclurait certainement de tout recueil destiné à l'enseignement populaire. Il nous semble que cela nous autorise à nous en emparer pour les appliquer aux épreuves présentes de l'Église de France et à la confiance dans la Providence.

LA GUERRE CIVILE DU CHILI

PRÉSIDENTIELS ET CONGRESSISTES

Depuis trente ans, le Chili jouissait d'une telle réputation de stabilité, que l'on représentait volontiers cette république comme le plus sage des États hispano-américains. On lui opposait la république Argentine, qui donne tant de preuves de turbulence, le Pérou si misérable depuis la guerre du Pacifique, l'Uruguay toujours bouillonnant, le Brésil qui vient de s'offrir un second coup d'État, avec dissolution du Congrès et coups de fusil dans les rues, l'Amérique centrale enfin, qui compte bien près de trois cent soixante-cinq révolutions par an.

Le vieux levain révolutionnaire qui fait fermenter périodiquement les peuples sud-américains contre les institutions établies ne semblait exercer au Chili qu'une action très relative. Au moins en apparence, la tranquillité régnait sur cette longue bande de terre resserrée entre les Andes et la mer, quand, tout à coup (1er janvier 1891), le Congrès chilien (Chambre des députés et Sénat réunis), déposa le premier magistrat de la république, M. Balmacéda, nommé pour cinq ans, le 18 septembre 1886, et dont les pouvoirs n'expiraient par conséquent que huit mois plus tard.

En disant tout à coup, nous nous plaçons au point de vue européen. Plusieurs signes précurseurs, auxquels l'œil exercé des politiciens du nouveau monde ne se trompe point, avaient, paraît-il, déjà montré l'imminence d'une crise gouvernementale. Ainsi le Congrès faisait entendre de sourds grondements; il essayait de paralyser les efforts du pouvoir exécutif, en refusant de voter le budget; parfois même la populace troublait l'ordre de la rue, et la cavalerie dispersait à grand'peine les manifestants.

M. Balmacéda riposta par la dissolution des Chambres. Ce procédé extra-légal n'allait-il pas porter au comble l'exaspération des nombreux adversaires de la politique présidentielle? Devant cette

mesure arbitraire, un grand nombre de parlementaires se rendirent, en effet, sur les bâtiments de la flotte, comme autrefois Achille s'était retiré sous sa tente. Et de fait, la flotte devint le centre de l'opposition, des *oppositores*, comme on les nomma.

Balmacéda, le *leader* de la guerre civile, n'était pas un nouveau venu dans la politique. Outre qu'il détenait depuis près de cinq ans la première magistrature, il avait géré, sous la présidence de M. Santa-Maria, les ministères de l'intérieur et des affaires étrangères.

Contrairement à l'opinion de certains journalistes, ce politicien n'a jamais appartenu à l'armée. On peut néanmoins continuer à le désigner sous le titre de général; car, au Chili, comme au Pérou et dans la république Argentine, chacun s'intitule docteur ou général sans qu'il soit nécessaire pour cela d'avoir jamais tenu un sabre ni une seringue de Pravaz.

En politique, Balmacéda appartenait à la minorité; il rêvait naturellement le triomphe de son parti, et cette idée généreuse, si peu réalisable qu'elle fût, au moins pour le moment, paraît de nature à faire admettre en sa faveur, devant le tribunal de l'histoire, des circonstances atténuantes.

Pour bien comprendre le rôle de cet homme, il convient de jeter un rapide coup d'œil sur l'état de son pays. Le Chili n'a jamais été une république que de nom. Depuis soixante ans, une oligarchie composée des représentants du haut commerce et des grandes familles territoriales préside à ses destinées. Ce parti, qui s'intitule conservateur, entend surtout conserver l'influence et le pouvoir. En fait, il n'a jamais cessé de monopoliser l'un et l'autre sans conteste.

Les officiers de marine qui, presque tous, appartiennent à cette classe, se sont soulevés contre Balmacéda, et la flotte a constitué la force principale des *oppositores*. Au reste, tout ce que l'on est convenu d'appeler la société marchait sous la bannière des mécontents.

Moins estimée que la marine, issue d'une couche sociale inférieure, l'armée se déclara en partie pour la fraction de l'ancien gouvernement qui siégeait à Santiago. On rabattit des *cholos* qu'on intitula soldats; puis on improvisa les officiers, dont la plupart, anciens garçons dans de mauvais hôtels, devinrent les consommateurs attitrés des cafés à la mode. Ces braves, titulaires de soldes fantastiques, avaient tout intérêt à prolonger cette situation inespérée. Telle était la portion de l'armée protectrice de cette minorité sans influence, le *Parti libéral*, qui, malgré sa faiblesse, n'avait pas craint d'élever contre les conservateurs une

sourde opposition. Manuel Balmacéda prit la tête de cette poignée d'hommes résolus qui jouait des coudes pour faire valoir ses droits. Entouré de ministres très jeunes et jouissant d'une grande réputation d'intelligence, il donna au pays une impulsion vigoureuse, autant par l'ordre qu'il mit dans l'administration que par la construction de ponts, de routes et de chemins de fer. Pourtant on lui reprochait de lourdes fautes, par exemple l'introduction dans le cabinet d'un grand nombre de ses créatures. On critiqua même si vivement cet acte qu'il dut remplacer, à bref délai, ceux de ses collaborateurs qui avaient cessé de plaire.

Le président s'inclina et parut s'exécuter de bonne grâce ; mais, deux mois plus tard, il mit les nouveaux ministres en mesure de se retirer et se hâta d'accepter leur démission collective.

Le nouveau cabinet s'empressa de dissoudre le Congrès rébarbatif qui voulait empêcher le ministère de danser en rond.

Les budgets de la guerre et de la marine, que l'on discutait à ce moment, restèrent un pied en l'air. Qu'à cela ne tienne, se dit Balmacéda, et, par un simple décret, il s'autorisa lui-même à disposer des deniers publics. Ce fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase : on déposa Balmacéda.

Alors, cet homme brisa tous les freins et s'érigea en dictateur. Un décret du 7 janvier abolit les lois susceptibles d'entraver l'exercice de son pouvoir. Un autre décret (27 février) licencia les tribunaux. Puis il séquestra les biens de la plupart des membres du Congrès; il ferma les imprimeries qui le gênaient et créa une sorte de terreur. Les prisons regorgeaient de prisonniers, et l'on racontait des scènes renouvelées de l'Inquisition.

On incarcérait les prêtres qui donnaient asile aux congressistes et ceux qui refusaient de prêcher en faveur du dictateur : exemples, les curés de Linarès et de Casa-Blanca. On pilla l'habitation de M. Castellon, ancien ministre, et l'on brûla sa récolte. Par simple méchanceté, l'on tua les vaches anglaises de doña Juana Ross de Edwards, la « mère des pauvres de Valparaiso ».

Le 7 janvier, la flotte donna ouvertement le signal de l'insurrection et commença le blocus du littoral.

Bien que Balmacéda refusât de souscrire aux prétentions des parlementaires, le Congrès se considéra comme le seul et légitime pouvoir du Chili. Sans délai, il organisa un gouvernement provisoire composé des présidents des deux Chambres et du commandant en chef de l'escadre, M. Montt.

La *junte* ainsi constituée s'établit à Iquique, dans la province de Tarapaca, pendant qu'une autre fraction du parti congressiste occupait fortement l'île de Santa-Maria, à l'entrée de la baie

d'Arauco, station maritime de premier ordre, à proximité des mines de charbon de Coronel et de Lota. C'était emprisonner au centre du pays le gouvernement de Balmacéda et les quelques troupes que celui-ci s'efforçait de réunir et de conserver à prix d'argent.

Prendre possession de la province de Tarapaca, c'était frapper le Chili en plein cœur : Qui dit Tarapaca, dit nitrate de soude, et qui dit nitrate de soude, dit droits de douane représentant les quatre cinquièmes des revenus de la république.

Voilà pourquoi l'escadre insurgée s'empara d'Iquique dès le premier jour. Voilà pourquoi l'armée et la flottille présidentielles ont tenté maintes fois de récupérer cette place, avec une obstination qui cachait autre chose que l'espoir de prendre une simple revanche.

Ainsi, les congressistes tiraient de l'argent des douanes du Nord, tandis que les mines du Sud approvisionnaient leur flotte de charbon. Le choix de ces deux établissements, que l'on n'a peut-être pas suffisamment remarqué, était un coup de maître.

Négociant par essence, le Chilien n'éprouve à l'égard du militaire qu'une tendresse modérée; par contre, il s'agenouille volontiers, comme ses cousins des États-Unis du Nord, devant le dieu-dollar et il fréquente avec assiduité les temples de cette divinité trébuchante. Aussi, le peuple chilien éprouva-t-il un désenchantement profond, quand, il y a dix ans, la guerre contre le Pérou l'obligea à lever 40 000 hommes. Qu'allaient devenir les cacaos, les mokas et les pétroles pendant que, patrons et commis, démocratiquement mélangés, périraient de soif dans le désert d'Atacama? Il est vrai qu'il s'agissait de conquérir au Chili des territoires où l'on puise le nitrate de soude à pleines mains. Cette pensée fortifiante donna du courage aux moins guerriers. Le cœur du marchand battit. Convenez que le monopole du Tarapaca valait bien un petit effort?

Le traité d'Ancon, signé en 1883, mit fin à cette guerre néfaste pour le Pérou et réduisit ce pays à la portion congrue, en l'obligeant à céder au Chili l'Atacama et le Tarapaca, convoités depuis longtemps par les politiciens de Santiago.

Toutefois, cette cession ne revêtait aucun caractère définitif, au moins sur le papier : dix ans plus tard, le peuple assemblé dans ses comices devait être admis à faire connaître s'il désire conserver l'incorporation actuelle ou s'il préfère retourner au Pérou. L'échéance tombe en 1892; mais cette affaire a tout l'air de ressembler à l'évacuation de l'Égypte par les homards anglais, d'autant plus que le territoire susvisé, renfermant au moins cent nitrières en exploitation, représente une des plus belles plumes de l'aile chilienne.

Par son importance même, Iquique devint le point de mire des deux partis. Congressistes et balmacédistes s'en disputèrent la possession pendant une grande partie de la guerre. Au commencement de juin, la flottille présidentielle y débarqua 25 hommes qui détruisirent les archives du gouvernement, la douane, le télégraphe. En outre, ils emportèrent tout l'argent qu'ils purent trouver; ils pillèrent la résidence privée du gouverneur et obligèrent la compagnie du chemin de fer à payer un droit sur une certaine quantité de nitrate que l'on avait embarquée malgré les protestations de cette même compagnie.

En somme, avant de devenir la possession incontestée des congressistes, Iquique fut prise, reprise, bombardée, pillée, incendiée. La viande y coûtait 2 dollars le kilogramme, et les gens sans aveu des environs, qui s'y étaient réfugiés, commettaient des meurtres sans reculer devant l'incendie pour piller à leur aise. Un tel état de choses n'a fait qu'empirer, mais il n'est pas absolument nouveau à Iquique, devenue depuis longtemps le réceptacle de l'écume du monde et le *refugium* des déserteurs de toutes les nations, attirés par l'appât des salaires. Il est vrai que tout est relatif et que les éléments indispensables à l'existence y coûtent fort cher. Iquique ressemble fort à un navire; le sol ne produisant absolument rien, tout y vient du dehors, même l'eau. Et ce liquide y est pourtant bien nécessaire, car la ville s'adosse à un monticule de sable, dont la simple vue procure la sensation d'une soif inextinguible.

Les congressistes, fortement établis à Iquique, recevaient des troupeaux de la république Argentine, des cargaisons de légumes de Buenos-Ayres et de San-Francisco. Ils recevaient aussi des chargements d'armes de guerre.

A ce propos, l'on n'a pas oublié l'histoire du vapeur chilien l'*Itata*, que les congressistes expédièrent à San-Diego (Californie) pour y chercher un chargement d'armes. Prenant au sérieux son rôle de neutre, le gouvernement fédéral s'efforça d'empêcher cette transaction dans ses eaux. Et, comme nul à San-Diego n'ignorait les sombres desseins de l'*Itata*, ce steamer mouillait à peine dans le port, que le *deputy marshal* du district, chargé de le surveiller, se rendit à bord. Ce fonctionnaire vigilant n'avait point remarqué la présence en rade d'un navire de commerce américain, le *Robert-and-Minnie*, qui recélait dans ses flancs la cargaison prohibée que l'*Itata* se proposait d'emporter.

Afin de gagner du temps, le capitaine du steamer chilien expédia à fond de cale le fonctionnaire américain et coucha en joue le pilote qui, d'ailleurs, ne se fit point prier pour conduire le bâtiment dehors. Le *Robert-and-Minnie* appareilla en même temps et le transbor-

dement eut lieu hors des eaux territoriales. Quant au *deputy marshal*, on le renvoya à terre avec le pilote dans une embarcation.

Non seulement les congressistes recevaient des armes et des vivres, mais on leur envoyait aussi par mer du matériel de chemin de fer. Le 15 avril, on débarqua à Antofagasta trois locomotives qui permirent aux troupes de rejoindre dans l'intérieur du désert la division du colonel Camus.

A tous les points de vue, la situation des congressistes était meilleure que celle des balmacédistes, qui manquaient de ressources et dont la domination ne s'étendait guère au delà des environs immédiats de Santiago et de Valparaiso. De plus, l'escadre congressiste ne cessait de harceler l'autre parti et de transporter des troupes, d'un point à un autre, le long de la côte. Ces incursions, rendues si faciles par les moyens dont ils disposaient, leur permirent de fortifier les points faibles et de jeter, à un moment donné, assez de soldats sur telle ou telle plage, pour assurer le succès.

La flotte congressiste s'efforçait également d'anéantir les ressources du président. Ainsi, l'*Esmeralda* détruisit, aux îles Lobos, le matériel d'embarquement, afin d'empêcher l'enlèvement des guanos : Balmacéda n'essayait-il pas de tirer des fonds d'une compagnie étrangère, en présentant comme gage les amas de guano qui couvrent ces îles?

Dès le principe, les opérations militaires se dessinent très nettement. Les congressistes essayent d'affamer Valparaiso, en coupant les ponts au sud de la ville. Balmacéda riposte, en fermant au commerce les ports où se charge le nitrate de soude. Mais, plus tard, il devint à peu près impossible de suivre les évènements et d'établir le compte des succès et des revers des uns et des autres. L'armée balmacédiste garde plutôt la défensive, tandis que l'autre prend vivement l'offensive et pousse avec sa flottille des *raids* inattendus sur le littoral, bombardant une ville, en rançonnant une autre, faisant sauter des ponts et des estacades, afin de retarder les mouvements de l'ennemi, et parfois de les paralyser tout à fait.

En tout cas, chaque parti ne cessait de s'attribuer des victoires imaginaires, et l'Europe recevait du théâtre de la guerre les dépêches les plus contradictoires, dans ce style redondant, cher aux Hispano-Américains.

D'après les télégrammes, chaque parti débordait de confiance et d'entrain. Les congressistes appelaient Balmacéda l'ex-président et Balmacéda traitait les congressistes de rebelles. Pendant que la province de Tarapaca fournissait aux congressistes d'abondantes

ressources, Balmacéda, aux abois, émettait du papier que l'on refusait invariablement dans toutes les provinces qui reconnaissaient l'autorité de la junte, c'est-à-dire à peu près partout.

Néanmoins, le peuple de Santiago chantait dans les rues :

Heróicos vencedores
De Iquique i Pozo-Almonte,
Legion que de la Patria
Guardais el alto honor,
Soldados i marinos,
Egrejios ciudadanos,
Un hurrah! agradecido
Os manda el corazon! [1]

Le gouvernement jurait ses grands dieux que les troupes congressistes fuyaient en déroute et qu'il ne restait plus aux partisans de Montt ni argent ni soldats.

Les *oppositores* disaient : « Balmacéda le traître n'a plus que quelques jours à vivre. »

Quoi qu'il en soit, en voyant le désarroi se prolonger, on se demanda si une puissance étrangère ne soutenait pas l'insurrection ; et l'on soupçonna les commerçants anglais de prêter aux congressistes leur appui matériel et moral.

La presse accusa notamment le colonel anglais North, surnommé le « roi du nitrate », d'avoir envoyé des sommes considérables à la junte. Le colonel contesta le fait, au moins sous cette forme, et déclara n'avoir aidé que d'une manière indirecte les adversaires de l'ex-président, en embarquant d'importantes cargaisons de nitrate de soude, dont il acquittait les droits à Iquique, entre les mains de douaniers congressistes. Au surplus, il ne cachait pas la joie que lui causait le triomphe de ce parti et l'abaissement des partisans de Balmacéda Il ajoutait que beaucoup de négociants anglais partageaient se sentiments et ses espérances.

Toujours est-il que, dans le parti balmacédiste, les défections ne se comptaient plus. Elles prirent même parfois les proportions d'une émigration véritable. Le major Valdiviesos, qui commandait un des forts de Valparaiso, passa aux congressistes, avec tous ses canonniers, après avoir encloué ses canons. Pareille à une tache d'huile, l'insurrection gagnait du terrain, lentement, mais sûrement.

Grâce au désordre qui régnait partout, congressistes et balmacé-

[1] Vainqueurs héroïques d'Iquique et de Pozo-Almonte, légion qui gardez l'honneur suprême de la patrie, soldats et marins, citoyens éminents, notre cœur reconnaissant vous adresse un hurrah!

distes eurent des démêlés avec les puissances étrangères. Un jour, les congressistes capturent aux îles Lobos un navire allemand chargé de guano. Une autre fois, un grand steamer allemand, qui avait chargé du nitrate à Iquique, relâcha, par malheur, à Coronel (au sud de Valparaiso) pour prendre du charbon. Aussitôt, intervention des balmacédistes : on s'empare du bâtiment, on met le capitaine en prison, et l'on ordonne le déchargement immédiat du navire, sous prétexte que, ayant pris son chargement dans un port au pouvoir des rebelles, il n'avait payé aucun droit au gouvernement, c'est-à-dire aux balmacédistes. Et, comme le second du navire refusait de prêter son concours à cette opération, l'autorité se mit en devoir de lui donner les étrivières. D'où, protestation énergique des consuls d'Angleterre et d'Allemagne : les balmacédistes, voyant que l'affaire tournait mal, changèrent soudain de tactique. On relâcha le capitaine, qui se rendit à Santiago, auprès du ministre d'Allemagne : le gouvernement s'empressa de faire réintégrer à bord les 200 tonnes déjà débarquées.

Là ne se bornèrent pas les relations des Chiliens avec les étrangers. Dès le commencement de la lutte, ceux-ci tentèrent de s'interposer, et notamment les ministres de France, des États-Unis et du Brésil. On put croire un instant que les efforts combinés de ces trois puissances allaient amener sinon la paix, du moins la conclusion d'une trêve. Il n'en fut rien, malheureusement; et, dès le 6 mai, un incident mit fin aux négociations.

Les diplomates qui allaient conférer avec le ministre de l'intérieur, M. Godoy, trouvèrent le palais du gouvernement cerné par des cavaliers qui ne faisaient qu'à grand'peine circuler la foule. Ils pénétrèrent cependant. M. Godoy, pâle et tremblant de colère, raconta en substance aux délégués : « Au moment où les ministres sortaient de la Chambre des députés, deux cavaliers vêtus de *ponchos*, de vastes *sombreros* enfoncés sur les yeux, ont jeté rapidement des bombes sur notre passage; ils se sont ensuite enfui au grand galop de leurs chevaux. A la suite de cet attentat, ajoute M. Godoy, le président a déclaré repousser tout nouvel essai de conciliation. »

En outre, Balmacéda, sans égard pour les sauf-conduits revêtus de sa griffe, ordonna l'arrestation des chefs congressistes. Les médiateurs leur donnèrent asile; et, malgré les excuses que le le président leur adressa (excuses que le ministre de France refusa), l'impression fâcheuse produite par cet odieux procédé ne s'effaça point. On attribua même à l'ex-président la fabrication des bombes et la machination du complot.

D'ailleurs, dès le premier jour, cette médiation s'était heurtée à

des difficultés invraisemblables : Balmacéda ne consentait à faire connaître ses propositions qu'après avoir discuté celles de la junte. Enfermés dans ce cercle vicieux, les médiateurs n'auraient rien pu décider, même, si l'incident relaté plus haut n'avait brusquement interrompu les négociations.

Les congressistes cherchèrent, dès le principe, à se faire reconnaître comme belligérants. Au mois de juin, les sénateurs Montt et Barrios accompagnés par M. Santacruz, de la marine chilienne, se rendaient à Washington, à l'effet de conférer avec le secrétaire des affaires étrangères.

Puis ils essayèrent d'attirer dans leur orbite les Boliviens, leurs voisins immédiats. Ayant eu vent de ces menées, M. Balmacéda fit faire à la Bolivie des contre-propositions, lui promettant, dans le cas où elle refuserait de reconnaître les congressistes, les revenus de la douane d'Arica, ainsi que toutes les propriétés des congressistes aux environs de cette ville. Mais le président bolivien déclina cette offre en faisant remarquer que M. Balmacéda (que l'on pouvait à la rigueur considérer comme dépouillé de la première magistrature) n'avait aucunement le droit de confisquer les biens privés de ses concitoyens et que, s'il fallait combattre pour aller les chercher, ils n'avaient besoin de l'assentiment de personne. Malgré leur peu de réussite en Amérique, les congressistes tâtèrent aussi l'opinion du vieux monde : lord Salisbury leur répondit tout net qu'il ne saurait leur reconnaître la qualité de belligérants.

Et du reste, pendant la durée des hostilités, la vieille Angleterre exhala sa bile dans les colonnes du *Times*. Les peines disciplinaires infligées aux chauffeurs anglais du *Pinto* donnaient des nausées à l'antique journal de la Cité, et cette vaste feuille s'empressait d'insérer, avec un malin plaisir, les lettres de protestation. C'est que le jeune parti balmacédiste ne représentait à ses yeux que le désordre et l'anarchie. Ses amitiés, ses vœux (lisez ses relations commerciales), restaient du côté congressiste. Aussi, tous les faits et gestes de Balmacéda, ses tentatives désespérées, ses espoirs problématiques, les demi-succès que parfois il remportait sur ses adversaires, elle critiquait tout, avec l'amertume d'une duègne dont les anciens maîtres ont négligé d'assurer la vieillesse, avec la hargnesse d'une hyène à qui l'on arrache un morceau de viande et qui montre des canines fort capables de vous étrangler, pour peu que vous insistiez.

On put croire un instant que cette guerre civile ne connaîtrait point les horreurs des luttes ordinaires ; que les deux partis se feraient une guerre presque courtoise et que, dans ces combats fratricides, le vainqueur épargnerait le vaincu. On en concluait

qu'il n'y aurait aucun enseignement à tirer de ces rencontres.

Mais la suite des évènements détrompa bien vite les tacticiens qui pensaient de la sorte. Toute la barbarie, toute la sauvagerie des Turcs du moyen âge se donna libre carrière. Aux batailles de Zapiga, de San-Francisco, de Huaraz, de Pozo-Almonte, on signala des pertes énormes des deux côtés. A Pozo-Almonte, le colonel Robles, avec 1200 hommes, attaque 2500 congressistes. L'avantage se dessinait en faveur de Robles, quand l'ennemi arbora le pavillon parlementaire. Les balmacédistes avancent alors avec confiance; mais, à bout portant, les congressistes tirèrent des feux de salve, tuant ou blessant les deux tiers de l'effectif du parti adverse. Robles lui-même, grièvement atteint, fut transporté à l'ambulance.

Les vainqueurs cherchèrent partout l'infortuné colonel, procédant par l'intimidation et par la menace. Un infirmier le dénonça. Ces forcenés lui tirèrent dix-sept balles et se conduisirent comme des chacals devant son cadavre encore palpitant. Dans un accès de délire furieux, ils le lardèrent à coups de baïonnettes. Ivres et voyant rouge, les bandits congressistes massacrèrent tous les officiers blessés qui appartenaient aux troupes de Balmacéda, transformant ainsi l'hôpital en abattoir. A l'extérieur, on fusillait tous ceux qui cherchaient à défendre leurs biens; une centaine de femmes n'échappèrent au carnage qu'en se cachant dans la gare de Pozo-Almonte. Las de hurler sans être obéis, les officiers durent, pour rétablir l'ordre, se livrer à des exécutions en masse et fusiller leurs propres soldats. Le calme ne s'établit d'ailleurs définitivement qu'à l'arrivée du général Lopez qui marchait à grandes journées, à la tête de forces considérables. En parlant de ces évènements, un chef congressiste écrivait : « Il n'y a pas, dans l'histoire d'Amérique, une guerre plus sanglante, plus cruelle, plus opiniâtre, que cette campagne de Tarapaca. La semaine dernière, nous avons eu trois combats en cinq jours. »

Ainsi, des deux côtés, on poursuivait la guerre avec acharnement. Combats sans pitié, destruction et pillage de villes, incendies inutiles allumés par la haine, massacres de prisonniers, longues et pénibles marches à travers les précipices des Cordillères et les cols obstrués par d'épaisses couches de neige; voilà le bilan de ces sinistres journées. Pendant les mois de juin et de juillet (au plus fort de l'hiver austral), le colonel Stéphan, à la tête des débris de ses troupes en déroute, essaya de rejoindre le gros des troupes présidentielles, en faisant un long circuit sur le territoire neutre de la république Argentine. Après des efforts inouïs, le colonel et dix-sept officiers atteignirent à pied (leurs chevaux étaient morts en route), et seulement vers la fin de juillet, un lieu nommé Las

Cuevas, situé à l'altitude de 4000 mètres. Ces malheureux n'avaient échappé qu'à grand'peine aux tempêtes de neige; mais leur peau se détachait par lambeaux et des fissures profondes leur labouraient le corps. C'est en vain que les habitants de Mendoza tentèrent de leur faire parvenir des vivres. Les montagnards eux-mêmes refusaient de s'engager dans les défilés des Andes, arguant que la neige bloquait tous les passages et que, tenter de les franchir, c'était s'exposer à une mort certaine.

La marine ne restait point inactive.

L'escadrille présidentielle et la flotte congressiste faisaient des incursions rapides sur le littoral, bombardant les ports, débarquant des troupes, essayant, en un mot, de causer à l'autre parti le plus de préjudice possible.

Mais l'évènement maritime le plus considérable de cette campagne, le *clou*, pour employer l'argot fin de siècle, c'est le combat naval de Caldera (23 avril). Mouillé dans la baie de Caldera, le cuirassé *Blanco-Encalada*, du parti congressiste, ne songeait point à une agression possible de la flottille de Balmacéda. Cette quiétude candide facilita le rôle du *Condell* et du *Lynch*, qui se faufilèrent dans la baie à la pointe du jour. Il s'agissait de renouveler le combat de Goliath contre David. Car les lutteurs ne possédaient pas, à beaucoup près, la même taille ni la même puissance. Le *Lynch*, sorti des chantiers anglais, petit bâtiment sans protection, n'a que 750 tonneaux; son armement comprend 9 canons-revolvers ou mitrailleuses et 5 tubes lances-torpilles.

Le *Blanco-Encalada* avait un déplacement de 3500 tonnes; sa cuirasse mesurait 228 millimètres d'épaisseur à la flottaison; son armement comprenait : 6 pièces de 20 centimètres, 2 de 15 centimètres et 2 mitrailleuses.

Au moment d'attaquer, le lieutenant de vaisseau Pedro Salva, second du *Lynch*, réunit l'équipage sur le pont : « Marins du *Lynch*, leur dit-il, nous allons tous risquer notre vie; que ceux qui ne se sentent pas le courage d'aller jusqu'au bout fassent connaître leur sentiment; je suis prêt à les expédier à terre. »

Sans sourciller ni répondre, chaque homme courut à son poste de combat et se mit en devoir de disposer les tubes pour le lancement et les mitrailleuses pour le tir. Les petits navires s'approchèrent peu à peu, et quand ils furent à moins de 150 mètres du *Blanco-Encalada*, celui-ci ouvrit le feu.

Le *Condell* tira aussitôt deux torpilles, qui passèrent à 20 mètres derrière le cuirassé.

Le *Lynch* s'approcha jusqu'à 50 mètres du *Blanco;* alors, le commandant Fuentes cria à Salva :

— Visez bien et tâchez de le frapper au milieu; c'est là que se trouve sa soute aux poudres; vous êtes sûr de le couler.

Quelques secondes après, les deux tubes de tribord déchargeaient leurs torpilles, sans résultat; deux nouvelles torpilles ne produisirent pas un meilleur effet.

A ce moment un obus, éclatant avec fracas sur le pont du *Lynch*, tua six hommes.

— Envoyez une autre torpille, ordonna le commandant Fuentes; à notre tour, maintenant.

— Parfaitement, répondit Salva; mais approchons-nous à 20 mètres du *Blanco*.

La manœuvre exécutée, Salva pressa le bouton et déchargea la cinquième torpille... Après une explosion terrible, une immense gerbe d'eau retomba avec fracas sur les débris du *Blanco*. Ce cuirassé commença à sombrer, pendant que les forts de Caldera ouvraient un feu nourri sur les trois navires.

Les deux croiseurs-torpilleurs avaient reçu de fortes avaries, pendant l'action. Le portrait du capitaine Pratt, accroché dans la chambre du commandant du *Lynch*, était percé par un obus.

Aussitôt que l'on connut à Santiago l'issue du combat, le président Balmacéda adressa au commandant Fuentes un télégramme de félicitations : « Commandant, officiers et équipage de l'*almirante Lynch*, recevez les congratulations cordiales que vous méritez si bien, pour le courage dont vous avez fait preuve et le brillant résultat de l'expédition. — BALMACÉDA. »

Le président, enthousiasmé, envoya en même temps une prime de 500 000 francs à partager entre les officiers et équipages du *Lynch* et du *Condell*.

Chacun, en effet, avait accompli son devoir avec héroïsme. Pendant la mêlée, un projectile frappe un aspirant; quatre hommes se précipitent pour le soutenir : « Couchez-vous à plat pont, leur crie-t-il, ou vous allez être mis en pièces. »

Le lieutenant de vaisseau Checon, mortellement blessé, lança la deuxième torpille du *Condell* au cri de : « Vive le Chili ! »

Tout l'équipage du *Blanco* sombra avec le bâtiment, sauf quelques hommes échappés à la mort d'une façon qui tient du prodige. Au moment de l'explosion, un torpilleur, Français d'origine, procédait à l'allumage des lampes électriques dans le compartiment des dynamos. Quand la torpille éclata sur le flanc du navire, l'eau jaillit à l'intérieur et précipita cet homme du haut de l'échelle. Un mécanicien, nommé Smith, fut lancé par la colonne d'eau dans une manche à vent. Un chauffeur emprisonné dans un compartiment étanche coula avec le navire; au bout de quatre heures,

la cloison céda et le chauffeur remonta à la surface. Après quelques jours de repos, cet homme fut embarqué à bord du *Huascar*, et il reprit à bord de ce croiseur sa vie errante et pleine de dangers. Un autre nommé Luco ne savait pas nager; il s'accrocha à la queue d'un bœuf et parvint ainsi à gagner la terre.

L'un des très rares survivants de ce désastre se trouvait au-dessous de l'explosion : « Il m'a semblé qu'un obus éclatait sur ma tête », disait-il ensuite.

Le 28 avril, cinq jours après le combat naval de Caldera, les congressistes essayèrent de venger leur échec. Un vieux bâtiment à roues, le *Magellanes*, entré la nuit dans la baie de Valparaiso, où se trouvaient les balmacédistes *Aldea*, *Lynch* et *Condell*, envoie d'abord une bordée à l'*Aldea* et met hors de combat la moitié de son équipage. Puis, se retournant contre le *Lynch*, il abat sa cheminée et coule une embarcation porte-torpilles que ce croiseur-torpilleur venait de mettre à la mer. Cependant, le *Condell* arrivant sur le théâtre de la lutte, l'assaillant se trouva pris entre deux feux. Mais il ne perdit point contenance pour cela, bien que l'artillerie combinée des deux gouvernementaux lui eût mis en quelques minutes quarante hommes hors de combat. Entouré d'un nuage de fumée, le *Magellanes* fait machine en arrière, laissant aux prises le *Lynch* et le *Condell*, qui continuaient à tirer leurs canons-revolvers, sans s'apercevoir l'un l'autre. Bientôt le *Magellanes* reprit l'offensive; et passant à l'arrière du *Lynch*, il lui envoya une bordée qui démonta presque tous les armements de ses pièces. Enfin, l'antique *Magellanes*, salué par tous les forts de Valparaiso réunis, prit le large et se dirigea sur Caldera. Le combat n'avait pas duré plus d'une heure. Un projectile avait troué la coque du *Condell*; on dut échouer au plus tôt ce croiseur, pour l'empêcher de sombrer.

Au début des hostilités, le parti gouvernemental, dépourvu de marine, fit venir d'Angleterre, où leur construction venait d'être achevée, les deux croiseurs-torpilleurs *Lynch* et *Condell*, qui jouèrent pendant la guerre civile le rôle important que l'on sait. Chaque jour le télégraphe annonçait *orbi* des prouesses, réelles ou imaginaires, accomplies par ces deux petits navires. Et pourtant, cette escadrille lilliputienne ne pouvait songer, même avec l'aide du transport l'*Imperial*, à réduire les congressistes. On se souvint alors que, deux années auparavant, le gouvernement dont M. Balmacéda était le chef avait commandé trois grands navires à la Compagnie française des Forges et chantiers de la Méditerranée. La Société, après avoir exécuté religieusement les clauses de son marché, se demandait anxieusement entre quelles mains il convenait d'en

opérer la livraison. Lequel, en effet, du parti balmacédiste ou du parti congressiste, pouvait raisonnablement dire : « L'État, c'est moi! » Et ce qui augmentait la perplexité de la compagnie, c'est que si vraiment les congressistes avaient moins de pouvoir légalement parlant, ils possédaient beaucoup plus d'espèces sonnantes que leurs ennemis.

Deux représentants de la junte congressiste arrivés en France au mois de juin, réclamèrent la livraison des trois navires, et comme on écoutait d'une oreille distraite les raisons qu'ils invoquaient, ils demandèrent la mise sous séquestre des bâtiments en question jusqu'au jugement du litige.

Conformément à cette prétention, le tribunal ordonna le séquestre entre les mains de la compagnie française, moyennant le versement par les congressistes de deux millions à titre de garantie.

Mais la Société des forges et chantiers (la confiance ne se commande pas), estimant ce cautionnement comme insuffisant, frappa d'appel l'ordonnance précitée. A la suite d'un nouvel examen, les juges constatèrent que le seul gouvernement reconnu en France à ce moment était celui de M. Balmacéda; dès lors, les agents congressistes avaient-ils qualité pour agir? En conséquence, la justice leva le séquestre.

A partir de ce moment l'*Errazuriz* et le *Pinto* (c'étaient les noms des deux croiseurs) firent, à la recherche de leurs équipages, une véritable odyssée. Nous connaissions déjà l'aventure d'un bâtiment cerné par les glaces et pris à l'abordage par des hussards. Mais des hussards composant le noyau de l'équipage d'un navire, voilà qui était inédit. Eh bien, les Chiliens, poussés à bout par les circonstances, ont mis en pratique cette idée géniale. Ils ont envoyé en France, pour amariner les croiseurs neufs, des pelotons de cavaliers, vraisemblablement destinés à assurer la police intérieure et à traiter à grands coups de sabre les récalcitrants de l'équipage à venir.

Le 24 juillet, le croiseur *Presidente-Pinto* sortait des ateliers des forges et chantiers de la Méditerranée, quand il s'échoua sur la rade de Toulon. Deux remorqueurs de la direction du port, expédiés en toute hâte sur les lieux, furent impuissants à tirer le *Pinto* de ce mauvais pas. On dut donc, le lendemain, débarquer le charbon, les vivres, les chaînes et les ancres, afin de l'alléger le plus possible. Enfin, un remorqueur danois, le *Svitzer*, spécialement aménagé pour le sauvetage des navires, le déséchoua. Mais l'opération dura quatre ou cinq jours, et de nombreux engagés, mécontents de leur sort, mirent à profit ce répit inespéré pour prendre la clef des champs. Comme nous l'avons dit, le noyau de

l'équipage comprenait des cavaliers chiliens commandés par un officier qui, lui-même, avait sous ses ordres un capitaine de route de nationalité anglaise.

Parti enfin de Toulon, le *Pinto* arriva à Gênes le 5 août. Là, les autorités prirent des mesures sévères, en vue d'empêcher l'embarquement clandestin du personnel, des armes et des munitions,

Vingt jours plus tard, on signala ce navire à Plymouth. Les Anglais l'autorisèrent à compléter son charbon, mais ils lui refusèrent des marins et des chauffeurs.

Au troisième bond, le *Pinto* vint mouiller à Kiel. Le gouvernement allemand adopta aussi des mesures restrictives, afin de conserver une neutralité complète. Il interdit, par exemple, au vapeur anglais *Drudge*, de débarquer des marchandises destinées à ce croiseur (matériel d'artillerie venant de l'usine Armstrong).

Remarquez que le *Pinto* reste sous la surveillance constante de la police du port; la nuit, un bateau à vapeur croise à l'entour; le jour, une péniche de la police est à l'ancre près de lui. Le gouvernement allemand, tout en donnant au commandant Amenagual, du *Pinto*, toutes sortes de provisions et en lui expédiant de l'eau douce de l'arsenal, montre une grande fermeté, malgré les protestations de l'agent balmacédiste Salinas, qui fait observer que ce croiseur a déjà pris à Toulon la moitié de son artillerie, et les doléances de M. Rioseco, agent du parti congressiste, venu tout exprès à Kiel pour surveiller les mouvements du *Pinto*.

Le 1er septembre, ce bâtiment se dérobe aux observations et mouille à Copenhague le 8; puis, à Hambourg, le 13. Là, le commandant implore le secours de la police allemande, afin de réprimer une révolte qui vient d'éclater à bord. La police déclare qu'elle ne peut opérer sans ordre, et pourtant, le lendemain, comme par hasard, deux cuirassés allemands arrivèrent de Wilhelmshaven : la mutinerie se calma par enchantement et chaque lion chilien s'affubla d'une toison de laine.

Après la chute de Balmacéda, le *Pinto* appareilla pour le Havre, afin de compléter son équipage et son armement. Mais, contre toute attente, peu de jours après le navire rentrait à Hambourg. L'équipage s'était encore insurgé, et le commandant implorait de nouveau l'aide de la police. Espérons que depuis lors cet infortuné croiseur a pu gagner le Havre sans encombre.

Passons maintenant à l'*Errazuriz*. Ce navire, parti de Toulon au mois de mars 1891, pour aller prendre son artillerie au Havre, resta dans ce dernier port pendant l'instruction et le jugement qui devait rendre aux deux bâtiments chiliens toute liberté d'action.

A la suite de la levée du séquestre prononcée par la cour de

Paris, l'*Errazuriz* appareilla (18 juillet) et vint mouiller à Falmouth. Le noyau de son équipage, comme celui du *Pinto*, était composé de soldats chiliens, et il comptait trouver en Angleterre les chauffeurs, sans lesquels toute traversée devenait impossible. On remarquera que l'*Errazuriz*, comme le *Pinto*, avait une mâture militaire, sans aucune voile. Par suite, sa puissance résidait uniquement dans son hélice; et si ces bâtiments pouvaient à la rigueur se passer de gabiers, il leur fallait à tout prix des mécaniciens pour la manœuvre des machines, et des chauffeurs pour l'entretien des feux.

A peine eût-on signalé la présence de l'*Errazuriz* dans les eaux anglaises, que les délégués congressistes en Angleterre essayèrent, en s'adressant au *Foreign-Office*, d'entraver l'armement de ce croiseur. Et de fait, non seulement l'*Errazuriz* ne réussit pas à embaucher des chauffeurs, mais deux officiers mécaniciens débarquèrent sous un prétexte quelconque et ne revinrent plus.

Le croiseur chilien quitta précipitamment Falmouth dans la nuit du 28 juillet, se dirigeant sur Lisbonne. Mais, dès son arrivée, les autorités du port le surveillèrent étroitement, afin de prévenir tout embarquement de Portugais. Et pourtant, la durée des engagements n'était plus indéterminée; l'équipage européen débarquait maintenant à Valparaiso; là, des Chiliens devaient remplacer les étrangers. Néanmoins, les journaux du pays mirent en garde leurs compatriotes contre les offres alléchantes des Hispano-Américains. Chaque jour, des articles violents s'étalaient dans leurs colonnes, sous le titre : « Marins, prenez garde à vous ! »

D'autre part, les Espagnols s'apprêtaient, comme leurs voisins, à garder la plus stricte neutralité. En outre les consuls jouèrent, dans cette affaire, un rôle important. Le consul anglais se rendit à bord et obtint que l'on fît défiler devant lui un certain nombre d'hommes; toutefois, on lui refusa l'autorisation de descendre dans le faux-pont. Le consul d'Espagne agit de même et obtint le débarquement de quatre hommes.

Le commandant chilien essaya aussi, mais sans succès, d'engager des Allemands et des Norwégiens embarqués sur d'autres navires à Lisbonne. En somme, l'*Errazuriz* abandonna les eaux portugaises avec un équipage incomplet.

Mais il ne se résigna point à quitter le Tage sans manifester sa mauvaise humeur et il commit à l'égard de la police du pays un acte de violence que, partout ailleurs, on lui eût fait cruellement expier.

Un jour, l'embarcation d'un vapeur anglais essayait de lui amener quelques hommes, quand un bateau de la police intervint

et l'empêcha d'accoster le croiseur. Alors les Chiliens amenèrent le pavillon portugais qui flottait à l'arrière de la chaloupe en question et le remplacèrent par le drapeau de leur pays. Le commandant de l'*Errazuriz* ordonna, en outre, au navire surveillant de se tenir à bonne distance en ajoutant : « J'ai chargé mes canons; prenez garde à vous! »

Les journaux de Lisbonne accompagnaient le récit de cet incident de commentaires désagréables sur l'armement puissant de l'*Errazuriz* comparé à celui des navires portugais présents sur les lieux.

Le 8 août, on signala la présence de l'*Errazuriz* aux îles Saint-Vincent; et enfin à Rio-Janeiro le 4 septembre. Là, il se livra aux agents congressistes en même temps que d'autres navires qui soutenaient la cause de Balmacéda.

Les Chiliens éprouvèrent donc en Europe beaucoup de déboires. Mais, ne l'oublions pas, ils agissaient parfois d'une façon plus que leste envers ceux qui leur prêtaient assistance. Nous ne donnerons pour exemple de leurs procédés fantaisistes que les faits cités par M. Robert Armitt, ancien officier de la marine royale anglaise, qui avait accepté la lourde tâche de pourvoir à l'engagement des équipages. M. Armitt exhala son mécontentement dans les colonnes du *Times*, et il engagea vivement ses compatriotes à se prémunir contre les offres éventuelles des Chiliens.

« Je suis resté au service du Chili pendant trois mois, disait-il, en rapport constant avec l'amiral Latorre, commandant des forces navales chiliennes stationnées dans les mers d'Europe. D'après les instructions écrites de l'amiral, j'ai engagé des matelots chauffeurs destinés au service de l'*Errazuriz* et du *Pinto*, cherchant à m'acquitter de cette mission de mon mieux. Mais quand ces hommes arrivèrent à bord, on les renvoya parce qu'ils demandaient simplement que le mois de solde, exigible d'après les termes de leur marché, fût envoyé à leurs familles. Quant à moi, continue M. Armitt, non seulement on négligea de me rembourser mes frais, mais on eut l'outrecuidance de me déclarer que la seule faveur d'avoir été admis à entrer au service du Chili devait pleinement me satisfaire. »

Les hommes réclamaient-ils leur paiement avec insistance, on les mettait simplement aux fers. En conséquence, M. Armitt n'a plus aucune envie de se mêler des affaires du Chili, quel que soit le parti au pouvoir. De plus, il croit donner à ses compatriotes un conseil d'ami en les engageant à se tenir sur une extrême réserve.

Au cours de la lutte, le président se garda d'avouer ses défaites

et les défections journalières qui se produisaient dans son parti.

Un jour, le télégraphe attribua une grande victoire aux balmacédistes. C'était plus que du mirage tarasconnais; c'était l'altération systématique de la vérité. Le président annonçait officiellement à l'Europe qu'il avait vaincu l'insurrection, alors qu'il ouvrait des négociations pour s'assurer les bons offices de la France, du Brésil et des États-Unis, en vue de conclure un arrangement avec les congressistes.

Il essayait de mettre le bon droit de son côté et de réchauffer l'enthousiasme public en racontant les évènements à sa manière. Voici comment il s'exprimait, dans son message du 22 avril, à l'ouverture du nouveau Congrès chilien :

« Une série d'évènements extraordinaires, que vous connaissez tous, ont profondément troublé la paix publique et rompu les traditions de paix, de sagesse et de modération qui ont caractérisé jusqu'ici la politique intérieure chilienne. Le 7 janvier dernier, au mépris des ordres reçus, quelques-uns des chefs de la marine se sont emparés de la flotte, emportant avec eux le vice-président du Sénat et le président de la Chambre des députés. Citoyens, cette marine qui prétend établir une dictature militaire n'a pourtant pas le droit de toucher à la forme de la constitution. »

Ou bien encore :

« La révolution a perdu toute force morale, et son action dans le Sud est nulle. Le gouvernement de Santiago s'occupe activement de renforcer les cadres de l'armée. L'escadre, composée de l'*Imperial*, du *Condell* et du *Lynch*, attaque les ports occupés par les insurgés. La capitale est entièrement en faveur du président. La présence des rebelles à Tarapaca prolonge la guerre et porte ainsi le plus grand préjudice aux intérêts des neutres. Le Congrès poursuit régulièrement le cours de ses travaux : il vote des mesures qui visent le bien-être du peuple et il fournit au gouvernement les ressources nécessaires à la poursuite des opérations. L'ordre et la tranquillité prévalent dans le pays. Les dix-neuf provinces qui reconnaissent l'autorité du président ont 3 millions d'habitants, tandis que la zone d'occupation des rebelles n'en a que 150 000, dont la moitié de Péruviens, de Boliviens et d'étrangers. »

Balmacéda, entouré de traîtres et d'espions, usait, à Santiago, d'une grande sévérité. Défense aux voitures de circuler après minuit sous peine d'une amende de 250 francs à la première infraction, et de 1000 à la seconde; interdiction des rassemblements de plus de trois personnes; fermeture générale des théâtres.

Le nouveau Congrès, élu sous l'*inspiration* du président, lui avait d'ailleurs conféré des pouvoirs extraordinaires, en vue de

terminer la lutte. Il pouvait arrêter, emprisonner et punir tout ennemi du gouvernement. Il avait le droit de dépenser à son gré les revenus de l'État, de mettre en état de siège telle ou telle portion du territoire, de limiter et même de suspendre le droit de réunion et de discussion, la liberté de la presse; il pouvait remplacer le pouvoir judiciaire par des tribunaux militaires. C'était la dictature.

Armé de la sorte, Balmacéda mit en œuvre des mesures de la dernière rigueur pour essayer de maintenir son pouvoir. Il en vint à la torture, en passant par l'exil et la confiscation, ce qui lui valut, dans les deux mondes, un renom tristement célèbre.

Au mois de mai, il fit passer par les armes tout l'équipage du torpilleur *Giralda* dans les circonstances suivantes. Un soir, le commandant de ce petit navire propose à son équipage de passer en bloc aux congressistes. Tous votent cette motion par acclamations; un seul dissident s'enfuit à la nage au moment où la *Giralda* prenait le large afin d'exécuter son projet.

Ce fuyard donna l'alarme, et le contre-torpilleur *Lynch*, envoyé à la poursuite du transfuge, ne tarda pas à le capturer. Quelques jours après, on fusilla tous ces hommes; mais, avant ce châtiment suprême, on leur refusa toute nourriture pendant deux ou trois jours afin de leur arracher quelque aveu. Lorsque sonna l'heure du supplice, ils étaient si faibles qu'il fallut les porter.

Six semaines plus tard (14 juillet) on traita de la même manière dix conspirateurs ou patriotes (selon le point de vue auquel on se place) qui avaient tenté de faire sauter la flotille balmacédiste dans la baie de Valparaiso.

A la suite de ces évènements, le dictateur décréta partout l'état de siège, et la délation devint une institution nationale. Hôtels et cafés regorgeaient d'espions. Tout individu soupçonné d'avoir critiqué les actes de Balmacéda se voyait arrêté, jugé et condamné sur l'heure. Un jour arrive à Santiago un cavalier nommé Julio Toro. Des alguazils l'arrêtent à son domicile et, sans préambule ni forme de procès, le jettent en prison. Le lendemain, un juge interroge le prisonnier sur le compte d'un chef congressiste nommé Boza. Toro déclare ne point connaître cet homme. Mais le magistrat ne se paie pas de ces raisons : « Attachez-moi ce mécréant à un poteau, commande l'homme de loi, et fouettez-le jusqu'à ce qu'il se décide à parler. » Et le fouet de voler sur les épaules nues de l'infortuné. Le supplice dura plus d'une heure; Toro perdait beaucoup de sang, et, comme il allait s'évanouir, le juge arrêta le bourreau. A la suite de cet indigne traitement, Toro eut le délire pendant deux jours; quand il recouvra la raison, le juge l'interrogea de

nouveau. Et comme il persistait à ne point connaître Boza, on le fouetta encore, et il mourut de ses blessures.

Quelquefois on traitait les prisonniers avec une cruauté plus raffinée : on leur plantait dans la peau des épingles et des aiguilles, en les enfonçant de plus en plus, afin de leur délier la langue, sans aucun égard pour la condition, le sexe, ni même pour l'âge. Les bourreaux torturèrent une vieille femme infirme, pour lui faire avouer où était son fils, que l'on savait passé dans les rangs des congressistes. Lorsque la pauvre vieille mourut à la suite de ce traitement, sa famille compta sur son corps amaigri plus de trente ecchymoses.

Les congressistes restés dans la ville cherchaient à fuir, pour se soustraire à ces odieux traitements. Certains membres de ce parti n'eurent la vie sauve qu'après avoir échappé à mille périls. L'un d'eux, M. Lastarria, ancien sénateur et membre du cabinet défunt, accompagné de quelques amis, quitta Santiago pendant la nuit : « Balmacéda vient de signer votre ordre d'arrestation, » leur avait dit à l'oreille un ami charitable. Ce groupe se proposait de franchir les Andes et de gagner le territoire de la république Argentine, en vue de rejoindre Iquique, où siégeaient les anciens membres du Congrès. Dans la région montagneuse qui sépare Santiago de Mendoza, les fugitifs traversèrent une tempête de neige. Après des efforts surhumains, Lastarria, épuisé, tomba, et, malgré les soins de ses compagnons d'infortune, il expira peu après. Les autres, poursuivis par les soldats balmacédistes, abandonnèrent son cadavre et continuèrent à marcher. Ils essayèrent vainement de se réfugier dans une mine, d'où les ouvriers les chassèrent. Enfin, la petite troupe atteignit Mendoza : c'était le salut.

La cruauté des balmacédistes ne s'arrêta pas en si beau chemin : l'on fusillait parfois les prisonniers avec des cartouches à blanc, et la troupe tirait des feux de salve sur leurs groupes éperdus, jusqu'à ce que ces infortunés, en proie aux affres de la mort, devinssent fous furieux.

Et, de même que Tarquin abattait avec cynisme les têtes des pavots les plus élevés, de même Balmacéda s'attaquait aux puissants, qui d'ailleurs n'appartenaient pas à son parti. Il les molestait, il séquestrait leurs biens et les emprisonnait sans jugement. Il ordonna la fermeture des guichets de la banque Edwards; puis il traita le célèbre millionnaire chilien avec la dernière cruauté et l'exila à Iquique, où il ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Et, comme il fallait bien vivre et se soutenir, il infligeait à tort et à travers des amendes énormes à tous ceux qui pouvaient les payer.

Bientôt le Congrès élu sous ses auspices mit le comble à sa

bonne volonté, en autorisant le dictateur à infliger des amendes jusqu'à concurrence de cent millions de francs. L'assemblée ne mettait qu'une condition à cette largesse : employer cette somme à la réduction des congressistes, c'est-à-dire à assurer le triomphe de sa propre cause.

Balmacéda, non content de bâillonner la presse, fit fusiller un certain nombre de journalistes qui refusaient de se plier à ses exigences. A la fin, il supprima tous les journaux, sans aucune forme de procès. La feuille du gouvernement parut seule, et elle ne fut jamais à court de copie : n'avait-elle pas à éditer les récits imaginaires des victoires balmacédistes?

Ce n'est pas tout. Les télégraphes, également au pouvoir du dictateur, expédiaient à l'Europe des nouvelles fantaisistes, par exemple cette dépêche, à la date du 21 juillet :

« La situation du gouvernement présidentiel est fermement établie. Il dispose maintenant de 37 000 soldats éprouvés, tandis que les rebelles n'en comptent que 6000.

« Le Congrès discute la réforme de la constitution, afin de renforcer les institutions représentatives de ce pays.

« Les amiraux français et allemand ont eu des entrevues cordiales avec le président.

« Les rebelles s'occupent uniquement de tirer le plus d'argent possible des dépôts de nitrate de soude et de propager de fausses nouvelles, afin d'égarer l'opinion publique.

« Contrairement aux bruits que l'on met en circulation, les forces du président à Coquimbo, comme le reste de l'armée, sont loyales et dévouées au gouvernement. »

Quoi qu'il en soit, voici ce que l'on écrivait de Santiago, vers la même époque :

« Les boutiques sont closes; le commerce est arrêté. La valeur de la piastre diminue de jour en jour ; en décembre 1890, elle valait 2 fr. 50; trois mois plus tard, elle descendait à 1 fr. 98, et la poste demandait, pour les mandats sur l'Europe, une piastre par franc. Enfin, le gouvernement provoque une crise financière des plus graves, pour avoir voulu émettre 12 millions de dollars en papier. »

Les nouvelles, qui ne cessaient, depuis huit mois, de se contredire de jour en jour, devinrent plus obscures encore, s'il est possible, à la fin d'août. On savait d'une façon certaine que le conflit s'était rapproché du centre, que les congressistes, descendus de Tarapaca et prenant hardiment l'offensive, étaient décidés, pour en finir, à tenter le sort des armes dans une grande bataille.

« Valparaiso est en notre pouvoir! vive le Chili! » télégraphiaient

les congressistes, à la fin d'août. Mais le public avait été si souvent trompé que, tout d'abord, il n'y crut pas. D'autant moins que les dépêches de source balmacédiste annonçaient l' « écrasement complet des *oppositores* ». Bien plus, on disait que les débris de l'armée du Congrès étaient coupés de la mer. Autant valait déclarer l'anéantissement total de ce parti. Les congressistes, sous le commandement du général del Canto, débarquèrent le 21 août à Concon (10 milles au nord de Valparaiso). Il ne leur restait plus qu'à traverser une petite rivière, l'Aconcagua, pour entrer à Viña del Mar, station balnéaire, à 4 kilomètres de Valparaiso, sur la ligne du chemin de fer de Santiago.

Le général en chef donna sans tarder le signal du combat. Il culbuta les balmacédistes et leur blessa ou tua 3500 hommes, alors qu'il n'en perdait lui-même que 600. 20 000 hommes avaient pris part à cette bataille qui, avec le combat de Placilla, assura le triomphe des congressistes. Ceux-ci furent d'ailleurs aidés par le feu de la flotte qui fit beaucoup de mal aux troupes de Balmacéda. Grâce à cette action combinée de l'armée de terre et des bâtiments, les congressistes réussirent à forcer le passage de l'Aconcagua, ce Rubicon chilien, que le dictateur défendait pied à pied.

Après le combat, les congressistes restèrent inactifs de propos délibéré, avec toute la confiance que donne le succès, tandis que Balmacéda expédiait de Santiago les troupes disponibles, en vue de tenter un suprême effort.

Une fois le rassemblement opéré, les congressistes coupèrent le chemin de fer derrière les balmacédistes, afin de les empêcher de battre en retraite et de les obliger à livrer une bataille décisive, qui eut lieu à Placilla, le 28 août.

Après cinq heures d'une lutte désespérée, les *oppositores* remportèrent une éclatante victoire. Les débris des 12 000 balmacédistes débandés rentrèrent à Valparaiso, et comme l'on craignait les excès de cette soldatesque, les amiraux allemand et anglais débarquèrent des troupes destinées à la garde des consulats et à la protection des *cerros* Allegre et Concepcion, que les étrangers habitent de préférence.

Par contre, les vaincus de marque implorèrent la protection de ces mêmes amiraux : M. Vicuña, désigné par les suffrages du Congrès pour recueillir la succession de Balmacéda; M. Viel, intendant de Valparaiso, et quelques autres, se réfugièrent sur le croiseur allemand *Leipzig*.

A la nouvelle de la défaite, Balmacéda lui-même disparut et toutes les recherches faites pour retrouver ses traces demeurèrent infructueuses.

Plusieurs causes contribuèrent à la déroute du dictateur. En premier lieu, Balmacéda avait cru devoir nommer commandants suprêmes des forces de terre et de mer, les deux généraux Barbosa et Alzerreca. De là, jalousie, froissements et rivalité.

Non seulement ces deux chefs travaillaient à contrarier leurs plans réciproques, mais ils montraient une incapacité flagrante et ils enfreignirent, en outre, d'une manière formelle, les ordres de Balmacéda. Ils devaient n'engager le combat avec les troupes de la junte qu'à la condition d'avoir au moins 14 000 hommes et d'attirer l'ennemi dans les terres. Or, le général Barbosa affichait un mépris absolu pour la tactique : « Il me semble, disait-il, que les congressistes sont des chats ; un chien peut aisément les attraper. Balmacéda n'entend rien à l'art de la guerre. Nous combattrons partout les rebelles, où que nous les rencontrions. »

En outre, l'armement des troupes du gouvernement laissait fort à désirer, ce qui ne les empêcha point d'avancer sans sourciller sous le feu terrible des congressistes qui faisaient pleuvoir dans leurs rangs une grêle de balles et de projectiles de toutes sortes.

Par contre, les troupes du Congrès avaient subi un entraînement spécial, sous les ordres d'un officier allemand, le colonel Korner, qui se proposait de fonder une école de guerre au Chili. Mais Balmacéda n'eut pas l'adresse de le conserver, et le colonel passa dans les rangs de l'opposition. Le nouveau fusil Mannlicher, dont les congressistes étaient armés, ainsi que le feu des bâtiments, contribuèrent puissamment à la victoire.

Le général Canto, vainqueur des balmacédistes, occupait à Tacna les fonctions de secrétaire du gouverneur, lorsque ce haut fonctionnaire reçut de Santiago l'ordre d'incarcérer le colonel. Son crime? dira-t-on. L'entretien supposé d'intelligences avec les congressistes.

Or, jamais le gouverneur de Tacna n'eut à résoudre une question plus épineuse. Il entretenait d'excellents rapports avec le colonel Canto, et, pour comble de malheur, ce dernier dînait chez lui le soir même.

A quoi se résoudre? Le gouverneur s'en ouvrit à sa femme, et lui exposa combien ce scandale nécessaire le désolait.

— Monsieur, ce scandale n'aura pas lieu chez moi, entendez-vous?

Il n'y avait pas à insister. Le gouverneur résolut de ne procéder à l'arrestation du pseudo-conspirateur qu'après le dîner. Mais, dans l'intervalle, l'intéressé, prévenu de ce qui se tramait, s'empressa d'enfourcher un bon cheval et de prendre la fuite. Il errait depuis plusieurs jours au bord de la mer, se demandant comment cette

aventure finirait, quand un des bâtiments de l'escadre congressiste le recueillit par hasard. Peu de temps après, on lui confia le commandement des troupes; nous savons comment il vainquit le dictateur.

Ainsi, Balmacéda ne sut pas plus utiliser les services du colonel Canto qu'il ne sut retenir le colonel Korner, les deux principaux artisans de sa chute.

Les congressistes entrèrent dans Valparaiso au milieu de l'enthousiasme général. On criait partout : « Vive le Chili! Vive Canto! » et les femmes lançaient des fleurs sur le passage des troupes. De fortes patrouilles se mirent à parcourir les rues, et les *bomberos* (pompiers) campèrent en permanence, prêts à partir au premier signal. Des détachements sortaient à chaque instant du quartier général; on compta quatorze incendies sérieux la première nuit, et, parmi les établissements livrés aux flammes, les maisons de Balmacéda et du général Barbosa, l'imprimerie du gouvernement, etc.

Balmacéda avait résigné ses fonctions en faveur du général Baquedano. Celui-ci s'empressa de placer autour de Santiago, en guise de cordon sanitaire, le régiment « Imperial », car une armée innombrable de voleurs et de gens hors la loi menaçait la capitale.

Ce même général Baquedano reçut presque les honneurs du triomphe, à l'issue de la guerre péruano-chilienne. Il songea même un instant à la première magistrature; mais cet homme de guerre, qui avait exterminé tant de bataillons, échoua piteusement devant les urnes électorales.

Le candidat civil, M. Santa-Maria, l'emporta de beaucoup sur ce concurrent militaire. Le succès de M. Santa-Maria assurait, disait-on, la stabilité gouvernementale. Mais l'évènement vient de prouver l'inanité de cet aphorisme. Et pourtant, on remarquera que, depuis quarante ans, tous les présidents ont été choisis parmi les civils : Montt, Perez, Errazuriz, Pinto, Santa-Maria, Balmacéda.

Les deux grandes batailles des derniers jours n'avaient pas étouffé tout ferment de discorde; les deux frères ennemis ne s'étaient pas réconciliés solennellement sur les champs de bataille de Concon et de Placilla. Ainsi, deux régiments balmacédistes, expédiés de Coquimbo à Talcahuano, se révoltèrent en apprenant la défaite de Balmacéda et massacrèrent tous leurs officiers. De plus, quatre mille mineurs se joignirent aux rebelles, et, par leurs excès de toute sorte, ils répandirent la consternation dans la ville.

Quelques jours avant les derniers combats, le dictateur usa d'une rigueur extrême. On lui reprocha notamment d'avoir fait passer par les armes quarante-deux jeunes gens, auteurs présumés

d'un complot qui consistait à détruire les ponts du chemin de fer afin d'immobiliser les troupes du gouvernement. Il fallut fouetter l'un d'eux jusqu'au sang pour lui arracher des aveux. Ces conspirateurs avaient de 16 à 18 ans.

Après le triomphe définitif des congressistes, Balmacéda disparut; et, comme personne ne retrouvait sa trace, on inventa des histoires invraisemblables. Il est caché dans un monastère, assurait l'un. Il a fait appel aux sentiments d'humanité de l'amiral américain, en lui demandant asile, assurait un autre : l'amiral ayant consenti à prêter assistance à ce président infortuné, lui a fait remettre une chemise de laine de matelot. Balmacéda a endossé ce vêtement et il s'est coiffé du bonnet de drap tendu par une baleine circulaire. Puis, *tirant des bords* comme un électeur en promenade dans les vignes du Seigneur, il a rejoint l'embarcation qui devait le conduire à bord du bâtiment amiral américain. Il est parti le 13 septembre pour Le Callao, ajoutait la dépêche, en manière de conclusion.

Quelques jours après, un télégramme de source argentine annonçait que Balmacéda, après une heureuse traversée des Andes, était arrivé à Mendoza (république Argentine).

Rien de tout cela n'était exact.

Après les dernières défaites, Balmacéda chercha à prendre la fuite; mais, comme les congressistes gardaient toutes les routes, l'ex-président dut rentrer à Santiago : c'était le 2 septembre. Le jour même, il se réfugia à la légation de la république Argentine, auprès du ministre, M. Uriburu, son ami personnel.

C'est là que le gouvernement provisoire lui fit savoir que, s'il consentait à se constituer prisonnier, on instruirait son procès avec toute l'impartialité désirable. Mais Balmacéda, payé sans doute pour connaître la valeur de ces promesses, résolut de disparaître et se fit sauter la cervelle d'un coup de revolver.

M. Uriburu envoya prévenir la junte de cet évènement, et une commission, choisie dans son sein, dressa le procès-verbal sur les lieux.

Avant de mettre à exécution ce sinistre projet, Balmacéda écrivit plusieurs lettres. L'une, adressée à sa mère, donnait de curieux renseignements :

« J'ai agi pendant ces huit derniers mois avec la conviction que j'avais raison, disait-il. Il n'y avait personne dans l'armée à qui je puisse me fier. Les généraux m'ont trahi. Si mes ordres avaient été exécutés, nous aurions remporté la victoire à Concon. Mon cœur a toujours battu pour le Chili; je voulais faire de mon pays la première des républiques américaines.

« On m'a reproché ma cruauté; mais on a commis en mon nom beaucoup d'actes dont je n'ai eu connaissance qu'après leur consommation. Ceux qui me témoignaient quelque amitié, j'en ai fait la triste expérience, cherchaient simplement à tirer de moi des sommes d'argent.

« Le ministre des États-Unis, M. Egan m'a souvent conseillé de faire la paix avec mes adversaires. Je n'ai pas cru devoir donner suite à ce projet, parce que mes amis me dissuadaient et que M. Egan me paraissait influencé par les congressistes réfugiés à la légation américaine. »

Ainsi, la double victoire des congressistes termina la guerre civile allumée depuis plus de huit mois. Afin de conjurer la crise financière qui paraissait inévitable, la junte commença par décréter d'efficaces mesures. Elle reconnut notamment les valeurs en papier créées par l'ex-président. Voilà un acte de haute sagesse, capable de ramener la confiance et de raffermir le crédit ébranlé. Aussi plusieurs États ont-ils déjà reconnu ce gouvernement provisoire : la France, l'Allemagne, l'Italie, la Norwège, la Suède, se sont prononcées tout d'abord.

En même temps, la junte, après avoir constitué un cabinet et réorganisé le conseil d'État, a nommé un Président, et son choix s'est porté sur l'amiral Jorge Montt, qui a joué le rôle le plus important dans la révolution. L'amiral a obtenu la presque unanimité des voix.

La faction oligarchique a donc ressaisi le pouvoir, mais il semble que la tâche du nouveau gouvernement doive être bien difficile; car il lui faudra, à la fois, panser les blessures qu'a faites une longue période de guerre civile et tenir la balance à peu près égale entre les deux grands partis, conservateurs et libéraux, qui divisent le pays, et dont les forces paraissent à peu près s'équilibrer. Le gouvernement du nouveau Président parviendra-t-il à surmonter tant de difficultés, et, d'autre part, les vaincus ont-ils définitivement désarmé et renoncé à toute revanche?

Albert DE CHENCLOS.

LA COMÉDIE DES CHAMPS[1]

MON VILLAGE. OH! GAI.

La plupart des maisons du village de Sainte-Godeleine sont cachées au pied de collines boisées qui semblent vouloir le séparer du reste du monde, dans une jolie vallée qui court de l'est à l'ouest et se détourne tout brusquement vers le sud comme pour se mettre, aussitôt que possible, à l'abri des vents de haute mer.

Le Manoir est élevé sur le haut de la colline septentrionale regardant la grande plaine qui s'étend, au nord-est, jusqu'aux collines de sable dominant le rivage de la Manche. Il remplace un petit château fort, sentinelle armée, chargée de surveiller les bois qui se déroulaient à ses pieds et couvraient plusieurs lieues de terrain, jusqu'aux limites de la grande forteresse des seigneurs princes de Tingry.

A l'autre extrémité du village, à mi-côte de la colline occidentale, la vieille église, avec son clocher carré, véritable tour de refuge bâtie en grosses pierres de taille, défendait l'autre échancrure de la ceinture montueuse.

Il n'y avait guère plus de 1 kilomètre entre le Manoir et l'église; aussi quand, à dix heures moins le quart, j'entendis sonner le *premier coup*, j'envoyai Argentine demander à mademoiselle si elle était prête. Je m'étais informé des choses de l'église avec une sollicitude qui mit le comble à la tournure satisfaite du bonnet de Florimond.

Argentine revint me dire que mademoiselle arrivait; et elle resta à me regarder avec ses bons yeux de chien de chasse.

Cette ample vachère paraissait avoir la passion de me servir. *Vanitas vanitatum!* J'appris plus tard qu'elle était plus maligne que moi. Elle avait deviné, dans son instinct de bête, que j'étais un gobe-mouche sentimental; et elle supposait que, en lui voyant une grosse admiration pour ma personne, j'augmenterais ses gages

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 novembre 1891.

et lui permettrais d'épouser plus promptement Marc Misère, qui aimait l'ampleur.

Au bout de quelques minutes, Clothilde arriva. Nous montâmes en voiture.

Il faisait fort beau. Clothilde me parut comprendre combien l'automne est attrayant en ces régions septentrionales, quand un rayon de soleil vient tomber au milieu de ce fouillis de toutes les nuances du vert, du jaune et du pourpre que présentent les arbres et les haies sous nos yeux.

Clairemonde et ses trois aides partirent prestement par un chemin de traverse, afin d'attendre mademoiselle à la porte de l'église. Il y avait, dans cet empressement, du vice et de la vertu. Par respect, elles ne voulaient pas laisser leur maîtresse entrer seule et chercher sa place, mais surtout elles étaient fières de son élégance. Elles voulaient désespérer de rage et d'envie la *Parisienne* et quelques péronnelles rurales qui cherchaient à faire les bourgeoises à l'aide de carcasses extraordinaires. Je dis carcasses de chapeaux. Il y en avait de toutes les formes qui avaient paru depuis 1875. Jusqu'ici, ces aristocrates avaient couvert les servantes de confusion en leur parlant de *Niniches*, de *Rabagas*, de *Tyroliens*, surtout. Je puis livrer cette note à l'histoire : les cônes tronqués étaient à la mode en l'an 1886 à Sainte-Godeleine en Boulonnais. L'élégante Clothilde devait porter un coup féroce à toutes ces carcasses présomptueuses.

On pouvait croire que rien n'était changé dans l'église de Sainte-Godeleine depuis le dix-septième siècle, depuis le Moyen Age peut-être, soit comme ornementation, soit comme habitudes. Les chaises n'avaient pas encore remplacé les bancs. Les hommes étaient séparés des femmes, qui étaient dans la basse église, tandis que les premiers montaient dans le haut de la nef.

Clothilde entra donc dans le banc de *madame*, ainsi que sa suite de caméristes dont elle était assez embarrassée. Bientôt la vue de ce bouquet de coiffures démodées, plantées prétentieusement sur ces faces hâlées, l'égaya jusqu'à étouffer. Je crois que toute sa dévotion se borna à ne pas éclater. Elle avait pour voisines trois fillettes, les filles du maire; elles étaient si noires et elles avaient des chapeaux de paille qui se tenaient si raides, si pointus, si menaçants, que la pauvre Clo mangea pendant la messe un joli mouchoir de batiste, pour ne pas rire à sanglots.

Moi, je montai à mon banc, qui est le premier à droite touchant la barrière du chœur. Je ne me vanterai pas d'avoir médité bien profondément sur ce que le catéchisme, que je n'avais pas encore complètement oublié, appelle *nos fins dernières;* mais je crains

bien que le village de Sainte-Godeleine n'ait offert, ce jour-là, à son Créateur plus de distractions que de prières. A peine étais-je entré dans mon banc où se trouvaient déjà les notables de ma suite : Pierre Mon-oncle, Marc Misère, Louis Ventre-à-terre et Florimond, que je vis venir à moi un petit homme bedonnant, grisonnant, se tenant penché en arrière comme un arc renversé. C'était le Roi, le fidèle qui porte la bannière aux processions. Il était en blouse bleue et n'avait d'autre majesté que son ventre.

— Monsieur le curé vous fait demander, monsieur Huriel, dit-il à haute voix, si ça vous gênerait de venir lui parler dans la sacristie.

Cette invitation me parut d'un sans-gêne antique. Je prenais toujours les choses par le bon bout. Je savais que le curé avait quatre-vingts ans et qu'il était un spécimen de l'ancien type du curé de campagne. Je me rendis à la sacristie.

Je trouvai un très vieux bonhomme qui me plut du premier coup, à cause d'un toupet roussâtre qui lui tombait sur les yeux et qu'il avait placé avec une telle négligence que j'en augurai cent bonnes qualités de candeur, de franchise, d'originalité. Il n'était pas très ridé pour son grand âge, mais sa figure, jadis ronde et pleine, était devenue à facettes, remplie de petits méplats qui alternaient avec des rondeurs ; le teint rouge avait passé au roux rouille, avec des reflets violacés.

Ses yeux avaient perdu leur éclat, mais derrière le petit nuage qui couvrait mélancoliquement la prunelle, on apercevait l'ancienne expression de joyeuse bonhomie. Il était robuste et toujours prêt à rendre service.

— Monsieur Huriel, me dit le vieillard d'une voix sourde, c'est pour m'excuser de n'avoir pas encore été vous rendre visite. C'est le devoir du curé envers le seigneur, et le Manoir c'est le siège de la seigneurie du village. Les Huriel ont remplacé les anciens Cassebras de Sainte-Godeleine.

— C'est à moi, monsieur le curé, lui dis-je avec jovialité, que vous cassez bras et jambes, avec votre politesse. C'est moi qui vous dois une visite! Mais je ne voulais venir qu'avec ma sœur, qui a été un peu souffrante.

Je lui tendis les doigts, il prit ma main dans les deux siennes, avec un geste d'une affabilité touchante. Je lui dis : à demain, car il était un des acteurs obligatoires dans cette scène du drame de ma vie, et je quittai la sacristie.

Le bon curé tira, en mon honneur, du vieux coffre de sa mémoire, un sermon *lettré* qu'il avait prêché, cinquante ans en çà, devant Mgr de la Tour d'Auvergne. Le brave homme me servait son meilleur plat de bienvenue. Mais depuis qu'il avait été présenté à

Monseigneur, il avait été réchauffé à la bonne *franquette*, en mainte circonstance, et il y avait été rajouté bien des légumes communs, des choux et des oignons. Il s'agissait de sainte Monique et de saint Augustin. La conclusion était d'une haute moralité. Il assurait que presque toutes les misères morales qui arrivent dans les familles proviennent du manque de confiance des jeunes filles envers leurs mères. C'est dans la désignation assez crue de ces misères que l'odeur de choux et d'oignon se faisait sentir. Clothilde, qui avait mangé la moitié de son mouchoir en regardant les Niniches godeleinoises, employa l'autre moitié à dissimuler son embarras, en voyant sainte Monique au milieu des vachères et des dindonnières qui s'étaient introduites dans les murs d'Hippone, pour y faire d'assez vilaines choses qu'elles ne racontaient pas à leurs mamans.

Enfin le lundi arriva, jour solennel et lugubre. Moi je me serais contenté du premier adjectif, car j'imagine que nul lecteur ne me pardonnerait de considérer comme lugubre un jour où l'on reçoit deux millions. Mais Clothilde le voulait ainsi.

Pendant la nuit qui précéda ce jour, je me réveillai plusieurs fois en sursaut. Il me semblait que j'entendais sangloter ma Parisienne de sœur. Enfin, je me levai, j'allai écouter à la porte. Je ne me trompais pas. Je fus héroïque. Il me fallut plus de force pour lutter contre ma compassion fraternelle qu'à Roland pour couper d'un coup d'épée une montagne de première grandeur.

Cette fois, ce ne fut pas le souvenir de la chère mère qui me sauva. Je revis le triste et grave sourire de mon père, quand il me serra le bras de sa main moribonde et que ses yeux presque éteints essayaient de diriger mes regards sur la femme qui pleurait et sur la fillette qui arrachait quelques fils de soie à la courtepointe du lit paternel. « Faiblesse double, me disaient ces doux yeux graves et mornes. Sois fort pour elles deux. »

Je renouvelai mon serment de violenter mon amour-propre de haut bourgeois, ma mollesse de civilisé, ma paresse d'artiste et ma sensibilité d'homme propre, pour conserver cette fortune terrienne à ma sœur et à... mes enfants.

Clothilde cessa de gémir et je me rendormis. Quand elle sortit de son appartement, elle avait les yeux un peu rouges. Mais elle était mise avec une simplicité si raffinée d'élégance, que je fus, du coup, consolé. J'avais fait quelques frais de toilette parisienne. Je ne sais si c'était l'effet de l'air pur des champs, mais j'inclinais déjà au mysticisme : j'étais convaincu que je verrais la fée.

Nous recevions dans la salle à manger, qui était la salle à tout faire, puisque tout était sous scellés, hormis notre appartement,

cette salle et la cuisine ; Clothilde étala bientôt sa mélancolie touchante devant le notaire, le juge de paix et une douzaine de notables champêtres, parmi lesquels je vis Jacques de Sains-le-Noble. Il m'avait été sympathique, quand il nous avait, en chemin de fer, sauvés de la pipe prussienne. Il me plut davantage encore, vêtu en bourgeois, avec une redingote qui n'avait peut-être pas été faite à Paris, mais certainement par un bon tailleur urbain, et qui encadrait bien sa taille souple, ses larges, mais non massives épaules. Il avait un grand pied et des mains vigoureuses, mais ses chaussures étaient fines et ses gants allaient bien. Son teint très brun donnait quelque chose de très viril à sa physionomie, d'ailleurs railleuse, ouverte et décidée. On se disait qu'il devait être sans doute impérieux, mais, par-dessus tout, franc et droit. Il était le seul qui fût bien ganté. Il avait été saluer fort aisément Clothilde, qui se montra maussade. On eût dit qu'elle devinait en lui la cause de son exil. Il n'y parut pas faire attention.

— Ma sœur, lui dit-il avec cette voix dégagée, un peu protectrice, dont on parle aux enfants gâtés, se promet le plaisir de vous voir cette après-midi. Elle eût abusé de la parenté et de la liberté des mœurs champêtres pour vous demander à dîner, si cela n'eût pas été une réunion officielle.

Ce devait être la fée ; mon cœur fit toc-toc, je ne sais pas pourquoi.

Il vint à moi, me tendit la main très cordialement.

— Vous savez, mon cousin, qu'il va vous falloir créneler le Manoir et que je fortifie Sains-le-Château. Depuis trois jours notre ennemi Chopenhaver a pris les informations topographiques les plus minutieuses sur vous et sur moi. Il a juré qu'il allait revenir à la tête d'un régiment de hussards blancs de Brandebourg pour nous mettre à mal.

— Si nous prenions des forces ? dis-je, avec une bonhomie rurale qui eut du succès.

Le curé fit le signe de la croix, il fut imité par toute l'assemblée. Il en faut excepter Clothilde et moi, qui n'avions jamais, de notre vie, dit le bénédicité.

Clothilde était placée entre le curé et le juge de paix ; moi, j'avais à ma droite le notaire, à ma gauche le maire de Sainte-Godeleine, Antoine Cochon.

Ah ! ce Cochon ! c'est mon ami, il a fait mon bonheur ce jour-là, il l'a fait depuis lors, et il le fait encore aujourd'hui. J'ai ses bonnes grâces. Elles sont rares, aussi rares que sa charité est grande, et que ses ridicules sont abondants. Personne ne paraissait s'étonner qu'il s'appelât Cochon, et lui semblait en être fier. Il avait sans cesse ce nom sur les lèvres. Cette famille de Cochon était, de toutes

les familles champêtres, la plus ancienne. Aisés, respectés, actifs, dévoués à leurs amis, âpres à leurs ennemis, d'une haute probité, d'une dignité grognonne, envieuse, susceptible, ces gens-là pullulaient. Il y en avait non seulement dans tous les bons coins de la contrée, mais notre Antoine avait un cousin sénateur, un oncle président de tribunal, un frère prêtre. Il était long, maigre, roide comme une broche, avec une immense redingote qui tombait sur ses pieds et qui se tordait sur sa mince charpente en plis joyeux. Solennel comme un sot qu'il n'est pas, il portait toujours la tête droite, le cou tendu, le nez à l'évent et les yeux fixés sur le point le plus éloigné du rayon visuel, comme s'il parlait non pour l'auditeur, mais pour tous les Cochon de la province.

Douze bons gros notables ruraux, fermiers, propriétaires, s'étaient rangés, comme il leur avait plu, à droite, à gauche de nous. Jacques de Sains s'était mis aristocratiquement à côté de Florimond, qui avait un col gigantesque et une cravate noire à pois blancs.

Le silence d'hommes intelligents et de bon appétit, qui ne veulent pas perdre les coups de dents d'un bon dîner, dura jusqu'au café.

Alors tout changea. En présence du genièvre, du kirsch, du cognac, il me parut que mes ruraux atteignirent fort vite les dernières limites de la civilisation et que le phénomène urbain de l'après-dîner se retrouvait ici. C'est, comme on sait, que, à la fin d'un repas solennel, chacun parle à son voisin qui n'écoute pas et qui parle de son côté sans attendre de réponse. Ce n'est pas que ces braves gens fussent ivres; ils n'eussent pas perdu un sou sur l'achat de 500 livres de laine; ils étaient gais uniquement. Mon voisin, le solennel Antoine Cochon, me réjouissait particulièrement, mais sans aucune prétention. Il parlait, lui aussi, infatigablement. A la différence des autres, il ne parlait à personne en particulier, il ne regardait personne et n'avait pas besoin d'auditeur. Le bonheur de parler des Cochonô suffisait à tout. Il était plus roide, plus augural que jamais. On eût dit qu'il voyait, à travers les murailles et le temps, une immense assemblée de fantômes de Cochon et qu'il leur racontait les annales de la famille.

On entendait émerger du tumulte de la conversation générale :

— Je dis alors à mon cousin Cochon... Le président Cochon se réveilla... Grand-maman Cochon, qui était une maîtresse femme, dit à l'évêque constitutionnel Porion, quand il fut devenu épicier... L'abbé Cochon, qui était renommé pour ses sermons, était le propre frère du maître de poste, qui fut l'illustration de la famille et dont le nom reste dans les histoires.

M. de Sains était peut-être, avec Clothilde, le seul dont le teint ne fût pas animé. De temps en temps il me semblait voir son œil noir

et vif fixé sur moi ou sur ma sœur. Enfin, chacun se leva fort lentement. Je remarquai qu'il y eut moins de piété pour les grâces que pour le bénédicité.

V

L'APPARITION DE MA FÉE

On entra dans le salon, très grand, très sombre, meublé de housses, tapissé d'un papier majestueusement velouté à larges bandes perpendiculaires pourpre et vert, terminées par de grandes bordures jaunes.

Je ne nierai pas que cela ne fût triste et que l'odeur du moisi ne se mêlât aux parfums de l'eau-de-vie dont nos hôtes étaient embaumés. La pauvre Clo me serrait le cœur. Cette moisissure, ces parfums, cette sombre horreur des tentures, ces linceuls d'un gris sale, les pâles rayons du soleil d'octobre qui se noyaient dans la brume, tout lui semblait funèbre. Sa petite rodomontade d'enfant gâtée et de Parisienne admirée était vaincue. Je voyais ses beaux yeux devenir humides. Ici, encore, il me fallut de l'héroïsme pour me détourner de ce pauvre visage qui disait l'angoisse d'un être abandonné par l'univers entier. Je fus récompensé.

Est-ce une apparition ? Non vraiment, grâce à Dieu. Pourtant, en ce premier moment, mes yeux furent frappés si brusquement, je sentis en moi un frémissement si fiévreux, elle s'avançait si doucement, elle traversait avec une démarche si calme le rayon de lumière verte et grise qui se précipitait à travers l'une des fenêtres donnant sur le parc ; sa physionomie avait un tel caractère d'idéal que mon imagination me représenta immédiatement Jeanne d'Arc et ses chères saintes. C'était presque la perfection du type virginal. Ce n'étaient pas les traits et la physionomie de telle vierge de l'école flamande, italienne, espagnole, française ou allemande, mais de la vierge, telle qu'on peut se la figurer quand on cherche à rassembler, en un type, tous les portraits virginaux qu'on a regardés. Le front bombé, dont les cheveux châtain clair cachaient le haut sous leurs bandeaux brillants ; les sourcils élégamment dessinés et largement espacés ; le nez droit, qui partait du front sans courbure ; les narines fermes et pures ; les lèvres rouges, dont la coupe nette et sans contours indiquait une âme droite et calme ; la rondeur juvénile de la face, les prunelles d'un bleu clair, au rayon doux, franc et ferme : tout me paraissait idéalement pur. Pour la première fois, je sentis en moi quelque poésie, et jamais, jamais, je ne revis Marthe sans la sentir tout odorante de ce parfum de douceur, de bien-

veillance intime, de sagesse ingénue et d'abnégation gracieuse que ce visage de vierge m'avait révélées ce jour-là.

Seulement c'était une femme, non un type ; une campagnarde, non un rêve. Son teint était légèrement bruni, ses mains fines n'étaient pas très blanches, ses épaules rondes étaient amples et sa taille souple n'était pas mince. C'était une jeune fille fort belle, possédant une bonne santé. Elle avait dans ses prunelles cette nuance de bleu clair qui s'assombrit pendant l'émotion, dans la réflexion, dans l'intensité de l'observation.

Quand mes regards sautèrent sur elle, les siens étaient fixés sur mon visage, et ils me parurent aussi noirs que ceux de Clothilde, quand elle était en colère. Ils ne se détournèrent pas. Puis leur nuance s'éclaircit. Elle s'avança vers ma sœur. La pauvre Clo était hors des gonds. Elle n'eut pas d'hésitation. Elle, qui était si réservée, se jeta au cou de la nouvelle venue, sans trop savoir qui elle était, mais en sachant bien que c'était un noble et doux esprit, une âme aimante et compatissante.

— C'est vous qui êtes la fée, lui dit-elle avec un sourire mouillé de larmes. Ah ! que je suis malheureuse ici. Il n'y a que vous qui m'ayez donné un instant de contentement depuis un mois ; c'est un supplice.

— Un supplice ! ma cousine, quel gros mot ! dit Mlle de Sains, en baisant les joues rondelettes de Clothilde, avec un sourire qui avait quelque chose de maternel. Car, bien qu'elle eût seulement vingt et un ans et malgré son air virginal, on comprenait qu'elle avait un caractère autrement vigoureux que ma mignonne sœur.

Elle lui entoura la physionomie de son regard à la fois vif et rêveur. Elle devina ce petit cœur, dont l'éducation avait commencé à gâter la grâce innée et qui avait à rebattre beaucoup de ses voies pour retrouver, avec son charmant naturel, la patience et la docilité.

Pendant cela, les notables ruraux regardaient Me Planterose, dépliant solennellement sa serviette usée ; ils songeaient que le moment de fumer la bonne pipe de l'après-dîner était arrivé depuis longtemps.

Je m'avançai vers Mlle de Sains.

— Comment vous trouvez-vous ici, mon cousin ? me dit-elle.

Et le timbre de sa voix était doux et caressant.

— Mais, lui répondis-je, je me trouve comme un homme... je cherchai un qualificatif éblouissant.

— Comme un homme, sans adjectif, voulez-vous ? reprit-elle avec son air candide et bienveillant.

— Soit comme un homme, ma cousine, répliquai-je d'un ton déterminé.

Elle me tendit la main avec un geste plus familial que familier, et d'où je pouvais conclure que j'étais un ami qu'on retrouve. Quand elle me regarda encore, il me semblait que ses yeux étaient faits pour pousser, oui, même un Juif, à la chevalerie.

Me Planterose prend la parole. Notre cousin disait simplement qu'il avait eu de sages raisons pour nous faire don du Manoir. Quelles étaient-elles? Il était inutile d'en entretenir qui que soit. Ce don, il le faisait conditionnellement. La fortune ne serait définitivement acquise à Clothilde qu'après trois ans de séjour dans la ferme et d'exercice de la vie agricole. Alors, sa majorité venue, elle serait libre. Moi, je ne devais être propriétaire, en réalité, qu'après dix ans de la vie des champs. Je devais promettre, sur l'honneur, de me conduire en véritable cultivateur. J'étais, en fait, sous la tutelle de Me Planterose, qui était chargé de juger, en dernier ressort et sans appel, de ma conduite comme agronome. On ne me demandait pas, d'ailleurs de réussir, mais de travailler avec activité et loyauté.

Cette tutelle était humiliante. Je crois que si je n'avais pas eu devant moi ces beaux yeux d'un bleu sombre qui m'élevaient l'âme en la caressant, j'eusse cassé les vitres. Ils me disaient que le travail est bon et qu'il y a de la grandeur dans la lutte de la vie, et je ne sais comment ils me rappelaient la promesse faite à la chère mère mourante.

Le don qu'on nous faisait n'était pas, d'ailleurs, méprisable. A moi, l'on donnait le domaine du Manoir, qui avait 400 hectares de fort bonnes terres. Les bâtiments d'exploitation étaient à peu près neufs, le logis avait des parties anciennes, mais le tout était confortable. Le mobilier, argenterie, bibliothèque, cave, meubles-meublants, était enviable. Le domaine rapportait net en moyenne 60 000 fr., sur lesquels, après une vie très large, on peut faire une dizaine de mille francs d'économie. Le domaine était estimé 12 à 1 300 000 fr.; le mobilier agricole comprenait bestiaux, chevaux, machines, grains en grange, installation de forge et de charronnage, le tout valait bien 200 000 francs.

Clothilde recevait plus de 300 000 francs placés en actions du Nord et qui provenaient des économies faites par M. Huriel, en quarante ans d'exploitation. Les 15 000 francs d'intérêts annuels devaient être capitalisés pendant les trois ans du servage de Clothilde. Elle recevait, en outre, une des trois fermes que M. Huriel tenait de sa mère et dont les deux autres avaient été données à Jacques de Sains et à sa sœur. Ces fermes étaient situées dans le voisinage des marais de Noyelles.

Pour les bijoux qui venaient, en grande partie, de la mère du cousin, une demoiselle de Sains, ils étaient donnés à Mlle Marthe.

La fortune à nous donnée valait un peu plus de 2 millions, dont les trois quarts me revenaient. Clothilde, avec sa dot de près de 500 000 francs, n'était pas une héritière méprisable, néanmoins elle semblait anéantie.

Elle réfléchissait avec angoisse. Ses joues étaient brûlantes, ses gentilles lèvres se crispaient légèrement. Son cœur très volontaire était aussi très loyal. Elle ne voulait pas promettre plus qu'elle n'était déterminée à faire. Elle jeta un regard anxieux sur Mlle de Sains. Elle puisa sans doute du courage dans ces yeux qui poussaient les âmes en haut. Elle courut vers moi et, passant ses bras autour de mon cou comme elle le faisait quand elle était toute petite et qu'elle venait chercher un refuge sur ma joue contre le mal de dents, elle me dit en pleurant :

— Jamais, jamais, je ne t'abandonnerai, mon bon, mon cher frère.

Ma foi, je joignis mes larmes aux siennes. Je crois que nous étions assez ridicules. Pourtant, il y avait dans les yeux de Mlle de Sains une expression qui me fit comprendre pour la première fois le sens du mot angélique, lequel m'avait toujours paru jusque-là un vocable de l'âge de la pierre polie.

Le vieux curé se mit de la partie. Il retira ses lunettes pour les essuyer, et prenant le bras de Clothilde dans ses vieilles mains aux grosses veines bleues, il lui dit avec conviction :

— Le bon Dieu vous bénira, mademoiselle.

Ce n'était pas d'une invention très neuve, mais je partageai cette conviction. Le visage de Jacques était resté froid, avec cette nuance de scepticisme qui donnait du relief à la cordiale bienveillance de toutes ses actions.

DEUXIÈME PARTIE

UN MAIRE, UN PRÉTENDANT, UN TAUREAU, L'HIVER ET LE BONHEUR

I

PENDANT LA PREMIÈRE ANNÉE

Il faut rendre justice à notre prison champêtre. Dès le début, elle ouvrit les fenêtres assez largement. Notre *geôlier*, Me Planterose, n'avait vu aucun inconvénient, en principe, à ce que nous allassions

passer à Paris les deux mois de janvier et de juin, mois où l'agriculteur n'a guère à faire, quand il a quelque domestique fidèle pour la surveillance générale. Nous allâmes donc y passer d'abord le mois de janvier.

La bonne compagnie se rouvrit pour nous. Nous y fûmes reçus en triomphateurs. On connaît la joyeuse ignorance de beaucoup de bourgeois parisiens pour tout ce qui dépasse la banlieue. Quand nous revînmes dans le quartier de la Madeleine et de la Chaussée-d'Antin, le Manoir était changé, depuis trois mois qu'on parlait de notre aventure, en un Eldorado que nous apportions en dot aux Parisiens; à moi, on me destinait la plus spirituelle musicienne de ces deux quartiers. Les prétendants de Clothilde n'eussent pu tenir, sans se gêner un peu, dans la place Vendôme. On nous considérait l'un et l'autre à peu près comme si nous avions conquis une petite principauté allemande.

A qui devions-nous cette riche renommée? A l'*amirale*, mon ennemie l'*amirale*, Mme Dutronquoy, la cousine germaine de maman, notre tante à la mode de Bretagne.

C'était une Parisienne d'un modèle à étudier, mais je n'en ai pas le temps. En voici l'esquisse. Vertueuse et frivole, pauvre et influente, connaissant toujours un ministre, toujours liée avec une douzaine de députés actifs, de sénateurs puissants; ne manquant aucun mariage riche, aucun enterrement notable, et bornant sa dévotion à ces pieux exercices; spirituelle et creuse, maligne, ayant le verbe fluent, parfois insolent, toujours facile; se servant des services rendus pour en rendre de nouveaux qui lui rapportaient de nouveaux protecteurs; terrorisant les bureaux, respectée des directeurs, ouvrant la porte du cabinet des ministres, vivant de privations, et se montrant chaque soir dans plusieurs réunions du monde ou riche ou officiel, elle était la *femme manœuvrière*.

Je m'en tiens là de son portrait. Si j'allais plus loin, je grincerais des dents. Je la détestais. Si elle n'avait pas été une honnête veuve, avec la beauté mûre de ses cinquante ans. qui lui valait encore des attentions chevaleresques de la candide jeunesse et de la galanterie décrépite, je l'eusse méprisée avec joie. Je ne pouvais oublier avec quel cynique égoïsme elle nous avait abandonnés dans l'adversité, après avoir drument utilisé la débonnaire obligeance de mon père.

Au mois de janvier 1887, elle nous attendait au débotté. Elle avait veillé à ce que notre appartement fût ouvert, confortable et chaud. Elle voulait non pas exploiter notre bourse, elle était d'une probité fière; son humble fortune lui permettait d'avoir des gants frais, des chaussures élégantes, des robes suffisamment renouvelées; avec un œuf le matin et une côtelette le soir, cela suffisait à

ses désirs. Elle voulait, comment dire, nous mettre à son chapeau, comme deux diamants brillants qui éblouiraient les passants et lui donneraient le prestige de la fortune.

Elle nous rappela qu'elle était notre plus proche parente, *presque notre mère*. Elle était prête à nous guider avec une tendre sollicitude dans les voies de ce monde. Elle ne me dissimula pas qu'elle était prête à se sacrifier et à venir passer quelques mois au Manoir, pour empêcher Clothilde de s'ennuyer. Je rendis des points au sourd de l'*Auberge pleine*. Elle brûla quelques nouveaux vaisseaux et offrit à Clothilde de la garder près d'elle, à Paris, pendant la saison d'hiver.

Ma sœur, enivrée par l'idolâtrie générale, avait peu d'envie de rentrer au Manoir au milieu des frimas. Je vis qu'il fallait me livrer à la diplomatie la plus perverse. Je jouai moi-même, contre moi-même, le rôle de la pâle envie. Je fis courir le bruit que nous étions de purs exploiteurs de la bonhomie publique. Nous étions allés vivre au Manoir pour ne pas mourir de faim, mais nous n'en étions pas propriétaires. Nous y étions comme gérants, tellement esclaves, que nous étions obligés d'y rentrer à la fin du mois et que nous n'avions pas le droit d'en sortir avant bien des années. L'amirale, *notre mère*, s'en vint, effarée, me raconter ces bruits et bien d'autres qui s'étaient agglutinés sur ce fond solide. Elle me somma de les démentir et notamment d'arracher les oreilles à un ennemi qu'elle avait.

Je répondis froidement que je n'en avais pas le droit, qu'il y avait là beaucoup de vérités, avec quelques exagérations.

La tendresse maternelle de l'amirale tomba en catalepsie. Pour la réveiller, Clothilde l'engagea à venir passer au Manoir le gentil avril et le joli mois de mai. L'invitation faite et acceptée, on me le dit. Je jurai, — hélas! le mot est exact, — que jamais cette parasite de la civilisation ne mettrait les pieds chez moi. Il y eut une émeute terrible. Les gendarmes saccagèrent toute la journée notre foyer domestique.

Je passai quelques journées pénibles. Je terminai la lutte par un compromis et nous remîmes l'invitation à... plus tard. Les bruits que j'avais fait courir se répandirent. La foule des adorateurs de Clothilde s'émiettait, s'émiettait, à la stupéfaction de l'adorée.

Nous revînmes, Clothilde fort maussade, et moi, je le dirai, fort heureux. Ce n'étaient pas les grâces du printemps qui m'alléchaient. Je les devinais, j'en avais lu la description. J'allais bientôt goûter les belles aurores, les fleurs nouvelles, les prairies bariolées, les premières pousses, les chants du rossignol, l'air qui donne la force, le soleil qui couve les douces pensées. A cette époque encore, je ne

les affirmais que comme un souvenir des *Bucoliques* de Virgile J'avouerai, en rougissant, que je revenais joyeux, à cause de Mlle de Sains.

Nous retournâmes, comme je l'ai indiqué, passer le mois de juin à Paris. C'est quand nous en revînmes que la campagne prit pour moi un attrait plus personnel. Dirai-je les joies mêlées de tendres inquiétudes que j'éprouvais à voir pousser, verdir, grisailler, jaunir ces immenses champs qui m'appartenaient, le mouvement harmonieux et fiévreux de la moisson, tout le tumulte ensoleillé des hommes et des chevaux? *Quid dicam?* Et cette volupté de dormir après des fatigues violentes, ces levers à la vigoureuse fraîcheur du matin, sous les caresses du jeune soleil, et les chants et les fêtes, et le grain qui entre avec la fortune dans les granges, et le bonheur de diriger utilement, de commander impérieusement et cordialement!

Puis la chasse était venue avec les bonnes camaraderies, avec ses petites angoisses et ses petites fiertés, et les amples et réjouissants festins.

Clothilde était toujours mélancolique. Cet essai d'un an qu'elle venait de faire de la vie agricole ne l'avait pas réconciliée avec elle. Elle patientait avec la douceur d'un agneau qu'on mène à l'abattoir. Cette image était à peu près tout ce qu'elle avait retenu de la science agronomique, et elle l'employait dans sa correspondance avec Mlle Christine.

Le 14 octobre revint.

— Mignonne, dis-je à Clothilde en l'embrassant tendrement, si tu veux, nous ne serons pas tristes aujourd'hui.

Elle me sauta au cou.

— Ce n'est pas ta faute, mon pauvre Frédé! Tu es un bon, bon, bon frère. Tu fais tout ce que tu peux. Moi aussi, mais qu'importe, tu as raison. Aujourd'hui je serai heureuse comme si je l'étais.

— Allons viens, lui dis-je, je vais te montrer la vraie campagne.

Elle mit une cape qui lui cachait presque tout le visage, des gants qui lui montaient jusqu'au coude; des chaussures à haut talons. Ainsi vêtue à la paysanne, comme elle disait sérieusement, elle me suivit jusqu'au point culminant du parc.

De là le terrain s'inclinait brusquement. Un chemin creusé comme un ravin descendait jusqu'à un plateau de plusieurs lieues de largeur. C'était la campagne dans sa simplicité. Nulle coquetterie, nul attrait emprunté, nulle grâce particulière; la beauté froide, austère de la mère nourrice. Nul mouvement saisissant, nul bruit distinct. Une harmonie paisible, majestueuse, faite pour parler non aux sensibilités mais aux puissances de l'âme. Je savais que Clothilde, avec un caractère gâté par le papillotage de l'esprit,

avait l'âme droite et des ressorts vigoureux d'esprit. Je voulais voir si cette grandeur simplement belle de la nature lui parlerait haut.

Le tapis de cette plaine immense était découpé en centaines de carrés où le vert tendre et velouté des blés nouveaux alternait avec la terre rougeâtre et le gris terne des champs qui venaient d'être dépouillés de la moisson. Deux troupeaux de moutons, des *hourdes* de vaches, des poulains galopant, pointillaient les nappes grisâtres et paraissaient perdus au milieu de l'étendue. Plus petits encore, quelques laboureurs, qui paraissaient traînés par leurs chevaux, déchiraient la terre brune et lui donnaient des teintes d'un rouge plus frais. Des vols d'étourneaux poursuivaient, jusque dans les hauteurs du ciel, un milan couard, ou venaient se poser sur le dos des vaches paisibles. De grands oiseaux de mer aux ailes blanches se mêlaient aux corbeaux criards et suivaient les charrues qui leur servaient un repas de vermisseaux. Un cri de colère d'un des chiens du berger, une note mélancolique du laboureur qui hurlait sa chanson, plus près un tintement lugubre de l'église du village demandant une prière pour quelque voisin qui venait de mourir! Çà et là dans la plaine quelques bouquets de bois que la distance rendait tout noirs! A l'extrême horizon une bande, noire aussi, qui s'estompait de gris et de laquelle jaillissait le clocher pointu d'un village. A notre droite, presqu'à nos pieds, commençait la forêt de Tingry.

En cette chaude matinée d'octobre, cette large bande de bois qui tenait tout l'horizon du sud au nord-est présentait un spectacle ravissant et unique. Le soleil avait fait fondre la rosée et l'avait changée en une vapeur toute blanche qui disparaissait peu à peu sous les rayons brûlants. Mais, avant de s'évaporer, elle formait comme un fleuve de lait qui roulait avec une force paisible au-dessus de la forêt. Tantôt il s'étendait comme un lac auquel le scintillement du soleil donnait des reflets d'argent et d'où émergeaient, ainsi que des îles féériques, les têtes des grands arbres. Tantôt il creusait le cours de cent petits ruisseaux de brume qui battaient mollement les parois du ciel. Enfin le lac, le fleuve et les ruisseaux allaient se perdre en un gouffre tout noir qui était, à l'horizon lointain, la partie de la forêt où le soleil ne pénétrait pas encore. Le ciel était d'un bleu pâle qui ravissait les yeux.

Bien que le soleil fût encore chaud en ce mois que les paysans nomment l'été de Saint-Michel, une fraîcheur vigoureuse caressait les nerfs, elle donnait à l'imagination un mouvement de jeunesse, et surtout un réveil des souvenirs heureux que le printemps n'a jamais procuré.

— Voilà, mignonne, la campagne dans sa beauté froide et solitaire, c'est l'image de notre vie. Dis-moi le fond de ta pensée.

Elle resta un instant silencieuse, puis elle me répondit gravement, comme en rêvant :

— Cela est beau, oui, cela parle noblement et doucement. Je n'ai jamais rien rêvé de plus idéal que ces flots de vapeur blanche qui se promènent à travers cette forêt. C'est comme une de ces scènes d'enchantement qu'on imagine. Oui, c'est beau, mais hypocritement beau. Toute cette beauté cache de fort vilaines choses ; les vaches là-bas groupées font très bien, mais qu'est-ce qu'il y a de plus sale qu'une vache. Le laboureur, qui chante là-bas, est bien campé, et la note qu'il envoie est douce, mais je l'ai entendu l'autre jour de près, il a la voix criarde. Le ciel est d'un bleu délicat et ce soleil est caressant, mais au-dessous, quoi? c'est le fumier, c'est l'odeur des navets et c'est Romanie qui donne un coup de poing à Marc Misère pour lui rappeler qu'Argentine n'est pas la seule femme de ce monde.

— Et, dis-je avec une impatience criminelle, les salles de bal sentent-elles si bon et toutes les femmes qui y sont...

Je fus heureusement interrompu par Argentine, qui accourait assez leste malgré son air de forteresse. Toc, toc, toc ! qu'est-ce qui faisait ce tapage dans mon sein?

— M. et Mlle de Sains sont là.

Parbleu ! je le savais : toc, toc, toc.

Nous quittâmes vivement le parc. Ils nous attendaient dans le salon.

Marthe, — je l'appelais ma cousine à haute voix, mais dans mon cœur, dans ce cœur qui faisait si souvent toc toc, elle était Marthe. — Marthe vit que Clothilde avait l'air triste. Elle voyait tout ce qui demandait une consolation, une caresse de cœur, un sûr et bon conseil. Elle l'embrassa avec plus de tendresse que d'habitude encore.

Elle me tendit la main avec le paisible sourire de ses adorables lèvres. Il était bien doux ce sourire et bien affectueux. Mais n'était-ce pas bien fraternel. Que voulais-je donc? je n'en savais rien encore. Sa figure virginale ne quittait pas beaucoup mes pensées. Il me semblait qu'elle les élevait bien haut, bien haut, vers la poésie à quoi je n'avais guère songé jusqu'ici et même plus haut encore, vers un idéal où je trouvais Dieu, à qui j'avais encore moins pensé. Je ne pouvais entendre parler d'elle sans une douce gêne, suivie d'une de ces rêveries détendues et pures comme les aspirations de la seizième année.

Je ne comprenais pas mieux les relations de Clothilde et de Jacques de Sains. Ils se traitaient avec la plus grande aisance, avec une apparente cordialité et pourtant ils sentaient évidemment un

véritable éloignement l'un pour l'autre. J'eusse désiré qu'ils s'aimassent et je n'avais pas tardé à voir que c'était impossible. Charles était vif d'intellect et personnel. Il avait fait des études complètes et lisait sérieusement, pendant le temps que ne lui prenaient ni l'agriculture, ni la chasse, ni les réunions festinantes. Mais il avait la franchise un peu rude et, dans ses manières, une apparence rurale qu'il perdait seulement quand il était en cérémonie. Clothilde paraissait ne pouvoir lui pardonner ces deux défauts. Lui, il avait un vrai dédain pour cette cervelle légère, volontiers rebelle, et déraisonnable à plaisir.

J'avais pris pour lui un attachement inexprimable. Je l'avais trouvé envers moi toujours bon, serviable, souriant, ami sûr, compagnon agréable, voisin obligeant; caressant pour les petites gens, sensible envers les pauvres, généreux par-dessus tout; mais peu patient envers les sots, les impertinents et les prétentieux, d'une rage qui arrivait à une sorte de folie contre ceux qui abusaient de la faiblesse ou de la bonté d'autrui.

Pour me souhaiter, dit-il, la bienvenue dans le pays, il m'annonça une bonne nouvelle. Il y avait un sanglier dans mon bois de Sainte-Godeleine. Chasser un sanglier! cela me parut seigneurial. Je dirai tout de suite que ce ne fut qu'au commencement de novembre qu'on put revoir ses brisées.

II

UN INTERMÈDE DE MAIRE

Eh bien, nous fîmes buisson creux. Nous revînmes au logis, vers onze heures, de fort méchante humeur.

Quand nous entrâmes au Manoir, la cour de la ferme était grouillante L'heure du dîner approchait. Tout le monde était rentré des champs. Une quarantaine de têtes curieuses se pressaient autour d'un groupe formé de deux gaillards et du maire tenant fermement par le bras un petit personnage qui, du reste, ne faisait aucune résistance. Antoine Cochon était tête nue et il avait une longue écharpe étalée majestueusement par-dessus un vieux veston troué aux coudes. Il se tenait le nez en l'air, dans la cour, à vingt pas du perron. Du haut de ce perron, en face de la cuisine, Clairemonde, tenant une grande cuillère de bois, le haranguait. Au deuxième étage, à la fenêtre de la belle-voisine du grenier, Florimond, le bonnet de coton piquant sa houpette en avant d'un air guerrier, agitait d'une main un rasoir, de l'autre un blaireau dont il s'était barbouillé le visage. Il faisait écho aux paroles véhémentes de Clairemonde.

— Non, disait celle-ci, en agitant intrépidement sa cuillère à pot, vous ne ferez pas rentrer ce scélérat dans ma maison, c'est moi qui le dis. Monsieur est à la chasse. On est allé chercher mamzelle. Si elle veut le faire entrer, c'est à elle cette maison, elle en a le droit. Mais ce brigand-là peut bien attendre dans la cour. Il n'est jamais entré ici que d'honnêtes gens.

Le seul paisible au milieu de cette scène, c'était le prisonnier, un petit homme très gros, couvert d'un manteau et dont un large chapeau rond couvrait une partie du visage.

— Mais, Clairemonde et toi maître Florimond, puisque je vous dis que c'est pour sauver la France, criait le maire.

— Je connais cette tournure-là, me dit Charles, tandis que Cochon continuait :

— Puisque je vous dis que c'est un espion, il l'avoue.

— Che tis pas, répondit le criminel d'une voix paisible, que che suis un esbion, che tis pas que che suis pas un esbion. Che veux rien tire tant que messier Hériel et la pelle matemoiselle Hériel sera pas là. Alors che tirai tout.

C'était Chopenhaver.

Clothilde venait d'arriver, escortée par Romanie qui, suivie par Argentine et Imelda, se plaça au premier rang des spectateurs, selon le droit qui appartient au sexe faible au milieu des foules les plus houleuses. Le cercle qui s'était ouvert pour laisser passer mademoiselle se referma. Nous eûmes grand peine à l'ouvrir pour arriver au centre.

En voyant Clothilde, Chopenhaver avait lestement retiré son manteau, puis son paletot, et il avait jeté son chapeau à terre. Puis, échappant à ses gardiens, il s'était précipité à deux genoux devant Clo, et lui avait présenté une longue pancarte.

— Fous lire, pelle matemoiselle, la plus belle de l'himanité entièrement. Vous lire, pas graindre une insolence de fotre bauvre atorateur.

Je lui arrachai le papier des mains.

— Lire à haute voix, et traduire pour tous ces béciles là, dont je me suis bien moqué, béciles de béciles, en leur tisant que che suis un esbion, quand che suis un atorateur de la peauté, la plis pelle peauté.

Je lus donc :

SOUS-PRÉFECTURE DE HEIDELBERG.

« Sa Seigneurie le baron Welghemutz Traut, sous-préfet, déclare que le docteur Wolf Chopenhaver est un homme très estimé dans toute la province, aussi bien des hommes et des vieillards, que des

femmes, des veuves et des jeunes filles. Il est très savant. Sa famille est riche et considérée, alliée à plusieurs familles de petite noblesse, et il a une fortune considérable qui vient de sa tante Gottlieb et de Kochmuch l'ami de sa famille. Voici la liste de ses biens que nous pouvons certifier véritable. »

Suivait une liste de terres, maisons, argent placé et actions industrielles, dont le total constituait un revenu de 20 000 thalers.

Pendant que je lisais, la physionomie du galant prenait un air triomphant. Il clignait tendrement des yeux à Clothilde, puis lançait des regards dédaigneux à la foule frémissante et au maire ébahi.

— Foici toute l'hisdoire. Depuis que matemoiselle m'a fait mettre en prison, che ne fais blus que benser à elle. Je suis gomme un vou. Alors je suis redourné dans la ponne et pelle Allemagne et chai pris ce cerdificat. Che fiens temander fotre main en mariache. Je me suis moqué de ces béciles de Vrançais, en tisant que che suis un esbion, pour bouvoir vous foir et vous parler tevant démoins. Che suis pas un esbion. 20 000 marks de refenu.

Puis il se rejeta à deux genoux, et il cria plus fort que jamais.

— Fous tigne de defenir Brussienne.

Il passa dans l'esprit de Clo une idée que je déclare excellente. Elle mit la main à la poche de sa robe de chambre.

— Tu n'as pas un sou sur toi? me dit-elle à voix basse.

Je n'avais pas un sol.

— Va donc me chercher mon porte-monnaie. J'ai dû le laisser dans la salle à manger.

Je grimpai lestement le perron. Je posai mon fusil près de la porte. J'entre, je cherche le porte-monnaie, que je ne trouve pas.

Je suis rappelé sur le perron par des cris épouvantables. J'accours. Je joins mon cri, un cri d'angoisse endiablé, à ceux que j'entendais. Le spectacle était effrayant. Je ne voyais aucune force humaine qui put arracher la pauvre Clothilde à la mort. Je saisis mon fusil. Mais j'étais un tireur novice. Je n'avais pas cette adresse dont parlent les romans de l'autre monde, où l'on voit des trappeurs enlever un insecte sur la tête d'un enfant, à balle, à 100 mètres, sans trembler aucunement. Moi je tremblais tellement que je ne pus même mettre mon fusil à l'épaule. Si j'allais atteindre la pauvre chérie. Les grosses gouttes de sueur ruisselaient sur mon visage. Ma gorge se serrait. Je revois cette horrible scène comme si j'y étais encore, et pendant des mois, bien souvent je me réveillai en sursaut, le front moite, la revoyant en rêve.

On connaît la grande cour de la ferme, toute entourée de bâtiments, granges, écuries, bergeries, fermées par des portes à pan

coupé; au milieu, un bosquet de gros arbres qui sert d'abri momentané aux chariots, entre le travail du matin et le travail de l'après-midi; à droite de ce bosquet un pigeonnier, à gauche le large toit plat qui abrite l'orifice du puits. Entre ces deux bâtiments et le perron, un grand espace d'une cinquantaine de mètres sur une largeur de deux cents.

Cet espace qui, cinq minutes avant, servait de théâtre aux tendres exploits de Chopenhaver et qui était rempli par une quarantaine de personnages pétillants de curiosité, était presque vide. Une partie de l'assemblée avait grimpé sur un chariot à demi chargé de fumier, les autres sur une charrette. Le maire avait été saisi par Imelda et Romanie qui l'avaient entraîné derrière le tronc d'un gros chêne et qui le maintenaient devant elle en guise de bouclier. Chopenhaver avait grimpé péniblement sur le toit du puits, suivi par Argentine qui l'avait saisi au cou et qui le lui serrait dans des mouvements spasmodiques. Tous deux criaient comme des brûlés. Un des petits vachers grimpait au pigeonnier, le reste avait cherché un refuge dans les étables, et l'on voyait au-dessus des demi-portes une vingtaine de visages haletants d'effroi.

Entre le bouquet d'arbres et la maison, quatre acteurs. A droite du pigeonnier un gros porc qui perdait tout son sang en poussant des hurlements déchirants; à gauche la pauvre Clothilde étendue la face contre terre, évanouie. — J'apercevais les soubresauts de son gentil petit corps; — sur ses épaules, le museau ronflant d'un taureau gigantesque aux cornes ensanglantées; à cinq pas de là, Jacques qui accourait, le fusil à la main, la figure horriblement pâle et les yeux lançant des éclairs. Le taureau flairait le corps de Clothilde, pour savoir s'il était mort. Le voyant vivant, il releva son museau puis baissa ses cornes pour percer la mignonne.

Tout cela se détaille lentement, mais se faisait d'un seul mouvement vif qui ne dura pas une minute. C'est alors que je poussai un cri d'angoisse qui fut accompagné par cent clameurs de pitié.

Jacques arrivait sur l'animal. Il lui donna sur le museau un coup de pied qui le força à relever la tête. Quelques autres coups dans le flanc tournèrent contre l'homme la rage de l'animal au moment où celui-ci était penché sur Clothilde. S'il eut voulu le tuer alors, il avait un beau coup, qu'il ne devait plus retrouver. Mais il craignait que cette effroyable masse ne tombât sur la jeune fille et ne l'écrasât.

Sans posséder l'adresse américaine de ces trappeurs auprès desquels Guillaume Tell n'est qu'un tireur aux macarons, notre cousin était un adroit chasseur. Il tenait son fusil en joue, tout en reculant lentement, l'animal maintenant lancé ne se présentait plus bien.

Tout à coup, il s'arrêta. Jacques, dans sa course, lui avait fait faire un léger détour. Le taureau avait revu sur la gauche le corps étendu, revêtu de cette robe rouge qui avait sans doute excité sa colère. Il hésita une demi-minute à retourner vers cette première victime qu'il s'était promise. Jacques épaula cette fois d'une main ferme. Je vis son teint pâlir encore et ses lèvres se serrer... Le coup partit. Il visait à l'œil. Nos fusils étaient chargés pour le sanglier. Le taureau continua son chemin, après un moment d'hésitation... facile à comprendre. Jacques fit un saut de côté et lui envoya le second coup, une charge de chevrotines, presque à bout portant au défaut de l'épaule, puis il recula. Tout cela encore se passa si rapidement, que ce fut à ce moment que je pus arriver à son secours.

Je m'étais pourtant précipité du perron, dès que j'avais constaté l'impossibilité de tuer l'animal de là-haut. Je mis mes deux coups de fusil dans l'épaule de la bête. Je fis plus de mal que de bien, à ce que je crois. Un traîneau plat laissé au milieu de la cour avait arrêté Jacques dans sa course à reculons, au moment où la bête arrivait, mortellement atteinte, mais emportée par son élan. Elle le jeta à terre d'un mouvement puissant et tomba sur lui.

L'homme resta immobile, l'animal s'agitait en quelques soubresauts convulsifs qui cessèrent bientôt.

On entendit de nouvelles clameurs. J'étais déjà auprès de Clothilde toujours étendue. Je la relevai. Elle avait le visage plein de boue et quelques déchirures, mais toute sa connaissance.

— Qu'est-ce que c'est? demanda-t-elle d'une voix haletante, en voyant le groupe que formaient la bête et l'homme étendu.

— C'est lui qui t'a sauvée, dis-je en courant vers Jacques, que la foule entourait.

Malgré mon masque de fermeté, je suis un garçon ridiculement sensible. En voyant cet ami vaillant qui venait de sauver une vie si chère, en le voyant étendu, le bas du corps enseveli sous cette masse formidable, le buste immobile, les yeux clos, le front crispé, le visage masqué du sang qui sortait à flots du nez et de la bouche, je me sentis comme hébété. Je comprenais bien, sans doute, que j'avais mieux à faire qu'à me livrer aux douceurs de la sensibilité. Je me disais que si on dérangeait ce bloc de chair maladroitement, si on le laissait retomber, l'homme serait définitivement écrasé, tandis que la jambe droite seule paraissait prise. Outre cela, l'extrémité de la tête du taureau était venue donner sur le flanc droit de Jacques. J'avais eu assez d'intelligence pour la faire relever, et deux domestiques la tenaient en l'air. J'avais demandé un seau d'eau fraîche. Je lavai la figure et j'essuyai le sang qui couvrait la face. Dans mon effarement, je ne voyais rien autre chose à faire.

Clairemonde arriva, un fouet à la main ; la vieille femme se mit à distribuer des coups à droite et à gauche, avec une énergie furieuse, en accompagnant chaque coup des injures les moins modestes. Elle sauta ensuite sur un petit vacher qui pleurait désespérément. Elle lui saisit l'oreille :

— Petit brigand, lui dit-elle, c'est toi qui es cause de tout. Tu seras guillotiné comme un assassin que tu es.

Le pauvre petit diable reconnaissait l'équité du jugement, mais il avait du mal à se résigner à ce sort cruel. Il se mit à hurler en appelant : Maman. C'était bien lui, en effet, qui était la cause de la catastrophe. Rougeot, le taureau, était un peu mièvre, comme Florimond nous en avait averti, mais il avait un respect profond pour ce vacher, un petit garçon de douze ans, et pour un tout petit fouet que le *binel* faisait claquer. A midi, cet enfant le menait boire à la mare, au bout de la cour. La bête, ce jour-là, comme d'habitude, suivait doucement son conducteur, en se contentant de jeter des regards sombres sur tout ce qu'elle voyait; l'enfant, attiré par la curiosité, s'était joint au groupe, abandonnant le taureau. Cette émancipation imprudente, cette masse de gens, le bruit, la robe de chambre audacieusement rouge de Clothilde, avaient, comme Florimond l'expliqua magistralement, *égayé le tor*. Il s'était mis à gambader, à aiguiser ses cornes sur l'écorce d'un chêne, et, les voyant en bon état, il commença par les passer à travers le corps d'un gros porc qui l'excitait, tous les matins, à la révolte à l'aide de grognements railleurs. Puis il avait donné dans le groupe qui entourait Chopenhaver agenouillé. Après avoir distribué quelques coups de pattes de derrière avec une jovialité un peu lourde, il s'était mis à mugir de rage en regardant cette robe de chambre. Il s'était précipité vers la pauvre Clothilde.

Clairemonde continuait ses catilinaires. Après avoir appelé la colère divine sur le maire penaud et sur le Prussien qui souriait, elle se mit à haranguer les trois caméristes.

— Tas de pouilleuses, tas de... — je passe le mot, qui était très gros, — vous savez bien être à côté de votre maîtresse quand il s'agit de recevoir des cadeaux, mais quand il s'agit de recevoir un coup de corne, bernique!

La bonne femme exagérait les devoirs de la reconnaissance.

L'autorité conjugale parut sur la scène pour recevoir les coups et concentrer les horions, comme il sied aux bons usages. Florimond apparut, rasé de frais.

— Ah! vous voilà, ce maître, quand le danger est passé, cria Clairemonde avec amertume. Vous étiez à vous barbouiller le nez de savon pendant qu'on assassinait vos maîtres. J'en ferai une maladie!

L'autorité conjugale releva sa tête humiliée et se montra dans sa majesté.

— La maîtresse, dit le vieux paysan avec une roideur que je ne lui connaissais pas, on n'a pas besoin de vos bavardages; allez, allez faire un lit dans la petite chambre de feu monsieur, à côté de la salle à manger. Allumez le feu et préparez tout.

Cela était sage, la vieille femme se précipita vers la maison en grommelant et en menaçant de son fouet Chopenhaver, qui se donnait des airs vainqueurs. Florimond montra qu'il avait le génie du commandement. Il envoya chercher trois médecins, les deux du bourg voisin et le notable docteur Gin, de Boulogne.

— Toi, dit-il à Marc Misère, tu vas courir à travers champs avertir M. le curé, puis Mlle Marthe.

Puis il se prit le menton de la main droite et réfléchit un instant.

— Ah! voilà; allez chercher une civière et mettez dessus deux bottes de foin, cria-t-il... Apportez les deux crics et les deux câbles des chariots.

Je le dirai à l'honneur de Clothilde et des champs. Une année auparavant, elle eût songé d'abord au masque de boue qui lui couvrait tout le visage, et sa première pensée eût été d'aller se laver. La douceur balsamique de la vie champêtre l'avait déjà pénétrée, sans qu'elle s'en rendît compte. Sa première pensée fut, non pas pour son joli visage, mais pour l'homme qui venait de risquer de donner peut-être sa vie pour elle. Elle s'approcha du corps étendu et le regarda avec commisération.

— Comme il souffre! dit-elle en voyant les contractions du corps et de la face.

Et elle tomba évanouie dans les bras robustes d'Argentine qui la prit comme un enfant et la porta à la maison.

Pendant ce temps les crics et les grosses cordes étaient venus. On entoura l'animal avec les cordes. Ah! que cela fut long. Enfin on put dégager le corps de l'homme. On le plaça, bien doucement, sur la civière garnie de paille, surmontée d'un matelas. Avec mille précautions, afin que le corps ne penchât ni à droite ni à gauche, et que la tête et les pieds fussent toujours de niveau, on parvint à monter l'escalier du perron et on porta Jacques dans une chambre que M. Huriel avait, pendant les derniers temps de sa vie, fait arranger entre le salon et la salle à manger.

C'est ainsi que commença le temps le plus heureux de ma vie.

III

SCÈNES D'HIVER ET DE FÉLICITÉ

Ce fut Marthe qui arriva la première. Le vieux curé était allé voir l'ex-commis à cheval des contributions indirectes en retraite, qui opposait quelque résistance à l'invasion du clergé.

Elle entra sans bruit. Elle ne m'aperçut pas. Ses regards se jetèrent avec anxiété sur ce corps étendu. Je ne vis pas sa poitrine se soulever, elle avait gardé son manteau. Mais j'entendis un léger soupir qu'elle essayait de comprimer. L'expression d'anxiété disparut, elle ferma les yeux un instant. Il me sembla qu'elle remuait les lèvres, c'était un mouvement presque imperceptible. Elle se baissa sur le front jauni et contracté qu'elle baisa et tourna vers moi son visage.

Il avait repris cette expression de sérénité qui était si frappante. Seulement, la sérénité, au lieu d'être riante comme elle l'était toujours, était grave, et il me sembla que la gravité donnait un caractère plus ravissant encore à sa figure de vierge.

— Voulez-vous aller chercher du linge, Florimond, plusieurs oreillers, un seau d'eau froide, qu'il faudra remplacer fréquemment.

Sa voix douce et mélodieuse était nette, ferme, elle savait commander. J'admirai cela encore; aveugle que j'étais! Je montai chez Clothilde, je la trouvai en état de désespoir. Elle avait une écorchure au front, une un peu plus profonde au bout du nez. Cette dernière écorchure, c'était le bouleversement complet de la machine ronde, la destruction absolue de l'humanité. Tout était perdu. Elle allait devenir laide, ridicule, avec un pareil nez. Les flots de larmes, les imprécations contre Chopenhaver, contre le maire, contre les taureaux, contre les paysans et contre la campagne se succédaient. Je redescendis un peu agacé.

— Comment va Clothilde? me demanda Marthe.

— Clothilde n'a rien qu'une écorchure au nez, mais vous comprenez, mademoiselle, qu'il faut que le monde entier pleure cet épouvantable accident.

— C'est, dit-elle avec un pâle sourire, que Clothilde est bien jolie. Elle est bien jeune, aussi; tout le monde s'est conjuré pour en faire une enfant gâtée, il faut être indulgent.

Florimond sortit. Je restai seul avec elle. C'était la première fois. Mon cœur commença son petit chant de joie. Elle retira son manteau. Elle allait rester quelque temps avec nous. Je le pensais bien, mais le manteau retiré me le confirma, et le chant devint bruyant.

Elle s'était assise auprès du lit et avait pris, avec des précautions infinies, la main droite de Jacques. Elle la garda tout en essuyant le sang, qui coulait beaucoup moins abondamment des narines.

Mon regard alla naturellement où était le sien. Ces yeux fermés, ces paupières violacées, ce bas du visage rouge de sang, le haut jaunissant, ces joues qui se contractaient, ce front qui se ridait, c'étaient les signes de quelque grande souffrance et la souffrance seule indiquait la vie dans cet être, un instant auparavant si brillant d'une vie héroïque et généreuse. Cette vue, le souvenir de la solide amitié qu'il m'avait donnée et qu'il ne me donnerait peut-être plus, me saisirent le cœur. De grosses larmes roulaient de mes paupières. Marthe les vit. Ses yeux me disaient : « Vous êtes bon » avec une si caressante expression que je me détournai. J'étais consolé, j'étais triomphant.

Le vieux curé entra. Il portait une cuvette. Jamais sa soutane n'avait été aussi luisante ni sa perruque aussi déguenillée. Florimond le suivait avec deux seaux d'eau. Le curé mit sa cuvette par terre. Il me serra la main distraitement, s'approcha du moribond, lui fit un signe de croix sur le front et le regarda attentivement, tout en murmurant une prière.

— Allons, dit-il en retroussant les manches de sa soutane, nous ne pouvons pas laisser ce brave homme étouffer au milieu de ses habits. Florimond va chercher les grands ciseaux qui servent à tondre les moutons. Voyez-vous, mademoiselle, continua-t-il, je n'y connais pas grand chose. Je ne sais pas ce qu'il peut avoir de cassé, une jambe ou deux, un bras ou deux, mais c'est tout. Je serais bien étonné s'il mourait. Ce qu'il y a de cassé à l'intérieur, ce doit être peu de chose, puisqu'il ne crache presque plus de sang. Pour la tête, le derrière a porté vivement sur la borne en grès qui est au pied du perron. C'est une congestion, peut-être un simple évanouissement. En tous cas, sur dix chances, il y en a plus de la moitié pour une prompte guérison. On dit que quelquefois on reste idiot.

Marthe avait baissé la tête. Elle eut bien voulu être ferme, mais je vis quelques larmes qui tombaient sur ses mains, qu'elle avait croisées par un mouvement brusque. Je jetai un regard un peu dur sur le vieillard.

Florimond rentra avec des ciseaux gigantesques.

— Il n'y aura pas de drap qui résistera à cela, dit le vieux curé, en se frottant les mains avec un air aussi triomphant que s'il venait de découvrir l'art de diriger les ballons. Nous allons faire à M. Jacques tout le bien que nous pouvons en ce moment, le déshabiller en coupant tous ses vêtements. Après quoi, il n'y aura plus qu'à attendre les médecins et à lui entretenir un linge toujours

frais et mouillé sur le front. Ma science ne va pas plus loin. A la grâce de Dieu !

Il fit de nouveau le signe de la croix, saisit les effrayants ciseaux et découvrit le lit. Marthe se leva comme pour s'éloigner.

— Oh ! oh ! dit le curé avec sa champêtre sagesse, si vous étiez Sœur de charité, mademoiselle, il vous faudrait bien visiter des plaies. Un malade n'est pas un homme, murmura-t-il, mais c'est toujours un frère. Nous avons besoin d'une femme ici.

— Vous avez raison, monsieur le curé, répondit Marthe.

Elle me lança un regard suppliant. Je le compris. J'espère n'étonner aucun de ceux qui lisent ces souvenirs, en disant que je suis ferré sur la délicatesse. Elle me demandait de m'en aller. Ces deux vieillards ne la gênaient pas; mais moi !

Je m'en allai, et — les âmes sensibles continueront de me comprendre, — je fus heureux qu'elle eût désiré me voir partir. J'y mis toutes les herbes de la Saint-Jean pour éviter que le rude vieillard n'insistât pour me faire rester.

— Et Mlle Huriel? Ah ! oui, dit le curé en commençant une fente longitudinale aux jambes du pantalon de Jacques, on m'a dit qu'elle avait une petite écorchure au nez.

Voilà comment ce curé du Danube parlait de cette blessure qui, à dix pas de là, était considérée comme une catastrophe publique.

Je montai. La scène était lugubre. Clothilde était assise, le front dans les deux mains, regardant se dissoudre dans un vase plein d'eau une gouttelette de sang qui tombait toutes les cinq minutes de ce nez martyr.

Elle releva la tête et me lança un regard incisif. Voyant que je n'avais pas reculé d'épouvante à l'aspect de son visage, elle permit à son bon petit cœur de dire un mot, mais toujours maussadement.

— Comment va *votre* vaillant ami?

— Ma foi, Clo, répondis-je avec humeur, il est plutôt votre ami que le mien, car, sans lui, à l'heure qu'il est, vous ne penseriez plus à votre nez. Jacques n'a pas encore repris connaissance, peut-être ne la reprendra-t-il jamais. On vient de me dire qu'une des bonnes chances qu'il peut avoir, c'est de rester idiot.

Et je redescendis vivement. Jacques, toujours sans connaissance, était étendu, la tête enveloppée de linges mouillés, le cou entouré de tampons destinés à arrêter l'eau et à empêcher le lit d'être inondé.

Les deux médecins ruraux arrivèrent l'un après l'autre. Ils attendirent le docteur Gin.

Il résulta de leur consultation que Jacques avait la jambe droite cassée au-dessous du genou, froissement des muscles de l'épaule gauche, et quelques petits vaisseaux, — dont ils prétendirent savoir

le nom, — rompus dans le voisinage d'un ventricule quelconque. Cette dernière blessure était légère; elle se guérirait toute seule; en cas de besoin, on seconderait les intentions bienveillantes de la nature avec du perchlorure de fer. Le froissement de l'épaule demandait seulement quelques frictions. On remit la jambe, on l'enveloppa de bandes et de lattes. Pour ce qui se passait dans le cerveau et qui occasionnait cette léthargie, la science était prête à se taire. On agita la question des sangsues, mais ces petites bêtes n'étaient plus à la mode, même en pleins champs. On n'avait qu'à continuer l'eau froide, toujours l'eau, toujours froide. Vraisemblablement le patient reviendrait à lui avant vingt-quatre heures, à moins que ce ne fût avant quarante-huit heures, ou plus tard. Serait-ce pour mourir, pour rester imbécile ou pour redevenir aussi gaillard que jamais? Les docteurs provinciaux déclarèrent qu'ils n'en savaient rien et qu'ils le sauraient plus tard.

Le docteur du Boisseau, de Samer, qui était un homme joyeux, spirituel et bienveillant aux liqueurs, me serra la main avec énergie et me dit en riant :

— S'il en revient, voulez-vous parier un dîner plantureux que sa première question sera pour demander s'il restera boiteux? Dites-lui que non, c'est la vérité, et cela vaudra mieux pour lubréfier le cerveau que toutes les drogues de la Faculté.

Le docteur Gin avait déclaré que le nez de Clotilde reparaîtrait bientôt plus brillant que l'aurore.

Ce fut le lendemain, dans l'après-midi, après vingt-huit heures d'évanouissement, que Jacques revint à lui. Marthe ne s'était pas couchée. Elle n'avait pas sommeillé une minute.

Le matin, quand j'étais entré pour prendre des nouvelles, elle s'approcha très près de moi et me parla à voix basse pour ne pas réveiller Argentine qui ronflait à côté du lit, comme une des trompettes de Jéricho. Je vis qu'elle avait l'haleine toute fraîche. Une petite ombre brune nuançait seulement le dessous de ses paupières et donnait à ses doux yeux l'animation qu'elle en éloignait habituellement avec un soin vigilant. Nul dérangement dans sa toilette, nul hérissement dans ses cheveux, qu'elle coiffait d'une façon qui était à elle et qui ressemblait à la coiffure de Diane de Poitiers.

Le curé et le docteur du Boisseau venaient d'arriver quand Jacques sortit de son assoupissement. Le corps immobile frissonna; les lèvres se crispèrent, les paupières tremblèrent, puis s'ouvrirent. Nous étions muets, sur un signe que le docteur nous avait fait. Nous comprenions qu'il fallait éviter tout coup brusque à ce pauvre cerveau qui sortait d'un si long engourdissement, et qui oscillait sans doute entre la vie et la mort.

Son regard resta longtemps vague; sa pensée, débile encore, était évidemment indifférente à tout ce qui était au dehors d'elle, peut-être resterait-elle désormais indifférente à tout. C'était là notre anxiété.

Après un silence qui dura une demi-heure, les lèvres murmurèrent comme si elles essayaient de retrouver le don de la parole, mais aucun son ne sortit. Les prunelles perdirent de leur vague et devinrent plus vivantes. Le blessé tenta de tourner sa tête à droite et à gauche; il était couché sur le dos, il voulait détacher sa nuque de l'oreiller. Nous suivîmes chacun de ses mouvements avec une fièvre douloureuse. Nous eussions — je dis Marthe et moi, car le vieux médecin et le vieux prêtre avaient, tout bons qu'ils fussent, un peu de l'*æs triplex* autour du cœur, — nous eussions donné beaucoup pour fuir. Notre anxiété devenait d'une intensité torturante.

Enfin, enfin ses regards perdirent leur brume, ils devinrent fermes. Puis Jacques nous fixa l'un après l'autre, et d'une voix basse et sourde, il murmura :

— Est-elle sauvée?

Le joyeux docteur me saisit la main.

— Enfoncé! murmura-t-il, c'est moi qui paie à dîner; c'est égal, j'en suis aise. Il revient de loin.

— Elle est sauvée, répondit Marthe.

Le malade promena la main droite sur lui, sur le bandeau mouillé qui couvrait sa tête, sur les lattes qui entouraient sa jambe.

— Est-ce que je serai boiteux, murmura-t-il après un temps de réflexion.

— Jamais de la vie! répondit le docteur de sa voix haute et criarde.

Je lui serrai la main à mon tour.

— Second accessit, docteur; je vous rendrai votre dîner.

Puis la pleine connaissance, la connaissance du cœur après celle de l'égoïsme et de la passion, revint. Il souleva péniblement les bras et les tendant vers Marthe, il dit d'une voix claire, cette fois :

— Ah! chère sœur.

Elle se pencha vers lui et baisa avec tendresse ses joues humides et livides.

C'était assez. Il ferma les yeux.

— Bon, dit du Boisseau à voix haute, il dort cette fois, et le tambour ne le réveillerait pas, comme on chantait du temps de mes vertes chausses. Monsieur le curé, voulez-vous vous joindre à moi pour ordonner à Mlle Marthe d'aller se coucher? Il ne se réveillera pas avant une douzaine d'heures. Argentine, ma fille, tu as assez

ronflé pour une fois. C'est toi qui a mis la mort en fuite. Elle est partie, tu peux rester éveillée, tu suffiras à veiller le malade. Que tout le monde disparaisse. *Dixi*...

Le lendemain, nous guettâmes son réveil. Clothilde fut héroïque. Évidemment le nez avait encore enflé, et la gentille figure de Clo, avec cette petite pommelette d'api au-dessus de ses lèvres, portait à l'hilarité. Aussi avait-elle juré qu'elle ne sortirait de son appartement avant un mois que voilée « comme la nuit obscure ». Mais comment résister, même au silence désapprobatif de Marthe?

Elle était donc descendue avec nous. Peut-être y avait-il là beaucoup d'amour-propre, et voulait-elle prouver qu'elle dédaignait l'opinion des paysans, même de celui-ci.

Il se réveilla. Son regard était un peu vague. Ses yeux se tournèrent vers moi. Ils eurent un sourire. C'était « un bien pâle sourire », il disparut vite, mais c'était le premier, et le regard de Marthe me souriait aussi comme s'il voulait me remercier de l'avoir obtenu.

Il me tendit la main avec peine. Ses paroles sortaient difficilement.

— Tu me raconteras tout.

C'était la première fois qu'il me tutoyait. Il regarda alors Clothilde. Un plus doux sourire parut sur ses lèvres blanchies :

— Quand j'ai vu cette grosse bête prête à vous mettre en morceaux, j'ai eu un mouvement de rage folle contre elle. Je ne me rappelle de rien après cela; tout a été machinal.

Il murmura : « Marthe », serra la main de sa sœur et se rendormit.

Pendant le mois qui suivit, je fus heureux sans doute. Comment ne pas l'être, quand je voyais Marthe chaque jour. Mais ce ne fut que le préambule de mon bonheur.

Le cerveau de Jacques avait été légèrement ébranlé. Il parlait peu, sommeillait beaucoup. Il était maladivement préoccupé de la façon dont tout marchait à Sains, en son absence. Marthe, dès le quatrième jour, déclara qu'elle viendrait passer toutes les après-midi au Manoir, et qu'elle le quitterait chaque soir. Il n'y avait rien de plus doux, de plus souriant que sa fermeté et de plus invincible. Nous lui fîmes valoir, en vain, la fatigue de cette double course journalière pendant cette saison de pluies, de froid, de grands vents. Elle arrivait chaque jour après notre dîner et nous quittait à la nuit, vers cinq heures.

J'attendais le moment de son arrivée comme on attend le premier rayon de soleil après une nuit d'insommie. Pourtant je ne faisais guère que l'entrevoir. Il me fallait tenir, le matin, compagnie à Jacques, puisque c'était le temps où il était seul. L'après-midi, il fallait être à cette grosse besogne de surveillance et de direction, où

je commençais à voir clair. Je sentais que je faisais mieux ma cour à Marthe en veillant à la fabrication du cidre, au battage du grain, à la vente du blé, de l'avoine, des bestiaux, qu'en la couvrant de mes regards « ravis ». Il y avait en elle je ne sais quoi dont je fus quelque temps à me rendre compte : elle vous persuadait qu'il fallait avant tout gagner son estime; et en certains moments, je me demandais si je ne tenais pas plus à cette estime qu'à sa tendresse.

La maison ne désemplissait pas. Tout le petit monde des trois ou quatre villages du voisinage vint prendre des nouvelles. Ceux-ci venaient le soir, le dimanche, plus volontiers à l'heure des repas. C'était Clairemonde qui était chargée de cette démocratie. Moi, je répandais mes grâces courtoises sur les bons cultivateurs, gros fermiers, petits propriétaires. On pense bien que le solennel Cochon ne manqua pas au rendez-vous. Il avait envoyé l'amoureux Chopenhaver au procureur, qui l'avait relâché. Pour le reste de la *gentry and nobility*, grosse bourgeoisie de bourgade ou gentilhommerie rurale, Marthe et Clothilde les reçurent. Tout cela était de la parenté des Sains, un peu des Huriel. Clo se retrouva comme le poisson dans l'eau; l'enflure de son nez avait diminué, et en prenant quelques poses savantes dans des coins mal éclairés, on dissimulait ce point d'exclamation colorié.

Cette succession précipitée de nouveaux visages remisa pour quelque temps les luménides qui menaçaient de sortir violemment de leurs cachettes à cause de ce tatouage.

Nous n'étions pas sans inquiétude sur l'état de Jacques. Démocrite du Boisseau disait que tout allait bien. Mais Héraclite Gin, qui nous paraissait plus selon le cœur d'Hippocrate, se montrait soucieux de la somnolence du malade.

Il fut décidé, à partir du commencement de décembre, que Jacques devait encore rester pendant un mois chez nous, seulement il pourrait quitter son lit et se faire porter sur une chaise longue.

C'est à partir de quelques jours plus tard que mon bonheur devint le plus doux, le plus intense des bonheurs que l'on puisse rêver.

Les médecins avaient remarqué — et je ne nierai pas que j'avais donné un fort coup de main à la science en cette découverte, — que Jacques était patient et alerte d'esprit uniquement quand il se trouvait dans le voisinage de sa sœur. Il fut donc décidé que, pour ne pas perdre le matin les bienfaits de l'après-midi, Marthe devait, jusqu'au 15 janvier, loger au Manoir, dans l'appartement de Mme Huriel, occupé par Clothilde et qu'on diviserait en deux. A moi, on me décerna le brevet de vigilance agricole. Il fut convenu que j'irais souvent dans la journée à Sains pour voir ce qui s'y passait.

Le vieux curé, qui avait conseillé cet arrangement béni, me dit en partant :

— Je crois bien que dans votre Paris on trouverait extraordinaire de voir une jeune fille demeurer pendant des mois dans la maison d'un célibataire. Ici, personne n'y pensera. D'abord, on ne peut pas faire autrement. Vous n'allez pas jeter dehors, n'est-ce pas, un homme qui a été blessé en vous sauvant la vie, hein? Alors, il faut bien que la sœur reste pour soigner le frère. Puis c'est votre plus proche parent, et au surplus on est habitué à respecter M[lle] Marthe et à lui voir faire ce qui est bien.

Pour Clothilde, elle montra une joie d'enfant à l'idée de vivre pendant un mois dans la pleine intimité de Marthe.

Le lendemain du jour où fut prise cette décision, les dix-sept caisses avec lesquelles Clothilde était entrée en Boulonnais purent se rengorger. On apportait de Sains une unique malle. Elle renfermait toute la toilette dont Marthe croyait avoir besoin pour passer six semaines avec nous. Je crains que cette leçon de frugalité n'ait porté que de rares fruits dans l'esprit de Clo, qui avait justement ce jour-là des gants jusqu'aux aisselles.

Quelle figure avais-je pendant ces arrangements? Je déployai une rare coquinerie; on m'entend bien : j'arrivai à me faire plaindre comme une victime, quand j'étais aux anges, je voudrais dire à l'ange, si la langue française le permettait.

— Nous allons jeter Alfred par-dessus bord, dit Clothilde, qui reprenait, de temps en temps, malgré cette épouvantable virgule rouge, — c'était décidément une virgule, — sa gaieté entraînante d'autrefois. Cela lui apprendra à aimer la campagne. Nous allons reprendre pour un mois les habitudes de la civilisation. Nous dînerons à sept heures comme à Paris. Chacun déjeunera en son particulier, comme et quand il voudra. On se retrouvera le soir. Puisque cet horrible docteur, avec son horrible tabatière et son nez pointu, ne veut pas que M. de Sains quitte son lit avant deux heures de l'après-midi, il déjeunera dans sa chambre avec Marthe. La salle à manger est gaie, on la chauffe aisément. J'y ferai transporter le chevalet de Marthe. Je ferai mettre là un piano. Dans le coin, entre la fenêtre au midi et la cheminée, on posera le canapé pour vous, mon pauvre *vaquero* de cousin, et notez que cela rime avec héros, quoique cela veuille dire tueur de vache.

N'est-ce pas qu'elle était charmante?

— Pour Frédé, il ira se promener dès l'aube, à condition de n'oser rentrer ici avant le soir sauf le jour où il aura le nez gelé. Mais le soir, comme, après tout, je n'ai pas d'autre frère, et qu'il a quelques bons moments, nous lui permettrons de lire à haute voix

des livres maussades où on parle de l'honneur, mon cousin; de la charité, ma cousine. Suis-je assez bonne, j'ai pensé à tout le monde excepté moi. Mais je suppose que j'aurai le droit de dormir.

En fait, j'obéis à Clothilde. J'étais toujours dehors. Je surveillais mes laboureurs, mes rondeleurs, mes herseurs, mes cueilleurs de carottes et de pommes de terre, mes bûcherons, qui travaillèrent aussi longtemps que la gelée ne fut pas trop forte, mes batteurs, mes vanneurs, dont rien n'interrompit le travail.

J'allais le plus souvent possible au château de Sains. D'autres fois, j'accompagnais Florimond dans les francs marchés. Je me perfectionnais dans l'art d'avaler quelques verres de genièvre sans névralgie.

J'acceptais aussi toutes les parties de chasse qu'on me proposait; je battais avec mes toutous les bois du voisinage. Je visitais, à quatre ou cinq lieues à la ronde, les gens qui étaient venus nous voir. Et je revenais à la nuit tombante, mouillé ou gelé, toujours moulu, mais ne pensant ni à l'orage, ni au froid, ni à la fatigue, suivant le cher fantôme qui marchait, dans sa forme indécise et charmante, en avant de mon cheval. J'arrivais, le cœur battant d'aise, l'imagination haletante, le cerveau plein de rêves que la réalité dépassait toujours.

La pièce était toute claire quand je venais de l'obscurité; le feu flambait joyeusement, et je venais de la plaine inondée ou de la forêt gelée; les bonnes odeurs de la cuisine m'alléchaient et je mourais de faim. La nappe blanche, les verres brillant sous la lampe, les bouteilles au ventre sablonneux m'ouvraient encore l'appétit. Mais si je suis un bon vivant, je suis surtout affectueux, et comment n'être pas heureux! J'avais là tout ce que j'aimais, un ensemble de tendresses dont chaque parcelle suffirait au bonheur d'un égoïste; l'ami intelligent et vaillant, noble de cœur et clairvoyant de cerveau; la sœur, jolie, vive, qu'on chérit comme un enfant gâté, et Marthe! Elle était tout pour moi, plus que cet ami si parfait, que cette sœur si aimée, plus que tout ce qui a été jusqu'ici adoré dans l'histoire du monde entier.

Je l'aimais d'une façon toute particulière. Je fus longtemps à bien comprendre l'impression qu'elle produisait sur moi. Je le dis naïvement : *Marthe m'enivrait de sérénité.*

Elle était entourée d'un parfum d'âme qui portait au cœur comme les senteurs des fleurs portent au cerveau, et qui y développait l'exquise douceur, la bonté caressante, l'inaltérable indulgence, la bienveillance tendre pour tous. J'étais convaincu qu'elle n'avait d'amour pour personne, personne. M'aimait-elle? Je croyais

que non et, chose plus étrange que tout le reste, je n'en étais pas chagriné! J'étais heureux.

Je le fus plus encore quand la neige couvrit la terre et nous sépara du reste de l'humanité. Je compris ce que les dévots nomment le paradis. Ah! comme je les revois, ces heures bénies! On causait, on faisait de la musique, on chantait, on lisait à haute voix. Jacques était étendu près du foyer, fumant, songeant, écoutant. Clo, à l'autre côté de la cheminée, se livrait à un travail que je nommais le parfilage de Pénélope, et qu'elle défaisait et recommençait chaque soir. Moi je me tenais volontiers un peu dans l'ombre, je voyais Marthe, la tête penchée sous la lampe. La lumière dessinait le contour de ses épaules, faisait resplendir la blancheur de sa nuque et donnait des reflets éclatants aux ondes de ses cheveux blonds. Mais toutes ces beautés ne valaient pas pour moi l'expression de son regard quand elle levait la tête et que ce regard devenait vague en entendant le récit de quelque souffrance ou de quelque dévouement. Jacques, lui, se redressait quand on parlait d'honneur, de coups, de rodomonts battus, d'insolents souffletés, de tyranneaux aplatis. Clothilde lisait avec une verve endiablée quelques scènes de comédie et elle mettait souvent à l'épreuve la farouche modestie de Marthe, qui ne pouvait pas entendre le mot amour sans baisser la tête.

Vers dix heures, les deux demoiselles montaient à leur appartement. Avec l'aide d'Argentine qui était forte comme la tour de Babel et qui devenait bavarde comme elle, je portais Jacques dans sa chambre.

Moi, quelque temps qu'il fît, je sortais encore. J'allais me promener dans le parc pour goûter et enfoncer dans mon âme la joie de cette soirée. Parfois la nuit était noire à ne pas voir les arbres contre lesquels je me cognais. Parfois la lune versait ses lugubres blancheurs dans les clairières, le vent criait dans les branches dépouillées et rapportait du fond des bois des ronflements semblables aux mugissements de la mer. D'autres fois, la gelée mordait ferme; les myriades d'étoiles scintillaient en faisant signe à mon imagination de les suivre dans des hauteurs plus éloignées et plus lumineuses. Il se formait de toutes ces sensations un vêtement somptueux qui modelait tous les contours de mon bonheur. Je ne sentais qu'une seule chose, le calme parfait.

Noël arriva. Nous allâmes, Marthe et moi, à la messe de minuit. Clothilde assura qu'il faisait trop froid et qu'elle garderait la maison. Nous allâmes à pied. La nuée des domestiques nous escortait. J'offris le bras à ma cousine. Bientôt nous restâmes seuls sur les chemins; mon cœur ne battait pas plus fort. Elle s'appuyait libre-

ment sur mon bras, il ne battit pas plus fort. Elle paraissait aussi à l'aise dans cette solitude nocturne que si j'eusse été son frère ou que je fusse son mari depuis soixante ans.

Elle communia, ainsi qu'une grande partie de l'assemblée.

Je la regardai quand elle revint de l'autel. Je vis sur sa figure d'ange une expression indéfinissable, mais qui me serra le cœur, pourquoi? Je ne savais.

Quand nous revînmes, elle était très gaie, beaucoup plus gaie que je ne l'avais jamais vue. Il faisait très froid. Il tomba quelques flocons de neige. Elle s'appuya un peu plus sur mon bras. J'aurais voulu aller ainsi jusqu'à..... l'autel de l'hyménée? Non, je n'y pensais pas, je pensais au bout du monde.

Pourtant je fus tenté de faire quelque allusion à « cet autel ». Mais si je perdais ainsi cette intimité si douce, cette confiance, cet abandon fraternel! Je laissai fuir cette occasion de voir clair dans son âme.

Voici la nouvelle année! embrassades et genièvre! Je ne sais pas combien j'embrassai d'êtres humains, le premier jour de l'an 1888; mais on vida dix litres de genièvre, et comme on donnait un tout petit verre de cette liqueur à chacun des hommes qui vinrent m'*étrenner*, on peut se faire une idée de la quantité de joues auxquelles je frottai la mienne. Les femmes y mirent toute la simplicité patriarcale et elles m'embrassèrent comme un ancêtre; on les combla d'une orange.

Dès l'aube, Clairemonde, escortée de son mari et des trois caméristes, — je comprends celle des vaches, — se précipita dans ma chambre. J'étais en un négligé extrême. Mais qui eût songé à ces détails! Argentine, dont j'étais particulièrement la propriété, avait réclamé de m'embrasser la première, parce que « cela porte bonheur à une jeune fille », et elle me débita le compliment traditionnel que j'entendis près de quatre cents fois en peu d'heures, « Bonne santé, bonne année, suivie de plusieurs autres, et le paradis à la fin de vos jours. »

Marthe était sortie avant le jour, et s'était fait conduire à Sains. Il y avait beaucoup de bons cœurs qui eussent été attristés de ne pas la voir ce jour-là. Quand elle rentra de cette course matinale, le teint animé par le froid, les yeux brillants, les lèvres souriantes, toute la physionomie comme éclairée par le reflet de mille sentiments affectueux qui venaient d'être éveillés en elle, elle me parut, pour la première fois, non plus un ange, mais une femme. Elle s'avança vers moi, mon cœur s'arrêta. Allais-je m'évanouir! Elle posa ses joues fraîches contre les miennes en me disant quelques mots d'amitié. Je sentais mon cœur s'apaiser à mesure qu'elle

s'approchait de moi, et, quand elle me toucha, il n'y avait plus en moi que toute sérénité.

Clothilde descendit à ce même moment où Jacques arrivait, debout pour la première fois depuis six semaines. Elle fut une gentille petite Clo; en voyant ce pauvre garçon osciller, elle lança un coup d'œil furtif sur cette longue figure maigre et pâle, sur ces paupières bistrées, sur ces lèvres qui avaient pris l'habitude de se crisper en essayant de résister aux conseils de la souffrance intérieure. Elle se rappela combien il était vigoureux et leste, quelques semaines auparavant. Elle se dit que c'était pour elle qu'il était ainsi souffrant; elle se montra digne d'être une paysanne boulonnaise. Comme une simple Argentine, elle s'avança vers lui pour l'embrasser; il fit un pas en arrière en s'appuyant sur le mur, et, lui saisissant la main, il la baisa galamment et froidement.

La virgule de Clothilde devint très pourpre, c'était un thermomètre. Néanmoins elle commença l'année en exhibant une vertu qu'elle n'avait encore pratiquée que dans les endroits les plus obscurs : la patience.

Mon vieil ami le curé vint ensuite. Il avait une perruque neuve. Le petit toupet roux à demi chauve qui se promenait, avec des allures crânes, sur celui du bonhomme, était loin d'avoir achevé sa carrière, seulement il la poursuivait humblement, et l'on eut ce rare spectacle d'un homme qui est roux les jours ouvrables et châtain foncé le dimanche.

Le lendemain, entr'autres visites notables, nous vîmes venir deux personnages seigneuriaux que je n'ai pas pu encore présenter aux honnêtes gens : le baron de Thienbronne et la dame son épouse, née d'Escufan de Guypethun de Montflon. Ce couple honorait le mariage et l'humanité. Ils s'adoraient, ils étaient vertueux, charitables et détestés. Ils avaient, le mari quarante ans, la femme trente-cinq et huit enfants. De là vint tout le mal. Ils ne pouvaient pardonner à la bourgeoisie ambiante la nécessité où cette famille abrahamesque les mettait de passer toute l'année à la campagne. Ils étaient de cette politesse roide et dédaigneuse, de ce ton pincé, froid et distrait qui met en combustion la vanité française, et l'engage vivement à chanter la *Marseillaise*. Ils paraissaient n'avoir d'autres préoccupations en ce bas monde que de dire aux occurrents : « Nous avons 30 000 livres de rente, c'est peu avec huit enfants, mais n'oubliez pas que la baronnie de Tienbronne est une des quatre anciennes baronnies du Boulonnais et que les d'Escufan, les Guypethun et les Montflon se retrouvent dans la nuit des temps. »

Clo avait une grande amitié pour Mlle Godeleine de Thienbronne, leur fille aînée. Elle avait seize ans, elle était jolie, pétulante; et

Clo prétendait qu'elle était disposée à disputer à Christine le gouvernement du Manoir. Je souriais de pitié à cette prédiction, en regardant Marthe.

Le temps vint où la maladie de Jacques prit fin. Nos parents nous quittèrent le 21 janvier. J'ai retenu cette date.

Avant le départ, il y eut un mot prononcé qui paraissait le plus insignifiant de tous les mots, et qui décida de nos destinées.

Clothilde était maussade.

— Penser, dit-elle, qu'on est passionnée pour patiner et qu'on a toujours eu un frère grognon, prétendant qu'à Paris c'est inconvenant pour d'honnêtes bourgeois comme nous! Bon, me disais-je, au moins c'est un plaisir que la campagne autorise. Très bien; tout est glacé, j'ai les plus jolis patins du monde et il n'y a pas une place grande comme cette cheminée où on puisse les poser.

— Eh bien, dit Marthe; ma chère Clothilde, il y a remède. Nous avons, près des marais de Noyelles, trois fermes dont l'une vous appartient et que vous n'avez pas encore vue. L'hiver prochain, — car cette année, avant votre départ pour Paris, Jacques ne sera pas capable de faire beaucoup d'exercice, — nous irons, dès que la glace pourra porter un gentil papillon comme vous, passer deux ou trois jours à nos fermes; dans ce voisinage, vous trouverez une grande surface de marais gelés.

Je ne sentis presque pas l'absence de mon amie. J'avais remarqué qu'après avoir éteint une vive lumière on gardait, pendant quelque temps, une lueur claire dans les yeux fermés : je gardai Marthe présente dans mon cœur, rempli d'elle; je revoyais son souvenir. Je rangeais en bel ordre tous les documents de ma tendresse que la vie journalière avait jetée en tas dans mon âme.

Nous partîmes pour Paris à la fin de janvier.

Charles d'HÉRICAULT.

La suite prochainement.

TROIS STATUES DE LOUIS XIV

I

A L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

(1654)

La veille du jour des Rois de l'année 1649, on avait, comme d'habitude, fermé vers minuit les grilles du Palais-Royal, où habitaient alors la reine régente et le roi Louis XIV, âgé de onze ans. Malgré le vent d'insurrection qui soufflait dans la ville, tout semblait y sommeiller à cette heure tardive. Tout à coup, à trois heures du matin, le maréchal de Villeroi pénètre dans la chambre du roi, le fait lever et habiller sur-le-champ, ainsi que le duc d'Orléans, et, dès qu'ils sont prêts, les conduit par un escalier dérobé jusqu'à une porte qui donne sur le derrière du palais, c'est-à-dire sur le jardin actuel. En même temps, Anne d'Autriche, suivie du premier écuyer, du lieutenant des gardes, Comminges, et de plusieurs autres serviteurs, se rend à la même issue : il fait nuit noire, et personne, autour du palais, ne semble se douter que le roi et la régente s'enfuient de leur capitale. Ils montent dans des carrosses qui stationnent et partent immédiatement au grand trot, dans la direction du cours la Reine. Là, le prince de Condé et un certain nombre de cavaliers rejoignent le convoi royal qui se rend, en toute hâte, à Saint-Germain, où il arrive vers cinq heures du matin. Il fait un froid terrible, et lorsqu'on pénètre dans le château, où rien n'est préparé, ces longues salles vides, sans meubles, sans tentures, éclairées par la lumière blafarde des torches, semblent, au jeune roi et à sa mère, plus tristes et plus froides encore qu'aux visiteurs de nos jours, qui n'y trouvent, pour tout décor, que de monotones alignements de haches de silex des époques préhistoriques. Pour terminer la nuit, on cherche

dans la ville jusqu'à la dernière botte de paille ; et, à six heures du matin, comme on n'a pu procéder à aucune installation et que l'on est au jour des Rois, la régente et son fils, encore mal remis de leurs émotions et de leurs fatigues, assistent à la messe dans la chapelle du château. Puis, au fur et à mesure que la journée s'avance au milieu de transes et de craintes, on voit paraître, à chaque instant, de nouveaux arrivants, fuyards de Paris, ou braves qui viennent se mettre à la disposition du roi et de son premier ministre, et qui, suivant leur état d'esprit, apportent sur la capitale les renseignements les plus contradictoires.

A la fin du jour, l'installation n'est guère meilleure encore, et la seconde nuit se passe en veillée pour ces princes, princesses, soldats ou grands seigneurs, réunis à la hâte dans le château vide.

Le jeune roi, qui devait un jour être le monarque le plus puissant et le plus autoritaire qu'on eût vu en France, ne perdit jamais le souvenir de cette nuit fatale, où l'insubordination des bourgeois de Paris l'avait forcé à fuir à l'improviste. Il en conçut même contre la capitale une haine implacable, et durant soixante-dix années de son règne, il conserva le désir de venger l'affront qu'il avait reçu à cette date du 6 janvier 1649.

I

Tantôt attaqués par Condé, tantôt commandés par lui, les habitants de la Ville prolongent la révolte durant plusieurs années. Mais, en 1653, la cité rentre dans l'ordre, et le maréchal de l'Hôpital, qui en est gouverneur de par le roi, préside à son fonctionnement administratif et municipal. Louis XIV veut alors, guidé par son esprit de ressentiment, humilier sa capitale, et il ordonne, en conséquence, à ses magistrats, d'élever un monument rappelant la soumission absolue des habitants de la ville de Paris à son autocratie[1]. Ce monument doit le représenter lui, le roi-soleil, tenant la ville de Paris, rebelle, terrassée sous ses pieds. Devant un ordre aussi net, le conseil de Ville ne peut qu'obéir.

L'Hôtel de Ville possédait alors une cour intérieure entourée de galeries à arcades. Ce fut sur l'arcade du centre de l'une de ces galeries que l'on résolut d'élever le monument. Le choix de l'emplacement fait, le Conseil de ville désigna l'un des sculpteurs les

[1] Voy. A. de Boislisle, *Notice historique sur la place des Victoires et la place Vendôme*, publiée dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de France*, t. XV, p. 238.

plus célèbres de l'époque, Gilles Guérin, pour exécuter la statue. On le fit comparaître devant l'assemblée et on lui imposa des conditions quelques peu léonines. Le monument devait se composer d'un groupe un peu plus grand que nature, le sculpteur en fournirait le marbre et s'engageait à livrer son œuvre dans l'espace de quatre mois, à partir du jour de la commande, moyennant quoi il recevrait 2500 livres.

Gilles Guérin accepta, et le marché entre le prévôt des marchands et les échevins, d'une part, et le sculpteur, de l'autre, fut signé le 27 mars 1653 [1]. L'artiste se mit à l'œuvre sans perdre de temps : il représenta le roi, comme il avait été convenu dans le traité, d'une grandeur de 5 pieds et demi, « en César victorieux, à l'antique, c'est-à-dire avec une cuirasse modelée à tonnelets avec franges de lanières de cuir pendant en guise de tunique; sur les épaules un manteau à la romaine semé de fleurs de lis, la tête laurée, tenant en sa main droite un sceptre qu'il maintient sur la tête de la Mutinerie, représentée, au naturel par un fort jeune homme renfrogné de visage, couvert d'un casque à la romaine, dont le cimier est fait d'un rat et foulant un joug rompu [2] ».

L'œuvre, en elle-même, n'est pas de premier ordre; mais elle renferme certains détails caractéristiques. Si l'on ne savait qu'il s'agit de Louis XIV, on ne reconnaîtrait pas les traits si souvent reproduits du grand roi.

Il est vrai qu'il n'avait à cette date que quinze ans, et sa physionomie a pu changer depuis l'époque où Van der Meulen et Coysevox immortalisèrent ses traits. Il ne portait pas encore de perruque; il est coiffé comme Louis XIII, avec les cheveux séparés sur le milieu du front et pendant en longues boucles de chaque côté de sa tête et de ses épaules. Le visage est sensiblement aplati, le nez busqué est fort proéminent; la bouche semble avoir comme un léger bec-de-lièvre; les extrémités en sont un peu relevées; le menton est fuyant et les yeux plissés remontent à leur partie extérieure, comme ceux des Tartares. Le costume, suivant les clauses du traité, est celui de César, à la façon du dix-septième siècle. Quant au guerrier qui représente la Fronde, il est plus intéressant, car il porte le costume de légionnaire romain aussi exactement reproduit que dans les restitutions récentes dues à

[1] *Marché sur la statue de Louis XIV*, publié dans les *Nouvelles archives de l'art français*, 1882, p. 87.

[2] *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, publiés par MM. Dussieux, Soulié, Chennevière, Mantz et de Montaiglon. Paris, 1854, 2 vol. in-8, t. I, p. 264.

MM. Duruy et Lindenschmit, et dont on peut voir une figuration au musée de Saint-Germain.

Le maréchal de l'Hôpital et les échevins crurent sans doute que la statue ne suffisait pas à décorer dignement la cour de l'Hôtel de Ville, et, quatre mois après la commande, c'est-à-dire au moment même où elle était finie, ils convoquèrent de nouveau Guérin et passèrent avec lui un nouveau traité, par lequel il devait exécuter neuf portraits en médaillons de marbre et de grandeur naturelle, pour remplir les ronds qui sont à côté des arcades du pourtour de la cour. La municipalité devait tenir d'une façon toute particulière à ces médaillons, car ils représentaient le maréchal de l'Hôpital, le prévôt des marchands, les trois échevins, le procureur du roi, le secrétaire et le receveur de la Ville. Guérin devait, en outre, mettre autour de chaque portrait une inscription du nom du personnage en lettres de bronze encastrées dans la muraille. Une somme de 1000 francs lui était allouée pour ce dernier travail, mais il ne crut pas devoir se livrer lui-même à une opération aussi mal rétribuée, et ce fut son meilleur élève, alors âgé de vingt-cinq ans, Girardon, qui exécuta les neuf médaillons [1].

On pourrait supposer qu'après les évènements de la Fronde, les échevins auraient tenu à ne pas faire grand bruit autour de l'inauguration de la statue qui rappelait la rébellion et la répression de la ville de Paris. Mais, soit que le roi en eût décidé autrement, soit que les bourgeois eussent voulu faire la cour à leur souverain victorieux d'eux-mêmes, la statue de Louis XIV fut solennellement inaugurée le jour de la Saint-Jean 1654.

C'était l'habitude à Paris, comme partout en France, de faire, en ce jour, un feu de joie. Le maréchal de l'Hôpital, déjà fort vieux et qui venait de convoler avec une jeune femme, voulut donner à sa nouvelle épouse le spectacle du feu de joie de l'année 1654. Les échevins, l'ayant su, résolurent de joindre à cette cérémonie celle de l'inauguration de la statue du roi et prièrent M[me] la maréchale, qui n'était point encore venue à l'Hôtel de Ville, de s'y rendre en ce jour pour assister à la double cérémonie.

La veille de la Saint-Jean, tous les préparatifs furent faits conformément aux ordres du prévôt des marchands. A trois heures de l'après-midi, il s'était rendu à l'Hôtel de Ville, suivi des quarteniers, des archers et des diverses troupes de la force publique à la disposition de la Ville ; les représentants de la cité étaient vêtus

[1] Voy. le marché des médaillons pour l'hôtel de Ville de Paris, Bibl. Nat., manuscrits collection Moreau, vol. 1067, f° 9, publié par M. Coyecque, dans la *Revue de l'art français,* mai 1887.

de leur robe mi-partie, les troupes étaient en armes et portaient leurs insignes. Lorsque le maréchal et sa jeune femme arrivèrent, ils furent reçus par les autorités municipales et conduits par elles dans la grande salle, garnie d'une quantité de chaises destinées à les recevoir, eux et toute leur compagnie. Les archers, tambours battants et enseignes déployées, défilèrent devant eux et entrèrent dans la cour sur l'ordre de leur colonel et de leurs capitaines. Ils y formèrent le carré au centre duquel le maréchal et les conseillers de Ville vinrent se placer pour procéder à l'inauguration.

Aujourd'hui, pour ce genre de fête, on recouvre, par avance, la statue d'un voile jusqu'au moment où on l'inaugure, puis on enlève ce voile, et la statue apparaît aux yeux des assistants réunis pour la cérémonie. A l'époque qui nous occupe, on agissait autrement : on préparait le piédestal, à côté duquel on plaçait la statue maintenue par des cordes après une grue ou des poulies au moyen desquelles, à un signal donné, un certain nombre d'ouvriers la hissaient en l'air en présence du public et l'amenaient par une manœuvre de biais sur son piédestal.

Le 24 juin 1654, tout était prêt. A peine le gouverneur et les conseillers furent-ils réunis au milieu de la cour de l'Hôtel de Ville, que le signal de soulever le marbre fut donné. Au moment où *Louis XIV* commençait à s'ébranler dans les airs, les compagnies d'archers exécutèrent, sur le commandement de leurs capitaines, des feux de salve, répétés avec « grand tintamarre et bruit de trompettes et tambours » durant lesquels la figure fut posée et ajustée sur le piédestal. Après quoi, mousquetades et fanfares redoublèrent en si grande abondance, que toute la compagnie en fut étourdie. Le calme étant un peu rétabli, les autorités remontèrent dans la grande salle avec les dames, auxquelles on servit une collation « par bassins remplis de confitures exquises et de fruits », dont il fut fait largesse tant au dedans de la grande salle qu'au dehors, par MM. le prévôt des marchands, échevins, procureur du roi, greffier, etc..., qui régalèrent leurs amis et invités, « comme il est l'habitude dans les collations que la Ville donne à chaque compagnie, à tel jour [1] ».

Cette statue de Guérin, inaugurée si brillamment à l'hôtel de ville de Paris, fut le premier des nombreux *Louis XIV*, de bronze ou de marbre, que, de toutes parts, on devait élever sur les places publiques des grandes villes de France. Il semble que le monarque ait eu une prédilection à se faire figurer en prince victorieux fou-

[1] Archives nationales, H. 1812, fol. 276. — *Gazette de France*, 27 juin 1654, nº 79. — Germain Brice, *Description de Paris*, 2e édition : La cour de l'Hôtel de Ville.

lant aux pieds la rébellion vaincue ou bien l'hérésie terrassée, car, dans la première partie de son règne, il est représenté maintenant la Fronde ou l'empire d'Allemagne abattus sous lui; et à partir de 1685, époque où surtout les municipalités lui élèvent à qui mieux mieux des statues, on le représente tenant l'hérésie enchaînée sous son pied, qui la maintient domptée et impuissante, glorification bien inutile de la révocation de l'édit de Nantes.

Erigée en 1654, la statue de Gilles Guérin demeura à l'Hôtel de Ville jusqu'en 1687. Le roi, toujours vindicatif contre la ville, restait souvent plusieurs années de suite sans s'y rendre. Pourtant, le 30 janvier 1687, il se décida à y venir et, pour la première et unique fois de son long règne, il dîna à l'Hôtel de Ville. Il y fut reçu de la façon la plus splendide. On lui prépara un repas somptueux dans la grande salle, où il prit place à la table avec M[me] la Dauphine, Monseigneur et les autres princes. Les prévôts et les échevins servirent eux-mêmes Sa Majesté et le Dauphin; M[me] de Fourcy, femme du prévôt des marchands, servit la Dauphine. Après le dîner, le prévôt des marchands demanda au roi, en présence d'un grand concours de monde, la permission de retirer la statue qu'il avait ordonné de faire ériger à la fin des guerres civiles, comme monument de sa victoire sur la révolte dirigée contre lui. Le roi, probablement de bonne humeur après le dîner qu'il avait trouvé à son goût, agréa à cette demande, répondant que « cette statue n'était plus de saison ».

A ces mots, l'enthousiasme des Parisiens fut général. Les acclamations partirent de tous côtés, et le bal qui suivit ainsi que le feu d'artifice dépassa en joie et en exaltation tout ce qu'on peut imaginer. La fête fut quelque peu troublée par M. de Fourcy; car sa femme, qui était enceinte, fut tellement heureuse d'avoir servi la Dauphine et le roi, qu'elle eut, en rentrant chez elle, une attaque d'apoplexie, probablement causée par la trop grande intensité de son bonheur, et peu s'en fallut qu'elle ne passât de vie à trépas[1].

La statue de Gilles Guérin était donc condamnée, et tout de suite la municipalité en commanda une autre à Coysevox. Louis XIV devait y être représentée avec la physionomie qu'il a conservée devant l'histoire, c'est-à-dire avec une longue perruque et le costume d'empereur romain, tel qu'il le porte sur sa statue actuelle de la place des Victoires. On l'inaugura solennellement le 14 juillet 1689[2].

[1] *Mémoires* du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV, publiés par le comte de Cosnac et Arthur Bertrand. Paris, Hachette, 1882, 4 v. in-8°, t. II, p. 19; et *Mémoires* de Dangeau. Edit. Soulié, t. I.

[2] Voy. à la Bibliothèque Nationale, dépôt des imprimés, L. b.[37] 3946-3949 :

Il semble que chaque fête que la municipalité parisienne a offerte à la royauté ait coïncidé avec une date malheureuse pour cette royauté. Cent ans, jour pour jour, après l'inauguration de la statue de Louis XIV, dans sa ville de Paris, la prise de la Bastille marquera la fin de la monarchie absolue, dont il a été la plus haute personnification. A la fin du siècle, ce sera le 21 *janvier* 1783 que la municipalité parisienne recevra solennellement le roi Louis XVI et la reine Marie-Antoinette en des fêtes splendides qu'immortalisera le crayon et le burin de Moreau le jeune, et par la même dérision du sort, à cette même date, dix ans plus tard, aura lieu l'exécution du souverain!

La statue en bronze de Coysevox resta en place jusqu'à la révolution. Alors, comme on le pense, elle dut disparaître, et longtemps nombre d'historiens la crurent détruite[1].

Elle échappa heureusement à la loi qui prescrivait la démolition des insignes de la féodalité ou des effigies des tyrans. Lors de la promulgation de cette loi, qui s'appliquait aux monuments nationaux, la Commune de Paris décida que la statue de Coysevox, ayant été totalement payée avec les deniers de la Ville, était une propriété municipale, et, par conséquent, qu'il incombait non à l'État, mais à la commune, de décider de son sort. On résolut donc de la retirer immédiatement de la place d'honneur qu'elle occupait dans la cour de l'Hôtel de la commune, et de la remplacer par une statue de la Liberté, pour l'érection de laquelle on ouvrirait un concours entre les plus célèbres sculpteurs. En outre, comme la Commune pensait que l'on trouverait peut-être un amateur de rois qui désirerait en faire l'acquisition, elle jugeait préférable de la conserver dans un dépôt d'où on la retirerait le jour où on en offrirait un prix satisfaisant. On crut cependant, tant elle resta cachée à tous jusqu'en 1814, qu'elle avait servi à faire des canons, et un spirituel orateur put dire, en la rappelant, « que le roi qu'elle représentait faisait du

— Marche qui sera observée le jour de la cérémonie, qui se fera jeudi 14 juillet 1689, pour poser la statue du Roy dans l'Hôtel de Ville. — Décoration de la cour de l'hôtel de ville de Paris pour l'érection de la statue du Roy, avec le dessin et l'explication du feu d'artifice. Paris, chez Caillon, 1689. — La statue de Louis le Grand, placée dans le Temple de l'honneur. Paris, chez Caillon, 1689. — Lettre à M. *** sur la description du feu d'artifice de l'Hôtel de Ville, sous le titre du Temple de l'honneur. 1689.

[1] Entre autres, Lenoir, conservateur du musée des Monuments français; voy., à ce sujet, les détails fort précis donnés sur cette question par M. G. de Boislisle, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, année 1888; et M. César Pascal, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, même année.

bruit même après sa mort. » En 1814, on la remit à l'Hôtel de Ville [1].

De 1848 à 1851, des administrateurs prudents la cachèrent derrière des planches [2], et, de nouveau mise au jour sous l'Empire, elle vit s'écrouler sur elle la masse entière des bâtiments de l'Hôtel de Ville, en mai 1871.

Sorti sain et sauf des décombres et relégué, un instant, dans un dépôt, le *Louis XIV* de Coysevox, inauguré à Paris le 14 juillet 1689, orne maintenant la cour d'honneur du musée de la Ville de Paris, organisé dans l'hôtel Carnavalet, rue de Sévigné [3].

Quant à la statue de Gilles Guérin, à laquelle avait été substituée celle de Coysevox, elle fut assez cavalièrement donnée par le roi en toute propriété au prévôt des marchands d'alors, M. de Fourcy. Celui-ci l'accepte et la transporte dans les jardins de son château, à Chessy [4].

Combien de temps resta-t-elle chez le prévôt ou chez ses héritiers? Nous ne pouvons le savoir : en tout cas, depuis longtemps, les princes de Condé n'avaient pu voir que d'un mauvais œil cette statue de Louis XIV, maintenant un guerrier sous ses pieds. Si le vainqueur de Rocroy avait vaincu la première Fronde à la tête de l'armée royale, il avait, lors de la deuxième insurrection, mené brillamment, contre les troupes du roi, les rebelles au combat du faubourg Saint-Antoine, et durant plusieurs années il avait personnifié la jeune Fronde. Aussi, pour ses descendants, le guerrier terrassé que le roi avait voulu représenter sous son pied victorieux dans la statue de l'hôtel de ville de Paris, était en quelque sorte la figure du grand Condé, aussi ses descendants cherchèrent-ils à la faire disparaître; et à la fin du dix-huitième siècle, la statue n'était plus à Chessy. Les princes de Condé l'avaient achetée et la tenaient cachée dans une cave du Palais-Bourbon [5].

[1] Sous le deuxième Empire, on lui donna comme pendant un *François Ier*, dû au ciseau de M. Cavelier.

[2] *Revue universelle des arts*, 1855, t. I, p. 44.

[3] César Pascal, *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, 1888. — Voy. le mot que prononça le procureur Manuel, lorsqu'il demanda la fonte de la statue. A. de Boislisle, *op. cit.*, *passim*.

[4] Germain Brice, *Description de Paris*, édit. de 1725, t. II, p. 226. — Piganiol de la Force, *Description de Paris et de ses environs*, édit. 1752, t. III, p. 463. — Expilly, *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, édit. 1782, t. II.

[5] M. de Boislisle dans l'étude qu'il a faite des statues de Louis XIV de la place des Victoires et de la place Vendôme, n'avait pas cru devoir affirmer l'achat de la statue par les princes de Condé et son dépôt dans une cave. Il avait cependant vu cette anecdocte racontée dans le catalogue du musée des Monuments français de Lenoir. Mais, avec une prudence plus que justifiée, il avait, sans doute, craint en l'absence de toute autre preuve, que la

Déjà la révolution s'accomplissait et la Terreur avait même disparu. Depuis longtemps, la Convention avait constitué des commissions chargées de rechercher tous les objets d'art des palais royaux ou des maisons des condamnés et des émigrés. Ces commissions devaient en même temps classer ces objets, les faire vendre si elles les considéraient sans intérêt, et, au cas contraire, les envoyer dans les musées ou au Garde-Meuble. L'une de ces commissions, appelée Commission des arts, se réunissait toutes les semaines, depuis deux années, pour parfaire à son travail. Elle n'avait aucune connaissance de la statue de Gilles Guérin, lorsque, à la séance du 30 frimaire an III, durant le cours d'une discussion tout à fait étrangère à cette statue, un de ses membres, architecte de talent, critique d'art et membre de l'Académie, interrompit celui de ses collègues qui parlait et s'écria, comme pris soudain d'un souvenir qui lui revenait de loin : « Mais il y a une statue qui représente Louis le Grand *sous les pieds du grand Condé*, que j'ai vue moi-même autrefois dans les caves du ci-devant Palais-Bourbon. Comment se fait-il qu'on ne la trouve plus? Il faut prendre des renseignements [1]. » Quelque peu ahurie, la commission décide immédiatement d'envoyer un de ses membres interroger les gardiens des scellés du Palais-Bourbon, un autre va faire une enquête auprès du concierge, le citoyen Vachart, et comme il y a un sculpteur qui travaille dans une salle proche de la cave où a été vu le *Grand Condé maintenant sous ses pieds Louis XIV*, un troisième commissaire est chargé d'opérer une perquisition chez ce sculpteur. A la séance suivante, la statue était retrouvée et recevait un asile au musée des Monuments français [2].

mémoire un peu courte du directeur du musée des Monuments français ne lui eût fait, en cette circonstance, commettre une erreur, comme en bien d'autres cas. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer la véracité de Lenoir, puisque nous citons, à l'appui du dépôt de *Louis XIV* à la cave, le procès-verbal de la Commission temporaire des arts. Dans la publication des papiers de Lenoir (t. I, p. 109), faite par son petit-fils, comme dans les *Nouvelles Archives de l'art français,* comme dans la *Revue de l'art français,* aux pages déjà mentionnées, la statue est signalée comme étant actuellement à Chilly-Mazarin, propriété qui appartenait, en dernier lieu, à M. Mocquart et qui vient d'être revendue à la Société d'acclimatation de Paris. Nous ne savons comment a pu s'accréditer cette erreur, puisque nous constatons par les pièces précitées que, au moins à la fin du dix-huitième siècle, la statue était au Palais-Bourbon.

[1] Procès-verbal de la séance du 30 frimaire an III. (*Archives nationales,* F. [16], 8.)

[2] Le reçu du directeur du musée est ainsi conçu : « Reçu du citoyen Gisors, architecte, une statue en marbre représentant Louis XIV foulant à ses pieds la Fronde, provenant du Palais-Bourbon. » (*Archives du musée des Monuments français,* t. I, p. 134.)

Louis XIV avait été pris pour le grand Condé, et réciproquement! Il était donc bien inutile au roi de France d'avoir, dans un sentiment de mesquine vengeance, voulu célébrer sa victoire contre la Fronde par l'exécution de cette statue, et ç'avait été encore plus inutile aux princes de Condé de l'avoir rachetée pour la cacher, par crainte qu'elle ne rappelât de tristes souvenirs pour le vainqueur de Rocroy, que Louis XIV avait voulu faire représenter courbé sous son pied victorieux, puisque, cent ans plus tard, un représentant de l'Académie des arts, que le grand roi avait lui-même fondée, proclamait ce monument commémoratif comme la glorification de la victoire de Condé sur Louis XIV!

Conservé, durant l'Empire, au musée des Monuments français, c'est-à-dire dans les bâtiments actuels de l'Ecole des beaux-arts, située rue Bonaparte et quai Malaquais, le *Louis XIV* de Gilles Guérin y fut moulé et exposé aux yeux des visiteurs. Puis, en 1816, rentré au Palais-Bourbon, en la possession des princes de Condé, qui l'avaient réclamé, il resta sinon dans une cave, du moins sous un hangar, dans un coin ignoré de tous. Lorsque le roi Louis-Philippe constitua, en souvenir de toutes les gloires de la France, les galeries historiques du musée de Versailles, il y fit envoyer le moulage fait par Lenoir durant l'Empire, et l'on voit ainsi dans l'ancien château de Louis XIV la première statue que sa capitale lui a élevée.

Aujourd'hui, le château de Chantilly, reconstitué par le duc d'Aumale, est redevenu, par le fait de son propriétaire, l'ancien château du grand Condé, et la statue de Louis XIV a trouvé dans la cour de la Capitainerie une suite d'arcades, au centre desquelles elle a une place identique à celle qu'elle avait occupée, lors de sa première érection, à l'hôtel de ville de Paris : le temps s'est écoulé, ce monument n'est plus qu'un chef-d'œuvre artistique dont la vue ne blesse plus aucune susceptibilité, et sa restitution au château de Chantilly, opérée par le vainqueur de la Smala, n'y atténue en rien les pages glorieuses de l'histoire de France qui s'appellent Rocroy, Fribourg, Lens et Senef.

II

Si, de la demeure des Condé, à Chantilly, nous nous rendons à celle du roi-soleil, à Versailles, et que, après avoir traversé le château et être parvenu au perron qui domine le grand canal, nous regardons à notre gauche, nous trouverons, au delà de l'Orangerie et derrière la grande pièce d'eau des Suisses, adossée à la voie du chemin de fer qui conduit à Saint-Cyr et à Rambouillet, une statue d'aspect bizarre.

Elle représente un guerrier romain, vêtu à l'antique, avec un casque, monté sur un cheval qui galope au milieu des flammes. C'est un *Curtius*.

A l'origine, ce *Curtius* n'était autre que *Louis XIV* en personne. Comment s'opéra la transformation qui fit du monarque absolu un héros de la Rome républicaine[1].

L'époque de la Fronde, où Louis XIV enfant fuit devant sa capitale révoltée, est passée; nous sommes au moment où le roi affirme avec éclat son omnipotence. Il veut confier aux arts le soin de rappeler aux générations futures le prestige de sa gloire. Suivant une tradition fâcheuse et qui n'est pas encore tout à fait détruite, il croit que les artistes étrangers sont supérieurs à ceux de notre pays. Aussi, au lieu de faire sculpter ses traits par Puget ou par Girardon, il appelle en France, du fond de l'Italie, un artiste maniéré et hâbleur, le fameux cavalier Bernin, pour le charger de cette haute mission. L'Italien est flatté d'un pareil choix, mais, avec cette finesse, particulière à ceux de sa race, que nous appelons fourberie, il cherche à tirer parti de la prédilection que lui témoigne Louis XIV. Le roi devra lui servir une pension et lui donner force gratification[2]; il aura, en outre, le droit de choisir parmi les plus beaux blocs de marbre celui qui conviendra le mieux pour y tailler son œuvre.

Le Bernin séjourna en France juste le temps suffisant pour y jouer, à propos de la colonnade du Louvre, le rôle ridicule que l'on sait. Ensuite il retourna dans son pays et se mit à l'œuvre pour tenir vis-à-vis du roi l'engagement qu'il avait pris de le faire en « grand colosse ». Il s'efforça donc de donner au monarque un aspect aussi « majestueux que bienveillant », gravissant un rocher escarpé, « pour montrer que c'est par le chemin périlleux de la vertu qu'on parvient à la vraie gloire ».

Toutefois, le Bernin avançait lentement, et, en 1670, Colbert était obligé de lui envoyer notre ambassadeur à Rome, pour le presser dans l'exécution de la statue. Louis XIV et son ministre ne cessaient, d'ailleurs, de recommander aux plus illustres voyageurs qui se dirigeaient sur Rome d'aller à l'atelier du cavalier et

[1] Voy., dans la *Revue universelle des arts de* 1855, l'article plein de documents que M. Anatole de Montaiglon a consacré à cette statue. Nous empruntons aux pièces publiées par lui la plupart des renseignements qui suivent.

[2] Louis XIV donna au Bernin une gratification de 150 000 livres, une pension de 6000 livres par an et son portrait enrichi de diamants. Sa Majesté lui fit, d'ailleurs, payer les frais de son voyage et ceux de son séjour à Paris, à 100 francs par jour. (Piganiol de la Force, *Description historique de la ville de Paris,* 1765, t. II, p. 247.)

de l'encourager par les promesses les plus persuasives, afin qu'il se hâtât le plus possible. Tantôt c'est l'évêque de Laon, tantôt c'est l'ambassadeur qui rend compte de sa mission à Colbert. Et toutes les fois, le malin sculpteur ne manque d'insinuer que « la statue étant si avancée, il aurait lieu d'espérer quelque gratification extraordinaire; qu'il souhaite qu'on en dise quelque chose au roi et au ministre; il dit qu'il est peu accommodé, quoiqu'on le croie fort riche ». Mais, hélas! tandis qu'il travaille à la statue, il tombe malade; tout est arrêté pour un moment... Enfin, il se remet à l'œuvre, et la statue est achevée en 1678.

Cependant, on ne se hâte pas de la transporter : ce n'est qu'en 1684 qu'on l'expédie de Rome jusqu'à la mer, où on la charge sur un bâtiment. C'est une grosse affaire que l'envoi de ce colosse de marbre; tout le monde s'en préoccupe : les gazettes, les salons, la foule, en font le sujet de leurs conversations; on en attend l'arrivée avec impatience. Une fois à Toulon, elle vogue à travers la Méditerranée, double l'Espagne, remonte l'Océan et arrive au Havre vers le milieu de février 1685 [1].

L'entrée du navire qui la porte est saluée par une décharge de canons du haut de la tour François Ier. De tous les côtés de la Normandie, on est accouru au Havre pour assister à l'arrivée du bâtiment qui porte le *Louis XIV* de marbre; les quais sont bondés de monde; on a même établi des estrades, où prennent place les dames aux toilettes élégantes; puis, l'entrée dans le port opérée, « le reste de la journée est marqué par une allégresse exubérante et traduite par des cris réitérés de « Vive le roi », et surtout par une quantité considérable de muids de vin défoncés au bruit des tambours et des trompettes »; et, ajoute le journal, « on peut connaître par là combien notre auguste monarque est aimé de ses sujets, puisqu'ils rendent à sa statue les honneurs qu'ils avaient coutume de ne rendre qu'à sa seule personne ». La statue est déchargée et mise sur un bateau plat qui l'amène par la Seine jusqu'à Paris, où elle arrive le 10 mars. Comme au Havre, le peuple se presse, toute la journée, sur les berges de la Seine, pour la voir [2].

On mit quelque temps à la transporter à Versailles; ce n'est guère qu'au mois de septembre de la même année qu'on profita d'une absence de Louis XIV, alors à Fontainebleau, pour la placer au centre de l'Orangerie.

Le roi rentra le 14 novembre et, dès son arrivée, n'eut pas de souci plus pressant que d'aller voir son effigie mise en place.

Vers deux heures de l'après-midi, quittant le château, il se dirige

[1] *Mercure Galant*, février 1685.

[2] *Gazette de France*, 17 mars 1685.

à travers les parterres et descend le grand escalier qui borde l'Orangerie. Il pénètre au centre de ce magnifique bâtiment, chef-d'œuvre de Mansart, et, suivi de la foule compacte de ses courtisans, marche droit vers la statue dressée au centre : il s'arrête là et, presque sans prendre la peine de regarder son image, il fronce son sourcil, son front se ride sous sa lourde perruque, sa lèvre inférieure, si proéminente, se plisse; il s'avance encore et, avec un accent qui ne dissimule pas la colère, il s'écrie : « Qu'on enlève cette statue et qu'on la détruise; l'homme et le cheval sont trop mal faits[1]. »

En effet, le monarque, si admiré et si fier de son physique, ne pouvait être satisfait de cette image, où il semble être enfoncé sur un cheval, dont le corps, démesurément allongé, rappelle celui du chien basset sur lequel on aurait mis un cou de girafe. La tête du cheval, au bout de ce long appendice contourné, semble être en carton, et rappelle, par ses exagérations peu naturelles, certaines têtes de chevaux de bois des foires. Le corps du cheval paraît ramper, tant il est bas; les jarrets de derrière, sur lesquels il se soulève, sont repliés outre mesure. Les crins de la crinière et de la queue sont aussi trop mouvementés. C'est plutôt de la caricature que de la sculpture d'histoire, et vraiment le grand roi ne pouvait être content.

L'ordre du monarque de détruire la statue ne fut pas scrupuleusement observé, et ce fut un bonheur! Car, une fois brisé, ce monument aurait, sans doute, été proclamé par toute l'Italie comme un chef-d'œuvre incomparable que des ignorants ou des sauvages auraient fait disparaître, pour qu'il ne subsistât pas comme une preuve éclatante de l'infériorité de la sculpture française sur celle d'outre-mont.

Louvois, alors directeur des beaux-arts, eut le bon esprit d'obtenir, une fois le premier mouvement de colère passé, que la statue demeurerait comme le témoignage irrécusable de la facture maniérée et du manque de goût de l'artiste italien. Louis XIV, cependant, ne voulut jamais consentir à ce qu'elle le représentât, et il donna l'ordre qu'on en supprimât la tête et qu'on la fît disparaître.

Le sculpteur Girardon fut chargé de faire une nouvelle tête. C'est lui qui substitua Curtius à Louis XIV. Il mit la figure casquée du guerrier romain à la place de celle du monarque français et tailla en flammes les rochers que gravissait le cheval. Elle existe encore telle qu'elle sortit de l'atelier de Girardon.

[1] *Mémoires* de Dangeau, édition Soulié, t. I, p. 252. — *Mémoires* de Ch. Perrault, t. II, p. 119. — Lémontey, *Œuvres complètes*, t. IV. 1686, 14 novembre.

Placée d'abord, sous Louis XIV, derrière le bassin de Neptune, elle fut transportée, au dix-huitième siècle, à l'endroit où elle se trouve encore, c'est-à-dire derrière la pièce d'eau des Suisses, assez loin du château pour qu'on n'en puisse distinguer que très vaguement la silhouette. C'est au pied de ce *Louis XIV-Curtius* que, en 1788, fut blessé mortellement en duel l'un de nos plus grands amiraux, le célèbre Dupleix. Ayant reçu de son adversaire, M. de Mirepoix, un coup d'épée qui lui avait traversé le corps de part en part, il fut transporté en carrosse dans sa maison de la Chaussée-d'Antin, où il expira le lendemain matin.

Durant la révolution, la statue du Bernin fût considérée comme un *Curtius*, et personne ne semble s'être douté, à ce moment, qu'elle pût, par quelque côté, rappeler Louis XIV. On adossa à son piédestal l'autel où se célébrèrent les fêtes anniversaires du régicide du 21 janvier 1793, et au milieu des discours et des libations, on but à la haine des tyrans, à leur extinction, et à la gloire que la république avait acquise par l'exécution du dernier des rois.

Quelle bizarre destinée que celle de ces trois *Louis XIV* de pierre ou de bronze!

Le premier que les princes de Condé cachent dans le fond d'une cave derrière des futailles et des bouteilles, dans la crainte qu'il ne perpétue l'humiliation du grand Condé, rôle auquel le roi lui-même l'avait destiné, sort de sa cachette en un jour de révolution, et, contrairement aux appréhensions des uns et à l'espérance de l'autre, est proclamé comme représentant la monarchie aux pieds du grand Condé. Puis, les révolutions apaisées, elle rentre encore dans la demeure des Condé; mais, cette fois, elle y demeure au grand jour en la possession de l'héritier du vainqueur de Rocroy, autre prince de la famille des Bourbons, et, comme le grand Condé, général heureux sur le champ de bataille.

Le deuxième, érigé, pour ainsi dire, en un centenaire précurseur de la révolution française, disparaît, mais est sauvé des fureurs populaires. Il est remis en place, et, seul, au milieu des horribles ruines de l'incendie de 1871, demeure intact dans l'Hôtel de Ville. Aujourd'hui, il occupe la place d'honneur du musée de la Ville de Paris, créé par le conseil municipal de cette ville, héritier de la Commune de la grande révolution.

Quant au troisième, son histoire est de beaucoup la plus dramatique. Représentant Louis XIV à l'apogée de sa puissance et défiguré depuis, il sert d'autel à la fête commémorative du régicide et de la fin de cette monarchie que Louis XIV avait rêvée si grandiose et dont il était si jaloux.

Germain Bapst.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Les séances annuelles des diverses classes de l'Institut. Les cinq Académies. Le général Marbot. Le *Chat noir* et M. le vicomte de Vogüé. L'Académie des beaux-arts et l'exposition des Envois de Rome. L'Académie française et le discours de M. Cherbuliez. — Théâtres. Gymnase : *Mon oncle Barbassou,* par MM. Em. Blavet et F. Carré. Matinées du Vaudeville : *les Jobards,* par MM. Guinon et Denier. Folies-Dramatiques : *la Fille de Fanchon la Vielleuse*; l'histoire, la légende et la pièce. Le centenaire de Meyerbeer à l'Opéra. Ad. Dupuis. Thiron. Théâtre-Français : reprise du *Jeu de l'amour et du hasard.* La *Mégère apprivoisée,* par M. Paul Delair, d'après Shakespeare.

Chaque année, l'Institut, qui pourtant ne prend pas de vacances, n'en fait pas moins sa rentrée solennelle à la suite des lycées, des tribunaux et des Chambres. A partir des derniers jours d'octobre, il échelonne pendant un mois toute une série de séances publiques dont quelques-unes sont fort recherchées. Les cinq Académies ont ouvert la marche le 24 octobre, sous la présidence de M. Aucoc, des sciences morales et politiques. On sait en quoi consiste cette cérémonie généralement austère. Le président de l'Institut pour l'année courante prononce le discours d'ouverture, où il jette quelques fleurs sur les tombes des morts de l'année; puis des membres de chaque académie font une lecture sur un sujet de leur ressort. Six discours d'affilée, c'est beaucoup. Quels que soient le talent et la compétence des orateurs, quel que puisse être aussi le soin que prend le représentant de l'Académie des sciences ou de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de s'accommoder à l'infirmité de l'auditoire, il y a de durs moments à passer, et il entre une forte dose de soulagement dans les applaudissements qui éclatent après la dernière lecture, comme après celle du cinquième acte d'une tragédie, même lorsqu'il s'y trouve un joli vers.

Le *joli vers* de la séance a été le morceau de M. le vicomte de Vogüé, de l'Académie française, sur les *Mémoires* du général

Marbot. C'est une heureuse idée, heureuse pour lui comme pour nous, qu'a eue le général d'écrire ses *Mémoires*, sans quoi il fût toujours resté dans ces limbes indécis de la gloire où flottent tant de fantômes aux formes indéterminées : vaillant et loyal soldat, mais confiné au second plan, c'est par ses coups de plume qu'il se sera révélé à nous plus que par ses coups d'épée. Il est vrai que ses *Mémoires* semblent écrits à la pointe de l'épée. Pleins de verve et d'entrain, d'une allure et d'un coloris à la Vernet, tout débordants d'anecdotes caractéristiques, de tableaux pris sur le vif, de figures d'un relief saisissant, ces *Mémoires*, qui paraissent courts malgré leur longueur et dont l'interruption subite à la veille de Waterloo laisse le lecteur désappointé, ont vu leur bienvenue au jour rire dans tous les yeux, même des critiques les plus farouches; mais ce n'est pas leur moindre bonne fortune que d'avoir été choisis par M. le vicomte de Vogüé, dans une circonstance pareille, pour thème d'une de ces causeries qui sont à la mode et qui mettent à la mode.

Et de même, parmi les bonnes fortunes du *Chat noir*, si gâté par la chronique, la plus éclatante et la plus imprévue aura été certainement celle d'être présenté au public académique, dans une séance solennelle, par le plus populaire peut-être des quarante. Il ne s'attendait guère sans doute à obtenir jamais droit de cité à l'Académie; mais tout arrive, disait Talleyrand. Et comme si ce n'eût pas été suffisant, l'orateur a même jugé convenable d'évoquer, à propos du *Chat noir*, l'ombre de Bossuet. Jusqu'à présent, les seuls rapports qui existassent entre l'Académie et le cabaret littéraire de la rue de Laval, consistaient dans les habits à palmes vertes dont le gentilhomme Salis avait affublé ses garçons; mais, du moment que l'Académie désarme et lui fait elle-même les avances, j'espère qu'il se conduira en vrai chevalier français, et qu'il recommandera désormais à ses chansonniers d'avoir des égards pour la vénérable douairière qui vient de lui ouvrir son salon et de lui conférer par là-même un brevet de respectabilité. On m'affirme que, au récent spectacle de réouverture du *Chat noir*, où les ombres chinoises donnaient la représentation d'*une Affaire d'honneur*, de M. Jules Jouy, et de quelques autres fantaisies du même genre, avec couplets facétieux du jeune chansonnier Ferny, qui promet de remplacer avantageusement feu Mac-Nab, et où l'on a vu l'ancien député Clovis Hugues sur la scène et le président Floquet dans la salle, l'*impresario* a déjà répondu à cet appel par quelques bonnes paroles qui permettent d'espérer un désarmement.

Huit jours après avait lieu la séance annuelle de l'Académie des beaux-arts, sous la présidence effective de M. Paul Dubois,

remplaçant M. Bailly, indisposé, dont il a lu le discours. M. Bailly est un excellent architecte, mais je ne le crois pas doué d'un grand souffle oratoire, de même que M. Paul Dubois est un sculpteur éminent, mais un diseur pour le moins médiocre. L'énumération des pertes nombreuses subies cette année par l'Académie a pris, dans sa courte harangue, la forme d'une sèche nomenclature, sauf pour H. Chapu, qui a obtenu une plus large part de regrets. Meissonier lui-même a été fort brièvement traité : je ne suppose pas que le président de l'Académie ait voulu venger indirectement l'injure faite au président de la Société des artistes français par le principal fondateur de la Société dissidente du Champ-de-Mars : ces griefs doivent disparaître et s'effacer devant la fraternité académique. J'aime mieux croire que l'orateur s'en référait d'abord, dans le passé, à la harangue du président des cinq académies, puis, dans l'avenir, au secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts.

Nous devrons sans doute prochainement à M. le comte Henri Delaborde une notice sur Meissonier semblable à celles dont tous les ans il nous donne lecture en séance publique. Cette année, c'est Robert-Fleury qu'il avait pris pour sujet, et il a écrit, comme toujours, une page de biographie et de critique achevée. J'avoue seulement, tout en m'inclinant devant son autorité, que je garde des doutes sur un point où il a prétendu justifier complètement le peintre, et où celui-ci devait bien se sentir un peu fautif, puisqu'il crut devoir s'en excuser auprès du Pape, dans la première audience qu'il obtint après avoir été nommé directeur de l'Académie de France à Rome. Il me paraît difficile de ne pas voir dans le choix répété de tant de thèmes empruntés aux fastes de l'inquisition, aux souvenirs de violence et de persécution religieuses, d'intolérance et de fanatisme les plus exploités par les ennemis de l'Église, — le *Colloque de Poissy*, *Galilée devant le Saint-Office*, une *Scène de torture*, l'*Incendie d'un quartier juif*, l'*Auto-da-fé*, une *Scène de la Saint-Barthélemy*, etc. — et dans la manière dont Robert-Fleury les a traités, une intention de polémiste anticlérical. Si ce n'est là qu'une légende, sans fondement sérieux, comme M. Delaborde s'en porte garant, il a tout fait pour lui donner les apparences de la vérité. Ses moines ressemblent à des articles du vieux *Constitutionnel.* Mais il nous siérait mal de vouloir être plus catholique que le Souverain-Pontife et de refuser à Robert-Fleury l'absolution que celui-ci lui accorda pleine et entière, sans même lui infliger de pénitence, au dire de son éminent biographe.

La séance annuelle de l'Académie des beaux-arts s'encadre, comme on sait, entre l'exécution d'un morceau symphonique com-

posé par un ancien pensionnaire de la villa Médicis, et celle de la scène lyrique qui a remporté au concours le premier grand prix de composition musicale. On y entend l'orchestre de l'Opéra, dirigé par M. Lamoureux, et des chanteurs des deux sexes dont les noms feraient recettes sur une affiche, mais ne figurent pas, à leur grand déplaisir, sur l'austère programme de la cérémonie. Ce jour-là, l'Académie se change en une maîtresse de maison qui donne une matinée musicale. On va chez elle comme on irait au Conservatoire. Le morceau symphonique, intitulé *Napoli*, est de M. Charpentier : après un *allegro* d'un mouvement parfois un peu confus, où se détachent d'intéressants détails d'orchestration, puis un *andante* languissant dans son ensemble, vient un finale rapide et bruyant qui fait songer, si l'on veut, à une fête napolitaine. J'avoue n'y avoir trouvé qu'un intérêt médiocre, mais je suis un profane. Derrière moi, une personne qui avait tout l'air d'un connaisseur, car il parlait sur un ton d'oracle, déclarait à une dame que ce petit travail était très bien, malgré quelques longueurs, qu'il avait du *caractère*, et je me sentais tout confus parce que le *caractère* était précisément ce dont la symphonie de M. Charpentier m'avait paru manquer le plus. La scène lyrique de M. Silver, — *l'Interdit*, — dont les personnages sont Philippe-Auguste, Agnès de Méranie et un moine envoyé du Saint-Père, n'en a pas davantage, mais, à défaut du sentiment personnel si rare chez les débutants, elle offre une expression dramatique très juste, très claire et à la hauteur des situations. M. Silver a rencontré plus d'une fois des accents pathétiques et de belles phrases, d'une facture simple et large, qu'il a le tort d'étouffer çà et là sous un orchestre trop bruyant.

La séance de l'Académie des beaux-arts coïncide avec l'exposition des envois de Rome. Jadis, si je ne m'abuse, le président les passait en revue dans son discours, pour en constater l'importance relative, les progrès ou la décadence, pour encourager les uns et morigéner les autres. Ces mercuriales publiques ne paraîtraient plus aujourd'hui suffisamment d'accord avec la dignité et l'indépendance de l'art, et l'Académie doit s'abstenir de tout ce qui lui donnerait les airs de professer une doctrine et de régenter *ex cathedra*. Heureusement pour les pensionnaires de la villa Médicis que ces traditions sont passées, sans quoi, plus d'un, je le crains, eût reçu l'autre jour sur les doigts. Je ne dis pas cela pour les architectes, qui travaillent sérieusement et dont plusieurs ont envoyé des études et des restitutions d'une réelle importance. Je ne le dis qu'à demi pour les sculpteurs, car la banalité de l'invention est du moins rachetée chez plusieurs d'entre eux par l'élégance et la vigueur de l'exécution, par exemple, dans l'*Episode du*

déluge, de M. Capellaro, voire dans la *Cigale*, de M. Convers, — cette sempiternelle *Cigale* symbolique, que nous avons déjà vue si souvent, la mandoline au dos, grelottant dans sa maigre nudité et tendant une main qu'elle retire vide; et M. Vernon a mis beaucoup de précision et de finesse dans les médaillons où il a dessiné les profils de trois de ses camarades. Mais je le dis surtout pour les peintres, dont l'exposition semble, d'étape en étape, baisser de vie et de sève. Sauf M. Leriche, élève de deuxième année, qui a fait preuve d'un grand zèle, sinon par l'importance, au moins par le nombre et la variété de ses envois, on les prendrait tous pour des écoliers ennuyés qui ont exécuté, comme un pensum, la tâche imposée par les règlements. Ah! la *Baigneuse* de M. Thys, et les *Muses* de M. Danger, ces neuf jeunes modistes de l'avenue de l'Opéra, s'avançant de front en se tenant par le bras; et surtout, oh! surtout, l'envoi de quatrième année, la grande toile froide, vide et veule où M. Lebayle a peint sans conviction les *Tusculanes!...*

L'Académie française a tenu sa séance annuelle le 19 novembre, sous la présidence de M. Victor Cherbuliez. On sait que cette séance n'est autre chose qu'une grande distribution de prix : prix littéraires et prix de vertu, avec accompagnement des discours d'usage qui, d'année en année, deviennent plus difficiles, car la liste des prix s'allonge à mesure que les formules s'épuisent. Des deux orateurs on se demande quel est celui qui a la tâche la plus laborieuse : le secrétaire perpétuel doit recommencer chaque année le même tour de force et présenter au public une cinquantaine d'ouvrages, en variant ingénument l'éloge et en les reliant l'un à l'autre, malgré leur diversité absolue, dans une ensemble harmonieux; le directeur de l'Académie n'a pas à lutter contre lui-même, mais contre tous ses devanciers, et il lui faut trouver des traits nouveaux et piquants pour dessiner d'humbles et monotones physionomies passées à l'état de poncifs. Il lui faut glaner à grand'peine dans un champ si abondamment moissonné, en se répétant à lui-même le mot décourageant de La Bruyère : « Tout est dit, et l'on vient trop tard... »

Mais, quoi qu'il en semble, jamais tout n'est dit : M. Cherbuliez nous l'a prouvé encore. Il n'était pas sans intérêt de savoir comment le narquois et sceptique romancier, qui a si bien peint dans *Meta Holdenis* la fausse et hypocrite vertu, s'y prendrait pour peindre la vertu véritable. Il s'en est tiré à son honneur, avec une gravité dépourvue de toute morgue, avec une émotion contenue mais sincère, sans chercher à briller, à faire de l'esprit, à enguirlander le sujet de fleurs de rhétorique, ni à l'égayer de saillies

d'épigrammes, mais en le semant avec discrétion de quelques jolies anecdotes et de quelques traits piquants que sa diction, par malheur, n'a pas su faire valoir. Ce n'est pas au public qu'il a adressé son rapport, mais à ses confrères, et il leur a rendu cette justice qu'ils sont fort entendus en fait de placements et que nul capitaliste ne tire un meilleur parti de ses fonds. Il a défini le genre de vertu que l'Académie a charge de récompenser : l'œuvre de miséricorde et de sacrifice, mais l'œuvre persévérante, à l'épreuve du temps comme des défaillances, que rien ne rebute et ne décourage, et il a fort bien distingué la vertu de cette sensibilité vague, parfaitement compatible avec l'égoïsme, que le dix-huitième siècle exaltait et que Rousseau avait léguée à la Révolution, où on l'a vue à l'œuvre, particulièrement sous la Terreur.

Quel joli thème il y avait là pour un psychologue comme M. Cherbuliez ! Qui ne connaît la sensibilité du vertueux Robespierre? « Né avec une âme sensible », a écrit Marat en parlant de lui-même dans son journal. — « Nous, hommes sensibles », écrit Collot d'Herbois en faisant l'apologie des massacres de Septembre. Un membre des Jacobins demandait que la Convention décrétât qu'on jouerait dans toutes les villes des pièces *sentimentales* et *révolutionnaires :* c'était la même chose pour lui. Rousseau, l'homme sensible par excellence, était mort, mais il restait tout un groupe d'écrivains sensibles, — Berquin, Demoustier, Bouilly, Ducray-Duminil, etc., — et ce dernier publiait, en 1793, son *Codicille sentimental.* Dans une pièce de Pigault-Lebrun jouée en 1796, on voyait un moine marié avec une religieuse et trinquant avec des hussards : « Et tes vœux? lui disait l'un en goguenardant. — Et la nature ! » répondait-il. Après quoi, Sans-Chagrin tirait la morale : « Il a raison; celle-là ne trompe jamais. »

C'était le grand axiome : la nature ne trompe jamais. Et vous voyez tout de suite jusqu'où l'on pouvait aller sur la foi de ce principe. La nature ne trompe jamais, or le sans-culotte est l'homme de la nature, donc il est infaillible. Et en massacrant les aristocrates, il obéit au mouvement de la nature, il punit le crime, il venge et sauve ses frères, il accomplit un acte de haute moralité et de profonde sensibilité à la fois.

M. Cherbuliez a terminé son discours par un hommage très accentué à la tolérance religieuse. Nous nous y associons volontiers, à la condition que cet hommage ne soit pas un éloge déguisé de l'indifférence. Que l'Académie accepte, loue, récompense la vertu, d'où qu'elle vienne, sans lui demander ses papiers, sans exiger un certificat d'origine, elle ne fera qu'imiter la charité chrétienne, qui se prodigue à tous les malheureux, sans distinction.

Mais il y a loin de là à croire que toutes les doctrines aient la même fécondité pour le bien, et que l'athéisme puisse inspirer le renoncement, le sacrifice et le don de soi aussi bien que la croyance en Dieu. Ce n'est évidemment pas cela que M. Cherbuliez a voulu dire, et, en s'abstenant de toute enquête sur la foi des braves gens dont on lui signale les belles actions, l'Académie sait parfaitement quelle est la source habituelle de ces bonnes œuvres, qui ne sont pas seulement de bons mouvements, mais qui, suivant la définition de l'orateur lui-même, persévèrent obstinément à travers tous les dégoûts et tous les obstacles.

La lecture par M. Coppée des deux pièces de vers qui se sont partagé le prix de poésie, ajoutait un nouvel intérêt à la séance. On sait que, sur la proposition de M. Leconte de Lisle, l'Académie, au lieu d'imposer un sujet, avait laissé, cette fois, une grande latitude aux concurrents, en se bornant à leur demander une légende du moyen âge. M. Edmond Haraucourt a chanté *la Mort du Viking*, dans des vers suffisamment farouches et scandinaves, et M. le vicomte de Borelli, *le Jongleur*, dans une pièce d'une facture plus spirituelle, d'une inspiration plus intime et moins vibrante. M. Coppée a fait sa double lecture avec autorité et avec conviction, car il ne faut pas oublier que, s'il est le chantre du *Petit épicier*, il est aussi l'auteur des *Récits épiques*.

II

MM. Emile Blavet et Fabrice Carré ont eu l'idée de tirer une comédie d'un roman étrange et osé, publié en 1876 par M. Mario Uchard sous ce titre, qu'ils ont gardé pour leur pièce : *Mon oncle Barbassou*. L'oncle Barbassou est un vieux farceur de corsaire qui a pris les mœurs musulmanes au cours de ses voyages en Orient, et qui meurt, — quitte à ressusciter ensuite au moment où l'on s'y attend le moins, — en léguant à son neveu André de Peyrade, avec une fortune d'une vingtaine de millions, un harem composé de quatre jeunes odalisques. Ce sont les prétendues filles du prétendu vizir Mohamed, homme de confiance et pourvoyeur de ce sacripant de Barbassou ; il les présente au neveu, qui montre immédiatement les dispositions les plus complètes à mener la vie de pacha et à fumer le narghileh en costume oriental, couché sur un divan au milieu des belles esclaves qui l'éventent en lui chantant des romances. Vous jugez aisément du genre de tableau et de plaisanteries auquel peut prêter la situation. C'est dans ce paradis de Mahomet que survient tout à coup l'oncle Barbassou, comme un revenant. Inutile, n'est-ce pas? de vous expliquer comment il

a passé pour mort, tout en étant encore de ce monde. Il trouve avantageux de garder le bénéfice de son faux trépas et de continuer à être feu Barbassou, en laissant les choses en l'état. Seulement il a ramené avec lui une femme légitime, jalouse comme une tigresse du Bengale, dont la présence jette le désarroi dans le sérail. André se hâte d'expédier son lot de Circassiennes à Paris, en mettant dans une pension, pour y apprendre le langage et les manières à la mode, la belle Koudjé, à laquelle il s'intéresse particulièrement. Vous devinez bien qu'il finira par l'épouser, en licenciant son harem. Tous nos compliments à ces jeunes et intéressants époux !

Ce n'est pas, comme on voit, l'intérêt de ce thème qui peut avoir séduit les auteurs et le directeur du Gymnase. Ils ont vu là un prétexte à de jolis décors, à d'agréables costumes, à quelques scènes bouffonnes, à une ou deux romances d'un caractère exotique, et je crains fort qu'ils n'aient compté aussi sur le caractère croustilleux du sujet. Tout cela ne suffit ni pour faire une bonne pièce, ni même pour faire une pièce. On en pouvait tirer tout au plus une opérette, nullement une comédie, fût-ce une *comédie fantaisiste*, comme les auteurs ont eu la prétention de la qualifier sur l'affiche. Pour une comédie, encore faudrait-il une dose quelconque d'observation et de vérité dans la bouffonnerie. J'avais pensé un moment, en voyant la belle Koudjé entrer dans un pensionnat des Champs-Élysées, que les auteurs allaient s'attacher à nous montrer le conflit, puis l'accommodement progressfi et la fusion de l'esprit parisien avec l'esprit oriental chez la jeune esclave d'André de Peyrade. Ce que peut devenir notre éducation inculquée tout à coup à une odalisque grandie dans les idées orientales et jetée sans transition dans un monde si nouveau ; le mélange de sentiments contradictoires qu'elle doit éveiller dans cette âme ignorante et neuve, il y avait là, à défaut de mieux, une veine à suivre et qui eût donné à l'ouvrage un intérêt plus relevé. Mais à peine est-il permis de croire qu'ils aient entrevu cette idée un moment. Aussi la pièce paraît-elle longue et vide, malgré des acteurs comme Noblet, Numès, Mme Desclauzas, Mlle Ugalde; malgré les traits d'esprit dont le dialogue est semé et quelques jolis épisodes tels que celui où le *vizir* Mohamed, transformé en gommeux par son séjour à Paris et faisant des deux civilisations un amalgame bouffon, parle des droits de l'homme au maître ahuri dont il baisait humblement la main et, lorsque celui-ci veut le renvoyer, se rebiffe et en appelle à son syndicat.

Le Vaudeville a inauguré ses matinées hebdomadaires par un succès solide et de bon aloi : celui des *Jobards*, comédie en trois actes de MM. A. Guinon et Maurice Denier, deux inconnus qui

pour leur coup d'essai ont presque fait un coup de maître. Vous entendez bien que ce titre est ironique et qu'il faut le prendre comme un éloge : il désigne les braves gens résolus à faire leur devoir quand même, et traités de nigauds par les hommes pratiques et les habiles qui ne se paient pas de chimères. C'est le vieux thème de l'*Honneur et l'argent*, mais en prose, — et par là je n'entends pas seulement qu'il n'est point rimé, — sans tirades, sans éloquence, avec la discrétion, la justesse, la mesure que l'école réaliste se pique de porter dans l'expression des sentiments généreux et élevés, en haine de toute hyperbole et de toute convention. Les *jobards*, ce sont M[me] Bonardel et son fils Henri; les hommes pratiques, les hommes forts, dépourvus de tout préjugé qui les gênerait dans la lutte pour la vie, c'est le banquier Gallois et le jeune Fourrichon, ce frère cadet du boursier Anatole, des *Faux bonshommes*. Les caractères sont opposés avec art l'un à l'autre dans des scènes qui se répondent.

Henri est amoureux d'Aline Gallois, qui le trouve elle-même fort à son goût et surtout qui est heureuse de se marier pour jouer à la madame, essayer des toilettes nouvelles et faire enrager ses bonnes amies. Il apporte 800 000 francs, grâce à la générosité de la mère qui abandonne sa fortune personnelle en faveur du jeune ménage, et Gallois profite de la candeur de ces deux braves gens pour les *rouler* dans le contrat, avec toutes les apparences, d'ailleurs, de la rondeur et de la bonhomie. Ils ne s'en aperçoivent seulement pas. Mais voici un changement à vue. Henri apprend tout à coup que la fortune qu'il a reçue de son père vient d'une source malhonnête : au moment de la guerre, celui-ci avait joué à la hausse et perdu 800 000 francs ; pour ne pas payer, il a invoqué l'exception de jeu, et le malheureux coulissier qui avait eu confiance en lui est mort ruiné, laissant sa famille dans la misère. Henri et sa mère n'hésitent pas : ils rendront aux enfants du coulissier la somme qui constitue tout leur avoir. Un sacrifice aussi héroïque ne touche nullement Gallois, qui connaissait cette vieille histoire et n'y attachait aucune importance. Comment! ils vont réveiller eux-mêmes un détail oublié de tout le monde et offrir leur fortune à des gens qui ne réclament rien? On n'est pas plus absurde. Tout est rompu, mon gendre.

Mais Aline ne l'entend pas ainsi. Nous sommes charmés de voir accourir la fille de ce vieux crocodile pour réconforter le pauvre garçon par de douces paroles, et nous trouvons même que, en fait de braves gens, les auteurs nous font bonne mesure. Mais attendez un peu. Elle a appris son sacrifice, elle l'approuve, elle l'admire, et il est heureux de son approbation, dont il n'avait pas douté un

moment dans la naïveté de son amour pour elle. Pour mieux justifier cet amour, elle développe ses plans au pauvre garçon qui l'écoute en ouvrant de grands yeux : « Nous ferons des économies, vous verrez, ce sera amusant. Nous n'aurons que trois domestiques au lieu de cinq; il suffira de louer une voiture au mois et de donner un grand dîner tous les quinze jours, et non toutes les semaines. Je connais une modiste et une couturière qui me feront pour 80 francs des amours de chapeaux, et pour 300 francs des robes très présentables. » Henri l'arrête en l'avertissant de son erreur. Il est ruiné, tout à fait ruiné : il faudra faire ses chapeaux soi-même, se contenter d'une femme de ménage, et, puisque le père ne veut plus donner de dot, s'estimer heureux de dîner tous les jours. Alors l'héroïne, sous cette douche d'eau froide, redevient la fille de son père; elle voulait bien faire un sacrifice, mais dame! celui-là est vraiment trop complet et au-dessus de ses forces. Elle s'en va sans rien dire; les auteurs n'ont pas trouvé le mot de la fin. La scène est vraie, elle n'est pas théâtrale, et elle pèche par l'exécution.

Aline épousera l'ami de Henri, Fourrichon, qui n'a point de sots scrupules et ne voit pas pourquoi il ne profiterait pas pour son compte du naufrage de son ami. Aline accepte parfaitement la substitution, et Gallois essaie avec ce nouveau gendre la scène qui lui avait si bien réussi avec le précédent; mais cela ne prend pas, et cette fois c'est lui qui est *roulé* dans la discussion du contrat. Il en est vexé sans doute comme homme d'affaires, mais enchanté comme beau-père, et il n'aurait plus rien à souhaiter, si, en même temps que de sa fille chérie, il pouvait se débarrasser d'une cousine pauvre qu'il a recueillie jadis après la faillite paternelle, pour faire une bonne action... qui se trouvait en même temps une excellente affaire, car il s'économisait ainsi les frais d'une surveillante, remplaçant la maîtresse de maison morte, et tenant compagnie à sa fille. Maintenant qu'Aline se marie, Noémie deviendrait une charge inutile et le gênerait beaucoup. Au moment où il se fait cette réflexion, Henri se présente avec sa mère pour solliciter un emploi modeste, car ils sont à bout de ressources. Gallois en a un à lui proposer, seulement on veut un homme marié pour le remplir. Sans doute, dans sa position, il n'est pas commode de trouver une femme, mais Gallois pousse la bonté d'âme jusqu'à s'en charger lui-même et il lui propose Noémie. Henri recule d'abord, mais sa mère, qui a plus souffert que lui, à cause de lui, et dont le malheur a vaincu la fierté, sa mère qui, sans se l'avouer peut-être, éprouve maintenant au fond de l'âme quelque regret de son héroïsme, lui conseille la résignation.

Et alors, entre ces deux jeunes gens qui ont acquis une précoce expérience et ont subi les duretés de la vie, dont chacun a eu jadis au cœur un amour idéal brisé par la rude main de la réalité, qui n'ont plus d'illusions, qui n'éprouvent aucun entraînement l'un vers l'autre, mais qui sont loyaux et qui s'estiment, il s'engage une scène qui a achevé le succès. Ce n'est pas une scène d'amour : ils ne s'aiment pas, mais ils mettront leur malheur en commun ; ils se soutiendront l'un l'autre; ils marcheront bravement et honnêtement dans la vie, la main dans la main. Et qui sait si, un jour, la sympathie qu'ils éprouvent l'un pour l'autre ne deviendra pas un sentiment plus tendre, et si la réalité ne réserve pas à ces braves *jobards* la compensation qui leur est due! Voilà ce que les auteurs ont laissé deviner sobrement, sans aucune déclamation, sans aucune fausse note, dans l'échange timide de leurs confidences. La situation n'est pas banale; elle a été traitée avec beaucoup d'adresse; elle a fourni une scène charmante, parfaitement jouée, surtout par une jeune ingénue à peine sortie du Conservatoire, Mlle Thomsen, qui y a mis beaucoup de candeur, de réserve délicate et de charme contenu. Et des applaudissements sincères ont accueilli les noms des deux auteurs, qui ne savent pas encore parfaitement leur métier, mais dont l'œuvre incomplète et inexpérimentée se recommande par des qualités de premier ordre et autorise de sérieuses espérances pour l'avenir.

Signalons, en passant, le très vif succès obtenu aux Folies-Dramatiques par un opéra comique en quatre actes de MM. Liorat, Busnach et Fonteny, musique de M. Varney : *la Fille de Fanchon la Vielleuse*. Les Folies-Dramatiques, qui ne sont pas un théâtre de *high life*, remportent de temps à autre l'un de ces triomphes éclatants qu'il est impossible de passer sous silence. C'est là que furent jouées quatre ou cinq cents fois de suite les *Cloches de Corneville* et cette fameuse *Fille de Mme Angot* dont la nouvelle opérette rappelle le titre et dont elle pourrait bien rappeler également l'interminable succès. Mme Angot, la poissarde parvenue, n'était qu'un personnage imaginaire, le type des vulgaires enrichis du Directoire; mais Fanchon la Vielleuse est un personnage réel, fort populaire sur le boulevard du Temple dans les dernières années du règne de Louis XV. Comme ses pareilles, elle courait les cabarets en renom sur le rempart; il n'y avait point de souper sans elle chez Bancelin ni au Cadran bleu. Sa vielle était l'accessoire obligé de toute partie fine, et elle chantait à volonté les airs naïfs de la Savoie ou les couplets de Collé et de Piron. Comme la mode voulait qu'on l'appelât, elle voulait aussi qu'on la payât largement, et elle ne tarda pas à devenir plus riche que la plupart de ceux qui

croyaient lui faire l'aumône. On la vit alors coudre aux manches de sa robe et à son long tablier blanc, des dentelles de Chantilly, et suspendre sa vielle à un large ruban de soie bleue, qui n'était autre, se disait-on à l'oreille, qu'un cordon du Saint-Esprit dont un prince, charmé de sa voix et de sa gentillesse, s'était dépouillé certain soir pour le passer à son cou. Pas un chroniqueur du temps qui ne se soit occupé d'elle. La fine pointe de Saint-Aubin l'a croquée au passage. On l'a mise en romances et en romans, en drames et en vaudevilles. Bouilly et Joseph Pain, — deux collaborateurs nés pour s'entendre et vivre en bonne harmonie, — en ont fait l'héroïne d'une pièce larmoyante et sentimentale qui, sous le Consulat, fit courir et pleurnicher tout Paris. Mais hélas! si l'on veut voir à quel point la vérité diffère de la légende, on n'a qu'à lire l'article du *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* où Jal a rétabli les faits d'après les documents authentiques et substitué à la fille innocente et naïve de la Savoie une Parisienne de la rue Neuve-Saint-Médard, fille d'un gagne-deniers, femme très émancipée d'un pauvre marchand forain, faisant scandale par sa tenue, ses propos et ses chansons, très surveillée par la police, comme une personne de « mauvaise conduite notoire », s'enivrant chaque jour et insultant tous ceux qui lui déplaisaient.

Que nous voilà loin du *pain* de ménage et du *bouilli* domestique!

Dans la pièce de MM. Busnach et consorts, Fanchon est morte en Amérique, et c'est sa fille, Javotte, qui reprend la suite de ses aventures. Elles sont amusantes, avec une petite pointe d'attendrissement çà et là, et les incidents, d'une fantaisie burlesque, qui se succèdent coup sur coup, nous promènent à travers le Paris du Directoire, avec une vivacité qui ne laisse pas place à une minute d'ennui. La musique, sans prétention, mais non sans agrément, avec ses aimables rondes et chansons, ses airs comiques, ses chœurs entraînants, ses piquantes combinaisons bouffes, s'adapte parfaitement à la pièce : les hommes la chantent sans voix, suivant la tradition du genre, en suppléant à l'organe absent par une mimique expressive et en tirant, au besoin, parti de leur aphonie même ; mais le compositeur a été dédommagé par MM^es Thuillier-Leloir et Zélo-Duran, qui ont très joliment fait valoir pour leur compte ses jolies mélodies.

L'Opéra a célébré d'une façon tout intime le centenaire de Meyerbeer. Meyerbeer est né le 5 septembre 1791 ; je ne devine pas pour quel motif on a attendu jusqu'au 14 novembre pour fêter cette commémoration. Un tel retard n'eût pu s'expliquer que par le désir de donner plus d'éclat à la cérémonie, mais cette excuse aurait l'air d'une plaisanterie dans l'espèce. L'Opéra devait à la

mémoire de l'auteur des *Huguenots* et de *Robert le Diable* un hommage moins banal et un programme plus attrayant que celui de cette soirée, où il s'est borné à faire exécuter un acte de chacun de ses quatre grands ouvrages, en rétablissant pour la bénédiction des poignards, dans les *Huguenots*, la version primitive, où figurait Catherine de Médicis. M. Mounet-Sully a récité quelques strophes de Jules Barbier, d'une rhétorique bien vague, d'une expression bien flottante et bien indécise. Cette cérémonie mesquine a du moins fourni à la génération actuelle l'occasion de voir et de saluer, parmi les artistes groupés autour du buste de Meyerbeer, le vieux Duprez, retiré depuis plus de quarante ans du théâtre, et qui va prochainement accomplir sa quatre-vingt-sixième année. Duprez, qui a laissé surtout le souvenir du Guillaume Tell le plus dramatique qu'on ait jamais entendu à l'Opéra, sera mieux à sa place l'an prochain dans la cérémonie du centenaire de Rossini, où le successeur du directeur actuel se piquera d'honneur sans doute, ne fût-ce que par contraste. Et l'on pourrait, à côté de ce vétéran, en montrer un autre qui est son aîné de huit ans : Chollet, le créateur du *Postillon de Longjumeau*, né en 1798, et retiré dans la petite ville de Nemours, cet asile des invalides du théâtre, où vit toujours Geffroy, l'excellent sociétaire de la Comédie-Française, né à la même date que Duprez, et où vient de mourir Adolphe Dupuis, l'acteur plein de naturel et de vérité qui a fait si longtemps les beaux soirs du Gymnase et du Vaudeville, et qui n'a jamais pu, — heureusement pour lui, si l'on en juge par son lamentable échec à l'Odéon, dans le rôle de Tartufe, — réaliser son rêve de paraître sur notre première scène.

Après avoir perdu Marais, sa dernière recrue, qui avait à peine eu le temps de se montrer dans les deux représentations de *Thermidor* et dans un ou deux rôles du vieux répertoire, le théâtre de la rue Richelieu vient encore de perdre Thiron; mais ce spirituel comédien, sociétaire seulement depuis 1872, et âgé de soixante ans à peine, n'était déjà plus qu'un nom. Il avait dû prendre sa retraite depuis deux à trois années. Sans charge, sans grimace, avec sa voix aiguë et mordante, ce drôle de petit fausset qui entrait dans l'oreille comme une vrille, ses yeux vifs, ses bras courts, son ventre bedonnant, son nez à demi camus, sa bouche malicieuse, il était d'un comique irrésistible. Il savait donner du relief aux plus minces personnages, au *bonhomme Jadis* aussi bien qu'au marquis de la Seiglière, et le Vatel du *Gendre de M. Poirier* prenait avec lui une physionomie épique, dans l'unique scène dont se compose son rôle. Thiron avait le tort, — comme Kean, comme Frédérick Lemaître, comme Mlle Laguerre, dont un plaisant disait : Ce n'est pas *Iphi-*

génie en Aulide qu'elle chante, c'est *Iphigénie en Champagne* »; comme Mlle Dumesnil et bien d'autres qu'il serait trop long de nommer, de chercher parfois l'inspiration au fond du verre. Une ou deux fois, à l'Odéon, il donna en scène le spectacle d'une défaillance pour laquelle le directeur se montra moins indulgent que le parterre. Au Théâtre-Français même, il fallut, un soir, baisser la toile pendant qu'il était en scène, dans *l'Été de la Saint-Martin*. C'était quelque temps avant que pareille aventure arrivât à Mlle Van Zandt. Mais il avait fait oublier cette fâcheuse faiblesse à force de talent, d'originalité et de belle humeur.

La Comédie-Française n'est pas dans une heureuse veine depuis quelque temps : les deuils s'y multiplient, et les succès s'y font rares. La reprise du *Jeu de l'amour et du hasard*, dont on avait beaucoup parlé d'avance, n'a pas répondu à l'attente générale, et la plupart des acteurs n'y ont point paru à leur place. Mlle Bartet a incarné Silvia avec son intelligence et sa distinction ordinaires; au second acte elle en a rendu le trouble et l'inquiétude avec une fierté délicate; mais son jeu est trop moderne et trop nerveux pour du Marivaux. Mlle Reichemberg est une ingénue de premier ordre, qui peut être très naïve ou très malicieuse *ad libitum*, mais ce n'est point, ce ne sera jamais une soubrette, et elle a dépensé, dans le rôle de Lisette, beaucoup de finesse et beaucoup d'efforts presque en pure perte. Avec ces excellentes comédiennes ainsi dépaysées, on eût cru assister à l'une de ces représentations à bénéfice où l'on s'efforce de piquer la curiosité en montrant des acteurs célèbres dans des personnages qui ne sont pas de leur emploi. Le rôle de M. Orgon, « vieux gentilhomme », était fait à merveille pour Thiron; Féraudy s'en est acquitté d'une façon satisfaisante; il a de la bonhomie et de la jovialité sans distinction; c'est bien M. Orgon, mais ce n'est pas suffisamment un vieux gentilhomme. M. Le Bargy prend Dorante trop au tragique, il en fait un amoureux de drame, et il ne faudrait jamais laisser perdre de vue au public qu'il s'agit d'un *jeu*, comme dit le titre. Le jeune Dehelly est un sous-Delaunay pour pensionnats de demoiselles; il deviendra peut-être une excellente doublure du maître, mais il faudrait d'abord lui laisser le temps de devenir un homme : sa voix, ses gestes, tous ses mouvements, sont d'un enfant qui n'est pas hors de page; il est plein de zèle, mais d'un zèle excessif et puéril qui lui donne l'apparence d'une poupée remuante. M. Coquelin a été la joie de cette représentation, et pourtant lui-même, *ipsissimus*, ne nous a satisfaits qu'à demi. Il est un peu *marqué* pour ce personnage de Pasquin qui demanderait à être joué non certes avec plus de verve et de drôlerie, ce serait impossible, mais avec

une verve plus légère, avec un comique moins appuyé. Sous les habits de Dorante, ce Pasquin trop burlesque ne saurait faire une minute d'illusion, pas même à cette fine mouche de Lisette.

Nous retrouvons M. Coquelin mieux à sa place dans la *Mégère apprivoisée* que M. Paul Delair a tirée pour lui de la pièce de Shakespeare. Ce n'est point, il s'en faut, le chef-d'œuvre du poète anglais : le comique en est brutal parfois et un peu forain, l'action toute en dialogue, fort décousue et fort enchevêtrée de détails parasites, quoiqu'elle soit presque nulle. Elle avait déjà inspiré à Étienne sa *Jeune femme colère*, à moins toutefois qu'Étienne, dont le talent dramatique n'avait rien de shakespearien, n'ait tout simplement emprunté le sujet de sa miniature à une nouvelle de Mme de Genlis. On pourra remonter, pour en retrouver l'origine, jusqu'à une comédie de l'Arioste, où Shakespeare a peut-être puisé directement lui-même; plus haut encore : jusqu'à un conte de Boccace; plus haut encore : jusqu'à un fabliau du treizième siècle, et je suis persuadé que, en cherchant bien, on irait ainsi jusqu'aux contes populaires de l'Inde.

M. Paul Delair n'a pas prétendu nous donner une traduction fidèle, mais une adaptation très libre de la comédie shakespearienne. Il a commencé par réduire les cinq actes en quatre, et il l'a débarrassée, en outre, du prologue très joli, mais parfaitement inutile, qui fait de la *Mégère apprivoisée* une pièce encadrée dans une autre pièce, jouée par une troupe de rencontre devant un ivrogne qu'on a ramassé pendant son sommeil et qu'on s'est amusé à transformer en grand seigneur. L'œuvre qu'il a extraite ainsi de celle de Shakespeare tient encore de la farce, surtout au deuxième acte, où, pour humilier sa mégère, Petruccio, après l'avoir fait longuement attendre le jour des noces, la conduit à l'autel en costume grotesque, flambant et dépenaillé à la fois, au milieu des risées de la rue; mais elle est plus régulière, elle a plus d'unité et plus d'agrément.

Au fond, M. Paul Delair a voulu surtout faire une pièce pour M. Coquelin, en dégageant ce rôle de Petruccio, le *dompteur*, en le déblayant des longueurs inutiles, en le mettant dans tout son jour et le développant avec suite. Il y a réussi. Au premier acte, le seigneur Petruccio survient au milieu d'une scène où la *mégère* se démène comme une furie, injuriant et battant les domestiques qui fuient devant elle, cassant une guitare sur la tête du fiancé de sa jeune sœur Bianca, brisant les meubles et jetant les vases de fleurs par la fenêtre. Son père, le vieux Batista, se lamente sur un ton de Cassandre, et la pauvre Bianca pleure toutes ses larmes, car le père ne veut la marier qu'après son aînée, et qui jamais consen-

tira à épouser une pareille créature? — Qui? L'intrépide Petruccio, qui en a vu bien d'autres et que rien n'épouvante. Et le voilà aux prises avec la belle, répondant à ses injures par des madrigaux, feignant de prendre toutes ses méchancetés pour des gentillesses, recevant une gifle, qu'il note tranquillement sur son carnet pour lui en tenir compte plus tard, la pressant, lui parlant en maître, lui passant au doigt l'anneau des fiançailles et fixant la date du mariage sans lui laisser le temps de se reconnaître. Pour une mégère d'un tel calibre, la résistance a été courte, et il faut qu'il y ait dans son fait un peu d'amour, qu'elle ait été secrètement domptée par la moustache victorieuse et les belles façons de Petruccio autant que par l'impertinence de son ironique sang-froid; mais rien dans la pièce, ni dans le jeu des acteurs, n'accuse cette nuance.

Au deuxième acte, il épouse, dans les conditions que nous avons dites, en bousculant le chapelain, qui est trop long, et en se conduisant avec une telle brutalité que Catarina en vient à trembler de tous ses membres. De retour au logis paternel, il l'enlève, sans lui laisser le temps de s'asseoir au repas de noces, et par la nuit, à travers le vent, la pluie et l'orage, il arrive dans le château de ses pères, un manoir délabré, peuplé de domestiques fallots, où rien n'est préparé pour la recevoir. Il emplit la maison de son vacarme, rudoie ses gens, leur jette à la tête les oreillers et les couvertures du lit nuptial, renverse la table parce que le mouton est trop cuit, et fait un sabbat infernal jusqu'à ce que sa femme, qui a vainement essayé de le calmer, brisée de fatigue et de faim, s'endorme sur une chaise. Elle a bien encore quelques velléités de résistance, quelques courtes et violentes explosions de son ancienne humeur, mais elle sent qu'elle a trouvé son maître, et bientôt, à bout de forces, elle s'avoue vaincue et crie merci. Même dans la version française, où les manières du seigneur Petruccio sont notablement adoucies, on ne peut s'empêcher à la fin d'avoir pitié de ce pauvre Holopherne, si méchamment maté de toutes les façons; et lorsqu'elle chante la palinodie, lorsqu'elle fait sa profession de foi au dénouement, en adressant à son mari une déclaration d'amour et à sa sœur un sermon plein d'onction conjugale, comment ne pas trouver non seulement qu'une transformation si complète, produite si vite et par de tels moyens, est d'une vraisemblance médiocre, mais encore que, malgré les apparences, cette mégère devait être une bonne personne au fond, pour ne pas garder rancune à un être qui l'a couverte de ridicule, brutalisée, violentée, assiégée et réduite par la fatigue physique, par la famine même.

La *Mégère apprivoisée* est montée avec beaucoup d'habileté et de goût dans le cadre italien du seizième siècle où se déroulent ses

quatre actes. Elle ne comprend guère que deux rôles d'une véritable importance : celui de Petruccio, où Coquelin s'est déployé sous toutes ses faces, en gardant néanmoins dans sa verve une discrétion et une mesure relatives pour sauver ce qu'il y a d'excessif dans le personnage, et celui de Catarina, dont M[lle] Marsy suit et marque les transformations avec un vrai talent de comédienne. Joignez-y Coquelin cadet, qui a dessiné d'une façon pittoresque le rôle du fantastique et résigné valet Grumio. On a ri de bon cœur. Mais que les artistes de la rue Richelieu me permettent de leur demander pourquoi ils reparaissaient si aisément après chaque acte sans que le public les redemande en réalité. Il suffit de quelques battements de main où la claque seule a part pour que le rideau se relève et qu'on voie les acteurs, se tenant par la main, venir saluer l'orchestre et les loges, que tant d'empressement étonne. Il vaudrait mieux laisser aux *cabotins* des théâtres infimes cet air de quémander une ovation banale. La Comédie-Française est vraiment au-dessus de ces petites misères de la vanité professionnelle.

Victor Fournel.

LES FAITS ÉCONOMIQUES

ET LE MOUVEMENT SOCIAL AUX ÉTATS-UNIS[1]

I. Les élections de novembre et la question du tarif douanier. — II. Les perspectives du commerce américain et les retours d'or d'Europe. — III. La question du monnayage illimité de l'argent. — IV. Les résultats réels du Congrès des trois Amériques : le développement possible du commerce des États-Unis avec l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. — V. La *Farmer's Alliance*. — VI. L'ancienne et la nouvelle démocratie agraire. — VII. L'encyclique sur la condition des ouvriers et le mouvement socialiste. — VIII. Le taux des profits industriels et leur rapport avec les salaires dans le Massachusetts. — IX. Les *Trusts* ou combinaisons de capitaux. — X. Les nouveaux projets de restriction de l'immigration européenne. — XI. Les prétentions des Allemands immigrés et la défense de l'unité nationale par l'épiscopat catholique. — XII. Le développement de la race juive en Amérique.

I. — Un certain nombre d'États ont eu à élire leur gouverneur et à renouveler leur législature le 4 novembre. Les gains et les pertes des deux grands partis qui se partagent la direction de la politique dans l'Union américaine se sont à peu près balancés. Les démocrates l'ont emporté, non seulement dans le Maryland, la Virginie, le New-Jersey, qui, comme le reste du Sud, leur appartiennent de tout temps, mais ils ont encore conservé le pouvoir dans l'Iowa et le Massachusetts, qui sont des États très disputés. Dans celui de New-York, ils ont élu leur candidat pour gouverneur; mais ils se trouvent en minorité dans les deux Chambres de la législature.

Les républicains ont, de leur côté, gagné le Nébraska et reconquis l'important État de l'Ohio. Ils y ont fait élire pour gouverneur M. Mac-Kinley, l'auteur du fameux tarif douanier, qui l'an dernier n'avait pu être réélu comme membre du Congrès. Avec l'élection de New-York, c'était le grand intérêt de la journée. En effet, quoique, d'après la constitution, le gouverneur et les législatures n'aient à s'occuper que du gouvernement intérieur de leur État, le jeu des partis en a telle-

[1] Notre éminent collaborateur, M. Claudio Jannet, dont on connaît les remarquables études sur l'Amérique, vient de faire une fois de plus le voyage du Nouveau-Monde afin d'y étudier sur place les institutions, les mœurs, le développement industriel et commercial du pays; et c'est en débarquant qu'il nous a adressé ce tableau de l'état économique actuel des Etats-Unis, écrit à bord même du paquebot qui le ramenait en France. C'est donc, pour ainsi dire, la dernière photographie des choses par un des observateurs les plus capables d'en saisir tout le mouvement et toute la variété. (*Note de la Rédaction.*)

ment modifié la pratique que ces scrutins sont un symptôme important pour l'élection des électeurs présidentiels qui l'an prochain, à la même époque, recevront le mandat impératif d'élire le Président, dont les fonctions commenceront le 4 mars 1893. En fait, chaque année, une partie du peuple des États-Unis est appelée à se prononcer sur les grandes questions de la politique nationale. Les questions locales ne sont que des incidents dans la campagne que chaque parti cherche à exploiter dans son sens. Cette année, on a, dans tous ces États, demandé aux électeurs leur opinion sur la question du tarif douanier et sur celle du monnayage illimité de l'argent; on voit qu'ils sont très divisés sur l'une et sur l'autre.

Quels ont été les effets du tarif qui grève toutes les marchandises étrangères de droits variant de 65 à 100 pour 100 de leur valeur? Les orateurs des deux partis ont eu d'autant plus beau jeu que ces résultats ne se dégagent pas encore avec une netteté absolue, par la raison que des causes diverses et complexes influent sur le commerce et l'industrie d'une nation aussi grande.

D'après un rapport du bureau statistique du *Treasury department*, dans les huit premiers mois de 1891 le commerce extérieur des États-Unis a été à peu près le même que dans les mois correspondants de 1890 : seules, les exportations de coton et de blé ont augmenté, à cause des abondantes récoltes et de la disette qui sévit dans une partie de l'Europe. L'importation d'un certain nombre d'articles, objets de toilette, fils de coton, cotonnades, a seule baissé sensiblement; celle des laines, — le grand épouvantail avec lequel les protectionnistes effrayaient les *farmers*, — a, au contraire, doublé malgré le tarif. Il en est de même du sucre, qui entre maintenant en franchise, et des minerais d'argent du Mexique, qui prennent leur part du monnayage que le gouvernement américain est obligé de faire chaque mois.

Le système n'est encore qu'à ses débuts, d'ailleurs, et les hommes qui réfléchissent voient seuls où il doit aboutir.

Pour faire passer le bill Mac-Kinley, ses partisans ont, *in extremis*, introduit une clause en vertu de laquelle des primes sont accordées à la production du sucre national [1]. C'était un moyen de désarmer l'opposition des représentants de la Louisiane et du Texas. Les planteurs de ces États, tout comme les fermiers qui, dans le Vermont, font du sucre d'érable, sont enchantés; ils achètent sur le marché le sucre nécessaire à leur consommation personnelle à un prix inférieur à celui de la vente de leur sucre augmenté de la prime qu'ils ont touchée. Mais voici que la Californie a développé ses cultures de

[1] La prime est de 1 cent 3/4 par livre si le sucre contient au moins 80 pour 100 de saccharine, et monte à 2 cents s'il atteint 90 pour 100 de saccharine.

betterave au delà de tout ce qu'on attendait et réclame les primes. On estime que, pour cette seule année, le Trésor aura à payer 11 millions de dollars de ce chef. L'année prochaine, ce chiffre sera doublé. D'autre part la marine de commerce ayant été à peu près tuée par la protection donnée à l'industrie de la construction, le Congrès multiplie les primes en sa faveur sous forme de subventions postales. M. Mac-Kinley a ouvert un gouffre qu'il faudra fermer un jour ou l'autre; car, au bout de peu d'années, il serait aussi grand que celui des pensions militaires, qui progressent régulièrement chaque année et ont coûté au Trésor, en 1890-91, 124 415 951 dollars.

Un régime artificiel comme celui des primes à la production est fatalement condamné par son exagération même.

L'exemple donné par le Congrès est, en effet, suivi par quelques-uns des nouveaux États créés dans l'Ouest en 1889. Le Dakota du Nord accorde une prime de 2 cents par livre de sucre de betterave, de 1 cent par livre d'amidon de pommes de terre, de 2 cents par livre de liens pour le fourrage[1] (*binding twine*) produits sur son territoire. D'autres États du Far-West, dont les législatures sont composées de *farmers* ignorants, vont l'imiter, et la protection se produira d'État à État, sous cette forme, contrairement à l'esprit de la constitution.

Le résultat de toutes ces mesures est de surexciter la production nationale sans qu'il soit possible de développer parallèlement l'exportation. Elles multiplient les manufactures établies dans de mauvaises conditions et dont les prix de revient sont élevés, en sorte que le marché s'engorge. Déjà cette situation est sensible, et la tension des capitaux, qui a eu lieu dans le courant de l'été et avait entraîné la baisse des meilleures valeurs de bourse, avait pour cause principale les avances considérables faites par les banquiers sur des marchandises qui trouvent difficilement à s'écouler.

II. — Cette crise sera cependant reculée par un concours de circonstances exceptionnellement favorables. Les États-Unis ont d'autant plus profité du mouvement général de reprise des affaires qui, dans le monde entier, a succédé à une longue dépression, que leur richesse naturelle est plus grande, que leur population et leur outillage s'accroissent chaque année par l'immigration des hommes et des capitaux du vieux monde. Depuis deux ans, leurs industries cotonnières et métallurgiques sont dans une passe de grande prospérité. Mais surtout, ils ont eu, cette année, une récolte de blé qu'on évalue à 600 millions de boisseaux au lieu de 399 millions en 1890, ce qui laisse un excédent disponible pour l'exportation de 175 miillions de boisseaux (60 millions d'hectolitres environ). Comme en même temps il y a un grand déficit

[1] On a voulu déjouer l'action d'un *trust* spécial à cette industrie.

en Europe, ils ont la chance de le vendre à un prix très rémunérateur pour le cultivateur. La récolte de maïs, la plus importante dans beaucoup d'États, a été de 2 060 000 000 boisseaux au lieu de 1 489 970 000 en 1890. La récolte de coton est également une des plus belles du siècle. Au 31 août, elle montait à 8 652 597 balles, dépassant de 1 341 275 balles la récolte de l'année précédente, la plus belle qu'on eût eue jusque-là.

Le retour de la prospérité dans la classe agricole a une influence générale très heureuse. Même dans le Kansas et le Montana, qui avaient été les États les plus éprouvés, les *farmers* payent une partie de leurs dettes et ils vont être cet hiver beaucoup plus larges dans leurs achats. C'est une bonne chance pour le parti qui a fait voter le bill Mac-Kinley. Les exportations de céréales et de coton en Europe assurent de larges profits aux chemins de fer et au commerce à tous ses degrés.

Sous l'influence de cette situation, l'or américain, qui pendant plusieurs années était allé en Europe, revient rapidement dans le pays. Les exportations nettes d'or avaient été en 1889 de 49 667 427 dollars; en 1890 de 3 715 712; dans les huit premiers mois de 1891 de 72 millions de dollars en chiffres ronds, par suite de la crise de Londres. Mais voici que depuis le 1er septembre chaque steamer apporte des millions de dollars du précieux métal aux grands banquiers de New-York. Au 26 octobre, ils en avaient reçu déjà pour 21 millions de dollars.

Les encaisses en or des banques d'Angleterre et d'Allemagne ont baissé considérablement. A Londres, l'escompte a dû être porté à 4 pour 100. La Banque de France ne vend son or que par petites quantités et moyennant une prime. Mais ces mesures peuvent seulement entraver les exportations d'or pour les nouvelles entreprises que des spéculateurs voudraient créer dans l'Amérique du Sud ou en Egypte; elles ont le bon résultat de concentrer dans les grandes banques les réserves éparses du pays et de rassurer ainsi l'opinion; elles n'empêcheront pas l'Europe d'avoir à payer à l'Amérique ce qu'elle lui achète et celle-ci de s'enrichir par suite de ses larges excédents d'exportations. Aussi Wall-Street a-t-il repris et se montre plein d'entrain, tandis que le marché financier à Berlin expie par un *krach*, presqu'égal à celui de 1873, l'orgie de spéculation à laquelle les grands banquiers se livraient depuis trois ans, que Vienne, son satellite, est en pleine déroute, que Londres n'est pas encore remis des pertes énormes éprouvées dans les valeurs de l'Amérique du Sud, et que Paris lui-même, quoique ayant une situation meilleure au fond, subit le contrecoup du désarroi des autres marchés.

III. — Ce renouveau de prospérité aidera peut-être les États-Unis à

éviter le grave péril où menacent de les jeter les préjugés d'une partie considérable de la population en ce qui touche le monnayage illimité de l'argent.

Les propriétaires de mines désirent naturellement voir l'argent reprendre son ancienne valeur, 60 pences l'once à Londres, qui est le marché régulateur du métal blanc, au lieu de $43\frac{13}{16}$, son prix actuel. Dans ce but, ils ne se contentent pas des lois qui depuis 1878 ont obligé le secrétaire du Trésor à frapper chaque mois une quantité déterminée de dollars d'argent, ils voudraient que le gouvernement frappât tout l'argent qu'on porterait aux hôtels des monnaies et que la loi donnât au dollar d'argent, frappé dans ces conditions, une puissance libératoire égale à celle du dollar d'or. Quoiqu'ils soient en état d'acheter les votes d'un certain nombre de membres du Congrès, les propriétaires des mines auraient été arrêtés dans leurs prétentions, s'ils n'avaient trouvé des alliés à l'Ouest et au Sud. Les agriculteurs, eux aussi, trouvent que leurs produits se vendent toujours trop bon marché, d'autant qu'ils ne peuvent se procurer des capitaux qu'à des taux d'intérêt élevés. Ils s'imaginent que le jour où des flots de dollars d'argent circuleraient, ils vendraient plus cher leurs produits en achetant toujours au même prix leurs objets de consommation et en payant les mêmes salaires; surtout ils croient que le taux de l'intérêt baisserait. Il y a vingt ans, les *farmers* réclamaient l'émission indéfinie des *greenbacks*. La même erreur reparaît sous une forme plus spécieuse aujourd'hui [1]. Elle a pris assez d'importance pour que les deux grands partis comptent avec elle.

Le président Harrisson a eu cependant le mérite de déclarer qu'il opposerait son *veto* à tout bill voté par le Congrès établissant le libre monnayage de l'argent. Pour ne pas heurter de front l'opinion, il ajoute *jusqu'à ce qu'un concert international universel ait rendu à l'argent son ancienne valeur*, et il fait annoncer dans les jour-

[1] Il résulte du dernier rapport présenté par le comptroller general des États-Unis, qu'au 1er juillet 1890, la circulation monétaire s'élevait à 1 363 958 474 dollars, ce qui, sur une population de 63 millions d'habitants, fait 21 dollars 65 cents par tête. Si la quantité de monnaie n'est pas plus considérable, c'est uniquement parce que le public n'en a pas besoin. En effet, dans le chiffre ci-dessus, les billets n'ayant pas de représentation métallique figurent seulement pour 211 478 836 dollars; or la circulation fiduciaire prendrait d'elle-même une beaucoup plus grande expansion, même avec la législation actuelle sur les banques nationales, si le besoin s'en faisait réellement sentir. On s'explique qu'il n'en soit pas ainsi quand on connaît le grand usage qui est fait aux États-Unis des paiements par compensation. Dans le mouvement de caisse de 3474 banques, les paiements faits en chèques et traites figurent pour 91,77 pour 100. Dans le public aussi les paiements par chèques sont très importants : on estime que 50 pour 100 des transactions sont réglées de cette façon.

naux que le grand banquier de New-York, M. Seligmann, qu'il a envoyé comme délégué officieux à Berlin, a rapporté la promesse des hommes d'État allemands de prendre part à une nouvelle conférence monétaire pour aviser aux moyens de rendre à l'argent son ancien rôle. Par cette habile politique, les républicains espèrent faire une diversion à la question du tarif douanier et parer les coups que leurs adversaires leur portent sur ce terrain. Cette tactique leur a assez bien réussi.

Les démocrates, sauf à New-York, dans le Massachusetts et le New-Jersey, où les grands intérêts commerciaux dominent les préjugés du monde rural, avaient cru devoir se rallier au libre monnayage de l'argent pour gagner les voix de la *Farmer's alliance*. Cette compromission leur a coûté cher et leur a fait perdre l'Ohio, où M. Mac-Kinley a pris habilement le parti des sains principes monétaires contre ses adversaires. M. Cleveland, qui avait toujours résisté à ces manœuvres et à ces alliances malsaines, sort grandi de ces incidents, et le résultat le plus net des élections du 4 novembre est d'en faire le candidat nécessaire des démocrates dans la prochaine campagne présidentielle.

Néanmoins, grâce à la faiblesse des partis devant un élément qui, pratiquement, peut faire pencher la balance électorale, les partisans du monnayage illimité de l'argent ont gagné, depuis 1878, des avantages dans chaque Congrès, et ils pourraient en gagner encore. La crainte de leur succès a été telle, que cet été, à New-York, l'or a commencé à faire prime sur les billets payables en argent; tandis que les prêts à six mois stipulés payables en or étaient faits à 4 1/2 pour 100, ceux remboursables en *currency* l'étaient à 6 pour 100. Ce fait montre ce qui se passerait le jour où les hôtels des monnaies frapperaient en dollars tout l'argent que les mines des États-Unis et du Mexique peuvent produire : l'or se cacherait et fuirait le pays. Depuis que l'or retourne d'Europe à New-York en abondance, cette différence dans les escomptes a cessé; mais dans tous les prêts à long terme, contractés par les particuliers ou par les grandes compagnies, la clause du remboursement et du paiement des intérêts en or est couramment stipulée.

IV. — Une troisième conférence monétaire pourra bien se réunir; car dans toute l'Europe, et particulièrement en Angleterre, on estime qu'il n'y a pas assez d'or pour pourvoir facilement aux besoins du commerce; seulement, une fois réunie, la conférence reconnaîtra, comme ses devancières, que la restauration du bimétallisme est impossible, parce qu'il y a beaucoup trop d'argent dans le monde, et que toute mesure dans ce sens aurait pour conséquence de doubler immédiatement la production déjà surabondante du métal blanc. Jamais la

loi, fût-elle le résultat d'un accord universel des gouvernements, ne pourrait neutraliser la différence énorme qui existerait entre sa valeur conventionnelle et sa valeur comme marchandise. Une perturbation monétaire, qui ébranlerait toutes les couches de la société, se produirait fatalement au bout de quelques années de ce régime.

Un exemple frappant de l'heureuse impuissance des conférences diplomatiques, quand on leur demande de réagir contre les faits économiques, nous est donné par l'échec du fameux *Congrès des trois Amériques*, réuni en novembre 1889 à Washington. Déjà les journaux européens voyaient tout formés une union monétaire et un immense *Zollverein* américains. Nous avons cherché à mettre les lecteurs du *Correspondant* en garde contre ces imaginations (n° du 25 janvier 1890), et les faits nous ont donné raison. Les ratifications des décisions du Congrès relativement à l'arbitrage international — le seul point sur lequel il eût abouti à un accord, — devaient être échangées avant le 1er juin 1891. L'Equateur et la Bolivie ont seuls envoyé les leurs. Quant aux États-Unis, qui avaient convoqué le Congrès, ils ne s'en sont même pas occupés !

Toutefois le gouvernement américain, de concert avec les Chambres de commerce et les grandes compagnies de chemin de fer, n'en cherche pas moins activement à développer le commerce national dans l'Amérique centrale et dans l'Amérique du Sud. Le principal moyen projeté est l'établissement de lignes de navigation postales qui porteraient à des prix réduits les marchandises américaines dans ces pays.

Le Congrès est disposé à entrer largement dans la voie des subventions. Ce qui rendra peut-être ces mesures plus efficaces qu'elles ne l'ont été dans le passé [1], c'est la part que cherchent à prendre à ces entreprises les grandes compagnies de transport. Le président de l'*Illinois central Railroad*, l'un des plus puissants *systèmes* de chemins de fer des États-Unis, a envoyé au mois de mars trois délégués qui ont étudié sur place les courants commerciaux à créer dans le Mexique, le Guatemala, le Costa-Rica, l'Equateur, la Bolivie, le Chili. Ils en ont rapporté un plan de lignes de navigation à établir en connexion avec les chemins de fer américains et qui relieraient directement ces pays avec Chicago et la Nouvelle-Orléans. Comme déjà dans le Mexique et le Guatemala les chemins de fer sont aux mains de compagnies américaines, cette action combinée peut donner des avantages considérables au commerce des États-Unis, comparativement à celui de l'Europe.

[1] Voy. dans *The New Englander and Yale Review* (New-Haven) d'août 1891 un article dans lequel M. Ray Burdick Smith montre, en s'appuyant exclusivement sur les faits, comment le système des subsides à la navigation a toujours été sans résultats sur le développement du commerce.

Enfin il ne faut pas oublier que le bill Mac-Kinley autorise le Président à conclure des traités de commerce dans lequels des réductions de tarifs seront accordées aux nations qui feront des avantages corrélatifs aux États-Unis. Des pourparlers sont déjà engagés sur cette base avec le Mexique.

Les États-Unis ne viendront pas à bout en un jour de faire de ces pays des dépendances économiques. Le Mexique, le plus menacé, est très jaloux de défendre son indépendance commerciale. Le peuple du Chili est justement exaspéré contre l'appui que le ministre des États-Unis, M. Egan, a donné au gouvernement tyrannique de Balmaceda. C'est à l'Europe à profiter de ces dispositions, qui ne dureront pas toujours, pour retenir l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud dans sa clientèle, pendant qu'il en est encore temps.

La France vient de lever la prohibition du porc salé américain, sans que les États-Unis lui aient fait aucune concession. Le parti républicain se fait grand honneur de cette victoire diplomatique qui ne lui a rien coûté, et ce sera un des arguments qui lui profiteront le plus dans la prochaine campagne présidentielle. Cette concession était une nécessité en présence du retrait de cette même mesure par l'Allemagne et l'Italie : il s'agissait d'éviter à nos exportations l'application des représailles prévues par le bill Mac-Kinley. Elle démontre l'impossibilité pour notre pays de s'isoler commercialement et la nécessité de conclure des traités de commerce, moyennant des avantages réciproques, avec les États tels que le Mexique, le Brésil, la république Argentine, le Chili, le Canada, qui ne demandent qu'à développer leurs relations avec nous et qui offrent un large marché à nos produits manufacturés.

C'est par une politique libérale avec ces pays ainsi qu'avec la Belgique, la Suisse, l'Espagne, que la France peut éviter de voir son industrie et son commerce étouffés par les grandes unions douanières qui menacent de se constituer autour d'elle.

V. — Nous avons nommé la *Farmer's alliance* à propos de la question de la monétisation de l'argent. Il est intéressant de jeter un coup d'œil sur cette manifestation nouvelle des forces rurales sur le terrain politique. L'idée de grouper les cultivateurs pour la défense de leurs intérêts propres, que les grands partis politiques, avec leur organisation concentrée dans les villes, sont trop portés à négliger, est ancienne. Il y a quelque vingt ans, l'*Order of patrons of husbandry*, plus connu sous le nom de *Grangers*, fut fondé dans l'Ouest pour lutter contre les tarifs de transport exorbitants des chemins de fer et pour créer des institutions coopératives au profit des agriculteurs. Il a réussi, dans une certaine mesure, sur ces deux points; mais son

action a été limitée à quelques Etats de l'Ouest, et il n'a jamais été un facteur dans la politique générale.

Le même mouvement s'est répété à partir de 1884, cette fois dans le Sud, et il a pris, par suite des circonstances, une extension beaucoup plus grande. L'agriculture a en effet traversé, aux États-Unis, plusieurs années difficiles; les emprunts que contracte forcément le nouvel occupant qui achète la terre, la défriche et constitue son capital d'exploitation au lieu de recevoir l'un et l'autre en héritage, comme en Europe, ces emprunts, disons-nous, devinrent très lourds à porter, quand le prix des produits agricoles baissa. Le contraste entre ces souffrances et les faveurs de toutes sortes que les manufactures recevaient de la législation était d'autant plus frappant que la protection douanière s'exagérait davantage. Enfin la lumière se fit de plus en plus sur les puissantes combinaisons de capitaux, qui, sous le nom de *trusts* et de *pools*, monopolisent en un petit nombre de mains les principales industries du pays ainsi que les moyens de transport, et qui dominent la politique générale et locale.

La *Farmer's alliance* répondit à un sentiment général de mécontentement chez les agriculteurs. Formée dans le Sud, elle a gagné rapidement de 1887 à 1890 dans l'Ouest, et elle a maintenant des loges jusque dans l'État de New-York et la Nouvelle-Angleterre. Elle a donné aux *ruraux* la puissance politique que l'union des organisations de métiers, sous la bannière des *Chevaliers du travail* ou de la *Federation of labor*, a assurée aux ouvriers des villes.

Comme les *Grangers* et une foule d'associations américaines, la *Farmer's alliance and industrial union* est un *ordre secret*. Elle emprunte à la franc-maçonnerie quelques-unes de ses cérémonies; elle exige de ses membres la promesse de garder un secret qu'on ne leur dit jamais; elle leur donne des signes de reconnaissance et leur distribue un mot de passe trimestriel; elle reçoit dans ses loges des *sœurs* comme des *frères* et revendique, à l'occasion, les droits politifiques pour les femmes. Ce cérémonial intéresse à l'association le personnel peu éclairé et assez naïf parmi lequel elle se recrute. La *Farmer's alliance* n'admet que des agriculteurs ou bien des *preachers*, des médecins et des maîtres d'école exerçant à la campagne. Une *Colored alliance* a été formée pour les nègres, qui prennent toujours grand plaisir à ce genre d'organisations. Les deux alliances réunies affirment avoir de quatre à cinq millions de membres, en comptant les *Grangers* du Nord-Ouest, qui se sont fédérés avec elles.

La *Farmer's alliance*, dans sa constitution, se donne pour mission, en termes quelque peu mystiques, de relever la condition des agriculteurs par l'éducation et la coopération, de propager la justice et la charité, de donner au pays un gouvernement honnête, et d'armer tous

les hommes de droits égaux, c'est-à-dire d'obtenir pour les intérêts agricoles des subventions et des mesures législatives analogues à celles que les manufacturiers et les capitalistes ont obtenues du Congrès et des législatures d'État.

Ces idées ont soulevé le monde rural et c'est l'appoint apporté au parti démocrate par la *Farmer's alliance* qui, l'an dernier, dans les élections des représentants, a donné une si forte majorité aux adversaires du tarif Mac-Kinley. Dans le Congrès qui va se réunir le 6 décembre, 50 membres sur 329 sont des *alliance men*, dit-on [1]. Dans plusieurs États, qui renouvelaient leur législature l'an dernier, notamment dans le Texas, la Caroline du Nord, la Georgie, le Minnesota, le Kansas, la *Farmer's alliance* dispose de la majorité de la législature.

Malheureusement, quand l'*Alliance* en est arrivée à formuler un programme pratique dans les conventions tenues en 1889 à Saint-Louis et en 1890 à Ocala, les idées les plus absurdes se sont fait jour. Non contents de demander la surveillance et le contrôle des chemins de fer par la nation, la création de caisses d'épargne postales par le gouvernement fédéral, le libre monnayage de l'argent, la prohibition sous des peines sévères de tout marché à terme sur des produits agricoles ou manufacturés, l'élection directe des sénateurs par le peuple, toutes choses plus ou moins discutables, ces assemblées ont rédigé un projet appelé le *subtreasury bill*, aux termes duquel le gouvernement devrait établir dans chaque comté une agence du Trésor ou magasin général, dont le *manager* serait élu pour deux ans par le peuple, et dans lequel les *farmers* pourraient porter leur blé, leur tabac, leur coton, leur maïs (le sucre a été oublié); le gouvernement devrait emmagasiner et soigner toutes ces denrées et prêter aux déposants à 1 pour 100 d'intérêt par an, 80 pour 100 de leur valeur, telle qu'elle serait déterminée par le secrétaire du Trésor. Il devrait en outre prêter sur hypothèque, à 2 pour 100 d'intérêt, le montant de la valeur de la terre. Le moyen de pourvoir à toutes les demandes d'argent qui se produiront une fois ce *bill* voté n'a pas embarrassé les économistes de l'*Alliance* : le gouvernement émettra de la monnaie de papier pour le montant de tous les billets souscrits par les emprunteurs. Ce seraient les *assignats* de la Convention!

Un pareil plan a soulevé les protestations de tous les hommes rai-

[1] On remarquera que les *congressmen* élus en novembre 1890 n'entrent en fonctions que treize mois plus tard. Quoique la Chambre ait une majorité démocrate énorme, elle ne pourra rien faire dans le sens d'une amélioration du régime douanier actuel, parce que le président Harrisson est en fonctions encore pour seize mois. Dans le Sénat, la majorité est acquise aux républicains pour quatre ans encore, grâce aux cinq nouveaux États créés dans l'Ouest en 1889.

sonnables de l'*Alliance*, et généralement les groupes du Nord-Ouest l'ont repoussé; mais les meneurs l'ont fait adopter dans les conventions générales de l'Ordre, parce qu'il flatte les préjugés et surexcite les convoitises latentes de la masse de leurs membres.

Le *farmer* américain est honnête et moral; il est conservateur même, au moins en ce qui touche sa propriété à lui; supérieur, sous la plupart des rapports, au paysan européen, il est très capable de contrôler le gouvernement de son *township* ou de son comté. Les États, où les *farmers* forment la majorité, sont en général les plus honnêtement et les plus économiquement administrés de l'Union. Mais le jour où ils veulent sortir de leur horizon et prétendent diriger la politique générale, leur ignorance fait d'eux la proie de politiciens de plus bas étage que ceux qu'ils prétendent remplacer. En effet le *farmer* a des vues étroites, et il est jaloux inconsciemment des supériorités sociales. Les conventions de l'*Alliance* ont réclamé la confiscation, par la nation, de toutes les terres possédées par des syndicats étrangers, et l'établissement d'une taxe progressive sur le revenu. Les idées socialistes d'Henri George sur la nationalisation du sol sont fréquemment préconisées par ses meneurs. Dans les branches locales, les idées les plus saugrenues se produisent. Au mois d'août, la *Farmer's alliance* de Long-Island, aux portes de New-York, a gravement formulé des *résolutions* flétrissant les héritières américaines qui épousent des étrangers titrés et a demandé au Congrès de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser cet abus!

Malgré ses protestations du début de rester étrangère aux luttes des partis, la *Farmer's alliance*, à la différence des *Grangers*, a constitué, dans la plupart des États, un troisième parti, le *People's party*, qui s'interpose entre les démocrates et les républicains, et a la prétention d'avoir en 1892 un candidat à lui pour la présidence. Distinct seulement de l'*Alliance* comme organisation, le *People's party* se compose des *farmers* et de quelques associations ouvrières, parmi lesquelles le *Chevaliers du travail*, qui ont été heureux de se mettre à la remorque de l'*Alliance*, pour faire illusion sur leur décadence.

Les démocrates, qui ont d'abord vu dans l'*Alliance* un moyen de briser la puissance des républicains dans le Nord-Ouest, sont fort inquiets des proportions qu'elle prend et des prétentions qu'elle affiche, car elle pourrait leur faire échec dans le Sud. Si la force de la *Farmer's alliance* s'était maintenue jusqu'à l'an prochain telle qu'elle était l'an dernier, ils auraient été obligés de lui faire dans leur *platform* de grandes concessions. Mais l'*Alliance*, comme toutes les organisations du même genre, paraît avoir atteint son zénith et être déjà sur son déclin. Les élections du 4 novembre ont été particulièrement funestes à son prestige. En effet dans l'Ohio, les *démocrates* ont été

battus pour s'être alliés avec elle et dans l'Iowa, où les républicains avaient fait campagne avec elle, en prenant pour *platform* la prohibition de la vente des boissons alcooliques, ils ont été également battus.

Les raisons de cette décadence sont de plusieurs sortes.

D'abord le plan insensé de crédit gratuit par l'État que nous avons indiqué a causé dans son sein de grandes divisions, et, au fur et à mesure que la discussion fera la lumière sur ses conséquences, les meilleurs éléments quitteront l'*Alliance*. L'opinion publique se prononce déjà contre le *subtreasury bill* avec une énergie d'un mauvais augure pour les grandes visées de l'association. Les divisions qui éclatent entre ses membres, à ce sujet, ont abouti, dans plusieurs localités, à des violences coupables, et montré qu'on ne surexcite pas impunément de folles espérances. Rien ne tuerait plus rapidement l'*Alliance* que des provocations à l'emploi de la violence.

L'ignorance économique, qui caractérise ses directeurs, leur a fait commettre une lourde bévue. Au mois d'août, ils ont imaginé de recommander, dans une circulaire officielle, à tous les membres de l'Ordre, de ne pas porter leur blé sur le marché, leur promettant que, s'ils obéissaient à la consigne, le blé monterait de 80 cents, son prix d'alors, à 1 dollar 50 le *bushel*.

Cette tentative de monopoliser le marché, — absolument semblable à celle que l'*Alliance* reproche aux grands spéculateurs de New-York et de Chicago, — a piteusement échoué et a montré au grand jour l'insuffisance des hommes qui dirigent le mouvement. Des cultivateurs qui attendent la récolte pour payer les salaires de leurs aides et leurs fournitures de l'année, vont-ils prendre assez au sérieux leur serment pour ne pas faire de l'argent le jour où ils le peuvent?

Enfin, dans les États où, en 1890, les hommes de l'*Alliance* ont conquis la majorité de la législature, ils n'ont rien fait ou bien ont fait des sottises. En Georgie, ils ont trouvé moyen d'augmenter considérablement les taxes. Au Texas, ils ont voté une loi qui défend aux étrangers de posséder des immeubles, même de les acquérir par saisie, au cas où une hypothèque ne serait pas payée; en même temps, ils ont voté un amendement constitutionnel réduisant de 8 à 6 pour 100 le taux de l'intérêt légal, et de 12 à 10 pour 100 le maximum de l'intérêt conventionnel. Le résultat de ces lois a été d'amener un resserrement du crédit qui contraste avec l'aisance du marché de l'argent dans les États voisins. Le Texas se défriche principalement avec les capitaux anglais et écossais; le retrait graduel de ces capitaux suffit à amener une crise agricole et à faire baisser la valeur foncière. Cela touche au vif les petits *farmers*, dont tous les calculs sont basés sur la plus-value continue du prix de la terre. Les banques, non seulement n'ont pas tenu compte de la réduction officielle du taux de

l'intérêt, mais elles ont supprimé à leurs clients tout crédit à découvert, *overdraft*. Au bout de six mois, l'opinion se montre déjà tellement hésitante sur le mérite de ces mesures, que deux cours de justice de l'État viennent de déclarer inconstitutionnelle, pour un vice de procédure législative, la loi empêchant les étrangers d'acquérir.

La législature du Texas n'a pas été plus heureuse avec les chemins de fer : dans la même session, elle a institué une commission administrative à laquelle elle a donné le pouvoir de fixer arbitrairement tous les tarifs de transport des marchandises et des voyageurs, sans tenir compte que les chemins de fer ont été construits par des entreprises privées qui ont un droit acquis à exploiter leur industrie au mieux de leurs intérêts, conformément au régime légal sous lequel elles ont été constituées. Les Compagnies, tout en protestant contre la constitutionalité de ces mesures, ont combiné leurs trains et leurs tarifs de manière à détourner sur la Nouvelle-Orléans le transit qui se faisait par Galveston. Elles ont exposé dans la note suivante ce qu'il y a d'injuste et d'excessif dans les récriminations dirigées contre elles :

Les compagnies de chemins de fer ont placé dans le Texas des sommes considérables. Des centaines de milles de voies ferrées ont été construites dans un territoire inhabité : des millions de dollars ont été dépensés pour faire de la publicité en faveur de l'État et lui procurer des colons. Aucune section de l'Ouest n'a été l'objet de réclames (*boomed*) pareilles à celles qui ont été faites pour le Texas. En récompense, les compagnies ont été soumises à une réglementation législative qui, comparée avec celle de l'Iowa, fait de ce dernier Etat un paradis pour les présidents et les directeurs de chemins de fer. Les compagnies avaient entrepris de faire de Galveston un port indépendant et l'aboutissant de tout le Sud-Ouest ainsi que d'une partie de la côte du Pacifique et de l'Ouest central. C'est quand le Texas a été ainsi en possession de tous ses chemins de fer, que le peuple a entrepris de les écraser sous une réglementation tyrannique et inconstitutionnelle...

Pour toutes les raisons que nous venons d'indiquer, on peut croire que la *Farmer's alliance* a vu ses plus beaux jours. Les *farmers* précisément parce qu'ils ont des vues plus étroites, sont très prompts à se retourner quand ils s'aperçoivent qu'ils ont été déçus dans leurs intérêts matériels.

D'ici à un an ou deux l'*Alliance* sera réduite probablement aux proportions des associations de *Grangers*; comme la leur, son influence sera locale et son activité se tournera du côté de la coopération. Sur ce double terrain, elle peut rendre des services au monde rural.

Des lois et des institutions publiques judicieuses ont leur raison d'être dans un état économique qui se transforme journellement.

Ainsi le Nord-Dakota en 1890 et en 1891 a édicté des lois aux termes desquelles tout individu ou toute société a le droit de créer un *elevator* sur les voies ferrées. Les compagnies de chemins de fer doivent le mettre en communication avec la voie principale. Tout *elevator* créé ainsi et tout magasin destiné à conserver les grains, moyennant un profit, doit recevoir au même tarif tous les grains qui lui sont apportés, sans que son propriétaire puisse imposer des tarifs différentiels à qui que ce soit ni faire de faveurs à personne. Les tarifs maxima d'emmagasinement sont fixés par la commission des chemins de fer. Le classement des grains est fait par des inspecteurs nommés par une commission d'Etat et selon les types adoptés par cette commission, qui constituent le *North-Dakota grade*. Tout mélange de blé de types différents est défendu dans les *elevators* publics ; chaque semaine une statistique officielle de toutes les existences dans les *elevators* de l'État est publiée.

Cette législation est de nature à prévenir les accaparements auxquels la possession des *elevators* par les grandes compagnies de chemins de fer donne lieu et les abus qui s'y produisent dans le classement des grains pour complaire à de puissants intérêts privés. De vives plaintes se sont produites cet été sur la manière dont ces opérations se faisaient aux *elevators* de Saint-Louis. En même temps la loi du Nord-Dakota a grand soin de réserver le droit, pour tout propriétaire ou tout commerçant, d'emmagasiner son blé où il veut et le vendre en dehors des marchés publics, en sorte qu'aucune atteinte n'est portée à la liberté du commerce.

Si la prétention du comité exécutif de l'*Alliance* de dominer dans tous les États-Unis le marché des céréales est absurde, on ne peut que souhaiter voir réussir un projet que l'*Alliance* du Minnesota a mis en avant : celui d'avoir ses *elevators* propres et de vendre directement ses blés sur le marché européen après les avoir consciencieusement classés. Ce serait là de la meilleure coopération. Déjà les offices de l'*Alliance*, pour l'achat en commun des fournitures nécessaires aux *farmers*, ont, dit-on, vendu pour 10 millions de dollars en 1890. Les sociétés de consommation sont partout les plus faciles, et déjà les *Grangers* ont obtenu de grands succès en ce sens; mais ils n'ont pas réussi à organiser la vente en commun de leurs produits, à échapper aux prélèvements de l'intermédiaire commercial. C'est chose beaucoup plus ardue; nos syndicats agricoles et les *Bauern-vereine* allemands l'ont expérimenté. Puisse l'*Alliance* être plus heureuse !

Dans les entreprises de ce genre, comme dans la grande société d'assurances sur la vie et de secours mutuel (*mutual benefit*) qu'ils ont organisée, les *farmers* auront à se défendre contre le personnel

véreux, qui est le grand danger de toutes ces organisations. Les agents d'assurance, les marchands qui n'ont pas réussi, se font recevoir dans l'Ordre et y deviennent populaires en flattant les préjugés de leurs membres, jusqu'à ce qu'ils puissent s'y faire un *job* à leurs dépens. Ces gens-là sont la plaie des *loan and building associations* et des assurances mutuelles aux États-Unis. La défiance est souvent dangereuse. Les préjugés des *farmers* à l'endroit des capitalistes sérieux et du commerce légitime en font une proie toute prête pour les démagogues intéressés qui pullulent dans le pays.

VI. — Même en tenant compte de toutes les causes qui semblent devoir amener une prompte décadence de la *Farmer's alliance*, elle n'en reste pas moins un symptôme de l'état d'esprit d'une partie du peuple américain et elle présage vraisemblablement l'entrée en scène d'une nouvelle démocratie agraire.

Quand les six millions de *farmers* que comptent aujourd'hui les États-Unis auront tourné le dos aux gens qui les ont leurrés avec le *subtreasury bill* et le blé à 1 fr. 50 le *bushel*, ils ne renonceront pas pour cela à influer sur la politique générale du pays; car les campagnes électorales de 1890 et de 1891 leur ont montré qu'ils pouvaient s'unir d'un bout à l'autre de l'Union, comme les fédérations industrielles, et qu'ils possédaient une force politique de premier ordre. Depuis le commencement de l'Union, les deux grands partis, *démocrates* et *républicains*, ont surtout débattu les questions politiques proprement dites, et c'est à peine si depuis dix ans, pour gagner les votes des organisations ouvrières, ils ont fait une certaine place dans la politique nationale et dans la politique d'État aux questions intéressant les travailleurs.

Ces questions passeront désormais au premier rang, et le cultivateur, qui a été trop souvent jusqu'ici l'*homme oublié*, parlera en maître, maintenant qu'il sait que le nombre est de son côté. La nouvelle démocratie agraire, qui s'est révélée dans la *Farmer's alliance*, sera malheureusement peu portée à tenir compte de la justice et de la liberté, tant qu'elle ne nuira pas à ses propres intérêts, et elle demandera à la législation tout ce qu'elle pourra en obtenir jusqu'au jour où elle se blessera elle-même avec les armes qu'elle aura forgées.

Rien n'est plus opposé au génie américain que le socialisme d'État. Le *paternalisme gouvernemental*, ainsi qu'on l'appelle de l'autre côté de l'Atlantique, est encore flétri journellement dans la presse et les discours, comme un legs de la vieille Europe féodale; mais les *farmers* sont fort peu sensibles à cet argument historique quand on l'oppose à leurs plans favoris, et leurs journaux, le *National Economist*, leur organe officiel, par exemple, font aussi bravement l'apologie

du *paternalisme* que pourrait le faire un professeur allemand. Partout, comme par un enchaînement fatal, la démocratie politique, qui est la fille de la liberté civile, se retourne contre sa mère et menace de l'étouffer.

Sans doute, depuis trois quarts de siècle, la société américaine repose sur la classe des *farmers*; mais cette démocratie rurale primitive vivait dans cet état d'esprit bien différent de celui qui se manifeste aujourd'hui. Les *farmers* de la Nouvelle-Angleterre et ceux de leurs descendants qui avaient colonisé les premiers États de l'Ouest étaient attachés à leurs traditions religieuses et sociales. Leur système de *common schools*, le maintien de leur indépendance, à l'encontre des grands possesseurs d'esclaves du Sud, étaient leurs grands intérêts. La vie était, d'ailleurs, plus facile économiquement. Le dernier mot restait au travail personnel, quand les habitudes étaient simples, que la terre était encore en quantité illimitée, que l'on recourait peu au crédit. L'on ressentait à peine, dans ces couches profondes de la vie rurale, le contre-coup des fluctuations des grands marchés commerciaux et de la concurrence des voies de transport. Le monde économique et moral dans lequel vivent les *farmers* d'aujourd'hui est tout autre. Ils n'ont cure des luttes d'autrefois, maintenant qu'ils jouissent en paix de leurs résultats, et l'ancienne politique d'État ne dit plus rien à ces fils d'Allemands, de Scandinaves, d'Irlandais, qui ont colonisé le Far-West, qui ont remplacé dans le Nord les descendants des Puritains, qui, dans le Sud, ont constitué une nouvelle civilisation sur les ruines de l'ancienne. Les revendications de la *Farmer's alliance*, on l'aura remarqué, s'adressent à l'Union bien plus qu'aux gouvernements d'États : elles poussent encore davantage à la centralisation des intérêts, qui est la grande cause de la centralisation politique. Dans une de leurs dernières conventions, dans l'Ohio, ils avaient inscrit sur leur *platform* le monopole de la fabrication, du commerce et de la vente de l'alcool par le gouvernement fédéral, comme en Suisse, sous prétexte de faire avancer la cause de la tempérance.

Plusieurs raisons empêcheront, il faut l'espérer, cette démocratie nouvelle de devenir aussi oppressive qu'elle le serait en Europe. L'immensité de l'Union américaine et son partage en États distincts font que le peuple est plus facilement instruit par l'expérience et que la constatation des maux causés sur un point du pays par une fausse législation sert d'avertissement au peuple des autres États.

Puis le système du gouvernement américain a partout constitué le pouvoir judiciaire le gardien des droits acquis et particulièrement de la propriété. C'est une barrière contre les empiètements des parlements, contre les accès de volonté de la souveraineté populaire. Le

juge Brewer, de la Cour suprême, le rappelait récemment dans un discours prononcé à l'université de Yale, qui a été fort remarqué. Voilà pourquoi les socialistes de toute nuance réclament avec tant d'acharnement la réforme de l'ordre judiciaire. La *Farmer's alliance*, comme les *Chevaliers du travail*, exclut soigneusement de son sein les *lawyers*; mais le système judiciaire de l'Amérique a des racines trop profondes pour que de longtemps il puisse être ébranlé. L'*Alliance* doit, en attendant, se contenter, là où elle est maîtresse des élections, de nommer comme juges des personnes absolument étrangères à toute pratique juridique. Malheureusement pour elle, ces juges improvisés ne font que des sottises sur leur siège, et ils se rendent impossibles.

Enfin, le *farmer* américain, s'il est quelque peu envieux, comme tout paysan, échappe heureusement aux antagonismes de classes qui tiennent, en Europe, une si grande place dans les dessous de la politique. Il est religieux. Pour satisfaire ce sentiment, les meneurs de la *Farmer's alliance* ont introduit dans un de ses programmes une protestation contre la profanation du jour du Seigneur, qui résulterait, suivant une opinion très répandue en Amérique, de l'ouverture de l'exposition de Chicago les dimanches. Dans les États où l'Église catholique a de nombreux adhérents, elle pourra exercer aussi une action modératrice, quoiqu'elle garde justement une très grande réserve quand il s'agit d'erreurs économiques et non d'erreurs de morale.

VII. — Au lendemain de la publication de l'encyclique sur la condition des ouvriers, un journal parisien disait, avec la naïve suffisance nationale qui nous attire de si cruelles représailles à l'étranger, qu'elle avait été écrite surtout en vue de la France! Toutes les nations ont à prendre leur part de ce grand enseignement; mais il a une importance exceptionnelle pour la société américaine, où de récentes controverses sur des questions à la fois morales et économiques ont été tranchées par la parole du Saint-Père.

Les théories d'Henri George sur l'illégitimité de la propriété privée du sol et sur le droit de l'État de la confisquer au profit de la collectivité avaient profondément troublé les intelligences, même dans une fraction du clergé catholique d'origine irlandaise. Il a fallu la vigilance et la fermeté de l'archevêque de New-York, Mgr Corrigan, pour arrêter le mal et maintenir, sur ce point fondamental, l'enseignement moral traditionnel du christianisme. L'encyclique a pleinement confirmé tout ce que le savant prélat avait écrit et n'a laissé place à aucune échappatoire. Henri George, quoi qu'il ne soit pas nommé dans l'encyclique, s'est senti directement atteint, et il a essayé d'y

répondre dans une *lettre ouverte à Léon XIII*, où il donne au pape des leçons sur l'interprétation de l'Ecriture dans le goût de celles du moujik Timothée Bondareff, dont Léon Tolstoï s'est fait l'éditeur.

Malgré le talent de dialectique qu'Henri George y déploie encore, ce pamphlet n'aura d'autre résultat que de mettre mieux en lumière la véritable portée de l'encyclique. Tout en encourageant tous les efforts pour l'amélioration de la condition des classes ouvrières et en donnant à l'opinion une puissante impulsion dans ce sens, elle précise surtout la position de l'Église vis-à-vis de l'erreur socialiste qui va être la grande hérésie du vingtième siècle et montre qu'entre la doctrine chrétienne et la forme même la plus mitigée du socialisme, il ne peut point y avoir d'accommodement.

Du jour où Henri George ne peut plus entraîner à sa suite l'élément irlandais, il perd tout l'avantage de sa position intermédiaire, qui consistait à attaquer seulement la propriété du sol en respectant celle des capitaux mobiliers et l'intérêt de l'argent. L'auteur de *Progrès et Pauvreté*, qui, en 1886, grâce à l'appui du docteur Mac-Glynn et de quelques autres prêtres, groupait 67 000 voix pour la mairie de New-York, n'en recueillerait pas le dixième aujourd'hui. Les socialistes américains vont au collectivisme complet, tel que l'ont formulé, après Karl Marx, Gronlund et Bellamy.

Mais le socialisme proprement dit ne gagne pas de terrain, actuellement, aux États-Unis. Les anarchistes ont beau vendre librement, dans les rues de New-York et de Chicago, leurs pamphlets les plus immoraux, les collectivistes ou nationalistes peuvent organiser des clubs et faire des conférences, la prospérité est trop grande depuis quelques années pour qu'ils fassent beaucoup de recrues. Les salaires sont fort élevés dans toutes les parties de l'Union, et il n'y a pas en ce moment de ces masses de travailleurs sans emploi qui éprouvaient de si grandes souffrances, il y a quelques années. Même à New-York, on ne voit pas ces hommes et ces femmes déguenillés, à la recherche d'un travail d'aventure, qui rendent navrant l'aspect des rues de Londres. Tout homme qui veut travailler trouve à gagner au moins un dollar et demi par jour; s'il n'est pas intempérant, il peut économiser pour les temps difficiles et même se constituer les moyens de devenir *farmer* ou de monter une petite entreprise.

Sans doute dans les très grandes villes on trouve des abîmes de vice et de misère que le docteur Talmage, le prédicateur à sensation de Brooklyn, a décrits d'une manière poignante dans les *Night scenes of city life*, et qu'un écrivain anonyme a photographiées dans les *Chicago's dark places*; mais il ne faut pas oublier, et le docteur Talmage lui-même le reconnaît, que le vice est presque toujours la cause première de la misère.

Autant qu'on en peut juger par les résultats du *Census*, a dit avec raison Mgr Keane dans un excellent article de l'*American catholic quarterly Review* de juillet 1891, la condition réelle des choses va en s'améliorant dans ce pays. La proportion des personnes possédant des propriétés soit dans le sol, soit dans les banques d'épargnes et les *building associations,* soit dans le commerce et les entreprises industrielles ou dans les polices d'assurance semble s'accroître d'une manière constante. Nous sommes loin de vivre dans l'île d'Utopie. Il y a beaucoup de choses à améliorer ou auxquelles il faut porter remède; mais les faits montrent qu'il y a lieu non pas de désespérer de l'avenir, mais de se mettre à l'œuvre avec une confiance légitime[1].

Relever la condition des ouvriers et arriver à une répartition des produits de l'industrie qui leur soit plus favorable : voilà le grand but qui est placé devant la génération actuelle et que l'Église, fidèle à l'esprit de Jésus-Christ, a, si l'on peut ainsi parler, hautement inscrit sur sa *plate-forme.* Néanmoins il y a partout à la réalisation de cet idéal des limitations économiques résultant de la productivité même de l'industrie, de la rareté des capitaux et du taux nécessaire de leur rémunération, du rapport des ressources naturelles de chaque pays avec sa population, du prélèvement que les taxes publiques opèrent sur la richesse générale. Ces relations ne sont pas fixes : elles sont constamment en voie de réajustement. C'est ce qui fait qu'aucune bonne volonté ne doit être découragée.

John Burns, l'agitateur anglais, écrivait récemment que les *Trade's Unions* n'avaient pas à tenir compte des intérêts généraux de la communauté et n'avaient qu'à poursuivre leurs revendications sans s'inquiéter si elles étaient ou non possibles commercialement.

Cela serait absolument faux, si, comme le demande John Burns, l'État devait lui-même ajuster les rapports industriels, par exemple en fixant d'autorité le maximum de la journée de travail de l'adulte à huit heures ou à dix, en attendant six heures ou quatre ou bien en intervenant dans la question des salaires. Mais, si le règlement des conditions et de la durée de travail est, comme il est juste, laissé à la conscience privée et publique et au débat des parties intéressées, agissant soit individuellement, soit collectivement, il est fort légitime que les ouvriers s'occupent exclusivement de leurs propres intérêts et cherchent à les faire prévaloir jusqu'au point où ils se heurtent à ces limitations dont nous parlions tout à l'heure et qu'on appelle d'un mot, la force des choses.

Voilà pourquoi aux États-Unis, le cardinal Gibbons, l'archevêque Ireland, l'évêque Keane, ont, il y a quelques années, pris énergiquement la défense d'associations ouvrières, comme les *Chevaliers du*

[1] Voy., dans le même sens, un article de Mgr Spalding, évêque de Peoria, dans le *Catholic World* de septembre 1891.

travail, dont ils étaient loin d'approuver toutes les intempérances économiques. Le temps leur a donné raison. La sage conduite qu'ils ont suggérée au Saint-Siège, et dont on retrouve l'influence dans la dernière encyclique, a convaincu les travailleurs que l'Église ne serait jamais hostile à leurs efforts pour améliorer leur condition et relever leurs salaires, tant qu'ils ne violeraient aucun principe de morale, et qu'elle laissait à l'expérience le soin de faire justice de ce qui est seulement une erreur économique. C'est dans cet esprit que l'archevêque Ireland vient de tolérer dans son diocèse deux sociétés secrètes ouvrières : les *Odd-fellows* et les *Knights of Pythias* que leurs rites, empruntés à la franc-maçonnerie, avaient rendu justement suspectes, mais qui ne sont pas partout mauvaises, paraît-il.

On peut en dire autant des *Chevaliers du travail*. Leur esprit varie beaucoup suivant les influences locales. A Cleveland (Ohio), l'évêque Gilmour a dû condamner l'an dernier un de leurs journaux, et cette année, à Montréal, ils se sont livrés à des manifestations ouvertement socialistes, à l'occasion desquelles la *Semaine religieuse de Québec*, organe du cardinal Taschereau, a fort à propos rappelé que le décret du Saint-Office rendu en leur faveur subordonnait cette tolérance à l'abandon de tout ce qui dans leur constitution était contraire à la doctrine chrétienne sur la propriété.

VIII. — Il est faux de prétendre qu'aux États-Unis la concentration de la richesse d'un côté et la pauvreté de l'autre aillent toujours croissant.

Le bureau des statistiques du travail du Massachusetts, un des plus sérieusement organisés, s'est livré à une série d'enquêtes et de calculs sur le taux des profits industriels, d'où il résulte que les manufacturiers de cet État font sur 100 dollars de marchandises vendues un profit de 3 d. 90, ce qui constitue un intérêt de 4.83 pour 100 du capital engagé. Ces chiffres assez bas proviennent de ce que 7,61 pour 100 des établissements et 18,78 pour 100 du capital engagé ne réalisent aucun profit, travaillent à perte. En moyenne, les 257 656 ouvriers de tout sexe et de tout âge employés par des patrons individuels (*private firms*) gagnent chacun 362 dollars 23 par an, tandis que leurs 12 558 employeurs reçoivent en moyenne, à titre d'intérêts, de profits et de salaires, chacun 517 dollars. Dans les usines exploitées par des compagnies par actions, 162 310 ouvriers gagnent en moyenne 333 dollars 22; ce chiffre, plus bas que celui des ouvriers des petites usines et des métiers en général, s'explique parce que les filatures et les tissages, qui sont toutes exploitées par des sociétés par actions, emploient proportionnellement davantage de femmes et d'enfants et ont moins d'ouvriers d'art. Les actionnaires reçoivent en moyenne 379 dollars par tête pour leurs placements.

Si l'on faisait une répartition égale par tête, entre les ouvriers d'une part et les employeurs et les actionnaires de l'autre, des profits nets et des salaires, le résultat serait celui-ci : dans les établissements particuliers, chacun aurait seulement 360 dollars 15 cents; les ouvriers seraient donc en perte d'un dollar et demi, ce sont les patrons des établissements en perte qui bénéficieraient à leurs dépens de cette différence; dans les établissements exploités par des sociétés anonymes, chaque ouvrier ou actionnaire recevrait 334 dollars 57 cents, soit un gain net pour l'ouvrier de 1 dollar 35 par an!

Pour augmenter sensiblement la part des ouvriers, il faudrait priver de toute rémunération les capitalistes pour leurs capitaux et les entrepreneurs pour leur travail personnel et partager entre les ouvriers exclusivement le produit brut, c'est-à-dire ne plus faire aucune déduction pour l'amortissement de l'outillage, les frais commerciaux, les mauvaises créances, les travaux nouveaux. La part des ouvriers ne serait encore augmentée que de 54,37 pour 100 dans l'ensemble.

On voit par là quels seraient les résultats de l'application des théories du collectivisme de la mine au mineur, de l'usine à l'ouvrier : ou bien la condition des travailleurs manuels ne serait pas améliorée et il ne vaudrait pas la peine d'avoir changé de régime économique; ou bien ils recevraient une part plus forte et alors ils tueraient toute industrie et détruiraient en moins de deux ans toutes les accumulations de capital qui rendent le travail possible.

Un écrivain socialiste prétendait que les manufacturiers du Massachussetts, l'un dans l'autre, pouvaient reconstituer tous les quatre ans leur capital en accumulant leurs profits : en réalité, ils ne peuvent le reconstituer ainsi qu'au bout de vingt et un ans. Encore faudrait-il qu'ils n'en dépensassent pas la moindre part pour leur usage personnel.

Quelques établissements prospères pourraient sans doute beaucoup plus faire pour leurs ouvriers; mais si la loi prétendait imposer à tous les établissements une augmentation appréciable des salaires actuels, elle tuerait absolument l'industrie.

Sans doute de pareilles statistiques, avec leurs moyennes, sont fort approximatives; mais celles-ci acquièrent un assez grand degré de vraisemblance si on les rapproche des statistiques sur les profits dans les sociétés par actions allemandes, que nous avons publiées dans le *Correspondant* du 25 novembre 1890.

IX. — Il y a néanmoins en Amérique un phénomène grave, sur lequel nous avons déjà appelé l'attention : c'est la concentration d'une foule d'industries manufacturières en vastes combinaisons appelées *trusts*, qui, pratiquement, constituent des monopoles.

Les accaparements purement commerciaux ou *corners* ne sont

vraiment pas à craindre dans notre état économique moderne. Ils aboutissent de plus en plus promptement à des catastrophes pour leurs auteurs ; on a eu encore la preuve par le lourd échec, en septembre dernier, d'une tentative d'accaparement faite par le baron Vianna sur le caoutchouc du Brésil, à Londres et à New-York. Les Baring y ont perdu les 5 millions de livres sterling qu'ils avaient aventurées dans l'opération. Ce sont surtout les spéculateurs de profession qui finissent par être les victimes de ces opérations. Les producteurs et les consommateurs y gagnent plutôt alternativement, *si on les prend en masse* et si l'on ne tient pas compte des pertes que des variations trop brusques de prix peuvent infliger à certains d'entre eux.

Les coalitions industrielles sont autrement graves, parce qu'elles sont permanentes et que, détruisant toute concurrence, elles tendent à se perpétuer et à devenir de plus en plus dominatrices par le fait même de leur force acquise.

A la suite des enquêtes faites par le Congrès et la législature de New-York en 1887 une véritable campagne législative et judiciaire avait été entreprise contre les *trusts*. Les cours de la Louisiane, de New-York, de l'Illinois, les avaient déclarés contraires à la loi. Un acte spécial du Congrès du 2 juillet 1890 a puni de peines correctionnelles les *trusts* et combinaisons monopolisant le commerce ou l'industrie dans plusieurs États ; c'était le seul point par lequel, aux termes de la constitution, il avait prise sur eux. Une vingtaine d'États ont, en 1889 et 1890, édicté des lois semblables contre les *trusts* opérant dans les limites de leur juridiction territoriale. Il n'est pas jusqu'au Parlement fédéral d'Ottawa qui n'ait édicté, sur ce sujet, en 1889, une loi qui est peut-être la mieux rédigée de toutes. Tout cela n'a abouti à rien.

Les *trusts* dissous par les cours de justice, le *Sugar trust*, le *Gas trust* de Chicago, le *Cotton oil sheed trust*, se sont ouvertement réorganisés sous d'autres formes légales, généralement en établissant leur siège dans des États plus complaisants, comme le New-Jersey, qui semble placé tout exprès pour cela aux portes de New-York. Journellement de nouveaux *trusts* se forment : l'auteur d'un article de la *North American Review* en comptait récemment 120 ; mais il était au-dessous de la réalité. Parmi les plus malfaisants, il faut citer les *trusts* entre les brasseurs ; car ces industriels sont de plus en plus les commanditaires des nombreux cabarets où l'on débite leur marchandise. Un nom spécial, *Tied houses system*, a dû être donné à ces combinaisons, qui par en haut sont assez puissantes pour pénétrer dans les législatures l'argent à la main, et qui en bas ont assez de ramifications pour corrompre de larges masses populaires. La Pennsylvanie et plusieurs provinces d'Australie ont essayé de les gêner

ou même de les empêcher, mais sans grand résultat. Il n'est pas jusqu'aux marchands de lait de Chicago qui ne se soient syndiqués pour élever de deux sous le prix du pot de lait. Ils ont donné pour raison que les *farmers* producteurs du lait s'étaient eux-mêmes syndiqués pour relever le prix de leur marchandise.

Généralement cependant les prix ne sont pas exagérés par les *trusts* au détriment du consommateur autant qu'on pourrait le croire ; car la menace de la concurrence reste toujours suspendue sur leur tête pour le cas où ils dépasseraient une certaine mesure. De temps à autre la concurrence se produit effectivement et il leur faut alors acheter à grands frais le nouvel établissement. La vraie source de leurs bénéfices est dans une meilleure organisation industrielle et dans la suppression d'intermédiaires commerciaux. C'est ce qui explique l'état d'incertitude de l'opinion à leur endroit et l'inefficacité de tant de lois.

Il n'y en a pas moins, dans ces abus de la force du capital accumulé contre les petits et moyens entrepreneurs, un dangereux précédent pour les tentatives socialistes et un prétexte aux mesures spoliatrices que leurs écrivains proposent : impôt progressif sur le revenu, taxe progressive sur les héritages, confiscation des chemins de fer et leur exploitation par l'union fédérale. Cette dernière proposition s'explique parce qu'en Amérique les *trusts* industriels n'ont pu acquérir une pareille importance que par leur union avec les compagnies. Elles font aux *Trusts* toutes sortes de faveurs directes et indirectes parce qu'elles en reçoivent l'équivalent. Les mêmes hommes ont la main dans toutes ces affaires, et un petit nombre d'individus constituent cette *ploutocratie* qui a été capable, par la puissance de l'argent, de faire la dernière élection présidentielle.

X. — Un rapport publié par le département du Trésor sur l'immigration aux États-Unis de 1820 à 1890 met en lumière un fait très important : les immigrants, depuis 1880, à la différence de ceux des périodes précédentes, appartiennent aux populations les moins éclairées de l'Europe. Italiens, Slaves, Russes, deviennent de plus en plus nombreux, non seulement d'une manière absolue, mais proportionnellement. Ces trois nationalités représentent aujourd'hui plus du tiers de l'immigration totale. Ce sont pour la plupart des gens n'ayant pas de profession déterminée, qui s'accumulent dans New-York, dans la Pennsylvanie, dans le Massachusetts, où ils augmentent artificiellement la proportion de la population pauvre.

Les *Trade's Unions*, pour empêcher la concurrence de la main-d'œuvre à bon marché, voudraient prohiber désormais toute immigration étrangère. Sans aller aussi loin, l'opinion générale se préoccupe des moyens d'empêcher l'immigration de deux catégories de personnes :

les pauvres et ceux qui ne sont pas à même de s'assimiler promptement aux Américains. En réalité, le *lynchage* des Italiens à la Nouvelle-Orléans a été unanimement approuvé : ses victimes étaient des criminels avérés, et il est très vrai que les Italiens du Sud avaient essayé de transplanter la Mafia en Amérique.

Le gouvernement redouble de vigilance contre l'immigration chinoise et presse le Dominion du Canada d'exercer une surveillance plus rigoureuse dans la Colombie britannique; car beaucoup de *Celestials* s'infiltrent par cette frontière dans l'intérieur du pays. Dans sa dernière séance, le Congrès a voté un *act* qui confirme tous les précédents, pour exclure les immigrants pauvres, malades ou engagés par contrat. Il donne de plus aux autorités des États où ils seraient allés le droit de renvoyer en Europe, aux frais des compagnies qui les auraient amenés, les immigrés qui, dans l'année de leur débarquement, demanderaient des secours à l'assistance publique. Il ne se passe pas de semaine où quelques immigrants ne soient ainsi renvoyés de Staten-Island, où ils sont examinés un à un; mais ces mesures, fort irrégulières dans leur application, ne donnent point de résultats appréciables et l'on se préoccupe d'en trouver de plus rigoureuses. Il est question de repousser tout immigrant qui ne saurait ni lire ni écrire.

Le problème ne se pose pas seulement aux États-Unis. En Angleterre, l'opinion s'est émue à l'annonce que quelque cent mille Juifs russes allaient s'accumuler dans East-End. Des mesures législatives auraient sans doute été prises si les grands personnages qui patronnent cette émigration n'avaient paré le coup en dirigeant de préférence leurs coreligionnaires sur l'Amérique du Sud et sur les États-Unis.

XI. — Un des grands reproches que les Américains font aux nouvelles couches d'immigrants européens, c'est d'être réfractaires à leur civilisation et de chercher à se maintenir à l'état de peuple distinct au milieu d'eux. Le grand nombre des Allemands qui se sont établis dans l'Ouest et qui y conservent leurs églises, leurs écoles, leurs *turnvereine* et leurs associations particulières, est déjà un embarras auquel ils ne voudraient pas voir s'ajouter ceux de colonies slaves ou italiennes compactes. Un incident significatif a montré quels dangers pouvaient avoir les prétentions des Allemands.

Dans plusieurs congrès catholiques tenus en Europe l'an dernier, notamment au congrès des œuvres sociales à Liège, des allégations très exagérées se sont produites sur les dangers que courait aux États-Unis la foi des immigrants allemands. On a prétendu attribuer au défaut d'une bonne organisation religieuse les pertes qu'éprouve l'Église, sans tenir compte du fait que, parmi les nombreux Allemands et Autrichiens catholiques de nom qui débarquent en Amérique,

beaucoup ne pratiquaient déjà pas la religion dans leur patrie. Là-dessus, un certain docteur Cahensly est allé faire aux États-Unis un rapide voyage, au cours duquel il a vu exclusivement ses compatriotes. Il est allé de là à Rome pour demander au Saint-Siège de créer aux États-Unis des évêques correspondant aux différentes nationalités allemande, italienne, slave, etc., tout comme il y a en Orient dans la même ville des évêques pour chaque rite. A tout le moins, le docteur Cahensly réclamait une notable augmentation des évêques de langue allemande; car, suivant lui, les évêques des États-Unis, pour la plupart d'origine irlandaise, négligent les intérêts spirituels de celles de leurs ouailles qui ne parlent pas l'anglais. Rien n'est plus faux que ces allégations injurieuses. L'épiscopat américain compte dans ses rangs une dizaine d'évêques d'origine allemande et ceux qui sont Irlandais ou Américains natifs n'en ont pas moins toujours soin de créer dans chaque localité des paroisses de différentes langues. Aller au delà serait briser l'unité de la hiérarchie et compromettre l'unité religieuse elle-même. On l'a parfaitement compris à Rome, et toutes les démarches du docteur Cahensly ont échoué. Le Pape a refusé de le recevoir et a écrit lui-même au cardinal Gibbons, pour l'assurer que rien ne serait changé aux règles qui président au recrutement de l'épiscopat. Cet acte du Saint-Père était nécessaire; car l'opinion publique s'inquiétait à la pensée qu'une confession aussi importante que l'Église catholique pourrait donner la main aux visées autonomistes des Allemands. Après la publication de la lettre du Saint-Père, le Président des États-Unis a remercié le cardinal Gibbons d'avoir, en cette circonstance, sauvegardé, par son intervention, la cause de l'unité nationale, dont les Américains sont si jaloux.

Malheureusement cette intrigue n'a pas laissé d'avoir de fâcheuses répercussions. Les prêtres allemands ont cru devoir former un *Verein* spécial, qui a pour premier objet la création d'une caisse de secours mutuels, mais qui prétend surtout défendre ce qu'ils appellent les intérêts religieux particuliers des populations allemandes. Dans leurs écoles paroissiales, l'allemand est enseigné presque exclusivement et ils luttent contre l'usage de l'anglais. Cette politique a soulevé une recrudescence de préventions contre les écoles paroissiales dans les États du Nord-Ouest et des associations protestantes se sont formées pour demander aux législatures de soumettre les écoles privées à des mesures rigoureuses d'inspection, voire de déclarer que l'obligation scolaire ne serait pas remplie par leur fréquentation. Ce serait un grand coup porté à la liberté d'enseignement. C'est sans doute pour prévenir ce danger que l'archevêque de Saint-Paul, Mgr Ireland, vient d'autoriser publiquement quelques-uns de ses curés à faire l'essai de ce qu'on appelle le *Pougkeepsie plan*, c'est-à-dire à transformer leurs

écoles en écoles publiques, sauf à y faire donnner l'enseignement religieux avant et après les heures légales de classe [1]. Il ne faut pas croire qu'aux États-Unis on soit absolument à l'abri d'un retour d'antagonisme protestant et maçonnique. Aux élections du 4 novembre, dans le Nébraska, un candidat a été défait par une coalition uniquement à cause de sa qualité de catholique, quand le reste de sa liste passait.

XII. — Un nombre considérable de Juifs russes est envoyé aux États-Unis par les comités israélites d'émigration. Quels que soient leur saleté et leur dénuement apparent, les fonctionnaires des douanes les laissent débarquer. Là où des difficultés se sont produites, les associations de secours israélites, si nombreuses et si puissantes, qui existent aux États-Unis, sont intervenues en faveur de leurs coreligionnaires et ont même souscrit tous les engagements nécessaires pour obtenir leur libre débarquement. La plupart de ces malheureux sont dirigés sur des colonies agricoles que les comités du baron Hirsch ont préparées pour eux dans divers États du Sud, notamment en Virginie. Ces localités ont été bien choisies; mais les colons qu'on y envoie y resteront-ils? Ce serait la première fois depuis dix-huit siècles que des Israélites s'adonneraient sérieusement à l'agriculture. Dès que ces colons auront appris l'anglais, le naturel reprendra le dessus et ils se feront probablement colporteurs, petits marchands, cabaretiers, prêteurs sur gages. Les populations du Sud leur fourniront un champ d'exploitation indéfini.

Ce nouveau flot d'immigration ajoutera encore, avec le temps, à l'importance de l'élément israélite en Amérique. Il est déjà considérable. Il y a quinze ans on évaluait à 300 000 le nombre de Juifs établis aux États-Unis. En doublant ce chiffre aujourd'hui, nous sommes certainement au-dessous de la réalité. Un certain nombre de familles israélites anglaises et portugaises s'étaient fixées dans le pays dès l'époque coloniale; mais, pendant la guerre de la Sécession, les Juifs allemands ont commencé à arriver, les uns, les plus pauvres, comme colporteurs à la suite des armées, les autres, les plus riches, comme financiers à New-York, où ils prirent part aux syndicats pour le placement de la dette fédérale et spéculèrent sur les variations du papier-monnaie. C'est là, il faut le constater en passant, l'origine de la plupart de ces fortunes qui constituent la ploutocratie contemporaine aux États-Unis. Presque tous ces Israélites se sont enrichis dans des proportions variant suivant leur point de départ, et ils constituent aujourd'hui une classe de banquiers et de commerçants fort importante. A la Nouvelle-Orléans, les principales maisons qui font le commerce du coton, sont israélites. Il en est de même à New-York de

[1] V., sur cette question, notre article dans le *Correspondant* du 25 août 1891.

la moitié des maisons de banque. Le commerce de détail de Broadway et de la sixième avenue passe peu à peu des mains américaines aux mains juives. Encouragés par le succès de ces banquiers et grands commerçants, beaucoup de Juifs allemands viennent chaque année s'établir comme petits commerçants ou artisans. Il est un quartier de l'est de New-York où un grand nombre d'enseignes sont à la fois en caractères allemands et en caractères hébraïques : le tiers des enfants d'une grande école publique de la première avenue est juif et pour ne pas les choquer, dans les lectures de la Bible, qui ont lieu chaque jour au commencement des classes, on a soin de s'en tenir exclusivement aux livres sapientiaux.

Cette prise de possession du sol américain par les Israélites ne se borne pas aux grandes cités de l'Est. Il n'est pas de petite ville, depuis le Texas jusqu'au Vermont, où l'on ne trouve des marchands ou des cabaretiers juifs en voie de s'enrichir sans bruit.

Les Juifs pauvres continuent à être talmudisants et à observer la loi mosaïque ; mais ils ne restent pas longtemps pauvres, et, une fois enrichis, ils deviennent libéraux, c'est-à-dire qu'ils abandonnent les pratiques rituelles. Trop souvent ils perdent en même temps la foi religieuse. Ils n'en restent pas moins pour cela Israélites de race, ayant l'esprit de nationalité et se soutenant énergiquement les uns les autres. Cette position est d'autant plus facile à prendre aux États-Unis, que, parmi les protestants, bien des gens fréquentent les églises d'une dénomination sans avoir la foi aux dogmes qui sont censés y être enseignés.

La prépondérance commerciale des Israélites est constatée universellement. De temps à autre, ils reçoivent quelque avanie dans la société. Un écrivain anonyme a publié récemment une série de pamphlets dans le genre des livres de M. Drumont, *the Original M. Jacobs*, *the American Jew*, *an exposé of his career* et *Judas Iscariot, an old type in a new form*; seulement la Bible y est odieusement travestie et l'on n'y trouve pas les personnalités qui ont fait le succès de la *France Juive*. Aussi n'ont-ils pas trouvé d'écho dans l'opinion. La presse est en grande partie contrôlée par l'influence israélite. Puis les Américains trouvent naturel que le plus capable sur le terrain commercial élimine le plus faible, et les procédés que les Juifs apportent dans les affaires ne sont pas faits pour les choquer. Quand il s'agit de *faire de l'argent*, yankees et juifs se valent.

Un fait qui frappe surtout l'étranger, c'est le nombre considérable d'Israélites qui se sont faits une place honorable dans la presse, la littérature et l'enseignement à tous les degrés. Dans les universités, nombre de jeunes professeurs, et des plus distingués, appartiennent à leur race. Ce sont eux qui y ont principalement propagé les méthodes

allemandes. Une *American jewish publication society*, fondée en 1888 sur le modèle des sociétés semblables qui existent en Europe, a déjà produit des travaux d'érudition recommandables. Respectueux extérieurement du christianisme, comme il faut l'être aux États-Unis, ces Israélites sont au fond des rationalistes. Après tout, une nuance seulement les sépare des Unitariens. Mais à la longue leur influence ne réduira-t-elle pas à une vaine forme d'humanitarisme ce christianisme qui est toujours considéré comme faisant partie de la *common law* et comme le fondement de la constitution du pays?

Les Américains ne se sont pas encore posés la question. Les catholiques, en particulier, se montrent très sympathiques aux Israélites. Leurs évêques ont, en toute occasion, donné une vive adhésion aux manifestations contre les *atrocités russes*, ainsi qu'il est convenu d'appeler les mesures prises par le gouvernement du Tsar. Un d'eux, le nouvel évêque de Dallas, le docteur Brennan, a écrit à ce sujet une lettre fort remarquable, dans laquelle il a indiqué toutes les raisons scripturaires que les chrétiens avaient de faire bon accueil aux descendants de Jacob. Le fait est que, pour le moment, les catholiques n'ont nullement à souffrir de l'influence croissante des Israélites. Ils achèvent de désintégrer le protestantisme sans que ses représentants attitrés en prennent cure, et les catholiques n'ont pas à s'en faire les défenseurs.

L'avenir seul dira le dernier mot de ce phénomène social très accentué depuis quelques années, mais qui n'est encore qu'à ses débuts : la multiplication et l'épanouissement de la race juive en Amérique [1]. Si cette race, dont toute l'histoire est un mystère, est appelée à se transformer, à se dépouiller radicalement de la rouille odieuse du Talmud et à se rapprocher graduellement du christianisme, nulle part les conditions ne sont plus favorables pour la réalisation de ce miracle que dans le sein de cette grande civilisation du nouveau monde, où les énergies sociales semblent aussi puissantes que les forces de la nature.

Claudio JANNET.

[1] L'intérêt qui s'attache au développement de la race juive aux États-Unis s'est manifesté d'une manière curieuse. Le directeur du *Census* a fait procéder à une statistique vitale spéciale en s'adressant à 10 618 chefs de famille juifs, qui représentent un total de 60 630 individus. Il en résulterait que la natalité et la nuptialité sont un peu moindres chez les Juifs américains que dans le reste de la population. Leur natalité tend à décroître au fur et à mesure qu'ils sont établis anciennement dans le pays, probablement par suite de la prédominance de calculs intéressés. Mais la mortalité chez eux atteint à peine la moitié du taux de la population générale. Les Juifs fixés en Amérique, comme ceux d'Europe, sont à peu près exempts de la consomption et des maladies ayant pour cause l'excès du lymphatisme. Ils sont, par contre, beaucoup plus sujets aux troubles du système nerveux. (Voy. le *Census Bulletin*, numéro 19.)

UN CHEMIN DE FER

DE JAFFA A JÉRUSALEM

Les continents ont parfois, comme les livres, d'étranges destinées. Voyez l'Asie : elle est le berceau de l'humanité naissante et elle s'éveille, la première, à la civilisation. Elle peuple tour à tour l'Europe et l'Afrique de ses colonies, et, par des invasions successives, elle marque leurs étapes dans la voie du progrès. C'est elle enfin qui enfante cette race des Aryens qui domine le vieux monde par les armes, et qui, dès son premier effort, atteint les plus hauts sommets de l'art et de la poésie. C'est elle, qui, dans le pli d'une de ses vallées, cache pendant deux mille ans la peuplade sacrée qui garde le dépôt du monothéisme : et, dans cette même vallée, le Christ est né et a donné à l'humanité des dogmes définitifs et une morale immuable !

Et, tout d'un coup, comme un enfant que fatigue une puberté hâtive, l'Asie s'arrête dans son développement. La Chine s'immobilise dans un matérialisme pratique et dans une demi-civilisation qui exclut tout progrès. L'Inde s'absorbe dans le culte de ses idoles et dans les rêveries malsaines de la métempsycose. Il n'y a plus de vie qu'au nord, avec le Tartare, et à l'est, avec l'Arabe. L'Asie, mère des nations civilisées, attend à son tour l'invasion et la conquête pour rentrer dans la règle de la civilisation.

Le progrès lui vient du dehors : il lui vient avec le missionnaire, avec l'ingénieur, avec le soldat aussi, car il faut parfois que le progrès s'impose. Et, malgré tout, l'Asie est encore, parmi les cinq parties du monde, la plus dépourvue de ces résultats pratiques de la civilisation qui caractérisent l'ère moderne. L'industrie, les chemins de fer, les télégraphes, tout y est dans l'enfance. La Russie, au nord, l'Angleterre, dans l'Inde, la France, au Tonkin, sont obligées de changer les mœurs et les lois pour développer la richesse des pays qu'elles ont conquis et, en les civilisant, elles les

européanisent. L'Asie est encore plus peuplée, à elle seule, que les quatre autres parties du monde, et pourtant on traversera l'Afrique, du nord au sud et de l'est à l'ouest, avant de se rendre de Smyrne à Pékin en chemin de fer.

M. de Bismarck avait été frappé de ce contraste. Un instant, il eut la pensée de se jeter sur l'Asie Mineure, d'y créer des voies ferrées et de poursuivre, à travers les plateaux de l'Asie centrale, une route directe vers l'Inde et vers la Chine. Il trouvait plaisant d'introduire un troisième larron sur ce champ de bataille, où devaient se rencontrer « l'éléphant et la baleine ». Mais les Turcs ont pris ombrage de leur puissant allié, et ils se sont bornés à lui concéder la construction et l'exploitation des lignes de la Syrie.

La France, qui a le protectorat séculaire de la Syrie, ne pouvait voir d'un œil indifférent les Allemands s'imposer à Damas. C'est alors que l'habile ingénieur qui dirige la Compagnie des chemins de fer ottomans, M. Collas, eut l'heureuse et patriotique idée d'intervenir et de demander pour une Compagnie française la concession de la ligne de Jaffa à Jérusalem, avec prolongements facultatifs sur Nablouz, dans la direction de Damas, et sur Gazza, dans la direction de Port-Saïd. La Palestine relie l'Egypte à la Syrie : en nous concédant les lignes de Palestine, la Porte agit habilement, puisqu'elle met obstacle à une entente possible entre les Compagnies allemandes et les Compagnies anglaises. Nous, de notre côté, nous restons fidèles à la politique traditionnelle de la France, en prêtant notre concours industriel et financier au gouvernement ottoman, et en donnant une base nouvelle à l'influence française en Palestine.

II

C'est en décembre 1889 que s'est constituée la Société du chemin de fer ottoman de Jaffa à Jérusalem et prolongements. Le firman est du 28 octobre 1888. Il comprend, à titre définitif, la concession de la ligne de Jaffa à Jérusalem, et, à titre facultatif, celle d'embranchements, sur Nablouz, — c'est-à-dire sur Damas, et sur Gazza, — c'est-à-dire sur Port-Saïd. A Port-Saïd, le chemin de fer rejoint le canal de Suez et se lie ainsi, commercialement parlant, à l'œuvre grandiose et si éminemment française que M. de Lesseps a accomplie en Égypte.

La durée de la concession est de soixante et onze ans, et la ligne qui va s'ouvrir, de Jaffa à Jérusalem, a 87 kilomètres 500 mètres.

La Compagnie s'est constituée au capital social de 4 millions. Elle a son siège administratif à Paris. Les travaux ont été inau-

gurés le 1er avril 1890 et, en dépit des obstacles créés, l'an dernier, par des pluies torrentielles, on a poussé, à l'heure actuelle, les travaux au delà du 45e kilomètre, et on peut fixer la date de l'ouverture de l'exploitation en avril 1892.

Quel que fût l'intérêt patriotique qui s'attachait à la construction de cette ligne, la Compagnie du chemin de fer de Jaffa devait, cependant, se préoccuper du transit probable. Elle en a confié l'évaluation à des ingénieurs dont elle a confronté les assertions avec les rapports consulaires du *Foreign Office* anglais de 1888 et avec les statistiques officielles qui donnent le mouvement du port de Jaffa.

Actuellement, on transporte annuellement 18 000 tonnes de Jaffa à Jérusalem : mais aucune donnée ne permet d'évaluer le trafic, de station à station, sur le parcours de la ligne. Il est certain que ce trafic de Jaffa à Jérusalem s'accroîtra rapidement. La ville sainte manque de chaux et de sable : on en trouve à quelques lieues sur la ligne, aux environs de Ramleh. Jérusalem manque, en outre, de charbon de terre, et, par suite, elle ne possède aucun établissement industriel.

Un grand centre, situé à 20 lieues de la mer, doit avoir la houille à bon compte. Mais aujourd'hui le transport d'une tonne coûte 30 francs pour monter de Jaffa à Jérusalem, et 25 francs pour descendre de Jérusalem à Jaffa. Ce prix est prohibitif quand il s'agit de matériaux de construction ou de combustible. Tout en le réduisant sensiblement, la Compagnie du chemin de fer réalisera de sérieux bénéfices.

Le transit des deux villes têtes de ligne est lui-même fort appréciable. Jaffa, avec ses faubourgs, atteint 45 000 habitants; et Jérusalem, avec sa banlieue, en comprend 75 000. Il y a trente ans, on ne comptait à Jaffa que 12 000 âmes, et à Jérusalem que 25 000. Mais le mouvement du commerce dépasse encore celui de la population, car, en 1876, les statistiques officielles n'évaluaient le tonnage du port de Jaffa qu'à 212 317 tonnes, et, en 1888, ce tonnage a plus que doublé et atteint le chiffre de 460 506 tonnes.

On trouve encore une indication dans les statistiques qui relatent les droits de péage de Jaffa à Jérusalem. Affermés en 1875 pour 63 166 piastres, ils le sont en 1888 pour 244 728 piastres.

Le mouvement du port de Jaffa s'accroîtra, sans nul doute, lorsqu'on assurera l'écoulement des marchandises apportées : mais, dès maintenant, ce mouvement est important. En 1889, le port a vu entrer 285 vapeurs, faisant un service régulier; 130 vapeurs à service irrégulier et 365 bateaux à voiles, dont 354 ottomans et 11 de divers pavillons. Ces navires ont débarqué 26 000 tonnes et

en ont embarqué 40 000. Aujourd'hui, Jaffa exporte surtout des oranges et des bois d'oliviers : mais lorsque des moyens de transport plus puissants et plus rapides seront à la disposition des habitants des campagnes, ils apporteront à Jérusalem tous les produits agricoles de la région, et ils viendront y chercher les produits de l'Europe et de l'Amérique.

Le transit des marchandises n'est pas le seul qui intéresse la Compagnie de Jaffa-Jérusalem. D'après les droits perçus, à Jaffa, sur les pèlerins et sur les touristes qui traversent en ce moment la Palestine, on évalue à 40 000 le nombre des voyageurs qui vont annuellement de Jaffa à Jérusalem. On compte notamment 25 000 pèlerins. La Russie seule en fournit 7 à 8000 : l'œuvre des Pèlerinages y est organisée sous le patronage du tsar lui-même. En France, on sait avec quelle intelligence pratique et quel zèle pieux l'œuvre des Pèlerinages est dirigée. Il sera facile à la Compagnie de réduire de moitié le prix du voyage.

Faut-il ajouter qu'avec les habitudes de confortable que nous donnent les paquebots actuels, le voyage, en chariot ou à cheval, n'a rien de séduisant quand il se prolonge pendant plus de 20 lieues.

Les pèlerins ne seront donc pas les derniers à se réjouir, en apprenant que, chaque jour, on rapproche Jaffa de Jérusalem. Aujourd'hui le télégraphe est posé jusqu'au 56e kilomètre et on parle d'ouvrir, le mois prochain, la ligne partielle de Jaffa à Ramleh, préludant ainsi à l'inauguration totale de la ligne prévue pour le courant d'avril 1892. Ce qu'on sait moins, c'est que, en Allemagne, en Autriche, en Grèce, en Arménie et même en Syrie, des Sociétés se sont fondées sur le modèle de l'œuvre française des Pèlerinages. Il n'est pas jusqu'aux musulmans pour lesquels la Palestine ne soit un lieu de pèlerinage : ils s'y rendent au tombeau de Moïse, situé sur les bords de la mer Morte.

Aujourd'hui les pèlerins qui vont de Jaffa à Jérusalem passent douze heures en voiture, et payent 12 francs par personne.

III

En groupant les éléments que nous venons d'indiquer, les ingénieurs ont évalué à 13 500 francs le rendement brut de la ligne par kilomètre. C'est donc une recette annuelle de 1 180 000 francs, sur laquelle la Compagnie gagne et amortira l'emprunt qu'elle contractera prochainement en émettant 18 000 obligations.

Faut-il ajouter qu'en Palestine, plus que partout ailleurs, les prévisions des ingénieurs doivent être rapidement dépassées. La

Palestine n'est pas un pays pauvre, c'est un pays appauvri. La Porte est la première à le comprendre, puisqu'elle cherche aujourd'hui à lui rendre sa prospérité normale, en y traçant des voies de communication, en creusant des canaux d'irrigation, en ouvrant des ports et en les améliorant, comme on le fait, en ce moment même, à Jaffa. Dans l'état actuel de la civilisation, un pays exclusivement agricole est toujours limité dans son développement. Mais comment introduire l'industrie dans une région qui ne produit pas la houille et qui n'a ni canaux ni voies ferrées pour se la procurer?

Sans parler d'autres industries locales, il en est une qu'il convient de signaler ici. Rien ne sera plus facile que d'exploiter les sels de potasse de la mer Morte, le jour où le chemin de fer passera sur ses bords.

Mais aujourd'hui comment transporter, à dos de mulet, tout le matériel d'une usine? On recule devant les frais d'installation. Sans le concours de la voie ferrée, achevée jusqu'à Ramleh, eût-il été possible, par exemple, de transporter à sa destination la superstructure métallique construite, de toutes pièces, par les établissements Eiffel, pour couronner le pont du Wady Sarur?

La Compagnie de Jaffa-Jérusalem a donc fait un acte habile, en même temps qu'un acte patriotique, le jour où elle a prouvé, par son initiative, que la France ne devait pas se désintéresser de l'avenir de la Palestine, après s'être, bien à tort, désintéressée de l'Egypte et de son avenir.

Mais, pour réaliser son œuvre, la Compagnie de Jaffa a eu besoin du concours de deux Sociétés : la Société des travaux publics, qui a construit la ligne et en commencera l'exploitation, et la Société financière, le Crédit, qui doit émettre les obligations et assurer le fonctionnement de la combinaison financière qui se réalisera dans le cours du mois prochain.

La Société des travaux publics est connue; mais le Crédit ne l'est pas encore, et quelques détails sur le but spécial que poursuit cette institution intéresseront sans doute les lecteurs.

Le Crédit, en effet, a la prétention de n'être pas « une banque comme les autres » et de sortir prochainement du rôle un peu restreint des sociétés financières qui lancent ou émettent les titres des États ou les actions et les obligations des sociétés industrielles. A l'imitation des Trust-Compagnies anglaises, il projette d'ajouter sa garantie personnelle aux valeurs qu'il pourra être appelé à émettre.

Un instant, il a hésité à inaugurer ce système financier pour l'émission du Jaffa-Jérusalem; mais on lui a représenté que, peu

connu encore sur la place de Paris, la protection dont il couvrait une Compagnie n'avait pas la portée qu'aura sa garantie le jour où il aura assuré sa clientèle.

Le Crédit n'est donc pas sorti, pour cette fois, de son rôle modeste d'établissement financier. Mais, à ce titre même, il s'intéressait tout particulièrement à l'affaire de Jaffa-Jérusalem, parce que cette Société, en favorisant l'œuvre des Pèlerinages, sert des intérêts que le Crédit prétend lui-même servir.

On sait déjà qu'au lendemain de sa fondation, l'établissement de la place Vendôme a aidé le Banco di Roma à sortir d'une crise redoutable. Sans insister sur ce point, nous dirons que, depuis quelques mois, les deux établissements ont des intérêts communs et servent les mêmes causes avec un dévouement égal.

IV

Il est donc acquis que l'affaire de Jaffa-Jérusalem est une bonne affaire, dans le sens que la Bourse prête à cette expression. De plus, personne ne conteste l'intérêt qui s'attache, pour nous Français, à la construction d'une voie ferrée entre Jaffa et Jérusalem, par les soins d'une Compagnie dont le siège administratif est à Paris.

On s'est demandé s'il convenait bien de doter Jérusalem d'un chemin de fer. « Le pèlerin va à pied, dit-on : peu lui importent les difficultés de la route. Lorsqu'il priera sur le mont des Oliviers, lorsqu'il s'agenouillera à Bethléem, vous troublerez son recueillement par le sifflet d'une locomotive, et il vous en voudra. Laissez la Palestine à son passé glorieux, laissez-la comme un monument commémoratif de l'Evangile et des Actes des Apôtres. Que le fidèle de tous les temps et de tous les pays puisse y suivre du regard les traces de cette épopée grandiose qui lui raconte la naissance, la vie et la mort de son Dieu. Mais ne faites pas une ville moderne de ce qui, pour l'histoire, doit rester la ville du Christ. »

Il est facile de répondre à cette objection. Sans doute, le pèlerin jeune et bien portant n'attend pas le chemin de fer pour se rendre en Palestine, et cependant les récits si pittoresques que la *Croix* nous donne, de temps en temps, du voyage de Jaffa à Jérusalem, suffisent à prouver que plus d'un pèlerin préférerait un bon sleeping-car au chariot qui le cahote à l'heure même où il voudrait se reposer des fatigues de la mer. Ajoutons que l'infirme, le malade, l'homme âgé, sont obligés de compter avec les difficultés de la route. De quel droit compliquez-vous ces difficultés ?

De quel droit aussi condamnez-vous les habitants de la Palestine à la pauvreté et à l'isolement? De quel droit mettez-vous obstacle à cette résurrection d'un peuple que prophétisait Ezéchiel?

Oh! nous ne le nions pas, la vapeur et l'électricité transformeront la Judée : Jérusalem, dans un demi-siècle, ne sera plus ce qu'elle est aujourd'hui. Mais rien n'autorise à supposer que la ville sainte, avec le Calvaire, les basiliques et les hospices, ne gardera pas son autonomie. Déjà il y a deux villes dans Jérusalem. Est-ce que l'intérêt même des habitants ne garantit pas qu'il en sera encore ainsi dans l'avenir?

Et s'il y a transformation partielle, qui oserait prétendre que cette transformation ne rentre pas dans le plan providentiel? Est-ce que ce n'est pas de cette colline, qui domine la ville sainte, qu'est parti le mot qui a révolutionné le monde antique? Est-ce que cette civilisation, dont nous lui apportons aujourd'hui les résultats matériels, la Judée ne l'a pas enfantée pour la projeter sur l'univers tout entier? De quel droit lui refuserait-on sa part de progrès?

La vérité est que l'humanité a pu s'élever jusqu'aux sommets de l'art sans la notion d'un Dieu créateur, mais que nulle part, dans le temps ou dans l'espace, elle n'est arrivée aux conceptions scientifiques sans cette croyance fondamentale du monothéisme, qui fait des lois cosmiques les volontés immuables du grand architecte du monde. L'antiquité païenne a eu des poètes, des peintres, des métaphysiciens, des sculpteurs, elle n'a pas eu de savants dans le sens moderne du mot, parce que la pluralité des dieux exclut l'unité et l'universalité de la loi, et que la science comme nous l'entendons est l'étude et la découverte des lois naturelles et n'est que cela.

Portons donc à Jérusalem la vapeur et l'électricité, ces deux forces que le savant a asservies et que l'industriel utilise pour accroître le bien-être du travailleur, et pour affirmer la supériorité d'une civilisation qui, quoi qu'on dise, ne sera connue dans l'histoire du monde que sous le nom de « civilisation chrétienne ».

L. Dufougeray.

CHRONIQUE POLITIQUE

---

23 novembre 1891.

L'élection de M. Lafargue dans le Nord et la grève des mineurs du Pas-de-Calais sont deux faits qui laissent bien loin derrière eux les compétitions et les agitations dont la salle des séances et les couloirs de la Chambre peuvent être le théâtre. Indices de la crise sociale qui va se développant tandis que ceux qu'elle menace se perdent, comme à la veille de la révolution, dans leurs divisions et leurs frivolités, ils marquent le progrès continu de cette puissance de destruction qui poursuit avec audace et ténacité sa marche contre des gouvernements sans prévoyance et sans résolution.

Mais, pour s'effacer devant ces graves symptômes, les errements des pouvoirs publics n'en gardent pas moins leur importance; car de leurs déterminations dépend la suite de ce mouvement que leur conduite a jusqu'ici contribué à créer et à entretenir.

Il y a une réflexion qui a été plus d'une fois faite, comme l'expression d'un mécompte et d'un reproche, dans la discussion de jeudi dernier sur l'interpellation de M. Basly : « Les ouvriers, ont dit à plusieurs reprises les défenseurs de la grève, ont tout attendu, tout espéré de la République! »

Il est vrai : on a ouvert devant eux des horizons sans limites, on a allumé dans leurs cœurs des désirs d'autant plus dangereux qu'ils étaient plus vagues et que, ne leur précisant rien, on les poussait à prétendre à tout. Le même phénomène, que les observateurs constataient, il y a un mois, dans la grève des verriers, se retrouve dans la grève des mineurs. En dépit de déclamations provocatrices, les ouvriers ne se plaignent pas en général de leurs chefs; ils reconnaissent, dans le Pas-de-Calais comme à Carmaux, les améliorations réalisées en leur faveur; mais quand on les presse sur les motifs de la grève, ils ont à la bouche ces grands mots « de solidarité, d'affranchissement », dont ils seraient peut-être embarrassés d'expliquer le sens, et sous lesquels se cache l'instinct confus et déréglé de cette transformation générale que leur ont annoncée depuis vingt ans, avec la tolérance ou l'appui des autorités officielles, des agents de mensonge et de désordre.

On a tout fait pour irriter les ambitions et les prétentions, rien pour leur donner un frein qui les modère ou une satisfaction effective sur laquelle elles puissent se reposer. On a voté pour les ouvriers la loi des syndicats, sans l'appuyer sur une loi des associations qui eût mis en face d'eux des forces destinées à les aider,

à les éclairer et à les contenir; on les a isolés dans leur monopole, en les livrant en proie aux agitateurs étrangers, sans se souvenir qu'il y avait des lois existantes contre l'Internationale, alors qu'on en inventait contre les congrégations religieuses; on a donné raison aux premiers soulèvements des ouvriers contre les compagnies, protégé les hommes de violence, laissé toute liberté aux grévistes contre les travailleurs, en même temps qu'on oubliait de présenter ou qu'on laissait dormir dans les cartons les projets de loi destinés à réaliser ce qu'il y avait de juste dans les revendications populaires. Il a fallu la grève du Pas-de-Calais pour qu'on se rappelât qu'il y avait un projet de loi sur les caisses de secours et de retraite, et aussitôt le ministre de l'intérieur d'envoyer un télégramme aux grévistes pour leur annoncer qu'on allait en hâter la discussion, leur laissant ainsi croire que leurs sommations menaçantes avaient seules pu éveiller la sollicitude des pouvoirs publics.

C'est un trait des hommes du régime actuel qu'ils sont arrivés au gouvernement sans aucune vue d'ensemble sur le sort de ces ouvriers dont ils s'étaient si bruyamment portés les défenseurs. Ils n'avaient de plan arrêté que contre la religion : ils ont fait les lois de laïcisation. Ils n'en avaient aucun pour l'amélioration de la condition des classes populaires; toute leur politique s'est résumée dans ces deux paroles de leur chef : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi », et : « Il n'y a pas de question sociale. » Les jouisseurs parvenus ont oublié ceux qui avaient fait leur fortune. Ils n'ont pensé à eux que pour leur enlever ces croyances qui adoucissaient du moins les maux dont ils avaient promis de les affranchir.

Cependant le sentiment du péril paraît avoir ému le cabinet. Il a arraché à M. de Freycinet quelques paroles où l'on a cru sentir des velléités de gouvernement. Dans un discours qui appellerait plus d'une réserve, M. de Freycinet a osé résister à M. Clémenceau. Il s'est refusé à l'arbitrage forcé que celui-ci, sous prétexte de conciliation, prétendait imposer aux parties en lutte dans le Pas-de-Calais. Étranges conciliateurs que M. Clémenceau et M. Basly! Ils commencent par dresser dans les termes les plus violents un acte d'accusation contre les directeurs des houillères; ils s'en déclarent les ennemis résolus; ils disent tout ce qui pourra exciter contre les compagnies les exigences et les haines des ouvriers. Cela fait, ils se posent en apôtres de la concorde. M. Clémenceau ne rêve que la paix sociale; il ne comprend pas qu'on ne s'unisse pas à lui, sous son nom, à sa voix, pour la conclure. Il avait les mêmes étonnements à la veille de l'insurrection de 1871, devant l'Assemblée nationale, et c'était dans des termes analogues qu'il prêchait la conciliation à la tribune bien peu de jours avant de résigner son mandat pour aller à Paris.

La droite a sagement agi en refusant de mettre son vote au bas de la proposition d'arbitrage signée d'un tel apôtre, et elle a bien fait d'appuyer le gouvernement dans sa résistance.

Mais que devient dans ces conjonctures la concentration républi-

caine? Elle a subi certaines atteintes depuis quelques jours. Il y a un mois à peine que M. de Freycinet la préconisait encore à Marseille et jurait d'y être plus que jamais fidèle. S'il veut y mettre quelque clairvoyance, il comprendra aujourd'hui qu'à moins de sacrifier l'ordre public, il doit décidément y renoncer. M. de Freycinet déclare qu'il est dangereux de faire naître des illusions dans l'esprit des ouvriers; il déclare que le droit à la grève n'est pas « un moyen d'oppression »; il affirme que le gouvernement est résolu à faire prévaloir ces principes et à réprimer toute violence. Si l'on s'était avisé plus tôt de ces vérités, bien des désastres eussent été peut-être évités. Mais, pour être tardives, ces déclarations n'en sont pas moins louables. Seulement il faut se rendre compte des conséquences qu'elles impliquent. C'est, tout d'abord, la fin de la concentration républicaine.

Qui donc en effet le gouvernement, dans ce débat, a-t-il trouvé contre lui! La masse des radicaux, c'est-à-dire la faction avec laquelle et au profit de laquelle s'est toujours faite la concentration. Qui lui a porté secours? Ces conservateurs, contre lesquels, associé aux radicaux, il n'a cessé de fomenter la guerre. C'est encore les radicaux qu'il rencontre pour soutenir cette élection du Nord, dont à juste titre il s'effraye, et lorsque se déchaîneront contre lui les principes menaçants, non pas seulement pour l'ordre public, mais pour l'idée même de la patrie, dont M. Lafargue est l'organe, ce sont les radicaux qu'il lui faudra combattre, c'est sur les conservateurs qu'il devra s'appuyer.

La question ainsi posée, il faut choisir. Le gouvernement ne peut pas être tour à tour pour les uns et pour les autres. Il ne peut pas dire aux conservateurs : « Dans tous les détails de la vie quotidienne, dans toutes les lois et toutes les mesures qui touchent à votre conscience, à vos droits, à vos intérêts, je m'unirai contre vous à vos pires ennemis. Mais, le jour où les conséquences de ma politique viendront à m'accabler, le jour où vos ennemis qui, au fond, sont aussi les miens, se retourneront contre moi, je compte sur vous pour me sauver. »

Cette nécessité de rompre, une fois pour toutes, avec les radicaux, fait son chemin dans les esprits; tous n'en perçoivent pas clairement les suites, et plusieurs se flattent de n'opérer cette rupture qu'à leur profit exclusif, sans être obligés de modifier eux-mêmes leur propre conduite. Sur l'urgence de la séparation, ils sont d'accord, et une feuille fort répandue, interprète plus encore qu'inspiratrice du vœu général, le *Petit Journal* adressait récemment au président du Conseil cette requête expressive : « Asseyez-vous sur ces gens-là; ils ne sont dangereux que s'ils sont ménagés, sans quoi, moins scrupuleux, c'est sur vous qu'ils s'assoiront. »

Une posture aussi décidée n'est guère dans les allures de M. le président du Conseil. Mais la crainte de la subir de la part des radicaux le condamnera peut-être à l'audace de la prendre vis-à-vis d'eux.

La grève du Pas-de-Calais et l'élection du Nord sont le résultat accumulé de la politique imposée par la concentration républicaine. Mais si l'on veut avoir quelque idée de cette politique dans ses applications quotidiennes, l'histoire de cette quinzaine n'en offre que trop d'exemples.

La concentration républicaine n'est que l'abdication de toute justice et de toute liberté au profit de l'esprit de parti dans ce qu'il a de plus détestable, voilà le principe.

En voici les effets, constatés sur quelques points.

C'est d'abord cette incroyable et abominable aventure du cadi de Milianah, dont nous parlons plus haut dans un article spécial, et au moment où l'on organise une expédition dans le Touat pour préserver les frontières de notre colonie, n'est-ce pas un singulier moyen de recommander aux Arabes du dehors l'occupation française que de montrer possibles sous son règne ces indignités?

Mais revenons en France. Dans le Gard, c'est l'indulgence qui est scandaleuse, comme à Milianah la persécution. Un percepteur et un maire sont condamnés par le jury pour s'être approprié une partie des fonds destinés au soulagement des malheureux ouvriers qu'a ruinés la faillite des houillères de Terre-Noire et de Bessèges. Ces spoliateurs du peuple sont, bien entendu, des radicaux. S'il y a un crime qui ne mérite aucune pitié, c'est assurément le leur : il est d'autant plus grand que tous deux étaient fonctionnaires publics. Les jurés les déclarent coupables; la Cour leur applique le *minimum* de la peine, un an de prison, et, en vertu de la loi Bérenger, elles les dispense de la subir.

Mais la Cour elle-même, qu'a-t-elle fait autre chose, dans ce scandaleux arrêt, que de s'inspirer des exemples de l'administration? Le percepteur Blayn avait été suspendu en 1875 pour détournements. Quelque temps après, on le replaçait avec avancement, on le nommait percepteur de 1re classe à Bessèges. La Cour a pensé sans doute que la rigueur lui était interdite contre un récidiviste, réservé peut-être, d'après ce qu'elle savait du passé, à un nouvel avancement. M. Rouvier recommandait naguère aux trésoriers généraux une surveillance plus sévère à l'égard de leurs subordonnés. Croit-il que ses circulaires aient beaucoup d'autorité, appuyées sur des précédents de cette espèce?

La même inspiration règne au ministère de l'instruction publique et elle y engendre les mêmes pratiques. Les faits empruntent ici un intérêt particulier à un débat qui s'agitait, il y a quelques jours, devant la Chambre des députés.

On discutait le budget de l'instruction publique; ministre et rapporteur ne cachaient pas le dépit que leur causaient les succès croissants des établissements libres. Mais, intimidés par la risée universelle qui a accueilli la proposition Pochon et Cocula, tendant à interdire les fonctions publiques aux élèves de ces établissements, ils n'ont pas osé s'en déclarer partisans. Ils cherchent d'autres moyens d'arriver au même but, et l'un des points sur lesquels ils

ont insisté, c'est la nécessité d'un droit de surveillance plus étendu de la part de l'Etat dans les écoles et collèges privés. Il se passe, à ce qu'il paraît, dans ces établissements, des choses mystérieuses dont la révélation, provoquée par la vigilance officielle, provoquera sans doute leur ruine.

Qu'est-ce donc que cette surveillance de l'État et quelles merveilles opère-t-elle là où elle s'exerce? Des témoins peu suspects, le Conseil municipal et le préfet de la Seine, sont venus précisément l'apprendre au public dans le moment même où les bienfaits de cette surveillance étaient prônés par M. Bourgeois et par M. Dupuy. Il y a à Paris un établissement créé par le Conseil municipal, l'école Estienne, soi-disant destinée à l'enseignement professionnel; le directeur et les professeurs en sont nommés ou agréés par le ministre; la surveillance exercée par ses agents. Un rapport vient d'être fait sur cette école au Conseil municipal. On y constate, en deux ans, des abus sans nombre, un gaspillage effréné, nulle instruction donnée aux élèves, des professeurs recrutés au hasard, l'un d'entre eux failli, un autre, ouvrier relieur et mari de la concierge, payé pour des conférences qu'il ne faisait pas, et à la tête de ce personnel, un directeur, le sieur Magnuski, sans titre universitaire, se livrant à des opérations de comptabilité dont l'autorité judiciaire est aujourd'hui saisie, falsifiant les écritures et majorant les chiffres des bons qu'on lui remet. Voilà ce qu'a toléré cette inspection vigilante que le ministre réclame pour les établissements libres. Ce n'est pas tout : sait-on ce qu'avait fait du directeur de l'école Estienne ce ministre si rigide, cet austère censeur des écoles religieuses? Il n'avait pas gardé le sieur Magnuski à la tête de l'école Estienne. Non : mais il l'avait nommé professeur de mathématiques au collège Chaptal. Il y serait encore, si le scandale public ne venait, à la dernière heure, d'arracher au ministre sa révocation.

M. Bourgeois se plaint des calomnies qui se débitent contre les établissements de l'État. Mais quelles calomnies, quelles rumeurs envenimées peuvent égaler le mal que font à ces établissements de pareils actes émanés du ministre de l'instruction publique?

Tandis que, sous l'égide de la concentration, les dilapidations et les iniquités se donnent libre carrière, le fisc poursuit ses revendications spoliatrices contre les communautés religieuses. Disons-le, la campagne est devenue si criante, que le journal de M. Ferry lui-même, *l'Estafette*, vient, après *les Débats*, de réclamer contre elle. Voilà un an que le ministre des finances, reconnaissant qu'il y avait dans l'application du droit d'accroissement quelque chose « d'indéfendable », avait promis une loi qui le réformât. Cette loi, on l'attend toujours, et comme les pouvoirs publics ne craignent pas que les communautés mettent « tout à feu et à sang », ainsi que le disait un député radical, M. Haynaut, des grévistes du Pas-de-Calais, ils n'envoient pas de télégramme pour annoncer qu'on va la présenter ou la discuter.

La politique extérieure a été passée en revue dans des discours

officiels en Autriche, en Angleterre, en Italie, et comme on nous y a habitués depuis vingt ans, les protestations pacifiques n'ont rien perdu de leur chaleur sans que les armements aient rien perdu de leur activité.

Il n'y a qu'un pays où quelques réserves aient paru atténuer ces déclarations; c'est l'Autriche. Recevant les membres des deux délégations, autrichienne et hongroise, l'empereur François-Joseph, tout en affirmant son accord avec ses alliés pour « considérer le maintien de la paix européenne comme la meilleure garantie du bonheur et de la prospérité des peuples, » a fait entendre ces paroles : « On n'est pas encore parvenu, il est vrai, à écarter les dangers que présente la situation politique de l'Europe, ni à mettre un terme aux armements qui se poursuivent partout; mais, comme le besoin de la paix se manifeste d'une façon générale, il est permis d'espérer que l'on finira par en assurer le maintien. »

Et comme si, au moment où de nouveaux crédits militaires allaient être demandés aux Chambres, il n'avait pas voulu laisser aux délégués une sécurité trop grande, le souverain, s'entretenant avec l'un d'eux, M. Demel, qui louait les intentions pacifiques du discours du trône, lui a répondu : « Les protestations de paix ne doivent être acceptées qu'avec une grande réserve; elles sont basées sur des espérances dont la réalisation est désirable. »

Le comte Kalnoky, ministre des affaires étrangères de l'Autriche-Hongrie, a confirmé le langage de son maître. Parlant à son tour aux Délégations, il s'est associé aux déclarations pacifiques déjà faites en Angleterre et en Italie, tout en laissant entrevoir quelques nuages à l'horizon, non pas du côté de la frontière occidentale, comme on aurait pu le croire, mais en Orient, en Roumanie, en Serbie, en Bulgarie et jusque dans les rapports de la Porte et de la Russie. Il a ajouté, au risque de contredire les affirmations habituelles des promoteurs des armements européens, que « ces armements étaient dangereux en ce que la plus grande facilité d'une guerre pourrait bien rendre l'éventualité d'un conflit plus proche ».

Ces avertissements ont jeté l'alarme et déterminé à la Bourse de Vienne une baisse sensible. Nous ne sommes pas tentés cependant de les reprocher au ministre; ils portent avec eux une sincérité qu'on ne retrouve pas ailleurs, et peut-être, pour éviter un danger, vaut-il mieux le signaler franchement que de l'envelopper sous des phrases auxquelles ne croient pas ceux qui les prononcent.

C'est au théâtre de la Scala, à Milan, sur une scène ornée de fleurs et de guirlandes, que le président du conseil italien, M. di Rudini, a prononcé son discours. Il avait choisi pour faire connaître sa pensée le séjour de la fiction; quelques-unes de ses déclarations ont pu faire craindre à ses auditeurs qu'il n'en ait pris le langage. Nous laisserons aux Italiens le soin de voir clair dans les calculs financiers du ministre. Le déficit du budget italien était de 100 millions; M. di Rudini se flatte de le mettre non seulement en équilibre, mais en excédent. Ce n'est pas sans doute à son

puissant allié de Berlin, si fortement secoué lui-même par les catastrophes financières, qu'il ira demander des ressources.

Sur la loi des garanties, le ministre s'est montré formel. Il la déclare « immuable », en réponse à l'agitation organisée par les hommes qui ont fait l'unité et dont une délégation, vêtue de la chemise rouge, formait à Palerme l'escorte du roi. Mais l'assertion devient plus téméraire lorsque M. di Rudini invite à venir à Rome « les pèlerins du monde entier », leur promettant la protection des lois en même temps qu'au Pape « la plus grande liberté » et « les honneurs souverains ». La lettre du Saint-Père au cardinal Langénieux, en confirmant le témoignage du prélat, a montré ce qu'il fallait penser de ces honneurs et de cette liberté. Si M. di Rudini se sent la puissance d'assurer la protection dont il parle, pourquoi ne l'a-t-il pas exercée au 2 octobre? Ses promesses d'aujourd'hui condamnent sa conduite d'hier. Si son gouvernement n'a pas cette puissance, s'il est à la merci des sectes révolutionnaires, comment ose-t-il prendre ces engagements? Est-ce donc seulement au 2 octobre que la loi des garanties a été foulée aux pieds? Il y a dix ans, le 13 juillet 1881, pour transférer la dépouille mortelle de Pie IX à Saint-Laurent-hors-les-Murs, il a fallu, comme pour une mauvaise action, choisir les ténèbres de la nuit, et cette précaution même n'a pas suffi à préserver le corps du saint Pontife des outrages impunis de la populace; quelques semaines plus tard, en ce même mois d'octobre de l'année 1881, les pèlerins italiens étaient l'objet de telles violences, que le correspondant du *Times* écrivait : « On ne peut rien voir de plus honteux. »

Voilà comment a été respectée jusqu'ici la loi des garanties.

La déclaration de M. di Rudini n'en contient pas moins un démenti cruel pour M. Fallières et M. Ribot; elle établit entre eux et lui un contraste qui n'est pas à leur avantage. M. di Rudini invite à venir à Rome les pèlerins quand M. Fallières les en détourne. Le premier mouvement du ministre italien est pour innocenter ses compatriotes; le premier mouvement des ministres français a été pour condamner les leurs.

Comment ne pas comprendre, en présence de ce contraste, le langage du prélat que les hommages, les respects, les vœux, les sympathies des évêques, des catholiques, des hommes d'honneur, sans distinction de partis, accompagnent, en ce moment, devant le tribunal où il est appelé? Comment ne pas comprendre le langage de Mgr l'archevêque d'Aix écrivant à l'évêque de Nancy : « J'ai vengé Dieu et la France... J'ai écrit sous l'empire d'une vive émotion, moins à l'adresse des Italiens, qui faisaient leur métier, qu'à l'adresse de nos gouvernants qui ne faisaient pas leur devoir. »

On ne peut omettre dans le discours de M. di Rudini une phrase dont l'intention est évidente sur le *statu quo* que, « forts de leur droit », les Italiens désirent maintenir « surtout dans le bassin de la Méditerranée ». Cette déclaration que rien ne provoquait atteste que, sous des formes moins agressives, la politique de M. Crispi persiste au Quirinal.

C'est le *statu quo* en Égypte que veut pour sa part maintenir lord Salisbury. Il s'en est expliqué nettement devant le lord-maire au banquet de Guildhall; non pas qu'il dise vouloir perpétuer en Égypte l'occupation anglaise. Il admet un délai, « un délai raisonnable », après lequel cette occupation doit cesser; mais aux conditions dont le premier ministre l'entoure, il est clair que les générations se succèderont avant que le terme de ce délai soit atteint.

En rappelant les origines de l'occupation anglaise, lord Salisbury a dit : « Si l'Angleterre a agi seule dans cette circonstance, ce n'est pas sa faute », et il a réclamé pour la puissance qui seule avait agi, les bénéfices de son initiative. Le souvenir a dû péniblement impressionner M. de Freycinet. C'est lui qui, dans cette circonstance, a sacrifié à la crainte pusillanime du vote des Chambres les droits et les intérêts séculaires de la France. On se demande si en d'autres temps et sous d'autres régimes il eût été possible de voir reparaître à la tête du gouvernement le ministre responsable d'un tel abandon.

Les nouvelles du Brésil font le plus triste tableau des dissensions civiles du pays. L'unité nationale se disloque; la province de Rio-Grande s'est séparée en proclamant son indépendance; à Rio, l'escadre s'est soulevée contre le dictateur; et une insurrection de la capitale a contraint le maréchal Theodoro de se démettre. C'est l'anarchie.

Comme s'il avait immédiatement profité de cette leçon de choses, le Portugal, où depuis deux ans se remuait, soudoyé par des fonds brésiliens, le parti républicain, le Portugal vient de faire une éclatante démonstration monarchique. Tandis que les provinces du Nord prodiguent les ovations au roi et à la reine, dont le premier soin a été de demander qu'on employât au soulagement des ouvriers sans travail les fonds destinés à les recevoir, les électeurs de Lisbonne viennent de chasser les républicains des municipalités pour leur substituer dans les six circonscriptions de la ville autant de monarchistes.

En même temps, le droit des minorités, dont se préoccupent les conservateurs en Belgique, vient d'être reconnu, en Suisse, dans le canton de Neufchâtel. A la presque unanimité des votants, le grand-conseil de ce canton a décidé, pour une période de trois ans, l'application de la représentation proportionnelle dans les élections. La réforme a été, chose rare! l'œuvre commune des radicaux et des conservateurs, comprenant qu'aucune opinion n'a d'intérêt à prolonger un abus dont elle peut, suivant les vicissitudes de la lutte, devenir la victime, après en avoir profité. Il est probable que de Neufchâtel l'expérience se répandra dans toute la confédération.

Ce mouvement de liberté et de justice aurait dû partir des grands États. Ils n'ont pas eu souci d'en revendiquer l'initiative. Ils ont assez de donner l'exemple des grands armements. Les petits États auront pris contre eux, dans leur faiblesse, une glorieuse revanche, si en face de ces appareils perfectionnés de la force, ils savent organiser la défense du droit.

Louis Joubert.

PROCÈS DE L'ARCHEVÊQUE D'AIX

DÉCLARATION DE MGR GOUTHE-SOULARD

Paris, 24 novembre.

Aujourd'hui, et à l'heure même où nous sommes obligés de mettre sous presse, Mgr l'archevêque d'Aix comparaît devant la Cour d'appel de Paris.

Dès l'ouverture de l'audience, l'éminent prélat, allant au-devant de toute explication, a adressé à ses juges les paroles suivantes :

Un ancien curé, devenu archevêque, qui, pendant vingt-deux ans, n'a parlé qu'à des ouvriers et à leurs enfants pour leur apprendre à aimer Dieu et la France, pourrait être intimidé devant des juges qu'il n'avait jamais vus sur leurs sièges ni de près ni de loin. Heureusement, il n'en est rien. Dieu m'a promis pour le moment actuel son assistance spéciale. J'ai de plus le témoignage de ma conscience qui me dit que j'ai fait mon devoir et usé de mon droit.

Je professe un grand respect pour la justice, qui est, après la religion, le fondement solide des États; je ne doute pas que vous la rendiez avec lumière et indépendance.

Il m'en coûterait de me soumettre à l'humiliation imméritée de l'interrogatoire du prévenu; je suis tout prêt à vous fournir respectueusement les loyales et libres explications de l'évêque.

Dans l'ancien régime, alors que le clergé était un ordre privilégié, qu'il existait une religion d'État, et que le roi était l'évêque extérieur : alors que, d'autre part, le Pape, souverain spirituel et temporel en même temps, avait une armée et faisait des alliances, il était interdit aux évêques français de se rendre à Rome sans autorisation.

Dès que l'État a été sécularisé et que le rapport intime entre lui et l'Église a été rompu, les évêques ont refusé de subir une servitude qui n'avait plus ni prétexte ni compensation. Ils l'ont considérée comme intolérable, le jour où le Pape, dépouillé d'un patrimoine protecteur, s'est vu constamment sous la menace d'un coup de force des émeutiers garibaldiens, mal comprimés ou secrètement encouragés, et par là même a été réduit à l'état d'auguste captif, sans autre soutien humain que les empressements affectueux de ses enfants et de ses frères dans l'épiscopat.

Chaque fois qu'un ministre du régime nouveau a exhumé la prohibition de l'ancien régime, l'épiscopat, sans se troubler, n'a tenu aucun compte de cette fantaisie archaïque et toujours éphémère.

Les circonstances exceptionnelles dans lesquelles elle s'est produite cette fois ne nous permettaient pas de nous en tenir à l'indifférence habituelle.

Des ouvriers et des jeunes gens avaient organisé des pèlerinages pieux : tout s'y était passé à merveille. Les fêtes de la basilique de Saint-Pierre, remplie de quatre-vingt-dix mille catholiques, le 29 septembre, avaient été d'une grandeur et d'une majesté inoubliables. Nos admirables pèlerins et nos nombreux et ardents jeunes gens, avec plusieurs de leurs bannières aux couleurs de la France, s'étaient montrés partout d'une réserve et d'une tenue exemplaires.

Soudain le bruit se répand qu'un jeune homme, resté introuvable, a écrit, au Panthéon, sur un registre déposé près du tombeau de Victor-Emmanuel, quoi donc? Il a écrit : *Vive le Pape!* Et quand même il en serait ainsi, en quoi ces mots : *Vive le Pape!* sont-ils séditieux dans un pays dont la loi constitutionnelle déclare la religion catholique religion de l'État, et qui semble ne rien tant désirer qu'une réconciliation avec la Papauté? En quoi le cri : *Vive le Pape!* est-il répréhensible dans la ville des Papes?

Sur cette rumeur répandue partout en un clin d'œil, bon nombre de pèlerins sont frappés, insultés; quelques-uns sont traînés en prison. Tous sont menacés, et le cri : *A bas la France! Vive Sedan! à bas le Pape! mort aux Français!* court d'un bout de l'Italie à l'autre.

Mais ce qui se passe en ce même moment en France est plus surprenant encore.

Au lieu de faire une enquête sur l'évènement, au lieu d'interroger et de contrôler les assertions, le ministre des cultes lance une circulaire blessante pour les évêques, qu'il rappelle au patriotisme et à la prudence, comme s'ils avaient oublié leur patriotisme et leur prudence habituelle; et il insinue que les pèlerinages ont perdu leur caractère religieux. Ainsi il paraît prendre parti contre les victimes et atténuer, sinon justifier, l'insulte italienne.

Il m'a semblé que cet acte exigeait de l'archevêque d'Aix, un des guides et un des témoins du pèlerinage, une protestation publique, et comme je sais, selon la parole de l'abbé de Rancé, *que les manières languissantes ne persuadent pas*, j'ai déployé dans cette protestation toute la vigueur permise.

Voilà toute l'explication de ma lettre. On a feint d'y trouver un délit méprisable qui ne s'y trouve pas, au lieu du blâme sévère qui s'y trouve.

Me défendrai-je contre le délit méprisable? M'abaisserai-je à démontrer que je n'ai jamais songé *à outrager l'honneur et la délicatesse de M. Fallières?* Non, je ne le ferai pas.

Il n'y a ici d'outragé que moi, à qui on prête une intention basse contre laquelle protestent et mon caractère et ma longue carrière,

dans laquelle il n'y a jamais eu un mot d'outrage, contre qui que ce soit, grand ou petit.

Quant au blâme sévère, je le maintiens et je le renouvelle : il était dans mon droit et dans mon devoir. Si cela vaut un châtiment, vous pouvez me l'infliger, je le mérite.

Après avoir posé en maxime que le cléricalisme, c'est-à-dire la religion catholique, est l'ennemi;

Après avoir, comme conséquence de ce point de départ, virtuellement brisé le Concordat, en rendant facultative, par la suppression des traitements ecclésiastiques, une indemnité stipulée comme absolument obligatoire, par la signature du Pape et de la France;

Après avoir dispersé les Congrégations vouées à l'enseignement, à la prédication, au soulagement des pauvres, des malades, des infirmes, des vieillards, des orphelins; après les avoir écrasées d'un impôt inique, véritable confiscation légale;

Après avoir tenté de compromettre le recrutement du clergé par une loi militaire, inutile à la défense du pays;

Après avoir chassé Dieu de l'école, de l'hôpital, des institutions, de l'âme du peuple et même de l'âme de l'enfant à la salle d'asile, tout à coup on paraît se raviser, et on prononce le beau mot d'apaisement.

L'apaisement! nous le désirons plus que personne; nous en fûmes toujours les apôtres et les messagers; nous sommes disposés à lui faire tous les sacrifices compatibles avec notre honneur et notre conscience. Mais on n'en veut pas.

Pour avoir un prétexte de nous faire la guerre, et rester seuls à la tête des affaires de la France, les ennemis de l'Église nous représentent comme des irréconciliables systématiques : ils savent très bien qu'ils nous calomnient.

Au nom de l'enseignement catholique de tous les siècles, renouvelé vingt fois dans les immortelles encycliques de Léon XIII, très grand théologien et très grand philosophe, je leur répète que l'Église catholique, constituée en vue des destinées éternelles de l'homme, ne poursuit aucun gouvernement de son antipathie systématique, pas plus qu'elle ne s'inféode à aucun.

Elle n'en condamne aucun à cause de sa forme; elle ne repousse que ceux-là, seulement, quel que soit leur nom, républicain ou monarchique, qui s'opposent par des lois iniques à l'accomplissement intégral de sa mission divine.

Est-ce que vous croyez que nous serions restés muets devant un roi ou un empereur qui nous aurait *laïcisés*, *expulsés*, *épurés*, *casernés* sans profit pour le pays, *écrasés* par des impôts injustes, qui sont la ruine et la mort à brève échéance et sans bruit?

Nous aurions emprunté le langage de Bossuet au plus absolu des rois et nous aurions dit avec lui à ces potentats : *Plutôt que de déshonorer notre ministère, nous y mettrons notre tête!*

Soumis en bons citoyens à la constitution de notre pays, nous

souhaitons un apaisement loyal, nous nous en montrerons reconnaissants, et nous y travaillerons de tout notre cœur.

Mais l'apaisement dont on nous entretient est d'une nature toute particulière ; il consiste à ce que nous acceptions, souriants et satisfaits, les coups que depuis longtemps on nous prodigue, et ceux qu'on nous promet.

Cet apaisement serait notre avilissement. La tactique est habile, car on sait que la persécution grandit, et que l'avilissement tue.

Nous ne permettrons pas qu'on nous avilisse, et on sera forcé de nous persécuter en face, ouvertement, non plus à la Julien l'Apostat.

Quand un gouvernement commet l'erreur de demander un service à la justice, elle a la grandeur de répondre par un arrêt : c'est un arrêt que vous allez prononcer. Le service, il n'est au pouvoir de personne de le rendre :

Un évêque ne se condamne pas au silence par crainte du péril.

Non, je ne suis point un insulteur ; je laisse ce vil métier à d'autres qui en ont abusé à mon égard. Je les domine de très haut, puisque je leur pardonne dans le passé, dans le présent et dans l'avenir. Ils n'auront que cette réponse : c'est la réponse du Maître crucifié que j'adore.

Ah ! ce n'est pas moi qui diminuerai le respect. Il s'en va de partout, mais il restera toujours dans le cœur des évêques et dans l'Église catholique, qui en est l'impérissable école.

Vous en avez si grand besoin : on vous en donne si peu ! Il n'y a rien à vous en faire perdre.

Je finis : je suis accusé, parce que j'ai défendu ma religion outragée dans son premier représentant par le cri : *A bas le Pape !*

Je suis accusé parce que j'ai défendu mon pays outragé dans mes diocésains, mes amis, mes compatriotes, par les cris : *Vive Sedan ! Mort aux Français !*

Mon langage qu'on incrimine m'a valu déjà les suffrages de l'épiscopat et d'innombrables témoignages d'estime, de sympathie, de reconnaissance qui me sont venus de tous côtés, mais surtout de notre très noble nation, comme l'appelle Léon XIII, de cette nation qui répond toujours quand on parle aux sentiments naturellement chrétiens et patriotiques de sa grande âme.

Ma lettre très française et très épiscopale, et ces poursuites très peu françaises, m'attirent un honneur que je ne mérite nullement, et dont mes vénérés collègues dans l'épiscopat sont saintement jaloux : l'honneur incomparable d'être un évêque confesseur de sa foi, et un Français confesseur de son patriotisme.

Je n'ai plus rien à dire.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LES FINANCES

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE AUX ÉTATS-UNIS

I

J'ai observé et décrit le développement de l'Église catholique aux États-Unis [1]. Si quelques lecteurs du *Correspondant* m'ont suivi jusqu'ici dans cette étude, ils peuvent demander quelles ressources pécuniaires suffisent à un tel développement; comment cette Eglise, traitée d'abord en étrangère et toujours séparée de l'État, dépourvue des moyens de subsistance en usage jusqu'à nos jours dans la chrétienté, n'ayant ni patrimoine accumulé de siècle en siècle, ni dîme légalement prélevée sur les contribuables, ni dotation fournie par le trésor public, occupe pourtant sur le territoire américain une place qui grandit; à quel prix et par quels procédés financiers elle entretient son clergé, célèbre son culte, bâtit ses temples et multiplie ses écoles. Je voudrais aujourd'hui répondre à cette question.

Il est vrai que, parmi les colonies qui composent maintenant l'Union américaine, plusieurs, avant d'y entrer, avaient appartenu à des puissances catholiques, et qu'ainsi, soit dans le Nouveau-Mexique, jadis possédé par l'Espagne, soit dans la Louisiane, ayant passé de la France à l'Espagne, et de l'Espagne à la France, pour être enfin cédée par la France aux États-Unis, on aurait pu retrouver l'Église instituée et dotée conformément aux coutumes européennes. Mais les colonies espagnoles au-dessus des Tropiques et les colonies françaises au-dessous du Canada n'ont jamais été que des missions ou des comptoirs. Ni la France ni l'Espagne ne sont parvenues à façonner à leur image le peuple indigène, et

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 avril et 25 août 1890; 10 janvier et 25 février 1891.

n'ont implanté, non plus, un peuple nouveau. Aussi leur religion n'était pas enracinée. Autour du golfe du Mexique, les prêtres séculiers ou réguliers, venus d'Espagne, subsistaient aux frais du trésor espagnol, qui a cessé de les entretenir le jour où la domination espagnole a disparu [1]. Plus loin, vers la Californie, des terres avaient été attribuées aux Capucins qui les distribuaient aux Indiens, en se réservant à eux-mêmes des moyens de subsistance; mais à mesure que l'immigration européenne a envahi ces contrées, les terres livrées aux Indiens leur ont été retirées. A travers les révolutions mexicaines, les missionnaires et leurs établissements avaient déjà disparu.

En Louisiane, la France subvenait aussi aux besoins du clergé, soit par des concessions territoriales, soit par des subsides tirés de la métropole, soit, enfin, en imposant, aux compagnies qui se chargeaient de coloniser, l'obligation de fonder et d'entretenir des missions ou paroisses. Les Jésuites [2] avaient découvert et, les premiers, exploré le cours du Mississipi. Le long de ce fleuve, ils avaient reçu des terres et les avaient mises en culture, mais elles furent confisquées à la suppression de leur ordre [3]. Quant aux ressources tirées de la métropole, la révolution ne pouvait manquer de les tarir. Il ne restait donc plus guère de trace de biens ecclésiastiques, à l'époque où la Louisianne passa aux États-Unis.

Sur un seul point de l'Union, un débris de propriété venant des Jésuites subsistait encore, et c'était dans une colonie anglaise : le Maryland. Dotés, sous lord Baltimore, de vastes domaines à titre de colons [4], les Jésuites ne les avaient pas entièrement perdus quand le Maryland était devenu protestant. Plus tard, après la sécularisation de leur ordre, ceux qui survivaient formèrent une société civile, une corporation, qui, reconnue par la législature de l'État, continua de jouir des mêmes terres. Lorsqu'un des anciens membres de la Compagnie, Carroll, devint évêque de Baltimore, il put tirer de là un revenu suffisant pour entretenir quinze prêtres : ce fut la première ressource du nouveau diocèse. Il s'éleva même une contestation à ce sujet le jour où le siège de Baltimore cessa d'être occupé par un ancien Jésuite. Sous Carroll et sous son successeur, Léonard Neale, sorti comme lui de la Compagnie de Jésus, les Jésuites rétablis ne firent aucune difficulté de consacrer au traitement de l'archevêque une portion de leur patrimoine; mais quand l'archevêque fut étranger à leur ordre, ils prétendirent lui

1 Gilmary Shea, *The catholic Church, colonial days*, p. 470.
2 *Ibid.*, p. 236, 566 et suiv.
3 *Ibid.*, p. 587 et suiv.
4 *Ibid.*, p. 46.

retirer cette subvention, et la cour de Rome dut intervenir pour fixer la contribution due par les héritiers des anciens missionnaires au diocèse récemment institué [1].

Voilà donc tout ce que l'ancien régime colonial léguait à la nouvelle Église. Après ce faible reste d'un vieux patrimoine, ses premières ressources lui vinrent de la France. En 1822, un prêtre français émigré, devenu évêque de la Nouvelle-Orléans, Antoine Dubourg, vint dans sa patrie chercher des prêtres, des religieuses et des subsides pour son nouveau diocèse. A Lyon, tandis qu'il enrôlait des missionnaires, il rencontra la fille d'un marchand, Pauline Jaricot, déjà occupée de fonder, avec l'assistance de quelques ouvrières, l'œuvre de la Propagation de la Foi. On sait en quoi elle consiste : ses membres versent chaque semaine une cotisation d'un sou pour soutenir les missions; une courte prière et la lecture de modestes cahiers contenant les récits des missionnaires entretiennent leur zèle. On sait aussi que cette œuvre est aujourd'hui dans le monde entier la principale ressource des missions catholiques.

L'archevêque de la Nouvelle-Orléans l'ayant bénie à sa naissance, l'Amérique a reçu ses premières aumônes et depuis lors n'a pas cessé d'être secourue par elle. Soixante-deux ans après sa fondation, en 1884, le troisième concile de Baltimore reconnaissait qu'elle avait donné aux églises des Etats-Unis 25 262 465 francs. A partir de cette époque jusqu'en 1890, les allocations se sont élevées à 1 492 737 francs; elles vont en diminuant, d'année en année, à mesure que l'Eglise américaine suffit davantage à ses besoins. De plus, cette Eglise contribue maintenant à l'œuvre qui l'a soutenue jusqu'à ce jour. La première recette de la Propagation de la Foi aux Etats-Unis a été faite en 1832, elle était de 30 francs; en 1841, le total des recettes depuis 1832 s'élevait à 9265 francs; en 1861, à 826 278 francs; en 1890, à 3 381 069 francs [2].

Les divers conciles pléniers tenus à Baltimore l'avaient recommandée; le concile de 1884 a prescrit, chaque année, dans toutes les églises des Etats-Unis, une quête dont la moitié doit être distribuée sur place entre les missions destinées aux Indiens et aux nègres, et l'autre moitié renvoyée à Lyon, au conseil de la Propagation de la Foi [3]. Aujourd'hui cette œuvre reçoit des Etats-Unis une somme équivalente à ce qu'elle donne, soit environ 200 000 francs.

[1] Gilmary Shea, *History of the catholic Church in the U. S.*, 1815-1843, p. 66-71.

[2] Ces divers renseignements m'ont été très obligeamment fournis dans les bureaux de la Propagation de la Foi, rue Cassette, à Paris.

[3] *III Conc. plen. Balt.*, titre VIII, n°s 243 et 259.

En 1829, une autre association, la Société Léopoldine, destinée uniquement aux missions d'Amérique, fut établie en Autriche; un missionnaire allemand, Frédéric Résé, alors vicaire général de l'évêque de Cincinnati et plus tard évêque de Détroit, en avait obtenu l'institution dans un voyage fait en Europe pour les besoins de son église. Un legs laissé en faveur des missions américaines par l'archiduchesse Léopoldine, morte impératrice du Brésil, avait été sa première ressource. L'archiduc Rodolphe, cardinal-archevêque d'Olmutz, disait en l'inaugurant : « Il appartient à l'Eglise de France, jalouse de ses anciennes gloires, de marcher dans la ferveur de sa foi à la tête des autres Eglises du monde[1] »; et, en effet, la Société Léopoldine se proposa d'imiter notre Propagation de la Foi.

Il y a pourtant cette différence entre l'œuvre française et l'œuvre autrichienne que la première, établie d'abord parmi des ouvrières et ramassant sou à sou ses ressources, dépense chaque année ce qu'elle recueille; la seconde, au contraire, dotée par une impératrice, instituée par des princes, enrichie par des legs successifs, conserve un capital dont elle dépense les revenus, en y joignant les cotisations annuelles[2]. De 1829 à 1889, la Société Léopoldine, qui ne s'est pas étendue au delà des limites de la monarchie autrichienne, a donné aux missions allemandes des Etats-Unis un peu plus de 4 millions de francs.

II

Ainsi, pendant un demi-siècle, les ressources de l'Eglise des Etats-Unis, en argent aussi bien qu'en hommes, lui sont venues du dehors. Aujourd'hui, soit en hommes, soit en argent, elle se suffit à elle-même. Sauf le faible secours attribué par la Société Léopoldine à la race qui est venue la dernière peupler les Etats-Unis, elle est entretenue par les libres contributions de ses propres fidèles.

Ces contributions sont de deux sortes : les unes servent à fonder les établissements religieux, les autres subviennent aux dépenses

[1] Courcy and Gilmary Shea, *History of the catholic Church in the United States*, p. 120.

[2] Je dois ces indications sur les ressources et les dépenses de la Société Léopoldine : d'abord à quelques-uns des cahiers que cette société publie à l'instar de notre *Propagation de la foi,* ensuite aux recherches qu'a bien voulu faire, sur ma demande, le docteur Jean Totts, professeur de droit canonique au séminaire de Neutra, en Hongrie. Il travaille en ce moment à faire connaître dans son pays l'Église des États-Unis et à travers la distance qui nous sépare, la communauté de nos études nous a rapprochés, avec grand profit pour moi.

annuelles; la fortune de l'Eglise se compose de propriétés immobilières et de ressources quotidiennes.

Les propriétés, églises, évêchés, presbytères, écoles, couvents, maisons religieuses et charitables, ne produisent pas de rentes, mais leur valeur prend chaque année un accroissement qui doit être rapporté à deux causes[1]: d'abord la valeur générale des immeubles, surtout dans les villes, qui grandissent avec une rapidité prodigieuse, s'accroît étrangement. L'archevêque de Chicago, par exemple, ayant reçu, sur les bords du lac Michigan, des terrains alors sans valeur, a pu en revendre la plus grande portion avec des bénéfices considérables et se réserver à lui-même, parmi les villas qui bordent la plus belle promenade, une vaste demeure. La ville de Saint-Paul croît plus rapidement peut-être que celle de Chicago; elle comptait 3000 habitants en 1854, et maintenant environ 200 000. La revente de divers terrains bien placés procure également à l'archevêque de Saint-Paul le moyen de bâtir une cathédrale, un archevêché, et de soutenir chaque jour des œuvres nouvelles.

En second lieu, les établissements religieux s'étendent et se multiplient d'année en année, à mesure que la population catholique se multiplie et s'enrichit elle-même.

Il est assez difficile de déterminer dans quelle proportion s'accroît, en vertu de l'une et l'autre cause, et jusqu'à quel chiffre monte aujourd'hui la fortune de l'Eglise et des établissements qu'elle enfante. A New-York, sans tenir compte de l'élévation de valeur des immeubles déjà acquis, on estime que les acquisitions nouvelles augmentent le patrimoine ecclésiastique dans une proportion de 20 pour 100 tous les dix ans. A Baltimore, à San-Francisco, l'accroissement de valeurs provenant à la fois des deux causes que nous avons signalées est estimé à 100 pour 100 à chaque décade. Ce qui rend malaisé un calcul quelque peu précis, c'est que les propriétés qui devraient y figurer ne sont pas toutes employées aux mêmes usages, ni possédées au même titre et par les mêmes titulaires. Les établissements d'éducation et de charité sont souvent entre les mains de congrégations religieuses ou de fidéicommissaires laïques, de *trustees*, comme on dit en ce pays, qui ne rendent pas de compte financier à l'autorité épiscopale. Or ces sortes d'établisse-

[1] Dans un très intéressant rapport présenté au congrès de Baltimore et que j'ai déjà cité plus d'une fois, M. Clarke a évalué les propriétés de l'Église catholique jusqu'en 1870. Il les porte à plus de 60 millions de dollars à cette époque, et, selon lui, ou plutôt selon les chiffres qu'il relève dans les recensements officiels, l'accroissement se serait élevé, de 1850 à 1860, à 125 pour 100 et, de 1860 à 1870, à 86 pour 100. (*Souvenir volume*, p. 77.)

ments, dont nous avons précédemment signalé plusieurs, ne sont pas ceux qui se multiplient et se développent avec le moins de rapidité.

Si l'on se borne aux seuls édifices consacrés au culte, l'appréciation tout au moins de leur valeur actuelle devient plus facile; elle a été présentée dans le dernier recensement [1]. Un tableau dressé par les commissaires fédéraux, « avec la coopération cordiale de l'épiscopat », porte le nombre des églises catholiques à 8765, contenant 3 666 633 places, et estimées à une valeur de 118 381 516 dollars, soit, en moyenne, 13 500 dollars chacune. Parmi ces églises, un grand nombre, sans doute, sont construites depuis plus de vingt ans, et notamment la fameuse cathédrale de Saint-Patrick, à New-York. Commencée en 1858, elle s'achevait en 1863, au prix de 3 millions de dollars, et depuis lors, couvrant de ses hautes et riches murailles de marbre blanc un espace large de 132 et long de 332 pieds anglais, élevant à 328 pieds ses deux clochers surchargés de sculptures, elle surpasse en grandeur tous les édifices religieux qui peuplent la métropole des Etats-Unis, à ce point que les épiscopaux, disposant de tout autres ressources que les catholiques, en deviennent jaloux et songent maintenant à élever à leur culte un monument qui égale ou éclipse Saint-Patrick. Cependant la construction de cette cathédrale n'a pas épuisé le zèle des catholiques. Dans une seule année, en 1889, ils ont commencé ou achevé 250 églises [2], et parmi les 8700 qu'ils possèdent aujourd'hui, plus de 3000 ont été construites depuis 1865.

Sans pousser plus loin cette enquête, ce qui vient d'être exposé suffit pour conclure que la fortune de l'Eglise catholique et de ses œuvres ne cesse d'augmenter. De même que la population catholique croît dans une proportion plus rapide que le reste de la nation, de même aussi la fortune propre à cette Eglise augmente plus rapidement que la fortune générale des Etats-Unis.

Les catholiques s'enrichissent en même temps qu'ils se multiplient, ou plutôt ils sortent de la pauvreté; la place qu'ils occupent dans la société américaine s'élève à mesure qu'elle s'élargit; et le premier fruit, le premier signe de cette condition meilleure où ils parviennent, c'est la part faite à Dieu dans les biens qu'ils acquièrent, ce sont les monuments consacrés à leur foi.

III

Néanmoins, nous l'avons déjà dit, les propriétés de l'Église catholique ne produisent pas de revenu. Avec elles, l'Église a des

[1] *Census Bulletin*, n° 101. July 23, 1891.
[2] *Sadler's Catholic Directory*, 1889, Memoranda.

demeures pour célébrer son culte, assembler ses fidèles, loger son clergé, tenir ses écoles, mais sa subsistance n'est pas assurée. Son pain de chaque jour dépend des dons de chaque jour. C'est, d'ailleurs, un sort qu'elle partage avec la plupart des communions chrétiennes aux États-Unis. Une seule fait exception : l'Église épiscopale vit de ses rentes, et cette exception provient de ce que l'Église épiscopale s'est d'abord introduite comme Église d'État, qu'elle a été dotée à l'établissement des colonies par la couronne d'Angleterre [1]. Ce n'est pas un des moindres exemples de l'esprit de justice et de modération qui a présidé à la révolution américaine et a valu au peuple affranchi une enviable destinée, que ce respect du patrimoine de l'Église d'Angleterre dans le moment où se brisaient les liens avec la couronne d'Angleterre, ce maintien d'une institution d'ancien régime au sein de la société nouvelle. Les propriétés de l'Église épiscopale ayant continué, par exemple, d'appartenir à la paroisse de la Trinité, à New-York, à qui elles avaient été attribuées à l'origine, cette paroisse a profité de l'accroissement de valeur de tous les biens, du progrès de la prospérité générale, et aujourd'hui elle passe pour posséder une fortune de 20 millions de dollars. L'Église épiscopale fait, du reste, un noble usage de sa richesse. Elle l'emploie à élever à grands frais son clergé, à lui procurer une culture soignée et, quand il exerce le ministère, une large aisance; à bâtir dans les quartiers riches des temples élégants, confortables, et dont quelques-uns, avec leurs vitraux et leurs mosaïques, sont de vraies œuvres d'art. Tel est, entre tous, celui de la Trinité, à Boston, monument d'un style à moitié roman, à moitié byzantin, et, par conséquent, original, qu'un grand architecte, Richardson, a inauguré aux États-Unis. Les épiscopaux construisent aussi des temples plus simples, ils assurent le service religieux dans les quartiers lointains et pauvres, environnant les paroisses opulentes de succursales qui tirent d'elles leur subsistance; dans chaque paroisse ils entretiennent des écoles confessionelles, ce que ne font pas les autres communions protestantes; ils fondent des hôpitaux et des hospices; enfin, ils soutiennent des missions, soit à l'intérieur de l'Union, parmi les Indiens, soit au dehors, en Chine, au Japon, et sur la côte occidentale de l'Afrique, à Liberia [2].

[1] Tyler, *Ecclesiastical Law*, chap. XXIV, n°s 299, 301, 306 et 307.

[2] Les renseignements snr l'Église épiscopale et ses œuvres m'ont été fournis par un membre important de cette Eglise, l'aimable et respectable M. King, *vestryman*, ou comme nous disons en France, fabricien d'une des paroisses de New-York. J'ai de plus trouvé chez lui et pu interroger un ministre envoyé par cette Église des États-Unis à Rome, où il la représente, le révérend Robert J. Nevim. Enfin j'ai onsulté, *the Church Almanac for the year of our Lord* 1889.

La plupart de ces charges incombent pareillement à l'Eglise presbytérienne et à l'Eglise catholique, et ni l'une ni l'autre n'ont un patrimoine capable d'y faire face. Mais, à défaut de fondations qui sont rares chez elle, l'Eglise presbytérienne tire ses ressources d'une population depuis longtemps enracinée dans une terre propice et constamment enrichie par un travail qui ne se ralentit pas. L'Eglise catholique tire les siennes d'une population récemment transplantée de pays où elle ne trouvait pas à vivre et à peine sortie de la misère. Pourtant l'Eglise catholique ne se plaint pas de son sort. Elle n'en souhaite point un autre. Dernièrement, l'archevêque de New-York m'écrivait, en m'envoyant le tableau des recettes et des dépenses de plusieurs paroisses de son diocèse : « Nous dépendons, pour notre pain quotidien, de semaine en semaine, de la charité des fidèles. Jusqu'à présent la providence de Dieu et la générosité du peuple ne nous ont jamais fait défaut. Ce système a ses avantages, sans doute, mais il est précaire. Son grand avantage, à mon sens, c'est qu'il unit étroitement ensemble le prêtre et le peuple; c'est que, grâce à lui, tous prennent intérêt au progrès de la religion. Quand un homme fait des sacrifices pour sa religion, il s'y attache, il est plus disposé à y conformer sa vie. A ce point de vue, notre système est incontestablement bon. De plus, il rend le clergé, jusqu'à un certain point, dépendant du peuple, et dès lors crée un nouveau lien entre l'un et l'autre. Il en résulte un bien spirituel pour les prêtres; ils deviennent plus circonspects et plus attentifs envers ceux de qui ils reçoivent leur subsistance. Nous sommes absolument libres vis-à-vis du gouvernement, et, par conséquent, rien ne nous empêche de donner nos soins sans partage à la santé des âmes dans notre troupeau. »

Je décris ici, je n'apprécie pas encore le régime sous lequel le clergé des États-Unis est obligé de vivre; je constate seulement avec quelle franchise et quelle vaillance il l'accepte. On pourrait craindre que cette dépendance du peuple ne portât les prêtres à ménager ses passions, ses vices, ses erreurs, parfois même à les partager. Le clergé irlandais n'a pas toujours échappé à ce péril; le clergé américain n'y paraît jusqu'à présent guère exposé. Dans l'âpre lutte pour la vie où le peuple catholique est engagé, dans la mêlée confuse où il se débat parmi d'autres races qui longtemps l'ont traité en inférieur, ce peuple, pareil à une armée en campagne, demande à ses chefs, à ses prêtres, non pas une complaisance qui l'énerve ou l'aveugle, mais des égards qui le relèvent et une sollicitude qui le soutienne et l'excite. Le pasteur irlandais rudoie son troupeau, tout en se laissant entraîner à sa suite; le pasteur américain traite le sien avec plus d'égards et moins de condescendance.

Quelquefois les ministres protestants ont reproché au clergé catholique son indulgence pour le vice favori de l'Irlandais, l'ivrognerie, et pour son séjour de prédilection, le cabaret. Aujourd'hui, ce reproche ne devra plus s'élever. Non seulement les sociétés de tempérance sont propagées par le clergé catholique, mais, de plus, ses chefs ont donné le signal d'une levée de boucliers contre les hommes qui font métier d'enivrer le peuple. Lorsque j'étais en Amérique, on racontait qu'un de ces marchands de boissons dangereuses venait d'employer une partie de ses bénéfices à la construction d'un beau clocher. Il fallait entendre, au meeting tenu contre l'ivrognerie, sous la présidence du cardinal Gibbons, l'archevêque Ireland foudroyer de son ardente éloquence ce clocher élevé aux dépens de la raison et de la santé du peuple chrétien et renvoyer à celui qui l'avait bâti le vieux cri apostolique : *Pecunia tua tecum sit*[1].

Voyons maintenant, avec quelques détails, à quelles dépenses une paroisse catholique doit pourvoir; nous chercherons ensuite au moyen de quelles recettes elle y pourvoit.

J'ai sous les yeux les comptes d'un assez grand nombre de ces paroisses, tels qu'aux termes des ordonnances des conciles, ils sont présentés, chaque année, d'une part aux fidèles, de l'autre aux évêques. Parmi les dépenses, un article attire d'abord l'attention, le salaire du clergé. Dans chaque diocèse, il est fixé par l'évêque, statuant en synode[2]. Dans la province de Baltimore, le traitement des curés ou recteurs est de 1000 dollars, soit 5000 fr.; le traitement des vicaires ou prêtres assistants, de 600 dollars ou 3000 francs. Dans le diocèse de New-York, le traitement des curés est de 800 dollars; celui des vicaires, de 500 pour les trois premières années, 600 pour les suivantes. En remontant vers l'Ouest, vers des pays plus neufs et plus récemment pourvus d'un clergé : dans le diocèse de Saint-Paul, le traitement des curés est de 600 à 800 dollars; on y trouve peu de vicaires et souvent un seul prêtre dessert plusieurs paroisses. Dans le diocèse de San-Francisco, le traitement des curés est de 750 dollars et celui des vicaires de 450.

Dans tous les diocèses, les vicaires vivent en commun avec le curé et lui payent pension. Il faut ajouter que dans plusieurs diocèses les prêtres de paroisse ne sont pas seulement logés, mais meublés, éclairés et chauffés aux frais de la paroisse. En outre, dans les diocèses aisés, tels que New-York, Boston, Philadelphie, ils touchent un casuel. Il leur est défendu de rien réclamer pour

[1] Act. Apost., VIII, 20.
[2] *III Concil. Baltimore,* n° 273.

l'administration d'aucun sacrement; mais, d'ordinaire, pour les baptêmes et les mariages, les fidèles leur apportent des offrandes spontanées, qu'ils peuvent accepter, et qui, se joignant à la rétribution des enterrements, dépassent quelquefois le traitement fixe. Il est vrai, d'autre part, que tous les curés ne perçoivent pas toujours l'intégrité de ce traitement; si les recettes annuelles de la paroisse ne suffisent pas à le fournir, ils doivent se contenter de ce qu'ils reçoivent, ils n'ont de recours ni contre l'évêque, ni contre la paroisse elle-même, qui ne doit pas de ce chef être grevée d'une dette pesant sur les années ultérieures.

En définitive, il est incontestable que le clergé américain est sorti de la pauvreté. Les religieux, autorisés en ce pays à exercer le ministère paroissial et payés à ce titre comme les prêtres séculiers, mais ne pouvant rien posséder en propre, retirent, chaque année, de leur cure des profits notables pour leurs communautés. Autour de Pittsburg en Pensylvanie, par exemple, les pères du Saint-Esprit desservent des paroisses rurales, et le bénéfice qui leur en revient amortit la dette contractée pour la construction de leur collège de missionnaires. De même les Jésuites ont souvent des collèges à côté de leurs paroisses urbaines, et le revenu de la paroisse supplée à l'insuffisance des pensions payées par leurs élèves; la paroisse est une ressource; le collège, une charge.

Cependant le salaire du clergé n'est pas habituellement la plus lourde charge des paroisses. Voici, par exemple, de grandes paroisses de la ville de Baltimore ou de New-York. Leurs dépenses totales s'élèvent environ à 15 000 ou 20 000 dollars, et dans ce compte les émoluments du clergé figurent pour 2000 ou 3000. Dans les mêmes diocèses, les paroisses de campagne n'ont qu'un seul prêtre; souvent même elles sont desservies par un prêtre attaché à une paroisse voisine et ne fournissent qu'une portion de son traitement; dès lors le salaire du clergé n'y dépasse point et n'atteint pas toujours 1000 dollars et les dépenses totales de la paroisse montent de 4000 à 6000. Du rivage de l'Atlantique et des cités grandissantes qui le couvrent, transportez-vous au centre du continent, vers le cours supérieur du Mississipi, dans la prairie qui commence à peine à se défricher et se peupler; autour de Saint-Paul, en Minnesota, parmi les logis en bois qui bordent de distance en distance, la voie ferrée, vous verrez s'élever quelques clochers; là, quatre-vingts familles suffisent à créer une paroisse, à entretenir prêtre, église, école; les frais de premier établissement sont évalués à 6000 dollars et la dépense annuelle à 1200; le traitement du curé forme tout au plus la moitié de cette dépense.

En quoi consistent donc, une fois l'église bâtie et le prêtre assuré de sa subsistance, ces autres charges qui diffèrent à ce point d'une paroisse à l'autre?

Il y a d'abord les frais du culte, et ces frais, assez faibles dans les campagnes, sont considérables dans les villes, où la pompe des offices paraît nécessaire, où, malgré qu'il se trouve des chantres et des chanteuses de bonne volonté, il faut encore se procurer à prix d'argent organiste et chœur de musique. A ce chapitre s'ajoute l'éclairage et le chauffage de l'église et souvent du presbytère, les frais d'assurance et d'entretien de l'un et de l'autre bâtiment, le gage du sacristain (*sexton*), toujours logé à côté de l'église et préposé à sa garde.

En outre, la paroisse contribue à certaines œuvres au delà de ses limites. Elle y pourvoit tantôt par des quêtes spéciales, et telle est notamment la quête prescrite chaque année pour les missions; tantôt par un prélèvement sur les recettes ordinaires, et telle est la redevance attribuée à l'évêque du diocèse. Les sièges épiscopaux n'ont pas, en général, de ressources qui leur soient propres; chaque évêque tire sa subsistance des paroisses dont il est le premier pasteur; il en reçoit un tribut dont le taux varie selon le diocèse et qui, comme les traitements des simples prêtres, est fixé en synode. Dans le diocèse de Baltimore, ce tribut consiste en un prélèvement de 5 pour 100 sur le produit de la location des bancs, quand les bancs rendent 1000 dollars et au dessus, de 3 pour 100 quand ils rendent moins; le revenu de l'archevêque est d'environ 6000 dollars. Cependant toutes ces dépenses réunies, si haut qu'on les porte, n'épuiseraient pas les ressources des paroisses s'il ne venait s'y joindre deux lourdes charges dont il nous reste à parler, les dettes et les écoles.

Les dettes, d'abord. Les conciles ont interdit aux curés de grever leur paroisse d'aucune dette sans l'autorisation de l'évêque, et pourtant la plupart les paroisses sont endettées. Il n'en saurait être autrement. Chaque fois qu'il se crée une nouvelle paroisse, avant qu'elle puisse s'assembler autour de l'autel, elle n'a pas de ressources, il faut donc emprunter pour bâtir l'église; il se trouve des banques pour prêter des fonds avec la confiance qu'ils ne seront pas perdus; et, en effet, l'église une fois ouverte, les offrandes qui s'y recueillent pourvoient à l'intérêt et à l'amortissement de l'emprunt. Les presbytères et, nous allons le voir, les écoles se multiplient par le même procédé.

Aux termes des ordonnances des conciles, chaque paroisse est tenue, au moins depuis 1884, d'avoir une école. Cette obligation n'a pu encore être partout remplie. On a compté, en 1890, 7630 pa-

roisses et seulement 3277 écoles paroissiales[1]; le temps et l'argent ont manqué pour en ouvrir davantage. Mais, si insuffisant que soit l'enseignement confessionel ainsi distribué, il est pourtant reçu par plus de 660 000 élèves, et donné par plus de 13 000 maîtres ou maîtresses, le nombre d'élèves attribué à chacun ne dépassant pas 50. Ces maîtres et maîtresses, religieux ou séculiers, mais tous placés sous le contrôle du clergé, reçoivent un traitement qui varie pour les maîtres de 400 à 500 dollars et pour les maîtresses de 300 à 400; celles-ci instruisent, d'ailleurs, selon la coutume américaine, les garçons aussi bien que les filles, surtout les petits garçons, et dans les écoles paroissiales, comme dans les écoles publiques, elles sont employées beaucoup plus fréquemment que les maîtres. Les émoluments des uns et des autres proviennent, pour une faible part, des rétributions versées par les parents, quand ils peuvent payer, et, pour la part la plus forte, des subventions allouées par la paroisse; dans tous les cas, ils sortent tout entiers de la bourse des paroissiens, lesquels doivent, en outre, assurer le service des emprunts contractés pour la construction des maisons d'école. Voilà quelle lourde charge l'enseignement confessionnel, venant s'ajouter à la célébration du culte, fait peser sur les catholiques, charge dont les autres communions, nous l'avons observé précédemment, sont exemptes.

Nous connaissons maintenant les dépenses annuelles de la paroisse catholique, il est temps d'indiquer au moyen de quelles recettes quotidiennes elle y fait face; et puisque nous savons déjà que toutes ces recettes proviennent de la libéralité des fidèles, nous devons rechercher de quelle manière cette libéralité est sollicitée et pratiquée.

Il faut le dire tout d'abord, si elle est plus nécessaire à l'Eglise et plus abondante aux Etats-Unis qu'en Europe, elle est aussi plus facile. Accoutumé à vivre en travaillant et voyant toujours à sa portée et à la portée des siens un travail rémunérateur; aguerri, pour son propre compte, aux changements de fortune, et ne songeant guère à en préserver sa famille; ne se tenant point pour obligé de transmettre à ses fils un patrimoine que le plus souvent il n'a pas reçu de ses pères, l'Américain n'a pas, comme l'Européen, comme le Français surtout, le besoin, le goût, l'habitude de l'épargne; ayant moins vécu dans le passé, ce peuple a moins souci de l'avenir; chaque jour, il gagne, il dépense, il donne davantage. De plus, la répartition de ses dons est différente : en Europe, un chrétien donne avant tout aux pauvres; en Amérique, il peut donner d'abord

[1] Hoffman's *Catholic Directory*, 1891.

à son Eglise, il le peut parce qu'il rencontre auprès de lui moins de pauvres; quiconque est valide trouve à vivre en travaillant; si le travail vient à manquer parfois sur les rives bientôt trop peuplées de l'Atlantique, les bras, au contraire, manquent toujours à travers les prairies à peine habitées et défrichées de l'Ouest. Les enfants et les vieillards abandonnés, les malades et les infirmes, voilà les seuls pauvres qui intéressent l'Américain; pour eux, les particuliers, à quelque communion qu'ils appartiennent, fondent et dotent des asiles avec une générosité royale, et, dans ces asiles, la bienfaisance publique, s'associant à la charité privée, entretient des pensionnaires aux frais des Etats ou des villes. Quant aux autres pauvres, oisifs volontaires, vagabonds, ivrognes, la police les saisit, les fait condamner par les tribunaux à un travail forcé, les enferme dans des maisons qui dépendent d'elle et qui restent à sa charge. De la sorte, la misère, innocente ou coupable, est séquestrée; les aumônes individuelles, les relations personnelles entre le riche et l'indigent, ne sont pas encore entrées dans les mœurs chrétiennes, comme chez les peuples d'Europe, et, d'ailleurs, l'indigence est plus rare[1]. A New-York, dans la ville qui passe pour contenir à la fois le plus d'indigents et le plus de catholiques, dans un quartier tout entier peuplé d'ouvriers, je connais une paroisse de 13 000 âmes. En hiver, sa Conférence de Saint-Vincent de Paul a de six à huit cents pauvres à secourir : en été, presque aucun. A Saint-Paul, en Minnesota, on m'a cité une autre conférence qui n'avait trouvé qu'une seule famille à visiter. Pour exercer sa charité envers ses frères voués à la misère, le catholique américain les cherche au delà de l'Atlantique, il envoie ses aumônes à la mère patrie, à l'Irlande. Mais, si fidèle et si tendre que soit le souvenir que, à travers le temps et la distance, il en garde, l'église qu'il fréquente chaque dimanche, et qui n'a pour ressource que ses offrandes, est pourtant plus à sa portée : à son église vont ses premiers dons.

Les recettes ordinaires des paroisses consistent dans la location annuelle des bancs (*pews rent*) et dans la quête hebdomadaire

[1] Si l'on s'en rapportait aux recensements officiels, le nombre total des indigents (*paupers*) dans tous les États de l'Union aurait été en 1880 de 88 665, dont 67 067 recueillis dans des maisons de charité (*alms houses*), et 21 568 secourus à domicile. En se reportant au chiffre total de la population, il y aurait eu 1 indigent sur 565 habitants. D'après le recensement de 1890, la proportion serait encore plus faible. Mais déjà en relatant les chiffres indiqués pour 1880, Bryce nous avertissait qu'ils étaient contestés. Le recensement de 1890, dont la publication n'est pas achevée, est beaucoup plus contesté encore, particulièrement à ce sujet. Je préfère, sur ce point, indiquer seulement ce que j'ai pu voir et constater moi-même.

(*penny collect*). Les bancs, garnissant l'église et concédés aux familles moyennant rétribution, étaient depuis longtemps en usage parmi les protestants lorsque le culte catholique s'est répandu aux Etats-Unis; c'était à l'occupation, à la possession d'un banc que se reconnaissaient les membres de la congrégation presbytérienne ou de la paroisse épiscopale. Aussi la loi et la jurisprudence ont-elles considéré les bancs d'église comme une propriété importante, une sorte d'immeuble pouvant être acquis à perpétuité ou affermé à temps, transmissible par héritage, et dont le possesseur ne saurait être évincé sans indemnité [1]; il en a la clef; s'il ne l'ouvre, nul n'y peut pénétrer. De là vient qu'un observateur sagace de la société américaine, le marquis de Chambrun, signalant les inégalités qui résultent, dans cette démocratie, de la différence des fortunes, demande : Dans la plupart des temples, où sont les pauvres? On peut leur accorder une place, mais ils ne se sentent pas chez eux [2].

En adoptant la coutume établie avant lui et dont il devait tirer une ressource nécessaire, le clergé catholique l'a corrigée à certains égards [3]. On avait tenté jadis d'exiger une rétribution à la porte

[1] Tyler's *American Ecclesiastical Law*, nos 258 à 263, et 345 et 346. Massachusetts Buck. — *Ecclesiastical Law*, chap. XI.

[2] *Droits et libertés aux États-Unis, leurs origines et leurs progrès*, p. 106. Je ne puis citer ici cet ouvrage qui ne s'achèvera pas sans rendre un douloureux hommage à la mémoire de son auteur. Transplanté vers la fin de sa jeunesse aux États-Unis, le marquis de Chambrun avait embrassé la profession la plus estimée en ce pays; par un étrange effort d'intelligence et de volonté, il s'était fait avocat, maniant une langue, interprétant des lois que jusqu'alors il n'avait pas étudiées, et forçant les cours de justice de New-York et de Washington à reconnaître sa compétence et l'habileté de sa parole. C'est lui qui m'accueillait naguère dans le Nouveau-Monde, et servait de guide à mes premières investigations. J'admirais comment il savait allier les meilleures qualités de l'esprit français, l'élévation et la vivacité du coup d'œil, à la connaissance profonde des institutions et des mœurs américaines. Je retrouve aujourd'hui ces qualités dans son livre; mais je ne jouirai plus de son entretien. Usé par le travail, il a succombé sur cette terre lointaine, en rendant par sa religieuse fermeté en face de la mort un dernier témoignage à sa foi catholique.

[3] Néanmoins quelques-uns de ses chefs en reconnaissent et en signalent les inconvénients. Dans le discours prononcé à Baltimore pour la célébration du centenaire, l'archevêque Ireland disait : « Nous n'avons ici ni princes ni classes héréditaires, et pourtant nous courons le danger qu'il y ait dans la religion une aristocratie favorisée, à laquelle nous prodiguons tant de soins que nous n'en avons plus à donner aux autres. Prenons garde de nous enfermer nous-mêmes dans le sanctuaire et de considérer seulement le petit troupeau de personnes dévotes qui chaque semaine ou chaque mois s'agenouillent autour de la table sainte, ou bien ceux dont le titre de noblesse est la possession d'un banc et qui répondent à l'appel du pasteur

de quelques églises; les dimanches et fêtes, on n'y pénétrait qu'en payant; le pape Pie IX a déclaré que cette pratique lui déplaisait absolument, et elle a été abolie partout. Aujourd'hui l'entrée de l'église est toujours libre; des places gratuites sont réservées, non pas à l'écart et dans l'ombre, mais au milieu de la nef, là où le fidèle peut le mieux entendre les prédications et suivre les offices [1]. Les bancs ne sont jamais aliénés à perpétuité, ils se louent chaque année, et leur prix de location, qui varie selon les paroisses, est à la portée de la plupart des familles; jusqu'à présent il se paye avec empressement et sans difficulté.

Les quêtes sont renouvelées à chaque messe, à chaque office du dimanche. D'après les divers comptes que j'ai sous les yeux : à Baltimore, leur produit annuel est inférieur à celui de la location des bancs; dans les paroisses de cette ville, les quêtes atteignent environ 4000 dollars, les bancs montent à 6000. A New-York, au milieu d'une population plus riche et plus mobile, c'est l'inverse : là où les bancs rendent 10 000 dollars, les quêtes en rendent 13 000. A Chicago, j'ai trouvé une paroisse récemment instituée, comptant 3650 âmes, et presque tout entière composée d'ouvriers, les bancs de six places y étaient loués 28 dollars, et le jour où je la visitai, un simple dimanche, la quête avait rapporté 70 dollars. Quoi qu'il en soit de ces différences, l'accueil fait aux quêtes, l'abondance des offrandes purement bénévoles, attestent que le prix des bancs ne paraît point excessif, et qu'après avoir payé sa place, le fidèle ne se tient pas pour quitte envers son Eglise.

Cependant, les quêtes ordinaires ne suffisent point encore; il faut, comme nous l'avons déjà indiqué, que la paroisse participe, au moyen de quêtes extraordinaires, à des œuvres instituées hors de ses limites; il faut, de plus, qu'elle pourvoie chez elle, à l'aide de contributions spéciales, à des besoins spéciaux; des femmes pieuses s'associent pour procurer aux autels leur décoration, aux prêtres leurs vêtements sacerdotaux (*altar society*). A San-Francisco, chacune des associées verse par mois une modeste cotisation de 25 *cents* [2] et, de plus, le premier dimanche du mois, l'une d'elles tend la main à la porte de l'église. S'agit-il d'une dépense exceptionnelle, de quelque construction, de quelque institution nouvelle? Tantôt, on ouvre des souscriptions, on réclame des fidèles une

par des souscriptions généreuses. Les bancs et les possesseurs de bancs peuvent être un mal nécessaire, mais il serait fatal de ne pas regarder au delà. » (*Souvenir volume*, p. 17.)

[1] *II Concil. Baltimore*, n° 397. — *III Concil.*, n°s 288 et 289. — *III Concil. Provin. Cincin.*, p. 133, *Syn. No. Eboracensis*, V, n° 259.

[2] Un quart de dollar.

cotisation proportionnelle à leur fortune, on fait des collectes sous enveloppe (*envelope collects*), on distribue de banc en banc des enveloppes, où les paroissiens inscrivent leur nom et renferment la somme qu'ils veulent donner, le curé recueille ces enveloppes[1]; tantôt on a recours, comme en Europe, à des ventes ou à des concerts de charité[2], ou bien, ce qu'on n'imaginerait pas en Europe et ce que permet encore en ce pays la simplicité des mœurs, des parties de campagne, des *picnics* pieux s'organisent sous la direction du curé : on loue un train de chemin de fer ou un bateau à vapeur, on se promène, on mange, on se divertit ensemble, et, la journée de plaisir achevée, il reste un bénéfice dont profite la bonne œuvre[3].

Enfin, comme le plaisir, et bien plus encore le deuil paye tribut à l'Eglise. Aux Etats-Unis, la sépulture des morts a continué d'être consacrée par la religion. Les diverses communions chrétiennes ont des cimetières réservés à leurs membres[4]; la tombe du fidèle, comme sa place à l'église, lui est concédée moyennant une rétribution qui profite à son culte. Seulement, chaque paroisse n'a pas toujours un cimetière qui lui soit propre et dont elle tire un revenu. A New-York, notamment, le cimetière catholique appartient tout entier et pour toute la ville à la cathédrale. Elle a eu besoin, pour s'élever, de l'argent qu'il rapporte, ce qui a fait dire que ce riche édifice avait été bâti par les morts — par les morts et par les servantes irlandaises.

Dans cette revue des recettes et des dépenses de l'Eglise catholique aux Etats-Unis, on remarquera peut-être que je n'ai guère regardé vers le Sud, que ce n'est pas dans les Etats du Sud que j'ai recueilli des informations, cherché des exemples. C'est qu'en effet, nous l'avons déjà constaté, les catholiques, leurs prêtres, leurs églises, deviennent, sans comparaison, plus nombreux à mesure qu'on remonte vers l'Ouest et le Nord. C'est dans cette direction que le catholicisme, dégagé de toute attache à l'ancien régime, a grandi avec la nation même, sans être retardé dans sa croissance ni par la plaie de l'esclavage, ni par les cicatrices d'une guerre civile malheureuse; c'est là qu'on peut le mieux observer le progrès de la vieille Église sous le nouveau régime. Lorsque, arrivé dans ce dessein à Baltimore, sur la frontière des Etats du Nord et des États du Sud, je demandais à l'homme le plus capable de diriger mes investigations, à l'évêque Kean, de quel côté je devais les tourner, il me répondait : « Pour nous, Baltimore, c'est déjà le

[1] La monnaie de papier est presque seule en usage aux États-Unis.
[2] Le troisième concile de Baltimore a interdit les bals de charité.
[3] *III Concil. Balt.*, nos 290, 291.
[4] Tyler's *American Ecclesiastical Law*, chap. XVIII, nos 46 et suiv., 71, 74.

passé; Chicago, c'est le présent; Saint-Paul en Minnesota, c'est l'avenir. » J'ai donc promené mes regards de Baltimore à Saint-Paul; j'ai même poussé mon enquête plus loin, jusqu'à San-Francisco.

D'ailleurs, je ne prétends pas, dans cette étude, dresser avec précision le budget complet de l'Eglise catholique aux Etats-Unis. Je n'essayerai pas de supputer, soit le taux moyen qu'atteignent, dans chaque paroisse, les dépenses et les recettes, soit la somme totale à laquelle elles s'élèvent d'un bout à l'autre de l'Union; une telle statistique me paraîtrait incertaine et hasardée; et sans mêler aux faits et aux chiffres enregistrés ici aucune conjecture, une conclusion s'en dégage.

Un siècle s'est écoulé depuis l'institution de la hiérarchie catholique aux Etats-Unis. Durant cette période, la société catholique a passé de 50 000 à 8 millions d'âmes et, pour suffire à cette croissance, elle a bâti plus de 8000 églises contenant plus de 3 millions de places, plus de 7000 presbytères, plus de 3000 écoles; dans ces écoles, elle élève de 600 000 à 700 000 enfants. Elle entretient 42 évêques, plus de 8000 prêtres, plus de 13 000 instituteurs ou institutrices. Chaque prêtre lui coûte par an de 500 à 1000 dollars; chaque instituteur ou institutrice, de 300 à 500. Aux premières et plus faibles dépenses, il a été pourvu par le zèle de l'Europe. Mais, à mesure que le peuple catholique a grandi et tandis que ses besoins grandissaient avec lui, il s'est davantage soutenu lui-même, et maintenant, resté en relation avec l'œuvre qui l'assista à son berceau, il lui donne autant qu'il en reçoit, il se suffit par ses seules ressources. Il se suffit, sans capital accumulé d'avance, au moyen de dons épuisés et renouvelés chaque jour. Si l'on tient compte de toutes ces circonstances, on reconnaîtra, je pense, qu'il n'est pas présentement dans le monde un peuple catholique qui donne à son Eglise autant que le peuple catholique des Etats-Unis, et je ne sais à quelle époque de l'histoire on devra remonter pour en trouver un qui ait jamais donné davantage.

Il nous reste encore à rechercher comment est administrée cette fortune dont nous venons d'indiquer l'origine et l'emploi, quelles règles président et quelles personnes sont préposées à sa gestion.

IV

La législation américaine[1] excelle à créer des personnes morales, munies d'organes vivants et libres, ou plutôt à les laisser naître,

[1] Dans cette étude sur les lois qui régissent le temporel de l'Église catholique aux États-Unis, voici les principaux auteurs que j'ai consultés et auxquels je me réfère : 1° Angell's and Amer's *Treatise on the law of Pri-*

par une sorte de génération spontanée, et pousser entre le citoyen et l'Etat ou la commune, afin de remplir les tâches qui excèdent les forces individuelles et néanmoins n'exigent pas l'emploi de la puissance publique. Sous ce régime, tantôt des immeubles, des capitaux, des revenus, sont commis à des hommes de confiance, *trustees*, qui devront en user pour un objet déterminé d'avance, et pourvu qu'ils ne les détournent pas de cet usage, ils en sont maîtres; la propriété de ces biens repose sur leur tête et le profit n'en restera pas entre leurs mains; il ira, soit à quelque entreprise industrielle ou commerciale formée dans un intérêt collectif, soit à quelque établissement religieux, scientifique ou charitable, à une œuvre désintéressée. Autant, chez nous, l'institution des fidei-commissaires est rare, difficile, environnée d'entraves; autant, aux Etats-Unis, l'institution des *trustees* est fréquente et favorisée. A quelque objet que s'applique cette institution, il n'est pas besoin que la puissance publique intervienne ni pour l'inaugurer ni pour la perpétuer. Désignés par les fondateurs de l'établissement, les *trustees* exercent tous les droits qu'il a plu à ceux-ci de leur conférer et les transmettent à des successeurs qu'ils désignent le plus souvent à leur tour. Ainsi leur mandat leur survit et l'homme qui passe laisse après lui des œuvres qui durent.

Tantôt, ce n'est pas assez de prolonger l'action d'un homme au delà des limites de la vie humaine, il faut encore combiner l'action de plusieurs hommes pour une œuvre commune. Une association s'organise librement. Les premiers membres qui la forment déterminent ce qu'elle doit faire et comment elle doit se recruter; ils lui donnent des lois, un gouvernement; afin de poursuivre l'entreprise, ils contractent des obligations, soit entre eux, soit vis-à-vis des tiers; ils prétendent acquérir des droits. L'association prend corps; elle devient une personne distincte de chacune des personnes qui la composent; c'est un citoyen de plus qui demande place dans la cité; c'est une « corporation ». Jusqu'à nos jours pour créer ce

vates Corporations aggregates, 8e édition, notamment Introduction chap. I et 2. 2° Tyler's *American Ecclesiastical Law*, notamment chap. VIII-XII. 3° Edward Burk's *Massachussets, Ecclesiastical Law*, notamment chap. I, III et IX. 4° Adolphe de Chambrun, *Droits et libertés aux Etats-Unis, leurs origines et leurs progrès*, notamment chap. VII et XVI. 5° Enfin et surtout un article paru ici même il y a vingt-trois ans, *La législation religieuse aux Etats-Unis*, par G. de Chabrol. (*Correspondant* du 25 octobre 1868.) Lorsque M. de Chabrol visitait les États-Unis, un débat dont nous parlerons plus loin, sur le point de savoir par qui serait géré le temporel de l'Église catholique, venait de se clore. M. de Chabrol a saisi toutes vives encore les questions engagées dans ce débat, signalé les problèmes qu'il soulevait et tracé d'avance la route où j'essaie de marcher aujourd'hui.

nouvel être, pour l'autoriser à naître, un acte de la puissance publique avait partout paru nécessaire : seulement, chez les peuples anglo-saxons, cet acte avait été plus efficacement réclamé, plus fréquemment obtenu qu'ailleurs. Le roi et le parlement d'Angleterre étaient accoutumés, depuis des siècles, à concéder sur le territoire britannique des « chartes d'incorporation ». Ils les octroyaient moins libéralement, il est vrai, dans les colonies; mais, après l'émancipation, la législature des Etats affranchis ne les refusa point. Ces chartes d'incorporation se multiplièrent avec une rapidité sans exemple; enfin, les associations spontanées se multipliant encore davantage avec les besoins et les goûts qu'elles devaient satisfaire, une facilité de plus leur a été donnée : l'État de New-York a substitué en leur faveur le régime du droit commun à celui du privilège; les autres États l'ont imité; désormais les conditions auxquelles la personnalité civile peut être acquise sont prévues et préalablement réglées par la loi; qu'une société quelconque les remplisse, qu'elle entre dans le moule que le législateur a préparé d'avance, et elle en sort personne civile, elle est « incorporée ». Les conditions diffèrent, d'ailleurs, selon la nature et le but de la société; il y a un moule pour les sociétés financières, il y en a un pour les sociétés savantes et pour les sociétés charitables; il y en a un autre pour les sociétés religieuses, ou plutôt il y en a plusieurs. On en est venu, comme nous le verrons plus loin, à conformer les prescriptions de la loi civile aux exigences des divers cultes, en prenant seulement le soin de limiter d'avance la fortune que chaque corporation pourra acquérir. L'accroissement des biens de mainmorte, si redouté des législateurs du vieux monde, n'a pas été sanctionné sans mesure par le législateur des Etats-Unis. Seulement, en ce pays, le maximum de fortune, qu'une société religieuse ne doit jamais dépasser, est fixé d'avance; tant qu'elle ne l'a pas atteint, elle acquiert, à titre gratuit ou onéreux, sans avoir besoin d'aucune autorisation; elle se développe, elle s'enrichit librement, et ce maximum dans lequel sont comptés seulement les biens productifs d'un revenu est calculé sans parcimonie, afin que la corporation remplisse l'objet pour lequel elle est instituée. La puissance, publique, résidant dans la commune ou dans l'Etat, n'est point jalouse de l'indépendance des sociétés particulières; loin de là, volontiers, elle se décharge sur ces sociétés libres d'une portion du labeur qui pèse ailleurs sur elle, les corporations deviennent un des principaux ressorts au moyen desquels, la nation se meut, travaille, avance.

On le sait assez, en ce qui concerne le progrès matériel; on s'en est moins rendu compte en ce qui concerne le progrès intellectuel

et moral, et pourtant c'est peut-être à ce point de vue que l'esprit d'association du peuple américain mérite le plus d'être signalé. Quelle que soit la place que tiennent les compagnies qui ont construit les chemins de fer, développé les manufactures et les banques, étendu le négoce, des sociétés pareilles se rencontrent en d'autres pays. Les sociétés en commandite ont été introduites par la France en Louisiane sous le ministère de Colbert, et c'est du code de la Louisiane qu'elles ont passé dans les lois des autres Etats de l'Union [1]. Les sociétés anonymes ou par actions comme nous les appelons, les sociétés à responsabilité limitée comme les appellent les Anglais, parce que la responsabilité des associés se limite à leur part dans le capital social, ont été en usage pour les entreprises industrielles et commerciales sur le continent européen, longtemps avant de se répandre de l'autre côté de l'Atlantique [2]. Ce qu'a produit avec une fertilité sans pareille la terre américaine, ce sont d'autres sociétés, issues aussi de l'initiative individuelle, mais ne devant pas rapporter à leurs membres un profit individuel, disposant de sommes considérables librement versées dans un trésor commun et n'ayant pas le lucre pour objet, les sociétés que nous avons appelées désintéressées. Si la nation américaine n'a pas inventé ces sortes de sociétés, elle les a multipliées, fortifiées, développées; elle en a tiré un parti inconnu des autres peuples [3]; et c'est la coutume enracinée chez les citoyens de ce pays de s'associer de cette manière qui les a rendus capables de supporter sans dommage la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Longtemps le culte établi dans chaque Etat avait été entretenu par des taxes imposées aux habitants. Lorsque divers cultes purent s'exercer sans contrainte, il fut convenu, après de longs débats, que chaque habitant indiquerait à quelle Église devait être appliquée la taxe que le percepteur de la commune continuait d'exiger de lui, et, si dans cette commune ou dans le voisinage, il ne se rencontrait point d'Église à son gré, il n'était pas dispensé de payer; la somme versée par lui était employée à des œuvres de bienfaisance. Cependant, le principe que l'Etat non seulement doit laisser la liberté à tous les cultes chrétiens, mais encore qu'il ne

[1] Angell's and Amer's, *Treatise*, etc., chap. I, § 42.

[2] Le Play, *La Réforme sociale*, t. I, p. 363-370.

[3] Tandis que sans vouloir porter mes regards hors des États-Unis j'étudiais la condition et le rôle des associations en ce pays, M. Pierre Dareste, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre, exposait et critiquait avec autant de clarté que de compétence la législation française en pareille matière. En se référant à son excellent travail, on peut comparer les deux régimes.

doit intervenir dans les affaires d'aucun d'entre eux; ayant prévalu, il était naturel d'en conclure, et le jour arriva où l'on en conclut, en effet, qu'il ne fallait point attribuer aux Églises une part de l'impôt, que les offrandes volontaires des fidèles sont la seule ressource qui leur convienne [1].

Cette ressource ne leur fit pas défaut, les paroisses s'organisèrent en corporations, et les contributions que les fidèles étaient auparavant obligés de verser dans la caisse publique, ils les versèrent librement dans la caisse de la corporation. A ce changement, les Églises gagnèrent plus d'indépendance et de vie. Aussi, lorsqu'après une première expérience, au bout de deux années, on tenta de revenir en arrière, lorsqu'en 1778 on offrit aux presbytériens, qui s'étaient élevés en face des épiscopaux dans l'Etat de Virginie, une allocation de l'Etat, ils répondirent : « Nous ne reconnaissons pas au gouvernement le droit d'entretenir les ministres de l'Evangile, pas plus que nous lui reconnaissons le droit de leur imposer tels règlements qu'il lui plaît. » La tentative échoua.

A aucune Église le nouveau régime n'a profité autant qu'à l'Eglise catholique : il lui a valu, sinon la liberté qu'elle avait commencé d'obtenir auparavant, du moins l'égalité avec les autres cultes. Traitée longtemps en proscrite et plus tard en étrangère, tenue d'un commun accord à l'écart par les membres des diverses confessions protestantes, elle n'avait pas participé à la répartition des taxes publiques; le jour où ces taxes furent retirées aux autres Églises, elle se trouva sur le même pied, elle put, dans l'ordre temporel, se constituer pareillement, elle s'organisa en corporations.

C'était un avantage; désormais le progrès matériel et visible de l'Eglise catholique en face des autres Églises pouvait se mesurer à la générosité de ses enfants; et, si pauvres qu'ils fussent, cette générosité jetée dans un des plateaux de la balance allait faire contrepoids à la richesse protestante.

C'était aussi un danger; les revenus de l'Eglise provenant de la bourse des fidèles, il semblait naturel, il était conforme à la coutume américaine, au droit commun des corporations, qu'ils fussent administrés par les mandataires des fidèles; la célébration du culte et le sort du clergé risquaient d'être livrés au pouvoir des laïques, danger d'autant plus grand qu'à côté de l'Eglise catholique, cet état de choses ne répugnait point aux communions protestantes. C'est le propre de l'Église presbytérienne d'avoir une

[1] Dans le Massachusetts, la répartition de l'impôt entre les divers cultes a été admise seulement en 1811, et la suppression de toute subvention de l'État aux diverses Églises date de 1834. En Virginie, dès l'année 1776, Jefferson avait fait abroger les taxes ecclésiastiques.

constitution purement représentative, elle est régie par des assemblées composées de membres qu'ont élus les fidèles. Dans chaque congrégation, des « anciens », pris parmi les laïques, assistent le pasteur, participent au gouvernement ecclésiastique, et le pasteur lui-même est choisi par la congrégation [1]. Il ne semble donc point étrange qu'il dépende, pour sa subsistance, des hommes de qui il tient son ministère. Or, depuis que les Églises d'Etat sont abolies aux Etats-Unis, l'Eglise presbytérienne, étroitement associée aux destinées de la Nouvelle-Angleterre, et présentant des institutions conformes aux institutions républicaines, qu'elle a, d'ailleurs, concouru à fonder, l'Eglise presbytérienne a été réputée, pour ainsi parler, une Eglise nationale, je veux dire l'Eglise la mieux appropriée aux mœurs de la nation. L'Église épiscopale a dû, pour se maintenir, se modeler sur l'Eglise presbytérienne; elle, aussi, a confié aux laïques à la fois l'élection des pasteurs et l'administration emporelle des paroisses.

Ce n'est pas tout : l'Eglise presbytérienne n'ayant ni pape, ni évêques, chaque paroisse vit de sa vie propre et forme un corps indépendant; lorsqu'il a fallu attribuer aux sociétés religieuses la personnalité civile, c'est à la paroisse, ce n'est pas au diocèse, encore moins à l'ensemble de l'Eglise, que cette personnalité a été conférée. Le clergé épiscopal s'est encore plié à ce régime, qui n'a pas manqué d'amoindrir singulièrement, soit les ressources, soit l'autorité de ses évêques. Le clergé catholique ne devait pas longtemps s'en accommoder. Au début, toutefois, Carroll n'avait pas fait difficulté de l'accepter, en ce qui concerne le temporel. Il avait laissé les paroisses qui se bâtissaient des églises en retenir la propriété, et les mandataires élus par les paroissiens attitrés, par ceux qui occupaient une place dans les bancs de l'église (*pew-holders*), les *trustees*, administrer cette propriété, en gérer les revenus. Mais il vivait encore, que déjà, à Philadelphie, à Charleston, jusqu'à Baltimore, les *trustees* mettaient en échec l'autorité épiscopale, soulevaient des rivalités nationales autour de l'autel, refusaient d'accepter des pasteurs qui n'étaient pas de leur race ou de leur choix; tantôt, fermaient l'église au prêtre que l'évêque avait envoyé, et même à l'évêque en personne; tantôt y maintenaient le prêtre que l'évêque avait révoqué. Déjà ce débat ecclésiastique était porté devant les tribunaux civils [2]. Après la mort de Carroll, il s'étendit et s'aggrava. Il semblait alors que, parmi le troupeau fidèle parvenu à une certaine croissance, la crise devint inévitable. Elle éclata à

[1] *The Constitution of the Presbyterian Church in the United States of America*, t. IV, *The form of Government*, p. 405 et suiv.

[2] Gilmary Shea, *The life and Times of Archbishop Caroll*, p. 418, 423, 461.

Norfolk et à Portsmouth, en Virginie; à la Nouvelle-Orléans, en Louisiane; à Saint-Augustin, en Floride; à Saint-Louis, en Missouri; enfin, à Buffalo, dans l'Etat de New-York, et à New-York même[1].

L'unité dans le diocèse, la hiérarchie dans le clergé, étaient mises en question. Il s'agissait de savoir par quels liens toutes les paroisses composant un diocèse resteraient unies ensemble, si elles relèveraient ou non d'une commune autorité, si, dans chaque paroisse, le curé dépendrait d'un chef ecclésiastique placé au-dessus de lui, ou bien des mandataires laïques de ses paroissiens. Pour soutenir leurs prétentions à Rome, les *trustees* alléguaient les droits de patronage jadis concédés par l'Eglise aux fondateurs des paroisses; ils les revendiquaient pour eux-mêmes en les exagérant, comme si des privilèges, accordés ou arrachés en d'autres temps et que l'expérience a souvent montrés funestes à l'Eglise, devaient rester à jamais pour elle la loi commune, comme si elle devait aborder un nouveau monde et de nouveaux siècles toute chargée des vieilles entraves. Aux Etats-Unis, les mêmes hommes se plaçaient sur un autre terrain. Dans les brochures où ils faisaient appel à l'opinion, devant les cours de justice où ils se présentaient contre l'évêque, ils réclamaient, en matière religieuse, la liberté que les Américains possèdent dans la vie civile; ils alléguaient qu'il n'appartient à personne de leur imposer un pasteur qu'ils n'acceptent pas; ils opposaient l'autorité du peuple à celle de l'évêque ou du Pape[2], et telle était, en définitive, la vraie portée du litige. L'Eglise catholique d'Amérique risquait de devenir une Eglise presbytérienne. Après avoir résisté aux assauts du dehors, elle se trouvait exposée à se déchirer et à se dissoudre elle-même. La société laïque, avec les coutumes adoptées par elle, menaçait d'envahir le sanctuaire. C'était, autant qu'il est permis de comparer une dispute limitée à une Eglise particulière et à ses évêques avec une dispute où avaient été engagés l'avenir de l'Église universelle et l'indépendance de son chef suprême, c'était la querelle des investitures transportée du régime féodal dans la démocratie moderne.

A Philadelphie, le combat, plus acharné que nulle part ailleurs, resta quelque temps indécis. Il fallut que la cour de Rome intervînt à deux reprises. D'abord, en 1822, tandis que l'évêque était frustré de ses moyens de subsistance, banni de sa cathédrale, et que, dans cette cathédrale frappée par lui d'interdit, un culte schismatique continuait d'être célébré par un prêtre révolté et

[1] Gilmary Shea, *The catholic Church in the United States*, p. 26 et suiv., 44, 200, 214 et 698. — Hassard, *Life of Archbishop Hughes*, 261-267.

[2] Gilmary Shea, *The catholic Church in the United States*, p. 237 et suiv. — *Life of Archbishop Caroll*, p. 424.

excommunié, le pape Pie VII condamna « le pouvoir immodéré et illimité que s'arrogeaient les *trustees*, prétendant subordonner le pasteur au troupeau [1] ». Ensuite, quand le vieil évêque, fatigué de la lutte, eut transigé avec des rebelles qui ne désarmaient point, en 1827, le pape Léon XII désavoua et cassa la transaction [2]. Elle reconnaissait à l'évêque la qualité de premier pasteur dans la cathédrale et le droit de nommer les prêtres qui devaient la desservir, ou plutôt de les présenter, car si les *trustees* ne les agréaient pas, la contestation devait être tranchée par un conseil composé de l'évêque, de deux ecclésiastiques de son choix et de trois *trustees*, désignés par leurs collègues. Ainsi l'évêque perdait son pouvoir propre et indépendant. C'est pourquoi Rome repoussa l'arrangement. L'infortuné prélat qui l'avait conclu, le docteur Conwell, dut abandonner son siège, laissant à son successeur plus jeune, plus ferme et plus heureux, le docteur Kenrick, la tâche de reprendre et de poursuivre la lutte. Elle se prolongea quatre ans encore, et ce fut seulement en 1831 que, de guerre lasse et se sentant abandonnés de leurs commettants, les *trustees* cédèrent et que l'évêque de Philadelphie rentra dans sa cathédrale [3].

Le combat recommença à New-York en 1834 ; c'est à New-York qu'il devait trouver son issue définitive [4]. Il y avait alors sur ce siège un prêtre français, Jean Dubois, né à Paris, formé à l'Oratoire et à Saint-Sulpice, venu en Amérique avec des recommandations de La Fayette. Déjà parvenu au sacerdoce quand l'Assemblée constituante s'attaqua à l'Église, il avait, en un moment d'erreur, prêté serment à la constitution civile du clergé; mais, presque aussitôt, il s'était rétracté, et son repentir qui l'avait porté à s'expatrier l'avait rendu inébranlable dans la défense de l'indépendance ecclésiastique. Aux *trustees* qui le menaçaient de lui couper les vivres et de l'expulser de sa demeure, il répondait : « J'ai vu la révolution française. Je puis vivre dans une cave ou dans un grenier;

[1] Bref, *Nos sine magno*, 2 août 1822.

[2] Décision de la Congrégation de la Propagande, 30 avril 1827, confirmée par le Pape, le 6 mai, et notifiée, à l'évêque Conwell, par une lettre du cardinal Cappelari, préfet de la Propagande, le 19 mai.

[3] Gilmary Shea, *The catholic Church in the United States*, p. 229, 260, 547, 549. — Hassard, *Life of Archbishop Hughes*, p. 51, 71, 112, 117.

[4] Pour retracer cette querelle des *trustees*, à New-York, outre les auteurs cités plus haut et spécialement M. de Chabrol, j'ai consulté l'historien de l'archevêque Hughes, Hassard, *Life of Archbishop Hughes*, chap. XII, XV, XVI, XX, et l'archevêque Hughes lui-même, qui a réuni ses écrits à ce sujet, en les faisant précéder d'une introduction qui contient le récit de la controverse : *The Church Property, Controversy* (*Works of Archbishop Hughes*, vol. II, p. 549-633.).

mais que je monte de la cave ou que je descende du grenier, sachez-le bien, je serai toujours votre évêque [1]. » Cependant, lorsqu'éclata la lutte décisive, l'évêque Dubois, se sentant vieilli, vit volontiers descendre dans l'arène un athlète plus vigoureux et plus prompt, son coadjuteur et futur successeur, John Hughes, que nous connaissons déjà, et, sans l'abandonner, il le laissa conduire la bataille. Nul n'était mieux fait pour combattre et pour vaincre. C'était le fils d'un paysan d'Irlande, qui était venu, comme tant d'autres, avec sa femme et cinq enfants, chercher fortune en Amérique. Le troisième de ces enfants, le futur archevêque, était entré à vingt-deux ans au petit séminaire d'Emitsburgt, en qualité de jardinier, afin de payer l'hospitalité qu'il recevait, et c'est en mêlant la culture du latin au jardinage qu'il avait commencé à s'acheminer vers l'objet constant de son ambition depuis la première enfance : la prêtrise. L'ayant obtenue, il avait débuté dans l'exercice de son ministère à Philadelphie au plus fort de la querelle avec les *trustees;* sans y prendre part ouvertement, il avait observé de près les fausses manœuvres qui avaient mis l'Église en péril, et, quand il fut installé à New-York, il était préparé à les éviter. Il arrivait, d'ailleurs, confiant dans sa cause et dans son peuple, ayant conscience de sa force, armé d'une parole redoutable, affermi par une indomptable résolution [2].

La contestation s'engagea à propos d'un prêtre de la cathédrale, révoqué par l'évêque, et préposé par les *trustees* à l'école paroissiale, laquelle avait toujours été considérée comme une dépendance de l'église. Aux mandataires de la paroisse, Hughes opposa la paroisse même. Un constable, envoyé par les *trustees*, ayant signifié au catéchiste choisi par l'évêque de se retirer, cette démarche fut d'abord condamnée du haut de la chaire par un acte épiscopal, puis, aussitôt, le coadjuteur convoqua dans l'enceinte même de l'école un meeting, où se rendirent cinq à sept cents des paroissiens attitrés, de ceux qui avaient place dans les bancs. Là, il reconnut que la loi civile donnait raison aux *trustees;* mais il représenta que la loi ecclésiastique leur donnait tort, qu'ils pouvaient disposer des bâtiments de l'église ou de l'école, mais non de l'enseignement religieux ni des sacrements. « Si les *trustees*, dit-il, renvoient aujourd'hui le catéchiste, demain ils chasseront le prêtre. Le voulez-vous? Voulez-vous que la loi civile enchaîne votre Église, qu'elle devienne une esclave dorée comme l'Église d'Angleterre, ou bien préférez-vous la religion persécutée de la

[1] Gilmary Shea, *The catholic Church in the United States*, p. 495 et 505. — Courcy and Shea, p. 389 et 390.

[2] Hassard, *Life of Archbishop Hughes*, chap. I-V.

pauvre Irlande, qui a acheté la liberté de sa foi au prix de tout ce que les hommes ont de plus cher ailleurs? » Irlandais de naissance, Hughes parlait à des Irlandais comme lui. En éveillant ensemble le sentiment national et le sentiment catholique, il avait gagné sa cause. Le meeting vota une résolution qui donnait à tous égards satisfaction complète à l'évêque; elle débutait en ces termes : « Nous, tenons pour indigne de notre profession de catholiques romains d'opposer nous-mêmes ou que qui que ce soit oppose en notre nom aucun obstacle ou empêchement, légal ou non, au plein, libre et entier exercice des droits, pouvoirs et devoirs que notre évêque, en vertu de son office, tient de Dieu, et que l'Église l'a autorisé à exercer et maintenir. » Au nom de leurs commettants, les *trustees* furent sommés d'inscrire cette résolution sur les registres de la cathédrale et de l'accepter comme règle fondamentale pour eux-mêmes et leurs successeurs. Les uns donnèrent leur démission après quelque résistance, d'autres se rangèrent du côté de l'évêque; l'élection suivante écarta tous ceux qui étaient capables de causer quelque trouble. La discorde avait pris fin, l'unité et l'autorité avaient été rétablies dans la principale paroisse de New-York.

Hughes n'était pas homme à ne pas tirer parti de sa victoire. A peine investi, par la retraite de l'évêque Dubois, de la pleine administration du diocèse, il convoqua un synode et, devant son clergé rassemblé, il étendit à toutes les paroisses les statuts dont le principe avait été précédemment posé pour sa cathédrale. Il fut défendu aux *trustees* de priver le curé de son traitement, de pourvoir en dehors de lui aux emplois qui touchent au culte, tels que ceux de sacristain, d'instituteur paroissial ou de chantre; de soustraire à son examen les comptes de la paroisse qu'il devait lui-même soumettre à l'évêque; de disposer sans son aveu et, dans certains cas, sans l'autorisation épiscopale de l'église et de ce qui lui appartient. Si quelques *trustees* refusaient de se soumettre à ces statuts, l'évêque les prévenait que, en aucun cas, aucun prêtre ne serait autorisé à desservir leur église. Tous les *trustees* se soumirent, si ce n'est ceux de la paroisse de Saint-Louis, à Buffalo. Il se rencontrait là, à l'extrême limite du monde habitable pour les Européens, une vieille famille venue de France, les Le Couteulx; issus d'une souche parlementaire, ils mêlaient des mœurs chrétiennes à des traditions gallicanes et jansénistes. Ils avaient fondé l'église, dont leur héritier était le premier *trustee;* plutôt que de n'y pas demeurer maître, celui-ci résista à l'autorité épiscopale, et les autres *trustees* avec lui. De cette église, l'évêque alors retira le curé; le culte s'y trouva suspendu; d'autres prêtres furent envoyés à Buffalo, un autre sanctuaire y fut ouvert; au bout de deux ans, les *trustees*,

laissés seuls dans leur temple vide et abandonné, vinrent eux-mêmes supplier l'évêque d'y rentrer, et, pour l'obtenir, acceptèrent sans réserve toutes ses conditions. Ils devaient pourtant, plus tard, renouveler le débat, en le portant devant la puissance civile.

Cependant, même soumis, les *trustees* embarrassaient souvent l'administration ecclésiastique et n'épargnaient pas toujours aux paroisses les difficultés financières. Tout en respectant leurs prérogatives partout où eux-mêmes respectaient celles du clergé, Hughes ne souhaitait pas leur livrer des paroisses nouvelles. L'occasion se présenta bientôt de leur soustraire d'anciennes paroisses. Leur gestion inattentive et sans contrôle avait rendu insolvables les premières églises établies à New-York; les ouvriers qui les avaient entretenues, réparées, agrandies, n'étaient pas payés; les créanciers saisissaient ces églises et les mettaient en vente. L'évêque les racheta aux enchères; aidé par la générosité des fidèles, il trouva moyen d'éteindre leurs dettes, d'y relever le culte, et, désormais, il en demeura propriétaire; il le devint de toutes celles qui s'élevèrent par la suite : les abus avaient discrédité l'administration du temporel des paroisses par les laïques.

Il fallait préserver de pareilles fautes et de pareils désastres l'administration attribuée au clergé. Erigé en propriétaire des églises de son diocèse et de leurs ressources, l'évêque, en même temps qu'il en remit la gestion aux curés, leur marqua les règles qu'ils devaient suivre. Il leur prescrivit d'établir l'inventaire de tout ce qui appartenait à leur église, en le distinguant nettement de ce qui leur appartenait en propre; de tenir le compte annuel des recettes et des dépenses; de s'associer, pour l'une et l'autre opération, des paroissiens qui durent en certifier l'exactitude; et, le tableau ainsi dressé chaque année, de le présenter, d'une part, aux paroissiens, de le distribuer à travers leurs bancs, de leur en donner lecture du haut de la chaire; de le soumettre, d'autre part, à l'évêque, qui dut le conserver dans ses archives. Il y eut donc deux garanties de la bonne gestion des curés : d'abord, la publicité appelant le contrôle des paroissiens, ensuite, la surveillance du supérieur ecclésiastique. Les règles posées à New-York furent appliquées dans les autres diocèses. Les conciles pléniers de Baltimore les adoptèrent et les confirmèrent, en ce qui concernait les curés[1], les complétèrent à l'égard des évêques. Il convenait, en effet, de prendre garde que la propriété ecclésiastique, reposant sur la tête des premiers pasteurs, ne pût être détournée de l'usage

[1] *Concil. plen. Balt. II*, t. IV, nos 182, 186, 194, 198. — *Concil. Balt. III*, t. IX, nos 275, 276, 286, 287.

sacré pour lequel ils l'avaient reçue. Il leur fut donc enjoint, comme aux curés, d'en dresser l'inventaire, puis d'en assurer par testament la transmission à leurs successeurs. Ce testament, dressé selon les lois de l'État où ils résident, et transmettant ce qu'ils ne possèdent pas en propre, soit à leur coadjuteur, soit à un confrère voisin qui remplira leurs intentions, doit être déposé, aussitôt après qu'ils ont pris possession de leur siège, entre les mains de leur métropolitain ou, s'ils sont eux-mêmes métropolitains, du plus ancien évêque de la province[1].

L'Église des États-Unis avait désormais ses affaires temporelles régies par une législation conforme à son organisation spirituelle : entre le corps et l'âme l'harmonie était rétablie. Mais cette législation, œuvre de la hiérarchie ecclésiastique, restait sans autorité au for extérieur, la loi civile ne la reconnaissait pas, la contredisait à certains égards et même entreprit bientôt de la briser. Le progrès de la religion catholique avait alors déterminé contre elle une réaction. Un parti s'était formé, connu sous le nom de *Know nothing* ou d' « Américains natifs. » Soulevé contre l'émigration européenne, il se proposait de fermer les États-Unis à l'invasion de tout ce qui venait d'Europe et particulièrement du « Romanisme ». Quand ce parti, après avoir brûlé et pillé églises, couvents, presbytères à Philadelphie et à Boston, avait menacé New-York de pareils excès, l'évêque avait publiquement annoncé qu'au besoin la force serait repoussée par la force et préposé des fidèles armés à la garde de leurs églises. Elles n'avaient pas été attaqués; double triomphe remporté par l'évêque; il avait fait reculer sans combat « les natifs » et leur fanatisme; il avait maintenu sur la défensive les Irlandais et leur agressive ardeur. Quand, plus tard, le même parti transporta le débat des rues de New-York devant la législation, à son tour il obtint d'abord un succès. Les *trustees* de Buffalo, ne se résignant pas à la capitulation à laquelle ils avaient été réduits, dénoncèrent au sénat de l'État de New-York les envahissements de la puissance romaine. La haine presbytérienne fit écho à leur plainte jalouse. L'archevêque[2] fut représenté comme accaparant une fortune sans bornes. On ne se contenta plus de la loi qui imposait une limite au revenu pouvant provenir des biens ecclésiastiques. L'Église catholique, ne tirant ses ressources annuelles ni d'immeubles ni de capitaux possédés par elle, cette loi ne l'atteignait guère; on en forgea une autre qui interdisait de faire reposer sur la tête d'aucun

[1] *Concil. plen. Baltim. II*, t. IV, n°s 188, 191. — *Concil. plen. Baltim. III*, t. V, n° 269.

[2] L'évêché de New-York avait été érigé en archevêché en 1850.

ecclésiastique, aucune propriété affectée au service d'un culte quelconque, enjoignant de transmettre, sous peine de séquestre et au besoin de confiscation, les propriétés de cette nature aux corporations laïques déjà reconnues dans l'État, ou qui se feraient reconnaître à l'avenir, imposant enfin à l'Église catholique l'organisation temporelle de l'Église presbytérienne. C'était, pour l'autorité épiscopale, une nouvelle guerre à entreprendre, guerre moins pénible, en définitive, et moins dangereuse que celle qui venait de se terminer, car elle éclatait, non plus à l'intérieur, mais au dehors de l'église. Les assaillants n'avaient plus de complice dans la place; et, toujours debout pour soutenir l'assaut, Hughes ne voyait plus autour de lui qu'une troupe obéissante et fidèle ; aussi ne témoigna-t-il aucune inquiétude sur l'issue de la lutte. « Nous avons été vaincus, » écrivait-il après le vote de la loi, « il ne faut pas nous le dissimuler, cette loi nous apportera de graves préjudices. Mais le peuple américain a dans le sang l'instinct de la liberté de conscience, il y reviendra; en nous voyant vexés par une loi injuste, je ne doute pas qu'il ne nous accorde prochainement ses sympathies. Quant aux tracas de l'heure présente, qu'importe! Nous en avons traversé de plus rudes. » Il en appela donc, avec une absolue confiance (*imbounded confidence*), du peuple abusé au peuple éclairé. Il revendiqua le droit égal à la liberté, promis aux diverses communions chrétiennes, alléguant que cette liberté et cette égalité sont violées le jour où l'État méconnaît la discipline propre à une Église et prétend lui imposer celle d'une autre Église, où la loi civile contredit la loi religieuse. Hughes savait à qui il parlait. La loi injuste, comme il l'appelait, avait été rendue en 1855, et en 1863 elle était rapportée. Un compromis intervenait entre l'État de New-York, qui redoutait le pouvoir absolu de l'évêque sur les biens ecclésiastiques, et le diocèse de New-York, qui ne consentait pas à s'affranchir de sa surveillance. La personnalité civile continuait d'être attribuée à la paroisse, seule maîtresse de ses biens, seule tenue de ses dettes, et représentée par son conseil de fabrique. Mais à la place des anciens *trustees* élus par les possesseurs des bancs de l'église, ce conseil de fabrique dut être composé de l'évêque, président de droit dans chaque paroisse, d'un grand vicaire désigné par lui, du curé également nommé par lui et de deux laïques choisis parmi les paroissiens par ces trois ecclésiastiques. De la sorte l'évêque est réellement maître partout, sans être seul responsable; les laïques exercent quelque contrôle, et les fonds de la paroisse ne peuvent être détournés de leur destination.

Cette loi avait été faite pour l'Etat de New-York, qui comptait alors quatre et compte aujourd'hui sept diocèses. Elle se propagea

plus loin. Elle servit de modèle aux autres États qui voulurent fournir aux paroisses catholiques un moyen agréé par elles d'être incorporées. Plus ou moins modifiée, elle est aujourd'hui en vigueur dans bon nombre de diocèses. Toutefois, le régime auquel avaient eu recours les catholiques avant qu'elle fût rendue n'a pas été abandonné. Dans la plus ancienne province de l'Eglise américaine et dans l'une des plus récentes notamment, à Baltimore et à San-Francisco, la propriété ecclésiastique continue de reposer tout entière sur la tête de l'évêque. Il y a donc, d'après la législation de ce pays, deux régimes pour le temporel de l'Eglise catholique. Selon le premier, la personnalité civile réside dans le diocèse représenté par l'évêque seul, lequel délègue, dans chaque paroisse, ses pouvoirs au curé assisté de deux paroissiens, règle et surveille sa gestion. Selon le second système, la personnalité civile réside dans la paroisse représentée par le conseil de fabrique, dont le curé est le principal membre et que l'évêque préside de droit et compose à son gré.

On le voit : pratiquement les deux systèmes ne diffèrent pas sensiblement. Le second offre sans doute quelques garanties de plus aux paroisses; mais, dans l'un, comme dans l'autre en matière temporelle comme en matière spirituelle, l'évêque est souverain et le curé est son ministre; dans l'un comme dans l'autre, le soin des affaires temporelles des paroisses incombe principalement au clergé. Pour apprécier cet état de choses et ses conséquences, il faut le considérer à l'égard des curés, à l'égard des évêques, examiner ce qu'il vaut pour eux et quelles garanties il donne vis-à-vis d'eux au peuple fidèle, à tous les citoyens.

En ce qui concerne les curés, il leur procure une aisance qui ne coûte rien à leur indépendance; mais j'ai déjà remarqué que les occupations qui sont de la sorte imposées aux prêtres « entraînent pour eux quelques inconvénients » que « les soucis matériels risquent d'envahir leur esprit et leur temps [1] ». Toutefois, à y regarder de près, ces inconvénients proviennent beaucoup moins de la situation légale du curé que des besoins auxquels son zèle doit satisfaire. Il serait difficile de les éviter dans un pays où l'Eglise catholique doit, non pas seulement se maintenir, mais s'établir, sans aliéner sa liberté, et se faire rapidement sa place au milieu d'une civilisation avancée. Quand même les curés n'auraient pas en main la bourse des paroisses et ne tiendraient pas leurs comptes, ils ne se croiraient pas moins obligés, ils n'auraient pas moins à cœur de leur procurer des maisons de prière et

[1] *Correspondant* du 10 janvier 1891, p. 23.

des maisons d'école; ils ne cesseront de se vouer à de telles entreprises que le jour où elles cesseront d'être nécessaires, et ce jour, avec l'accroissement continu de la population catholique, est encore éloigné. Des règles ont, d'ailleurs, été posées, des précautions ont été prises pour assurer la bonne gestion des deniers qui sont confiés aux curés, pour prévenir l'abus qu'ils pourraient faire de leur crédit, et ces précautions, le progrès général et constant des paroisses et des œuvres paroissiales le démontre, n'ont pas été inefficaces.

En ce qui concerne les évêques, si l'on compare leur condition matérielle à celle des curés, elle ne s'en distingue guère, elle ne s'élève pas en proportion de leur pouvoir. Il y a longtemps que Tocqueville a remarqué la disposition de la démocratie américaine, à diminuer les émoluments des principaux fonctionnaires en augmentant ceux des fonctionnaires inférieurs[1]. Dans la hiérarchie ecclésiastique, comme dans la hiérarchie civile, cette disposition se manifeste.

Si l'on examine les attributions des évêques, ils paraissent d'ordinaire moins absorbés que les curés par les affaires matérielles, ils manient de moins près l'argent des fidèles. Mais aussi leurs opérations pécuniaires ne sont pas environnées d'autant de garanties. Supérieurs aux curés qu'ils surveillent, ils n'ont pas à côté d'eux de supérieur qui les surveille eux-mêmes, et leurs comptes ne sont pas soumis non plus à une publicité qui appelle le contrôle. Aussi, malgré le rare mérite, l'incontestable capacité de l'épiscopat américain, n'a-t-il pas toujours échappé aux accidents financiers. Deux archevêques de la Nouvelle-Orléans sont restés écrasés sous le poids des dettes contractées à travers les désastres et les ruines de la guerre civile. Un archevêque de Cincinnati s'est associé à une banque tenue par son frère, et a fait faillite avec lui.

J'ose penser que les prochains conciles américains ne laisseront pas de côté l'administration temporelle des évêques; qu'après avoir, en cette matière, donné des lois aux curés, les évêques voudront s'en donner à eux-mêmes; qu'après avoir assuré la transmission régulière de la propriété ecclésiastique reposant sur leur tête, ils en assureront, en outre, la bonne gestion. Déjà ils entrent dans cette voie; associant plus étroitement le clergé de second ordre à leur gouvernement aussi bien qu'à leur élection, ils ont institué un conseil ecclésiastique que désormais ils doivent consulter, notamment dans les affaires financières de quelque importance[2].

[1] *De la démocratie en Amérique*, t. I, chap. XIII.
[2] *Concil. plen. Baltim. III*, t. II, nº 20.

A mesure qu'avec les œuvres et les obligations des diocèses s'accroîtra leur fortune, les garanties qui la sauvegardent devront également s'accroître.

V

Ainsi s'achèvera dans le siècle prochain l'édifice dont l'archevêque Hughes a, vers le milieu du siècle présent, jeté les bases. A travers le temps et l'espace, c'est la destinée de l'Église catholique de conserver intacte sa constitution divine, en l'accommodant à la diversité des institutions humaines. Quand cette Église transplantée d'Europe se fut enracinée aux États-Unis, quand elle cessa de tirer du dehors le clergé et les subsides nécessaires à son culte, il importait avant tout de sauvegarder l'autorité de ce clergé sur le peuple fidèle d'où il était issu et qui lui fournissait sa subsistance, sa liberté au milieu de la démocratie souveraine qui l'environnait d'une puissance jusqu'alors irrésistible. Il fallait, sous peine de voir la société catholique se dissoudre dans le moment même où elle commençait à s'étendre, que la hiérarchie qui lui est propre s'élevât au-dessus d'elle, sans être ni contestée ni entravée.

C'est pourquoi l'archevêque Hughes a réprimé à l'intérieur de son église les empiètements des laïques, repoussé à l'extérieur les atteintes du pouvoir civil. Il était entre tous, un évêque militant, sa vie entière s'est passée à combattre. Mais, de toutes les batailles qu'il a livrées, la plus importante a, sans doute, été celle que nous venons de retracer, et pour l'avoir gagnée, il est resté, depuis Carroll jusqu'à nos jours, le plus grand évêque des États-Unis.

Si l'on recherche maintenant comment il lui a été donné de la gagner, on reconnaîtra qu'il a dû la victoire principalement à une disposition que le vieux monde ne connaît plus guère et que nous avons déjà signalée chez ce pontife des temps nouveaux : la confiance. Après Dieu, il a eu confiance dans l'esprit de foi de la société catholique, dans l'esprit de justice et de liberté de la société américaine. Lorsque les mandataires du peuple fidèle se sont élevés contre lui, il en a appelé à ce peuple même ; et le peuple fidèle a fait prévaloir sa volonté d'être gouverné par un pouvoir qu'il accepte librement, mais qu'il n'a pas créé. Lorsque les représentants de l'État de New-York ont prétendu changer les règles qui régissent l'Église catholique et lui imposer des tuteurs qu'elle ne reconnaissait pas, l'archevêque en a appelé à l'État lui-même, aux citoyens qui le composent ; il a revendiqué le droit commun à toute Eglise chrétienne en ce pays d'obéir aux lois qui la constituent, et l'État a désavoué ses représentants ; il a restitué à l'Église

son indépendance. Grâce à cette confiance toujours vaillante et volontiers joyeuse, l'archevêque, à son tour, a inspiré confiance aux coreligionnaires qu'il avait à conduire, aux concitoyens qu'il avait à convaincre. Il a pu, dans le feu de l'action, frapper sans ménagement; sa parole toujours vigoureuse a parfois été violente. Il n'en est pas moins sorti de chacun des combats qu'il a livrés plus accrédité, plus populaire. La nation américaine aimait à reconnaître dans ce fils de l'Irlande un type accompli des qualités qu'elle s'attribue et qu'elle estime, et lui, de son côté, se plaisait à signaler dans la constitution américaine un reflet de la lumière évangélique. On sait que le congrès des États-Unis a coutume d'entendre, chaque dimanche, un sermon au Capitole, et que, accommodant ce vieil usage à la liberté et à l'égalité religieuses désormais établies dans la république, il invite à monter en chaire devant lui les prédicateurs les plus autorisés des diverses communions. Convié de la sorte à prêcher devant des hommes qui admiraient son talent et respectaient son caractère sans partager sa croyance, Hughes prit pour texte cette parole du Sauveur : *Celui d'entre vous qui veut être le premier doit se faire le serviteur de tous.* Il montra à ses « frères chrétiens » (*christian brothers*), comme il appelait ce jour-là ses auditeurs, que telle était, en effet, la manière dont les États-Unis avaient entendu l'autorité, dont leur libérateur, le père de la patrie, Washington, l'avait d'abord exercée, ensuite déposée, laissant par cette conduite un nom sans rival et un exemple sans pareil dans l'histoire [1].

Nul n'a autant contribué que ce belliqueux évêque à conquérir à son Église droit de cité dans son pays. Telle était la place qu'il s'y était faite, qu'à l'époque où l'Angleterre et les États-Unis établirent entre les deux mondes le télégraphe électrique, c'est à lui que fut déféré l'honneur d'en inaugurer l'usage après le président de la république, avant tout autre citoyen. Le président adressa son message à la reine d'Angleterre, à Londres : après avoir rendu grâce à Dieu, ce message attestait l'accord entre la nation émancipée et la mère patrie. L'archevêque envoya le sien au préfet de la Propagande à Rome : il rendait hommage, au nom d'un nouveau peuple et d'une nouvelle hiérarchie catholique, à l'Église mère et maîtresse [2]. Telles furent les premières paroles transmises par l'électricité de l'un à l'autre hémisphère.

Le dernier combat qu'ait livré le grand évêque, il l'a livré pour

[1] *Works of Archbishop Hughes,* t. Ier, p. 558-573. — La péroraison de ce discours a été publiée ici même il y a vingt-trois ans : *Le Catholicisme en Amérique,* par Pierre Duval, *Correspondant,* nº 75 de la collection, p. 554.

[2] Hassard, *Life of Archbishop Hughes,* p. 408.

sa patrie. Quand il vit cette patrie, son espoir et son orgueil, menacée d'un démembrement, quand les États qui admettaient l'esclavage prétendirent se séparer de ceux qui le repoussaient, encore qu'il comptât dans le parti qui rompait l'Union beaucoup de coreligionnaires et plusieurs amis, il se déclara contre eux. Quand le gouvernement fédéral redouta de voir ses adversaires trouver appui en Europe, il eut recours à lui, et l'archevêque accepta de soutenir à Paris et à Rome la cause qu'il avait embrassée. Enfin, la guerre civile se prolongeant au delà des prévisions, quand il fallut demander à un peuple déjà épuisé 600 000 soldats de plus, il appuya du haut de la chaire ce suprême appel aux armes [1]. Il ne lui fut pas donné d'en voir le résultat; quand il mourut, la guerre durait encore, et les catholiques, clergé et peuple, restaient partagés entre les deux camps. Mais, du moins, l'éclatante intervention de l'archevêque de New-York avait dégagé son Église elle-même de toute solidarité avec la cause que le sort des batailles allait bientôt condamner et que l'histoire, sans méconnaître le dévouement de ses champions, devait nommer la cause de la révolte et de l'esclavage. Grand service rendu tout ensemble à sa foi et à sa patrie.

Il les avait également bien servies l'une et l'autre, quelques années auparavant, en écartant l'immixtion du pouvoir civil dans les affaires ecclésiastiques. Il avait ainsi préservé cette portion du nouveau monde des querelles les plus funestes à l'ancien.

C. de Meaux.

[1] Hassard, *ibid.*, chap. xxv, xxvi et xxvii.

PORTRAITS CONTEMPORAINS

MM. EDMOND ET JULES DE GONCOURT[1]

Chez ceux qui font métier d'écrire, il n'est point rare qu'il se produise une sorte d'envahissement de la personne par le métier. Idées, sensations, caractère, tout est modifié, altéré, entamé. Ils ont leur littérature dans le sang. L'écrivain chez qui ce phénomène s'est opéré, relève désormais d'une psychologie spéciale. Habitué à vivre d'une existence factice dans un milieu conventionnel, toutes choses lui apparaissent déformées par le point de vue particulier de son art. Il est en dehors de l'humanité courante. Et il s'en sait gré. Aussi bien il sépare toute l'humanité en deux catégories : les littérateurs et les autres. A moins que, simplifiant encore cette classification, il ne se contente de distinguer les autres et lui. Il est insociable, par définition. Il est morose par disposition d'habi-

[1] Edmond de Goncourt, né à Nancy, le 26 mai 1822. Jules de Goncourt, né à Paris, le 17 décembre 1830, mort à Auteuil, le 20 juin 1870. — Œuvres : *En* 18..., roman (1851). — *Salon de* 1852. — *Histoire de la société française pendant la Révolution* (1854); *sous le Directoire* (1855). — *Une voiture de masques* (*Quelques créatures de ce temps*) (1856). — *Portraits intimes du dix-huitième siècle* (1856-58). — *Sophie Arnould* (1857). — *Histoire de Marie-Antoinette* (1858). — *L'Art au dix-huitième siècle*, commencé en 1859, 3 vol. — *Les Maîtresses de Louis XV* (1860). — LES HOMMES DE LETTRES (CHARLES DEMAILLY), roman (1860). — SŒUR PHILOMÈNE, roman (1861). — *La Femme au dix-huitième siècle* (1862). — RENÉE MAUPERIN, roman (1864). — GERMINIE LACERTEUX, roman (1865). *Henriette Maréchal*, pièce (1865). — *Idées et sensations* (1866). — MANETTE SALOMON, roman (1867). — MADAME GERVAISAIS, roman (1869). — *Journal des Goncourt*, 1re série (1851-1870), 3 vol. — Œuvres de M. Edmond de Goncourt : LA FILLE ELISA, roman (1878). — LES FRÈRES ZEMGANNO, roman (1879). *La Maison d'un artiste*, 2 vol. — LA FAUSTIN, roman. — CHÉRIE, roman. — *Les actrices du dix-huitième siècle*. — *L'art japonais : Outamaro*. — *Journal de Edmond de Goncourt*, 2e série (1870). 2 volumes parus. Chez Charpentier.

tude. Car son amour-propre, toujours surexcité, toujours inquiet, est pour lui cause de peu de joies et de beaucoup de souffrances. Et c'est pourquoi il mérite d'être plaint. Il n'a ni parents ni amis; il a des confrères, des rivaux, des critiques, un public. Lui-même peut être un romancier ou un écrivain de théâtre, un rimeur ou un chroniqueur, un réaliste, un idéaliste, un fantaisiste; mais il n'est plus un homme. L'être de nature a fait place à l'être de la profession. L'homme a été remplacé par l'homme de lettres, ou, comme on dit, par le *gendelettre*.

Le *gendelettre* est un type de notre temps, produit de notre organisation sociale et de nos mœurs littéraires.

Que si plus tard on veut étudier ce type, ainsi qu'il convient, dans son incarnation la plus complète, on choisira précisément l'exemple des frères de Goncourt.

I

Les descendants de Huot de Goncourt, avocat, membre de la Constituante, étaient nobles; — nobles rien qu'un peu, et si peu que rien, mais nobles tout de même; — et c'est un trait qu'il ne faut pas omettre. Car il est exact que les de Goncourt n'ont pas eu la vanité de la particule; vanité qui se fait rare d'ailleurs dans notre siècle, ou qu'on s'efforce au moins de dissimuler. Mais, sous une autre forme, mieux appropriée aux mœurs modernes, on retrouve chez eux cette vanité dont on avait remarqué qu'elle était plus susceptible et plus ombrageuse chez les plus minces seigneurs. C'est elle qui les a poussés dans une carrière qui devait les distinguer du commun, les mettre en dehors et au-dessus de tout ce peuple de fonctionnaires, d'industriels, d'ingénieurs et de militaires, roture d'une société où l'esprit serait roi. C'est elle qui leur a fait souhaiter de confiner leur vie, loin de la foule, dans un petit monde, étroit et fermé, plus jaloux de ses exceptions et de ses privilèges que nulle caste de l'ancien régime. Comme il y a eu des grands seigneurs et des hobereaux du temps qu'on portait l'épée, il y a dans notre société en habit noir de petits gentilshommes de plume. — Et les de Goncourt avaient une petite aisance. Ils avaient assez pour ne pas s'astreindre à un métier qui les eût détournés de leur occupation préférée. Ils n'avaient pas assez pour être exposés à se dissiper. — C'est ainsi que la littérature devint l'unique maîtresse de leur vie.

Ils lui ont tout sacrifié : à commencer par leur individualité. Car il se peut bien qu'il y eût entre les deux frères de merveilleuses

affinités : ils étaient affectés de même par les choses, ils avaient des sympathies et des antipathies communes, il y avait entre eux d'étranges rencontres de pensée. Toutefois, et en dépit de ces « liens mystérieux », de ces « attaches psychiques », de ces « atomes crochus de natures jumelles[1] », les Goncourt étaient très différents d'âge et très différents de caractère. Ils en conviennent; même ils essaient d'analyser et de définir cette différence de leurs deux natures. On lit dans le *Journal*, sous la signature de Jules de Goncourt : « Edmond est un passionné tendre et mélancolique, tandis que moi je suis un matérialiste mélancolique... Je sens encore en moi de l'abbé du dix-huitième siècle avec de petits côtés cruels du seizième siècle italien non portés toutefois au sang, à la souffrance physique des autres, mais à la méchanceté de l'esprit. Chez Edmond, au contraire, il y a presque de la bonasserie. Il est né en Lorraine, c'est un esprit germain. Edmond se voit parfaitement militaire dans un autre siècle, avec la non déplaisance des coups et l'amour de la rêverie. Moi, je suis un Latin de Paris[2] ». Certes cela n'est pas très clair, et on imagine qu'il y eût moyen de s'exprimer plus simplement. On devine pourtant ce que signifient ces choses si enveloppées. On en donnerait à peu près cette traduction : Jules, le cadet, était spirituel, ironique, d'une gaieté de Parisien, malicieuse et blagueuse; Edmond avait plutôt l'esprit lourd. De même on arrive à peu près à distinguer la part de collaboration qui revient à l'un et à l'autre. Il est dit, dans les *Frères Zemganno*, que Nello (Jules de Goncourt), était « l'arrangeur, le trouveur de jolis détails, le pareur, le fioritureur de ce qu'inventait de faisable son frère[3]. » On traduira en disant qu'Edmond était plutôt le monsieur à théories, que Jules avait plutôt les qualités de l'exécutant et du virtuose. Ce qu'ils auraient pu faire, chacun de son côté, et leur personnalité se développant librement, on ne saurait le dire, mais eux-mêmes n'ont pas voulu le savoir. L'individu n'est rien : l'œuvre est tout. En vue de l'œuvre commune, et en considération d'un intérêt supérieur, ils ont fait abdication de leur nature propre, et chacun a renoncé à être lui-même.

Soigneusement ils ont éliminé de leur vie tout ce qui a coutume de remplir une vie d'homme. N'ayant pas de famille, ils n'ont pas éprouvé le besoin de s'en faire une. Tout au contraire. Ils pensent que l'état de « littérature » est incompatible avec l'état de « mariage ». D'après eux, non seulement il est préférable pour l'artiste qu'il ne se marie pas, mais il n'a pas même le droit

[1] Edm. de Goncourt, *Les Frères Zemganno*, p. 233.
[2] *Journal*, II, 294.
[3] *Frères Zemganno*, p. 197.

de se marier. Et quand on voit l'espèce de sauvage et de monstre social qu'est pour eux le véritable artiste, on ne songe plus à les contredire. Contre la femme en général, ils ont des méfiances et des antipathies de vieux célibataires. Ils la méprisent et ils la craignent. Ils ne voient en elle que le petit être foncièrement mauvais, inintelligent et entêté, despote par nature, et qui a pour vouloir une force d'autant plus terrible qu'il est incapable de penser. Ils ne sont pas plus tendres à la maîtresse qu'à l'épouse. Le drame qu'ils ont le plus complaisamment mis en scène est celui de l'anéantissement de l'artiste tué par la sottise et l'inconsciente méchanceté de la femme. Aussi se sont-ils gardés de laisser la femme prendre aucun empire sur eux. Ils ne lui ont abandonné ni un coin de leur cœur ni une partie de leur existence. Les relations féminines n'ont été pour eux qu'un délassement, moins encore, une hygiène.

C'est le 2 décembre 1851 que parut le premier livre des Goncourt : *En* 18... Ce jour-là se trouva être la date d'un coup d'État. La France se demandait comment serait accueilli le nouveau gouvernement, pendant que les Goncourt s'inquiétaient comment on allait accueillir leurs nouveaux procédés de style. Ce fut une malechance, mais qui n'était pas entièrement fortuite. Ce désaccord entre la pensée publique et la pensée des Goncourt devait subsister. Depuis cette date, on a fait des révolutions, révolutions dans le gouvernement, dans les idées, dans les mœurs; les Goncourt ont fait des livres. — Non seulement ils sont dépourvus de toute ambition, mais ils sont sur ces matières d'une souveraine indifférence. Les questions sociales, dans une société en si rapide et si profonde transformation, les intéressent aussi peu que les questions politiques. Ils ne se sentent pas de goût pour une société bourgeoise et plate qui a chassé la fantaisie, renié l'extravagance, supprimé l'imprévu. Partant ils ne sont pas curieux des problèmes d'où dépend son avenir; ils ignorent ces problèmes, et vivent en dehors de l'atmosphère qu'ils font à la conscience moderne.

On ne leur connaît pas une passion, pas même un vice. A peine ont-ils une manie. Ils sont collectionneurs. Encore semble-t-il que Jules de Goncourt ne se soit fait collectionneur que par déférence pour les goûts de son aîné. Ils n'ont eu qu'une manie pour deux. — Rien ne vient les distraire de leurs habitudes casanières d'hommes de bibliothèque et de musée. Ils ne sont pas voyageurs. C'est tout au plus s'ils ont fait de courts voyages afin d'aller recueillir sur place des renseignements en vue d'un roman futur. Ils ne sont pas mondains. Ils n'aiment pas la campagne. Rien chez eux de semblable à cet enthousiasme pour la « nature » qu'ont eu les écrivains

de la première moitié de ce siècle et les paysagistes du milieu du siècle. Ils n'ont aucun goût pour les choses de la nature. Ils écrivent sans hésiter : « Rien n'est moins poétique que la nature et les choses naturelles... La nature pour moi est ennemie... » Ils notent en eux une disposition « à ne prendre plaisir qu'aux œuvres de l'homme et à s'embêter des œuvres de Dieu [1]. » Et de fait, par une sorte d'interversion qui est le dernier mot de l'artificiel et du factice, ils ne comprennent l'œuvre de Dieu qu'autant qu'elle a été interprétée et transposée par l'homme. En présence de la nature, ils ne voient rien qui ne soit un rappel et un ressouvenir de l'art. Dans un paysage, ils aperçoivent des coups de pinceau, des frottis légers, des dessous de sanguine, des lavis d'encre de Chine, des tons de bitume et des teintes d'aquarelle; comme si c'était la nature qui s'essayât à copier les procédés de l'œuvre d'art.

Il est difficile, on en conviendra, de couper plus complètement toutes communications avec les hommes et les choses. Les Goncourt ne tiennent plus à la société de leurs semblables que par quelques réunions d'artistes et d'hommes de lettres, qui ont lieu chez la princesse Mathilde, dans l'hôtel de la Païva, ou au restaurant Magny. On sait à quoi se réduit la conversation entre gens du même métier, et qu'elle est ramenée, par une pente naturelle, vers les mêmes sujets, dans la monotonie des mêmes discussions. Les « Magny » surtout ont tenu une grande place dans la vie des Goncourt. Ils se sont proposé dans leur *Journal* d'en écrire l'histoire. Ils ont noté avec minutie tout ce qu'ils y ont entendu. Ils ont voulu que rien ne fût perdu des idées remuées dans « l'un des derniers cénacles de la vraie liberté de penser et de parler. »

A les voir en arrêt devant la causerie de ces dîneurs, on croirait que les intérêts de la France et de l'humanité tout entière ont tenu entre les quatre murs de ce cabinet de restaurant. Mais, d'autre part, on a remarqué que, si l'on s'en rapporte à la relation des Goncourt, tous les propos tenus dans ce « dernier cénacle de la liberté de penser » étaient marqués à un même coin, qui est celui de la niaiserie. Et on s'en est étonné. Les dîneurs du Magny s'appelaient Sainte-Beuve, Taine, Renan, Flaubert, Gautier, Saint-Victor. D'après l'attitude où ils nous sont présentés, et d'après les parolesqui s'épanchent d'eux, on jurerait d'une collection de crétins. Pourquoi? Notez que les Goncourt n'ont eu nulle intention de les rabaisser, nul désir de les ridiculiser; ces hommes étaient les seuls parmi les contemporains pour qui les deux frères eussent quelque estime, et même quelque sympathie. Mais ils ont, ainsi

[1] *Journal*, I, 60.

qu'ils s'en vantent quelque part, un don merveilleux pour découvrir partout la médiocrité. Ils voient en petit; ils voient mesquin. Ils ont un jugement qui leur permet « de juger un Pasquier dans son inanité, un Thiers dans son insuffisance, un Guizot dans sa profondeur vide [1] ». Il leur a permis ce jugement d'apercevoir dans Gautier, surtout le gros mangeur fier d'absorber le gigot à la livre et d'amener cinq cents à la tête de Turc, une manière de phénomène de foire; dans Saint-Victor, l'homme sans opinion à lui et toujours l'humble serviteur d'une opinion consacrée. Ils distinguent deux Sainte-Beuve : l'un, le Sainte-Beuve de la vie intime, « devient un petit bourgeois, une espèce de boutiquier en goguette, l'intellect rapetissé par les ragots, les âneries, les rabâchages imbéciles des femmes [2]. » Mais voici l'autre, le critique : « Quand j'entends Sainte-Beuve, avec ses petites phrases, toucher à un mort, il me semble voir des fourmis envahir un cadavre : il vous nettoie une gloire en dix minutes, et laisse du monsieur illustre un squelette bien net [3]. » On se souvient du récent incident Renan-Edmond de Goncourt. M. Renan accusait son interlocuteur de ne l'avoir pas compris, et protestait contre une sténographie inintelligente de ses paroles, qui allait à le faire passer pour avoir été, en 1870-71, quelque chose comme un agent secret de l'empereur Guillaume. On pourrait ainsi prendre un à un tous les portraits qu'ils ont esquissés dans leur *Journal* et montrer comment ils les ont, sans malice aucune et en toute bonne foi, tournés à la caricature. — C'est qu'il y a une tendance à laquelle l'homme de lettres ne peut se soustraire. Il n'aperçoit ses confrères que par rapport à lui-même. Il n'apprécie pas, il compare. Et naturellement, il se préfère. D'instinct, il est attiré et frappé par les défauts et par les imperfections. Dans la vie du *gendelettre*, le « débinage du confrère », même involontaire et inconscient, en l'absence de tout parti-pris et de toute rancune, s'impose comme une nécessité.

Dans une vie ainsi réduite et spécialisée, que reste-t-il pour en remplir le vide? Le lancement d'un volume et l'attente d'un article en sont les seuls évènements. Afin de se faire illusion à eux-mêmes et de se dérober la vue de ce néant, les Goncourt se sont répété l'un à l'autre qu'il y a toujours et quand même une sorte de grandeur dans l'entier dévouement aux seuls intérêts de l'art. Mais c'est un art aussi que de tourner le bois, et qui a ses monomanes. En sorte qu'on ne sait si, dans cette conception de la vie qu'ils se sont faite,

[1] *Journal*, II, 89.
[2] *Ibid.*, III, 153.
[3] *Ibid.*, II.

il entre plus de noblesse ou plus d'enfantillage. Ce qui est certain c'est qu'une tristesse poignante s'en dégage. « Des hommes comme nous doivent arriver à se dire, à l'heure de la mort : avons-nous vécu [1]? » Ce sont les Goncourt qui en font la remarque, avec cette amertume que met aux lèvres d'un homme le sentiment du vide de son existence.

II

Le résultat de ce genre de vie fut qu'ils devinrent malades.

« Mon cher, dit un de leurs personnages, je regarde la littérature comme un état violent dans lequel on se maintient par des moyens excessifs [2]. » Ils ont eu recours à tous les moyens pour se mettre dans cet état violent, excessif et anormal, pour entretenir cette excitation, ce tressautement des nerfs, cette fièvre et cette chaleur au cerveau, qui, pour eux, est la condition nécessaire de l'enfantement de l'œuvre d'art. Ils sont restés pendant des suites de jours, seuls, aux prises avec les mots; de ces débauches de travail ils sortaient éreintés, avec une courbature de tout l'être. Ils ont eu une hygiène déplorable.

Mais ce qui a contribué surtout à développer chez eux un état continuellement maladif, ç'ont été les blessures de leur amour-propre. Car la célébrité se fit attendre pendant des années; elle se fit si bien attendre que l'un des deux frères perdit courage et mourut avant de l'avoir vue venir. Cette lenteur que le succès mit à arriver s'explique très aisément par ce que les Goncourt appellent quelque part le « renfermé » de leur œuvre. Cette œuvre, par le peu d'intérêt général et humain qu'elle contient, était destinée à ne séduire qu'un public assez restreint. Les Goncourt sont, en art comme ailleurs, des aristocrates. Mais. d'autre part, ils ne savent pas se passer des suffrages nombreux et du gros applaudissement. C'est une contradiction qui n'est point rare, mais dont il est rare qu'on ait souffert plus cruellement. On peut, à travers leur *Journal*, suivre jour par jour ce travail progressif de la lassitude et du découragement : « 16 *octobre* 1856. Jours gris. Jours noirs. Refus, échecs, à droite, à gauche et du haut en bas... » — « 25 *décembre*. Vendu 300 francs à Dentu nos *Portraits intimes du dix-huitième siècle* (deux volumes), pour la fabrication desquels nous avons acheté 2 ou 3000 francs de lettres autographes... » — « 11 *juin* 1857. Si le public savait au prix de

[1] *Journal,* III, 175.
[2] *Ch. Demailly,* 33.

combien d'insultes, d'outrages, de calomnies et de malaises d'esprit et de corps est acquise une toute petite notoriété, bien sûrement, au lieu de nous envier, il nous plaindrait... » — « 10 *mars* 1860. La vérité est que notre livre (*les Hommes de lettres*) a un succès d'estime : il ne se vend pas... Après dix ans de travail, la publication de quinze volumes, tant de veilles, une si persévérante conscience, des succès même, une œuvre historique, après ce roman dans lequel nos ennemis mêmes reconnaissent « une force magistrale », il n'y a pas une gazette, une revue, petite ou grande, qui soit venue à nous, et nous nous demandons si le prochain roman que nous publierons, nous ne serons pas encore obligés de le publier à nos frais... » etc. Ce sont les litanies de la déveine. Ils s'en prennent à tout le monde, et à eux-mêmes. Ils accusent le public indifférent, la critique hostile, les grands journaux qui dédaignent les jeunes gens, les petits journaux qui taisent les noms des nouveaux venus, les vaudevillistes qui accaparent le théâtre, les médiocres qui règnent un peu partout ; ils parlent, avec des larmes dans la voix, de cette conspiration du silence organisée contre tous ceux qui veulent manger au gâteau de la publicité. Ils récapitulent leurs journées d'attente, de déception, de doute et presque de remords. Ils font le compte de ces heures, de tant d'heures où leur orgueil a saigné dans l'obscurité. Et telle est chez eux la sincérité de l'accent, si profonde a été la souffrance, et si prolongé le martyre, qu'ils atteignent à une sorte d'éloquence douloureuse, quand ils décrivent, soit dans leur autobiographie, soit dans leurs romans, mais toujours pour leur propre compte et à l'aide de leurs souvenirs, les angoisses de cette lutte de l'écrivain contre l'anonyme, et cette agonie monotone, cette agonie muette, intérieure, sans autre témoin que l'amour-propre qui souffre et le cœur qui défaille...

Alors la maladie nerveuse s'installait chez les Goncourt. Cette maladie, pour le moins en puissance chez tous les hommes de ce temps, se développait chez eux et s'exaspérait. Une sensitivité morbide s'éveillait, qui les mettait à la merci de la moindre contrariété morale, comme du plus léger choc extérieur. Ils devenaient « une sorte d'écorché moral et sensitif, blessé à la moindre impression, sans enveloppe et tout saignant [1]. » Edmond d'abord avait semblé le plus malade. Depuis, Jules reprit son avance. C'est cette maladie qui l'a emporté.

Cette maladie des Goncourt est, comme on voit, pour une bonne part, une maladie acquise. Tout de même que Baudelaire

[1] *Journal*, III, 16.

« cultivait son hystérie », les Goncourt ont cultivé leur nervosité. Ils en souffrent, mais ils en sont fiers, et c'est d'eux qu'on peut dire qu'ils ont aimé leur mal. Ils mettent leur orgueil à se trouver d'une espèce d'êtres particulièrement impressionnables, des « vibrants d'une manière supérieure », organisés pour goûter comme pas un, soit un tableau, soit au besoin « une aile de poularde braisée[1]. » C'est qu'ils pensent que de là, précisément, leur vient la meilleure part de leur originalité d'écrivains. C'est par là qu'ils veulent qu'on explique la nature de leur œuvre, et les qualités et les défauts de cette œuvre. La définition qu'ils ont donnée du genre de talent de leur Charles Demailly, ils veulent aussi bien qu'on la leur applique à eux-mêmes :

Charles possédait à un degré suprême le tact sensitif de l'impressionnabilité. Il y avait en lui une perception aiguë, presque douloureuse, de toutes choses et de la vie... Cela qui agit si peu sur la plupart, les choses, avait une grande action sur Charles. Elles étaient pour lui parlantes et frappantes comme les personnes... Un mobilier lui était ami ou ennemi. Un vilain verre le dégoûtait d'un bon vin. Une nuance, une forme, la couleur d'un papier, l'étoffe d'un meuble le touchaient agréablement ou désagréablement... Cette sensitivité nerveuse, cette secousse continue des impressions, désagréables pour la plupart et choquant les délicatesses intimes de Charles plus souvent qu'elles ne le caressaient, avait fait de Charles un mélancolique..... Peut-être aussi était-ce là qu'il fallait chercher le secret de son talent, de ce talent nerveux, rare et exquis dans l'observation, toujours artistique, mais inégal, plein de soubresauts et incapable d'atteindre au repos, à la tranquillité de lignes, à la santé courante des œuvres véritablement grandes et véritablement belles.

Ils sont des nerveux : c'est leur marque. Gautier est un sanguin : « Moi, dit-il, c'est la mangeaille qui m'éveille. » Flaubert, avec sa carrure d'athlète et l'énormité de son « gueuloir », est un gas normand. Les Goncourt, c'est leur prétention, auront les premiers été les « écrivains des nerfs. »

III

Telle était, chez les Goncourt, l'expérience de la vie, tel l'état de l'esprit et tel celui du corps, lorsqu'ils se mirent à écrire leur premier livre qui compte : *Charles Demailly*. On peut se demander ce qu'ils étaient dès lors en possession de mettre dans leur œuvre.

[1] *Journal*, III, 166.

Notez qu'ils sont totalement dépourvus de tout ce qui ressemble à une idée. Ils conviennent qu'ils ne sont pas de ceux qui portent leur œuvre en eux-mêmes. Ils n'essaient pas même de puiser dans leur propre fonds, sachant la tentative condamnée d'avance. Ils ne sont moralistes à aucun titre, ne sachant même pas très clairement ce que le mot peut signifier. Ils se contentent de remarquer que tout tableau qui procure une impression morale est un mauvais tableau, et ils généralisent cette remarque pour l'étendre à la littérature. D'autres jours, et lorsqu'ils viennent de causer avec Gautier, ils professent la théorie de la « moralité du Beau », théorie qui n'échappe au reproche d'être absurde que parce qu'elle n'offre aucun sens appréciable. Pour mieux dire, ce sont matières sur lesquelles ils négligent d'avoir une opinion. Cette absence d'idées et de toute conception morale diminuera d'autant la portée de leur œuvre. Il se peut que, suivant une définition qu'ils en donnent, « les belles choses en littérature soient celles qui font rêver au delà de ce qu'elles disent ». Ils seront, pour leur part, du nombre des écrivains dont l'œuvre, sans au-delà, ne fait ni rêver ni penser.

Ils n'ont pas d'imagination. Ils sont incapables de rien peindre qu'ils n'aient vu, de rien décrire qu'ils n'aient éprouvé ou pour le moins entendu conter. A ce point de vue, il est curieux de rechercher en parcourant le *Journal*, d'où leurs livres sont nés, comment ils se sont formés. Les auteurs y ont mis tout ce qu'ils trouvaient d'humanité autour d'eux depuis leur grand'tante et leur petit cousin jusqu'à leur bonne. Ils y ont mis le peu qu'ils savaient d'anecdotes, d'historiettes et de faits divers. Ils ont prêté à leurs personnages leurs propres aphorismes. Leurs livres sont la collection de leurs notes. — Et ils sont aussi bien dépourvus de fantaisie, quoi qu'ils se travaillent à en avoir, et qu'ils se fassent honneur quelque part d'être des « poètes ». Rien n'est plus significatif à cet égard que le projet qu'ils ont eu de créer de propos délibéré de la fantaisie moderne, renouvelée de Marivaux, de Beaumarchais et de Watteau. *En* 18.. avait été, en ce sens, une première tentative malheureuse. Mais ils ne devaient pas se tenir pour suffisamment battus. C'est par la fantaisie qu'ils espéraient renouveler le théâtre. Ils rêvaient de bouffonneries satiriques, et de féeries, et de dialogues en une langue ailée qui serait de la « langue littéraire parlée. » Au moins est-ce ce qu'ils essayaient de faire dans ce fameux premier acte d'*Henriette Maréchal*, l'acte du bal de l'Opéra. On cite peu d'exemples d'une fantaisie plus travaillée, plus peinée, moins libre, et où il entre enfin moins de fantaisie.

Ils ont écrit des livres d'histoire. Et sans doute ils parlent avec

un peu trop d'emphase de leur « œuvre historique » et ils se montrent plus étonnés qu'il ne faudrait de la peine qu'ils ont prise de remuer « trente mille brochures et deux mille journaux ». Cette œuvre a néanmoins son prix : elle a eu sa nouveauté; elle se laisse encore aujourd'hui lire avec intérêt et consulter avec fruit : la valeur anecdotique et le mérite frivole en sont incontestables. Qu'on se garde d'ailleurs d'y chercher rien de plus solide et de plus profond. « Un temps, disent-ils, dont on n'a pas un échantillon de robe et un menu de dîner, l'histoire ne le voit pas vivre[1]. » Et ils ont en effet composé de l'histoire avec des échantillons de robe et des menus de dîner. Ils n'ont connu de Louis XV que ses maîtresses, de la Révolution que son décor, du Directoire que ses modes. Ils ont fait l'histoire du costume et de l'ameublement. Cela encore une fois n'est ni méprisable ni négligeable; mais cela n'a justement qu'un intérêt de curiosité. Ce que prouve surtout leur « œuvre historique » au point de vue de leur tour d'esprit, c'est l'absolue incapacité où ils sont d'apercevoir d'une société autre chose que l'aspect de surface.

Ils ont fait des travaux sur l'histoire de l'art; et, à l'inverse de presque tous les esthéticiens, les historiens et les critiques d'art, ils y étaient propres. Ils avaient eux-mêmes commencé par manier le crayon et le pinceau ; ils avaient dessiné, aquarellé, pratiqué l'eau-forte avec passion. Ils ont un très vif sentiment des choses d'art. Encore sait-on à quel point leur horizon est borné. Ils ne connaissent l'art antique que pour en avoir entendu parler à Paul de Saint-Victor, qui lui-même... Raphaël ne leur donne que l'impression du papier peint et mal peint. Ils sont confinés dans l'art maniéré et joli du dix-huitième siècle.

On voit comment peu à peu le champ se rétrécit. Cette littérature sans idées, sans conception morale, dénuée des ressources de l'imagination et de la fantaisie, ignorante de ces grands courants de l'histoire et de cette lente élaboration des mœurs à travers le temps, dont la connaissance est une condition de l'observation directe elle-même et permet seule de porter sur les mœurs d'un temps un regard pénétrant et allant jusqu'au fond, — cette littérature devra se réduire à n'être que la copie de la réalité actuelle aperçue dans une vision d'un moment. Les Goncourt sont amenés, poussés, acculés au modernisme.

Comme il arrive, ils font de ce qui est la condition spéciale de leur talent une loi même de l'art; les procédés qui s'imposent à eux, ils les érigent en théorie. « Le moderne, tout est là! La sen-

[1] *Journal*, I, 28.

sation, l'intuition du contemporain, du spectacle qui vous coudoie, du présent dans lequel vous sentez frémir vos passions et quelque chose de vous, tout est là pour l'artiste...[1] » Cette théorie, à la prendre dans son sens large, n'est ni neuve, ni même propre aux Goncourt, ni particulière à l'art de notre époque. Ce qu'elle exprime, c'est une loi générale et qui vaut pour tous les temps, à savoir qu'un art ne saurait être vivant, et qu'il n'a sa raison d'être, que s'il apporte quelque chose de nouveau, une interprétation nouvelle de la nature, la notation de nuances nouvelles du sentiment. C'est une loi qu'on peut bien méconnaître, mais à laquelle on ne peut se soustraire; et ceux-là même qui l'ont essayé n'y ont pas réussi. Les partisans les plus acharnés de la tradition, les disciples les plus soumis des anciens, les représentants attitrés du classicisme, un Racine, un Boileau, ont été, dans leur temps, des modernes autant que peuvent l'être les Goncourt aujourd'hui, quoique par des procédés différents. On n'exprime que les idées qu'on a, on ne traduit que les sentiments qui forment l'atmosphère où l'on vit, on ne peint la société et les mœurs des hommes que d'après les modèles et les exemples qu'on a sous les yeux. Un art est moderne ou il n'est pas. — Seulement il est à craindre que cette théorie du modernisme, les Goncourt ne l'aient prise dans son sens le plus restreint, et que la « modernité » n'ait été pour eux que ce qu'il y a d'extérieur, d'accidentel, d'exceptionnel et de passager dans la vie d'un temps. Telle est la complexité des éléments qui forment la vie d'une époque, que chacun y peut découvrir ce qu'il veut et trouver ce qu'il y cherche. En sorte que la question revient à examiner ce que les Goncourt ont su voir dans la vie moderne et ce qu'ils en ont su reproduire.

IV

Ils en ont peint le décor. Ils ont aimé Paris jusque dans ses verrues et surtout dans ses verrues. Ils ont laissé à d'autres le soin de nous décrire le Paris brillant, mondain, le Paris officiel et en représentation, le Paris des grands boulevards, des quartiers riches et des jours de fête. Ils ont dit les endroits peu fréquentés et les endroits mal fréquentés, les quartiers excentriques, les boulevards extérieurs, la banlieue, les boutiques de bric-à-brac, un bureau de journal, l'intérieur d'un atelier, la cave d'une salle de théâtre dans l'obscurité d'une répétition, et les salles d'hôpitaux, et les

[1] *Manette Salomon,* 325.

salles des bals de barrière, et les vagues refuges, les mauvais gîtes, les tavernes et les bouges. De leurs romans et de leur Journal, on pourrait extraire la plus complète collection d'eaux-fortes représentant les coins ignorés et perdus de Paris.

Ils en ont croqué quelques types curieux, ceux que leur avait révélés la fréquentation du monde des lettres et des arts, — les journalistes, surtout les petits journalistes. Le bureau de rédaction du *Scandale* dans *Charles Demailly* donne une assez juste idée de ce genre de presse qu'on a appelé depuis la presse boulevardière. Nachette, Florissac, Couturat, Gagneur, sont autant de variétés de ce type : le bohème de lettres. — Ils ont réussi mieux encore la peinture de la bohême de l'art. Chassagnol, Anatole, sont des figures prises sur le vif, attrapées d'un coup de crayon qui serre la réalité de tout près. Chassagnol est le théoricien, l'orateur dont l'éloquence s'allume à l'heure de l'absinthe, le parleur aux conceptions nuageuses mais intolérantes, enragé contre Rome, l'École, l'Institut, l'esthéticien dont le cerveau est en gestation continue de la formule d'art de l'avenir, contempteur de tous les talents, dénigreur de toutes les œuvres, traînant dans tous les ateliers où il déverse sur le travail d'autrui ses paradoxes impuissants et sa faconde improductive. Mais c'est Anatole qui est l'incarnation elle-même de l'artiste bohême. Anatole, le rapin, victime des heureuses dispositions qui lui faisaient, tout enfant, crayonner des bonshommes aux marges de ses livres de classe, et qui, plus tard, en le dispensant des lents efforts, lui interdisaient le vrai talent; Anatole, passé de l'arrière-boutique du petit commerçant à l'atelier du peintre, virtuose né de la blague; Anatole, gamin, bon enfant et bon camarade, à l'esprit souple, aux membres agiles, à la gaieté toujours prête, boute-en-train de toutes les parties, organisateur de toutes les charges, farceur de toutes les farces; Anatole, garçon de ressources, précieux dans un intérieur, habile aux menus détails du ménage, sans pareil pour soigner les animaux, amuser les enfants et donner à la femme la distraction d'une cour sans danger; Anatole, l'être sans existence propre, n'ayant pas l'entière possession de son individualité, mais s'accommodant à tous les milieux, se mêlant à tout ce qu'il traverse, attachant sa vie à celle des autres par une sorte de parasitisme naturel; Anatole, dans ce compagnonnage qui est pour lui l'habituelle condition de l'existence, partageant successivement le lit d'un écuyer de cirque, l'atelier d'un peintre en renom et le taudis d'un sergent de ville; Anatole, ballotté entre les hauts et les bas de l'existence, aujourd'hui jouissant de toutes les élégances de la vie, la bouteille pleine de rhum et les paquets de tabac de dix sous, demain tombant aux besognes infimes, aux

métiers innommés, comme de peindre des panneaux pour un pharmacien ou de colorier des préparations anatomiques; pauvre diable, sans amertume et sans haine, s'éveillant un matin devant cette chose lugubre : la vieillesse d'un bohême... Anatole serait entre tous les personnages des Goncourt le plus vrai, le plus amusant et le plus touchant, si l'histoire de ses malheurs n'était dépassée en intérêt et en vérité par celle de la vie, des souffrances et de l'agonie d'un autre personnage, son ami et un peu son parent : c'est le petit singe Vermillon.

Ce qu'ils ont étudié surtout, c'est la maladie de nerfs dont ils avaient pu observer sur eux-mêmes quelques-uns des phénomènes et qui sollicitait naturellement leur attention. Ce ne sont, dans leurs livres, que descriptions des troubles du système nerveux, depuis les lésions légères qui font l'irritabilité de l'écrivain, jusqu'aux lésions profondes qui mènent au gâtisme; et dans les manifestations les plus opposées, depuis l'hystérie qui cause les désordres de la chair, jusqu'à l'extatisme qui produit la folie de la croix. Renée Mauperin, la « mélancolique tintamarresque », Sœur Philomène, la Sœur amoureuse, Barnier, l'interne hanté par le souvenir d'une opération faite par lui à son ancienne maîtresse, Pierre-Charles, l'enfant mal venu au monde, Germinie, tous enfin sont des nerveux et des malades. Les romans des Goncourt, tous bâtis sur le même plan, n'avancent et ne se développent qu'en suivant le développement et les progrès du mal. C'est d'abord une atmosphère de calme, d'insouciance et de gaieté dans la paix du bien-être physique. Puis ce sont des inquiétudes, un vague malaise de tout l'être. Le mal se déclare, s'installe, grandit. Et c'est alors la lente consomption qui commence, l'agonie qui se prolonge : agonie se dénouant par la mort, comme celles de Renée et de Germinie, agonie plus terrible s'arrêtant à la demi-imbécillité chez Coriolis, à l'enfance chez Demailly. De ces agonies les Goncourt ne nous épargnent pas un soupir et pas un cri; mais ils en suivent les phases avec une complaisance sans pitié, ils en notent les progrès, ils en scrutent les détails avec un raffinement cruel.

Un aspect de la maladie les a frappés : c'est chez le sujet l'impuissance à vouloir, l'atonie de la volonté, l'atrophie de la personnalité. Charles Demailly a épousé une actrice, jolie fille sans esprit et sans cœur. C'est un malheur, sans doute, mais qui n'est pas particulier à lui seul. Dans l'histoire des lettres on trouverait plus d'un exemple d'écrivains mal mariés. Quelques-uns n'ont pas même été dérangés par cette mésaventure, ils ont continué régulièrement leur travail de production littéraire, ils n'ont écrit ni moins, ni moins bien, ni différemment. D'autres ont trouvé dans leur infortune même un

aliment pour leur génie : ils ont été redevables à leurs malheurs domestiques de leurs satires les plus amères, à la trahison de la femme de leurs chants les plus beaux. Demailly n'a ni la souplesse qu'il faut pour profiter du malheur, ni le ressort nécessaire pour résister et pour réagir. Il ne se défend pas. Il se laisse aller, il s'abandonne. Dans cette défaite et ce désarroi de sa sensibilité, il se trouve qu'elle aussi son intelligence finit par sombrer. — Coriolis a pris pour maîtresse son modèle préféré, la juive Manette Salomon. Peu à peu Manette s'est installée en maîtresse légitime, elle a pris le ton du commandement, s'est posée en despote, a fait le vide autour de l'artiste, a écarté de l'atelier les amis de jadis, y a introduit ses parents à elle, l'a peuplé de toute une ignoble juiverie. Cela encore n'est point rare dans la vie des peintres : cela même est fréquent, ordinaire, régulier. Mais voici ce qui est particulier à Coriolis. Son talent même, il ne le défend pas plus que son atelier contre l'envahissement de Manette. Il renonce aux tentatives et aux recherches qui lui avaient le plus réussi ; il renie son originalité, modifie sa conception d'art, tombe au joli, au tableau de facture, à l'art de pacotille. Devant sa conscience même d'artiste, il n'a pas su faire la garde. Pas plus que l'homme, l'artiste n'a su vouloir. — Dans les deux cas qui précèdent il s'agissait de volontés faibles cédant à une volonté forte. Le cas de Mme Gervaisais est plus singulier. Il s'agit ici d'une personne qui a été vaincue par les choses. En arrivant à Rome Mme Gervaisais avait cette santé de l'esprit, ce bon sens un peu étroit, qui se ferme à tout ce qui n'est pas connaissances positives et échappe à l'action mystérieuse du surnaturel. Peu à peu, dans ce milieu des choses religieuses, elle sent son cœur se fondre. De l'atmosphère imprégnée de catholicisme, de la splendeur des églises, de la longueur des offices une influence se dégage qui l'enveloppe, la pénètre et la transforme en une créature nouvelle. Elle a respiré la foi dans l'air ambiant. Le mysticisme est entré en elle avec les parfums de l'encens. Sa personnalité a été absorbée par le milieu. Son âme n'a pas prévalu contre l'âme des choses.

Cette façon dont les Goncourt se représentent le jeu de l'activité humaine suffit pour expliquer qu'ils n'aient jamais pu faire une œuvre de théâtre. Le théâtre vit d'action. L'action est la lutte de la volonté contre les obstacles que lui opposent les hommes et les choses. Mais cette lutte est justement ce dont ces personnages sont le plus incapables. — Cela encore explique qu'il y ait si peu de logique dans les romans des Goncourt. Dans les actions de leurs personnages il n'y a pas de suite et pas d'enchaînement. C'est que ces actions ne dépendent pas d'un caractère. C'est que chez eux le principe intérieur est nul. Ils sont soumis à toutes les influences,

d'où qu'elles viennent, et varient à tous les caprices. Ils se donnent d'incessants démentis. Comme ils n'ont pas de règle qui les dirige dans leur conduite, nous n'en avons pas non plus pour juger de cette conduite. D'eux à nous il n'y a pas de comparaison possible, et pas de raisonnement par analogie. Ces êtres sont-ils réels? Cela est possible. Mais sont-ils vrais ou sont-ils faux? nous n'en pouvons rien dire. Ils défient l'appréciation, ils échappent au contrôle de notre raison. — De là vient encore l'impression de mélancolie qui se dégage de ces livres. Les récits d'agonies y sont moins douloureux que le récit même de l'existence qui les précède. C'est que ces livres ne sont que des histoires de perpétuelles défaites. Les hommes qui s'y agitent étaient inaptes à la vie, puisque vivre c'est vouloir. Ils n'étaient pas armés pour la lutte. Ce sont là monographies de vaincus.

Types d'exception, silhouettes de malades, c'est ce que les Goncourt ont mis dans leurs romans, d'une modernité d'autant plus aiguë qu'elle est plus mince.

V

Modernistes par le choix de leurs sujets, ils le sont plus encore par le choix de leurs procédés d'expression. C'est ici qu'ils se montrent vraiment intransigeants. La tradition, pour eux, c'est l'ennemie. Ils insinuent que l'antiquité pourrait bien avoir été inventée pour être le pain des professeurs[1]; et c'est un pain dont ils refusent de se nourrir. Plus que l'antiquité classique, ils réprouvent le genre académique, qui en est la contrefaçon. Ils ont introduit dans un de leurs romans un personnage qui est le représentant de la peinture académique, Garnotelle, et il n'est pas d'ironies, de sarcasmes, d'injures qui leur semblent trop fortes à l'endroit de Garnotelle. Ils pensent, d'ailleurs, que nous sommes dans une de ces époques de décadence auxquelles ne conviennent plus les procédés d'art des époques de maturité, et que mieux vaut être Lucain plutôt que le dernier des imitateurs de Virgile. Ils se sont donc efforcés de trouver le style de notre décadence, et ils l'ont baptisé : l'écriture artiste.

Pour savoir en quoi consiste l'écriture artiste, il semble naturel de s'adresser à ses inventeurs et de leur en demander une définition. En voici une empruntée, paraît-il, à Théophile Gautier : « Le sens artiste manque à une infinité de gens, même à des gens d'esprit. Beaucoup de gens ne voient pas. Par exemple, sur vingt-cinq personnes qui passent ici, il n'y en a peut-être pas deux qui

[1] *Journal*, III, 6.

voient la couleur du papier. (*Cela est absolument exact*)... Maintenant si avec ce sens artiste vous travaillez dans une forme artiste, si à l'idée de la forme vous ajoutez la forme de l'idée,..... oh! alors, vous n'êtes plus compris du tout[1]. » Aristote avait déjà parlé quelque part de la forme des chapeaux, mais ce n'est évidemment pas la même chose. Et s'il fallait s'en tenir à cette formule sibylline on pourrait croire que l'écriture artiste n'est qu'une mystification.

Ou peut être encore l'écriture artiste ne serait-elle qu'un autre nom de la préciosité dans le style. Car les Goncourt sont essentiellement des précieux. Les seuls écrivains qu'ils citent avec éloges et dont ils se recommandent sont des stylistes : tel La Bruyère. En aristocrates de lettres ils redoutent surtout le reproche de parler la langue de tout le monde. Ils recherchent les façons de dire extraordinaires et les alliances de mots inusitées. Leur Chassagnol excelle dans les définitions tournées en énigmes : c'est sa douce manie. Il définira ainsi un tableau : « L'Orient de la poésie de Child Harold et de don Juan dans du soleil à Rembrandt, c'est ça, hein? Du Child Harold rembranisé[2]. » Dans les Goncourt il y a du Chassagnol. Ils affectionnent le quintessencié et le tarabiscoté. Dans cette voie, ils ne s'arrêtent pas sur les confins du ridicule. Ecoutez ce bout de conversation :

— Dites-moi donc, monsieur, vous n'allez donc nulle part? Je crois que je ne vous ai jamais vu...

— Cela tient à mon sexe, mademoiselle.

— Comment à votre sexe?

— Oui, mademoiselle, à mon sexe... Vous m'accorderez qu'il y a supplices et supplices... Je suppose qu'on me coupe la tête, c'est affreux.

— Quelle idée!

— Mais je suppose qu'on me chatouille la plante des pieds jusqu'à ce que mort s'ensuive, c'est abominable. Eh bien! mademoiselle, qu'est-ce que vous diriez d'un supplice entre le chatouillement et la décollation? un... un écorchement à l'amiable, là?

— Mais de quoi parlez-vous donc?

— Moi? Je parle de se faire faire la barbe[3].

Que ne le disait-il tout de suite!... Et le causeur qui débite ces jolies choses ne nous est pas donné pour un grotesque. Bien loin

[1] *Journal*, I, 182, et *Charles Demailly*, 84.
[2] *Manette Salomon*, 396.
[3] *Charles Demailly*, 213.

de là. C'est au contraire l'un des préférés, l'un des porte-parole des auteurs. Ils n'ont vu là que gentillesses d'esprit et menue monnaie de la conversation courante.

Faute d'une définition qui nous en rende compte, tâchons donc de démêler du moins les procédés qui composent l'écriture artiste, puisque aussi bien le principal effort des Goncourt a été un effort pour renouveler le style.

La langue française a été maniée et façonnée par des gens bien portants. Il se trouve que leurs descendants sont « les gens les plus nerveux, les plus sensitifs, les plus chercheurs de la notation des sensations indescriptibles, les moins susceptibles de se satisfaire du gros à peu près de leurs bien portants devanciers [1]. » Le problème est donc de créer une langue assez souple pour se prêter à tous les besoins et à tous les caprices d'une sensibilité de malades, assez riche en tons et en nuances pour tout rendre, le visible d'abord et ensuite l'invisible, l'impalpable, l'insaisissable et l'impondérable, une langue qui rivaliserait avec tous les arts, et les transposerait de l'un dans l'autre, sculpterait de la pensée, spiritualiserait de la peinture et peindrait de la musique. C'est à quoi travaillent les Goncourt. Ils prennent pour point de départ la phrase plastique des écrivains pittoresques, et la phrase musicale de Flaubert. Mais ils remarquent que Gautier et Flaubert ont encore ce défaut commun à tous les écrivains bien portants, et qui est de respecter la syntaxe. Ils rappellent ce mot de Gautier : « Avoir une bonne syntaxe, tout est là. » Et ils reprochent à Flaubert de construire ses périodes comme un bon rhétoricien. Pour eux, leur premier soin sera de briser la syntaxe. Ils réclament le droit à l'inversion. Ils rompent, ils désarticulent, ils désossent et ils gracieusent la phrase. Ce n'est pas sans raison que M. Edmond de Goncourt, dans les *Frères Zemganno*, voulant mettre en scène son frère et lui, a fait choix, comme prête-nom, de deux acrobates : Gianni, dont les mains « travaillaient toujours à déranger les lois de la pesanteur, à contrarier les lois de l'équilibre, en posant les objets sur un endroit de leur surface où ils ne pouvaient pas raisonnablement tenir [2] »; Nello, qui apprend à marcher sur les mains et qui travaille toutes les espèces de saut, le saut de carpe, le saut en avant, le saut du singe, le saut de l'Arabe et le saut périlleux. Le métier d'écrire ainsi qu'ils le pratiquent est une clownerie et une acrobatie. Mais il se pourrait que l'homme n'eût pas été créé pour marcher sur les mains, ni la phrase française pour faire le saut de l'Arabe. Les Goncourt sont

[1] *La Faustin*, 165.
[2] *Les Frères Zemganno*, 111.

persuadés que la syntaxe est une invention de Noël et Chapsal, et conséquemment ils refusent de s'incliner devant le bon plaisir de ces lexicographes. Mais il se pourrait que les règles de la syntaxe correspondissent à des lois de l'esprit français, et qu'elles fussent fondées en nature.

Le moule de la phrase ayant craqué, rien n'empêche maintenant d'y entasser et d'y accumuler les mots. Les Goncourt ne s'en font pas faute; ils en mettent pour deux. L'épithète étant la marque de l'écrivain, ils se préoccupent surtout de « piquer l'épithète »; ils poursuivent l'épithète rare; ils bariolent leur style d'épithètes colorées, « peintes en bleu, en rouge, en vert ». La recherche du mot qui peint et de l'épithète colorée leur est commune avec tous les écrivains pittoresques; mais ils se distinguent de ceux-ci par la profusion de mots abstraits qu'ils jettent dans leur style. Ils diront : « le travail allait à l'ouvrage... » et « l'abrupt du roc envahissait les gradins » et « une maigreur sans sexe » et « tout le mauvais d'une femme » et « le Beau, c'est de la réalité vue par de la personnalité de génie ». Ils créent des mots et des tournures; et ils s'en vantent, puisqu'on sait bien que c'est par les néologismes que les langues progressent. Seulement il est diverses sortes de néologismes. Sera-t-il quelque jour passé dans l'usage de dire une « jolité », une « lorgnerie » et la « trémulation d'un éblouissement »? Cela est possible, quoique peu probable. Mais jamais, tant qu'il y aura une langue française, il ne sera permis d'écrire, par exemple : « Notre tête, toute notre vie, a le doigt sur le pouls de notre cœur. » Je prends cet exemple entre cent. Les Goncourt, et c'est leur tort, ont été jusqu'au coq-à-l'âne inclusivement.

Cette langue assouplie et enrichie, ces ressources nouvelles leur permettront dans les descriptions de ne laisser tomber aucune partie de leur vision, et de rendre tous les « effets ». Les peintres ont coutume de chercher un ensemble, quelque chose qui se compose. Eux, docilement, suivent toutes les parties de leur modèle dans une énumération progressive. Veulent-ils nous faire voir une procession, ils nous décriront, dans l'ordre, chacune des bannières avec le costume de chacun des porte-bannières; un bal, ils nous décriront à mesure chacun des costumes et chacun des masques rencontrés depuis la porte d'entrée jusqu'à la glace du fond. Dans leurs tableaux, il n'y a jamais de centre; ils ne voient que des séries de détails. Leur vision est éminemment successive, progressive et fragmentaire. De même, pour donner l'impression d'une coloration, ils procèdent par retouches; ils posent des tons à petits coups de pinceau; ils peindront ainsi, en s'y reprenant toujours, le bleu d'un beau ciel :

Un ciel bleu où elle crut voir la promesse d'un éternel beau temps, — un ciel bleu, de ce bleu léger, doux et laiteux que donne la gouache à un ciel d'aquarelle; — un ciel immensément bleu, sans un nuage, sans un flocon, sans une tache, — un ciel profond, transparent, et qui montait comme de l'azur à l'éther; — un ciel qui avait la clarté cristalline des cieux qui regardent de l'eau, la limpidité de l'infini flottant sur une mer du Midi, — ce ciel romain auquel le voisinage de la Méditerranée et toutes les causes inconnues de la félicité d'un ciel font garder, toute la journée, la jeunesse, la fraîcheur et l'éveil de son matin [1].

Ils affectionnent cette construction de phrase où les incidentes s'appuient toutes sur un même sujet plusieurs fois répété. Notez que le résultat de ce système de construction est de supprimer toute subordination, de donner même importance à toutes les propositions et par suite même importance à toutes les parties de la chose vue. C'est, en effet, ce qui arrive dans ces descriptions : tous les détails en viennent au même plan; tous ont même valeur. C'est un fouillis de traits, un échantillonnage de nuances. Cela danse et cela papillotte. Et telle est peut-être la définition que nous cherchions : l'écriture artiste, c'est le papillottage du style.

Je n'ai pas besoin de dire, car on ne le conteste pas, que les de Goncourt sont arrivés, à l'aide de ces recherches précieuses, à des effets d'une intensité ou d'une subtilité rares. Et je n'ai pas besoin de rappeler que, non seulement des pages, mais des chapitres et des livres entiers dans leur œuvre, sont écrits d'une écriture beaucoup plus apaisée. Mais c'est en poussant à bout un système qu'on voit mieux ce qu'il a de caractéristique. Les Goncourt sont des artistes, et ils travaillent pour les artistes. Ils « font le morceau » à l'usage des connaisseurs qui, mis en présence d'un grand tableau, vont droit au rendu d'un morceau d'épaule ou tombent en extase devant un ton de chair. Ils sont des gens de lettres, et ils écrivent pour les gens du métier qui apprécient surtout dans une œuvre le mérite de la difficulté vaincue. Et peut-être voit-on maintenant quelle difficulté il y a à écrire de ce style, et comment cette poursuite affolée de l'épithète rare a pu déséquilibrer les deux frères et en tuer l'un. Difficile à écrire, ce style est aussi difficile à lire. Il fatigue par la continuelle tension. Il déconcerte par ses bizarreries. Il irrite par un je ne sais quoi de trépidant. Il tombe à l'obscurité et au pathos. Il cesse d'être intelligible, et donc il cesse d'être du français. M. Edmond de Goncourt cite victorieusement une

[1] *Mme Gervaisais,* p. 15.

opinion de cet autre styliste, Joubert : « Les étrangers... ne trouveront que frappant ce que les habitudes de notre langue nous portent machinalement à croire bizarre dans le premier moment[1]. » Et il ne s'aperçoit pas combien il est bizarre d'invoquer l'autorité de ceux-là justement à qui manquent le sens instinctif et la tradition d'une langue. Mais c'est là qu'on en arrive; et l'aphorisme reste juste : « Malheur aux productions de l'art dont toute la beauté n'est que pour les artistes! » Une langue qui est réservée aux initiés, qui dédaigne d'entrer en communication avec les profanes, qui ne laisse pas venir à soi l'air libre, prend insensiblement la tournure de devenir une langue étrangère.

VI

Peut-être, et quoi qu'ils en aient dit, les Goncourt ne sont-ils pas les principaux initiateurs du mouvement de la littérature moderne; mais ils ont eu une grande influence. Encore faudrait-il préciser le genre de leur influence. Qu'ils aient remis à la mode l'art du dix-huitième siècle, on ne le nie pas; mais cela importe surtout aux amateurs d'estampes. Qu'ils aient inventé la japonaiserie, c'est un titre, mais surtout auprès des marchands de curiosités. Qu'ils nous aient imposé la manie du bibelot, c'est un fait, mais qui devait aboutir surtout à renouveler le système de décoration intérieure de nos appartements. Pour ce qui est de la littérature proprement dite, dans quelle voie l'ont-ils engagée et dans quel sens ont-ils influé sur elle? On s'y trompe maintes fois; et lui-même, et lui surtout, M. Edmond de Goncourt, s'y est trompé.

C'est après 1870, après la mort de Jules de Goncourt, qu'on a commencé à lire les romans des deux frères. Le malheur fit que ce commencement de notoriété coïncidait avec l'éclosion d'un goût nouveau dans le public, avec le déchaînement de la grossièreté dans la littérature. Cette grossièreté restera une partie de la définition du naturalisme. Les naturalistes triomphaient. M. de Goncourt se souvint que les Goncourt avaient jadis décrit les amours hystériques d'une bonne avec le fils d'une crémière; il en conclut qu'ils étaient donc les ancêtres du naturalisme, et que d'eux procédait tout le mouvement. C'est à partir de ce moment qu'il met un soin jaloux à noter tout ce qui, dans la nouvelle école, pourrait bien être un emprunt fait à leurs livres. Il réclame la paternité de toute invention. Il revendique la propriété

[1] Cité dans la préface de *Chérie*.

d'une idée, d'une formule, jusque d'une expression et d'un mot. Afin que ce patronage littéraire soit officiellement reconnu, il songe à fonder une Académie des Goncourt : histoire d'embêter le cardinal de Richelieu. Alors il lui arriva ce qui arrive souvent à qui veut conduire un mouvement : il le suivit. Ce chef d'école se mit à l'école de ses disciples. Afin de ne pas se laisser passer en violence, celui qui avait signé pour sa part de collaboration d'exquises pages dans *Sœur Philomène* et dans *Renée Mauperin* n'écrivit plus que des *Fille Elisa* et des *Faustin*. Son succès lui a nui ; il y a perdu le meilleur de son talent. Et il acceptait toutes les turlutaines des théoriciens du roman. Il épiait les sottises les plus récemment apparues à l'horizon littéraire, pour les annoncer ensuite avec autorité. Il déclarait que le romancier doit être un médecin et un savant. En tête d'un livre consacré à la description des maisons publiques de Paris et de la province, il prêtait serment sur son âme et conscience d'avoir fait un livre « austère et chaste[1] ». Il convenait que, puisqu'on sait que Cabanis, Bichat et Claude Bernard ont été les maîtres du roman contemporain, un romancier doit s'occuper d'abord d'étudier l'hérédité, puis le tempérament, puis le milieu. Dans *Chérie*, il se livrait à cet exercice avec application. Il avait eu soin d'abord de s'entourer de tous les matériaux usités et inusités pour ce genre de travail. Par un surcroît de conscience, ayant remarqué que les histoires de femmes écrites par des hommes manquent précisément de la collaboration féminine, il avait au préalable fait appel à cette collaboration. Il avait ouvert, chez son éditeur, un bureau des renseignements où les femmes de bonne volonté étaient priées d'adresser par correspondance des souvenirs sur leurs « impressions de petites filles », des « épanchements sur leurs sensations de jeunes filles », des « analyses d'un sentiment dans de l'amour qui s'ignore », et enfin, puisqu'il n'y a qu'un mot qui serve, d'envoyer sous pli cacheté « toute l'inconnue féminilité du tréfond de la femme[2] ».

En même temps, et par un contraste qui peut sembler bizarre, mais qui n'est point rare, s'éveillait chez ce naturaliste un vieux fond de romantisme. Il mettait en scène une écuyère immensément riche, promenant à travers le monde son ennui d'archi-millionnaire ; une actrice à qui il faut, avant de jouer le rôle de Phèdre, l'émotion d'une passion fatale ; il peignait des amours au clair de la lune, dans un château d'Écosse, et des morts qui rient.

[1] Préface de *la Fille Élisa*.
[2] Préface de *la Faustin*.

Et donc, j'avoue que l'attitude prise par le survivant des deux auteurs et, si l'on veut, l'évolution de son talent, peuvent donner le change. Mais il importe de bien voir quelle est la nature et quelle est la portée de l'œuvre commune : cela importe à la réputation elle-même des Goncourt. Ils ne sont pas les inventeurs du naturalisme, ils ne sont responsables ni de ses fautes, ni de ses gloires. Après *Mme Bovary*, *Germinie Lacerteux* pouvait bien être un livre différent; ce n'était pas, à vrai dire, un livre nouveau. Et, d'autre part, si les Jupillon et les Gautruche sont bien des types réels, néanmoins ce n'est pas l'auteur de *Germinie*, c'est l'auteur de *l'Assommoir*, le peintre de Gervaise et de Coupeau, à qui il appartient d'avoir été le premier à écrire, en partie du moins, le roman du peuple de Paris. — Sont-ils des réalistes? On a fait entrer tant d'éléments dans la définition du réalisme qu'on ne sait plus bien, quand on en parle, de quoi il est question. Les Goncourt sont des réalistes en ce sens qu'ils regardent de près et peignent avec fidélité ce qu'ils ont vu et rien que ce qu'ils ont vu. Mais il faut ajouter tout de suite que la recherche du rare, des types rares, des sentiments rares et des mots rares est justement le contraire du réalisme. Or cette recherche est caractéristique du talent des Goncourt. Ils sont des délicats, des raffinés. Ils n'ont rien fait, comme on dit, que de très « distingué ». Ce sont des artistes dédaigneux de tout ce qui n'est pas purement artistique. Et c'est en ce sens que s'est exercée leur influence. Ces gens de lettres et ces nerveux ont contribué à faire que la littérature en notre temps s'adressât spécialement aux professionnels et aux malades, partant qu'elle contînt de moins en moins de ce qui peut toucher les autres hommes, ceux qui, sans faire métier d'écrire, se contentent d'être des hommes qui pensent, qui se souviennent, qui rêvent, et qui, en dépit de leur santé, s'affectent, s'émeuvent et souffrent. Ils ont rétréci, aminci, appauvri la matière et reporté du même coup tout l'intérêt sur les raffinements de la forme. Si la langue écrite en France est devenue quelque chose qui, de plus en plus, s'écarte de la langue française; si l'art littéraire est devenu de plus en plus un art de vaine curiosité, une littérature d'intérêt local et spécial, c'est que l'heure a enfin sonné du succès pour les Goncourt, et qu'ils ont enfin trouvé qui les a admirés et qui les a imités. Leur œuvre, ç'a été l'effort le plus persévérant, le plus consciencieux et le plus laborieux pour vider la littérature de son contenu.

***.

INTELLIGENCE ET INSTINCT[1]

I

Il est peu de questions ayant soulevé des controverses aussi passionnées que celles qui se rapportent à l'intelligence et à l'instinct. Des volumes sont remplis de discussions théologiques, philosophiques ou scientifiques, qui aboutissent rarement, si même elles aboutissent, à des preuves sérieuses, à des hypothèses acceptables.

Saint Thomas [2] et, après lui, toute l'école scolastique avaient enseigné la théorie d'Aristote. Pour eux, l'âme est le principe par

[1] Je donne ici la liste des principaux ouvrages que j'ai consultés. Pour ne pas multiplier les notes, je me dispense de les citer à chaque page. Il me suffira de dire qu'ils m'ont été d'un grand secours et que je leur ai fait de larges emprunts. P. Bougeant, *Amusement philosophique sur le langage des bestes*. Paris, 1739. — Pierre Huber, *Histoire des mœurs des fourmis indigènes*. Genève, 1810. — Flourens, *De l'instinct et de l'intelligence des animaux*. Paris, 1845. — Pouchet, *les Rapports de l'instinct et de l'intelligence*. Paris, 1870. — Darwin, *The Descent of Man and Selection in Relation to Sex*. London, 1871. — Fabre, *Souvenirs entomologiques*. Paris, 1879. — *Nouveaux souvenirs entomologiques*. Paris, 1882. — E. Perrier, *Précis d'anatomie et de physiologie animales*. — H. Milne Edwards, *Leçons sur la physiologie et l'anatomie comparée des animaux*. — Sir J. Lubbock, *Origine et métamorphoses des insectes*, trad. franç. Paris, 1880. — *Les Mœurs des fourmis*, trad. franç. Paris, 1880. — *Les sens et l'instinct chez les animaux*, trad. franç. Paris, 1891. — Romanes, *l'Évolution mentale chez les animaux, suivi d'un essai posthume sur l'instinct*, par Darwin, trad. franç. Paris, 1884. — *L'Intelligence des animaux*, précédée d'une préface par E. Perrier, trad. franç. Paris, 1889. — E. Blanchard, *la Vie chez les êtres animés*. Paris, 1888. — P. Girod, *les Sociétés chez les animaux*. Paris, 1891. — P. Combes, *les Civilisations animales*. Paris, 1891.

[2] « *Utrum intentio conveniat animalibus brutis*. Intendere est in aliquid tendere; quod quidem est moventis et moti secundum quod dicitur intendere finem id quod movetur ad finem ab alio... Hoc modo bruta animalia intendunt finem in quantum moventur instinctu naturali ad aliquid alio modo intendere finem est moventis... Quod est rationis tantum. Unde per hunc modum bruta non intendunt finem quod est proprie et principaliter intendere. » (*Summa theol.* Iª IIæ, q. XII, art. 5.)

lequel nous vivons, nous sentons et nous pensons; les animaux ont l'âme sensitive et motrice: ils n'ont pas l'âme intellective. Descartes[1] est bien autrement radical. Il n'accorde pas même aux animaux l'âme sensitive; ce sont de pures machines, et on peut expliquer toutes leurs actions par les lois de la mécanique; quelques-unes de ces lois semblent même exclure tout autre principe.

Il est à peine besoin de dire que l'automatisme des animaux, cette singulière aberration d'un puissant génie, a été victorieusement réfuté; l'expression de la peur ou de l'affection implique une série de mouvements nervo-musculaires tout aussi complexes chez l'animal que chez l'homme. Si, donc, l'existence corrélative de mouvements intellectuels paraît insuffisamment démontrée chez le premier, elle ne saurait l'être davantage chez l'homme. Depuis longtemps déjà, Leibniz avait restitué aux bêtes leur âme sensitive; et Fontenelle disait non sans une certaine malice : « Mettez à côté une machine-chien et une machine-chienne, il en pourra résulter une troisième petite machine. Mettez indéfiniment deux montres à côté l'une de l'autre, en résultera-t-il jamais une troisième? »

Si, maintenant, écartant les exagérations trop évidentes, nous cherchons à définir l'intelligence et l'instinct, les difficultés ne seront pas moindres, et les prétendues solutions, trop souvent contradictoires, seront innombrables. Il est facile de dire que l'intelligence consiste dans l'adaptation volontaire des moyens à la fin, qu'elle implique la connaissance consciente des relations existantes entre les forces à employer et le but à atteindre[2]; en d'autres mots, qu'elle est la possibilité de saisir le rapport de la cause à l'effet. Il est non moins facile de décider que l'instinct est une impulsion physiologique donnant lieu à des actes déterminés et indépendants de la volonté; qu'il est la conséquence fatale, nécessaire de l'organisation; qu'il entre en jeu sous des influences que

[1] « Ce sont de pures machines, mais qui, ayant été faites par la main de Dieu, sont incomparablement mieux ordonnées et ont des mouvements plus admirables qu'aucune de celles qui peuvent être inventées par les hommes. » Il ajoute plus loin : « S'il y avait de telles machines qui eussent les organes et la figure extérieure d'un singe ou de quelque autre animal, sans raison, nous n'aurions aucun moyen de reconnaître qu'elles ne seraient pas en tout de même nature que ces animaux. » (*Discours de la méthode*, 5e partie.)

[2] Je me demande si cette définition peut être maintenue en présence des notions que la médecine moderne a acquises sur les phénomènes intellectuels inconscients. Les récentes recherches sur l'hypnotisme ont montré avec quelle facilité pouvait disparaître la conscience des opérations intellectuelles les plus compliquées; ce sont là des phénomènes dont l'essence nous échappe, mais devant lesquels il faut s'incliner. (E. Perrier, Préface à *l'Intelligence des animaux*, p. 29.)

l'être organisé subit sans en avoir conscience[1]. Mais quand nous aurons posé ces prémisses, en serons-nous plus avancés?

Lewes affirme que tous les instincts ont dû être originairement intelligents; Herbert Spencer prétend, au contraire, qu'aucun instinct, à aucun moment, n'a dû être nécessairement intelligent. Wallace considère les facultés instinctives comme distinctes des facultés intellectuelles. Pour Darwin[2], l'instinct est le produit des facultés intellectuelles proprement dites, modifiées sous l'influence de l'hérédité et de l'habitude. Ses disciples développent sa pensée. Les instincts, nous apprennent-ils, peuvent naître soit par la fixation au moyen de la sélection naturelle d'habitudes dépourvues de but précis, mais avantageuses à l'individu[3]; soit par la transformation d'habitudes originellement intelligentes en actes automatiques, grâce à leur constante répétition. Sir George Mivart repousse énergiquement cette dernière hypothèse[4]. « Deux facultés sont distinctes de nature, dit-il, si nous pouvons posséder l'une à la perfection, sans qu'il s'en suive que nous possédions l'autre; elles le sont plus encore, si les deux facultés tendent à s'accroître en raison inverse l'une de l'autre; c'est-à-dire si le perfectionnement de l'une est accompagné de la dégradation de l'autre. »

Romanes, dans ses différents travaux, prétend prouver que, depuis les formes les plus simples jusqu'à l'homme, la chaîne des manifestations mentales, quoique très ramifiée, est continue. Il résume ainsi sa doctrine[5] : « 1° Les tendances et les actions habituelles peuvent naître et se transmettre par voie d'hérédité; 2° les adaptations primitivement intelligentes peuvent par une répétition fréquente devenir automatiques, tant chez la race que chez l'individu; 3° les instincts peuvent naître par une double racine, le principe de la sélection se combinant avec la substitution de l'automatisme à l'intelligence pour amener un résultat unique. » Nous retrouvons là la doctrine de Condillac. L'instinct est une intelligence modifiée

[1] Sanson, l'*Instinct*. Boulay, *Dictionnaire de médecine, de chirurgie et d'hygiène vétérinaires.*

[2] *The Descent of Man.* Dans *The Origin of Species,* le premier ouvrage qui commença sa grande célébrité, Darwin reculait devant la difficulté et déclarait ne pas vouloir rechercher l'origine des facultés mentales.

[3] Il est des instincts qui non seulement ne sont pas avantageux à l'espèce, mais qui lui sont positivement nuisibles. Comment faire intervenir la sélection naturelle dans leur formation ou dans leur modification? Darwin répond que ces instincts aujourd'hui nuisibles ont pu être utiles dans les siècles innombrables si facilement admis par l'école, ou bien encore que la nécessité ou l'utilité d'un instinct peuvent échapper à l'observateur. Ni l'une ni l'autre de ces réponses ne sauraient nous satisfaire.

[4] *Lessons from Nature,* p. 230-231.

[5] *L'Évolution mentale chez les animaux.*

par l'habitude. Il est vrai qu'à l'époque où il vivait, on n'avait pas encore découvert la toute-puissance de la sélection [1].

Si nous examinons maintenant les solutions préconisées par l'école scientifique, qui, dédaigneuse de vaines spéculations, prétend ne s'appuyer que sur des faits, elles ne nous paraîtront ni moins incomplètes ni moins contradictoires.

L'instinct, pour les disciples de Cuvier, est une force propre d'une nature très particulière, purement organique, qui, pour la plupart des êtres et pour la plupart de leurs actions, remplace l'intelligence [2]. L'homme seul est intelligent, les bêtes n'ont que l'instinct, tel est l'aphorisme qui a longtemps dominé l'enseignement scientifique. H. Milne Edwards, un des premiers, l'a battu en brèche [3]. Selon lui, la science ne montre pas entre les opérations de l'entendement chez l'homme et chez certaines bêtes des différences assez radicales pour permettre d'affirmer que l'âme de ces dernières est d'une nature distincte de celle de l'âme humaine. Milne Edwards explique que, par le mot *âme*, il entend l'ensemble des facultés intellectuelles et morales. Dans un ordre d'idées absolument opposé, un entomologiste éminent, Fabre [4], se refuse à rien voir de commun entre l'homme et l'animal. « L'instinct, dit-il, sait tout dans les voies invariables qui lui ont été tracées; il ignore tout en dehors de ces voies. Inspirations sublimes de la science, inconséquences étonnantes de la stupidité, sont à la fois son partage, suivant que l'animal agit dans les conditions normales ou dans des conditions accidentelles. »

Nous bornerons là nos citations; elles suffisent à montrer le chaos où se débattent les savants qui ont traité la question sous toutes ses formes, l'impossibilité où ils se trouvent de distinguer nettement entre l'activité intelligente et la passivité instinctive [5]. Peut-être les uns et les autres ont-ils trop obéi à des opinions

[1] Les évolutionnistes soutiennent que la sélection naturelle intervient dans la formation des instincts. Romanes consacre de longues pages à la défense de cette doctrine; je dois avouer qu'elles m'ont paru faibles.

[2] Le professeur E. Perrier (Préface à *l'Intelligence des animaux*) résume avec beaucoup de talent, mais aussi avec beaucoup de partialité, les diverses opinions.

[3] *Leçons sur la physiologie et l'anatomie comparée de l'homme et des animaux.* Milne Edwards avait quatre-vingts ans quand il publiait ce remarquable ouvrage.

[4] *Souvenirs entomologiques,* p. 131.

[5] Romanes propose un critérium pour les distinguer. Il suffit d'examiner si les mouvements adaptés de l'individu sont ceux de l'espèce, s'ils se reproduisent constamment sous l'empire des mêmes circonstances, ou bien s'ils sont inspirés par les incidents nouveaux auxquels il se trouve mêlé. (*Intelligence des animaux,* t. I, p. 114.)

préconçues. Pour nous, nous suivrons une voie plus humble; la recherche d'une loi implique l'observation des faits; nous étudierons successivement les diverses espèces qui peuplent le globe; nous chercherons dans leurs actes ce qu'il est possible de donner à l'intelligence, c'est-à-dire à un mouvement réfléchi et voulu, et ce qui paraît, au contraire, dépendre d'un mouvement instinctif, en évitant de confondre ce dernier avec l'acte réflexe [1]. Le lecteur pourra ainsi déterminer si l'intelligence est la réelle caractéristique de l'homme, si elle crée entre lui et l'animal un abîme, ou bien si l'intelligence est toujours identique, d'un bout à l'autre de l'échelle vivante, et s'il n'existe entre les êtres qu'une question de degré; en d'autres mots, si l'intelligence humaine diffère en essence ou seulement en quantité de celle des autres êtres.

Ce n'est pas que la tâche envisagée à ce seul point de vue, ne présente encore de sérieuses difficultés; nous ignorons comment les objets qu'ils voient impressionnent les animaux; nous ne savons, si le monde extérieur ne se présente pas à eux sous un aspect entièrement différent de celui sous lequel il se présente à nous. « La sensation du son, dit sir John Lubbock [2], est due à l'impression produite par les vibrations de l'air qui viennent frapper la membrane du tympan; la sensation de la vue, à l'impression que font sur nous les ondes lumineuses qui frappent notre rétine. » Le nombre de ces vibrations modifie pour nous le son ou la lumière. Savons-nous s'il en est de même pour les autres êtres? Nous connaissons fort peu les moyens réels à l'aide desquels ils sentent où ils goûtent. Leurs organes sont différents, souvent situés en des points tout à fait imprévus. Il existe des animaux qui ont des yeux dans le dos, des oreilles dans les jambes et qui chantent par les côtés. D'autres ne sont formés que d'une simple cellule et cependant ils se nourrissent et ils digèrent, ils croissent et ils multiplient, ils se meuvent et ils sentent; ils vivent, en un mot. Leurs perceptions sont sans doute confuses, inconscientes, impressionnées probablement par les ondes sonores ou lumineuses, c'est tout ce qu'il est possible de dire dans l'état actuel de la science.

Ces faits, nombre d'autres que nous aurons occasion de raconter dans le cours de cette étude, ont excité l'attention d'éminents

[1] Pour Romanes (*Evolution mentale*, p. 153), l'instinct est un acte réflexe dans lequel il y a un élément de conscience. L'excitation qui provoque l'acte réflexe est une sensation, l'excitation qui produit un acte instinctif est une perception. Virchow dit avec plus de raison qu'il est impossible de tracer une ligne de démarcation absolue entre l'acte réflexe et l'acte instinctif.

[2] *Sens et instincts,* trad. franç. p. 180.

savants français ou étrangers. De remarquables ouvrages ont été publiés sur les sens ou l'intelligence des animaux; mais l'impression générale qu'ils laissent est que nos connaissances sont encore bien limitées. Aux yeux de sir John Lubbock, une des causes de notre ignorance est que, jusqu'ici, nous avons essayé d'instruire les animaux, plutôt que nous n'avons cherché à apprendre d'eux. Nous avons toujours voulu leur transmettre nos idées et nous n'avons jamais tenté une sorte de langage, soit par signes, soit par tout autre moyen, pour connaître les leurs. Ces observations du savant anglais sont d'autant plus curieuses, qu'il est un de ceux qui ont le mieux étudié la question; elles montrent une fois de plus que, malgré les merveilleux progrès dus à nos contemporains, d'immenses lacunes subsistent encore. L'ignorance doit-elle donc toujours être le dernier mot de la science humaine?

II

Il faut, pour arriver à la preuve que nous cherchons, aux conclusions qu'elle comporte, poursuivre l'étude de toute la série zoologique, choisir parmi les nombreux exemples qui ont été recueillis, ceux dont l'authenticité paraît incontestable. Nous prendrons tout d'abord l'éléphant, le chat, le chien et le singe, qui passent pour les plus intelligents parmi les mammifères, peut-être parce qu'il a été donné à l'homme de les mieux observer.

Les éléphants, ces géants de la faune actuelle, vivent à l'état sauvage en bandes qui comptent quelquefois un millier d'individus [1]. Un vieux mâle, le chef incontesté, guide ses compagnons avec des précautions infinies. C'est lui qui examine les localités, qui dirige les marches, qui choisit les haltes, qui place les sentinelles pour assurer le repos, les repas et les bains de la troupe. Tous à l'envi protègent les jeunes avec tendresse jusqu'à l'âge où ils peuvent se défendre eux-mêmes; et à la première apparence de danger, ils les placent au milieu d'eux. Leur exclusivisme est remarquable; si un éléphant captif parvient à s'échapper et à se réfugier dans la jungle, il ne peut espérer de rentrer dans la société de ses semblables. Ce sont ces éléphants solitaires connus à Ceylan sous le nom de *hora*, qui deviennent féroces et se ruent avec fureur sur tous ceux qu'ils rencontrent.

En liberté, l'éléphant est très craintif et très sauvage; le moindre bruit l'effraye, le moindre obstacle artificiel l'arrête, c'est évidemment la connaissance qu'il a acquise de l'homme qui a développé

[1] Carl Vogt, *les Mammifères*, p. 300 et *passim*.

outre mesure chez lui ce penchant à la peur; captif, il devient le serviteur le plus dévoué de son maître. Ses qualités avaient singulièrement frappé les anciens. Un éléphant, trop lent à retenir ce qu'on lui enseignait et ayant été corrigé à plusieurs reprises, fut trouvé (c'est un fait certain dit Pline) [1], répétant la nuit la leçon qu'on lui avait apprise le matin. Nous voyons, ce qui est plus sérieux, les Anglais les employer dans les Indes aux travaux les plus variés. Leur docilité est extrême; ils manient avec plus ou moins de précautions, selon leur nature, les objets qu'ils doivent ou porter ou remettre à leur mahout [2]. Sir E. Tennent [3] vit à Colombo, dans un chantier du gouvernement, deux éléphants travaillant de concert à empiler des pièces de bois. Ils continuaient cette besogne pendant des heures, et ils y étaient si bien accoutumés que leurs gardiens n'avaient même pas besoin de les surveiller. Quand la pile était parvenue à une certaine hauteur et qu'ils ne pouvaient plus atteindre le sommet, ils inclinaient deux pièces de bois et s'en servaient pour hisser les blocs qu'ils ajustaient ensuite dans l'ordre voulu, aussi bien qu'eût pu le faire le meilleur ouvrier.

On se sert d'éléphants captifs pour entraîner dans le coral les éléphants sauvages. Il faut lire le récit que fait le même écrivain anglais, ancien gouverneur de Ceylan, d'une de ces chasses émouvantes. Rien ne saurait égaler la sagacité, la prudence, la ruse avec lesquelles les éléphants domestiqués s'approchent de l'animal qui leur a été désigné; ils le poussent peu à peu, en le caressant avec leur trompe, vers l'endroit voulu; ils se placent entre lui et le dompteur lorsque celui-ci est parvenu à glisser au pied du captif le nœud coulant qui doit assurer sa victoire. Ce qui est plus étrange, c'est le plaisir que semblent prendre ces éléphants à seconder les efforts de l'homme et à assurer la défaite des leurs.

L'éléphant est doué d'une mémoire tenace; il se souviendra durant de longues années d'une injure et cherchera constamment à se venger. On cite de nombreux faits qui ne peuvent laisser de doute à cet égard. S'il trouve le moyen de punir à l'instant même une insulte, il laissera rarement échapper cette occasion. Deux de ces animaux étaient conduits à une citerne où ils devaient puiser de l'eau. L'un d'eux, d'une taille et d'une force remarquables, voyant

[1] *Hist. nat.*, lib. VIII, § 3.

[2] Si l'on jette, dit Darwin (*Descent of man*), quelque objet hors de la portée d'un des éléphants captifs au Jardin zoologique de Londres, il dirige le souffle de sa trompe de ce côté, mais au delà de l'objet qu'il veut atteindre, de manière que le courant d'air ainsi créé puisse le rapprocher de lui.

[3] *Nat. Hist. of Ceylan*, p. 181-194.

son compagnon porter un seau, le lui arracha brutalement. La victime, consciente de son infériorité, dissimula son indignation; mais, quelques instants après, profitant d'un moment favorable, il précipita par une vigoureuse poussée son agresseur dans la citerne, d'où l'on eut toutes les peines du monde à le retirer. On ne put même y parvenir qu'en jetant un grand nombre de fascines que l'intelligente bête arrangeait à mesure, de manière à faciliter son ascension. Mais si l'éléphant est très sensible aux insultes, il ne l'est pas moins aux bienfaits. Sur l'ordre de son mahout, il avale les drogues les plus nauséabondes et se soumet aux opérations les plus douloureuses. Le docteur Daniel Wilson, évêque de Calcutta, raconte qu'un éléphant, appartenant à un de ses amis, souffrait d'une assez grave maladie des yeux. Un médecin proposa une application de nitrate d'argent. On fit coucher l'éléphant et l'opération fut pratiquée sur l'un des yeux, non sans les hurlements de douleur de la pauvre bête. Comme l'opération avait parfaitement réussi, il fut résolu quelque temps après, de la tenter sur l'autre œil. Dès que l'éléphant reconnut la voix du chirurgien, il se coucha de lui-même sur le flanc et se prêta sans une plainte à une brûlure dont il avait reconnu l'avantage.

L'homme, a dit un philosophe illustre, est celui qui fabrique des outils. Cet aphorisme n'est pas plus exact que beaucoup d'autres, car l'éléphant sait, au besoin, se façonner des outils très rudimentaires, il est vrai. Un officier anglais vit dans l'Assam, non sans étonnement, un de ses éléphants s'approcher d'une plantation, arracher plusieurs bambous et en choisir un à sa convenance. Après l'avoir aiguisé, il se gratta avec force sous l'aisselle et fit tomber une de ces sangsues longues de six pouces, fléau des animaux dans l'Inde. Une autre fois, le même officier voyageait durant l'époque de l'année où les mouches s'attaquent plus particulièrement aux éléphants et leur font, par leur nombre, endurer un cruel supplice. Celui que montait M. Beale, malgré ses efforts, ne parvenait pas à les chasser. Il s'arrêta tout à coup devant un bouquet de jeunes arbres qui croissaient dans la jungle, en prit un, le dépouilla de ses branches, réservant seulement un bouquet à l'extrémité; après l'avoir bien lissé, il le brisa à la hauteur qui lui parut utile et se trouva ainsi muni pour le reste du voyage d'un éventail qui le débarrassa rapidement des insectes qui le tourmentaient. Ces faits, nombre d'autres semblables, sont attestés par des témoins dont la véracité ne saurait être mise en doute.

Le chat, lâche comme tous les félins, est vagabond, peu sociable, rapace, féroce au besoin. Il s'attache plus au logis qu'aux personnes, et comme il n'a pas subi les influences transformatrices que sa

longue cohabitation avec l'homme a produites chez le chien, il est plus facile à étudier tel que la nature l'a créé. Comme chez l'éléphant, plus peut-être que chez l'éléphant, il est impossible de ne pas remarquer chez lui deux modes d'activité psychique : l'activité instinctive, qui joue le rôle prédominant dans la vie de tout animal, et l'activité intelligente, qui embrasse des actes impliquant la recherche d'un but et des moyens propres à l'atteindre.

Les exemples abondent; on a vu des chats frapper à la porte avec le heurtoir, pour rentrer à leur domicile, alors que ce mode était le seul employé[1]. La sonnette ayant remplacé le heurtoir, l'intelligence du chat ne resta pas en défaut. Un des secrétaires de notre ambassade en Angleterre se promenait récemment dans une rue de Londres, un chat vint doucement frôler sa jambe. Il n'y fit pas tout d'abord attention; mais le chat ayant continué le même manège, il ne put s'empêcher de le regarder. Attentif au geste, l'animal se retourne et semble, par l'expression de ses yeux, l'inviter à venir avec lui. Très intrigué, notre promeneur suit son étrange conducteur. A quelques pas plus loin, le chat s'arrête devant une maison, monte rapidement les quelques marches qui séparent la porte d'entrée du trottoir, et tout en regardant, à chaque mouvement, si on le suit, il saute après la sonnette, comme pour indiquer son désir. M *** sonne et conte son histoire au domestique qui vient ouvrir. « C'est notre chat, répond aussitôt celui-ci, il a l'habitude de courir, et quand il veut rentrer, il se frotte contre les gentlemen qu'il rencontre, jusqu'à ce qu'il en trouve un qui consente à le suivre. »

L'archevêque Whateley, à la fois savant et orateur éminent, raconte un trait du même genre, dont sa mère, ses sœurs et lui furent personnellement témoins. Un chat avait été enfermé par mégarde seul dans le salon ; au milieu de la nuit, on entendit un vigoureux coup de sonnette. En quelques minutes, toute la maison fut sur pied ; le chat guettait le moment, dès que la porte s'ouvrit, il partit tranquillement pour sa promenade nocturne.

On connaît de nombreux faits semblables. Un chat savait parfaitement sonner pour se faire ouvrir; un chien, son compagnon constant, ne chercha jamais à l'imiter ; il attendait patiemment son ami pour rentrer avec lui et, au besoin, il allait à sa recherche, et le chat se hâtait de lui rendre le service qu'il réclamait[2]. On ne donne pas généralement la bienveillance comme un des caractères de la race féline. Le docteur Allen Thompson, membre de la Société

[1] *The Nature*, t. XIX, p. 659.
[2] *Ibid.*, t. XX, p. 428.

royale de Londres, rapporte, cependant, une action qui semblerait prouver le contraire. Un jour, son chat s'efforça d'attirer l'attention de la cuisinière, en la tirant par sa robe pour la conduire à un camarade affamé, à qui une bonne pâtée rendit la vie.

Veut-on un autre trait? Un vieux chat, l'hôte choyé de la maison, mû sans doute par un sentiment de jalousie, avait pris en profonde aversion un nouveau venu dans la famille. On avait enlevé des planches dans une pièce du sous-sol pour permettre quelques travaux; ils étaient terminés, lorsque le vieux matou se précipita dans la cuisine qu'il ne visitait que rarement, et, par ses miaulements et par ses gestes, invita une des femmes à le suivre. Il la conduisit au sous-sol; de faibles gémissements se faisaient entendre, et, en enlevant les planches, on rendit la liberté au jeune chat enfermé par mégarde. Son vieux compagnon avait suivi attentivement le travail; mais, ajoute Romanes, à qui nous empruntons ce récit, sa haine pour celui à qui il avait sauvé la vie devint, s'il est possible, plus vive encore. Assurément, il n'est rien ici que l'on puisse attribuer soit à l'esprit d'imitation, soit à l'éducation héréditaire. Cette bienveillance, qui paraît étrange, s'exerce parfois sur des animaux d'espèce différente. Il m'a été raconté qu'un perroquet étant tombé dans une terrine remplie d'une pâte brûlante, le malheureux oiseau poussait des cris désespérés; il allait être asphyxié, lorsqu'un chat, comme ceux dont nous venons de parler, parvint à amener à son secours des personnes de la maison.

Mais si dans de rares occasions le chat témoigne de pareils sentiments, ils ne sont guère dans les habitudes de l'espèce remarquable surtout par sa ruse et son astuce à surprendre et à saisir sa proie. « Pendant le dernier hiver, écrit le docteur Frost au journal anglais *Nature*[1], mes gens avaient l'habitude de répandre sur la neige les miettes du déjeuner. Mon chat avait soin de s'embusquer aussitôt derrière des arbustes, dans l'espoir d'attraper quelques-uns des oiseaux qui arrivaient de tous côtés prendre leur part du festin, et souvent sa chasse était fructueuse. Le froid ayant cessé, on ne pensa bientôt plus ni aux oiseaux ni à leur nourriture. » Quelle ne fut pas la surprise du docteur Frost, en voyant le chat jeter de lui-même des miettes sur le gazon et reprendre son poste accoutumé, dans l'espérance de voir son gibier revenir. Deux membres de la famille du docteur furent aussi témoins du fait, qui se renouvela à plusieurs reprises. Le même chat avait déjà donné un exemple de sagacité remarquable. La neige tombée en abondance avait recouvert la terre d'une couche épaisse; il s'était

[1] T. XIX, p. 519; t. XX, p. 197.

mis aussitôt à la gratter, jusqu'à ce que les miettes fussent à jour; puis associant dans son esprit ces miettes à la venue des oiseaux, il se prépara à guetter la proie qu'il convoitait.

Je citerai enfin un dernier trait, plus curieux peut-être encore que les précédents[1]. Un chat se trouvait auprès d'une lampe à pétrole que l'on nettoyait; quelques gouttes tombèrent sur sa fourrure et, un instant après, elle s'enflammait au contact d'un fourneau. D'un bond, la bête s'élance vers l'auge publique du village, située à cent mètres de la maison et s'y plonge tout entier. Cette action est d'autant plus remarquable que l'on connaît l'horreur instinctive de ces animaux pour l'eau. On y trouve, à la fois, dit Romanes, l'observation, car le chat avait vu les domestiques éteindre le feu avec de l'eau; et le raisonnement, car, au milieu de sa terreur légitime, il avait conclu qu'il en serait de même pour lui. Je ne sais aucun mammifère chez qui ces facultés sont plus développées[2]. Sans doute, presque tous les animaux montrent une véritable intelligence pour chasser et pour surprendre leur proie. En Norvège, au dire d'un voyageur, un renard, perché sur un rocher, laissait pendre sa queue dans la mer; dès qu'il sentait un crabe s'y fixer, il la retirait brusquement et dévorait à belles dents le crustacé dont il était très friand[3]. Le hasard avait pu lui suggérer ce nouveau mode de pêche, et le succès à le renouveler. Il est difficile de voir là le véritable raisonnement de la cause à l'effet que montrent, chez le chat, les exemples que je viens de donner, et il devient impossible, en les étudiant, de rejeter l'opinion de Flourens, que les animaux combinent mentalement les impressions qu'ils reçoivent de leurs sens, qu'ils en tirent des rapports et qu'ils agissent en conséquence.

Le chien, issu du loup et du chacal, hérite du naturel sauvage de ses aïeux; mais de longs siècles de domestication ont assoupli son caractère, et un vieil auteur a pu écrire « qu'il est la seule chose sur terre qui nous aime mieux qu'il ne s'aime lui-même ». Chassez le naturel, il revient au galop, ajouterons-nous avec notre grand fabuliste, et on retrouve facilement chez le chien la férocité de ses ancêtres. Tous ceux qui chassent à courre ont pu voir cette férocité s'exercer sur l'animal abattu, sur un de leurs semblables même, s'il fuit devant eux; il faut prendre de grandes précautions pour introduire dans le chenil un nouveau venu; il n'est pas rare de voir le père et même la mère dévorer leurs petits; et les coolies, si

[1] *The Nature*, t. XXI, p. 397.
[2] Darwin cite l'exemple d'un chat qui avait appris des chiens à se purger avec l'*agrostis canina*.
[3] Couch, *Manifestations de l'instinct*, p. 178.

remarquables par leurs aptitudes, se laissent quelquefois aller à étrangler les moutons. Les chiens sauvages, assez lâches d'ordinaire, n'attaquent qu'en bande, toujours avec une certaine intelligence; mais il ne faut pas exagérer leurs facultés, qui ne dépassent guère, si même elles les dépassent, celles des autres carnivores. Ni dans leurs chasses, ni dans la manière de se garder, ils ne montrent une intelligence supérieure à eux. « Otons le dressage par l'homme, dit Carl Vogt[1], et nous nous trouvons en face d'un carnassier sociable, d'une intelligence suffisante pour son métier de chasseur à la course et rien de plus. »

Sous l'influence de l'homme, le caractère du chien s'est profondément modifié. Je vois mon chien accourir quand je l'appelle, me caresser quand je le flatte, m'obéir quand je lui commande, trembler quand je le menace, donner toutes les marques extérieures de la joie, de la tristesse, de la douleur, de la crainte, du désir, de l'amour, de la haine, de la vengeance; il est difficile de ne pas conclure que ce chien a en lui, acquis ou innés, tous ces sentiments. Une des particularités physiologiques qui le distinguent est l'intensité avec laquelle se développent chez lui les idées de possession ou de propriété, idées qui certainement lui ont été suggérées par l'homme, car, chez les carnassiers, la propriété appartient à celui qui s'en empare[2]. A côté de ces progrès intellectuels, nulle autre espèce ne montre peut-être des instincts héréditaires aussi caractéristiques, et cela même quand ses instincts ne sont pas naturels, mais obtenus par l'éducation de longues générations d'ancêtres. Le fils d'un chien de bonne race tombera en arrêt dès sa première sortie; le terre-neuve sautera résolument à l'eau pour sauver un homme ou pour retirer un paquet; le petit coolie, pour ses débuts, tournera autour des moutons de son maître, et nous voyons dès l'enfance, chez le roquet de nos salons, les caprices et la suffisance de ses parents. Ajoutons que, chez ces chiens de qualité, l'éducation, l'habitation constante avec l'homme, développent une nervosité extrême. La sensibilité froissée, la dignité offensée, jouent un rôle considérable dans leur existence. Un petit terrier, frappé par un ami de son maître, à qui il avait été confié, se refusa obstinément, par la suite, à sortir avec lui; et un autre chez qui la simple froideur ou le mutisme de sa maîtresse produisaient tant d'effet,

[1] *Les Mammifères*, p. 131.

[2] La manière dont certains carnassiers, les lions, par exemple, s'emparent de régions déterminées pour en faire leur champ de chasse, indique déjà une certaine notion de propriété. C'est cette notion, dit Romanes (*l'Évolution mentale chez les animaux*, p. 234), que l'homme a utilisée et développée chez le chien.

qu'il se décidait à accepter tranquillement le bain qu'il détestait. Comme pour les chats, nous pouvons raconter pour les chiens des faits innombrables qui témoignent éloquemment de l'étendue de leur intelligence. Un chasseur, traversant, auprès d'Aberdeen, la rivière Dee, qui était gelée, vit la glace se briser sous son poids; il parvint à se soutenir à l'aide de son fusil placé en travers. Son chien comprit combien la situation était critique; il s'élança à toute vitesse vers un village voisin, et se démena tant et si bien, qu'il décida des hommes à le suivre et à sauver son maître.

De pareils traits ne sont pas rares; ceux que j'ai maintenant à raconter sont plus curieux; ils montrent, chez le chien, non seulement une grande intelligence, mais encore des instincts de cruauté que l'éducation même héréditaire ne parvient pas à détruire. Un chien se laissait le soir sans résistance attacher; dès que la nuit était venue, il se débarrassait de son collier pour aller dans les parcs du voisinage maltraiter les moutons; à l'aurore, il rentrait et il repassait sa tête dans le collier. Ce chien avait si bien le sentiment que son action était mauvaise, qu'après chacune de ces expéditions nocturnes, il ne manquait jamais d'accueillir son maître par des caresses et des démonstrations plus multipliées qu'à l'ordinaire, et telle était son astuce, qu'on fut longtemps sans le soupçonner. Les coolies, paraît-il, se livrent assez volontiers à de semblables attaques, mais il est sans exemple qu'ils fassent des victimes parmi les moutons confiés à leur garde, ni même parmi ceux des fermes voisines. C'est toujours à des distances assez considérables qu'ils se livrent à leurs instincts carnassiers. Dans ces occasions, ils reviennent toujours avant le jour et se roulent, au besoin, dans le premier ruisseau qu'ils rencontrent, pour effacer le sang qui pourrait les trahir. Ces précautions montrent bien que, comme le chien dont nous venons de parler, ils comprennent parfaitement qu'ils ont mal agi.

Deux chiens s'étaient pris d'une haine réciproque; mais comme on les châtiait vigoureusement quand ils se battaient, ils avaient pris l'habitude de traverser à la nage une rivière assez large pour se livrer bataille à leur aise sur la rive opposée. Ce qui paraît surtout remarquable, ajoute M. Budley, à qui nous empruntons cette anecdote, c'est l'accord de ces animaux semblables à des duellistes qui traversent la Manche, pour chercher un lieu favorable où ils ne seront pas dérangés.

Il est très facile d'apprendre à un chien à aller chez un pâtissier voisin, à lui remettre une pièce de monnaie et à recevoir en échange un gâteau. Le trait suivant est plus intéressant. L'animal recevait tantôt un sou, tantôt deux; il se rendait compte que

pour la plus grosse pièce, il devait obtenir le plus gros gâteau. Le pâtissier l'ayant un jour trompé, le chien ne voulut plus lui laisser prendre son argent avant qu'on eût placé devant lui le gâteau auquel il avait droit.

Veut-on un trait plus méritoire pour la race canine? Le général Tercier, dans ses Mémoires récemment publiés [1], rapporte que les chiens des Vendéens s'étaient tellement identifiés avec leurs maîtres, que jamais un chien n'aboyait quand une troupe royaliste traversait le pays; ils venaient sauter autour d'eux et leur lécher la main, tandis qu'ils accueillaient les Bleus par des aboiements féroces. La marquise de la Rochejaquelein relate un fait du même genre. L'un et l'autre doivent tenir à ce que les chiens reconnaissaient le costume de leurs maîtres. C'est le même instinct qui porte ceux de nos maisons, même les plus sociables, à aboyer après des mendiants et cela, malgré les efforts tentés pour les corriger.

Livingstone raconte qu'un chien, cherchant la piste de son maître, arriva à un carrefour où trois sentiers se croisaient, il flaira le premier, puis le second et, n'ayant pas retrouvé la piste, il s'élança sans hésiter dans le troisième. Nous citons le fait, tout connu qu'il est, parce qu'il présente une véritable induction; son maître n'avait pas passé par les deux premiers sentiers, il avait nécessairement dû suivre le troisième. Je vois aussi un raisonnement dans le fait d'un terrier, qui ayant forcé un rat d'eau à sortir des joncs où il se cachait et à prendre le courant, n'eut garde de se mettre à la nage à sa suite, comprenant fort bien que le rat le battrait de vitesse. Il courut le long de la rive et quand sa victime parut à fleur d'eau, il était tout porté pour la saisir.

Le docteur Hayes [2], connu par ses voyages dans la mer polaire, raconte qu'en arrivant aux endroits où la glace était mince, les chiens esquimaux, au lieu de tirer le traîneau avec ensemble, s'éparpillaient de manière à répartir le poids sur une plus large surface. C'est même souvent le premier avis que reçoivent les voyageurs du danger qui les menace. Est-ce de la part de ces chiens un acte intelligent? ou bien devons-nous y voir seulement un instinct qui s'est développé depuis l'époque déjà lointaine où les Esquimaux ont appris à les utiliser pour tirer leurs traîneaux? Il est une autre hypothèse mise en avant par Darwin [3]; cet instinct, croit-il, a été transmis aux chiens par les loups arctiques dont ils descendent. Ces loups, après des accidents multipliés, ont fini par s'apercevoir qu'il ne fallait pas chasser en troupe serrée sur une

[1] P. 201. Paris, 1891.
[2] *The open Polar Sea.*
[3] *The Descent of man,* t. I, p. 46.

glace peu épaisse. Nous donnons le fait; nous ne prétendons, pour notre part, ni remonter à son origine, ni établir sa portée.

Mais l'intelligence éclate sans un doute possible dans l'action d'un chien appartenant à un officier de marine. Ce chien faisait de fréquents voyages à terre et, pour revenir à son vaisseau, il cherchait à connaître la direction de la marée, en regardant flotter quelque brin de paille ou de bois. Une fois fixé, il se mettait à l'eau, soit en amont, soit en aval du vaisseau, où la sentinelle du gaillard d'avant avait la consigne de lui lancer une corde munie d'un nœud de bouline et de le hisser à bord. Un jour n'apercevant aucun indice qui pût le guider, le chien chercha un autre moyen; il descendit au bord de la mer, trempa une de ses pattes dans l'eau et arriva ainsi à déterminer le sens du courant. Ne devons-nous pas arriver à la même conclusion pour un chien non moins intelligent qui, emmené par le chemin de fer au delà de la station où il devait descendre, ne s'inquiète nullement, quitte le wagon à la station suivante, prend le premier train descendant et rentre tranquillement au logis? Il est un dernier trait dont tous nous avons été souvent témoins et qu'il convient de rappeler, quand nos chiens voient apporter des malles, leur anxiété est extrême, ils ne veulent plus s'éloigner, associant dans leur esprit les malles au départ et craignant d'être oubliés. Il semble difficile, en présence de ces faits, de milliers d'autres qui viendraient, au besoin, les corroborer, de ne pas reconnaître l'action mentale qui les détermine et d'attribuer à l'instinct des actions que l'intelligence seule peut provoquer.

Le singe est le dernier mammifère dont nous voulons parler avec quelques détails. L'état de domestication, assez facile à obtenir chez certaines espèces, a permis de nombreuses observations; elles sont malheureusement encore bien incomplètes, surtout pour les grands singes, tels que le gorille ou l'orang. Est-il possible, d'ailleurs, de conclure des mœurs de malheureux captifs malades, souffreteux, taquinés sans cesse dans les vastes palais où on les rassemble, aux facultés mentales que possèdent les singes en pleine liberté dans leur pays natal? Leur étude, cependant, a été poursuivie avec une ardeur d'autant plus vive, que, de tous les animaux, l'anthropoïde, le singe le plus élevé, est celui que non seulement l'anatomie, mais encore la psychologie, rapprochent de l'homme. L'école évolutionniste prétendait même le ranger parmi nos ancêtres directs, et ce n'est qu'assez récemment que ceux que cette école appelle ses maîtres se contentent de donner aux singes et à nous un grand-père commun [1], dont la science, jusqu'ici, n'a pas

[1] C'est la théorie, entre autres, de Carl Vogt. (*Les Mammifères*, p. 65) De tous ces faits, conclut-il, il résulte que l'homme ne peut être mis en

réussi à découvrir la moindre trace. Owen a traité toute la question dans un important travail [1]. Il établit avec beaucoup de force et de clarté les différences fondamentales qui séparent le singe le plus élevé de l'homme le plus dégradé. Tout en repoussant, avec non moins d'énergie que l'illustre savant anglais, une association qu'aucun fait connu ne saurait justifier, nous croyons qu'il est intéressant de rechercher chez les singes les sensations qu'ils perçoivent, les phénomènes intellectuels qui en découlent. Darwin [2] et d'autres observateurs ont étudié la question avec beaucoup de suite, nous leur emprunterons quelques-uns des exemples qu'ils donnent.

Rengger a vu un singe américain (un cebus) chasser soigneusement les mouches qui tourmentaient son enfant [3]; et un autre voyageur, une femelle appartenant aux gibbons laver dans un ruisseau la figure d'un des siens. La perte de leurs petits causait une si vive douleur aux guenons que Brehm gardait en cage dans un de ses voyages en Afrique, que la plupart ne survivaient guère à cette perte. Les orphelins étaient toujours adoptés par les autres singes et l'objet de soins assidus, et cela pendant un temps assez long, car les singes, à leur naissance, sont soumis à une incapacité presque aussi absolue que celle de nos propres enfants [4].

Brehm, dans une de ses chasses, vit un vieux cynocéphale se détacher de la bande en retraite pour chercher un jeune singe qui, attardé sur un rocher et entouré par les chiens, était en danger d'être pris. Le vieux singe passa librement, la tête haute et menaçante, prit le petit entre ses bras et rejoignit les siens, sans que les chiens osassent l'attaquer. Ce dévouement n'exclut pas la sévérité, et, au besoin, les parents n'épargnent pas les corrections manuelles. Les mères regardent avec une complaisance visible les petits singes folâtrer, gambader, lutter ensemble; mais si l'un d'eux

relation génésique directe, ni avec les singes actuels, ni avec aucun des singes fossiles connus; mais que les deux types ont surgi d'une souche commune, dont les caractères se font voir dans le jeune âge plus rapproché de la souche que l'être adulte. »

[1] *On Origin as a Species. Longman's Magazine*, nov. 1882. La conclusion est nette : « Man is the sole species of his genus, the sole representative of his order. »

[2] *The Descent of man*, t. I, p. 40 et *passim*.

[3] *Natur Geschichte der Saugethiere von Paraguay*.

[4] La durée de la gestation chez les singes, autant qu'elle a pu être observée, est très variable. Les ouistitis portent trois mois; les lémuriens, trois mois et demi; les cébiens, cinq mois; les macaques, sept mois. On ne sait rien de positif sur la gestation chez les anthropoïdes; tout porte à croire, dit Broca, qu'elle se rapproche de neuf mois.

se livre à un écart, la mère se lève, saisit le coupable et lui administre sans tarder la correction méritée[1].

L'idée de la mort paraît n'être pas étrangère aux singes. Un chasseur tua un jour une femelle et l'emporta dans sa tente. Il fut aussitôt entouré par une quarantaine de membres de la tribu hurlant et gesticulant. Il s'en débarrassa en les couchant en joue avec son fusil, dont ils semblaient parfaitement comprendre l'effet meurtrier. Mais le chef de la bande ne recula pas avec les autres; il arriva à l'entrée de la tente, et voyant que ses fureurs étaient inutiles, il se prit à pleurer et à gémir d'une façon si lamentable, que notre chasseur, ému de pitié, lui rendit sa victime. Le singe saisit aussitôt le cadavre entre ses bras, l'emporta vers ses compagnons qui semblaient l'attendre, puis tous disparurent rapidement dans les bois, sans que l'on pût voir la fin de cette scène extraordinaire. Il ne faudrait pas conclure de ce fait isolé que tous les singes se préoccupent à ce point de leurs morts; la plupart les négligent. Tous, au contraire, se montrent pleins de compassion pour leurs camarades blessés ou malades. Un correspondant écrit, au journal anglais, *Nature*[2], qu'il avait dans son jardin un grand nombre de gibbons vivant dans les arbres et accourant, chaque matin, à son appel, pour recevoir les fruits qu'il leur distribuait. Un jeune mâle se démit un jour le poignet en tombant assez maladroitement d'un arbre. Ses compagnons avaient grand soin de lui, et une vieille guenon mettait chaque jour en réserve, pour les lui porter, les premières bananes qu'elle recevait. Sir James Malcolm rapporte un trait plus curieux encore. Sur le steamer qui le ramenait en Europe, il y avait deux petits singes d'une espèce assez commune aux Indes. Un jour, le plus jeune tomba à la mer; l'autre, témoin de l'accident, courut vers l'arrière avec toutes les marques d'un violent désespoir, puis, s'accrochant aux flancs du navire, il tendait à son camarade le bout de corde qui servait à l'attacher; hélas! la corde était trop courte et le noyé ne pouvait la saisir. Un matelot fut plus heureux; il hissa à bord le petit singe, et le désespoir de l'autre fit place à une joie exubérante.

Si ces faits témoignent des qualités affectives des singes, il en

[1] Le besoin de maternité, rapporte M. Mathias Duval, qui a, je crois, emprunté le fait à Darwin, s'étend chez les femelles, non seulement à des singes d'une autre espèce, mais encore à des animaux différents. Un babouin volait, pour les élever, des jeunes chiens et des jeunes chats Un jour, un de ces chats se permit d'égratigner sa nourrice. Grand fut l'étonnement de celle-ci; elle prit successivement les quatre pattes du chat, les examina attentivement, puis, sans autre forme de procès, elle lui enleva les griffes avec ses dents. (*Rev. d'anthropologie*, avril 1883.)

[2] T. IX, p. 243.

est d'autres qui montrent des qualités intellectuelles singulièrement développées[1]. Certains singes ne se hasarderont jamais sur une branche sans avoir éprouvé sa résistance; l'orang se couvre la nuit avec de grandes feuilles de pandanus; le chimpanzé bâtit un nid qui n'est guère plus misérable que la hutte de l'homme à l'enfance des sociétés. Les nègres gabbonais prétendent que ces mêmes chimpanzés se réunissent en troupe pour combattre, et souvent avec succès, l'éléphant, le lion, les grands félins. Les babouins savent retourner les pierres, pour y trouver les insectes dont ils sont friands, et si la pierre est trop lourde, plusieurs se réunissent et se partagent le butin. Tels autres singes se servent de pierres pour casser des cocos, des noix, des noyaux ou bien pour écraser des coquilles d'huîtres ou de moules qu'ils arrachent des rochers. On a vu des cercopithèques remplir leurs mains de sable ou de poussière et les lancer au visage de leurs agresseurs. Rengger rapporte que des singes en captivité, dont il étudiait les mœurs, après s'être une fois coupés avec des outils tranchants, se refusaient à les manier de nouveau ou ne le faisaient qu'avec les plus grandes précautions. Il avait l'habitude de donner à ses prisonniers des morceaux de sucre enveloppés de papier. Il s'avisa, un jour, de mettre dans le cornet une guêpe qui, en s'envolant, piqua un des singes. Depuis ce moment, ils n'ouvraient jamais le paquet sans le porter à leur oreille et le secouer fortement. La leçon avait profité.

Un babouin, captif au Cap, ne cessait d'être taquiné par les officiers, qui s'amusaient de ses fureurs; un jour, l'un d'eux se rendait en grande tenue à la parade; le singe, qui le guettait, se hâta de verser de l'eau dans un trou et, avec cette boue improvisée, il l'éclaboussa de la tête aux pieds. Le babouin avait assurément combiné sa vengeance, car depuis ce moment la vue de sa victime ne manquait jamais d'exciter chez lui un vif accès d'hilarité[2].

Broca plaça une jeune femelle devant un miroir; elle s'y regarda tout d'abord avec la curiosité caractéristique des simiens; puis elle voulut caresser son semblable, son étonnement de ne rencontrer que du verre était manifeste. D'un bond, elle s'élança derrière la glace, croyant que l'autre singe était caché; ne le trouvant pas, elle reprit sa première position et revoyant son image, elle conclut apparemment que son camarade se sauvait alors qu'elle appro-

[1] Les qualités intellectuelles, chez les singes, paraissent éprouver un arrêt complet à l'époque de la puberté. Mais les races humaines inférieures, qui, dans l'enfance, semblent montrer des aptitudes remarquables, éprouvent le même arrêt à la même époque.

[2] Darwin (*Descent of man*, t. I) cite ce fait, sur le récit de sir A. Smith, zoologiste, nous dit-il, d'une exactitude reconnue.

chait. Pour le déjouer, elle s'efforça, avec des ruses et des précautions infinies, de saisir le fugitif avant qu'il ne disparût[1]. Peut-on nier que ces actions successives ne témoignent d'une véritable réflexion, d'un véritable raisonnement? L'orang de Cuvier avait l'habitude de traîner une chaise d'un bout de la chambre à l'autre pour atteindre, en y grimpant, le loquet d'une armoire qu'il prétendait ouvrir. Rengger parle d'un singe qui, n'ayant pas la force de soulever un couvercle, se servait d'un bâton en guise de levier. Romanes, à qui nous empruntons le fait, ajoute : « L'usage du levier comme moyen mécanique est un exploit dont on ne connaît pas d'exemple en dehors du singe parmi les animaux. » Il cite à l'appui, sa propre expérience avec un capucin brun du Brésil[2], confié par lui à sa sœur, avec mission de tenir un journal exact de ses actions[3]. Ce récit est d'un haut intérêt; son analyse serait impossible, nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur curieux de poursuivre cette étude. Romanes raconte, entre autres faits, que son singe était parvenu, en poursuivant méthodiquement ses investigations, à se rendre compte du principe mécanique d'une vis; et, après bien des essais infructueux, il dévissait et revissait, à son grand contentement, un petit balai de cheminée.

Terminons, enfin, par un dernier trait ces citations qui seraient trop longues, si la question n'était pas d'une aussi grande importance. Un singe captif[4] était enchaîné à une longue tige de bambou dans les jungles de Tillicherry. Chaque matin et chaque soir, on déposait sa nourriture dans un bassin placé au pied du bambou. A sa légitime colère, les corbeaux du voisinage, qui guettaient l'occasion, arrivaient en foule et dévoraient sa pitance. Un matin, le singe, par son attitude, par ses cris douloureux, semblait exprimer une vive souffrance; puis, dès que ses provisions furent apportées, il descendit de son perchoir, ce qu'il faisait facilement, grâce à l'anneau qui glissait le long du bambou et se roula sur le sol avec force grimaces qu'il continua jusqu'à ce qu'il fût tout

[1] *Bull. soc. anth.*, 1879, p. 445. — Baird (*English Cycopledia*. London, 1885, art. *Lemuridæ*) cite un trait à peu près semblable pour un loris; le professeur Croom Robertson, pour un anthropoïde. M. Meek, paléontologiste éminent, a vu des chats jouer à peu près le même rôle. J'ai fait, à plusieurs reprises, la même expérience avec des chiens, jamais je ne les ai vus manifester la moindre émotion. Romanes (*Intelligence des animaux*, t. II, p. 71) parle, cependant, d'un chien qui se prenait toujours de querelle avec sa propre image, en la voyant se refléter dans une glace; il fut même assez longtemps avant de soupçonner la vérité.

[2] *Cebus fatuellus* (Linné).

[3] *L'Intelligence des animaux*, t. II, p. 238 et *passim*.

[4] Thompson, *Passions of animals*, p. 455 et *passim*.

près du bassin; là, il resta immobile, contrefaisant le mort. L'occasion propice ne tarda pas à arriver. Un corbeau, sans défiance, dévorait les restes du festin; en un instant, le voleur était saisi, dépouillé de toutes ses plumes et lancé au milieu de ses camarades qui regardaient, stupéfaits, ce spectacle inattendu et qui ne s'avisèrent plus, ajoute notre auteur, de toucher à des repas qui ne leur étaient pas destinés. Un homme entouré d'ennemis audacieux aurait-il pu agir avec plus de ruse et plus d'intelligence[1]?

Nous avons dit les raisons qui nous faisaient adopter, comme exemples de l'intelligence innée ou perfectionnée par l'éducation, l'éléphant, le chat, le chien et le singe. Il serait facile de citer des faits à peu près analogues chez les autres mammifères. Les bisons et les buffles se rangent en cercle, présentant de tous les côtés un front menaçant aux loups ou autres ennemis assez audacieux pour les attaquer. En entrant aux abattoirs, les bestiaux témoignent souvent d'une émotion très vive; le fait a été observé à plusieurs reprises. Est-ce l'odeur du sang qui leur répugne? Ont-ils, en voyant abattre leurs camarades, en entendant leurs cris, un pressentiment du sort qui les attend? Il est fort difficile de décider la question,

[1] On connaît plusieurs exemples de morts simulés, tels que celui que je viens de raconter. Des loups ou des renards pris au piège font le mort et parviennent ainsi quelquefois à s'échapper. Un éléphant sauvage, capturé et conduit au coral, se laissa tomber, mort selon toutes les apparences; on le crut si bien, qu'on enleva les liens qui l'attachaient. D'un bond brusque, l'éléphant se releva aussitôt et s'élança vers la jungle, où l'on entendit longtemps résonner ses cris, cris de triomphe ou cris de fureur. Le docteur Bidie cite aussi un trait qui rappelle celui du singe. (*Nature*. London, t. XVIII, p. 244.) Un taureau brahmin, sacré pour les Indiens et que les soldats anglais doivent respecter sous les ordres les plus sévères, s'était introduit dans l'enclos d'un médecin attaché à l'armée. Ses domestiques, pour le faire déguerpir, le battirent cruellement, si bien que le taureau tomba et qu'on le crut mort. L'émoi fut grand et le docteur partit pour faire son rapport sur ce malencontreux incident. Mais, au bout de quelques instants, il fut rejoint par un de ses serviteurs, qui lui apprit que, dès que le taureau avait été seul, il s'était relevé et s'était tranquillement mis à brouter. Les mêmes faits se renouvelèrent à plusieurs reprises, et chaque fois qu'on chassait l'animal, il recommençait la scène qui lui avait si bien réussi et, pour se débarrasser de ses visites inopportunes, on fut obligé de lui mettre des cendres brûlantes sur le dos. Romanes dit (*Evolution mentale chez les animaux*, p. 311, 318) qu'à partir des insectes jusqu'au haut de l'échelle zoologique, la simulation de la mort existe chez la plupart des animaux, sinon chez tous. « Il est évident, continue-t-il, que l'idée de la mort et de la simulation consciente de celle-ci impliquerait une faculté d'abstraction plus élevée que nous n'en saurions reconnaître à n'importe quel animal. » Il faut donc croire que cet état est amené par la terreur, le désespoir, peut-être aussi par une cause hypnotique ou cataleptique. Ces faits, attestés par de nombreux témoins, paraissent certains; ils ne sont pas aisés à expliquer.

mais il est certain que ce sentiment est plus apparent chez les uns que chez les autres. La diversité des émotions intellectuelles est un trait de plus qui les relie à la famille humaine. Les hyènes ont appris à se terrer dans les régions du sud de l'Afrique, où l'homme habite; dans celles encore désertes, elles vivent toujours en plein air[1]. On assure que des moutons des Highlands, transportés à une centaine de milles de distance, ont traversé le Frith of Forth pour retourner au lieu de leur naissance[2]. Des truies ont été dressées à arrêter le gibier, et leur arrêt, assure-t-on, est aussi ferme que celui du meilleur chien. On ne dira pas que c'est chez elles une habitude héréditaire, ni que cette habitude soit due à une influence transformatrice. Dans les régions du nord-ouest de l'Amérique, où les pionniers et les trappeurs pénètrent pour la première fois, les renards savent éviter les pièges qu'ils leur tendent, avec une prudence consommée. On dresse assez facilement la loutre à entrer dans un étang, à choisir le plus beau poisson et à le rapporter à son maître. Pas plus que pour la truie, ce ne sont là, ni chez la loutre ni chez le renard, des habitudes héréditaires. « Je déterrai, lisons-nous dans le *Magasin d'histoire naturelle*[3], cinq jeunes putois enfouis dans une litière d'herbes sèches et, dans un trou latéral, véritable garde-manger, quarante grosses grenouilles et deux crapauds tous en vie, mais incapables de se mouvoir; ils souffraient d'une morsure à la cervelle habilement pratiquée. » C'était la nourriture préparée par la mère pour ses petits. Le fait est curieux; nous le retrouverons, en parlant de l'amophile et d'autres insectes qui, eux aussi, paralysent leur proie destinée à une progéniture qu'ils ne doivent jamais connaître; une loi inexorable veut qu'ils meurent en donnant la vie. La peur affole le cheval à un point probablement unique chez les animaux. Ses facultés intellectuelles passent pour très médiocres, et cependant le cheval sauvage des pampas, après une lutte désespérée, comprend sa défaite et se soumet docilement aux volontés de son maître[4]. Sa mémoire est tenace; bien des années après, il reconnaît les lieux par où il est passé et il est le meilleur guide que puisse suivre le voyageur égaré. Au troisième jour de la sanglante bataille de Leipzig, mon père, alors chef d'escadron au 5e régiment de hussards, eut un cheval blessé sous lui; il prit un cheval de main, sans s'inquiéter

[1] Darwin, *l'Instinct*, écrit posthume, publié par Romanes.

[2] Gardener's Chronicle, 1852, p. 798. — Youatt (*On sheep*) cite plusieurs cas semblables.

[3] T. IV, p. 206.

[4] En Norvège, les chevaux ne portent pas de bride · la voix seule de leur cavalier suffit pour les diriger

beaucoup, on le pense, du premier. L'armée battit en retraite, et quel ne fut pas l'étonnement général en voyant, le soir, arriver au bivouac le cheval blessé, se traînant à peine et témoignant par un faible hennissement sa joie de revoir ses camarades. Mon père, ému de compassion, le fit soigner et le ramena en France, où il vécut plusieurs années. Citons un fait plus remarquable encore. Une fermière des environs de Toronto glissa en passant sur une passerelle et tomba dans une eau assez profonde. Son cheval, qui paissait dans une prairie voisine, et qui avait coutume de venir à sa voix, accourut aux cris qu'elle poussait en se débattant, la saisit par ses jupes et la maintint jusqu'à ce que ses enfants alarmés arrivassent à son secours [1]. Est-ce le seul instinct qui a fait agir ce cheval?

Les rongeurs nous fournissent des exemples non moins curieux. Chacun connaît la prudence des rats; elle égale au moins celle des renards ou des gloutons, et il est notoire qu'on ne peut longtemps les prendre au même piège. Nous n'avons que l'embarras du choix parmi les nombreuses anecdotes qui les concernent. Des rats se chargent de conduire leurs camarades aveugles. Ils se réunissent en troupe pour combattre des ennemis dangereux. On a vu des rats descendre d'un grenier un nombre d'œufs, en les poussant successivement sur chaque marche et en s'aidant mutuellement. Un de ces animaux trempait sa queue dans une bouteille d'huile et la donnait à lécher à un camarade, qui lui rendait à son tour le même service. L'expérience a été faite avec des bouteilles au col court remplies de gelée de groseille; le lendemain, la feuille de parchemin qui les fermait était percée d'un petit trou rond et le niveau de la gelée était baissé jusqu'au point où pouvait atteindre la queue du rat. Je ne puis affirmer personnellement ces faits; je sais seulement qu'ils sont attestés par des savants consciencieux, qui disent en avoir été témoins.

Le fait que Powelsen [2] raconte des souris d'Islande est plus étrange encore. Il vit, à plusieurs reprises, ces souris arriver en petite troupe, choisir un morceau de bouse de vache ou un gros champignon sec et plat, le charger de baies et de menus grains, traîner leur fardeau au bord de la rivière, le lancer à l'eau en se servant de leur queue comme aviron, le transporter enfin à la rive opposée, où se trouvait leur nid. Les léporides, qui habitent des trous ou des fentes de rocher dans les hautes montagnes du nord de l'Asie, se mettent, dès le mois d'août, à ramasser de l'herbe; quand elle est suffisamment sèche, ce dont ils s'assurent avec

[1] *The Nature,* t. XX, p. 21.
[2] *Introduction à la zoologie arctique,* p. 70.

vigilance, ils en forment de grands tas, qui mesurent jusqu'à six pieds de hauteur sur huit pieds de diamètre. Ce sont leurs provisions d'hiver, et ils s'empressent de les rentrer au logis dès les premières atteintes du froid.

On ferait des volumes, si l'on recueillait tout ce qui témoigne de l'intelligence des mammifères. Il est difficile, cependant, de terminer ce qui les concerne sans dire un mot des castors. Nous prendrons comme exemple ceux d'Amérique; leurs congénères européens [1] n'existent depuis longtemps qu'à l'état d'exception. En captivité, le castor donne lieu à peu d'observations. Ce n'est que par l'importance et l'habile disposition de ses travaux que nous pouvons le juger.

Les difficultés que nous avons rencontrées à chaque pas se présentent ici, plus nombreuses peut-être encore. Pour les uns, les castors exécutent le travail sans l'avoir appris, tel que leurs parents l'ont exécuté avant eux. S'ils modifient leurs constructions suivant des circonstances locales, c'est toujours dans des conditions identiques, et ces modifications ne peuvent faire ressortir qu'un instinct purement mécanique. Si on donne à un captif des morceaux de bois et de la terre, il s'efforcera de construire une habitation ou une digue, dont la moindre réflexion, s'il en était capable, lui suggérerait l'inutilité. Pour les autres, au contraire, les travaux vraiment extraordinaires des castors, les difficultés vaincues, la variété dans l'exécution, la multiplicité des combinaisons, ne sauraient, sans renverser tous les fondements de la science, être attribuées qu'à une intelligence capable de comprendre le but et les moyens à mettre en œuvre pour l'atteindre. Nous allons exposer les faits tels que les découvertes les plus récentes les font connaître. Le lecteur en tirera lui-même les conclusions qu'ils comportent.

Les castors vivent en société ou, pour mieux dire, en famille; chaque mâle s'établit dans une habitation séparée avec sa femelle et ses petits [2], qui restent avec leurs parents jusqu'à l'âge de trois ans environ; alors ils s'accouplent à leur tour et donnent naissance à une famille nouvelle. La réunion des différentes loges forme un de ces villages si souvent décrits [3].

[1] Les différences que les anciens naturalistes relevaient entre le castor d'Europe et le castor d'Amérique sont des plus superficielles, et les zoologistes actuels n'y veulent voir que des variétés locales.

[2] La portée annuelle du castor varie entre trois et quatre petits. La famille peut donc comprendre une douzaine d'individus.

[3] Vogt, *les Mammifères*, p. 159. — L. H. Morgan (*The American Beaver*) distingue selon leur position les loges insulaires, riveraines ou lacustres.

Excités par la valeur toujours croissante des fourrures, les trappeurs font aux castors une guerre acharnée. Pour fuir une poursuite incessante, ces animaux recherchent les endroits solitaires, toujours choisis par eux avec une véritable sagacité, les petits ruisseaux, qu'ils transforment en étangs par des digues artificielles. Ils construisent, sur l'emplacement ainsi disposé, de véritables forteresses, avec des coupoles voûtées, aérées par une cheminée étroite habilement dissimulée. Ces habitations, dont l'entrée est toujours située sous l'eau, renferment des chambres pour eux et pour leurs petits, puis des greniers, où ils entassent leurs provisions d'hiver.

Les digues sont la partie la plus remarquable de l'œuvre des castors. Elles consistent en troncs d'arbres, en branches entrelacées, assujettis avec de la terre glaise, avec de la mousse, au besoin avec de menues pierrailles, à travers lesquelles l'eau peut filtrer. D'autres fois la digue présente l'aspect d'un véritable mur maçonné avec de la terre et des morceaux de bois; mais comme ce mur, à raison de sa résistance, serait rapidement emporté par les eaux, le castor a soin de réserver des ouvertures par où le trop-plein peut s'écouler. Ces digues nécessitent une surveillance incessante. La lente infiltration des eaux, la décomposition des matériaux, amèneraient une destruction rapide et certaine. Les castors semblent le comprendre, car, à chaque automne, on les voit occupés à boucher les crevasses et à renforcer les fondations. S'ils reconnaissent que la pression est trop forte et qu'elle compromet la solidité de leurs constructions, ces intelligentes bêtes ont bientôt fait d'élever une nouvelle digue, en amont de la première, pour amortir la puissance du courant. Mais, pas plus que l'homme, le castor ne peut préserver sa demeure des crues subites et exceptionnelles; il se hâte alors de fuir et, dès que l'eau a repris son niveau habituel, son premier soin est de ramener sa famille et de réparer au plus vite les murs de sa loge et les digues qui la protègent.

La longueur des digues est souvent considérable. M. Morgan en cite une établie dans le Missouri, sur un affluent de la rivière Esconauba; elle comprend deux sections, l'une de cent dix, l'autre de quatre cents pieds; entre les deux se trouve un banc naturel de plus de mille pieds de longueur, façonné par les castors sur divers points. Agassiz parle d'une autre digue, la plus longue de toutes celles qu'il a reconnues, elle ne mesurait pas moins de six cent cinquante pieds

Nous renvoyons à cet ouvrage pour tous les détails qu'il serait trop long de donner ici.

sur trois pieds et demi de hauteur. L'étang sur lequel elle était construite ne comptait guère que cinq loges. Le même fait a été observé sur plusieurs autres points : il est donc évident que le castor ne vit pas en société dans le sens que nous donnons à ce mot, et que si ces ouvrages, dont les dimensions étonnent, sont l'œuvre d'un petit nombre d'ouvriers, elles ont dû être commencées et continuées par des générations successives dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Tel est l'avis d'Agassiz, et il en acquit peu de temps après la preuve géologique.

Pour assurer les fondations destinées au barrage d'un moulin établi en amont d'une digue de castors, on avait creusé, dans une tourbière qui formait le fond de l'étang, une tranchée de douze cents pieds de long sur douze de large et neuf de profondeur ; on rencontra sur tout ce parcours de nombreux troncs d'arbres portant la trace des dents du castor. Selon le calcul fait par Agassiz, la tourbe s'était formée à raison de un pied par siècle, elle pouvait donc avoir mille ans d'existence. Nous donnons ce calcul reproduit par Romanes [1], nous ne savons en garantir l'exactitude.

Les castors se nourrissent de l'écorce des jeunes arbres [2]. Pour l'obtenir et pour la charrier à leur loge, ils montrent une intelligence au moins égale à celle qu'ils ont déployée pour construire leur demeure. Ils abattent les arbres en rongeant le tronc tout autour de sa base. En deux ou trois nuits de travail, un couple de castors vient à bout d'un arbre de moyenne grosseur. Quand le moment approche, ils savent non seulement éviter que l'arbre, dans sa chute, ne les écrase, mais encore le diriger dans le sens d'un cours d'eau pour faciliter le transport ; une fois abattu, ils choisissent les branches à leur convenance, et ils les coupent avec leurs dents à une longueur qui permet de les rentrer. Plus les branches sont grosses, plus le nombre des sections est considérable. Il semble que le castor a conscience du poids qu'il peut traîner. Les provisions ainsi préparées, il faut les rentrer au logis, souvent à une assez longue distance. L'animal creuse de véritables canaux dans les terres basses qui entourent le lac ou la rivière au milieu desquels s'élève sa demeure ; puis il fait flotter les bois jusqu'à l'ouverture qu'il s'est ménagée. M. Morgan a vu un canal qui avait près de cinq cents pieds de longueur et qui était, sur trois points différents, muni de digues, véritables écluses nécessitées par la conformation du terrain. Bien plus, par deux fois, le

[1] *Intelligence des animaux*, t. II, p. 140, 141.

[2] Ce sont des animaux essentiellement destructeurs ; des forêts importantes des États-Unis et du Canada ont littéralement disparu sous leurs dents.

savant américain a constaté l'existence de canaux qui avaient pour unique cause la sinuosité de la rivière, et qui devaient abréger notablement le parcours. Pour établir la tranchée nécessaire, les castors avaient dû remuer quinze cents pieds cubes de terre !

Je n'ai pas cru devoir abréger ce récit, tant de semblables travaux pénètrent d'étonnement. Il convient, cependant, de dire que les affirmations de M. Morgan ont été taxées d'exagération [1]. Mais Agassiz, nous venons de le voir, les confirme et nous permet de les accepter au moins partiellement. Si même nous les excluons comme peu dignes de confiance, il restera encore dans les travaux dus aux castors une certaine connaissance du but à atteindre, un certain raisonnement dont il n'est guère possible de fixer exactement les limites. Où finissent pour ces bêtes les facultés instinctives ; où commencent les facultés intellectuelles ? C'est l'éternelle question dont nous cherchons la solution.

Marquis DE NADAILLAC.

La suite prochainement.

[1] « Comme j'ai confiance dans les observations de M. Morgan, dit Romanes (*l'Evolution mentale chez les animaux*, p. 336), je ne me sens pas autorisé à les laisser mettre au néant par les contre-affirmations de mes correspondants. Cependant, ces contre-affirmations ont leur poids et, pour le moment, il est plus sage de dire que, en attendant des observations nouvelles et dignes de confiance, je ne suis réellement pas en état de discuter la nature de la raison existant chez cet animal. »

LES MISSIONNAIRES ET L'ESCLAVAGE

AU SOUDAN FRANÇAIS

Cet article a été écrit pour le *Correspondant* par le P. Marcot, de la Congrégation du Saint-Esprit, supérieur de la mission de Kita. Mais, hélas ! le courrier qui nous l'a apporté nous a appris en même temps la triste nouvelle de la mort de son auteur.

Ce n'est pas, du reste, la première victime dont la jeune mission de Kita porte ainsi le deuil. Depuis sa récente création, en trois années, c'est le second supérieur qui paye de la vie son dévouement à la France et à la foi, sans compter d'autres auxiliaires tombés pour la même cause.

Le P. Marcot est décédé à Kita, le 21 octobre dernier, dans sa trente-troisième année, des suites d'une fièvre typhomalarienne, et en publiant ici les dernières pages échappées à son zèle apostolique, nous tenons à y joindre un religieux et patriotique hommage à sa mémoire.

(*Note de la Rédaction.*)

La mission de Kita, fondée à la fin de l'année 1888, est établie à 1300 kilomètres de la côte du Sénégal, au centre d'un plateau, où prennent naissance deux des principaux fleuves de l'Afrique occidentale, le Sénégal et le Niger. Ce pays, indifféremment appelé Haut-Fleuve, Haut-Sénégal, Haut-Niger, Soudan français, Soudan occidental, n'est pas, comme on pourrait se l'imaginer d'après les anciennes cartes d'Afrique, une plaine sablonneuse, aride et déserte, dont l'horizon seul déroberait au regard l'immense étendue. C'est, au contraire, une région très accidentée, qui offre, au regard du voyageur étonné, des sites aussi pittoresques que

variés et grandioses. Ici, c'est une suite de collines, dont la pente douce et boisée vient lentement mourir dans une vallée fertile; là, ce sont des pics isolés, affectant les formes les plus bizarres, dont les flancs s'élèvent escarpés au milieu de la plaine; ailleurs, c'est un immense massif de rochers, dont les multiples assises ressemblent assez aux marches d'un escalier géant, ou bien d'énormes quartiers de grès, aux formes fantastiques, qui se maintiennent superposés on ne sait trop par quelle loi d'équilibre. Dans les vallées, formant tantôt des plaines immenses et tantôt des gorges étroites, coulent, pendant la saison des pluies, de véritables torrents, qui déversent leurs eaux soit dans le Sénégal, soit dans le Niger.

*
* *

Si les accidents de terrain revêtent toujours un aspect imposant, il n'en est pas de même de la végétation. Par suite de la proclivité du sol et de l'ardeur du soleil, les cours d'eau ou marigots, formés par les pluies de l'hivernage, sont vite desséchés, et, de ces torrents impétueux, il ne reste bientôt plus que quelques rares flaques d'eau bourbeuse. A mesure que l'humidité disparaît, la végétation, naturellement, s'appauvrit. Elle offre donc, à la fin de la saison sèche, un aspect assez triste pour faire comprendre la déception de ceux qui ne voient le Soudan qu'à cette époque de l'année. Sauf sur les rives des fleuves et de leurs principaux affluents, où l'on trouve toujours la végétation des pays tropicaux, la terre, en effet, semble partout d'une désolante stérilité.

Le soleil, aidé par l'incendie que l'indigène allume tous les ans dans les hautes herbes, a fait disparaître toute trace de végétation. Dans les plaines, on n'aperçoit que de rares arbustes tordus et rabougris, dont les branches s'élèvent péniblement au milieu des lianes et des épines. Les quelques arbres de haute futaie que l'on rencontre parfois ne servent qu'à mieux faire ressortir la pauvreté de la végétation environnante. Au flanc des montagnes, la monotonie n'est rompue que par d'épais fourrés de bambous, tandis qu'au sommet ce sont des cailloux ferrugineux, parsemés de nombreuses termitières, à la pointe conique, et à l'aspect, sinon agréable, au moins étrange et curieux. Partout la brousse, l'ennuyeuse brousse.

Mais vienne la saison des pluies, aussitôt tout se métamorphose comme par enchantement : les plaines se couvrent de riches plantations de mil, de maïs, d'arachides, de riz, et, dans les endroits non cultivés, d'une herbe haute et épaisse, où disparaissent cheval et cavalier; le flanc des collines devient un champ fertile, où

l'indigène récolte au centuple les quelques poignées de mil qu'il y a semées; le sommet des montagnes même peut se couvrir de riches moissons, où, à défaut de culture, produire une herbe fine. Partout où se trouve une motte de terre, dans la fente du rocher, comme sur le bord du torrent, tout reverdit, tout pousse, tout croît avec une étonnante rapidité. En voyant cette exubérance de vie, on revient bien vite de l'erreur de ceux qui disent ce sol voué à une irrémédiable stérilité.

*
* *

Deux tribus sœurs occupent principalement le Soudan : ce sont les Bambaras et les Malinkès; les premiers habitent le Bélédougou; les seconds sont répandus dans le Bouladougou, le Ouassoulou, et s'étendent, paraît-il, bien avant dans la boucle du Niger. Il est d'ailleurs difficile d'établir des distinctions bien marquées entre ces deux tribus, car leurs mœurs, leurs usages, leur langue, sont à peu près identiques. Un trait caractéristique cependant : les Bambaras ont une renommée de bravoure qui n'a d'égale que la réputation de poltronnerie des Malinkès. Ainsi, pendant que les premiers résistaient aux hordes d'El-adj-Omar, derrière leurs redoutables *tatas*, les Malinkès leur opposèrent la fuite et les inaccessibles escarpements de leurs montagnes.

Mais les uns et les autres ont été animés jusqu'à présent d'une égale horreur pour les mahométans, ce qui les rend d'autant mieux disposés à recevoir l'influence française et la religion chrétienne. De plus, leur doctrine religieuse est conforme à la nôtre par les vérités fondamentales. Ainsi, ils croient à l'existence d'un Dieu éternel, créateur de toutes choses, qui, dans une autre vie, récompense les bons et punit les méchants par le feu; l'existence des anges, les uns bons, les autres mauvais, et l'immortalité de l'âme sont également des vérités qu'ils professent. Sans doute, ces croyances sont mêlées de nombreuses superstitions, mais, en s'en servant comme point de départ, il sera possible d'amener ces tribus à la foi chrétienne.

*
* *

Une grande plaie chez ces peuples, c'est l'esclavage. Un mot sur la manière dont il se pratique au Soudan. La question de l'esclavage, sans doute, a déjà été traitée sous toutes ses faces par les hommes les plus compétents. Néanmoins on ne trouvera peut-être pas mauvais que le missionnaire raconte ce qui se fait dans le pays qu'il habite, ce qu'il voit depuis plusieurs années, et ce qu'il tente lui-même, dans la mesure de ses faibles moyens, pour hâter la

solution du problème à l'ordre du jour : la suppression de l'esclavage.

Oui, l'esclavage existe au Soudan, malgré l'occupation française, et il existera longtemps encore, malgré tous les efforts que l'on fait pour l'abolir. Il ne suffit pas, en effet, d'établir des règlements, il faut les faire observer. Or, tant que les mœurs essentiellement esclavagistes de la population indigène ne seront pas transformées par une civilisation foncièrement chrétienne, l'esclavage subsistera. On pourra, assurément, arrêter les razzias dans le pays où l'on s'établira : c'est ce qui se produit au Soudan partout où flotte le drapeau français, et, soit dit en passant, c'est cette suppression, bien plus que des motifs religieux, qui excite les fureurs des pieux mahométans, comme Amadhou, Samory et autres. On pourra aussi défendre l'exposition des esclaves sur un marché public à portée des postes : c'est également ce qui a lieu dans les pays de protectorat. On pourra encore réprimer, quand on les connaîtra, toutes les cruautés exercées sur les esclaves, à proximité des établissements. On pourra même défendre aux caravanes d'esclaves de circuler aux alentours des postes, sauf à voir la solitude se faire dans les environs, et les populations indigènes aller planter leur tente ailleurs.

Mais vouloir empêcher les caravanes d'esclaves de passer entre les postes distincts d'une centaine de kilomètres; vouloir empêcher les maîtres de vendre leurs esclaves, les parents leurs enfants, les maris leurs femmes; vouloir empêcher le plus fort d'opprimer le plus faible, c'est demander l'impossible et se bercer d'une agréable mais profonde illusion. Pour obtenir ce résultat, il faudrait placer un Européen à côté de chaque indigène, et le succès paraîtrait même encore douteux. Qu'on ne parle pas du concours des chefs de village ou d'autres indigènes. Oui, ils aideront à arrêter les caravanes, mais à condition que les esclaves pris deviennent leurs propres esclaves, ou que, du moins, ils puissent *acheter des captifs* avec le prix de leurs services. A ce compte, ils y mettront une certaine bonne volonté, mais à ce compte seulement. Ce serait mal les connaître que de se fier à leurs sentiments d'humanité ou de commisération pour leurs semblables.

*
* *

Pour montrer jusqu'à quel point l'esclavage est entré dans les mœurs sociales au Soudan, nous pourrions citer des faits malheureusement nombreux. En voici un exemple frappant. Un officier rencontre, dans une caravane, deux esclaves maltraités. Il s'en empare, comme c'est la règle. Peu de temps après, il les met en

liberté. Ces deux enfants, âgés de quinze à dix-huit ans environ, étaient libres depuis une demi-heure, que le plus âgé dit à l'autre : « Tu es mon esclave, porte mon boubou. » Le plus jeune trouve la chose très naturelle, redevient esclave et est vendu quelques jours plus tard.

Il y a, auprès de chaque poste, un village où l'on place les esclaves évadés ou libérés. On leur donne, avec la liberté, des champs à cultiver et ce qu'il faut pour s'établir. Ils ont généralement connu toutes les horreurs de l'esclavage, et devraient, ce semble, être antiesclavagistes résolus. Or ces esclaves libérés ne rêvent que d'avoir des esclaves à leur tour. Ils trouvent ce désir si naturel qu'ils vont jusqu'à réclamer aux commandants de cercle certains esclaves qu'ils voient passer, et dont le père appartenait jadis à leur famille. « Un tel, disent-ils, son père y a été captif de mon père, donc lui y a captif à moi. »

Le mariage lui-même n'est qu'un honteux trafic d'esclaves. Le mari achète sa femme, en donnant une dot d'environ 300 francs, soit en argent, soit en bœufs, moutons ou chèvres, soit en esclaves, généralement deux enfants de dix à douze ans. Quand la dot est payée, la jeune fille appartient corps et âme à son mari : elle est devenue sa chose; il peut la maltraiter, la vendre, la tuer même, personne n'a rien à lui dire, et personne ne lui dira rien, à moins que l'affaire n'arrive à la connaissance du commandant du cercle.

Il y a plus : parfois les fiançailles ont lieu dès le bas âge. Le père du futur, ou le futur lui-même, paie petit à petit la dot convenue au père de la future. Si, arrivée à l'âge nubile, la jeune fille refuse de prendre le mari qui lui était destiné, elle est vendue par son propre père, qui, par ce moyen, peut restituer la dot précédemment reçue par lui.

De même, dans un temps de famine, ou parfois pour des causes assez légères, les parents, le père surtout, ne se font aucun scrupule de vendre leurs enfants. Ces faits, je le veux bien, arrivent aujourd'hui assez rarement dans les villages soumis immédiatement à l'influence du poste; mais ils n'en font pas moins comprendre combien l'esclavage est entré profondément dans les mœurs, puisqu'il est la base même de la constitution sociale et qu'il prime les sentiments les plus sacrés du cœur humain.

Quant aux cruautés dont les esclaves peuvent être victimes, elles sont illimitées. Dans le Ouassoulou, où, par suite de leur grand nombre, ils se vendent à vil prix, les atrocités les plus épouvantables s'exercent librement et tous les jours. Les récits qu'en font nos enfants seraient incroyables, s'ils n'étaient tous conformes.

Voici ce qui se passe après la prise d'un village, c'est-à-dire

chaque fois que Samory est en guerre avec l'un ou l'autre de ses voisins, chaque fois qu'il est mécontent d'un des nombreux villages de son empire, chaque fois qu'il lui faut des jeunes filles pour peupler son harem, ou des esclaves pour se procurer des armes et des munitions de guerre.

Le village enlevé, on massacre impitoyablement, avec des raffinements de cruauté, les hommes et tous ceux qui pourraient encore opposer quelque résistance. Les femmes, excepté celles réservées aux chefs, sont livrées aux soldats. Avant d'organiser le départ, on arrache à leur mère les enfants encore à la mamelle, on ouvre le sein aux femmes enceintes, on brise les membres à tous ceux qui ne peuvent fournir une marche rapide, et l'on jette tous ces troncs informes, tous ces débris palpitants dans le brasier qui consume le village. La caravane s'ébranle à la lueur de ce funèbre bûcher et au milieu des chants de triomphe. Presque tous nos enfants ont assisté à ces scènes lugubres, avant d'être vendus sur les marchés du Ouassoulou, et ils n'en parlent qu'avec un effroi facile à comprendre.

C'est là ce qui se passe chez Samory. Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que lui-même est un ancien esclave, mahométan fanatique, prêchant la guerre sainte, comme Amadou-Ségou, et que c'est un musulman poli, civilisé, instruit.

*
* *

Un mot maintenant sur le sort réservé aux esclaves, dans les pays de protectorat. Tout mauvais traitement qui arrive à la connaissance des autorités est puni, et entraîne, par le fait même, la libération du captif. Ces sanctions retiennent les négriers, à moins que l'espoir de l'impunité ne laisse libre carrière à leurs instincts farouches. C'est ainsi qu'une petite fille, actuellement élevée à la mission, fut, il y a trois ans, abandonnée dans un marigot voisin d'ici, en plein hivernage. Ses maîtres voyant que l'enflure des pieds ne permettait plus à la pauvre enfant de suivre la caravane, l'avaient placée dans le lit du torrent. Ils espéraient qu'un orage, grossissant soudain les eaux, emporterait leur victime ou, qu'au moins, une bête fauve viendrait la dévorer, si elle ne mourait de faim auparavant. Or Dieu permit que, trois jours après, des gens du pays rencontrassent cette pauvre enfant, et ils nous l'apportèrent. Elle était incapable de faire un pas et à moitié morte de faim, de froid et de frayeur.

Une autre enfant, élevée aujourd'hui également dans la mission, fut trouvée sur le bord de la route, mourant de faim et de priva-

tions. Pendant plus de six mois, nous dûmes lui donner une nourriture très fortifiante pour arriver à la rétablir.

A condition de ne pas maltraiter les esclaves, de ne pas les exposer en vente sur un marché public, et de se munir d'un laisser-passer qui doit être visé dans les postes, les caravanes peuvent circuler librement dans le Soudan français. C'est à peu près tout ce qu'on peut exiger actuellement, et il serait prématuré de vouloir aller au delà : les caravanes passeraient entre les postes au lieu de suivre la route qui relie ces établissements, et échapperaient à tout contrôle.

Dans chaque village important, il y a un courtier d'esclaves qui sert d'entremetteur entre les marchands et les acheteurs. C'est à lui que l'on s'adresse quand on veut se procurer un captif. A Kita, le prix moyen d'un enfant de dix à douze ans est de 150 francs; plus âgés, ils coûtent 200 francs et même davantage; plus jeunes, on peut les avoir pour 50 francs.

Ces prix varient un peu suivant les époques, et surtout suivant les razzia de Samory, car presque tous les esclaves qui passent à Kita sont originaires du Ouassoulou.

*
* *

Encouragé par l'administration et spécialement par M. le colonel Archinard, alors commandant supérieur du Soudan, Mgr Picarda, vicaire apostolique de la Sénégambie, envoya, vers la fin de 1888, comme nous l'avons dit en commençant, quelques-uns de ses missionnaires s'établir à Kita. Leur premier soin fut de choisir, à vingt minutes du village, un emplacement pour une œuvre d'enfants. De nombreuses constructions y ont été élevées par eux; car, à l'école, se rattache l'apprentissage de divers métiers : menuiserie, taillerie, forge, cordonnerie, etc. L'agriculture y est enseignée aussi, dans la mesure du possible. Il y a actuellement une soixantaine d'enfants, la plupart baptisés et qui savent déjà un peu de français : 50 garçons et 10 filles, celles-ci élevées dans une famille chrétienne, en attendant qu'on puisse faire appel au concours si dévoué et si nécessaire des religieuses. Parmi les 50 garçons, quelques-uns sont des fils de chefs ou de notables du pays; les autres sont des esclaves libérés, confiés à l'établissement par M. le commandant supérieur, ou rachetés par les offrandes de bienfaiteurs.

Ces enfants arrachés à l'esclavage formeront un jour des familles chrétiennes libres, dans lesquelles nous fondons nos principales espérances pour la régénération du pays.

Faute de connaître encore suffisamment la langue indigène,

l'œuvre de conversion des indigènes adultes n'a pas donné jusqu'à ce jour de bien grands résultats. Mais les bonnes dispositions des habitants, avec lesquels nous entretenons les meilleurs rapports, sont, dès maintenant, une garantie de succès pour un avenir peu éloigné.

La nouvelle mission de Kita n'a pas manqué de recevoir la consécration de l'épreuve, comme toutes les œuvres de Dieu. Le 6 août 1889, elle perdait son principal fondateur, le P. Montel, le seul capable, en ce moment, de parler couramment la langue indigène. Il avait même pu composer une grammaire et un dictionnaire, et se livrer à de fréquentes prédications dans les villages. Au premier coup de sifflet, une nuée d'hommes, de femmes et d'enfants l'entouraient, s'asseyaient à ses côtés et écoutaient avec avidité les premières leçons de catéchisme.

Malheureusement, cette cruelle épreuve a été bientôt suivie d'une autre aussi pénible : au mois de janvier 1890, le P. Guillet, supérieur de la mission, était terrassé à son tour par une fièvre bilieuse. Ils avaient l'un et l'autre à peine trente-cinq ans.

Pour nous, leurs successeurs, c'est une grande consolation de penser que ces saintes victimes ne sont pas perdues pour notre chère mission. Si le sang des martyrs est une semence de chrétiens, ne doit-il pas en être de même des missionnaires qui donnent si généreusement leur vie pour le salut de cette pauvre Afrique? Impossible que de ces tombes ne sorte pas un jour quelque arbre de vie pour ce triste pays, qui dévore ceux qui l'aiment plus qu'eux-mêmes.

MARCOT,

MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE,
SUPÉRIEUR DE LA MISSION DE KITA (SOUDAN FRANÇAIS).

Kita, le 18 septembre 1891.

L'AMBASSADE DE M. DE TALLEYRAND

A LONDRES

D'APRÈS SES MÉMOIRES ET SA CORRESPONDANCE

I

La conférence de Londres est une date mémorable dans l'histoire. C'est à ce moment que la vieille Europe reconnaît pour la première fois l'esprit de 1789 et entre dans la voie des concessions.

La révolution de Juillet, en effet, détermina un ébranlement général par sa protestation bruyante contre la réaction de 1815 et les lointains échos qu'elle éveilla d'un bout à l'autre du continent.

Cette protestation allait-elle aboutir à une lutte par les armes entre la France aidée de tous les insurgents de l'Europe, d'une part, et les gouvernements établis, de l'autre? Ou bien consentirait-on des deux côtés à un arrangement pacifique?

Il y eut un moment d'incertitude poignante. A première vue, rien ne paraissait changé en Europe depuis 1815, et la conférence de Londres semblait être l'héritière directe du congrès de Vienne. En Autriche, M. de Metternich gardait toujours religieusement les vieilles traditions de l'autorité absolue. A Pétersbourg, régnait le czar le plus impérieux et le plus *autocrate* qui fut jamais. A Berlin, le roi Frédéric-Guillaume III, le roi de Tilsitt et d'Erfurt, conservait le souvenir des humiliations que lui avait infligées le drapeau tricolore. A Madrid, régnait Ferdinand VII dont la Sainte-Alliance venait récemment de faire rétablir l'autorité par la France. En Angleterre, enfin, gouvernait le vainqueur de Waterloo. Qu'allaient faire ces cours hostiles? Quels allaient être les sentiments de ces ennemis d'hier?

On assista alors à un spectacle singulier. On vit ces souverains et leurs ministres défaire de leurs propres mains l'œuvre qu'ils avaient eu tant de peine à édifier en 1815. On vit M. de Metternich,

l'âme du congrès de Vienne; on vit l'empereur de Russie, alors le vrai souverain de l'Europe, le chef de la Sainte-Alliance, « le dépositaire des formes traditionnelles » [1], reconnaître des insurrections et frayer avec des émeutiers. On vit toute cette vieille Europe, les princes les plus rebelles à l'esprit moderne, les généraux et les diplomates qui depuis trente ans avaient combattu la France et la révolution, s'incliner devant les faits accomplis et mettre, bon gré mal gré, l'épée au fourreau. Sans doute, l'heure était venue, dira-t-on, où, par la force même des choses, les cours d'ancien régime devaient céder devant « la haute marée des peuples »; mais s'il faut faire la part du destin, rendons également à la politique et à la diplomatie du gouvernement de Juillet ce qui leur est dû; admirons la patience habile et humaine avec laquelle il sut résoudre pacifiquement une situation qui en d'autres mains n'eût pas échappé au « traitement par le fer et le feu ».

C'était pour la nouvelle monarchie un lourd héritage que celui de la révolution française; elle ne pouvait vivre cependant qu'à la condition d'en accepter les principes, le drapeau et les hommes, tout en répudiant l'esprit de propagande et les croisades de l'âge héroïque. Le mérite du prince qui avait consenti à se mettre de son nom et de sa personne dans l'entreprise de Juillet fut de ne rien céder à ce vent de guerre et de conquêtes qui souffla alors sur la France. Par sa raison autant que par les tendances de son âge et de son caractère, le roi Louis-Philippe était, au fond de son âme, convaincu que son gouvernement n'était viable qu'à la condition de rester pacifique. Il crut toute sa vie, et avec lui la bourgeoisie éclairée dont il était le représentant, que l'outil, comme aussi bien le goût de la guerre, manquait à la France de 1830; que les manifestations belliqueuses de la rue étaient toutes de surface, et provenaient d'un état d'imagination, reste d'un grand ébranlement nerveux, plutôt que d'une opinion résolue à agir : mal incommode et que des politiciens entretenaient, soit par conviction, soit surtout pour en tirer parti, mais qui ne demandait au fond que des satisfactions d'imagination. Et comme pour remporter des victoires, il faut toute autre chose que de l'imagination, Louis-Philippe concluait que là où Napoléon et la grande armée avaient succombé, il ne suffisait pas du cheval blanc de M. de la Fayette. Aussi son premier soin, lorsque le tumulte de la rue se fut momentanément apaisé et qu'il put se soustraire à la domination de l'émeute, fut-il de s'entourer des hommes qui lui parurent

[1] Mot de l'empereur Alexandre causant avec le duc de Morny. (*Une ambassade en Russie,* p. 105.)

le plus propres à maintenir la France dans la voie modérée et pacifique qu'il lui avait tracée. Dans l'œuvre de reconstruction sociale et politique qui suivit la révolution de Juillet, l'histoire associera toujours au roi Louis-Philippe M. Casimir Périer, le duc de Broglie et le prince de Talleyrand, qui, le premier à l'intérieur, le deuxième aux affaires étrangères, le troisième à Londres, contribuèrent si efficacement au relèvement du pays.

Dès les premiers jours du nouveau règne, M. de Talleyrand, qui, depuis quinze ans, s'était tenu à l'écart des affaires, avait offert ses services au roi. Louis-Philippe n'hésita pas : il envoya le prince à Londres, où devait se jouer la partie redoutable qui allait décider de la paix ou de la guerre, et, par contre-coup, de la durée ou de la chute de la monarchie de Juillet. Le roi ne pouvait faire un meilleur choix. Le nom seul de son ambassadeur était un programme et un gage de succès.

C'était, en effet, toute la carrière de cet homme extraordinaire d'introduire dans les formes, auprès de la bonne compagnie européenne, les caprices successifs du peuple français. Cette fois, cependant, il avait fort à faire. Certainement, le « Robespierre à cheval du 18 brumaire », l'imperator des vieilles bandes de la république, n'était point *persona grata*, mais quand on parle au nom de la victoire, on se fait facilement écouter. Certainement, il n'était point facile, en 1814, de disputer à la curée les lambeaux d'un pays aux abois, mais on avait pour soi le prestige de l'*antiquus rerum redivivus ordo*, et, après vingt ans de tempêtes, les rois se sentaient plus rois quand l'ancêtre de la monarchie européenne se rasseyait sur son trône glorieux. Mais, en 1830, il s'agissait de faire accepter une « usurpation de famille [1] » procédant de l'émeute et plus mal vue encore que l'élévation d'un soldat victorieux. Déjà, en 1815, les souverains avaient écarté le duc d'Orléans, qui n'était à leurs yeux qu'un « usurpateur de meilleure maison que Bonaparte [2] ». Comment allaient-ils l'accueillir en 1830?

Quatre années suffirent à M. de Talleyrand pour mener à bien cette œuvre délicate; en quatre ans, il sut obtenir pour la révolution de Juillet « droit de cité en Europe [3] », et rendre à la France une

[1] Conversation de l'empereur Alexandre et de M. de Morny en 1856. De son côté, lord Aberdeen comparait publiquement, à la Chambre des lords, le roi Louis-Philippe à dom Miguel, soutenant que tous deux avaient capté l'héritage de leurs neveux.

[2] Talleyrand, *Mémoires*, vol. II, 155.

[3] Mot du prince de Talleyrand dans une lettre au roi Louis-Philippe, 23 novembre 1834.

situation qu'il eût été téméraire d'espérer en 1830. En somme, la conférence de Londres a permis qu'une armée française combattît un des princes de la coalition, et exigé qu'une armée prussienne se retirât devant elle; elle a laissé la France jeter par terre la tête de pont que la Sainte-Alliance avait mis tous ses soins à se ménager sur la rive gauche du Rhin; elle a consacré les droits d'une insurrection populaire et laissé une princesse de la maison de France s'asseoir sur le trône élevé par cette insurrection dans les anciens domaines des Habsbourg et des Nassau. Enfin, pour couronner l'œuvre, la France prenait place dans la quadruple alliance de 1834, et s'attribuait dès lors une part considérable dans le règlement des affaires de l'Occident. Voilà l'œuvre de Talleyrand, voilà à quoi il contraignit une Europe malintentionnée et consciente de sa force.

Tout ceci est dès longtemps connu. Sur le but poursuivi, comme sur les obstacles rencontrés en Europe, l'opinion publique est fixée, et les *Mémoires* de M. de Talleyrand ne nous apprennent pas grand'chose. On connaissait aussi les difficultés que l'échauffement de l'imagination nationale opposait aux desseins pacifiques de l'ambassadeur. On savait moins ou, du moins, on ne savait pas officiellement la vivacité avec laquelle le cabinet et, plus d'une fois, le roi, le roi lui-même, en apparence du moins, se faisaient les échos ou les complices de l'opinion parisienne. Les *Mémoires* soulignent cette situation en traits authentiques et imprévus. C'est là leur grand intérêt. Ils donnent en même temps un relief singulier au négociateur. Sans doute, on n'ignorait pas la hauteur avec laquelle le prince soutint son rôle devant son gouvernement comme devant l'Europe; mais vraiment, quand on lit sa correspondance avec les ministres, avec Madame Adélaïde, avec le roi, on perd de vue l'ambassadeur; on dirait une sorte de médiateur indépendant et même hautain entre un gouvernement ami et l'Europe : ce n'est pas l'envoyé de la révolution de Juillet, c'est un protecteur un peu dédaigneux : en quoi il s'imposa à elle et se fit respecter de l'Europe. Il traite les ministres avec une désinvolture admirable : d'abord, il ne leur dit rien ou le moins possible, et s'ils réclament, il les tance vertement. A M. Molé qui se plaignit de son silence, il se borne à répondre : « Si ma façon de comprendre les affaires est passée de mode, il est plus simple de me le dire tout naturellement [1]. » Madame Adélaïde veut intervenir. Au nom du roi, et bien doucement, elle reprend les doléances du ministre, M. de Talleyrand renvoie toute la famille royale à

[1] Le prince de Talleyrand au comte Molé. (*Mémoires*, III, 344.)

l'empereur : « Je prie Mademoiselle, lui dit-il, de s'en prendre à un principe que m'a donné l'empereur Napoléon, et dont je me suis trouvé bien pendant quinze ans. Il désignait comme inférieurs les ambassadeurs à conversation (c'est ainsi qu'il les nommait), « parce que leurs conversations, disait-il, sont fabriquées « par leur désir de plaire à leur propre gouvernement, et cela ne « vaut et n'apprend rien ». Il ne prisait que ceux qui ne transmettaient à leur gouvernement que l'impression générale qu'ils avaient reçue et à laquelle il croyait plus ou moins, selon l'intelligence qu'il supposait à celui qui écrivait [1]. »

Quant au pauvre général Sébastiani, s'il essaya parfois de se redresser, il fut bien vite mis au pas par son puissant ambassadeur. Aussi, après les premières escarmouches, marchèrent-ils à peu près d'accord : « C'est un faiseur, disait dédaigneusement M. de Talleyrand, mais il faut s'en arranger, parce que c'est une nature d'esprit qu'on ne peut changer, et ce pauvre Sébastiani est né comme cela, ce qui ne l'empêche pas d'avoir une assez bonne dose d'esprit [2]. »

Toutefois, malgré cette concession, M. de Talleyrand ne daigna jamais honorer son ministre de sa pleine confiance, et s'il lui écrit régulièrement, c'est plutôt pour lui annoncer des résultats que pour lui demander des instructions. Souvent même, il agit en secret. C'est ainsi qu'au moment où l'on recevait, à Londres, les ratifications russes du traité des vingt-quatre articles, il écrivait confidentiellement à Mme de Vaudemont [3] : « Les ratifications sont arrivées, elles sont conditionnelles; mais j'arrangerai cela, et je les rendrai simples par la déclaration que j'obtiendrai des Russes. Du reste, ne parlez de cela à personne du tout, parce que les ordres que je pourrais recevoir, de quelque nature et de quelque personne qu'ils fussent, me gêneraient, et je veux avoir fini vendredi; mais pour cela, il faut que l'on ne m'écrive pas Ainsi, parfait et complet silence. »

« L'impertinente caricature pensa donner alors le fin mot de la situation. Une façon de précepteur de bonne maison conduisant par des lisières un marmot tapageur qui, orné des attributs classiques de la monarchie de 1830, joue au soldat avec des forteresses en carton, voilà comment un crayon peu scrupuleux annonçait au monde le débarquement à Londres de l'ambassadeur de Juillet [4]. » La plaisanterie est de mauvais goût, mais si risquée qu'elle soit, elle

[1] Le prince de Talleyrand à Madame Adélaïde. (*Mémoires*, III, 458.)
[2] Le prince de Talleyrand à la princesse de Vaudémont. (*Mémoires*, IV, 405.)
[3] *Mémoires*, IV, 499.
[4] *Portraits et caricatures de M. de Talleyrand*, par M. J. Grand-Carteret. (*Revue bleue*, 11 avril 1891.)

renferme néanmoins une part de vérité, et voilà précisément ce qui ressort à chaque page de ces *Mémoires*. Cette fois, en effet, la vérité lui étant favorable, le prince n'a rien à dissimuler; il nous donne toute sa correspondance et passe ensuite la parole aux autres, sachant bien que, lorsqu'on a raison et qu'on a réussi, le meilleur panégyrique consiste à révéler les erreurs que vos chefs ont voulu vous faire commettre. C'est, en somme, son livre-journal qu'il présente au public; il nous a paru intéressant d'en extraire les particularités les plus piquantes, et, s'il en résultait que le prince fut un jour patriote aussi courageux que clairvoyant, le récit comme la conclusion n'auraient rien de banal.

II

Le 24 septembre 1830, le canon de Douvres annonçait l'arrivée, en Angleterre, de l'ambassadeur de France. Tout aussitôt, il se mettait à l'œuvre et, dès le jour de sa présentation officielle, il déclarait au roi d'Angleterre « que des principes communs resserraient plus étroitement les liens des deux pays... et que l'ambassadeur d'une royauté votée unanimement se sentait à l'aise sur une terre de liberté... [1] ».

C'était là, en effet, l'expression véritable de ses idées sur l'alliance anglaise, qui, chez lui, s'élevaient, non seulement à la hauteur d'un système politique, mais aussi d'une théorie philosophique : « Ce sont, écrit-il quelque part, les progrès de la civilisation qui formeront désormais nos liens de parenté. Nous devons donc chercher à nous rapprocher davantage des gouvernements où la civilisation est plus avancée ; c'est là que sont nos vraies ambassades de famille. Ceci conduit, naturellement, à regarder l'Angleterre comme la puissance avec laquelle il nous convient d'entretenir le plus de relations..... Quelques-uns des cabinets qui marchent sous la bannière du droit divin ont, en ce moment, des velléités de coalition; ils peuvent s'entendre, parce qu'ils ont des principes communs; ce principe s'affaiblit, il est vrai, dans quelques endroits, mais il existe toujours; aussi, lorsque ces cabinets se parlent, ils s'entendent bientôt. Ils soutiennent leur droit divin avec du canon. L'Angleterre et nous, nous soutiendrons l'opinion publique avec des principes; les principes se propagent partout, et le canon n'a qu'une portée dont la mesure est connue [2]. »

Tout le système de M. de Talleyrand est renfermé dans ces quelques lignes. C'est là sa profession de foi politique ; là sont les

[1] *Mémoires,* III, 341.
[2] Le prince de Talleyrand au général Sébastiani. (*Mémoires,* III, 413.)

principes qui ont dicté sa conduite pendant toute sa vie. Qu'il ait dû à maintes reprises sacrifier aux circonstances, qu'il ait dû, chose singulière, attendre jusqu'à sa quatre-vingtième année avant de pouvoir tirer les conséquences de son principe, il n'en est pas moins vrai qu'il regarda toujours l'alliance anglaise comme la planche de salut de notre pays.

Dès les premiers jours, la volonté de M. de Talleyrand fut soumise à une rude épreuve. La révolution belge venait d'éclater. Qu'allait devenir la Belgique séparée de la Hollande? Quatre partis se présentaient : la réunion à la France; le partage entre la France, l'Angleterre, la Prusse et la Hollande; l'établissement à Bruxelles d'un prince français; enfin le choix d'un souverain quelconque, étudié de façon à ne donner ombrage à personne. Assurément, les trois premières éventualités étaient faites pour troubler même l'âme la plus ferme. Réunir à la France les riches plaines de la Belgique, ou leur donner pour roi le fils du roi de France, quel coup d'éclat pour la monarchie naissante! Tout semblait favoriser cette combinaison. Le pays, alors, était français; à Liège, à Verviers et dans la plupart des centres ouvriers situés près de la frontière, la réunion à la France avait de très nombreux partisans. Enfin, lorsque le congrès eut à choisir un roi, 171 voix sur 192 se portèrent sur les deux princes qui se partageaient les sympathies du parti français : le duc de Nemours et le duc de Leuchtenberg. En France, d'autre part, on réclamait à grands cris la réunion ou tout au moins l'avènement du duc de Nemours. Le peuple y voyait comme la revanche de Waterloo; dans la société, dans le gouvernement, peut-être même à la cour, un parti puissant semblait sur le point de se laisser entraîner. On peut affirmer que, pendant cinq mois, d'octobre 1830 à février 1831, M. de Talleyrand eut en France presque tout le monde contre lui. Le roi lui-même, dont l'esprit profond et sagace n'ignorait pas à quels dangers serait exposée la France au cas d'une guerre générale, semble avoir eu certains moments d'indécision. Il garda longtemps au ministère le général Sébastiani, un des membres les plus ardents de ce qu'on appelait alors le parti du mouvement, caractère entreprenant et actif, l'esprit encore ému des grands souvenirs de l'empire, habile et perspicace, mais trop enclin à céder au premier mouvement; facile à s'emporter, subissant sans résistance toutes les influences extérieures; à la merci d'un interlocuteur rusé ou passionné. Dans le beau portrait qu'il a tracé du ministre des affaires étrangères, M. de Talleyrand déclare « qu'il doit être doué d'une sorte d'instinct qui, l'avertissant promptement, l'empêche avant toute discussion de jamais se compromettre... Il ne doit pas cesser un instant dans les vingt-quatre

heures, conclut-il, d'être ministre des affaires étrangères[1] ». Ces deux qualités, la retenue et le sang-froid, manquaient au général Sébastiani. On s'en apercevra souvent dans les pages qui vont suivre. Aussi M. de Talleyrand, qui se défiait de lui, le surveillait-il de près : il eut à soutenir avec lui un véritable duel.

Il semble avéré, à la lecture des pièces, que le cabinet des Tuileries pencha d'abord pour la réunion de la Belgique ou tout au moins pour un partage.

Dès le mois de novembre 1830, en effet, le général Sébastiani avait envoyé, à Londres, M. de Flahaut, pour inviter M. de Talleyrand à proposer à la conférence un plan de partage. Les rois de Hollande et de Prusse prendraient chacun une part; la France aurait la sienne, qui serait la plus considérable; et l'on offrirait à l'Angleterre, qu'il fallait mettre dans son jeu, le port d'Anvers. M. de Talleyrand refusa net de négocier sur de pareilles instructions et, pour l'instant, le général Sébastiani n'osa pas insister : il se rabattit sur une autre combinaison et sonda son ambassadeur sur l'élection éventuelle du duc de Nemours[2] : « Le prince de Cobourg est impossible, disait-il, l'opinion publique en France n'en veut pas »; et il concluait : « Les Belges, en totalité, voudraient, ou que leur pays fût réuni à la France, ou que le duc de Nemours fût appelé à régner sur eux... La France verrait, dans la réunion de la Belgique ou dans le choix du duc de Nemours, une juste réparation du passé et le repos de son avenir. Cet arrangement deviendrait pour l'Europe un gage de paix. » Ici, il craint de s'être trop avancé et il revient sur ses pas : « Mais cependant, nous ne voudrions pas, pour y parvenir, nous placer dans une situation violente qui nous obligerait à faire la guerre contre l'Europe entière, et à y ébranler tout l'ordre social déjà chancelant. Toutefois, la pensée d'un système politique, qui serait si complet pour nous et pour les autres États, doit s'offrir à votre esprit, mon prince, avec tout ce qu'elle a de grand et de vrai. »

Sur quoi M. de Talleyrand s'irrite : « Il faut être insensé, dit-il, pour croire que l'on pourra faire accepter à l'Europe de pareilles combinaisons »; et il écrit à Madame Adélaïde[3] : « Il faut un refus absolu de M. le duc de Nemours... Je suis effrayé, lorsque je lis nos journaux et nos discussions parlementaires, de la singulière ignorance des préjugés et de l'aveugle présomption qui y règnent. On remarque ici que le ton de nos discussions s'altère; on nous blâme,

[1] Eloge de M. Reinhard, prononcé par le prince de Talleyrand à l'Académie des sciences morales et politiques.

[2] Le général Sébastiani au prince de Talleyrand. (*Mémoires,* III, 440.)

[3] 1831. *Mémoires,* IV, 5.

on s'inquiète de notre effervescence, mais on ne nous redoute pas. Voilà ce qu'il est de mon devoir de ne pas dissimuler. »

Cette lettre dut faire, comme le remarque M. de Talleyrand, quelque effet à Paris, car le général Sébastiani y répondit aussitôt en protestant de la résolution du roi de refuser et la réunion et la couronne pour le duc de Nemours. Mais, s'il est battu de ce côté, il s'empresse de pointer ailleurs ses batteries et remet tout à coup sur le tapis la question du partage. « Nous avons pensé, il est vrai, dit-il, que d'autres arrangements que son indépendance affermiraient mieux la paix de l'Europe, mais nous attendrons que cette conviction ait passé dans l'esprit des grandes puissances et notamment dans celui de l'Angleterre. Quelque éloigné que puisse être ce moment, nous saurons l'attendre[1]. »

Sa patience, cependant, ne fut pas de longue durée, car quinze jours plus tard, nous voyons reparaître à Londres M. de Flahaut, avec mission de démontrer à M. de Talleyrand « qu'il n'y avait pas d'autre voie de salut pour la France et l'Europe que le partage de la Belgique ». Le général plaidait ainsi sa cause : « Ce que demandent les Belges, ce que désirent les Français est cette réunion, et, bientôt peut-être, nous serons hors d'état de l'empêcher. Nous continuerons nos efforts pour la prévenir, mais nous n'osons plus croire à leur efficacité. Notre force est usée dans cette lutte ingrate. Le vœu de la France s'exprime aujourd'hui par la bouche des hommes dont vous appréciez le plus la prudence et dont vous honorez le plus le caractère. Notre situation est telle, que le roi, le conseil, n'ont pas cru qu'elle pût vous être fidèlement représentée par des dépêches, et le gouvernement du roi s'est décidé à vous envoyer M. le comte de Flahaut[2]. »

M. de Talleyrand ne se laissa pas effrayer par les cris de détresse qui lui arrivaient de Paris. Dans une longue lettre, il prit à tâche de réfuter le projet de partage. Il montra le danger qu'il y aurait à laisser l'Angleterre mettre le pied sur le continent. Il opposa, en somme, une fin de non-recevoir absolue, et il faut croire qu'il eut le dernier mot sur ce point, car il n'entendit plus parler de cette dangereuse combinaison.

Mais pendant ce temps la crise approchait en Belgique. Le 3 février était la date fixée par le congrès pour l'élection du roi. Les esprits étaient à Bruxelles surexcités au dernier point. A Paris, l'agitation et l'incertitude étaient extrêmes. Les résolutions les plus opposées se succédaient sans désemparer. Un jour, le cabinet

[1] Le général Sébastiani au prince de Talleyrand. (*Mémoires,* IV, 6.)
[2] Le général Sébastiani au prince de Talleyrand. (*Mémoires,* IV, p. 28.)

levait l'étendard de la résistance; et le général Sébastiani, grisé par les nouvelles de Bruxelles, imaginait de rompre subitement avec la conférence. Il annonça à M. de Talleyrand que le gouvernement refusait d'adhérer aux protocoles des 20 et 27 janvier, qui consacraient la séparation de la Belgique et de la Hollande et fixaient les limites des deux États. Ce n'était là au fond qu'une mauvaise querelle, mais le général avait saisi ce prétexte pour récuser les pouvoirs de la conférence et proclamer qu'il n'admettait pas son intervention en Belgique. « La conférence, disait-il, n'est qu'une médiation, et l'intention du gouvernement du roi est qu'elle n'en perde jamais le caractère [1] ». D'où il découlait, dans sa pensée, que la Belgique était maîtresse de ses destinées et que l'Europe n'avait sur elle aucun droit de contrôle. En même temps, il mandait à M. de Talleyrand que l'intention du gouvernement était, au cas de l'élection du duc de Nemours, de temporiser, de laisser venir les évènements, de ne pas brusquer les choses par un refus précipité, mais de gagner du temps par des réponses dilatoires [2]. — Trois jours plus tard, cette ardeur belliqueuse était tombée et le cabinet se hâtait d'envoyer, à Bruxelles, une dépêche qui réitérait le refus de la couronne; et Madame Adelaïde s'écriait : « Nous sommes par conséquent franc et loyal, mon cher prince; nous avons le bon droit de notre côté, vous en ferez bon et habile usage, et j'ai la ferme confiance que nous en sortirons bien, et avec honneur et gloire. Nous ne voulons, ne souhaitons, et cela sincèrement, que le véritable bien de tous et sans intérêt personnel [3]. »

Là-dessus arrive la nouvelle de l'élection du duc de Nemours. A Bruxelles, le parti français triomphe bruyamment. A Paris, sous la pression des évènements, un nouveau revirement se produit. Le cabinet perd pied, le roi lui-même semble se laisser entraîner ou, du moins, il laisse son ministre tenter un nouvel effort. Seul, M. de Talleyrand demeure inébranlable et, bien qu'assailli de toutes parts, fait face et maintient ses positions. Il signe un protocole où, conformément aux instructions qu'il avait reçues précédemment, il engage la parole de la France de refuser le duc de Nemours. Mais le cabinet français ne l'entendait plus ainsi. Le général Sébastiani écrivit à Bruxelles, pour interdire à M. Bresson de communiquer ce protocole au gouvernement belge. En même temps il adressait un blâme à M. de Talleyrand, et lui enjoignait de ne plus rien signer que *ad*

[1] Le général Sébastiani au comte Bresson, commissaire français à Bruxelles. (*Mémoires*, IV, 54, note.)
[2] Voir la réponse de M. de Talleyrand à cette lettre. (*Mémoires*, IV, p. 47.)
[3] Madame Adélaïde au prince de Talleyrand, 1831. (*Mémoires*, IV, p. 49.)

referendum. M. de Talleyrand répliqua avec hauteur[1] : « Je me soumettrai à vos ordres... Mais je dois vous dire que si, dans ma propre opinion, la guerre devenait trop imminente en refusant ma signature à un des protocoles proposés par les membres de la conférence et qui ne toucherait pas aux intérêts réels de la France, je croirais retrouver dans mes anciennes instructions le devoir de le signer. »

On put croire à ce moment qu'une rupture allait survenir entre le ministre et l'ambassadeur. A vrai dire, la situation de M. Talleyrand était rendue bien délicate par ces perpétuelles tergiversations. Il menaça de s'en aller si l'on ne se décidait pas sur l'heure à un refus positif, car, écrivait-il au général Sébastiani, « ma présence ici cesserait d'être utile au service du roi et aux affaires de la France, et vous devez comprendre qu'il m'est impossible de jouer ici un autre rôle que celui qui convient à l'ambassadeur du roi[2] ».

Cependant la patience de M. Talleyrand eut encore à s'exercer pendant plusieurs jours. Déjà près d'une semaine s'était écoulée depuis que la députation belge, chargée par le congrès d'offrir la couronne au duc de Nemours, attendait à Paris la réponse du roi, et celui-ci n'avait pas encore pris sa résolution. Tantôt il paraissait résolu à refuser, tantôt, au contraire, hésitant à sacrifier ce beau rêve, il se décidait à différer encore sa réponse. Le général Sébastiani le manda à M. de Talleyrand. A cette nouvelle, l'ambassadeur prit un grand parti : « Comme cette résolution, écrivait-il au cabinet, est en tout point contraire aux déclarations que M. de Flahaut et moi nous avons faites aux ministres anglais, je me suis décidé à ne pas parler de votre dépêche de ce matin à lord Palmerston. Quelles que puissent être les raisons qui ont motivé la résolution du roi, tout retard dans le refus ne sera ici qu'une occasion de soupçons, et je crois que nous devons par-dessus tout les éviter[3]. »

Il y avait quelque courage à montrer tant de fermeté, d'autant plus qu'au moment même où M. de Talleyrand écrivait cette dépêche, il recevait de Bruxelles les nouvelles les plus critiques. M. Bresson lui mandait le 5 février : « Je ne pourrais vous peindre avec trop de force l'effet que produirait sur ce pays un refus ou une acceptation seulement conditionnelle de Sa Majesté. Ce serait instantanément le bouleversement de toutes choses ; la guerre civile, la cocarde orange, la cocarde française, le désordre, le meurtre et l'anarchie dans toutes leurs fureurs. Nous ne pouvons plus regarder

[1] Le prince de Talleyrand au général Sébastiani, (*Mémoires*, IV, 76.)
[2] *Ibid.*, *Mémoires*, IV, 260.
[3] *Ibid.*, IV, 52.

en arrière, mon prince; un mouvement rétrograde serait mille fois plus dangereux qu'une attitude ferme et décisive[1]. »

M. Bresson était, à la vérité, un homme intelligent et hardi, mais la passion troublait quelquefois sa perspicacité. L'élection du duc de Nemours avait échauffé son imagination, et il était prêt à tout risquer pour assurer l'avènement du jeune prince. C'est ainsi qu'un autre jour, il proposait à M. de Talleyrand une combinaison vraiment extraordinaire qui plaçait le prince Frédéric des Pays-Bas sur le trône de Pologne : il croyait acheter ainsi l'agrément de la Russie et de la Hollande pour l'élection du duc de Nemours[2]. M. Bresson soutenait son système avec tant de chaleur, un « aplomb » si imperturbable, que M. de Talleyrand devina bien vite que son plan était appuyé à Paris, et que le général Sébastiani, n'osant lui proposer directement cette nouvelle conception, faisait sonder le terrain par des éclaireurs. Il dédaigna de répondre à ce qu'il appelait « de pareilles absurdités », et il ne dévia pas de sa route.

Que les combinaisons de M. Bresson n'aient pas tenté M. de Talleyrand, il n'y a là rien que de très naturel, mais qu'il ne se soit pas laissé entraîner par les excitations qui lui venaient de Paris, cela est moins simple, et dénote une fermeté de caractère peu commune. C'est là, cependant, ce que prouve péremptoirement la correspondance que nous avons sous les yeux. Elle met à néant les soupçons et réfute les fausses imputations qui ont voulu faire de M. de Talleyrand le champion d'une politique belliqueuse. On a prétendu qu'il avait été à Londres le coryphée du parti libéral français. Lord Palmerston est même, à cet égard, on ne peut plus formel[3]. Un jour, il prétend que l'ambassadeur a nettement revendiqué le Luxembourg, ainsi que Philippeville et Marienbourg. Une autre fois, il découvre qu'il réclame Bouillon et déclare son procédé *écœurant*. L'année suivante, autre découverte du ministre anglais. Il assure que c'est M. de Talleyrand qui a poussé les Hollandais à la guerre, pour couvrir la Belgique de troupes françaises et la dépecer ensuite à sa guise. Mais l'histoire ne se fait pas sur les simples dires de lord Palmerston. Le chef du Foreign-Office était un homme d'État de haute valeur, et M. de Talleyrand lui rend ce témoignage « qu'il est le plus habile homme d'affaires qu'il ait ren-

[1] *Mémoires*, IV, 52.

[2] M. Bresson au prince de Talleyrand. (*Mémoires*, IV, 50.) — Le prince Frédéric était le deuxième fils du roi des Pays-Bas. Son frère, le prince d'Orange, avait épousé la grande-duchesse Anne, sœur de l'empereur Nicolas.

[3] Voy. la *Correspondance de lord Palmerston*, publiée en français par Auguste Craven, vol. I, *passim*, et notamment p. 62.

contré dans sa carrière ». Mais il détestait la France; la suite de sa carrière le prouva d'une façon surabondante. Il n'aimait guère plus son ambassadeur. Il se défiait du *vieux Talley*, ainsi qu'il l'appelait familièrement; il le redoutait; peut-être lui gardait-il rancune de son ascendant sur la conférence. Peu à peu, les rapports entre eux devinrent si difficiles, que ce fut une des raisons qui motivèrent la démission du prince, en 1834 [1]. Aussi les allégations de lord Palmerston sont-elles fort sujettes à caution.

Sans doute, M. de Talleyrand a pu, de temps à autre, faire à Londres une allusion plus ou moins détournée à une extension territoriale de la France dans le Nord. Mais ce n'était là qu'une menace, un *quos ego* produit tout à coup au sein d'une conférence hostile; c'était, si l'on peut parler ainsi, un premier prix qu'il mettait en avant, sachant bien qu'il ne l'obtiendrait pas, et ne tenant pas à l'obtenir. C'était, d'ailleurs, aussi un excellent moyen de rabattre les illusions de Paris, et de montrer au général Sébastiani l'accueil que recevaient à Londres ses idées de conquêtes.

En somme, toutes ces démarches n'étaient que des ruses de guerre. Tout ce qu'il a dit et écrit à Londres, pendant quatre ans, en est la preuve. Lorsque M. Casimir Périer fit son coup de main sur Ancône, M. de Talleyrand fut complètement dérouté tant ce procédé sortait de ses habitudes. Il n'eut pas d'expressions assez fortes pour le condamner. « C'est une étourderie, disait-il, c'est de la démence, c'est une prise flibustière [2] »; il voyait déjà la France partie en guerre contre l'Autriche. Et cet homme, dont la prudence excessive redoutait à ce point une action, hardie sans doute, mais nécessaire au prestige de la France et, en réalité, peu dangereuse pour le repos de l'Europe, aurait provoqué une conflagration générale par une ambition irréfléchie? Tout s'élève contre une pareille supposition. Peut-être, il est vrai, sera-t-on étonné de trouver, de temps à autre, sous sa plume quelque phrase qui paraît détonner dans l'ensemble [3]. Ici, il parle d'un agrandissement sur le Rhin; là, d'un partage éventuel de la Belgique. Ailleurs, il laisse échapper cette parole : « La Belgique nous viendra peut-être. Aujourd'hui c'est un intérêt secondaire. La force des choses la mène à la France. »

Mais ce ne sont là que des phrases, des propos en l'air pour amuser le ministère, les Parisiens et avoir la paix. D'ailleurs, si

[1] Le prince de Talleyrand à Madame Adélaïde, 12 novembre 1834 : « Lord Palmerston et moi, nous ne nous entendons plus et nous ne nous plaisons guère... »

[2] Le prince de Talleyrand à Mme de Vaudemont. (*Mémoires*, IV, 427, 433.)

[3] Le prince de Talleyrand à Madame Adélaïde. (*Mémoires*, IV, 489 et *passim*.)

M. de Talleyrand avait eu un instant des idées de conquêtes, qu'on soit bien persuadé que ses *Mémoires* n'en auraient pas gardé trace. C'est là un procédé auquel il nous a habitués. L'évènement lui aurait donné tort, puisque, en fin de compte, la France garda ses vieilles frontières, et M. de Talleyrand n'aime pas avoir eu tort. Si donc sa censure a laissé passer quelques phrases suspectes, soyons certains qu'il avait pour cela de bonnes raisons.

Au surplus, la meilleure réponse est encore dans cette lutte sans trêve que M. de Talleyrand soutint contre le cabinet, parfois même contre le roi, pour faire adopter une ligne de conduite pacifique et modérée ; dans sa persévérance à repousser les incitations de Paris, comme aussi les combinaisons fantaisistes qui lui venaient de Bruxelles. Cette persévérance fut enfin récompensée, et M. de Talleyrand eut la satisfaction d'obtenir gain de cause. Le 17 février, en effet, la question belge venait de faire un pas définitif en avant. Louis-Philippe avait reçu la députation belge et refusé officiellement la couronne offerte à son fils. La lutte avait duré cinq mois.

III

Les relations entre Londres et Paris vont maintenant devenir plus faciles. C'est, en effet, à ce moment que le cabinet Laffitte tomba et que le gouvernement fut confié à M. Casimir Périer. Tout le monde, en France comme à l'étranger, salua avec joie l'avènement du nouveau ministère, M. de Talleyrand s'en réjouit particulièrement. Le général Sébastiani, il est vrai, restait aux affaires étrangères ; mais il était maintenant forcé de suivre l'impulsion énergique du président du conseil, et celui-ci, répudiant toutes les idées du parti du *mouvement*, était parfaitement d'accord avec M. de Talleyrand. D'ailleurs, le gros péril était passé. Le duc de Nemours écarté, il ne restait plus qu'à attendre les évènements.

Tout n'était pas fini cependant, et un autre incident n'allait pas tarder à mettre de nouveau aux prises M. de Talleyrand et son gouvernement. Nous voulons parler de la question des forteresses.

On sait qu'en 1814 la Sainte-Alliance avait décrété l'établissement, sur la frontière de Belgique, d'une ligne de forteresses destinée à s'opposer aux envahissements toujours redoutés de la France. Sentinelles avancées de l'Europe, surveillées et entretenues par elle, ces places étaient pour la France une menace constante, et surtout entretenaient chez elle le souvenir irritant des jours de malheur. Rien n'avait plus profondément ulcéré l'esprit national. Aussi, dès que l'indépendance et la neutralité de la Belgique

eurent été proclamées, le cabinet des Tuileries réclama-t-il le démantèlement de ces forteresses. Assurément la question avait, depuis les derniers événements, perdu beaucoup de son importance; elle n'intéressait plus la sécurité du pays; son amour-propre seul restait engagé. L'affaire n'en prit pas moins une acuïté remarquable, qui faillit troubler les bons rapports de la France et de l'Angleterre. Le roi Louis-Philippe se mit à la tête du mouvement. M. Périer le suivit, mais avec moins de vivacité. A Londres, au contraire, M. de Talleyrand fit d'énergiques efforts pour calmer cette agitation, car il voyait avec regret une question de second ordre entraver la marche des négociations. Sa correspondance ne nous laisse pas ignorer le dissentiment grave qui exista de nouveau sur ce point entre lui et le gouvernement.

Dès le mois d'avril 1831, M. de Talleyrand avait obtenu de la conférence un protocole secret, où le principe de la démolition d'un certain nombre de forteresses était accepté par toutes les puissances. Il eût désiré qu'on s'en tînt là et que, le principe une fois reconnu, on laissât les conséquences en découler naturellement. Mais une pareille réserve ne faisait pas le jeu du gouvernement, et le roi Louis-Philippe insista vivement pour qu'il pût, dans le discours d'ouverture des Chambres du 23 juillet, annoncer officiellement « que le pavillon de la Sainte-Alliance s'était abaissé devant la France ». M. de Talleyrand reçut donc l'ordre de demander la notification officielle du protocole du 17 avril. Il obéit, bien qu'à contre-cœur, et obtint ce qu'on réclamait de lui; mais, avant que cette notification eût été faite, le roi Louis-Philippe avait prononcé le discours du trône. Il fit plus; il émit la prétention de ne retirer ses troupes de Belgique [1] qu'après le démantèlement des places et envoya même à Bruxelles le comte de Latour-Maubourg, pour obtenir du roi Léopold un engagement positif et à brève échéance.

C'est ici que la partie s'engage entre Paris et Londres, car au moment même où le roi Louis-Philippe témoignait de ses intentions, M. de Talleyrand signait, à Londres, le protocole n° 34 (août 1831), qui promettait l'évacuation très prochaine de la Belgique. Le désappointement fut très vif à Paris : Louis-Philippe ne cacha pas à M. de Talleyrand sa désapprobation : « L'honneur de la France, qui m'est confié et qui est le mien, disait-il, sa

[1] On sait que c'est à ce moment (août-septembre 1831) qu'eut lieu la première intervention française en Belgique. Le roi de Hollande ayant attaqué les Belges, une armée française passa immédiatement la frontière. A cette nouvelle, le roi Guillaume rappela ses troupes, et le cabinet français suivit cet exemple quelque temps après.

sûreté dont je suis le garant et qui fait la mienne, tout se réunit pour m'interdire de me regarder comme étant lié par ce protocole [1]. »

De son côté, le général Sébastiani poussait des cris d'alarme. M. de Talleyrand ne se laissa pas émouvoir. Il avait prévu cette échauffourée. Il semblait pris de pitié pour les entraînements irréfléchis du cabinet des Tuileries. « Toutes les difficultés qu'on fait à Paris sont bien faibles, disait-il à Mme de Vaudemont, elles peuvent toutes être résolues par un enfant. » Et il écrivait fortement pour blâmer cette effervescence : « J'ai toujours cru, disait-il au roi, que la question des forteresses ne pouvait pas se traiter patiemment par d'autres que par les quatre puissances. » En même temps, il mandait à M. Périer : « Ne brusquons rien, nous serons refusés si nous demandons officiellement des choses que l'on est décidé à nous accorder. Les places fortes seront abattues; c'est sûr... Ce que je demande, c'est que nous n'effarouchions pas par trop de mouvement. » Mais, sous ces paroles empreintes de modération, il cachait un vif mécontentement, et dans les lettres intimes qu'il adressait à Mme de Vaudemont, sa mauvaise humeur se donnait libre cours : « Cette fin de question, déclare-t-il, m'est parfaitement désagréable. J'ai voulu, avant tout, montrer que j'étais sans intrigue; c'était là ma force. A Paris, on n'a pas voulu de cette manière si simple et on a fait une intrigue de côté. Tout cela m'ennuie à la mort. »

Cependant malgré la défiance dont il se plaignait d'être devenu l'objet à Londres, M. de Talleyrand finit par obtenir une convention qui fut signée le 14 décembre et qui portait que les forteresses de Menin, Ath, Mons, Philippeville et Marienbourg devaient être démolies. Or, dans l'engagement signé le 8 septembre par le roi Léopold, aux places de Philippeville et Marienbourg étaient substituées celles de Charleroi et de Tournay. De plus le préambule de cette convention, disait-on à Paris, laissait entendre que les puissances se réservaient un droit de patronage sur lesdites forteresses, ce qui eût ramené les choses à l'époque de 1815. Aussi le cabinet refusa-t-il de ratifier la signature de M. de Talleyrand, et le roi, prenant de nouveau la plume, écrivit au prince [2] : « La négociation relative à la démolition des forteresses prend une tournure qui me cause beaucoup d'inquiétude et qui m'est personnellement sensiblement pénible, par suite de l'engagement solennel que j'ai pris à cet égard envers les Chambres et la nation,

[1] Le roi au prince de Talleyrand. (*Mémoires*, IV, 276.)
[2] *Mémoires*, IV, 363.

sur la foi qui m'était donnée. » Et Madame Adélaïde, l'*alter ego* du roi, ajoutait : « Tout cela est mal et vilain, il est impossible de se laisser jouer ainsi. » Finalement, M. de Talleyrand recevait l'ordre de réclamer la liste des forteresses telle qu'elle avait été arrêtée le 8 septembre avec le roi des Belges et une modification dans la rédaction du traité qui satisfît les susceptibilités du cabinet. L'ordre était impérieux, et le général Sébastiani ajoutait que le roi Louis-Philippe ne ratifierait le traité des vingt-quatre articles qu'autant qu'on aurait obtenu satisfaction sur ces deux points.

C'était de nouveau remettre tout en question. M. de Talleyrand en fut très affecté et chercha à parer le coup. La lettre qu'il écrivit au roi à ce sujet est un véritable chef-d'œuvre d'habileté diplomatique, où, sous les dehors du plus profond respect, il parle avec une franchise et une déférence ironique qui ne manquent pas de saveur [1]. « Votre Majesté, dit-il, attache une grande importance à la démolition des places fortes en Belgique qui ont été élevées pour rappeler nos défaites... Les observations si fortes et si sages que fait Votre Majesté m'ont fourni de nouveaux moyens de discussion avec lord Grey et lord Palmerston, et, avec des formes plutôt tristes qu'animées, je crois n'avoir rien oublié de ce qui pouvait les bien convaincre de votre juste mécontentement. Lord Grey, qui professe une profonde admiration pour Votre Majesté, a éprouvé une vive douleur de la manière dont cette affaire des forteresses était saisie en France. Lord Palmerston regrette aussi que la négociation donne des résultats qui déplaisent au gouvernement de Votre Majesté. C'est à tel point que je crois qu'ils disent sincèrement quand ils assurent qu'ils ne comprennent pas l'un et l'autre que le gouvernement du roi en soit aussi blessé que je leur ai dit qu'il devait être.

« Je suis vraiment désolé, Sire, des contrariétés que Votre Majesté éprouve, mais j'ai besoin de croire que ce n'est pas ma faute en aucune manière. Tout aurait été évité si les Belges avaient agi ici avec moins de mystère, pour ne pas dire avec moins d'intrigue, et peut-être aussi si l'engagement de Bruxelles avait été tenu plus secret. »

In cauda venenum. M. de Talleyrand lance en terminant la flèche du Parthe contre cette convention du 8 septembre qu'il ne pardonnait pas au gouvernement d'avoir signée ou du moins ébruitée. Peut-être y voyait-il une marque de défiance contre lui. En tous cas, c'était une fausse manœuvre qui avait brouillé ses cartes à Londres, et il n'aimait pas qu'on intervînt dans son jeu.

[1] Le prince de Talleyrand au roi Louis-Philippe. (*Mémoires*, IV, 369.)

Avec Madame Adélaïde, il était plus net encore : « Je crois, disait-il, qu'aujourd'hui il est impossible d'arriver à faire ce que désire le roi... à présent, regardons bien l'affaire en elle-même, et nous trouverons que son importance n'est pas bien grande. On abat des forteresses, celles qui sont près de nous, Ath et Mons. Il faut prendre cela du bon côté. »

Dans ses billets à Mme de Vaudemont, sa franchise devient brutale : « Les forteresses, le principe de démolition adopté, sont une très petite affaire, si on veut bien la comprendre. Le fait est que personne n'y met d'importance. L'amour-propre seul, et assez bêtement, est engagé. S'il n'y a pas guerre, elles tomberont, parce que personne ne les réparera; s'il y a guerre, nous les prendrons, voilà le fait. » Et sa mauvaise humeur allant toujours croissant, il ajoutait le 12 janvier : « Est-ce là faire ou conduire des affaires? On embrouille tout, et puis l'on revient à moi. Tout cela commence à m'ennuyer. Cependant j'irai jusqu'au bout. Je veux bien finir l'affaire dont je suis chargé. On la gâtera après si l'on veut. » Enfin, le 23 janvier, M. de Talleyrand finit par obtenir en partie ce que demandait le gouvernement, c'est-à-dire une déclaration formelle par laquelle les puissances renonçaient à toute espèce de droit de surveillance sur les forteresses en question, et proclamaient la souveraineté pleine et entière du roi des Belges. Toutefois Philippeville et Marienbourg restaient substituées au lieu et place de Tournay et Charleroi. « C'est cette déclaration, conclut-il, avec un soupir de soulagement, que M. Casimir Périer emporta à Paris, et qu'on trouva enfin suffisamment explicite. »

IV

Nous ne voulons pas ici faire l'histoire de l'ambassade de M. de Talleyrand à Londres, ce serait entreprendre l'histoire entière de la politique extérieure du gouvernement de Juillet. Nous ne poursuivrons donc pas plus loin ce récit. Aussi bien les deux épisodes que nous avons essayé de raconter suffisent-ils pour donner une idée suffisamment précise du rôle que joua M. de Talleyrand à cette époque. Nous le voyons ici tel que nous l'avons toujours vu, fidèle à ses anciennes idées, fidèle à l'alliance anglaise, qui devait assurer la paix. Ce système lui avait réussi en 1814. Il lui réussit encore en 1830, puisque, en définitive, il fit une deuxième fois rentrer la France dans le concert européen et lui assura une coopération honorable dans le règlement des affaires de l'Europe. Ce sont là des titres d'honneur d'autant plus dignes de l'estime de l'histoire,

que les circonstances étaient alors singulièrement difficiles pour un ambassadeur. Qu'on se rappelle l'état de la France pendant cette période lugubre qui suivit les journées de Juillet. Tout alors s'en allait à la dérive; nulle trace d'autorité, l'émeute grondant sans trêve, républicaine derrière les barricades, légitimiste dans les campagnes de la Vendée; le roi, tous les jours exposé aux coups des assassins; une Chambre passionnée et mobile concédant de mauvaise grâce au ministère une chancelante majorité; en un mot, un gouvernement incapable et sans force qui, contraint de s'entourer d'éléments disparates, n'inspirait ni sécurité dans le présent ni confiance dans l'avenir. Mal obéi et peu respecté à l'intérieur, ses représentants à l'étranger n'étaient pas faits pour relever son prestige. Il n'y avait là qu'un personnel recruté au hasard de la révolution, dépourvu de la tradition et de l'expérience des affaires, livré à ses passions, et ne trouvant dans le cabinet de M. Laffitte ni direction, ni ligne de conduite, ni appui matériel et moral. Ici, un jeune diplomate déclarait publiquement qu'il ne porterait la santé du roi Louis-Philippe que le jour où il descendrait du trône[1]; là, un ministre plénipotentiaire, par des manifestations intempestives en faveur de la Pologne, menaçait de nous brouiller définitivement avec la Russie et la Prusse[2]; ailleurs encore, un ambassadeur annonçait ouvertement la reprise de la croisade révolutionnaire, et sommait la Turquie de faire diversion en lançant ses troupes sur la Russie[3]. Assurément, cet état de choses dura peu : M. Casimir Périer y mit bon ordre; mais il était en pleine floraison au moment de l'arrivée à Londres de M. de Talleyrand. Il eut néanmoins le courage de ne pas s'en émouvoir, et, vis-à-vis de l'Europe, il sut remplacer par son autorité personnelle celle qui faisait défaut au gouvernement : « Faites-moi de la bonne politique, disait, quinze ans auparavant, le baron Louis, et je vous ferai de bonnes finances. » M. de Talleyrand n'eut pas besoin de bonne politique pour faire de bonne diplomatie. Il prit ce qu'il avait, et il réussit.

Ce fut toujours, en effet, le grand mérite de M. de Talleyrand. Il savait tirer parti d'une situation. Si critiques que fussent les circonstances, il ne s'étonnait pas, jugeait avec sang-froid sa position, et trouvait toujours un point d'appui pour se lancer en avant. Ce n'était peut-être pas un homme d'État au sens propre du mot. C'était un homme de crise plus qu'un homme de génie; c'était un

[1] Un des premiers secrétaires de M. de Talleyrand, à Londres.
[2] Le comte de Flahaut, ministre à Berlin. (*Mémoires*, III, 417.)
[3] Le général Guilleminot, ambassadeur à Constantinople. (*Mémoires*, IV, 153.)

de ces hommes de ressources à qui l'on a recours, aux époques troublées, pour étayer un édifice, et raffermir une construction qui menace ruine. C'est ainsi que, en 1814, il sauva la Restauration avec l'idée de la légitimité. C'est ainsi, également, que, en 1830, une autre de ses idées, celle de l'alliance anglaise, sauva la monarchie de Juillet.

Est-ce là, comme M. de Talleyrand aimait à le répéter, des principes immuables qui doivent être la loi des hommes d'État appelés à gouverner la France? Assurément non, et M. de Talleyrand, quoi qu'il en ait dit, devait, au fond de son âme, être le premier à le sentir. C'étaient, tout bonnement, des nécessités du moment, des expédients de circonstances. L'idée de la légitimité dura à peine quinze ans : l'alliance anglaise dura moins encore. Dès 1834, M. de Talleyrand avouait qu'on avait tiré de l'Angleterre tout ce qu'elle pouvait donner d'utile. « Puisse-t-elle, ajoutait-il avec inquiétude, puisse-t-elle ne nous donner rien de nuisible[1]. »

En réalité, les peuples qui grandissent ensemble se rencontrent plus qu'ils ne se rapprochent, et deviennent des concurrents plus que des amis. L'histoire moderne n'est-elle pas faite de la rivalité de la France et de l'Angleterre, chacune cherchant des alliés dans les États inférieurs? « En politique, disait M. Thiers, un jour que les ministres de Napoléon III soutenaient qu'un gouvernement issu du suffrage universel devait se mettre du côté de son principe, c'est-à-dire du côté des nationalités, en politique, il faut se mettre du côté de ses intérêts : si on rencontre son principe sur son chemin, tant mieux; si on le trouve contre soi, tant pis. » Cet axiome, assurément, n'était pas de ceux qui pouvaient scandaliser M. de Talleyrand. Si, en 1814, il s'était tourné du côté de Vienne et de Londres, c'était tout simplement parce qu'il y trouvait meilleure compagnie et des desseins plus pacifiques qu'à Pétersbourg et à Berlin, et que, dans le sage système qu'il avait adopté contre les excès de la révolution et de la coalition, c'était avec les tories de l'Europe, avec les vieux États conservateurs qu'une monarchie restaurée et un peuple vaincu devaient lier partie. Si de nouveau, en 1830, il incline vers l'alliance anglaise, c'est qu'il n'avait pas le choix; tout le monde nous boudait, seule l'Angleterre consentait à frayer avec nous, soit en raison de certaines analogies dans l'origine des dynasties régnantes, et pour le plaisir particulier que lui inspirait la chute de la maison de Bourbon, soit encore plus pour achever de nous détacher de relations continentales suspectes à ses intérêts et en se réservant de nous faire payer son protectorat

[1] Le prince de Talleyrand à Madame Adélaïde, 12 novembre 1834.

au prix de l'abandon de nos ambitions les plus légitimes et les plus modestes.

« Rien n'est plus utile que l'alliance de l'homme et du cheval, disait un jour M. de Metternich, raillant spirituellement la politique de la France, seulement il faut être l'homme et non le cheval [1] »; et lord Palmerston, reprenant plus tard la même image, se félicitait d'être bien en selle et de savoir réprimer les écarts de sa fougueuse monture [2]. Telle est la moralité de l'alliance anglaise. En somme, cette alliance ne fut jamais pour la France que la rançon de ses incartades révolutionnaires.

Quoi qu'il en soit, M. de Talleyrand eut le mérite de comprendre, en 1830, que nous ne pouvions nous y dérober. Il eut le courage de défendre, envers et contre tous, la seule solution qu'il jugeait, avec raison, possible et utile. Il nous offrit alors un rare et émouvant spectacle : avoir une opinion, avoir raison, avoir le courage de son opinion et de sa raison et, finalement, prendre des responsabilités dont le roi et ses ministres n'osent pas, ou paraissent ne pas oser, se charger, c'est autant de vertus peu communes au service de l'État. Rarement, on a mieux prouvé « que c'est déjà une partie bien grande de la capacité que de savoir porter hardiment et tête haute le poids de la responsabilité [3] ».

Mais ce qui est plus remarquable encore, c'est la hauteur avec laquelle il soutient ce rôle extraordinaire. Entre la mauvaise volonté de l'Europe et les passions de son pays, il s'élève à la hauteur d'un arbitre, d'un conciliateur indépendant; il définit avec une sagacité lumineuse les intérêts véritables de ce pays, et les défend lui-même contre les Chambres, les ministres, le roi avec une énergie qui ne recule devant aucune audace.

Cette situation, véritablement unique, sans précédent et sans exemple, M. de Talleyrand la devait à sa renommée personnelle, au peu de crédit que se reconnaissait le gouvernement du temps, et aussi à cette autorité particulière que possédait alors le monde diplomatique, comme à la déférence instinctive qu'avaient pour lui tous ceux qui lui étaient étrangers. La tourmente révolutionnaire qui, trente ans durant, avait bouleversé toutes les existences publiques de l'Europe, avait singulièrement haussé le rôle des diplomates. Chargés de reconstruire les États et le droit public, se rencontrant incessamment dans les conférences et les congrès, appartenant, d'ailleurs, au même rang social, et liés entre eux par

[1] Dépêche de M. le comte de Sainte-Aulaire, du 7 décembre 1835, citée par M. Thureau-Dangin. II, 401.

[2] Lord Palmerston à lord Clarendon, 29 septembre 1856 (*op. cit.*).

[3] Vauvenargues.

des relations héréditaires, ils constituaient une sorte de franc-maçonnerie [1] professionnelle agissant à côté et au-dessus des gouvernements, portant très haut l'orgueil du métier, ayant et inspirant l'opinion qu'ils étaient une puissance supérieure placée à la tête de la confédération européenne, investie de la mission de pourvoir au bien public, d'apaiser les querelles, de maintenir ou de rétablir la paix au mieux de l'équité et des intérêts légitimes de chacun et de panser les blessures que faisaient, à la grande république chrétienne, les passions des peuples et les erreurs des rois.

Tout ceci, aujourd'hui, a vécu. Le groupement de l'Europe en nationalités a mis des fossés là où il y avait des traits d'union et remplacé les rivalités superficielles et tempérées des cabinets par des haines et des concurrences implacables de peuple à peuple. Et, d'ailleurs, dans chaque pays, l'immixtion de plus en plus grande du public dans la discussion des affaires de l'État, la démocratisation des fonctions a achevé la ruine de cette sorte de tribunal arbitral qui ne rendait pas d'arrêts sans doute, mais qui constituait une sorte d'opinion publique européenne respectable et respectée. C'est ainsi que, selon les temps, nous avons connu la fédération des hautes classes, puis les unités nationales qui, elles-mêmes, feront peut-être place un jour aux fédérations du quatrième État.

C'est dans la constitution de cette sorte de nationalité supérieure qu'il faut chercher le secret des vertus singulières dont ce récit fait hommage à M. de Talleyrand. L'ambassadeur français appartenait à l'Europe plus qu'aux maîtres d'un jour qui passaient sur la France. Il était un bon Européen avant d'être un bon Français, et il avait plus de considération pour l'aréopage illustre où il occupait, d'ailleurs, la première place que pour les arrêts de M. Mauguin ou les instructions du général Sébastiani.

Mais si l'histoire donne ce puissant relief à l'œuvre et à la personnalité de M. de Talleyrand, il serait injuste de ne pas faire au roi la place qui lui est due. Sans doute, il faut donner raison finalement à la maîtresse prudence du négociateur, mais on n'ose, malgré tout, blâmer les angoisses patriotiques du roi. Si haut qu'il fût, M. de Talleyrand n'était qu'un agent et ne se sentait que des responsabilités subalternes. Le roi répondait devant la France et la postérité qui saurait bien le retrouver derrière les fictions constitutionnelles et lui imputer le mal de la patrie. Eh bien, aujourd'hui, cette postérité ne lui fera pas un crime de ses émotions, de ses regrets, de ses impatiences, inopportunes fussent-elles. Elle l'excusera d'avoir rêvé peut-être de rendre à la patrie française une pro-

[1] M. Guizot.

vince de la vieille Gaule, qui demandait à rentrer au foyer national. Evidemment, l'agent qui n'avait à se préoccuper que du succès de sa besogne immédiate était dans son rôle lorsque le juste souci de sa négociation l'entraînait à dire : « Laissons là toute idée d'annexion; peut-être la Belgique sera-t-elle nôtre un jour; en tous cas, ce n'est pas l'heure de faire de la politique de conquête. » Mais le roi était également dans le sien lorsque, préoccupé à bon droit des lointains avenirs, il hésitait à remettre aux destinées soi-disant complaisantes du lendemain l'achèvement de l'unité nationale. Hélas! qui lui reprocherait aujourd'hui d'avoir manqué de confiance? D'autre part, le roi avait raison sans commentaire quand il prétendait s'assurer qu'un négociateur éminent, il est vrai, mais âgé et nonchalant à ses heures, avait été au bout du possible; la preuve, c'est qu'en plusieurs occasions son insistance a arraché ce que l'initiative de l'ambassadeur, laissée à elle-même, n'avait pas obtenu [1]. Où en serions-nous aujourd'hui si les cours du continent avaient conservé leur droit de contrôle et d'inspection sur les forteresses de « notre allié naturel du Nord »? Pour le reste, assurément, il ne s'agissait pas d'intérêts bien importants. Que quelques bicoques gardassent ou non leurs innocentes murailles, cela ne valait certes pas la peine de compromettre pour cela le succès de la négociation. Mais c'est l'obligation des gouvernements électifs d'offrir, faute de mieux, à leurs commettants, ces satisfactions secondes qu'un spirituel historien a qualifiées de *trinkgeld* [2]. M. de Talleyrand pouvait trouver fort ridicules les notables commerçants de Paris endimanchés en conventionnels ou en grenadiers de la garde. Mais il faut prendre garde que c'étaient là les organes de l'opinion publique, car l'opinion publique est moins ce que pense la masse inerte de la nation que ce que disent les agités et les agitants de bonne ou de mauvaise foi; et les gouvernements qui vivent des grâces de leurs électeurs sont condamnés à tenir compte de ceux qui prétendent parler en leur nom, et à leurs parades de répondre par des parades.

Au fond, bien entendu, le roi voulait la paix, comme il la voulut en 1836 et en 1840, comme il la voulut toujours. « Le roi, disait un jour le duc d'Orléans, au moment où l'on parlait d'une intervention militaire en Espagne, le roi casserait douze Chambres et prendrait son valet de chambre pour ministre plutôt

[1] Notamment la publication du protocole secret du 17 avril 1831 relatif à la démolition des forteresses, et la déclaration des puissances du 23 janvier 1832, relative à ces mêmes forteresses.

[2] M. Klaczko, dans son étude sur les *Deux Chanceliers*.

que d'intervenir [1]. » Si même l'on peut faire un reproche à Louis-Philippe, c'est d'avoir trop voulu la paix et surtout de l'avoir dit trop haut. On trouvera bon, cette fois, qu'il y ait mis plus de circonspection : on admirera le prince assez ferme, en des conjonctures si troublantes, pour rester maître de lui, pour calmer ses ministres de Paris, inciter ou laisser inciter son ambassadeur à Londres, le protéger contre lui-même, en même temps qu'il le défendait contre ses adversaires, sans que la diversité de son attitude portât finalement atteinte à l'unité de ses desseins.

C'est ainsi que le roi et l'ambassadeur, se complétant mutuellement, menèrent à bonne fin la tâche qu'ils avaient entreprise. Dans l'œuvre commune, tous deux ont leurs places. Il ne faut ni les diminuer ni les sacrifier l'un à l'autre, mais reconnaître que chacun a sa part dans le succès obtenu, et que c'est à l'habileté consommée et à l'expérience de l'un comme aussi à la patriotique ténacité de l'autre, en un mot, à l'union de leurs forces déployées dans un même but, que nos pères furent alors redevables du bien de la patrie.

Jean Darcy.

[1] Hillebrand, *Histoire de France* : mot cité par M. Thureau-Dangin, II, 397.

LA COMÉDIE DES CHAMPS[1]

IV

NOS AMIS DE PARIS

Quand nous arrivâmes à Paris, je trouvai Mlle Gerberoy fort embellie. Elle n'était plus maigre. Elle avait un teint éblouissant et une expression d'yeux toute nouvelle, de bonnes manières gracieuses et simples, un parler fin et réservé.

Je ne l'avais pas vue depuis un an, Mme Gerberoy ayant été, avec elle, passer à Vichy le mois de juin précédent.

M. Gerberoy me détestait et je le lui rendais. Il se vantait d'avoir l'esprit parisien. Il faillit me rendre enragé. Ce déluge de jeux de mots, de calembours, de qualificatifs coquesigrus, de phrases d'argot boulevardier, d'allusions à tous les scandales du jour et de la nuit, tout ce ressemelage de morceaux empruntés aux journaux gaillards m'exaspéra. Pourquoi n'aurait-il pas été joyeux et glorieux? Il avait un inventaire magnifique, il était juge au tribunal de commerce, il donnait à son futur gendre 400 000 francs et une *part*.

Quel était ce gendre? Il y avait une trentaine de prétendants, depuis Nathan de Porto qui avait, lui aussi, une *part*, quelque part en Israël, jusqu'à Henri Prout, qui traitait de l'étude de Me Delabarillerie. Je ne cherchai pas qui tenait la corde de Prout ou de Nathan, mais je constatai que Mlle Gerberoy avait négligé, depuis un an, l'agriculture. L'humanité est bien exigeante! ce dédain pour l'art agricole me surprit. Qu'est-ce que je voulais donc? Moi, rien du tout! toutefois j'aurais préféré que Mlle Christine continuât de s'intéresser à l'espèce ovine.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 novembre 1891.

Clothilde eut sa surprise comme moi. Elle avait pris l'habitude de se voir mettre très au-dessus de Christine. Ce ne fut sans doute pas sans crispations d'amour-propre qu'elle vit désormais M[lle] Gerberoy plus courtisée qu'elle. Elle l'attribua aux « plaisirs des champs », à son teint un peu hâlé, à cette rougeur surnaturelle qui ornait de temps en temps le voisinage de ses narines ailées. Moi je l'attribuai à la *part*. Je mourrai avec la conviction que j'ai raison.

Clo montra la grandeur de son petit cœur en cette conjoncture pénible : son affection pour Christine ne diminua pas. Toutefois elle s'éloigna de la famille Gerberoy. Le frère de Christine, le jeune Gaston, l'agaçait. C'était le meilleur névropathe qui fût jamais né rue du Helder. Il avait vingt ans et s'était mis très sérieusement à adorer Clothilde. Je n'ai jamais vu une colère et une humiliation pareilles. Mais la querelle se termina comme je le supposais. Clothilde demanda à retourner à Sainte-Godeleine. Il me fallut payer les frais de la réconciliation : l'amirale revint sur l'eau.

— Tu penses bien, mon cher Frédé, que je me marierai. Je suppose que c'est à Paris que je trouverai le mari convenable. Il y a autre chose sans doute que des maîtres-clercs de notaire, des sous-banquiers juifs et des morveux. Notre tante l'amirale est très honnête et fort bien posée. Il est convenable que je demeure avec elle quand je te quitterai, et avec les 20 000 francs de rente que je vais avoir, nous ferons bonne figure. Tu lui en fais toujours une mauvaise.

Elle éclata de rire.

— Allons, elle meurt d'envie de venir passer quelques semaines à Sainte-Godeleine. Sois bon, elle me le rendra.

Jamais je n'ai pu résister à de telles paroles.

— Vois-tu, Alfred, je ne suis pas si sotte que tu crois. Je sais que le Manoir est honorable et curieux. Je ne suis pas fâchée de montrer qu'on ne vit pas parmi les sauvages et qu'on a des parents, une maison montée, des bibelots et des vaches, comme M. Gerberoy, avec son inventaire et sa *part*, n'en a pas. Les Gerberoy vont venir prendre les bains de mer à Boulogne; ma tante étant avec nous, il n'y aura pas d'inconvénients à ce qu'ils passent quelques jours à Sainte-Godeleine.

Peu de temps après je reçus, en Boulonnais, où nous étions revenus, une lettre d'Allemagne.

« Monsieur et ci-devant beau-frère, m'écrivait en allemand très élégant Chopenhaver, je vous pardonne d'avoir lancé sur moi un taureau furieux. Tous les journaux de l'empire allemand ont rendu compte de l'héroïsme avec lequel je l'ai mis en fuite, renversé et tué après avoir été couvert de sang. Mais il m'est impossible d'honorer

plus longtemps votre sœur de ma recherche. Je vous annonce que j'ai épousée, il y a deux mois, M[lle] de Sonenbass, la fille du bourgmestre, qui a pleuré, tous les matins, pendant les trois mois qui précédèrent notre mariage, au récit de mes exploits. »

M[me] Dutronquoy vint augmenter la joie que cette lettre procura à Clothilde. Elle s'installa au Manoir dès le commencement de juin. Ce fut pour elle un enchantement, le jardin d'Armide, le Paradis terrestre. On eût dit que cette amirale n'avait jamais vu d'herbes, d'arbres, de feuilles, de soleil. Elle trouvait tout exquis : les poules comme les porcs, le bonnet de coton de Florimond comme la taille d'Argentine.

Elle précéda de six semaines les Gerberoy. Gaston, l'exécré Gaston, arriva un jour avant ses parents, sous le prétexte léger, très léger, de nous annoncer le mariage probable de sa sœur avec un jeune persécuteur de bacilles qui était destiné à illustrer la science du vingtième siècle.

Clo, exaspérée, l'eût renvoyé au-devant de sa famille, sans l'admiration qu'il montra pour toutes les appartenances et dépendances du Manoir, « les lieux où respirait Clothilde ».

Le lendemain, c'était justement le 1[er] août 1888, arrivèrent Madame et Mademoiselle. Madame avait été la meilleure amie de notre chère mère. Elle seule avait continué de nous aimer et de nous estimer après notre ruine.

Monsieur n'était pas venu. Il faisait un voyage... morganatique, qu'il décorait du nom de scientifique. J'en étais fâché pour ma vieille amie, qui, naturellement, se désespérait. Pour moi, j'en étais aise. M. Gerberoy, ai-je dit, ne nous avait jamais aimés. Il nous appelait avec un spirituel dédain : les gens vertueux. C'était un homme de génie pour les découvertes utiles. Il avait inventé beaucoup de choses fructueuses pour détacher, pour teindre, pour lustrer. Mais il n'était fier que d'une chose : il avait inventé quelques mots de l'argot boulevardier. Il était bien légitimement le père de « pschutt ». Toutefois il ne méconnaissait pas la gloire de l'argent, et afin qu'on ne le confondît pas avec cette troupe de reporters qui, du café des Variétés au café du Helder, représentent la civilisation européenne, il avait adopté une formule qui *puait* le parvenu, disaient ces illustres à 30 centimes la ligne. Cette formule ne manque pas de grâces sévères, la voici : « Moi, je m'en moque comme de cent mille francs. »

J'étais en pleine moisson, on coupait les seigles qui étaient beaux et dont j'étais aussi fier que de mon prix de version latine au grand concours. J'avais délégué tous mes devoirs hospitaliers à Clothilde. Elle mena donc nos hôtes faire les visites obligatoires chez les gens

qui étaient de notre intimité et, comme on le pense, tout d'abord au château de Sains. On y engagea les Gerberoy à dîner pour le dimanche suivant. Ainsi le voulaient l'antique hospitalité, qui rendait cette invitation obligatoire, et la moisson qui, à cette époque de l'année, ne nous laissait, à nous, cultivateurs, de liberté que le dimanche.

Du château, je ne dirai rien. Du dîner, j'ai tout oublié. Mais comment oublier ce qui s'en suivit. Ce ne fut rien, car il n'y a rien dans cette pastorale. Mais que de germes d'évènements.

Bien que ce dimanche fût plein de malice et de bacilles de péripéties dramatiques, c'était un Roger Bontemps de dimanche; une admirable journée d'été.

Il y avait quinze jours que je n'avais vu Marthe. J'imagine que m'apercevant au milieu de ces étrangers, il lui sembla que je touchais de plus près à son cœur. Elle me tendit la main avec une grâce abandonnée qu'elle n'avait pas habituellement.

Je ne l'avais jamais rencontrée en grande toilette. Mon cœur battit d'aise. Cette grâce exquise et simple qui caractérisait tous ses gestes paraissait s'être mélangée de noblesse. Je me dis qu'elle serait aisément une grande dame. J'aimais mieux la physionomie virginale sous laquelle elle m'était apparue et qui répondait si bien aux charmes et aux vertus de mon amie. Mais elle avait le tact parfait et le sentiment délicat du devoir qui la mettaient au niveau de toute situation. Elle devait honorer son nom, son frère, et garder son rang devant ces étrangers, c'est pour cela, non par coquetterie qu'elle avait fait toilette.

Comment était-elle habillée? C'est à Clothilde qu'il faut s'en prendre, si je le dis bien. Elle avait une polonaise en voile d'un bleu électrique, — il paraît que c'est bien électrique qu'il faut dire, mais je ne sais ce que c'est, — cette polonaise tombait sur une jupe de soie rayée blanc et bleu. Il paraît aussi qu'en ce temps-là les jupes des gens de bien étaient courtes, et, de fait, ce fut la première fois, après avoir passé deux mois avec elle dans la plus familière intimité, que je vis ses pieds, longs et minces, beaucoup plus élégants que ses mains ne l'eussent laissé supposer. Cette polonaise donnait à son buste souple une grâce onduleuse.

Elle portait pour tout ornement deux bijoux d'un travail exquis : en boucles d'oreilles deux opales d'une grosseur rare, et une broche formée de quatre opales de même taille.

Gaston était tellement malmené par Clothilde, qu'il rappelait la *Romance du saule*.

Marthe demanda à Mme Gerberoy s'il était malade.

— Mademoiselle, répondit Gaston d'une voix mélancolique, je suis un névrosé comme tous les Parisiens de distinction.

Il la regarda d'un œil si morne, qu'elle lui sourit avec sa caressante sérénité. Gaston se redressa et dit d'une voix expressive :

— Le chant du coq chasse les sorcières de la nuit.

Et il s'éloigna.

Clo rongea la moitié de son mouchoir. Elle n'eut pas le temps de manger le reste.

Les Thienbronne arrivèrent. Ils étaient accompagnés de leur fille aînée, la fée Godeleine, qui fixa ses jolis yeux malins de chat sauvage sur le névropathe Gaston.

Après le dîner, les hommes dénués de chevalerie, comme le baron de Thienbronne, le maire Cochon, Jacques et quelques autres notables, allèrent fumer. Gaston alla rêver. Marthe, voyant que Clothilde et Christine faisaient la sourde oreille à la cloche qui appelait aux vêpres les fidèles de premier ordre, resta au château.

La bonne Mme Gerberoy déclara qu'elle suivrait la baronne et sa fille à l'église. L'amirale, qui n'avait pas été aux vêpres depuis trente ans, y suivit naturellement la baronne, qui représentait le maximum de dignité sociale.

Moi, j'accompagnai le plus joli trio de demoiselles que l'humanité pût offrir et eût jamais offert à l'admiration des hommes. Nous étions allés nous asseoir au bout de la grande pelouse.

Je n'ai jamais rien connu de plus apéritif pour l'âme que le dimanche d'été dans la campagne. Ces larges espaces solitaires, peuplés uniquement de verdure, de fleurs et d'oiseaux ; ce repos partout; cette immobilité qui remplace le travail bruyant et fiévreux de la veille; une sorte de recueillement joyeux, qui jouit silencieusement du loisir complet, de la paix innocente! Il semble que la nature se délasse comme les hommes et qu'elle veuille, elle aussi, rentrer en elle-même pour goûter le bonheur du sommeil après un dur labeur. Ah! comme je m'enivrais d'oubli! Je dis oubli de tout ce qui n'était pas mon bonheur. Et quel merveilleux encadrement de ce bonheur : en haut le ciel si gracieusement bleu, en bas cette large plaine blonde qui restait immobile sous les paternels baisers du soleil! Dans les airs le ronronnement de la nature qui se repose; ces millions de notes indistinctes, à la fois unies et brisées, concert d'oiseaux, d'insectes, d'herbes et de feuilles; puis, vibrant d'harmonie et de poésie, le son de la cloche qui courait au loin annoncer l'heure de la prière. Plus près, quelques francs et vibrants éclats de rire qui sortaient de la cuisine où le menu peuple festinait à son tour.

Marthe nous quittait parfois; il fallait veiller à ce que tout rentrât dans l'ordre. Je la voyais s'éloigner; je la guettais revenir. Pourtant, il faut l'avouer, il me sembla que mon esprit lui fut infidèle pendant quelques instants.

Je ne sais comment cela se fit et si Clo y mit quelque malice, je me trouvai assis à côté de M[lle] Gerberoy. Vraiment elle était fort belle. Cette exquise journée d'été lui allait fort bien. Son buste ample et fin, son teint auquel la chaleur ajoutait un incarnat charmant, ce cou blanc auquel des cheveux retroussés comme au buste de Psyché donnaient une sveltesse attrayante, ressortaient dans ce cadre sombre que formait l'allée ombreuse. Le soleil brûlant semblait faire le siège de cette retraite. Nous étions là comme dans une caverne magique, embaumée et fraîche, dans laquelle, par l'intervalle des fenêtres de feuillage, pleuvaient des perles d'or.

Mais je ne pensais pas à la beauté de Christine, bien que Clothilde m'eût forcé à avouer qu'elle était rare. Avec une grande simplicité, elle s'était remise à m'interroger sur la vie agricole. Ses regards attentifs et intelligents étaient fixés sur mes lèvres. Ses beaux yeux bruns qui avaient, eux aussi, des perles d'or, entraient dans les miens, sans coquetterie, sans préoccupation.

Ils me rappelaient, sans le vouloir et comment dirai-je, avec une sorte de tristesse, ce qu'ils m'avaient dit depuis qu'ils m'avaient regardé pour la première fois, c'est que le Seigneur avait inspiré à ce charmant cœur franc, pur et désintéressé, une sympathie vive pour le mien. Quand elle était toute petite, c'était sur mes genoux qu'elle voulait venir et mes cheveux qu'elle voulait exclusivement arracher. Quand nous fûmes devenus pauvres, le spirituel Gerberoy commençait déjà à faire des inventaires dont on parlait. Elle avait toujours été la même, attentive, délicate, aimante pour nous. En ce moment-ci elle avait su m'ouvrir l'esprit, et je causais avec une joie parfaite, répondant à ses questions ingénieuses et admirant ses remarques intelligentes.

Bref, il est vrai que, pour la première fois depuis deux ans, j'oubliai Marthe. Mais la voici : elle est arrivée sans bruit, elle est devant nous, elle nous regarde avec un singulier regard. Que voulait-il donc dire : « Vous êtes une jolie fille, Christine ; je vous aime de vous faire aimer de cet excellent garçon que voici. Rendez-le heureux, moi je n'y puis rien. » Est-ce bien cela que disait ce regard ?

Les Gerberoy restèrent encore quinze jours auprès de nous. Quand ils partirent avec l'amirale, j'en fus content. J'avais des remords. Je prenais goût à la conversation de Christine, et Clothilde avait juré de me faire admirer à chaque heure du jour ses grâces et ses vertus. Ce dernier mot, Clo l'avait trouvé depuis peu, dans je ne sais quel dictionnaire rural. Au moins je puis bien assurer que c'était un vocable peu usité dans nos conversations parisiennes, bien que la chose y soit fort connue.

Je fus un peu grognon contre elle, parce qu'elle voulait m'en faire

tirer des conclusions exorbitantes. Elle savait que Gaston s'était trompé et que Mlle Gerberoy, avant de venir au Manoir, avait repoussé avec mépris tous les prétendants. Pourquoi, sinon afin d'avoir sa main libre, si je la lui demandais.

Cette petite querelle nous mena jusqu'à la fin de l'année. A part cela, je jouis de la trêve de Dieu. Plus d'Euménides, plus de « plaisirs des champs. » La Providence m'accordait ces fortifiantes douceurs pour me préparer aux terribles assauts de l'année 1889.

TROISIÈME PARTIE

OU PRESQUE TOUT LE MONDE SE MARIE

I

SUR LA GLACE

La troisième année est commencée, celle qui doit mettre fin au supplice de Clothilde. Ce supplice lui a beaucoup profité. Elle paraît réfléchir de temps en temps, assez souvent même, et c'est ainsi que, de vive qu'elle était, elle est devenue spirituelle. J'en resterai sur cette observation profonde, pour ce qui regarde l'intérieur de Clo.

Pour l'extérieur, elle a 52 centimètres de taille au lieu de 51, qu'elle mesurait il y a deux ans. Mais ce centimètre, elle lui pardonne, parce qu'il accompagne un teint plus frais, des regards plus clairs et des lèvres d'un rouge *cerisiaque*. Elle a mis tant de voiles et de gants, qu'elle n'est presque pas brunie.

Moi, je suis hâlé. Mlle Gerberoy, avec sa bienveillance ordinaire, dit bronzé. Mais elle n'ajoute pas que cela me va bien, quoique ce soit la vérité. Je le remarque et je demande qu'on le note. Cela indique un changement d'orientation dans le cœur de la belle Christine. Car belle, elle l'est, très belle, c'est le cri de toute la Chaussée-d'Antin. Elle a maintenant 53 centimètres, toujours de tour de taille, au lieu de 49 qu'elle avait en 1886. Comme elle est grande, ces 4 centimètres et tout ce qui s'en est suivi en rondeur, en souplesse et en éclat, l'ont mise extrêmement à la mode. Le Juif dont elle a repoussé les vœux sans aucun ménagement dit qu'il en est malheureux parce qu'elle est *succulente*. Moi, je trouve le mot expressif. Jacques assure qu'il est grossier et que s'il était seule-

ment le cousin au septième degré de Mlle Gerberoy, les reins du circoncis passeraient une mauvaise saison. Je lui fis remarquer qu'il ne connaît pas l'hébreu et que la succulence, en cette langue, ne s'applique jamais à d'autres beautés que celles de la dot. Mlle Gerberoy s'est embellie de 100 000 francs : on pouvait s'en fier au redoublement de tendresse de Nathan.

Est-ce que la beauté de Christine a porté atteinte à mon attachement pour Marthe? Je ne les compare pas.

Marthe est belle comme nulle autre femme ne l'est. Elle a sa beauté à elle. Je suis seul à la bien connaître. Sans doute, si elle n'eût eu les qualités de la beauté vulgaire, les beaux yeux, les traits fins, les lèvres pures, la physionomie intelligente et personnelle, je ne l'eusse pas remarquée. Mais dès lors que ces attraits banals m'avaient attiré assez près d'elle pour que je pusse sentir le parfum de son âme, elle pouvait perdre impunément toutes les grâces de son corps. A ces grâces je ne pensais jamais; et c'est tout dire et expliquer toute ma tendresse en deux mots.

Je comprenais les grands poètes qui aiment chastement. Seulement, moi je n'y mettais nulle poésie, nulle musique; j'aimais ma Laure, ma Béatrice, à la bourgeoise, pour moi seul; je ne désirais aucun confident, et elle ne me poussait à aucune rime. Elle me menait dans les hauteurs, dans les douces joies, dans la noble activité de la pensée et de la bonté. Je ne sentais aucun besoin de crier aux pauvres gens qui faisaient bouillir leur pot-au-feu à côté de leur ménagère que celle-ci avait les mains calleuses et qu'on est bien mieux dans les nuages.

J'eusse été sans doute heureux d'avoir un lien qui attacherait à jamais Marthe à côté de moi, car je craignais de perdre mon idéal. Cette crainte était toute ma passion. Elle avait deux conséquences singulières : d'une part je ne pouvais admettre que Marthe épousât un autre homme que moi; d'autre part, je craignais tellement de rompre cette paisible et confiante intimité, j'avais tellement peur de voir ce cœur virginal se cabrer et me fuir, que je me taisais.

Jacques était devenu mon frère, mais il restait toujours le cousin éloigné de Clothilde, un cousin attentif et froid, toujours galant et toujours sarcastique. Pour lui, Clothilde persistait à être une jolie poupée précieuse, qu'on portait avec précaution, en se garant des fortes et trop nombreuses épingles qui attachaient ses rubans. Clothilde, tantôt capricieuse, tantôt adorable, tantôt grognonne, avait pour Jacques le sentiment qu'il avait pour elle. Elle le détestait et l'aimait.

Après ce prologue marivaudé, je lève la toile sur le troisième acte de la Comédie des champs.

Voici janvier en sa douceur et sa sévérité, avec son soleil et ses glaces. Nous allons patiner, oui vraiment. Nous exécutons ce projet dont il a été parlé à plusieurs reprises. Jacques a pris des arrangements pour que la partie fût charmante.

Nous débarquâmes dans l'après-midi, à Rue, dans une vieille auberge que nous quittâmes le lendemain à sept heures du matin.

Une petite bande d'un jaune rougeâtre et brillant déchire le ciel encore gris à l'horizon oriental. Puis une brume blanchâtre se lève qui cache la bande d'or et enveloppe tout d'une lumière terne et opaque. Nous montons tous quatre dans une voiture étonnante. C'est un antique carrosse qu'on a décapité et qui est devenu ainsi une voiture découverte paraissant vouloir opérer, avec majesté, la descente de la Courtille.

Le brouillard est glacé, mais nous sommes déguisés en Samoyèdes. Clothilde a un manteau de fourrure et une toque de loutre qui mettraient en nage le détroit de Behring. Marthe a aussi une toque qui donne du montant à sa physionomie pure et un peu froide — pourquoi ne pas le dire? — Sur nos genoux une demi douzaine de couvertures. Il n'y a guère que notre nez qui puisse sentir les chiquenaudes du vieux janvier. Mais il y a longtemps que celui de Clo a perdu son enluminure.

Un disque jaunâtre perce péniblement la brume blême. Il devient plus rouge et se désagrège; un reflet purpurin, d'une nuance presque idéale, semble vouloir réchauffer ce linceul mortuaire. L'astre reste découronné de ses rayons, mais il rougit encore, on devine qu'il flamboie derrière ce voile blanc, et qu'il déploie un effort de sa puissance. Il triomphe; les bords du pâle rideau se détachent peu à peu de l'horizon. Ils se frangent de teintes de pourpre. Un petit rond de ciel bleu pâle paraît, comme grelottant, entre l'astre rubicond et la nuée devenue diaphane. Les petits ronds bleuissants apparaissent plus nombreux et moins grelottants. Ils deviennent une grande nappe azurée; ils gagnent tout l'horizon oriental et luttent à l'occident contre les dernières vapeurs de la nuit.

Hourrah! l'astre flamboyant est maître du ciel. Voilà l'adorable hiver, avec son froid et son soleil, son soleil doux et délicat comme des caresses d'enfant, son froid mâle et qui parle à l'imagination comme la parole héroïque. On se sent à la fois caressé et élevé, doux et grand, très pur et très espérant. Si j'avais été seul avec Marthe, peut-être eussé-je eu le courage de lui demander si elle voulait passer sa vie et son ciel avec moi. Je la regardais. Elle avait les yeux baissés. Elle était belle comme une statue de marbre. J'avais vu cette physionomie d'ange mort : je cherchais dans quel tableau de sainteté. Elle leva les paupières.

— Savez-vous, Marthe, dit cette horrible Clo, une idée qui me vient, c'est que vous ressemblez à ces paysages d'hiver.

Marthe sourit. Moi, je fronçai les sourcils.

Nous étions entrés dans la région des marais. Nous suivions le chemin qui les traverse, chemin plat, comme du reste tout ce qui nous entourait. En été, cela ne manque pas d'une certaine beauté austère. En ce temps-ci on eût dit que toute cette nature était tirée au cordeau et que ces marécages avaient été dessinés par un architecte du temps du premier empire.

Ces marais sont formés par les extracteurs de tourbe. L'eau des petits ruisseaux qui courent à travers cette immense plaine de plusieurs lieues d'étendue remplit les espaces vides découpés en carrés longs de plusieurs centaines de mètres et profonds d'environ 2 mètres. Autour des carrés d'eau, les ouvriers ont laissé une petite bande de terrain pour pouvoir transporter la terre extraite. Une coupée de quelques mètres de largeur met en communication chacun de ces lacs l'un avec l'autre, et livre passage aux petits ruisseaux. Des lignes de saules s'allongent le long des bords. Parfois un petit îlot présente quelques arbres rabougris, de hauts roseaux grisonnants; un buisson de jeunes pousses de hêtres conserve ses feuilles mortes, dont la rougeur fait paraître plus bruns les hauts troncs roides et maigres des saules. C'est tout le pittoresque de ce désert liquide.

— Décidément vous êtes mieux que cela, Marthe!

— Je ne suis pas aussi brillante, dit celle-ci avec un demi-sourire. Ce singulier paysage ressemble à d'immenses miroirs carrés et encadrés de noir, qu'on aurait étendus sur une espace de plusieurs lieues.

C'était bien cela. Une légère couche de gelée blanche avait, en effet, saupoudré la glace en lui donnant les plus brillants miroitements.

— Nous voici arrivés, dit Jacques. Voyez-vous cette maisonnette là-bas. C'est la maison de Fidélis, le garde, la seule habitation qu'il y ait jusqu'aux pieds de cette haute colline que vous apercevez à l'horizon. Il paraît que mon père a rendu service à la mère Fidélis. Elle est propre. J'ai fait transporter chez elle notre déjeuner. Vous n'avez pas oublié, Argentine, les caisses de ces dames? Après déjeuner nous irons visiter nos domaines là-bas, justement au pied de cette colline, et demain nous gagnerons, sans repasser par Rue, la gare du chemin de fer.

La petite maisonnette était bâtie sur le côté droit de la route, dont elle touchait le bord. En face d'elle, de l'autre côté de cette route, s'étendait cette série de grands miroirs, selon l'expression

de Marthe. Le plus rapproché de ces miroirs nous offrait un immense parallélogramme de près d'un kilomètre de longueur, sur une largeur de quatre à cinq cents pas.

Il y avait de quoi prendre nos ébats. Clothilde n'avait jamais eu un si beau champ, si droit, si uni, si large. Elle sautait de joie. La mère Fidelis, une vieille paysanne au teint rouge, sans taille, avec un bonnet blanc à grands tuyaux et une robe d'un jaune extraordinaire, embrassa Marthe et Clothilde, et Jacques et moi, et Argentine et Marc Misère. Le cocher n'étant pas de la famille, on ne l'embrassa pas.

— Mes deux fils sont là-bas à scier des planches. Vous les voyez d'ici. J'ai pensé que vous n'aimeriez pas le feu de tourbe et j'ai fait venir de bons fagots pour vous faire une bonne ristandelle.

Elle montra le feu joyeux qui flambait dans la haute cheminée de la salle très propre qui servait de cuisine, de salle à manger et de salle de compagnie.

Clothilde s'était débarrassée de son manteau, qu'on porta dans la chambre voisine. Elle était charmante avec sa jaquette de drap rouge, garnie sur toutes les tailles de peau de loutre, avec une jupe courte, c'est-à-dire tombant seulement jusqu'à la cheville et bordée de même fourrure. La toque lui donnait un air mutin qui lui allait bien; et son teint frais et ses yeux brillants lui allaient mieux encore. Elle alla s'asseoir sur le bord de la route. Argentine lui mit ses patins. La voilà partie. Un oiseau! Je ne tardai pas à la suivre.

Jacques et Marthe se promenaient sur la bande de terrain qui, perpendiculaire à la route et tombant en face de la maisonnette, séparait notre lac gelé d'un autre carré de glace. Cette langue de terre était plantée de peupliers dont les plus vieux étaient abattus. C'est à l'extrémité, à un demi kilomètre environ de la route, que les deux fils de la mère Fidelis changeaient en planches minces quelques-uns des plus gros troncs de ces arbres.

Ils avaient interrompu leur travail pour nous admirer. Ils s'avancèrent au-devant de Marthe et de Jacques, qui leur serrèrent la main avec un sourire cordial. Mais on ne causa guère. On était ravi par la beauté du spectacle que nous offrions, nous poursuivant, nous fuyant, voltant, virevoltant, nous échappant par les tangentes les plus inattendues, nous réunissant, avançant la main dans la main, comme pour un pas de quadrille, tournant l'un autour de l'autre comme si nous valsions, patinant en reculant, écrivant nos noms sur la glace avec nos patins. Le spectacle était si intéressant qu'il produisit un effet inattendu. De cette immense plaine qui paraissait absolument déserte, sortirent, pour nous admirer, une vingtaine d'êtres humains. Ces admirateurs étaient

presque tous des mendiants, mais il était évident que nous avions leur estime.

Nous nous approchâmes peu à peu de l'extrémité de la pièce de glace et du groupe de nos admirateurs, montés sur des tas de planches déjà coupées.

— Fidelis, dit brusquement Jacques à l'un des scieurs — car le vieil et solennel usage est resté de donner au fils aîné le nom de la famille, — la glace est solide partout, hein? il me semble maintenant me rappeler une observation que ton grand-père — car je l'ai connu le brave homme — m'a faite quand j'ai glissé là-dessus, étant tout enfant.

— Ben là, monsieur Désains, dit le joyeux Picard, nous ne savons pas ce qui se passe dans l'eau, nous autres. Nous sommes comme des marionnettes. On regarde en haut, pif; on regarde en bas, paf; on reçoit la pluie sur le nez ou la sciure dans la bouche, encore bon. On n'en sait pas plus. Le soir, on fume sa pipe; le dimanche après la messe, on boit la goutte, et l'après-midi on fait la partie de quilles. Il ne faut pas en demander davantage.

— Quoi que tu veux dire, toi le terrassier? dit-il à un vieux loqueteux, qui depuis quelques minutes essayait d'extraire une pensée du fond de son cerveau.

— Mais c'est que... mais c'est que — le malheureux bégayait — mais c'est que... il y a des sources.

— Eh ben! maudit béquillard?

— Pour lors, pour lors... ors donc, l'eau vive ne gèle pas tant que... que

— Et, demanda Jacques avec inquiétude, y a-t-il une source dans cette pièce-ci?

— La... a a vlà dessus, dit le bègue.

Jacques poussa un cri. Il était trop tard. La pauvre Clothilde répondit par un autre cri déchirant et enfonça. Je me retournai à ce cri. Je ne voyais plus que son buste. Ah! le flegme bourgeois dont j'étais fier! Je compris que le sang-froid n'est qu'une des formes de l'égoïsme et que nul homme n'est flegmatique quand i est touché au cœur. Je perdis la tête et je ne la retrouvai plus.

Je me précipitai sans penser que si Clothilde, qui était légère, avait brisé la couche de glace, je la briserais bien plus vite, moi qui étais lourd. J'arrivai avec la plus tendre précipitation jusqu'à trois pas d'elle et j'enfonçai à mon tour.

— Frédé, mon bon Frédé, ah! c'est toi, criait-elle, tandis que son joli visage épouvanté se rassérénait de confiance.

La chère mignonne m'avait toujours vu paisible, courageux. En ce premier moment, je ne comprenais pas encore le danger. Je

n'avais qu'une volonté. Arriver auprès d'elle, dont j'étais séparée par une surface glacée de quelques pas de largeur.

Nous étions bien au milieu du ruisseau, qui coulait à une cinquantaine de mètres du bord où se trouvait Jacques. Je frappai, à coups de poing, sur le bloc de glace qui me séparait de Clothilde. Elle était dans l'eau jusqu'à la poitrine, moi jusqu'au haut des cuisses. La glace résista. Elle était assez faible pour céder sous notre poids, trop résistante pour céder sous mes coups. Je frappai avec rage. En vain. Je me jetai alors à plein buste sur l'obstacle. Le miroir se fendilla. Je redoublai, je dégageai quelques-uns des morceaux et je fis une ouverture. Le lit du ruisseau n'était pas gelé. Mes patins s'enfonçaient dans la terre limoneuse. Après bien des oscillations, j'arrivai jusqu'à Clothilde. Elle me sauta au cou, se pendit à mes épaules en me couvrant de baisers et en poussant de petits cris de joie et d'angoisse qui m'attendrissaient tout le cœur. Ses jambes seules pendaient désormais dans l'eau, mais moi j'enfonçai jusqu'aux coudes.

Ce poids nouveau ne me rendit pas plus ingambe. Mon instinct me dit alors que nous étions en danger. J'avais de plus en plus perdu le sang-froid. Je n'agissais que machinalement. Le froid me gagnait. Le sang affluait au cœur, battait aux tempes. Je ne voyais plus clair.

J'essayai de poser Clothilde sur la glace, elle se brisa. J'avançai encore dans l'espoir de gagner cette partie plus résistante qui nous avait portés jusqu'ici. Le terrain s'enfonçait. J'avais de l'eau jusqu'aux oreilles. Je revins lentement, péniblement à l'endroit où Clothilde était tombée. J'entendais les dents de la chérie qui claquaient.

— Vite, Frédé, je meurs de froid. Il me semble que je vais mourir.

Je grelottais terriblement, moi aussi. Pourtant je sentis quelques gouttes de sueur perler sous mon bonnet. Je me dirigeai vers l'endroit où j'étais tombé moi-même. L'eau s'était reglacée, mais très légèrement, à la place que j'avais quittée quelques moments auparavant. J'arrivai à la brisure que j'avais faite, la couche parut d'abord vouloir soutenir le corps que je posai sur elle. Puis un craquement se fit entendre. J'avançai, je vis que j'enfonçai de nouveau. Je compris que l'endroit où était tombée ma sœur était un petit îlot dans le lit du ruisseau. J'y revins, de plus en plus péniblement. Je restai un instant comme hébété ; oscillant d'ailleurs, les patins ne me permettant pas de rester aisément en équilibre. Je me disais bien qu'il y avait quelque chose à faire. Mais quoi ? Je l'eusse trouvé peut-être, si j'avais eu la liberté d'abord de mes pieds, puis de mes mouvements que le cher poids paralysait, si surtout, le froid qui me gagnait, les plaintes de Clothilde qui me boulever-

saient et le sang qui me congestionnait le cerveau ne m'avaient mis en fièvre.

Quelques gouttes de sang qui jaillirent du nez me rafraîchirent un moment la cervelle.

J'avais été à droite et à gauche. Je me dirigeai cette fois droit devant moi dans la direction de la bande de terre. J'enfonçai encore. J'étais comme ivre de désespoir. J'avançai quand même. Tout à coup, je me trouvai arrêté brusquement. De fortes herbes avaient saisi le fer de mes patins. Je fis quelques efforts stupides, puisque, en continuant mon chemin, je n'allai pas tarder à avoir de l'eau par-dessus la tête. Les herbes résistèrent, me voici attaché à la terre. Clothilde poussa un grand cri, je lui dis un mot d'encouragement. Elle ne répondit pas, elle était évanouie.

Je ne crois pas qu'il y ait d'angoisse pareille à ce que je ressentis. Mourir là, avec la pauvre chérie, enchaîné, gelé. Je dus souffrir dans mon corps; je ne le sentis pas. Toutes mes douleurs étaient en folie d'angoisse.

Je fermai les yeux. Je sentis ma fièvre se refroidir.

A travers un voile, je vis Jacques qui gesticulait et j'entendis ce mot *courage*, *courage*, répété avec anxiété. Il avait compris que ni lui ni d'autres n'arriveraient auprès de nous sans quelques précautions. Il commença par distribuer libéralement des coups de pieds à quelques gens dévoués qui voulaient venir à notre secours. Il fut admirable. Il prévit tout. Il était livide, paraît-il, ses lèvres étaient blanches et ses prunelles noires brillaient de fièvre. Mais si le cœur était affolé, l'esprit redoublait de lucidité. C'était un grand général du combat de la vie.

— Marthe, cours, ma chérie, cours. Fais mettre des draps propres au lit de mère Fidélis — il pensait même à la propreté! — qu'on rassemble toutes les couvertures. Toi, Argentine, ma bonne fille, cours aussi, fais un feu d'enfer, chauffe une chaudronnée d'eau, remplis les plus fortes bouteilles d'eau bouillante et met-les dans le lit. Courez, pour l'amour de Dieu! Vous les amis, poussez sur la glace une trentaine de ces longues planches. Tu comprends, Marc, que l'extrémité de chaque côté portera sur la partie solide de la glace et que le poids de mon corps se répartira sur tout l'espace de la planche.

Il prit une planche, la posa, puis mainte autre. Ensuite, avec un fort bâton qui servait d'appui aux tréteaux des scieurs, il poussa la première planche, puis la seconde, puis le reste. Chacun s'y était mis. Au bout de quelques minutes, il eut comme une immense échelle étendue sur la glace et dont chacun des barreaux étaient une planche. La dernière était près du rivage, la quarantième était

près de moi. Il y avait un espace d'un mètre entre chacun des échelons. Cela formait un pont à peu près solide.

— J'arrive à temps, hein? me dit-il, quand il fut près de moi.

Sa voix était rauque, son visage vert pomme, il essaya de sourire. C'était un brave.

— Tu vois, patience et longueur de temps..., passe-moi Clothilde.

Il s'agenouilla sur la planche que je touchais du coude, car j'avais de nouveau de l'eau jusqu'aux aisselles. Il prit la chérie à la taille. La tête tomba inerte comme la tête d'une morte. Je vis les grosses gouttes courir le long des joues de Jacques.

Je dois dire, à son honneur, qu'il ne pensa pas plus à moi que si j'étais une quarante et unième planche. Il prit Clothilde dans ses bras comme une poupée. Il eût voulu courir. Mais il fut admirable jusqu'au bout. Il s'avança doucement, prudemment, enjambant planche après planche. Il ne s'agissait pas de faire prendre un nouveau bain de glace à la pauvre fille.

Quand il fut à vingt mètres de la rive, il savait que la glace portait. Il ne fit qu'un bond. Je rendrai justice à son amitié après avoir constaté la violence de son amour. Il ne m'avait pas oublié. Mais il m'eût sacrifié une centaine de fois pour sauver Clothilde.

— Marc, à ton tour, va aider ton maître. Un seul suffit. Tas d'imbéciles, vous allez refaire tout craquer!

Il allongea un maître coup de pied, — c'était son éloquence, — à Fidelis aîné, que son tendre cœur et le légitime espoir d'une belle récompense poussaient à parcourir les planches dans ma direction.

Je m'étais appuyé sur celle qui me touchait. Est-ce la joie de voir Clo sauvée, est-ce la satisfaction d'être débarrassé de son poids, est-ce le point d'appui : je renaissais à l'espérance. Marc, qui n'était point sot et qui devinait que son entrée en ménage serait probablement avancée par ces incidents, montra une extrême perspicacité. Il amena plusieurs planches à côté de nous, prévoyant bien que les efforts à faire pour déraciner un homme de ma taille demanderait des secousses vives.

Ce fut à grand'peine, en effet, à l'aide de ce qui me restait de la gymnastique universitaire et des bras robustes du gaillard, que je parvins à me hisser sur les planches. Je m'y assis, je poussai un soupir, et je claquai des dents. Cet exercice me remit, ainsi qu'une petite goutte de genièvre offerte par le garde-chasse, et à l'aide de laquelle il combattait les brumes matinales, et quelquefois aussi, je le crains, les vespérales. Mais Argentine y pourvoira.

— As-tu ton couteau? coupe-moi ce cuir, dis-je en montrant mes patins. Si jamais je remets ces maudites machines-là, je veux bien être...

J'aventurai un mot de moyenne compagnie, mais, triste humanité! cette grossièreté continua à me faire du bien. Je m'avançai vers la terre ferme, d'un pas pénible et lent. La course était dure, mais je dégelais peu à peu. Quand le peuple assemblé me vit aborder, le sang, dont ma figure était pleine, épouvanta quelques jeunes filles qui se sauvèrent en hurlant. J'étais si raide que le terrassier, plein de prudence, eut une idée lumineuse.

— Il faut le forcer à marcher, à courir, cet homme-là, ou bien il est cuit. — Il dit *cuit*. L'image était audacieuse à propos d'un homme gelé. Mais chacun le comprit.

Les deux Fidélis me prennent chacun par un bras. Marc me pousse par derrière, et me voici traîné comme en chaise à porteurs, suivi de la foule recueillie.

Quand nous fûmes à la porte, la vertu fut récompensée :

— Attendez là! cria Marc.

Il revint avec deux bouteilles de vin qu'il donna aux Fidélis et jeta une poignée de gros sous que le vénérable terrassier disputa, en jurant, à l'alerte jeunesse.

J'étais entré. Je trouvai un feu flamboyant que Jacques attisait.

— Et Clothilde? demandai-je en oscillant encore.

— Elle n'est pas encore revenue à elle, répondit-il d'un ton sombre. Marthe la frictionne; les deux autres entretiennent la chaleur dans son lit.

Avec l'aide de Marc, je mis mon jersey fourré en quatre morceaux, mon gilet en deux pièces et ma chemise en loques. Puis n'osant pousser plus loin l'impudeur, je m'approchai de la flamme et je m'efforçai de rôtir.

En ce moment, la porte de la chambre où était Clothilde s'ouvrit, la tête d'Argentine apparut.

— Mademoiselle vient de soupirer, d'ouvrir les yeux et de dire : « Mon Dieu, maman ; pauvre Alfred. Merci Marthe. Je suis sûre que c'est encore votre frère. » Et puis on l'a recouchée. On lui met la bassinoire et des bouteilles le long du dos, et des couvertures, et des manteaux fourrés, elle va suer comme une lessiveuse.

Elle referma la porte après avoir décoché quelque chose de doux à Marc. Nous ne nous arrêtâmes pas au naturalisme de quelques-unes de ses sentences.

Jacques devint immédiatement loquace. Il prit une chaise de la vieille femme, la cassa et la jeta dans le feu en disant :

— Ouf! il était temps.

Que voulait-il dire? J'avais l'esprit trop préoccupé de mes culottes pour creuser la question.

— Mais tu ne peux rester avec cela collé sur toi, mon pauvre Alfred, dit-il.

Il alla vivement à la porte de la chambre :

— Envoyez-nous la mère Fidélis.

Elle arriva.

— Ça va *gramment* mieux, dit-elle. Elle sue qu'il va falloir changer de draps encore une fois.

— Bon, bon, je vous en donnerai six paires, Augustine; donnez les culottes du dimanche de Fidélis.

— Je veux bien. Mais si c'est pour monsieur, Fidélis est maigre comme un pic de fer et il a un pied de moins.

Je n'avais aucun goût pour entrer dans les culottes, même du dimanche, de ce scieur actif.

— Eh bien, dit gravement Jacques, prêtez-nous votre plus belle jupe de laine. Tu as dans ta valise une chemise de nuit et des pantoufles, enlève tes bas et ton pantalon, il sèchera vite quand tu en seras débarrassé. Fourre-moi cette jupe, avec ton paletot de fourrures par dessus, prends un verre de champagne, puis deux, puis trois, et grille-toi.

C'était de plus en plus un grand homme, il pensait à tout. Moi j'étais comme le lierre flexible. Je suivais toutes les impulsions que cet homme fort me donnait. Il prit une serviette, la trempa dans l'eau chaude et me lava, avec un soin fraternel, le visage ensanglanté. J'avais la tête lourde. Le champagne ne me réveillait pas. Jacques chercha vainement mon paletot de fourrures. Il était, avec les trois autres et les dix couvertures, sur les épaules de Clothilde. Je dis en bégayant que je ne voulais pas qu'on le lui retirât. Mon infirmier, en fourrageant, trouva une blouse bleue qu'il me passa sur ma chemise de nuit. Je bus un nouveau verre de champagne pour remplacer la fourrure. Il m'acheva.

— Je veux dormir, dis-je, d'une voix à peine distincte.

Jacques me prit le pouls; il pensait à la retraite de Moscou.

— Le pouls est bon. Tu le peux.

Il m'assit près du feu dans un fauteuil qui avait un fond de bois. Il me jeta une demi-douzaine de sacs sur les épaules. Je tombai anéanti.

Quand je me réveillai deux heures après, il me sembla que j'étais dans un bain chaud. C'était le bon soleil de midi qui entrait par les deux fenêtres de la maisonnette et qui m'enveloppait. Je me débarrassai de mes sacs protecteurs, avec une ingrate vivacité. Je bondis vers une bouteille de cognac. J'étais non seulement ressuscité, mais pimpant, joyeux comme un écolier de la Saint-Charlemagne.

Jacques, qui se promenait de long en large, se retourna, il se mit

à rire, mais à rire! Marc entra du dehors et se mit à rire, mais à rire! La vieille femme et Argentine entrèrent venant de la chambre à coucher, et elles se mirent à rire! cela forma un quatuor de sanglots, de contorsions, de larmes. C'était communicatif. Ma foi, je me joignis à ce concert, quand je compris qu'il était dû à l'aimable perspective présentée par A. Huriel en jupes.

— Et mademoiselle? demandai-je.

Argentine fit un signe et elle pencha sa tête sur l'épaule de Marc pour rire avec tendresse; la porte s'ouvrit. Je vis Clothilde, appuyée sur le bras de Marthe. Elle s'avançait languissamment, et ses pauvres yeux étaient mornes, mais une légère rougeur courait sur ce gentil visage que j'avais vu si livide.

Il paraît que j'étais irrésistible, en jupon. Clothilde s'anima et elle se joignit à ces quatre convulsionnaires. Marthe elle-même sourit. Mais il y avait dans son regard quelque chose de si caressant que j'en fus remué. Pour la première fois, il me sembla, non qu'elle m'aimait, mais qu'elle pourrait m'aimer.

Après avoir assis Clothilde dans un autre fauteuil également à fond de bois, elle s'approcha de moi et me serrant la main avec une pression qui me parut tendre :

— Mon pauvre cousin, me dit-elle, tandis que son regard franc et aimant m'enveloppait tout le visage, j'eusse voulu m'occuper de vous. Mais je n'ai cessé d'y penser un instant.

Hélas! pourquoi ne se servit-elle pas du mot qu'elle avait dans l'esprit. *Penser*, pour elle, voulait dire *prier*. Mais elle évitait soigneusement tout ce qui est appareil de dévotion.

L'accident avait changé tous nos plans. On décida que nous n'irions pas à Noyelles, que nous prendrions le plus prochain train et que nous allions adresser immédiatement une dépêche à Sains pour qu'on envoyât à la gare d'Étaples une voiture qui nous conduirait au Manoir.

La jupe de la mère Fidelis continua d'exercer sa vertu exhilarante, qui diminua un peu quand j'eus remplacé la blouse par un bon paletot fourré. Enfin je pus entrer dans mes pantalons, mes bas et mes chaussures et nous nous mîmes à table. Jacques était un homme *équilibré : impavidum ferient ruinæ*. Sa bonne conscience ne permettait pas que rien ruinât son appétit. Pour Argentine et Marc, ces incidents les avaient creusés. Ils furent beaux. Les trois autres personnages grignotèrent. Il resta à la mère Fidélis des victuailles pour nourrir sa famille pendant dix jours et du vin pour plusieurs générations.

En ce pays étrange, le vin est encore considéré comme une médecine qu'on prend quand on se sent un peu affadi.

II

OU L'HYMEN COMMENCE A FAIRE DES SIENNES

Les cinq mois qui suivirent furent consacrés à l'infortune. Je ne sais pas ce que je serais devenu au printemps de 1889 si les semailles de mars n'avaient pas fait beaucoup de grimaces et si *la Parisienne* de la rue de la Huchette n'avait raconté des choses de l'autre monde sur les jupes de la mère Fidélis. A l'en croire, je m'étais déguisé en montagnard écossais pour me livrer à des danses de caractère. L'idée était ingénieuse. J'eus la bonne fortune de la prendre par le mauvais bout. Les avoines, les fèves, les pommes de terre et les betteraves se laissèrent semer de mauvaise grâce. Ces ennuis m'entretinrent en appétit de vivre. Sans quoi, j'eusse positivement succombé au découragement.

La pauvre Clothilde, à la suite de son immersion, de ses angoisses, avait pris une maladie bizarre. Le docteur du Boisseau commença par y perdre son latin et son confrère d'Etaples l'imita sans hésiter. Ils n'en avaient pas un grand trésor ni l'un ni l'autre ; cela ne m'effraya donc pas. Le docteur Gin eut quelque mal à en retrouver quelque peu. Il parla d'état muqueux. Il recommanda la distraction. Or c'était là la maladie : Clothilde ne voulait pas être distraite. Il recommanda la promenade et une bonne nourriture : ma sœur ne voulait ni sortir ni manger. Ce qui m'effrayait, c'est qu'elle maigrissait, qu'elle jaunissait et que cela lui était indifférent. Il n'était plus question de tour de taille, Seigneur ! il n'y avait plus de tour, nulle part. Elle ne pesait plus que 82 livres. Elle avait les lèvres blanches comme du papier gris, — c'est elle qui avait trouvé cette formule saugrenue, — et elle constatait tout cela avec indifférence. Ce qui m'épouvantait surtout, c'est qu'elle était douce comme un pigeon, sauf en un point : elle ne voulait pas voir les *gens de Sains*, — c'est toujours elle qui parle, — ni même en entendre parler. Elle devenait noire comme la nuit et avait plusieurs jours de mutisme sombre quand elle apprenait que j'y avais été. Je n'y allai plus. Elle devinait quand j'avais rencontré Marthe, à l'expression de mes regards sans doute, malgré les airs d'agronome absorbé que je me donnais.

Quand je vis que l'honnête du Boisseau donnait aux chiens sa langue et celle de ses collègues, je fis venir un prince de la science. Il me dit qu'il y avait là un état muqueux, me conseilla la distraction, la promenade, la bonne nourriture. Il ajouta que le Manoir était un beau domaine, et que j'avais des bibelots curieux. Il ajouta encore que cet état muqueux était accompagné, ce qui n'était pas rare, d'une forte atteinte d'hypocondrie. Après m'avoir ouvert ces

horizons étendus, le prince de la science me demanda mille écus qu'il reçut d'un air glacé. Il me parut qu'il était plus fait pour jouer les prophètes que les princes. Il m'avertit comme en rêvant que la maladie pourrait bien s'en aller comme elle était venue.

— C'est comme Gros-Jean alors, dis-je avec quelqu'amertume.

Le 7 juillet, Clothilde descendit gaillardement. Elle était très pâle et ses chers yeux étaient un peu vagues, mais ils avaient un petit rayon de chaleur que je ne leur avais pas vu depuis longtemps. Elle me pinça, me mordit, me tira les cheveux et la barbe et m'embrassa de nouveau, en pleurnichant. J'étais resté ahuri de joie. Puis, je la pris sur mes épaules, comme au temps où elle avait six ans, et je me mis à danser une danse macabre qui fit pleurer de joie la tour Argentine.

— Ah! mon pauvre bon Frédé, que j'ai été maussade, — l'adjectif était mince, — mais j'étais malade. Je suis guérie, je ne sais comment. Ai-je été assez disgracieuse, — mince, très mince, — avec les Sains! Mais ils sont si bons! Ils seront si heureux de me revoir! Avoue aussi que c'est bien encombrant un cousin comme ça, qui passe sa vie à sauver la vôtre. Nous allons aller à la messe. C'est dimanche demain. D'ailleurs j'ai envie de voir les Niniches des demoiselles Cochon et...

Elle n'acheva pas. Elle me dit brusquement :

— Si tu veux me plaire, tu iras prier notre vieux curé que j'ai bousculé aussi comme un chaudron fêlé, de mettre sa perruque rousse pour dire la messe demain. C'est cette perruque qui m'a sauvé la vie. Pendant cinq mois, horribles mois, c'est la seule chose, ce toupet ridicule, qui ait parfois failli me faire sourire.

Le lendemain, le cœur me battit dès le matin, et le tapage grandit jusqu'à ce que nous fussions arrivés à Sains. Marthe et Jacques avaient reconnu la voiture au bout de l'avenue. Jacques s'imagina que Clothilde était plus malade et qu'on les venait chercher. Ils étaient tous deux sur le perron. Quand ils la virent, un peu jaune encore et les paupières violettes, mais la prunelle vivante et riante, la figure de Jacques s'illumina comme en un feu d'artifice. Je ne sais si l'image est acceptable, mais, positivement, c'est ce qui me vient à l'esprit quand je vois le pétillement des yeux et de tous les traits. Pour Marthe, toujours de douce humeur, elle embrassa tendrement Clothilde et me tendit la main comme si elle m'avait vu la veille. Moi je me baignais dans la limpidité de son regard. Pourtant...

Eh! bien, je le dirai. Je pensais que Mlle Gerberoy, à la place de Marthe, se fût écriée : « Mon pauvre monsieur Alfred, vous n'avez pas été bien heureux, non plus, pendant ces quatre mois et sept jours. » Ce n'était pas beaucoup demander, mais personne ne le dit.

— Nous sommes venus vous demander à dîner et vous dire adieu.

— Ah! dit Jacques en redevenant grave. Mais il vit que la pauvre Clo marchait si difficilement, que ses lèvres étaient si blanches et qu'elle était si maigre! Il comprit qu'elle avait à tout prix besoin de distraction.

— Oui, repris-je, la petite et la grande Faculté, celle qui perd son latin et celle qui ne perd pas son temps, sont d'accord pour conseiller à cette demoiselle un long voyage. Elle veut du soleil. Nous allons faire un voyage en Orient. Je ne crois pas que le farouche Planterose, continuai-je en riant, se formalisera si notre voyage est un peu long. Je m'en fie à toi, Jacques, pour donner un coup d'œil et de main à Florimond. Je te les rendrai à l'occasion. Pourquoi l'Orient? Clothilde assure que l'Italie est un pays ridicule. Autant valait aller visiter le parc de Montsouris. Comme voyage de noces, c'est tolérable, parce que le mari fait passer tout, le macaroni comme les Italiens. Mais avec un frère! Il fallait aller à Jérusalem. J'avais objecté timidement qu'il devait faire terriblement chaud dans ces endroits-là. J'essayai de parler de l'Arabie Pétrée, mais Clo me dit qu'elle avait eu bien froid à Noyelles. Elle frissonnait. Je me hâtai de voter pour les Lieux Saints.

A la vérité, je ne tardai pas à découvrir que le cléricalisme étendait ses ravages dans l'intérieur de mademoiselle. Elle entra à Jérusalem avec une piété qui me dévoila une Clo inconnue, et elle rapporta une caisse de chapelets dont elle inonda Sainte-Godeleine et le comté du Boulonnais. Pour moi j'en étais arrivé à admirer les gens dévots, mais sans tentation de les imiter.

Mais je devance le temps.

Nous avions, en traversant Paris pour nous rendre en Orient, revu les Gerberoy. Ils montaient dans la haute vie parisienne. Ils se préparaient à gagner Dieppe, où ils avaient loué une villa. Le bon Gaston était tombé entre les mains d'une petite tribu de sauvages, qui se nommaient *décadents*, pour être quelque chose. Le pauvre garçon avait joint à l'ancienne fonction de *névropathe* cette nouvelle posture. Sa santé intellectuelle avait suivi la ruine de sa santé physique.

L'austère Mme Gerberoy sauta sur moi comme sur un confident de tragédie. Ses confidences sur les débordements de M. Gerberoy me gênèrent un peu, et les soucis qu'elle prenait pour empêcher Gaston de faire trop de sottises me touchèrent.

Christine lui donnait également beaucoup de soucis. Elle avait refusé dix-sept demandes de mariage depuis un an. D'ailleurs elle était parfaite. Elle avait tout pour elle, la fortune, la vertu et la

beauté. Elle savait être à la fois simple et riche, pieuse et mondaine. Après tout, il y avait un jeune secrétaire d'ambassade qui était une merveille et qui paraissait moins désagréable que la cohue précédente... « 500 000 francs de dot ! »

Il est vrai que M[lle] Gerberoy me parut plus belle et plus élégante que jamais. Je ne sais pas si c'est l'ombre du secrétaire d'ambassade qui traversa ses prunelles, mais il me parut que l'expression de ses yeux avait changé.

Je partis tout grognon vers la chaîne du Liban.

J'avais emporté 17 000 francs qui constituaient — y compris le coup d'étrille scientifique, — mon gain de l'année. On voit que j'avais fait des progrès en l'art agricole, en ce printemps de misère... Quand ces 17 000 francs furent dévorés, et ce fut à la fin d'août, nous revînmes au pays.

Jacques et Marthe nous attendaient au Manoir. On pense bien que la chère âme avait été pour moi une fidèle compagne de voyage. Je l'avais fort idéalisée. Mais elle avait cette rare qualité de supporter fort bien l'idéal. Cette fois encore elle me reçut comme si je l'avais quittée la veille. Je me rappelai que M[lle] Gerberoy avait un petit point brillant dans la prunelle, quand elle me revoyait après quelque absence. Je chassai ce souvenir. D'ailleurs l'attaché d'ambassade faisait des progrès... lents, à ce que disait Clo.

Elle et Jacques avaient échangé un regard aigu, comme des gens, pensai-je, qui ont bien rêvé l'un à l'autre et qui veulent voir si la réalité n'est pas trop loin du rêve. Que conclurent-ils?

Moi, je sentais que la maladie et le voyage, brochant sur deux années de vie champêtre, avaient extrêmement orné la belle cage qui contenait le petit cœur de Clo. Plus de griffes, plus d'injures.

Une heure après notre arrivée, une cinquantaine de têtes luisantes de satisfaction envahirent la salle à manger et le corridor voisin. Ma fidèle Argentine me vit revenir avec des convulsions de joie, qui furent partagées par Romanie. Elles étaient redevenues noires, car Florimond les avait remises, en nous attendant, au culte de la blonde Cérès. Rien n'avait pu empêcher Clo d'acheter pour Florimond un bonnet de maronite à raies transversales rouges et jaunes, avec une houppe de fils d'argent.

Je me plongeai avec délices dans l'agriculture, puis dans la chasse et les plaisirs de la table.

Marthe ne tarda pas à quitter Sains. Elle allait passer plusieurs mois chez sa tante et marraine M[lle] de Frévent. C'était une vieille demoiselle qui vivait au petit castel d'Ailly-les-Hauts-Clochers, pieusement, avec une dizaine de mille francs de revenu, destinés à sa filleule. Nous ne voyions pas souvent Jacques. Il était fort occupé

et paraissait maussade, sans doute par l'absence de sa sœur.

Nous vîmes un peu plus souvent les Thienbronne. Nous nous étions pris d'estime et d'amitié pour ces parents éloignés. Avouerai-je que j'avais une vive sympathie pour la fée Godeleine, avec ses belles lèvres d'un galbe fin, ses regards d'enfant tantôt effarouchés, tantôt tendrement hardis. On attendait un neuvième enfant, ce mois de septembre. On demanda à Clothilde de vouloir bien être marraine de ce futur contingent. Elle accepta avec joie. On lui destinait pour compère un beau lieutenant de cuirassiers, un cousin, M. de Blangy, dont M[me] de Thienbronne prétendait qu'il était amoureux fou de Clo, entrevue pendant les grandes manœuvres. On parlait également du mariage de Jacques de Sains avec cette jolie Godeleine. Je ne sais pas si ce bruit eut quelque part à une résolution inattendue que prit la sage Clothilde, mais quand approcha le 15 octobre, époque à laquelle elle devenait libre et devait recevoir ses comptes de tutelle, elle écrivit, sans crier gare, à M[e] Planterose qu'elle était décidée à rester au Manoir jusqu'à l'époque de sa majorité, qui arrivait le 6 janvier 1890, et qu'elle voulait qu'on remît jusque-là ces comptes ennuyeux.

Ce 6 janvier arriva, en son temps. Marthe était revenue en Boulonnais un peu auparavant. Je vis qu'il y avait quelque chose de changé en elle. Son teint toujours un peu terne s'était rosé, le voile léger qui couvrait ses yeux et sa voix avait disparu. Ses prunelles étaient devenues brillantes, ses lèvres rieuses. Avait-elle perdu sa délicate bienveillance? non, mais elle montrait ce qu'elle avait paru vouloir cacher soigneusement, un esprit vif prêt à la joyeuse et fine riposte. Elle me traitait avec plus d'abandon, évidemment avec plus de tendresse. Ses beaux yeux limpides me regardaient avec moins de réserve. Que signifiait cette métamorphose?

Je n'y tins plus et quand elle m'eut tendu son front, le jour de la nouvelle année, je lui dis :

— Il faut pour mes étrennes, ma cousine, que vous répondiez à une question indiscrète.

— Indiscrète? ah! ce serait une rareté qu'une indiscrétion de votre part, mon cousin! voyons ça.

Elle me caressait de son doux sourire.

— Eh bien, dites-moi pourquoi vous êtes devenue si joyeuse.

— Cela n'est pas indiscret, puisque je pourrais vous donner cent raisons très bonnes qui ne sont pas la meilleure. Cette raison excellente, c'est que j'ai pris une résolution qui me ravit. Je tardais depuis longtemps. Maintenant je n'hésite plus et je suis heureuse comme si j'étais déjà...

Nous écoutions attentivement. Elle rougit un peu et n'acheva pas.

— Et, dis-je en prenant mon courage à bras-le-corps, il n'est pas pas possible de savoir quelle est cette décision si...

Le mot ne vint pas bien. Je baissai les yeux. Quand je les relevai, les siens avaient une expression saisissante. Elle regardait au loin, bien au-dessus de moi, elle voyait quelque chose de merveilleusement doux et de puissamment aimable. Le regard retomba sur moi, très affectueux.

Elle me tendit les deux mains avec abandon.

— Il n'y a pas d'homme meilleur que vous, même Jacques. C'est à vous que je révélerai le mystère.

Nous étions arrivés au jour solennel : le 6 janvier. C'était un dimanche.

Après la messe nous vîmes arriver, pour le dîner, l'ami Planterose, brillant de laideur affectueuse, Jacques de Sains, jaune et sombre, et notre curé. Il n'avait pas changé depuis trois ans et il portait ses quatre-vingt-trois ans avec un redoublement d'originalité.

Immédiatement après le café, Me Planterose prit ses lunettes et lut ses comptes à Clothilde Huriel, fille majeure. Je vis qu'il y eut un petit nerf qui leva vivement le nez à cette appellation. Mais on l'envoya promener.

Il émergeait, du milieu d'un enchevêtrement très savant, que la dite fille majeure, ès noms et qualités, possédait une série d'item pleins de grâces, se réunissant pour présenter à Clothilde 554 000 fr., alias 24 995 francs de rentes.

25 000 francs de rentes ont toujours passé pour un denier joyeux, même en en retranchant une pièce de 5 francs. Or tout le monde paraissait occupé d'autres choses que de « cet or ». Clothilde, qui devait, plus que tout autre, lui faire quelques risettes, était plus lugubre que le reste de la société.

— Ainsi, dit-elle, après avoir poussé un soupir si léger que j'ose à peine le signaler, c'est à vous, mon bon monsieur Planterose, que je dois cette fortune.

— A moi, mademoiselle! répondit le notaire d'un ton bourru qui lui allait fort mal, en aucune façon. *Amica veritas.* J'ai même fait tout ce que j'ai pu pour vous enlever cet héritage, qui ne vous revenait ni légalement ni affectueusement. Votre auteur, mon vieil ami Athanase, n'avait jamais résisté à mes conseils. Je fus battu pour la première fois de ma vie.

— Battu! pourquoi?

— Monsieur le curé, dit Jacques un peu brusquement, n'est-ce pas le premier coup de vêpres que j'entends sonner?

— Non, dit le vieillard avec gravité, c'est le bruit de la vaisselle qu'on lave à la cuisine.

— *Amica veritas*, redit le notaire. C'est ce pétulant jeune homme qui est la cause de tout. C'est lui qui insista si bien qu'il sut convaincre mon ami Athanase.

— D'une chose, dit vivement Jacques, qu'il désirait faire de tout son cœur, passionnément. *Amica veritas.* Comment eussé-je voulu vous être agréable. Je ne vous connaissais guère, et M. Athanase Huriel, tout en étant fier du lustre que la notoriété de votre père répandait sur son nom, ne l'aimait pas. Il ne pouvait pardonner à lui et à votre grand-père le dédain qu'ils avaient toujours montré pour la vie champêtre. Mais l'idée obstinée d'avoir un Huriel au Manoir, — depuis trois cents ans, pensez donc! — cette conviction que la vie agricole est seule capable d'inspirer la sagesse, la vertu et de redonner des muscles à la France, ces deux idées étaient devenues fixes et avaient toutes les allures d'une monomanie. J'ai voulu rendre heureux les derniers jours du meilleur, du plus charitable, du plus aimant des hommes.

Il était évidemment un peu tendu, et la tension, quand elle ne porte pas à la fureur, porte à l'attendrissement. Il avait la voix un peu voilée et les yeux humides en parlant de son vieil ami.

— Je n'ai donc rien fait pour vous, conclut-il.

Clothilde le regardait avec des yeux singuliers, où il y avait du rêve et de la réflexion profonde.

— Ainsi, mon cousin, dit-elle d'une voix attendrie, c'est à vous que nous devons notre fortune. C'est à vous que je dois d'être devenue plus douce, n'est-ce pas, Frédé? bien meilleure, n'est-ce pas, monsieur le curé? moins extravagante, n'est-ce pas, mon bon monsieur Planterose? d'être devenue enfin une femme au lieu d'être une impertinente et égoïste poupée.

Le bon Planterose poussa un éclat de rire, en se rappelant le premier accueil qu'elle lui avait fait. Le curé mit, de contentement, sa perruque sur l'oreille gauche. Jacques semblait plus triste que jamais. Cette explosion de reconnaissance paraissait devoir être tout le remerciement qu'il aurait.

— Je vous ai toujours trouvé, quand j'avais besoin d'aide, mon cousin, reprit Clothilde (et sa voix devenait plus harmonieuse encore) même avant le cher Frédé, qui ne s'épargne pourtant pas pour protéger sa grognonne de sœur. Mais la Providence l'a voulu ainsi, n'est-ce pas, monsieur le curé?

Celui-ci, d'un geste énergiquement affirmatif, ramena sa perruque dans le droit chemin.

— Je vous dois deux fois la vie. Que pourrai-je faire pour vous remercier?

— Eh bien, dit le bonhomme de curé avec une simplicité patriarcale, il faut payer ses dettes et rendre ce qu'on doit.

Je ne sais pas ce que les yeux de Clothilde dirent à Jacques, mais sans aucun respect humain, sans considération pour la soutane rousse du curé, pour la laideur du notaire et pour l'autorité fraternelle, il se mit aux genoux de Mademoiselle et il lui dit d'une voix attendrie :

— Depuis l'heure où je vous ai vue, je vous ai aimée, Clothilde; j'ai combattu de mon mieux cet amour qui me paraissait impossible. J'ai été vaincu et je vous aime comme un fou.

Il lui baisait les mains, encore une fois sans aucune vergogne, et elle se laissait faire avec un bon sourire protecteur, qui était bien singulier en elle.

— Et moi, mon cousin, dit-elle sans rougir, je vous ai détesté dès que je vous ai vu. C'est que je devinais que je serais vaincue. Il y a plus d'un an que je vous aime comme... comme vous m'avez toujours aimée.

Cette fois c'était trop fort. Elle rougit violemment.

Le vieux curé parut trouver ces effronteries parfaites. Deux grosses larmes coulaient le long de ses joues bleuâtres. Il se leva, prit les mains de ces effrontés et les réunit en disant :

— Dieu vous bénisse! vous vous rappelez ma prédiction, mademoiselle.

Il s'éloigna en ramenant sa perruque sur ses sourcils. Me Planterose pleurait à chaudes larmes. Il était hideux. Il en eut conscience, sans doute, il quitta lui aussi la pièce, en disant qu'il ferait gratuitement le contrat de mariage.

Charles d'Héricault.

La fin prochainement.

LAMARTINE DIPLOMATE

1820-1830[1]

II

(*Suite et fin.*)

LAMARTINE SECRÉTAIRE D'AMBASSADE A FLORENCE

Étendu au fond de la berline qui le transporte avec les siens de Naples à Rome, Lamartine, quoique malade et énervé, sent fermenter dans son cerveau une inspiration soudaine qui le subjugue et le possède bientôt tout entier. Il cède à cet irrésistible mouvement d'imagination et trace les grandes lignes du plan général d'un vaste poème dont la *Chute d'un ange* n'est qu'un épisode et auquel il travaillera jusqu'à sa dernière heure sans pouvoir l'achever : « Me voilà ayant enfin conçu mon fruit poétique, écrit-il à Virieu, le 25 janvier, il n'y a plus qu'à le porter. En sortant de Naples, le samedi 20 janvier, un rayon d'en haut m'a illuminé : j'ai conçu. Je me sens un grand poète... mais je ne ferai ce poème que pour moi et pour toi. » Il dit encore à M. de Genoude, le 1er février : « Je viens, il y a huit jours, d'être inspiré tout de bon. J'ai cherché, j'ai attendu, j'ai conçu. J'ai conçu l'œuvre de ma vie, si j'ai une vie; un poème immense comme la nature, intéressant comme le cœur humain, élevé comme le ciel! Je n'ai donc plus qu'à attendre que le ciel me le laisse écrire. Si je le fais jamais, je dirai avec confiance : « *Exegi, et ce que j'ai fait est bon.* »

Lamartine s'installe, à Rome, dans la *via Ruberina.* Il se repose et se trouve soulagé de n'être plus obligé d'écrire « pour les commis de bureau », mais sa santé reste, néanmoins, fort ébranlée. Il a,

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 novembre 1891.

dit-il, « la goutte dans tous les organes » ; mais il endure les souffrances avec une résignation et une sérénité dont il nous donne le secret : « *Je suis devenu bon chrétien, comme tu sais*, écrit-il à Virieu, *et je veux m'en tenir là* IN ÆTERNUM. » Toute occupation sérieuse et suivie lui étant impossible, il prie Mme de Raigecourt d'user de son crédit pour obtenir sa mise en disponibilité temporaire avec un traitement dont le montant approchât, autant que possible, des appointements qu'on lui avait promis comme attaché d'ambassade à Naples : « Je ne puis plus les gagner, dit-il, deux lignes me tuent. » Afin d'arriver à le tirer de cette prostration physique et morale, les médecins lui prescrivent l'exercice et les distractions. Mme de Lamartine, malgré son état de grossesse avancée, s'efforce de l'entraîner à sa suite, sous prétexte de visiter les curiosités de Rome et des environs. Il s'en va « *rêvasser* » à Saint-Pierre, et se rend assez assidûment chez la duchesse de Devonshire, qu'il déclare plus tard, non sans quelque exagération, avoir été « sa seule aimable connaissance en Italie ». Cette femme intelligente employait son immense fortune à protéger les lettres et les arts. Le chevalier de Medici, premier ministre de Naples, que la révolution avait forcé à se réfugier à Rome, l'abbé Galiani, les principaux hommes d'État et les plus célèbres lettrés du temps, se donnaient rendez-vous dans son palais; le cardinal Consalvi y venait dans la matinée pour régler les questions politiques intéressant le Saint-Siège et l'Angleterre, et le soir pour s'y délasser des soucis du pouvoir au milieu d'une société aimable et polie.

Mme de Lamartine accouche, en février, d'un fils qui est tenu sur les fonts de baptême, à Saint-Pierre, par le marquis Gagliati et la comtesse Oginska. Malgré ses bonheurs de famille, Lamartine est bien éloigné de pratiquer la doctrine de l'égoïsme à deux ou à trois. Il souffre de l'absence du confident habituel de sa pensée, il songe à Virieu, à l'ami absent : « Ne crois pas, lui dit-il, que je ne t'aime plus parce que j'ai une femme et un fils. Je ne t'ai jamais tant aimé. Je dis quelquefois à ma femme, quand nous nous promenons, en rêvassant tout haut, dans la villa Pamfili : « Tu es mon Virieu ! » C'est tout ce que je trouve de mieux à lui dire. *Je t'ai légué mon fils, si je vais* AD PATRES. *Elève-le bien et bonnement ; fais-lui croire en Dieu, et tout le reste n'est rien !* »

Le roi Ferdinand de Naples, revenant du congrès, se trouvait alors à Rome. Pendant son séjour à Laybach, il avait affecté une entière insouciance, un détachement absolu des choses politiques et ne semblait occupé que de divertissements. Les dépêches qu'il envoyait à son fils pour être communiquées au Parlement, dit Lamartine, « étaient pleines de l'éloge des chiens qu'il ramenait

pour chasser le sanglier en Calabre ». Accompagné de la belle duchesse de Floridia, son épouse morganatique, il attendait tranquillement dans la ville éternelle la réponse des chefs du parti révolutionnaire napolitain à l'*ultimatum* que les puissances venaient de leur adresser. Le Pape, ayant voulu donner au Vatican un banquet en son honneur, daigna, par une faveur spéciale, inviter Lamartine à cette réception, malgré le rang inférieur qu'il occupait encore dans la diplomatie : « c'était contre l'étiquette, mais les rois passent par-dessus et les poètes par-dessous. » Le cardinal Consalvi tenait la table papale. Lamartine, qui n'avait pas vu Ferdinand depuis leurs entrevues nocturnes au *Palazzo reale*, fut tout étonné de son aisance et de sa confiance en l'avenir : « Le roi, écrit-il, fut spirituel et jovial comme un vieux gentilhomme qui revient d'une partie de chasse : il sentait l'Europe derrière lui » ; parmi les assistants, personne ne doutait de sa prochaine restauration. » Ces prévisions furent bientôt confirmées. Les *carbonari* tentèrent encore un soulèvement à main armée; mais, mis en déroute complète par un corps autrichien à Introdocco, ils reconnurent que la lutte était désormais impossible. Ferdinand rentra dans son royaume; il fut reçu par son peuple « comme un père et comme un libérateur ».

La santé de Lamartine ne lui permettant point de songer à affronter de nouveau le climat napolitain, il se décide, au mois d'avril, à rentrer en France pendant quelque temps pour se soigner. En traversant Florence, il y fait la connaissance du marquis de la Maisonfort, ministre du roi en Toscane, « *connaissance à laquelle je tiens beaucoup*, dit-il à Virieu, *car j'espère même, un jour, en tirer quelque agrément pour ma position diplomatique.* » Le marquis, pressenti par lui, laisse entendre que son second secrétaire, M. de Château, pourrait peut-être se décider à échanger sa situation contre un poste plus avantageux. Sans découvrir ses batteries, Lamartine se promet de faire tous ses efforts pour arriver à le remplacer; il flatte la passion de M. de la Maisonfort pour la poésie, lui récite des vers, lui en demande, et part assuré de trouver en lui, le cas échéant, un chaleureux appui. Après un séjour à Aix en Savoie nécessité par une maladie de sa femme, Lamartine ayant laissé les siens à Mâcon, arrive à Paris vers la fin de décembre 1821 pour demander le payement des appointements et frais de voyage qu'on ne lui avait pas encore versés. Un long congé lui est d'abord indispensable; si, lors de son expiration, il ne peut obtenir sa nomination à Florence, le poète compte se faire mettre en disponibilité, à moins qu'il ne soit possible de l'attacher, à un titre quelconque, à la direction des Affaires étrangères. « Il n'y aurait que Florence

qui me plairait, écrit-il à Virieu. Je ne tiendrais pas au froid, au chaud, à l'humide Turin : on m'en menace de partout... J'y crèverais ou j'en repartirais trois mois après dans un lit de douleurs! D'autre part, on m'exhorte à suivre ma carrière : j'ai réellement un peu besoin d'appointements... Je ne sais où j'en suis avec eux. M'ont-ils payé? Me payeront-ils pendant mon congé? En sais-tu quelque chose? Ces maladies me mettent aux abois... *Je ne veux plus être attaché!* »

Les démarches du poète ne devaient pas être encore couronnées de succès, malgré la cordiale protection du duc de Montmorency, M. de Château, à qui on avait proposé Stockholm, ayant refusé d'accéder à cette combinaison. Lamartine, en écrivant à M. de la Maisonfort, avec qui il entretenait un commerce épistolaire suivi mêlé de prose et de vers, ne lui cache pas son désappointement. « Je ne voulais rien vous dire avant d'avoir l'aveu de M. de Château : le pas était glissant, j'ai préféré me taire tout à fait. Mais, puisque la partie intéressée elle-même s'est ouverte à vous, je puis vous avouer, sans blesser en rien la délicatesse, que j'ai nourri quelque temps l'espoir d'aller respirer quelques années auprès de vous cet air de bienveillance, de bon goût, de poésie, que je mets fort au-dessus de l'air des *tièdes rivages. C'est vous qui complétiez Florence pour nous; c'est vous que j'y regrette par-dessus tout.* J'ai retiré toutes mes prétentions conditionnelles depuis la réponse de M. de Château. J'en ai fait connaître le sens à M. de Montmorency, et je l'ai envoyée textuellement à Prévost, pour qu'il la communiquât à M. de Rayneval, *ne voulant pas être la cause du déplacement d'un bon et honnête collègue contre les convenances.* A présent, je me renferme dans ma retraite et dans mon silence. Je ne demande plus rien, je n'écris même plus à personne, et je laisse, en prose comme en vers, la Providence toute seule guider ma barque vers tel ou tel rivage. Mes vœux sont pour l'Arno, mais ce sont des vœux muets; il ne m'est plus permis de les manifester. Je crois, comme vous, que M. de Château a tort, dans son intérêt futur bien entendu, mais je conçois bien et mieux que personne sa répugnance à quitter pour les glaces de la Suède les orangers de vos collines et, pour un ministre tel quel, *le plus aimable des ministres connus.* Je ne le blâme donc pas, je l'envie et je sens qu'à sa place rien ne me tenterait, et que je ferais, comme lui, sécher dans l'attente les prétendants malheureux. » La chevaleresque générosité de sentiment qui a toujours animé Lamartine apparaît ici en plein jour. On retrouve en lui l'ancien caractère français dans tout l'éclat de sa vieille loyauté et de son traditionnel honneur. Jean-Jacques de Mesmes, au seizième siècle, disait à François Ier, qui voulait destituer

Ruzé, avocat du roi au parlement de Paris, pour lui donner sa place : « *J'aymerais mieux gratter la terre aux dents que d'accepter l'office d'un homme vivant!* » — « Pleust à Dieu, ajoute son fils, que ce bon exemple eust esté gardé depuis *à tous!* » Nous pourrions faire écho à ce vœu superflu. M. de Château, touché du procédé délicat de Lamartine, lui promet de e prévenir dans le cas où il se déterminerait à quitter Florence. Aucune des fonctions qui auraient pu être dévolues au poète n'étant alors vacantes au ministère, il doit se résigner au *statu quo*. Il obtient, du moins, que la question d'argent soit réglée : son traitement de Naples lui sera conservé jusqu'à sa rentrée en activité de service.

Lamartine profite de ces loisirs forcés pour se rendre à Londres où il passe quelque temps avec sa femme et Mme Birch. Le poète se présente chez M. de Chateaubriand, alors représentant de la France en Angleterre; il est accueilli par lui avec une froideur extrême et n'est même point invité à sa table, « politesse banale qu'un ambassadeur », en ce temps-là, du moins, « prodiguait à ses nationaux ». Sur les observations de son secrétaire d'ambassade, M. de Marcellus, ami de Lamartine, ce dernier fut pourtant engagé plus tard à dîner avec divers hommes d'Etat et quelques femmes de haut rang qui, rapporte le poète, « ne firent aucune attention à moi. *L'ambassadeur ne me dit pas une parole lui-même pendant la soirée*. Je ne m'en offensai pas; je n'ai jamais été ni exigeant ni susceptible. Je lui rendis ma carte ». Une grande joie et une croix douloureuse attendaient le jeune ménage dans le courant de cette année : une fille leur naît le 14 mai, mais leur fils succombe au mois de décembre. Le père désolé écrit à son ami, après cette perte cruelle, que rien ne le touche plus désormais. « Mes affaires diplomatiques sont à vau-l'eau. Je n'y pense plus; je me résigne à ce que Dieu veut faire de nous. » Le changement de ministère qui se produit en 1823 et le départ de M. de Montmorency, remplacé par M. de Chateaubriand, enlèvent à Lamartine toute chance de nomination. « Je ne fais nulle démarche auprès du nouveau ministre, écrit-il; il m'a toujours traité avec trop peu de faveur... *J'ai été faire seulement les révérences de devoir.* » Il reçoit bientôt l'avis que ses appointements sont diminués de moitié et qu'il est « réduit à *la demi-solde.* » Cette mesure l'exaspère et le fait sortir de l'abattement où l'avait jeté son chagrin. « *Depuis deux ans*, dit-il à M. de Genoude, *on ne me juge pas digne de copier et de cacheter des lettres dans une cour oisive d'Italie. Je ne m'élèverai jamais jusqu'au sublime rang de secrétaire d'ambassade*, tandis qu'on prodigue les places de ministres et de chargés d'affaires aux favoris d'hier! *J'ai honte, à mon âge, de mon titre d'attaché*

qui va bien à seize ans. » A trente-deux ans, Lamartine commençait, en effet, à pouvoir, sans être taxé d'une excessive ambition, prétendre à un poste de secrétaire d'ambassade; mais il n'avait exercé les fonctions d'attaché, à Naples, que pendant quelques mois : le congé que sa santé l'avait forcé de réclamer avait beaucoup nui à sa carrière et ses succès poétiques l'avaient plutôt desservi que recommandé auprès de certaines hautes personnalités politiques. « J'espère en vain, écrit-il à M. de Fontenay, quelque chose de mieux qu'une place d'*attaché* diplomatique. Je ne puis parvenir à rien. *C'est un grand malheur que d'avoir fait une fois quelques vers dans sa vie; on vous juge à jamais incapable d'autre chose.* Il n'y a d'exception que pour notre cher marquis de Florence *qui mêle heureusement l'agréable à l'utile. Il est toujours fort aimable pour moi et me témoigne le désir de m'avoir près de lui. J'en aurais été fort heureux moi-même, mais je n'espère rien.* »

En août 1823, un bruit se répand et cause à Lamartine le plus pénible étonnement : M. de Chateaubriand a désigné, pour le poste de secrétaire à la légation de Florence M. de Boissy, très peu sympathique à M. de la Maisonfort, qui n'a même pas été consulté. « On a donné Florence à Boissy, à ce qu'on assure, écrit-il à Virieu. S'il en est ainsi, je vais donner ma démission *ab irato!* Ayez donc des procédés! Château ne m'en a pas seulement prévenu! Je suis dans une poétique fureur!!! comme tu le vois par ces trois points... *J'aurais voulu me retirer secrétaire pour mes enfants.* »

Lamartine ne peut prendre son parti de cette déception; sa pensée le ramène toujours à cette Toscane, qu'il considère comme la terre promise de la diplomatie. Virieu lui ayant proposé de demander pour lui le poste de Berne, il lui répond : « Je te remercie, mais *non!* Point de demandes; ne tentons pas Dieu! Je suis passablement; j'ai besoin de repos, de loisirs, de santé; Berne m'enlèverait peut-être le peu que j'en obtiens ici : restons! » Mais, quelques mois après, le poète, de nouveau obsédé par la vision de Florence, écrit à son ami de Schinznach, où M[me] de Lamartine prenait les eaux, pour le prier de l'aider à enlever du nouveau ministère qui va se former, la décision qui lui tient si fort au cœur, malgré le détachement qu'il affecte parfois d'éprouver. « Parlons d'une affaire *à laquelle ma femme prend le goût le plus vif : Florence!* Voilà un ministre qui va venir; on dit que c'est M. de la Ferronnays. Tu dois savoir cela; ici, je n'ai pas même de journaux français. S'il y a apparence, hâte-toi de lui écrire en ma faveur une lettre éloquente, où tu lui diras ce qui s'est passé à ce sujet et combien on a été injuste pour moi, et où tu le prieras de me nommer là. Je viens d'en écrire aussi au marquis de la Maison-

fort. *Je prendrai toutes les voies pour y parvenir;* mais la seule voie directe, c'est ce que je te prie de faire. Fontenay, à Saint-Pétersbourg, l'a sûrement prévenu en ma faveur : je vais lui écrire de lui écrire aussi. Ne tarde pas, dès que tu auras vent de ce qui se décide. »

En novembre 1824, Lamartine se présente à l'Académie française et se rend à Paris pour y faire des visites de candidature qui lui sont, comme à tous, insupportables : il échoue, et Droz est élu. « Je me croyais sûr du succès; point de concurrents, l'applaudissement général, et j'ai échoué contre quatre intrigants, qui ont préféré trahir leur parti à me laisser entrer autrement que par eux. » Lamartine revient à Saint-Point, à la fin de l'année, plus triste et plus abattu que jamais. Il faut arriver au mois de juillet 1825 pour voir enfin s'éclaircir l'horizon assombri de sa carrière.

La nomination de secrétaire d'ambassade à Florence fut, assurément, une des plus vives jouissances de la vie du poète, mais il ne veut point encore en convenir et s'attache toujours à paraître indifférent, même au bonheur : le spleen byronien était, alors, fort à la mode. « J'ai été un peu étourdi de ma nomination à Florence, écrit-il à Fontenay, et je crois que, sans la santé de ma femme, qui exige le Midi, j'aurais remercié. Mais j'accepte, au moins pour un ou deux hivers : je pars un de ces jours pour Paris et au milieu de septembre, pour cette Florence que vous avez aimée, où, dit-on, on vous aime encore. Que n'ai-je l'espérance de vous y revoir?... *Je ne fais plus de vers, j'en suis dégoûté; je ne sais pas si le marquis m'en rendra le goût?* » Le poète revient à Paris pour y faire ses préparatifs de départ; il devait quitter Mâcon le 15 septembre et arriver à son poste au commencement d'octobre. « J'ai dîné avant-hier chez M. de Rayneval, écrit-il au marquis de la Maisonfort, avec plusieurs personnes de votre connaissance qui, toutes, m'ont félicité d'aller auprès d'un homme dont ils regrettent la société. Le charme de cette société entre bien pour autant que celui du climat dans les motifs qui nous ont fait désirer et accepter Florence. *Votre joug sera doux comme celui du Seigneur.* »

Le 2 octobre 1825, Lamartine et les siens arrivent à Florence en voiture à six chevaux. Le poète a la bonne fortune d'y rencontrer une habitation conforme à ses goûts. « J'ai trouvé un logement un peu vieux, un peu sale, mais à souhaits pour moi, dit-il à Virieu : belles écuries, immenses remises, cours, jardins et terrasses, vignes et cyprès tout à l'entour, et la vue et l'air bornés seulement par les collines du midi, la villa d'Albizzi et celle de notre ami Machiavel, près de la porte Romaine et n'ayant que dix pas de pavé pour galoper dans les avenues du *Poggio imperiale.* » Cette maison

isolée et poétique de la vieille rue *Borgo Ogni Santi*, entourée d'un jardin en terrasse planté de magnifiques caroubiers, domine le parc immense de la *villa Torregiani*, qui n'a pour tout édifice qu'une tour très haute s'élevant au-dessus de cyprès séculaires et de sombres pins parasols. Le marquis Torregiani, propriétaire de ces jardins, y vient chaque jour bercer les tristesses d'un amour « dantesque » que la mort seule a pu rompre. Assis sur la plate-forme de la tour, il passe de longues heures à contempler à l'horizon le *Campo Santo* israélite où repose sa bien-aimée et dont l'entrée lui est interdite. On prétendait, écrit Lamartine, « qu'il avait fait enlever nuitamment cette chère dépouille et qu'il possédait son cercueil, comme celui d'une reine d'Égypte, dans cette pyramide de l'amour... L'ombre de cette tour, en tombant sur mon jardin, à certaines heures du soir, me donnait le frisson de la Pia, de Francesca, de Beatrice : je me sentais vivre sur la terre des grandes passions! L'éternité me poétisait la vie! »

L'inspiration commence déjà, on le voit, à soulever le voile de tristesse dont Lamartine s'était plu momentanément à cacher ses dons si rares; sous les rayons féconds et tempérés du soleil toscan, le poète va retouver les accents les plus touchants de sa lyre.

Le marquis de la Maisonfort était un aimable épicurien dont les mœurs faciles ne péchaient point par excès de rigorisme. Ami de Rivarol, de Champenetz et, comme eux, ancien rédacteur des *Actes des Apôtres*, organe du parti royaliste en 1789, il s'était acquis quelque notoriété par des écrits politiques fort appréciés dans le monde de l'émigration. Sa nomination en Toscane était venue très à point pour réparer les brèches qu'il avait faites à son patrimoine. Laissant sa femme et ses enfants en France, il était parti pour Florence où il avait été rejoint par Mme Esmangart, une ancienne amie, « de famille distinguée et de relations équivoques, rapporte Lamartine, qui continuait à tenir sa maison d'ambassadeur et à exercer un rude empire sur sa volonté. Il l'imposait à la cour et à la ville. Ces amitiés, innocentées par l'âge et consacrées par l'habitude, n'offensent nullement les sociétés italiennes... La chevalerie y a revêtu les formes de la galanterie surannée ».

Le corps diplomatique étranger et les grands seigneurs florentins passaient la belle saison dans la campagne de Lucques, surnommée « l'Arcadie de l'Italie ». Le marquis de la Maisonfort y avait loué, près du bourg de Saltocchio, une superbe résidence, la villa Ludovisi. C'est là qu'il reçoit Lamartine lors de son arrivée, « *moins en subordonné qu'en ami plus jeune et en élève tout à la fois politique et poétique*..., avec cette cordialité sans morgue qui nivelle, dans la confraternité des lettres, les supériorités de rang et

de grade, avec la grâce, désormais disparue, des émigrés français ».

C'était, d'ailleurs, une tradition scrupuleusement observée dans la carrière, jusqu'à ces derniers temps, que les *anciens* ne se prévalussent jamais ni de leurs droits ni de leur situation auprès de ceux qui faisaient leurs débuts dans la même voie : ils les *priaient* de vouloir bien se livrer aux travaux nécessaires, mais ils tenaient par-dessus tout à ce qu'aucune suprématie de mauvais ton ne vînt jamais altérer les rapports des *secrétaires-rédacteurs* et des *attachés*. Les chancelleries à l'étranger, ou les bureaux du ministère à Paris, ne contenaient, en apparence, ni chefs ni subordonnés; sauf de rares exceptions, ils ne renfermaient que des hommes de bonne compagnie, que des collaborateurs sur un pied d'exquise courtoisie et de parfaite égalité. C'était peut-être le secret de l'esprit de corps et de la vieille tradition diplomatique. Nous avons vu, de très près, fonctionner ce régime administratif exceptionnel et nous sommes encore sous le charme de ce souvenir.

Le marquis de la Maisonfort tenait à honneur de traiter avec faste et magnificence les personnages de distinction qui passaient par Florence. Lorsqu'il avait rempli ce devoir d'hospitalité, quand il s'était appliqué à semer sa correspondance d'anecdotes de nature à amuser le roi et de traits sarcastiques dirigés contre les agents de M. de Metternich que détestait ce prince, « son œuvre était faite ». Ami du repos et de la tranquillité pour son propre compte, il ne croyait pas pouvoir rendre au gouvernement qu'il représentait un plus grand service que d'éviter tout dissentiment et toute complication. Avec un pareil chef, la tâche du secrétaire d'ambassade était facile. « *Il n'eut pas*, dit Lamartine, *la pédanterie de devenir mon Mentor politique ni de m'assujettir aux puériles formules de la chancellerie;* il eut l'esprit de comprendre que j'en savais autant que lui sur l'état de l'Europe, et que nos idées concordaient, au fond, sur la nécessité de relever insensiblement la France au dehors, en appuyant fortement la royauté des Bourbons, à l'intérieur, sur un certain libéralisme loyal mais modéré, qui lui rendit le sentiment d'elle-même après les désastres et les humiliations de 1814 et de 1815, ces deux Fourches Caudines sous lesquelles Bonaparte l'avait laissé courber. Tel était le fond de sa pensée, tel était le mien, tel était celui du roi lui-même; on peut dire tel était celui de l'Europe. C'est dans ce sens que nous étudiions ensemble, alors, les évènements qui passaient de près ou de loin sous nos yeux. Nous nous entendions parfaitement et, comme nous étions l'un et l'autre d'un bon caractère, nous nous rendions la vie douce. Qu'avions-nous de mieux à faire? »

Le jeune grand-duc de Toscane se plaisait à prodiguer à Lamar-

tine les marques d'une flatteuse distinction. Afin de ne point contrister M. de la Maisonfort, pour lequel il n'avait pas la même sympathie, ce prince faisait venir le matin le jeune diplomate, à la dérobée, dans la bibliothèque du palais Pitti, et l'emmenait ensuite dans ses appartements où ils causaient librement de politique, d'art et de littérature. Les deux grandes-duchesses, l'une veuve du précédent grand-duc, l'autre régnante, qui étaient sœurs, le comblaient de témoignages de bonté. Elles le recevaient « comme Eléonore d'Este et même comme cette Lucrèce Borgia, tant et si odieusement calomniée, recevaient jadis l'Arioste et le Tasse dans ces cours de Ferrare et de Mantoue qui n'étaient que des académies de tous les grands artistes. » Ces princesses étaient Allemandes de naissance : en ce temps-là, l'Allemagne, éprise d'un idéal moins réaliste et moins soldatesque que de nos jours, envisageait encore la poésie comme *la première des principautés de l'esprit.* « La grande-duchesse ne me considéra précisément, dit Lamartine, ni comme un secrétaire d'ambassade ni comme un poète, mais comme un homme qui mettrait de la poésie, c'est-à-dire de la philosophie transcendante, dans la politique et de la politique dans sa philosophie, *de l'idéal partout!* » Elle avait, ainsi que sa sœur, conçu un gracieux attrait pour le poète à peine ébauché que le roi Louis XVIII envoyait à sa cour. Inspirer confiance et attrait à cette famille de princes d'élite était, en effet, ma principale et presque mon unique fonction. J'y avais réussi, sans y prétendre, en très peu de temps. A ce doux métier de plaire, on ne réussit jamais mieux qu'en n'y pensant pas. »

Toujours soucieux de pénétrer dans la société locale, Lamartine se fait présenter chez une autre grande dame, également d'origine germanique, la comtesse d'Albany, dont le salon est le rendez-vous habituel des artistes et des savants florentins. Cette veuve très consolée de l'héroïque prétendant Charles-Édouard, n'avait su, ni du vivant de ce prince ni après sa mort, porter le nom illustre entre tous de cette glorieuse et tragique race des Stuarts dont le monde entier a pleuré les malheurs. Elle se piquait de jouer, dans la cité des Médicis, un rôle de Mécène que sa liaison intime avec Alfieri lui avait singulièrement facilité. Lamartine, en fréquentant le palais de « la royale comtesse », — c'est le titre qu'il donne à cette reine d'Angleterre déclassée, — entre bientôt en rapports suivis avec un cercle des plus agréables. M. Demidoff, qui, toutes les semaines, réunit chez lui une troupe de comédiens français et un orchestre italien, l'invite à des fêtes, où sepresse l'élite du monde florentin et du monde diplomatique. Le marquis de Bombelles, ambassadeur d'Autriche, dont la femme était « douée d'une voix et

d'un talent musical égaux peut-être aux charmes de Mme Malibran », l'attirait également à ses concerts très recherchés. Mme de Bombelles était « née grande tragédienne par le geste..., dit Lamartine. Une révélation de son génie inné, lui avait fait imiter sans efforts l'expression des fortes sensations, effroi, amour, contemplation, tristesse, deuil, désespoir, sur le visage et dans la pose du corps, pour produire sur l'œil ce que la poésie dramatique ou épique la plus éloquente produit sur l'imagination la plus sensible... Ce n'était plus une femme : c'était une passion sous l'idéale beauté. Elle ne se livrait à cette inspiration des attitudes que dans l'intimité la plus confidentielle... Sa simplicité candide la défendait contre l'enthousiasme qu'inspiraient sa jeunesse, sa beauté et sa voix. Elle n'éprouvait et n'inspirait que l'amitié; elle en conçut une très vive pour ma femme et pour moi ».

Un brusque et fâcheux incident vient arracher le poète à ces heureux loisirs et à ces nouvelles relations auxquelles il attachait beaucoup de prix. Avant son arrivée en Toscane, Lamartine avait composé le poème intitulé : *Dernier chant du pèlerinage d'Harold*, inspiré par la mort de lord Byron. Il y supposait que le poète anglais, en partant pour aller se battre et mourir en Grèce, adresse à l'Italie dégénérée une terrible apostrophe en lui reprochant son inertie et sa lâcheté; le passage finissait ainsi :

Je vais chercher ailleurs, pardonne, ombre romaine,
Des hommes et non pas de la poussière humaine!

Ces vers, apportés et traduits à Florence, y excitent une réprobation subite et générale contre le secrétaire de l'ambassade de France que les Italiens avaient jusqu'alors trouvé si sympathique. La presse le poursuit avec un acharnement extrême, et les membres du parti d'action lui déclarent une guerre implacable. Le colonel Pepe, l'ancien chef des *carbonari*, réfugié depuis peu dans la capitale de la Toscane, se fait l'interprète de leur ressentiment et publie contre lui un factum « dont l'honneur de mon pays et l'honneur de mon poste, écrit Lamartine, ne me permirent pas d'accepter les termes ». Les conditions d'une rencontre sont arrêtées en février 1826. M. de Virieu, venu passer l'hiver auprès de son ami, est son témoin. Le poète et le colonel se battent dans un pré de l'Arno, en face des Cascine, à une demi-lieue de la ville. Lamartine évite soigneusement de blesser Pepe; il reçoit de lui un coup d'épée dans le bras droit qui arrête le combat. La qualité diplomatique mettait le secrétaire d'ambassade de France à l'abri de toute mesure de proscription, mais Pepe ne jouissait point

des mêmes immunités : toutefois, sur la demande instante de son généreux adversaire, il ne fut point poursuivi; quoique fort regrettable en lui-même, ce différend devient entre eux l'origine d'une franche et solide amitié. La mère de Lamartine n'est heureusement instruite de l'évènement que lorsque la guérison est assurée. « J'ai eu une peine cruelle ces jours-ci, écrit-elle dans son *Journal*, par une terrible affaire d'Alphonse, occasionnée par un passage de son poème de *Childe Harold*, relatif à l'Italie. Il a été gravement blessé en duel par le colonel Pepe; j'en ai tant frémi, pour son âme autant que pour sa vie, que je ne veux pas en écrire davantage ici. S'il a été coupable aux yeux de Dieu, il a été sûrement repentant. On me mande qu'il est rétabli et que tout est apaisé. »

Le retour de la belle saison rendant le séjour de Florence assez pénible, Lamartine loue, dans les environs de Livourne, où la cour du grand-duc avait coutume de passer l'été, une belle habitation entourée d'un parc étendu planté de figuiers et de citronniers, la *villa Palmieri*. Quelle fête continuelle de l'esprit et des yeux pour le poète que cette contrée si fertile, si riche en souvenirs d'histoire et d'art, de gloire et de poésie! Les merveilleuses beautés du panorama de Naples accablent l'organisme d'un tel poids, qu'elles ne laissent pas toujours aux facultés intellectuelles une complète liberté d'action : l'intensité de sensation finit par imposer à l'esprit un *far niente* langoureux et morbide. Mais l'air subtil et léger qui caresse les pentes mollement arrondies des gracieuses collines toscanes, conserve à l'âme toute l'acuïté de ses forces et de son énergie. Lamartine sent passer au-dessus de lui le souffle divin qui lui a dicté les *Méditations*. Dans l'intervalle de ses travaux diplomatiques, il compose des poésies qu'il intitule : *Harmonies poétiques et religieuses* et qui justifient pleinement leur nom, car jamais ses accents n'avaient retenti plus purs ni plus mélodieux. « Alphonse écrit maintenant dans ses heures de loisir, dit sa mère, des vers *très religieux* qu'on appelle des *Harmonies* et dont il m'envoie quelques fragments qui sont bien selon mon cœur. *Ah! voilà l'usage que j'ai toujours désiré qu'il fît d'un talent qui n'est véritablement divin que s'il remonte à Dieu.* » — « J'ai fait quelques *Hymnes* nouveaux depuis que je vous ai écrit, lui mande encore son fils; j'en aurai bientôt un demi-volume et, à la fin de l'année, un volume entier peut-être. J'espère que cela vous contentera tout à fait. » Le poète nous donne quelques détails sur la manière dont il compose. « Quelquefois, dit-il, je partais le matin avant l'ardeur du jour et j'allais jusqu'au monastère célèbre de Montenero, lieu de pèlerinage, chez un matelot de la Méditerranée. Là, je laissais mes chevaux de selle dans quelque auberge

du cap et je me perdais, un album sous le bras, dans les bois de caroubiers et de chênes verts qui en recouvraient les pentes... J'y passais des journées entières avec un livre ou avec mes pensées. J'écrivais sur les marges du livre les poésies que m'envoyaient le ciel ou les flots... Les broussailles, au pied des chênes verts de Montenero, sont pleines encore de pages déchirées des livres ou des albums sur lesquels j'essayais ainsi de noter quelques chants que le sommeil ou la rêverie ou la chute du jour interrompaient, que je laissais en lambeaux sur l'herbe ou sur le sable et que le vent de mer emportait aux vagues... C'est là que j'écrivis en grande partie les *Harmonies poétiques et religieuses*, qui ne furent imprimées que huit ans après. Le soir, quand je remontais à cheval pour regagner ma villa de Livourne, au soleil baissant, je trouvais quelquefois les deux grandes-duchesses assises avec leurs enfants dans le jardin de ma femme et passant familièrement les heures intimes de la soirée avec nous en causant de poésie et de littérature, comme elles avaient fait avec Schiller et Gœthe, à Weimar. »

La deuxième et la troisième *Harmonie*, l'*Hymne de la nuit* et l'*Hymne du matin*, furent écrites sous les chênes verts du cap de Montenero et sur les feuillets blancs d'un *Pétrarque* in-4° que le poète avait emporté dans sa promenade. Lamartine ayant voulu détacher les pages où il avait tracé ses vers, un coup de vent les emporta dans l'abîme : le poète, après les avoir regrettées un moment, reprit le chemin de la villa Palmieri. Le surlendemain, une petite contadine les lui rapporta, disant que son père, en ramassant des *frutti di mare* au pied du cap, les avait trouvées sur la plage toutes trempées d'eau salée et les avait fait lire aux Capucins de Montenero; les bons pères, qui ne comprenaient point le français, lui avaient dit de les rendre au seigneur étranger qui habitait la villa. « Je remerciai la petite fille, dit Lamartine; je lui donnai pour son père autant d'écus italiens qu'il y avait de pages et, pour elle, une robe de cotonnade rayée de rouge, une chemise et des souliers. Elle s'en alla joyeuse et les mains pleines de figues, croyant sans doute qu'elle m'avait rapporté un trésor. » Une autre fois, surpris par la nuit dans les bois de Limone, près de Livourne, Lamartine, cherchant son chemin, voit soudain briller une lueur lointaine à travers les branches entre-croisées des pâles oliviers; il s'en approche, croyant trouver une chaumière habitée : ce n'était qu'une pauvre chapelle, vestige d'un ermitage abandonné, mais où la foi des paysans de ces contrées continue à entretenir une lampe votive. Le poète franchit le seuil du sanctuaire désert pour y attedre le lever de la lune et soupire, dans le silence de cette religieuse solitude, un de ses hymnes les plus vibrants.

« Pendant que cette petite clarté vacillait au vent sur son huile d'or dans son vase supendu de cristal, je composai deux ou trois strophes (*la Lampe du temple*), et je bénis du cœur la main qui l'avait allumée. La lune se leva; je repris mon sentier où j'achevai ces strophes à la clarté de la mer, en traversant la plaine qui s'étend entre les montagnes de Limone et la villa Palmieri. » Les belles nefs de *Santa Maria del Fior*, de *Santa Maria Novella*, de *San Spirito*, inspirèrent au poète l'*Hymne du soir dans les temples*. « C'est ainsi, dit Lamartine, que j'écrivais, à mes moments perdus, les *Harmonies*, sorte de *Te Deum* de mon cœur, *plein, à cette époque, d'une religion de sentiment montant au ciel, ces strophes inspirées par le bonheur* et par la tendresse. » Il avoue enfin, cette fois, qu'il est vraiment heureux.

Le marquis de la Maisonfort qui s'était établi, comme tous les ans, dans sa magnifique villa de Saltocchio, invite le poète à venir avec sa femme y passer une partie du mois de septembre. Les environs de Lucques sont beaucoup plus accidentés que ceux de Florence : « les cimes, voilées de châtaigniers et dentelées de roches, se perdent en une hauteur immense dans le ciel ; des ermitages, des couvents, des hameaux, des maisons de chevriers isolées, éclatent de blancheur au milieu des figuiers et des caroubiers presque noirs, sur chaque piédestal de rocher, au bord écumant de chaque cascade. Au dessous, cinq ou six villas majestueuses sont assises sur des pelouses, entourées de cyprès, précédées de colonnades de marbre entrevues derrière la fumée des jets d'eau; elles dominent la plaine de Lucques d'un côté, et, de l'autre, elles s'adossent aux flancs ombragés des montagnes. Des chemins étroits, encaissés par les murs des *podere* et par le lit des torrents, mènent en serpentant à ces villas. J'habitais un de ces magnifiques séjours, écrit le poète; j'y pris possession d'un appartement que voulut bien m'offrir le ministre de France... Je gravissais souvent, le matin, les sentiers rocailleux qui mènent au sommet de ces montagnes d'où l'on aperçoit les maremmes de Toscane et la mer de Pise. *Rien n'était triste alors dans ma vie.* Un soleil répercuté par les cimes dorées des rochers m'enveloppait; les ombres des cyprès et des vignes me rafraîchissaient; l'écume des eaux courantes et leurs murmures m'entretenaient. L'horizon des mers m'élargissait le ciel et ajoutait le sentiment de l'infini à la voluptueuse sensation des scènes rapprochées que j'avais sous les pieds : l'amitié, l'amour, le loisir, *le bonheur*, m'attendaient, au retour, à la *villa Ludovisi.* »

Au sein de cette retraite enchantée, l'aimable et spirituel marquis prodiguait libéralement à Lamartine les loisirs indispensables à l'inspiration : « *nous y fîmes ensemble plus de poésie que de*

politique. » L'automne avait toujours été la saison favorite de Lamartine : aussi ce séjour à la villa Ludovisi valut-il à la postérité deux chefs-d'œuvre, l'un en vers, l'autre en prose, la *Pensée des Morts* et *Fior d'Aliza.* « J'écrivis la *Pensée des Morts* dès les premiers jours de mon arrivée à Saltocchio; je composai, ajoute-t-il, les premières strophes de cette *Harmonie* aux sons de la cornemuse d'un *pifferaro* aveugle qui faisait danser une noce de paysans de la plus haute montagne sur un rocher aplani pour battre le blé derrière la chaumière isolée qu'habitait la fiancée; elle épousait un cordonnier d'un hameau voisin dont on apercevait le clocher un peu plus bas, derrière une colline de châtaigners. C'était une des plus belles jeunes filles des Alpes du Midi qui eût jamais ravi mes yeux... Elle m'apporta des raisins, des châtaignes et de l'eau glacée pour ma part de son bonheur; je remportai, moi, son image... Qu'y avait-il là de triste et de funèbre? Eh bien! la *Pensée des Morts* sortit de là! »

Le poète avait compris tout ce qu'il devait à l'homme affable et débonnaire qui l'avait si paternellement introduit dans son cercle le plus intime. « *Il m'accueillit comme un père*, écrit Lamartine, *et m'ouvrit plus de portefeuilles de vers que de portefeuilles de dépêches*... il me priait souvent d'encadrer son nom dans mes vers, qui avaient, disait-il, plus d'ailes que les siens pour le porter au delà de sa vie; je lui adressai ceux-ci, écrits un soir d'automne :

Toi qui, longtemps battu des vents et de l'orage,
Jouissant aujourd'hui de ce ciel sans nuage,
Du sein de ton repos, contemples du même œil
Nos revers sans dédain, nos erreurs sans orgueil,
Dont la raison, facile et chaste sans rudesse,
Des sages de son temps n'a pris que la sagesse,
Et qui reçus d'en haut ce don mystérieux
De parler aux mortels dans la langue des dieux,
De ces bords enchanteurs *où ta voix me convie,*
Où s'écoule à flots purs l'automne de ta vie,
Où les eaux et les fleurs et l'ombre et l'amitié
De tes jours nonchalants usurpent la moitié,
Dans ces vers inégaux que ta muse entrelace,
Dis-nous, comme autrefois nous l'aurait dit Horace,
Si l'homme doit combattre ou suivre son destin,
Si je me suis trompé de but ou de chemin,
S'il est vers la sagesse une autre route à suivre,
Et si l'art d'être heureux n'est pas tout l'art de vivre.

Quelque inférieur qu'il fût à son secrétaire de légation, au point de vue intellectuel comme au point de vue moral, M. de la Maisonfort, dont l'esprit était orné et cultivé, a su comprendre Lamartine.

Entre deux dépêches, il a lu et admiré ses compositions et, sans concevoir le moindre sentiment de jalousie, il a secondé l'essor d'un talent dont il entrevoyait toute l'altitude. « Je ne fais plus de vers, j'en suis dégoûté, disait Lamartine avant d'arriver à Florence : *je ne sais si le marquis m'en rendra le goût* : » le joug de M. de la Maisonfort, « doux comme celui du Seigneur », l'a ramené aux Muses. C'est là l'immense service que la diplomatie a rendu aux lettres françaises dans la personne de ce ministre éclairé : elle a réveillé le grand poète qui sommeillait chez le secrétaire d'ambassade indifférent et découragé, ranimant en lui le feu sacré que les vulgaires soucis de carrière et d'existence matérielle menaçaient d'éteindre. L'histoire pardonnera tout à M. de la Maisonfort, tout, même ses petits vers, à cause des fruits d'or qui n'auraient pu mûrir pour nous sans les encouragements qu'il ne cessa de donner au rare génie que les hasards de la destinée avaient placé sous son affectueux patronage.

Une bonne fortune favorise bientôt Lamartine. Le marquis de la Maisonfort, contraint de se rendre en France pour aviser au règlement de ses affaires très embarrassées, quitte Florence le 15 octobre 1826 et le laisse investi des fonctions de chargé d'affaires. Cette éventualité, qui peut lui être fort utile au point de vue de l'avenir de sa carrière, comble présentement tous ses vœux. Ses appointements de 8000 francs, augmentés de 20 000, lui permettent de représenter son pays avec un faste qui, jusqu'alors, lui avait été interdit en raison de l'insuffisance de ses ressources. « *Me voici chargé d'affaires*, dit-il à la marquise de Raigecourt, *c'est la position la plus agréable d'un secrétaire de légation.* Vous ne me reconnaîtriez pas, tant je suis devenu sage, rangé, studieux, tant je barbouille de dépêches et fais de visites dans ma journée! *Cette carrière me plaît; j'y suis entré un peu tard et l'on m'y oublie un peu longtemps; mais, tant qu'on est oublié en Italie, sous ce ciel délicieux, il n'y a pas à se plaindre!...* Au milieu de tout cela, vous vous informez si je fais et récite encore des vers, comme au bon temps? *Hélas! je n'en récite plus : à qui les dirais-je? Mais, entre nous deux, j'en fais quelquefois encore, et qui, je crois, vaudront bien leurs aînés. J'écris, entre autres, deux petits volumes de poésies purement et simplement religieuses, destinées à la génération qui a conservé un Dieu dans son cœur.* Ceci sera pour vous, quand nous nous reverrons, et pour Mme de Beufvier, *mais n'en parlez pas! On m'accuserait de négliger mon état et, certes, l'accusation serait injuste. J'en appelle au pavé de Florence!* »

Mme de Lamartine, cette mère si tendre et si aimante, est très fière de la situation de son fils. « *Alphonse est chargé d'affaires du roi*

en Toscane, *à Lucques*, *à Parme;* et maintenant que tous les ambassadeurs sont absents dans toute l'Italie, excepté Rome, on a augmenté de 20 000 francs son traitement. *On est très content de lui et très content de sa position; il représente seulement avec un peu trop de luxe son pays*, *mais la Providence aura soin de lui; je n'ai plus besoin de m'en occuper.* Il me rend bien en tendresse et en dévouement, plein de sollicitude pour mes petites affaires, toutes les peines et tous les sacrifices qu'il m'a coûtés dans sa jeunesse inquiète. »

A ne consulter que les apparences, Lamartine semble jouir de toute la faveur du monde élégant : « légation le matin, chevaux à trois heures, grand dîner et tumulte le soir », tel est le programme de sa journée. Mais, au fond, la société florentine ne lui pardonne pas les vers satiriques du *Dernier Chant du pèlerinage d'Harold :* elle ne l'invite point à ses fêtes et ne vient pas chez lui. En dehors de la comtesse de Bombelles, ambassadrice d'Autriche, à laquelle il dédie l'*Harmonie* intitulée *la Voix humaine* et de la princesse Aldobrandini, Florence ne lui fournit aucun élément de relations : « *Hors de là*, dit Lamartine à sa mère, *il n'y a rien que des figures de tapisserie... avec les gens du pays*, *toute société est impossible pour tout le monde.* » Il dissimule à sa famille le réel motif d'un ostracisme dont il souffre beaucoup, mais, avec son ancien chef et ami, le chevalier de Fontenay, il en parle librement et sans détours. « Florence est pour nous le paradis, à la société du pays près. *J'y suis fort mal*, *par la raison que vous savez*, *mais je suis bien avec le firmament*, *avec l'Arno*, *avec les pins des Cascine et les collines de la porte Romaine. Je suis bien avec ma maison*, *mes chevaux*, *mes chiens; et*, *bref*, *je suis heureux*, *autant que mon état moral le comporte*, *et je rends grâces à Dieu de m'avoir conservé la vie si je dois la passer dans ce divin pays.* »

Lamartine s'efforce de combler les vides de ses salons en groupant autour de lui, avec une largesse princière, les diplomates de sa résidence, les hôtes de passage et les amis. Les de Virieu, les Sainte-Aulaire, les de Barol, font chez lui des séjours successifs. « *J'ai une espèce de maison ouverte et un cuisinier pour les voyageurs français*, dit-il; ils sont enchantés, et les Français établis dans le pays ont été très flattés aussi d'être enfin reconnus et invités à une messe, à un festin pour la Saint-Charles. Tout s'est passé *royalement.* » — Il donnait l'hospitalité partout, écrit M. Alexandre : *à Florence*, *sa femme et lui accueillaient par centaines les voyageurs français et anglais; leur villa était le caravansérail sur cette route du monde... Son traitement de chargé d'affaires*, *sa fortune*, *agrandie par l'héritage de l'abbé de Lamartine*, *n'y suffisaient pas; il se chargeait de dettes généreuses*, *pour l'hospitalité*, *avec*

la complicité de sa femme. » A la fin de l'année 1827, Lamartine écrit à ses parents qu'il prend la plume pour leur adresser ses souhaits entre un dîner et un bal où il va conduire vingt-deux Français et Françaises, dont le duc et la duchesse d'Istrie-Bessières, le duc de Dalmatie, la duchesse Decrès et les Montebello. Mme de Lamartine, ajoute-t-il, doit, le surlendemain, présider une autre fête organisée par la colonie française au moyen d'une souscription de douze louis par personne. Telle était leur existence. Les poètes se perdent parfois en voulant *faire grand* à leurs dépens; l'idéal les éblouit; en regardant trop haut, ils ne voient point l'abîme ouvert sous leurs pas. Nous avons, toutefois, connu, de nos jours, des poètes enrichis, plus amis de l'épargne : avares de leurs millions, ils se montraient prodigues de déclamations révolutionnaires après avoir flatté tous les pouvoirs en fort beaux vers. Lamartine n'était pas de ceux-là : comme Chateaubriand à Londres, il se ruine, en Toscane, pour représenter dignement le roi très chrétien.

M. Albert du Boys passe alors par Florence et vient rendre visite à Lamartine. Les impressions que lui laisse sa première soirée à la légation de France nous ont été conservées par son biographe. « Le grand poète avait gardé cette grâce séductrice que n'altérait pas encore la préoccupation de poser pour la postérité. Chargé d'affaires auprès du grand-duc, il vivait assez retiré entre sa femme et sa fille Julia, une ravissante enfant de douze ans pour laquelle il devait écrire :

O Père qu'adore mon père! »

Cependant, dès le premier soir de son arrivée, Albert vit que le salon de son illustre compatriote se remplissait d'hôtes intéressants. Un académicien de la Crusca, le littérateur Rosini, l'entreprit sur la littérature française qu'il prétendait connaître à fond. Pour lui rendre sa politesse, le voyageur, encore tout ému de la lecture des *Fiancés* de Manzoni, en parla à Rosini avec un enthousiasme qui, à son grand étonnement, ne trouva pas d'écho. L'académicien toscan refusait à Manzoni la pureté de la langue, l'art de la composition et surtout la sensibilité ou, comme on dit en italien, l'*affetto*, « qualité que possédait à un si rare degré, ajouta-t-il, votre grand écrivain Marmontel ». — « Albert du Boys fut trop peu diplomate pour retenir l'explosion de gaieté que provoqua en lui cette double preuve de goût littéraire appliqué aux auteurs français et italiens. Heureusement Lamartine intervint à temps pour dériver la discussion qui aurait pu finir on ne sait comment. Au surplus, Albert préférait aux soirées officielles les soirées de famille, où Lamartine apportait *les vers écrits dans la journée*. Il eut la confidence des pre-

mières *Harmonies;* le poète lui récita aussi un *Hymne à Manzoni*, qui, mieux que les jugements de Rosini, répondait à son enthousiasme. »

Lamartine a soin de tenir son chef absent au courant des affaires de la légation ; il lui exprime les vœux qu'il forme pour demeurer sous ses ordres jusqu'à ce qu'il puisse espérer de passer au grade supérieur. « Faites des comédies ou des dépêches, dit-il, je n'en resterai pas moins attaché à vos excellentes qualités... Vos dernières nouvelles annoncent toutes votre retour pour l'été prochain ; tous vos amis s'en félicitent et moi le premier. Indépendamment du plaisir de vous revoir, j'ai celui de vous attendre et ma situation de chargé d'affaires, qui améliore sensiblement ma situation financière et me laisse une indépendance plus parfaite encore, me fait désirer que vous restiez longtemps mon chef... *Je suis ma carrière, ou mon ornière, jusqu'au poste que vous dédaignez. Je ne me glorifie ni d'être chargé d'affaires ni de faire quelques bons vers, mais je suis content des deux points; l'un arrange ma petite fortune et plaît à l'ambition de ma famille, l'autre me satisfait moi-même en exhalant le trop-plein de ma pensée... J'espère que ce ne sera pas perdu : tout travail a son prix...* Je me trouve, au reste, à merveille, et si vous vouliez me tenir cinq à six ans *in statu quo*, j'ajournerais volontiers toute ambition. Beau ciel, paix, étude, chevaux, aisance pécuniaire, que faut-il de plus ? »

M. de la Maisonfort ayant plaisanté Lamartine sur les aptitudes diplomatiques qu'il se découvrait depuis son départ, le chargé d'affaires lui répond avec une belle humeur toute charmante : « Vous souvenez-vous de ce que vous disait l'abbé de Montesquiou quand vous débutiez dans son salon à votre brillante carrière diplomatique ? « Monsieur de la Maisonfort, vous êtes un homme d'esprit, de « beaucoup d'esprit, d'infiniment d'esprit ; la diplomatie et la pré- « fecture sont au-dessous de vous : faites des tableaux de l'Europe. » Eh bien ! vous faites aujourd'hui pour moi ce que l'abbé de Montesquiou faisait pour vous : « *Monsieur de Lamartine, vous êtes un* « *poète, un grand poète, un très grand poète, mais vous ne serez* « *jamais qu'un pauvre diplomate !* » *Je n'en crois rien, je fais, comme vous, mon métier de mon mieux et je suis votre exemple et non vos paroles.* » Lamartine ajoute qu'il ne demandera à M. de la Maisonfort, quand il sera de retour, qu'une permission de six semaines pour aller arranger les affaires de la succession de son oncle et qu'il reviendra ensuite passer l'hiver auprès de lui à Florence : « *Alors ce sera le bon temps ! Nous laisserons griffonner les attachés et nous ferons des vers ou rien du tout !* » Pendant son intérim, le poète, nous venons de le voir, se gardait bien de ne rien faire; après avoir accompli le travail qui lui incombait, après

avoir satisfait à toutes ses obligations mondaines, il trouvait moyen de dérober encore plusieurs heures au profit de la Muse pour écrire *« quelques bons vers. »* *Les Harmonies* intitulées *le Désir*, *le Retour*, *l'Eternité de la nature*, *Encore un hymne*, *Pourquoi mon âme est-elle triste?* furent composées à Florence, pendant qu'il était chargé d'affaires. « A l'heure où la chancellerie se fermait, dit Lamartine, après les dépêches, je montais à cheval sur le quai de l'Arno; je sortais de la ville par une de ces belles portes antiques qui conduisent aux campagnes voisines; j'errais seul entre les haies de figuiers, d'oliviers, de cyprès, qui revêtent ces collines d'une draperie un peu pâle, mais douce aux yeux, et *j'écoutais en moi les inspirations fugitives*, *mais presque toujours pieuses*, *qui me montaient de cette terre au cœur!* Le soleil couché, je rentrais par les longues rues sombres, pavées de dalles retentissantes et tout embaumées par l'odeur de résine qui s'exhale des charpentes des maisons et des palais de Florence, faites de bois de cyprès. *J'écrivais alors*, *de temps en temps*, *quelques-unes des inspirations qui m'étaient restées dans la mémoire.* »

Quelque sensible qu'il pût être au côté brillant de sa situation, Lamartine ne s'en dissimulait point le défaut de stabilité. Bien que chargé d'affaires, il n'était, en effet, que second secrétaire; si le marquis quittait son poste, le poète n'osait se flatter de passer sur place au grade supérieur et ne pouvait accepter qu'un autre vînt s'interposer entre lui et le nouveau titulaire de la légation; il comptait donc demander qu'on songeât à lui dès qu'une vacance se produirait parmi les *Premiers*, à Turin, à Lucques, à Madrid ou à Constantinople. « *J'adore Florence*, écrit-il à M. de Fontenay, *plus qu'aucun pays que j'aie habité; je me résignerais*, *pour toute ambition*, *à y rester toute ma vie humble chargé d'affaires*... Mais, hélas! je vois à l'horizon un nuage noir d'où sortira un ancien ou nouveau ministre et, alors, il faudra m'en aller! » Avant de faire au ministère des démarches personnelles, il prie le comte de Sercey, jeune attaché à Rome qui se trouvait à Paris, de se rendre en son nom chez M. de Villèle et de l'entretenir de ses intérêts; si on lui offre un déplacement sans le grade, il est résolu à décliner ces ouvertures et à demander sa mise en disponibilité. « Quoi que vous en disiez, dit-il à sa mère le 10 novembre 1827, ni Mme Birch ni moi nous ne sommes plus d'âge à aller courir l'Europe de résidence en résidence, faire des établissements pénibles et coûteux tous les deux ans, pour y jouer le rôle de *secrétaire de légation;* je pense très différemment de vous sur ceci. Je trouve qu'approchant de quarante ans et ayant reçu, du pur don de Dieu, une cinquantaine de mille livres de rentes indépendantes, *c'est pécher contre le Saint-Esprit*

et contre le sens commun que de perdre les années de vigueur d'esprit à copier des dépêches et à faire l'antichambre d'un ambassadeur pour arriver à quoi, dans dix ans? A être nommé ministre en Allemagne, où je ne puis pas aller par raison de santé. Or il n'y a pas de *ministères* pour nous autres commençants. Que répondrais-je, à la fin de ma carrière, si ma conscience me demande à quoi j'ai employé les plus fortes années de ma vie? A gagner quelques mille francs de plus dont je n'avais pas besoin, pour satisfaire quelques vanités autour de moi, vanités mal entendues, car, certainement, un bon ouvrage de moi les satisferait plus sûrement qu'une place quelconque. Permettez-moi de vous dire que je suis étonné qu'une femme de votre mérite paraisse abonder dans un pareil sens. »

Le ministre des affaires étrangères, M. de Damas, écrit une lettre très amicale à Lamartine, pour le prier avec instances d'aller à Bruxelles ou à Berne sans avancement, mais il ne peut le faire changer de résolution. « Je ne me trouve plus, dit-il, en position de sauter sans avantage d'un bout de l'Europe à l'autre. C'est trop bête! Nous vieillissons tous trop pour ce métier en dernière ligne! » Un événement imprévu se produit sur ces entrefaites. Le marquis de la Maisonfort, qui s'était mis en route pour retourner à son poste, meurt à Lyon, au mois de janvier 1828. Spontanément, et sans aucune sollicitation, M. de Damas confirme officiellement Lamartine dans sa situation de chargé d'affaires de France à Florence, Lucques et Parme. Toutefois, la satisfaction causée au poète par cet acte de justice ne devait pas être de longue durée; il se flattait d'être compris dans le mouvement diplomatique, mais son attente fut déçue. Lors de la nomination du nouveau ministre en Toscane, le baron de Vitrolles, on l'invite simplement à rester dans sa résidence en qualité de second secrétaire. Il lui eut été dur de copier les *offices* du nouveau ministre ou de rédiger les *petites lettres* de transmission soumises à la correction d'un premier secrétaire, après avoir géré la légation. « Je suis révolté de la *récompense* qu'on m'a offerte, écrit-il au vicomte de Marcellus, mais rien ne m'étonne et rien ne m'irrite. Je ne suis pas né pour la faveur. *Je montrerai peut-être un jour que, quoique ayant eu le malheur de faire quelques méchants vers dans ma vie, j'aurais été capable d'un humble emploi politique. Dites au baron d'Eckstein que je me retire au moins en disponibilité.* »

Lamartine, comme bien d'autres, a perdu beaucoup d'illusions sur *sa chère diplomatie*, but de si longues aspirations et de si pénibles démarches. La lassitude qu'il commence à ressentir est d'abord l'effet du dégoût que lui cause la perspective d'une situation

subalterne et d'un travail trop inférieur à ses nobles facultés créatrices; elle procède également du dédain que lui font éprouver les intrigues, les manèges et les commérages des médiocrités mondaines au milieu desquelles il lui faut vivre. Que tout cela devait, en effet, paraître vil et mesquin à l'auteur du *Lac* et de l'*Isolement*, de *Graziella* et de *Fior d'Aliza*, au chantre des divines *Harmonies!* M. de la Ferronnays ayant remplacé le baron de Damas au minisnistère des affaires étrangères, Lamartine reprend un peu d'espoir; il charge Virieu de demander pour lui une place de *Premier*. « Tâche, dit-il, *de me faire cette finezza naturalmente*... Je désirerais bien la solidité de M. de la Ferronnays, ajoute-t-il, par goût et par conviction de ses bonnes vues. »

Malgré ses héritages multiples, Lamartine est gêné. Outre les réceptions officielles qui ont tant grevé son budget, il a mené une existence trop large, il a acheté une propriété, le *Casino Viviani*, où il espère plus tard venir passer les hivers; ces dépenses, jointes à ses aumônes si étendues, ont tellement absorbé son revenu qu'il écrit : « Mes comptes, apportés d'hier, sont payés ce matin et je resterai sans le sol, sotte figure diplomatique. » Pour réparer ses pertes, il compte sur un bon poste; il espère un moment aller à Rome, où M. de Chateaubriand, quoique nommé, n'ira pas, dit-on; il y pourrait devenir, au bout de peu de temps, chargé d'affaires avec 40 000 francs d'appointements et serait ensuite promu au grade de ministre, mais il ne veut pas quitter Florence avant d'être pourvu. M. de Sercey lui ayant laissé entrevoir qu'il désirait beaucoup le remplacer, le poète répond que sa succession n'est pas encore *liquidable* : « Si vous croyez que Rome soit vacant, mettez-moi sur les rangs auprès de M. de la Ferronnays : je ne refuserai pas, pourvu qu'on me donne un congé d'un mois ou deux pour aller voir ma famille. Ceci arrêté, je serai enchanté de vous avoir pour héritier et *vous aurez, en vérité, la perle en diplomatie!* »

Désireux de partir en congé aussitôt l'arrivée du successeur de M. de la Maisonfort et de venir en France pour y faire régler sa situation, Lamartine s'efforce de louer la maison qu'il a achetée comme une réserve pour l'avenir et de se défaire de tout ce qu'il peut distraire de son mobilier. « Je n'ai fait que vendre depuis un mois, porcelaines, cristaux, vins étrangers, plaqués, tableaux, voitures, harnais, etc. Cela m'a remonté un peu. » Pauvre grand poète! Les bonnes affaires qu'il se flatte de conclure n'aboutissent jamais, depuis les opérations commerciales sur le coton ou les établissements agricoles de l'*Isoletta*, projetés, à Naples, avec Virieu, jusqu'à la colonie orientale qui fut la dernière chimère de sa vie. Une princesse Galitzin se rencontre enfin, qui lui offre cinq cents

francs par mois du Casino Viviani; il est tout fier d'annoncer ce hasard inespéré à sa famille, qui l'accuse toujours, non sans raison, il faut en convenir, de manquer de sens pratique.

Le baron de Vitrolles arrive le 29 juillet à Sesto, dans la villa qu'il a chargé Lamartine de faire apprêter pour lui et les siens sur la route de Castelli. Il espérait que la chaleur du climat italien apporterait quelque soulagement à la santé de sa fille, cette personne d'un esprit si élevé et d'un mérite si exceptionnel, dont les jours étaient dès lors comptés. « M[lle] de Vitrolles, périssant à la fleur de l'âge, ressemblait déjà *à un beau fantôme :* elle ne tenait plus à la terre que par le cœur... Rien n'était plus touchant que l'affection réciproque de ce père et de cette fille, dont chaque promenade ensemble, chaque entretien à l'ombre des orangers du jardin, chaque regard, paraissaient un dernier adieu. » Dans une courte mais substantielle conversation, M. de Vitrolles et Lamartine échangent leurs vues. Le nouveau ministre ne cache point les sympathies qu'il a toujours nourries pour les vieilles institutions traditionnelles qui, pendant tant de siècles, ont rendu la France heureuse et prospère; Lamartine pense, au contraire, que l'état actuel des esprits exige des concessions sincèrement libérales et franchement démocratiques. « Nous ne pouvons marcher ensemble dans ces deux voies *un peu trop divergentes*, lui dit M. de Vitrolles, au cours de cet entretien. — J'en conviens, répond Lamartine, et il fut résolu, ajoute-t-il, que je resterais avec lui seulement le temps nécessaire pour le mettre au courant des affaires d'Italie et pour le présenter à la cour dès qu'elle serait de retour au palais Pitti. » — « J'ai reçu M. de Vitrolles, écrit le poète à Virieu; je l'installe le 15, je pars le 20. *Il est impossible de partir plus regretté et regrettant plus.* On me dit, cependant, que je suis mal auprès de M. de la Ferronnays. Je m'en console; qu'il trouve mieux! Je suis parfaitement content de ce que j'ai fait. La conscience est quelque chose! »

Le 10 septembre, Lamartine arrive à Mâcon, avec sa femme et sa fille, et tombe dans les bras de cette tendre mère qui va lui être si tôt ravie. Sept jours après, il repart pour Montculot où les paysans lui font une réception solennelle et joyeuse, comme ils en faisaient jadis à leurs anciens seigneurs : le diplomate se dirige ensuite sur Paris pour y rendre compte de sa gestion. On l'avait inquiété à tort sur les dispositions du ministre à son égard; M. de la Ferronnays lui offre ou de le nommer immédiatement premier secrétaire à Madrid ou de lui réserver le poste de Londres, qui deviendra vacant vraisemblablement vers la fin de l'année et dont l'importance est bien supérieure. Lamartine opte pour la seconde de ces combinaisons; il a ensuite l'honneur d'obtenir une audience particulière de Charles X :

« Le roi me reçut en gentilhomme plus qu'en monarque : « Vous « voyez, me dit-il en se promenant en long et en large dans son « cabinet des Tuileries et en me montrant du geste sa table chargée « de papiers, vous voyez que je m'occupe de vous et que je lis vos « dépêches. Tenez, ajouta-t-il, les voilà! Je suis très content de « vous, mon cher Lamartine. Vos rapports intimes et l'amitié con- « fiante que vous avez inspirée au neveu de l'empereur d'Autriche, « prince que l'on dit très bien inspiré et très bien intentionné, « m'ont fait un plaisir particulier. Je vous aurais laissé auprès de « lui plus longtemps s'il ne m'avait été convenable de placer « Vitrolles; mais je vous réserve un poste plus important. Reposez- « vous et comptez sur moi. » Ravi de cette affabilité toute paternelle et de cette cordialité chevaleresque qui rendaient Charles X si séduisant, Lamartine écrit à sa mère, le 14 octobre : « J'ai vu le roi ce matin, qui m'a traité avec toute bonté et témoigné toute satisfaction de mes services. Il m'a dit qu'il lisait toutes mes dépêches avec un vif intérêt et m'a assuré de la continuation de sa bienveillance. Il m'a gardé fort longtemps à parler de choses graves avec toute confiance. Je ne lui ai rien demandé et me suis borné à lui exprimer ma reconnaissance pour sa confiance royale. J'ai été enchanté de sa santé, de sa bonhomie, de sa manière de voir et de parler, et surtout de sa parfaite bonté pour moi dont je n'oserais répéter les expressions dans une lettre... Au ministère, on est à merveille pour moi; on m'a classé en première ligne; on ne me placerait que trop vite si je ne me sentais pas le besoin d'un bon et long temps avec vous. L'ambition m'ennuie au lieu de m'enivrer; mais je puis calculer *avec certitude* que je serai ministre avant peu d'années. » Lamartine écrit à Virieu huit jours après : « J'ai été mieux reçu même que je ne méritais. Le roi, Rayneval, la Ferronnays, Bourjot, d'Hauterive et *tutti quanti* m'ont comblé d'éloges. Je suis le seul qui les ait éclairés et instruits. Ils me regrettent en Italie mais, ne pouvant plus y être en second, *je suis désigné et comme nommé en premier à Londres.* Ils m'ont annoncé officiellement cette destination ; ce sera exécuté au premier mouvement dans les six ou sept mois. La Ferronnays m'a dit : « Si je sors du ministère, comptez-y « également : je ne sortirai pas sans avoir pris ces arrangements avec « mon successeur. » *Or tu juges si je suis satisfait! Cela me lance sur la grande route et me fait ministre dans trois ou quatre ans.* » Les certitudes humaines sont fragiles. Lamartine ne devait, en effet, jamais être ministre.

Edouard Fremy.

La fin prochainement.

LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIE HETZEL

BIBLIOTHÈQUE D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION

Quand revient la question des livres d'étrennes pour enfants ou jeunes gens, le premier nom qui se présente à l'esprit — et le seul souvent — est certainement celui de la maison Hetzel. Qui ne connaît, en effet, ce *Magasin* et cette *Bibliothèque d'éducation et de récréation*, fondés, il y a vingt-huit ans, par le si regretté Hetzel-Stahl, qui en fut à la fois le directeur et l'un des plus actifs collaborateurs? Et l'on sait qu'on trouvera là une moisson sans cesse accrue d'ouvrages, non pas seulement juxtaposés au hasard de la production, mais conçus dans des vues identiques de moralisation et d'instruction simultanées. C'est à ce but que convergent, en se prêtant mutuellement appui, les différentes séries de la collection. Ainsi, pour ne citer que les principales, *les Voyages extraordinaires*, de Jules Verne; *la Vie de collège dans tous les pays*, d'André Laurie; *les Récits de morale familière*, de P.-J. Stahl; *les Études de critique littéraire*, d'Ernest Legouvé, n'offrent-ils pas également, sous une forme variée et toujours attrayante, les enseignements, les exemples les plus propres à élever le cœur en éclairant l'esprit? On le voit, c'est mieux qu'un recueil, cette collection Hetzel, c'est un ensemble. Est-ce à dire, cependant, que tous les livres qu'elle comprend s'adressent à des lecteurs de même âge et de pareille intelligence? Loin de là, chacun y a sa part distincte dans un choix de volumes appropriés à ses goûts et au développement de ses facultés. C'est ce que montrera une fois de plus, — ensemble et diversité, — une rapide revue des acquisitions de cette année.

Il y en a, comme d'habitude, une quinzaine. D'abord, pour les jeunes gens et les jeunes personnes déjà avancés dans leurs études, ou même qui les ont terminées : *Mistress Branican*, par Jules Verne; et *Axel Ebersen* (le gradué d'Upsal), par André Laurie.

Chaque fois qu'on lit une nouvelle œuvre de M. Jules Verne, on est tenté de dire qu'il s'y est surpassé lui-même. Ici, ce ne serait peut-être

pas une erreur. Si nombre des récits donnés par le célèbre écrivain ne sont pas inférieurs à ce dernier en ce qui est de l'agencement dramatique et de la partie descriptive et scénique, il est bien certain qu'il n'en a point fait de plus touchants. Une femme qui, à travers les déserts inhospitaliers de l'Australie, se lance de sa personne à la recherche de son mari perdu dans ces contrées depuis quatorze ans, n'y a-t-il pas là, en effet, un spectacle particulièrement émouvant et bien digne d'admiration? Aussi avec quel intense intérêt on suit, dans son odyssée héroïque, cette émule — et plus qu'émule — de lady Franklin, que les épreuves et les catastrophes de toute sorte qui l'assaillent ne parviennent pas à détourner un instant de son entreprise! Et qu'on est heureux de voir enfin son dévouement récompensé! Une figure qui restera au premier rang parmi les plus vaillantes créations du vaillant inventeur des *Voyages extraordinaires*, ce qui, certes, n'est pas peu dire.

Ce n'est pas non plus une figure ordinaire que M. Laurie met en relief dans son récent ouvrage. Axel Ebersen, celui qui doit être le gradué d'Upsala, est un modèle accompli d'énergie juvénile, mise au service des plus nobles sentiments. Grâce à un système d'éducation justement préconisé, ses facultés se sont étendues, son caractère s'est régularisé, et il ne faiblit pas au milieu des complications d'un drame mystérieux qui a accumulé les deuils et la ruine sur sa famille. On sait combien sont mouvementés, touffus, variés de situations et d'intérêt tous ces récits des mœurs scolaires dus au même écrivain. Celui-ci ne le cède en rien aux précédents; peut-être les surpasse-t-il. La Suède avait, d'ailleurs, tous les droits possibles à figurer dans cette collection où ont déjà pris place sept autres nations.

En réunissant en un volume huit des pittoresques histoires données par Mayne-Reid sous ce titre général : *Aventures de terre et de mer*, M. Hetzel aura pensé particulièrement aux nombreux lycéens et autres écoliers qui, pour égayer l'étude parfois aride de la géographie, rêvent d'expéditions aux contrées lointaines. Leur curiosité, non moins que leur imagination, trouvera là amplement, et à peu de frais, à se satisfaire, car, si les aventures sont fictives, les pays où elles se passent sont fidèlement décrits, fidèlement représentés aussi dans de belles illustrations par des artistes tels que MM. Rion, Benett, Davis.

Un livre qui sera à la fois un cher souvenir pour bien des pères et des mères et un bonheur pour leurs enfants, c'est : *les Contes de l'oncle Jacques*, par P.-J. Stahl. Beaucoup d'écrivains qui se sont adressés à la jeunesse ont passé, celui-là ne passera pas. Il a eu au plus haut degré le génie de cette littérature spéciale, et les œuvres exquises qui en sont résultées : *Contes de morale familière*, *Histoires de mon parrain*, *Histoire d'un âne*, *les Patins d'argent*, *Maroussia*,

les Quatre peurs de notre général, en témoigneront indéfiniment.

Parmi les ouvrages d'une certaine étendue, nous trouvons encore trois de ces moralités sans pédantisme, pénétrantes et souriantes, dont abonde la *Bibliothèque d'éducation et de récréation*. Ce sont : *Un heureux malheur*, par J. Lermont; *les Adoptés du Boisvallon*, par Henry Fauquez; *Blanchette et Capitaine*, par Anceau. J. Lermont a été le collaborateur de Stahl pour de nombreuses adaptations d'ouvrages anglais et américains. C'est là une sérieuse recommandation. Le nouveau roman la justifie. La thèse philosophique qu'annonce le titre, — savoir que l'adversité peut influencer en bien la conduite et le caractère, — y est développée dans une action des plus intéressantes, jointe à de piquants détails sur la vie de famille en Amérique. L'*Histoire des adoptés de Boisvallon* est celle de deux enfants, garçon et fille, échappés d'une baraque de saltimbanques et recueillis par un humble desservant de village. C'était toute une éducation à refaire. Tâche difficile. Dans une suite d'incidents caractéristiques, l'auteur a montré comment une bonté assidue pouvait en venir à bout. En somme, un livre réussi de tout point, enseignement et agrément. Bien réussie aussi et d'un humour bien réjouissant, cette histoire de la chatte *Blanchette et du chien du Capitaine*, où l'on voit que la diversité de nature n'empêche pas la sympathie et qu'une sincère amitié peut faire accomplir des prodiges d'intelligence et de courage.

La *Petite Bibliothèque blanche*, cette collection de joyaux littéraires, dont les anciennes éditions font prime dans les ventes, a reçu son accroissement accoutumé de deux volumes : *les Exploits de Mario*, par P. Perrault, l'auteur très goûté de *Pas-pressé* et des *Lunettes de grand'maman*; et *les Joujoux parlants*, de Camille Lemonnier, à qui on doit déjà *Bébés et joujoux*. Nous livrons le premier de ces nouveaux volumes aux méditations des novices collégiens, qui regrettent le doux *far-niente* de l'éducation familiale. Quant au second, il revient de droit aux jeunes demoiselles en puissance de poupées et aux jeunes messieurs qui ont des polichinelles à morigéner.

Voici, enfin, le lot particulier de ceux et celles qui, en fait de lectures, apprécient surtout les images : quatre albums, deux en noir : *Nouvelles tragédies enfantines*, dessins de Froment; *Mlle Lili aux Champs-Élysées*, dessins de Frœlick; et deux en couleur : *Robinson Crusoé*, par de Lucht; *le Berger ramoneur*, par Tinant; les uns et les autres avec légendes qu'on finira peut-être par lire ou épeler sans trop d'ennui.

En terminant, mentionnons simplement les deux volumes annuels, — tomes LIII et LIV, — du *Magasin d'éducation et de récréation*. Il serait oiseux, en effet, de nous étendre sur l'éloge de ce recueil, qui accomplit sa vingt-septième année d'existence et de succès, et qui est,

comme on sait, l'unique ouvrage périodique qu'ait jamais couronné l'Académie française. Inutile également et, d'ailleurs, impraticable de donner une analyse quelconque des trois ou quatre cents volumes composant la *Bibliothèque* qui y est annexée. Une parole autorisée a dit de ces publications qu'il n'y avait de choix à y faire que du bon à l'excellent. On peut donc, en toute sécurité, s'en référer au catalogue.

F. DE GRAMMONT.

LIBRAIRIE PLON, NOURRIT ET Ce

La Neuvaine de Colette, par Jeanne Schultz. 1 beau volume, in-8o, illustré de plus de 60 dessins par Emile Bayard, gravés par Ch. Guillaume. Prix, broché, 15 fr.; élégante reliure, fers spéciaux, 20 fr. — *Les Contes de la grande sœur*, illustrés par Marie Seymour Lucas. 1 joli volume in-8o, illustré de plus de 90 dessins, dont 16 en couleurs, gravés par Guillaume, Prix, cartonné, 6 fr. — *A la découverte de la Russie*, texte par Nick Benar, illustrations par Caran d'Ache et A. Guillaume. 1 joli album in-4o oblong, renfermant plus de 125 dessins. Prix, 3 fr. 50. — *Mémoires du général baron de Marbot.* Tome I, Gênes, Austerlitz, Eylau. 1 vol. in-8o avec portrait; tome II, Madrid, Essling, Torrès-Vedras. 1 vol. in-8o avec portrait; tome III, Polotsk, la Bérésina, Leipzig, Waterloo. 1 vol. in-8o avec portrait. Elégante reliure demi-chagrin, tête dorée, dans un écrin; les 3 volumes, 32 fr.

On se souvient du succès qui accueillit, il y a quelques années, un simple petit roman qui paraissait sans nom d'auteur et qui s'appelait : *la Neuvaine de Colette*. La curiosité fut vite en éveil. On chercha et l'on cherche encore. On n'a pas trouvé. Même on eut beau murmurer d'autres noms, l'inconnue, — car on pensait bien que tant de grâce n'était point d'un homme, — laissa dire sans soulever seulement son voile. Sans doute, à se dérober si soigneusement, elle savait qu'on la poursuivrait davantage. Mais si le calcul en fut heureux, c'est que l'envie de la connaître venait avant tout de ce que son œuvre était exquise.

Aujourd'hui, Mme Jeanne Schultz livre son nom. L'occasion aussi était trop tentante : les éditeurs Plon viennent de donner à son livre, en vue des étrennes, la parure qui lui convenait, et l'histoire de Colette, après son premier succès, obtient cette consécration définitive, à laquelle tant d'œuvres plus ambitieuses n'atteindront jamais, l'édition de luxe, qui est la gloire des livres.

Délicatement gravées par Ch. Guillaume, les soixante compositions qu'a dessinées Emile Bayard sont peut-être la production la plus complète et la plus achevée d'un artiste qui a pris en ce genre rang de maître. Il nous semble que jamais son crayon ne s'est montré plus

souple, plus animé de grâce et de malice, ni fin avec plus d'élégance, ni léger avec tant de sentiment. Dangereuse entreprise que d'illustrer un livre : c'est réaliser un rêve; c'est figurer matériellement des scènes et des héros dont un modèle indécis, irréel et charmant, existe déjà dans l'imagination du poète ou du romancier, dans celle du lecteur. Or les héros que nous rêvions sont bien ceux qu'Emile Bayard nous montre; texte et dessins ne font plus qu'un ensemble harmonieux; ils ont la même vivacité et la même fraîcheur : on sent que le maître illustrateur s'est adonné avec amour à la mise en images d'une œuvre qui convenait en tous points à la nature même de son talent.

Faut-il raconter *la Neuvaine de Colette?* Ce serait en dessécher la fleur. On n'analyse pas ce je ne sais quoi qui est l'esprit et le charme. Et puis, on l'a déjà lue, on sait que c'est un roman virginal et pur, que cette fleur embaume et que toute jeune fille peut la respirer. C'est le seul point de vue sur lequel nous veuillions insister. Il y a trop peu de romans véritablement chastes pour que nous ne croyions pas rendre service à nos lecteurs en leur signalant un livre qui est, comme celui-ci, un chef-d'œuvre dans ce genre. Ils peuvent le mettre sans crainte dans les mains de leurs filles, ils le liront eux-mêmes, et quand ils tourneront à regret la dernière page de ces confidences juvéniles, il leur semblera, comme à nous, qu'ils reviennent de visiter à nouveau un pays printanier qu'ils ne connaissaient plus.

Mme Marie Seymour-Lucas, que nous ne connaissions pas encore en France, est à la fois l'auteur et l'illustrateur des *Contes de la Grande Sœur*. C'est un livre d'un caractère plus simple; il s'adresse, non plus aux grandes personnes et aux jeunes filles, mais aux enfants. Il les charmera, car il a été écrit, dessiné et peint pour leur joie et leur édification par quelqu'un qui, on le sent, les adore. Ces historiettes, véritablement nouvelles et d'un caractère original, ont un grand attrait de simplicité, d'intimité familiale, d'observation fine et sincère. Le petit monde des babys, acteurs aux mollets nus et aux cheveux bouclés, s'y agite au milieu des mésaventures qui sont les drames ou les comédies de cet âge heureux où, le soir, une jeune et souriante figure de maman se penche sur le lit des enfants sages.

Dans le goût de Kate Greenaway, mais avec moins d'afféterie peut-être et plus de naturel, les gravures, dont un grand nombre sont en couleurs, ont toutes les qualités du texte ; elles en sont le commentaire animé. Il y a là notamment deux tout petits, oubliés dans une gare, qui sont d'une justesse de pose et de physionomie tout à fait merveilleuse. C'est encore un exemple de ce que peut ajouter à l'agrément d'un livre l'appropriation parfaite du texte et des dessins.

C'est une folie que ce voyage de trois savants *à la Découverte de la Russie*, raconté par Nick Bénar, illustré par Caran d'Ache et A. Guil-

laume. Mais sous cette folie ne se glisse-t-il pas parfois quelque raison? Voyez plutôt cet aperçu sur l'organisation des différents ministères... en Russie. « Chaque ministère comporte plusieurs départements, chaque département plusieurs divisions, chaque division plusieurs bureaux. Le bureau se compose de plusieurs chaises. Chaque chaise a quatre pieds (à moins qu'elle n'en ait que trois, mais alors on s'empresse de la compléter aux frais de l'État). Un employé se trouve attaché (au figuré bien entendu) à chaque chaise depuis dix heures jusqu'à six heures, et il copie un papier qui ne doit pas être toujours le même, si l'on en juge par le numéro d'ordre qui y est inscrit., etc. »

Les aventures surprenantes des docteurs Doubina Krakenfeld, et Tapafini ont inspiré à Caran d'Ache et à A. Guillaume une série de dessins, d'une verve bouffonne, qui, par la sûreté du trait, la science impeccable, la précision caractéristique, valent bien des œuvres d'art à visées plus prétentieuses.

Nous n'avons plus rien à dire des *Mémoires du général baron de Marbot*. Ils ont été analysés et appréciés ici, au fur et à mesure de leur publication. Au surplus, leur retentissant succès les recommande. Récemment encore, M. le vicomte Melchior de Vogüé en faisait le sujet d'une lecture en séance solennelle des cinq Académies. C'est le livre de l'année.

Les éditeurs ont eu l'idée de le présenter aux acheteurs d'étrennes, sous une reliure élégante, les trois volumes réunis dans un écrin. Nous voudrions que leur tentative fût couronnée d'un plein succès; nous voudrions, sous cette forme de cadeau du nouvel an, voir les *Mémoires de Marbot* se répandre de plus en plus dans notre pays, arriver aux mains de tous les Français, et, le plus possible, aux mains des jeunes gens. Il n'est pas de lecture plus réconfortante, plus propre à créer et à entretenir l'esprit d'enthousiasme, de fierté et de sacrifice, qui est l'esprit militaire. On y sent passer l'âme de la Grande Armée. En racontant ses guerres, Marbot a écrit une épopée nationale. Dans nos lycées, où l'on traduit Plutarque, on devrait aussi lire Marbot. Et quand on pense que ces *Mémoires* d'un soldat sont purs de toute légèreté, de toute anecdote qui soit de nature à en écarter la jeunesse, on se prend à demander s'ils n'étaient pas, en vérité, prédestinés à cette sorte de divulgation classique et populaire.

LA LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES ET SON FONDATEUR M. D. JOUAUST

La librairie des bibliophiles, chère aux amateurs des livres d'art et de style, a changé de propriétaire. Son fondateur, M. D. Jouaust, après une carrière honorablement remplie, a passé la main à un successeur qui ne saurait être plus habile, mais qui sera peut-être plus heureux. Nous ne saurions le laisser entrer dans la semi-retraite où il se réserve à des travaux plus désintéressés, sans cesser d'être fidèle aux études et aux goûts qui ont fait sa réputation et qui ont, dans sa spécialité professionnelle, illustré sa vie, sans adresser un adieu sympathique, au nom des lettres et des lettrés, à ce galant homme, à cet honnête homme, à cet homme d'esprit, d'érudition et de goût, M. D. Jouaust.

Un long et intime commerce, une collaboration assidue, nous permettent de lui rendre, en toute connaissance de cause, l'hommage qui lui est dû, de caractériser et d'apprécier son œuvre, d'esquisser la physionomie d'un homme qui a rendu, en recherchant plutôt l'honneur que le profit, les plus grands services à l'imprimerie et à la librairie française, en perpétuant leurs meilleures traditions, en augmentant, par de nouveaux progrès, l'héritage des maîtres, en contribuant à la supériorité, reconnue même par les rivalités étrangères, de la plus belle et de la plus noble des industries nationales : l'industrie du livre.

Il y a trente ans, lorsque M. D. Jouaust succéda à son père, dans la modeste et laborieuse imprimerie de la rue Saint-Honoré, l'art typographique était à Paris, sinon en décadence, du moins à l'état stationnaire. M. J. Claye était considéré comme le chef d'un mouvement de rénovation très tempéré, car il tendait plutôt au retour vers les traditions classiques, qu'à la réforme et au progrès dans la voie ouverte par ces traditions mêmes. Les Claye, les Didot, les Plon, représentaient, dans ce mouvement, un groupe dont les aspirations pourraient se comparer à celles dont Casimir Delavigne fut, entre l'école classique et l'école romantique, l'organe timoré et le pâle héros. De ce groupe se détachaient deux hommes érudits et curieux, d'un goût vif plus que sûr : Auguste Poulet-Malassis et Pierre Jannet ; l'un, attiré vers l'elzévirianisme; l'autre, plus porté vers les coquetteries et les élégances un peu mièvres de la typographie française du dix-huitième siècle, de Coustelier à Cazin. L'un et l'autre se préoccupaient plus des effets de détail que des harmonies d'ensemble.

Les régularités de la justification, l'égalité des marges, les rapports intimes et mystérieux entre les formes du caractère et les tons du papier, qui, pour le typographe accompli, jouent le rôle du dessin et

de la couleur dans la peinture, leur semblaient d'un intérêt subalterne et un peu puéril.

Ce n'était pas l'avis du jeune imprimeur qui allait fonder, sans prétentieuse profession de foi, en gardant discrètement sa doctrine pour lui, et en tenant grand compte de l'observation et de l'expérience, une école de goût et de style dans la librairie d'art et de luxe, dont on ne peut pas dire qu'il ait gardé égoïstement et jalousement le secret, puisqu'on peut le trouver dans chacun des ouvrages qu'il a publiés. Mais, pour l'y découvrir, il faut avoir ce qui lui a permis de l'y mettre : l'œil du maître.

Instruit et lettré, bon humaniste, possesseur de toutes les lumières que donne une forte éducation classique, d'un caractère calme et réfléchi, d'un esprit clair et méthodique, ennemi de tout écart, partisan convaincu de la correction et de la règle, D. Jouaust mit ces qualités au service de ses premières publications dont les amateurs — il y en avait alors et il y en a encore, quoique moins nombreux et moins éclairés, — remarquèrent bien vite la bonne tenue, l'ordonnance, le succès dans la recherche sans charlatanisme, avec une entière probité de moyens, de l'effet modeste, grave et sûr que doit produire, comme une honnête femme bien mise, un bon livre bien habillé. Point de faux ornements, point d'élégances de parvenu, sentant leur clinquant; point de sourires trop coquets, de raffinements trop voluptueux pour l'œil des dilettantes d'occasion; rien de donné au hasard et à la fantaisie : tous les charmes sévères de la mesure, de la proportion, de l'harmonie, depuis la couleur et la disposition de la couverture et des titres (beaucoup sont des chefs-d'œuvre de combinaison patiente et savante) jusqu'à la table des chapitres, une admirable correction d'impression, un rapport exact entre les caractères et le papier, le blanc de l'un et le noir des autres; enfin, une originalité sans rien du postiche et du pastiche, résultant d'une véritable supériorité de goût.

C'est Jouaust qui, le premier, fit de l'imprimerie et de la librairie d'art et de style, avec le concours de l'illustration à l'eau-forte. C'est à lui que ce genre délicat et charmant de gravure dut son succès et ses progrès. L'illustration lithographique avait fait son temps; d'ailleurs, elle était plus propre à l'album qu'au livre; l'illustration en taille-douce était trop lente et trop chère, trop monotone d'effet. L'illustration sur bois ne pouvait avoir les légèretés et les souplesses de ce genre d'illustration, l'illustration à l'eau-forte, qui peut défier tous les obstacles, qui n'en connaît pas, qui peut, sous la main d'un maître, traduire toutes les nuances de l'expression, et dans le sujet le plus léger, le plus spirituel du monde, être aussi légère, aussi spirituelle que lui.

Nous ne pouvons ici que donner en quelques traits caractéristiques le raccourci de cette existence laborieuse et féconde; nous ne pouvons que rappeler sans les citer les nombreuses publications qui ont porté si haut et si loin la renommée de cette marque justement célèbre de l'ancre symbolique.

Aujourd'hui, la devise fière et mélancolique de cette marque est réalisée : *occupa portum*. Le navire qui a fourni tant de courses brillantes est rentré au port, où son capitaine, encore jeune, se reposera, comme il a l'habitude de le faire, en travaillant. Mais il ne travaillera plus comme autrefois à ses profits et risques. L'honneur a été plus grand que le profit; les risques ont redoublé sur cette mer aventureuse et féconde en naufrages. L'artiste a dû se souvenir qu'il était père, et que s'il avait le droit de ne pas gagner d'argent, il n'avait pas celui d'en perdre.

Or, aujourd'hui, avec les mœurs et les procédés de la librairie, transformée par une surproduction excessive et par les nécessités, qui n'ont rien d'artistique, du bon marché, il était plus facile de perdre de l'argent que d'en gagner, en demeurant fidèle aux traditions qui ont fait l'honneur de ce pavillon désormais amené.

M. D. Jouaust a acquis le droit de se retirer d'une lutte désormais inégale entre les exigences de l'art et celles du public, rassasié et blasé par une production sans mesure et sans frein. Il se retire comblé de tous les honneurs qui peuvent récompenser le mérite et le succès dans sa profession, ayant attaché la rosette de la Légion d'honneur en tête du cadre rempli des médailles conquises à toutes les Expositions nationales et universelles. L'estime des lettrés et des gens de goût a ajouté son suffrage à celui des juges du métier dans un art et une industrie où D. Jouaust a pu avoir des imitateurs, des concurrents, des rivaux (où il en a eu trop), mais où il n'a eu ni son égal ni son maître.

Son œuvre, d'ailleurs, ne périra pas. Plusieurs séries de cette collection une et variée, lentement combinée et accrue, dont le catalogue et le plan, comme celui de la collection Pierre Jannet, sont de petits monuments et des modèles, seront continuées par un successeur intelligent, qui s'est sagement assuré, au moins pour la transition, le concours des lumières et de l'expérience de son prédécesseur. Les derniers volumes parus sous la rubrique : *Librairie des Bibliophiles, E. Flammarion successeur*, et qui portent aussi le nom et la marque de Jouaust, attestent que ses traditions lui survivront, et que ces séries ne dégénéreront pas entre des mains nouvelles, éclairées par les conseils de l'ancien.

Ces trois ouvrages sont, tout d'abord, le *Don Juan* de Molière, dans la collection des pièces de Molière, d'après les éditions origi-

nales, et où, comme introducteur et commentateur, le très compétent Georges Monval a remplacé le très érudit Auguste Vitu. Chacune de ces plaquettes est ornée d'un dessin de Leloir, gravé par Champollion; et celle qui représente le gentilhomme roué et blasé, type du vice audacieux et insolent, défiant, le chapeau à la main, la statue du commandeur, n'est pas indigne des précédentes, ni du sujet.

Une remarque à propos de cette réimpression. Elle est conforme au texte de l'édition de 1682, cartonnée à divers endroits par ordre de la police. « Aussi, dit M. Monval, n'y trouvera-t-on qu'en note et à l'appendice la fameuse scène du pauvre, supprimée à la seconde représentation, et que M. Simonnin prétendit avoir trouvée intégralement dans un *Molière* de 1679. » L'a-t-il prouvé, ce M. Simonnin, qui publia le premier, en 1813, en l'attribuant à Molière, cette scène, selon nous, apocryphe, du moins très suspecte de l'être, qui ne porte point la marque du génie de Molière, de ses idées, de son caractère, qui détonne si singulièrement en plein règne de Louis XIV, de la part d'un poète comique qui avait ses hardiesses, mais fort contenues par l'intérêt, et qui était, il ne faut pas l'oublier, valet de chambre du roi, et son courtisan habilement flatteur.

Cette scène du *Pauvre*, sommé par don Juan de jurer, c'est-à-dire de renier Dieu pour gagner son aumône, qui préfère mourir de faim que de vivre à ce prix, et qui reçoit de la pitié dédaigneuse de don Juan le louis sans condition « pour l'amour de l'humanité », détonne singulièrement en 1665, en pleine apogée de la gloire et de la puissance du roi très chrétien. Elle sent la fin du dix-huitième siècle. La révolution française a passé par là et a pu seule la rendre vraisemblable pour ceux qui admirent systématiquement tout ce qui est malin, sans s'inquiéter de savoir si c'est vrai ou faux, et s'extasient de bonne foi sur une audace de pensée que Molière n'a vraisemblablement jamais eue, car Molière était bon chrétien, en dépit de la philosophie de Gassendi, qui ne fut pas non plus un mauvais chrétien. On se tromperait étrangement en faisant un athée de celui qui mourut assisté par deux Filles de la Charité, un crucifix entre les mains, et qui se moquait des esprits forts ou *libertins*, comme on disait alors, autant que des fâcheux et des fats. Il ne croyait pas aux miracles de la médecine, mais il croyait à ceux de la religion. Nous tenons donc, jusqu'à ce qu'on nous ait prouvé pertinemment qu'elle est de Molière, la fameuse scène du *Pauvre* pour suspecte.

Nous ne faisons pas le même reproche aux très authentiques *Mémoires* de la suivante, de la confidente de M[me] de Pompadour sur le roi Louis XV et la favorite, considérés et peints dans leur intimité. C'est de la menue monnaie d'histoire, mais c'est de la monnaie d'histoire. Nous tombons, comme la France, en quenouille. La chro-

nique de palais et de cour est remplacée par le papotage, le commérage d'une Motteville d'antichambre, d'une Staal de boudoir. Mais tout sert, et ces commérages de la *domestique* de Mme de Pompadour, domestique de bonne maison, réduite par la pauvreté à servir une moins honnête femme et moins noble femme qu'elle, et caillette qui n'a pas trop mauvais ton, tout embourgeoisée et encanaillée qu'elle soit, ont leur intérêt subalterne et leur fadeur parfois piquante. Il faut tout lire pour tout savoir. Nous avons relu ces *Mémoires*, découverts par Sénac de Meilhan dans les papiers que s'apprêtait à brûler M. de Marigny, frère de la favorite, sauvés par lui du feu, et vendus par lui, en temps d'émigration, à l'amateur anglais Craufurd, qui les publia en 1809. Nous les avons relus sans déplaisir, et aussi sans indignation, comme ne l'a pas peut-être assez fait M. Hippolyte Fournier, dans son élégante et spirituelle Préface, un peu tournée au noir par de justes mais excessives colères de moraliste. C'est quand on lit l'histoire qu'il faut faire, autant que possible, des économies d'indignation. Il est pourtant certain qu'après avoir lu cela, on s'explique beaucoup mieux la révolution française et la théorie sévère de Joseph de Maistre sur l'inévitable et expiatoire catastrophe. Mais il y a plaisir, après avoir lu Mme du Hausset, à relire Mme de Motteville, Mme de Staal et Mme de Caylus, confidentes d'un autre ordre et indiscrètes d'un autre talent.

Que dire de la nouvelle édition des *Fables* de la Fontaine, publiées par D. Jouaust avec une Préface de Paul Lacroix, sinon qu'elle est excellente, et qu'on y goûte avec un plaisir toujours nouveau le sel vraiment français de ces apologues d'un bon sens tout pratique et d'une bonhomie malicieuse, où l'on trouve parfois des ironies et même des amertumes de sage malheureux et de philosophe désabusé. On comprend que le fabuliste finit par renier toutes les illusions et les vanités de ce monde, pour se rattacher, avec une foi candide, naïve et comme enfantine, à la sagesse évangélique et à la morale chrétienne, dont les leçons ont la douceur de l'amour, et les justices le sourire du pardon.

M. de Lescure.

LIBRAIRIE A. HENNUYER

RUE LAFFITTE, 47.

Fidèle au programme qu'elle s'est tracé et qu'elle a suivi depuis son origine, la librairie Hennuyer poursuit vaillamment son œuvre de vulgarisation scientifique et de récréation littéraire.

Ici, pas un livre, petit ou gros, qui ne renferme un sérieux enseignement ou ne présente, sous la forme d'un récit attachant, une leçon de morale facile à retenir et aimable à pratiquer.

Parmi les nouveautés dont le Catalogue de cette maison s'est enrichi cette année, il en est plus d'une à qui nous pourrions aisément consacrer un long article.

Voici, d'abord, de M. J. Pizzetta, l'auteur de *Plantes et Bêtes*, du *Dictionnaire populaire d'histoire naturelle*, une œuvre nouvelle intitulée : *Galerie des naturalistes*, histoire des sciences naturelles, depuis leurs origines jusqu'à nos jours. Ce volume, un grand in-8° de 400 pages, orné de 16 beaux portraits gravés, a le rare mérite d'être à la fois un travail d'érudition et une lecture d'un puissant intérêt.

Par suite des souscriptions de divers ministères, le *Dictionnaire d'histoire naturelle* est déjà dans toutes les bibliothèques des grandes écoles et des lycées, la *Galerie des naturalistes* a sa place marquée auprès de lui.

Il n'est pas besoin de transition pour parler de la BIBLIOTHÈQUE ETHNOLOGIQUE, publiée sous la direction de MM. A. de Quatrefages et E.-T. Hamy. Elle compte déjà plusieurs volumes, tous splendidement illustrés : *L'Introduction à l'étude des races humaines*, de M. A. de Quatrefages; *les Aztèques*, de M. Lucien Biart.

Cinq années de séjour aux îles Canaries, ouvrage couronné par l'Académie des sciences, du Dr R. Verneau, appartient à la BIBLIOTHÈQUE DE L'EXPLORATEUR; celle-ci s'enrichira, dans les premiers mois de l'année prochaine, d'un fort intéressant travail de M. Guillaume Capus, intitulé : *A travers le royaume de Tamerlan*, un voyage de savant doublé d'un observateur au centre de l'Asie.

Mais toutes les curiosités ne sont pas dans les climats lointains; la librairie Hennuyer le sait et augmente chaque année la collection qu'elle a créée sous le titre des ÉTAPES D'UN TOURISTE EN FRANCE. Aux travaux déjà publiés sur *Paris et ses environs* par M. Alexis Martin, dont la place est conquise et le mérite reconnu, viennent de s'ajouter deux nouveaux volumes : *De Marseille à Menton*, par M. Jules Adenis; et *A travers la Corse*, par M. A. Andréi.

De Marseille à Menton, volume orné de 33 gravures, de vues panoramiques et de cartes, est un voyage agréablement accompli, un livre que les gens du monde visitant le littoral méditerranéen ne manqueront pas de prendre pour compagnon de route.

A travers la Corse nous transporte dans un pays peu connu et qui mérite d'être visité, car il est admirable par sa nature et curieux par ses mœurs. S'il est moins riche en monuments que certaines contrées où d'autres nous ont conduits, il a pour lui l'irrésistible séduction de

ses paysages variés, de ses magnifiques points de vue, de ses cités antiques aux aspects inattendus, de ses montagnes imposantes, de ses grottes mystérieuses.

Ajoutons que, ainsi que tous les ouvrages de la collection, celui-ci est illustré de magnifiques gravures exécutées d'après les dessins, très savoureux et pris sur nature, de M. F. de Montholon, et qu'une carte dressée par M. Morieu, avec l'exactitude qu'on lui connaît, ajoute un attrait de plus à ceux que présente ce joli volume.

A côté de ces excursions, à peu près à la portée de tout le monde, il en est qui demandent une plus grande dépense de temps et d'argent; celles-ci, la librairie Hennuyer les appelle LES EXPLORATIONS INCONNUES, et M. Lucien Biart est le charmeur qui nous en fait connaître toutes les péripéties et nous initie aux mœurs si curieuses des peuplades indiennes. Lisez *A travers l'Amérique*, ouvrage couronné par l'Académie française, *le Fleuve d'or*, *le Roi des prairies*, *Entre deux Océans*, etc., tous livres, où le savant crayon de M. F. Lix a semé de nombreux dessins, et vous reconnaîtrez quels trésors d'érudition se cachent sous ces récits attachants.

Si vous avez quelque jeune garçon ou quelque jeune fille dont vous aimez à occuper intelligemment les loisirs, vous trouvez *les Bébés d'Hélène*, de William Hughes, un petit chef-d'œuvre de finesse, de sentiment, d'originalité et aussi d'observation, illustré par Bertall. *Les Mémorables aventures du docteur J.-B. Quiès*, de Paul Célières, œuvre d'imagination et d'humour bien française, ornée de 125 dessins de F. Lix; ici, l'auteur et le dessinateur ont lutté de verve et d'esprit, et le volume est aussi intéressant à regarder qu'à lire. N'oublions pas, puisque nous parlons *d'aventures*, celles de *Tom Sawyer* et de *Huck Fim*, deux œuvres sœurs de *Mark Twain*, que William Hughes a traduites et dont la pointe de A. Sirouy a spirituellement interprété les joyeux épisodes.

On connaît l'*Helman Maxime* de Mme Etienne Marcel, ouvrage que l'Académie française a couronné. L'auteur a donné, cette année, un pendant à ce beau livre; son œuvre nouvelle s'appelle *Une amitié d'enfance*. C'est un récit dramatique et touchant où l'on retrouve, avec quelque surprise peut-être, mais non sans plaisir, quelques scènes d'évènements plus ou moins récents, habilement mêlées à une sentimentale histoire. Tout le livre est dominé par une de ces pures et séduisantes jeunes filles dont l'auteur sait si bien rendre les aspirations secrètes et les sentiments élevés.

La distinction académique qu'a reçue l'auteur a été également, et à aussi juste titre, accordée à *Temps d'épreuve* de Mme Jules Samson, le succès de l'an dernier; nous ne ferons donc que le signaler en même temps que la prochaine apparition de *Trop mondaine*, ouvrage

du même auteur et dont les lectrices du *Magasin des demoiselles* auront la primeur.

Le *Magasin des demoiselles*, publication de la maison, est presque cinquantenaire maintenant; outre sa valeur littéraire qui constitue pour les jeunes filles une véritable revue, il charme leurs loisirs par les nombreux ouvrages de main auquel préside toujours le goût le plus recherché.

LIBRAIRIE BLOUD ET BARRAL

Histoire de l'amiral Courbet, par J. de La Faye, auteur de l'*Histoire du général de Sonis*. — Ouvrage précédé d'une préface de l'amiral Jurien de la Gravière, membre de l'Académie française. 1 beau volume in-8 orné de *huit portraits* hors texte. – Prix : 4 fr. ; *franco*, 4 fr. 50.

L'amiral Courbet est une de nos plus grandes illustrations contemporaines.

La France était vaincue, des désastres inouïs avaient fait évanouir son prestige légendaire, lorsque soudain au delà des mers un cri de triomphe retentit. La vaillante escadre de l'Extrême-Orient ramenait la victoire autour de notre drapeau national, et le nom de Courbet, le vainqueur de Fou-Tchéou et de Son-Tay, est sur toutes les lèvres et fait vibrer tous les cœurs.

Mais après cet éblouissement de gloire, Dieu rappela à lui Courbet pour lui donner la *gloire immortelle*.

Au lendemain de sa mort, à l'heure où la France enthousiasmée acclamait le nom de l'amiral, plusieurs biographies ont été écrites.

C'était bien Courbet avec son génie, sa science militaire, son amour du devoir.

C'était bien Courbet avec sa merveilleuse escadre, le fanatisme qu'il inspirait à tous, officiers et matelots.

C'était Courbet avec son style vif ou coloré, mais ce n'était pas Courbet avec les exquises tendresses de son cœur, ses délicatesses de sentiment, sa physionomie intime, sa foi de croyant restée intacte au milieu des luttes et des difficultés de sa vie.

C'est ce que Jacques de La Faye a voulu faire, et pour reconstituer sur les plus authentiques documents la *vie familiale* de Courbet, il est allé les recueillir à Abbeville, dans ce vieil hôtel du cardinal de Créqui, tout empreint encore des souvenirs de l'amiral..., près de sa sœur et de ses nièces qu'il aimait si tendrement et qui ont bien voulu, aujourd'hui que l'apaisement de tous les partis s'est fait autour de ce

nom illustre, lui confier un inestimable trésor, le plus précieux de tous les documents : *la correspondance entièrement inédite de l'amiral avec son frère, qui remonte à* 1846 *et qui se continue sans interruption jusqu'en* 1884.

C'est grâce à cette correspondance intime que l'auteur a mis en pleine lumière cette belle figure contemporaine ; il l'a fait avec une loyauté parfaite, ne craignant pas de révéler les tristesses, les défaillances mêmes de l'âme ardente de son héros que la souffrance morale atteignait cruellement, mais qui se relevait après l'épreuve plus virile et plus forte, s'inclinant devant le devoir. Grand dans le commandement, sublime dans l'obéissance, il donnait ainsi aux générations futures un magnifique exemple d'abnégation et de patriotisme.

Tout en s'attachant surtout à mettre en relief la personnalité morale de Courbet, l'auteur n'a rien négligé néanmoins pour faire connaître à ses lecteurs les services rendus par lui à la religion et à la patrie.

Après avoir fait assister le lecteur à la naissance de Courbet dans la modeste maison paternelle, à sa mort sur le *Bayard*, à son apothéose sur la place d'Abbeville, l'auteur a groupé autour de l'amiral les grandes figures de la marine contemporaine, de même qu'il avait entouré le général de Sonis des héros de Patay, trouvant que les noms glorieux des vaillants serviteurs de la France sont la plus magnifique des auréoles.

REVUE DES SCIENCES

Astronomie : A des milliards de lieues de la terre. — Exploration de l'invisible. — Découvertes d'astres qu'on ne voit pas. — Les profondeurs du ciel. — Impuissance des télescopes. — La spectro-photographie. — Le spectre de la lumière. — Les spectres des étoiles. Les raies du spectre. — Comment on peut, à l'inspection des raies d'un spectre, déterminer la vitesse de rapprochement ou d'éloignement d'une étoile. — Nouvelles merveilles. — Comment, avec la lumière, on pèse les astres. — Conclusions. — L'éclipse totale de lune du 15 novembre. — Photographies de l'éclipse pendant la totalité. Les corps qui emmagasinent la lumière. — Géologie : L'éruption sous-marine de Pantellaria. Phases du phénomène. — Les tremblements de terre et les influences lunaires. — Variétés. L'hippomètre. — La tréhalose et les champignons. — Encore un calculateur-mécanique : Le totalisateur pour marquer les points du billard du bésigue, etc. — L'influenza en Europe.

Depuis quelques années, l'astronomie physique a fait des progrès considérables. Elle vient de s'enrichir d'une méthode d'exploration des profondeurs célestes qui est vraiment admirable. La spectro-photographie donne, en effet, le moyen de découvrir des astres qu'on ne voit pas, qu'on ne verra sans doute jamais, de mesurer leur vitesse de translation, leur masse, etc. C'est l'exploration de l'invisible. La méthode est bien faite pour provoquer l'étonnement. Aucun télescope ne pourrait sonder l'univers aussi loin; d'ailleurs, les télescopes donnent les déplacements des étoiles quand elles ne se meuvent pas dans le sens du rayon visuel; la spectro-photographie révèle les vitesses, au contraire, quand les astres possèdent un mouvement propre précisément dans le sens de notre vue. Qu'une lanterne de locomotive progresse dans le sens du rayon visuel, nous ne saurons pas de combien elle avance à la seconde, il nous faudrait pour calculer la vitesse nous trouver parallèlement à la voie. Il en est ainsi pour les astres. Jusqu'alors, leur rapprochement ou leur éloignement des étoiles très éloignées ne pouvait être apprécié. On va voir comment, par un artifice d'une finesse incomparable, on est parvenu à déterminer leurs mouvements, comment on a pu découvrir des astres dont l'existence n'était même pas soupçonnée hier.

Tout le monde sait aujourd'hui ce que l'on entend par spectre de la lumière. Les rayons lumineux qui ont traversé un prisme de verre se réfractent, s'étalent en une bande, en un ruban qui présente toutes les teintes de l'arc-en-ciel : violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge. Tel est le spectre de la lumière émanant du soleil. Ce ruban coloré est strié par de nombreuses raies dans le sens transversal. Sans faire l'histoire de ces raies dans cet exposé rapide, qu'il nous suffise de rappeler qu'en profitant des nombreuses recherches de leurs devanciers, MM. Kirchhoff et Bunsen, en 1862, indiquèrent les premiers, sous le nom d' « analyse spectrale », une méthode qui a été d'une fécondité extraordinaire. Elle marque une ère nouvelle dans l'évolution de l'astronomie physique; elle eut à cette époque un retentissement énorme. C'est que, en effet, MM. Kirchhoff et Bunsen montrèrent qu'à l'aide des raies du spectre d'une lumière, on pouvait remonter à la composition chimique de la source lumineuse. Telles raies, telles substances. En examinant le spectre, il devenait facile de dire quel était le corps lumineux qui l'engendrait. Les raies caractéristiques de chaque substance viennent s'inscrire comme une signature sur le spectre que donne leur lumière. Nous n'entrerons pas incidemment dans les détails. Il importe simplement de savoir qu'on peut lire sur un spectre un peu comme sur un passeport, la nature de la ou des substances qui envoient la lumière. Ainsi on put savoir que le soleil renfermait les mêmes matériaux que la terre; on put reconnaître que partout les astres n'étaient constitués que par des substances connues. L'unité de composition s'affirma ainsi au moins pour les régions qui nous sont accessibles. L'analyse spectrale a donc considérablement élargi notre horizon.

La spectro-photographie dérive de l'analyse spectrale, mais elle est fondée sur une autre découverte dont les origines remontent au physicien Dopper, de Salzbourg, en 1842, et surtout aux travaux de M. Fizeau, en 1848, confirmés depuis par MM. Maxwell et Huggins. Nous ne retraçons pas l'historique; nous allons directement aux faits. Or on reconnût, en observant certains astres, que les raies que donnent leur lumière n'étaient pas toujours fixes, qu'elles se déplaçaient au milieu de leur spectre, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. Comment expliquer ce mouvement? Quand on voyage en chemin de fer, on constate souvent le bruit aigu du sifflet de la machine qui croise le train dans lequel on se trouve. Le son devient de plus en plus strident jusqu'à la rencontre, puis le ton baisse ensuite. C'est que, comme l'a montré M. Fizeau, les ondes sonores, dans ce cas, se rapprochent plus serrées, les deux trains progressant l'un vers l'autre avec vitesse; il y en a un plus grand nombre à la fois qui frappent l'oreille, et plus le nombre des vibrations perçues est grand,

et plus la note est aiguë. Le phénomène s'applique naturellement aussi aux ondes lumineuses. Si le foyer lumineux se rapproche de nous, les ondes se raccourcissent; elles grandissent si le foyer s'éloigne. Or la position des raies dans le spectre dépend précisément de la longueur des ondulations lumineuses. Par conséquent, le déplacement d'une raie en deçà ou au delà de la situation normale révèle que le corps qui envoie la lumière est en mouvement, et l'écart des raies fait connaître la vitesse du déplacement du foyer lumineux. Donc, en relevant minutieusement le déplacement d'une raie, on peut, dans son cabinet, trouver avec quelle vitesse se meut vers la terre ou s'en éloigne un astre dont le mouvement est dirigé dans le sens de notre rayon visuel. Ce mouvement nous échapperait évidemment s'il n'était trahi par les raies du spectre.

Maintenant, rien n'empêche de photographier un spectre. En sorte qu'on peut ensuite et à l'aise étudier sur le cliché les déplacements successifs des raies spectrales. De là la spectro-photographie.

Comment, dira-t-on, a-t-on pu savoir que tel ou tel écart des raies correspondait à telle vitesse de marche d'une étoile? Mais par le calcul et, comme contrôle, par comparaison avec des vitesses connues. C'est le regretté M. Thollon, de l'observatoire de Nice, qui a fait cette vérification avec le plus de précision, en suivant un point bien défini de la surface solaire. Le soleil tourne avec une vitesse bien connue; avec lui le point lumineux. On a donc pu apprécier le déplacement des raies du spectre solaire et, en le mettant en regard de la vitesse connue, en déduire de combien change de place une raie pour une vitesse donnée.

Depuis plusieurs années, cette méthode a été appliquée un peu partout dans les grands observatoires, à Greenwich, à Paris, à Potsdam et surtout aux États-Unis, au collège de Harward. Citons quelques résultats à titre d'exemple. La vitesse moyenne de la terre dans son orbite étant de 30 k. 6 par seconde, on a obtenu par le déplacement des raies spectrales pour Aldébaran 50 kilomètres, pour Alpha d'Orion 47 kilomètres, Bêta de la Petite-Ourse 46 kilomètres, Gamma des Gémeaux 52 kilomètres, Gamma du Lion 35 kilomètres, Bêta d'Hercule 85 kilomètres, Alpha du Cygne 61 kilomètres, Epsilonn de Pégase 16 kilomètres, etc. M. Deslandres, de l'observatoire de Paris, vient de trouver pour Sirius une vitesse de 19 kilomètres vers la terre.

M. Vogel, de Potsdam, a pu ainsi reconnaître que l'étoile variable Algol possède une vitesse de sens contraire avant et après son minimum d'éclat. Elle parcourt donc une certaine orbite autour d'un centre d'action invisible pour nous. Par le calcul, connaissant la vitesse, il en a déduit que l'orbite d'Algol mesure 1 700 000 kilomètres de rayon et

que cette étoile tourne sur elle-même en 2 jours, 20 heures, 40 minutes.

Ce n'est pas tout. A l'observatoire de Harward-College, M. Edward Pickering a continué les travaux de M. Draper; il fait régulièrement la photographie des spectres des étoiles et l'examen des clichés est confié à des femmes. L'année dernière, M[lle] Maury chargée de l'étude des clichés, s'aperçut, en examinant celui de Zêta de la Grande-Ourse, qu'une certaine raie se dédoublait périodiquement, devenait simple, se dédoublait et ainsi pendant 52 jours. Qu'en conclure? Très vraisemblablement que cette étoile de la Grande-Ourse que nous croyions simple ne l'est pas, mais qu'elle est double et formée de deux astres brillants que nos instruments ne séparent pas. Avec l'étoile Bêta du Cocher, le dédoublement est encore plus accentué. Les mesures de l'écart des raies permettent d'avancer qu'il existe deux étoiles au lieu d'une, tournant en 4 jours dans leur orbite. La vitesse est énorme : 240 kilomètres à la seconde, ce qui correspond à une orbite de 13 millions de kilomètres. Avec ces données, on peut encore en déduire la masse totale des deux astres qui serait de deux fois et demi celle du soleil. La parallaxe de cette petite étoile double étant estimée à 0″,05, (ce qui correspond à une distance de 4 millions de fois la distance du soleil à la terre), la plus grande distance apparente des deux astres conjugués ne peut pas dépasser 0″,004, écart inappréciable pour nous. Il faudrait, en effet, un télescope de *trente mètres* d'ouverture pour pouvoir séparer deux étoiles distantes de 0″,004.

Par conséquent, il y a là-bas, tout là-bas, dans les profondeurs du ciel, à 148 000 milliards de lieues, une étoile du Cocher que nous distinguons à peine. Pour tous les astronomes, elle était simple. La nouvelle méthode nous révèle la vérité. Cet astre est associé à un autre. Elle nous dit plus encore. Les deux étoiles conjuguées tournent l'une autour de l'autre avec la vitesse étourdissante de 240 kilomètres à la seconde et en quatre jours. L'orbite est de 13 millions de kilomètres de rayon. Ce soleil double, est 800 fois plus lourd que la terre. Et comment savons-nous tout cela? Par la mesure du déplacement de raies extrêmement fines sur un cliché photographique! N'est-ce pas stupéfiant!

Notons encore que la lumière que nous envoient ces étoiles met soixante-trois ans à parvenir à la terre. La photographie du spectre nous révèle l'état de ce soleil double en 1828. Ce sont là nos dernières nouvelles de cette région de l'espace.

Ces résultats sont vraiment prodigieux. Nous voilà en état de sonder le ciel partout où un peu de lumière peut parvenir jusqu'à nos spectroscopes. A ces distances de milliards de lieues, il est devenu possible de définir, de calculer les mouvements d'astres dont nos télescopes sont impuissants à nous révéler l'existence. N'avions-nous pas raison de

dire que la spectro-photographie permettait d'explorer l'invisible. Le progrès est donc incessant et nous pouvons avoir foi dans l'avenir.

L'éclipse totale de lune du 15 novembre 1891 n'a pu être observée dans beaucoup de régions, notamment à Paris, par suite du mauvais temps. A Bordeaux, il a plu également; toutefois, M. Courty, élève astronome à l'observatoire de cette ville, a pu prendre quelques photographies à l'équatorial pendant la totalité; M. Rayet a communiqué à l'Académie des sciences, les résultats obtenus, qui offrent un certain intérêt. Une minute après l'entrée de la lune dans l'ombre, soit à 10 h. 34 m., le cliché obtenu montre tout le contour de l'astre. A 11 h. 36 m. 9 (temps moyen de Bordeaux), soit 1 m. 6 après le commencement de la totalité, après une pose de 40 secondes, le cliché laisse voir la moitié du disque. A 12 h. 30, soit 13 m. 9 après le milieu de l'éclipse totale, le cliché, après une exposition de 120 secondes, montre le tiers environ du disque du côté où la lune doit réapparaître. Et cependant, à ce moment, notre satellite nous envoyait la lumière de couleur rouge brique caractéristique des éclipses. Enfin à 12 h. 37 m. 6, soit 20 m. 6 avant la fin de l'éclipse totale (exposition 120 s.), les deux cinquièmes de la portion du disque situé du côté où la lune devait se montrer sont obtenus avec des détails assez précis. Donc le cône d'ombre terrestre appliqué sur la lune n'empêche pas la lumière d'impressionner les plaques sensibles au gélatino-bromure.

Déjà, pendant l'éclipse du 14 octobre 1865, M. Wolf, avec M. Rayet, avaient aussi obtenu des photographies de la lune malgré la totalité, avec le télescope Foucault. Le fait peut donc être considéré comme acquis. Aussi bien, on a également obtenu des épreuves non moins intéressantes de la dernière éclipse, à l'observatoire de Toulouse.

Comment se fait-il qu'un astre plongé dans l'ombre puisse être photographié? M. A. Gautier, le chimiste bien connu, qui écoutait cette communication à l'Académie, a présenté à ce sujet quelques remarques. Il a rappelé certaines expériences qu'il a faites jadis à Montpellier. Un parapet de terrasse, formé de calcaire et placé au fond d'une haute cour, recevait le rayonnement du soleil d'été de 10 heures à 3 heures de l'après-midi. Or M. A. Gautier constata que si, après que les rayons solaires avaient disparu, on plaçait sur ce parapet, préalablement insolé, un mélange, à volumes égaux, de chlore et d'hydrogène, ce mélange ne tardait pas à faire explosion. Celle-ci n'était jamais immédiate; il s'écoulait, en général, de 20 à 30 secondes, et plus, avant que le phénomène se produisît, ce qui exclut l'influence des rayons qui auraient pu être projetés irrégulièrement par des surfaces miroitantes voisines, rayons qui produisent l'explosion immédiate. Des flacons semblables, remplis d'hydrogène et de chlore, placés non loin

de là, mais sur des points où le soleil ne dardait pas auparavant ses rayons, ne donnèrent lieu à aucune combinaison des deux gaz. Les corps insolés semblent donc conserver quelque temps une partie de ce pouvoir que Bunsen appelait « l'induction photochimique ». On peut tirer, en effet, des photographies dans une boîte qui a été ensoleillée et qu'on referme. M. Gautier se demande, en conséquence, si la lune, qui est fortement ensoleillée, ne conserverait pas, dans l'ombre, le pouvoir d'émettre des rayons actiniques. Ainsi s'expliquerait son action sur les plaques sensibles pendant les éclipses.

C'est possible; mais il est plus simple de penser que le pouvoir photogénique de notre satellite est simplement dû aux rayons solaires que notre atmosphère terrestre réfracte et fait pénétrer dans le cône d'ombre; de là, ces rayons nous sont renvoyés et impressionnent les plaques. La teinte rouge provient de cette réfraction; mais, avec les rayons rouges viennent aussi des rayons violets susceptibles d'impressionner les plaques. Cette explication est confirmée par ce fait que, sur les épreuves, les contours visibles pendant la totalité sont précisément ceux qui sont tournés vers le côté où la lune a disparu ou va réapparaître, c'est-à-dire dans la région où abondent les rayons réfractés. Quoi qu'il en soit, ce fait de pouvoir photographier la lune pendant l'éclipse est en lui-même intéressant.

M. le professeur Ricco, directeur des observatoires de l'Etna et de Catane, vient de communiquer à l'Académie des sciences quelques renseignements sur les tremblements de terre et l'éruption sous-marine de Pantellaria. L'île de Pantellaria, l'ancienne Cossyra, est située au sud-ouest de la Sicile. Plusieurs fois déjà, la mer, aux environs de l'île, a été le siège d'éruptions sous-marines. L'éruption de 1831 qui forma l'île Julia est bien connue des géologues; elle avait été étudiée par Constant Prévot, envoyé par l'Académie des sciences de Paris. Trente-deux ans plus tard, en 1863, nouvelle éruption. Les 24 et 25 mai 1890, on observa à la partie méridionale de l'île des tremblements de terre et un accroissement d'activité des fumerolles. La côte nord-est de l'île s'était soulevée et, en effet, on voyait des incrustations sous-marines à 50 et 60 centimètres au-dessus des eaux. Cette année, le 14 octobre, à 5 h. 1/2 du soir, dans la petite ville de Pantellaria, à l'extrémité nord-est de l'île, on observa des secousses assez fortes pour faire sonner les cloches et produire des crevasses dans une demi-douzaine de maisons. Après une recrudescence de secousses, dans la nuit du 16 au 17, on vit la mer bouillonner, à 5 kilomètres à l'ouest-nord-ouest, comme s'il y avait, en ce point, dit M. Ricco, un énorme cétacé et au même lieu se montra une bande de fumée, dirigée sud-ouest-nord-est, de 1 kilomètre d'étendue. On voyait au milieu de la

fumée sauter des blocs noirs lancés assez haut avec accompagnement de bruits souterrains. Près de la région, la mer était couverte de poissons morts et la zone éruptive elle-même était couverte de blocs noirs flottants qui soufflaient de la vapeur en courant sur les eaux; ces blocs éclataient avec bruit et disparaissaient dans la mer. Pendant la nuit on apercevait de la ville des lueurs rougeâtres. Les secousses avaient en même temps diminué d'intensité. On doit ces détails à M. Valenza, maire de la ville, et à M. le docteur Errera, chargé des observatoires géodynamiques à Pantellaria. Quand M. Ricco arriva sur place, le 23 octobre, la bande des blocs flottants était réduite à 200 mètres de longueur et 50 mètres de largeur. On sonda à 350 mètres sans toucher le fond. On recueillit des blocs encore très chauds qu'on faisait éclater en cassant l'un des bouts; il en sortait un jet de vapeur. Au contact de la surface extérieure, M. Ricco obtint la fusion du zinc (environ 415°), mais point la fusion du laiton (environ 800°). Cependant un bloc fut trouvé encore incandescent à l'intérieur. Les blocs avaient toutes les dimensions, depuis 2 mètres de diamètre au maximum; ils étaient constitués par une sorte de pierre ponce téphénique noire et très friable. Selon toute probabilité, dit encore M. Ricco, la lave sortant incandescente et fluide du cratère sous-marin englobait de l'eau à l'état sphéroïdal; cette eau ultérieurement se vaporisait et produisait la cavité interne qui faisait flotter le bloc malgré le poids spécifique de la substance qui est de 1,4. Ainsi se constituait une sorte de projectile qui éclatait, et quand l'eau avait pénétré dans le vide intérieur, le bloc coulait au fond. Le 26 octobre tout était terminé.

En 1891 aussi, il y a eu exhaussement de la même côte : D'après les incrustations des *Serpulœ*, le soulèvement cette fois n'a pas dépassé 25 centimètres entre *Punta della Puzzolana* et *Punta della Spadillo*. Près de *Punta Karuscia*, où commence le soulèvement, il y a une fracture du sol d'une longueur de 200 mètres parallèle à la direction de la côte soulevée.

L'île de Pantellaria est en somme constituée par plusieurs volcans, en partie éteints, en partie à l'état de solfatare. Elle se trouve sur la ligne de l'île Ferdinandea et Siacca, c'est-à-dire sur une ligne d'activité géodynamique et volcanique. La direction de la bande d'éruption est aussi parallèle à cette ligne. Ajoutons aussi, pour ceux qui veulent bien se rappeler notre statistique des tremblements de terre par rapport aux déclinaisons lunaires, que le phénomène a commencé le 14 et a pris de la recrudescence du 16 au 17. Or le 14 octobre, c'était codéclinaisons (coïncidence des déclinaisons solaires et lunaires également); et le 16 et 17 équilune, et encore codéclinaison. Le 14 octobre aussi tremblements de terre à San-Francisco et dans une grande partie de la Californie.

Nous avions le podomètre pour compter le nombre de pas. M. le capitaine Buisson, du 5e chasseurs, vient d'imaginer l'hippomètre, qui donne la distance parcourue par un cheval aux allures de route. Dans le podomètre, c'est le choc du talon sur le sol qui fait osciller un marteau entre des limites fixes. Ces oscillations mettent en mouvement l'aiguille indicatrice. Ce sont les foulées du cheval qui produisent le même effet dans l'hippomètre, accroché à la tête de l'animal. Un peu après la guerre, nous avons fait construire, pour notre usage personnel, un podomètre dans lequel les oscillations du marteau grandissaient d'amplitude avec la longueur du pas. L'instrument nous donnait ainsi la distance parcourue bien mieux que le podomètre ordinaire, simple compteur de pas. La même idée a été reprise indépendamment par M. Buisson. Son hippomètre est un podomètre à oscillations du marteau, de grandeur proportionnelle aux allures du cheval. On comprend que l'instrument enregistre ainsi d'autant plus d'espace parcouru que l'allure est plus allongée et la foulée plus énergique. On conçoit donc qu'il soit utile d'insister que ce petit instrument donne au cavalier les distances franchies approximativement et transforment, pour ainsi dire, en routes kilométrées toutes les directions suivies. L'hippomètre, paraît-il, aurait été expérimenté avec succès, pendant les manœuvres de 1891, à l'état-major de la 1re division de cavalerie.

La tréhalose est une matière sucrée découverte, il y a quelques années, par M. Berthelot et une substance sucrée assez rare. Or M. Bourquelot vient de reconnaître qu'elle existe en quantité notable dans un grand nombre de champignons, et en particulier dans le cèpe comestible. Il en a envoyé à l'Académie un échantillon de 300 gram. Ce sucre n'est pas réparti uniformément dans les champignons. Tandis que le pied en renferme de grandes proportions (25 grammes par kilog. de champignons frais), les tubes placés sous le chapeau, tubes que le public appelle le *foin*, n'en renferment pas. Cette répartition si particulière de la tréhalose justifie la pratique des vrais amateurs de cèpes qui éliminent soigneusement les tubes du champignon avant de les préparer. Elle explique aussi ce fait que lorsqu'un cèpe est véreux, les vers qui sont des larves de diptères s'installent presque toujours dans le pied, rarement dans le chapeau et jamais dans les tubes. Si les diptères déposent leurs œufs de préférence dans le pied, c'est que les larves, une fois écloses, y rencontrent une provision de matières sucrées pouvant servir à leur développement.

M. Troncet, l'inventeur de l'arithmographe qui permet de faire des additions et des soustractions très rapidement et mécaniquement

vient d'imaginer le *Totalisateur*, petit instrument encore plus simple, mais qui ne donne que des totaux très petits; il est destiné à totaliser les petites valeurs monétaires. Il peut arriver que lorsqu'on fait des achats peu coûteux, on se trompe sur le total. L'instrument de M. Troncet fait le calcul en un clin d'œil. Ainsi, on a besoin d'ajouter 2 fr. 25, 3 fr. 10, 4 fr. 15, 1 fr. 30, 0 fr. 75, 1 fr. 70, 0 fr. 25, etc. On a des chances pour faire une erreur. L'instrument donne le total instantanément; chaque nombre inscrit est totalisé. Même résultat pour la soustraction. L'instrument se présente sous la forme d'une petite ardoise de 20 centimètres de long environ, sur 15 centimètres de large. Au centre, un disque fixe; à l'intérieur de celui-ci, un disque mobile. Il suffit de déplacer le disque mobile par rapport au disque fixe pour que le total apparaisse devant un point de repère. Ce petit instrument, très peu coûteux, rendra des services à ceux qui n'ont pas la bosse de l'addition, à ceux qui veulent marquer les points au billard ou au besigue. Il n'a pas, d'ailleurs, bien grande prétention.

L'influenza qui était restée à l'état latent en Europe, en Angleterre surtout, vient de se manifester un peu partout en frappant un grand nombre de personnes. En Allemagne surtout, elle fait beaucoup de ravages; on estime le nombre des malades à Berlin à 40 000 depuis un mois. En Silésie, l'épidémie se propage plus vite encore qu'en 1889-90. Les cas mortels sont heureusement très rares relativement. En France, plusieurs villes sont aussi atteintes. A Paris, la mortalité s'est un peu accrue, mais il faut ne pas oublier qu'elle augmente toujours à cette époque de l'année. Si nous signalons en terminant cette recrudescence de l'influenza, c'est pour rappeler à la prudence les personnes qui ont l'habitude de considérer les rhumes comme une quantité négligeable. En ce moment, il faut les soigner dès le début et garder la chambre, parce qu'une simple indisposition peut dégénérer en maladie sérieuse. L'influenza négligée peut devenir grave; prise au début, il est rare qu'elle ne cède pas en quelques jours.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 décembre 1891.

Si les ministres de la république se sont imaginé qu'ils auraient raison de la question religieuse en faisant condamner l'archevêque d'Aix, ils doivent être aujourd'hui revenus de leur illusion. Les poursuites intentées par le parquet, dans des circonstances qui demeurent présentes à toutes les mémoires, le langage du procureur général, l'arrêt rendu par la cour, n'ont pas éteint la question; ils l'ont ranimée. Ils ont de nouveau déchaîné la guerre quand la paix était au fond des vœux du pays; ils ont surexcité la rage des sectaires plus animés que jamais contre l'Église, et n'infligeant au pouvoir le triste honneur de leurs applaudissements que pour exiger de lui de nouvelles violences. Ils ont provoqué l'émotion des catholiques, la protestation des évêques, le mécontentement et le dédain des honnêtes gens que ne pouvait laisser indifférents, quelles que fussent d'ailleurs leurs convictions, cette lâche et sotte persécution. Le gouvernement se serait proposé de donner par ses actes un coup de fouet aux consciences qu'il n'aurait pu s'y prendre autrement. Il a révélé à la France un caractère qu'elle ne connaissait pas, l'archevêque d'Aix, et fourni au prélat l'occasion de formuler, dans sa fière et grave déclaration, les revendications des consciences.

Que l'on ne parle point ici de passions ennemies. Jamais l'Église ne s'en est inspirée, et, moins que jamais, au temps présent. Si l'on compare ce qui s'est passé depuis quinze ans avec l'ardeur des luttes que souleva, sous la monarchie de Juillet, la question de la liberté d'enseignement, avec l'éclat des protestations qui retentirent, sous l'Empire, contre les entreprises de Napoléon III, on reconnaîtra que jamais un gouvernement n'a été, plus que le régime actuel, ménagé par ceux qu'il opprimait.

Mgr Gouthe-Soulard a répondu, dans sa déclaration, aux repro-

ches d'opposition systématique. Il les avait déjà démentis par sa vie. Dans un réquisitoire dont l'éloquent avocat de l'archevêque, Me Boissard, a pu relever les « calomnies » en le qualifiant de « venimeux pamphlet », le procureur général a rapporté que des députés républicains, parlant du curé de Vaise au ministre des cultes, l'avaient représenté comme un prêtre étranger à la politique, et uniquement occupé de ses œuvres : cela était vrai. L'archevêque d'Aix a déclaré lui-même qu'il n'était, comme l'Eglise elle-même, inféodé à aucune forme de gouvernement, et son avocat, caractérisant d'un mot son apostolat, a dit de lui qu'il ne connaissait qu'une dynastie, celle des pauvres et des ouvriers.

Mais quelle idée les hommes, dont le procureur général a cité le témoignage, se faisaient-ils donc d'un prêtre étranger à la politique, s'ils le croyaient capable de subir tout ce qui serait fait ou dit contre sa foi ou contre son pays? C'est précisément cette dynastie des pauvres et des ouvriers que le prélat a senti atteinte par les lois de laïcisation, et comme il a reconnu dans ces mesures prises contre des enfants, des vieillards, des communautés, des Petites-Sœurs, contre les œuvres qu'il avait le plus à cœur, l'inspiration avouée de la franc-maçonnerie, il l'a dénoncée. Qu'est-ce que la forme du gouvernement a à faire avec ces indignités, à moins qu'on ne croie défendre la république en l'identifiant avec elles?

Ce n'est pas tout. Le premier prélat qui ait écrit, s'adressant au ministre des cultes lui-même, pour s'associer à la déclaration faite devant la Cour d'appel par Mgr Gouthe-Soulard, est l'évêque d'Annecy, Mgr Isoard, dont on se rappelle l'opinion très nettement exprimée, l'année dernière, en faveur de la république. Cette opinion, l'évêque d'Annecy vient de la développer de nouveau en termes encore plus précis, dans une lettre aux membres des Comités de la jeunesse catholique de son diocèse. Mgr Isoard estime « qu'une monarchie héréditaire est désormais impossible en France, » qu'il « n'y a même plus à choisir », et « qu'il ne reste sur le terrain que la république ».

C'est s'engager dans des thèses bien absolues que de déterminer l'avenir avec cette assurance. Nous avons connu en ce siècle une succession de régimes qui, tous, ont été tenus pour définitifs jusqu'au jour de leur chute. Les affirmations ne suffisent pas, d'ailleurs, pour trancher les nobles scrupules, les généreux motifs, les convictions réfléchies, les sentiments d'honneur, de fidélité, de patriotisme, auxquels se rattache, dans les âmes bien nées, le choix d'un parti politique. Nous aurions donc plus d'une objection à élever

contre les jugements formulés par Mgr Isoard ; nous n'en aurions aucune si, tout en exprimant sa pensée particulière, le prélat s'était borné à prémunir ses jeunes diocésains contre les vues étroites de l'esprit de parti et à leur recommander de chercher toujours, quelles que puissent être leurs convictions et sous quelque gouvernement que ce soit, en dehors de toute prévention exclusive, l'intérêt et le bien du pays.

Mais, quoi qu'il en soit de ce débat, les déclarations de l'évêque d'Annecy n'ajoutent que plus de force à l'adhésion par laquelle il a confondu sa cause avec celle de Mgr Gouthe-Soulard. Il n'y a pas à dire que c'est la république qu'il attaque, puisqu'il en prophétise l'avenir avec une certitude que n'ont peut-être pas, au fond de leur cœur, quelques-uns de ses défenseurs officiels ; il n'attaque que les lois ou les mesures prises en son nom. C'est le droit de tout citoyen ; les radicaux l'exercent assez souvent pour n'avoir pas à le contester chez les autres.

La même réflexion peut s'appliquer à la lettre pastorale de Mgr Lecot, archevêque de Bordeaux, lettre que MM. Hubbard et Turrel ont eu l'étrange idée de viser dans leur demande d'interpellation sur les manifestations des évêques. Elle peut s'appliquer à l'ensemble de ces manifestations, et bien loin de leur ôter ce caractère, les conservateurs ont tout intérêt à le maintenir, à maintenir leurs propres revendications sur le terrain parfaitement légal et constitutionnel où s'est toujours placé l'épiscopat. « Dans le face à face de la lutte soutenue au nom de l'Église contre le chef de l'État, écrivait sous le second Empire un grand tacticien politique, il importe de ne pas fournir à celui-ci des prétextes pour dénaturer le caractère de cette sainte lutte. Le pouvoir actuel ne manquera pas de saisir toute occasion de dire et peut-être de persuader aux indifférents que le mouvement dont le monde catholique est animé n'est, pour les partis, qu'une machine de guerre... Il y aurait un danger réel dans cette possibilité de dénaturer ainsi l'état vrai des esprits et d'arriver à déplacer la question qu'il importe tant de présenter au monde sous le grand et respectable aspect qui lui est propre. »

Ce qui était vrai alors ne l'est pas moins aujourd'hui. Dans la lutte qui va de plus en plus s'engager, ce qui est en cause, ce n'est pas la question de gouvernement sur laquelle chacun garde ses appréciations particulières, c'est la liberté religieuse, le droit des consciences, l'honneur national ; c'est, comme l'a dit l'archevêque d'Aix, la foi et le patriotisme.

Le ministre de l'instruction publique disait dimanche dernier,

en pleine Sorbonne, à la Société de la *Jeunesse républicaine :* « On veut nous entraîner dans un certain mouvement au nom de ce qu'on appelle les *droits des parents et des municipalités.* Si l'on entrait dans cette voie, ce serait la ruine de l'enseignement de l'État et de la république elle-même. »

Les conservateurs n'ont pas à sortir du programme que prend soin de leur tracer M. Bourgeois. Qu'ils s'attachent à défendre « les droits des parents et des municipalités. » C'est affaire aux républicains de poser la question de gouvernement et de juger s'ils servent la république, en déclarant le respect des droits des familles et des communes incompatible avec elle.

Le procès de Mgr Gouthe-Soulard ne pouvait que rappeler à la mémoire celui qui fut intenté en 1860, sous l'inspiration du pouvoir impérial, à Mgr Dupanloup. Ce n'est pas être injuste envers le premier président et le procureur général de 1891 que de dire qu'ils ne valent, ni l'un ni l'autre, le premier président et le procureur général de ce temps-là. M. Devienne et M. Chaix d'Est-Ange ont laissé au Palais d'autres souvenirs que n'en laisseront leurs successeurs. Cependant les magistrats d'aujourd'hui peuvent lire leur histoire dans celle des magistrats de cette époque. L'évêque d'Orléans fut acquitté en 1860. Nous ne pensons pas que ceux des juges qui avaient opiné pour sa condamnation aient été depuis tentés de s'en vanter. On a conservé la plaidoirie de Me Berryer et le discours de Mgr Dupanloup; on conserverait certainement, si l'on faisait un recueil de ses œuvres judiciaires, la plaidoirie de Me Dufaure. Nous ne voyons pas que dans les deux volumes des œuvres oratoires de M. Chaix d'Est-Ange on ait songé à insérer son réquisitoire de 1860. Il n'a point paru que cette publication importât à sa gloire. La plaidoirie si élevée, si probante, si française, de Me Boissard fera toujours honneur à son nom. Si quelque ami éclairé de M. Quesnay de Beaurepaire s'avise un jour de publier ses œuvres, nous serions surpris qu'il tînt à y mettre son réquisitoire contre l'archevêque d'Aix.

M. Quesnay de Beaurepaire n'a eu pour lui que deux catégories d'approbateurs : les démocrates césariens qui, sous l'Empire, rédacteurs du *Siècle* ou de l'*Opinion nationale*, se faisaient pardonner du maître un semblant d'opposition en insultant le clergé, et les révolutionnaires, les survivants de la Commune, les complices ou les compagnons de ceux qui fusillaient pêle-mêle archevêques et magistrats, et dont la voix retentit aujourd'hui avec autorité dans les conseils du gouvernement. De libéraux vrais, d'hommes ayant en tout temps, dans quelque camp que ce soit, défendu la

liberté, nous défions qu'on nous en cite qui ait approuvé les poursuites et applaudi leur organe.

Comment, sans se démentir, l'auraient-ils pu faire? Qui d'entre eux, sans distinction de partis, ne répudierait l'idée que M. Quesnay de Beaurepaire paraît se faire d'un évêque, tel qu'il convient à la république? Aux reproches qu'il a adressés à Mgr Gouthe-Soulard de n'avoir pas illuminé le 14 juillet, de n'avoir pas répondu par sa reconnaissance à « la faveur » dont il était l'objet, d'avoir osé condamner les lois faites contre l'Église et dénoncer cette franc-maçonnerie dont les sommations, de l'aveu d'une feuille radicale, la *Dépêche* de Toulouse, ont déterminé le procès, à ces reproches, qui ne voit que, pour M. le procureur général, l'évêque modèle, l'évêque tel qu'il le rêve, cet évêque soumis, reconnaissant, complaisant, c'est précisément celui que le *Constitutionnel* et le *Siècle* de 1860 opposaient à Mgr Dupanloup, son prédécesseur à Orléans sous le premier Empire, Mgr Rousseau. Et s'il faut au procureur général des prélats de cette sorte, c'est sans doute aussi sur ce modèle qu'il rêve des magistrats; il leur parlera, à eux aussi, de la faveur qui leur a été faite et de la reconnaissance que, par leurs actes, ils doivent en témoigner au pouvoir. Théories de servitude qui n'intéressent pas seulement la foi, qui intéressent la dignité et la liberté des mœurs, des caractères, des institutions d'un pays. En 1860, Jules Favre lui-même refusait de plaider contre Mgr Dupanloup. Nous doutons qu'en 1891, s'il avait fallu un avocat pour associer sa parole à celle du procureur général, on en eût trouvé un seul dans les hauts rangs du barreau français.

La grève des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais est terminée. La commission arbitrale, formée des délégués des ouvriers et de ceux des compagnies, a rendu sa sentence. Il est à souhaiter que l'initiative privée généralise ce mode de pacification, et que l'arbitrage, au plus tôt réglé par une loi, serve à prévenir les grèves encore plus qu'à les terminer.

Les faits qui viennent de se produire ne sont malheureusement pas de nature à dissiper toutes les craintes.

On évalue à 2 millions la somme des salaires dont ces quinze jours de grève ont privé les mineurs, et quand on compare avec un tel dommage les résultats qu'ils ont recueillis, on a peine à comprendre qu'ils se soient réduits à cette extrémité pour aboutir à des concessions sur lesquelles il eût été facile de s'entendre à l'amiable. Un journal peu suspect de prendre parti pour les patrons, le *Rappel*, convenait lui-même que la question des salaires n'avait jamais été sérieusement soulevée, et s'il ne s'agissait que

d'obtenir le vote de la loi sur les caisses de secours et de retraites, la grève était d'autant moins nécessaire que les compagnies réclamaient cette loi aussi bien que les ouvriers.

Moins cette grève est explicable, plus elle acquiert de gravité, lorsqu'on songe aux moyens dont on s'est servi pour la faire naître. Comme l'a reconnu devant la Chambre le ministre des travaux publics, la majorité des mineurs ne la voulait pas; le nombre de ceux qui la repoussaient et de ceux qui se sont abstenus dépassait de beaucoup le nombre des ouvriers qui l'ont votée. On n'en a pas moins décidé la grève, en vertu de ce prétendu plébiscite, et, avant même d'avoir formulé les revendications sur lesquelles elle devait porter, on a fait du chômage une obligation à laquelle nul n'avait le droit de se soustraire. Les troupes, les gendarmes, les parquets, ont été mis en mouvement pour empêcher et réprimer les atteintes à la liberté du travail. Les grévistes ne se sont point arrêtés; ils ont organisé des patrouilles, enrôlé de force les travailleurs, condamné à la ruine des familles qui ne demandaient qu'à gagner leur vie. C'est bien là le trait distinctif de la société que nous préparent ces adversaires des communautés religieuses, où, si la soumission existe, elle est du moins librement consentie. Dans ce monde nouveau, les volontés individuelles ne comptent plus; tout plie devant un mot d'ordre qu'impose, sous l'enseigne d'une soi-disant majorité, l'initiative de quelques meneurs.

Si l'on observe, de plus, que ce mot d'ordre n'est pas même donné par des Français, qu'il est préparé dans des conciliabules où l'Internationale détruit l'idée de patrie; que le premier soin des promoteurs des grèves est d'adresser un cynique appel aux étrangers; que, dans des congrès précédents, ils ont résolu d'appliquer cette méthode aux questions politiques, et de s'aider, les uns les autres, à forcer, par la grève universelle, dans tel ou tel pays, le vote ou le rejet des lois, on ne peut songer sans épouvante à l'avenir que la progression impunie de ce système réserve à la France et à l'Europe.

Nous assistons aux « grandes manœuvres » de l'armée socialiste. Chaque grève n'est, pour les chefs, qu'une occasion de passer en revue leur armée et « d'entraîner » leurs troupes, en prévision de la guerre projetée contre la société. Comment ne compteraient-ils pas sur la victoire, quand ils voient la faiblesse croissante de leurs adversaires et les encouragements que leur donnent ces pauvres politiques, s'amusant, comme le disait, il y a quelques jours, M. Aynard à la Chambre, à jouer « aux jeux innocents » avec le socialisme!

Avec des intentions moins pures, nos gouvernants montrent en face de ces mouvements populaires les mêmes indécisions, les mêmes hésitations, les mêmes « nolontés », comme disait Mirabeau, que la royauté devant la révolution. Ils n'avancent que pour reculer; ils démentent le lendemain ce qu'ils ont dit la veille; tour à tour repoussant et invoquant l'arbitrage, désignant des arbitres après s'être défendu d'en nommer, et, quand ils les ont désignés, donnant tort aux compagnies qui les acceptent et raison aux ouvriers qui les refusent. Ils n'ont d'idée arrêtée que si la question religieuse est engagée. Ils font condamner *le Figaro*, qui a ouvert une souscription pour les pauvres de l'archevêque d'Aix; mais ils ne disent mot si des feuilles socialistes ouvrent des souscriptions pour la famille du condamné Culine; et si le Conseil municipal de Paris, vote 10 000 francs pour les familles des grévistes du Nord, ils ont soin de faire annoncer que la délibération ne sera point annulée. Bien plus, au moment où les compagnies se déclarent prêtes à reprendre les ouvriers grévistes, mais en réservant leur liberté pour ceux que les tribunaux auraient condamnés, ils se hâtent de gracier ceux-ci, comme pour faire violence aux compagnies et les obliger à les reprendre. Quels précédents pour une grève future! Quel encouragement pour les soldats et les gendarmes, ainsi assurés de voir toujours la faveur du pouvoir couvrir les violences dont ils auront été les victimes! Et quand le citoyen Lafargue, dont la Chambre a « avalé » l'élection, ainsi qu'il l'avait prédit aux socialistes de Lyon, quand le citoyen Lafargue est venu réclamer la mise en liberté de son compagnon Culine, la Chambre et le gouvernement ont pu repousser sa proposition; mais quels arguments ne lui ont-ils pas fourni par leur faiblesse!

Les discussions se poursuivent au Sénat sur la loi de douanes, à la Chambre sur le budget. Des luttes brillantes, il faut le reconnaître, se sont produites dans les deux assemblées. A la Chambre des députés, le budget des colonies, le Tonkin, le Dahomey, les campagnes du Soudan, avec les exploits légendaires de ces officiers, de ces explorateurs, parmi lesquels le sous-secrétaire d'État des colonies, M. Etienne, a délicatement rappelé que se trouvait le fils d'un des membres de la droite, du comte Armand, l'Algérie, enfin, ont provoqué de vifs et grands débats. Sur la nécessité de garder les colonies acquises, il n'y a plus de divergence sérieuse. Mais les objections restent contre la mauvaise administration, le choix souvent déplorable des agents, les gaspillages financiers, les entraves apportées par les règlements de la bureaucratie à l'initiative des colons, toutes choses qui compromettent l'avenir des colonies,

sans donner pourtant raison à ceux qui voudraient voir la France les abandonner. Au Sénat, le libre échange et la protection ont engagé de rudes mêlées dans lesquelles M. Challemel-Lacour, M. Ferry, M. Jules Simon, M. Couteau, M. Develle, M. Bocher, ont déployé leur ardeur et leur talent. La question de la protection du colza s'est animée sous la parole chaude et précise de M. Bocher; reprenant dans ce débat restreint la discussion toute entière, il a défendu, aux applaudissements du Sénat, la cause de l'agriculture, de « cette démocratie rurale », pour laquelle, comme il l'a montré, on demande non pas protection, mais justice.

C'est vendredi prochain que s'expliqueront à la Chambre des députés les promoteurs de l'interpellation sur les manifestations des évêques, si du moins l'initiative prise au Sénat par M. Dide ne les a pas découragés. En attaquant l'Eglise, ils n'auront pas, sans doute, l'idée d'invoquer le patriotisme. Ils seraient assez mal qualifiés pour s'en faire les organes. L'un d'eux, M. Hubbard, est ce même député qui, se trouvant en Italie, il y a quelques semaines, jugeait bon de faire amende honorable devant les Garibaldiens de la défaite que leur avaient infligée, à Mentana, les soldats français. C'est une façon d'entendre la dignité nationale qui n'est pas encore populaire en France. Si, comme on l'annonce, M. Clémenceau se met de la partie, on pourra lui rappeler le nom d'un membre de l'Assemblée nationale qui, le 4 mars 1871, au moment où la France était démembrée, ne trouva rien de mieux que de déposer une pétition pour que la Corse lui fût encore arrachée. D'après des informations récemment publiées, l'Italie se serait engagée, par l'une des clauses de son traité avec l'Allemagne, à mobiliser sa flotte en cas de conflit franco-allemand, et à tenter « une diversion sur les côtes de la Corse. » Si la pétition déposée en 1871 par M. Clémenceau lui-même avait été adoptée par l'Assemblée nationale, la diversion serait inutile, l'Italie serait, d'ores et déjà, en possession de la Corse.

Ce n'est pas que nous voulions contester le patriotisme de ceux qui ont dans leur passé de pareils antécédents. Mais ces exemples prouvent ce que peut l'esprit de secte pour l'éteindre ou le pervertir. S'ils n'en étaient animés, les radicaux pourraient-ils méconnaître, à voir ce qui se passe en Europe, l'intérêt qu'a la République, en dehors de toute foi religieuse, à demeurer d'accord avec le Saint-Siège? Est-ce que de l'aveu de tous ceux qui ont voyagé en Orient ou seulement passé quelques heures au ministère des affaires étrangères, notre influence ne s'identifie pas dans toutes ces régions avec l'influence du catholicisme? Est-ce qu'à nos

portes, dans ces provinces qui, séparées de force, nous tiennent tant au cœur, dans ces provinces que représente l'abbé Winterer au Parlement de Berlin, la foi catholique et le drapeau français, comme le reconnaissait dernièrement un correspondant du *Journal des Débats*, ne sont pas confondus? Mais, pour que la France conserve cet ascendant sur ces populations dont les croyances cherchent en elle un appui, il faut d'abord qu'elle ne s'aliène pas l'autorité suprême qui, aux yeux du monde entier, représente le catholicisme. Les autres États ne s'y sont point trompés. A chaque pas que la République semble faire loin de la Papauté, ils en font un pour se rapprocher d'elle. Tandis que des poursuites étaient dirigées contre l'archevêque d'Aix, l'Allemagne, malgré ses répugnances, s'empressait de nommer au siège archiépiscopal de Posen, l'évêque polonais qu'avait désigné le Vatican. Le chef du cabinet austro-hongrois, interrogé par le député Zallinger, n'hésitait pas, tout en protestant de son intime alliance avec le roi d'Italie, à faire devant les délégations la déclaration suivante : « La population autrichienne se compose pour la plus grande partie de catholiques ; c'est pourquoi le gouvernement, prenant en considération les *susceptibilités légitimes* des catholiques, désire que la situation du Pape soit telle qu'elle procure au chef de l'Église catholique la complète indépendance qui lui est nécessaire. »

Quand un gouvernement allié à l'Italie tient un pareil langage, le gouvernement français, qui n'a pas les mêmes liens avec elle, ne peut-il le tenir à son tour? Et, dans un pays qui se compose, lui aussi, « pour la plus grande partie de catholiques, » les ministres d'une république ne rendront-ils pas à la majorité les mêmes hommages que lui rend en Autriche le ministre d'une monarchie?

Il serait étrange que l'on alléguât la crainte de blesser l'Italie, lorsque, malgré quelques rodomontades, l'Italie s'accommode des paroles de son alliée de Vienne. En réponse aux interpellations qui lui étaient faites, M. di Rudini s'est tiré d'affaire en prétendant que le comte Kalnoky avait simplement fait entendre qu'il n'avait rien à dire. C'est avoir l'oreille complaisante. La déclaration du ministre de l'empire a été claire ; elle a retenti en Europe ; elle n'a pas été rétractée, et l'émotion des radicaux d'Italie a prouvé qu'ils l'avaient comprise.

On a prêté au roi Humbert ce propos : « Je renoncerai au trône plutôt que de renoncer à la triple alliance. » Authentiques ou non, ces paroles expriment la situation fausse qu'a faite à ce prince l'unité italienne. Comme nous l'avons bien des fois fait remarquer, la triple alliance est avant tout une alliance dynastique.

Le chef de la maison de Savoie y tient précisément parce qu'il a conscience des dangers que prépare à son trône la politique révolutionnaire, dont il s'est fait l'instrument contre le Saint-Siège. Il cherche dans ses alliés monarchiques du dehors une protection éventuelle contre ses alliés républicains du dedans. Mais les empires, auxquels il s'est associé, ne sacrifieront pas, pour le sauver, leur propre sûreté, et comme les catholiques sont, après tout, la grande force de l'Autriche, la maison de Savoie n'obtiendra pas de l'empereur François-Joseph que, pour la soutenir, il s'aliène leur concours en se prononçant contre l'indépendance du Pape.

Les dernières déclarations de M. de Caprivi au Reichstag sont empreintes du caractère le plus pacifique. L'entrevue de Cronstadt, la force que reprennent « ses voisins de l'Ouest », c'est-à-dire les Français, le voyage de M. de Giers, les dispositions du tsar, le chancelier d'Allemagne voit tout en beau et il n'a que railleries pour le « pessimisme », qui, dit-il, est « propre aux militaires ».

Il semble que son maître soit moins optimiste, mais ce sont les dangers de l'intérieur qui préoccupent surtout l'empereur Guillaume. En recevant le serment des recrues du 1er régiment de la garde à Potsdam, le jeune souverain ne leur a pas caché que s'il espérait le maintien de la paix, l'avenir, « par ces temps de menées socialistes, leur réserverait peut-être de grandes luttes intérieures ».

Les modifications ministérielles qui se sont accomplies en Espagne n'ont rien changé à la politique du royaume. M. Canovas del Castillo, voulant se rapprocher des conservateurs dissidents, s'est adressé à leur chef, M. Romero Robledo, dont l'entrée dans le cabinet en a fait sortir, pour incompatibilité d'humeur, le ministre de l'intérieur, M. Silvela. Mais M. Canovas garde son autorité; son habileté, mêlée de prudence et d'initiative, ne manquera pas d'occasions de s'exercer au milieu des difficultés que suscitent la crise financière et les traités de commerce.

Tandis que le Brésil se débat dans des luttes et des agitations que n'a pas calmées l'avènement du nouveau président, le général Floriano Peixoto, l'empereur dom Pedro, dépossédé de son trône, exilé de son pays, vient de mourir à Paris. Si les nobles cœurs pouvaient trouver une consolation à leur malheur dans les épreuves de ceux qui l'ont causé, cette satisfaction n'aurait pas manqué au souverain banni. Mais son âme ne connaissait point le ressentiment, et, jusqu'à son dernier soupir, il n'a cessé de faire des vœux pour ce peuple qu'il aimait en père, pour « les enfants de là-bas », comme il disait, leur souhaitant de retrouver, fût-ce sous un autre régime, la paix et la prospérité dont, pendant plus de

cinquante ans, son règne leur avait assuré le bienfait. La France ne pouvait remplacer la patrie pour dom Pedro; il lui témoignait du moins une prédilection qu'elle ne saurait oublier. L'Empereur du Brésil fut le premier souverain qui, après les désastres de 1870, vint rendre visite à notre pays; il était membre de notre Institut et s'en faisait honneur; il avait donné sa fille, l'héritière de la couronne, à l'un des descendants de notre maison royale, au comte d'Eu, fils du duc de Nemours, et dans la guerre que le Brésil eut à soutenir contre le Paraguay, le prince français avait déployé, à la tête des troupes impériales, les qualités militaires et la vaillance de sa race. Si les Brésiliens veulent faire un sincère retour sur les évènements, ils n'auront pas de peine à comprendre où seraient pour eux les moyens de reconquérir la grande et forte situation qu'une révolution leur a fait perdre.

Les bulletins officiels de Pékin atténueraient, si l'on pouvait y ajouter foi, les affreuses nouvelles qui nous sont arrivées de la Chine. Il n'en reste pas moins que des atrocités ont été commises, et que, comme toujours, les missionnaires, les religieuses, les chrétiens ont été les premières victimes. L'inconcevable inaction des puissances leur donne une part de responsabilité dans ces horreurs; elles les auraient prévenues ou arrêtées par une démonstration commune. Leurs divisions, devant un tel spectacle, sont une honte pour l'Europe, et, si elles persistaient, elles ruineraient dans l'Extrême-Orient leur influence déjà bien atteinte par cette longue et coupable immobilité.

Louis Joubert.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LE SOCIALISME CHRÉTIEN[1]

IV. — LA CRISE DE 1848

Entre l'esprit communiste et l'esprit révolutionnaire, il ne peut pas ne pas y avoir souvent alliance, que cette alliance soit volontaire ou non. Toute révolution vise à briser des privilèges, et appelle au partage de certains bienfaits de la vie publique une classe nouvelle de citoyens. Elle provoque donc, de proche en proche, une série de mouvements de bas en haut, qui entraînent avec eux les espérances, les illusions, les convoitises de ceux qui sont ou se croient des déshérités. C'est à ce titre que beaucoup de socialistes contemporains se disent les continuateurs de 1789.

Ceci convenu, il faut avouer que les principaux personnages de cette révolution ne travaillèrent pas intentionnellement au succès des idées socialistes. On ne peut confondre avec un système socialiste la suite des mesures rigoureuses, spoliatrices même, si l'on veut, prises, dans des moments de colère, contre des adversaires politiques. D'autre part, il y aurait un singulier contre sens à accuser de tendances communistes un mouvement qui, après avoir achevé de briser les corporations, constitua si fortement la propriété individuelle. Il ne semble pas que ces deux dernières propositions soulèvent aujourd'hui de doutes sérieux. Quel est le mot de ralliement de ce socialisme chrétien dont les quinze dernières années ont vu la renaissance? « La révolution française a bien émancipé l'individu, mais elle l'a trop isolé; en l'isolant, elle l'a affaibli et lui a préparé de la sorte un asservissement imprévu. » Voilà l'accusation lancée presque dans les mêmes termes par des représentants de la nouvelle école politico-religieuse et par de purs socialistes. Donc, encore une fois, peu de socialisme, et surtout (ai-je besoin de l'ajouter?) peu de socialisme chrétien, soit en 1789, soit en 1793.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 juillet 1890, 25 mars et 25 juin 1891.

Le socialisme qui éclata en 1848 eut cependant une préparation, car tout en a. Il y eut d'abord ce prolongement, pour ainsi dire indéfini, de l'esprit révolutionnaire : le peuple n'accusait pas seulement la bourgeoisie d'avoir, en 1830, escamoté la république et confisqué le pouvoir; il l'accusait d'avoir soigneusement gardé pour elle toutes les satisfactions liées à la possession du capital. Il y eut ensuite la propagande du socialisme lettré, des écoles saint-simonienne, fouriériste, icarienne et autres. Il y eut enfin l'opposition du parti religieux.

Je n'ai rien à dire ici de la première de ces trois forces. La seconde ne peut nous retenir non plus bien longtemps. Dans ces écoles qui firent tant de bruit, on ne prêchait pas positivement la pratique des vertus chrétiennes. L'esprit de leur doctrine (abstraction faite des théories ou des chimères économiques dont elles étaient remplies) pouvait se résumer en ces trois propositions qui n'étaient assurément pas bien nouvelles, les deux premières surtout.

1° Le bonheur ne doit pas être cherché dans le ciel, mais sur la terre et dans toutes les joies de la terre.

2° Le paradis terrestre n'est pas derrière nous, mais devant nous.

3° Il n'y a pas lieu de remonter, pas même comme l'entendent les protestants, à un christianisme primitif. Ce qu'il faut inaugurer, au contraire, c'est un nouveau christianisme, dont l'ancien n'était qu'une imitation, une annonce, une figure, une prophétie.

Telles sont les tendances communes à Saint-Simon, à Fourier, à Cabet, à Considérant, à Pierre Leroux.

Ce même air, il est vrai, n'était pas chanté par tous de la même façon. Quelques-uns pensaient, à de certains moments, que Jésus-Christ avait été un précurseur médiocre : « Le christianisme, disait Pierre Leroux dans son livre de l'*Humanité*[1], avait une œuvre intéressante à faire. Il fallait, par une communion mystique, préparer les hommes à une plus parfaite et plus réelle communion. » Mais cette œuvre intéressante, il paraît qu'elle avait été en partie manquée, puisqu'il restait tant à faire à Pierre Leroux[2] et à ses disciples. D'autres (et Pierre Leroux lui-même, en des circonstances que nous verrons tout à l'heure) consentaient à admettre que le christianisme avait assez bien préparé la voie, et que c'était

[1] Page 212.

[2] « Il ne semble pas, dit L. Raybaud, en parlant de lui, pardonner au christianisme de prendre son point de départ hors de cette terre et d'offrir à l'homme en perspective et comme récompense les joies d'un monde meilleur. »

la faute des hommes si on n'avait pas mieux suivi et surtout mieux développé le mouvement. Un peu plus tard, au moment où le combat allait être bientôt suspendu, l'*Univers* (du 5 mai 1849) résumait parfaitement ces dispositions d'écoles, très diverses d'ailleurs, à l'égard du christianisme.

« Mieux comprendre l'Évangile que ne l'a fait l'Église, voilà quel a été le point de départ d'où l'hérésie s'est précipitée. Ecoutez-les. Il s'agit uniquement de dépouiller la vérité de ses enveloppes symboliques, avec cette écorce à laquelle, nous autres catholiques, nous avons le tort immense de nous attacher et sur laquelle nous ne sommes qu'une végétation parasite... Ainsi pensent ceux qui feignent de nous respecter et ceux qui parlent de nous imprimer un dernier stigmate d'infamie. L'école de MM. Cousin, Saint-Simon, Fourier, M. Proudhon, sont en quête d'un même but scientifique, une explication universelle des choses conciliant la tradition chrétienne avec la transformation particulière dont chacun d'eux veut doter l'avenir. »

On se demandera quel concours les écrivains catholiques pouvaient bien prêter à ces doctrines. Cependant beaucoup d'entre eux en secondèrent, à leur insu, le développement, de plusieurs manières. Leur opposition politique, qui était vive, n'était pas sans apporter quelque appoint aux forces révolutionnaires. En théorie, sans doute, ils n'étaient pas pour la révolution; ils accusaient même la monarchie de Juillet d'en continuer certaines traditions qu'ils jugeaient détestables entre toutes : ils lui reprochaient, par exemple, d'avoir substitué la légalité officielle au droit véritable, d'avoir travaillé uniquement au profit de la bourgeoisie voltairienne, en affaiblissant tout à la fois les droits de la monarchie traditionnelle et ceux du peuple; ils lui reprochaient surtout d'avoir opprimé les consciences, en refusant à l'Église la liberté qui lui était due. Ils se croyaient donc dans la nécessité de combattre, non pas de concert avec les révolutionnaires avancés, mais en même temps qu'eux et contre le même ennemi. Ils prévoyaient bien tout ce que leurs alliés apparents sauraient retirer de leur victoire, et les abus sanglants qu'ils en feraient. Mais ils rejetaient d'avance la responsabilité sur ceux qui s'efforçaient, disaient-ils, de détruire les restes de croyances, de mœurs, de traditions qu'avait encore épargnés la révolution de 1789.

Parmi les reproches que les écrivains catholiques adressaient ainsi à la monarchie constitutionnelle, il en était qui entraient plus avant dans la question sociale. « Le gouvernement de Juillet était un gouvernement de monopole. » On pense bien qu'il s'agissait là surtout du monopole universitaire. Mais tous les monopoles

se tiennent, et les hommes qui commençaient par en attaquer un ne pouvaient faire autrement que de condamner les autres. Les journaux religieux ne se faisaient donc pas faute de dénoncer l'exploitation des ouvriers par les riches industriels, qui se sentaient trop bien protégés par les tarifs de douane et par la loi électorale. Ils dénonçaient cette recherche à outrance d'une richesse, dont ne profitaient que les familles censitaires, les familles de ces anciens révoltés devenus, comme disait Louis Veuillot, « des révolutionnaires satisfaits et repus ».

Quelques-uns d'entre eux, et non des moindres, auraient voulu pousser davantage en ce sens. M. le baron de Coux avait été l'un des trois fameux maîtres d'école libre[1], poursuivis et condamnés par le gouvernement, il était aussi, je crois, l'un des fondateurs et, à coup sûr, l'un des soutiens de l'*Univers catholique*.

Or il trouvait que ce dernier titre ne mordait pas assez sur le peuple, il aurait voulu lui substituer cet autre titre : *le Parti social*[2].

Si telles étaient les tendances des hommes demeurés les plus orthodoxes, il ne faut pas s'étonner que l'esprit socialiste, uni à l'esprit néo-chrétien, redoublât d'intensité à mesure qu'on s'éloignait du centre modérateur. Roux et Buchez, dans les préfaces de leur grande *Histoire parlementaire de la révolution*, poussaient l'alliance des deux esprits jusqu'aux conséquences les plus extravagantes : ils allaient sans hésiter à l'apologie de l'assassinat. « La révolution française, disaient-ils[3], est la conséquence dernière et la plus avancée de la civilisation moderne, et la civilisation moderne est sortie tout entière de l'Évangile. C'est un fait incontestable, si l'on étudie et si l'on compare à la doctrine de Jésus tous les principes que la révolution a inscrits sur ses drapeaux et dans ses codes, ces mots d'égalité et de fraternité qu'elle mit en tête de tous ses actes et par lesquels *elle justifia toutes ses œuvres*. » Remarquez ces mots : « toutes ses œuvres ». On ne leur laissera pas un sens obscur. Plus tard, dans la préface du tome XIX, les deux auteurs ne reculeront pas devant des déclarations plus explicites. Ils se flatteront de montrer que la Saint-Barthélemy et les massacres de Septembre se « justifiaient » (ils répéteront le mot) par les mêmes considérations. On pouvait leur dire : « Si vous acceptez de pareils actes dans le passé, quels sont ceux que vous interdirez à l'avenir[4] ? »

[1] La renommée des deux autres, Montalembert et Lacordaire, a éclipsé la sienne; mais il était un personnage dans son parti. Nous allons le retrouver à l'*Ere nouvelle*.

[2] C'est à l'*Univers* même qu'on me donne obligeamment ces détails rétrospectifs.

[3] Préface du tome I.

[4] C'est cependant lui qui « la physionomie consternée, la voix éteinte, la

Quand on vient de lire de pareilles aberrations, on est pris d'une grande indulgence pour Lamennais, qui, dans son procès de 1841, n'alla, certes, pas aussi loin. Plus découvert que Buchez, par sa qualité de prêtre, par l'éclat de son style, par celles de ses propositions qui touchaient plus directement au dogme et à la discipline de l'Église, par son obstination, enfin, à vouloir, en quelque sorte, contraindre le Pape à se prononcer pour ou contre lui, Lamennais fut condamné. Mais, en 1840 même, il y aurait excès à vouloir l'exclure, sinon du catholicisme, au moins des idées chrétiennes. Or, traduit en cour d'assises vers la fin de 1840, pour sa brochure intitulée : *le Pays et le gouvernement*, Lamennais s'exprima ainsi devant ses juges :

« La grande révolution, dont la France, en 1789, donna au monde le signal, est loin d'avoir encore produit tous ses fruits, et c'est même à peine si l'on commence à bien comprendre que le principal doit être et sera certainement l'amélioration du sort du peuple. Que l'on se divise de bonne foi sur les moyens de réaliser cette amélioration nécessaire, on ne saurait s'en étonner; car si la science sociale n'offre aucun problème dont la solution importe davantage au bonheur de l'humanité et à la paix de l'avenir, il n'en est pas non plus, de l'aveu général, de plus compliquée et de plus difficile. Je n'ai pas à examiner les systèmes divers qu'a fait naître une question qui se représentera désormais sans cesse, jusqu'à ce qu'elle ait été définitivement résolue. Je pense, quant à moi, qu'ils ont tous, même les plus faux, un droit égal à l'examen, lorsqu'ils sont proposés sincèrement. » L'accusé continuait en protestant que, dans sa pensée, l'amélioration des classes populaires devait être obtenue sans violences, sans attentat ni à la propriété ni à la famille.

Ces paroles, qui nous paraissent aujourd'hui bien modérées [1], n'évitèrent pas à Lamennais une condamnation à un an de prison.

volonté abattue, disait à Louis Veuillot, en sortant d'une délibération de l'Hôtel de Ville : « Lutter contre des conspirateurs, on le pourrait; mais contre des fous ! Or il y a là des fous. Ils sont fous, fous ! » (L. Veuillot, *Dialogues socialistes*, édit. de 1872, p. 67.) — C'était ce même Buchez qui présidait l'Assemblée quand elle fut envahie le 15 mai : ses collègues s'accordèrent tous à trouver qu'il avait été là absolument au-dessous de sa tâche.

[1] Du reste, Lacordaire disait, presque dans les mêmes termes, en 1845, et du haut de la chaire de Notre-Dame : « Je ne prends pas sur moi de louer tous les plans d'association qui se pressent au jour, toutes les tentatives de communauté qui demandent l'eau et le feu : je loue seulement l'intention, parce qu'elle est un hommage aux vrais besoins de l'humanité. » (*Conférences de Notre-Dame*, t. II, p. 391.)

Cette condamnation n'affaiblit les doctrines socialistes ni chez les socialistes révolutionnaires et antireligieux ni chez les socialistes chrétiens. De tout temps, l'Église compte, surtout parmi les jeunes gens, des esprits un peu téméraires qui aiment à aller jusqu'aux dernières limites de l'orthodoxie, à franchir même ces limites, (quitte à revenir sur leurs pas), et qui tendent volontiers la main, au delà de leurs frontières, à ceux qu'ils considèrent comme des frères aventurés, mais généreux et très dignes d'être écoutés.

En 1842, par exemple, paraissait une brochure intitulée : *Catholicisme et démocratie, ou le règne du Christ*, ayant en épigraphe les mots : *Christus vincit*, *Christus imperat.* Elle avait pour auteur un nommé C.-F. Chevé; c'était un jeune homme qui n'était cependant pas un débutant, car il renvoie à des articles qu'il avait publiés, en 1841, dans un recueil appelé l'*Atelier*, sur « l'organisation du travail ». Il fut plus tard rédacteur de l'*Unité de Nantes*, et nous ne tarderons pas non plus à le retrouver dans la presse parisienne de 1848. En 1842, il était déjà très ardent catholique et non moins ardent socialiste. Dès le début de sa brochure (dont le style est visiblement inspiré des *Paroles d'un croyant*), il le dit lui-même, il est « catholique avec ferveur, disciple de la foi démocratique et révolutionnaire ». — « Le chrétien prie, le tribun tonne », dit-il encore dans la première page de son opuscule. Quant à lui, dans la suite de son écrit, il fait l'un et l'autre. Il commence par prier pour la Pologne, puis pour l'Irlande, puis pour l'Espagne, puis pour la France, « avilie par ces hommes sacrilèges pour qui l'or est Dieu ». Ce n'est pas qu'il accepte toute alliance et qu'il ne sache discerner parmi les solutions diverses du problème. Il combat vivement ceux qu'il appelle « les faux prophètes », dont le premier dit : « Réhabilitons la chair »; dont le second demande l'abolition du mariage; dont le troisième dit : « La famille est l'ennemie de l'État ». Mais il demande, ou plutôt il proclame la souveraineté du peuple, l'égalité, l'affranchissement du prolétariat moderne, la rédemption des travailleurs ; il veut que « la richesse n'ait plus d'autre base possible que le travail ». On peut trouver que tout cela n'est pas encore très clair. L'auteur sans doute en eût convenu, car, abusant ici de son éducation et de ses convictions chrétiennes, il entend nous faire accepter, dans l'organisation du travail, « un mystère » économique. Dans ce mystère, d'après lui-même, il y a trois choses : « la communauté, la possession et l'échange, et les trois ne font qu'un ». Mais bientôt il termine par cette phrase parfaitement intelligible, et dont la portée communiste ne laisse place à aucun doute : « La communauté, c'est le monde entier, domaine indivi-

sible et inaliénable de l'humanité; il appartient à tous et n'est à personne, car c'est l'instrument du travail humain. » Là, il parlait absolument comme Proudhon.

Chevé était-il isolé? Non. L'on trouverait aisément diverses brochures, comme *le Socialisme chrétien* de Segrétain, qui fut pendant quelque temps, paraît-il, l'un des rédacteurs de l'*Univers*. Mais arrivons à l'année critique, à 1848.

*
* *

La révolution du 24 février fut, en apparence au moins, si soudaine, les actes décisifs s'y succédèrent si aisément, et elle jeta les vainqueurs eux-mêmes dans une surprise si voisine du désarroi, que ceux qui l'avaient le plus désirée et préparée crurent d'abord à une rupture complète avec le passé. C'est pourquoi on ne commença par invoquer ni Saint-Simon, ni Fourier, ni les hommes de 1789, ni ceux de 1793. On avait pour eux quelque ménagement, parfois même quelque affection, comme on en a pour des aïeux vénérables, même quand on commence à croire qu'ils radotent. Mais on était convaincu qu'il y avait beaucoup mieux à trouver. Quoi? On l'ignorait; mais il était impossible qu'il n'y eût pas quelque chose, il s'agissait de le chercher, et tout le monde devait s'y mettre.

Ce sentiment s'imposait tellement aux esprits, qu'on le trouve exprimé, à cette époque même, dans des recueils, en somme, assez différents. Dans son premier numéro (du 24 mai 1848), le *Bien public*, organe de Lamartine et d'Eugène Pelletan, se posait encore cette question : « Qu'est-ce que la république? » Et il répondait : « Elle est jusqu'à présent, pour nous, une page blanche. Elle ne saurait être ni une vérité ni une réminiscence; elle est *une œuvre entièrement originale.* » A peine un mois avant, Lamennais, dans son *Peuple constituant*, disait à peu près de même que la question de la richesse actuelle et de ce qu'il y avait à faire pour elle ou contre elle était fort peu de chose : c'était de l'avenir qu'il s'agissait. Et il ajoutait : « On me demande, êtes-vous ou n'êtes-vous pas socialiste? Si on entend par socialisme quelqu'un de ces systèmes qui, depuis Saint-Simon et Fourier, ont pullulé de toutes parts et dont le caractère général est la négation implicite ou explicite de la propriété et de la famille, non, nous ne sommes pas socialiste, on le sait. Si l'on entend par socialisme, d'un côté, le principe d'association admis comme un des fondements principaux de l'ordre qui doit s'établir; et d'un autre côté, la ferme croyance que, sous les conditions immuables de la vie elle-même,

de la vie physique et morale, cet ordre constituera *une société nouvelle à laquelle rien ne sera comparable dans le passé*, oui, nous sommes socialiste et plus que qui que ce soit, on le verra [1]. »

L'*Ere nouvelle* (son titre seul n'était-il déjà pas significatif?) s'associait [2] à ces espérances si vagues et destinées à enfanter tant de déceptions. « Ne croyons pas, disait-elle [3], aux hommes qui ne croient qu'au passé et qui renferment la providence de Dieu dans le cercle de leurs souvenirs. Dieu est grand, les siècles sont longs, l'avenir n'a pas d'horizons visibles : *Prenons une âme égale à tant de choses que nous ne connaissons pas pleinement.* » Quelques jours plus tard, elle convenait que les écoles socialistes, malgré les erreurs et les ridicules de leurs essais de solution, avaient rallié bien des suffrages parce que toutes concluaient à changer « une situation devenue intolérable ». Et elle ne manquait pas d'écrire : « Il s'agit de modifier la constitution économique de la France. »

Que dirai-je enfin du gouvernement? Pour mieux s'éclairer sur un avenir inconnu, il supprimait, à titre de vieillerie démodée, la chaire d'économie politique du Collège de France, la seule chaire d'économie politique qu'on eût dans notre pays [4]. L'opinion publique applaudissait. Au mois d'août 1848, le *Journal des Débats* osa demander le rétablissement de la chaire; mais il fut le seul à soutenir sa requête, et le *National* (qui représentait fort exactement l'opportunisme d'aujourd'hui [5]) combattit la proposition.

On ne peut pas dire qu'une pareille presse fît beaucoup pour guider les vainqueurs auxquels elle paraissait mettre tout simplement la bride sur le cou. En réalité, le peuple était livré à lui-même, et ceux qui auraient dû le conseiller cherchaient, comme lui, à tâtons. « Tout a l'air d'être idéal, c'est un rêve perpétuel. » Qui disait cela? L'*Ere nouvelle* [6]. Mais faisait-elle beaucoup pour dissiper le rêve ou l'éclaircir? Pas plus que ne faisait le *National* pour mettre de l'ordre dans le chaos qu'il décrivait si bien, le 6 juillet 1848 : « Préparé par des travaux nombreux, mais isolés

[1] Je trouve cet article cité et approuvé dans le *National* du 29 avril 1848

[2] Rappelons les noms de ses principaux rédacteurs : Lacordaire, Ozanam, l'abbé Maret, de Coux, H. Gouraud, etc. Montalembert n'en était pas : il était même hostile. Il combattit ses anciens amis dans plusieurs lettres à l'*Ami de la religion.*

[3] Numéro du 15 avril 1848.

[4] Elle était occupée par Michel Chevalier.

[5] Le *National* du 18 mai disait : « Il faut reconstruire la société sur d'autres bases que celles qui l'ont soutenue jusqu'à présent. » Il est vrai qu'il prétendait concilier les intérêts de tout le monde et contenter ceux-là même auxquels il enlevait ces « bases » sur lesquelles ils étaient assis.

[6] Numéro du 22 mai.

et discordants, le grand problème du siècle a été mis inopinément à l'ordre du jour, dans un moment de ferveur révolutionnaire ; de ses formules on a fait des mots de ralliement, et les opinions n'ont été trop souvent que des cris de guerre. Il en est résulté un tapage d'idées, un conflit de propositions et de systèmes capables d'assourdir l'Europe entière. »

Avant d'aller plus loin, il y aura donc intérêt à voir ce que faisait le peuple lui-même et comment, dans ses actes autant que dans ses mots de ralliement et dans ses formules, il en appelait à un certain socialisme chrétien.

*
* *

La littérature du peuple ne doit pas être cherchée dans les livres ni même dans les premières pages des journaux, elle est surtout dans les images, dans les affiches, dans les chants et dans les chansons, dans les propos des réunions publiques.

« En 1848, rappelle un des principaux socialistes d'aujourd'hui [1], au siège de presque toutes les associations ouvrières et chez un grand nombre de socialistes, on voyait une gravure représentant Jésus en charpentier et portant pour exergue : « Jésus de Nazareth, « premier représentant du peuple. » Ceux qui ont pu conserver ou retrouver soit des almanachs, soit des images populaires, sont à même d'y suivre ce mouvement [2]. Mais les manifestations les plus recherchées d'alors étaient encore les banquets. Avec des banquets, on avait renversé la monarchie bourgeoise. Pourquoi ne réussirait-on pas à fonder avec des banquets la république démocratique et sociale?

Dans la première moitié de juin 1848, un journal, qui fit quelque bruit, *le Christ républicain*, s'écriait : « Que c'est beau, un banquet à 5 sous! J'y vois poindre l'avenir du royaume de Dieu. Un repas à 5 sous avec deux mille canailles, c'est pour moi la noce de Cana, la cène du Christ, moins Judas. » Ces vœux furent largement exaucés, avec une augmentation de prix, mais très légère. C'est surtout aux approches de Noël que (malgré tous les événements survenus depuis février) se manifesta cet enthousiasme.

[1] Benoît Malon, *Exposé des écoles socialistes de France*, in-18. Paris, 1872, p. 230.

[2] Louis Veuillot, qui aime relever ces traits populaires, et ne craint pas d'en accuser le relief, fait dire, dans le *Lendemain de la victoire*, à un insurgé ivre et pillard (il est vrai qu'il s'appelle Simplet et qu'à la fin du dialogue il sera converti) : « Un chef? Il n'y a pas de chef! Je ne reconnais, moi, que Jésus-Christ! » C'était en effet un chef commode : on le consultait si on voulait, et on lui faisait dire tout ce qu'on voulait.

Les quatrièmes pages des journaux en portent les preuves. Je ne crois pas superflu d'en donner ici des exemplaires complets et authentiques.

On pouvait lire, par exemple, à la quatrième page du *Peuple* [1], du 17 décembre 1848 :

AVIS. — Le conseil d'administration de l'EGLISE CHRÉTIENNE PRIMITIVE, rendant grâce à l'Être suprême de l'état constitutionnel qui accorde aux Français la complète liberté des cultes, prévient ses frères et sœurs qu'un banquet fraternel aura lieu le 25 décembre, jour anniversaire de la naissance du Christ, fondateur du christianisme rationnel et social que nous professons. Il invite à ce banquet les anciens fidèles de l'Eglise catholique française, dont les membres de cette Église sont les seuls continuateurs officiels et les réformateurs progressistes. Il invite aussi les membres de l'ordre des Templiers et de l'Église Jehanitne, dont le drapeau a été publiquement déployé après la révolution de 1830. Il invite aussi à ce banquet fraternel tous les frères du culte franc-maçonnique de tous les rites et de toutes les obédiences, le niveau, le compas et l'équerre ne pouvant jamais être en désaccord avec la religiosité, guidée par la probité et la raison. Il fait la même invitation à tous les hommes éclairés qui désirent la régénération de la religion, et son retour aux principes de liberté, d'égalité, de fraternité, qui sont toute la doctrine du christianisme.

Le prix du banquet est fixé à 2 francs, et aura lieu chez Jouvenot, restaurateur, aux NOUVELLES VENDANGES DE BOURGOGNE, à la Chapelle-Saint-Denis, à quatre heures.

Et dans le numéro du 20 décembre :

BANQUET ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DU CHRIST, lundi 25 décembre, à dix heures et demie du matin, salle Valentino. Prix du billet : 1 fr. 50; 0 fr. 50 pour les enfants. La commission d'organisation du banquet est composée des femmes démocrates socialistes qui ont organisé le banquet de la Chaussée du Maine. Cabet, Pierre Leroux et Proudhon y ont été invités [2]. On trouve des billets aux bureaux de la *République*, du *Peuple* et de la *Démocratie pacifique*.

Mais il y avait émulation (sinon concurrence), car immédiatement après on pouvait lire :

[1] Journal de Proudhon.

[2] Le 23 décembre, on reproduisait cet avis avec les variantes suivantes : « Chœurs avec solos. — Pierre Leroux, Proudhon, les principaux socialistes et les représentants de la Montagne assisteront à ce banquet. »

BANQUET RELIGIEUX ET SOCIAL, présidé par le citoyen Chatel [1], fondateur de l'Église française, en mémoire de la naissance de Jésus-Christ, le grand apôtre du socialisme. Cette solennité étant la fête de la fraternité universelle, les dames y sont admises ainsi que tous ceux qui veulent communier en Dieu et en l'humanité, quelles que soient d'ailleurs leurs opinions politiques ou religieuses. Prix : 1 fr. 25. On se procure des billets, chez Soyez, marchand de vins; Petit-Jean, concierge, etc., etc.

Après avoir annoncé ces banquets, en rendait-on compte dans les journaux? Assurément! Ainsi le *Peuple*, qui blâme « le mysticisme » des dames socialistes, organisatrices de l'une de ces réunions, veut cependant bien dire :

La lecture d'un discours sur la Montagne a ouvert dignement la séance; l'hymne à la fraternité, chanté avec recueillement, a précédé les toasts dont nous donnons la liste.

Au Christ, père du socialisme! par une dame dont le nom nous échappe.

A l'avènement de Dieu sur la terre! par Mme Jeanne Déroin, etc. [1].

Notre ami Pierre Leroux, qui est toujours prêt à répondre aux appels de ses frères et amis, a repris et commenté le discours sur la Montagne, et salué l'avènement d'une religion nouvelle basée sur la solidarité, réunissant l'affirmation du cœur à la sanction de la science. Cette improvisation, dite avec effusion et enthousiasme, a été accueillie par les plus vifs applaudissements.

Suivent les toasts :

A Noël! par Mme Brazier.

A Saint-Just, martyr de Thermidor! par Hervé.

Au Christ vivant, à la France! par Bernard.

Il faut croire que ces banquets eurent du succès, car on chercha tout de suite à les développer; et, dès le 28 décembre, on en annon-

[1] Ou Chastel. Il s'agissait de l'abbé Chastel, ancien évêque, qui ayant prêté le serment constitutionnel, avait été exclu des cadres, mais se flattait de faire des évêques à son tour, en usant, pour son église, de son droit de consécration. Il avait été pendant plusieurs années l'associé d'un nommé Auzou, qui tenait une épicerie. Des témoins très sérieux de l'époque m'affirment qu'il n'était pas fou.

[2] Cette Jeanne Déroin eut alors un instant de célébrité dans les clubs et dans les journaux. Elle faisait partie de ces agitateurs politiques qui furent les bienfaiteurs — sinon de la France ou de l'humanité, — tout au moins du *Charivari* et du *Journal pour rire*, auxquels ils ouvraient une source intarissable de plaisanteries et de caricatures.

çoit un nouveau pour le jour des Rois. L'annonce vaut encore la peine d'être transcrite :

Banquet égalitaire du jour des Rois. Des travailleurs de toute profession, tous attachés au dogme de l'association, ont résolu de célébrer en familles le Jour des Rois, comme vient d'être célébrée la fête de Noël, par un banquet égalitaire. Une commission a été formée et a offert aux citoyens Pierre Leroux, La Chambaudie et Vinçard de présider collectivement ce banquet, qui aura lieu le dimanche 7 janvier, à la Chaussée du Maine, à onze heures précises, au salon de l'Association des cuisiniers. Un gâteau des rois sera distribué entre tous les convives; mais il n'y aura pas de roi, tous seront rois : il y aura une fève dans chaque part du gâteau. Le prix du banquet sera de 1 fr. 50. On peut se procurer des billets dans les bureaux du *Peuple*, de la *République*, de la *Propagande démocratique et sociale.*

« Tous seront rois », l'annonce était symbolique, et elle était tentante. Aussi Paris ne fut-il pas seul à pratiquer ces banquets égalitaires : l'idée s'était répandue en province, et le *Peuple*, du 2 décembre 1848, recevait de Lyon une correspondance qui lui racontait avec lyrisme les incidents d'un grand banquet démocratique et social auquel « tous les représentants illustres du socialisme avaient été invités ». Cette manifestation, disait-on, rappelle les plus beaux jours du christianisme. Par le nombre d'abord : « Il fallut trois heures pour s'introduire dans le clos destiné à réunir tous les enfants du socialisme. » Là, encore, les toasts étaient libres. Aussi en fut-il prononcé de toutes les couleurs. « Au neveu de son oncle! » — A la famille, à la propriété! — Car, parmi les socialistes, si les uns voulaient détruire la propriété, les autres prétendaient la consolider et la réhabiliter en la rendant accessible à tous. On avait ensuite entendu, par Renaux, rédacteur en chef du *Peuple souverain* : « A tous les martyrs du socialisme, depuis le Calvaire de Jérusalem jusqu'au donjon de Vincennes! » (Au donjon de Vincennes étaient alors emprisonnés Blanqui et Raspail); puis, par J. J. Razuret, de la Croix-Rousse : « Aux chrétiens modernes! »

Dans cette accumulation incohérente de naïvetés ou d'insanités, une chose est remarquable : c'est la pression exercée par l'opinion populaire sur les anciens représentants du socialisme pour les pousser du côté du christianisme et les forcer à s'incliner devant lui. Le *Correspondant* d'alors en fit ainsi l'observation[1] : « Les rédacteurs de la *Démocratie pacifique*[2], qui, il y a une douzaine

[1] Dans les *Lettres d'un bas-breton,* par Aurélien de Courson, commencées en juin 1848. Voir la 4e lettre.
[2] Journal de Pierre Leroux.

d'années, n'avaient pas assez d'injures contre le christianisme, ont tout à coup changé et proclament que leur doctrine est en parfaite harmonie avec le christianisme. » — « En parfaite harmonie! » c'était se flatter. Mais ils se croyaient apparemment obligés de le dire, et c'est là ce qui est à noter. Les uns le disaient avec un certain entrain et peut-être avec conviction; les autres s'exécutaient d'assez mauvaise grâce ou avec des réserves, des explications et des détours. C'était même là un des points sur lesquels éclatait le désaccord de ceux qu'on appelait les quatre évangélistes du socialisme[1]. Parmi les discours prononcés par Pierre Leroux dans ces fameux banquets égalitaires, on en citait un où il se flattait de démontrer la synonymie ou l'enchaînement des mots : communion, commune, communauté, communisme. Proudhon trouvait ces avances compromettantes; mais il faisait, à cette occasion, un aveu qui nous intéresse :

« Après la révolution de Juillet, disait-il[2], quand il semblait que la philosophie du *Constitutionnel* allait effacer pour jamais ce qui restait encore de catholicisme, M. Considérant, dans un discours à l'Hôtel de Ville, parlant au nom de sa secte, osa s'écrier : « Nous ne « sommes pas chrétiens! » Le mot fut recueilli; c'était une flatterie au libertinage du moment. Depuis, le vent a soufflé aux idées religieuses. On s'est aperçu que le préjugé chrétien résistait à l'inoculation du dogme fouriériste, que la morale de l'Evangile faisait reculer celle du Phalanstère. Dès lors, on s'est appliqué à dissimuler les données antichrétiennes du monde harmonien; on a fait avec le ciel des accommodements; on s'est mis à prouver que Fourier était le continuateur de Jésus-Christ. Flatterie au clergé et aux jésuites! Cette tactique n'a jamais varié; elle constitue tout le système. »

Pierre Leroux et Considérant, sans doute, étaient des illuminés. Mais des hommes plus exclusivement politiques, comme Louis Blanc (si notoirement antichrétien dans le reste de sa carrière), se croyaient obligés, eux aussi, de sacrifier à l'idée populaire, et cela, non seulement dans le premier feu de la révolution, au moment où les insurgés accompagnaient, processionnellement et l'arme au bras, le crucifix sauvé de la chapelle des Tuileries, mais même en 1849. Barbès était encore emprisonné (une fois de plus), et Louis Blanc lui écrivait[3] : « Quant aux idées qu'on frappe en vous, elles

[1] Pierre Leroux, Considérant, Cabet et Proudhon. — Pierre Leroux opposait son socialisme « pacifique, humain, organisateur » au socialisme « destructeur et sauvage » de Proudhon.

[2] Dans le *Peuple* du 12 février 1849. — L'article était reproduit dans l'*Univers* du 15.

[3] Voy. le *Peuple* du 10 avril 1849.

sont contemporaines de l'esprit humain. C'est pourquoi elles ont eu, à toutes les époques de l'histoire, des apôtres, des soldats ou des prophètes : Platon, saint Paul, saint Chrysostome, saint Basile, Munzer, Campanella, Thomas Morus, Morelly, J.-J. Rousseau, les vaincus de Thermidor et, au-dessus d'eux tous, le Crucifié! »

Proudhon était fort ennuyé de toutes ces faiblesses, quoiqu'il y puisât, de temps à autre, quelque argument *ad hominem* ou un prétexte à un faux-fuyant de plus dans sa polémique. Si on reprochait, par exemple, à son socialisme de détruire la famille et de porter tort à la religion, il répondait[1] : « En quel sens dites-vous cela? En matière de religion, la plupart des socialistes sont mystiques et une foule de catholiques sont socialistes. » Cette observation, lancée d'assez mauvaise grâce, ne suffisait pourtant pas. On le travaillait à son tour et, dans son propre camp, on lui demandait compte de ses croyances personnelles. On le sommait d'abord d'affirmer sa croyance en Dieu, et cela même lui était, — pour cause, — assez difficile. Voici ce que, le 6 mai 1848, il répondait à ces instances : « Mes amis me prient, dans l'intérêt de nos idées communes et pour ôter tout prétexte à la calomnie, de faire connaître mon opinion sur la Divinité et la Providence et, en même temps, d'expliquer certains passages du *Système des contradictions* que les Tartufes réactionnaires ne cessent, depuis un an, d'exploiter contre le socialisme auprès des âmes simples et crédules... Je me rends à leurs sollicitations. » La satisfaction qu'il donnait à ces sollicitations était médiocre. Il exposait à sa manière que le mot athéisme était aussi obscur et aussi mal compris que le mot Dieu, que le catholicisme était de l'athéisme et que Bossuet était athée : rien de plus clair, puisque ni l'un ni l'autre ne croyaient au vrai Dieu, le Dieu de Proudhon. Lorsqu'il se voyait dans la nécessité de ménager un peu plus « les âmes simples et crédules », il essayait d'esquiver les difficultés par des distinctions entre la religion et le symbolisme, entre la lettre et l'esprit, entre la prophétie des réformes et la réalisation pratique de ces réformes. Il profitait ainsi du mouvement sans trop s'y engager : il établissait même une comparaison entre sa mission et celle du Christ : « Comme le Christ, disait-il, il venait accomplir la loi et non la renverser ».

Quant à ses collaborateurs, il les laissait s'avancer un peu plus. Il permettait à son disciple, M. Langlois, de citer les Pères de l'Église[2], il lui laissait écrire ces paroles : « Ouvrons la Bible, ce

[1] Le *Peuple* du 21 avril 1848.

[2] On était littéralement inondé de ces citations, toujours les mêmes. On accumulait tous les textes des Pères contre les riches, sans donner (comme je l'ai fait dans mon second article), le complément et la contre-partie, ou

livre qui renferme tous les principes traditionnels de notre droit public et de notre droit privé. » Il lui laissait dire que, si la seule doctrine complète était le socialisme, l'Évangile pur et simple valait encore mieux que la philosophie de Cousin. Lorsqu'il lançait sa fameuse Banque du Peuple, il ne repoussait pas non plus le concours des enthousiastes qui envoyaient à son journal des vers tels que ceux-ci :

Comme le Christ, son immortel exemple,
Le peuple est bon; mais vous l'avez lassé;
Son fouet vengeur va vous chasser du temple,
Marchands d'argent (*bis*), votre règne est passé.

N'est-ce pas lui-même, enfin, qui, à l'inauguration de cette banque, destinée à sombrer si vite, prononça ce serment (il dut souvent le regretter et ses adversaires se chargèrent de le lui rappeler) : « Je jure devant Dieu et devant les hommes, sur l'Évangile et sur la Constitution. »

On m'arrêtera ici, pour me demander quel était ce christianisme qui mêlait saint Paul ou saint Basile à J.-J. Rousseau, ou Jésus-Christ à Robespierre. Assurément, ce n'était pas le catholicisme orthodoxe, et ces rapprochements, plus que téméraires, ne sont pas le seul alliage que nous ayons à y relever. Comme on voulait tout changer dans la société pour la rendre plus parfaite, ainsi voulait-on épurer la religion et le culte. Le *Christ républicain* ne se faisait pas faute de déverser des torrents d'injures sur l'Église et sur le clergé; on faisait cependant des distinctions. C'était alors un mot d'ordre universel de flatter autant qu'on le pouvait le « bas clergé »; car on le tenait pour une partie de la vraie démocratie [1]. Quant au Pape, on le mettait avec les rois et avec les évêques, qui n'étaient que des aristocrates. Un journal, qui s'appelait le *Vrai catholique* (et dont le premier numéro parut en novembre 1848), mettait en tête de sa feuille, avec le renvoi exact au livre, au chapitre, au verset : « Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu ! » Mais, pour procurer cette paix, il croyait nécessaire d' « harmoniser la religion avec la politique » et d'empêcher le suffrage universel « fanatisé » d'envoyer à la

prenait surtout argument de leurs paroles contre l'usure pour en tirer la condamnation de la rente, la gratuité universelle du crédit, le droit au crédit, etc.

[1] « Ministres du culte catholique, vous êtes du peuple, et la victoire du peuple est votre victoire. Il vous invite à en partager avec lui le bénéfice. Vous êtes trop intelligents pour ne pas répondre à cet appel. » (Le *National* du 27 mars 1848.)

Chambre une « majorité ultramontaine ». C'est pourquoi il réclamait, tout d'abord, le culte en langue vulgaire, la suppression de la confession auriculaire, la suppression du jeûne, la suppression du célibat ecclésiastique, la suppression des indulgences; il demandait, ensuite, la communion sous les deux espèces du pain et du vin, « conformément à la Cène ». Après quoi il ne lui restait plus qu'à se déclarer socialiste et qu'à montrer comment toute l'essence du socialisme était dans le droit au travail.

Autre essai d'épuration : En janvier 1849, le *Christ républicain*[1] formulait cette idée, très répandue dans les foules, on peut le croire, que si le paradis à venir avait du bon, il ne serait pas fâcheux d'en avoir, même sur la terre, un avant-goût. On affectait, d'ailleurs, de le demander, non pour soi, mais pour ses frères et amis, car on ne prétendait trouver la joie que dans un partage universel, où chacun aurait à faire un petit sacrifice... destiné à être récompensé. « Le Christ, premier socialiste du monde, veut que tous les hommes, ses frères, anticipent le ciel en cette vie et vivent dans l'abondance des dons du Créateur avec reconnaissance et modération. Que chacun donc, en vidant son verre, achève de rompre avec un passé réprouvé et de faire abnégation de soi-même, sous peine de périr dans l'isolement. »

On aimerait à clore ici la liste de ces interprétations, car cette dernière phrase n'est point méchante. Malheureusement, il faut noter que le *Christ républicain* aime beaucoup à s'approprier le texte de l'Évangile : « Le royaume de Dieu souffre violence, et on le ravit de force. » De quelle façon il entend ces paroles, je n'ai pas besoin de le dire : l'invasion de l'Assemblée nationale, les journées de Juin, en ont donné une trop claire explication.

Malgré tout, la très grande majorité de ces hommes était sincère, et ce christianisme qu'ils invoquaient était bien pour eux une religion reçue d'un Dieu véritable. Proudhon, quand il se sentait obligé de faire les concessions que l'on a vues, prenait bien soin de nommer Jésus « l'homme de Galilée »; mais cette laïcisation était sans écho dans les rangs du peuple. C'est au peuple que s'adressait plus particulièrement le *Christ républicain*. Il s'excusait de faire comme son maître, d'être sorti comme lui des travailleurs et de s'adresser comme lui à de simples artisans. C'est pourquoi il espérait, disait-il, suppléer à la science par le cœur, Dieu seul étant infaillible, mais ayant confié à de pauvres plébéiens le soin de convertir le monde... Je ne crois donc pas être dupe quand je

[1] Il avait légèrement modifié son titre. Il s'appelait : *Le Christ-républicain, démocrate, socialiste*. Les mots *le Christ* brillaient seuls en première ligne.

trouve un certain accent de sincérité et de bonne volonté dans les paroles suivantes :

« Qu'est-ce donc que le Christ républicain? C'est, comme vous le savez, le Dieu de l'Évangile, toujours le Dieu des pauvres et des ouvriers, toujours le Dieu des opprimés et des pécheurs, toujours le Dieu de toutes les souffrances, toujours le Dieu de cette nombreuse classe qu'on renie, qu'on pressure, qu'on vole, qu'on emprisonne, qu'on calomnie atrocement et qu'on appelle populace, plèbe... Il n'y a qu'un Christ qui est Dieu... Le Christ républicain est-il, m'a-t-on demandé, communiste, fouriériste, socialiste, phalanstérien, saint-simonien, franc-maçon? Selon moi, ce serait blesser la dignité de notre Rédempteur de vouloir l'assimiler à des hommes; c'est pourquoi je m'abstiendrai. Les conceptions du Christ sont empreintes de tant de grandeur et de sainteté qu'elles dépassent infiniment tout ce qu'il y a de meilleur dans celles de l'homme... Dieu seul est le législateur des nations parce qu'il est bon au suprême degré. »

*
* *

Les écrivains, les journalistes, les orateurs populaires et les organisateurs de banquets dont je viens de parler étaient des socialistes qui venaient demander aide, lumière et appui au christianisme. C'est ainsi, du moins, qu'il me semble les avoir vus. Mais en face de ces avances que le socialisme faisait au christianisme, il y eut celles que beaucoup de chrétiens d'ancienne date, de chrétiens complets, firent au socialisme. C'est ce que je voudrais maintenant essayer de rappeler et d'expliquer.

Ce qu'on a vu plus haut sur l'attitude des catholiques à l'égard du gouvernement de Juillet ne prépare-t-il pas, d'ailleurs, à le comprendre? Au point de vue théorique et philosophique, la *Revue nationale* (de Buchez et Bastide), *organe de la démocratie chrétienne*, n'exprimait-elle pas [1] ce que le peuple sentait quand il cédait à l'attrait des idées religieuses? « Le rationalisme est aristocratique de sa nature et ne conclut qu'à la souveraineté des capacités intellectuelles. La religion, au contraire, conclut à la souveraineté de la morale et à l'égalité de tous devant la même loi. Voilà pourquoi elle convient merveilleusement à notre constitution nouvelle, où elle doit faire circuler l'esprit de dévouement et de sacrifice. »

L'*Ère nouvelle* ne manquait pas de citer ces paroles et de se les

[1] Dans son numéro du 11 mars 1848.

approprier. Mais elle-même faisait beaucoup plus. Montalembert lui reprochait de défendre le droit au travail, le papier-monnaie, l'impôt progressif. Sur chacun de ces points, sans doute, elle faisait des distinctions. Il n'en est pas moins certain que pendant de longs mois elle se préoccupa de justifier, d'encourager, d'accélérer le mouvement encore plus que de le modérer. Elle disait bien qu'elle se défiait des anciennes écoles socialistes; elle ne se défiait pas beaucoup du nouveau socialisme (il est vrai qu'on le cherchait toujours), car, le 8 mai 1848, si peu de temps avant les funèbres journées, elle écrivait avec confiance : « Nous n'en sommes plus à la Terreur; maintenant qu'il s'agit du redressement des anciennes injustices sociales, qu'il s'agit de dépouillement volontaire, de renoncement à soi-même, de fraternité, nous nous retrouvons en plein christianisme, nous reconnaissons les questions que l'Évangile avait posées. Nous ne nous étonnons pas que ces problèmes fassent pâlir les hommes qui ne connaissent d'autre soin que celui de leur repos, les sectaires attardés de Malthus et de Bentham. »

Le lendemain, l'*Ere nouvelle* soutenait que 1789 avait plus profité aux bourgeois qu'aux ouvriers et que 1848 « était nécessaire ». Les menaces d'émeute avaient beau gronder, elle persistait à rappeler surtout les fautes de ceux qui avaient si profondément irrité les classes populaires et rendu leurs souffrances « intolérables ». Enfin, les barricades s'élèvent et le sang coule; elle en accuse ceux qui ont altéré dans le cœur du peuple le sentiment chrétien de la résignation. Mais si elle a soin de réprouver le socialisme athée et matérialiste, elle ne proscrit pas encore le mot de socialisme, car il y a « un socialisme honnête et chrétien »; car lorsque la révolution de Février avait proclamé qu'elle était « sociale », elle avait cédé à un mouvement qui était « l'impulsion même de l'esprit évangélique ».

Parmi les nombreuses publications d'alors, il en est qui durèrent si peu qu'il est bien difficile de les retrouver. Que disait la *Revue du monde catholique*, de Barbey d'Aurevilly? Qu'était-ce que la *Revue du socialisme chrétien*, rédigée par Victor Galland, et qui parut de janvier à juillet 1849? Qui était-ce que l'abbé Chantôme, dont l'*Univers* d'octobre 1849 signalait une *Revue des réformes et du progrès* et qui, peu après, rédigeait un journal appelé *le Droit du peuple?* Cette feuille fut bien accueillie par Proudhon, et elle le méritait, car elle réclamait le droit au travail avec l'abolition de l'intérêt du capital sous toutes ses formes [1].

[1] L'archevêque de Paris avait retiré à l'abbé Chantôme ses pouvoirs religieux. Le Pape en félicita l'archevêque. L'abbé écrivit alors au Pape lui-même pour lui dire qu'il était un « catholique conséquent et soumis »,

Proudhon était, du reste, très accueillant pour ces catholiques et pour ces prêtres qui prenaient de pareilles « réformes » au sérieux et qui cherchaient à les étayer par toutes sortes de citations (tronquées) des Pères de l'Église. Il était heureux de les compromettre par l'hospitalité même qu'il leur donnait, et visiblement il se flattait de les attirer plus complètement à lui. En attendant, il bénéficiait des coups de pioche qu'ils donnaient dans la vieille économie politique et dans les institutions de l'ancien ordre social.

C'est ainsi qu'il ouvrait ses colonnes à Chevé, qu'il qualifiait de « catholique progressif », et dont il annonçait la brochure : *le Dernier mot du socialisme par un catholique*. Ce Chevé avait au moins de la ténacité dans ses opinions. Le 16 avril 1849, le *Peuple* insère une lettre de lui à la *Patrie;* et on y trouve toujours la même prétention à allier le pur catholicisme au communisme le plus absolu. « Pour ma part, dit-il, je ne suis pas seulement chrétien à la manière de MM. Thiers et Odilon Barrot, mais catholique à la manière de l'Évangile et des Pères de l'Église, ce qui est fort différent. » Il continue en disant (avec le *Christ républicain*) que le règne de Dieu doit arriver sur la terre comme au ciel. « C'est donc en ce monde et sur terre que ceux qui ont faim doivent être rassasiés et que ceux qui pleurent doivent être consolés. Le socialisme qui se propose cette sainte mission ne fait donc qu'accomplir la volonté de Dieu et préparer l'avènement de son règne. » Là-dessus il prouve que la maxime : « A chacun selon ses œuvres » est de saint Mathieu; il reprend les citations des Pères sur le prêt à intérêt, combat la rente, etc., etc.

Lorsqu'on retrouve ces élucubrations, on ne s'étonne plus qu'Arnaud (de l'Ariège), ait demandé [1] d'introduire le droit au travail, comme un principe chrétien, dans le préambule de la Constitution. On ne s'étonne pas non plus de ces tentatives de fusion ou de confusion qui s'engageaient sous couleur de conciliation universelle. Le lendemain de la mort de l'archevêque de Paris, le général Cavaignac écrivait aux grands vicaires : « Depuis trois mois le clergé s'est associé à toutes les joies de la république; il vient de s'associer à ses douleurs. » Il s'associait aussi à ses illusions, dont beaucoup étaient généreuses. Dans cet essor de fraternité, le christianisme protestant faisait peu de bruit. Son principal organe, *le Semeur*, était bien pâle. Il n'en demandait pas moins un rappro-

qu'il était donc prêt à se rétracter, mais pourvu que l'Église et son chef prissent la peine de fixer la doctrine. » Le *Peuple* reproduisit cette dernière lettre, en regrettant de ne pas y trouver ce qu'il attendait de « vigueur et de netteté » (c'est-à-dire de révolte définitive).

[1] Séance de l'Assemblée nationale du 13 septembre 1848.

chement des communautés religieuses, un nouveau concile ou au moins une alliance. Cet appel avait trouvé un écho dans beaucoup de cœurs catholiques : un beau jour, paraît-il, on vit l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, se promener bras dessus bras dessous, aux applaudissements de la foule, avec le pasteur Athanase Coquerel, dans une sorte de procession manifestante comme on en voyait tant à cette époque enthousiaste et troublée.

*
* *

Il fallut bien cependant qu'on s'expliquât : il fallut voir de près ce que les uns voulaient obtenir et ce que les autres voulaient ou ne voulaient pas concéder. Après les avances des socialistes aux catholiques et celles des catholiques aux socialistes vinrent graduellement les réflexions des personnages principaux dans chacun des deux groupes; et les mains tendues les unes vers les autres ne tardèrent pas beaucoup à se retirer ou à se fermer.

Pour ceux qui ne voulaient pas s'aveugler eux-mêmes, les événements marchaient vite. Commençons par ceux qui, d'habitude, prenaient tout en riant. Le *Charivari* ne laisse pas que d'être un guide assez précieux pour qui veut suivre à la piste les idées, les désirs et les craintes journalières du moment. Dès le 10 mars, il sent le besoin d'écrire un article spécialement destiné aux ouvriers, et il leur dit : « Nous avons assez ri, permettez-nous maintenant de vous faire réfléchir. » Et il essaye de les prémunir contre ceux qui veulent faire *table rase* et qui, « au moment où la république a besoin du concours de tous, les poussent à confisquer le gouvernement à leur profit, comme s'il n'y avait que les ouvriers de citoyens dans la république. » C'est le 29 avril que Cham commence la série de ses célèbres et amusantes caricatures sur les communistes. C'est le 1er mai qu'il signale pour la première fois la peur du bonapartisme. Si l'on prend l'ensemble de la presse, c'est au commencement d'avril que les journaux conservateurs commencent à se préoccuper vivement de la question sociale et des progrès du communisme.

Ce communisme, quand la pression des âmes naïves ne l'obligeait pas à traiter le christianisme avec une faveur apparente, laissait vite voir ses véritables sentiments. Ceux-ci, par exemple, éclataient bien dans les articles que publiait le *Peuple*, au moment où (décembre 1848) on annonçait comme possible l'arrivée du Pape à Paris. « Le catholicisme est notre ennemi. Si aujourd'hui le suffrage universel a donné de si pitoyables résultats, c'est au catholicisme que nous le devons. Entre le catholicisme et le socialisme, il n'y a

rien de commun[1]. » La feuille de Proudhon poursuivait en signalant l'hypocrisie du *National*, qui « ne rougit pas, disait-elle, de tendre la main au chef du catholicisme ». Deux jours plus tard, elle revenait à la charge, en élargissant le terrain du combat : « L'*Univers* dit ce matin qu'il n'y a rien de commun entre sa religion et la nôtre : il a raison. La sienne consacre tous les despotismes et voudrait faire accepter aux misérables, en échange d'un bonheur hypothétique, toutes les peines et toutes les douleurs, fruits d'une mauvaise organisation sociale ; la nôtre prêche l'égalité et la liberté, elle croit que l'homme a été mis sur la terre pour jouir de la vie. » Ce thème une fois dessiné par le maître, le disciple Langlois le reprenait, peut-être pour en adoucir un peu les teintes : et tout en persistant à dire[2] que, pour son compte, il préférait encore l'Évangile aux doctrines intermédiaires, comme celle de Victor Cousin, il opposait la doctrine de la justice, « qui est celle des socialistes », à la doctrine de la résignation, « qui est celle des catholiques ».

Devant de pareilles professions de foi, les catholiques éclairés ne devaient pas hésiter bien longtemps. Il y eut d'abord entre eux quelques divergences; mais bientôt tous (ou très peu s'en faut) se rallièrent dans des efforts communs de résistance. Le numéro du *Correspondant* qui suivit le 24 février avait comme abrité deux idées un peu différentes l'une de l'autre. Ozanam s'était chargé d'y écrire un manifeste qu'il avait intitulé *l'Attente et l'Action*. A vrai dire, il semblait annoncer et désirer, quant à lui, plus d'action que d'attente. « Derrière la révolution politique, nous voyons une révolution sociale; nous voyons l'avènement de cette classe ouvrière qu'on ne connaissait pas assez, qui a sauvé les personnes et les biens de la bourgeoisie, quand la bourgeoisie n'avait rien fait pour elle et repoussait même depuis vingt ans, comme des questions incendiaires, toutes celles qui touchent à l'organisation du travail. Ces problèmes sont formidables; nous les traiterons sans imprudence, sans illusion, mais sans timidité. » Cette note, ce fut désormais à l'*Ère nouvelle* qu'Ozanam la fit entendre. La tendance destinée à dominer dans la rédaction du *Correspondant* s'était manifestée dans un autre article, non signé, qui suivait immédiatement celui d'Ozanam, sous ce titre : *la République*. On y disait bien : « Nous devons être moins sévères pour les hommes d'aujourd'hui que pour ceux d'hier » ; mais déjà, dès les premiers jours, l'auteur signalait avec clairvoyance les principaux obstacles qui

[1] Le *Peuple* du 7 décembre 1848.
[2] Le *Peuple* du 18 décembre.

effrayaient sa sympathie : la pression violente des clubs, les fantaisies du pouvoir proconsulaire et le problème de l'organisation du travail livré presque exclusivement à la décision d'une seule des parties intéressées.

Une des polémiques les plus vives, c'était, comme on le pense bien, celle de l'*Univers* et de son infatigable rédacteur en chef Louis Veuillot. Proudhon et Veuillot faisaient grande attention l'un à l'autre. Ils n'étaient même pas sans se ménager mutuellement. Le premier appelait l'*Univers* le journal le plus sérieux de la réaction ; et le second était souvent plein d'éloges pour le talent et la logique de son adversaire. « Faut-il le dire, écrivait Proudhon [1], nous ne sommes pas sans éprouver un certain embarras, car il nous en coûte beaucoup d'irriter un journal qu'après tout nous avons appris à estimer, un journal qui condamne avec nous l'usure, à qui le crédit gratuit plaît fort et qui adhère à la Banque du peuple. » Proudhon n'est pas plus sincère ici qu'ailleurs ; car si Veuillot combat l'usure, c'est dans le sens où tout chrétien la condamne, et il réserve formellement son opinion sur la légitimité de la rente et de l'intérêt des capitaux. Si le crédit gratuit lui plaît fort, ce n'est pas quand on le demande à l'État comme un droit de l'homme ; car le 14 juin 1848, il combattait de toutes ses forces l'idée de Louis Blanc, que c'est au pouvoir à assurer le crédit aux travailleurs. Quant à la Banque du peuple, s'il lui avait, — non sans une pointe très sensible d'ironie, — souhaité bonne chance, il s'était bien gardé d'y « adhérer ». En réalité, ce qu'il apprécie très fort, ce qu'il suit avec un vif intérêt dans Proudhon, c'est sa logique de démolisseur. « Il a cent fois, dit-il, convaincu les démocrates, les socialistes, les économistes jurés, les légistes officiels, les politiques des divers drapeaux qui ont prétendu le confondre ; il leur a prouvé, par surcroît, que sa pensée est la leur et qu'il ne leur manquait, pour parler et vouloir comme lui, que de raisonner avec la même sincérité [2] et le même courage. Il peut dire à M. Thiers même : « Que me reprochez-vous ? Je nie la propriété : il y a six mois, vous reconnaissiez aux vainqueurs le droit de confisquer les propriétés des vaincus. Pourquoi les biens des bourgeois nous seraient-ils plus sacrés, à nous, vainqueurs prolétaires, qu'à vous, vainqueurs bourgeois, les biens du Sonderbund ? » etc. Vingt fois [3] il revient sur cette idée que ceux qui ont porté la main sur la propriété

[1] Le *Peuple* du 8 janvier 1849.

[2] Sincérité était de trop. C'est uniquement pour les gens passionnés que les ennemis des ennemis sont des amis.

[3] Voy. l'*Univers* du 30 juillet, du 13 août 1848. — Voyez surtout ses admirables dialogues socialistes, où il refait Proudhon mieux que Proudhon.

ecclésiastique ont autorisé toutes les attaques contre la propriété laïque.

Ce genre de polémique où Veuillot se sert, avec un art consommé, des socialistes pour confondre les rationalistes, les économistes non chrétiens et les bourgeois, tient donc dans *l'Univers* une place considérable. Avant d'en voir les inconvénients et les excès, il faut reconnaître que, dès le premier jour, Louis Veuillot, dans la révolution de Février, sut apercevoir et signaler avec un rare bon sens le péril communiste, et discerner parfaitement la question sociale de la question politique, alors que tant d'autres les confondaient.

Il a salué avec transports, — cela est acquis, — la chute de la monarchie de 1830 et l'avènement de la république. Il est même fort curieux, pour les hommes de notre génération, de voir que pas un seul instant il n'ait songé à Henri V. Au premier feu de sa passion républicaine, il enveloppait tous les rois des derniers siècles dans son ardente réprobation. « La monarchie, les rois l'ont tuée, il y a trois cents ans qu'ils travaillent à la démolir. » Et c'est au nom de la religion qu'il prononce cet anathème : « La théologie gallicane a consacré exclusivement le droit divin des rois; avant elle, et plus haut qu'elle, la théologie catholique a proclamé le droit divin des peuples... Plus le gouvernement monarchique est fort, plus l'Église est asservie [1]. »

Lui objectait-on le socialisme? Il répliquait sur tous les tons que c'était le fruit amer du régime déchu, de sa dureté envers les pauvres, de son mépris pour les ouvriers, des exemples de spoliation qu'il leur avait donnés dans sa conduite envers l'Église et envers les œuvres de charité. « Le socialisme fait d'incontestables progrès. Cependant il est absurde de le présenter, ainsi que le tentent beaucoup de dynastiques de la veille, comme un produit de la révolution de Février. Cette révolution a tout au plus précipité la crise; par compensation, elle pouvait, elle peut encore la rendre moins terrible [2]. »

Quoi qu'il en soit, sa haine contre les hommes de Juillet ne l'aveuglait pas au point de lui faire prendre contre eux le parti des socialistes. Avec une clairvoyance qui manquait à beaucoup d'autres, il écrivait, dès le 1er mars : « Les sectes écloront chaque jour, demandant le possible et l'impossible, sans tenir compte des bases nécessaires de la société, sans tenir compte même des bases invariables de la nature humaine. Nous aurons des sages qui

[1] Voy. l'*Univers* du 20 février, du 18 mars 1848.
[2] L'*Univers* du 17 août 1848.

voudront tout détruire et tout réformer sur un modèle nouveau, non seulement dans les institutions, mais dans les âmes; ils créeront un idéal social pour un homme tout autre que celui que nous connaissons... Cet inconvénient n'est pas nouveau ni propre aux républiques; tous les despotes ont entrepris plus ou moins de réaliser ce que ces rêveurs demandent. Mais dans un pays libre, pour combattre l'extravagance des utopies, il y a toujours les ressources infinies de la vérité et de la liberté. » Voilà ce qu'il écrivait le 1er mars. Il ne s'en était point encore repenti lorsqu'il disait, peu de temps après : « La question n'est pas entre la république et la monarchie... La question, la vraie question est maintenant entre la république païenne, une république lacédémonienne, oppressive et tyrannique, et la république chrétienne, moderne, tolérante et libérale. »

Tous ces excès qu'il avait si bien prévus, Louis Veuillot ne s'est pas contenté d'en triompher, comme d'une justification de ses prophéties : il les a combattus, soit par ses propres articles, soit par ceux qu'il inspirait dans son journal. Mais comment? Il y a plusieurs parts à faire dans cette polémique, comme dans celle de plus d'un organe religieux et conservateur de l'époque. Les arguments moraux, religieux, et les arguments de sens commun furent présentés avec talent. Les arguments scientifiques, tirés de l'analyse des faits économiques, y firent un peu trop défaut.

*
* *

Il y avait chez Louis Veuillot une sorte de parti pris analogue à celui qu'il avait montré dans sa lutte contre les philosophes. Il défendait, certes, avec éclat le surnaturel et la religion : il refusait trop à la raison le droit de constituer un ensemble de vérités à elle, il refusait trop à la conscience le pouvoir de poser un droit naturel et une morale humaine. Il se souciait fort peu de voir Victor Cousin ou Jules Simon démontrer l'existence de Dieu avec les preuves de l'école. Il ne se souciait pas beaucoup plus de la façon dont Thiers, dont M. Franck, dont leurs collègues de l'Académie des sciences morales et politiques pulvérisaient les communistes [1]. Il trouvait logiques les gens qui, du jour où ils ne croyaient plus à Jésus-Christ, devenaient athées; et il ne jugeait pas moins conséquents les hommes qui, ayant cessé d'être catholiques, devenaient d'un

[1] Un jour (l'*Univers* du 25 septembre 1848), il traita de « beau et savant », un discours de Thiers sur la propriété; mais presque aussitôt il atténuait ses éloges et prouvait que « ce parti » ne voyait pas le vrai « fond » de l'ordre social pour lequel il craignait tant.

seul coup socialistes. « Cherchez tant qu'il vous plaira, vous ne trouverez pas au droit de propriété d'autre fondement solide que l'article de la loi divine par lequel il est défendu de prendre le bien d'autrui. Pour croire à la propriété quand on ne croit pas en Dieu, il faut être propriétaire. »

Ce dernier mot était un mot de journaliste. Si on entend y voir une hyperbole voulue, une épigramme aux trois quarts vraie contre les croyances intéressées de la plupart des hommes, ce n'est pas seulement un mot piquant, c'est un mot à retenir. Mais aller plus loin, c'est heurter la vérité et l'orthodoxie. Car dire que quand l'homme cherche une loi en lui-même et non en Dieu, il n'y trouve absolument que le droit d'agir selon ses besoins, ses intérêts et ses passions, c'est aller contre la doctrine de saint Paul, contre celle des Pères, contre celle de toute l'Église. Proudhon ne fut pas sans tirer parti de ces excès de polémique : « L'*Univers*, dit-il, nous déclare qu'il n'a pas de doctrine à lui; il n'y a donc pas de discussion possible avec l'*Univers*. »

Ce mépris pour la science humaine devait avoir son contre-coup dans la pratique. Que Veuillot vît dans les espérances chrétiennes un remède plus efficace que les rêveries des communistes, il avait assurément raison. Mais s'en tenir là, est-ce suffisant pour quelqu'un qui a la prétention de descendre dans la mêlée humaine et d'agir sur les destinées de son pays? Se résigner pour soi est très bien; se résigner pour les autres est moins bien, d'autant moins bien que demander trop de patience aux opprimés, c'est encourager l'égoïsme et la dureté des oppresseurs. Veuillot eût dû s'en souvenir. Il faut donc (et il semble que ce soit un devoir strict pour qui le peut faire) étudier les lois économiques et y chercher les moyens d'améliorer le sort du plus grand nombre. Si on ne le fait pas pour augmenter les jouissances des uns, qu'on le fasse au moins pour modérer les ambitions et réprimer les injustices des autres.

« La question, disait le rédacteur en chef de l'*Univers*[1], a été résolue par l'Église, qui ne s'est jamais inquiétée d'économie politique. » Je n'ai pas besoin de montrer où est ici l'exagération, tout le monde la voit. L'Église enseignante n'est pas tenue d'approfondir l'économie politique : soit! Elle a autre chose à nous révéler. Mais l'Eglise militante (Veuillot certes en était) est tenue de l'apprendre et de l'enseigner à qui l'ignore, si elle veut remplir son devoir sur la terre. Au milieu de tant de pages étincelantes ou pathétique et d'éclairs multipliés de bon sens, ce pessimisme

[1] 8 septembre 1848.

temporel provoque plus d'une réserve et plus d'un regret. Je comprends qu'au lendemain des barricades et des tueries insensées des journées de Juin, on ait fait l'éloge du désintéressement et de la paix, et qu'on ait dit [1] : « Vivre pauvrement d'un travail précaire, ce n'est rien ; c'est ainsi que la plus grande partie de l'humanité a vécu et vivra toujours. » Mais pourquoi ajouter : « Dieu a fait cette loi sans laquelle la société serait impossible. » — « Impossible ! » Qu'en sait-on ? Comment ne pas voir qu'on se fera justement accuser de contradictions si, après avoir condamné les richesses mal acquises, on se refuse à étudier les moyens humains d'amener une répartition plus équitable ? « Jouir et mépriser, lisait-on dans l'*Univers* [2], c'est la doctrine du socialisme ; avec elle, il renverse tout. » Soit ! Mais venait ensuite : « S'abstenir et respecter, c'est la doctrine, c'est la nécessité de l'ordre. » Eh bien, ces paroles rappellent trop le « Supporte et abstiens-toi », d'Epictète. On eût bien attristé ou plutôt bien indigné l'illustre polémiste si on lui eût dit qu'il y avait là plus de stoïcisme ou de jansénisme que de véritable christianisme. Ç'eût été, cependant, la vérité.

Je sais qu'ici on peut me faire une objection dont il y a lieu de tenir compte. « Qu'est-ce, dira-t-on, que réfuter le socialisme, sinon montrer qu'il exige de l'État une intervention injuste, coûteuse, inutile, funeste même à ceux qu'il prétend servir ? Et qu'a-t-on à proposer en son lieu et place, sinon la liberté de chacun, retenue par les préceptes du Décalogue et les prescriptions du code pénal ? Or l'*Univers* et ses amis ont poussé vigoureusement ce genre de polémique. L'*Univers* a montré que l'organisation du travail, en inféodant les ouvriers à l'État, leur ôterait toute influence sans leur donner des salaires plus élevés. Il a repoussé l'impôt progressif et l'impôt sur le luxe ; il a montré que les bénéfices, rêvés par les écoles socialistes, étaient purement imaginaires, qu'il n'y a de réel dans les projets de Louis Blanc que les dépenses énormes auxquelles il faudrait se livrer tout d'abord. Il a, comme le *Correspondant* de la même année, publié des articles amusants et sensés, contre les illusions qu'on avaient nourries, au siècle précédent, sur le communisme des sauvages. Il a condamné la tentative du Paraguay. Il a dit, enfin, aux ouvriers que c'était à eux de s'associer et de débattre les uns avec les autres les conditions de leur production, à eux de créer des caisses de retraite et de secours, à nommer des syndics et des représentants. Pouvait-il faire plus ? »

L'*Univers* avait des amis à l'Assemblée : le plus illustre était

[1] *Univers* du 2 juillet 1848.
[2] Du 14 mai 1849.

Montalembert, qui marchait alors de concert avec Louis Veuillot et combattait avec lui, dans son journal, les tendances un peu hasardées de l'*Ere nouvelle*. Mais Montalembert était un homme politique plus que Veuillot, et il avait déjà pris l'habitude (qu'il a noblement conservée depuis) de dire à ses amis catholiques les vérités qu'il jugeait oubliées d'eux. Il déclara que le plus grand péril social du moment, c'était la naïveté des gens religieux qui pactisaient avec les démocrates socialistes et les encourageaient à mettre le Christ de moitié dans les prédications les plus incendiaires [1]. Il rappelait qu'en face d'un pouvoir nouveau le devoir des catholiques était de garder avant tout leur liberté, en observant « le calme, la réserve et la dignité ».

Il ne se bornait point à ces réflexions. C'est lui qui, à l'Assemblée, contribua peut-être le plus à faire retirer le projet de loi relatif au rachat des chemins de fer [2]. Proudhon et ses amis tenaient beaucoup à ce projet : ils y voyaient avec perspicacité « le premier anneau de la chaîne des questions sociales ». Montalembert y montra un nouvel essai de la théorie qui voulait faire de l'État « l'entrepreneur de toutes les industries et l'assureur de toutes les fortunes ». Il y opposa la nécessité de faire cesser le grand danger du jour, « l'espèce de terreur que la république inspire à la propriété ». — « La lutte, disait-il, n'est pas entre la royauté et la démocratie; elle est entre la centralisation exagérée et la libre direction des forces individuelles, le libre développement des principes d'association. » Enfin, il concluait avec un autre membre de l'Assemblée (Garnier-Pagès) : « J'aime surtout les compagnies, parce qu'elles sont destinées à créer cet esprit d'association qui n'existe pas en France à un degré suffisant. »

Un autre homme politique, dont l'*Univers* se défia toujours davantage, M. de Falloux, voulait faire encore un pas de plus. Les lecteurs du *Correspondant* n'ont pas oublié les *Souvenirs* de cet homme d'État [3]. Il y rappelle comment il avait reproché souvent à Thiers et à Guizot de ne songer qu'à la classe moyenne, au pays légal. Il expose que, membre de la Commission pour la dissolution des ateliers nationaux, il avait voulu, en même temps, proposer un certain nombre d'améliorations désirées par lui depuis longtemps : dotations aux sociétés de secours mutuels, améliorations des caisses d'épargne, protection des enfants dans les manufactures, assainissement des quartiers populeux, destruction des logements insalubres, etc. « Ces améliorations, affirme-t-il, étaient si étrangères aux

[1] Voy. *Lettres à l'Ami de la religion*, dans l'*Univers* d'octobre 1848.
[2] Voy. la séance de l'Assemblée nationale du 22 juin 1848.
[3] Voy. surtout le *Correspondant* du 25 avril 1887.

esprits républicains d'alors qu'elles excitaient chez eux une naïve surprise. A une première communication de ces propositions, le président, M. Goudchaux, m'interrompit en me regardant d'un air stupéfait : « Laissez-moi reposer, je vous en prie ; je suis noyé « dans ce flot d'innovations. »

Que vais-je conclure de mes premières observations et des objections dont j'ai moi-même fait valoir le poids et l'autorité? Que dans le parti catholique, et dans celui-là même qui combattait les socialistes, il y avait plus d'un courant. Quelques-uns étaient poussés par leurs études spéciales ou les obligations de leur mandat à chercher, en faveur des classes ouvrières, des mesures positives, mais n'accroissant pas le rôle de l'État et respectant la liberté. D'autres s'en tenaient un peu trop à la satire, à cette idée que Dieu seul pouvant « répondre au problème social », les hommes n'avaient qu'à écouter, à croire et à obéir... ou à mourir. Ce second point de vue était celui de Louis Veuillot : il oubliait là les traits dont il avait criblé les économistes du laisser-faire et du laisser-passer.

L'autorité religieuse n'avait pu faire autrement que d'intervenir pour condamner et les théories communistes et le socialisme qui y conduisait et les entraînements des catholiques qui s'y prêtaient. Le 20 avril 1849, dans un consistoire tenu à Gaëte, le Pape avait fait allusion à ceux qui, pour entraîner les ignorants et faire pénétrer les fausses doctrines du socialisme et du communisme dans les âmes simples, ne craignaient pas de faire un abus sacrilège des paroles mêmes et des maximes du saint Évangile. Un peu plus tard, dans une encyclique du 8 décembre 1849, Pie IX s'exprimait ainsi : « N'écoutez pas ces systèmes de dépravation qui, en abusant des mots de liberté et d'égalité, ont pour but principal de répandre dans le peuple les pernicieuses inventions du communisme et du socialisme. N'écoutez pas les chefs des communistes et des socialistes qui, bien qu'agissant par des méthodes et des moyens différents, ont pour but de tenir en agitation continuelle et d'habituer peu à peu à des actes plus criminels encore les ouvriers et les hommes de condition inférieure, trompés par leur langage artificieux et séduits par les promesses chimériques d'un état de vie plus prospère... La société serait bouleversée de fond en comble par les luttes de citoyen contre citoyen, par des usurpations, par des meurtres ; puis, quelques hommes, enrichis par les dépouilles du plus grand nombre, s'empareraient du pouvoir au milieu des ruines. »

Ces condamnations, est-il besoin de le dire, n'entravaient en rien la libre recherche des solutions économiques. Le *National* classait

aussi les écoles qui recherchaient ces solutions dans le cours de l'année 1848. Il comptait : 1° les économistes purs, partisans des laisser-faire, laisser-passer; 2° les socialistes; 3° les partisans des corporations, mais légalisées en quelque sorte, mises à l'abri de ce qu'on appelait les abus de la concurrence; 4° les partisans de l'association volontaire, dont l'une des formes principales était la participation aux bénéfices.

La première des quatre écoles ne comptait certainement dans ses rangs aucun catholique. Elle était le bouc émissaire de tous les péchés de la société que tout le monde (ou peu s'en faut) s'entendait à maudire, en attendant qu'on l'eût remplacée par une société absolument nouvelle. La seconde avait fait parmi les hommes religieux les recrues que nous avons vues. Restaient les deux autres. La corporation légalisée, protégée, garantie, avait-elle beaucoup de partisans? Il faut croire qu'elle en avait, puisqu'une feuille considérable, ayant à sa tête Armand Marrast, si souvent élu président de l'Assemblée nationale, lui donne cette place dans sa nomenclature. On en trouve, cependant, bien peu de traces dans les polémiques et dans les livres. Quand les esprits se ressaisirent et qu'ils virent qu'il fallait, avant tout, sauver la société de la dissolution, en faisant cesser, à tout prix, la guerre civile, ils attaquèrent la doctrine de l'omnipotence de l'Etat. Parmi les livres qui eurent du succès dans le clergé, on peut signaler un écrit du P. Deschamps, intitulé : *Un éclair avant la foudre, ou les causes du communisme;* et une brochure de l'abbé Martinet : *Statolatrie, ou le communisme légal.* Le premier attaque surtout la philosophie éclectique et le panthéisme; le second, très républicain, très libéral (c'était un prêtre savoisien), veut que, l'unité des croyances étant malheureusement détruite, la protection de la vérité religieuse et sociale soit désormais cherchée dans la liberté égale pour tous. Mais ceux mêmes qui demandaient ou acceptaient un régime comme celui qui mit fin à la république espéraient qu'il abolirait tous les monopoles comme il avait aboli le monopole universitaire. Quant aux essais d'association libre, ils devinrent rares, et fort peu, comme on sait, réussirent.

Les deux armées parfois alliées se replièrent donc sur leurs positions respectives. Beaucoup pensaient enfin que Louis Veuillot pouvait bien avoir raison lorsque, dans son dialogue sur *la légalité*, il disait : « Entre ces *deux extrêmes* qui vous épouvantent également, *le christianisme et le socialisme*, » il faut choisir. Mais beaucoup aussi fermèrent les oreilles à la suite de ce discours : « Ce sont désormais les deux seules réalités de ce monde; la vraie chimère est l'entre-deux où vous prétendez rester. » Cet entre-

deux, n'est-ce pas l'éternel rendez-vous des indécis, auxquels se mêlent ici des rêveurs, là des gens sincèrement amis d'une conciliation qu'ils jugent possible et nécessaire?

De cette mêlée si confuse dans laquelle il était descendu, le christianisme pouvait cependant rapporter ce témoignage : « Sous les noms divers de liberté, d'égalité, de fraternité, d'assistance, de droits de l'homme, le peuple redemande le christianisme. » Or le christianisme tendait bien vite à reprendre son unité et à développer la suite harmonieuse de sa tradition, tandis que les sectes socialistes continuaient à se vilipender les unes les autres et qu'on pouvait dire très exactement [1] : « Le terroriste ne veut pas de l'icarien, l'icarien ne veut point du phalanstérien, le phalanstérien ne veut point du proudhonien, le proudhonien ne veut de personne. Tous se méprisent réciproquement, autant qu'ils haïssent la société. » Le résultat de ces tendances opposées devant des ruines qu'il s'agissait de relever devait être un armistice forcé et une accalmie momentanée.

On s'achemine ainsi très vite à un moment où toutes les luttes pour ou contre le socialisme cessent. Je trouve citée, dans le *Peuple* du 25 août 1849, cette parole très intéressante du nouvel archevêque de Paris : « Des systèmes antisociaux et antichrétiens ont jeté de la défaveur sur toutes les organisations ayant pour but l'amélioration des classes laborieuses. Ce n'est pas une raison pour se croiser les bras. » On se les croisa cependant, parce que les mains étaient lasses de croiser la baïonnette ou de mettre le fusil en joue. Bien des catholiques eurent le tort de laisser agir, d'un côté, le pouvoir, et de l'autre, les agitateurs internationaux. C'est huit ou dix ans seulement après 1870 que l'on cessa de se croiser les bras devant les questions sociales, et qu'au milieu de tentatives ou de controverses dans lesquelles nous vivons encore actuellement, reparut un socialisme chrétien.

Henri Joly.

[1] Louis Veuillot. *Le lendemain de la victoire.* (Préface de 1850.)

LA RÉVOLUTION DU BRÉSIL

DOM PEDRO

I

Le 14 janvier 1808, le brick *Veador*, arrivant d'Europe, jetait l'ancre en rade de Rio Janeiro. Une embarcation se détacha de ce bâtiment, et l'officier qui la montait vint informer les autorités que le roi Jean VI, fuyant le Portugal devant les soldats de Junot, cherchait un refuge au Brésil.

Le roi débarqua le 23 janvier, et, spontanément, les colons comblèrent d'égards ce monarque qui n'avait pas hésité à signer les ordonnances les plus nuisibles à leur commerce et à leur liberté. C'était la fortune (et les Brésiliens s'en rendaient compte) qui arrivait à Rio avec Jean VI. La maison de Bragance, en effet, considérant le Portugal comme perdu pour elle, chercha à reconstituer sur cette terre hospitalière une puissance qui lui échappait en Europe.

Tous les colons applaudirent en voyant le roi briser les entraves et les prohibitions du système colonial, ouvrir sans distinction le pays aux étrangers et donner ainsi au commerce du Brésil une impulsion nouvelle. N'était-ce pas jeter, pour ainsi dire, les bases de l'indépendance de cette terre que la métropole opprimait depuis si longtemps?

D'après une doctrine originaire des bords du Tage, les établissements d'outre-mer devaient, à tout prix, enrichir les négociants de Lisbonne. Que ne fallait-il pas attendre, en effet, d'un gouvernement qui, d'après l'amiral Jurien de la Gravière, défendait *sous peine de mort* l'exportation de toute carte marine indiquant la route de Calicut? C'était revenir au temps du périple d'Hannon.

Au Brésil, la métropole se contenta, pour ne pas nuire au commerce de Goa, de prohiber la culture du gingembre; elle y défendit aussi celle de la vigne et du blé, qui nourrissaient une grande

partie de la population agricole portugaise. En outre, elle obligea les colons brésiliens à demander à l'Europe les instruments aratoires et même le sel, que les marais salants du littoral pouvaient cependant leur fournir en abondance.

Pourtant, on connaissait fort bien à Lisbonne les ressources de cette colonie transatlantique, et, dès l'origine, les géographes portugais se seraient gardés de commettre une erreur encore à la mode parmi les encyclopédistes français contemporains.

Le 1er janvier 1531, Souza avait découvert, non loin du cap Frio, une vaste baie qu'il avait prise pour une embouchure de rivière et à laquelle il avait donné le nom de Rio de Janeiro (Rivière de Janvier). Communes étaient les erreurs de ce genre, parmi les navigateurs de la Renaissance : Pinzon avait regardé l'embouchure des Amazones comme un bras de mer; Magellan avait pris pour un fleuve l'embouchure du détroit auquel son nom devait rester. Ce qui est impardonnable, c'est qu'une erreur de l'espèce ait pu se perpétuer pendant trois siècles. On lit, en effet, dans le *Dictionnaire de la conversation* (édition de 1857) : « Rio de Janeiro, située *à l'embouchure de la rivière du même nom.* » Copions-nous les uns les autres : voilà le premier verset de l'Évangile des érudits.

Revenons à Jean VI. Malgré de bonnes intentions évidentes, ce monarque ne possédait pas une énergie suffisante pour cicatriser les plaies du régime colonial. Dès 1821, les sentiments séparatistes s'étant manifestés dans les vastes provinces du Brésil d'une manière non équivoque, Jean VI jugea prudent de regagner l'Europe.

A vrai dire, ce départ n'était pas une révolution, dans le sens que l'on attache généralement à ce mot. Il ne s'agissait que d'une séparation à l'amiable; et pourtant il y eut effusion de sang. On critiquait vivement les actes du souverain; les députés les plus violents l'accusaient d'emporter des trésors et proposaient de visiter ses bagages. L'assemblée discutait avec grand bruit ce sujet délicat, lorsque la troupe envahit la salle et exécuta un feu de salve sur les représentants : de nombreux tués et blessés restèrent sur le carreau; les plus heureux s'échappèrent par les fenêtres.

Son fils, dom Pedro, lui succéda sur le trône. La situation présentait quelque embarras pour un prince âgé seulement de vingt-deux ans : le désordre partout, le trésor vide, les partis aux prises, les plaintes unanimes au sujet de l'abandon où le départ précipité de Jean VI laissait le Brésil, rendaient improbable le retour rapide de la tranquillité. Le désordre atteignit son apogée quand le Portugal, désolé de l'émancipation intempestive du Brésil, tenta de replacer cette ancienne colonie sous son joug abhorré.

Un même décret, qui retentit de l'autre côté de l'Atlantique comme un coup de tonnerre, rappela le prince-régent à Lisbonne, et ressuscita le régime colonial. Alors les Brésiliens, en masse, se levèrent au cri de : « L'indépendance ou la mort! »

Le 7 septembre 1821, dom Pedro, obéissant au vœu public, proclama solennellement l'indépendance du Brésil, licencia les troupes portugaises et convoqua une Constituante.

D'unanimes acclamations décernèrent au jeune prince le titre de *Défenseur perpétuel du Brésil*, l'année suivante (12 octobre 1822), au jour anniversaire de sa naissance, le peuple brésilien le proclama empereur, sous le nom de Pedro Ier.

Tout d'abord, le nouveau souverain tenta la pacification des partis; mais il eut l'infortune de voir échouer toute sa bonne volonté devant la violence des groupes qui divisaient l'assemblée.

En face de l'anarchie menaçante, dom Pedro ne faiblit point : il fit évacuer la Chambre des représentants et promulgua la constitution qui, jusqu'à ces derniers temps, a régi l'empire.

Le Portugal, même en présence des faits accomplis, refusa son adhésion à la scission solennelle que l'empereur venait de prononcer. L'Angleterre s'offrit comme médiatrice; elle parvint à accorder tout le monde et, ce qui n'étonnera personne, en se donnant à elle-même pleine et entière satisfaction : ce fut un triomphe pour la diplomatie d'outre-Manche. Voici les faits. Deux années auparavant, les banquiers de Londres avaient prêté 25 millions au roi Jean VI. L'Angleterre invita, d'une part, le Portugal à reconnaître l'indépendance du Brésil, en lui promettant d'oublier la dette de Jean VI; et, de l'autre, le Brésil à lui payer cette somme, s'engageant, en retour, à le reconnaître comme empire indépendant. Le traité signé en double, dans ce sens, porte la date du 29 août 1825.

Enfin, libre et autonome, le Brésil naissait à l'existence officielle.

Mais la lutte de dom Pedro Ier contre les partis avancés de la Chambre et l'anarchie naissante avaient rendu ce prince impopulaire. Fatigué de tenir tête à l'orage, il se résigna en philosophe et abdiqua, le 7 avril 1841, en faveur de son fils, âgé seulement de six ans.

Huit jours plus tard, dom Pedro Ier, comme autrefois Jean VI, faisait voile pour l'Europe, sur la corvette anglaise *Volage*, escortée par un bâtiment français, *la Seine*.

Nous allons voir de quelle manière dom Pedro II sut contenir les partis, faire prévaloir, pendant cinquante ans, le régime constitutionnel, ériger le Brésil en puissance redoutable pour ses voisins, tranquille à l'intérieur, estimée du monde entier.

II

Dom Pedro II, qui vient de mourir à Paris dans une chambre d'hôtel, né le 2 décembre 1825, était fils de dom Pedro Ier et de la princesse Léopoldine d'Autriche, propre sœur de Marie-Louise.

On le déclara majeur en 1840, avant l'époque légale, et la lutte des partis troubla les premières années de son règne. Cette agitation, qui avait de profondes racines dans le pays, mettait en question la forme même du gouvernement : conserverait-on l'empire constitutionnel ou se lancerait-on dans la république fédérative?

Dès 1840, les partisans du régime fédératif soutinrent contre le gouvernement légal une lutte homérique. Après deux années de combats, le général Caixas, commandant des troupes impériales, mit fin à l'anarchie et ruina les espérances des insurgés, en leur infligeant un désastre dont ils ne se relevèrent pas (1842). Le parti de l'empire l'emportait.

Depuis ce moment, le pays nomma des candidats favorables au gouvernement, et l'influence bienfaisante de dom Pedro II ne cessa de se faire sentir.

Ainsi subsistait et allait grandir, pendant cinquante ans, le seul empire établi sur le sol du nouveau monde, ce Brésil dont cinq des provinces sont plus grandes que la France, dont la surface totale atteint 16 fois celle de notre pays et 45 pour 100 de celle de l'Amérique du Sud tout entière.

On admirait chez dom Pedro II une grande modération, l'ampleur des vues, l'amour du bien public, le goût du progrès, une véritable puissance d'assimilation et une remarquable aptitude pour les affaires, en général.

Grâce à ses efforts constants pour le développement de la prospérité agricole et industrielle de son pays, on peut le dire, à sa grande gloire, il a totalement transformé le Brésil. Afin de favoriser ce mouvement, il ouvrit des routes et construisit des chemins de fer, traits d'union entre les entrepôts et les bassins des différents fleuves. L'inauguration de la première ligne date de 1854; et dès le 1er juillet 1889, on comptait 9200 kilomètres en exploitation et autant en construction ou en projet. L'une d'elles (ligne de dom Pedro II) offre des ouvrages d'art comparables à tous les autres travaux de l'espèce. Pour n'en citer qu'un exemple, la voie traverse la *Serra do Mar* par onze tunnels, dont le plus important, foré dans le granit, mesure 2337 mètres de long. Le percement de cette montagne a duré sept ans.

En même temps, on établissait les premières lignes télégraphiques, on créait des compagnies de navigation fluviale et, comme les bras manquaient, on attirait, par tous les moyens, l'immigration européenne.

Suivant les traces de son père Pedro Ier, qui déjà envoyait de jeunes Brésiliens en France pour y faire leurs études et qui décernait des récompenses à Scribe et à Rossini, dom Pedro II, pendant ses fréquents voyages en Europe, visitait avec intérêt nos établissements scientifiques, industriels et littéraires.

Depuis 1868, il faisait partie de la Société de géographie de Paris et assistait volontiers aux séances de l'Institut de France, à titre de membre correspondant.

Jamais il ne manqua d'adresser à l'illustre compagnie le résultat d'une observation intéressante. En 1886, il écrivait à M. Daubrée, pour l'informer qu'il venait d'observer un tremblement de terre à Pétropolis; et, peu de jours après, M. Cruls, directeur de l'observatoire de Rio Janeiro, estimait que la zone d'action de ce phénomène était une ellipse de 250 kilomètres sur 110.

Une autre fois, il adressait encore à M. Daubrée le télégramme suivant :

« Prière communiquer Académie chute foudre globulaire, Minas, 16 septembre, premier fait connu par moi. »

A la fin de 1888, dom Pedro envoya à l'Académie des sciences, par l'intermédiaire de M. Pasteur, douze photographies représentant l'établissement antirabique construit à Rio Janeiro, par son ordre, sous le nom d'Institut Pasteur. Suivait la statistique du traitement de la rage dans cet établissement (pendant 8 mois) : « On a reconnu que sur 149 personnes atteintes, 69 avoir été mordues par des chiens enragés. Sur ces 69, une seule a succombé à la rage, pendant le cours du traitement. »

L'Institut antirabique de Rio Janeiro est dirigé par le docteur Ferreira dos Santos, qui a étudié, pendant un an, à Paris, la méthode de prophylaxie de la rage.

Dom Pedro II a donné dans son pays une impulsion extraordinaire à l'instruction publique. On compte actuellement au Brésil près de 7000 écoles et 215 000 élèves.

Ajoutons que, au moment où dom Pedro succéda à son père, le budget des recettes ne dépassait pas 31 millions de francs; il atteint aujourd'hui 410 millions.

Dès 1838, l'empereur avait fondé l'Institut historique, géographique et ethnographique du Brésil. Chaque année, il inaugurait de nouvelles lignes de chemins de fer; il employait tous ses soins à l'embellissement de sa capitale; dès 1867, il ouvrit, au monde

entier, la navigation et, par conséquent, le commerce de l'Amazone; enfin, non content de faire instruire les générations de l'avenir, il a couronné toutes ces œuvres par l'émancipation des esclaves.

Aimant à se rendre compte par lui-même des besoins de ses sujets, il parcourut, en 1860, la province de son vaste empire. Dès cette époque, il se déclarait partisan avéré de la suppression de l'esclavage; il poussait les propriétaires dans cette voie, et, afin de préparer l'avenir, il faisait enrôler des Chinois destinés à combler les vides que les noirs laisseraient dans les plantations. Les propriétaires le comprenaient si bien que, parfois, ils allaient d'eux-mêmes au-devant des désirs du souverain.

On raconte que dom Pedro II visitait un jour un *fazenda*. Heureux et flatté de le recevoir à sa table, le propriétaire se lève au dessert :

En l'honneur de la visite de S. M. l'empereur, je rends la liberté à l'esclave João.

« — Rien ne pouvait m'être plus agréable, répond l'empereur.

Et, prenant l'acte de libération, il le remet au noir désigné.

Tout joyeux, l'esclave se précipite aux genoux du souverain. Mais celui-ci le relève en souriant et serre vigoureusement la main de l'affranchi.

Voilà, d'un trait, le caractère élevé de dom Pedro II.

Une première loi, promulguée en 1831, abolissait au Brésil le commerce des esclaves et proclamait la liberté de tous ceux qui mettraient le pied sur le sol de l'empire. La loi de 1871 abolit l'esclavage lui-même, en ce sens qu'elle rendait libre toute génération à naître. On l'a appelée la loi de l'*affranchissement du ventre*. Et non seulement cet acte donnait la liberté à tout enfant d'esclave, mais il s'occupait aussi de hâter l'affranchissement des autres. Il résultait de sa principale disposition que, dans un nombre d'années limité, toute trace de servitude devait disparaître.

L'empereur s'est toujours particulièrement intéressé à cette importante question et, en réclamant avec insistance le vote de la loi précitée, il mettait simplement en pratique le résultat d'expériences antérieures. Il n'ignorait pas que l'esclavage, aboli du jour au lendemain dans les colonies françaises, avait profondément troublé l'économie des îles. On avait édicté cette démolition subite sans se préoccuper d'y substituer un système capable d'assurer le service des plantations et des sucreries. Aussi ces établissements, privés soudainement de leurs travailleurs, étaient-ils tombés en ruines.

Personne, au Brésil, n'entendait conserver l'esclavage; on dis-

cutait seulement sur les moyens de le faire disparaître. En 1880, il y avait encore dans le pays 1 500 000 esclaves. L'empereur craignait, nous le répétons, que l'affranchissement subit de cette immense population ne jetât dans le pays un trouble profond.

En 1866, les Bénédictins ayant proclamé la liberté de seize cents enfants de leurs esclaves, dom Pedro se rendit en personne au monastère de Saint-Benoît et félicita chaudement le supérieur de l'ordre.

La même année, la *Société française pour l'abolition de l'esclavage* adressa à l'empereur du Brésil une pétition signée par MM. le duc de Broglie, Guizot, Laboulaye, A. Cochin, Andaluz, Borsier, le prince de Broglie, Gaumont, Léon Lavedan, H. Martin, comte de Montalembert, H. Moreau, de Pressensé, Wallon et Eugène Yung.

Dom Pedro répondit que, dès que les circonstances le permettraient, le gouvernement s'occuperait d'une mesure que l'esprit du christianisme réclame. Spontanément, dès 1884, les provinces d'Amazonas et de Ceara libérèrent tous leurs esclaves, et l'empereur répétait à ses ministres : « Il faut que cette grande réforme aboutisse ; il importe donc de préparer l'émancipation graduelle, afin d'éviter les secousses de la guerre des États-Unis. » Au surplus, l'empereur ne pouvait opérer lui-même une pareille réforme. Comprenant que son rôle se bornait à donner des conseils et à prêcher d'exemple, il rendit la liberté aux esclaves de ses domaines.

Enfin, la loi du 13 mai 1888 a rendu libres définitivement ces hommes dont il fallait jadis masquer et cadenasser le visage, pour les empêcher de manger de la terre, et de mettre fin, par ce moyen, à leur misérable existence.

C'est la princesse-régente Isabelle qui, pendant un voyage de son père en Europe, a promulgué cette loi mémorable. On l'appela *Isabella Redemptora*, et, à cette occasion, le pape Léon XIII lui envoya la *Rose d'or*. La princesse-régente fit, devant les Chambres, la déclaration suivante : « Nul n'est obligé d'accepter une loi qui le prive des droits donnés par la nature. Cette loi a déjà trop duré ; je la trouve inique et je la brise, sous ma responsabilité, devant ma conscience et devant Dieu ! »

Suivant l'expression du ministre de France au Brésil, rapportée par M. Goblet : « Une foule en délire, ayant envahi les tribunes, jetait des jonchées de fleurs dans l'hémicycle de la Chambre. »

Dom Pedro se trouvait alors à Milan, presque condamné par les médecins. L'impératrice lui annonça la grande nouvelle :

— Télégraphiez à Isabelle, en lui envoyant ma bénédiction, avec tous mes remerciements pour la nation et pour les Chambres.

« Oh! le grand peuple! » murmurait-il ensuite.

Nous avons déjà parlé du développement donné par l'empereur à l'instruction publique. M. Goblet nous fournit, à ce propos, un trait que nous ne saurions passer sous silence. En 1879, au lendemain de la longue guerre du Paraguay, qui coûta au Brésil 1 milliard et demi et 50 000 hommes, et dans laquelle les soldats des deux partis combattaient comme des lions, il fut question d'élever une statue à dom Pedro II, et les journaux ouvrirent leurs colonnes aux souscripteurs. Mais le souverain, refusant cet hommage, écrivit au ministre de l'intérieur : « Je voudrais que l'argent de cette souscription fût appliqué à la construction de plusieurs bâtiments destinés à des écoles primaires et à l'amélioration du matériel des autres établissements d'enseignement public. »

Comme bien on pense, ce souverain si libéral n'avait rien de commun avec les autocrates de l'Extrême-Orient, qui enferment leur majesté redoutable dans une triple enceinte de murailles. Très accessible, dom Pedro traversait fréquemment la capitale, en voiture, escorté de quelques cavaliers. Bien plus, les jours d'audience publique, il autorisait le moindre des Brésiliens à lui présenter en personne des réclamations. Dans ces occasions, il coudoyait souvent de sordides loqueteux et il serrait une infinité de mains de nuances très diverses. Un tel procédé révoltait les fonctionnaires de l'empire, dont il menaçait directement l'arbitraire.

Dom Pedro accueillait avec une bienveillance extrême les étrangers de passage. Il les recevait au château de San Christovâo, dressé sur une hauteur, à 4 où 5 kilomètres de Rio Janeiro, dans une longue galerie tapissée de portraits de famille et de tableaux de batailles. Les portraits accrochés aux murailles (au nombre desquels on compte l'impératrice Léopoldine et dom Pedro Ier) ont dû considérer avec un certain étonnement le maréchal de Fonseca, foulant aux pieds les parquets de fougère, tandis que les glaces répétaient à l'infini sa silhouette osseuse. Et si par aventure dom Pedro Ier, descendant de son cadre, lui avait demandé : « Maréchal, que trouvez-vous de plus étonnant ici? » Fonseca eût sans doute songé à la visite du doge à Versailles, et eût murmuré comme lui : « C'est de m'y voir... »

Le 15 novembre 1889, sans que l'évènement parût préparé, l'on reçut à Paris un télégramme daté de Pernambouc, ainsi conçu : « Le bruit court qu'une révolution a éclaté à Rio Janeiro. »

Ce télégramme laconique surprit la masse du public, habituée à considérer dom Pedro II comme le souverain incontesté d'un grand empire, aux progrès duquel il travaillait sans relâche.

Certes, beaucoup de personnes connaissaient la puissance du

parti républicain. L'on tenait pour fort compromise la popularité du comte d'Eu, et l'on savait que les adversaires de l'empire songeaient à un mouvement fédéraliste. Mais, en Europe, chacun croyait que le changement de gouvernement n'aurait lieu qu'à la mort de l'empereur.

Le lendemain, nouveau télégramme :

« L'empereur est prisonnier au palais, où on lui a notifié sa déposition. Il a répondu qu'il ne céderait qu'à la force. L'empereur et sa famille seront embarqués demain pour l'Europe. »

Dom Pedro II se trouvait alors à Pétropolis, et M. de Ouro Preto, premier ministre, lui avait envoyé de très grand matin une lettre, en le suppliant de descendre en toute hâte à Rio Janeiro. Mais, au moment où la lettre arriva, l'empereur était au bain ; son médecin ordinaire mit la lettre dans sa poche et l'y oublia. Quelques heures plus tard, autre message urgent : dom Pedro se mit aussitôt en route pour la capitale. Il était trop tard. Des bandes de soldats et d'étudiants remplissaient les rues, en criant : « A bas l'empire! »

Le 15 novembre, sous prétexte de protéger le souverain revenu de Pétropolis, la troupe cernait le palais, empêchant toute communication avec l'extérieur. L'empereur, jugeant sa cause perdue, n'essaya pas de résister. Ainsi, d'ailleurs, qu'il l'a déclaré lui-même, il aima mieux se retirer que de verser le sang de ses sujets. De nuit, on conduisit dom Pedro et sa famille à bord de l'*Alagoas*, qui leva l'ancre aussitôt. L'empereur se montra d'abord surpris que l'on s'obstinât à le faire embarquer dans les ténèbres. On lui objecta que, de jour, le sang pourrait couler et qu'un membre de la famille impériale courrait le risque d'être tué : « Je suis convaincu, » se borna à répondre l'empereur ; et il se déclara prêt à partir immédiatement.

Il existe, à l'entrée de Rio Janeiro, un bloc granitique étrange, haut de 400 mètres, que les Brésiliens nomment le *Pain de sucre*, et dont les flancs abrupts paraissent avoir été escaladés, pour la première fois en 1875, par des Anglais. Les auteurs de cette ascension plantèrent au sommet une hampe où flottait le drapeau blanc à croix de Saint-André. L'humiliation brésilienne dura jusqu'au coup de vent qui renversa le trophée, sans toutefois pouvoir déraciner le souvenir de l'escalade.

Le 22 août 1888, jour de l'arrivée à Rio Janeiro de S. M. dom Pedro, retour d'un voyage en Europe, les élèves de l'Ecole militaire parvinrent à renouveler cet exploit, et ils plantèrent au sommet du bloc un pavillon dans les plis duquel on lisait : *Salve*. Ce mot de bienvenue, par lequel la jeunesse brésilienne saluait le retour du chef de l'État, attira de loin l'attention de l'empereur. Dix-huit mois

plus tard, dom Pedro repartait pour l'Europe; mais, cette fois, le *Pain de sucre* silencieux élevait sa masse violacée dans les airs : l'*Alagoas*, qui portait le souverain déchu, franchit la passe, et les battements monotones de l'hélice troublèrent seuls le silence de la nuit.

Le 2 décembre, la famille impériale célébra à bord du navire l'anniversaire de la naissance de l'empereur. Voici le toast que porta dom Pedro : « Buvons tous du fond du cœur à la prospérité du Brésil! »

Deux incidents à signaler pendant la traversée, qui fut d'ailleurs exceptionnellement mauvaise. Dès que l'*Alagoas* eut levé l'ancre, deux officiers s'empressèrent de détacher ostensiblement la couronne impériale qui ornait leur casquette et de la remplacer par l'étoile de la république. Et cette substitution insolente s'accomplit sous les yeux même de l'empereur.

En vue de Fernando de Noronha, petit roc isolé au large du cap San Roque, dom Pedro lâcha un pigeon qui se dirigea à tire-d'aile vers la côte. Peu après, la Croix-du-Sud, cette constellation magnifique dont les rayons illuminent les nuits de l'hémisphère austral, disparaissait à l'horizon; et du côté opposé la Grande-Ourse ne tardait pas à émerger de l'Océan. Désormais les exilés en furent réduits à contempler la Croix-du-Sud sur les timbres-poste du Brésil. Le gouvernement provisoire décidait, en effet, que cette constellation, entourée de vingt et une étoiles représentant les vingt États brésiliens et le municipe neutre de Rio Janeiro, constituerait la vignette des nouveaux timbres.

Quelle est, demandera-t-on, la cause de cette nouvelle révolution brésilienne, ou plutôt le motif qui a précipité le mouvement? On a dit que l'acte du 13 mai 1888 (l'abolition de l'esclavage) avait accéléré la chute de l'empire, en mettant en avant que, depuis 1871, les planteurs faisaient entendre leurs doléances : « On nous arrache une propriété légitime! » s'écriaient-ils.

Ce qui est bien certain, c'est qu'au mois de juin 1889, cinq mois avant le mouvement, les libéraux ont renversé le ministère qui, l'année précédente, avait aboli l'esclavage. On a dit que cet acte, sans être précisément le mobile déterminant de la révolution, lui avait néanmoins fait faire beaucoup de chemin; que cette grave mesure, opérée avec brusquerie et sans ménagement, avait créé de nombreux ennemis au gouvernement impérial. On a prétendu que l'armée trouvait l'empereur trop pacifique et lui reprochait de faire trop peu de cas de l'élément militaire et que l'autoritarisme du président du conseil, M. le vicomte de Ouro Preto, avait fait déborder le vase. Le mécontentement de l'armée daterait même de plus loin.

Après la guerre du Paraguay, on avait dû licencier une grande partie des troupes et réduire une foule d'officiers à la portion congrue, c'est-à-dire à solde réduite. Impossible, d'ailleurs, de leur donner des compensations; car, si l'on avait créé de nombreux emplois civils, il ne fallait pas songer à en déposséder les titulaires. De là, le mécontentement de l'élément militaire. Enfin, l'empereur paraissait de plus en plus isolé du gouvernement, et l'on avait fini par se demander si dom Pedro ne représentait pas un rouage inutile, susceptible d'être brisé sans inconvénient. Le mouvement républicain avait donc pris de la force, et les politiciens inféodés à ce parti réussirent à force d'audace. Ajoutons que, dans l'opinion d'un grand nombre de Brésiliens, la proclamation de la république était la conséquence de la marche qui agite tous les États du nouveau monde.

Ce que l'on peut retenir dès à présent, c'est que l'armée a joué un rôle actif dans le mouvement révolutionnaire. Dom Pedro lui-même n'en paraissait pas autrement surpris. Il convenait que, à plusieurs reprises, l'armée avait témoigné son mécontentement au sujet de mesures disciplinaires prises à l'égard de certains régiments. Il ajoutait que les républicains exploitaient ce sentiment, en s'efforçant de le diriger vers un changement de gouvernement, au lieu de viser à une simple crise ministérielle.

Nous ajouterons, à cette déclaration de dom Pedro, que l'armée brésilienne n'en est pas à son coup d'essai; qu'en mainte circonstance, elle a montré un esprit notoire d'indiscipline. Voici des faits historiques, hors de discussion par conséquent :

En 1823, devant l'ennemi, quelques chefs déposent le général en chef, le Français Labatut.

L'année suivante, des soldats assassinent leur colonel, Caldeira.

En 1831, plusieurs mutineries éclatent dans les provinces, on ne pouvait se rendre maître des soldats, et le désordre arriva à tel point que, d'un commun accord, généraux et officiers demandèrent son licenciement.

En 1840, les soldats, de nouveau révoltés à Bahia, font cause commune avec le peuple insurgé.

Au souvenir du mot de Louis Agassiz : « On ne saurait rien imaginer de plus libéral que la législation brésilienne », il est permis de se demander ce que le Brésil peut bien gagner à ce changement de régime, en admettent même, ce qui n'est pas prouvé, que le nouvel état de choses arrive à prévaloir désormais. En attendant, le gouvernement provisoire s'empressa de voter la séparation de l'Église et de l'État, le mariage civil et l'extension, à plusieurs banques, du privilège d'émettre des billets.

Il ne faudrait pas oublier que les États-Unis du Nord, que l'on cite volontiers, le cas échéant, se trouvent dans des conditions tout autres que le Brésil. Un courant d'émigration tellement sérieux, que l'on cherche les moyens de le restreindre, assure la prospérité de la grande république américaine. D'ailleurs, les conditions climatériques, dont le rôle est prépondérant en matière de colonisation, ne sauraient se comparer à celles de la nouvelle république fédérative sud-américaine.

Un souverain, disait le poète Agathon au roi de Macédoine Archélaüs, doit se souvenir de trois choses : « qu'il gouverne des hommes, qu'il doit les gouverner suivant les lois, qu'il ne les gouvernera pas toujours. » Dom Pedro, lui, régnait et ne gouvernait pas. Véritable créateur du Brésil actuel, il a protégé les arts, développé l'instruction publique, fortifié la marine, augmenté l'armée.

Ne pouvait-on espérer que la révolution ne gronderait point avant l'ouverture de la succession de ce prince-bienfaiteur?

Il n'y a pas plus d'un mois, dom Pedro voyait, avec un profond chagrin, les évènements du Brésil qui paraissaient tendre au démembrement du pays : « Je suis prêt, disait-il, à retourner au Brésil, si la nation désire ma présence, afin de rendre, dans ma vieillesse, un dernier service à l'union, à la grandeur et à l'intégrité de la patrie. Je serai assez récompensé, si je puis dormir mon dernier sommeil dans mon pays bien-aimé. »

Cette récompense suprême, qui eût adouci ses derniers moments, lui fut refusée. Moribond, dans une chambre de l'hôtel de Bedford, il appelait de temps à autre ses parents, tout en larmes, debout à son chevet : « Prions ensemble, murmurait-il, pour notre pauvre pays. »

L'annonce de la mort de l'empereur a causé, à Rio Janeiro, une émotion profonde; la presse tout entière, sans distinction d'opinion, a célébré les vertus publiques et privées de l'homme de bien que l'humanité venait de perdre. Spontanément, les maisons de commerce, les bureaux de journaux, ont mis leur drapeau en berne, en signe de deuil.

III

Après le départ de la famille impériale, les révolutionnaires instituèrent un gouvernement provisoire, sous la présidence du maréchal Deodoro da Fonseca. Les choses ne marchaient pas toutes seules; on discutait avec ardeur et l'on résolvait peu; les ministres, réunis en conseil, s'adressaient des épithètes injurieuses, et sou-

vent le maréchal dut rappeler à l'ordre ces hauts fonctionnaires, en leur disant, à bout de patience : « Si vous continuez, je vais rappeler le vieux! »

Un jour vint où le provisoire devint définitif. Au mois de février 1891, le congrès votait la constitution, et, le 25 du même mois, le maréchal Deodoro da Fonseca était élu, pour quatre ans, président des États-Unis du Brésil, par 129 voix contre 97 attribuées à son concurrent, M. Prudente Moraës. En somme, le maréchal n'avait pas réuni sur son nom la moitié des voix. (Le congrès comptait 268 membres.)

L'expérience de la république se poursuivit au milieu de difficultés de toutes sortes. Maintes fois, le maréchal dut songer que tout n'est pas rose dans le métier de président, et qu'il est vraiment difficile de contenter tout le monde et son père.

Malgré les superbes récoltes de l'année courante, la confiance manquait, les fonds baissaient. Stabilité, sécurité, voilà les mots qui couraient de bouche en bouche.

D'autre part, le législatif et l'exécutif ne vivaient pas en harmonie. La lutte avait commencé dès le 15 juin 1891, jour de l'ouverture de la session législative. On reprochait à Fonseca de violer la constitution et de se laisser guider dans cette voie fatale par le baron de Lucena, ministre de l'agriculture et, en même temps, son confident. Et comme au Brésil, la fantaisie ne perd jamais ses droits, on le nommait *rei de casaca* « roi d'opéra comique. »

Tout d'abord, les gouvernementaux ne prirent point garde à cette opposition qui, le plus souvent, se traduisait par des lazzi. Mais tout a un terme ici-bas, la patience finit par se lasser; une goutte d'eau fit déborder le vase.

Les amis du gouvernement tonnèrent, du haut de la tribune, contre les opposants et leur obstruction systématique qui entravait la marche des affaires. Un jour, le beau-frère du président, perdant toute mesure, déclara sans ambages que nombre des membres de l'opposition avaient leur place marquée plutôt au bagne de Fernando de Noronha que sur les bancs du congrès. Cette apostrophe souleva une tempête sur les gradins de l'extrême-gauche. Le maréchal sortit d'abord vainqueur d'une série d'escarmouches contre les parlementaires, grâce à l'opiniâtreté et à l'énergie dont il fit preuve. Mais, plus tard, ses forces le trahirent; il laissa voir un affaissement profond, sous l'influence combinée d'une maladie de cœur et de terribles accès de fièvre paludéenne, gagnée pendant la campagne du Paraguay. Voilà, du moins, ce que racontaient ses amis; car il n'était pas plus aisé de savoir ce qui se passait au Brésil qu'au Chili pendant la dictature de Bal-

maceda. Une immense marge séparait les appréciations optimistes de celles des pessimistes; et les histoires invraisemblables que parfois le câble nous apportait crevaient le lendemain comme des bulles de savon.

Un fait bien certain, c'est que le gouvernement imposait silence aux voix indépendantes, que la liberté de la presse n'existait plus que dans le souvenir des libéraux, et que les télégrammes passaient au crible d'une rigoureuse censure. L'optimisme banal des dépêches gouvernementales, les solennelles affirmations du maréchal, appelaient le sourire sur les lèvres des connaisseurs, et rappelaient les plus mauvais jours de Balmaceda.

Au commencement d'octobre 1891, on annonçait comme très précaire l'état de santé du maréchal. Pendant ce temps, la troupe organisait des patrouilles chargées de faire circuler les passants qui criaient : « Démission! démission! » Un mois après, Fonseca était nommé dictateur.

Alors le *rei de casaca* mit le comble à l'horreur qu'inspirait son administration, et les mesures radicales auxquelles il eut recours accrurent le nombre de ceux qui blâmaient sa politique : ce nombre devint légion.

Rio Janeiro vivait, en effet, sous une sorte de terreur. Non seulement le maréchal avait suspendu toutes les libertés, mais ses suppôts menaçaient de mort les directeurs de journaux qui récriminaient dans leurs colonnes. Chacun réclamait à grands cris la restauration des anciennes libertés; et l'opposition, qui ne cessait de grandir, comprenait toutes les opinions : impérialistes, républicains, fédéralistes, libéraux.

La situation financière et économique n'avait fait qu'empirer pendant ces deux années de république. Les banques interlopes pullulaient. Au mois de janvier 1890, le banquier Mayrinck reçut la concession d'une banque des États-Unis du Brésil, avec privilège exclusif d'émettre des billets. Ce financier lança dans la circulation une énorme quantité de papier (plus de 800 millions, dit-on). De telle sorte que le milréis en papier qui s'échangeait au pair (3 fr. 10) à la chute de l'empire, ne valut bientôt plus que 1 franc.

Néanmoins, la proclamation de la dictature paraît avoir été surtout l'épilogue du conflit qui durait depuis l'ouverture de la session législative. L'hostilité existait à l'état latent entre le congrès et le ministère réactionnaire du maréchal. Les rapports se tendirent de plus en plus. Fonseca parla de dissolution et le congrès répondit par le mot : résistance.

Un sénateur, M. Americo Lobo, se chargea de condenser en aphorisme la pensée de tous : « Si jamais, passant de la menace

au fait, dit-il, on prononçait la dissolution, nous répondrions : « Nous sommes ici par la volonté du peuple et nous n'en sortirons « que par la force des baïonnettes! » C'était du Mirabeau tout pur.

Malheureusement pour M. Lobo, le maréchal prononça la dissolution et personne ne parla d'attendre les baïonnettes.

Quatre ou cinq jours avant le renversement du maréchal, les révoltés coupèrent, aux environs de Rio Janeiro, la ligne du chemin de fer, et des bandes parcoururent les rues en réclamant la démission du président, sur l'air des lampions. Une grande excitation ne tarda pas à régner dans la ville; l'enthousiasme dit patriotique prit feu comme une traînée de poudre, et la foule en délire détruisit les bureaux de deux des journaux du gouvernement.

Un gros d'insurgés se rua du côté de l'arsenal de la marine et s'empara de cet établissement presque sans coup férir. Quelques coups de fusil partirent néanmoins, et la panique qui en résulta fut cause que l'on ferma les magasins.

A ce moment même, une députation d'officiers de marine, en tête de laquelle marchaient les amiraux Wandenkolk et Custodio de Mello, portait au dictateur l'expression du vœu populaire : « Monsieur le maréchal, l'arbitraire qui préside à votre politique, vos derniers actes dictatoriaux, ont créé un mécontentement profond. Le mal est si aigu que, si vous refusez de donner satisfaction au vœu public, nous ne saurions répondre des conséquences de votre obstination. »

Une telle mise en demeure n'admettait point de réplique : l'unanimité de ses concitoyens indiquait au dictateur la route à suivre.

Mais Fonseca, furieux de l'enlèvement des rails du chemin de fer, ordonna l'arrestation des chefs insurgés, et parmi eux, de l'amiral Wandenkolk. A cette nouvelle, l'amiral Mello prit le commandement du cuirassé à tourelles *le Riachuelo*, le plus puissant navire de la marine brésilienne, et sous sa direction, les autres bâtiments de la flotte s'embossèrent devant la ville.

Dès le lendemain, le dictateur jugea toute résistance inutile, et il publia un manifeste déclarant que, désireux avant tout d'éviter la guerre civile, il transmettait les pouvoirs présidentiels au général Peixoto, vice-président de la confédération et ancien ministre de la guerre.

Des acclamations enthousiastes saluèrent la chute de la dictature. Les *fluminenses* s'embrassaient dans les rues. Le général Peixoto promit sur l'heure la restauration de la paix et de la liberté.

IV

Les politiciens du Brésil ont cru voir dans cette révolution de nombreux signes d'impérialisme, et beaucoup d'entre eux parlaient déjà de restauration monarchique. Voici, croyons-nous, la vérité.

Le maréchal dut changer plusieurs fois l'orientation de sa politique; craignant d'être submergé par les radicaux, il se tourna vers les impérialistes. Bien que le jeu de bascule en question ne modifiât point ses opinions intimes, cette sorte de réaction aviva le zèle d'un groupe encore nombreux au Brésil : les partisans du régime déchu firent chanter un *Te Deum* le jour de la fête de la princesse d'Eu.

Vers le même temps, la commission du budget ayant demandé pour le vieil empereur une pension de 120 contos de réis, un député escalada la tribune et prononça, au milieu de l'approbation générale, les paroles suivantes :

« Nous nous inclinions respectueusement devant le vieil empereur, qui a peut-être commis des fautes politiques, mais à qui l'on ne saurait refuser la qualification de chef d'État très honnête. Nous étions accoutumés à saluer dans la vénérable impératrice un symbole de vertu et de charité. Mais nous ressentons une indignation véritable en présence de cette tourbe d'audacieux spéculateurs qui envahissent le temple de la haute magistrature du pays, d'où l'on devrait les expulser à coups de pied. »

Avec une ironie moins aiguë qu'une pointe de paratonnerre, les Anglais comparent le général Peixoto (en ce qui touche à la loyauté) à une condottiere du quinzième siècle. Autant que l'on en peut juger de loin, le président actuel des États-Unis du Brésil paraît être un général fin de siècle, sans préjugés ni parti pris, pratiquant avec désinvolture le principe de l'indépendance du cœur.

Peixoto passait pour l'ami intime de M. de Ouro Preto, lors de la proclamation de la république. Il commandait la garnison de Rio Janeiro, et le grade d'adjudant-général, qu'il tenait de M. de Ouro Preto lui-même, en faisait la première autorité militaire du pays. Trois jours avant la débâcle, il écrivait au premier ministre : « Votre Excellence peut compter sur moi d'une manière absolue; j'ai des moyens suffisants pour étouffer toute insurrection. » Le même jour, au cours d'un entretien mystérieux, il promettait au maréchal da Fonseca son appui, sentant probablement que là était le côté du manche.

Néanmoins il resta jusqu'au dernier moment à côté de M. de

Ouro Preto, donnant des ordres et cherchant, en apparence, à retarder la ruine de l'empire. Puis, quand Fonseca arriva à la tête de ses troupes révoltées, Peixoto s'élança à sa rencontre et passa aux rebelles avec ses soldats. Aujourd'hui, Peixoto succède à ce même Fonseca dans l'exercice du pouvoir. Ce sont deux actes amusants de comédie politique. Un Chilien disait : « Il faut être Chilien pour comprendre le cas du président Balmaceda. » Peut-être faut-il être Brésilien pour comprendre celui du général Peixoto.

Si d'autres parlent beaucoup, Peixoto écrit énormément et, à peine au pouvoir, il s'est mis à couvrir d'encre ses administrés. Par un premier manifeste, il conjurait le pays d'écarter désormais toute idée de révolution. D'ailleurs, où trouver maintenant des causes de troubles et de mécontentement, puisque le maréchal da Fonseca avait donné sa démission?

Un second manifeste suivit de près le premier.

Par celui-ci, le général demandait la cessation immédiate du mouvement insurrectionnel dans le Rio Grande do Sul. Les rebelles ne paraissent point entendre de cette oreille. Mais le général s'efforcera de les convaincre ou de les réduire. Si ses discours restent sans effet, il se taira lui-même et passera la parole à la poudre.

Pour toute réponse à la circulaire en question, la junte a ordonné la mobilisation de la garde nationale.

Les évènements qui viennent de se dérouler dans la province du Rio Grande do Sul méritent une attention particulière et montrent sous un jour inattendu le relâchement des liens fédératifs. Le climat de cette région, grande comme le tiers de la France, sa population nombreuse et résistante (650 000 âmes, dont 200 000 Allemands) et l'étendue de son commerce, lui donnent le premier rang sur la liste des États brésiliens. De plus, le Rio Grande tend à prendre la tête du mouvement révolutionnaire et à donner le *la* dans le concert des voix dissidentes. Le parti séparatiste y compte un grand nombre d'adhérents, et, naguère, les journaux plaidaient ouvertement la cause du rattachement de cette colonie allemande à la patrie de Gœthe et de Schiller.

L'empire d'Allemagne ne serait pas fâché, peut-être, d'annexer à son domaine colonial ce joyau de Rio Grande, concurrent déjà redoutable de l'Uruguay, qu'il absorbera peut-être un jour, et d'où le baron von Liebig a tiré les bénéfices que l'on sait.

A la vérité, les partisans de l'implacable doctrine de Munroë ne prendraient pas aisément leur parti d'un empiètement aussi grave. Mais, qu'on en soit sûr, la grande république américaine n'esquis-

serait qu'une protestation platonique. Le moyen de joindre le geste à la menace? N'oublions pas que sa flotte reste à l'état latent et que l'obligation d'employer contre un ennemi sérieux ce qu'elle appelle pompeusement ses forces navales la mettrait en un cruel embarras.

Quoi qu'il en soit, le maréchal da Fonseca, peu désireux d'ébruiter à l'extérieur le véritable état des évènements, intercepta les télégrammes qui parlaient des révolutionnaires du Rio Grande; et les dépêches de Rio Janeiro s'appliquèrent à atténuer le mal, en insinuant que les désordres constatés dans cette province n'offraient aucune gravité.

Sans gravité, la fraternisation des troupes avec le peuple? L'envoi de circulaires aux commandants de garnison et aux gouverneurs, les invitant à nommer une junte pour diriger l'opposition contre Fonseca? La destruction des fils télégraphiques dans tout le pays? Des sentiments séparatistes annoncés ouvertement par les journaux et affichés dans les rues? Le remplacement du pavillon vert de la confédération brésilienne par un drapeau blanc à bombe rouge? L'obstruction de la passe du Rio Grande pour arrêter les bâtiments de la flotte du maréchal? L'enrôlement des volontaires? La proclamation officielle de l'indépendance de la province? Le remplacement du gouverneur, M. Castilho, qui terrorisait le territoire, par une junte librement élue? La prise de la douane de Santa Anna par les insurgés et la perception des droits par ces mêmes insurgés? Le général Osorio, à la tête de 30 000 hommes, parlant ouvertement de marcher sur Rio Janeiro? Quoi! tout cela n'était rien? Du moins, les télégrammes officiels prétendaient que le temple de Janus était fermé, et que jamais on n'avait moins parlé de guerre.

Or, dans le même temps que le câble transmettait à la vieille Europe ébahie ces informations fantaisistes, le dictateur essayait de traiter avec les révoltés. Le baron Lucena télégraphiait à la junte pour demander la paix, offrant de reconnaître le gouvernement que choisirait le peuple de Rio Grande. Mais la junte, consciente de sa force, répondait fièrement : « Nos troupes désarmeront quand le maréchal da Fonseca aura démissionné, pas avant. »

São Paulo a toujours été le quartier général des républicains et le foyer de l'opposition à la dictature. Les partisans de l'influence du milieu font remarquer avec raison que les hommes n'y sont point énervés par le climat comme ceux des provinces du Nord. Écoutez son député, M. Martinho Prado : « São Paulo est en état de se suffire à lui-même; il pourrait lever 50 000 hommes à bref délai, pour résister aux empiètements sur les droits de la nation. »

Au reste, la province du Rio Grande do Sul a produit des

hommes très remuants, dans la magistrature et dans l'armée. Prenons pour exemple M. Silva Jardim, mort au mois de juillet 1891, au cours d'une ascension sur le Vésuve, en tombant dans une crevasse qui s'ouvrit sous ses pas. M. Jardim contribua de tout son pouvoir à l'établissement de la république au Brésil. Il exerçait la profession d'avocat à São Paulo, quand le conseil municipal de cette ville imagina de soumettre au pays un projet de déchéance de la comtesse d'Eu, héritière de la couronne de dom Pedro. Jardim saisit cette occasion et parcourut les provinces, en plaidant la cause de la déchéance dans des réunions publiques.

Plus tard, il se fit inscrire au barreau de Rio Janeiro, où son éloquence entraînante et toute personnelle lui acquit une grande réputation. Entre temps, il ne négligeait pas la politique, heureux d'y jouer à l'occasion un rôle militant.

Avant la révolution de 1889, le comte d'Eu, croyant nécessaire de réchauffer l'enthousiasme monarchique, avait entrepris un voyage dans les provinces. Jardim s'était embarqué sur le même bateau que le prince, s'attachant à ses pas, débarquant dans les mêmes villes et organisant partout des réunions où il préconisait la république. Et cela, malgré les agents secrets et les détectives de toute couleur chargés de protéger le prince, malgré les agressions dont il fut l'objet et les menaces de mort que l'on proférait contre lui.

Les insurgés du Rio Grande, sous le commandement du général Osorio, marchaient vers le Nord, avec l'intention d'envahir l'Etat de Santa Catharina et de se diriger de là sur Rio Janeiro, quand on apprit l'abdication de Fonseca.

Les révoltés s'arrêtèrent. S'agissait-il de délibérer ou d'attendre de nouveaux ordres? Nous ne le saurons jamais.

Quoi qu'il en soit, la province de Rio Grande ne trouve pas le changement politique suffisant, et les pessimistes craignent de nouvelles complications. Le général Peixoto a pourtant fait preuve d'habileté en choisissant une grande partie de ses ministres parmi les députés du Rio Grande : le nouveau titulaire des finances, M. de Paula Rodriguez Alves, financier de première marque, est député de la province de São Paulo; il a même gouverné cet État, sous le régime impérial, et c'est de plus un des ennemis décidés de l'ancien ministre des finances, M. Ruy Barbosa; le ministre de la guerre est le général de Oliveira, directeur de l'Ecole militaire de Porto Alegre, dans le Rio Grande; enfin, M. de Faria, ministre de l'agriculture, est aussi député du Rio Grande.

De l'ensemble de tous ces faits il résulte que le Brésil est tombé dans le militarisme et que la situation ressemble beaucoup à celle

du Chili. Tout soulèvement de province ou de ville est désormais souligné par un nom de général; et, sous l'étiquette placide de république, on sent vaguement apparaître ces deux mots menaçants : Dictature militaire.

Pour peu que l'on y regarde de près, on reconnaît en effet que l'armée joue, dans la politique brésilienne, un rôle des plus actifs. Au lieu de conserver la neutralité, les officiers siègent dans le congrès; ils font et renversent les ministères. La révolution du 15 novembre 1889, qui a chassé le vieil empereur, était un coup d'État militaire. Celle du 23 novembre 1891 a eu la même origine. On disait même à ce propos que les officiers de la marine brésilienne se divisaient en trois groupes : ceux qui soutenaient Fonseca, ceux qui soutenaient les insurgés, et une troisième faction qui n'appartenait ni à l'un ni à l'autre.

Pendant que les militaires font de la politique, trop de politique, la population civile se livre à un jeu désordonné, à une spéculation effrénée. Véritable fièvre, comme celle de l'or, la manie du jeu à outrance saisit le débardeur nègre comme le banquier de Botafogo. Tandis que l'un joue son salaire en monnaie de billon, l'autre fait des différences fantastiques pendant la simple traversée du vapeur de Pétropolis. Tout augmente dans des proportions inusitées et les marchands les plus raisonnables (pas ceux de la rue d'Ouvidor), annoncent qu'ils conservent les prix monarchiques, ce qui signifie : « Nous n'avons pas adopté la surélévation en usage depuis l'époque républicaine. »

Que sortira-t-il de tout cela? Ce *pronunciamiento* sera-t-il le dernier? *That is the question*, diraient nos bons amis de Portsmouth. L'anarchie frappe à la porte. Entrera-t-elle? Ce vaste territoire va-t-il s'émietter? La révolution actuelle marquera-t-elle le signal de la désagrégation, et cette fin de siècle qui nous réserve tant de surprises, nous montrera-t-elle à bref délai les États désunis du Brésil? *Chi lo sà?...*

Albert de Chenclos.

INTELLIGENCE ET INSTINCT[1]

III

Selon toute probabilité, les oiseaux ont apparu sur la terre dès l'époque secondaire, aussitôt que l'atmosphère, dépouillée d'acide carbonique, leur permit de vivre et de se reproduire. Le nombre de leurs espèces ou de leurs variétés est immense, il s'augmente chaque jour par des découvertes ou des appréciations nouvelles. Rien de plus gracieux dans la création que ces oiseaux au merveilleux coloris, au chant mélodieux, qui peuplent les airs et qui apportent avec eux la vie et la gaieté; ils sont ravissants à contempler, quand ils se livrent à leurs agaceries amoureuses. Les mâles montrent au soleil leur plumage aux brillantes couleurs, le paon étale sa queue, le dindon fait la roue, le coq jette au vent ses notes les plus éclatantes, les oiseaux chanteurs leurs accords les plus beaux. Tous leurs actes, tous leurs efforts, témoignent du désir de plaire. Darwin prétend y reconnaître aussi un sentiment esthétique; c'est même le point sur lequel il s'appuie le plus pour soutenir sa théorie si contestée et si contestable de la sélection sexuelle.

L'union conjugale une fois accomplie, seuls peut-être dans la nature, les oiseaux donnent, tant que cette union dure, l'exemple d'une scrupuleuse fidélité, d'un remarquable attachement. Qui ne connaît l'affection de ces perruches si justement nommées inséparables, ou des diverses espèces de pigeons? Un autruche du Jardin des Plantes dont la femelle était morte dépérit rapidement; un cygne mâle ayant été tué, sa veuve, avec qui il avait vécu trois ans et élevé trois couvées, refusait obstinément de s'associer à ses semblables. Une nuit, des voleurs dérobèrent dans une volière un canard mandarin; sa femelle manifesta un vif chagrin, elle rejetait toute nourriture et ne prenait aucun soin de sa personne; sa douleur ne cessa qu'en revoyant son mâle heureusement

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 décembre 1891.

retrouvé. Trait plus curieux peut-être encore : pendant son veuvage, un autre canard s'était permis de lui faire la cour; bien qu'elle eût repoussé ses avances avec indignation, le mari en éprouva une telle jalousie que, dès son retour, il se jeta sur son infortuné rival, lui creva les yeux et le mit dans un si triste état qu'il mourut peu de jours après. La jalousie est un sentiment très vif chez les oiseaux ; on a vu des cigognes, des coqs de basse-cour tuer leurs femelles, dont le seul crime était d'avoir couvé des œufs étrangers.

Cette affection réciproque des couples se montre aussi dans les soins qu'ils se prodiguent mutuellement. Deux perroquets vivaient ensemble depuis plusieurs années, lorsque la femelle fut atteinte d'un violent accès de goutte; elle ne pouvait plus descendre de son perchoir ni chercher sa nourriture. Le mâle la lui portait fidèlement. Sa sollicitude incessante dura quatre longs mois; la maladie s'aggravait toujours, et bientôt le pauvre oiseau fut réduit à s'accroupir au coin de sa cage, et c'était en vain qu'il s'efforçait de remuer. Le mâle ne quittait pas sa compagne; il l'aidait de toutes ses forces, il cherchait à la soulever; il semblait même comprendre son état, et sa douleur se manifestait par un mutisme qui ne lui était pas habituel. Ses soins durèrent sans relâche jusqu'à la mort de la malade et le veuf, désolé, ne lui survécut que quelques semaines.

Le dévouement peut se manifester en dehors de l'union sexuelle, parmi des oiseaux de la même espèce. On a vu des freux entourer un des leurs qui avait été blessé, en poussant des cris de douleur. Un pélican aveugle vivait sur les bords d'un des lacs salés de l'Utah; d'autres pélicans lui portaient des aliments, et son état prospère témoignait de l'abondance de sa nourriture. On nous dit aussi que, dans l'Inde, des corbeaux venaient nourrir ceux des leurs qui étaient aveugles [1]. Le célèbre naturaliste anglais Edwards raconte qu'ayant cassé l'aile d'un sterne, il vit deux compagnons de sa victime la saisir chacun par une aile, l'emporter au large et la traîner ainsi à une distance de six à sept mètres; deux autres sternes, qui les suivaient, enlevèrent à leur tour le blessé et, se succédant ainsi, ils le déposèrent sur un rocher. Edwards se dirigea de ce côté; mais les sternes l'épiaient et dès qu'ils s'aperçurent de son approche, ils s'emparèrent de nouveau de leur protégé pour le traîner plus loin. Pris de compassion, notre naturaliste renonça à les poursuivre et à s'emparer de son gibier [2].

[1] Darwin, *The Descent of Man*, t. I, p. 77.

[2] *Gleanings of Natural History*. Le grand ouvrage d'Edwards est *History of Birds*, 4 vol. in-4°. Le tome IV est dédié à Dieu, avec cette dédicace pas-

L'attachement des oiseaux pour leurs petits est peut-être plus intéressant encore. « Quels parents, s'écrie M. Blanchard [1], que les hardis moineaux, que les fauvettes ou les rossignols au pur gazouillement, que les perroquets au bruyant ramage, que les faucons au cri strident. Habiles à construire des nids moelleux, pleins de ressources pour réunir les matériaux, ils se soumettent aux plus pénibles fatigues, afin de veiller sur leur progéniture, afin de la défendre contre les ennemis possibles; ils déploient une activité prodigieuse pour trouver les aliments qui conviennent à leurs enfants. »

Ces soins, ils les continuent souvent pendant de longs mois, cherchant au loin la nourriture, s'épuisant de veilles et dédaigneux de leurs propres besoins pour ne songer qu'à leurs petits. C'est pendant sept ou huit mois que les serpentaires prodiguent des aliments à des enfants d'une voracité sans égale. Sir H. Davy vit, un jour, au haut du Ben-Nevis, des aigles apprenant avec des précautions infinies à leurs aiglons à s'élever dans les airs. Le cygne enfonce sa tête sous l'eau, les jeunes s'y placent comme sur un radeau et la mère les transporte ainsi à travers les courants rapides. Les rossignols, voyant leurs nids menacés par une inondation, s'unissent pour sauver leurs œufs, et le même dévouement se voit chez des poules d'eau établies sur le bord de l'étang. Le pic, la mésange des marais, écartent soigneusement du trou dont ils ont fait leur demeure toutes les parcelles, toutes les déjections qui pourraient trahir leur présence et mettre leurs petits en danger.

L'instinct qui pousse les oiseaux à la nidification, quand vient la saison des amours, est connu de tous les naturalistes. La diversité de ces nids est remarquable; chaque espèce paraît avoir son mode particulier, dont elle ne s'écarte que rarement. Les pétrels creusent la terre; la mouette dépose ses œufs dans les excavations des rochers, les pingouins sur la terre nue. L'autruche recouvre les siens d'une légère couche de sable; pendant le jour, l'incubation se fait par les seuls rayons du soleil; pendant la nuit, le mâle se charge des soins de la maternité. Le courlis et l'engoulevent pondent sur le sol et reviennent chaque année au même lieu. Le héron choisit, selon le caprice du moment, tantôt la cime d'un arbre,

sablement étrange. « To God, the One Eternal, the Incomprehensible, the Omnipresent, the Omniscient and Almighty Creator of all things that exist, from ords immeasurably great to the minute points of matter, this atom is dedicated and devoted with all possible gratitude, humiliation, worship and the highest adoration both of body and mind, by his most resigned, low and humble creature, George Edwards. »

[1] *Les Conditions de la vie chez les êtres animés.*

tantôt un rocher, tantôt la rase campagne. Les salanganes secrètent de leurs glandes salivaires un fluide qui durcit rapidement à l'air et ressemble à de la colle de poisson; cette substance sert à former les nids célèbres qui font les délices des Chinois [1]. Le martinet commun bâtit le sien avec de la terre glaise, qu'il consolide en y ajoutant des brins de paille ou de bois. Le sansonnet suspend son nid, construit avec les filaments d'une herbe tenace, aux branches d'un arbre. Les oiseaux de l'Inde montrent une habileté plus remarquable peut-être encore. Le *Ploceus textor* fabrique avec une herbe fine un tissu assez fort pour protéger ses petits. Certains sylviadés cousent ensemble des feuilles avec des morceaux de fil ou de coton et, quand ils n'en peuvent trouver, avec des fibres végétales. Forbes [2] affirme avoir vu un de ces oiseaux choisir une plante à larges feuilles, ramasser du coton, le filer à l'aide de ses pattes, puis coudre les feuilles ensemble en se servant de son bec comme d'une alène. Un autre oiseau indien colle autour de son nid, avec de la terre glaise, des scarabées lumineux; il éloigne ainsi les serpents et les rats, ses dangereux ennemis [3].

Gould [4] nous apprend que le talegalle d'Australie [5], au lieu de couver ses œufs d'une grosseur peu commune, les dépose sous des monceaux d'herbes et de terre. La fermentation développe une chaleur suffisante pour faire éclore les jeunes, qui savent se frayer avec leurs pattes un chemin à travers cette masse et commencer ainsi leur vie active [5]. Sir G. Grey a mesuré un de ces nids : il n'avait pas moins de quarante-cinq pieds de diamètre, et s'il avait été achevé, sa hauteur aurait dépassé cinq pieds; le thermomètre, placé auprès des œufs, marquait 89 degrés (F) [6]. La construction de semblables nids est un instinct si puissant chez le talegalle, qu'un mâle, captif à Sydney, faisait d'immenses amoncellements de détritus végétaux qui ne pouvaient être d'aucune utilité pour le prisonnier solitaire.

Le soin que prennent les oiseaux pour choisir l'emplacement où ils s'établiront n'est pas moins intéressant. Le capitaine Parry, dans son mémorable voyage au pôle Nord, remarqua un cygne édi-

[1] Newton, *Encycl. Brit-Art Birds.*

[2] Cité par Romanes (*Intelligence des animaux*, t. II, p. 55). Nous faisons à la traduction française de cet ouvrage de larges emprunts pour tout ce qui concerne la nidification.

[3] *The Nature*, t. XXIV, p. 165.

[4] *The Birds of Australia*. London, 1842-1851. 7 vol. f°, t. II, p. 155.

[5] Darwin donne plusieurs exemples semblables. Selon lui, il n'est pas extraordinaire que l'instinct incubateur se soit perdu chez ces oiseaux, puisque le soleil ou la fermentation suffisent à faire éclore leurs œufs.

[6] 31° 67 centigrades.

fiant son nid. La neige recouvrait la nature entière d'un linceul épais; nul ne pouvait distinguer la terre ou la glace. L'instinct de l'oiseau l'emporta sur l'intelligence de l'homme, et quand le dégel arriva, on put voir le nid s'élevant sur une petite île, au milieu du lac. Ce fait ne saurait étonner, car tous les observateurs ont remarqué les facultés instinctives ou intellectives du cygne. Ceux, par exemple, qui bâtissent leur nid au bord même de l'eau, savent l'exhausser avec promptitude, à mesure que les eaux menacent de l'engloutir.

L'intelligence joue un rôle considérable dans les procédés des oiseaux pour construire leur demeure. Les freux examinent attentivement les arbres avant de choisir celui où ils nicheront. Les hirondelles, avant que le Far-West fût peuplé, bâtissaient leur nid sur les arbres; elles ont vite compris que les maisons si rapidement élevées dans ces régions désertes, il y a si peu d'années encore, leur offraient un abri moins précaire; elles ont abandonné leur premier asile, et c'est sur les bâtiments que toutes nichent aujourd'hui. Dans l'Amérique arctique, elles ont même modifié avantageusement la forme de leur nid, pour répondre aux conditions nouvelles où elles se trouvaient. Les goëlands de la côte du Labrador vivaient sur les rochers, ils s'établissent aujourd'hui sur les plus hautes cimes des arbres, pour éviter que les pêcheurs ne s'emparent de leurs œufs. Les oiseaux de l'Inde, dont j'ai parlé, ont rapidement appris à se servir d'un fil artificiel; ils vont même souvent le chercher au loin; l'expérience leur a appris à le préférer à celui qu'ils fabriquaient eux-mêmes. Le loriot suspend son nid, en forme de berceau, à la fourche d'une branche. Il est cousu avec des bouts de lacet, de cordon, de ficelle. L'homme a abandonné ces déchets, le loriot a vite su remplacer les herbes flexibles dont il se servait, et modifier avantageusement ses habitudes héréditaires. M. Pouchet va plus loin : il croit avoir remarqué un progrès sensible dans les nids que les hirondelles construisent, chaque année, à Rouen. Ce qui est plus certain, ce qui a été constaté, du moins, par des observateurs consciencieux, c'est l'infériorité de ceux édifiés par les débutants, infériorité telle qu'un naturaliste habile les distingue à première vue. Il va sans dire que l'on voit dans la même espèce des nids construits avec plus ou moins de soins, plus ou moins de perfection; chez les oiseaux comme chez tous les êtres, la capacité individuelle, qu'elle soit instinctive ou intelligente, peut varier dans d'assez grandes proportions.

En résumé, je le répète, les oiseaux savent adapter leur nid aux conditions nouvelles où ils peuvent se trouver, sans changer cependant celles qui sont caractéristiques de l'espèce; et, sous cette

réserve, je ne suis pas éloigné d'accepter l'opinion de Darwin, qu'une variation climatérique permanente pourrait exercer une influence réelle et amener notamment les oiseaux à des changements dans leurs habitudes, si ces changements devaient être utiles soit à la reproduction, soit à la conservation de la famille.

Si quelques-uns des traits que je viens de citer témoignent d'une intelligence rudimentaire, presque tous, il faut le reconnaître, paraissent purement instinctifs. L'instinct est même plus développé chez les oiseaux que chez les autres êtres. Mettez en liberté un oiseau né et élevé en cage, il ira construire un nid sur le même plan et avec les mêmes matériaux employés par des parents qu'il n'a jamais vus. Les jeunes canards couvés par une poule, à peine sortis de l'œuf, se jettent à l'eau, malgré les efforts et le désespoir visible de leur mère adoptive. Mais, tout en concédant que les facultés instinctives dominent chez l'oiseau, il convient de rechercher si les facultés intellectuelles lui font défaut. Les faits répondront mieux que de longs raisonnements.

Les sansonnets arrivaient tous les ans par bandes nombreuses en Islande. La première année qui suivit l'établissement des fils télégraphiques, plusieurs d'entre eux, en se posant imprudemment sur ces fils, furent tués ou blessés. Les années suivantes, on vit les sansonnets éviter le danger qu'ils avaient appris à connaître[1]. Buckland, Darwin, Romanes, citent le même fait pour d'autres oiseaux, pour le coq de bruyère, par exemple. Les chasseurs savent qu'un corbeau s'envolera rapidement s'il aperçoit un homme armé d'un fusil. Ce fait curieux est vrai, non seulement pour les oiseaux, mais pour tous les animaux, et Livingstone raconte que, quand il était sans armes, aucun d'eux ne s'enfuyait devant lui. Les explorateurs qui débarquaient dans une île déserte, au temps où il y avait encore des îles désertes, étaient surpris de la familiarité des oiseaux qui ne craignaient pas de se percher sur leurs épaules. Aujourd'hui, ces mêmes oiseaux s'envolent au plus vite dès que l'homme, leur dangereux persécuteur, paraît. Ils poussent si loin leur crainte, que les merles, les rossignols, les engoulevents, les perdrix se hâtent d'enlever leurs œufs si un homme vient inspecter leur nid. Ces mêmes oiseaux, si craintifs, si timides, après les premiers moments d'un effroi bien légitime, ne s'enfuient plus au passage d'un train sur la voie ferrée. Ils acquièrent vite la notion de ce qui peut être un péril pour eux; ils comprennent que l'homme est leur ennemi et que le train, si bruyant qu'il soit, ne peut les atteindre. Sont-ce là des habitudes héréditaires?

[1] *The Nature*, t. XX, p. 266.

Ce ne sont pas seulement les fusils qui mettent les oiseaux en fuite. Bates, dans le récit de son voyage aux rives de l'Amazone, raconte que les vautours urubus, excités par la faim, se rassemblent en grand nombre autour des villages vers la fin de la saison des pluies. Leur voracité est extrême, et pour peu que l'on s'absente, ils pénètrent dans les cuisines, font main basse sur tout ce qui s'y trouve, et leur audace est telle qu'ils ne craignent même pas de soulever avec leur bec le couvercle des marmites. Les jeunes garçons aux aguets leur décochent des flèches, et les vautours connaissent si bien le péril, que souvent la vue seule d'un arc pendu à la muraille suffit pour les mettre en fuite.

Une poule avait découvert un pré où les vermisseaux abondaient; il était séparé de la ferme par un ruisseau de près de quatre mètres de largeur. Chaque matin, elle transportait dans le pré ses poussins sur son dos un à un et les ramenait de même le soir au logis. Est-ce là, demanderons-nous de nouveau, une habitude héréditaire chez la poule?

Veut-on des faits d'un autre ordre? Les merles et les grives, pour briser la coquille des escargots dont ils se nourrissent, les laissent tomber sur une pierre, et souvent ils vont très loin chercher la pierre convenable. Les corneilles, en Islande, emploient le même moyen pour les moules qu'elles arrachent des rochers. Une corneille venait chaque jour pêcher des crabes; quand la pêche avait réussi, elle s'élevait dans les airs et laissait tomber sa proie; si la carapace du crabe restait intacte, elle le saisissait de nouveau, s'envolait plus haut et recommençait plusieurs fois de suite, s'il était nécessaire, le même manège. Elle semblait parfaitement se rendre compte que la hauteur de la chute était pour elle un élément de succès[1]. Un marché se tenait tous les quinze jours dans une petite ville d'Angleterre[2]. Les oies, très nombreuses dans le pays, ne manquaient jamais cette occasion de faire leur profit des grains répandus sur le sol. Les autres jours, elles ne paraissaient jamais et paissaient tranquillement dans la prairie communale. Comment avaient-elles pu acquérir cette notion du temps[3]? Ce ne pouvait

[1] Le P. Leray, dans un travail récent, dit avoir vu, à plusieurs reprises, un gobe-mouche, après avoir essayé en vain de faire passer un gros papillon dans le gosier de ses petits, voler sur la fenêtre, frapper l'insecte contre la pierre, lui briser une aile et le rapporter ainsi mutilé.

[2] *Gardener's Chronicle*, 3 août 1878.

[3] J'ai lu, il y a quelques années, dans un voyage en Amérique dont j'ai oublié le titre, un fait du même genre. Un fermier du Far-West faisait paitre dans les forêts voisines les cochons qu'il élevait en grand nombre. Le samedi, pour pouvoir les compter, il leur donnait un repas abondant Ce jour-là, tous arrivaient par bandes; les autres jours, aucun ne parais-

être le bruit du trafic qui les attirait, car, une année, le marché ayant été remis à raison d'une fête nationale, les oies ne manquèrent pas d'arriver avec leur ponctualité habituelle. Livingstone[1] parle d'un oiseau qu'il appelle le *Honey Guide*, à cause de son habitude, bien connue dans le pays, d'indiquer la direction des nids d'abeilles. Ces oiseaux déploient une ardeur extrême pour conduire l'homme là où se trouvent les essaims. Leur but est de se procurer les larves dont ils sont très friands et que la destruction des nids met à découvert. « Comment, ajoute l'illustre pionnier de l'Afrique australe, ces oiseaux ont-ils appris que tous les hommes blancs ou nègres aimaient le miel ? »

Voici un trait qui semble si extraordinaire que je ne veux le donner qu'avec réserve. Deux hirondelles avaient établi leur demeure sous la véranda d'une maison à Victoria, en Australie. Ce nid reposait en partie sur le fil de fer faisant mouvoir une sonnette, et deux fois il fut détruit par le fonctionnement de l'appareil. Les intelligents oiseaux le rétablirent une troisième fois, mais en laissant un manchon qui permettait à la sonnerie de marcher sans inconvénient pour eux. A l'appui de ce fait, un observateur vit un couple d'hirondelles modifier l'entrée de leur nid, en ajoutant, pour mieux résister aux attaques de leurs ennemis, un tunnel qui courait le long de la corniche.

Des luttes épiques s'engagent entre les hirondelles qui veulent défendre leur nid et les moineaux qui prétendent s'en emparer. Les hirondelles, généralement vaincues, savent combiner leur vengeance. Deux moineaux s'étaient établis dans un nid qu'ils n'avaient point bâti ; un jour qu'ils étaient partis pour chercher la nourriture de leurs enfants, les hirondelles, qui guettaient le moment, se précipitèrent sur le nid ; en quelques secondes, il fut détruit et, à leur retour, les infortunés parents trouvèrent leurs petits gisant inanimés sur le sol. Une autre fois, la vengeance fut plus originale encore; un moineau se croyait tranquille possesseur du nid qu'il avait usurpé. Il comptait sans ses ennemies ; celles-ci arrivèrent en bande toutes chargées chacune d'une boulette de terre glaise ; elles bouchèrent si rapidement l'entrée du nid que le malheureux moineau ne put s'échapper et qu'il périt misérablement[1]. Ce n'est pas la vengeance seule qui amène les hirondelles à se concerter;

sait. J'ai connu un chien passionnément attaché à sa maîtresse et qui ne manquait jamais de la suivre quand elle sortait à pied. Le dimanche, elle allait à la messe, le chien ne bougeait pas. Où et comment ces oies, ces cochons, ce chien, avaient-ils appris à compter les jours? C'est un point difficile à décider.

[1] P. Bougeant, *Amusement philosophique sur le languge des bestes,* p. 91.

Lamarck observa une douzaine d'entre elles travaillant à refaire un nid qui avait été détruit. Elles y mirent une telle ardeur que, dès le lendemain, le mal était réparé [1].

Ces faits, d'autres encore, qu'il serait facile d'ajouter, montrent que les oiseaux savent se réunir et se concerter entre eux. Par quels moyens? Nous l'ignorons absolument et nous ne pouvons que répéter combien nos connaissances sont encore limitées. Une seule chose est certaine, c'est l'entente des oiseaux, dans des circonstances données, pour arriver à un but déterminé. Les pélicans se forment en demi-cercle dans un lac ou une rivière et poussent le poisson devant eux, comme pourraient le faire les pêcheurs les plus habiles [2]. Sir E. Tennent, à qui j'ai déjà fait plusieurs emprunts, vit un jour une corneille cherchant à distraire un chien qui rongeait tranquillement un os; voyant l'inutilité de ses efforts, elle fait appel à une amie. Celle-ci arrive à tire-d'aile, fond sur le chien et lui donne un fort coup de bec sur le dos. L'animal, surpris et irrité de cette attaque imprévue, se retourne. Le tour était joué et l'os enlevé par l'autre corneille aux aguets.

Ce trait isolé serait déjà fort extraordinaire, d'autres analogues sont signalés par divers observateurs, qui méritent toute confiance. Ce que Conch [3] rapporte des freux est plus frappant, mais ses assertions, il faut le dire, sont souvent sujettes à caution. Il raconte que les freux exercent entre eux une sévère discipline; les jeunes ne peuvent nicher auprès des vieux, et s'ils se permettent une pareille infraction, ou s'ils osent s'approprier des bouts de bois ou des petites branches pillées sur d'autres nids, leur propre nid est rapidement détruit par ces justiciers. La femelle vient-elle à pondre, toute hostilité cesse pour ne reprendre que quand l'éducation des petits est terminée. Si un étranger se faufile parmi eux, toute la bande arrive sur lui, et ce n'est que par une fuite rapide qu'il peut éviter la punition qui l'attend. Ce n'est pas tout; lorsqu'un freux ou une corneille est coupable d'une faute grave, ses compagnons se réunissent pour le juger sur l'appel des plus vieux de la troupe, et après un vacarme inouï, qui dure un certain temps, la sentence est portée et le coupable immédiatement exécuté à coups de bec. Nous ne prétendons pas garantir l'exactitude de ce dernier trait; nous ne pouvions cependant l'omettre, car il est raconté par des savants naturalistes qui disent en avoir été témoins oculaires [4]. Dira-t-on que ce sont là des actes instinctifs? Mais alors

[1] Geoffroy Saint-Hilaire, *Ann. du Musée*, t. IX, p. 471.
[2] *Nature*. Paris, 4 octobre 1884.
[3] *Illustrations of Instinct*, p. 334.
[4] Docteur Edmonson (*The Shetland Islands. — Nineteenth Century*. July,

il convient de marquer la limite qui sépare les actes instinctifs des actes intelligents; j'avoue que, pour ma part, je ne puis la saisir.

Les reptiles, comme tous les vertébrés à sang froid, ont les facultés intellectuelles peu développées, et on étonnerait plus d'une personne en lui disant qu'ils sont capables d'affection. Rien n'est plus vrai cependant. L'iguane est d'un naturel doux et inoffensif; mais si on attaque sa femelle, il la défendra avec ardeur sans s'inquiéter de la supériorité de son adversaire. Si on tue un aspic, son compagnon cherchera à le venger, et la femelle du redoutable cobra reviendra souvent solitaire au lieu où son mâle a péri. Bien plus, de nombreux reptiles peuvent être apprivoisés. Un ingénieur américain, chargé de construire un phare dans l'Amérique du Sud, avait réussi à capturer un jeune alligator et à le dresser si bien, que l'alligator le suivait comme un chien, et venait se coucher à côté de lui auprès du feu. Un lézard vert accourait, chaque matin, à heure fixe, chercher la nourriture qu'on lui portait, et un autre s'empressait d'arriver dès qu'on sifflait un certain air auprès du trou où il avait établi sa demeure [1]. Une tortue venait aussi à l'appel; et des semaines d'absence n'affaiblissaient ni sa mémoire ni ses caresses, qui consistaient à frapper doucement de sa bouche le pied de son maître. Jamais cette tortue ne caressait une autre personne; elle avait donc une notion fort claire de celui qu'elle avait choisi pour maître ou pour protecteur.

Tous ceux qui ont visité l'Égypte connaissent les charmeurs de serpents. Je n'ai pu, pour ma part, découvrir les moyens qu'ils emploient, mais le succès est complet. Jadis, il venait, chaque année, dans nos campagnes, des hommes qui, en sifflant doucement, réussissaient à attirer les vipères et à les détruire. A Rio-de-Janeiro, de gros serpents circulent dans les maisons; on les voit roulés sur les marches des escaliers, et les habitants leur font grand accueil. Leur métier est de remplacer les chats, et ils font une guerre acharnée aux souris et aux rats très nombreux dans ces parages. Voici une anecdote plus curieuse encore; nous l'empruntons au *Times* [2], à qui tout bon Anglais doit, à l'occasion, ses impressions ou ses doléances. M. et Mme Mann possédaient un assortiment de serpents qui passaient la nuit dans une armoire, mais qui, pendant la journée, parcouraient à leur guise la maison. Parmi eux était un python [3], de grande taille, parfaitement appri-

1881). — Romanes (*Intelligence des animaux*, p. 85) donne plusieurs exemples semblables. Nous y renvoyons le lecteur.

[1] On peut consulter *la Psychologie des lézards*. (*Rev. scient.*, 14 février et 3 octobre 1891.)

[2] 25 juillet 1872.

[3] *Boa constrictor.*

voisé. Le reptile avait une affection particulière pour Mme Mann et pour ses filles; il s'enlaçait autour de leur cou; elles l'embrassaient sur la bouche, en écartant sa langue fourchue et il semblait vraiment heureux de leurs caresses. Durant une absence que fit M. Mann, il confia son python au Jardin zoologique de Londres; la pauvre bête tomba dans un profond abattement; elle refusait toute nourriture. Au retour de son maître, le boa manifesta la joie la plus vive et se hâta de l'enlacer de ses replis. Ces faits, passablement étranges, furent prouvés dans un procès qu'intentèrent, à M. Mann, ses voisins, peu soucieux des talents ou des agréments de ses pensionnaires. Je crois me rappeler que le magistrat donna gain de cause à M. Mann, sur les preuves qu'il fournit de la docilité et des bonnes manières de ses serpents. Le python, auquel s'intéresseront peut-être quelques-uns de mes lecteurs, eut une fin tragique. Son maître fut frappé d'une congestion; sa femme, seule auprès de lui en ce moment, courut chercher un médecin; elle revint après une courte absence; le python, qui s'était glissé dans la chambre du malade, était mort au pied du lit. Était-ce l'émotion qui l'avait tué, comme le prétend Romanes? Nous nous permettrons d'en douter, et la seule conclusion à tirer des faits que je viens de mentionner, est que les reptiles possèdent certaines associations d'idées qui leur permettent de reconnaître les personnes et même de s'attacher à elles. C'est à cela qu'il faut actuellement se borner; et si nous savons peu de chose sur les sensations des animaux vivant à nos côtés et jusqu'à un certain point dans notre intimité, on peut juger de ce qui en est pour les reptiles ou les batraciens désagréables, répugnants, et qui ne se prêtent qu'à des observations superficielles et peu suivies.

Nous pouvons dire, cependant, que certains instincts sont très développés chez les batraciens : chez le crapaud, par exemple, qui accouche sa femelle [1]; chez les grenouilles, qui, si l'étang où elles

[1] « On observe chez les poissons les manifestations de la peur, d'instincts belliqueux, de sentiments sociaux, sexuels et maternels, de colère, de jalousie, d'enjouement et de curiosité. » (Romanes, *Intelligence des animaux*, t. II, p. 2.) Ajoutons que presque tous les poissons montrent une circonspection remarquable dans les eaux où la pêche est active; ils semblent se rendre compte des dangers qui les menacent. On remarque chez les crustacés des traits surprenants; nous en donnerons un seul, emprunté à Darwin, qui en affirme l'exactitude. Un crabe (*Gelasimus*) était occupé à creuser son trou dans le sable. On jeta auprès de lui plusieurs coquilles, l'une d'elles roula au fond du trou. Au bout de quelques minutes, le crabe sortit la coquille et la porta loin de son domicile; puis, apercevant les autres, il s'empressa de les éloigner également. Cet acte ne comporte-t-il pas un véritable raisonnement? C'est chez les mollusques, nous dit-on,

ont établi leur demeure est desséché, savent souvent à une distance considérable découvrir des eaux nouvelles et y transporter leur domicile. On cite même des grenouilles et des crapauds apprivoisés qui répondent à l'appel de leur maître ; on peut présumer chez eux, comme chez les poissons [1], une intelligence *sui generis*, mais rien ne permet d'en mesurer le degré, d'en apprécier l'intensité.

Il nous faut maintenant étudier d'autres êtres, les plus infimes de tous, les insectes, nous y verrons une preuve de plus que ni l'affinité zoologique ni l'organisation morphologique ne peuvent servir de base à une classification psychologique.

IV

Les insectes présentent avec les vertébrés de notables différences; chez ces derniers, les muscles sont attachés à une charpente osseuse interne; les insectes n'ont pas d'os, et les muscles sont insérés dans la peau coriace ou membraneuse qui les recouvre. On peut, à l'exception de quelques rares anomalies, distinguer dans leur vie quatre phases successives bien différentes : l'œuf, la larve, la nymphe, l'insecte parfait [2]. Enfin, par une de ces lois qui frappent d'étonnement, tandis que, chez l'homme et chez les animaux supérieurs, le cerveau est le siège non seulement de l'intelligence, mais aussi de la motilité, chez les insectes, le cerveau fait défaut; des ganglions œsophagiens en tiennent souvent lieu [2]; et pour ajouter à notre surprise, c'est chez ces êtres infimes, qu'on ne peut souvent étudier qu'à l'aide d'une forte loupe, que l'on rencontre les manifestations intellectuelles les plus remarquables, l'organisation sociale la plus développée.

On trouve des insectes parfaitement caractérisés dès les temps primaires, dans les terrains carbonifères et dévoniens. Sir J. Lubbock les dit dérivés d'organismes plus simples. C'est là une de ces hypo-

que l'on a observé, pour la première fois, dans l'échelle zoologique, la faculté de s'instruire par l'expérience. (Romanes *l'Évolution mentale chez les animaux*, p. 356.)

[1] Les groupes diffèrent considérablement quant aux métamorphoses et quant au processus. Remarquons que ces métamorphoses sont une sérieuse objection aux théories évolutionnistes.

[2] Romanes observe que, toute proportion gardée, les hémisphères cérébraux d'un poisson, quelque petits qu'ils paraissent, lorsqu'on les compare à ceux des vertébrés d'un ordre supérieur, l'emportent énormément par leurs dimensions sur les ganglions œsophagiens qui constituent le cerveau d'un insecte et plus encore sur les pédoncules enroulés, qu'on suppose correspondre à ces hémisphères, dans le cerveau d'une fourmi. (*Intelligence des animaux*, t. II, p. 2.)

thèses dont l'école est prodigue. Le savant Anglais reconnaît cependant, à l'encontre des darwinistes, que tous les insectes n'ont pas passé par les diverses formes de la vie animale.

Il serait impossible de poursuivre ici toute l'histoire des insectes; il faut nous contenter d'en étudier quelques-uns et en première ligne les fourmis[1], que beaucoup de naturalistes n'hésitent pas à placer, au point de vue intellectuel, immédiatement après nous. Les fourmis, dit Lubbock, ont le droit par leur intelligence de réclamer une place auprès de l'homme, aussi près, sinon plus près que les singes anthropoïdes. La fourmi a des idées, ajoute M. Blanchard, elle sait les communiquer. Broca se laisse emporter par son enthousiasme : « Ces petits êtres, disait-il, en 1876, dans un discours d'ouverture à l'École d'anthropologie[2], vivent en société; ils construisent des édifices relativement plus grands que les nôtres; ils ont un système d'approvisionnement; ils ont un gouvernement, des castes, des guerriers, des ouvriers; ils élèvent dans leurs fourmilières des animaux domestiques, des pucerons, qui appartiennent à un autre ordre d'insectes; ils ont, en outre, des esclaves qui sont des fourmis conquises à la guerre, sur des espèces autres que la leur. Ils ne font pas la guerre au hasard, ils ont une véritable stratégie, ils font des sièges en règle; ils ont des cohortes de réserve qui se mettent en marche lorsque les rapports des courriers transmis par les attouchements variés de leurs antennes leur annoncent qu'on a besoin de renforts; après le combat, ils emportent leurs morts, ils soignent leurs blessés[3]. » Peut-être sont-ce là des exagérations de langage, et je préfère la conclusion que donnait dès 1878, M. Georges Pouchet[4]. Dans l'état actuel de nos connaissances, disait-il, il est peut-être téméraire d'accorder beaucoup aux facultés intellectuelles des fourmis, mais il est déraisonnable de les trop abaisser. C'est aux faits à justifier cette conclusion.

On a recueilli sur plusieurs points en grande abondance les débris de fourmis dans des couches déposées à l'époque jurassique, en des temps où la France était encore recouverte par la mer, et où le mont Blanc n'avait pas dressé, au-dessus des nuages, sa

[1] Brehm, *les Insectes*, trad. franç., par Künckel d'Herculais.

[2] *Rev. d'Anthropologie*, 1884, p. 518.

[3] Toute proportion gardée, le cerveau de la fourmi est plus gros que celui de tout autre insecte. Comme structure, il n'y a que celui de l'abeille qui puisse lui être comparé; chez les neutres, les spécimens les plus intelligents de la race, il présente un développement tout particulier. (Romanes *Intelligence des animaux*, t. I, p. 131.) Pour Darwin, le cerveau des fourmis mérite d'être regardé comme le fragment de matière le plus admirable de l'univers.

[4] *Rapports de l'instinct et de l'intelligence*. Paris, 1870.

cime aux glaces éternelles. Ces fourmis ont toujours singulièrement frappé les observateurs, et longue serait la liste de leurs historiens. Huber, au siècle dernier, a donné l'élan; de nos jours Bonnet, Bates, Blanchard, Forel, Fabre, sir John Lubbock, bien d'autres encore ont suivi cette voie laborieuse; mais, malgré des recherches qui ont exigé une incroyable patience, malgré des études poursuivies avec ardeur, de grandes lacunes subsistent dans nos connaissances, et bien des conclusions, bien des découvertes nouvelles attendent les naturalistes de l'avenir. Les difficultés à vaincre seront considérables. Plus de six cents espèces de fourmis sont actuellement connues; trente vivent en Angleterre, à peu près autant en France [1], et l'on n'en connaît pas deux qui aient des formes extérieures, des mœurs ou des habitudes identiques [2].

Chacun sait que les fourmis vivent en sociétés organisées où chaque membre travaille pour l'intérêt commun et qu'on peut, sous quelques rapports, comparer aux sociétés humaines. On dit même qu'il existe en Amérique de véritables villages [3]; l'un de ces villages, situé dans les Alleghanys, comprenait seize à dix-sept cents nids s'élevant en pyramide à une hauteur de plus de cinq pieds. Le sous-sol était criblé de galeries se dirigeant de tous les côtés. Ces fourmis paraissaient vivre en bonne harmonie, et l'un des nids venait-il à souffrir, toutes s'empressaient d'accourir pour réparer le dégât. C'est là un fait exceptionnel; non seulement les fourmis appartenant à des espèces différentes sont très hostiles entre elles [4], mais cette hostilité s'étend le plus souvent à celles de la même espèce, quand elles viennent de nids différents. Si on introduit dans une fourmilière une fourmi d'une autre communauté, toutes ont bientôt fait de se réunir pour chasser l'étrangère, et, chez quelques espèces, les *Lassius niger* par exemple, pour la mettre impitoyablement à mort. Elles se reconnaissent entre elles après une absence de plusieurs mois [5]; et, ce qui est plus

[1] Leur nombre était même plus considérable aux temps géologiques. Heer a reconnu cinquante espèces dans les seuls gisements de Radoboj et d'Œningen.

[2] La durée de la vie des fourmis n'est, en général, pas longue. Lubbock parle, cependant, de deux vieilles fourmis observées par lui, qui avaient au moment de leur mort, l'une plus de treize ans, l'autre plus de quinze. Cette dernière, ajoute-t-il, est le plus vieil insecte qu'il ait connu. (*Les Sens et l'instinct chez les animaux*, p. 217.)

[3] *Americ. Soc. of Entomology*, novembre 1877.

[4] « C'est inutilement que j'ai cherché à faire vivre ensemble deux espèces différentes. Il y a toujours eu bataille qui n'a fini que par la mort d'un des partis ». (Lespès, *Bull. soc. anthr.*, 1868, p. 316.)

[5] Lubbock, dans une de ses expériences, a constaté que des fourmis se

encore curieux, elles reconnaissent leurs rejetons, et cela quand même ils ont été élevés en dehors du nid, et ils peuvent, sans danger, revenir au milieu des leurs. Forel cite des fourmis-amazones se rappelant leurs esclaves après un laps de quatre mois, et les remettant immédiatement à leurs travaux habituels. Nous ne sommes pas au bout de nos surprises. Lubbock tenta la même expérience, d'abord avec des larves, puis avec des œufs enlevés avant l'éclosion. Quand il réintégra dans la fourmilière les fourmis provenant de ces larves ou de ces œufs, il y eut, nous dit-il, un moment d'hésitation. Certaines fourmis paraissaient intriguées, elles regardaient curieusement les nouvelles venues avec un doute évident sur leur parenté; mais cette hésitation ne dura qu'un instant, et bientôt on put voir toutes les fourmis réunies prendre leur part de la vie commune.

Tous les observateurs sont d'accord sur les faits que nous venons de mentionner. Il est donc certain que les fourmis se reconnaissent, et ce fait est d'autant plus curieux que souvent une fourmilière renferme plus de cinq cent mille individus. Mais par quels moyens cette reconnaissance a-t-elle lieu? L'opinion la plus générale est que c'est par l'odorat[1]; d'autres croient que c'est par le mouvement des antennes, qui constitue entre elles un moyen de communication. Mais peut-on supposer que des fourmis nées et élevées loin d'une fourmilière conservent cette odeur caractéristique, ou qu'elles puissent avoir connaissance d'un mouvement particulier des antennes? Le fait reste donc inexpliqué [2].

Si l'hostilité des fourmis pour les étrangères est manifeste, Lubbock affirme, après de longues années d'observation, qu'il n'a jamais été témoin de luttes intestines entre les fourmis du même nid. Le trait suivant qu'il rapporte, montre qu'elles sont même susceptibles de sentiments de sympathie ou de bienveillance les unes pour les autres. Il avait remarqué dans une de ses fourmilières une pauvre fourmi (*Formica fusca*) venue au monde sans antennes. Consciente de son infériorité, elle ne sortait jamais, aussi fut-il fort surpris de la voir un jour au soleil. Mal lui en prit; car peu d'instants après, elle fut attaquée, sous les yeux même du naturaliste anglais, par

reconnaissaient après une absence de vingt et un mois. Les expériences de Forel paraissent moins concluantes. Il faut ajouter que celles faites sur des captifs, les seules que l'on puisse tenter, laissent toujours à désirer.

[1] Forel (*Recueil zool. suisse*, 1887), appelle cet instinct extraordinaire « l'odorat au contact. »

[2] Cette reconnaissance ne peut se faire par le son, car les expériences de Lubbock semblent prouver que les fourmis ont l'ouïe peu développée, ou du moins, que ce sens correspond peu au même sens chez les mammifères.

des fourmis d'une autre espèce, des *Lassius*, qui la blessèrent cruellement et la laissèrent inanimée sur le sol. Une de ses sœurs, passant auprès d'elle, s'aperçut qu'elle vivait encore, elle la saisit aussitôt et la traîna au logis commun. M. Belt observait une fois, au Nicaragua, une colonne de fourmis (*Eciton humata*) en marche [1]. Il plaça une petite pierre sur l'une d'elles, toutes arrivèrent aussitôt à la rescousse et, à force de travail et de persévérance, elle parvinrent à dégager leur compagne. Une autre fois, ayant remarqué quelques fourmis qui se suivaient à de longs intervalles, il couvrit l'une d'elles d'une petite couche de terre glaise qui lui cachait le corps et les pattes, laissant la tête seule à découvert. La première qui l'aperçut chercha à la délivrer; ne pouvant y parvenir, elle courut réclamer du renfort, et elle revint bientôt après avec une douzaine de fourmis qui semblaient au fait de l'accident, car elles se mirent à travailler avec énergie et bientôt la captive fut sauvée [2]. Mais ce sont là des faits exceptionnels et, en général, les fourmis ne semblent faire aucune attention à leurs camarades blessées ou infirmes, hors un cas assez curieux pour être mentionné. Dans le cours de ses expériences, sir J. Lubbock eut occasion d'enivrer, à plusieurs reprises, des fourmis. Dès que les autres s'apercevaient de leur état, elles s'empressaient de les ramener au nid. Leur instinct ou leur intelligence leur faisaient-ils comprendre que ces fourmis devaient guérir et rendre encore des services à la communauté, il est difficile de le dire. Mais des fourmis étaient-elles enterrées, tombaient-elles dans l'eau, s'engluaient-elles dans du miel, les autres n'en avaient cure; elles continuaient leur chemin ou cherchaient à avoir leur part de miel, sans songer un instant à secourir les victimes [3].

Les dispositions belliqueuses des fourmis, comme leurs moyens

[1] *The Naturalist in Nicaragua.*

[2] Latreille raconte qu'ayant coupé les antennes d'une fourmi, ses compagnes s'empressèrent de panser ses blessures avec leur salive. Le fait me paraît bien douteux.

[3] Lubbock, *Mœurs des fourmis*, trad. Battandier, p. 21 et *passim*. — Une expérience du naturaliste anglais me paraît absolument concluante. Il disposa un verre plein de miel et entouré d'un petit fossé rempli d'eau auprès d'une fourmilière (*L. flavus*) et sur le chemin que les fourmis avaient l'habitude de suivre. Puis il plaça sur ce même chemin plusieurs fourmis préalablement chloroformées; les unes avaient été prises au nid voisin, les autres étaient étrangères. Les fourmis ne firent d'abord aucune attention à celles qui gisaient inanimées devant elles, puis, soit qu'elles les eussent aperçues, soit qu'elles eussent reçu un ordre, elles les traînèrent toutes, les amies comme les étrangères, et les jetèrent sans cérémonie à l'eau. Cette expérience, on le voit, va à l'encontre de celle des fourmis ivres.

d'attaque ou de défense, varient singulièrement selon les espèces. La *Myrmecina Latreillei* sait à peine résister; elle se roule en boule, se fiant, comme protection, à la dureté de sa peau. Une autre espèce replie ses pattes et ses antennes le long de son thorax et simule la mort. La vaillance ne fait cependant défaut ni à l'une ni à l'autre de ces familles. Elles posent des sentinelles aux diverses entrées de leur fourmilière, et si les assaillants tentent l'attaque, ces sentinelles bouchent le trou avec leur tête ou leur abdomen, n'hésitant pas à se sacrifier pour le salut commun. Les fourmis rousses attaquent en masses compactes et combattent rarement seules; elles ne font jamais quartier, massacrent leurs ennemis, mais ne poursuivent point les fuyards. La fourmi sanguine prétend surtout enlever les larves; ce seront ses futurs esclaves; si elle est obligée de se battre, elle cherchera à broyer la tête de son ennemie entre ses mandibules. La *Formica exsecta* est petite et vaillante. Comme les fourmis rousses, celles-ci marchent au combat toujours en nombre et serrées les unes contre les autres. S'il leur faut attaquer les fourmis des prés plus grosses qu'elles et leurs ennemies mortelles, elles grimpent hardiment sur leur dos et cherchent à leur lacérer le cou ou les antennes, au besoin, trois ou quatre se réuniront pour écarteler une prisonnière. Les *Formica exsecta* sont très nombreuses. Forel cite une fourmilière qui ne comptait pas moins de deux cents colonies répandues sur une surface de 200 mètres de rayon. Sur leur domaine, elles avaient rapidement exterminé toutes les autres espèces[1]. Certains *Lassius* suppléent par le nombre à la force qui leur manque. S'ils sont attaqués, ils appellent à leur secours leurs camarades des nids voisins; plusieurs fondent à la fois sur l'ennemi, le saisissent par les pattes ou par les antennes et se laissent tuer plutôt que de lâcher prise. La fourmi amazone (*Polyergus rufescens*) est une des plus redoutables; elle serre entre ses mandibules, très fortes et très pointues, la tête de son adversaire qui se débat en vain dans une lente agonie. Les batailles les plus sanglantes se livrent entre amazones de nids différents; quand elles se rencontrent, elles se mettent en pièces avec une fureur incroyable. Elles arrachent lentement aux vaincues

[1] C'est là un fait qui se présente fréquemment. Depuis 1864, il n'existe plus, dans les serres du Muséum de Paris, qu'une seule espèce de fourmis, la *Formica gracilescens*, très agile, poilue, à longues pattes grêles. Elle s'est d'abord montrée dans la serre des orchidées, et on la croit originaire de la Guyane. Elle a détruit toutes les races françaises. Les serres chaudes de Vienne et de Schönbrunn sont envahies par une espèce indienne, celle d'Helsingfors, par une fourmi d'origine inconnue, mais étrangère à l'Europe. Toutes sont destructives des fourmis d'autres espèces. (Combes, *les Civilisations animales*, p. 100.)

blessées ou paralysées par la terreur les antennes ou les jambes, puis elles les traînent au loin, semblant se complaire dans les tortures qu'elles infligent. « De toutes les luttes que j'ai observées, dit Moggridge, les plus acharnées se sont produites entre colonies de la même espèce[1]. » Il en est ainsi chez les hommes, ajoute philosophiquement Romanes, la guerre civile est la plus cruelle de toutes.

Huber raconte un combat livré par les fourmis sanguines, combat dont il fut témoin. « Par une matinée de juillet, vers dix heures, dit-il, je vis une petite colonne sortir et se diriger rapidement vers un nid de fourmis noires. A peine l'avaient-elles entouré qu'une partie de la garnison fit une sortie, leur infligea une défaite et leur fit plusieurs prisonnières. Les débris se reformèrent, attendirent l'arrivée des renforts, et, ne les trouvant pas suffisants, envoyèrent des messagers en réclamer davantage. Mais même lorsque de nouvelles forces furent à leur disposition, elles semblaient reculer à l'idée d'un combat, et il fallut que les fourmis noires, qui s'étaient formées en phalange de deux pieds carrés, vinssent les attaquer. L'affaire commença par plusieurs escarmouches, qui se transformèrent bientôt en mêlée générale. Pendant que l'issue du combat était encore incertaine, les fourmis noires avaient transporté leurs chrysalides vers un point éloigné de leur nid; lorsque la victoire parut leur échapper, elles essayèrent de les emporter avec elles dans leur fuite. Mais elles en furent empêchées et durent laisser le butin entre les mains de l'ennemi, dont le premier soin fut de s'assurer du nid, en y mettant une garnison, après quoi l'on se mit au pillage, qui dura toute la nuit et le lendemain[2]. »

Les fourmis du Texas ne sont pas moins belliqueuses que celles de l'Europe. Une nouvelle colonie de fourmis agricoles était venue s'établir auprès d'un vieux nid de la même espèce. Celles-ci, irritées, avaient cerné la jeune colonie, en avaient forcé l'entrée, et s'efforçaient d'arracher les habitants de leur demeure et de les massacrer.

[1] Moggridge cite un combat dont il suivit les péripéties et qui dura quarante-six jours, du 18 janvier au 14 mars. Une autre bataille dura trente et un jours, et se termina par l'abandon complet de leur fourmilière par les vaincus. Un combat eut lieu pendant vingt et un jours dans les rues de Philadelphie; et jamais les fourmis, quoique appartenant à la même espèce, ne se trompaient de camp.

[2] Forel rapporte qu'il observa une colonie pendant trente jours et qu'il la vit durant cet intervalle se mettre quarante-quatre fois en campagne. Vingt-huit de ces expéditions réussirent complètement, neuf partiellement, les autres échouèrent. Une razzia heureuse peut donner jusqu'à mille larves ou chrysalides, ajoute-t-il. On peut juger par là du nombre de larves qu'une tribu puissante peut se procurer.

Les jeunes se défendaient avec acharnement; ils cherchaient à couper les jambes de leurs adversaires; ceux-ci, plus prévoyants, s'attaquaient à la tête et à l'abdomen. Le combat dura deux jours; la victoire resta aux habitants du vieux nid; mais le champ de bataille, couvert de corps décapités, de cadavres enlacés dans une étreinte mortelle, attestait l'ardeur de la lutte.

De toutes les fourmis, les *Ecitons* de l'Amazone sont ceux qui poussent le plus loin leur organisation militaire. S'agit-il d'une expédition, ils se massent en colonne serrée, dont la longueur dépasse souvent cent mètres [1]. Sur les deux côtés marchent, affairées, de petites fourmis d'une couleur plus claire; elles vont de la tête à la queue, donnant des ordres à leurs camarades, en touchant leurs antennes. De petites troupes d'éclaireurs se détachent à la recherche des insectes ou des larves dont elles se nourrissent. Chaque trou, chaque feuille est soigneusement explorée; chaque insecte est saisi, dépecé au besoin, et transporté à ce que l'on peut appeler le quartier général. Rien ne peut leur échapper. Si les éclaireurs trouvent un nid de guêpes dans un arbre, un fort détachement s'y porte aussitôt et s'empare de toutes les larves, que les guêpes sont impuissantes à protéger. Si c'est une fourmilière d'une autre espèce, l'armée entière s'ébranle, et la lutte se termine presque toujours à l'avantage des écitons. Contrairement aux habitudes assez générales des fourmis, ces derniers n'ont pas de demeure fixe; ils campent dans le creux des arbres, de préférence sur les troncs abattus, et quand ils ont épuisé les ressources d'une région, ils se transportent plus loin, à la recherche d'insectes plus nombreux.

Quelques variétés parmi les écitons construisent de véritables tunnels. Le révérend H. Clark nous dit qu'à Rio-de-Janeiro, une colonie de Sa-übas avait creusé sous la rivière Sarahyba, large, sur ce point, comme la Tamise à Londres, un tunnel qui communiquait avec leurs magasins, situés sur la rive opposée. Ces tunnels sont formés de grains de terre ajustés à sec, au lieu d'être cimentés avec de la salive, comme ceux que construisent les termites. Les écitons les élèvent à la fois des deux côtés, et font preuve d'une grande habileté en disposant la clef de voûte. Leur construction, édifiée sans ciment d'aucune sorte, est cependant d'une grande solidité [2].

[1] M. Bates cite même une colonne marchant sur quatre rangs et couvrant en longueur un demi-mille de terrain.

[2] Une fourmi de l'Afrique occidentale (*Anornia arcens*), les fourmis chasseresses de Cayenne, celles de la Trinité, se rapprochent singulièrement des mœurs et des habitudes des écitons. Il est curieux de voir des fourmis appartenant à des régions si éloignées les unes des autres, posséder des traits aussi semblables.

Chez trois espèces de fourmis au moins, on a pu constater l'existence de l'esclavage[1]. Les fourmis sanguines, par exemple, très répandues en Europe, font des expéditions périodiques contre les nids voisins de fourmis noires et enlèvent les larves. Si elles sont pressées par la faim, elles les dévorent, ainsi que les cadavres des ennemies tuées dans la lutte; mais, en général, elles transportent ces larves dans leur propre nid, où elles sont entourées de soins. Les fourmis qui en proviennent sont réduites à la domesticité : elles ne quittent jamais la fourmilière, font tout l'ouvrage sous la surveillance de leurs maîtres, et la distinction entre les sanguines et les noires est telle que, quand ces dernières meurent, on prétend que les sanguines les traînent à un cimetière particulier, et non à celui qui leur est propre. Darwin hésitait à accepter ce fait de l'esclavage; il voulut s'en convaincre par ses propres yeux[2]. Il ouvrit, pour cela, quatorze nids de fourmis sanguines; toutes renfermaient, en plus ou moins grand nombre, des fourmis noires. Aucune confusion n'était possible; les esclaves sont noires et moitié plus petites que leurs maîtres, de couleur rousse; et comme, malgré des recherches minutieuses, on n'a jamais rencontré parmi elles ni mâles ni femelles fécondes, il faut bien en conclure qu'elles ont été enlevées d'autres nids. Les sanguines comprennent l'avantage de l'association, et toutes ces fourmis paraissent vivre en bonne harmonie. Si le nid est dérangé, les ouvrières sortent avec les maîtres; elles paraissent agitées et prêtes, elles aussi, à défendre la cité; si le trouble devient plus grave, si les larves et les œufs sont en danger, toutes travaillent, avec une ardeur égale, à les mettre en sûreté; dans ces circonstances critiques, les observateurs n'ont pu remarquer aucune différence dans la conduite des unes et des autres.

La fourmi sanguine travaille; c'est elle qui va au loin chercher les provisions de la communauté. Les amazones (*Polyergus rufescens*) sont, au contraire, dans la complète dépendance de leurs esclaves. Nous avons dit leurs combats acharnés; hors de là, elles ne sont bonnes à rien; elles ne construisent pas leur nid, elles abandonnent leurs larves aux soins des ouvrières, elles ne se préoccupent pas des provisions. Si la communauté doit chercher un autre

[1] Nous conservons le mot d'*esclaves*, parce qu'il est commode; peut-être n'est-il pas très juste. Chaque espèce remplit dans la communauté un rôle spécial, sans que l'on puisse dire qu'il y a despotisme d'un côté, servitude de l'autre. « Si l'association, dit M. Pouchet (*l'Instinct chez les insectes*), repose à l'origine sur la violence et l'enlèvement, rien n'a jamais laissé soupçonner qu'il y eût autre chose dans une fourmilière mixte qu'une agglomération d'individus réunis par des instincts spéciaux. »

[2] *Origine des espèces*, trad. C. Royer, p. 273.

asile ce sont encore les esclaves qui s'inquiètent du nouvel établissement et qui y traînent leurs maîtres quand elles l'ont choisi [1]. Bien plus, la stupidité des polyergues est arrivée à un tel degré qu'elles ne savent plus manger seules, et qu'elles mourraient de faim au milieu des provisions les plus abondantes, si leurs ouvrières ne venaient à leur secours. Pierre Huber, qui remarqua le premier ce curieux trait de mœurs [2], rapporte une expérience qui ne peut laisser aucun doute. Il mit dans un tiroir vitré, dont le fond était recouvert de terre, trente amazones, avec des nymphes et des larves. Un peu de miel dans un coin devait assurer la nourriture de la colonie. Les amazones ne songèrent ni à préparer un nid ni à soigner les larves ; elles ne cherchaient même pas à se nourrir du miel placé à leur portée. Au bout de deux jours, la moitié d'entre elles était morte, et celles qui survivaient paraissaient languissantes et sans force. Huber mit alors auprès d'elles quelques auxiliaires ; elles eurent bientôt fait de mettre les choses en ordre ; elles creusèrent une chambre dans la terre, elles y rangèrent les larves, débarrassèrent les jeunes fourmis sur le point de quitter l'état de puppes, nettoyèrent les polyergues et leurs apportèrent à manger, en leur donnant du miel de bouche à bouche. Les expériences de Lubbock confirment celles d'Huber. « Je ne connais pas, ajoute le naturaliste anglais, d'autre cas dans la nature d'une espèce ayant perdu jusqu'à l'habitude de manger. »

Ce ne sont pas seulement des esclaves que les fourmis entretiennent dans leur logis. Quelques espèces possèdent des insectes nombreux et divers, qu'on ne saurait mieux comparer qu'à nos animaux domestiques. L'utilité d'un grand nombre d'entre eux est visible. Ainsi, les fourmis sont très friandes du liquide sucré qu'excrètent les pucerons ; elles viennent, à tour de rôle, les sucer ; et, pour activer l'excrétion, elles les caressent doucement de leurs antennes. En retour, elles prodiguent à ces pucerons les soins les plus vigilants, qui s'étendent aux jeunes, dès leur éclosion, et même aux petits œufs couleur d'ébène, comme si ces intelligentes fourmis comprenaient que la vie allait sortir de ces œufs [3]. A la première alerte, elles s'empressent de les porter dans leurs cellules les plus profondes. Souvent les fourmis construi-

[1] Chez les sanguines, au contraire, en cas de changement de domicile, ce sont les maîtres qui portent leurs esclaves.

[2] Le 17 juin 1804.

[3] Ces œufs sont pondus à l'automne, ils n'écloront qu'au printemps ; pendant les longs mois d'hiver, ils sont soignés par les fourmis. C'est, dit Lubbock, le cas de prévoyance le plus frappant observé dans le règne animal.

sent des tunnels ou des galeries aboutissant aux plantes sur lesquelles paissent leurs troupeaux. Forel vit un de ces chemins couverts qui s'étendait sur les deux côtés d'un mur assez élevé; elles ont soin d'élargir sur certains points leur tunnel, de creuser des cavités, véritables étables, pour loger les nombreuses familles auprès desquelles elles viennent, chaque jour, faire leur récolte. Grâce à cette récolte, elles traversent heureusement la saison rigoureuse [1].

Dans des fourmilières appartenant à d'autres espèces habitent des clavigers, petits coléoptères luisants. Leur tête, nous apprend M. Blanchard [2], est surmontée de grosses antennes, et leurs élytres chargées de bouquets de poils. Ces clavigers peuvent compter parmi les êtres les plus disgraciés de la nature : ils sont aveugles; leur bouche se compose de pièces articulées fort petites et peu mobiles; ils ne peuvent manger seuls. L'assistance des fourmis leur est donc indispensable, et celles-ci ne leur marchandent pas leur concours : elles leur donnent la becquée, dans un intérêt tout égoïste, il est vrai, car les clavigers produisent une liqueur douce qui enduit leurs poils et que les fourmis hument à loisir [3]. Si on bouleverse la fourmilière, les habitants, comme nous l'avons vu pour les pucerons, se hâtent de mettre les clavigers en sûreté et leur témoignent le même dévouement qu'à leurs propres larves. Ce n'est point là une habitude héréditaire, un instinct; car bien des nids appartenant à la même espèce ne renferment pas de clavigers, et si on introduit parmi les fourmis qui les habitent un de ces coléoptères, elles se jettent impitoyablement sur lui et le mettent en pièces. Il faut donc que, préalablement, une éducation, une sorte de civilisation, dit M. Lespès, leur aient enseigné l'utilité qu'ils pouvaient tirer de ces insectes.

D'après Audubon, certaines punaises servent d'auxiliaires aux fourmis qui vivent dans les forêts du Brésil. Lorsque ces fourmis ont coupé, avec leurs mandibules, une quantité suffisante de feuilles, elles les font porter à leur nid par une colonne de punaises marchant deux à deux; elles les surveillent avec un soin jaloux, font

[1] Qu'on me permette ici une digression, elle porte sur l'éternelle question de l'évolution encore bien obscure, malgré les savants travaux qui lui ont été consacrés depuis quelques années. Je ne puis comprendre, cette hypothèse étant donnée, qu'un animal, le puceron dans l'espèce, agisse exclusivement dans un intérêt qui lui est étranger. « Comme la sécretion est très visqueuse, répond Darwin (*Origin of Species*, 6e édit., p. 207-208), il est probable que les pucerons trouvent avantageux d'en être débarrassés ». J'avoue que la réponse de l'illustre naturaliste me satisfait peu. Je dois me borner à cette seule observation; la discussion, que j'aborderai peut-être dans une autre occasion, m'entraînerait trop loin.

[2] *Les Conditions de la vie chez les êtres animés.*

[3] Lespès, *Bull. Soc. anthr.*, 1868, p. 314 et *passim*.

rentrer dans le rang celles qui s'en écartent, hâtent, en les mordant, le pas des retardataires, et, la corvée achevée, elles enferment les prisonnières dans quelque trou, en leur donnant, pour récompense de leur pénible travail, une maigre ration.

D'autres commensaux non moins prisés par les fourmis se nourrissent des immondices, des déjections qui pourraient salir la demeure; ce sont les balayeurs du nid. Il en est bien d'autres dont le rôle est inconnu [1] et que les fourmis hébergent dans un but qui nous échappe, mais qu'elles connaissent, car un intrus serait rapidement massacré. Ainsi, dans les habitations d'une espèce très nombreuse en Italie, on rencontre un petit grillon [2] de la grosseur d'un grain de blé. Il vit en excellents rapports avec ses hôtes, se promène autour du nid quand le temps est beau, et se hâte de rentrer au gîte à la première intempérie. Dans d'autres fourmilières habitent à la fois des chenilles [3] et des pucerons; chaque espèce aurait même, affirme-t-on, son logis séparé.

Ce sont là, à vrai dire, des sociétés toutes artificielles, des agglomérations d'individus réunis à raison de l'avantage que chacun d'eux retire de la communauté. Romanes [4] prétend que quelques-uns de ces favoris domestiques ne sont d'aucune utilité dans la fourmilière; le désir capricieux d'une association serait devenu héréditaire. C'est là assurément une opinion très contestable. Dans l'ignorance où nous sommes, tout peut s'affirmer, rien ne peut se prouver.

Nous avons vu les fourmis chasseresses vivre aux dépens d'autres communautés, les fourmis pasteurs s'inquiéter de leurs troupeaux, il nous reste à dire quelques mots des fourmis agricoles, préparant leur récolte et rentrant leurs provisions. On sait la célèbre trilogie établie pour les hommes, d'abord chasseurs, puis pasteurs, enfin cultivateurs. L'école nouvelle ne pouvait manquer de leur comparer les fourmis. Mais la comparaison manque de justesse. Si certaines races humaines ont passé par les trois phases successives de la chasse, de la domestication des animaux, de la culture, c'est par des progrès incessants qu'elles ont pu s'élever de l'une à l'autre. Rien de semblable chez les fourmis; la sanguine ne sait qu'obéir à ses instincts déprédateurs; les fourmis qui élèvent des commensaux continuent ce que d'innombrables générations ont

[1] M. André, compte cinq cent quatre-vingt-quatre espèces parmi les différents commensaux des fourmis; le Rev. J. White cite parmi eux quarante coléoptères, que l'on ne rencontre jamais que dans les nids des fourmis.

[2] *Gryllus myrmecophilus.*

[3] Ces chenilles du genre *Lycæna* sécrètent aussi un liquide sucré; de là sans doute la tolérance des fourmis à leur égard.

[4] *Évolution mentale chez les animaux,* p. 182.

fait avant elles et les attes ou fourmis moissonneuses n'ont jamais appris à utiliser des auxiliaires. Chez l'homme, le progrès est partout, il est continuel; chez la fourmi, il n'est nulle part. C'est là la différence essentielle qui sépare l'espèce humaine de tous les êtres créés. Nous la mentionnons ici, nous y reviendrons avant de terminer ce travail.

Les attes ou fourmis du Texas, que M. Mac Cook a étudiées avec beaucoup de patience, choisissent pour établir leur nid une clairière en forme de cercle pouvant mesurer de quinze à vingt pieds de diamètre[1]; ils aplanissent rapidement cette superficie; de véritables sentiers battus, des embranchements y conduisent de divers côtés. Ces chemins ont, à l'origine, de trois à cinq pouces de largeur et vont en diminuant à mesure qu'ils s'éloignent de la fourmilière; sur tous, les herbes sont coupées soigneusement au ras du sol[2], et pour donner une idée du travail de ces industrieuses petites bêtes, le docteur Lincecum a mesuré un de ces sentiers qui atteignait trois cents pieds de longueur! Aucun ouvrage des hommes, en tenant compte bien entendu de la différence des proportions, ne saurait être comparé à l'œuvre vraiment gigantesque de ces fourmis. A l'époque de la moisson, les attes couvrent en foule les chemins qu'elles ont créés; les unes vont aux provisions, les autres rentrent chargées de grains; toutes s'entr'aident, et il est facile, à l'observateur, de s'assurer que la division du travail existe chez elles[3]. Quelques fourmis paraissent spécialement chargées d'entasser dans leurs greniers, si on peut les nommer ainsi, les grains que les autres apportent. Ces greniers sont si solidement édifiés, que Mac Cook n'hésite pas à attribuer à ces habiles constructeurs « quelques notions élémentaires de maçonnerie », ce qui serait, je crois, assez difficile à prouver. Il a trouvé, ajoute-t-il, des magasins souterrains à quatre pieds de profondeur, et les témoignages qu'il a recueillis lui permettent de croire que cette profondeur descend quelquefois jusqu'à quinze pieds.

Quand les grains ont été mouillés par les pluies d'orage, les fourmis les exposent aux rayons du soleil, pour les sécher. Savent-elles donc que les grains mouillés fermentent et deviennent

[1] M. Russell Hill cite dans le Kansas une fourmilière appartenant à des attes et mesurant 14 pieds; le docteur Leidy, une autre de 18 pieds.

[2] Moggridge rapporte que l'atte noire des environs de Menton arrache toutes les plantes qui croissent autour de la fourmilière, sauf quelques-unes, telles que le fumeterre, l'avoine, la petite véronique, qui se resèment sur place et dont les fourmis ont probablement compris l'utilité.

[3] Romanes (*Intelligence des animaux*, t. I, p. 88, 89, 91 et *passim*) et Combes (*les Civilisations animales*, p. 115 et *passim*) donnent de nombreux exemples de la division du travail chez certaines espèces de fourmis. On peut aussi consulter à cet égard Hubbert et Lubbock.

rapidement inutiles? Nos fourmis d'Europe tirent aussi de leurs dépôts les grains attaqués par l'humidité et elles rongent même la radicelle issue de la graine en germination. Lincecum avance des faits plus curieux encore. Il affirme que certaines fourmis [1] de l'Amérique centrale sèment dans des endroits préparés par elles les graines d'une plante sauvage vulgairement nommée *le blé* ou *le riz des fourmis* [2], dont elles sont très friandes. Les semis sont exécutés de bonne heure; l'instinct apprend aux fourmis à profiter des pluies de l'automne; la plante se montre dès les premiers jours de novembre, et à partir de ce moment, ces petits insectes se livrent à des sarclages répétés jusqu'au mois de juin, où la maturité s'accomplit. La graine est alors récoltée, emmagasinée, le chaume enlevé et le terrain préparé pour un nouveau semis. Darwin ayant manifesté à ce récit un étonnement un peu incrédule, le docteur lui répondit [3] : « Voilà douze ans que j'ai observé les mêmes colonies, en toute saison, et je garantis l'exactitude de ce que j'ai avancé. Hier encore, j'ai vu de belles récoltes de riz à fourmis et partout la preuve d'une culture entendue, pas une plante, pas un brin de mauvaise herbe à moins de douze pouces tout autour des récoltes. » Sir J. Lubbock a bien remarqué en Algérie que quelques plantes étaient toujours soigneusement conservées par les fourmis auprès de leurs nids, mais il faudrait des preuves nombreuses à l'appui du fait très surprenant que rapporte Lincecum et je n'en connais guère qu'un qui puisse lui être comparé et qu'il nous faut aussi emprunter à l'Amérique.

Certaines fourmis [4] des rives de l'Amazone portent à leur nid des feuilles qu'elles vont chercher jusqu'au sommet des arbres voisins; elles les jettent à des ouvrières d'une espèce plus petite qui s'empressent de les hacher à l'aide de leurs mandibules et de les mettre en tas; les feuilles n'entrant pas dans leur alimentation, quel pouvait être le but de ces travaux? On fut longtemps à le découvrir; de patientes observations donnèrent enfin la solution désirée. Les feuilles hachées forment des couches sur lesquelles poussent très rapidement de petits champignons dont les fourmis se nourrissent. Nous donnons ces faits, il est probable qu'ils seront confirmés par d'autres observations, jusque-là il convient de se montrer très réservé dans les conclusions qu'ils comportent. Une seule chose paraît certaine, c'est l'importance que les fourmis agricoles attachent aux grains qu'elles ont ramassés, les soins vigilants dont elles les entourent et les combats acharnés

[1] *Pogonomyrmex barbatus.* (*Nature,* 1883, p. 391.)

[2] *Aristida oligantha.*

[3] *Journ. Linnean Soc.,* vol. VI, p. 30, 31.

[4] *Œcodoma Cephalotes.*

qu'elles livrent pour s'en emparer ou pour les défendre. Il est impossible, quelque longues que soient déjà ces pages, de ne pas dire un mot de l'habitation de ces industrieux insectes. Si la pioche met une fourmilière à découvert [1], on voit sous le dôme qui la recouvre un labyrinthe de salles basses, de couloirs, de passages qui plongent dans la terre et conduisent à des loges spacieuses. Des trous habilement ménagés permettent l'aération et maintiennent partout une température égale [2]. Pendant toute la journée, le mouvement est incessant. Cette fourmi, qui va et vient en apparence sans but, est une femelle, — la reine — elle pond au hasard, là où elle se trouve. Les ouvrières, chez les hyménoptères, toujours neutres, aptères, remarquables par la grosseur de leur tête et de leurs mandibules [3], s'empressent autour d'elle, et recueillent un à un ses œufs, les brossent, les lavent, les disposent en petits tas. Les larves qui sortent de ces œufs périraient promptement d'inanition; ils ne savent que lever la tête, pour demander à manger. Vite une ouvrière arrive et leur donne la becquée. Voici l'heure de porter ces nouveau-nés au soleil; si la chaleur est trop forte, si la pluie vient à tomber, on les rentre aussitôt. Quand le temps de la métamorphose arrive, la larve s'est filé un cocon dont elle ne saurait sortir seule, l'ouvrière est encore là; elle déchire la prison et introduit le nouveau venu dans la vie, puis elle emporte les cocons vides [4] et les range dans une loge éloignée. Son rôle n'est pas fini ; le jeune insecte est couvert d'une pellicule assez mince, une véritable chemise, l'ouvrière l'en débarrasse, le frotte avec ses palpes, développe les ailes fragiles des mâles et des femelles avec une délicatesse, une sollicitude qui rappellent les soins que les nourrices prodiguent à nos enfants.

Ces petits grandissent, leur éducation commence; elle se fait tout d'abord dans l'obscurité. Les ouvrières les promènent à travers l'habitation, leur apprennent à distinguer leurs amis et leurs

[1] Pouchet, *Instinct des insectes.*

[2] Les *Camponatus* s'installent dans les souches qui restent après la coupe des bois, et il est surprenant de voir avec quelle délicatesse ces fourmis transforment l'intérieur du tronc en une série de cloisons percées en tous sens, comme une grossière dentelle. Ils savent aussi modifier leurs constructions selon les conditions du milieu; ainsi, ils cheminent autrement dans les troncs du châtaignier que dans les troncs du pin. (Girod, *les Sociétés animales*, p. 207.)

[3] La question des neutres est encore assez mal connue. On croit que l'avortement des organes reproducteurs est dû à la façon dont les larves sont nourries et logées, aux conditions par conséquent dans lesquelles s'accomplit leur développement.

[4] Quelques espèces utilisent ces cocons pour construire leurs nids. (Buchner, *Geistesleben der Thiere*, p. 66, 67.)

ennemis, à veiller à la propreté du logis, à soigner les chrysalides. Ils sortent enfin, ils vont aux provisions, ils sont prêts pour l'attaque ou pour la défense, ils prennent leur part des travaux de la communauté. Leur courte existence commence[1].

Le soin que mettent la plupart des espèces chez les fourmis à enlever leurs morts est un trait caractéristique, qui ne se voit, que je sache, chez aucun autre être. Dès qu'une fourmi est morte, on la traîne à la fosse commune et, quelquefois, on la recouvre d'un peu de terre ou de sable. Il en est de même pour les hôtes et pour les auxiliaires, mais il est rare qu'ils soient portés au cimetière, si on me permet ce mot, de la communauté[2]. Comme chez les hommes, l'inégalité survit à la mort. Ce n'est point là une découverte nouvelle, Pline racontait déjà que les fourmis de l'Europe méridionale enterraient leurs morts, et voici qu'à Sydney on constate un fait semblable. Des témoins ajoutent qu'une demi-douzaine de fourmis ayant voulu sous leurs yeux se soustraire à cette besogne, elles furent poursuivies par leurs camarades, mises à mort et précipitées dans la fosse qu'elles se refusaient à creuser[3].

Il est difficile, après avoir pesé tous ces faits, de ne pas admettre que, dans des cas nombreux, les fourmis savent ce qu'elles font, et pourquoi elles le font. Le trait caractéristique de leur architecture est l'absence d'un modèle invariable, comme chez les abeilles ou les guêpes, spécial à chaque espèce ; toujours les fourmis savent adapter leur travail aux circonstances locales et profiter de toutes celles qui peuvent leur être favorables. La Loubère, dans son *Histoire du royaume de Siam*[4], raconte que, dans les régions soumises aux inondations, les fourmis édifient leurs habitations

[1] Les femelles parfaites et les mâles ne jouissent pas de la même liberté que les ouvrières. Comme leur union sexuelle s'accomplit en plein air, ils pourraient chercher à s'envoler. Aussi sont-ils gardés avec un soin jaloux. C'est par une belle journée de juillet et d'août qu'on leur permet enfin de partir pour ce voyage de noce qui doit, pour la plupart, marquer le terme de leur vie.

[2] « Je puis confirmer l'existence du cimetière par mes remarques personnelles. J'ai tenu, pendant plusieurs mois, en observation, dans un vaste récipient en verre placé sur mon bureau, toute une fourmilière qui se livrait à ses travaux accoutumés, mais sur laquelle sévissait une assez forte mortalité. Tous les cadavres étaient charriés et rassemblés en un même endroit à quelque distance de l'entrée des galeries. » (Combes, *les Civilisations animales*.) Buchner rapporte le même fait pour les abeilles; mais les preuves qu'ils donnent paraissent insuffisantes.

[3] *Journ. of the Linnæan Soc.*, 1861. — *The Leisure Hour*, 1880.

[4] La Loubère partit de Brest le 1er mars 1687, comme envoyé extraordinaire du roi Louis XIV, chargé de nouer des relations commerciales avec le royaume de Siam.

sur les arbres. Livingstone les a vues, en Afrique, établies dans des plaines marécageuses, préparer à l'avance des nids en terre glaise sur les hautes tiges de lotus ; elles comprenaient que, si l'eau, par une crue subite, envahissait leur territoire, elles ne sauraient plus trouver les matériaux nécessaires à leurs constructions. Voulant empêcher les fourmis de grimper sur ses arbres, le cardinal Fleury avait ordonné de les enduire de glu [1] ; elles eurent bientôt fait de préparer une chaussée avec des grains de terre ou de sable et de reprendre leur promenade.

On pourrait multiplier de semblables traits à l'infini ; je n'en veux plus citer qu'un seul. Un naturaliste allemand [2], établi en Amérique, avait une armoire remplie de provisions infestée par les fourmis. Il prit la précaution de placer les quatre pieds dans des godets remplis d'eau, mais, à son grand chagrin, les fourmis reparurent bientôt en plus grand nombre peut-être qu'auparavant. Un brin de paille, tombé dans un des godets, leur servait de pont. Le docteur Ellendorf l'éloigna d'un grand pouce, nombre de fourmis revenant avec leur charge se noyèrent ; mais ces intelligentes bêtes avaient compris l'utilité du pont et, plusieurs d'entre elles, unissant leurs efforts, rétablirent, sous les yeux mêmes du docteur, la communication interceptée.

Les fourmis ne sont pas les seuls insectes qui fournissent à l'observateur d'intéressants enseignements. Chez d'autres, nous allons aussi voir de remarquables exemples d'intelligence ou d'instinct, comme on voudra l'appeler, et, par une contradiction inexplicable, nous relèverons chez ces mêmes êtres des traits d'incompréhensible erreur. Certains Bembex creusent dans le sable une galerie terminée par une chambre où ils élèvent leur larve, en lui apportant chaque jour une nourriture animale. Si on déterre cette cellule, si on la place entr'ouverte à côté de l'endroit où elle était enfoncée, le bembex ne sait plus la reconnaître et c'est en vain que sa larve frétille sous ses yeux [3]. Comme la guêpe, l'abeille-maçonne ne connaît son nid que par sa situation ; si on le remplace par un autre, elle continuera à nourrir des petits qui lui sont étrangers. D'autres hyménoptères préparent à l'avance la nourriture d'une progéniture qu'ils ne sont jamais destinés à voir. L'ammophile vit du suc des fleurs, on doit croire qu'elle donnera à la larve qui naîtra d'elle une nourriture analogue à la sienne. Il

[1] Réaumur, *Histoire des insectes.*

[2] Le docteur Ellendorf, dont le docteur Buchner cite la lettre. Un correspondant de *Leisure Hour*, mande à ce journal un fait à peu près analogue. (1880, p. 718-719.)

[3] A. Proost, *les Instincts des Hyménoptères.* (*Rev. quest. sc.*, t. I, 1887.)

n'en est rien. Guidée par un instinct sûr, elle sait que cette larve sera carnassière, et elle dépose auprès de l'œuf qui lui donnera naissance une grosse chenille. Si cette chenille était intacte, elle voudrait s'échapper, elle détruirait l'œuf, plutôt que de se laisser dévorer; si, au contraire, l'ammophile tuait la chenille, sa chair ne tarderait pas à se décomposer et n'offrirait plus à la larve une nourriture convenable. L'ammophile, en présence de ce dilemme, n'est pas prise au dépourvu; d'un coup rapide de son aiguillon, elle pique la chenille au milieu du corps, de façon à atteindre un ganglion nerveux. Cette piqûre faite avec l'habileté du meilleur chirurgien, par le venin qu'elle injecte, paralyse la chenille; elle ne peut plus fuir; elle garde la faculté de souffrir sans l'espoir de vivre, et le nid est approvisionné de viande fraîche que la larve trouvera dès son éclosion. L'eumène pomiforme, l'odynère placent auprès de leur nid un nombre toujours invariable de chenilles, cinq pour les œufs mâles, dix pour les œufs femelles. Comment ces insectes savent-ils le sexe de l'être qui sortira de l'œuf? Il y a là une faculté étrange, purement instinctive, car elle se répète toujours, et toujours dans les mêmes conditions. La science affirme le fait; elle ne peut l'expliquer et, comme il faut souvent le dire, cette science, si sûre qu'elle soit d'elle-même, si admirables que soient ses progrès, est essentiellement limitée et c'est toujours à l'avenir, et à un avenir fort incertain, qu'il faut en appeler de ce que le présent ne peut nous donner.

Si maintenant on met ces insectes, dont les actions sont bien faites pour étonner, dans une situation différente de celle qui leur est habituelle, jamais ils ne sauront s'en tirer. Nous avons vu le bembex ne pouvoir reconnaître ni son nid ni sa progéniture. Le sphex saisit sa proie par les antennes; si on place devant lui un insecte à qui les antennes ont été arrachées, son embarras sera extrême, il ne songera pas un instant qu'il peut s'en emparer tout aussi facilement en le prenant par les pattes. Les abeilles construisent selon un plan géométrique[1]; leurs édifices semblent une preuve convaincante de leur intelligence, et cependant on a souvent vu des abeilles verser leur miel dans une alvéole dont le fond avait été enlevé et boucher cette alvéole avec autant de soin que si elle renfermait encore la provision qu'elles y avaient déposée.

M. Fabre cite un fait plus curieux encore. Un sphex creuse un tunnel et s'envole à la recherche de sa proie. Sa chasse est heureuse, il ramène l'insecte qu'il a capturé jusqu'à l'orifice de son

[1] MM. Kirby et Spence citent des exemples nombreux d'abeilles ayant modifié selon les circonstances locales la forme des rayons qu'elles construisaient.

tunnel. Il entre, il veut s'assurer que tout est en bon état; notre naturaliste profite de son absence pour éloigner la chenille. Le sphex reparaît; il la retrouve facilement; il la rapporte à la place où il l'avait laissée et recommence sa promenade souterraine. Quarante fois M. Fabre renouvela l'épreuve; à chaque fois le sphex recommença le même manège, parcourant de nouveau le tunnel qu'il avait déjà parcouru quarante fois. En voyant l'insecte commencer sa première exploration, on aurait pu le croire doué d'intelligence, en le voyant renouveler sans cesse sa promenade, on est forcé de reconnaître que son acte est purement instinctif.

Les fourmis ne savent pas débarrasser leurs larves des petits parasites qui les dévorent. Les abeilles et les guêpes ne peuvent rien contre les strepsitères dont les métamorphoses s'opèrent dans leur corps. Il semble que si on éloigne ces insectes du cycle qu'ils doivent fatalement parcourir, ils sont absolument incapables, et nous sommes tentés de répéter ce que disait M. de Kirwan dans un congrès récent, « d'un côté, habileté merveilleuse, de l'autre, inconcevable stupidité. »

Si nous n'avions que des faits semblables, la tâche serait aisée et la conclusion forcée. Mais les exemples qui témoignent d'un instinct, et même d'un instinct peu développé, peuvent-ils détruire les remarquables phénomènes psychiques où il est difficile de méconnaître une volonté intelligente? Voyez ce scarabée[1]; l'instinct de la conservation de l'espèce, si puissant chez toute créature, le porte à préserver ses œufs. Il les roule dans du fumier[2], il les pousse, tantôt avec sa tête, tantôt avec ses pattes, jusqu'à ce qu'il trouve un endroit où ils puissent être en sûreté. Durant le trajet, la boule tombe dans une ornière profonde; le scarabée s'épuise en tentatives pour la relever; toutes sont inutiles. On le voit disparaître; va-t-il abandonner ses œufs? Assurément non, et c'est ici que l'intelligence joue un rôle incontestable; il appelle d'autres scarabées par des moyens que nous ignorons; plusieurs répondent aussitôt à son appel; ils réunissent leurs efforts, la boule est tirée du trou, les œufs sont sauvés. La larve de la phrygane vit dans l'eau; elle se construit un étui tubulaire au moyen de fragments de toute sorte agglutinés avec la soie qu'elle file. Si, pendant la confection de cet étui, elle trouve qu'il est trop lourd, elle a bientôt fait d'ôter une feuille, un petit brin de paille; si, au contraire, il flotte sur

[1] *Ateuchus pilularius*. Les Égyptiens voyaient en ce scarabée un de leurs mythes. Il est constamment reproduit dans leurs hiéroglyphes.

[2] Kirby et Spence racontent que, quand ce scarabée se trouve dans des parcs à moutons, il utilise leurs excréments pour s'éviter la peine de confectionner une boule. C'est un exemple intéressant de l'adaptation au milieu.

l'eau à raison de sa trop grande légèreté, elle y porte un grain de sable en guise de lest[1].

Les abeilles dont nous venons de raconter les actes purement instinctifs reconnaissent rapidement l'utilité des fleurs nouvellement introduites dans un pays, et ne tardent pas à y butiner. Celles d'Europe transportées aux Antilles cessent de travailler au bout de deux ou trois ans et vivent dans l'oisiveté ; elles comprennent que les provisions leur sont inutiles dans un pays qui ne connaît pas d'hiver.

Huber a remarqué le premier que quand une ruche était attaquée par le sphinx tête de mort, très friand de miel, les abeilles bouchaient l'entrée avec de la cire et du propolis, ne laissant qu'un trou assez grand pour leur permettre d'entrer ou de sortir, trop petit pour leur ennemi. Huber, observateur très consciencieux, ajoute que ce ne fut qu'après avoir subi plusieurs attaques qu'elles s'avisèrent de cet expédient. Ce ne pouvait donc être un instinct héréditaire, et cela est si vrai, que les abeilles ne prennent cette précaution que les années où le sphinx se montre, et qu'elles se hâtent de détruire leurs barricades dès qu'il a disparu.

Quand la reine meurt ou s'éloigne, la nouvelle se répand aussitôt dans toute la ruche, le travail est suspendu, l'agitation est extrême. Il faut la remplacer. Les ouvrières ont vite fait d'agrandir les cellules les plus centrales en abattant les cloisons qui les séparent des cellules voisines, en tuant sans pitié les larves qui s'y trouvent. La larve, ou plutôt les larves choisies, car les ouvrières ne veulent pas être prises au dépourvu, deviennent l'objet de la sollicitude de toutes : on les nourrit avec des aliments royaux [2]. Les femelles fécondes qui en sortiront se livreront à des combats mortels sous

[1] R. Mac Lachlan F. R. S., *Amonographic Revision and Synopsis of the Trichoptera of the European Fauna.* — Les nymphes habitent les fourreaux construits par les larves; elles les abandonnent pour devenir hors de l'eau des insectes parfaits.

[2] « On voit par ces faits que, chez une même larve d'abeille, suivant qu'elle est peu nourrie et resserrée dans une petite loge ou qu'elle est gorgée d'une nourriture succulente et capable de dilater son abdomen, les ovaires restent stériles ou se développent, produisant dans le premier cas un neutre, dans le second une femelle féconde. » (Combes, *Civilisations animales*, p. 41.) Le vicomte de Meré, au Congrès catholique de 1891, a répondu au docteur Maisonneuve, qui citait ce fait : « Qu'il n'était point établi que la différence de nourriture donnée par les abeilles à une larve pût la faire passer de l'état neutre à un état sexué et en faire une femelle, une reine. » Il terminait par ces mots très vrais empruntés au docteur Langstroth, le père de l'apiculture américaine. « Qui donc pourrait pénétrer sûrement les mystères de la ruche? » Pour d'autres, la cause déterminante du sexe serait la fécondation. Les œufs non fécondés produiraient des mâles; les œufs fécondés, des femelles. Cette hypothèse ne paraît guère prouvée. Répétons encore, tout est mystère dans la ruche.

les yeux de leurs sujets qui semblent n'en prendre aucun souci. Les vaincues, généralement les plus vieilles, se hâtent, quand elles survivent, de s'éloigner, et vont fonder au loin des colonies nouvelles. La reine reste seule, et quand sa ponte commence[1], tous les mâles sont impitoyablement sacrifiés. Tant que la femelle destinée à la royauté n'est pas éclose, tant que sa fécondité n'est pas assurée, ces mêmes mâles sont nourris avec autant de soin que la reine elle-même.

Les ouvrières incapables de se reproduire comprennent l'importance de la reproduction pour l'avenir de la communauté, mais dès qu'elle est assurée, elles ne se soucient plus de nourrir des bouches inutiles. La reine elle-même, si choyée, vient-elle à pondre un nombre trop considérable d'œufs mâles, les ouvrières, préoccupées de leurs provisions, se révoltent, la chassent de la ruche, et souvent même la mettent à mort.

Est-ce aussi l'instinct qui porte les abeilles à veiller, pendant les chaleurs de l'été, au renouvellement de l'air nécessaire à la respiration de la famille et à l'abaissement de la température qui, trop élevée, ferait fondre la cire? C'est encore Huber qui nous fait connaître le procédé qu'elles emploient. Les abeilles chargées de cette mission s'alignent à différents étages dans l'intérieur de la ruche, et d'un battement rapide et continu de leurs ailes agitent l'air pour produire un courant qui circule dans toute la ruche; pendant ce temps, d'autres abeilles postées à l'entrée éventent dans le même sens et accélèrent la sortie de l'air. Quand les premières sont fatiguées, d'autres les remplacent. Ce fait de la ventilation est d'autant plus remarquable, ajoute Buchner, qu'il est le résultat évident des conditions de l'élevage. Il n'a aucune raison d'être dans la vie sauvage; le creux d'un arbre, la fente d'un rocher, fournissent aux abeilles une demeure qui ne laisse rien à désirer au point de vue de l'espace et de l'aération. C'est l'étroitesse de la ruche artificielle qui rend cette ventilation indispensable, et cela est si vrai que les abeilles logées par Huber dans des ruches hautes de cinq pieds renoncèrent presque entièrement à les ventiler; cet expédient est donc bien le résultat des données de l'expérience appliquées aux conditions de la vie.

N'est-ce pas à une conclusion analogue qu'il nous faut arriver, quand une araignée, voyant que sa toile n'est pas assez tendue et qu'elle oscille d'une manière inquiétante, descend rapidement à terre, saisit un petit fragment de pierre ou un mince brin de bois et l'attache à sa toile pour la lester? Des observations répétées ne peuvent laisser de doute sur cette action de l'araignée. N'y serons-

[1] Une femelle pond communément de trente à quarante mille œufs.

nous pas également conduits en étudiant les termites, ces insectes à peine visibles, véritable fléau dans les pays qu'ils envahissent? Ils construisent, en Afrique, avec de la terre, des pierres, des morceaux de bois agglutinés avec leur salive, des tertres de forme conique, qui mesurent jusqu'à vingt pieds de hauteur, et d'une telle solidité que les buffles y postent, dit-on, leurs sentinelles, et que le poids d'un éléphant ne les fait pas crouler. L'aération est maintenue avec les mêmes précautions que dans les ruches d'abeilles, et, à l'intérieur de leur nid, les termites entretiennent avec vigilance des conduits souterrains pour l'écoulement des eaux amenées par les pluies tropicales. Ils savent que, sans ces précautions, les eaux noieraient rapidement leur demeure.

Ces faits suffisent, il semble, pour prouver que l'instinct, l'habitude héréditaire transmise par de longues générations d'ancêtres n'est pas l'unique cause des actions des insectes. La mémoire, que l'on regarde avec quelque raison comme la base fondamentale de la vie mentale, est aussi, toutes les observations le prouvent, très développée chez eux. Ce n'est pas là un fait qui puisse nous surprendre, puisque nous le constatons déjà au plus bas degré de l'échelle zoologique. Un gastéropode, la patelle, sait retrouver son trou dans un rocher après une longue absence à la recherche de sa nourriture; le solen refusera obstinément de sortir du sien s'il a été une fois effrayé. Le niveau de développement atteint par l'escargot est certainement plus élevé encore [1], et un savant allemand affirme, après un séjour prolongé à la station maritime de Naples, que les céphalopodes paraissent reconnaître les gardiens chargés de les nourrir. Il n'est pas jusqu'à l'huître, cet être dépourvu de tête, qui ne se montre docile aux leçons de l'expérience. On sait que la mort arrive promptement si, en s'ouvrant, elle laisse échapper l'eau de mer nécessaire à son existence. Mais, si on la porte dans des réservoirs où elle se trouve de temps à autre à découvert, on peut lui apprendre à rester fermée et à prolonger ainsi sa vie, pour la plus grande joie des gourmets [2].

En poursuivant cette étude, nous avons cherché des exemples dans toute la série zoologique; il faut voir maintenant ceux que nous fourniront les migrations des animaux et les sociétés que tant d'êtres vivants d'espèces différentes ont formées et forment chaque jour entre eux.

Marquis de Nadaillac.

La fin prochainement.

[1] Darwin, *Descent of Man*, t. I.

[2] C'est sur ce fait que sont fondés les parcs. On apprend aux huîtres à supporter sans bâiller un contact plus ou moins prolongé avec l'air; quand leur éducation est achevée, on peut les transporter vivantes, même à de grandes distances.

UNE RÉSIDENCE ÉPISCOPALE

AU TONKIN

A 75 kilomètres au sud de Hanoï, sur le Lach-Daï, rivière qui porte à la mer une partie des eaux du fleuve Rouge, se trouve Ké-so, résidence épiscopale française, chef-lieu du vicariat du Tonkin occidental.

La rive droite de la rivière est peu cultivée et couverte des contreforts boisés du massif inextricable qui sépare le delta du bassin du Song-Mâ. Mais, sur la rive gauche, à part les petites collines de Ké-non qui s'élèvent dans la direction de Nam-dinh, ce ne sont, à perte de vue, que belles rizières et gros villages, toute la magnificence de végétation de Nam-Xang, district dont la fertilité est proverbiale là-bas, ce qui n'est pas peu dire.

Nous naviguions depuis le matin par les sinuosités interminables du fleuve, passant d'un bord à l'autre, suivant l'aspect des berges qui décèlent à un œil exercé la profondeur de l'eau. Sur les rives, des Annamites assis sur les talons, la tête entre les mains, les coudes appuyés aux genoux, nous regardaient curieusement; devant les villages riverains, les femmes, les seaux de bois pendus aux extrémités d'un bambou en équilibre sur l'épaule, s'arrêtaient, les pieds dans l'eau, prêtes à s'enfuir, retenues cependant, comme hypnotisées par le désir de contempler nos personnes et notre chaloupe; et les enfants, innombrables, apparaissaient aux portes des villages, les grands tenant par la main les tout petits, tout nus, la tête rasée, sauf une petite mèche, au sommet, ramenée en avant. Au loin, on entendait les aboiements des chiens qui se répondaient dans la campagne.

Le courant était rapide, et l'eau, toute chargée de matières en suspension, émiettait encore, par places, des tranches de la terre rouge couverte d'herbe, qui surplombait le fleuve. Sur les rizières, au bruit de la machine, les buffles reniflaient furieusement dans notre direction, puis, au coup de sifflet de la chaloupe, ils s'en-

fuyaient éperdus, dans une course folle, avec la charrue de bois qui leur battait aux jambes.

Mais, à un tournant brusque de la rivière, le pilote annamite tout à coup s'écria : *Nhia-tho! Nhia-tho!* « L'église, voilà l'église! » — C'était la cathédrale de Ké-so. A ce moment, elle se profilait sur le fond montagneux et boisé qui la dépassait de beaucoup, et les bambous et les aréquiers des villages, à mesure que la chaloupe avançait, passaient devant, dessinant sur le massif monument dont la blancheur éclatait dans le soleil, la gracieuse dentelle verte de leurs silhouettes.

Puis la cathédrale disparut pour un temps, cachée par un gros village qui bordait le fleuve, et la navigation continua au milieu de la plantureuse monotonie de la campagne annamite. Quand l'église reparut, elle dominait de toute sa hauteur les plaines de la rive gauche, ses deux tours se découpant sur le ciel clair; et, vue ainsi, sans rien à quoi on la pût comparer, elle semblait immense, monstrueuse, inattendue.

Un quart d'heure après, nous jetions l'ancre devant les deux villages de Kien et de So, qui, à l'œil, n'en forment qu'un, et dont les maisons se pressent dans l'espace, de 500 mètres environ, compris entre la cathédrale et le fleuve. Naguère, il fallait passer par les vilaines ruelles de ces villages pour arriver à la communauté; actuellement, une large avenue conduit de la rivière à l'église, mais ce n'a pas été sans peine, paraît-il, car le village de Kien, je crois, malgré le pieux voisinage, n'est pas chrétien, et, nouveau moulin de Sans-Souci, il ne voulait se laisser exproprier que moyennant un prix exorbitant.

Nous étions arrivés à la porte de la mission, et nous l'avions même franchie, marchant un peu au hasard; mais un jeune catéchiste, qui nous avait aperçus, était allé prévenir l'évêque, et aussitôt, au bout de l'allée bordée d'aréquiers, qui longe un étang où se tenait un marabout aux ailes roses, perché sur une patte, nous vîmes venir le prélat.

De haute taille et de forte corpulence, il arrivait en s'aidant d'un bâton pour ne pas glisser sur la terre grasse, mouillée le matin par la pluie. A portée de voix, il nous envoya un « bonjour, messieurs, soyez les bienvenus! » bien franc, bien en dehors, avec un appréciable accent méridional qui faisait un sort à toutes les syllabes.

C'était un colosse dont le corps envahi par un commencement d'obésité — ce qui arrive fréquemment dans ce pays à ceux qui se portent bien — emplissait la longue robe annamite de coton violet qui lui servait de soutane et dont le bas seul flottait, plaqué par le vent sur les jambes.

A mesure qu'il approchait, on distinguait mieux sa longue barbe rousse, mêlée de fils d'argent, débordant sur les côtés et tombant sur la poitrine en deux grosses touffes entre lesquelles éclatait l'or de sa croix pastorale, à côté du ruban rouge passé à la boutonnière. La tête, restée belle en dépit d'un peu d'empâtement, était rejetée en arrière. L'ensemble de toute la personne donnait l'impression d'un homme d'action, d'un chef, plutôt que d'un prêtre. L'évêque donna quelques ordres en annamite aux gens qui le suivaient; la voix, bien qu'embarrassée par une sorte de laryngite tenace, restait pleine d'autorité.

Il fallut faire le tour du propriétaire.

Nous l'avons commencé par la cathédrale, imposant monument dont le style moitié roman, moitié gothique, emprunte du milieu où il s'est élevé un léger caractère annamite. L'évêque en est l'architecte. Il s'entraîna à l'art de bâtir en construisant successivement deux chapelles qui flanquent actuellement le grand parvis; et il est arrivé que le poids de la cathédrale, en produisant un affaissement du terrain d'alluvion, peu solide, sur lequel elle est bâtie, a fait pencher ces deux petits édifices qui semblent, en cette attitude, rendre hommage à la majesté et à la puissance du temple dont ils ont été les précurseurs.

Chateaubriand a dit qu'il n'y a rien de merveilleux dans un temple qu'on a vu bâtir et dont les échos et les dômes se sont formés sous nos yeux. Certes, Ké-so n'est pas une de ces vieilles églises gothiques où les voûtes retentissantes et les chapelles retirées derrière les piliers sombres, en renvoyant les pieux échos des siècles passés, avivent le sentiment religieux dans les âmes attendries. Cependant l'intérieur de la cathédrale tonkinoise ne manque pas d'une certaine grandeur, et lorsqu'aux fêtes et dimanches, devant la statue de l'Immaculée-Conception qui se dresse, au milieu du chœur, dans ses ornements de bois sculptés et dorés qui l'entourent comme d'une riche dentelle, l'immense nef est bondée d'un peuple de pauvres gens accroupis sur les dalles, qui psalmodient tous ensemble des prières, il monte au ciel, dans le choc des poitrines frappées vigoureusement, sans respect humain, comme une plainte très douce, très résignée, poignante, qui met au cœur des missionnaires la plus profonde des joies : la sensation de l'efficacité de leurs rudes travaux et du suprême sacrifice de leurs affections terrestres. Et puis, ce qui est bien un titre pour un monument de ce genre : dans un des caveaux de l'église sont déjà déposés les restes de deux évêques, Mgr Retord et Mgr Thorel, dont l'un, le premier, l'un des plus illustres prélats de l'Extrême-Orient, mourut de misère dans les montagnes de Dong-ban, en

face de Ké-so, où la persécution l'avait forcé à chercher un refuge.

Mgr Puginier fut non seulement l'architecte de son église, mais encore le fournisseur de tous les matériaux nécessaires à sa construction. Les bois et les bambous vinrent des paroisses situées dans la région montagneuse, d'où ils dérivèrent en radeaux jusqu'au delta; les pierres furent extraites des belles carrières de calcaires qui se trouvent près de la mission, de l'autre côté du Lach-Day; et la chaux fut fabriquée à la mode annamite, c'est-à-dire additionnée de papier et de sucre, qui la transforment en un ciment très résistant.

La communauté, entourée d'épaisses haies de bambous et de fossés pleins d'eau, occupe un terrain rectangulaire de 400 mètres de longueur sur 250 mètres de largeur. On y pourrait soutenir un siège, ce qui, jusqu'à ce jour, n'est malheureusement pas un avantage dont on puisse se désintéresser. De longs bâtiments sans étage dont les toits de chaume, supportés par des piliers extérieurs, forment véranda, se croisent à angles droits, bordés d'allées d'aréquiers; dans chaque quartier de la mission, se trouvent des étangs, qu'il fallut creuser pour obtenir les terres nécessaires aux remblais des chemins et aux assises des constructions. Ils renferment actuellement toute la gamme des poissons du delta.

Les logements ne manquent pas, mais ce sont de très modestes chambres destinées au personnel de la mission et aux prêtres des autres districts du vicariat qui viennent de temps à autre, à l'occasion de certaines solennités ou dans le but de se livrer collectivement à des exercices pieux. Il y a même une salle à manger de gala, pouvant contenir cent personnes, qui fut construite pour les fêtes de l'inauguration de la cathédrale, il y a six ou sept ans.

Dans chaque chambre de missionnaire, un rideau tendu dissimule la partie réservée aux caisses, au petit bagage apostolique. Au milieu de la pièce, le *phan*, sorte de tréteau élevé de 1 mètre au-dessus du sol, remplace les sièges absents; une étagère, en forme d'escalier, sert de table de travail. Au fond de la cellule, un lit de bois, recouvert d'une simple natte sur laquelle tombe une moustiquaire, dessine sa peu confortable silhouette; et aux murs blanchis à la chaux pend une petite bibliothèque, à côté d'images de piété où, dans le flamboiement criard des lithographies, les gouttes de sang tombent des blessures du Christ, tandis que des cœurs enflammés se montrent au fond des poitrines ouvertes de femmes extasiées, dont les yeux, pleins d'amour, regardent obstinément le ciel.

La mission possède une imprimerie très importante, installée dans un terrain entouré d'eau de tous côtés; on y accède par un pont de bois. Nous sommes reçus par le père imprimeur, brave prêtre, aux cheveux grisonnants, d'allures très simples, presque rustiques. Il nous présente ses « hommes », c'est ainsi qu'il appelle ses jeunes ouvriers, catéchistes et élèves de la mission, au nombre d'une vingtaine. Il nous énumère ensuite les nombreux ouvrages qui sont sortis de ses presses. Ce sont des évangiles, des catéchismes, des grammaires, des dictionnaires, des livres d'histoire, de géographie et d'arithmétique, à l'usage des collèges du vicariat, le tout écrit en *coc-ngu*, c'est-à-dire en langage annamite représenté par des lettres latines. Il nous explique combien nombreux sont les caractères qu'il emploie, puisque chaque voyelle est affectée, pour rendre les divers tons et valeurs, de signes inconnus dans la typographie européenne.

Depuis quinze ans, ce missionnaire s'est dévoué à cette tâche, moins brillante certainement que l'apostolat actif, mais non moins utile à l'œuvre de la propagation de la foi; et, en présence des résultats qu'il sent être le fruit de ses travaux, devant les succès de cette propagande par le livre dont il entend prôner l'efficacité, il se console, résigné, bien que ce ne soient pas — qu'on me passe l'innocent jeu de mots — ces « épreuves » là auxquelles, autrefois, dans son enthousiasme de jeune apôtre, il avait rêvé de consacrer sa vie.

Le grand séminaire, que nous visitons ensuite, est bien un des plus riants et des plus curieux coins de la communauté. Il se compose de quatre corps de bâtiments disposés autour d'un vaste jardin carré, ombragé de beaux arbres et bordé d'aréquiers. Un côté est occupé par les deux missionnaires directeurs; les trois autres, par les classes et les logements des théologiens annamites. Chaque élève cultive la portion de plate-bande qui s'étend devant sa cellule; et là, le goût que les Annamites ont, ainsi que les Chinois, pour la rocaille, les petits bassins peuplés de poissons rouges et les arbres nains, contournés, atrophiés, apparaît en dépit de l'éducation semi-européenne qu'ils ont reçue. Quelques-uns, les plus habiles ou les plus pieux, se sont appliqués à écrire les noms de « Jésus » et de « Marie » avec les fleurs de leur parterre.

Les séminaristes tonkinois ont tous fait un stage comme catéchistes attachés aux prêtres français ou indigènes répandus sur le territoire du vicariat. Ils sont par conséquent plus âgés que leurs confrères de nos pays. Ils se montrent, vis-à-vis de leurs supérieurs et de tous les Européens en général, souples, câlins et respectueux.

A l'extrémité du jardin du collège se dresse une modeste église : la chapelle du séminaire. Auprès des splendeurs de la cathédrale, c'est Bethléem.

Nous revenons nous asseoir sous la véranda de la maison de l'évêque, modeste case en bois, couverte de chaume, que les missionnaires appellent pompeusement, et par douce ironie, sans doute, le « palais épiscopal ». Là, au milieu des parterres pleins de fleurs qui entourent la maison du vieil apôtre, au son de l'étrange musique des oiseaux chanteurs, prisonniers dans des cages suspendues aux arbustes, nous savourons un verre d'excellent vin de messe. Puis Mgr Puginier nous raconte quelques souvenirs de sa longue existence de missionnaire. C'est qu'il a assisté à bien des évènements depuis plus de trente ans qu'il vit en ce pays! et les dernières années, surtout, nous intéressent, celles de l'arrivée des Français au Tonkin. Il a vu partir Francis Garnier pour l'expédition où celui-ci trouva la mort : c'était un dimanche matin; depuis que les affaires étaient devenues graves, l'évêque était monté à Hanoï, où il habitait, avec les Français, la citadelle que ceux-ci venaient d'enlever d'assaut. Or, donc, ce matin-là, on prenait aussi le vin de messe, en attendant l'heure du déjeuner, lorsqu'on vint prévenir que les Chinois du Phu-oaï marchaient sur la citadelle. Garnier était parti aussitôt avec les hommes de garde de la porte ouest, après avoir donné l'ordre à Balny d'aller prendre, à bord de la canonnière, la compagnie de débarquement et de venir à la rescousse. Et une heure après, les têtes de ces deux officiers si pleins de vie, de bravoure et d'intelligence, se promenaient exsangues au bout des lances, les galons d'or de leurs redingotes attachés autour des oreilles, afin que les villages les reconnussent pour des têtes de mandarins français.

Ensuite, c'était l'histoire de tous les régimes que nous avons eus depuis, le défilé rapide des gouverneurs : généraux, hommes politiques, administrateurs, venus là, poussés par des influences diverses, avec des manières de voir et des aptitudes différentes, souvent contraires. Mais toujours revenait, pour tous, le même emballement initial remarqué, qui se traduisait par : « Comment, ce n'est que cela? Pourquoi n'a-t-on rien fait jusqu'à présent? » pour se transformer insensiblement et faire place aux inquiétudes et aux amertumes de la tâche difficile, aux déboires de la pacification sans cesse se dérobant. Enfin, c'étaient les départs motivés par un congé dissimulant mal une disgrâce inexplicable, toujours, aux yeux de l'intéressé. Alors il fallait subir la pitié gouailleuse qui éclate dans les regards des subalternes venus au point d'embarquement par une dernière courtoisie hiérarchique, et les

escales du retour, rude chemin de croix, où l'on rencontre tous les gens qui, à l'aller, ont reçu les confidences optimistes.

Tout à coup le tamtam retentit : c'était la « cloche du dîner ». En route pour la salle à manger, où, après un *Benedicite* dit par l'évêque, nous nous sommes assis autour d'une longue table.

A cette époque, il n'y avait de pain à la mission que quand les visiteurs en apportaient; en temps ordinaire, on mangeait du riz, et je crois qu'il en est encore ainsi aujourd'hui. Mais quelle amusante succession de plats! Le cuisinier de l'évêché, un Annamite, bien entendu, s'imagine que le nombre des services doit être proportionné à l'importance des personnages traités. Nous en eûmes vingt-cinq, et comme nous étions tombés sur un jour maigre, c'étaient les poissons du fleuve et des étangs de la mission qui faisaient les frais de cet interminable repas. Ils apparaissaient assaisonnés de toutes les manières et surtout à une certaine sauce noire qui n'avait guère pour nous que le mérite de la nouveauté! Certes, ce ne fut pas elle qui les fit passer! Au contraire. On nous servit aussi de curieux légumes annamites que les missionnaires savent, mieux que personne, utiliser. Enfin, de très bons légumes, venus de graines d'Europe, se montraient de temps à autre.

L'évêque, au bout de la table, présidait, tandis que ses prêtres et nous, de chaque côté, étions alignés par rang d'importance ou d'âge. Le dernier de la table était un jeune missionnaire arrivé au Tonkin depuis quelques jours seulement, que l'on avait envoyé chercher, par exception et en notre honneur, dans une petite chrétienté, de l'autre côté du fleuve, où il est de règle de mettre les nouveaux débarqués qui restent ainsi, sans communication avec leurs confrères, jusqu'à ce qu'ils soient en état de prononcer en annamite leur premier sermon. Tout effaré, il n'osait parler et mangeait à peine, ahuri de son récent grand voyage à travers les mers, de sa nouvelle existence, et aussi de la faveur grande qui lui était faite de quitter pour un moment son ermitage.

Il y avait aussi, mais tout près du haut bout de la table, un vieux missionnaire qui avait vu la grande persécution de Tu-duc; même il avait été enfermé, durant plusieurs années, à la capitale, dans une cage de bois où il ne pouvait ni s'étendre ni se tenir debout. Sa figure ascétique, profondément creusée par l'âge et les souffrances, ses membres que déformait une paralysie consécutive à cette existence tourmentée, semblaient avoir conservé les traces des tortures endurées stoïquement pour la foi. Il personnifiait bien, en son corps tout contourné, trente années de rude apostolat; et, dans les regards que lui lançaient à la dérobée les jeunes, frais émoulus du séminaire, chauffés à blanc et rêvant de martyre, il y

avait une expression, jamais lassée, de profonde admiration qui tombait sur le pauvre vieux comme une caresse.

Le soir, il nous fut donné d'assister à un sermon. L'évêque, tracassé par son mal de gorge, ne peut prêcher aussi souvent qu'il le voudrait : ce fut un des missionnaires qui, ce jour-là, se chargea du sermon.

Il y a maintenant dans la cathédrale une très belle chaire, sculptée par des ouvriers annamites; mais, alors, elle n'était pas finie, et le prédicateur se mit tout bonnement devant l'autel, la face tournée vers les assistants. C'était un grand prêtre maigre, dont les yeux enfoncés brillaient étrangement au-dessus d'une longue barbe noire. Très droit, il se tenait immobile, les mains jointes, sans aucun geste, suivant la coutume annamite. Après une phrase dite en latin, dont il prononça les *u* à la mode italienne, il commença de parler en annamite. Les sons sortaient comme une musique bizarre, inconnue, avec des éclats inattendus de notes très hautes qui retombaient aussitôt dans le bas de la voix pour se relever ensuite à la hauteur du ton moyen où les inflexions se fixaient pour un temps, plus douces, moins heurtées. Il allait ainsi, exagérant pour se faire mieux comprendre les différences d'intonations, comme font tous les étrangers, même ceux qui parlent le mieux l'annamite.

L'émission de ces sons, d'une indispensable complication, nécessitait de grands mouvements de la bouche qui s'ouvrait ou se fermait, s'agrandissait ou se faisait petite, montrant ou cachant les dents du prêtre en des mouvements saccadés, pendant que la barbe vénérable, dans laquelle toute cette agitation venait mourir, continuait à s'étaler immobile sur la poitrine de l'orateur.

Les assistants, très attentifs, semblaient boire ces paroles dont ils paraissaient tout impressionnés; et, à la fin de chaque période, il y avait dans l'air, pour qui connaît les Annamites, le grand *ia* (oui), qu'ils poussent tous ensemble lorsqu'un supérieur leur a parlé, et que, dans ce cas, l'éducation religieuse, rompant avec leurs habitudes, les retenait à grand'peine de proférer.

Après une nuit passée dans les chambres de missionnaire, nous nous sommes éveillés au son d'une cloche. Elle doit appeler les gens de la communauté à la prière, car on perçoit le bruit mat des pieds nus des indigènes qui se hâtent sous les vérandas et à travers les allées du jardin.

Tout a été dit sur les sensations qu'apporte à l'âme la voix des cloches; mais on peut imaginer aisément combien plus profonde est l'impression produite, lorsque cette musique retentit à des oreilles qui, depuis si longtemps, ne l'ont entendue et, dans ces

contrées aux bruits étranges, en avaient presque oublié la douceur.

Dans la fraîcheur de la rosée du matin, nous sommes allés voir le cimetière, que nous n'avions pas eu le temps de visiter la veille. Une belle avenue ombragée, aboutissant à un large portail, conduit au « jardin sacré » — comme disent les chrétiens tonkinois — au centre duquel s'élève une grande croix de pierre. Des missionnaires, des prêtres indigènes, des catéchistes, de vieux serviteurs de la maison de Dieu, dorment en paix dans la terre bénite. Les tombes sont d'une extrême simplicité, sans aucuns de ces ornements, de ces emblèmes, de ces épitaphes qui prolongent, jusque dans la mort, la platitude de l'existence des défunts et attestent la niaiserie de leur entourage.

Dans cet enclos très suggestif, un petit soldat français a trouvé l'hospitalité de la tombe. Plus heureux, après la mort, que ses camarades dont les corps, enfouis au bord des chemins, bossellent la surface des rizières, il a une belle sépulture chrétienne au milieu des martyrs de la foi; et il n'y est vraiment pas déplacé, car il a fait son devoir bravement, en bon soldat et en vrai Français. Sans grandes pensées ambitieuses, ce qu'il espérait, c'était rapporter à sa bonne femme de mère, là-bas, au pays, sa peau cent fois exposée et qu'une balle a trouée, à la fin. Il est tombé très simplement, sans rien dire; et si, au moment où il allait mourir, on se fût apitoyé sur son existence brisée à l'âge où toutes les espérances sont encore permises, il eût peut-être répondu en manière de bravade : « Allons donc! Vous voulez rire, et le beau sacrifice que je fais là! »

. . . .

Dans le ciel lumineux où le soleil déjà haut inonde de chaleur et de vie ce champ de la mort, la grande croix de pierre étend ses bras sur les tombeaux de ces humbles, couvrant, d'une égale protection, tous ces dévouements obscurs.

A.-J. Gouin.

LAMARTINE DIPLOMATE

1820-1830[1]

(*Fin.*)

LA DÉMISSION DE LAMARTINE

Au mois de janvier 1829, Lamartine jouissait, à Mâcon, de la douce et paisible intimité de ce milieu familial qui lui a inspiré des pages immortelles, lorsqu'une nouvelle grave lui parvient, celle de la chute de M. de la Ferronnays. La disgrâce de ce diplomate dont les tendances libérales représentaient alors très exactement les convictions politiques du poète et qui avait pris avec lui, au sujet de son avancement, des engagements formels, réduisait à néant toutes ses espérances d'avenir. « *L'évènenement de M. de la Ferronnays me ferme*, *je crois*, *la carrière*, écrit-il à Virieu; Londres me sera enlevé par quelque brave garçon qui inspectera le service de la table ou du lit chez M. de Chateaubriand : or je me sens trop vieux pour aller ailleurs et trop fier pour ce métier. » — « M. de la Ferronnays, dit-il encore au comte Edouard de la Grange, est une perte capitale pour mon ambition... J'étais désigné pour Londres, je faisais mes paquets; je ne sais plus ce qu'il en sera. Il faudra nous faire nos places à nous-mêmes, si on ne veut pas nous les octroyer. » Puis, au comte de Sercey : « Les promesses de M. de la Ferronnays me paraissent à Nice avec lui. Si on me replonge dans les *inutilités* à mon âge, si, après l'ambassade où on m'emploiera, je n'ai pas le droit de passer ministre, j'enverrai ma démission. *Je suis révolté*, *comme vous*, *de la manière dont le personnel est entendu chez nous ! Il vaudra mieux quitter que languir honteusement*, *à près de quarante ans*, *un des derniers secrétaires d'ambassade de son pays !* Mais je ne quitterai pas pour de la politique, au contraire; et *j'espère montrer à mes chefs que*

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 novembre et 10 décembre 1891.

j'étais capable d'être, au moins, employé au second rang par eux! »

Les dictatures administratives préféreront toujours les médiocrités dociles et laborieuses qu'elles brisent à leur gré aux talents originaux et indépendants. Lamartine l'éprouva bientôt; M. d'Hauterive lui ayant écrit pour l'inviter, dans un délai de trois mois, à retourner à Florence, toujours en sa qualité de second secrétaire, le poète se rend à Paris, décidé à ne point accepter une situation qui ne lui convient plus à aucun titre. Il offre sa démission; on la refuse, dans les termes les plus flatteurs pour lui, mais sans lui assigner de poste ni lui donner d'avancement. Dès son retour à Mâcon, il écrit à Virieu : « *Eccomi, caro amico*, revenu de Paris comme j'y suis allé; mon sort n'en est pas plus décidé. *On n'a pas voulu de ma démission;* on m'a comblé de bontés, d'argent, d'égards, de coquetteries; je reviens donc en attendre patiemment les effets. » Toutefois, l'accueil enthousiaste que la société parisienne avait fait à Lamartine le dédommage un peu de ses déceptions de carrière. « Je ne t'ai pas écrit, non plus qu'à personne de Paris, dit-il à Virieu, par la raison que, de sept heures du matin à minuit, je n'étais pas une minute seul, mais toujours accablé de visites, billets, invitations, etc. *Quelle vie ce doit être que celle d'un premier ministre, puisque celle d'un poète secrétaire d'ambassade est si rongée par le public!* »

L'éveil puissant donné au génie de Lamartine par son séjour sur la terre privilégiée des lettres et des arts n'était pas près de se ralentir. Rentré à Saint-Point et délivré des soucis vulgaires qui absorbaient tous ses instants à Paris, il s'écrie : « J'ai le cœur plein de poésie... *l'ombre de Dante* m'apparaît et me reproche! J'ai un remords, un vautour poétique dans l'âme! » Il reprend la plume et compose une nouvelle série de chefs-d'œuvre. Le caractère religieux de l'inspiration s'affirme chez lui avec plus de force et de vigueur. Lamartine, dès 1825, était revenu à la pratique de la religion, ainsi que le prouve ce passage d'une lettre écrite par lui à sa mère à l'occasion de la mort du duc de Montmorency, son ami, son protecteur si dévoué :

« La mort de ce brave et saint duc de Montmorency me fait un vrai chagrin. C'était un homme unique, accompli et non remplaçable pour tout ce qui l'a connu; outre cela, c'est une perte de cœur pour moi... Heureux ceux qui suivent les traces des Montmorency, dans ce monde et surtout dans l'autre! J'espère être du nombre, car je fais mes pâques demain : je sais que c'est une bonne nouvelle à vous donner. »

L'accent des œuvres lyriques de Lamartine se ressent de ce retour aux habitudes de piété de son enfance. Nous avons constaté

plus haut l'influence exercée par Bossuet sur le fond et sur la forme des *Méditations* et nous en avons fourni une preuve frappante pour la pièce du *Lac*. Nous avons montré que, dans les premières *Harmonies*, qualifiées par lui de *religieuses*, il était resté fidèle à ses impressions premières. C'est à cette source aussi pure qu'abondante qu'il puise encore en 1829. L'Ecriture sainte, Bossuet et Racine sont toujours présents à sa mémoire et lui dictent les superbes élans de la *Prière de l'enfant à son réveil* et de l'*Hymne au Christ*. Cette dernière *Harmonie* renferme le cri sublime que Mgr Perraud a pris pour épigraphe du beau discours prononcé par lui aux fêtes du *Centenaire :*

O Dieu de mon berceau, sois celui de ma tombe!

elle se termine par ces vers non moins admirables :

Et quand l'autel brisé que la foule abandonne
S'écroulerait sur moi, temple que je chéris,
Temple où j'ai tout reçu, temple où j'ai tout appris,
J'embrasserais encor ta dernière colonne,
Dussé-je être écrasé sous tes sacrés débris!

Le 14 août 1829, Lamartine reçoit de M. de Genoude une lettre par laquelle le nouveau ministre, le prince Jules de Polignac, l'invite à se rendre à Paris pour l'aider dans l'œuvre de la réorganisation du ministère des affaires étrangères, en lui promettant de le placer ensuite « *convenablement* ». Il hésite un instant et, après réflexion, il répond qu'il lui est impossible, pour le moment, de quitter Saint-Point. « Voici mes motifs, dit-il à Virieu. Je n'approuve ni la mesure intérieure ni la politique extérieure qu'elle entraîne : je n'y vois ni bien pour le pays ni espoir d'aucune solidité. Je ne pourrais pas mentir à mon opinion et endosser gratuitement l'impopularité qui va s'attacher à tous les faiseurs de ce mouvement. J'ai pensé qu'il fallait rester intact pour le moment précis où notre opinion précise aura à se montrer. Il ne faut jamais compromettre l'avenir quand il peut y en avoir dans notre destinée, surtout contre sa vérité politique : je ne dis cela qu'à toi, pas même à mon père. » Cette appréciation de la situation était, assurément, plus prudente que chevaleresque : les prévisions du poète se trouvèrent, néanmoins, trop tôt justifiées par les faits.

On lit les lignes suivantes dans le *Journal* de Mme de Lamartine, au mois de septembre 1829 : « Alphonse a refusé l'appel que lui faisait le nouveau ministre, M. de Polignac, *dans la crainte d'associer son nom à un ministère qui excite une grande clameur*

publique de réprobation. M. de Polignac a insisté; mon fils lui a répondu *qu'à aucun prix il ne voulait risquer d'être complice d'un coup d'État contre la Charte;* que ce coup d'État, dans son opinion, renverserait les Bourbons; qu'il savait bien que M. de Polignac n'avait pas, actuellement, l'intention d'en faire un, mais que l'hostilité réciproque du ministère et du pays amènerait, malgré M. de Polignac, ce résultat fatal : il priait M. de Polignac de l'oublier. Mon fils m'a envoyé sa lettre, que je trouve, malheureusement, très bien raisonnée; cela va aigrir ses amis du gouvernement et *peut-être arrêter toute sa carrière diplomatique*. Je pense que c'est, en effet, une grande défaveur pour lui, mais il faut agir selon ses principes, coûte que coûte. L'opinion est la conscience des hommes politiques. Peut-être cela lui sera-t-il utile dans l'avenir. »

Lamartine écrit à Virieu, le 15 septembre : « Je ne vais pas à Paris. *J'ai refusé net*, *entre nous deux*, *d'aller mettre la main à une pâte où je vois trop de fâcheux ferments. Je servirai au dehors*, *si on m'emploie*, mais je n'y désire même pas grand'chose. » On voit que l'idée d'accepter la direction politique du ministère des affaires étrangères sous le prince de Polignac est irrévocablement écartée par le poète. Il eût rempli avec joie ces fonctions auprès de M. de la Ferronnays, mais la politique de son successeur, en tout semblable à celle de M. de Vitrolles, le repousse invinciblement. Informé du refus du secrétaire d'ambassade, le prince charge M. de Genoude de lui écrire de nouveau en son nom. « Vous vous trompez sur l'énergie de M. de Polignac, disait ce dernier à son ami; vous partagez le préjugé de la foule qui le croit inconstitutionnel et qui ne voit en lui qu'un ministre à coup d'État : *le prince est le lion de la monarchie*. » Plus décidé que jamais à la résistance, Lamartine répond encore que des affaires impossibles à remettre le fixent en province. M. de Polignac ne se tient pas pour battu. Il prend, cette fois, lui-même la plume et, reprochant au poète ses sentiments de défiance envers lui, il lui ordonne de venir sans délai à Paris pour lui fournir des renseignements qui, dit-il, lui sont indispensables. Lamartine, obéissant, comme il le devait, aux injonctions répétées de son chef, part pour la capitale. Le prince lui fait un excellent accueil; il s'efforce de dissiper les préventions du poète contre sa politique et lui offre de vive voix, comme il la lui avait offerte par écrit, la seconde place du département, celle de secrétaire général directeur. Lamartine reste inflexible; il prouve au ministre que, tôt ou tard, le gouvernement sera fatalement conduit à effectuer ce coup d'État dont M. de Polignac repousse l'imputation comme une calomnie, et il lui déclare que ses principes résolument libéraux lui montrent le salut de la monarchie dans une

voie tout opposée. « Pensant ainsi, ajoute-t-il, vous devez comprendre que je refuse de m'associer à une politique périlleuse pour vous et pour la couronne. Permettez-moi donc de rentrer dans ma retraite ou, si vos bontés pour moi résistent à l'humeur que peut vous donner mon obstination, envoyez-moi servir à l'étranger une cause que je ne puis pas servir à l'intérieur. »

Loin de lui garder rigueur d'une manière de voir si différente de la sienne, M. de Polignac se montre plein d'estime pour une noble franchise à laquelle les puissants du jour sont généralement peu accoutumés et promet de penser à lui prochainement. La déclaration de l'indépendance de la Grèce va sans doute faire changer le consulat d'Athènes en légation; le titulaire, M. Rouen, recevra une juste compensation, et Lamartine pourra être accrédité comme ministre plénipotentiaire auprès du nouveau souverain. Le poète n'était encore que second secrétaire : contre toute attente, M. de Polignac le faisait ainsi passer par-dessus le grade de *Premier*.

Lamartine, charmé de l'exquise urbanité du prince, ne revenait pas de la surprise que lui causait une faveur à laquelle, en raison de ses divergences de vues avec le ministre, il était si peu en droit de s'attendre. Il venait d'être nommé membre de l'Académie française alors que, découragé par son premier échec, il ne fondait pas le moindre espoir sur sa candidature : tous les bonheurs semblaient lui arriver à la fois.

Après quelques journées consacrées à des visites indispensables, Lamartine se disposait à retourner à Mâcon. Les dernières heures de son séjour à Paris avaient été remplies par des courses ayant pour objet de réunir une multitude de souvenirs destinés à causer aux siens de joyeuses surprises lors de son retour au foyer paternel. « Les tables, dit-il, les meubles, le lit de ma chambre, dans l'hôtel (de Rastadt) que j'habitais à Paris, étaient encombrés de coffrets, d'étoffes dépliées pour les tentures ou pour les parures que l'heureux fils rassemblait en pensant aux exclamations de joie ou de reconnaissance de la modeste maison de sa mère. Je jouissais d'avance de ses étonnements et je m'enveloppais du plaisir des petits bonheurs que j'allais faire, non à ces vanités, mais à ces cœurs. » Lamartine rentrait pour dîner lorsque en descendant de voiture, il aperçoit soudain devant la portière son ami Aymon de Virieu qui lui serre la main d'un air sombre en lui disant d'une voix entrecoupée : « Montons : j'ai à t'entretenir de tristes nouvelles. Enfermons-nous dans ta chambre et recueille toute la force de ton âme pour les apprendre. »

Ces nouvelles, en effet, étaient terribles. La mère du poète, Mme de Lamartine, venait de mourir, enlevée en quelques jours à la

suite de brûlures affreuses qu'elle s'était faites dans un bain. Cette épreuve, aussi poignante qu'imprévue, terrasse Lamartine qui avait toujours été un fils aussi tendre que respectueux. Quelques jours après, il quitte Paris pour aller ensevelir, à Saint-Point, sous la neige, celle qu'il avait laissée peu de temps auparavant si aimante, si occupée de son avenir, et que sa récente nomination à l'Académie avait rendue si heureuse! Lamartine avait souvent répété à Virieu : « *J'ai une bonne mère!* » Par sa tendresse, par sa sollicitude constante à former l'âme de l'enfant et du jeune homme et à favoriser l'éclosion de son génie, par les sacrifices héroïques qu'elle s'était imposés pour lui, Mme de Lamartine méritait d'avoir un tel fils : ils avaient tous deux le droit d'être fiers l'un de l'autre. « Jamais je ne me consolerai et j'aurai trop raison ! » écrivait le pauvre poète à son ami... Nous avons perdu tout, comme lien de famille, surveillance d'intérêts, autant que comme délices de la vie!... On paye une mère trop parfaite par le sentiment de ce qu'elle n'est plus pour nous... Je voudrais être en Grèce... Je vois que rien ne nécessitera ma présence ici et qu'il vaudra mieux, même, que je sois beaucoup ailleurs. »

Les puissances occidentales, qui avaient constitué le royaume de Grèce en février 1830, avaient décerné la couronne au prince Léopold de Cobourg. Lamartine, depuis lors, souhaitait vivement que les promesses du prince de Polignac pour le poste d'Athènes devinssent une réalité; il pensait pouvoir rattacher à son séjour en Grèce le voyage d'Orient qu'il avait toujours rêvé d'accomplir et qu'il jugeait indispensable à l'achèvement de son grand poème humanitaire :

« Il n'y a qu'un voyage de deux ans en Orient, dit-il à Virieu, c'est-à-dire ma nomination en Grèce, qui me soulèverait un peu, tout en m'ennuyant comme autre chose. Mais peut-être qu'au retour, si mes forces morales étaient revenues, je pourrais enfin, en dix ans, écrire mon poème ou un autre plus de mon temps encore. Voilà, au fond, ma seule idée. Si tu peux prophétiser à un mois de distance, fais parler de moi au prince de Polignac afin qu'il me nomme, s'il veut me nommer, avant qu'il soit hors d'état de nommer personne. » La générosité native de Lamartine ne consent point, toutefois, à sacrifier les intérêts d'autrui aux siens; M. Rouen a une possession d'état qui ne doit pas être méconnue. « *J'aimerais la Grèce*, dit-il, *si cela ne nuit en rien à Rouen. Respectons les droits acquis et les légitimités en tout!* » Cette belle parole, ne l'oublions pas, est proférée par Lamartine, à la veille de la révolution de 1830 : elle contient en germe sa démission prochaine. Quel exemple pour les hommes politiques sans scru-

pules de tous les temps qui se prétendent indispensables à la patrie, vain prétexte servant à couvrir tant de palinodies et de lâchetés!

Le 15 mars, Lamartine revient à Paris; ce voyage ne peut être ajourné en raison de la séance solennelle et publique de sa réception à l'Académie française, dans laquelle il va lire l'éloge du comte Daru; il espère, en même temps, arriver au règlement définitif de sa situation diplomatique. Son discours au palais Mazarin est une véritable profession de foi libérale; il y affirme « nettement son opposition respectueuse, mais décidée, *au coup d'État contre la Charte* ». Des salves d'applaudissements frénétiques soulignent cette déclaration; mais, à la sortie de la salle, le duc de Rohan, avec lequel il avait été intimement lié, s'approche de lui et murmure tout bas ces mots à son oreille : « *Dites adieu à tout avancement dans votre carrière.* Vous venez de tromper toutes nos espérances et de donner des gages aux factieux. »

Le prince de Polignac était peut-être trop absolu dans ses idées, mais il était juste, bon et généreux. « J'avais entrevu dans ses confidences, écrit le poète, *une âme véritablement royale* »; il était, en effet, capable de clémence, cette vertu souveraine dont tous les rois ne sont pas dotés.

Non seulement M. de Polignac ne cherche point à punir l'orateur d'une profession de foi si contraire à sa politique, mais, pénétré de la loyauté des motifs qui font agir Lamartine, il le propose directement au roi, conformément à ses promesses antérieures, pour le poste d'Athènes. On ne pouvait se venger plus noblement; le ministre se montre ainsi mille fois plus libéral que les doctrinaires qui demanderont sa tête si peu de temps après. La nomination est arrêtée; il ne reste plus que l'ordonnance à signer. « *La prédiction du duc de Rohan ne se réalisa pas*, dit Lamartine. *Je dois m'en souvenir à la gloire de Charles X et du prince de Polignac.* »

M. de Polignac, mettant le comble à ses bontés pour Lamartine, l'invite à dîner chez lui avec le roi de Grèce. Le poète avait connu Léopold en Italie, où, après la mort de sa femme, la princesse Charlotte d'Angleterre, il était venu chercher une diversion à son deuil et à ses chagrins. « Sire, dit le ministre des affaires étrangères au prince dès qu'il entra dans ses salons, en lui désignant Lamartine, voilà le ministre plénipotentiaire de la France auprès de Votre Majesté que je vous présente, et que vous ne me refuserez probablement pas, d'après les relations bienveillantes que nous savons exister entre le roi et le nouveau ministre. Je n'ai pas cru pouvoir faire un choix plus agréable à Votre Majesté. » Léopold fut charmant pour le diplomate, placé à table à ses côtés. Lamar-

tine était autorisé à entrevoir toute une perspective de félicité dans l'avenir qui s'ouvrait devant lui sur la terre des gloires classiques que le souvenir de lord Byron venait encore embellir à ses yeux : aucun poste ne pouvait mieux servir son génie. Malheureusement tout cela n'était qu'un rêve. Le nouveau roi, mécontent de voir l'Europe lui marchander les ressources pécuniaires nécessaires à l'établissement de son gouvernement, ne se sentit pas le courage d'affronter les difficultés de la situation. « Il partit une nuit de Paris, écrit Lamartine, fuyant un royaume comme on fuirait un abîme. Nous apprîmes, à notre réveil, qu'il n'y avait plus de tête pour cette couronne suspendue sur tant de fronts. » Léopold réservait sa liberté pour faire plus tard le bonheur des Belges. Le poète, découragé, demande et obtient du département un congé illimité; il revient à Saint-Point, d'où il repart au commencement de juillet pour Aix en Savoie. C'est là qu'il apprend les ordonnances et les tristes journées (dites alors *glorieuses!*) de juillet 1830. Au mépris du principe fondamental de tout gouvernement parlementaire, le vieux roi *de France*, rendu responsable des fautes du ministère, reprend le chemin de l'exil, et Louis-Philippe est proclamé roi *des Français*.

« Je n'ai jamais éprouvé, dit Lamartine, une plus profonde tristesse qu'en voyant s'écrouler cette monarchie honnête, seul et dernier espoir de réconciliation entre les Français de différents âges, famille désunie par les excès de la révolution sanguinaire dont ils avaient été victimes et complices et maintenant revenus à l'ordre constitutionnel et ne désirant que d'y vivre en frères *sous des rois bien plutôt reconquis qu'imposés!* » On aime à voir cette noble et loyale déclaration sortir de la plume qui, plus tard, écrira *les Girondins :* ici, le poète est encore lui-même; après, hélas! il ne sera plus, en dépit de ses bonnes et patriotiques intentions, que le reflet et le jouet d'une faction indigne de son grand cœur. Malgré le profond attachement et la prédilection qu'il conserve pour la carrière diplomatique, malgré la situation spéciale et toute privilégiée que ses attaches de famille lui assurent auprès du nouveau souverain, il n'hésite point à faire ce que l'honneur lui commande. « *J'irai à Paris*, écrit-il à Virieu, *donner mon adhésion d'une main et ma démission de l'autre :* adhésion comme conscience politique qui préfère tout à l'anarchie dont nous sommes menacés, et *démission comme honneur*, *qui ne permet guère de servir le lendemain un régime né des ruines d'une dynastie qu'on servait la veille.* »

Voici, dans sa teneur intégrale, la lettre que Lamartine adresse, le 19 septembre 1830, au comte Molé, ministre des affaires étrangères du gouvernement de Juillet :

« Monsieur le comte, de nobles sentiments ont pu interdire à quelques personnes le serment que les circonstances leur demandent. Je respecte ces scrupules; je ne les partage pas. Convaincu qu'à défaut du pouvoir légitime, dont j'ai depuis longtemps déploré l'aveuglement, le pouvoir nécessaire, la patrie sous un autre nom, doit être le point de ralliement de tous les cœurs droits et de tous les esprits justes; convaincu que les devoirs d'homme et de citoyen ne cessent pas pour nous le jour où un trône s'écroule, où une famille s'exile; convaincu qu'il serait aussi absurde que coupable de se frapper à jamais d'incapacité civile et politique en refusant d'adhérer à un pouvoir nouveau qui surgit de la nécessité pour sauver la patrie du mal sans remède de l'anarchie, cette mort convulsive des nations, je suis prêt à prêter librement et volontairement le serment de fidélité au roi des Français et à accepter du prince et du pays tous les devoirs que ce serment impose aux jours du péril.

« Mais, d'un autre côté, Monsieur le comte, et par des motifs de convenance et de situation tout personnels, je vous prie de vouloir bien accepter ma démission des fonctions diplomatiques dont j'avais été chargé par le précédent gouvernement et j'oserais vous prier, de plus, de vouloir bien mettre et ma démarche et mes expressions sous les yeux du roi, envers qui je professe, non seulement les devoirs de tout Français, mais encore des sentiments de reconnaissance et de dévouement qui m'ont été imposés par ses bontés envers ma famille.

« Alphonse DE LAMARTINE. »

Le poète du *Chant du sacre*, l'ancien garde du corps de Louis XVIII, avait assurément une plus belle lettre à écrire en de telles conjonctures; son style, d'habitude si limpide et si pur, si clair et si élevé, se ressent de l'embarras qu'il éprouve à concilier ses nobles sentiments de traditionnelle loyauté et les doctrines d'un opportunisme patriotique qu'il croit en harmonie avec les besoins du temps et les aspirations du pays. Toutefois, pour rester juste envers cette nature si droite et si généreuse, il importe de tenir compte de l'esprit et des idées qui animaient alors les classes plus ou moins cultivées. Que d'illusions régnaient encore à Paris sur ces masses flottantes qui forment l'opinion et qui, aux heures de trouble et de bouleversement social, décident à leur gré du sort des nations! Les confidences de ceux qui ont fait la révolution de 1830 sont bien instructives. Quel est celui d'entre eux qui hésiterait à avouer qu'aujourd'hui, si les choses étaient à refaire, il bornerait ses vœux à un changement de ministère au lieu d'anéantir le plus respectable de tous les principes de gouvernement en ren-

versant illégalement le trône du successeur de tant de rois auteurs de l'unité française?

Lamartine vient à Paris vers le 18 septembre 1830, pour remettre lui-même au comte Molé la lettre de démission qu'on vient de lire. Il descend, suivant son habitude, à l'hôtel Rastadt, rue Neuve-Saint-Augustin [1], et se rend au ministère des affaires étrangères; il trouve M. Molé dans son cabinet, la tête renversée sur le dos de son fauteuil, « dans l'attitude d'un homme qui craint tout et n'espère rien ». — « Hé bien! dit-il, vous voilà? Vous venez de l'étranger? Vous avez traversé la France? *Parlez-moi à cœur ouvert et à portes fermées.* Qu'augurez-vous de tout ceci? Quant à moi, j'en suis épouvanté! Nous sommes perdus. Avant peu de temps, l'anarchie contre laquelle nous luttons nous débordera au dedans, la guerre au dehors. Cette monarchie, la seule possible, cependant, est une impasse : nous n'en sortirons pas! » Lamartine, profitant de la bienveillante confiance que le ministre voulait bien lui témoigner, n'hésite point à lui exposer ses vues sans détours. Selon lui, la monarchie de Juillet n'est qu'un relai sur le grand chemin de l'anarchie; sa tache originelle lui enlève, avec tout droit de répression, toute chance de stabilité : l'avenir ne lui appartient pas. « Vous durerez ce que durent les mauvaises choses, ajoute-t-il : le temps d'accomplir leurs phases et d'être renversées. C'est vous dire assez que je ne viens pas solliciter de vous de l'avancement. Je viens, au contraire, vous supplier d'accepter immédiatement ma démission, sans retour, de la place de ministre plénipotentiaire que je devais à Charles X et à son ministre, le prince de Polignac. »

M. Molé use de tous les moyens qui dépendent de lui pour faire revenir Lamartine sur cette résolution; « il la regardait, dit le poète, comme un mouvement d'humeur auquel j'avais tort de céder et qui serait funeste à moi *et de mauvais exemple aux autres.* J'eus toutes les peines du monde à obtenir de lui cette faveur de renoncer à toute faveur et de me retirer de tout emploi public *pour rester fidèle à la dynastie légitime dont je n'avais pas partagé la faute, mais dont je voulais partager le malheur.* » Le ministre, voyant qu'il ne pouvait vaincre sa résistance, lui dit enfin : « S'il m'est impossible de vous convaincre, il m'est aussi impossible de vous destituer. Voyez le roi; dites-lui vos motifs. » — « Non, dis-je; je ne le verrai pas; non que j'aie peur d'être converti par lui ou que j'aie la superstition de la légitimité jusqu'à redouter la présence d'un souverain *électif*, mais j'ai la superstition de l'honneur, et je

[1] Cette rue porte actuellement le nom de *Daunou* : l'hôtel subsiste encore.

craindrais que, en me voyant entrer au Palais-Royal, on crût que j'y entre pour solliciter une faveur, tandis que je n'y entrerais que pour décliner convenablement toute adhésion au vainqueur. » — « Eh bien! reprit M. Molé, écrivez-lui; je me chargerai de remettre votre lettre demain au conseil des ministres et, si vous n'avez point de répugnance à dîner demain avec quelques-uns de vos anciens amis chez moi, venez et je vous ferai part de la réponse du roi à votre lettre. »

Lamartine se conforme de point en point à ces instructions. Il rentre à l'hôtel de Rastadt, écrit une lettre « courte, convenable, respectueuse, mais sans réplique », par laquelle il prie le roi d'accepter sa démission, et il envoie sa lettre *cachetée* au comte Molé, ainsi qu'il avait été convenu entre eux. Le lendemain soir, il retourne au ministère des affaires étrangères, assez curieux de connaître l'accueil fait par le souverain à sa démarche. Dès qu'il le voit entrer dans le salon, M. Molé vient au-devant de lui et, l'entraînant dans l'embrasure d'une fenêtre : « Voici, dit-il, ce qui s'est passé. J'ai remis votre lettre au roi à l'ouverture du conseil. Tous les ministres étaient présents. Le roi l'a ouverte et l'a lue *deux fois* avec l'apparence d'un homme qui regrette et qui approuve; il a passé la lettre à Dupont de l'Eure, qui était assis à côté de lui : « Lisez cette lettre, dit-il. Voilà une démission conve- « nablement et noblement offerte! Qu'en pensez-vous? » Dupont de l'Eure a fait un geste d'assentiment et a passé le papier à Laffitte, également satisfait de l'acte et de la forme. La lettre a fait le tour de la table du conseil. Puis le roi, faisant signe à un huissier : « Allez, lui dit-il, chercher le duc d'Orléans! » Le jeune prince est entré. « Tiens, lui a dit son père en lui tendant le papier par-dessus « son épaule, lis cette lettre de M. de Lamartine et porte-la à la « reine. Cela est digne *et point offensant*. Voilà comment il faut se « retirer d'un règne qu'on se croit obligé de ne pas servir. Dites à « M. de Lamartine, ajouta-t-il en se tournant vers moi, que j'accepte « sa démission, mais que je le prie de venir me voir comme à « l'ordinaire et qu'il sera toujours reçu par moi avec l'amitié qu'il me « connaît pour sa mère et pour lui. » — « Ainsi, continua M. Molé, vous voilà dégagé, mais je ne vous remplacerai pas avant que vous n'ayez vu le roi lui-même. » — « Je ne le verrai pas, répondis-je. Quand on ne peut louer un prince, il faut se taire et disparaître. L'absence est la leçon des rois, mieux que le silence des peuples. Faites-lui mes excuses et donnez-moi un passeport pour Londres. Il n'entendra plus parler de moi. J'ai fait ce que ma conscience de royaliste me commandait : je ferai, dans l'occasion, ce que mon devoir de citoyen m'impose. » On se mit à table, et on parla d'autre chose.

Telle est l'histoire de la démission de Lamartine en 1830 : notre temps, si fécond en carrières noblement brisées, est digne de la comprendre et de l'apprécier. « Me voici libre par ma démission, écrit le poète à Virieu le 12 octobre suivant. Tout s'est passé à ravir et le roi m'a compris comme je désirais l'être. » Le 31 décembre, il dit au comte de Sercey : « J'ai donné ma démission il y a quatre mois, honnêtement et comme je le devais vis-à-vis du roi et de Madame Adélaïde, à qui je porte tant de reconnaissance. *J'ai pensé que, dans ma position spéciale, l'honneur le voulait.* J'avais aimé, servi, chanté les anciens rois; la palinodie ne pouvait me convenir. Cela ne m'empêche pas d'être politiquement et personnellement très dévoué au roi actuel, roi par nécessité. Sans lui, la France était perdue. Je le sers comme citoyen, mais *je n'ai pas voulu le servir comme salarié*... Si vous trouvez occasion de me rappeler à Madame Adélaïde, ne manquez pas de lui dire que vous savez que je suis tout à son frère et à elle, malgré ma démission qui a pu les choquer, mais *qui n'est que sentiment d'honneur et pas du tout éloignement politique.* Le temps viendra, peut-être, de marcher dans une voie plus libre et plus douce. »

La lettre de démission de Lamartine forme la dernière page de l'histoire de sa carrière diplomatique; malheureusement, la poésie ne devait pas bénéficier de cette décision. A peine, en effet, s'est-il détaché de la politique extérieure, que la politique intérieure vient le saisir : elle ne lâchera plus sa proie. Le beau temps des *années bleues* du poète s'est écoulé pour ne plus revenir; c'est le tour des *années grises.* Désireux de faire prévaloir les idées qu'il croit avoir mission de répandre, Lamartine se présente aux électeurs de l'arrondissement de Dunkerque comme candidat pour un siège alors vacant à la Chambre des députés; il échoue faute de sept voix et part pour l'Orient, réalisant ainsi le projet qu'il caressait depuis si longtemps. Au cours de ce voyage, il est frappé par un coup aussi terrible que celui qu'il avait reçu au cœur en apprenant que sa mère n'était plus : la mort de Julia, sa fille unique. Revenu en France et voulant s'étourdir à tout prix, il se jette de nouveau avec une ardeur fébrile dans la mêlée. Nommé député du Nord, il prend son rôle tellement au sérieux qu'il arrive à méconnaître entièrement et ses aptitudes et son génie. Comme Balzac, il se croit appelé aux plus hautes destinées politiques; Pindare ne songe plus qu'à cueillir les lauriers de Démosthène. Bientôt, son incomparable éloquence lui ménage au Parlement un tel prestige et lui vaut de tels succès qu'une sorte de rivalité s'établit entre les divers partis, en vue de s'assurer le concours d'un aussi rare talent oratoire. Le gouvernement fait pressentir indirec-

tement ses intentions : on parle de lui confier le portefeuille de l'intérieur ou celui des affaires étrangères. Lamartine laisse entendre qu'il accepterait le premier de ces ministères, afin de pouvoir y mettre en pratique les doctrines qu'il soutient à la tribune et auxquelles, à ses yeux, la prospérité publique est attachée. « Je n'ai rien voulu, à aucun prix, qu'un grand rôle politique à l'intérieur... *Je voulais en faire un programme d'idées nouvelles et libérales qui auraient plu au pays.* » Il laisse donc entrevoir son acceptation éventuelle; néanmoins, ce choix n'ayant point obtenu l'agrément du groupe fameux qui avait renversé le gouvernement de la Restauration au nom de la liberté mais qui la redoutait depuis qu'il occupait le pouvoir, ces combinaisons sont écartées :

« Les 221, mes stupides amis, écrit le poète à Virieu, s'étant, dit-on, dans leur conciliabule, opposés à ce qu'on me confiât *le dedans* ou *le dehors*, sous prétexte que je suis un homme inapte aux affaires et *un libéral dangereux*, l'affaire en est restée là. J'ai eu le mérite de l'acceptation et je n'ai pas la charge. Dieu soit loué! »

On trouvait Lamartine trop compromettant pour lui confier un ministère; il était, néanmoins, indispensable d'attirer à soi le brillant orateur qui passionnait et entraînait l'Assemblée. Le 28 octobre 1840, M. Guizot vient visiter Lamartine dans sa petite maison, au n° 43 de la rue de la Ville-l'Evêque, et lui propose l'ambassade d'Angleterre ou celle d'Autriche, avec un traitement dont il fixera le chiffre lui-même. Le poète répond qu'il consentirait peut-être à prendre la direction d'une mission diplomatique *temporaire*, mais qu'il est résolu à refuser une ambassade fixe avec résidence à l'étranger :

« M. Guizot sort d'ici à l'instant, écrit-il le jour même, à M. de Champvans. Il m'a offert de *m'engager à les soutenir*, en me désignant pour être ambassadeur extraordinaire à Londres ou à Vienne au congrès. *J'ai dit que je n'accepterais une mission de ce genre que momentanée* et pour une crise extérieure grave et évidente aux yeux de tous, *mais pas une ambassade fixe qui me déparlementerait et ruinerait mon influence politique à l'intérieur*, *en donnant pâture aux accusations d'ambition.* J'offre mon concours gratuit et héroïque aux urgences du moment, mais je ne m'engage pas dans une voie que je ne dessine pas et que je n'inspecte pas tous les jours. Il est parti. »

« On est venu m'offrir l'ambassade de Vienne ou de Londres pour y représenter le cabinet, ou à la conférence, s'il y en a, dit Lamartine à Aymon de Virieu, le 4 novembre. Pour une mission extraordinaire à une conférence, j'ai dit : *probablement oui;* pour une ambassade fixe et permanente j'ai dit : *non; et bien m'en coûte*, *car c'est l'idéal, selon moi*, *d'une belle vie* : mais j'y perdrais la force de mon

désintéressement dans le pays. »... « *Guizot m'accable de caresses*, écrit-il encore le 30 décembre à son ami; *il m'a*, *de nouveau*, *tourmenté ces jours-ci pour accepter l'ambassade de Vienne. J'ai refusé net.* Seulement, s'il y a un congrès pour organiser la Syrie selon mes idées, *j'ai dit que j'accepterais peut-être l'ambassade extraordinaire pour le congrès.* » En 1830, Lamartine sort de la diplomatie pour obéir à ce que lui dictent ses devoirs envers la monarchie légitime; en 1840, il est convaincu que ses devoirs envers le peuple lui interdisent d'y rentrer. « Je ne comprends, dit-il, que les dévouements utiles, mais non les suicides au profit d'autrui et au détriment des idées. »

L'évolution du poète vers la politique intérieure sera toujours déplorée par les lettres françaises. Ce fut assurément, chez lui, une illusion de croire qu'il était né pour l'action et de s'imaginer qu'il y avait en lui l'étoffe d'un homme d'Etat. Lorsqu'on demandait à Lamartine où en était le grand poème si longtemps considéré par lui comme l'œuvre capitale de son existence, il souriait d'un air de pitié et répondait qu'il ne s'occupait plus que « des droits sur les sucres ». Il écrivait à M. Bruys d'Ouilly : « Vous savez mieux que personne que *ma vie de poète n'a jamais été qu'un douzième*, *tout au plus*, *de ma vie réelle. La poésie n'a été pour moi que ce qu'est la prière*, *le plus beau et le plus intense des actes de la pensée*, *mais le plus court et celui qui dérobe le moins de temps au travail du jour.* La poésie, c'est le chant intérieur. Que penseriez-vous d'un homme qui chanterait du matin au soir? *Je n'ai fait des vers que comme vous chantez*, *en marchant*, *quand vous êtes seul*, débordant de force, dans les routes solitaires de vos bois. Cela marque le pas et donne la cadence aux mouvements du cœur et de la vie. Voilà tout! »

Et pourtant, c'est ce prétendu *douzième* de la vie réelle de Lamartine qui, seul, fait son impérissable gloire. Placé par les événements de 1848 à la tête de la nation, ses accents chaleureux feront tressaillir les foules; il sauvera la société, au péril de ses jours, en rejetant le drapeau rouge dans la boue sanglante où les sectaires osaient le ramasser pour le lui imposer; mais il ne devra son illustration ni à son éloquence de tribune, ni à son courage civique. C'est parce qu'il a bercé, charmé et consolé les cœurs que son nom est immortel. Lamartine s'est trompé sur sa vocation, mais son erreur fut généreuse, parce qu'il a pensé, parce qu'il a voulu servir son pays. Si le poète eut une ambition, ce fut celle du bonheur public : ce que le vulgaire désire pour faire du bruit, il l'a désiré pour faire du bien. Ce sera son éternelle excuse : on pardonne toujours à ceux qui peuvent l'invoquer. La postérité devra se mon-

trer moins indulgente pour la politique, qui a détourné ce grand esprit de la mission à laquelle il était si manifestement appelé; la France est en droit de lui demander compte des chefs-d'œuvre dont elle l'a privée en obligeant Lamartine à renoncer à la poésie.

Nous devons, au contraire, une gratitude sans bornes à la diplomatie. Cette carrière, alors aimable et facile, n'absorba point, en effet, ce charmant et délicat génie doué du plus admirable instrument lyrique qui ait jamais enchanté les oreilles françaises; elle le ramena aux rives fortunées où sa jeune Muse avait vu s'épanouir ses premières floraisons; dans ce pays de toutes les inspirations et de toutes les élégances poétiques, elle lui laissa assez de loisirs pour « mêler heureusement l'utile à l'agréable », selon le précepte d'Horace, comme Lamartine le rappelle lui-même à M. de la Maisonfort, et pour se livrer sans entraves à l'amour de cette nature splendide dont il a si bien décrit le puissant et capiteux attrait. Les *Nouvelles Méditations*, les *Harmonies* et *Fior d'Aliza*, composées pendant les séjours diplomatiques de Lamartine à Naples et à Florence, en sont le plus éloquent témoignage. Le poète lui-même garda toujours un doux et pénétrant souvenir « du temps de son bonheur en Italie et des belles années de la légation » : le trait suivant, rapporté par son secrétaire, M. Alexandre, suffirait à le prouver. Revenons un moment sur nos pas; transportons-nous par la pensée au printemps de 1843 et entrons dans le salon de l'hôtel de la rue de l'Université 82, où résidait encore Lamartine. Treize ans se sont écoulés depuis sa démission. L'historien Dargaud, un préfet, M. Alexandre et M. de Bois-le-Comte, ancien directeur du ministère des affaires étrangères, alors ministre à la Haye, causent avec Lamartine de poésie, d'art et de diplomatie : « *Si je n'avais pas pris la carrière politique*, dit le poète, *j'aurais adopté la diplomatie. Le poste de ministre plénipotentiaire à Florence aurait été, pour moi, l'idéal du bonheur terrestre! C'est la grande route du monde, le salon de l'Europe; on ne fréquente que bonne compagnie!* » — « *Et il eut un retour d'enthousiasme pour sa vie poétique de diplomate en Italie*, ajoute son secrétaire; *il prit son vol vers les souvenirs, vers les années enchantées de Florence et de Naples, quand, après une dépêche diplomatique, il montait à cheval et allait chanter ses « Harmonies » au bord de la mer, dans ce paradis du monde. Recueillie sous la parole de son mari, M*[me] *de Lamartine sortit de son silence à cette évocation des années heureuses : un rayon du passé éclaira sa grave figure; elle eut un cri de regret vers le bonheur perdu!* » — *L'idéal du bonheur terrestre* était pour Lamartine un poste d'ambassadeur ou de ministre sous le ciel italien. C'est donc au temps des fonctions qu'il a remplies dans « *sa chère*

diplomatie » à Naples et à Florence, qu'il convenait de se reporter pour le montrer dans le rayonnement de sa trop courte félicité. Qu'il nous soit permis d'avouer le plaisir que nous avons éprouvé à mettre en pleine lumière l'heure d'épanouissement de cette âme vibrante et mélodieuse entre toutes, créée pour le calme et pour la tendresse et réservée plus tard à de si cruelles épreuves.

La tâche que nous nous sommes tracée est remplie. Qui ne connaît, hélas! les *années noires* de Lamartine, ces heures d'humiliation, de détresse et de désespoir, où le pauvre grand homme, en dépit du rude labeur qu'il s'impose, se voit peu à peu forcé de se détacher de tout ce qu'il aime? Un mot encore cependant. On a très sévèrement jugé les suppliants appels du poète au concours de ses contemporains en vue d'arriver à payer les dettes qu'il avait contractées. Mais, si l'on doit reconnaître que sa tendance naturelle à la prodigalité a pu contribuer quelque peu à aggraver l'état désastreux de ses affaires, il faut, pour rester équitable, se hâter d'ajouter que les disgrâces de sa fortune ont une origine dont la noblesse de son caractère est bien loin d'avoir à souffrir. « Je bondis de colère, dit son secrétaire, quand j'entends accuser Lamartine, *victime de sa bonté royale;* et ici, ce n'est pas moi seulement, c'est la noble femme qui lui a tout donné, qui se lève pour le défendre :

« Il a certainement vécu au delà de ses revenus, écrit Mme de Lamartine, mais les circonstances impérieuses y sont pour quelque chose. Lorsqu'il est parti pour Naples et Rome, en 1820, secrétaire de légation, il y a trente-huit ans, il avait pour tout 1500 francs de son père et 1500 d'appointements. Pouvait-il vivre de cela? Vous savez qu'on a toujours dit que, pour être dans la diplomatie, il fallait avoir une belle fortune, parce qu'avant d'arriver aux grades élevés, qui sont très fortement payés, on avait mangé sa fortune, et c'est une vérité qui n'a pas été inventée pour lui. *Il a certainement reçu tous les Français et fait bien les honneurs de la France à Naples et surtout à Florence; il ne le pouvait pas sur ce qu'il avait.* Mais aussi, s'il avait vécu dans un logement de garçon, sans donner un verre d'eau à personne, il n'aurait pas eu la réputation de grand diplomate lié avec tous les ambassadeurs des autres puissances, ce qui, sans la révolution de 1830, lui aurait valu d'être au sommet de sa carrière. Et, *s'il n'avait pas sacrifié sa carrière au décorum de la légitimité*, comme il le dit, *il aurait été ambassadeur à Londres de* 1840 *jusqu'en* 1848, *offert par Guizot lui-même!* Donc, s'il n'avait pas fait beaucoup d'argent de son travail, il n'aurait pas pu vivre, même convenablement, sur le revenu de ses terres héritées. *Ajoutez à tout ceci ce qu'il a donné, et vous verrez qu'il n'y a pas tant à l'accuser...* Hélas! que le mal-

heur entraîne et appelle le malheur! Mais le plus grand est d'être blâmé par ceux pour qui on a fait bien des sacrifices! » « Je répète bien que la volonté de Dieu soit faite, écrit encore Mme de Lamartine, cette fois au baron de Chamborant, mais est-ce bien sa volonté de laisser périr un homme à qui on ne peut pas reprocher un vice comme cause de ruine? *Je défie d'en trouver un seul! Prodigalité de générosité, oui!* »

Mme de Lamartine était la droiture et la vérité mêmes. Il est donc avéré que le souci de représenter sa patrie avec une magnificence digne du nom français est, avec la charité, la principale cause de la ruine du poète. C'est un exemple dont notre diplomatie a le droit de se faire honneur. Les fonctionnaires qui s'appauvrissent dans les charges publiques sont rares, de nos jours. Le temps que Lamartine passa au pouvoir, en 1848, avait achevé d'épuiser ses dernières ressources. En refusant les deux millions que lui offrit Napoléon III, il refusa non pas le superflu, mais le nécessaire. Cet acte héroïque mériterait d'être plus connu. Presque octogénaire, il écrit jour et nuit, et le fruit de son travail incessant demeure bien rarement entre ses mains; la mort seule fera tomber la plume de ses doigts glacés : « Tristes œuvres et tristes labeurs, dit-il, mais Dieu le veut! » Il souffre, mais il se résigne, en vrai chrétien : « J'ai trouvé, ajoute-t-il, les hommes bons et le sort cruel, voilà le vrai... Les consolations puisées dans l'ordre humain n'agissent point sur moi. *Je n'ai jamais mis mon espérance dans les fils de l'homme : elle est plus haut!*... Je mourrai, du moins, avec cette conscience de n'avoir pas dit un mot ni fait un acte. dans ma vie publique, qui n'eût pour objet le service de la vérité divine à mes dépens. Fût-ce une folie de la croix? fût-ce une duperie de la bonne volonté? Le ciel seul me le dira : c'est son affaire! » Lamartine peut cesser d'être admiré, car on ne saurait prévoir les fluctuations du goût : il ne cessera jamais d'être aimé.

Au moment suprême où l'horizon de la terre s'effaçait aux yeux du poète mourant devant celui des collines éternelles, ses lèvres défaillantes ont, sans doute, murmuré cette prière sublime adressée par lui d'avance au Juge divin devant lequel il allait paraître et qui lui ouvrait ses bras paternels : « Seigneur, me voici! J'ai souffert! j'ai aimé! j'ai péché! j'étais un homme, c'est-à-dire peu de chose!... J'ai désiré le bien!... Pardonnez-moi! »

Edouard Fremy.

LA COMÉDIE DES CHAMPS[1]

III

COMMENT JE PROCÉDAI A MES PROPRES ÉPOUSAILLES

C'est à partir de ce moment que je pris en pitié les romanciers. Une demande en mariage, mais c'est tout un monde pour eux; c'est un duel compliqué et qui n'en finit pas, un duel à coups de poésie, de pudeur, de fleurs, de pleurs, de rougeurs remontantes et vivaces et de convulsions désobligeantes. Je vis que dans la réalité rien n'est plus simple et plus aisé que de demander la main des gens.

Cela m'encouragea. Il me parut que, décidément, le meilleur moyen d'avoir auprès de moi, pour toujours, le parfum d'âme dont je croyais ne pouvoir plus me passer, c'était de lier Marthe à ma vie. Je le dis sincèrement, si j'avais pu inventer un autre moyen de garder Marthe, non pas à côté de moi, mais dans mon voisinage, pour ennoblir et purifier toutes mes pensées, pour raffermir ma volonté et récompenser mes bonnes actions, je l'eusse employé. C'est un curieux état de cœur.

— Jacques, dis-je simplement, j'aime Marthe, moi aussi, depuis le jour où je l'ai vue. Je ne l'aime pas follement, mais il me semble que j'aurais le cœur et le cerveau vides, si elle s'éloignait de moi. Je vais la demander en mariage.

Il était dans le ciel, le pauvre garçon; il me regarda comme si je lui versais un tombereau de cailloux sur la tête.

— Epouser Marthe! dit-il comme distraitement, personne ne l'a jamais demandée. Je ne sais pourquoi elle éloigne le mariage. Mais il est certain que je ne lui ai vu pour aucun homme autant d'estime que pour toi.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 novembre, et 10 décembre 1891.

Me voilà en cabriolet avec Marc Misère. On achevait de sonner vêpres; je me dis que j'arriverais à Sains quand Marthe reviendrait de l'église. Le cléricalisme avait fait en moi des progrès désastreux : je demandai à quelques saints du paradis de bénir mon expédition.

J'entrai. Marthe était assise à la fenêtre. Elle lisait. Un rayon du soleil déclinant mettait une auréole autour de ses cheveux blonds. Je cherchai encore dans quel gracieux tableau j'avais vu cette admirable sainte. Elle se leva, toujours calme, et me tendit la main avec son aimable sourire. J'avais un début facile, et l'entrée en matière, pour moi, c'est le plus difficile. Je crois qu'il en est ainsi pour tout le monde; toutefois, il y a Petit-Jean...

— Ma cousine, je dois sentir une odeur de mariage.

— C'est que je ne m'y connais pas, répondit-elle en souriant.

— Il faudra, — je me crus très malin, — faire bientôt connaissance avec ce parfum-là. Jacques a demandé la main de Clothilde, qui la lui a accordée.

Sa figure resplendit. Je ne trouve pas d'autre mot. Je le répéterai sans doute, car il n'y en a pas d'autres pour dire l'éclat particulier qui ne quitta plus son visage.

— Attendez-moi, dit-elle d'une voix presque étranglée. Je vous dirai tout.

Elle partit. Elle courait pour la première fois depuis que je la connaissais.

« Je vous dirai tout. » Je rongeai sans succès ces mots-là pendant un quart d'heure.

Elle rentra. Je trouvai brusquement le nom de sainte que je cherchais. Ses yeux, c'étaient les yeux de sainte Thérèse en extase. Je n'en puis dire plus, jamais je ne pourrai définir cette lumière pure et ardente, cette satisfaction céleste, ce bonheur intense et calme, ce rayonnement d'une âme qui a donné la plus grande partie d'elle-même tout en en gardant une autre part vigilante, pour empêcher l'ennemi, un ennemi quelconque, de troubler une félicité idéale.

Le rayon extatique ne s'éteignit pas; il s'étendit. Le resplendissement de l'œil devint comme une de ces nuées vaporeuses et diaphanes passant devant le feu du soleil, qui la colore d'une lumière adoucie.

— Voici tout mon mystère et toute ma vie, mon cousin. Vous savez que notre mère est morte avant que j'aie pu la connaître. Notre père était un homme qui avait toutes les qualités et un unique défaut. Je crois pouvoir le dire sans manquer de respect à sa mémoire. Il était porté à voir tout en noir, à saisir vite le côté moins beau des choses et des caractères.

Je connaissais son père par ce que les parents et les voisins m'en

avaient dit. Il fallait renverser la proposition de Marthe. Il avait cent défauts et une qualité : il était aumônier; d'ailleurs, homme hargneux, contredisant, voyant le vice et le mal partout, le plus désagréable des honnêtes gens.

— A force d'entendre dire du mal de l'humanité, de voir indiquer une cause égoïste ou basse, ou ridicule à toute action, je courais le risque de devenir morne, taquine ou méchante; mais Dieu, qui voulait récompenser en moi les grandes vertus de ma mère et l'amour de mon père pour les pauvres, me protégea. Il me resta de ma première enfance seulement le détachement des choses de ce monde. Cela m'effraya un peu; car je me sentais un cœur très aimant. Là encore, Dieu me bénit; il tourna vers lui ce désir d'aimer que j'avais.

Elle me parlait d'une voix ferme et froide, qui contrastait avec ses regards idéalisés, comme son âme suave contrastait avec son esprit mathématique. Pourtant, l'âme l'emporta bientôt sur l'esprit, et la voix se réchauffa des tendresses de l'âme.

— Ah! mon cousin, vous pouvez comprendre ce bonheur : aimer le plus parfait, le plus beau, le plus fidèle et le plus puissant des êtres! L'aimer pour toujours et savoir qu'on sera toujours aimée. Savoir que nulle marque de votre affection ne sera méconnue ni sans récompense! Savoir que cet amour, si doux déjà ici-bas, sera éternel et deviendra une félicité que l'imagination la plus riche ne peut se figurer. Vivre avec son ami, avec son époux, à chaque minute du jour, le voir sans cesse, avoir son sourire, lui sourire, et cela dans la pureté, dans la douceur infinie et dans le calme parfait, sans craindre que jamais il ne vous trouve vieille! Ah! savoir qu'il sera toujours à vous, tout à vous, et découvrir chaque jour en lui de nouvelles beautés, de nouvelles marques de sa tendresse! lui donner, chaque jour aussi, un plus grand dévouement, en lui montrant une plus grande perfection dans un plus grand amour.

Elle me fit ainsi longuement la confidence de son cœur aimant, candide et passionné dans l'idéal.

Le soir était venu. Elle n'y pensait pas. Je ne la voyais plus distinctement. J'apercevais dans la demi-obscurité de la fenêtre un être vague, une sorte de fantôme d'où sortaient cette voix émue et ces grandes paroles. Je commençai à comprendre pourquoi, l'ayant si cordialement et si fidèlement aimée, je ne l'avais jamais désirée pour femme.

— Comme mon ami, dit-elle, est toute bonté, toute indulgence, je m'efforçai de devenir, pour lui plaire, toute douceur et toute charité. Comme il est toute sagesse, toute pureté, toute justice, je m'efforçai de devenir prudente et réfléchie, équitable. Surtout, ah!

surtout, je lui demandai une faveur, c'est que tout le monde m'aimât, pour que je pusse le faire aimer, lui, mais que personne ne m'aimât pour soi et au point de vouloir m'avoir pour femme. Quand j'étais petite, j'aimais à me regarder dans les miroirs, il me semblait que j'étais jolie, il faut que je fasse cet aveu avec humilité, mon cousin. Je ne suis pas sotte, — mon Seigneur ne m'eût pas permis de devenir paresseuse d'esprit plus que de cœur, — Je suis riche. Pourtant personne ne m'a demandée en mariage. J'avais supplié mon Maître de m'entourer tellement de son idéal et de sa poésie que chacun pût se dire que je n'étais pas à marier.

Cette déclaration me produisit l'effet que durent ressentir les Philistins en recevant sur la tête le plafond en pierres que le fort Samson leur envoya. On comprend qu'elle m'enleva toute intention d'offrir mes vœux. Je vis en ce moment que j'avais suivi un feu follet plutôt qu'une femme. Comprenne qui voudra.

Toutefois, j'étais attendri, plus attaché que jamais à cette noble et douce âme. Quand elle m'apprit que c'était sans doute la dernière fois que je la voyais. mon cœur sentit comme si on faisait le vide en lui par une machine pneumatique.

Je la laissai parler, sans pouvoir songer à protester. Elle me dit qu'elle avait eu jusqu'à ces derniers temps des scrupules sur sa vocation. Elle les avait perdus pendant le séjour qu'elle avait fait auprès de sa tante. Cela expliquait la gaieté que nous avions vue en elle, au retour. Elle avait aussi décidé qu'elle attendrait l'annonce du mariage de son frère pour quitter le monde.

Elle avait, dès les premiers jours, pensé que Clothilde, si l'âge apaisait les petits bouillonnements de son naturel, serait l'épouse convenable pour Jacques. En apprenant la décision que je lui apportais, elle m'avait quitté pour remercier le Seigneur, et avait pris la résolution de gagner au plus tôt le Carmel de Lourdes.

Je ne sais si je ne poussai pas un soupir. Elle s'aperçut que la nuit était venue. Elle sonna, on apporta une lampe. J'avais les yeux humides.

— Mon cher et bon cousin, me dit-elle de sa voix caressante et en me montrant pour la dernière fois ces regards dont je comprenais maintenant les reflets célestes, il faut que vous me promettiez trois choses, en pensant que j'ai eu pour vous la plus grande amitié dès que je vous ai vu et la plus parfaite estime dès que je vous ai connu.

— Je vous le promets, ma cousine, dis-je d'une voix bien rauque.

— Solennellement! Quoi que je vous demande.

— Solennellement! Vous ne pouvez rien me demander qui ne soit sage et noble.

— Vous savez que je ne suis pas très prêcheuse. J'ai toujours su qu'on doit convaincre par des faits non pas par des paroles, et je n'ai jamais ni caché ni montré que je fusse une femme dévote. Mais puisque c'est la dernière fois que je vous vois, il faut bien parler. Vous avez l'esprit vif, l'âme droite, l'intelligence large. Vous méritez de connaître intimement mon Maître, puisqu'il est toute douceur, toute noblesse, toute intelligence. Mais vous avez besoin de le connaître, car il est la force aussi, et vous, mon cousin, vous êtes faible.

Le plafond des Philistins n'était pas tombé tout entier, il restait un coin qui acheva de m'aplatir. Faible! Elle disait cela avec une conviction qui m'épouvanta.

— Clothilde est ferme. Elle a moins d'intelligence et d'élévation de cœur que vous, mais elle a la force de caractère. Cela ira bien à Jacques qui deviendrait peut-être un peu tyrannique avec une femme aimant l'esclavage. Vous, mon cher cousin, vous avez besoin de point d'appui. Promettez-moi de chercher la vérité loyalement. Dieu vous la montrera. Comme vous êtes aimant et spirituel, il vous donnera la foi, qui est un composé d'amour et de lumière.

Elle était debout, la lampe lui envoyait des rayons qui couvraient son visage comme d'un reflet d'opale.

— Il faut aussi, mon cher cousin, que vous me promettiez de suivre aveuglément le conseil que je vous donnerai dans quatre mois. J'y veux réfléchir encore.

— Je le suivrai aveuglément, ma cousine.

— Enfin, mais cela est moins important, je veux laisser ma fortune à Jacques. Je sais qu'il est décidé à refuser, pour qu'on ne l'accuse pas d'avoir aidé à ma vocation. Il faut que vous le forciez à accepter. Il ne peut refuser, en ce moment, rien au frère de sa fiancée, continua-t-elle avec un bon sourire.

Elle avait appris les voies de ce monde, en se promenant dans le ciel.

— Ma tante fait depuis vingt ans des économies pour ma dot conventuelle. Cela est suffisant. Je veux que mon frère ait les 400 000 francs qui viennent de nos parents. Pour vous, mon cousin, je désire que vous ayez, pour les donner à la femme que vous épouserez, les bijoux qui viennent de l'oncle Athanase. Ils sont beaux et curieux, mais Clothilde en aura assez d'ailleurs.

Et puis et puis, je partis en sanglotant comme un enfant.

En ce premier moment, je ne trouvai de consolation que dans une pensée que je livre à la risée des contemporains. Je songeai que je me ferais Jésuite et que j'irais reconvertir le Paraguay, où on me couperait en tranches pour en faire du *tasajo*.

J'arrivai assez tard au Manoir. Mes tourtereaux, qui me semblaient avoir inventé le ciel, m'attendaient pour souper. Il paraît que j'étais effrayant. Je leur rendrai justice : ils m'embrassèrent avec chaleur. Je n'eus qu'une pensée, leur faire jurer que jamais ils ne diraient le but de l'expédition que je venais de faire.

— Marthe part après-demain. Elle doit venir demain passer la journée avec Clothilde. Moi, je vais demain à Montreuil chercher le notaire pour qu'il aille, après-demain, instrumenter à Sains. Elle est déterminée à te laisser sa fortune et à ne conserver que la fortune de M[lle] de Frévent.

— Moi, dit sèchement Jacques, je suis déterminé à refuser. Elle le sait d'ancienne date.

— Eh bien, — jamais je ne fus plus raide que ce soir-là, — il faudra changer cette date. Tu accepteras cette donation ou pas de mariage.

— Es-tu fou?

— Sans aucun doute; mais je suis également obstiné. Je ne suppose pas que Clothilde veuille se marier quand j'annoncerai au monde entier que je blâme ce mariage, que je n'en ferai pas part et que je n'y assisterai pas.

— Et, dit Clothilde en souriant, tu reprendrais ta figure grognonne de l'année 1886?

— Je reprendrais ma figure grognonne de l'année 1886.

— Alors, Jacques, dit-elle en le couvrant du plus brillant de ses regards, il faut céder.

Il devint pâle, puis vert. Il se mordit les lèvres, je ne suis pas sûr que ce fût jusqu'au sang, bien que ce soit la formule acceptée. Il toussa à plusieurs reprises. La docilité n'était pas dans ses cordes. J'étais impassible et je puis dire absolument déterminé.

— Soit, dit-il d'une voix rauque. Mais, sacrebleu! c'est commencer de bonne heure la tyrannie domestique.

— Pour ma part, c'est commencer et finir du même coup, dis-je du même ton rude. Je suis un homme faible, dis-je avec amertume, mais j'avais promis. D'ailleurs, j'ai reçu assez de coups aujourd'hui pour qu'on me passe quelque chose et qu'on accepte 400 000 francs que j'offre.

La paix se fit, et Jacques me serra tendrement la main en s'en allant.

Je passai la nuit à me promener sans sentir le froid. Le palais antique que j'avais reçu à deux reprises sur la tête me tenait lieu de fourrures. Je ne pensais pas à grand'chose de sérieux.

Quand l'aube grise parut, vers sept heures, je me rappelle que je riais avec amertume, en me disant que j'avais trouvé une formule

de demande en mariage plus brève encore que toutes celles qui ont été employées jusqu'à ce jour.

IV

NOPCES ET FESTINS

Les semailles de mars firent ce qu'elles purent pour me consoler. L'avoine, l'orgette et les pois ne s'y épargnèrent pas. Tous les gens du Manoir s'y mirent de bon cœur. Les braves gens n'avaient pas grand'chose à me donner, ils me donnèrent leur ivrognerie et leur paresse. Jamais on n'avait bu si peu de genièvre, ni tant travaillé qu'en cette fin de l'hiver de l'année 1890.

Argentine montra que son large corset rouge renfermait une âme digne de Pétrarque : elle avait l'habitude de chanter une vieille chanson d'amour, si bête et si tendre que je m'en régalais toujours. Ce chant disparut tout brusquement, c'est qu'il y avait là une jeune princesse qui, contrariée dans son amour par son « papa », chantait :

Je me ferai morte dedans un couvent.

L'énorme fille craignait de me rappeler le départ de Marthe.

Celle-ci était partie après m'avoir envoyé une grosse caisse cerclée de fer ouvré. Je ne l'ouvris même pas. Elle renfermait les bijoux de la future Mme Alfred Huriel. Dérision !

L'amirale, qui était la Sœur de Charité des millionnaires, était venue chercher Clothilde, qui avait cent raisons, disait-elle, de passer l'hiver à Paris. La première et la... dernière, c'est qu'elle voulait tenir la dragée haute à ce farouche Jacques, et qu'elle lui paraîtrait plus enviable à Paris, où elle trônerait, qu'au Manoir, où il n'y avait pas de trône.

Elle força ainsi Jacques à se *déruraliser* et à montrer ce qu'elle avait deviné en lui de finesse d'esprit, de politesse innée et de courtoisie en gangue. Il allait, en effet, à Paris chaque semaine, et parfois cette semaine durait un mois. Il me voyait à la volée. Clothilde avait le temps de m'écrire toutes les semaines entre la messe de onze heures et le déjeuner. C'est tout ce qu'elle avait de loisir. Or elle rentrait de cette messe à onze heures cinquante-cinq minutes et déjeunait à midi.

Les notables du Boulonnais ne m'abandonnèrent pas en cette solitude. Les Thienbronne me firent particulièrement fête, et « notre fille » Godeleine devenait de plus en plus une aimable et originale jeune fille. Le maire Cochon remplaçait pour moi une douzaine des

meilleures comédies de Labiche. Quand je pouvais secouer ma torpeur, je l'appelais Marc-Michel, et cette stupidité me réjouissait. Il rassembla en conseil, les trois Niniches Cochon et *mon vieux* curé. Il s'agissait de savoir ce que c'était que ce Marc-Michel. Je suis trop peu en train de rire, pour donner le procès-verbal de ce conciliabule.

Est-ce que je souffrais? est-ce que j'étais désespéré? est-ce que j'étais mélancolique? Non. De même que je n'avais pas eu de passion pour Marthe, de même je n'avais pas de désespoir en la perdant. J'avais le cœur vide, mais vide! Rien ne m'intéressait plus, j'avais perdu la chaleur, la rêverie. Je continuai machinalement ma vie, honnêtement, dignement, parce que mon éducation, mes instincts et l'habitude des graves pensées que Marthe m'avait données, me poussaient à le faire.

Je songeai parfois à la *Vérité* qu'elle m'avait fait promettre de chercher, mais j'étais si languissant de cœur et de volonté, que je ne tenais même pas à la trouver, cette vérité. Enfin, j'étais comme un voyageur nocturne qui a suivi longtemps la direction indiquée par la lumière entrevue dans le lointain et qui, cette lumière disparaissant, continue son chemin en trébuchant, en se cognant, mais en suivant instinctivement la bonne route.

La Providence m'envoya une distraction. Je crois que le divin Tirésias lui-même ne devinerait pas d'où elle vint. C'est à la névropathie que je la dois. Je reçus à la fin de janvier une lettre de Mme Gerberoy. « Mon pauvre Gaston m'inquiète fort. J'en ai causé avec Clothilde, qui dispute à Christine la palme de la beauté, et avec votre futur beau-frère que tout le monde aime et admire, excepté M. Gerberoy. Nous sommes inquiets de voir ce pauvre Gaston, le plus généreux, le plus délicat des hommes tomber entre les mains d'une troupe de bohèmes qu'on nomme, sans les insulter, des décadents. Ce n'est pas pour l'argent, ils ne sont pas fripons. D'ailleurs, nous en pouvons dépenser pour l'agrément de nos enfants. Le dernier inventaire accuse 400 000 francs de bénéfice et la *part* de Christine doit augmenter. Mais il nous semble que Gaston devient imbécile et grossier. Le bon docteur me dit qu'il faut l'envoyer à la campagne dans un climat sain et froid. Vous savez comme il est bon. Quand il nous a vues pleurer, sa sœur et moi, il m'a dit qu'il ferait tout ce que nous voudrions. Quand je lui ai demandé où il désirait aller, il a répondu d'un ton sombre, mais décidé : « A Sainte-Godeleine. » Nous vous envoyons donc Gaston, sans vous en demander la permission. Nous savons que vous le recevrez comme un frère, et nos prières seront pour vous presque autant que pour lui.

« Je connais votre affection pour nous. J'aurais voulu vous annoncer

la bonne nouvelle du mariage de Christine avec Humbert de la Trentenie; c'est un secrétaire d'ambassade, beau garçon et de beaucoup d'avenir. Il est riche et spirituel. M. Gerberoy pousse vivement Christine à devenir madame l'ambassadrice. Elle ne dit pas non, mais elle n'a pas encore dit oui. Clothilde compte sur elle pour être demoiselle d'honneur avec M[lle] de Thienbronne, qu'on dit si charmante. Vous nous verrez donc arriver au commencement de mai. Il ne faut pas compter sur M. Gerberoy, qui sera en voyage à ce moment-là, mais Gaston le remplacera. »

Cette lettre finissait comme un sanglot. « Mon cher Alfred, je suis bien malheureuse, j'envie souvent le sort de ma chère Amélie, votre mère. Chut! j'écris ce post-scriptum sans que personne le voie. N'en dites jamais, jamais rien. Ah! mon Dieu! »

Gaston arriva quelques jours plus tard. Il était effrayant à voir, les traits tirés, les yeux caves, le souffle court, le regard effaré; mais toujours bon et candide. La société décadente ne lui avait pas porté bonheur. Il avait perdu le bon langage, avec une partie de ce qui lui restait de bon sens.

Il s'installa au Manoir avec une simplicité fraternelle, comme il eût compris que je m'installasse chez lui. Il était le plus facile à vivre des hommes. Je ne le voyais qu'au dîner et au souper. Le reste du temps, il se promenait. Il ne parlait que quand il était question de Christine. Il en racontait cent bonnes et gentilles choses. Il rappelait avec satisfaction l'admiration générale pour ses beaux yeux bruns pétillants de reflets d'or enflammé, pour ses lèvres rouges un peu fortes, mais finement dessinées, pour ce buste souple, ce port divin; et pour ce teint — il avait trouvé une jolie expression dans je ne sais quel galant auteur du dix-huitième siècle — pour ce teint « de la composition de l'amour ». Ces conversations commencèrent à me remplir le cœur, je l'avoue. Je le sentais moins creux. Puis je me rappelai ce beau regard franc et ferme qui disait une âme si fidèle, si loyale, si aimante. A quoi bon! Peut-être avais-je passé à côté de mon bonheur.

J'en étais là. Mais Marthe ne me laissait pas encore grande place pour une autre image.

— Quel malheur que vous n'ayez pas épousé Christine, me disait souvent Gaston. Elle eût été heureuse ici. Il me prend parfois l'idée d'épouser une paysanne. Mais je suis un honnête homme, je sens que je dois mourir jeune. La névrose doit donner l'exemple de tous les héroïsmes.

A la fin de février, Gaston me quitta. Le voisinage des étables l'avait guéri du naturalisme. En arrivant à Paris, il recommanda les décadents à la vigilance de son concierge. Ni sa bourse ni sa santé

ne s'en trouvèrent mieux. Il se laissa engluer par ce qu'on appelait la *haute gomme.*

Je n'eus bientôt plus le temps de songer à autre chose qu'aux préparatifs du mariage.

Ce n'était pas une petite affaire de recevoir, dans un village, une trentaines d'illustres étrangers, de donner un déjeuner somptueux, d'une part, à une cinquantaine de gentilshommes ou notables bourgeois et, d'autre part, à quatre cents paysans.

Dès le commencement de mai, — on en parlera sous le chaume bien longtemps, — le pays fut en révolution, plein d'étrangers, de voitures, de fourgons, d'équipages.

On se rappelle combien cette première quinzaine de mai fut charmante, le ciel bleu, le soleil doux. Cela fut heureux pour recevoir nos hôtes et les loger. Clothilde avait retrouvé à Paris une quantité considérable de parents, éloignés, c'est vrai, mais bien attendris. Quelques-uns avaient manifesté un si vif désir d'assister au mariage, qu'il avait fallu se rendre. Les Sains avaient, de leur côté, beaucoup de parents en Ponthieu, en Picardie, en Artois. Il fallut mener à Sains, au château de Thiembronne, au presbytère de Sainte-Godeleine ou chez le maire Cochon, cette quarantaine de nobles envahisseurs. Le château de Thiembronne était majestueux ; les d'Escufan, les Guypéthun, les Montflon furent charmants pendant toutes les fêtes conjugales.

Je puis rendre ici justice à Clothilde, elle me laissa le soin d'arranger tout avec le détachement le plus absolu ; Jacques l'imita.

Ils étaient revenus, vers la fin d'avril, pour le baptême que j'ai indiqué, mais ils déclarèrent que j'avais des dons merveilleux pour organiser une noce champêtre, et je ne les vis plus guère ; ils allaient écouter :

Le chantre rossignolet
Nouvelet
Courtisant sa bien-aimée.

On voit que je suis embaumé de poésie.

Mlle Christine était arrivée dès le 1er mai. Je ne sais si c'était les prés verts, les aubépines fleurissantes, les zéphyrs embaumant l'air et la terre de l'haleine de Flore la belle, mais elle me parut exquise, cette Parisienne. Je savais que le souvenir de Marthe n'était pas jaloux. Elle ne m'avait rien promis que des prières pour m'aider à trouver une aimable et vertueuse épouse.

Mais il fallut, bientôt, oublier aussi la poésie. Je fus accaparé par un maître d'hôtel. Il était venu avec une escouade de ses col-

lègues, comme lui solennels et dédaigneux, convaincus qu'ils se trouvaient chez des barbares.

Nous avions logé au Manoir Mme Gerberoy, sa fille et son fils, notre tante l'amirale et le baron Martin, le contre-amiral baron Martin, notre plus proche parent après Mme Dutronquoy.

La cérémonie du mariage fut pleine de *clous*, c'est ainsi que Gaston nomme tout ce qui, dans un évènement, sert à accrocher l'attention. Il était lui-même un de ces clous, le plus éblouissant pour des regards champêtres. Son honnête cœur avait, je le crois, une petite idée méchante, qui était de faire pousser à Clothilde des soupirs de regret de ne pas l'avoir épousé. Il avait donc transporté le *superchic* dans l'église de Sainte-Godeleine. Il avait le grand costume matrimonial de la très haute gomme; l'habit couleur jaune de chrome, tournant à l'orange, de cette nuance qu'on nommait alors *chaudron;* à la boutonnière un camélia blanc, gros comme le poing; un gilet blanc, très ouvert, boutonné par trois boutons d'or, et laissant voir un large plastron de chemise au milieu duquel s'étalait un diamant; des culottes de fin casimir noir, serrées au-dessous du genou par de petites boucles de pierres fines; des bas de soie noire, des souliers très découverts à bouffettes de ruban. S'il n'avait eu le teint aussi jaune que son habit, il eût ravi le cœur des trois demoiselles Cochon, dont les Niniches, enrubannés follement, s'agitaient avec une curiosité convulsive. Le reste de l'assemblée villageoise prit Gaston pour le suisse de Notre-Dame.

Autre clou! Avant de partir pour la mairie, Clothilde m'avait appelé :

— Je t'en supplie, me dit-elle à mi-voix, dis à M. Cochon de retirer son habit.

— Mais, mignonne, on n'a jamais vu un maire officier en bras de chemise.

— Qu'il l'ôte, ou je serai morte de rire avant de pouvoir dire oui; et qu'est-ce que dirait Jacques?

— Il n'y a pas moyen de forcer ce brave homme à se déshabiller devant l'assemblée... A moins d'envoyer chercher la gendarmerie...

Elle me pinça le bras gauche si fort, que la marque était encore bleue deux semaines après.

— Au moins, me dit-elle tout bas, dis à Christine de me donner son mouchoir, j'en mangerai une partie, en cas de nécessité, et... je te donnerai le reste.

Elle me pinça l'autre bras. A la vérité, Antoine Cochon était irrésistible. Jacques, très aristocrate et, par là, très porté aux recherches démocratiques, l'avait choisi pour être l'un de ses témoins, l'autre était le baron de Thiembronne.

Pour se mettre à la hauteur de cette illustre assemblée, notre ami Antoine avait retiré du fond de ses trésors l'habit noir de feu mon oncle « le président Cochon ». Cet oncle était un grand-oncle, mort en 1838. L'habit noir était passé au vert-de-gris avec des reflets vert d'eau et des nuances de brun Van-Dyck. Il était contemporain de Charles X, car le président n'avait pas voulu prêter serment à l'usurpateur. Ce fidèle magistrat était très grand et très gros; l'habit, avec son haut collet et ses manches à gigot, faisait mille contorsions extravagantes sur le long corps très maigre de notre maire.

Mais je ferai, dans mes vieux jours, un récit particulier de ces noces de Gamache. Tout fut parfait. Les maîtres d'hôtel remplirent leur devoir avec une précision altière. Vers quatre heures, Clothilde et Jacques nous quittèrent. Mme Dutronquoy versa une larme maternelle.

— Vois comme je suis devenue sage, Frédé, dit Clothilde en me montrant le fourgon qui devait suivre leur coupé.

Il n'y avait que dix caisses.

Les gens graves continuèrent à boire; les pauvres d'esprit se mirent à jouer; on dit des vers, Gaston récita une élégie inintelligible et se sauva en gémissant. Le maire émit, d'une voix éraillée et avec une raideur quadruplée par le champagne, une chanson sur le roitelet. Enfin, on dansa.

J'invitai Christine à faire un tour de valse avec moi. Elle me répondit qu'elle ne valserait jamais qu'avec son mari ou son fiancé.

— Eh bien! dis-je en souriant.

Elle éclata de rire. Puis voyant que j'avais l'air assez penaud, elle me tendit la main :

— Je serai toujours votre meilleure amie.

— Ma foi non, repris-je d'un ton bourru.

Elle me regarda fixement et s'éloigna. Il me parut même qu'il y avait un point d'indignation dans sa prunelle.

L'amirale avec Mme Gerberoy et naturellement Christine restèrent pour m'aider à remettre tout en ordre au logis, car, ainsi que me le dit Florimond à mi-voix : « Noce vaut deux incendies. Mais il faut bien une femme pour faire enrager le pauvre monde, qui serait trop heureux sans ça. » Il avait beaucoup trinqué avec Monsieur le Maire; et, après dîner, il s'était orné de son bonnet de Maronite. On se tordait en voyant ce bonnet et cet habit causer philosophiquement.

Le quatrième jour après la noce, je reçus une lettre timbrée de Lourdes.

« Mon bon cousin, nos Sœurs ont bien voulu prier avec moi, samedi dernier, pour le bonheur de Jacques et de Clothilde. N'ou-

bliez pas la promesse que vous m'avez faite. Aussitôt après avoir reçu cette lettre, n'hésitez pas à aller demander en mariage Mlle Gerberoy. C'est elle que vous avez toujours aimée. Je sais aussi qu'elle est charitable et loyale, intelligente et pleine de droiture. Avec de telles qualités, elle fera de son mari un homme heureux et pieux. C'est que je veux vous retrouver au paradis, mon bon cousin, vous y marcherez par la voie douloureuse du monde, moi par le chemin de fleurs, par la voie heureuse de la paix dans l'amour divin. »

Il était dix heures du matin. J'envoyai Argentine demander un rendez-vous à Mme Gerberoy.

Celle-ci se rendit au salon. Elle était en larmes. Cela me parut d'un augure médiocre. La superstition est le signe d'un cœur bien épris. Si j'avais été très passionné, j'eusse reculé. Mais je ne l'étais pas encore. Toutefois, je l'avouerai, j'étais heureux d'obéir à sœur Isabelle des Anges. Je présentai ma requête.

— Eh bien! me dit madame en pleurant, je ne m'attendais pas que vous aussi, le fils de ma chère Amélie, presque mon fils, mon neveu, vous voudriez me faire souffrir.

Ce début étonnant paralysa presque du coup mes facultés.

Il me fallut d'abord entendre tout le détail de la situation financière. Je me défendis comme un beau diable. Christine n'était pas aussi riche qu'on croyait. Dernièrement, il avait fallu liquider. M. Gerberoy négligeait ses affaires. Liquider dans des conditions fâcheuses. Une mine d'or qu'on abandonnait. Enfin, il ne restait que 3 millions. Il avait fallu des prodiges d'esprit et de fermeté pour sauver une partie de ces 3 millions que M. Gerberoy n'eût pas tardé à dévorer. Il avait eu un éclair de raison. A condition qu'on ne le harcelerait pas sur la façon dont il disposerait de son million, il avait attribué les deux autres à sa famille; un à Mme Gerberoy, lequel représentait petitement, du reste, ce à quoi elle avait droit par son contrat de mariage. L'autre avait été partagé entre Gaston et Christine. Il ne fallait pas compter que celle-ci pût jamais avoir plus. Son mari était même exposé à voir la famille lui retomber sur les bras, car Gaston était incapable de défendre son bien et elle, Léopoldine Gerberoy, née Tordent, pourrait-elle refuser sa fortune à son mari quand il reviendrait à elle, car on revient toujours à ses premières amours.

Après avoir déployé pour ramener Mme Gerberoy à la question matrimoniale autant de pression intellectuelle qu'Ulysse dans ses relations avec Protée, j'obtins pour toute réponse qu'elle ne savait pas grand'chose sur le cœur de Christine.

Elle me dit que « M. Gerberoy me détestait, moi, Alfred Huriel. Il avait toujours détesté mon père, ma mère, ma sœur, et il ne

jurait que par M. Humbert de la Trentenie. Christine était là dans le parc. Elle m'autorisait pleinement — un fils! un neveu! — à lui déclarer mes sentiments. »

J'étais un peu comme un homme ivre qui a passé la nuit sous une gouttière. Je rencontrai Christine au bout de la pelouse. Elle était assise sur un banc qui faisait face aux fenêtres du Manoir, sous l'ombre encore grêle d'un immense hêtre.

Elle était vêtue de bleu, coiffée avec un large chapeau de paille bleue, qui formait une auréole autour de son front.

Elle lisait une lettre et elle avait les yeux humides. Seraient-ce des larmes de joie, et cette lettre serait elle de ce secrétaire d'ambassade? Tout fier que je fusse de mon extrême délicatesse, je ne pus résister à y regarder. C'était l'écriture de Gaston. Elle se leva, préférant la politesse aux usages. Son regard s'éclairait comme il faisait toujours chaque fois qu'elle me voyait; elle me tendit la main avec un geste si affectueux et si gracieux, que j'eus envie de me jeter à ses pieds et de lui demander pardon de ne pas l'avoir toujours aimée.

— Le Manoir n'est pas un endroit heureux, dis-je. Votre mère pleure, vous pleurez.

— Et vous, monsieur Alfred? demanda-t-elle avec un sourire distrait, en se rasseyant.

— Moi, dis-je, saisissant lestement la balle, je pleurerai ou je rirai, mais, là, de désespoir ou de félicité, selon qu'il vous plaira.

Elle me regarda, ses yeux se rembrunirent légèrement.

— Que voulez-vous dire? Parlez-moi ouvertement et franchement, comme il convient à deux vieux amis que nous sommes.

— Je vous ai dit, répondis-je avec un sourire un peu contraint, que je ne désire pas votre amitié. Je suis venu avec l'assentiment de votre mère vous demander si vous voulez être ma femme.

Par un moment irréfléchi, je voulus lui prendre la main, oubliant les vingt paires d'yeux qui, sans aucun doute, regardaient des fenêtres du Manoir.

Elle se recula légèrement. Ses joues se couvrirent de rougeur, elle ferma les yeux et ses lèvres frissonnèrent, en laissant passer la pointe de ses dents, un peu grandes, je l'avoue, mais si blanches.

Quand elle les ouvrit de nouveau, ses paupières étaient devenues humides.

— Pourquoi ne pas m'avoir dit cela il y a deux ans? murmura-t-elle. Maintenant, vous allez en juger vous-même. Laissez-moi vous dire tout; vous savez, je n'ai jamais été coquette. Maman et votre mère étaient comme deux sœurs. La première phrase que j'ai entendue et comprise c'est celle-ci, que notre mère répétait

sans cesse : La petite femme d'Alfred. Je vous trouvais bon, attentif, tout mon petit cœur vola vers vous. Plus tard, je vous trouvais intelligent, sage... Plus tard... laissez-moi parler, sans m'interrompre, continua-t-elle avec quelque impatience. Ce n'est pas si facile à dire. Plus tard donc, je vous estimai autant que je vous aimai quand j'étais petite. Mais je vis bientôt que vous ne m'aimiez pas comme je rêvais qu'on doit aimer sa femme. Moi seule, j'avais pris au sérieux « notre petit mariage ».

Je ne protestai pas. Mon silence parut plaire à Christine.

— Quand vous devîntes pauvres, nous commencions à être riches. Que pouvais-je faire? Tout ce qu'il était possible d'imaginer, je l'ai fait. J'ai exagéré non pas mon estime, cela ne pouvait être exagéré, mais mon admiration pour tout ce que vous aimiez et faisiez. Clothilde vous le répétait; rien n'y fit. Vous me trouviez trop maigre.

Malgré la gravité de la situation, elle éclata de rire. Moi, je baissais les yeux. J'étais penaud.

— Je sais que j'ai été stupide, dis-je d'une voix sourde, inexcusable, mais votre cœur est-il inexorable? Imposez-moi quelque terrible pénitence, comme, si vous voulez, d'être pendant deux ans le gardien de Gaston, son compagnon de décadence et son compagnon de névropathie. Mais pardonnez-moi.

— Il y a beau jour que je vous ai pardonné. La Providence a pris ma cause et m'a récompensée de la sincérité de mes sentiments en me donnant une taille...

— De déesse...

— Mettons de reine, si vous voulez bien, cela suffit à la bénédiction providentielle. Mon cœur était toujours à vous et je me disais : en me voyant refuser tant de juifs, de maîtres clercs et d'agrégés, il comprendra. C'est moi qui compris. Quand je vins ici, il y a deux ans, je compris que vous aimiez M[lle] de Sains.

— Voulez-vous me laisser parler?

— Je ne vous donnai pas tort. Je n'avais rien vu d'aussi, — comment dire, — d'aussi suave. Je me trouvai en sa présence fort imparfaite.

— Ah! Christine, m'écriai-je, je vous en supplie, laissez-moi parler.

— Sans doute, mais laissez-moi conclure. J'essayai donc de détacher mon cœur de vous. Ce fut long, pensez donc, un attachement de dix-huit ans. Enfin, j'y suis arrivée, du moins je le crois, reprit-elle en me voyant pâlir. Je n'ai jamais été vaniteuse. Mais je veux qu'on m'aime uniquement, par-dessus tout, pour moi, pour mes mérites, s'il vous plaît, et non par dépit, parce qu'on a été

refusé. Dites, c'est à vous-même que je m'en fie, dites si j'ai tort.

Je mis peut-être un léger vêtement à dame Vérité, une broderie mince. Je niai avoir été refusé et j'assurai que je n'avais pas demandé Marthe en mariage. Je suppose que Pascal eût mis ce petit arrangement dans les *Lettres Provinciales*. Mais ce fut la seule nuance équivoque que je me permis. J'avais aimé Marthe avec trop de noblesse pour vouloir dissimuler cet attachement. Je racontai sincèrement cet étrange sentiment qui n'avait jamais désiré même une pression de main, et qui était resté dans les nuées divines.

Mlle Gerberoy écouta ce récit avec un de ces silences qu'on appelait jadis religieux. Mais elle ressemblait peu à son frère Gaston, qui succombait si aisément aux artifices de la rhétorique. Son bon sens passa à travers les mailles de ma dialectique. Elle mit immédiatement le doigt sur le point central.

— Oui, dit-elle en se levant, c'est bien ce que je pensais : il y a eu un moment, et il dura plusieurs années, où vous auriez donné Christine Gerberoy et toutes les Christines de la terre pour un sourire de Mlle de Sains.

Je fus appesanti! C'est que c'était vrai. Mais je me redressai et je dis avec l'injustice qui signale les gens qui ont tort :

— Vous vous êtes consolée bien vite d'avoir perdu une si longue illusion.

Elle fixa sur moi son regard clair.

— Voulez-vous réfléchir un instant? Que pouvais-je faire? Me mettre de désespoir dans un couvent? Je n'ai pas la vocation religieuse. Me condamner à vous pleurer jusqu'à la fin de mes jours? Je ne suis pas très romanesque. J'ai un petit cœur fidèle, je crois, mais sage et clairvoyant. Je travaille de mon mieux à dissiper un rêve que j'avais été seule à faire. Je repoussai une nuée de jolis messieurs qui voulaient bien penser à moi par-devant le banquier de papa. M. Humbert se présenta. Il est fort bien de sa personne. Il paraît honnête homme. Il est désintéressé. Il est plus riche que nous et il est appelé à un bel avenir. Papa l'estime beaucoup.

La belle recommandation, pensai-je. Mais je gardai pour moi ce juste jugement, non par sagesse, car je dis immédiatement une amère sottise.

— Il est certain qu'Alfred Huriel ne vous offrirait jamais d'être madame l'ambassadrice

Elle commençait évidemment à être lasse de ma stupidité. Elle me regarda avec une expression froide. Ce ne fut qu'un éclair précurseur.

— Il est évident qu'épousant M. Humbert, je serai plus contente d'être madame l'ambassadrice que madame la secrétaire. Mais (sot,

triple sot, oison bridé que je fus, je ne compris pas ce qu'il y avait encore d'espérance pour moi dans cette parole, pas plus que je n'avais deviné ce qu'il y avait de froideur dans les raisons qu'elle venait de donner de sa bienveillance pour ce diplomate) je n'ai pas encore donné de consentement définitif. M. Humbert sait que j'ai de l'estime pour lui. J'ai remis ma réponse au mois d'août, époque où il reviendra de Constantinople pour Londres.

Je suis sûr que si je lui avais alors montré, sans phrase, l'amour et l'admiration que je ressentais pour elle; si, au risque de ravir le tendre cœur d'Argentine et de scandaliser la *Parisienne*, je lui eusse saisi les mains et les eusse couvertes de baisers, son cœur encore mal détaché fût revenu à moi. Je subtilisai, comme un pur décadent.

— Vous voyez, dis-je avec colère, que vous vous permettez ce que vous regardez comme un crime chez les autres. Vous donnez un cœur que vous avez repris, et vous détestez un cœur que l'on a repris pour vous l'offrir.

— Un cœur qu'on m'avait repris à moi et qu'une autre a refusé.

Cela fut sec et sans appel, comme un jugement du tribunal révolutionnaire. Cette fois je fus, non pas appesanti, mais anéanti.

Elle se dirigea d'un pas vif vers la porte de la maison. Je la suivais en rampant, je parle de mon intelligence qui avait les reins brisés. Quand elle mit le pied sur le seuil, elle se retourna et me tendit la main.

— Non, vous n'avez pas perdu mon... estime. Sans rancune et sans colère, n'est-ce pas?

Je lui touchai la main, parce que l'*amirale* était à la fenêtre, mais je répondis d'un ton concentré :

— Avec colère, avec rancune. Je n'ai pas plus besoin d'estime que d'amitié.

Elle me jeta un dernier regard. C'était la surprise qui y dominait. Ce fut tout.

Le soir, Mme Gerberoy m'annonça qu'elle partirait le lendemain. C'était convenable et attendu. La chère femme m'embrassa en pleurant fort.

— C'est ma dernière espérance de bonheur qui s'en va. Mais le fait est que votre attachement pour votre cousine était scandaleux. Il avait frappé même M. Gerberoy, qui n'est pas bien... bégueule.

Voilà l'humanité!

Je n'échangeai pas une parole, pas un regard avec Mlle Gerberoy. Je chantonnai tout le jour qui suivit son départ : « M. Malborough est mort, est mort et enterré. »

L'amirale comprit qu'elle portait de nouveau sur mes nerfs les

plus hargneux. Elle partit vivement. Me voici seul et surtout sentant lourdement la solitude.

J'écrivis une lettre passionnée à Mlle Gerberoy. Je la confiai à Me Planterose... pour être communiquée après ma mort.

Mais à quoi bon attrister les cœurs sensibles, en racontant ma triste histoire. En voici le résumé : après beaucoup de puérilités et d'héroïsme, je décidai que je ne me marierais pas. J'essayai de me distraire en mariant autrui.

Je menai à l'autel ces modèles de fidélité : Marc et Argentine. Ce fut encore une désillusion. Cette Estelle gigantesque trompa ma candeur. Marc était désireux de rester auprès de moi. Mais cette grosse femme était ambitieuse et pratique. Avec les 1000 francs que je lui donnai en dot, elle voulut acheter un magasin d'épicerie, au bourg voisin. Elle se disait, — et son calcul intéressé ne fut pas trompé, — que la clientèle de grosses maisons comme le Manoir, comme Sains et Thiembronne lui ferait faire assez vite une petite fortune.

Cette ingratitude ne me désespéra pas, tout m'était indifférent. Je travaillais à ma grande évolution célibatesque.

J'arrivai, bien sincèrement et froidement, à ne plus voir en moi qu'un vieux garçon qui ferait beaucoup de bien à autrui, qui serait un oncle chéri et un agriculteur émérite.

En cette année 1889-90, malgré les grosses dépenses du mariage de Clothilde, je mis de côté 15 000 francs. Cela fut pour moi une vive joie, non que je sois avide, mais l'argent qu'on gagne a des attraits vainqueurs.

Le temps que je ne passais pas aux champs ou dans les marchés, je le passai à la recherche de la vérité, comme je l'avais promis à Marthe. Je ne la trouvais pas aussi aisément ni aussi complètement que la chère âme me l'avait prédit. Je dirai naïvement que je n'en sentais pas la nécessité. J'étais *né laïque*, plus ingénieur que philosophe, plus patient que passionné, plus honnête que généreux. Il n'y avait en moi nulle gentilhommerie d'aucune sorte, mais une bourgeoisie très droite qui suivait aisément le train des petites et agréables choses de ce monde, en remettant à plus tard « les affaires sérieuses ». Je crois toutefois, que je suis destiné à devenir, étant sincère, droit et désintéressé, un bon chrétien. Mais j'y mets le temps.

Au commencement de septembre, — j'avais été fort leste cette année-là, — j'avais fini de rentrer ma récolte, une belle récolte, et l'on fourbissait mes fusils pour l'ouverture de la chasse. Je reçus une lettre de Jacques. Il n'avait pas le commerce fluent, il écrivait bref. « Nous nous portons bien. Clothilde est fatiguée de voyager.

Elle veut rentrer au logis. Nous serons à Sains jeudi 4 septembre, à six heures pour souper. Nous t'y attendons. » Clothilde avait ajouté de sa petite écriture aiguë : « Jacques voulait faire le despote, sous prétexte que nous sommes en Grèce; mais je lui ai rabattu la crête et nous revenons à Sains, malgré lui. »

Ces deux derniers mots me portèrent à réfléchir. J'étais à Sains dès le matin, ce jeudi-là, pour voir si tout était confortable et joyeux,

A six heures, je suis sous la marquise, car il pleut à verse. J'en suis tout triste. Clo sera grognonne. Les voici! Jacques saute à terre et il reçoit Clothilde dans ses bras en lui donnant un baiser; oui, Jacques le rude. Celle-ci lui tire la moustache, tout en se précipitant vers moi.

— Ah! Frédé! mon bon Frédé! Je suis plus heureuse encore en revenant qu'en partant. Ah! qu'il fait bon être chez soi.

Clothilde était positivement grandie. Je ne dis pas seulement en majesté, mais en stature. Elle avait un petit air languissant qui alternait avec un grand air matronal qu'elle se donnait et qui me paraissait, à moi, très réjouissant. Ce qui me parut plus extraordinaire encore, c'est que Jacques, le sage et railleur Jacques, trouvait adorable tout ce que faisait cette follette. J'avoue que mon célibat porta la crête basse : ils étaient si heureux et s'aimaient tant! On eût voulu les promener à travers le monde pour restaurer les autels de l'hyménée.

— Je vais te dévoiler tout le mystère du mariage, dit Clothilde, en prenant le café — elle prenait maintenant du vin et du café!!! — c'est bien simple : il faut laisser faire à la femme tout ce qu'elle veut. Alors tout rentre dans l'ordre. Jacques, tu sais, est porté à la tyrannie, il le reconnaît. Il avait été convenu, — c'était dans le trousseau, — que nous voyagerions pendant un an et que nous passerions le reste de notre vie à Sains. Ne voilà-t-il pas que Jacques devint passionné pour les voyages. Moi, j'en avais assez, dès le mois de juin. L'Italie ne me disait plus rien; nous allâmes en Grèce, après avoir visité les côtes de l'Adriatique. Jacques voulait aller rendre visite à mon prétendant Chopenhaver. Mais, tu sais, je lui ai défendu de mettre les pieds en Allemagne jusqu'à ce qu'on nous ait rendu Metz. J'eus assez de la Grèce. Jacques tenait bon. Il prétendait que je suis une femme frivole et portée à l'infidélité parce que je ne voulais pas tenir aux conditions de notre contrat de mariage, et que je n'avais pas le droit de le priver d'un plaisir. J'en pleurai, oui; c'est à Delphes que je pleurai pour la première fois. Rien n'y fit. Il me pria, me supplia de lui accorder sa pleine année de voyage. Je faillis céder. Mais je me dis : si je cède cette fois, je suis réduite en esclavage.

Je regardai Jacques; il avait une figure augurale.

— Ce que je déployai de grâces et d'habileté, je puis vous le dire maintenant, suffirait à illustrer la France du dix-neuvième siècle. Enfin, j'en appelai à la sagesse de Jacques. S'il est tyrannique, il est raisonnable, je lui rends bien justice, et je lui dis :

« — Nous avons trop souffert, Frédé et moi, du peu d'économie et du manque d'ordre de nos parents. Je ne veux pas que nos enfants soient dans la même situation.

« — Mais, me dit-il, car il est d'une rare obstination, nous avons dès maintenant 70 000 livres de rente.

« — Qu'est-ce que c'est que cela si nous avons douze enfants? »

— Il n'y avait rien à dire à cela. L'amour paternel triompha. Et nous voilà. J'ai eu grand mal, et il a fallu lui promettre que quand les aînés de nos garçons et nos filles...

Clo maniait les enfants avec prodigalité.

— Oui, quand ils seront grands, nous irons passer sept mois chaque année à Paris. Alors nous aurons fait des économies.

Jacques était toujours doucement austère. Je compris en ce moment que la coquinerie humaine n'est pas uniquement féminine.

Je rentrai au Manoir à trois heures du matin. Par grande exception, je dormais encore à sept heures, quand je fus réveillé par une dépêche :

« Gaston, à la mort, veut vous voir. Accourez si vous avez pitié d'une mère. Pensez à la vôtre. — Léopoldine Gerberoy. »

Je n'avais pas besoin du souvenir de la chère mère. J'envoyai prévenir Jacques. J'étais à cinq heures à Paris, à six heures chez les Gerberoy, qui habitent un petit hôtel au quartier de l'Europe. La maison était lugubre. J'arrive trop tard, me dis-je.

On me guettait. Sur le seuil de l'appartement, je trouvai deux bras qui se jetèrent à mon cou.

— Je suis bien malheureuse! Perdre son fils, après son mari! et peut-être sa fille!

Le célibat n'était pas sans doute bien attaché en moi :

— Est-ce que Christine...?

— Venez, venez. Il vous attend avec l'impatience d'un saint.

Mme Gerberoy m'entraîna. La pièce était à demi éclairée. Je supposai que ces deux ombres là-bas, c'étaient Christine et M. Gerberoy.

Gaston était en lumière. On l'avait à demi couché dans un fauteuil. Je ne l'eusse pas reconnu, avec sa barbe, sa face émaciée, dont la peau jaunâtre, collée sur les os, faisait ressortir les angles saillants. Quand il me tendit, avec un geste pénible, ses pauvres mains si maigres, il me parut que l'on m'appelait dans une tombe.

Ses bons yeux d'étourdi candide étaient voilés. Mais en me voyant, un rayon de joie perça le brouillard, oui de joie, et cela me toucha tellement que, — on sait que j'ai le don des larmes, — je me baissai sur lui et je pleurai avec une vraie amertume.

— Mon bon Alfred, me dit-il, d'une voix rauque, je ne serais pas mort content sans vous avoir vu.

— Comment mourir, lui dis-je, quelle folie!

Personne n'échappe à cette banalité et il est probable qu'elle réussit souvent, puisqu'elle sert toujours. Mais elle n'eut ici aucun succès. Il fit ce qu'il put pour sourire.

— Je suis renseigné. J'avais trois maladies à choisir. C'est l'anémie qui est arrivée bon premier, l'hypertrophie et l'albuminurie, à trois longueurs. Je suis très calme. Si je ne vous avais pas vu, je n'aurais pas été content de Dieu, et je le suis. Votre vieux curé, le vieux à perruque, de Sainte-Godeleine, est un homme, un crâne, un moderne, vous savez!

Il se reposa un instant. Un silence terrible! Ces deux ombres, là-bas, étaient muettes. La mère retenait ses sanglots, et moi j'avais le cœur serré d'angoisse.

— D'ailleurs, tout était bon au Manoir. Si j'avais pu être sauvé, ce pays-là m'eût sauvé, et vous meilleur que tout le reste. Mais il n'en fallait pas. Les gens du dernier bateau doivent partir les premiers : c'est le grand chic.

Il me serra la main avec tant de peine, que les grosses larmes recommencèrent à couler.

— C'est vous, Alfred, que j'aime le seul au monde, après mes parents. Maman, Christine, mon père, voulez-vous approcher?

Elle vint dans la lumière. Le célibat se détachait de plus en plus. Je la regardai, faut-il l'avouer, passionnément. J'oubliais ce pauvre ami qui m'aimait tant et qui le prouvait. M'en voudra qui voudra. Elle était très pâle. Ses yeux n'avaient plus cette vivacité riante et résolue qui était l'adorable originalité de sa physionomie. Pourtant cet air de gravité un peu affaissée lui donnait une nouvelle beauté.

Elle me lança un coup d'œil, de pure curiosité.

— Mon père, dit Gaston, de sa voix pour ainsi dire exsangue, vous n'aimez pas Alfred. Mais, vous ne garderez pas rancune contre un homme que votre fils mourant regarde comme un frère.

M. Eugène Gerberoy était un polichinelle, un homme qu'une vanité imbécile et une susceptibilité maladive avaient, par plusieurs sentiers que je n'ai pas le temps d'indiquer, poussé de l'orgueil à la débauche. Mais il n'était pas un monstre. Il me tendit la main avec un geste aisé. Puis il fit un pas pour s'éloigner. Il était un homme d'esprit, il ne voulait pas pleurer. Gaston le retint.

— Mon père, vous respecterez mes dernières volontés.

Il fixait sur son père un regard d'une insistance presque menaçante, et l'un de ses doigts maigres se dressait avec un geste impérieux.

— Je les respecterai, sois tranquille, Gaston!

— Vous le jurez! quelles qu'elles soient?

— Oui, oui, là, je le jure! et si quelqu'un dit que non, *dixi!*...

Il cligna légèrement de l'œil pour montrer qu'il venait de faire un calembour spirituel. Même en ce moment!!!

Il s'éloigna, un peu consolé. Il était déterminé à tenir sa promesse, tout en devinant que ce diable de garçon lui jouerait un tour...

Quand il fut parti, la physionomie de Gaston s'éclaircit un peu. Il prit ma main, celle de Christine, celle de sa mère et les cacha entre les deux siennes froides, froides et tremblantes! Celle de Christine frémit sur la mienne. De cela je suis sûr. Pour la mienne, ce n'est pas un frémissement qu'elle eut, c'est une chanson qu'elle dit, une belle chanson très vieille, la plus nouvelle aussi et la plus douce qui soit.

— Maman, reprit Gaston, vous serez ferme, vous le jurez, vous aussi, n'est-ce pas? Sans doute j'ai confiance en l'honnêteté de M. Gerberoy. Mais vous défendrez comme une lionne la fortune de Christine et la vôtre.

— Je te le promets, mon enfant, je résisterai jusqu'à la mort.

— A votre tour, Alfred; vous allez me jurer sur l'honneur de ne vous opposer en aucune façon à mes dernières volontés.

J'hésitai. Il me paraissait qu'il jouait un peu despotiquement le coup de « la dernière volonté », et quoique je fusse bien touché, ma bonne prudence bourgeoise ne m'abandonnait pas. Quelle fantaisie avait pu passer dans ce cerveau de décadent?

— Jurez-le-lui, s'écria Mme Gerberoy d'un ton suppliant. Il est incapable de vous demander...

La main de Christine appuya un peu, très peu sur la mienne. Comment résister?

— Je vous le jure sur l'honneur.

— J'ai fait mon testament. On verra qu'on m'a mal jugé, du moins pour l'argent. Pour le reste, j'en ai causé avec ce vieux curé; une perruque étonnante, mais un homme, vous savez, un vieux crâne; et ça va bien, depuis lors. J'ai gardé intacts les 500 000 francs qui m'appartiennent. Je les donne et lègue à Alfred Huriel.

Je fis un bond et je protestai avec colère. Le pauvre garçon laissa aller sa tête sur l'oreiller. Mme Gerberoy le crut mort. Elle se jeta à mes pieds, en joignant les mains.

— Je vous eusse cru plus désintéressé, dit Christine à mi-voix, d'un ton de reproche un peu dédaigneux.

Je trouvai l'argument un peu roide.

— Eh! j'accepte, mon cher Gaston. Parbleu! vous m'avez mal compris.

Il revint à lui et me remercia d'un sourire.

— Je lègue au fils aîné de Clothilde mes armes, à Jacques mes pipes, pour lui montrer que je ne lui en veux pas. 1000 francs à ce vieux brave de curé de Sainte-Godeleine, à condition qu'il dira cent messes pour moi.

Il referma les yeux et resta un moment sans parler.

— Mon testament vous dira le reste. Maintenant, maman et Christine, allez-vous-en. Alfred restera avec moi, c'est un vieux brave, pas moderne comme le curé, mais un crâne aussi. Envoyez-moi beaucoup de lumières.

Je mourais un peu de faim. Personne n'y pensa, en ce moment solennel. Je fis tout ce que je pus pour n'y pas penser non plus.

L'obscurité était venue. On illumina la chambre. Nous restâmes une heure sans parler.

— Le vieux brave de là-bas m'a dit que le ciel est un foyer de lumière. Je suis fort content d'y aller... Je n'ai jamais tenu à la vie.

Encore une demi-heure.

— Je suis fatigué. Portez-moi dans mon lit, voulez-vous? Vous êtes solide, vous. Vos enfants ne seront pas névropathes.

Ces pensées matrimoniales me parurent mal venues. Comme il me regardait avec une fixité insistante, j'insinuai, avec une lâche timidité, que le célibat ne manque pas de grâces. Il secoua la tête et une expression de malice se fit jour péniblement à travers ses prunelles voilées.

— Dites à la Sœur qui est là de venir, et allez dîner. Je suis sûr qu'on vous attend.

Je l'espérais, mon Dieu, je l'espérais. C'était vrai. Le dîner fut somptueux et sépulcral. M. Gerberoy me donna une poignée de main cordiale. C'était un commerçant probe, il faisait honneur à sa signature.

La pauvre Mme Gerberoy ne cessait de pleurer. Mademoiselle ne me regarda pas une seule fois. Néanmoins, mon célibat était en miettes. Gaston m'avait fait prier de venir le voir vers minuit. M. Gerberoy me prit par le bras. Il m'emmena à son cercle, en entremêlant ses soupirs de quelques jeux de mots qui me plongeaient dans l'imbécillité.

Quand je rentrai, je me croisai avec un prêtre.

Gaston en avait fait chercher partout un qui fût vieux et portât

perruque. Il ne voulait me dire qu'un mot. Il avait toujours ce terrible doigt qui me faisait penser aux sorcières de Macbeth.

— Vous savez, pas de subterfuges. Ma fortune est à vous, rien qu'à vous, vous ne la rendrez à personne, sous aucun prétexte. C'est pour vous et vos enfants.

Ce doigt m'en imposait tellement que je renouvelai ma promesse avec énergie et n'osai plus faire miroiter le pauvre célibat.

J'avais gardé dans la maison de Mme Sarrazin le pied-à-terre, — au cinquième, — qui avait excité l'ire de Clo, au moment de notre départ. Elle, Mme Sarrazin, m'attendait, avec un chandelier à deux branches.

Je ne fus jamais si malheureux que pendant les deux ou trois jours qui suivirent. Gaston voulait me garder près de lui. J'étais vraiment affligé de le voir dépérir d'heure en heure. Je n'avais pour toute distraction que les sanglots de Mme Gerberoy. Je ne pouvais comprendre Christine. Une physionomie tantôt confuse, tantôt irritée, jamais un mot. Puis je sentais que j'avais besoin au Manoir. Je m'étais fait une fête de revoir la chère Clothilde et Jacques. Enfin, je m'ennuyais de la campagne.

Clothilde et Jacques vinrent le surlendemain de mon arrivée, appelés par le malade.

Le pauvre Gaston s'éteignit presque en souriant :

— Beaucoup de lumières et d'amour... Là-haut! N'oubliez pas, Clothilde, Jacques, Alfred, le vieux brave Gaston.

Sur la volonté expresse de Gaston, les assistants, au retour de l'enterrement, remontèrent avec nous à la maison mortuaire, et le notaire lut le testament.

Il y avait bien ce que l'on sait. Clo accepta martialement les armes pour son fils aîné et elle était prête à accepter quelque chose pour le douzième. M. Gerberoy ne parut pas étonné de voir qu'on me laissait une partie de sa fortune, il me serra la main très galamment.

— Vous n'avez rien machiné pour ça. Je m'attendais à quelque fantaisie de ce bon garçon-là. Supposons que j'aie perdu un banco de 500 000 francs. C'est amer, mais ce n'est pas elle à boire.

Ici, il faut que je me repose un instant.

Je sentais que j'allais recevoir un coup, un coup terrible. Le testament se terminait ainsi : « Ma sœur Christine Gerberoy et mon ami Alfred Huriel ont juré sur l'honneur de respecter mes dernières volontés. Je sais qu'ils tiendront leur promesse. S'ils ne la tenaient pas, leur vie serait empoisonnée par les remords les plus cuisants. Mais ils la tiendront. Voici ce que je veux, après y avoir réfléchi. Je donne Alfred Huriel pour époux à Christine Gerberoy et Chris-

tine Gerberoy pour épouse à Alfred Huriel. Je sais que maman ne demande pas mieux. Pour M. Gerberoy, j'ai sa parole, il n'y a jamais manqué.

— Je m'attendais encore à quelque chose comme ça, dit celui-ci. Huriel, vous êtes un peu pédant mais vous êtes un honnête garçon. J'aurais dû deviner tout ça. Mais, après tout, on peut avoir beaucoup d'esprit sans être de... vin.

Marthe m'avait trouvé faible, M. Gerberoy me trouvait pédant. Les tentatives matrimoniales ne réussissaient pas à mon amour-propre... Mais je n'eus pas le temps d'y penser, Mlle Gerberoy éclatait en sanglots convulsifs. Je n'y comprenais rien. Je devais avoir un air inconnu aux physionomistes les plus exercés.

Tout brusquement elle me saisit le bras. Elle me tira littéralement dans une chambre voisine.

Elle me jeta un regard clair.

— Mme Dutronquoy, me dit-elle, m'a écrit que vous aviez demandé Mlle de Thiembronne en mariage.

— Eh bien! m'écriai-je, il y a un Dieu. Voici une lettre que j'ai reçue, hier, d'elle.

« Je regrette que vous n'ayez pas voulu demander Mlle de Th. en mariage. Elle épouse, de désespoir, son cousin », etc.

Christine laissa tomber la lettre. Elle leva sur moi ses yeux étincelants de joie et d'amour, elle se pencha et dit à mi-voix.

— Malgré tout, j'avais refusé, il y a quelques semaines, M. Humbert.

Ses lèvres étaient si près des miennes et c'étaient nos fiançailles; je voulus l'embrasser. Mais elle me repoussa en souriant et me ramena dans la pièce où le notaire pensait que c'était une singulière lecture testamentaire.

L'instrument se terminait de façon à plaire à Clo, en demandant qu'on donnât le nom de Gaston au troisième de nos fils. Il insistait pour qu'on n'apprît à lire à aucun avant l'âge de dix ans.

V

ALLONS-NOUS-EN GENS DE LA NOCE, ALLONS-NOUS-EN CHACUN CHEZ NOUS

M. Gerberoy n'eut pas de repos, le brave homme, jusqu'à ce que nous fussions mariés. Il avait besoin, pour se consoler, de faire un bon voyage à Florence. Nous nous mariâmes le 15 octobre — un jour béni. — On ne s'imagine pas que je vais parler de cette noce-là.

Nous partîmes, aussitôt après la cérémonie religieuse, pour le Manoir. Christine le voulait. Elle assurait que notre lune de miel

devant y durer toujours, il était inutile de la commencer ailleurs et d'en perdre les rayonnements dans des endroits où nous ne retournerions pas. Moi, je trouve parfait tout ce qu'elle veut et charmant ce qu'elle dit.

Mme Gerberoy est venue passer avec nous le printemps et l'été de 1891. J'ai oublié de dire que Gaston a voulu qu'on transportât son corps dans le cimetière de Sainte-Godeleine. Mme Gerberoy a commencé à faire rebâtir l'église. Je signale la construction des églises comme douée de vertu consolatrice. Cette épouse abandonnée ne pleure plus en pensant à son époux voyageur.

Il n'est pas possible d'être plus heureux que nous ne le sommes. Outre beaucoup d'honnêtes gens que je n'ai pas présentés, Jacques et Clothilde, notre curé, le bon Planterose, l'étonnant Cochon, le joyeux du Boisseau, le baron et la baronne de Thiembronne, nous forment un agréable voisinage. On y mange bien et on y boit joliment. La baronne elle-même est devenue tout aisée. La gentille Godeleine a épousé son cousin le lieutenant de Blangy, et comme il est très riche, toutes les épines fournies par les d'Escufan, les Guypéthun et les Montflon sont tombées. Florimond et Clairemonde sont encore verts, même ils verdissent en pensant que Pierre-mon-Oncle et Romanie doivent bientôt les remplacer.

Nous n'avons qu'un embarras. Nous sommes trop riches. Mme Gerberoy ne veut pas faire d'économies, de peur qu'elles n'aillent aux mains de son mari. Elle nous donne 30 000 francs par an pour nos épingles... nourrices. Me Planterose s'obstine à faire produire au million de Christine 5 pour 100, ce qui me paraît usuraire. Avec les 20 000 francs que me vaut maintenant le Manoir et les 3000 francs de rente qui me restent de l'héritage paternel, cela fait un gros revenu. Nous attendons sans frémir les douze enfants dont le docteur du Boisseau, avec l'approbation du vieux curé, nous menace. Mais comme Christine n'est pas une effrontée comme Clo, et qu'elle est encore une jeune épousée, elle rougit quand on lui en parle. En attendant, pendant que Mme Gerberoy rebâtit l'église, nous rebâtissons l'école. Puis, comme nous avons une masse de curieuses choses, quelques tableaux, de beaux meubles, des livres et des bibelots à n'en savoir que faire, nous faisons construire deux ailes au Manoir, sur le parc, sans rien changer à la partie qui regarde la cour. Après cela nous élèverons un petit hospice pour les orphelins, — c'est la seule classe un peu négligée au village, — et il y aura un logis qui servira de retraite à notre vieux curé.

Il a décidément arboré une perruque blanche. Clo veut qu'il y ajoute des boucles, pour avoir l'air du vénérable vieillard de la *Malédiction* de Greuze. Il résiste mollement.

Je crois que je n'ai pas laissé en l'air beaucoup de mes personnages.

Il y a d'abord notre Allemand. Je l'y laisserais bien, et cette posture réjouirait mon chauvinisme. Mais je dois avouer qu'il m'a écrit naguère :

« Je dédaigne désormais de vous détester. Si vous voulez apporter vos tableaux à la prochaine exposition de Berlin, *on vous les rendra.* »

J'ai consulté là-dessus un personnage que je ramène ingénieusement en scène, ce commissaire de surveillance de la gare d'Abbeville qui appelait Chopenhaver *imbétrant.* Il ne me conseilla pas de faire l'envoi. Il est d'un patriotisme chaud. Il est convaincu que ces hum, hum là couperont le nez des personnages des tableaux. Il incline à penser que la République française déclarerait la guerre à l'Allemagne pour venger les beaux-arts ainsi offensés en ma personne, mais il n'en est pas absolument sûr, il m'a donc engagé à m'abstenir.

Je finis par M. Gerberoy ; à tout beau-père tout honneur. Comme époux, il laisse beaucoup à désirer, il laisse même tout à désirer. Mais comme beau-père, il est enviable. Il ne quitte plus Florence, dont le climat, dit-il, est aussi nécessaire à sa santé qu'il est nuisible à celle de Mme Gerberoy, car l'air y a cette vertu notable de guérir les rhumatismes des gens qui en ont et d'en donner aux gens qui n'en ont pas. Or Gerberoy en a et Mme Gerberoy n'en a pas. Je suis au mieux avec lui. Pour faire ma cour à ma bien-aimée Christine, j'écris deux fois l'an à cet homme d'esprit. Il ressort de chaque phrase de mes lettres que le Manoir jouit d'un climat terrible pour les rhumatisants.

Nous savons, de source sûre, que le million du beau-père a conservé toute son ampleur !

Je termine sur cette pensée riante.

Charles D'HÉRICAULT.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Expositions et ventes artistiques. Exposition de dessins dans la galerie Georges Petit. Charles Jacque. Jongkind. Les peintres hollandais au pavillon de la ville de Paris. — La mort et les funérailles de dom Pedro. Un empereur philosophe. M. Alphand, le roi de Paris. Réception de M. de Freycinet à l'Académie française. La métamorphose d'Émile Augier en homme politique. La réponse de M. Gréard. — Reprise de la *Ciguë* et du *Gendre de M. Poirier*. Au Théâtre d'Art. Une pièce évolutive-instrumentiste à quadruple orchestration. L'invasion d'Ibsen. *Hedda Gabler* au Vaudeville. — Mgr Freppel.

I

Cette fin d'année a été signalée par quelques expositions et quelques ventes artistiques qui, sans être encore de première importance, méritent cependant qu'on les note au passage. L'éditeur Emile Testard a réuni dans la galerie Georges Petit les dessins originaux exécutés par des artistes de choix pour ses grandes publications, et d'autres illustrateurs se sont joints à eux pour compléter la fête. Cet audacieux éditeur mène de front deux entreprises dont chacune suffirait à accaparer tous les efforts d'une maison de premier ordre : l'*édition nationale* de Victor Hugo en 42 volumes in-4°, illustrés par vingt ou trente artistes, chacun de cinquante vignettes à mi-page et de cinq eaux-fortes hors texte; l'édition de Molière, également in-4°, qui mériterait elle-même, et mieux encore que celle de Hugo peut-être, d'être qualifiée de nationale, mais dont l'illustration est l'œuvre de deux artistes seulement : de M. Jacques Leman et, depuis sa mort, de M. Maurice Leloir. On connaît l'élégance, l'adresse et l'esprit de M. Leloir : rien de plus amusant, de plus savoureux que ses dessins et ses aquarelles; ils seraient parfaits s'ils ne sentaient un peu trop le théâtre, je veux dire s'ils ne trahissaient l'étude de l'acteur et de la Comédie-Française plus que celle de l'écrivain et de la nature. L'illustration de Victor Hugo nous a paru plus inégale et plus mêlée : généralement assez faible dans la partie destinée à l'œuvre poétique proprement dite, elle se relève pour le théâtre et pour les romans. Nous retrouvons là Maurice Leloir, en compagnie de MM. Bida, Maignan, Adrien Moreau et beaucoup d'autres. Bornons-nous à mettre hors

rang M. Luc-Olivier Merson pour son illustration de *Notre-Dame de Paris*, où il a pu déployer à l'aise, avec la distinction sobre et ferme de son talent, toutes ses qualités d'invention et d'érudition, et pour celle des *Misérables*, M. Jeanniot, qui a su se varier avec beaucoup de souplesse et sans presque jamais faiblir, suivant l'infinie diversité des scènes et des types qui fourmillent dans cet énorme roman.

Charles Jacque touche à sa quatre-vingtième année. Le public connaît son nom plus que ses œuvres, car il n'avait rien envoyé aux Salons depuis plus de vingt ans quand il s'est décidé à faire acte de présence à l'Exposition universelle, où il remporta une médaille d'or pour la peinture et le grand prix d'eau-forte. Il jouit d'une réputation de maîtrise incontestée comme portraitiste d'animaux. Avant de prendre sa retraite définitive, il a voulu rappeler ses titres et mettre, pour ainsi dire, un résumé de son œuvre sous les yeux du public. Cette exposition permet d'apprécier à la fois le peintre, remarquable surtout par la franchise et la vigueur de sa touche comme par la vérité de son observation, et l'aquafortiste, qui est de premier ordre. Charles Jacque a toujours vécu loin des coteries et de la réclame ; ce fut longtemps un voisin, à Barbizon, de Th. Rousseau et de Millet, au milieu des moutons et des poules, des paysans et des chevaux de labour, des bergeries et des porcheries, qu'il sait si bien peindre. Certes, il n'est pas dépourvu du sentiment poétique : on peut le voir par le *Retour du troupeau*, le *Troupeau en silhouette* et quelques autres toiles encore, où il s'est attaché à rendre le charme mystérieux de la nature par le clair de lune; mais il vaut surtout par un réalisme sincère, par l'exactitude et la solidité de la construction. La basse-cour est le domaine où il règne sans rival. Haut perchés sur leurs ergots, fiers comme Artaban, portant beau, glorieux, vigilants et martiaux, ses coqs trônent en sultans au milieu de leur sérail, et l'on croit entendre le gloussement des poules qui picorent d'un air doux et niais, dominés par le son clair et perçant de sa victorieuse fanfare.

Jongkind, un peintre natif des Pays-Bas, mais dont toute la carrière artistique s'est écoulée en France, aura été l'un des exemples les plus curieux des singulières vicissitudes de la renommée artistique. Plus d'une fois refusé aux Salons, où les honneurs de la cimaise lui étaient interdits, il n'y a jamais obtenu qu'une troisième médaille. Las de son insuccès et désespérant de l'avenir, il était retourné dans son pays natal; des artistes qui l'admiraient organisèrent une vente à son bénéfice, en 1860, pour le faire revenir à Paris. Même lorsque sa valeur était méconnue, Jongkind avait toujours eu ses partisans convaincus,

qui goûtaient vivement sa manière toute personnelle de sentir la nature et de la faire vivre. Sa réputation s'était de plus en plus étendue; il avait même fini par conquérir une sorte de vogue et par forcer la porte, non pas seulement des collectionneurs excentriques et aventureux qui s'attachent à la peinture de l'avenir, mais de quelques cabinets comptés parmi les plus sévères. Néanmoins les déboires de ses premières années et de son âge mûr avaient amassé dans le cœur du vieillard un fond d'amertume qui lui faisait rechercher l'isolement : il s'était retiré dans une petite ville de l'Isère, à la Côte-Saint-André, pays natal de Berlioz, et c'est là qu'il est mort.

Sa vente posthume, précédée d'une exposition de plusieurs jours, a été une œuvre, je ne dirai pas de réhabilitation, car il n'en avait plus besoin, mais de glorification. Il avait fallu réunir deux salles de l'hôtel Drouot pour contenir la foule des amateurs, et l'animation des enchères s'est soutenue pendant deux journées. Comme toujours lorsque la vogue s'en mêle, on a fait des folies, et tel qui jadis n'aurait pas offert 100 écus du *Quai à Honfleur* ou de la *Vue de Dordrecht* les a payés vingt à trente fois ce prix. Une toile datée de 1874 : *la Meuse aux environs de Rotterdam*, a été poussée jusqu'à près de 28 000 francs.

Avec Jongkind nous sommes déjà dans les Pays-Bas, et nous voici tout portés pour aborder l'exposition des peintres hollandais, ouverte depuis le 1er décembre dans le pavillon de la ville de Paris, et qui ne fermera qu'à la fin du mois. Elle a été organisée, au profit des pauvres, par le *Kunstclub*, c'est-à-dire par le cercle des Arts de Rotterdam. Il ne s'agit point d'un cercle au sens ordinaire du mot, mais d'une association d'artistes et d'amateurs, fondée il y a une dizaine d'années pour développer le goût artistique dans la ville de Rotterdam, dotée par ses soins d'une exposition permanente.

Le Kunstclub n'a pas réuni moins de 424 toiles dans le pavillon de la ville de Paris. Avec les marines et les paysages, ce sont les scènes d'intérieur qui dominent : l'école hollandaise garde aujourd'hui ce caractère d'intimité qu'elle avait déjà à sa belle époque. On y peut joindre aussi les animaux, grâce surtout à Mme Henriette Ronner, qui a recouvert un panneau entier de chiens et de chats représentés dans toutes les attitudes, tous les milieux, toutes les occupations. J'ai compté près de cinquante de ces petits tableaux, dont plusieurs la posent en rivale sérieuse de M. Eugène Lambert : elle excelle à rendre la robe soyeuse, la mine fûtée, malicieuse, éveillée, l'inquiétante câlinerie, la souplesse et la drôlerie amusantes de ces petits tigres domestiques.

M. Mesdag et ses marines sont bien connus à Paris. Bien connu

aussi M. Josef Israëls, le chef de l'école hollandaise contemporaine, qui est depuis longtemps un habitué de nos expositions, où il a conquis toutes les récompenses. Israëls est le peintre des pauvres gens, surtout des pêcheurs et des matelots. Grâce à la complaisance d'un riche collectionneur de Londres, on a pu réunir aux Champs-Élysées quatorze toiles de lui, qui montrent son talent non pas sous toutes ses faces, car il n'en a guère qu'une, mais dans une vue d'ensemble. Une mélancolie profonde s'exhale de ces tableaux : le *Benedicite*, qui fait songer à un Chardin, les *Consolations du grand-père*, le *Pêcheur noyé*, *Vieux et usé*, *la Veille de la séparation*, etc. : ce n'est pas seulement le sujet qui est triste, c'est la couleur, toujours brumeuse et sombre et comme entrevue à travers un crêpe. Mais cela est d'un recueillement qui vous pénètre.

Cette même note, d'ailleurs, domine dans l'exposition entière, non pas seulement dans les scènes d'intérieur et de genre de M. Artz, de M. Henker, de M. Ten-Cate, etc., sauf peut-être dans une aimable toile où M. Valkenburg nous montre un ouvrier jouant avec son enfant au berceau, qu'il égaye en secouant au-dessus de sa tête une pipe avec son couvercle de cuivre en guise de hochet, mais aussi dans les paysages. C'est à peine si la palette s'éclaircit sous la main de deux ou trois artistes tels que MM. Maris et Bischop. Les peintres de marine comme les paysagistes, M. Mesdag comme M. Gabriel, semblent ignorer le soleil. Je sais bien qu'il est rare dans cette Hollande marécageuse dont les polders et les canaux semblent dégager un brouillard perpétuel; il se montre quelquefois pourtant, et ici je ne le vois jamais. On ne se figure pas l'air de fête que donne un beau soleil d'été à ces plaines monotones, mais d'une végétation opulente : c'est une transformation à vue. J'ai eu l'heureuse chance de parcourir jadis les Pays-Bas pendant quelques semaines de relâche où la brume et la pluie se reposaient, et j'en ai gardé un souvenir que je me plains de ne jamais retrouver chez leurs peintres actuels. Je m'en plains d'autant plus que je le rencontre chez les maîtres anciens. Le soleil manque-t-il donc chez Rembrandt, même dans ses paysages? Manque-t-il aux cascades de Ruysdaël et aux marines de Van de Velde? En cet art naturaliste il représente l'idéal. Les vieux paysagistes hollandais nous montrent sans doute leur pays tel qu'il est, mais aussi tel qu'ils le rêvent, tel qu'ils voudraient le voir, tel qu'ils l'ont vu par les beaux jours. Plus leur ciel est habituellement brumeux, plus ils s'attachent à saisir au vol ses rares éclaircies, à fixer sur la toile l'éclat des rayons qui donnent à leur cher sol natal un aspect si riant. Dans leur amour pour le soleil, il y a à la fois un

instinct artistique, une réaction contre le brouillard et une question d'amour-propre national. Les peintres de genre eux-mêmes, les Gérard Dow, les Pierre de Hoogh, recherchent les effets de clair-obscur. Et où est aussi la gaieté des maîtres d'autrefois, les cabarets, les noces, les kermesses, la verve joyeuse des Brauwer, des Ostade, des Jan Steen? Parmi les peintres dont on a réuni les œuvres au pavillon de la ville de Paris, beaucoup ne sont pas indignes de leurs ancêtres; ils en ont gardé les qualités traditionnelles et caractéristiques : la simplicité, le naturel, la sincérité du sentiment et de la facture. Mais ils ont perdu la gaieté. Leur peinture est comme imprégnée d'un pessimisme inconscient. On a envie de leur rédiger une ordonnance dans le genre de celle du médecin Citois au cardinal de Richelieu, assombri par l'absence de Boisrobert : « *Recipe*... un gramme de Jan Steen, dilué dans un demi-verre de Van Ostade. »

II

L'ex-empereur du Brésil, dom Pedro II d'Alcantara, n'aura pas survécu longtemps à sa chute imprévue. Il est mort dans la nuit du 4 au 5 décembre, venant à peine d'accomplir sa soixante-sixième année, après deux ans d'exil et cinquante-huit ans de règne, car il était monté sur le trône, par l'abdication de son père, presque aussi jeune que Louis XIV et que Louis XV. Il avait eu pour mère une archiduchesse d'Autriche et pour femme Thérèse-Christine-Marie de Bourbon, fille du roi des Deux-Siciles. Il était le frère de la princesse de Joinville, le beau-frère de la duchesse de Berry, le beau-père du comte d'Eu. Le sang de trois des plus grandes dynasties du monde coulait dans ses veines, et sa mort met en deuil bien des maisons royales, qui ne sont pas toutes régnantes. Dom Pedro semblait l'idole de son peuple : c'était un monarque démocrate, aux idées larges et libérales, une sorte de président de république à vie et héréditaire, si je puis ainsi dire, et certainement beaucoup moins autoritaire qu'une foule de ces présidents, — je parle de ceux de l'Amérique méridionale. Il n'avait fait la guerre que deux fois, à de longs intervalles, et ces deux guerres avaient eu un résultat heureux. Il avait agrandi le territoire, assuré la prospérité commerciale du Brésil, donné une vigoureuse impulsion aux travaux publics, créé des voies de communication, établi partout les chemins de fer et les télégraphes, attiré les émigrants et fondé de nombreuses colonies, répandu l'instruction, substitué le suffrage direct au suffrage à deux degrés, mis le Brésil presque sur le pied des nations européennes les plus civilisées. Il y avait introduit le

système métrique! Il avait aboli la traite en 1850 et l'esclavage en 1871. Il étudiait sans cesse des réformes et des progrès nouveaux. C'était au plus haut point un souverain imbu de l'esprit moderne, philanthrope et philosophe, en même temps qu'un homme doux et affable, d'une simplicité toute bourgeoise. Et on l'a renversé comme un simple tyran.

Dom Pedro n'avait que le tort de faire trop souvent des tournées en Europe. Ces voyages fréquents et lointains sont toujours dangereux. Il n'est pas prudent pour un roi d'habituer son peuple à se passer de lui. « Qui quitte sa place, — on la ramasse », dit un proverbe de mon pays. Mais ce n'est même pas pendant l'une de ses excursions qu'on l'a détrôné. La révolution se sentait assez sûre d'elle pour n'avoir pas besoin d'attendre une occasion pareille. Elle l'a fait prisonnier dans son palais de Petropolis et, après deux jours de captivité, il s'est laissé embarquer pour l'Europe avec toute sa famille, sans avoir tenté la moindre résistance. A peine débarquée, l'impératrice est morte dans une auberge d'Oporto. Et l'empereur lui-même vient de mourir dans un hôtel de la rue de Rivoli.

Alors à quoi sert-il aux souverains d'être constitutionnels, libéraux et démocrates? Ils sont renversés lorsqu'ils résistent aux vœux légitimes du peuple, mais ils le sont également lorsqu'ils y cèdent et même lorsqu'ils les devancent. Cela complique singulièrement la philosophie de l'histoire, à moins toutefois que cela ne la simplifie à l'extrême. Il est vrai que le Brésil, dit-on, se repent de ce qu'il a fait. Il est aux regrets de sa glorieuse révolution. L'empereur est mort juste au moment où on parlait de le rappeler. On rappellera peut-être prochainement sa fille, la comtesse d'Eu, quitte à la renverser plus tard et à s'en repentir encore. Ce sont là jeux de peuples. On disait autrefois : ce sont là jeux de prince; mais les princes ne jouent plus guère aujourd'hui. Et en apprenant la mort de son ancien souverain, l'une des plus grandes villes du Brésil lui a voté une statue. N'est-ce point admirable d'incohérence?

Où l'incohérence n'est-elle pas aujourd'hui, d'ailleurs? La république brésilienne n'en a nullement le monopole, et la république française ne lui en cède point sa part. Nous ne sommes pas seulement en république, nous sommes en radicalisme; nous faisons les yeux doux au socialisme et de temps en temps une risette à l'anarchie; nous voudrions rayer dans notre histoire jusqu'à la moindre trace des royautés constitutionnelles, dont le seul souvenir importune et humilie l'âme libre des hommes du jour. Et ils crient en même temps : Vive la Russie! Vive le tsar! tout prêts, si l'ombre de l'au-

tocrate passait sur eux, à se prosterner avec ferveur, comme des moujicks. Et ils ont fait à l'empereur du Brésil déchu et proscrit des funérailles royales, où le gouvernement était représenté, où trois escadrons de cuirassiers, les batteries de deux régiments, une division d'infanterie, drapeaux cravatés de crêpes, ont escorté le cercueil, traîné par huit chevaux sur un char princier que surmontait la couronne impériale. On s'est rendu compte de cette inconséquence, et quelques journaux officieux de bonne volonté se sont chargés de la pallier de leur mieux : « Malgré ce déploiement de troupes, il convient de dire, écrivait l'un d'eux, que les honneurs rendus au défunt ne sont pas, comme on l'a prétendu, les honneurs souverains, mais ceux que l'on rend habituellement aux grands officiers de la Légion d'honneur et aux membres de l'Institut. » J'ai assisté bien des fois aux obsèques d'un membre de l'Institut et je puis assurer que jamais je n'y ai vu, pas même aux funérailles de M. Caro, membre de deux académies, et que jamais on n'y verra, fût-ce à celles de M. Duruy, membre de trois, ni batteries d'artillerie, ni drapeaux voilés de crêpes, ni escadrons de cuirassiers, ni division d'infanterie au complet.

Mettons que ce cortège officiel qui a barré les rues et les boulevards pendant des heures sur son passage, de la Madeleine à la gare d'Orléans, n'était là que pour honorer un ami de la France. Cet hommage était mérité. Dom Pedro II aimait notre pays, et le séjour de Paris lui plaisait particulièrement. Il fut en rapports suivis avec beaucoup de nos hommes célèbres, surtout de nos savants. C'était lui-même un savant et un lettré, probablement l'homme le plus instruit de ses Etats, et il n'est pas beaucoup de souverains dont on en pourrait dire autant. Il a traduit Dante en langue portugaise. Il était membre de la Société de géographie et correspondant de l'Académie des sciences, et je suis sûr qu'il se montrait plus fier de ce dernier titre que de sa couronne. Il assistait régulièrement aux séances de ce corps illustre chaque fois qu'il se trouvait à Paris, et c'est au sortir de l'Institut qu'il a contracté le refroidissement qui devait le conduire au tombeau. Ses premières visites étaient toujours pour les établissements littéraires et scientifiques. Lorsqu'un prince étranger vient passer quelques jours à Paris, les reporters nous racontent qu'il est allé aux courses, à Versailles, aux Variétés, à l'Opéra. Quand dom Pedro venait, nous apprenions quotidiennement qu'il s'était rendu la veille à la Sorbonne, au Collège de France, au Conservatoire des arts et métiers, au Muséum, et il nous semblait lire les relations des chroniqueurs du dix-huitième siècle sur le séjour à Paris de ces rois selon le cœur de Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre : le comte de

Falkenstein (Joseph II), par exemple, dont toutes les allures étonnaient la cour et charmaient les philosophes. On lui prête ce propos qui eût excité l'enthousiasme de Diderot : « Si je n'étais empereur, je voudrais être maître d'école. » Mais il eût baissé dans l'estime de Diderot et de Jean-Jacques par cette mort chrétienne qui, à nos yeux, couronne si admirablement sa vie. Nous ne savons rien de plus touchant que ce vieillard détrôné par des sujets ingrats, mourant en exil et, terrassé par le mal, tout proche de l'agonie, faisant agenouiller autour de son lit tous ceux qui l'entouraient, afin de prier avec eux pour son *pauvre pays*.

Les obsèques de M. Alphand ont eu presque la magnificence de celles de dom Pedro. Je dis presque, car, quoique, par une exception unique dans l'honorable corps des ingénieurs, M. Alphand eût obtenu, à la suite de la dernière Exposition universelle, la dignité de grand'croix de la Légion d'honneur, et qu'il fît partie de l'Institut, où il avait succédé, l'an dernier, à M. Haussmann comme membre libre de l'Académie des beaux-arts ; quoique ce haut fonctionnaire eût fini par concentrer dans sa main tous les services techniques de la grande ville, — les promenades et plantations, la voie publique, les eaux et égouts, l'architecture, les travaux de tout genre, — bref, les *dessus* et les *dessous*, — qu'il dirigeât les agents-voyers comme les artistes et les architectes comme les balayeurs, et qu'il fût devenu en son genre une espèce de roi de Paris, inébranlable et omnipotent. Cependant on n'avait accordé à ses funérailles qu'une batterie d'artillerie, deux escadrons et une brigade d'infanterie au lieu d'une division. Les honneurs officiels rendus à M. Alphand ont donc été sur ce point inférieurs à ceux qu'a obtenus l'empereur détrôné du Brésil ; mais, en ce qui le concernait, le Conseil municipal n'a rien négligé pour donner un caractère et un éclat particuliers aux funérailles du grand préfet des travaux parisiens. A défaut d'un enterrement civil, auquel la volonté de la famille s'opposait formellement, il a voulu du moins isoler la partie civile des obsèques, en faire une cérémonie à part et l'entourer d'une pompe qui lui assurât la prééminence. Le cercueil de M. Alphand a donc été déposé sous le dôme central du Champ de Mars, transformé en *chapelle* ardente, suivant l'expression cléricale que les comptes rendus les plus laïques n'ont pu esquiver. Un dais aux pendentifs constellés d'argent descendait du dôme. La galerie, les loggias, les grandes baies, étaient drapées de noir ; le catafalque, de 10 mètres de haut, décoré d'arabesques d'argent, s'élevait au centre dans une immense corbeille de fleurs et de verdure ; des torchères répandaient une lueur funèbre ; on avait prodigué les plantes vertes ; les lustres et les candélabres, les becs

de gaz brûlaient voilés d'un crêpe. C'est là que s'est déroulée l'interminable série des discours, et c'est de là qu'est parti le cortège pour Notre-Dame, dont la majorité du Conseil municipal, avons-nous besoin de le dire? n'a eu garde de franchir le seuil.

Le nom de M. Alphand restera aussi étroitement attaché que celui de M. Haussmann, qui l'avait appelé à sa suite de Bordeaux à Paris et dont il fut, pendant tout l'Empire, le collaborateur, le lieutenant et le bras droit, aux transformations de la ville. Dans la tâche que M. Belgrand, M. Baltard, d'autres encore, se partageaient d'abord avec lui sous les ordres du grand vizir, il était chargé de la partie, je ne dis pas la plus facile, mais la plus agréable et la plus gracieuse : la création et l'embellissement des promenades, des parcs et des jardins. C'est à lui que Paris doit ses squares, dont l'idée, comme le nom, a été empruntée à l'Angleterre; le parc de Montsouris, établi sur les terrains vagues qui confinaient aux fortifications entre Montrouge et Gentilly, dans une région si lointaine que les trois quarts des Parisiens n'y ont jamais mis le pied, et, à l'autre extrémité de la capitale, sur l'emplacement de carrières abandonnées, dans un quartier non moins perdu que le précédent, et qu'on ne peut gagner que par un long voyage à travers un enchevêtrement de rues misérables, le parc des Buttes-Chaumont, vaste jardin anglais à triple étage, dont les plateaux superposés communiquent les uns avec les autres par des rampes monumentales, et d'où l'on jouit d'une vue incomparable sur Paris et sur la banlieue. Lac, île, rochers, cascade, pont suspendu, grotte, pavillon et temple à l'instar de Tivoli, rien n'y manque. L'idée de se mesurer avec la reine Sémiramis et de lui rendre des points en fait de jardins suspendus paraît bien n'avoir pas été étrangère à la création du parc des Buttes-Chaumont.

Joignons-y la restauration des Champs-Élysées, du bois de Boulogne, du bois de Vincennes, du parc Monceaux. Mais ici de fortes réserves s'imposent, qui s'adressent toutefois à M. Alphand moins qu'à M. Haussmann. Le nouveau bois de Boulogne est l'idéal de la nature artistique et élégante, qui nécessite des architectes et des ingénieurs encore plus que des jardiniers. L'architecte a arrangé la forêt en paysage historique, avec des *fabriques* dans le fond, des moulins d'opéra comique, des pigeonniers crénelés, des cascades à grand spectacle, des lacs à kiosques, creusés en cuvettes, bétonnés et bitumés. Là-dessus l'ingénieur a jeté le charme des avenues larges de cent mètres et des trottoirs recouverts d'asphalte. Sauf la terre et les arbres, tout est factice dans le bois; le reste a été fait de main d'homme, et il n'est pas jusqu'aux poissons qui n'aient été couvés et ne soient éclos par le procédé de M. Coste.

Encore a-t-on corrigé ce qu'on gardait de nature, en taillant, en émondant, en ratissant, en manipulant chênes et acacias, en les transportant dans des caisses, en les changeant de place. Autrefois, un arbre était l'œuvre de plusieurs générations, mais nous n'avons plus le temps d'attendre. La transplantation des arbres, enlevés au sol natal, avec leurs racines et le terrain adhérent, est devenue de pratique courante depuis M. Alphand. Combien de fois n'avons-nous pas vu passer lentement dans les rues de Paris, à la hauteur de notre troisième étage, quelque tilleul plein de vie qu'on transférait ainsi au Champ de Mars, dans un parc, sur les boulevards, et que nous retrouvions, le mois suivant, donnant déjà les premiers signes de la maladie de consomption qui allait l'emporter! On paye fort cher, — car chacune de ces transplantations revient en moyenne à 200 francs, — pour transformer un géant de la forêt en un nain rabougri et contrefait, pris de nostalgie, dépérissant à vue d'œil sous les ébranlements du sol et la poussière du macadam, maigri et jauni à force de ne plus boire, au lieu du grand air, que les miasmes du gaz et de l'égout. En vain l'arrose-t-on de douches et d'injections savantes, l'entoure-t-on de tout un appareil disgracieux de maillots, de palissades, d'entonnoirs, de bains de pieds, qui le font ressembler à un petit vieux emmitouflé de flanelle, soutenu par des béquilles, abreuvé de sirops et de tisanes; tout ce qu'on peut, c'est l'empêcher de mourir sans arriver à le faire vivre.

J'aime mieux, je l'avoue, une forêt qui pousse à tort et à travers, mais c'est un goût sauvage : que deviendraient les amazones de l'allée des Poteaux et les équipages du tour du lac? Une ville comme Paris ne saurait s'accommoder d'un bois mal peigné. Cependant, par une contradiction singulière, on avait dans le parc Monceaux l'idéal de la nature arrangée, et on fait gloire à M. Alphand de l'avoir *embelli!* Embelli le parc Monceau! Ceux qui ont connu l'ancien, tel qu'il exista jusqu'aux premières années de l'Empire, ne peuvent lire un pareil mot sans protester. Avec les mutilations qu'il a subies, le boulevard qui le coupe en deux, les routes carrossables, — pourquoi pas des chemins de fer? — qui le traversent de part en part, il n'est plus que l'ombre de ce qu'il fut jadis. Ceux qui y étaient admis autrefois y rechercheraient en vain les points de vue pittoresques, les perspectives soudaines, les allées ombreuses, tout ce qu'il avait d'imprévu et, çà et là, de mystère. Ce qu'on a respecté même a perdu de son charme : on a partout éclairci et régularisé; de tous les points on aperçoit des grilles, des boulevards, du bitume, du macadam et des fiacres. Certes, cela est beau encore, mais cela était exquis autrefois. Le principal,

le seul mérite du nouveau parc Monceaux est d'être devenu public, mais les journaux qui ont rappelé ce travail comme « l'une des plus belles créations de M. Alphand » jetaient au défunt le pavé de l'ours.

Que le lecteur me pardonne d'avoir déchargé ici un vieux reste de rancune que je gardais au cœur depuis la mutilation du Luxembourg et tant d'autres, dont on nous a fait payer les embellissements de Paris. Il n'est que juste sans doute d'ajouter que M. Alphand ne fut pas l'auteur, mais le simple instrument de ces exécutions, et qu'il a fait de son mieux pour les atténuer et les réparer. Tenons-lui compte des compensations nombreuses que lui doit la grande ville. Il a prouvé dans toute sa carrière une activité et une intelligence hors ligne, et même lorsque ses attributions furent doublées, triplées, quadruplées par l'adjonction successive des autres services, ses robustes épaules ne ployèrent jamais sous ce fardeau écrasant. Il était si bien devenu l'homme indispensable dans cet immense domaine que, malgré ses antécédents impérialistes, la république ne put se passer de lui. Le Conseil municipal lui-même, cette *commune* irréconciliable et irréductible qui rend la vie si dure au préfet de la Seine, avait été dompté par M. Alphand; il en obtenait tout ce qu'il voulait, il lui faisait adopter ses projets, voter ses programmes et ses emprunts. Sa haute compétence ne suffisait pas à expliquer l'ascendant unique qu'un homme aussi compromis exerçait sur les farouches potentats de l'Hôtel de Ville; il y fallait aussi une profonde habileté, et on se disait même tout bas que si les oppositions les plus intransigeantes désarmaient ainsi devant lui, c'est qu'il avait su se ménager des armes contre elles. Eloquent, il ne l'était que par la lucidité parfaite de l'exposition et de la démonstration. Ecrivain, il ne l'était guère aussi que par la clarté et la pleine possession de son sujet. Son grand ouvrage sur l'*Art des jardins* et surtout la somptueuse publication des *Promenades de Paris* brillent par d'autres qualités que par celles du style, et M. Poubelle nous a appris, dans le discours prononcé sur son cercueil, que le désir d'accroître ses titres à l'Académie des beaux-arts n'avait pas été étranger à la composition de ces deux ouvrages.

Le dernier triomphe de M. Alphand fut l'Exposition universelle de 1889, dont il inspira et dirigea tous les travaux, après avoir déjà pris une très large part à celle de 1878 et à celle de 1867, où il fut chargé surtout du nivellement et de la métamorphose du Trocadéro. Il avait même conçu pour 1889 un plan beaucoup plus gigantesque encore que celui qui a été exécuté : il voulait hardiment transporter l'Exposition dans la vaste plaine de Courbevoie,

avec les avenues de Neuilly et de la Grande-Armée pour entrée monumentale, et l'arc de l'Etoile pour portique. Quoiqu'il fût un homme pratique, un ingénieur, un mathématicien, son imagination voyait grand. Il est mort laissant en souffrance deux autres projets considérables qu'il avait fort à cœur : l'adduction des eaux de l'Avre à Paris et la construction du Métropolitain. Sa succession devra être partagée comme celle d'Alexandre, et on nous donnera la monnaie d'Alphand comme jadis celle de Turenne.

M. de Freycinet, ingénieur lui aussi, a eu une fortune supérieure encore : il n'est pas grand'croix de la Légion d'honneur, mais on ne compte plus ses ministères; il est président du Conseil pour la troisième fois, et déjà membre libre de l'Académie des sciences, il vient de s'asseoir à l'Académie française dans un fauteuil occupé précédemment par deux autres ministres : M. de Salvandy et le cardinal Dubois. Il faut le dire : sous l'ancien régime, les élections ministérielles n'étaient pas plus rares qu'aujourd'hui, et on n'avait pas toujours à s'en louer davantage. Si j'avais l'honneur d'être membre de l'Académie française, je proposerais à mes confrères d'introduire dans le règlement un petit article à peu près conçu en ces termes : *L'Académie s'interdit d'élire un ministre en fonctions.* Elle s'épargnerait ainsi bien des erreurs et bien des repentirs. On dira peut-être que cette disposition l'enchaînerait aussi d'une façon fâcheuse dans certains cas, et que, si jamais elle se trouvait en face d'un Richelieu doublé d'un Royer-Collard, il serait dur de ne pouvoir l'élire. Mais on n'aurait qu'à attendre simplement que Richelieu fût renversé : ces choses-là arrivent toujours, surtout en république, et on sait que la république est définitive. Il n'est rien de tel que la rentrée dans la vie privée pour remettre un homme à son plan, dans la perspective exacte.

On n'a pas oublié dans quelles conditions M. de Freycinet fut élu, il y a un an, après trois jours de scrutin, précédés, six mois auparavant, d'une lutte acharnée et sans résultat entre des candidats dont il ne faisait point partie alors. A plusieurs reprises, l'Académie, qui avait voté pour un président du Conseil, a été exposée à ne recevoir qu'un simple sénateur; mais ce n'était pas la pire éventualité qu'elle eût à craindre : il lui était réservé de recevoir M. de Freycinet juste au lendemain du jour où ce foudre de guerre venait de déployer contre les évêques toute l'ardeur impétueuse dont on le croyait incapable et toute la vaillance qu'on lui a si souvent souhaitée contre les pires des révolutionnaires. Cet orateur insinuant et bénin a tout à coup tiré un grand sabre que personne ne lui connaissait, et il s'est mis à charger, avec la fougue d'un Murat, le bataillon épiscopal. — Vous dites que je ne sais point parler net,

que je manque de décision et de bravoure. Eh bien, vous allez voir! Ah! tête! Ah! ventre! Parez-moi cette botte-là! Et celle-ci! Et celle-ci encore! Je les veux mettre en capilotade et hacher menu comme chair à pâté. — M. de Freycinet a rappelé à tout le monde, dans la circonstance, les matamores de l'ancienne comédie qui, toujours prêts à filer doux dès qu'on se retournait en leur montrant les dents, se dédommageaient en faisant rage contre qui ne pouvait se défendre.

Je suppose que l'Académie ne s'est pas sentie plus fière qu'il ne fallait d'ouvrir son sein au nouvel élu après cette héroïque sortie, où il s'était révélé vraiment ministre de la guerre, et pas aussi civil qu'on l'a bien voulu dire. Malgré la rare souplesse du talent de M. de Freycinet, son discours, débité d'ailleurs d'une voix faible, d'une façon froide, monotone et saccadée, avec un léger accent, a obtenu à peine ce qu'on appelle par antiphrase un succès d'estime. Il est à croire que le successeur d'Emile Augier n'avait jamais lu une de ses pièces avant d'avoir à en parler. Ne pouvant aller jusqu'à lui, il a tenté de l'attirer à soi. Certes, à côté des lieux communs exprimés en style assez pauvre dans ce discours, les fausses notes n'y manquent pas, — comme cette phrase où l'éminent récipiendaire nous montre Augier « *dévoré* de la passion du bien en toutes choses », celles où il parle des *solides principes* auxquels celui-ci avait voué sa vie, et apporte en preuve la façon dont il a plaidé la cause du divorce dans *Madame Caverlet;* celle encore où il assure qu'on sort rarement d'une représentation d'Augier sans *se sentir meilleur*. Même dans la part de vérité qu'elles peuvent contenir, de telles phrases choquent un esprit littéraire par le défaut de justesse ou la banalité de l'expression. Mais le plus étrange est d'avoir voulu faire d'Emile Augier un personnage politique, « profondément imbu de la nécessité de faire fonctionner le suffrage universel d'une façon sincère (*imbu* d'une *nécessité!*) et « caressant l'idée d'une revision constitutionnelle » (*caressant* est heureux et fait image). Il ne s'est pas borné à indiquer ce point de vue, il y a longuement insisté, en s'autorisant de « quelques notes éparses pieusement recueillies » et de « quelques pages très curieuses », sans doute de la très mince brochure qu'il avait écrite naguère sur la *Question électorale*, à laquelle il est probable qu'il attachait assez peu d'importance, puisqu'il n'a jamais pris soin de la publier lui-même et qu'elle n'a été imprimée dans ses œuvres qu'après sa mort. M. de Freycinet eût pu trouver dans la préface même de cette brochure la preuve de l'erreur qu'il commettait en s'engageant sur ce terrain, où il nous a rappelé certaines thèses, encore plus naïves

que paradoxales, relatives au républicanisme de Corneille et de Molière. En parcourant le journal de Prudhomme, les *Révolutions de Paris*, nous sommes tombé précisément, au lendemain du discours de M. de Freycinet, sur l'un de ces articles où il est démontré que Molière avait devancé les immortels principes, que la liberté lui « sortait par tous les pores » et que, s'il lui arrivait d'employer les lieux communs du temps, c'était « avec une intention marquée, comme pour avertir la postérité du dégoût et de l'horreur qu'il éprouvait pour un travail imposé par les circonstances ».

Par cela seul qu'il s'appliquait à nous montrer Augier comme un moraliste uniquement préoccupé de démasquer et de flageller le vice, de « célébrer la vertu », de provoquer en nous une *douce émotion* qui « détruit les mauvais germes et prépare une guérison prochaine », de faire de son théâtre « une école sérieuse où toutes les classes peuvent trouver leur enseignement », M. de Freycinet, malgré le soin consciencieux qu'il a pris de nous donner l'analyse de presque toutes ses pièces, accompagnée de citations, n'a point réussi à en saisir et à en rendre la physionomie véritable et la personnalité. Pour résumer en quelque sorte sa carrière et son talent, aller tout d'abord et tout droit, non à *l'Aventurière*, ni au *Gendre de M. Poirier*, mais à la *Question électorale*, c'est réellement une idée biscornue, qui s'explique sans doute par les préoccupations habituelles de M. de Freycinet et son appréhension légitime d'aborder le théâtre de son illustre prédécesseur, mais qui ne pouvait que fausser son étude dès le point de départ.

Avec une ironie légère et souriante, tout en gardant le respect dû par un haut fonctionnaire à M. le président du Conseil, M. Gréard a retouché ce portrait peu ressemblant, comme un maître retouche la tête d'expression d'un élève, et restitué les traits caractéristiques de l'écrivain. Il l'a fait revivre dans sa vraie nature de Gaulois bon compagnon, exubérant de sève, riant et chantant à la vie, « l'œil vif, le teint chaud, l'esprit libre, le cœur ouvert, poussant droit devant lui, d'un pas assuré et la poitrine en avant. Rien ne ressemble moins à la mélancolie solitaire du comte de Vigny et de son école », et rien ne ressemble moins non plus au penseur recueilli, grave, presque austère que nous avait dépeint M. de Freycinet. Et quant à la politique, pour remettre les choses au point, il lui a suffi de rappeler la spirituelle profession de foi, s'il est permis d'employer une expression si impropre, écrite par Augier, dans un de ses discours académiques : « Je suis un des rares Français qui n'aiment pas la politique... C'est sans doute une infirmité de mon esprit, mais plus j'avance dans la vie, plus je

suis tenté de ranger cette science au premier rang des sciences inexactes, entre l'alchimie et l'astrologie judiciaire. Les événements ont tant de fois déjoué ses calculs les plus spécieux, ils ont si brutalement convaincu d'erreur ses principes les plus opposés, qu'on n'en est plus à se demander où est la vérité, mais s'il y a une vérité. » Ne dirait-on pas qu'il avait voulu réfuter d'avance la thèse de son successeur? Si je ne me trompe, cette jolie boutade se trouve dans la réponse (imprimée seulement, sans jamais avoir été prononcée) au discours de réception de M. Ollivier; car, comme l'a remarqué M. Gréard, il semble qu'il ait été dans la destinée académique d'Em. Augier, successeur de Salvandy, prédécesseur de M. de Freycinet, chargé de recevoir M. Em. Ollivier, de n'être en rapport qu'avec des ministres, et c'est par là surtout qu'il toucha à la politique.

Un des plus piquants passages de ce discours d'un tour si vif et si net, d'une langue fine et ferme, où l'expression sait toujours mettre l'idée en relief sans l'exagérer, c'est celui qui nous montre Em. Augier faisant profession de moraliste par mission expresse de son aïeul Pigault-Lebrun, qui, sur la fin de sa vie, avait écrit pour son petit-fils des *Contes moraux*, comme Marmontel, avec une préface où il l'exhortait à se souvenir toujours que, sans la morale, la société ne peut exister. Recommandation édifiante, mais très inattendue de la part de l'auteur de *Monsieur Botte* et de la *Folie espagnole*. Il s'en souvenait un peu tard. Mais quand le diable devient vieux il se fait ermite, dit le proverbe; jugez donc quand il devient grand-père! D'ailleurs, un moraliste formé par Pigault-Lebrun, grandi sur ses genoux et qui avait de son sang dans les veines, ne pouvait être qu'un moraliste de belle humeur et de bonne composition, sans rien de farouche ni de morose, voire avec une veine rabelaisienne [1].

Dans la seconde partie de son discours, M. Gréard semble avoir pris à tâche de dédommager le récipiendaire de ses critiques du début. Il a comblé de louanges l'orateur parlementaire, l'ingénieur, le ministre, l'organisateur des travaux publics et le réorganisateur de l'armée. Mon incompétence me fait une loi de ne pas le suivre sur ce terrain. Mais, à la veille même du jour où M. de Freycinet

[1] Dans son brillant portrait de Pigault-Lebrun, M. Gréard nous le montre « installé à la cour du roi Jérôme, bibliothécaire sans bibliothèque, lecteur d'un prince qui n'aimait pas les livres ». Je dois le prévenir qu'il a suivi ici une légende formellement démentie par Augier lui-même, car l'auteur de l'article de la Biographie Didot, où ce prétendu séjour en Westphalie est rangé parmi les fables, se trouve clairement désigné par sa signature : E. A.-R.

entrait à l'Académie, et comme pour lui faire expier ce nouveau triomphe, paraissait un opuscule anonyme, dont il suffit de lire quelques pages pour se convaincre qu'il est d'un auteur compétent et d'un homme du métier : *l'Armée sans chef*, où le rôle de M. de Freycinet dans la défense nationale et au ministère de la guerre est sévèrement jugé. Lisez le chapitre intitulé *Nos fétiches;* il se résume en ces quelques lignes : le résultat du plan de M. de Freycinet pendant la campagne de France, ce fut la perte de l'armée de l'Est, la perte de l'armée de la Loire, la capitulation de Paris, et « n'est-il pas inouï, incroyable, monstrueux » que, après de tels états de service, il « soit encore le chef de l'armée? » Nous voilà loin du discours de M. Gréard?

III

La Comédie-Française a voulu s'associer pour sa part au double éloge d'Augier par les deux orateurs académiques, en donnant la veille une représentation exclusivement composée de ses œuvres et en exposant son buste au foyer. Après le *Post-scriptum*, joué en lever de rideau, on donnait *la Cigüe*, qui fut son début sur la scène en 1844, et que le Théâtre-Français a reprise à l'Odéon après l'avoir refusée lorsque l'auteur la lui présenta; puis *le Gendre de M. Poirier*, qu'il a repris au Gymnase. Il serait superflu de s'étendre sur cette belle et forte pièce, — *le Gendre de M. Poirier*, — restée au répertoire et qui reparaît si souvent sur l'affiche. Il existe dans la comédie moderne peu de figures comparables à celle de ce marchand de draps enrichi et ambitieux, qui a marié sa fille à un marquis ruiné dont il subit toutes les fantaisies, malgré son avarice et son égoïsme, dans l'espoir d'arriver par son aide à la pairie, et qui se venge avec férocité lorsque celui-ci rit au nez de ses projets. Et ce type inoubliable, Got l'a incarné en lui donnant un relief vigoureux et en le marquant des traits les plus nets et les plus énergiquement accentués. Ce n'est point un sot que le bonhomme Poirier : il sait bien ce qu'il veut, et il marche à son but avec autant de ruse que de décision; homme pratique et d'un bon sens très positif, il est aussi homme d'esprit à sa manière, prompt à la réplique et sachant prendre sa revanche. Il a les façons et le langage vulgaires; il s'en rend parfaitement compte et n'en a cure; il en tirerait plutôt gloire, et s'il se frotte à la noblesse, par vanité, par intérêt surtout, ce n'est pourtant pas le bourgeois gentilhomme, c'est le bourgeois libéral, nourri de la lecture du *Constitutionnel*, imbu des immortels principes, haïssant l'aristocratie qu'il jalouse, et cherchant à s'y faufiler en la dénigrant. M. Got a parfaitement

rendu ces nuances, qui n'ont rien de subtil; on croirait voir M. Poirier lui-même en chair et en os, dans sa carrure de vieux drapier millionnaire, égoïste et bourru, toujours sur le qui-vive, inquiétant jusque dans son apparence de bonhomie, dont le rire même laisse sentir la personnalité âpre, impérieuse et sèche et qui n'est jamais plus prêt à se hérisser que lorsqu'il se met en boule. On ne saurait guère lui reprocher dans ce rôle qu'une répétition un peu monotone des mêmes gestes saccadés et triviaux. Thiron nous a manqué dans le tout petit rôle du cuisinier Vatel, dont il traçait une silhouette épique.

M. de Freycinet, dans son discours de réception, a parlé en termes lyriques de *la Ciguë* : « Il y eut parmi les spectateurs, dit-il, un cri d'admiration... La forme était si pure, le vers si harmonieux et si bien frappé, en même temps on y rencontrait des sentiments si élevés et si délicatement exprimés, que la critique fut désarmée : le jeune poète entra de plain-pied dans le champ de la renommée. » Il ne tiendrait qu'à nous de prendre ces phrases pour des vers décadents, les uns de neuf pieds, les autres de dix-sept, mais tous terminés par la même assonance. M. de Freycinet cite plusieurs passages de la pièce, et il ajoute : « Depuis longtemps la scène française n'avait entendu de semblables accents; on se demandait quel était ce jeune poète qui savait unir la grâce moderne à la pureté de la muse antique, et quel genre de surprise un génie si précoce nous préparait. » C'est trop. *La Ciguë* était certainement un début tel qu'on n'en voit pas tous les jours, ni même tous les ans. Elle annonçait un poète dramatique sachant déjà construire une pièce, bien mettre en action et en scène les sentiments qu'il veut exprimer, et elle avait des *accents* bouffons et mélancoliques fort agréablement alternés. Mais le genre néo-grec n'était qu'une mode, et rien ne vieillit comme les modes. En outre, le jeune poète avait appelé à son aide un procédé dont les poètes comiques ont toujours beaucoup usé et qui a particulièrement servi à Molière : le parallélisme des scènes, dont chacune a sa contre-partie. Ce parti pris de symétrie comique se retrouve même dans le dialogue et finit par devenir fatigant. Enfin, parmi bon nombre de vers charmants, d'une belle et large coulée, que d'alexandrins prosaïques et plats, parfois même incorrects ! Que de chevilles ! que d'inversions pesantes!

De revoir mon pays vous devant l'assurance...
Et mon honneur, tremblant sous votre *cuisant fouet*...
Je vous en remercie, *et pour remerciement*
Je vous compte laisser mon bien par testament...
Ne quittez *ces lieux*
Qu'après avoir reçu mes suprêmes adieux...

Je rencontre une fille *où je trouve tracé*
Le portrait idéal si longtemps caressé.

La Ciguë est très convenablement jouée par MM. Albert Lambert, de Féraudy et Leloir. M[lle] Reichemberg a de la finesse et même de l'émotion dans le personnage d'Hippolyte; pourtant, ce n'est pas un de ses bons rôles, et elle n'y semble point parfaitement à son aise.

Le Théâtre d'Art est une des nombreuses scènes ouvertes, depuis quelques années, sur le modèle du Théâtre Libre, à l'usage des jeunes écoles qui veulent régénérer la littérature dramatique en brisant les vieux moules et les formules surannées. On n'y joue qu'une fois par mois, et cela suffit pour l'affluence du public. Pour sa soirée d'inauguration, le Théâtre d'Art n'a pas donné moins de cinq pièces, qui nous ont conduits au delà d'une heure du matin : voilà ce qui s'appelle faire bonne mesure. Le public se divisait en deux parties nettement tranchées : les adeptes, qui applaudissaient furieusement, et les simples curieux, qui se sont beaucoup amusés d'abord, fortement ennuyés ensuite.

Sur les cinq pièces, deux sont de M. Maurice Mœterlinck et de Jules Laforgue. Le premier est le jeune Shakespeare belge découvert par M. Octave Mirbeau, l'auteur de la *Princesse Maleine* et de l'*Intruse*. Les critiques encroûtés dans les anciennes théories et qui persistent à croire que, pour faire une pièce, il faut une action qui se déroule et se dénoue, prendront ses *Aveugles* pour une mystification; les décadents-symbolistes l'ont saluée comme un chef-d'œuvre. M. Jules Laforgue a un grand avantage : il est mort, ce qui fait que la jeune école le considère sans discussion comme un maître. Dans l'*Enquête sur l'évolution littéraire* patiemment poursuivie et publiée pendant des mois par un reporter de l'*Écho de Paris*, il est l'un de ceux dont le nom revient le plus souvent. Le Théâtre d'Art a donné de lui le *Concile féerique*, dialogue en vers incompréhensibles, d'un nombre de syllabes indéterminé, — avec chœur et échos, — qui a été sifflé par les profanes et qui a excité des mouvements divers même parmi les admirateurs du poète, car, tandis que les uns battaient des mains, un autre protestait en criant : « Laforgue est un homme de génie; pourquoi avoir été choisir une *fumisterie* parmi tant de chefs-d'œuvre? »

Le bouquet de la représentation a été le *Cantique des cantiques*. On connaît le sonnet si souvent cité d'Arthur Rimbaud, où la couleur de chaque voyelle est nettement déterminée : l'une est blanche, l'autre noire, celle-ci rouge, celle-là violette, et ainsi de suite. L'école qui se qualifie *évolutive-instrumentiste* professe que chaque

lettre, chaque mot, ont leur couleur et qu'ils doivent être choisis non seulement en raison de leur signification, mais d'après leur son et leur éclat, de manière à donner l'équivalent mathématique de l'instrument musical qu'on emploierait à ce moment pour rendre la situation ou l'état d'esprit qu'on se propose d'exprimer. Cette théorie peut s'appliquer à la littérature dramatique, avec l'extension que comporte un art qui traduit matériellement les choses. Aussi dans le *Cantique des cantiques*, chaque personnage est-il caractérisé par une lumière d'une couleur spéciale qui l'entoure, et chaque situation par un parfum conforme, comme la lumière, à l'impression qu'on veut produire. Un personnage s'avance; il est bleu : vous pressentez tout de suite dans quel sens il va parler; c'est comme un accompagnement lumineux aussi expressif que l'accompagnement musical et qui, du reste, ne l'exclut pas. Il s'en va et une femme le remplace; elle est rose et on répand dans la salle un parfum d'oranger : pour peu que vous ayez étudié les principes de l'école, ce qu'elle va dire est compris avant même qu'elle n'ait ouvert la bouche. Ajoutez-y la musique, et aussi le *verbe*, qui complète cette quadruple orchestration : pour l'épouse, musique en *ré* et « verbe en *i-é*, luminé de l'*o* », c'est-à-dire assorti au personnage et à la situation par le choix des voyelles, qui doivent donner à la déclamation une valeur comprise des initiés. Les effets lumineux ont raté quelquefois et les vaporisateurs n'ont pas suffisamment fonctionné; mais c'est égal, on voit quels horizons nouveaux s'ouvrent à l'art dramatique. La signification des voyelles dominantes a échappé aussi, je le crains, à la partie grossière de l'auditoire : c'est une éducation à faire.

Le Concile féerique et *le Cantique des cantiques* n'ont pas été joués à Charenton, comme on pourrait croire, mais en plein Paris, à deux pas du boulevard. Ces folies, qu'on ne saurait consentir à prendre au sérieux, sont le résultat lamentable, mais logique, d'une réaction contre le naturalisme, d'autant plus excessive que celui-ci a dépassé lui-même toutes les bornes, et qui, sous prétexte de revenir à l'idéal, se lance à corps perdu dans les excentricités d'un symbolisme à outrance, et d'un mysticisme voisin de l'aliénation mentale.

Le Vaudeville a donné en matinée *Hedda Gabler*, l'une des dernières pièces d'Henrik Ibsen. Ibsen, comme on sait, est un dramaturge norvégien arrivé à la gloire vers la fin de sa vie. Il y a trois ou quatre ans personne n'en avait jamais entendu parler chez nous; maintenant il partage avec le romancier russe Tolstoï les faveurs du public français : « C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière »; qu'on me passe cette citation facile, qu'il

n'y avait vraiment guère moyen d'éviter. On a déjà joué au Théâtre Libre deux ouvrages d'Ibsen : *le Canard sauvage* et *les Revenants*, et l'Odéon prépare, nous dit-on, *Nora ou la Maison de poupée.*

Hedda Gabler diffère de beaucoup des œuvres précédentes du même auteur, en ce qu'elle n'est point une pièce à thèse et ne pose pas un problème social avec une solution chimérique ou révolutionnaire. Le seul problème qu'on y trouve est celui du caractère d'Hedda, mais il n'est pas plus commode à résoudre. Le traducteur du drame, M. Prozor, a essayé de nous en donner la clef dans un long commentaire publié par la *Revue d'art dramatique*, qui a contribué, plus que tout autre recueil, à nous révéler Ibsen; mais le commentaire est presque aussi obscur que le texte. M. Jules Lemaître a mieux réussi dans la conférence d'une netteté élégante où il a, si je puis ainsi dire, clarifié la pièce. Il a donné à ses auditeurs l'illusion qu'ils comprenaient désormais ce vieux révolté d'Ibsen et, particulièrement, cette créature détraquée d'Hedda, égoïste, orgueilleuse et perverse, dépourvue de tout sens moral, en proie à des instincts néroniens, presque incapable d'aucun bon mouvement, et qui n'a pour vertu, mais une vertu dont elle fait un vice, par la manière dont elle la comprend et l'applique, que la haine de ce qui est bas et l'amour de ce qui est beau. Hélas! je crains bien que ce ne soit vraiment une illusion : le caractère d'Hedda demeure énigmatique; il garde assez d'ombres pour exercer la sagacité des annotateurs, et, sur bien des points, les explications de M. Lemaître, si ingénieuses et plausibles qu'elles soient, n'ont qu'une valeur d'hypothèses.

La pièce s'ouvre au moment où Hedda revient de son voyage de noces avec son mari Georges Tesman, un brave érudit qu'elle a épousé faute de mieux, car elle avait vingt-neuf ans et pas un des soupirants qui papillonnaient autour de ses beaux yeux ne songeait à lui offrir sa main. Elle l'a déjà en aversion et en mépris, car il est le plus simple, le plus naïf des hommes, et le moins fait pour elle. En quelques scènes, le caractère d'Hedda se trouve admirablement posé, en contraste avec celui de son mari : on voit que la candeur et la médiocrité de celui-ci l'horripilent, que le modeste horizon domestique et les sentiments de famille l'exaspèrent, que la médiocrité de sa condition la révolte, qu'elle vit dans un rêve malsain et qu'elle s'ennuie à mourir. Les allusions à l'état intéressant dans lequel elle pourrait se trouver l'énervent, car quoi de plus ridiculement bourgeois que d'avoir des marmots à nourrir et à débarbouiller? Elle méprise la bonté comme quelque chose de vulgaire; le mot de devoir lui fait hausser les épaules; elle prend plaisir

à humilier et à faire souffrir l'excellente tante Julie, qui a élevé son mari, comme tout à l'heure elle refusera d'accompagner Georges pour aller voir une dernière fois tante Rina, qui est à l'agonie, sous prétexte qu'elle ne peut supporter la vue de la maladie et de la mort, qu'elle a horreur de tout ce qui est laid.

Pendant le temps qu'a duré son absence, un de ses anciens adorateurs, Eybert Loëvborg, bohème de génie, a publié un livre qui l'a rendu tout à coup célèbre, mais qui n'est rien encore auprès de celui qu'il vient de terminer sur la civilisation de l'avenir et où il s'est mis tout entier. Il rappelle le souvenir du passé à Hedda, il lui parle de ses projets et de ses espérances. C'est un autre homme que son pauvre mari, d'un cerveau bien autrement puissant et d'un tout autre avenir. Il est vrai qu'Eybert avait le vilain défaut de boire plus que de raison, mais il s'en est guéri, et d'ailleurs, qui sait s'il n'y a point dans ce vice un excitant pour l'imagination pervertie d'Hedda? Quoi qu'il en soit, elle semble se reprendre à l'amour d'Eybert. Bizarre inconséquence : elle déteste son mari parce qu'il lui a rebattu les oreilles de son histoire de la civilisation, et c'est en lui parlant d'une histoire de la civilisation qu'Eybert la séduit. Tout dépend de la bouche qui parle. Mais aime-t-elle en réalité ou n'aime-t-elle pas Eybert? Voilà une question qui demeure incertaine et sur laquelle on peut disserter. Pour moi, je ne le crois pas. Hedda Gabler n'a ni cœur ni sens; elle n'a que des nerfs, une cervelle d'hallucinée, un orgueil et une personnalité sataniques. Ce qui la pousse vers Eybert, c'est plutôt la vanité d'avoir un homme en son pouvoir, la jalousie, le plaisir de troubler et de déchirer le cœur de son ancienne amie de pension, Mme Elvsted, devenue la camarade et l'inspiratrice de cet homme de génie, qui l'a corrigé de son vice, qui a collaboré à son chef-d'œuvre, — comme ce sera encore la jalousie, l'attrait du mal et le plaisir de la destruction (autant qu'il est possible de deviner le mobile de ses actes), qui la pousseront à jeter au feu le manuscrit d'Eybert, perdu par lui dans la rue, et à lui mettre entre les mains le pistolet avec lequel il va se tuer.

Nous glissons sur l'intrigue parce qu'elle n'a qu'une importance médiocre dans les œuvres d'Ibsen. Il est certain que ce manuscrit sur lequel l'action repose et dont il est question sans cesse, qu'Eybert tire de sa poche et déroule, dont il donne lecture chez l'assesseur Brack, qu'il laisse tomber dans la rue, qui est ramassé par Georges Tesman, remis par lui à sa femme, brûlé par celle-ci, qu'on essaye de reconstituer avec les brouillons et dont la perte conduit Eybert au suicide, est un ressort assez faible et qui peut même paraître un peu enfantin; mais Ibsen se contente générale-

ment d'une fable telle quelle, pour donner tous ses soins à l'analyse psychologique et à l'étude des caractères.

Hedda apprend le suicide d'Eybert par l'assesseur Brack, qui croit d'abord devoir atténuer les choses dans son récit pour ménager les auditeurs : il raconte qu'il s'est tué chez lui, d'un coup à la poitrine, et, sans aucun remords, sans aucune pudeur, Hedda déclare qu'elle trouve cela beau. Mais lorsque Brack lui confesse que ce n'est pas chez lui qu'il s'est tué, mais chez une chanteuse de café-concert, que ce n'est pas à la poitrine, mais au ventre qu'il s'est mortellement blessé, alors elle est prise de dégoût : « Oh! s'écrie-t-elle, tout ce que je touche devient bas et ignoble! » Bientôt elle devine, aux réticences et aux allusions détournées de Brack, qui a reconnu le pistolet trouvé entre les mains inertes du mourant, qu'il soupçonne le rôle joué par elle dans ce drame; il lui fait sentir qu'elle est désormais dans sa dépendance et à sa discrétion; elle ne peut supporter cette idée, et, après avoir joué un air de valse sur le piano, et tenu quelques propos en l'air, elle se tue subitement devant l'assesseur et devant son mari, toujours en train de déchiffrer le brouillon du précieux manuscrit. Digne fin de cette diabolique névrosée, dépourvue de tout sens moral!

Tout l'intérêt de l'ouvrage est dans la mise en scène de cet égoïsme vaniteux et féroce, de cette imagination ambitieuse et flétrie, de ce caractère néronien qui mêle à son orgueil et à sa méchanceté froide l'amour du théâtral, qu'elle prend pour le beau, en contraste avec la faiblesse et la candeur de son honnête mari, dépaysé dès qu'il sort de ses livres et de l'étude du moyen âge. Cette figure du mari est tracée du trait le plus juste et le plus fin, et M. Mayer en a rendu à merveille le zèle tatillon, l'empressement d'une cordialité bonasse, l'intelligence étriquée, s'agitant dans un cercle étroit. Charmantes aussi, les figures de tante Julie et de Mme Elvsted, toutes deux également douces, bonnes et dévouées, mais avec des nuances qui constituent à chacune d'elles une physionomie propre. L'assesseur Brack est un homme d'un scepticisme positif et d'un esprit très pratique. Le personnage d'Eybert manque de relief. On n'adressera pas le même reproche à celui d'Hedda, monstrueuse inconsciente pour laquelle tout le mal se résume dans le ridicule, qui se croit forte parce qu'elle n'a pas peur du crime, et douée d'un génie supérieur parce qu'elle porte dans une vie mesquine et bourgeoise les rêves extravagants d'une comédienne. Mais ce qu'on lui reprochera, c'est de manquer de clarté, d'avoir besoin d'explication, de laisser indécise la pensée de l'auteur et l'idée qu'il a lui-même de son héroïne. Mlle Brandès semble un peu dépaysée en représentant cette créature artificielle et sophi-

stique, plus bizarre et compliquée que le *Sphinx* d'Octave Feuillet.

Somme toute, c'est une tentative intéressante que la représentation de l'œuvre originale et curieuse d'Ibsen, qu'on peut critiquer à bien des points de vue, mais qu'on n'accusera pas d'être coulée dans le moule banal. L'art dramatique de l'auteur norvégien diffère de celui auquel nous sommes habitués : il ne craint pas les longueurs, les détails en apparence inutiles à l'action; il n'a pas ces violents *raccourcis* de notre théâtre, ces façons de se concentrer et de ramasser ses forces pour frapper le grand coup. Il ne prépare pas la *scène à faire*, et Scribe eût trouvé certainement ses pièces mal construites. Mais il leur donne toujours l'intérêt d'un problème moral ou social, il trace des caractères, il a l'exposition rapide et le dénouement hardi; il s'abstient de la tirade, et enfin cet écrivain étrange, qu'on n'acclimatera pas facilement chez nous, a des côtés classiques, — par exemple, dans *Hedda Gabler*, l'absence de tout moyen extérieur, de tout décor, de tout tableau, l'unité de lieu et, ou bien peu s'en faut, l'unité de temps renfermée dans la règle des vingt-quatre heures.

Fasse le ciel que la mode se borne à jouer les ouvrages d'Ibsen et qu'elle ne nous donne pas dans la vie réelle des héroïnes *ibséniennes*, comme nous avons eu des *byroniens* jadis!

Nous apprenons, au dernier moment, une nouvelle aussi triste qu'imprévue : Mgr Freppel, évêque d'Angers, député du Finistère, qui, il y a huit jours à peine, était encore monté à la tribune dans la discussion parlementaire sur les rapports de l'Église et de l'État, soulevée par l'incident de Mgr Gouthe-Soulard, vient de mourir avant même que les journaux eussent annoncé sa maladie. Nous ne pouvons qu'improviser à la hâte un rapide résumé de sa carrière. Alsacien d'origine, élève du séminaire de Strasbourg, l'abbé Freppel avait à peine vingt-cinq ans quand il se laissa conquérir par le diocèse de Paris. Nommé au concours chapelain de Sainte-Geneviève en 1852, puis professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne, il se signala par ses cours, ses conférences à la jeunesse des écoles et ses prédications. En 1862, sa renommée était déjà assez grande pour qu'on lui confiât la mission de prêcher le carême aux Tuileries : il a publié cette station sous le titre de *la Vie chrétienne*, et réuni ses leçons de Sorbonne sur les Pères de l'Église et les apologistes chrétiens, en un grand nombre de volumes qui font autorité. Doyen de Sainte-Geneviève en 1867, il s'efforça d'y

donner plus d'éclat aux cérémonies du culte et d'y attirer la foule; j'ai souvenir d'avoir assisté alors à une belle audition de la *Passion* de Hændel, avec Faure et M[me] Vandenheuvel-Duprez parmi les solistes, et l'on a même parlé d'un oratorio de Sainte-Geneviève dont il avait écrit le livret pour Gounod.

On sait la part qu'il fut appelé à prendre dans les travaux préparatoires du concile œcuménique du Vatican, où il se prononça résolument pour la proclamation du dogme de l'infaillibilité. Nommé évêque d'Angers à la fin de 1869, il était sacré depuis quelques mois à peine lorsque la guerre éclata. Elle l'atteignait doublement dans son patriotisme, comme Français et comme Alsacien : aussi se multiplia-t-il pour organiser des ambulances, pour envoyer des secours aux blessés et aux prisonniers. Par ses soins, beaucoup de séminaristes d'Angers allèrent servir sur les champs de bataille, et il adressa une lettre de protestation au roi de Prusse contre l'annexion de sa province natale. Ce rôle patriotique avait désigné son nom au suffrage universel : il échoua néanmoins à Paris sur les listes de l'Union conservatrice, en 1871, et ne devait réussir que neuf ans plus tard, grâce aux électeurs de Brest, à pénétrer dans le Palais-Bourbon, où il a siégé depuis lors sans interruption et où il était le seul membre du clergé. Malgré les passions antireligieuses de la Chambre et le caractère militant, belliqueux même de son éloquence, il avait fini par y prendre une place considérable. Cela tenait sans doute à la valeur de sa parole et de son argumentation, mais à d'autres causes aussi : à sa décision imperturbable, car les interruptions les plus violentes et les plus grossières ne le désarçonnaient pas, et il avait des ripostes qui mettaient parfois les rieurs de son côté; peut-être aussi à une indépendance qui lui fit rompre plus d'une fois en visière à ses collègues de droite, par exemple sur la question du Tonkin, — et même à la belle humeur et à l'esprit de saillie qu'il déployait dans les couloirs, où il se montrait plus aimable qu'à la tribune. Plein d'activité et de zèle, prélat autoritaire, polémiste redoutable, ne ménageant pas plus, quand il n'était pas de leur avis, ses alliés habituels que ses adversaires, ce fut une physionomie originale et vigoureuse qui attirait l'attention de ceux même dont elle ne gagnait pas la sympathie. Ses dernières paroles publiques auront été, comme il convenait, pour la défense des libertés de l'Église, mais il disparaît au moment où, pour les luttes et les périls qu'il est aisé de prévoir, elle avait plus que jamais besoin de voix éloquentes et de champions intrépides.

Victor Fournel.

LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIE HACHETTE

Comme tous les ans à pareille époque, la librairie Hachette fait paraître un remarquable ensemble de publications nouvelles méritant à tous égards l'attention du grand public. A côté des ouvrages de luxe aux illustrations si artistiquement variées, des curieux récits de voyages et des grands recueils périodiques tels que le *Tour du monde*, le *Journal de la jeunesse* et la *Mode pratique*, figurent les volumes instructifs de la *Bibliothèque des merveilles* et de la *Bibliothèque des écoles et des familles*, et les récits amusants et moraux de la *Nouvelle Collection de la jeunesse*, de la *Bibliothèque rose illustrée* et de la *Bibliothèque des petits enfants*. Les lecteurs de tout âge, quels que soient leurs goûts et leurs préférences, n'ont ici que l'embarras du choix. Nous allons passer rapidement en revue tous les ouvrages qui constituent les nouveautés de l'année 1892. On trouvera, d'autre part, dans le catalogue annexé à cette livraison du *Correspondant*, l'indication du format, du nombre de gravures et du prix de chacun de ces volumes, en même temps qu'un choix des autres publications illustrées de la librairie Hachette, antérieurement parues, qui peuvent être utilisées comme livres d'étrennes.

TRENTE ET QUARANTE

Par Edmond About, avec les dessins de H. Vogel et les ornements de A. Giraldon, gravés à l'eau-forte typographique et au burin par Verdoux, Ducourtioux et Huillard. 1 magnifique volume in-8° jésus, broché, 40 francs; relié en maroquin avec fers spéciaux, tranches dorées, 50 francs.

De tous les romans d'Edmond About, *Trente et Quarante* est peut-être celui qui donne le plus exactement la mesure du talent si original du brillant écrivain et du charmant conteur. Le sujet du récit n'est qu'une simple histoire d'amour, qui se termine gaiement par un mariage; mais comme cette histoire est joliment encadrée par d'humoristiques détails, et de plaisantes aventures! Et quel type étonnant que ce capitaine Bitterlin, le héros du roman, tel qu'About l'a conçu! C'est bien là le vétéran légendaire, qui personnifie, d'une façon à la fois burlesque et touchante, les officiers de fortune du premier Empire, à la rude probité et à l'humeur intraitable, et dont les folles équipées, contées avec une verve extraordinaire, égayent le récit d'un bout à l'autre, jusqu'au moment où, de guerre lasse, il daigne consentir à unir sa fille Emma au noble comte de Miranda.

L'une de ses plus étonnantes aventures, celle qui a donné le titre au roman, se déroule dans les salons de jeu à Bade. Le capitaine, qui a solennellement juré de ne jamais jouer, oublie son serment lorsqu'il voit le gain mirifique produit par un louis que son futur gendre a négligemment abandonné sur la table du trente et quarante, et impose silence à ses scrupules, sous prétexte qu'il ne va pas jouer pour son

propre compte. Mais il faut voir ensuite son désespoir et sa honte quand il se dégrise et reconnaît qu'il a oublié tous les principes de sa vie !

Cette belle publication de luxe est destinée à faire le pendant de celle de *Tolla*, parue en 1889 et qui a reçu un si chaleureux accueil des bibliophiles et des lettrés.

L'HABITATION HUMAINE

A l'Exposition universelle de 1889, l'architecte de l'Opéra, M. Charles Garnier, avait édifié à l'extrémité du Champ-de-Mars, sur les bords de la Seine, une série de petits édifices destinés à reproduire les types les plus curieux et les plus caractéristiques de l'habitation humaine, depuis les cavernes, les cités lacustres et les huttes sauvages, jusqu'aux merveilleuses constructions de la Renaissance Cette originale restitution avait provoqué une vive curiosité, et ce n'est pas sans regret que le public vit disparaître, après la clôture de l'Exposition, ces créations si pittoresques et si artistiques. C'est tout à la fois pour fixer le souvenir de cette création et pour exposer d'une façon méthodique et complète les résultats des multiples recherches auxquelles il s'était livré à ce sujet que M. Garnier vient de publier, avec la collaboration de M. Ammann, une histoire de l'*Habitation humaine* depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours. Cet ouvrage de vulgarisation, éminemment instructif, présente un intérêt beaucoup plus général que le sujet ne l'indique au premier abord. Reconstituer le cadre matériel dans lequel s'est déroulée l'existence des peuples, cela revient, en effet, à s'initier à leur genre de vie, à leurs mœurs, à leurs goûts, à tracer un tableau d'ensemble de la marche de l'humanité et des progrès de la civilisation. De tout temps, sauf à notre époque, où règne une monotone uniformité, chaque peuple avait adopté un type particulier d'habitation, qui n'était nullement l'expression du caprice et de la mode, mais qui était, au contraire, inspiré et commandé en quelque sorte par les besoins généraux du pays, ses ressources géologiques, ses mœurs sociales ou domestiques. L'histoire de l'habitation n'est donc pas autre chose que l'histoire réelle, vivante et accessible à tous des progrès de l'humanité.

A l'appui de leurs études et de leurs descriptions, les deux auteurs ont fait passer sous nos yeux, à l'aide d'une infinité de planches, de gravures et de vignettes, les spécimens caractéristiques des habitations dans tous les temps et dans tous les pays.

Un magnifique volume, in-4°, orné de 335 gravures et 24 cartes, broché, 25 francs; cartonné, doré, 30 francs; demi-reliure maroquin à coins, tête dorée, 35 francs.

HISTOIRE DE FRANCE

C'est la condensation en un seul volume, magnifiquement illustré d'une profusion de gravures et de portraits (plus de 500 !) des savants travaux de l'ancien ministre de l'instruction publique sur notre histoire nationale. En alliant dans une juste mesure les trois méthodes descriptive, anecdotique et historique, l'historien s'est attaché tout à la fois à raconter avec une extrême précision la succession chronologique des faits, à rappeler le souvenir de tous les personnages dignes d'attention, et à dégager des événements la marche générale de notre civilisation.

La lecture de cet ouvrage est essentiellement instructive et attachante, et les éditeurs, qui ont voulu en faire une œuvre de diffusion populaire, en ont établi le prix dans des conditions de bon marché exceptionnel.

Un beau vol. in-4°, contenant 500 gravures et 4 cartes, cartonné avec tranches dorées en tête, 25 fr. ; relié, dos en maroquin, avec coins, têtes dorées, 30 fr.

LE TOUR DU MONDE

Le Tour du Monde, qui va entrer dans sa trente-troisième année, est devenu, sous l'intelligente et habile direction de MM. Templier et Charton, le *Magazine* géographique par excellence. Tous les explorateurs et touristes qui se sont signalés depuis plus d'un quart de siècle par d'importantes découvertes, des excursions originales, des tentatives hardies, ont publié dans ce recueil le récit de leurs voyages et de leurs aventures. Aussi la collection de cette revue, qui comprend près de quatre cents relations, illustrées d'environ dix-huit mille gravures et de sept cents cartes ou plans, offre-t-elle une description pittoresque et animée de la plupart des contrées de l'ancien et du nouveau monde.

Les deux volumes de l'année 1891 méritent de prendre rang parmi les plus intéressants et les plus curieux. L'on y trouve, en effet, le récit détaillé de l'exploration du capitaiue Binger dans la partie de l'Afrique qui constitue le *Soudan français*, la relation du voyage de M. Bonvalot et du prince Henri d'Orléans, à travers les hauts plateaux déserts de l'Asie centrale, dans *le Tibet inconnu*. M. Fridtjof Nansen nous entraîne à sa suite au milieu des terres glacées du *Groenland*, et M. Cotteau nous fait parcourir les régions de l'*Alaska*. Avec M. Zeys, nous allons visiter le *M'Zab*, curieuse oasis dissimulée au sud de l'Algérie, dans les sables brûlants du Sahara, et Mme B. Chantre déroule sous nos yeux les curiosités et les séductions de l'*Arménie russe*. M. G. Vuillier, qui estime à bon droit qu'il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour trouver des sites dignes d'attention, s'est attaché à nous faire connaître la *Corse* et la *Sardaigne* sous leurs multiples aspects, si variés et si pittoresques.

Ces récits et descriptions sont accompagnés de cartes et plans et illustrés de six cents gravures d'après les dessins de nos meilleurs artistes, tels que Courboin, Myrbach, Riou, Ronjat, Taylor, Thiriat, Tofani, Vogel, ou d'après les photographies exécutées par les voyageurs.

Année 1891, brochée : 25 francs.

JOURNAL DE LA JEUNESSE

Ce recueil hebdomadaire, qui vient de terminer sa dix-neuvième année, compte parmi ses collaborateurs l'élite de nos écrivains, et forme un recueil de lectures instructives et récréatives, parfaitement appropriées à l'âge, à l'esprit et au goût des jeunes gens et jeunes filles auxquels il s'adresse. Tous les genres y trouvent leur place, et à côté des contes, nouvelles, biographies, récits d'aventures et de voyages et fantaisies humoristiques, figurent d'utiles variétés sur l'histoire naturelle, la géographie, l'astronomie, les arts et l'industrie, ainsi que des jeux, des devinettes, des problèmes amusants. L'illustration confiée à des artistes de premier ordre se distingue par son

abondance et sa variété. Il suffira, pour donner une idée des deux volumes de 1891, de signaler les romans de Mme la comtesse d'Houdetot, de Mmes J. Colomb et P. de Nanteuil, de Mlle J. Schulz et de M. H. Meyer; les études historiques et anecdotiques sur *l'Institut de France*, par Alexis Lemaître, sur *Nos grandes écoles*, par M. Louis Rousselet, les charmants articles du même écrivain sur la petite Reine Wilhelmine des Pays-Bas, les causeries sur les *Timbres-poste*, par M. Lucien d'Elne, et enfin deux nouvelles de M. Maxime Du Camp, *Dette de Jeu* et le *Commandant Pamplemousse*.

Ce dernier récit est un petit chef-d'œuvre qui mérite mieux qu'une simple mention et que les parents aussi bien que les jeunes gens ne pourront lire sans être vraiment émus.

L'année 1891, brochée, 20 francs. Chaque semestre, 10 francs.

NOUVELLE GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE

M. Elisée Reclus rédigeait, il y a deux ans, le tome seizième de sa Nouvelle Géographie, consacrée aux États-Unis, lorsqu'il apprit que ce pays allait procéder au recensement général de la population. Il suspendit aussitôt son travail afin d'utiliser les nouveaux résultats statistiques qui allaient être recueillis. De là vient que le tome seizième paraît une année après le tome dix-septième, et le savant géographe y décrit les États-Unis avec une précision qu'il serait impossible de trouver dans les ouvrages analogues antérieurement publiés. Ici, d'ailleurs, le sujet présente un intérêt exceptionnel, et c'est avec une vive curiosité que l'on assiste au développement de la grande république américaine depuis le commencement du siècle. L'activité déployée par les Etats-Unis dans toutes les branches de l'industrie et le degré de prospérité qu'ils ont atteint peuvent nous servir d'exemple et méritent d'attirer notre attention en vue de la lutte que nous aurons bientôt à soutenir contre eux au point de vue économique.

Un magnifique volume in-8 jésus, avec 350 cartes et 70 gravures; broché, 25 francs; relié, fers spéciaux, tranches dorées, 32 francs.

UNE CAMPAGNE AU TONKIN

Depuis bientôt dix ans que nous sommes établis au Tonkin, il ne semble pas que l'on soit arrivé encore en France à se faire une idée juste et nette de ce pays. Les partisans et les adversaires de la colonisation invoquent tour à tour les appréciations les plus contradictoires, dont il est fort malaisé de discuter la valeur, et qui ne laissent, en fin de compte, au grand public qu'une opinion vague et confuse. Aussi convient-il d'accueillir avec empressement les renseignements qui nous sont fournis par des observateurs éclairés et impartiaux. Tel est le cas du docteur Hocquart, médecin-major, attaché au corps expéditionnaire du général Millot, qui a mis à profit durant trente mois ses pérégrinations militaires pour se familiariser avec le pays et sa population, et qui raconte les curieux résultats de son expérience, sous une forme agréable et pittoresque. Son récit est le premier qui nous présente le Tonkin, sous un aspect vrai, avec un luxe et une précision de détails remarquables. Un fait caractéristique, dont l'auteur a été frappé, c'est que le Tonkin était déjà pourvu d'une cathédrale alors que le protectorat n'était pas encore officiellement déclaré. Et cette cathédrale n'est pas une simple bicoque, mais un monument grandiose,

ainsi qu'on en peut juger par l'article spécial que nous publions plus haut sur Mgr Puginier.

Les scènes de mœurs et les détails épisodiques, qui tiennent une large place dans le récit du docteur Hocquart, en rendent la lecture très intéressante.

Le volume, orné de 2 cartes et de 247 gravures, broché, 20 francs; relié, 25 francs.

DU NIGER AU GOLFE DE GUINÉE

En 1886, au moment où toutes les puissances européennes jetaient leur dévolu sur l'Afrique, la France avait déjà l'avance dans ce pays, et il importait qu'elle ne se laissât pas distancer par les nations rivales. Aussi le ministre des affaires étrangères, sur la demande du général Faidherbe, chargea-t-il le capitaine Binger d'explorer le territoire compris entre les deux branches du Niger et le golfe de Guinée. Les résultats de cette mission, publiés partiellement dès le retour de l'explorateur, furent accueillis avec un vif intérêt. Pour donner satisfaction à la curiosité du public le capitaine Binger s'est décidé à écrire une relation complète de son voyage *du Niger au golfe de Guinée, par le pays de Kong et le Mossi*, dans laquelle il a retracé d'une façon animée et piquante les curieuses aventures de son exploration. Son ouvrage a été magnifiquement illustré par le dessinateur Riou.

Deux magnifiques volumes, avec 200 gravures et 30 cartes ou plans, broché, 30 fr.; reliure d'amateur, 40 fr.

DE PARIS AU TONKIN A TRAVERS LE TIBET INCONNU

M. Gabriel Bonvalot, l'un de nos explorateurs les plus intrépides et les plus justement célèbres, qui avait donné il y a quelques années la mesure de son énergie et de son audace en parcourant le Pamir, cette région culminante du continent asiatique, réputée inaccessible, a voulu traverser d'un bout à l'autre le vaste plateau qui s'étend des Thien-Chan à l'Himalaya, et qui formait jusqu'ici une des plus mystérieuses contrées du Tibet. Il a trouvé pour compagnon de route un jeune homme aventureux, le prince Henri d'Orléans, fils du duc de Chartres, que cette audacieuse entreprise avait séduit, et tous deux firent bravement, au milieu des plus rudes fatigues et de dangers sans cesse renaissants, le chemin par terre *de Paris au Tonkin*, à travers le Turkestan chinois, les hauts plateaux du Tibet et les vallées des grands fleuves de la Chine et de la presqu'île indo-chinoise. M. Bonvalot vient de publier la relation de ce hardi voyage, qui, en dehors de son intérêt dramatique, offre, au point de vue de la science géographique, des données d'une extrême importance, et grâce à la collaboration du prince Henri, qui avait exécuté tout le long de la route une ample collection de photographies, il a fait illustrer son ouvrage de magnifiques gravures qui forment, en quelque sorte, un commentaire vivant et pittoresque de ses récits et de ses descriptions.

1 magnifique volume in-8° jésus, contenant 108 gravures d'après les photographies du prince Henri d'Orléans, et contenant 1 carte, broché, 20 francs; relié, 25 francs.

A LA CONQUÊTE DU TCHAD

La mission Crampel excite en France le même intérêt que l'expédition de Stanley inspirait jadis en Angleterre. Qu'est-ce que la petite

Pahouine Niarinzhe et le Targui Ischekkad, ces personnages de roman qui donnent à la mission un caractère si curieux?

On saura tout cela et l'on pourra désormais suivre les évènements qui vont se dérouler dans l'Afrique centrale, en lisant le nouveau livre où M. Harry Alis, un des fondateurs du Comité de l'Afrique française, a résumé toutes les explorations faites par nos pionniers dans le centre du continent noir. Un vol. in-8°, broché, 5 fr.; relié, 9 francs.

BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES

Dans la *Bibliothèque des Merveilles*, qui a depuis longtemps conquis la faveur du grand public et de la jeunesse, nous trouvons trois nouveautés : *le Forum*, par M. Augé de Lassus; *le Journalisme*, par M. A. Dubief, et *les Manuscrits*, par M. A. Molinier. En retraçant les origines et les vicissitudes du Forum, cet ancien pâturage, devenu une place publique qui a joué un si grand rôle dans la vie et les destinées de Rome, M. de Lassus a évoqué la vie des anciens dans ses grandes manifestations populaires, politiques ou sociales, et il nous a offert un précis succint, animé et dramatique de l'histoire romaine.

En écrivant sa curieuse étude sur *le Journalisme*, M. A. Dubief s'est proposé d'initier le public aux mille détails de la préparation, de l'impression et de la mise en vente des feuilles périodiques. Il passe successivement en revue la composition typographique, le tirage, le personnel de rédaction et le service du reportage tel qu'il est organisé dans les grands journaux. Il rappelle les modestes origines de la presse quotidienne et les raisons du développement inouï qu'elle a pris de nos jours, en mêlant à ses observations d'amusantes anecdotes.

Tous les gens instruits savent qu'avant l'invention de l'imprimerie, les œuvres des grands écrivains de l'Orient, de la Grèce, de Rome et du moyen âge nous ont été conservées sous forme de *manuscrits*. Mais combien peu se doutent de la façon dont fut organisé en tout temps le travail des copistes, et des transformations de l'art calligraphique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours! C'est ce sujet peu connu que M. A. Molinier a traité à fond dans son livre sur *les Manuscrits*, qui forme une page curieuse de l'histoire intellectuelle de l'humanité. Chaque vol. broché, 2 fr. 25; cartonné en percaline bleue, tranches rouges, 3 fr. 50.

NOUVELLE COLLECTION DE LA JEUNESSE

Cette collection, qui compte parmi ses collaborateurs l'élite de nos écrivains contemporains, offre aux jeunes gens et aux jeunes filles un choix très varié de romans amusants, où des leçons de morale familière sont ingénieusement présentées dans le cadre d'une action tour à tour émouvante ou attrayante.

Papillonne, dont Mlle Zénaïde Fleuriot a raconté l'histoire, a été ainsi surnommée par son père, sous prétexte qu'elle restait indifférente aux malheurs et à la ruine de sa famille. Rien de plus injuste que cette appréciation. Lorsque les Chaumontel, presque à bout de ressources, sont venus à Paris, en attendant, pour reconquérir leur ancienne opulence, l'héritage problématique d'une vieille tante Papillonne, qui a seule compris que le peu d'argent de son père sera bientôt épuisé, se met au travail et confectionne en cachette des cha-

peaux pour une grande modiste qui les lui paye généreusement, et finit même par aller bravement à l'atelier.

Heureusement la jeune fille recevra bientôt la récompense de son beau dévouement. Son cousin, Guy de Ramicourt, l'épouse et lui rend la fortune dont elle avait été dépossédée. Il est difficile d'imaginer un récit plus touchant dans sa naïve simplicité.

M[me] de Witt, fidèle à son habitude de retracer des épisodes historiques qui forment un véritable cours de morale en action, a rappelé, dans un savant ouvrage, *la Charité en France*, les nobles exemples de dévouement dont notre pays a été témoin en tout temps. Elle a rappelé comment la charité chrétienne prit possession du monde païen à son déclin, et transforma la société barbare, et résumé la biographie des grands bienfaiteurs des pauvres, sans négliger de rappeler les admirables créations de la philanthropie contemporaine.

Prix des volumes de la 1[re] série, format in-8 jésus, brochés, 7 fr.; cartonnés en percaline à biseaux, tranches dorées, 10 fr.

Les Jumeaux de la Bouzaraque, par M. Henri Meyer, nous transportent au milieu des plus dramatiques épisodes de la Terreur marseillaise, et nous font assister au touchant dévouement de deux frères qui tentent par tous les moyens d'arracher à la mort leur père qui a été condamné sur la dénonciation d'un misérable naguère attaché à son service et renvoyé pour cause d'inconduite.

Quelle charmante famille que la *Famille Hamelin*, dont un ingénieux écrivain, M[lle] Jeanne Schultz, nous raconte en détail la vie quotidienne! Les quatre enfants dont elle se compose ne sont certes pas parfaits, mais comme les trois aînés reconnaissent ingénument leurs défauts, comme ils s'attachent avec autant d'affection que de zèle à faire l'éducation de leur jeune frère Michel, ainsi qu'ils l'ont promis à leurs parents lorsque ceux-ci ont dû partir pour le Sénégal! Et quelle aimable naïveté dans les lettres qu'ils écrivent au père et à la mère pour les tenir au courant de leurs faits et gestes!

Une poursuite, par M[me] de Nanteuil, rentre dans le genre du roman judiciaire. Le point de départ du récit est un mystérieux assassinat, et la recherche mouvementée du meurtrier qu'il faut aller chercher au delà des mers, au moment même de la guerre de la Sécession, fournit à l'auteur l'occasion de rappeler quelques-uns des épisodes dramatiques de cette lutte sanglante.

Les lecteurs habituels des ouvrages de M[me] Colomb trouveront dans le nouvel ouvrage de cet écrivain, *les Conquêtes d'Hermine*, les qualités hors ligne qui lui ont valu une légitime popularité. Qu'elle est délicate, l'histoire de la petite orpheline sauvée dans un naufrage par le capitaine Beaudoin, et adoptée par lui, lorsque son oncle, le riche armateur marseillais Numa Girague, refuse de s'en charger! Un jour, Numa, touché par le remords de cette mauvaise action, reprendra la fillette et il sera largement récompensé de l'hospitalité tardive qu'il lui accorde et des égards qu'il lui témoigne, par la grâce, la gentillesse et le bon cœur d'Hermine, qui réussit à conquérir ceux qui lui ont témoigné dès le début les sentiments les plus hostiles et devient la petite providence de la maison.

Prix des volumes de la 2[e] série, format in-8° raisin, brochés, 4 fr.; cartonnés, tranches dorées, 6 francs.

BIBLIOTHÈQUE ROSE ILLUSTRÉE

Cette collection, si aimée de la jeunesse, s'est enrichie de quatre ouvrages nouveaux.

Dans les *Aventures de Gérard Hendricks*, M. Meyners d'Estrée, prenant pour thème de son récit un fait signalé par les journaux britanniques, a retracé le voyage extraordinaire, à travers l'Afrique, d'un Boër du Cap qui, après avoir vu presque toute sa famille massacrée par les indigènes, est parti à la recherche de sa sœur, mystérieusement disparue, en traînant tout son ménage sur une charrette à bras.

M. F. Deschamps nous présente *Mon amie Georgette*, une charmante fillette avec qui nous serions très heureux de lier connaissance, si elle n'avait le tort constant de tourmenter tous ceux qui l'entourent, ses parents surtout, par ses idées bizarres et saugrenues. Les désagréments auxquels elle s'expose vont parfois jusqu'à mettre sa vie en danger. L'expérience qu'elle a chèrement acquise à ses dépens finit heureusement par la corriger.

Dans les *Deux Abandonnés*, Mme Fresneau nous présente un touchant exemple d'amour et de dévouement fraternel. On suit avec un vif attendrissement les courageux efforts de Bernard de Melville, lorsque ses parents sont morts et qu'il se trouve sans appui et sans ressources, pour se faire une situation et assurer l'éducation de son jeune frère Olivier. Sa loyauté, son courage et sa persévérance finissent par être récompensés.

M. Coquelicot, un vieux rentier célibataire et fantasque, a légué par testament, à deux parents éloignés qu'il n'a jamais vus, sa fortune et son château, avec l'obligation de l'habiter en personne et de n'y rien changer. Comme ces deux héritiers, l'un homme du Nord et l'autre du Midi, ont des caractères absolument dissemblables, l'histoire de la *Famille Coquelicot* a fourni à Mme de Stolz le sujet d'un récit divertissant et mouvementé. La bonne harmonie s'établit cependant entre les vieillards, grâce à l'influence de deux jeunes enfants qui vivent dans le château et ont su conquérir par leur charmant caractère les bonnes grâces des deux Coquelicot.

Prix de chaque volume, broché, 2 fr. 25; cartonné percaline rouge, tranches dorées, 3 fr. 50.

BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES ET DES FAMILLES

Dans cette collection, nous signalerons la *Littérature française, des origines au dix-huitième siècle*, un savant ouvrage de feu M. Paul Albert, qui retrace avec autant de précision que d'agrément le développement de notre histoire intellectuelle depuis la création de la langue française jusqu'à la fin du grand siècle.

Les Grands travaux du siècle, de M. J.-B. Dumont, nous offrent une série de notices instructives sur les entreprises les plus hardies de ces derniers temps, qui ont donné la mesure de l'activité et du génie inventif des ingénieurs modernes et transformé complètement les conditions de la vie sociale.

Dans l'ouvrage de M. Poiré, *A travers l'industrie française*, on trouvera des explications intéressantes sur la fabrication et la composition de tous les produits qui sont d'un usage quotidien et que l'on utilise d'ordinaire sans prendre la peine de se rendre compte des

transformations qu'ils ont dû subir avant de passer dans les mains du consommateur.

Les éditeurs ont été heureusement inspirés, d'autre part, en réimprimant le célèbre roman d'aventures de Gabriel Ferry, *Costal l'Indien*, dont la lecture est éminemment propre à captiver la jeunesse, et auquel l'addition de nombreux dessins et de grandes planches en couleurs ajoute un nouvel attrait.

Les 3 premiers volumes, grand in-8°, brochés, 8 fr.; cartonnés, 12 fr. Le quatrième, broché, 4 fr. 50; cartonné, 6 fr. 50.

MON JOURNAL

Non contente d'avoir créé pour les tout jeunes enfants une Bibliothèque spéciale, la librairie Hachette a aussi voulu leur offrir un recueil périodique, *Mon Journal*, qui entre maintenant dans sa dixième année. Cette petite revue, d'un prix très modeste, imprimée en gros caractères, de façon à pouvoir être aisément lue par sa clientèle spéciale, offre un choix intéressant d'historiettes, de variétés littéraires et humoristiques, de scènes amusantes, de leçons de choses, de jeux, de petits modèles de travaux manuels et surtout de rébus et de devinettes qui piquent l'émulation et la curiosité des jeunes lecteurs et les instruisent en les amusant. Des illustrations très variées et très réussies occupent une large place dans ce recueil périodique qui paraît une fois par mois.

Un volume in-8, cartonné, 2 fr. 50.

LES LIVRES D'ÉTRENNES DE LA MAISON FIRMIN-DIDOT

La maison Firmin-Didot a déployé cette année, comme les précédentes, une activité digne de sa réputation. Son rayon de livres d'étrennes atteste une production féconde et variée qui fait, avec un flair intelligent, la part des aspirations nouvelles et des besoins nouveaux du public. Le Français, qui était si peu géographe, si peu voyageur, devient aussi fort en géographie que l'Anglais et l'Allemand, trop longtemps les maîtres en cette partie. Il devient explorateur, colonisateur, *globe-trotter*. Il reprend le goût des expéditions aventureuses et des entreprises lointaines. De là, dans la génération contemporaine, une curiosité très éveillée sur les faits et gestes des missionnaires laïques de la Société de géographie, un bon accueil assuré au récit des tentatives si hardiment faites de tous côtés pour ajouter de nouvelles conquêtes aux anciennes sur l'inconnu, pour effacer peu à peu de la carte la mention aux mystérieux attraits, aux influences tentatrices, qui a décidé de plus d'une vocation : *terra incognita*.

Il y a une Amérique encore inconnue dans cette Amérique qui l'était elle-même tout entière avant l'ère des grandes découvertes. Au centre de l'Amérique du Sud, entre les riches Etats que baignent l'Atlantique et le Pacifique, il y a sur la Mappemonde une petite place blanche, portant pour toute désignation : *territoire inexploré*. C'est un désert de 20 000 lieues carrées, que quarante-sept expéditions ont essayé vainement de traverser pour y tracer des routes commerciales;

car, à cette distance de leur embouchure, les fleuves sont peu ou point navigables, et à notre époque de communications rapides, il est vraiment ridicule d'être obligé de passer par le cap Horn. C'est ce désert de Chaco, habité par de nombreuses tribus indiennes, que M. J. de Brettes a tenté d'explorer dans sa partie australe de Corrientes à Candelaria (province de Salta). Mais la fièvre et la soif repoussèrent cette première tentative et stérilisèrent des efforts courageux et douloureux dont un détail dramatique donnera l'idée. « Quatre de nos chevaux étaient morts; nous fûmes obligés d'abattre le cinquième pour boire son sang; nous n'avions pas bu depuis cinquante-deux heures; nous devenions fous [1]. »

Quiconque a bu dans de telles conditions y boira encore. Il y a dans le danger un attrait irritant, fascinant pour les natures généreuses et aventureuses. Il y a, dans ces résistances de la solitude vierge qui se refuse aux entreprises de l'explorateur, un ensorcellement qui le pousse à renouveller ses assauts, dussent-ils être punis de mort. Du reste, il avait fait graver sur le chaton de sa bague cette devise : *Que mort ne démords.*

M. J. de Brettes est retourné au Chaco. Il a, cette fois, réussi. Il a trouvé la communication directe entre le rio Paravay et la Bolivie : c'est la route commerciale entre l'Atlantique et le Pacifique désirée depuis trois siècles. C'est le récit de cette expédition de deux ans et demi, de 1887 à 1890, que publie, d'après son journal, M. Mallat de Bassilan. Son héros lui prépare les matériaux d'un nouvel ouvrage qui ne méritera pas moins l'épithète de romanesque que celle de dramatique, s'il faut en croire la nouvelle, lue récemment dans les journaux, d'après laquelle le vicomte J. de Brettes aurait épousé la nièce d'un cacique indien, son hôte, son protecteur, son sauveur peut-être, au cours des dangers de sa dernière exploration.

Si les explorations de M. J. de Brettes sont intéressantes, elles le sont d'un intérêt un peu étroit, un peu local quant au résultat. Ce sont des recherches et des découvertes épisodiques, secondaires, accessoires dans le grand mouvement de curiosité qui pousse l'Europe à s'ouvrir des vues, des perspectives de présent et d'avenir sur le nouveau monde, qui, de plus en plus, semble appelé à jouer un rôle encore mystérieux, non défini, tour à tour menaçant et rassurant dans ses premières manifestations, dans les affaires de l'ancien monde.

Voici un livre d'un haut intérêt politique, économique et social, qui répond bien à ces préoccupations, à ces sollicitudes inquiètes qu'éveillent chez nos politiciens et nos économistes l'influence toujours croissante des Etats-Unis sur nos marchés et sur nos idées [2].

L'année 1892 verra le quatre-centième anniversaire de la découverte de l'Amérique. Pendant trois siècles, l'Amérique fut considérée comme une sorte de dépendance de l'Europe; chaque grande nation s'y était

---

[1] *L'Amérique inconnue*, d'après le journal de voyage de J. de Brettes, chargé d'une mission scientifique par le ministère de l'instruction publique, par Mallat de Bassilan, de la Bibliothèque nationale, dessins de Gaston Bonfils, d'après les documents de l'explorateur. 1 vol. petit in-8.

[2] Paul de Rousiers, *la Vie américaine*, ouvrage illustré d'une héliogravure et de 320 reproductions sur cuivre de M. G. Petit et Cie, d'après les photographies faites spécialement pour l'ouvrage, par M. Georges Rivière, et accompagné de 17 plans ou cartes dont 2 en couleur.

taillé de larges possessions, et cherchait simplement à en tirer profit pour elle.

Ici, nous empruntons à l'auteur quelques lignes qui expliquent et justifient l'intérêt de son ouvrage :

La guerre de l'indépendance fut en quelque sorte la première phase d'une désillusion qui n'est pas encore près de prendre fin. On s'aperçut alors que les colonies pouvaient fort aisément se passer de la métropole, que cette séparation, loin de nuire à leur développement, le favorisait au contraire d'une façon notable : c'était l'entrée en scène de l'Amérique.

Aujourd'hui nous assistons à la seconde phase de la désillusion. Non seulement l'Amérique a une existence propre, mais elle devient pour le vieux monde une redoutable rivale. On sait déjà, au fond de nos campagnes les plus reculées, que le blé américain vient faire concurrence au nôtre, et le soldat français porte sur son sac des conserves de bœuf fabriquées à Chicago. On se rappelle quelle émotion a causée dans le monde agricole de l'Europe la question des importations américaines, etc...

Les lecteurs du *Correspondant* sont mieux que d'autres en mesure de se faire une idée de ce mouvement de réaction du nouveau monde contre l'ancien, des périls qui peuvent en résulter pour l'Europe et aussi des exemples, bons à méditer et à suivre, que l'Américain donne en ce moment à l'Européen; ces problèmes économiques, politiques, sociaux, religieux, dont la solution sera l'œuvre du siècle prochain, ont été étudiés ici avec élévation et compétence par des plumes autorisées comme celles de M. le vicomte de Meaux, de MM. Claudio Jannet, de Mandat-Grancey.

Le livre de M. de Rousiers vient à point pour apporter, à l'enquête ouverte et qu'interrogent anxieusement les plus graves et les plus généreux esprits de ce temps, la contribution précieuse de ses renseignements, donnés avec la précision américaine et la clarté française. Ils permettent de mesurer les progrès dans les voies de la civilisation faits à pas de géant par le colosse américain. Ils permettent de se rendre compte de la valeur des paroles prophétiques, sur le rôle prochain de l'Amérique et de la Russie en Europe, de l'éminent auteur des *Spectacles contemporains*, M. de Vogüé.

Il y aura, dans cinquante ans, 125 millions d'habitants dans l'Union américaine, sans parler du Canada, qui peut s'y rattacher, et au moins autant dans la Russie. Ces deux États réunissent ensemble 35 millions de kilomètres carrés, terres neuves et pour une bonne part nourricières, inépuisables, alors que la superficie de notre continent sans la Russie n'atteint pas 5 millions. Le nombre et la rapidité croissante des moyens de communication amènent les deux colosses sur nous. La pauvre petite Europe, déjà incapable de soutenir contre eux la concurrence économique, impuissante à nourrir sans eux ses populations, usée par la tension de son travail, déchirée par ses luttes intestines, accablée par des ornements trop lourds; la vieille petite Europe, perdue entre ces masses compactes dans l'univers renouvelé, n'y tiendra guère plus de place qu'un noyau desséché dans la pulpe d'un gros fruit, etc [1].

De tout cela il résulte que, soit qu'on se préoccupe des questions économiques et de la concurrence pour nos marchés des envois colossaux des « villes de blé », des « villes de viande », dont la population

[1] *Les Spectacles contemporains*, p. 74-75.

laborieuse et industrieuse exploite les fécondités prodigieuses du nouveau monde; soit qu'on admire les merveilleux progrès de la religion catholique aux États-Unis, où elle compte, conquis en moins de cinquante ans, 10 millions de fidèles sur 50 millions d'habitants, il convient de demander ses renseignements et ses leçons à cet ouvrage d'un témoin auriculaire et oculaire, qui n'est pas un voyageur de cabinet, mais qui nous donne, d'expérience, le dernier état de la question américaine, sous ses divers aspects, dans cette galerie d'images et de portraits, à la plume et au crayon, pris sur nature avec l'exactitude photographique.

L'ouvrage de M. des Rousiers, plein de détails curieux nous donnant, pris sur le vif, le dernier état des mœurs américaines, les signes décisifs de l'évolution économique et sociale qui s'accomplit aux États-Unis, non sans avoir ses contre-coups sur la situation européenne, n'est pas seulement destiné à instruire et à amuser la jeune génération. Il est, comme on le dit un peu abusivement aujourd'hui, des plus *suggestifs*, c'est-à-dire qu'il éveille beaucoup d'idées, qu'il fait beaucoup penser, et, à ce titre, il a sa place non seulement sur la table du salon de famille, mais sur le bureau de tous les hommes sérieux, qui se préoccupent à bon droit du rôle que le mouvement économique, religieux, social, qui se dessine en Amérique, doit avoir forcément, par répercussion, dans nos propres affaires.

Une autre grande question du moment, grosse de conséquences pour l'Europe et la France, c'est la question de l'expansion coloniale, c'est le courant irrésistible qui les entraîne à chercher à la fois des débouchés pour leurs exportations, menacées de toutes parts par l'importation américaine, et à porter aussi, par un intérêt plus noble, le flambeau de notre civilisation dans cette Afrique si longtemps obscure, dans ces Indes noires, où toute une population abrutie et asservie attend l'heure de l'émancipation et de la rédemption [1].

A propos de ces Indes noires, il faut lire, si l'on veut se mettre au courant de ces explorations dont Livingstone a été l'apôtre et le martyr, dont Stanley et Gordon ont été les héros moins désintéressés, l'étude magistrale que leur a consacrée sous ce titre M. de Vogüé, dans ses *Spectacles contemporains*, un des livres de ce temps qui contiennent le plus de faits et d'idées. On y verra l'appréciation impartiale de l'œuvre et des ouvrages de Stanley. On y lira l'histoire plus instructive qu'édifiante des vicissitudes de ses relations avec Emin-Pacha (le docteur et botaniste allemand et israélite Schnitzler), sauvé malgré lui par Stanley et revenu, pour y retrouver ses collections de divers genres, sur le théâtre de ses opérations.

Un document de haute valeur apporté à l'intelligence du rôle encore mystérieux de cet explorateur à la figure bizarre, sinon équivoque, c'est le journal de Gaetano Casati, l'actif et fidèle lieutenant d'Emin-Pacha pendant dix ans, de 1879 à 1890.

« Dans ce journal, dit son traducteur, il s'efface au point de laisser toute la place aux choses qu'il voit et aux hommes qu'il rencontre.

« Il ne faut donc point chercher dans ce livre les émotions multiples des relations habituelles des voyages : ce livre est tout d'observation,

[1] Gaetano Casati, *Dix années en Equatoria, le retour d'Emin-Pacha et l'expédition Stanley*, ouvrage traduit avec l'autorisation de l'auteur par Louis de Hessem, et enrichi de 170 gravures et de 4 cartes.

et il a son importance au point de vue de l'histoire, de la géographie et de l'ethnographie. D'ailleurs, Casati s'est trouvé mêlé directement à de si tragiques et si retentissants événements, il a montré, dans ses explorations, une si grande et si froide audace, que la vérité seule, sans recherche d'effets, suffira amplement à captiver l'attention du lecteur. »

En effet, le livre est d'un intérêt sérieux, mais captivant. C'est une déposition essentielle, sinon décisive, dans le procès soutenu devant l'opinion publique européenne par l'explorateur américain et son rival allemand. On n'avait entendu encore que Stanley, qui s'évertue à merveille à tirer la couverture de son côté. Le récit de Casati est une contribution utile à l'enquête ouverte sur les rapports et les démêlés de Stanley et d'Emin-Pacha, à qui le témoignage de Casati est favorable. S'il ne peut être encore jugé définitivement, ce débat, qui a agité et passionné, qui émeut encore le monde des explorateurs et des savants spéciaux, se rapprochera un peu plus de l'arrêt, grâce à la déposition de Casati, enrichie de documents cartologiques et ethnographiques de la plus haute curiosité et du plus grand prix.

La marine, qui est l'organe obligé de ces communications, de ces expéditions lointaines, traverse, elle aussi, une période de transformation et de rénovation. Soit qu'elle serve aux conflits arrivés entre nations, soit qu'elle concoure à leurs rapports pacifiques. C'est donc une très heureuse idée des éditeurs que d'avoir publié, en même temps que *la Vie américaine* et *le Journal de Casati*, un livre de vulgarisation scientifique permettant au lecteur de se faire une idée exacte des métamorphoses qu'ont subies, depuis vingt ans, le navire de guerre et le navire de commerce, par suite des progrès de la construction, de l'ornement, de l'outillage, des appareils de locomotion.

C'est ce rôle modeste mais utile d'initiateur que remplit à merveille un ouvrage dont le titre suffit à dire l'objet et l'utilité [1].

La maison Didot ne pouvait manquer d'accomplir cette mission d'éducation et d'initiation qu'elle s'est donnée dans toute son étendue et toute sa variété. Son rayon nouveau ne contient pas seulement des ouvrages de vulgarisation géographique et scientifique. Il fournit aussi leur aliment aux voyages d'imagination.

Le plus populaire des académiciens auprès de la jeunesse, c'est certainement M. Xavier Marmier, dont la toujours verte vieillesse a témoigné cette année par deux recueils de contes et de nouvelles, empruntés à ce répertoire inépuisable enrichi par les butins de l'érudition et de l'expérience, pendant les longues années des voyages à travers l'Europe et des voyages à travers sa bibliothèque, d'une activité et d'une fécondité qui ne se ressent pas du tout des fatigues de l'octogénariat.

L'écrivain qui a le premier initié la France lettrée aux mystères des littératures du Nord, l'auteur des *Fiancés du Spitzberg*, de *Gazida*, des *Mémoires d'un orphelin*, de *l'Histoire d'un pauvre musicien*, de *Robert Bruce* et de tant d'autres livres qui ont ému et charmé plusieurs générations de lecteurs et de lectrices, entre la quinzième et

[1] *La Marine moderne* : construction des navires, — paquebots, — bâtiments de guerre, — artillerie, — organisation des principales marines militoires, par Marc de Meulen, ingénieur civil, avec de nombreuses gravures sur bois.

la vingtième année, a tiré encore cette année pour eux, de son inépuisable sac d'enchanteur, des récits et des études qui les transportent tour à tour en Russie, en Islande, au Tyrol, en Hollande, en Saxe, en Styrie, en Algérie, etc. [1].

Le romancier, le chasseur, l'agronome, le botaniste, qui sont dans M. G. de Cherville, doublés d'un écrivain plein de grâce et d'humour, ne nous conduisent pas si loin. Il est le peintre et le poète attitré de la vie à la campagne. C'est à la campagne qu'il nous mène pour nous faire faire connaissance, chemin faisant, avec tous les types ruraux, bêtes et gens, pour assaisonner d'anecdotes piquantes, sur tous les objets de l'existence champêtre, les conseils et les révélations d'une expérience sans amertume, dont la sagesse aimable ne demande à l'ironie que le pétillement et la saveur de son sel [2].

Le regrettable marquis de Queux de Saint-Hilaire, que nous avons eu l'honneur de connaître et dont nous avons pu apprécier l'érudition solide, sans pédantisme, ornée au contraire de toutes les grâces et de toutes les élégances de l'esprit français, publia, en juillet 1879, la première édition de sa traduction d'un roman historique d'un auteur grec, M. Bikélas, dont les qualités avaient frappé son goût si sûr, pour lequel la littérature grecque ancienne et moderne, comme la littérature française, n'avaient point de secret. Le succès de l'œuvre originale, qui en est en Grèce à sa quatrième édition, et qui a été traduit dans dix langues de l'Europe, a attesté la justesse de son appréciation et justifié ses éloges. C'est une nouvelle édition de la traduction de ce roman intéressant et émouvant, dont l'action se passe pendant la révolution libératrice de 1821, que les éditeurs nous donnent aujourd'hui, illustrée par un artiste des plus compétents, d'origine grecque lui-même, si nous ne nous trompons [3].

Enfin, nous mentionnerons, pour terminer le nouveau volume, qui peut se passer d'éloges, et dont la traduction, élégante et fidèle, fait honneur à M. P. Louisy, de la série des romans de Walter Scott illustrée, dont nous avons déjà, plus d'une fois, eu occasion de parler [4].

M. de Lescure.

LIBRAIRIE DELAGRAVE

La librairie Delagrave vient de publier en une somptueuse édition et sous le titre charmant de *Floréal* un roman d'Armand Silvestre, tout plein d'émotion et de poésie, dont l'action se développe sous le Directoire et nous en fait revivre les différents milieux.

Comme l'indique M. Jules Claretie dans la brillante préface qu'il a

[1] *En divers pays*, par Xavier Marmier, de l'Académie française. Préface de L. Nemours-Godré. Ouvrage illustré de nombreuses gravures.

[2] *Les Contes de ma campagne*, par le marquis G. de Cherville. Ouvrage illustré de nombreuses gravures sur bois et de 8 planches en couleur.

[3] D. Bikélas, *Louki-Laras*, traduit du grec par le marquis de Queux de Saint-Hilaire. Nouv. édit. illustrée par M. Ralli.

[4] *Richard en Palestine* suivi du *Château périlleux*, traduction de M. P. Louisy, dessins de MM. A de Richemont et A. de Parys.

écrite pour ce volume, le Directoire a toujours porté bonheur à ses peintres, peintres de la plume ou du pinceau. L'époque est pittoresque et gaie. C'est le moment où, dans son appétit de vivre, la France a gardé cependant la joie de mourir. Mais c'est du moins à la frontière que son sang coule, ou plus loin, sur une frontière agrandie, car notre drapeau tricolore, glorieusement déchiqueté, flotte un peu partout dans un vent de victoire. La guerre alors se fait comme en chantant et les airs de marche ou les ressouvenirs de Paris semblent s'échapper d'une tonnelle de guinguette. L'auteur de *Floréal* a délicatement saisi le sens de cette époque; il en a rendu la couleur et le ton. C'est un livre de poète que ce coquet tableau d'histoire; jamais le roman d'aventures, qui plaira toujours au tempérament français, n'a lancé à travers le monde imaginaire des personnages à la fois plus héroïques et plus gais.

M. Armand Silvestre aurait pu intituler son livre *De Floréal à Floréal*, car il a voulu nous montrer tout ce qui tenait de grâce et de courage, il y a un peu moins de cent ans, d'un printemps à l'autre. Et comme le poète inspiré de Griselidis, en se faisant conteur, non plus de joyeux devis, mais d'un long roman attirant et aimable autant que naïf et chaste, voulait un collaborateur, où pouvait-il le rencontrer, plus séduisant, plus averti en matière de dix-huitième siècle, que dans l'atelier de M. Georges Cain, le peintre exquis des coquetteries féminines et du pittoresque d'autrefois?

Voilà un livre original et très différent des ouvrages de ce genre. Il semble que tous les arts aient voulu fraterniser en ces pages et se retrouver sous la même couverture, comme les héros de *Floréal* sous le même ciel printanier. J. Massenet a mis en musique les vers de Silvestre. Le maître d'*Hérodiade*, laissant la harpe de Marie-Madeleine, nous a joué, comme sur la flûte deux airs qui eussent tenté le chanteur Garat. Tout est choisi en ce *Floréal* où, par-dessus les héros de roman, flotte avec fierté le drapeau de la Patrie.

Enfin il est présenté au public par la plume si fine et si parisienne aussi de Jules Claretie : il faut bien avouer qu'une œuvre qui parle du Directoire ne pouvait rencontrer d'introducteur plus sympathique et plus autorisé.

Un hiver en Orient, par Mag Dalah, avec nombreuses illustrations exécutées par l'auteur. Un beau volume, in-8°, broché : 10 francs; relié, fers spéciaux, tranches dorées, 12 fr. 50.

C'est un livre écrit sans prétention, un court voyage en Égypte et en Palestine que l'auteur raconte pour son seul plaisir, et que l'on peut suivre à son aise sans être archéologue, égyptologue ou hébraïsant. Les scènes les plus variées passent sous nos yeux; c'est un bal à bord du paquebot, une visite au harem de la princesse Toussoun, etc. Nous visitons successivement avec l'auteur, le Caire, ses mosquées, ses bazars, les Pyramides; nous naviguons sur le Nil. Tantôt c'est un dîner chez un Copte, tantôt une visite à un cheik influent; notons une description vivante et profondément émue du Calvaire, du Saint-Sépulcre et de tous ces lieux saints, objets de la piété séculaire des fidèles et d'où est parti, il y a dix-neuf siècles, le christianisme.

Le volume est accompagné d'illustrations remarquables dessinées par l'auteur et il est précédé d'une charmante préface de M. Rousse, de l'Académie française, qui réserve au lecteur une agréable surprise.

Voyage autour du globe, par M. Eggermont. L'ouvrage embrasse, comme substance, l'Amérique, le Japon, la Chine, l'Indo-Chine, Java et les possessions anglaises de l'Asie.

Le premier volume, qui vient d'être mis en vente, constitue la relation de ce voyage depuis l'embarquement à Liverpool jusqu'à l'entrée dans la baie de Yokohama et comporte la description du grand continent américain.

Le lecteur y est successivement conduit des bords de l'Hudson au Saint-Laurent, des Grands-Lacs au Mississipi et au Missouri, des solitudes du Far-West aux plantureuses vallées de la Californie. Cette promenade est d'autant plus attrayante que chaque détail est, pour ainsi dire, appuyé d'une gravure, chaque ensemble d'une carte ou d'un plan.

Que ce soit à New-York, à Québec, à Chicago, à San-Francisco; que ce soit en toute autre ville ou lieu remarquable, l'auteur initie, sans fatigue pour personne, aux manifestations les plus diverses de la société qu'il observe. Et de même que le fourmillement des grandes villes y est pris sur le vif, la nature y est décrite avec une exactitude minutieuse.

Les suprêmes étrangetés du monde yankee contractent, à ce rapide examen, toute la saveur caractéristique qui leur est propre. A côté du déploiement industriel et commercial, à côté des institutions politiques, humanitaires ou religieuses, au sein d'une expansion sans égale et presque sans limite, apparaissent les tares d'une civilisation outrancière : émigrants dépenaillés, Mormons licencieux, mineurs prodigues, et le méli-mélo savant des nègres, des Chinois et des Indiens.

Traité d'une façon humoristique et sérieuse à la fois, l'ouvrage de M. Eggermont renferme sur toutes choses un faisceau d'observations si précises, témoigne en chaque circonstance d'une sincérité si complète, qu'il deviendra sûrement un *vade mecum* plein de ressources et d'attraits.

Parmi les publications d'étrennes de la librairie Delagrave que leur élégance et leur intérêt désignent spécialement à l'attention du public, il faut signaler surtout :

Les *Dix doigts de Jean Ruthé*, par Sixte Delorme, 48 illustrations par Jacques Wagrez.

Le dévouement, le désintéressement de soi-même pour ne s'occuper que des autres, tel est le sujet du livre. Parti du Forez, son pays natal, dans le but de se rendre à Paris pour y faire fortune, Jean Ruthé fait en route la rencontre d'une famille noble, celle du marquis de Guiraud, à laquelle il sauve la vie pendant un orage épouvantable et au milieu des chemins les plus abrupts et les plus dangereux. Rendre service à cette famille, la sauver de la mort, de la misère, du déshonneur, ce sera là son lot; et toutes les fois qu'il se proposera de s'occuper de ses intérêts personnels, les circonstances et son penchant irrésistible au dévouement l'en détourneront au profit de la famille de Guiraud. Pour elle, il est emprisonné; il s'attache à un jeune orphelin, noble aussi, qu'il finit par ramener au pays natal. En un mot, l'apologie de l'honneur, du dévouement, du désintéressement, représenté par un pauvre enfant du Forez, tel est le sujet de ce beau livre illustré de la manière la plus remarquable par M. Jacques Wagrez. L'action se passe sous le règne de Louis XVI et les dessins de l'éminent artiste reproduisent

d'une manière aussi pittoresque que saisissante différentes scènes de cette époque [1].

Depuis cinq ans déjà, J. Geoffroy publie chaque année un album illustré qui a le plus grand succès; cette année, ce sont les *Douze métiers de Pierrot* que nous voyons tour à tour marmiton, valet de chambre, cocher, gastronome, naturaliste, jockey, chasseur, musicien, amateur, expert en tableaux, patineur et concierge. Les compositions de Geoffroy sont, comme toujours, spirituelles, amusantes et artistiques tout à la fois [2].

Parmi les publications d'étrennes, il faut citer d'abord le *Saint-Nicolas*, élégante gazette pour les enfants de six à quinze ans, hebdomadaire, remplie d'histoires, de petits romans, nouvelles, contes, anecdotes, articles de science amusante, illustrés par nos meilleurs artistes, et surtout présentant deux attraits essentiels, la correspondance entre saint Nicolas et ses jeunes lecteurs et les concours de toute nature ouverts d'une façon ininterrompue entre ces derniers, avec récompenses nombreuses et variées pour les lauréats [3].

Le *Musée des familles* est le doyen des périodiques illustrés; il entre dans sa cinquante-neuvième année. C'est dire assez quel succès durable lui ont valu sa rédaction d'un intérêt toujours soutenu et d'une judicieuse variété, la richesse de son illustration [4].

L'*Écolier illustré* n'a encore que deux ans d'existence, mais le succès n'a pas attendu le nombre des années, et l'on peut dire qu'ils sont légion innombrable les enfants de nos écoles qui, tous les jeudis, attendent avec impatience l'arrivée de leur journal. Ce succès s'explique facilement si l'on songe que cette étonnante publication donne, pour un sou seulement par semaine, seize pages du format in-8, avec nombreuses gravures.

Cet aperçu serait incomplet, si nous ne rappelions au moins par leurs titres quelques volumes tels que : *la Chevalerie*, par M. Léon Gautier, membre de l'Institut, cette monographie aussi remarquable par sa splendide illustration signée de Luc-Olivier Merton, Zier, etc., que par le texte, résultat de vingt années de travail de l'auteur; *l'An* 1789, d'Hipp. Gautier, avec sa suite unique de 650 gravures; *le Repas à travers les âges*, d'Albert Guillaume; *En se cherchant*, d'Hipp. Gautier; *Un cadet de Normandie au dix-septième siècle*, par M. du Boisgobey; *la Chasse au mouflon*, d'Emile Bergerac; *Au temps de Guillaume Tell*, par E. Dupuis; *Aux États-Unis du Brésil*, par J. de Santa Anna Néry; *le Général Faidherbe*, par M. Brunel; *le Langage équestre*, par J. Pellier; *l'Histoire de Saint-Cyr*, par un saint-cyrien; *la Mythologie artistique* et *la Géographie artistique*, de René Ménard; *le Voyage au Cambodge*, de Delaporte. — Pour les plus jeunes lecteurs : *les Aventures de Pikepikecomégram*, d'Arsène Alexandre; *Pourquoi? Pourquoi?* par tante Nicole; *la Farce du cuvier*, *la Farce du pâté*, *la Farce de maître Pathelin*, *les Mille et un jours*, *la Bibliothèque de récréation du bibliophile Jacob*, des collections variées à des prix différents, des albums, des jeux géographiques, etc., etc., pour lesquels nous ne pouvons que

[1] Broché : 10 francs; relié. tr. dorées, 14 francs.
[2] Cartonné, 3 francs.
[3] 18 francs par an.
[4] Un an : Paris, 14 francs, départements, 16 francs.

renvoyer au Catalogue de livres d'étrennes de la librairie Delagrave.

C'est par un ensemble de publications d'un intérêt tout exceptionnel, une véritable bibliothèque de quatre ouvrages, que nous avons voulu terminer : d'une part, *Encyclopédie en trois grands dictionnaires généraux*; d'autre part, *l'Atlas du colonel Niox*, qui en est le complément indispensable.

Les trois grands dictionnaires comprennent : 1° *Lettres, beaux-arts, sciences morales et politiques*, etc., par Bachelet et Dezobry; 2° *Sciences théoriques et appliquées*, par Privat-Deschanel et Focillon; *Biographie et histoire, mythologie, géographie ancienne et moderne comparées, antiquités et institutions*, par Ch. Dezobry et Th. Bachelet. Une dixième édition de ce dernier dictionnaire, refondue par M. E. Darsy, vient d'être mise en vente.

A ces trois dictionnaires on peut joindre le *Dictionnaire général de la langue française du dix-septième siècle jusqu'à nos jours*, actuellement en cours de publication. Cette œuvre, due à la collaboration de MM. Arsène Darmesteter, A. Hatzfeld et A. Thomas, comptera certainement parmi les travaux littéraires les plus célèbres de notre époque.

LIBRAIRIE H. LAURENS (RENOUARD)

La librairie Laurens est fidèle, cette année, à ses traditions d'initiative et de bon goût. Son catalogue est fécond en nouveautés, et nous y retrouvons de vieilles connaissances que nos lecteurs seront bien aises de saluer au passage. Feuilletons-le ensemble, si vous voulez bien.

Avez-vous gardé souvenir de l'impression si vive qu'on éprouvait à l'Exposition universelle de 1889 en pénétrant, au palais du Trocadéro, dans les galeries de l'exposition rétrospective des beaux-arts? Que de merveilles entassées dans ces quelques salles, sous ces vitrines empruntées aux collections des plus célèbres amateurs? Les émaux de Limoges chatoyaient à côté des ivoires tirés des *trésors* de nos cathédrales ; les broderies luttaient de finesse et d'éclat avec les purs joyaux du moyen âge et de la Renaissance; les armures ciselées se dressaient, étincelantes, entre les bahuts et les crédences d'ébène ou de noyer sculpté. Reverrons-nous jamais ce féerique spectacle? pensions-nous en quittant le palais. Eh bien! la féerie a survécu ; nous la retrouvons aujourd'hui dans le livre de M. Arsène Alexandre, l'*Histoire de l'art décoratif* [1], pour les yeux et pour l'esprit, le régal le plus délicat. Avec une érudition de bénédictin et une imagination de poète, l'auteur ressuscite, pour notre instruction et notre plaisir, quatre siècles de l'art français. Il montre les traditions exquises de nos artisans se perpétuant depuis les illustres maîtres de la Renaissance jusque dans les ateliers de nos grands fabricants modernes. Le lien esthétique est retrouvé entre les temps passés et notre dix-neuvième siècle. Félicitons sincèrement l'auteur et l'éditeur. Celui-ci, en effet, s'est montré le collaborateur intelligent et prodigue de M. Alexandre. D'innombrables dessins, douze eaux-fortes, quarante-

[1] 1 vol. grand in-4° en portefeuille. Prix : 80 francs.

huit planches en couleur, forment le commentaire éclatant d'un texte qui aurait pu s'en passer. Ajoutons que l'ouvrage est présenté au public par M. Roger Marx. La préface de l'éminent inspecteur général des musées est une attraction ajoutée à tant d'autres; elle consacre définitivement un livre que le nom de son auteur recommandait déjà aux juges les plus difficiles et les plus compétents.

M. Barron, qui s'offre à nous après M. Alexandre, n'a plus besoin d'être présenté aux lecteurs de cette revue. Voici quatre ans que nous le retrouvons, fidèle à l'itinéraire qu'il s'est tracé. Il achève aujourd'hui son quatrième et dernier voyage le long des fleuves de France. Sa descente sur le *Rhône* [1] égale, en intérêt, ses précédentes excursions. Peut-être même l'aimons-nous davantage, car le présent volume abonde, plus encore que ses prédécesseurs, en détails curieux parce qu'ils sont inédits. Notre Midi, — qui fait tant parler de lui, — est presque inconnu des voyageurs français. La vallée du Rhône, si pittoresque, si riche en monuments et en souvenirs de toutes les époques, ignore les bandes de touristes et ne figure pas sur les itinéraires de l'agence Cook. Pourquoi? C'est un phénomène inexplicable autant qu'une injuste négligence. Les bords du Rhône, entre Lyon et Arles, valent bien les rives tant vantées du Rhin. Les eaux du fleuve méridional sont moins limpides peut-être, mais un soleil radieux les fait resplendir sous un ciel plus bleu. Sur les premiers contreforts des Cévennes et des Alpes se dressent de fiers castels à la mine guerrière, des cités que visitaient jadis les Sarrazins, des sanctuaires qui furent les premiers de la Gaule. De Lyon, si noblement mis entre ces deux fleuves, on descend à Avignon, la ville papale, pleine de carillons et de jolis minois, dominée par son château des papes, le plus imposant monument peut-être de l'architecture civile du moyen âge; on descend à Arles, fille des Grecs et des Arabes, Arles aux arènes de marbre, Arles où toutes les femmes semblent des impératrices. Enfin, dans les plaines de la Crau, ne voyez-vous pas glisser l'ombre de la Mireille de Mistral et de Gounod, la poétique incarnation des filles du Midi? Allons, voyageurs, réparez votre long oubli, pensez à visiter le Rhône et n'oubliez pas de prendre, au départ, le livre de M. Barron si joliment illustré par M. A. Chapon. Aussi bien vous voici presque aux portes de l'Italie et vous allez rencontrer un autre guide.

M. Lecoy de la Marche [2] s'est fait pour vous l'historien de la peinture religieuse, et, il faut bien en convenir, sauf de brillantes mais concluantes exceptions, ce genre est resté la gloire de l'Italie. Raphaël reste le grand maître de cet art spécial. Nous n'avons pas la prétention de résumer ici les idées si nombreuses et si philosophiques que fait naître le sujet traité par M. Lecoy de la Marche. Contentons-nous seulement de signaler la mine d'observations curieuses que fournit la seule comparaison. Entre les époques de foi ardente et celles où règne plus qu'une piété de bon ton, entre un peintre flamand et un peintre florentin, quel contraste, non pas seulement dans la manière de peindre, mais dans l'interprétation du même sujet! Quelle idée diffé-

[1] *Les Fleuves de France : le Rhône, la Garonne, la Loire, la Seine*. 4 vol. in-8°. Chaque fleuve forme un volume : broché, 10 francs, toile, 13 francs; amateur, 15 francs.

[2] *Histoire de la peinture religieuse*, 1 vol. grand in-8°, 100 gravures. Prix : 10 francs.

rente les artistes de génie se font du paradis ou de l'enfer, d'un siècle à l'autre, d'un pays à l'autre !

L'histoire de cette branche de la peinture prêterait à des aperçus philosophiques sans fin. On pourrait juger, à la seule vue d'un tableau religieux, si le peintre était ou non un croyant. Presque toutes les compositions de ce genre ont été produites par des hommes qui ont mis dans leur œuvre un peu d'eux-mêmes, un peu de leur âme. Quelle jouissance ne procurera donc pas la contemplation des ouvrages d'un Frà Angelico, d'un saint qui « a peint ses extases ! » Ajoutons enfin que ces ouvrages ne sont pas seulement décrits, mais encore reproduits dans le beau livre qui nous occupe. Les œuvres les plus célèbres de toutes les écoles, surtout les plus caractéristiques, défilent sous nos yeux dans une illustration abondante et fidèle, où les primitifs florentins figurent à côté des madones de Bouguereau. La peinture religieuse a enfin trouvé un historien digne d'elle, aussi sincère que compétent.

De M. Lecoy de la Marche à Mme la comtesse Marie de Villermont, la transition est difficile sinon impossible. L'*Histoire de la coiffure féminine*[1] est un sujet attrayant, mais qui n'invite pas aux pieux recueillements. Les dames ne l'en goûteront pas moins. Les éditeurs d'aujourd'hui sont à vrai dire d'une exquise galanterie. Nous devions déjà à M. Laurens l'*Art dans la parure et le vêtement*, de Charles Blanc. La coiffure féminine était le corollaire obligé de ce premier ouvrage dont le succès a été si vif. Une femme seule pouvait l'écrire. Une autre femme nous le présente dans une lettre de ton bien parisien, et cette femme est Carmen Sylva. Lisez et regardez, lecteurs ! Que de formes peut prendre la chevelure féminine, que d'ingéniosité on a dépensé depuis quatre mille ans pour la faire valoir. Voici le voile harmonieux et sévère des femmes de l'Orient, le diadème de la belle Hélène, les bandelettes nuancées d'Aspasie et de Phryné. Passons aux Romaines et passons vite, le bizarre pour elles a trop souvent tenu lieu du beau. Et puis elles ont trop aimé les perruques, trophées ravis à nos belles Gauloises. Notre moyen âge est bizarre aussi, mais il est plus original. Mieux nous plaît le *hennin* d'Isabelle de Bavière que les montages de boucles symétriques dont se couronnaient Agrippine et Faustine. Passons encore, si vous voulez. N'aimez-vous pas le bonnet de Marie Stuart et la toque à plumes de la reine Margot? Les boucles de La Vallière et de Montespan, de Fontanges et de Sévigné et même l'altière cornette de la prude Maintenon? Que dites-vous d'un nuage de poudre sur les cheveux blonds d'une marquise, au-dessus d'une mouche plantée au coin d'un œil assassin? Tout cela n'est-il pas du dernier galant? Tout cela n'est rien cependant auprès des prodiges réalisés par nos modernes Léonards ; ces prodiges sont-ils toujours à louer? Nous avons tous pu voir des capotes trop vastes et des toquets trop petits. N'insistons pas. Tant vaut la femme, tant vaut la coiffure. Un joli minois triomphe du plus malencontreux ajustement. Nos élégantes pourront s'inspirer maintenant des innombrables dessins mêlés au texte de Mme de Villermont. Les modèles ne leur manqueront pas.

Autre livre sur un sujet moins mondain mais aussi actuel. *Les Jeux*, de M. Louis Barron (déjà nommé) font partie de la jolie

[1] Un vol. in-8° orné d'une chromolithographie, de nombreuses planches hors texte, de 570 gravures dans le texte, broché : 30 fr., amateur : 37 fr.

Bibliothèque d'histoire et d'art[1]. En ce temps de sport athlétique, M. Barron est sûr de plaire au public, surtout au jeune public. Nos collégiens français se sont révélés soudain aussi intrépides lutteurs que leurs rivaux d'Eton, de Cambridge et d'Oxford. Le Lendit annuel est pour eux une véritable fête nationale. Disons-le tout bas, on a même trouvé qu'ils y mettaient trop d'ardeur. M. Barron flatte le goût du jour, mais il le flatte en érudit et en penseur. Les Jeux ne sont pas nés d'hier. Les Lendit de Paris ont d'illustres ancêtres. Ils n'ont pas la prétention d'être comparés à ces réunions d'Olympie ou de Delphes, qui prenaient dans la vie des Grecs l'importance d'une manifestation politique et religieuse; à ces tournois du moyen âge où les femmes distribuaient les prix de la valeur. Mais ils indiquent une tendance nouvelle, un retour vers l'éducation physique trop longtemps négligée, un désir trop justifié de former des hommes bien musclés, durs à la fatigue et redoutables à l'ennemi. Les livres comme celui de M. Barron sont, en ce sens qui est le bon, des livres vraiment éducatifs, et, si l'on n'avait pas abusé du mot, nous dirions des livres patriotiques. Le mot est dit tout de même et nous ne nous en repentons pas.

La dernière nouveauté que nous ayons à signaler, c'est un livre purement artistique. *Les Campagnes d'un paysagiste*[2], par M. Frédéric Henriet, n'ont d'autre prétention que d'inspirer le goût du dessin. L'auteur est avant tout un artiste excursionniste. Il aime à raconter ses promenades, ses trouvailles au hasard du chemin, ses mésaventures, les incidents de ses séances en plein air, les types qu'il a observés. Mais s'il parle de lui, c'est pour avoir occasion de parler des autres, et son livre est plein des souvenirs des grands maîtres du paysage, les Corot, les Dupré, les Daubigny. M. Henriet a horreur des formules didactiques. Il a les allures d'un fantaisiste, mais avec le ton d'un homme du monde; il sait initier l'amateur aux joies du travail d'après nature, lui apprendre à voir et à sentir. Son livre est en même temps un livre de belle humeur, où il y a du soleil, de la raison, de la gaieté — chose rare aujourd'hui; un livre honnête, sincère, qui aime et fait aimer le vrai en toute chose, dans l'art comme dans la vie.

Les ouvrages infiniment plus terre à terre, mais non moins utiles, dont nous donnons simplement les titres ci-dessous achèvent la liste des nouveautés de cette maison. Ce sont : *Le Livre de la femme d'intérieur* ou encyclopédie des connaissances nécessaires aux dames, par Ris Paquot; *l'Art de bâtir, meubler et entretenir sa maison*, du même auteur; *Traité pratique de l'eau-forte*, de Karl Robert; *les Croquis d'après les maîtres*, de L. Libonis et une suite de publications enseignant aux amateurs la manière de faire la peinture à l'huile, l'aquarelle, le fusain, l'enluminure, le modelage, etc.

Saluons aussi au passage, avant de quitter le catalogue de la librairie Laurens, la magistrale *Histoire des peintres de toutes les écoles*[3], le plus beau titre de gloire de Charles Blanc. Plus nous étudions cet ouvrage, plus nous restons confondus de l'admirable érudition dont

[1] Collection de volumes in-8° illustrés. Brochés, 3 f. 50; toile, 4 f. 50. *Les Jeux* sont le plus récent volume de la collection.
[2] 1 vol. in-8, 115 gravures. Prix : 10 francs, relié 14 francs.
[3] 14 vol. in-8 jésus, 3000 gravures. Nouvelle édition, prix, 300 francs.

il est l'éclatant témoignage. On ne fera pas mieux. Par son texte, le livre de Charles Blanc est le livre d'or des peintres; par son illustration, il nous donne la fleur des grands musées et des grandes collections de l'Europe.

LIBRAIRIE CALMANN LÉVY

Les deux fils du duc d'Orléans, Mgr le comte de Paris et le duc de Chartres, viennent de nous donner une édition nouvelle, illustrée et augmentée, d'un livre de leur père, publié, pour la première fois, en 1870 [1]. On y trouvera d'abord *les Épisodes du siège d'Anvers*, d'après les lettres écrites à sa mère, avec toute la vaillance et l'entrain de la jeunesse, par le prince qui venait de dépasser à peine sa vingtième année et qui avait voulu aller recevoir le baptême du feu; puis le *Journal de l'Expédition de Mascara*, et celui de *l'Expédition des Portes de Fer*, écrits chaque soir au bivouac pour la famille. Deux cartes et un index biographique des officiers nommés dans le volume permettent de mieux suivre et de mieux comprendre en ses moindres détails ces pages rédigées avec le tempérament d'un soldat comme avec l'intelligence d'un capitaine et qui, en nous donnant le récit des faits, nous livrent en même temps dans toute sa sincérité cette jeune âme avide de gloire, de périls et d'honneur.

Mais ce qui donne à l'édition nouvelle sa valeur particulière, c'est la richesse et le caractère de l'illustration, empruntée tout entière aux artistes contemporains du duc d'Orléans. Les portraits sont d'Ingres, de Paul Delaroche, de Winterhalter; les scènes militaires et les scènes orientales, de Dauzats, Decamps, Raffet, Horace Vernet. Ainsi pas une de ces 250 gravures qui ne soit à sa façon un document en parfaite harmonie avec le texte. On y a joint cinq ou six croquis curieux exécutés par le duc d'Orléans lui-même pendant le siège d'Anvers.

La même librairie nous donne une édition de la *Chronique de Charles IX*, illustrée par Edouard Toudouze (1 vol. in-8°). Il serait superflu de donner ici une appéciation du roman de Mérimée, vieux de plus de soixante ans et que tout le monde connaît au moins de renommée : Mérimée n'écrivait point de livres édifiants, et celui-là ne fait pas exception. Son talent, qui a un fond de cynisme et de cruauté, a pu se donner pleine carrière dans la peinture très vivante et très crue des mœurs et des passions de l'époque. Nul n'était mieux fait que lui pour mettre en scène la cour d'un Valois et les massacres de l'an 1572. M. Edouard Toudouze a jeté sur cette chronique anecdotique une broderie brillante où le crayon du dessinateur ne le cède en rien à la plume de l'écrivain. Elle indique chez lui une connaissance aussi approfondie du sujet que celle de Mérimée lui-même. Soudards et gentilshommes, raffinés et grandes dames revivent dans ses piquantes et savoureuses compositions, avec une fidélité scrupuleuse, mais vivante, de gestes, de costumes et de physionomies.

[1] *Récits de campagne*, 1 vol. in-8°, avec 250 gravures sur bois.

LIBRAIRIE PAUL DELARUE

Au Pays du Soleil, de Menton à Port-Vendres, d'après les tableaux de M. Max Monier de la Sizeranne. Album grand in-4° cartonné toile, ornements or. Paul Delarue, éditeur.

De Menton à Port-Vendres! La côte méditerranéenne depuis la frontière italienne jusqu'à la frontière espagnole! S'il est au milieu des brumes où nous nous morfondons quelque évocation magique, c'est bien celle-là. Ces noms sont synonymes d'azur et de soleil. A leurs syllabes prononcées un jour de neige ou de pluie, l'imagination se réchauffe : le demi-cercle bleu d'un grand golfe limpide lui apparaît aussitôt ponctué en mille endroits par des villes mortes et des cités nouvelles, des palais et des villas, des casinos et des monastères; à perte de vue s'étendent des champs de roses, de violettes, d'anémones, de primevères, de pervenches, de jasmins, d'élyanthèmes, d'anthyllis, où le vent fait des moissons de parfums; sur des terrasses hérissées de cactus et d'agaves, retentissent les refrains de *Mignon* ou les sérénades populaires, et au pied des rochers rouges enguirlandés de mélèzes, les nappes azurées, coupées de voiles blanches, frémissent à l'infini.

Une telle vision mérite d'être retenue. Un artiste s'est trouvé, qui a consacré une partie de sa vie à en fixer les traits épars dans une œuvre d'ensemble. Pendant un quart de siècle, M. Max Monier de la Sizeranne a exploré le littoral méditerranéen, notant les coins pittoresques, étudiant les silhouettes, analysant les couleurs, ressuscitant les vestiges, épiant les effets de soleil, faisant aborder sa barque ou plantant son chevalet partout où la Nature disait quelque chose, livrait un secret. Il a de la sorte accumulé une infinie variété de documents : dessins, lavis, aquarelles, pochades; puis, un jour, se remettant en face des paysages où chaque hiver le ramenait depuis si longtemps, il a résumé le sens esthétique de toute cette contrée dans une série d'études peintes à l'huile qui forment aujourd'hui une galerie de cent quatre tableaux, apparemment la seule de ce genre qui soit au monde et, à coup sûr, une des plus curieuses qu'on puisse voir.

Cédant à d'amicales instances, l'artiste s'est décidé à donner cette série d'études à la photogravure; et dans le luxueux album qui paraît aujourd'hui, tiré à un petit nombre d'exemplaires, on retrouve la plupart des qualités de l'œuvre peinte. Et, d'abord, l'heureux choix des motifs : Grimaldi, Menton, Roquebrune, Monaco, Saint-Hospice, Beaulieu, Villefranche, Vena-Cagres, Nices, Antibes, le golfe Jouan, Cannes, la Napoule, Saint-Raphaël, Fréjus, les Arcs, Hyères, Carqueiranne, Toulon, Andoume, Lestaque, Les Martigues, Salses, Collioure, Elne, sont représentés non par des vues panoramiques, des « sujets » de voyages circulaires ou des illustrations de guides, mais par des aspects imprévus qui nous révèlent toute une Provence cachée, tout un littoral inédit. Ainsi la grande ville de Nice n'apparaît pas dans l'album de M. de la Sizeranne. Mais à combien de promenades niçoises ne nous convie-t-il pas, qui font oublier Nice elle-même! La terrasse de Cimiez, le vieux castel de Saint-André, la petite chapelle, aujourd'hui écroulée, qui dominait autrefois le Paillon près de Saint-Pons, comme un aigle posé au bord d'un rocher; le couvent de Saint-Bar-

thélemy, émergeant d'une végétation d'Eden; la plage de Carras, nous fournissent la sensation du Midi, sans doute plus profondément que quelque topographie prévue de la Promenade des Anglais. De même, à Hyères, l'auteur n'a pris aucune vue d'ensemble de la vieille cité de Massillon, mais rien de ce qu'elle contient d'intéressant ne lui a échappé : ni les tours sarrasines, célébrées par Nostradamus; ni les pleins cintres en éventail des portes dans les rues obscures, ni cette ravissante terrasse de Costetelle, où vint souvent le grand évêque d'Orléans contempler les îles d'Or, les Stochades, perdues au loin dans les jeux d'un horizon digne de Giotto.

Aussi bien cette chaude coloration du Midi n'a-t-elle pas disparu tout entière dans la transformation qui a fait des huiles de M. de la Sizeranne de simples gravures en noir et blanc. La couleur est partie, mais le ton, cette couleur du noir et du blanc, est resté : on garde devant ces reproductions la sensation du soleil et l'on devine quel rôle joue la lumière dans les préoccupations de l'artiste. Autrefois le soleil avait ses temples et ses prêtres, et Sésostris, celui-là même dont M. Maspero dévoila la triomphante momie, cherchait à s'identifier avec lui. Aujourd'hui, il a encore ses adorateurs : ce sont des peintres. Henri Regnault disait : « On ne peut pas peindre les pieds dans une chancelière; il nous faut la liberté de nos mouvements; il nous faut le ciel bleu. Peut-être plus tard, dans mes voyages, trouverai-je un climat plus égal que le nôtre, où le bleu sera toujours au-dessus de moi. Haine au gris! C'est là mon cri de guerre! » Hélas! le pauvre artiste a trouvé ce pays éternellement bleu, un soir de brume et de défaite, sur le champ glacé de Buzenval. Ses continuateurs s'efforcent de réaliser son désir, et, sans renouveler précisément le culte des Guèbres, sans dire comme Turner mourant : « Le soleil est dieu! », ils pensent qu'on ne pourrait se passer de lui pour peindre, non plus que les cigales ne s'en passent pour chanter.

Après l'heureux choix des sujets et l'éclat des tonalités, la caractéristique des paysages de M. de la Sizeranne, c'est le style. Rien que ce mot est capable de le perdre aux yeux d'une certaine école qui, s'intitulant « sincère », fait consister la sincérité à habiter un pays très laid et à le représenter sous son angle le moins intéressant. Mais, tout artiste de bonne foi, s'il se met en face de cette nature provençale aux grandes lignes poussinesques harmonieusement balancées, aux larges assises de rochers, aux amples branchages d'oliviers ou de pins parasols, aux vastes horizons clairs et nettement découpés, sera bien forcé d'avouer qu'ici le réalisme entraîne le style et que, sous peine de mensonge évident, il faut bien faire beau, malgré qu'on en ait. Du reste, rien dans les motifs interprétés par M. de la Sizeranne ne sent sa composition. Le naturalisme le plus rigoureux doit avoir présidé à son travail, car, de temps en temps, les gravures de ses études semblent de pures photographies de la nature elle-même. Si les « Pins de Bellevue » le « Vieux château aux Arcs » et les « Environs de Montpellier », ont une allure classique presque digne du guaspre Poussin; si le « Vieux port d'Antibes » rappelle un peu celui de Joseph Vernet qui est au Louvre, en revanche, le « Ruisseau Saint-Louis à Menton », le « Pin de la Danse à Cannes », les « Rochers du cap Martin », sont bien des morceaux « modernistes » sans la moindre apparence de solennité.

De Menton à Port-Vendres, c'est-à-dire du port construit en

mémoire d'Othon au port de Vénus, il ne manque pas de ruines propres à éveiller de grands souvenirs, soit païennes, comme celles des Arènes de Fréjus délaissées par les fauves, ou du port de Fréjus délaissé par les eaux; soit chrétiennes, comme le donjon d'Adalbert, couronné de mâchicoulis, qui défendait jadis l'île de Saint-Honorat, pieuse retraite des Sucher et des Césaire, « où le cœur de l'Eglise sembla battre pendant trois cents ans ». Ces vestiges se retrouvent dans l'album de M. de la Sizeranne et ajoutent, à la poétique suggestion des choses vivantes, celle des êtres disparus. On y trouve aussi nombre de sites pittoresques, comme la « Fontaine près de Monaco »; de vieilles chapelles, comme celle de « Montredon », qui ont été bouleversées, démolies et ont dû céder la place aux routes, aux chemins de fer, à toutes les exigences de ce tourisme moderne qui trop souvent détruit le charme d'un pays pour aller le savourer plus commodément. Voilà qui imprime à cette collection de gravures un cachet encore plus spécial que tous les autres. Tourner les feuillets d'un tel album, ce n'est pas seulement refaire, au pays de l'olivier lent à croître, *tarde crescens*, et de l'oranger cher à Mignon, un délicieux voyage; ce n'est pas seulement s'abstraire un instant des brouillards de l'hiver pour chercher sous d'autres cieux l'illusion du *ver assiduum* et du bonheur éternel, c'est aussi entreprendre une piquante excursion dans le passé : c'est s'entourer de la triple poésie de ce qui est beau, de ce qui est loin et de ce qui n'est plus.

H. D.

LIBRAIRIE DE L'ART

Musiciens d'aujourd'hui, par M. Adolphe Jullien [1].

J.-J. Weiss écrivait aux *Débats*, il y a déjà huit ans : « M. Adolphe Jullien est l'une des personnalités de Paris. Qui n'a lu, au moins quelquefois, un feuilleton musical du *Français?* Critique musical, M. Adolphe Jullien s'attache à des règles et défend un système, » etc. Ces premières lignes d'un portrait tracé de main de maître et qui dut singulièrement flatter M. Jullien nous sont revenues à la mémoire quand nous avons reçu le dernier ouvrage de notre ancien collaborateur. Un joli volume élégamment imprimé, avec douze portraits de compositeurs célèbres groupés en frontispice et répandus çà et là dans le courant du livre, plus de trente autographes et fragments de morceaux de ces mêmes compositeurs, tous très curieux à lire et caractéristiques. Titre de ce coquet ouvrage, édité par la Librairie de l'Art : *Musiciens d'aujourd'hui*.

Les voici justement réunis en volume, ces articles si mordants et si convaincus qui causaient tant de plaisir à J.-J. Weiss, ces feuilletons si indépendants, que M. Adolphe Jullien a donnés depuis 1872 jusqu'à ce jour au *Français* d'abord, puis au *Moniteur universel*, et qui n'ont pas peu contribué à pousser le goût public en avant, à

[1] Adolphe Jullien, *Musiciens d'aujourd'hui*. Ouvrage orné de 12 portraits en frontispice et de 32 autographes de compositeurs célèbres. 1 vol. Paris, Librairie de l'Art, 29, cité d'Antin.

produire un revirement général en faveur de génies longtemps méconnus et attaqués. M. Jullien, bien entendu, n'a pas pu faire tenir en un volume tous ces feuilletons de vingt années, mais il a judicieusement choisi les dix ou douze compositeurs qui préoccupent le plus aujourd'hui le monde musical et il a groupé ensemble les articles capitaux qu'il se trouvait avoir publiés sur chacun d'eux. De façon que le lecteur aura, pour ainsi dire, un aperçu complet de l'histoire musicale et des évolutions du goût public en ce temps-ci.

L'auteur commence ainsi son court avant-propos : « Voici, réunis en volume, les jugements que j'ai eu occasion de porter, au courant des vingt dernières années, sur les principales œuvres musicales écloses durant cette période et sur quelques ouvrages datant d'une époque antérieure. Il m'est arrivé très souvent de me trouver en désaccord avec le public, d'admirer ce qu'il raillait et de goûter médiocrement ce dont il se délectait; mais ce désaccord est bien près de prendre fin, et je crois pouvoir dire que ce n'est pas moi qui ai changé. Ces articles en pourraient témoigner... »

Et c'est vrai. En 1872, quand M. Jullien commença d'écrire au *Français*, les injures et les quolibets pleuvaient sur Richard Wagner et Berlioz. M. Reyer, l'auteur de *la Statue*, était traité avec un dédain parfait ou même ignoré des prétendus connaisseurs; enfin Bizet était durement qualifié de wagnériste et l'on écoutait avec une souffrance affectée ses partitions de *l'Arlésienne* et de *Djamileh*. M. Jullien, dès le premier jour, se révolta contre ces opinions courantes et prétendit garder le public au lieu de se laisser garder par lui; ce qui lui valut, rappelle-t-il avec bonne humeur, d'être desservi avec insistance auprès de ses rédacteurs en chef : un jeune débutant, disait-on, était malvenu à vouloir réformer l'opinion du monde, à critiquer des maîtres honorés des suffrages unanimes de la foule, à prôner les cruelles productions de musiciens baroques dont le goût public avait fait bonne et prompte justice. Et cependant son directeur, — c'est de François Beslay qu'il doit être question, — eut le courage et le bon sens de le maintenir en place et de sauvegarder sa liberté d'appréciations : les évènements ont prouvé s'il eut raison.

Maintenant, quand on relit ces articles qui ne paraissent nullement exagérés et traduisent si bien l'opinion qui prévaut et paraît définitive aujourd'hui sur tant d'œuvres, ou trop dépréciées ou trop exaltées naguère, on se demande en quoi de tels écrits, très mûris, basés sur des analogies historiques probantes et rédigés d'un style vif et clair, pouvaient provoquer de si violents dépits. A moins que ce ne fût par ce sentiment très naturel chez les foules comme chez les particuliers, qu'on n'aime pas à s'entendre dire et démontrer, même avec des égards, que les jugements qu'on émet sont aussi peu durables que peu réfléchis et qu'il suffira d'un rien pour les modifier. Avouons pourtant de bonne grâce, à présent, que c'est exact, que notre confrère avait cent fois raison contre le public, il y a dix et quinze ans, puisque le public a fini par se ranger de son avis : pour un peu on le traiterait présentement de rétrograde et d'arriéré.

M. Adolphe Jullien raconte quelque part que son père reçut certain jour une lettre d'un universitaire réputé grand connaisseur en musique, ou se donnant pour tel, qui se terminait par ces mots : « ... Mais prenez garde, vous avez dans votre famille un admirateur de Wagner, de Berlioz et même de Reyer. » A quelques années de là,

M. Jullien voyait le même universitaire applaudir avec transports *la Damnation* de Faust. Aujourd'hui, s'il vit encore, il doit se délecter de *Lohengrin* et se pâmer à *Sigurd*. Cette anecdote, bonne à méditer, servira de conclusion à cet article comme elle aurait pu servir d'épigraphe au livre de M. Jullien.

L. Dufougeray.

LIBRAIRIES-IMPRIMERIES RÉUNIES (ancienne maison QUANTIN).

Le Palais de Justice de Paris, son monde et ses mœurs, par la presse judiciaire parisienne, avec préface de M. Alexandre Dumas. — Un vol. in-4, illustré de 150 dessins. Prix : broché, 20 francs ; cartonné, 25 francs; relié, 30 francs.

C'est un monde spécial que celui du Palais de Justice, l'un des moins connus et des moins faciles à connaître. Tandis, en effet, que le financier, le comédien, l'artiste, emportent partout leur physionomie particulière, l'homme du Palais n'est du « Palais » qu'au Palais. Là même pour comprendre ses traits distinctifs, pour saisir son originalité, ce n'est point assez d'avoir passé quelques semaines dans le vieux monument de la Cité : aller aux audiences, flâner dans les couloirs ne suffit pas. Il faut être un peu du bâtiment; ceux-là seuls ont une exacte idée de la vie judiciaire qui l'ont vécue.

C'est cette existence aussi curieuse qu'ignorée que les auteurs du *Palais de Justice de Paris* ont étudiée dans leur ouvrage. Tous, chroniqueurs judiciaires, avocats pour la plupart, ils étaient mieux placés que personne pour se mêler aux groupes de la salle des Pas-Perdus, pénétrer dans les coulisses du Palais, franchir les entrées interdites au public et les lui décrire.

Grâce à leur situation particulière et à leurs souvenirs personnels, ils ont donc pu faire un tableau complet de la vie judiciaire de notre époque, et décrire, à côté de l'audience civile et du débat criminel, les cérémonies dont le public est exclu, les usages pittoresques et surannés qu'il ne connaît pas. Avec eux nous assistons aussi bien aux procès d'assises qu'à la messe rouge. Nous les suivons à l'audience correctionnelle comme aux prestations de serment, aux audiences solennelles comme aux délibérations à huis clos.

Pour que le tableau soit placé dans son cadre, le livre s'ouvre par une étude architecturale du monument suivie d'un résumé de son histoire. Le reste de l'ouvrage est la photographie instantanée et animée des hommes qui s'y agitent, depuis le vagabond et le filou jetés au Dépôt, jusqu'à l'inamovible conseiller de la Cour siégeant dans son fauteuil avec une solennité sereine.

La même recherche d'exactitude a présidé à la confection du texte et de l'illustration. De nombreuses photographies gravées héliographiquement alternent avec des croquis pris d'après nature aux audiences et font du *Palais de Justice de Paris* un livre aussi luxueux qu'intéressant.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 décembre 1891.

La guerre religieuse ne porte décidément pas bonheur à ceux qui l'entreprennent. Pour l'avoir commencée, avec les expulsions et les laïcisations, M. Jules Ferry est devenu l'homme le plus impopulaire de France. Pour avoir tenté de la reprendre et s'être fait contre le clergé l'organe complaisant des menaces et des haines du radicalisme, le ministère a perdu sa majorité habituelle. Il n'a retiré de ses lâches violences d'autre résultat que celui d'affaiblir son autorité et d'augmenter chez ceux qu'il voulait frapper la clairvoyance du péril et l'énergie de la résistance. Le Sénat, sans doute, lui a donné une majorité de 155 voix, et peut-être au premier moment, cette assemblée était-elle très fière de son coup. Elle doit l'être moins aujourd'hui, en considérant que les députés l'ont laissée en route et n'ont accordé qu'une majorité misérable à un ordre du jour qu'elle avait voté d'enthousiasme.

Pour bien apprécier le caractère du vote de la Chambre des députés dans le débat engagé contre le clergé et pour se rendre compte de l'impuissance à laquelle il condamne le cabinet, il faut se rappeler les circonstances à la suite desquelles il s'est produit. C'est M. de Freycinet lui-même qui, ne se doutant pas d'une si piteuse victoire, s'est chargé d'en marquer d'avance la vraie signification :

« Messieurs, a-t-il dit à la Chambre des députés, allez-vous vous séparer les uns des autres?... Allez-vous vous engager dans la lutte en restant désunis, en ne donnant au gouvernement républicain, quel qu'il soit, qu'un concours précaire? Allez-vous ne lui *donner que des suffrages discutés, marchandés et en petit nombre?* Vous tous qui avez à cœur le bien de l'État, l'indépendance de l'autorité civile, sa suprématie sur tous les citoyens, demandez-vous ce que sera tout cela, le jour où votre vote aura affaibli le cabinet qui aura une semblable mission à poursuivre? »

A ces adjurations suppliantes la Chambre a répondu par une majorité de 20 voix. Encore convient-il de déduire de ce chiffre les voix des ministres, et le gouvernement ne peut-il décemment s'approprier, comme des adhésions à sa politique, les suffrages des membres dont M. Desprès a traduit la pensée par ces mots : « Nous avons voté cet ordre du jour, la mort dans l'âme, parce que nous n'avons pas voulu renverser le ministère. »

Un tel vote est évidemment pour le ministère une défaite morale.

Est-ce à dire que la campagne qu'on vient de mener au Luxembourg et au Palais-Bourbon contre l'Église ne soit qu'un incident, une sorte de parenthèse qu'à peine ouverte, il faut considérer comme fermée?

Nous sommes loin de le prétendre, et ce serait, à notre avis, se préparer un cruel réveil que de s'endormir dans cette confiance.

Ce qui a été un incident, c'est le point de départ du débat. Les promoteurs des poursuites contre Mgr Gouthe-Soulard l'avouent aujourd'hui; ils n'ont fait tant de bruit de sa lettre que pour donner carrière à leurs projets contre le clergé. Sans souci du démenti qu'ils infligeaient à l'arrêt de la Cour et aux dires du procureur général, ils ont reconnu à la tribune l'inanité de l'accusation portée contre l'archevêque d'Aix. « Personne, a dit M. Pichon, n'a pensé que le ministre des cultes pouvait être outragé d'une façon quelconque par M. Gouthe-Soulard », et M. de Freycinet, confirmant le propos, a déclaré : « Je ne grossis pas l'incident en lui-même; je suis, à ce point de vue, de l'avis de M. Pichon. »

Mais la préméditation des agresseurs du clergé, ainsi dévoilée, ne donne au débat que plus d'importance. Comment oublier d'ailleurs ce qu'a décidé le Sénat?

A l'heure où nous écrivons, cette discussion, dont quelques personnes se flattent d'effacer le souvenir, se continue, par le fait du Sénat, dans toutes les communes. Le discours du président du Conseil, ce discours dans lequel, avec l'intrépidité du poltron qui se hâte de détourner sur autrui les coups dont il se sent menacé, le ministre se montre si dur, si hautain, si insolent pour le clergé, traitant les évêques à la fois de « révoltés » et de « solliciteurs », ce discours est affiché dans tous les villages. A sa suite vient l'ordre du jour portant que « les manifestations récentes du clergé pourraient compromettre la paix sociale et constituent une violation flagrante des lois de l'État. »

C'est la guerre allumée sur tous les points du territoire.

Ainsi, pendant qu'on demande au clergé de se taire et d'oublier, on continue de le dénoncer partout comme le perturbateur de la

paix sociale ; et le clergé, dans chaque village, il ne faut pas se le dissimuler, prend une forme concrète : c'est le curé. C'est lui qui est officiellement livré à l'aversion publique. En face et aux applaudissements des fainéants du bourg, des politiciens de cabarets, de tous les mauvais sujets qui font métier de mépriser Dieu et les lois, le curé est présenté comme le factieux et le révolté.

Voulez-vous maintenant mettre des noms sous cette stupide et odieuse calomnie? Supposez, — et la crise que nous traversons ne donne à l'hypothèse que trop de vraisemblance, — supposez que nous sommes à la veille des évènements de 1848 ou de 1871. Les accusateurs du clergé ont pris soin de déclarer qu'à toutes les époques il avait mérité de leur part les mêmes reproches. Le perturbateur de la paix sociale en 1848, c'était donc Mgr Affre qui devait donner son sang pour la rendre à son pays; les défenseurs des droits de l'État, c'étaient les insurgés; le factieux en 1871, c'était Mgr Darboy et l'homme de la loi Raoul Rigault. Et, pour chercher un autre exemple dans cette année même qui va finir, à la veille des surprises que nous réserve peut-être le 1er mai 1892, l'agitateur, le fauteur de la guerre civile, à Fourmies, au 1er mai 1891, c'était le curé, l'abbé Margerin, qui, au risque de sa vie, se jetait entre les soldats et les grévistes; les hommes de l'ordre et du devoir, c'étaient ces fonctionnaires qui se tenaient cois, à l'abri du péril, pendant le combat; c'était le condamné Culine, pour lequel ceux-là réclament l'amnistie, qui se montrent les plus acharnés contre l'Église!

Ainsi, par la volonté du Sénat et du gouvernement, la lutte va se poursuivre dans chaque commune, soulevant chez les catholiques l'indignation contre le pouvoir, autorisant chez les radicaux tous les outrages contre le prêtre.

La paix ne se fera pas davantage dans les régions politiques, et, plutôt que de s'aveugler sur des conséquences inévitables, il faut répéter ces paroles que prononçait M. de Montalembert, en 1844, dans des conjonctures moins graves, et après des débats qui dominent de bien haut ceux des temps actuels : « Nous dormions dans une fausse paix; le ministre nous a tirés de notre torpeur, et maintenant, s'il plaît à Dieu, nous ne dormirons plus. »

Les catholiques, les conservateurs, doivent souhaiter le maintien du Concordat ; ce serait de leur part une témérité que de préférer à un pacte qui a garanti pendant tant d'années la paix entre l'Eglise et l'État les hasards inconnus de la séparation.

Mais il ne dépend des catholiques ni que le Concordat soit maintenu ni qu'étant maintenu dans la forme, il soit, dans le fond, loyalement respecté.

Quoi qu'en disent des optimistes complaisants ou aveugles, l'ordre du jour voté par les deux Chambres n'est pas une victoire pour le Concordat; on n'a, pour s'en convaincre, qu'à consulter celui qui en a dicté les termes. Car c'est un trait de la situation présente que le rédacteur de l'ordre du jour, l'inspirateur du gouvernement et de la majorité dans cette lutte contre les successeurs ou les collègues de Mgr Affre et de Mgr Darboy, c'est un membre de la Commune, c'est M. Ranc.

Or, que dit M. Ranc de l'ordre du jour qu'il a fait voter? Il s'étonne qu'il n'ait pas rallié les suffrages de ceux qui réclamaient la séparation : « Il nous semblait, écrit-il dans le *Paris* du 14 décembre, que tous les républicains, y compris les plus déterminés partisans de la séparation, pouvaient voter l'ordre du jour du Sénat qui *laissait toutes portes ouvertes*, Y COMPRIS CELLE DE LA SÉPARATION; *car nous nous étions bien gardé d'y parler du Concordat et de viser la politique concordataire.* »

Voilà donc quelle était la tactique officielle : défendre le Concordat en paroles pour amener ceux qui voulaient son maintien à voter l'ordre du jour, et n'en pas parler dans l'ordre du jour pour y rallier ceux qui voulaient la séparation.

Dira-t-on que M. de Freycinet a juré ses grands dieux qu'il ne resterait pas au pouvoir pour faire la séparation? Y a-t-il quelqu'un qui, connaissant l'homme, ait pris au sérieux cette déclaration? M. de Freycinet n'est ministre que pour faire le contraire de ce qu'il promet. Il a prononcé jadis un discours à Nantes pour prêcher la conciliation, et il n'est pas d'expulsion, d'exclusion, de proscription dans laquelle il n'ait mis la main. En 1886, comme on le lui a rappelé, il annonçait que la séparation s'imposerait; que dis-je? Le 9 décembre dernier, deux jours avant le débat de la Chambre des députés, trouvant au Sénat une atmosphère plus enflammée, M. de Freycinet prévoyait que « l'insurrection voulue » de l'épiscopat pourrait amener la séparation, et, sans dire qu'il ne la ferait pas, il prenait soin seulement d'en imputer d'avance la cause aux actes du clergé : « La responsabilité de la séparation retomberait sur ses auteurs et non sur nous. »

Et maintenant, qu'est-ce que le Concordat pour la masse des républicains, pour ceux-là même qui veulent le maintenir, en se réservant de l'interpréter? Ce n'est pas une solution, c'est un commencement. En 1866, lorsque fut passée la convention du 15 septembre, le gouvernement français prétendit que Florence capitale impliquait la renonciation à Rome capitale; l'Italie, au contraire, que c'était un pas en avant sur le chemin de Rome. L'Italie avait raison, et il n'y eut pour donner créance aux pro-

messes de l'Empire que ceux qui voulaient avant tout s'éviter les embarras d'une lutte avec lui. Le Concordat, tel que le comprennent et l'appliquent les pouvoirs publics, n'est, lui aussi, qu'une étape sur le chemin de la séparation. Ils ne veulent le garder que pour se donner le temps de la préparer.

La France est trop chrétienne, à l'heure présente, pour qu'on ose tenter l'épreuve; elle se révolterait contre des intentions trop tôt démasquées. Et la république, on ne s'en cache pas, risquerait d'y succomber. La peur que témoignent d'une expérience prématurée les orateurs ministériels, les aveux qu'elle leur inspire, sont autant de condamnations portées contre leur politique, car ils montrent combien leurs desseins et leurs actes sont contraires au sentiment des populations. Mais le but qu'ils poursuivent se révèle en même temps dans leur argumentation.

« Lentement, mais sûrement. » La devise a réussi, grâce à l'extrême mansuétude des catholiques, pour les laïcisations. On se flatte qu'elle réussira de même pour acheminer l'œuvre de la séparation. Il faut, pour l'opérer, se donner le temps de déchristianiser la France. On pense y arriver par deux sortes de moyens : les moyens moraux, comme disaient autrefois les Italiens en visant Rome-capitale, et les moyens matériels. Les moyens moraux, c'est-à-dire les lois de laïcisation qui détruiront les croyances dans l'âme de l'enfant et tariront, par le service militaire, les sources de l'enseignement libre et du ministère ecclésiastique; les moyens matériels, c'est-à-dire les suppressions de traitement, les vacances systématiquement prolongées dans les évêchés ou les cures de canton, qui accoutumeront peu à peu les populations à la suppression du budget et de l'exercice du culte; enfin, les lois fiscales qui, sous prétexte d'impôts, confisqueront les biens des congrégations.

Avec cette méthode, persévéramment et hypocritement pratiquée, on arrivera au jour où la séparation sera possible. Partisans et adversaires de l'ordre du jour du Sénat, M. Ranc et M. Clémenceau, M. de Freycinet et M. Pelletan, se rencontreront pour la prononcer; ils n'auront différé que sur les moyens. On aura graduellement démantelé l'édifice, au lieu de l'abattre d'un seul coup, et s'il est encore des catholiques qui, sur la foi des déclarations du président du Conseil, aient cru que le Concordat subsistait parce que l'on continuait à en prononcer le nom, ils s'apercevront trop tard qu'il n'en reste qu'un écriteau sur des ruines.

En France comme en Italie, l'Eglise trouve en face d'elle ces deux catégories d'adversaires que vient de dénoncer le pape Léon XIII dans le consistoire du 14 décembre : « Les uns, a dit le Saint-Père, procèdent ouvertement et en toute animosité, les

autres par des voies détournées et sous des apparences moins dures. » Ceux-là, « loin de dissimuler leurs intentions perverses, les affichent plutôt ouvertement »; ceux-ci « affectent de la modération; mais ce n'est que ruse; car il est hors de doute qu'ils aspirent, eux aussi, avec une égale ardeur, à atteindre le but poursuivi par les autres. »

C'est donc une grande et grave lutte qui s'engage. Le premier devoir de ceux qui veulent le Concordat maintenu dans son esprit et dans sa lettre est de mettre incessamment sous les yeux du pays les violations quotidiennes que le pacte de 1801 reçoit de la part des autorités. C'est le vœu, qu'avec une prévoyante sagesse, Mgr Turinaz, évêque de Nancy, exprimait ces jours derniers dans une lettre aux feuilles catholiques : « Pour mettre en pratique immédiatement l'action commune de l'épiscopat, écrivait le prélat, je demande en ce moment avec un grand nombre de mes vénérés collègues, qu'un exposé lumineux et complet de la situation religieuse dans notre pays, des lois, des décrets et des mesures qui ont atteint si profondément les intérêts religieux, soit proposé à la signature de tous les évêques de France... Il démontrera avec évidence que les évêques de France ont poussé la résignation jusqu'aux dernières limites. »

En défendant le Concordat, il est impossible de ne pas envisager en même temps l'éventualité de la séparation. Il faut s'y préparer, tout en travaillant à la détourner; il faut en étudier d'avance les conditions, chercher, comme le fait dans ses fortes études sur l'Amérique notre collaborateur et ami, M. le vicomte de Meaux, comment elle est comprise et appliquée dans d'autres pays, et revendiquer tout d'abord, en l'appliquant sur le droit de tous, une loi qui mette enfin hors de cause la liberté des associations.

Plus s'aggrave et s'étend le caractère de la lutte, plus il importe de la soutenir avec un ensemble que ne compromettent ni les diversions de parti ni les échappées individuelles.

M. de Freycinet a osé prétendre devant la Chambre des députés que tous les républicains, sans exception, n'avaient que du respect pour la religion. L'audacieuse affirmation a reçu, dans le débat même où elle s'était produite, et de la part des républicains, des démentis qui ne se comptent plus. Le respect de la religion n'inspirait apparemment ni M. Floquet, lorsque, du haut de sa présidence, il adressait à Pie IX cette imputation, moins outrageante encore pour la mémoire du saint Pontife qu'humiliante pour le Parlement condamné à l'entendre; ni les sénateurs interrompant de leurs murmures M. Fallières lorsqu'il appelait « l'apaisement », ni les députés acclamant M. Pichon, lorsqu'il en saluait la fin;

ni M. Marcou demandant à M. Chesnelong : « Qu'est-ce que c'est que Dieu? »; ni M. Clémenceau disant à M. Delafosse : « Mais entre la république et la religion l'incompatibilité existe. Vous ne connaissez pas votre religion. »

Non, le respect de la religion n'est pas la marque distinctive des républicains. Qu'ils la déguisent ou non sous l'étiquette de « cléricalisme », la religion, pour la fraction dominante du parti, est l'ennemi. Mais les habiles ont conscience du danger de le dire trop haut; ils sentent que le pays tient à sa foi, et, tout en la minant, ils voudraient se donner les airs de la respecter.

L'exemple peut servir aux conservateurs. En dépit de préjugés regrettables, le pays a un sentiment qui ne varie sous aucun régime, c'est le sentiment religieux. Il en a un autre qui persiste à travers les révolutions, mais en changeant d'objet; c'est l'attachement au gouvernement qui est, tant qu'il est et parce qu'il est.

La tactique des républicains est de faire appel à cet instinct, en accusant les conservateurs de vouloir une révolution. Quelle force pour eux, quelle arme entre leurs mains s'ils avaient pu, en dirigeant contre le clergé cette accusation, apporter quelque preuve à l'appui de leurs dires? Mais non : M. Chesnelong au Sénat, Mgr Freppel à la Chambre, les ont mis au défi de produire un seul acte, un seul écrit pastoral dans lequel un évêque, un curé, un membre quelconque du clergé, se soit prononcé contre la forme actuelle du gouvernement. Ils n'ont pu relever le défi, et ils en sont réduits, eux les insurgés de tous les temps, eux qui aujourd'hui encore se donnent toute licence contre les lois qui leur déplaisent, ils en sont réduits à prétendre que la moindre critique d'un acte du pouvoir implique une révolte contre le principe du gouvernement; comme si l'on ne pouvait accepter la république qu'en abjurant toute indépendance!

C'est une situation dans laquelle les conservateurs ont tout intérêt à les laisser.

Nous venons d'écrire le nom de Mgr Freppel; nous voulions signaler son intervention dans le débat, et voici que notre hommage ne peut plus s'adresser qu'à sa tombe. Un mal subit, contracté pendant la cérémonie de l'ordination, a enlevé en quelques heures l'éminent prélat, revenu à Angers. Son éloge retentira bientôt sous les voûtes de sa cathédrale, et des voix autorisées diront, au nom de l'Église, ce que fut le prêtre, l'écrivain, le professeur de Sorbonne, l'orateur sacré, l'évêque. Député de Brest, Mgr Freppel s'était fait une place à part, à la tribune comme dans la chaire. Il s'imposait à l'attention des partis les plus animés contre sa foi, et, quelque profondes que soient les divergences politiques, nul,

dans le Parlement, ne saurait oublier son vigoureux talent, son argumentation précise et savante, sa dialectique variée, puissante et souple, et la vaillance patriotique avec laquelle, en vrai fils de l'Alsace, il prenait en main, non pas seulement les libertés de l'Église et les droits de la conscience, mais aussi les intérêts de notre marine, le développement de notre influence dans le monde et toutes les grandes causes nationales.

Il faudrait n'avoir jamais connu les difficultés de la vie parlementaire ou, lorsqu'on en est sorti, les avoir bien oubliées, pour ne pas se rendre compte des anxiétés que peuvent éprouver, au moment de prendre une décision dans des circonstances complexes, les consciences les plus droites. Nous ne sommes donc pas tentés d'accabler les députés qui, dans ce débat sur les questions religieuses, ont voté « la mort dans l'âme », suivant le mot du docteur Després, un ordre du jour qu'ils désapprouvaient.

Les modérés de la république ne sauraient pourtant se le dissimuler; il y a bien longtemps qu'ils immolent au souci de ménager le ministère ou la majorité leurs propres opinions, et, lorsque deux ans à peine les séparent des élections générales, on peut se demander quelle attitude ils auront devant le suffrage universel, s'ils n'ont à lui présenter que des intentions démenties par des votes. Ils avaient annoncé, au début de la législature, l'ambition de développer un programme qui fît de la république un régime de concorde et de justice, où pussent se reposer avec dignité et sécurité tous les honnêtes gens. Le projet était louable; qu'attendent-ils pour l'exécuter? Ce n'est pas le nombre qui donne le plus de puissance à un groupe : c'est l'action ferme, suivie, résolue, hautement manifestée à la tribune et dans les votes. Un seul homme a souvent mieux servi sa cause que n'eût pu le faire une opposition nombreuse, mais sans cohésion ou sans esprit politique. On sait assez ce qu'ont pu, pour les principes qu'ils avaient à cœur, à la Chambre des pairs, à la Chambre des députés, au Corps législatif, M. de Montalembert, M. Berryer, M. Thiers.

La France aime les caractères qui s'affirment, et elle n'est que trop portée à croire ceux qui lui montrent dans la modération le prête-nom de la faiblesse ou de l'effacement. M. Léon Say, qui vient de défendre en si bons termes l'observation du dimanche dans la discussion de la loi sur le travail des enfants et des femmes, parlait un jour de l'effet que produirait dans le pays l'initiative d'un ministre venant seulement annoncer à la tribune qu'il va rétablir les Sœurs dans les hôpitaux. Il avait raison. Mais, sans espérer cet effort des ministres actuels, n'y aurait-il pas eu déjà dans l'opinion publique un mouvement salutaire et fécond, si l'on avait vu seu-

lement un groupe de vingt ou trente républicains marchant avec ensemble, ayant sur toutes les questions de liberté et de justice une volonté ferme, et saisissant toutes les occasions de manifester leur inébranlable résolution d'en finir avec l'esprit de secte et d'intolérance?

C'est, après bien d'autres, une occasion de ce genre que viennent de laisser échapper les modérés de la république. Ils ont craint, disent-ils, de renverser le ministère. Crainte singulière, lorsqu'on songe que, de l'aveu de leurs propres organes, le ministère est en contradiction perpétuelle avec leurs idées et les trahit sans cesse pour complaire aux radicaux! Crainte plus étonnante encore, s'il est vrai que le rejet de l'ordre du jour aurait eu pour résultat de faire passer le pouvoir aux mains des modérés! Sur ce point, c'est le docteur du parti qu'il faut entendre : « Voilà le ministère à bas! Et après?... écrit M. Ranc, un cabinet radical était-il possible? Non... Ce que nous aurions eu, selon toute vraisemblance, c'est un ministère nuance Méline, lequel, pour se faire une majorité et trouver un contrepoids à l'opposition radicale, aurait été amené à s'appuyer sur ceux qui prennent le nom de constitutionnels. Nous aurions assisté à une tentative de conciliation, d'arrangement avec la droite. C'est ça qui aurait fait les affaires du parti radical et de la séparation [1]. »

Que le parti radical se fût effrayé du résultat, on le comprend. Mais comment le centre gauche pouvait-il le redouter?

Il n'y a, en aucun pays, de ministres indispensables, et l'on peut croire que le départ de M. Yves Guyot, voire de M. de Freycinet, ne laisserait pas un grand vide, lorsqu'on voit le peu de place que tiennent, depuis leur retraite, M. de Bismarck et M. Crispi dans les destinées des deux États dont ils semblaient les maîtres.

Bien qu'il ait trouvé des électeurs dans le Hanovre pour l'envoyer à la Chambre des députés de Berlin, M. de Bismarck s'abstient d'y paraître, même pour y défendre sa politique économique. Il ne se réserve, dit-il au bourgmestre de Wandbek, que le droit de critique qui appartient au simple spectateur, et, comme pour lui rendre plus sensible le néant auquel il l'a réduit, l'empereur Guillaume, haranguant les habitants de Teltow, affecte d'exalter les mérites du successeur du chancelier. Il annonce qu'il vient de créer comte le général de Caprivi, et montre avec complaisance « cet homme sans apparat, doué d'une rare clairvoyance politique, arrivant, dans l'espace de deux ans, à s'assimiler des matières dont la compréhension présente des difficultés extraordinaires, et sachant, au

[1] *Paris*, du 14 décembre.

bon moment, préserver sa patrie de conséquences funestes. »

En Italie, M. Crispi n'a pas meilleure fortune. Il ne se fait pas faute d'assister aux séances de la Chambre; il n'y parle que trop, au gré de ses amis, et chacun de ses discours contre le cabinet est, pour celui-ci, l'occasion d'une victoire. Les interpellations, successivement adressées au ministère italien, se sont terminées par le vote des ordres du jour que le ministère avait demandés; il vient, en dépit d'un dernier effort de son bouillant prédécesseur, de faire consacrer par une grosse majorité sa politique financière.

Il est vrai que M. di Rudini a lui-même à compter avec ses alliés de Vienne. Hier il lui fallait supporter la déclaration du comte Kalnoky sur l'indépendance nécessaire du Saint-Siège; aujourd'hui il lui faut se résigner à voir le cabinet autrichien poursuivre dans la capitale de l'empire le procès contre les irrédentistes italiens, sans se préoccuper des difficultés que leurs amis et complices peuvent, au sein même du parlement de Rome, susciter au cabinet du Quirinal.

L'Autriche a, elle aussi, des embarras intérieurs. Les Jeunes Tchèques manifestent au Reichsrath leurs tendances fédéralistes, et telle a été la violence du discours de leur chef, M. Gregr, que l'empereur paraît s'être décidé à chercher dans la gauche allemande un appui contre leurs revendications. Le comte Taaffe s'est mis en rapport avec les chefs de ce parti, MM. de Plener et Chlumecky; il leur offre, pour un des leurs, une place de ministre sans portefeuille dans le gouvernement. Le déchaînement des Jeunes Tchèques, comme en général la politique des partis extrêmes, aura ainsi abouti à aggraver le mal dont ils se plaignaient. Mais, dans la voie nouvelle où il semble s'engager, l'empire court le danger de réunir contre lui tous les groupes fédéralistes.

L'expulsion d'un Français, M. Chadourne, correspondant de l'agence Havas, a amené la rupture des relations diplomatiques entre la France et la Bulgarie. M. Ribot reproche avec raison au gouvernement de M. Stambouloff d'avoir enfreint les Capitulations, sous la loi desquelles, ainsi que la Porte, sa suzeraine, la Bulgarie est toujours placée. Le bon droit du cabinet français est incontestable. Toutefois, on ne saurait se le dissimuler, ce sont questions brûlantes que celles qui s'élèvent dans l'Europe orientale. On a rapporté qu'avant de prononcer l'expulsion, M. Stambouloff avait pris conseil de la triple-alliance; on a dit, d'autre part, que le rapprochement de la Russie et de la France aurait, tôt ou tard, pour effet inévitable l'appui donné par la Russie à la France en Egypte, et par la France à la Russie à Sofia. Derrière le petit État, non encore reconnu de l'Europe, on voit ainsi apparaître les

ombres redoutables des grands empires; cela suffit pour commander aux gouvernements qui ont des résolutions à prendre la prévision réfléchie des responsabilités qu'elles leur imposent et des conséquences qu'elles peuvent entraîner.

Nous avons eu déjà plus d'une occasion de signaler les progrès que fait en Suisse l'esprit de modération. Nous avons à en citer un nouvel exemple. Le président de la Confédération, M. Welti, ayant donné sa démission, à la suite du vote populaire contre le rachat des chemins de fer, une place était devenue vacante dans le Conseil fédéral. L'assemblée fédérale vient d'y appeler, pour la première fois depuis 1848, un catholique, M. Joseph Zemp, l'un des premiers avocats de Lucerne, le chef de la droite catholique en Suisse, homme rare, dont son parti est fier et que respectent toutes les opinions. M. Zemp sera seul à représenter les catholiques dans le gouvernement; mais nul ne doute de l'heureuse influence qu'il saura y exercer. S'il est vrai que les manifestations récentes du *referendum* contre la dictature d'un parti aient éclairé les membres de l'assemblée fédérale, s'ils se sont décidés, sous le coup de cette leçon, à nommer M. Zemp, leur mérite n'en est pas moindre, et l'on n'a pas moins à les féliciter. Ils ont donné un exemple profitable à tous, au delà comme en deçà de leurs frontières; nous connaissons, pour notre part, un pays où les radicaux, loin de se rendre aux leçons de l'expérience, font profession de les mépriser et s'obstinent d'autant plus dans leur étroite et violente politique qu'ils la sentent davantage condamnée par le jugement des populations et par la force des choses.

Louis JOUBERT.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Dictionnaire de la Bible, publié par l'abbé Vigouroux. Letouzey et Ané, éditeurs, 17, rue du Vieux-Colombier. Le dictionnaire comprendra 15 fascicules in-4° de 160 pages ou 320 colonnes. Prix de chaque fascicule : 5 francs.

Souhaitons la bienvenue à une publication considérable qui fera honneur au clergé et à la science française. M. l'abbé Vigouroux, si connu par ses travaux sur l'Écriture sainte, entreprend un grand dictionnaire biblique conçu sur un plan très vaste et embrassant toutes les questions qui peuvent se rapporter aux livres saints. Noms de personnes, de lieux, de plantes, d'animaux mentionnés dans les deux Testaments; discussions théologiques, archéologiques, scientifiques, critiques; notices sur les commentateurs anciens et modernes, tout est abordé dans cette œuvre qui sera une véritable mine pour le clergé et les fidèles instruits ou désirant s'instruire. La France, qui avait donné l'exemple avec dom Calmet, qui s'était laissé devancer depuis par l'Allemagne et l'Angleterre, reprend son rang dans la science biblique et, à en juger par le fascicule de 320 pages déjà paru, nous pouvons augurer que ce rang sera le premier.

La mode est aux dictionnaires. Le champ des connaissances s'est tellement étendu qu'il faut apprendre vite. Il est agréable d'avoir sous sa main, rédigés en quelques pages, des renseignements qu'il faudrait chercher en de longs mémoires et de pouvoir ainsi faire le savant à peu de frais. La publication de M. Vigouroux a toutes les qualités de concision, de condensation, de clarté et de méthode désirées en pareil genre. M. Vigouroux n'a pas pu composer lui-même tous les articles, mais comme il les a tous revus, comme il a fait appel à des collaborateurs de haute compétence, la rédaction offre toutes les garanties d'une valeur soutenue.

Il n'y a qu'à ouvrir ce dictionnaire pour voir qu'il répond parfaitement à toutes nos exigences modernes. Un soin particulier a été donné à la partie géographique. De nombreuses cartes, des plans dressés par M. Thuillier, d'après les meilleures sources françaises, anglaises et allemandes, accompagnent le texte. Les *illustrations* nombreuses (le premier fascicule n'en a pas moins de soixante-neuf) sont puisées aux sources les plus sûres. Lepsius, Rosellini, Wilkinson, Botta, Place, Layard, etc., ont été largement mis à contribution pour la partie archéologique.

M. Vigouroux nous permettra de lui exprimer un vœu qui se rattache également à nos préoccupations modernes, c'est que, dans l'exposé des théories soulevées par des questions importantes, il soit fait mention des opinions libres. L'observation en a déjà été faite au sujet de l'article *Adam*. On aurait aimé à voir indiquer, ne fût-ce que d'un mot, l'interprétation plus ou moins allégorique des premiers chapitres de la Genèse, que le cardinal Cajétan avait repris d'Origène et que Mgr Freppel déclare être à l'abri de toute censure si on la « restreint aux premiers chapitres de la Genèse qui, dit-il, sont en effet pleins de mystères. » De même pour le système de l'évolution. Un exposé large a l'avantage de montrer quel vaste champ l'Eglise laisse à la pensée même aventureuse; il répond aussi à l'état d'âme de certains chrétiens qui ont besoin pour la tranquillité de leur foi de savoir dans quelles limites elle peut se mouvoir : La prudence bien connue de M. Vigouroux nous est garant qu'on n'agrandira les portes qu'autant que le permet l'Eglise, de même que son esprit si ouvert, ses larges connaissances dans toutes les branches de l'exégèse, assurent d'avance à son dictionnaire — et le premier fascicule réalise déjà ces promesses, — une grande valeur scientifique.

Abbé Sicard.

Les évêques et les archevêques de France depuis 1682 jusqu'en 1801, par le P. Armand Jean, de la Compagnie de Jésus. 1 vol. grand in-8, de xxv-544 pages; 1891, Paris, Alph. Picard.

Pour mieux juger les événements de notre siècle, on se reporte avec raison au siècle précédent; on en scrute l'histoire politique et religieuse jusque dans les moindres détails.

Au siècle dernier, en France, les diocèses, beaucoup plus nombreux, généralement moins étendus et autrement circonscrits que ceux d'aujourd'hui, ont pourtant chacun leur histoire qui ne manque pas d'intérêt.

Pour ne parler ici ni des monuments que recherchent les érudits ou les archéologues, ni des institutions pédagogiques, religieuses ou charitables, qui existaient alors, quoi de plus intéressant que de suivre la série des archevêques et des évêques, qui ont occupé les différents sièges de notre pays, ont joué un rôle dans les luttes souvent si graves de leur temps, ont subi avec tant d'honneur la terrible épreuve de la révolution française.

Or cette histoire d'ensemble et de détails n'existait pas. Nous sommes donc heureux d'annoncer que le vide est maintenant comblé, grâce aux patientes recherches, à l'érudition sûre et à la conscience du R. P. Jean. Nous admirons notamment le tact exquis dont il fait preuve, quand il traite sur un point délicat ou qu'il porte son jugement sur les plus éminents personnages. Il est sûr de ne pas rencontrer de sérieux contradicteurs.

Les arts de l'ameublement : la *Menuiserie*, l'*Orfèvrerie*, la *Décoration*; 3 volumes petit in-8°, contenant 160 pages chacun et plus de 100 illustrations. — Paris, Ch. Delagrave, éditeur.

La librairie Ch. Delagrave vient de commencer la publication d'une suite de petits volumes qui nous paraissent appelés au succès le plus brillant. Ces volumes seront au nombre de douze et formeront une sorte d'encyclopédie des arts du mobilier. Trois sont déjà parus : la *Menuiserie*, l'*Orfèvrerie*, la *Décoration*. Trois autres paraîtront dans les premiers jours de l'année prochaine, qui traiteront de la *Serrurerie*, de la *Tapisserie* et de l'*Horlogerie*. On nous promet que l'année 1892 ne s'achèvera pas sans que nous soyons mis en possession des six derniers.

Ce sont de véritables petits bijoux que ces ouvrages, illustrés avec un soin et une habileté rares, où chaque image s'éclaire d'un passage du texte, qu'elle vient éclairer et expliquer à son tour. Citer le nom de l'auteur de cette bibliothèque, c'est dire quel soin et quelle conscience ont présidé à sa confection. M Henry Havard qui, après avoir marqué sa place parmi les écrivains d'art les plus érudits, a bien voulu renoncer temporairement à ces grands et coûteux ouvrages qui lui ont valu une si juste réputation, pour écrire ces petits livres destinés à trouver place dans toutes les mains, est coutumier des œuvres accomplies. Mais ce qui touche surtout, dans cette publication nouvelle, c'est la préoccupation que l'auteur a prise de dédaigner toute vaine littérature, tout étalage de cette science du passé qu'il possède si bien et dont il a fait un si remarquable usage dans son *Dictionnaire de l'ameublement*, pour donner à l'enseignement qui ressort de ces douze petits traités la forme à la fois la plus saisissante et la plus concise.

Une ambassade en Russie, mémoires du duc de Morny, 1 vol. (Ollendorff.)

C'est le premier volume des *Mémoires* du duc de Morny, qui donne de curieux renseignements sur la politique extérieure du second Empire. L'ouvrage contient de nombreuses et brillantes peintures de la cour de Saint-Pétersbourg et montre combien la sympathie était déjà grande, à ce moment, entre la Russie et la France. Cette publication d'une piquante actualité justifie la curiosité soulevée dans le public.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT SOIXANTE-CINQUIÈME

(CENT VINGT-NEUVIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.
ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R.; compte rendu.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 décembre 1891.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT SOIXANTE-CINQUIÈME

TABLE

DU TOME CENT VINGT-NEUVIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT SOIXANTE-CINQUIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 OCTOBRE 1891.

2e LIVRAISON. — 25 OCTOBRE 1891.

3e LIVRAISON. — 10 NOVEMBRE 1891.

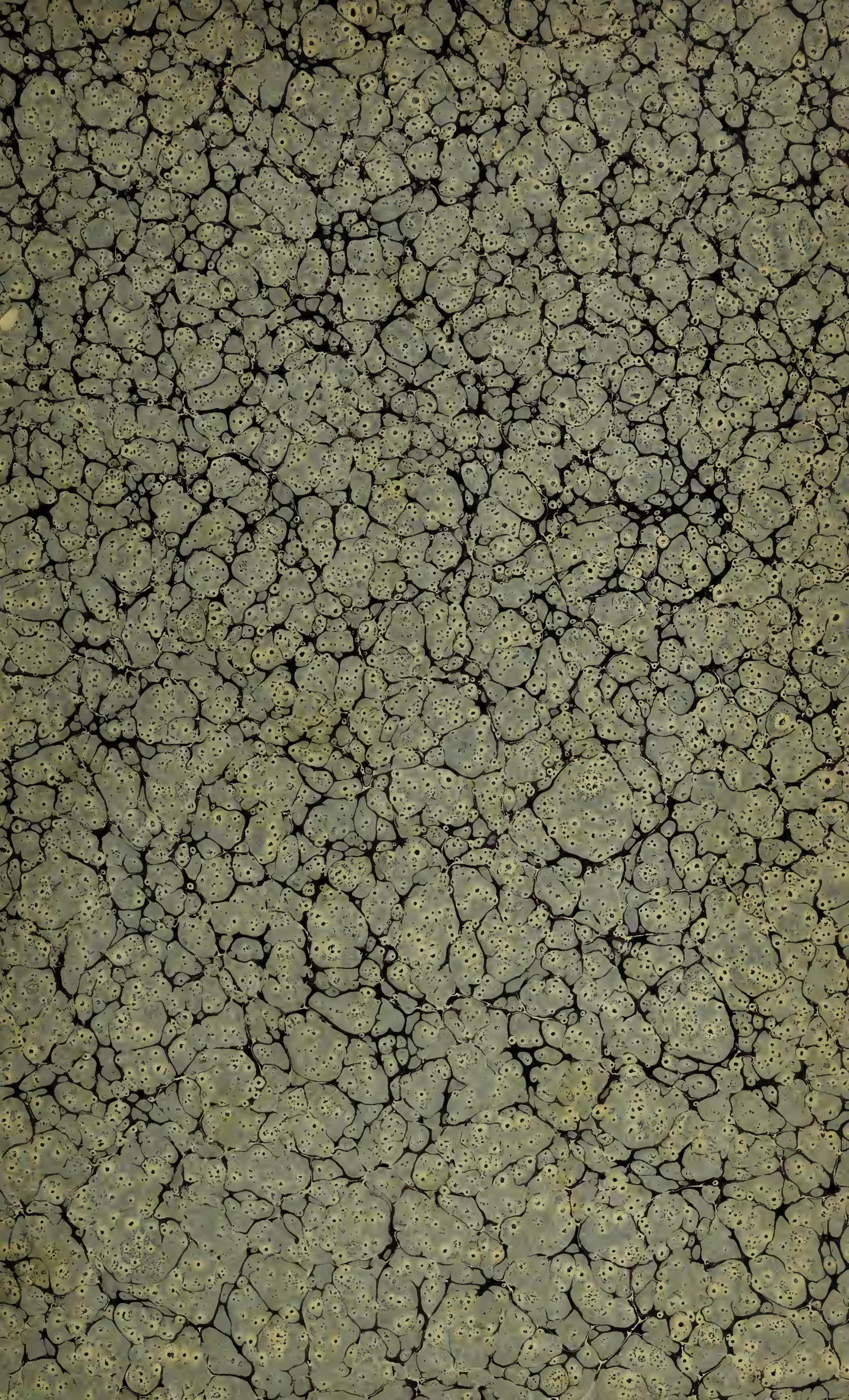
4e LIVRAISON. — 25 NOVEMBRE 1891.

5e LIVRAISON. — 10 DÉCEMBRE 1891.

6e LIVRAISON. — 25 DÉCEMBRE 1891.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.





UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
054 CO C001 v.165(1891)
Correspondant : religion-- philosophie--

